


Universitäts
BIBLIOTHECA

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TOME QUATRIÈME.



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/dictionnairede04aube>

DICTIONNAIRE
DE LA
NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises
dans cette édition.

TOME QUATRIÈME

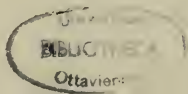


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV



No-Team

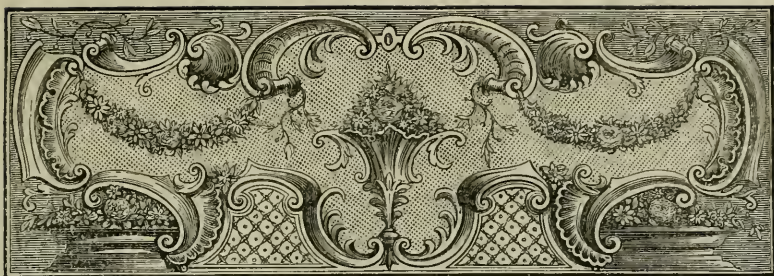
CS

587

.L2

1863

v. 4



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



BRANCION, en Bourgo-
gne, Diocèse de Châlons,
Terre, Seigneurie, & an-
cienne *Baronnie*, à qua-
tre lieues de Tournus, qui
a donné son nom à une
ancienne Maison, connue
dès l'an 1000.

WARULPHE, Sire de BRANCION, & frère de
GAUTHIER DE BRANCION, Prévôt de l'Eglise de
Mâcon en 1025, fut le quatrième aïeul de **JOS-
SERAND DE BRANCION**, II^e du nom, qui fut tué
dans la première Croisade, où il avoit accom-
pagné le Roi St. Louis. Il épousa, l'an 1221,
Marguerite de Vienne, Dame de Salins. Il
eut :

1. **HENRI**, qui suit ;
2. **Et PIERRE**, Seigneur de *Vifargent*, rapporté
après son frère.

HENRI DE BRANCION, Sire de Brancion, eut
de *Fouque de la Préviaire*, pour fille uni-
que :

MARGUERITE DE BRANCION, qui porta cette
Baronnie à son mari *Bernard de Choiseul*,

Tome IV.

Chevalier, Seigneur de Traves. Elle a en-
suite passé au domaine du Roi, & a été ven-
due par engagement à la Maison de la *Bau-
me-Montrevel*, qui la possède aujourd'hui.

PIERRE DE BRANCION, Seigneur de Vifargent,
Vorme, la Tour-du-Bois, & Saint-André,
continua la lignée, & épousa la veuve de *Re-
naud*, Sire de *Bresse* & de *Baugé*. Il en eut :

HUGUENIN DE BRANCION, allié à *Jeanne de
Digoine*, dont :

JACQUES DE BRANCION, qui laissa :

HUMBERT DE BRANCION, marié à *Jeanne de
Lugny*, dont :

JEAN DE BRANCION, Seigneur de Vifargent,
marié, en 1371, à *Guillemette de Maconis*.

HUGUES DE BRANCION, leur fils, épousa *Ma-
rie*, Dame de *Foden*, & fut père d'**ANTOINE DE
BRANCION**, marié à *Marguerite de Montjeu*,
dont le deuxième fils, **LOUIS DE BRANCION**,
Seigneur de Vifargent, de Saaffre, fut marié,
le 12 Mai 1482, à *Jeanne de Maillardet*,
dont :

JACQUES DE BRANCION, qui épousa, le 21
Décembre 1521, *Anne de Bouton-Chamilly*,
& eut :

VALENTIN DE BRANCON, qui épousa, le 1^{er} Octobre 1551, *Ifabeau de Montconis*. Ils eurent entr'autres enfans :

LOUIS DE BRANCON, Seigneur de Visargent, Frangi, de Bati & de Givri, qui se maria, le 18 Octobre 1583, à *Françoise de Villers-la-Faye*, de laquelle il eut pour fils unique :

CLAUDE DE BRANCON, Seigneur de Visargent, Bure, Géraud, &c., élu de la Noblesse de la Vicomté d'Auxonne, marié, le 27 Février 1615, à *Anne de Montrichard*, dont il laissa entr'autres enfans :

CLAUDE-SIMON DE BRANCON, marié, le 26 Avril 1646, à *Marie de Beaufort de Saint-Quentin*, qui eut entr'autres enfans :

HUMBERT DE BRANCON, Seigneur de Visargent, de Bure, &c., qui a laissé de *Madeleine de Chargereau-du-Breuil* :

1. JACQUES, qui fut ;
2. LOUIS, Chevalier de St.-Louis ;
3. Un autre LOUIS, Chevalier de Malte, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marine ;
4. 5. & 6. SUSANNE, MARGUERITE, & FRANÇOISE ; la première & la troisième Chanoinesses à Château-Châlons, & la seconde, Chanoinesse à Château-Saunier.

JACQUES DE BRANCON, Chevalier, Seigneur de Visargent, Bure, Condé, & Géraud, a épousé, le 26 Mai 1733, *Jeanne-Claude-Madeleine de Compasseur de Courtyron*, dont :

MARIE-GASPARDE-MADELEINE DE BRANCON, mariée, le 24 Juin 1749, à *Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean*, Marquis de la Baffie en Savoie, Baron de Flaccieux-les-Terreux & de la Balme en Bugey, Seigneur de Mecorax, Challonge & Sacconnex en Savoie.

Les armes de BRANCON-Visargent font : d'azur, à trois fasces onnées d'or.

BRANDEBOURG. Cette Maison n'a pas moins donné de grands hommes que toutes les autres de l'Empire, & peut-être ont-ils mieux conduit leur fortune qu'aucun Prince de ce vaste Corps. Elle tire son origine de FRÉDÉRIC, Comte de Zollern, que l'Empereur RODOLPHE, son oncle, fit Burgrave de Nuremberg en 1273. La Marche de Brandebourg ayant passé de l'ancienne Maison de Saxe entre les mains de l'Empereur SIGISMOND, ce Prince y établit pour son Lieutenant FRÉDÉRIC IV, Burgrave de Nuremberg. Il étoit fils de FRÉDÉRIC III. Dans la fuite cet Empereur lui céda tout ce Pays pour une grande somme

d'argent, & lui conféra en même temps la dignité d'*Electeur*, qui lui fut confirmée, du contentement des Princes, dans le Concile de Constance le 18 Avril 1417. Ce Prince vendit le Burgraviat de Nuremberg aux habitans de cette Ville, & par-là il leur rendit la liberté ; ils en jouissent depuis ce tems-là sous la protection de l'Empire, & l'on peut dire que Nuremberg est la plus riche & la plus illustre des Villes Impériales. FRÉDÉRIC IV, Burgrave de Nuremberg, mourut en 1440, & laissa, d'*Elisabeth de Bavière*, 3 garçons & 6 filles, entr'autres :

1. JEAN, 1^{er} du nom, dit l'*Alchimiste*, marié avec *Barbe de Saxe*, fille de *Rodolphe*, Electeur de Saxe, de laquelle n'ayant eu que 4 filles, il céda sa dignité d'Electeur en 1464, à son frère FRÉDÉRIC ;
2. FRÉDÉRIC, 2^e du nom, surnommé *Dent-de-fer*, qui épousa *Catherine de Saxe* ; mais les garçons qu'il en avoit eus, étant morts en bas âge, il laissa l'Electorat à son frère ALBERT ;
3. Et ALBERT, qui suit.

ALBERT, surnommé l'*Ulyffe*, l'*Achille* & le *Renard de l'Allemagne*, fut un Prince habile & vaillant, qui gagna huit batailles de neuf qu'il avoit données. Il épousa 1^o *Marguerite de Bade*, fille de *Jacques*, Margrave de Bade ; 2^o *Anne de Saxe*, fille de *Frédéric*, II, Electeur de Saxe. Du premier lit vint :

1. JEAN, qui suit.

Et du second lit :

2. Et FRÉDÉRIC, VI^e du nom, auteur de la branche de *Brandebourg-Anspach* (ancien), rapportée plus loin.

JEAN, II^e du nom, nommé le *Cicéron de l'Allemagne*, né le 2 Août 1455, mort le 9 Janvier 1499, avoit épousé *Marguerite de Saxe*, fille de *Guillaume*, Duc de Saxe, de laquelle il eut :

1. JOACHIM, qui suit ;
2. Et ALBERT, II^e du nom, Archevêque de Mayence, de Magdebourg, Evêque d'Halberstadt, & enfin Cardinal, mort en 1545.

JOACHIM, I^{er} du nom, mort le 11 Juillet 1535, fut un Prince savant, qui fonda l'Université de Francfort-sur-l'Oder, & fut très-zélé pour la Religion Catholique, tandis qu'*Elisabeth de Danemark*, sa femme, fille de *Jean*, Roi de Danemark, suivoit celle de Luther. Cette différence de sentimens fut causée qu'*Elisabeth* le quitta pour se retirer en Saxe. Ils laissèrent pour successeur :

JOACHIM, II^e du nom, né le 9 Janvier 1505, qui suivit la Religion de sa mère, & mourut le 3 Janvier 1571. Il devoit épouser RENÉE DE FRANCE, fille de LOUIS XII, Roi de France; mais il fut marié avec *Madeleine de Saxe*, fille de *Georges-le-Barbu*, Duc de Saxe, & laissa pour son successeur :

JEAN-GEORGES, I^{er} du nom, né le 11 Septembre 1525, qui mourut le 8 Janvier 1598. Il épousa, 1^o *Sophie de Lignitz*, morte en couches le 6 Février 1546, fille de *Frédéric*, II^e du nom, Duc de Lignitz & de Briège; 2^o SABINE DE BRANDEBOURG; & 3^o *Elisabeth d'Anhalt*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt. Il laissa du premier lit :

1. JOACHIM-FRÉDÉRIC, qui suit.

Et du troisième lit :

1. CHRISTIAN, auteur de la branche de *Brandebourg-Bareith*, rapportée plus loin;
2. Et JOACHIM-ERNEST, qui a fait la branche de *Brandebourg-Onoltzbach*, puis *Anspach* (moderne), qui viendra en son rang.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, né le 27 Janvier 1546, mourut le 18 Juillet 1608. Il épousa ANNE-CATHERINE DE BRANDEBOURG, fille de JEAN, Margrave de BRANDEBOURG, son grand-oncle, & eut :

1. JEAN-SIGISMOND, qui suit;
2. & 3. JEAN-GEORGES, II^e du nom, & CHRISTIAN-GUILLAUME, mort sans postérité.

JEAN-SIGISMOND, I^{er} du nom, né le 8 Novembre 1572, introduisit, en 1614, la Religion de *Calvin* dans ses Etats, & mourut le 23 Décembre 1619. Il épousa ANNE DE BRANDEBOURG, fille d'ALBERT-FRÉDÉRIC DE BRANDEBOURG, Duc de Prusse, & de *Marie-Eléonore de Clèves*, Juliers & Bergue. Par elle il eut des droits sur la Prusse, Clèves & Juliers. Ils laissent :

1. GEORGES-GUILLAUME, qui suit;
2. ANNE-SOPHIE, morte en 1660, mariée à *Frédéric-Ulric*, Duc de *Brunsvick*;
3. MARIE-ÉLÉONORE, morte le 18 Mars 1655, mariée à *Gustave-Adolphe*, Roi de Suède;
4. Et CATHERINE, mariée 1^o à *Bethlen-Gabor*, Prince de Transylvanie, mort en 1629; & 2^o à *François-Charles de Saxe*, Duc de Saxe-Lawembourg.

GEORGES-GUILLAUME, né le 3 Novembre 1595, eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne, & mourut à *Kœnigsberg* le 21 Novembre 1640. Il épousa *Elisabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric IV*, Electeur Palatin du Rhin, & eut :

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit;

2. JEAN-SIGISMOND, II^e du nom, mort au berceau;

3. LOUISE-CHARLOTTE, née le 3 Septembre 1617, mariée, le 30 Septembre 1645, à *Jacques Kettler*, Duc de Courlande.

4. Et HEDWIGE-SOPHIE, née en 1621, morte le 25 Juin 1683, mariée, le 9 Juillet 1649, à *Guillaume*, Landgrave de *Hesse-Cassel*.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, I^{er} du nom, né le 6 Février 1620, épousa, 1^o le 7 Décembre 1646, *Louise-Henriette de Nassau*, morte le 15 Juin 1667, fille de *Frédéric-Henri*, Prince d'Orange, & d'*Amélie*, Comtesse de *Solms*; 2^o le 25 Juin 1668, *Dorothee de Holstein-Glucksbourg*, veuve de *Christian-Louis*, Duc de *Lunnebourg-Zell*, & fille de *Philippe*, Duc de *Holstein-Glucksbourg*. Du premier mariage naquirent :

1. GUILLAUME-HENRI, né le 11 Mai 1648, mort le 24 Octobre 1649;
2. CHARLES, né le 6 Février 1655, mort à Strasbourg le 22 Novembre 1674;
3. Et FRÉDÉRIC, qui suit.

Du second mariage font issus :

4. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 19 Mai 1669, auteur de la branche de *Brandebourg-Schwedt*, rapportée plus loin, mort le 19 Décembre 1711;
5. MARIE-AMÉLIE, née le 16 Novembre 1670, mariée, 1^o le 8 Août 1687, avec *Charles de Mecklenbourg-Gustrow*, dont elle n'eut point d'enfants; & 2^o le 25 Juin 1689, avec *Maurice-Guillaume*, Duc de *Saxe-Zeitz*;
6. ALBERT-FRÉDÉRIC, né le 14 Janvier 1672, tige de la branche de *Brandebourg-Sonnenbourg*, qui viendra en son rang;
7. CHARLES-PHILIPPE, né le 26 Décembre 1672, mort à Turin le 25 Juin 1695;
8. ELISABETH-SOPHIE, née le 25 Mars 1674, mariée, le 29 Avril 1691, à son cousin *Frédéric-Casimir Kettler*, Duc de Courlande;
9. DOROTHÉE, née le 27 Mai 1675, morte sans alliance le 1^{er} Décembre 1676;
10. Et CHRISTIAN-LOUIS, né le 24 Mai 1677.

FRÉDÉRIC, VIII^e du nom, né le 11 Juillet 1657, succéda en 1688 à l'Electorat de Brandebourg. Il racheta du Roi de Pologne, FRÉDÉRIC-AUGUSTE, la mouvance de cette Couronne; & par la faveur de l'Empereur LÉOPOLD, il fut déclaré Roi de Prusse, & se fit couronner le 18 Janvier 1701. Il mourut à Berlin le 25 Février 1713. Il avoit été marié, 1^o le 23 Août 1679, à *Elisabeth-Henriette de Hesse-Cassel*, fille de *Guillaume*, Landgrave de *Hesse-Cassel*; 2^o le 2 Septembre 1684, à *Sophie-Charlotte*, fille

d'*Ernest-Auguste*, Duc de *Brunswick-Hanovre*, Evêque d'*Osnabruck*, & de *Sophie*, Princesse Palatine; & 3^o le 19 Novembre 1708, à *Louise de Mecklenbourg-Schwerin*. Il a laissé du premier lit :

1. LOUISE-DOROTHÉE-SOPHIE, Princesse Electorale de Brandebourg, morte le 19 Décembre 1705, qui avoit épousé, le 31 Mai 1700, *Frédéric*, Prince de *Hesse-Cassel*.

Et du second lit :

2. Et *Frédéric-Guillaume*, qui suit.

Frédéric-Guillaume I^{er}, Roi de Prusse, né le 13 Août 1688, mourut le 31 Mai 1740. Il avoit épousé, le 14 Novembre 1706, *Sophie-Dorothee de Brunswick-Hanovre*, née le 16 Mars 1687, morte le 28 Juin 1757, fille de *Georges-Louis*, Electeur de Hanovre, dont :

1. *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, née le 3 Juillet 1709, mariée, le 20 Novembre 1731, à *Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Bareith*;
2. *Frédéric-Guillaume*, qui suit;
3. *Frédérique-Louise*, née le 28 Septembre 1714, mariée, le 30 Mai 1729, à *Charles-Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Anspach*;
4. *Philippine-Charlotte*, née le 13 Mars 1716, mariée, le 2 Juillet 1733, à *Charles*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*;
5. *Sophie-Dorothee-Marie*, née le 25 Janvier 1719, morte le 13 Novembre 1765, qui avoit épousé, le 10 Novembre 1734, *Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Schwedt*;
6. *Louise-Ulrique*, née le 24 Juillet 1720, mariée, le 17 Juillet 1744, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de *Holstein-Gottorp-Eutin*, devenu Roi de Suède, mort le 12 Février 1771;
7. *Auguste-Guillaume*, né le 9 Août 1722, Prince de Prusse, mort le 12 Juin 1758. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1742, *Louise-Amélie*, née le 29 Janvier 1722, fille de *Ferdinand-Albert II*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*, dont :
 1. *Frédéric-Guillaume*, rapporté plus loin;
 2. *Frédéric-Henri-Charles*, né le 30 Décembre 1747, Chevalier de l'Aigle Noir, en 1748, mort le 26 Mai 1767, à *Potzen*, de la petite-vérole;
 3. *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, née le 7 Août 1751, mariée, le 5 Octobre 1767, à *Guillaume V*, Prince de *Nassau-Orange* ou *Diets*;
 4. Et *Georges-Charles-Emilie*, né posthume le 30 Octobre 1758;

8. ANNE-AMÉLIE, née le 9 Novembre 1723, Abbesse de *Quedlinbourg*;
9. *Frédéric-Henri-Louis*, né le 18 Janvier 1726, appelé *le Prince Henri*, Prévôt du Chapitre de *Magdebourg*, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, marié sans enfans le 25 Juin 1752 à *Wilhelmine*, née le 23 Février 1726, fille de *Maximilien*, Landgrave de *Hesse-Cassel*;
10. Et *Auguste-Ferdinand*, né le 23 Mai 1730, appelé *le Prince Ferdinand*, Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Jean à *Sonnenbourg*, marié, le 27 Septembre 1755, à *Anne-Elisabeth-Louise*, née le 22 Avril 1738, fille de *Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Schwedt*, dont :
 1. *Frédérique-Elisabeth-Dorothee*, née le 1^{er} Novembre 1761;
 2. *Frédéric-Henri-Emile-Charles*, né le 31 Octobre 1769;
 3. *Frédérique-Dorothee-Louise-Philippine*, née le 24 Mai 1770;
 4. Et *Frédéric-Chrétien-Louis*, né le 18 Novembre 1772.

Frédéric II (Guillaume), Roi de Prusse, né le 24 Janvier 1712, Margrave de *Brandebourg*, Electeur & Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de *Clèves*, de *Magdebourg*, *Poméranie*, &c., Grand-Maitre des Ordres de l'Aigle Noir & du Mérite, marié, sans enfans le 12 Juin 1733, à *Elisabeth-Christine*, née le 8 Novembre 1715, fille de *Ferdinand Albert II*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*.

Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse, fils d'*Auguste-Guillaume*, Prince de Prusse, naquit le 25 Septembre 1744, & épousa, 1^o le 14 Juillet 1765, *Elisabeth-Christine-Ulrique*, née le 8 Novembre 1746, séparée en 1769, & fille de *Charles*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*; & 2^o le 15 Juillet 1769, *Frédérique-Louise*, née le 16 Octobre 1751, fille de *Louis IX*, Landgrave de *Hesse-Darmstadt*. Il a eu du premier lit :

1. *Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine*, né le 7 Mai 1767.

Et du second lit :

2. *Frédéric-Guillaume*, né le 3 Août 1770.

BRANCHE des Margraves de Brandebourg- Schwedt.

Le Prince *Philippe-Guillaume*, fils de *Frédéric-Guillaume*, Electeur de *Brandebourg*, & de *Dorothee de Holstein-Glucksbourg*, sa seconde femme, né le 19 Mai 1669, mou-

rut le 19 Décembre 1711. Il avoit époufé, le 25 Janvier 1699, *Jeanne-Charlotte d'Anhalt-Deffau*, dont entr'autres enfans :

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui fuit ;
2. HENRIETTE-MARIE, née le 2 Mars 1702, mariée, le 8 Décembre 1716, à *Frédéric-Louis*, Prince héréditaire de *Wurtemberg*, mort le 23 Novembre 1731 ;
3. Et HENRI-FRÉDÉRIC, rapporté après fon frère aîné.

Le Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 27 Décembre 1700, qui réside à *Schwedt*, a époufé, le 10 Novembre 1734, *Sophie-Dorothee-Marie*, née le 25 Janvier 1719, morte le 13 Novembre 1765, fille de FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}, de BRANDEBOURG, Roi de Pruffe, dont :

1. DOROTHÉE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, née le 18 Décembre 1736, mariée, le 29 Novembre 1753, à *Frédéric-Eugène*, Prince de *Wurtemberg* ;
2. ANNE-ÉLISABETH-LOUISE, née le 22 Avril 1738, mariée, le 27 Septembre 1755, à AUGUSTE-FERDINAND DE BRANDEBOURG, Prince de Pruffe ;
3. Et PHILIPPINE-AUGUSTE-AMÉLIE, née le 10 Octobre 1745, mariée, le 10 Janvier 1773, à *Frédéric II*, Landgrave de *Hesse-Cassel*.

Le Prince HENRI-FRÉDÉRIC, né le 21 Août 1709, Prevôt du Chapitre d'*Halberftadt*, époufa, le 13 Mars 1739, *Léopoldine-Marie*, née le 8 Décembre 1716, fille de *Léopold*, Prince d'*Anhalt-Deffau*, dont :

1. FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-LÉOPOLDINE-LOUISE, née le 18 Août 1745, Abbeffe d'*Herforden* en 1764, qui a fuccédé à la fœur du Roi de Pruffe ;
2. Et LOUISE-HENRIETTE-WILHELMINE, née le 24 Septembre 1750, mariée, le 25 Juillet 1767, à *Léopold-Frédéric-François*, Prince d'*Anhalt-Deffau*.

BRANCHE

des Margraves de BRANDEBOURG-SONNENBURG.

Le Prince ALBERT-FRÉDÉRIC, cinquième fils de FRÉDÉRIC-GUILLAUME I^{er}, Electeur de BRANDEBOURG, né le 14 Janvier 1672, laiffa entr'autres enfans :

Le Prince CHARLES-ALBERT, né le 10 Juin 1705, Maître de l'Ordre de St.-Jean à *Sonnenburg*, mort, le dernier de fa branche, en 1762.

BRANCHE

de BRANDEBOURG-BAREITH.

CHRISTIAN, Margrave de BRANDEBOURG, troi-

sième fils de l'Electeur JEAN-GEORGES, né le 30 Janvier 1581, reçu de fon frère, JOACHIM-FRÉDÉRIC, une partie des biens situés en Franconie, qu'il avoit hérités de fon cousin GEORGES-FRÉDÉRIC, Margrave d'ANSPACH. Ces biens font le Haut-Margraviat de Nuremberg, la Forterefse de Bareith, la Ville de Culmbach & autres places. Il mourut le 30 Mai 1655.

GEORGES-GUILLAUME, Margrave de BRANDEBOURG, un de fes descendants, né le 16 Novembre 1678, Grand-Maitre de l'Artillerie de l'Empire, mort à Bareith, le dernier de fa branche, le 18 Décembre 1726, avoit époufé, le 25 Octobre 1699, *Elisabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de *Saxe-Weiffenfels*, & laiffa :

CHRISTINE-SOPHIE-WILHELMINE, née le 6 Janvier 1701.

BRANCHE

de BRANDEBOURG-CULMBACH.

CHRISTIAN-HENRI, Margrave de BRANDEBOURG-CULMBACH, *Weverlingen*, Général-Major des Armées du Roi de Pruffe, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie à fon fervice, naquit le 19 Juillet 1661. Il hérita, le 18 Décembre 1726, des biens de fon parent GEORGES-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg-Bareith, & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié, le 14 Août 1687, avec *Sophie-Chrétienne de Wolfflein*, née le 24 Octobre 1667, morte au Château de *Freideinbourg* en Danemark, au mois d'Août 1737. Elle étoit fille de *Albert-Frédéric*, Comte du Saint-Empire Romain & de *Wolfflein*, Seigneur d'*Obern-Sultzberg* & de *Pirbaum*, mort le 6 Novembre 1693, & de *Sophie-Louise*, née Comteffe de *Castell-Remlingen*, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage 14 enfans, dont fept font morts en bas âge, & les fept autres font :

1. GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui fuit ;
2. ALBERT-WOLFGANG, Margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Général-Feld-Marchal-de-Camp au fervice de l'Empereur, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant ;
3. DOROTHÉE-CHARLOTTE, née le 4 Mars 1691, morte le 2 Avril 1712, mariée, le 8 Juillet 1711, avec *Charles-Louis*, Comte de *Hohenlohe-Weickersheim* ;
4. SOPHIE-MADELEINE, née le 28 Novembre 1700, morte le 27 Mai 1770. Elle avoit époufé, le 7 Août 1721, *Christian VI*, Roi de *Danemark* & de *Norwège* ;

5. **FRÉDÉRIC-ERNEST**, Margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, Gouverneur & Commandant-Général des Troupes Danoises, dans les Duchés de Holstein & de Schleswick, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de la Province de Jutland, mort le 22 Janvier 1762. Il avoit épousé, le 26 Décembre 1731, *Christine-Sophie*, née le 22 Janvier 1717, fille d'*Ernest-Ferdinand*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel-Bevern* ;
6. **SOPHIE-CAROLINE**, née le 31 Mars 1707, mariée, le 8 Décembre 1723, avec *Georges-Albert*, Prince d'*Ost-Frise*, mort le 12 Juin 1734 ;
7. Et **FRÉDÉRIC-CHRISTIAN**, Margrave de Culmbach, né posthume, le 17 Juillet 1708, Colonel au service de Danemark, & marié, le 27 Avril 1731, avec *Vidoire-Charlotte*, née le 25 Septembre 1715, fille de *Vidor-Amédée-Adolphe*, Prince d'*Anhalt-Schaumbourg*, dont il a eu :

CHRÉTIENNE-SOPHIE-CHARLOTTE, née le 15 Octobre 1733 ;

GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES, Margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19 Juin 1688, s'étant rendu de Rothenbourg à Bareith, sur une invitation qui lui avoit été faite par une députation, y fut proclamé, le 22 Décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il est mort le 17 Mai 1735, à la résidence de Bareith, & avoit épousé, le 17 Avril 1709, *Dorothée*, née le 24 Novembre 1685, fille de *Frédéric-Louis*, Duc de *Holstein-Beck*. De ce mariage sont issus :

1. **SOPHIE-CHRISTINE-LOUISE**, née le 4 Janvier 1710, morte à Bruxelles, le 13 Juin 1739, qui avoit épousé, le 11 Avril 1731, à Francfort, *Alexandre-Ferdinand*, Prince héritaire de *la Tour & Taxis* ;
2. **FRÉDÉRIC-GUILLAUME**, qui suit ;
3. **GUILLAUME-ERNEST**, né le 25 Juillet 1712, mort au mois de Novembre 1733, sur la route d'Italie où il alloit joindre le Régiment Impérial ;
4. **SOPHIE-CHARLOTTE-ALBERTINE**, née le 27 Juillet 1713, morte le 2 Mars 1747, qui avoit épousé, le 1^{er} Avril 1734, *Ernest-Auguste*, Duc de *Saxe-Weimar* ;
5. Et **SOPHIE-WILHELMINE** de BRANDEBOURG-BAREITH, née le 8 Juillet 1714, mariée, le 25 Mai 1734, à *Charles-Edjar*, Prince d'*Ost-Frise*, né le 19 Janvier 1716.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg, né le 10 Mai 1711, Régent de Bareith, mourut le 16 Février 1763. Il avoit épousé, 1^o à Berlin, le 20 Novembre 1731,

Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 3 Juillet 1709, fille de **FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er}**, de BRANDEBOURG, Roi de Prusse ; & 2^o *Sophie-Caroline-Marie*, née le 8 Octobre 1737, fille de *Charles*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*. Il eut du premier lit :

ELISABETH-SOPHIE-FRÉDÉRIC-WILHELMINE de BRANDEBOURG-BAREITH, née le 30 Août 1732, mariée, le 26 Septembre 1748, à *Charles-Eugène*, Duc de *Wurtemberg*.

BRANCHE

de BRANDEBOURG-ONOLTZBACH, puis ANSPACH (moderne).

JOACHIM-ERNEST, second fils du troisième lit de l'Électeur **JEAN-GEORGES** de BRANDEBOURG, a eu pour son partage le Bas-Burgraaviat de Nuremberg, où se trouve le château d'Anspach, lieu où il naquit le 16 Juin 1583. Il fut fait Général d'une armée de Protestans en 1610, & mourut le 25 Février 1625, laissant :

Le Margrave **ALBERT**, né le 8 Septembre 1620, qui mourut le 22 Octobre 1667. Heut :

Le Margrave **JEAN-FRÉDÉRIC**, né le 18 Octobre 1654, qui mourut le 2 Avril 1686, laissant entr'autres enfans :

1. **DOROTHÉE-FRÉDÉRIQUE**, née le 12 Août 1676, morte le 13 Mars 1731, qui épousa, le 30 Août 1699, *Jean-Reinard*, Comte de *Hanau-Lichtenberg* ;
2. **GUILLELMINE-DOROTHÉE-CHARLOTTE**, née le 11 Mars 1683, morte le 1^{er} Décembre 1737, qui avoit épousé, le 2 Septembre 1705, *Georges*, Duc de *Brunswick-Hanovre*, devenu Roi d'Angleterre, sous le nom de **GEORGES 11**.
3. Et **GUILLAUME-FRÉDÉRIC**, qui suit.

Le Margrave **GUILLAUME-FRÉDÉRIC**, né le 7 Janvier 1686, mort le 7 Janvier 1723, laissa :

Le Margrave **CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME**, né le 12 Mai 1712, qui mourut le 3 Août 1757. Il avoit épousé, à Berlin, le 30 Mai 1729, **FRÉDÉRIQUE-LOUISE**, née le 28 Septembre 1714, fille de **FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1^{er}**, de BRANDEBOURG, Roi de Prusse, dont :

1. **N...**, né le 7 Avril 1733 ;
2. Et **CHRISTIAN-FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE**, qui suit.

Le Margrave **CHRISTIAN-FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE**, né le 24 Février 1736, a hérité le 16 Février 1763 de Bareith & Culmbach, après la mort, sans enfans mâles, du Margrave **FRÉDÉRIC-GUILLAUME** de BRANDEBOURG-B-

REITH, son cousin. Il a épousé, le 22 Novembre 1754, FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 24 Juin 1735, fille de François-Josias, Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg.

BRANCHE

de BRANDEBOURG-ANSPACH (ancien).

FRÉDÉRIC VI, second fils d'ALBERT DE BRANDEBOURG, surnommé l'Achille, né le 2 Mai 1460, eut pour son partage les biens situés en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg, Anspach, Culmbach, &c., & mourut le 4 Avril 1536.

Cette branche s'est éteinte dans ALBERT-FRÉDÉRIC, Duc de Prusse, né le 29 Avril 1553, mort en 1618.

Les armes : d'argent, à une aigle éployée de gueules, dont les ailes sont chargées de demi-cercles d'or.

BRANDICOURT : d'or, au lion de sable.

BRANDIS : d'or, à deux branches de laurier de sinople, tournées & ployées en cœur.

BRANDON, famille d'Angleterre dont parle Imhoff dans ses Pairs d'Angleterre. GUILLAUME BRANDON, Chevalier eut entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et THOMAS BRANDON, Chevalier de la Jarretière, mort sans postérité.

GUILLAUME BRANDON, II^e du nom, tué à la bataille de Bosworth le 22 Août 1485, au service de HENRI VII, Roi d'Angleterre, laissa :

CHARLES BRANDON, créé Duc de Suffolk, en 1513, qui mourut le 24 Août 1545. Il épousa, en troisième noces, le 31 Mars 1515, MARIE D'ANGLETERRE, veuve de LOUIS XII, Roi de France, & fille de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, mort le 23 Juin 1547. Voy. Imhoff.

BRANDON, en Normandie : d'azur, à une aigle d'argent, accompagnée de quatre brandons d'or, flambans de gueules.

BRANDORGE, Seigneur du Rocher, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans la Noblesse le 23 Mars 1667.

BRANDT, dans les Pays-Bas. I. GÉRARD DE BRANDT, Seigneur de la Campe, épousa Anne de Vargelot, dont il eut :

II. JEAN DE BRANDT, I^{er} du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c., qui épousa, par contrat passé à St.-Omer, le 25 Juin 1560, Marie de le North, fille de Jean, Seigneur

de Bobrel, & de Marie le Fevre, dont il eut :

1. GODEFROY, qui suit ;
2. Et JEAN, rapporté ci-après.

III. GODEFROY DE BRANDT, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, qui testa à St.-Omer le 10 Septembre 1614, épousa, 1^o par contrat passé à Saint-Omer le 17 Avril 1591, Antoinette du Ploich, fille de Jacques, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c., & de Françoise Tesson ; 2^o par contrat passé à Gravelines le 15 Octobre 1608, Marguerite de la Diennée, fille de Jacques, Seigneur de Baudricourt ; & 3^o par contrat passé à Saint-Omer le 8 Juin 1617, Marie d'Œstrel, fille de Pierre, Seigneur de Frélinghem, Antringués, &c., & d'Antoinette de Gomez. Il n'eut point d'enfans de sa troisième femme, mais du premier lit dont il eut :

1. PHILIPPE, mort Religieux Capucin sous le nom de P. Godefroy ;
2. Et MARIE, Dame de la Campe, du Bardoul, &c., morte sans alliance : elle avoit testé à Saint-Omer le 14 Septembre 1656, & fait un codicile le 18 Février 1658.

Et du second lit :

3. ANNE-MARGUERITE, née & baptisée en l'Eglise Paroissiale de Saint-Denis à Saint-Omer le 11 Juin 1611, fut mariée, par contrat passé en la même Ville le 9 Septembre 1643, avec Charles de Lières (aliàs d'Œstrel), Baron de Berneville, fils de Gilles, Vicomte de Lières, Seigneur d'Isbergue, &c., & de Marie-Catherine de la Framerie, dont :
Gilles-François de Lières ;
4. Et IGNACE, né & baptisé en l'Eglise paroissiale de Saint-Denis à Saint-Omer le 19 Février 1613, mort en bas âge.

III. JEAN DE BRANDT, II^e du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c., second fils de JEAN I^{er}, & de Marie de le North, épousa, par contrat passé à Saint-Omer le 4 Janvier 1591, Jeanne de Ployart. Elle fit donation par acte passé en la Ville d'Aire le 2 Mai 1637, à LOUIS-FRANÇOIS DE BRANDT, son petit-fils, de la Terre de Marconne-lès-Hesdin. Ils eurent :

1. VAAST, né le 20 Mars 1592, mort en bas âge ;
2. CHARLES, né le 25 Novembre 1593, mort jeune ;
3. JEAN-EMMANUEL, né en Janvier 1595 : il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lès-Hesdin, testa en 1635, & mourut sans postérité ;

4. MARIE, née le 29 Décembre 1597, mariée, par contrat passé à Saint-Omer le 11 Octobre 1617, à *Eustache d'Auchel*, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne de Renty*, sa première femme, lors remarqué à *Adrienne de Chambly*;
5. PHILIPPE, né le 23 Décembre 1600, mort en bas âge;
6. Autre CHARLES, né la veille de la Pentecôte 1602, & mort jeune;
7. Un troisième CHARLES, né le 28 Août 1605, Seigneur de Courchelles & de Tilques en partie, qui fut tué Mestre-de-Camp. Il avoit épousé, par contrat du 17 Décembre 1633, *Jeanne* ou *Marie de Cafelain*, dont il eut une fille, nommée

MARIE-JEANNE DE BRANDT, Dame de Courchelles & de Tilques, morte le 25 Mai 1705, qui épousa, par contrat du 5 Octobre 1652, *Edouard de Fléchin*, Seigneur & Marquis de Wamin, Colonel de Cavalerie, mort le 16 Mai 1681, fils de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Bassecourt*;

8. Et PHILIPPE, qui suit.

IV. PHILIPPE DE BRANDT, Ecuyer, Seigneur de Prompsart, Tressenes, &c., né le 4 Février 1608 en la Paroisse de Wattenes, fut Mayor de la Ville d'Aire en Artois, & mourut en 1659. Il avoit épousé, par contrat passé à Sevin le 17 Novembre 1631, *Florence d'Auchel*, sœur consanguine d'*Eustache d'Auchel*, marié, en 1617, à *Marie de Brandt*, sa sœur, & fille de *Louis d'Auchel*, Seigneur & Marquis d'Enquin, & d'*Adrienne de Chambly*, sa seconde femme. De ce mariage font nés :

1. LOUIS-FRANÇOIS, mort en bas âge;
2. JEAN-EMMANUEL, mort en bas âge;
3. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Prompsart, tué au service, Capitaine, par Commission du 6 Février 1666, de 50 hommes d'armes aux ordres du Duc d'Havré;
4. GODEFROY-JOSEPH, Chanoine de St.-Pierre d'Aire;
5. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit;
6. GERVAIS-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Tressenes, &c., marié, par contrat passé à Estruval le 19 Novembre 1681, à *Marie-Isabelle de Salperwick*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Créhen, Fresnoy, Estruval, &c., & d'*Antoinette-Philippe de Bassecourt*;
7. LOUIS-BALTHASAR, Abbé d'Auchy-les-Moines;
8. AUGUSTIN-IGNACE, Religieux de Saint-Waaff d'Arras, & Prévôt du Mefnil;
9. Et JEANNE-ROBERTINE, morte sans alliance.

V. RENÉ-FRANÇOIS DE BRANDT, Ecuyer, Seigneur de Prompsart & Picquenhem, né & baptisé en l'Eglise Paroissiale de St.-Sauveur à Arlebeque, épousa, par contrat passé à Saint-Omer le 10 Mai 1692, *Marguerite-Urfulle le Josne-Contay*, fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Verligny, & de *Jeanne-Thérèse d'Auchel*, dont il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARIE-JEANNE, morte sans alliance;
3. MARIE-URSULE-JOSÈPHE, Religieuse aux Dames de la Conception à Aire;
4. Et ALEXANDRINE-ISBERGUE, mariée, par contrat passé à Aire le 22 Avril 1738, à *Charles-Joseph Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la grande Flamangrie, Mons-en-Bareüil, la Robarderie, &c., fils d'*Antoine-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Taunay, & d'*Hélène-Marie-Marguerite Dragon*. Elle eut entr'autres enfans :

Charles-Antoine-Joseph Hubert, Seigneur de Mons-en-Bareüil, marié avec *N.... Bertout de Hauteclouque*;

François-Louis-Eugène Hubert, Seigneur de Taunay;

Louis-Alexandre Hubert, Seigneur de la grande Flamangrie, Officier au Régiment de Rohan-Prince, retiré à cause de ses blessures;

Et *Angélique-Valentine-Françoise Hubert*, morte sans alliance.

VI. LOUIS-FRANÇOIS DE BRANDT, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c., baptisé en l'Eglise du village d'Isbergue le 28 Août 1693, épousa, par contrat passé à Aire le 10 Août 1723, *Marie-Agnès-Françoise de Tolomey*, fille de *Paul-Gabriel-Marie de Tolomey*, Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie-Agnès de Jonglet-de-Moyenneville*. De ce mariage font nés :

1. LOUIS-FRANÇOIS, mort en bas âge;
2. ALEXANDRE-FRANÇOIS-IGNACE, qui suit;
3. Et MARIE-AGNÈS-ANGÉLIQUE, morte en bas âge.

VII. ALEXANDRE-FRANÇOIS-IGNACE DE BRANDT, Chevalier, né & baptisé dans l'Eglise Paroissiale de St.-Pierre d'Aire, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c., Cornette réformé du Régiment Royal-Cravate, fut créé par le Pape, *Comte Palatin, Patrice Romain, & Chevalier de l'Eperon d'Or*, à cause de l'alliance de son père avec l'illustre Maison de *Tolomey*, originaire d'Italie; & créé par Lettres-Patentes du Roi du mois de

Mars 1758, *Comte de Brandt*; a époufé, par contrat pañé à Arras le 2 Septembre 1752, *Jeanne-Catherine Mathon*, fille de *Guislain-Guillaume Mathon*, Ecuyer, Seigneur de Coiva, & de *Marie-Catherine Fouquier*. De ce mariage font né :

1. JEAN-ALEXANDRE-MARIE, Chevalier, né à Arras le 25 Juin 1753, & baptifé en l'Eglife Paroiffiale de St.-Géry de ladite Ville le même jour;
2. FRANÇOIS-JOSEPH-MARIE-CÉSAR, Chevalier, né à Arras le 5 Août 1754, & baptifé en la même Eglife;
3. CHARLES-IGNACE-MARIE, Chevalier, né à Arras le 30 Juillet 1755, & baptifé en la même Eglife;
4. MARIE-CATHERINE-AGNÈS, née à Arras le 22 Mai 1755, & baptifée en la même Eglife;
5. MARIE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née à Arras le 24 Février 1760, & baptifée en la même Eglife;
6. Et MARIE-CATHERINE-JOSÈPHE, née à Arras le 5 Avril 1763, & baptifée en la même Eglife le 7.

Les armes : *d'azur, à trois flammes d'argent, posées 2 & 1.*

* BRANGE, en Bourgogne, Diocèfe de Châlons, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* en faveur d'ANTOINE BARILLON, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, qui ne laiffa point d'enfans d'*Elifabeth d'Amoncourt*. Il eut pour fuccelfeur fon neveu JEAN-PAUL BARILLON-D'AMONCOURT, Ambaffadeur en Angleterre, & Marquis de *Brange*, auquel *Elifabeth d'Amoncourt*, fa tante, donna fon bien, à la charge que lui & fes defcendans porteroient le nom & les armes d'*Amoncourt*. Voyez BARILLON.

BRANGOLO, en Bretagne : *de gueules, à une fafce de vair.*

* BRANTES dans le Comté Venaiffin, Diocèfe de Siferon, Terre, Seigneurie & *Baronie*, poffédée dans le XII^e fiècle par la Maifon de BAUX. Elle pañla enfuite fuccelfivement dans les Maifons de *Vincens* & de *Cambis*, de la branche des Marquis de *Velleron*.

La Maifon des *Laurents* en fit l'acquifition dans le XVII^e fiècle. Elle fut érigée en *Marquisat* par Bulle du Pape CLÉMENT X, du 2 Novembre ou 13 Juillet 1674, en faveur de GEORGES-DOMINIQUE DES LAURENTS. Voyez LAURENTS (DES).

En 1697, le *Marquisat de Brantes* fut ac-

quis par PIERRE DU BLANC, Collatéral, c'eft-à-dire. Infpecteur des troupes d'Avignon, Gouverneur, Seigneur de la Roque-fur-Perne. Voyez BLANC (DU).

* BRANTOME, Seigneurie qui a donné fon nom à une branche de la Maifon de *Bourdeilles*, connue dès le XI^e fiècle, laquelle branche s'eft éteinte, après avoir produit de grands hommes, & un Maréchal de France fous HENRI IV & LOUIS XIII. Voyez BOURDEILLES.

BRAQUE (DE), Seigneur de Châtillon-la-Guichardièrre, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans la *Noblefle* le 22 Janvier 1669. L'Abbé le Laboureur prétend que ce ne font point des *Lettres de Noblefle* qui furent données à ARNOUL DE BRAQUE, mais des *Lettres pour l'armer Chevalier*. Ce favant fe trompe : ce font véritablement des *Lettres de Noblefle*, comme on le peut voir dans M. d'Hozier, qui les a copiées d'après l'original, & d'après la Roque, dans fon *Traité de la Noblefle*, p. 67, qui rapporte que ledit ARNOUL DE BRAQUE fut *annobli au mois d'Août 1339*, avec permiffion de prendre *enseigne de Chevalier*, par Lettres données au Bois de Vincennes : il étoit Seigneur de Châtillon-fur-Loing. Cet ARNOUL DE BRAQUE, poffeffeur de deux fiefs, l'un à Stain proche Paris, & l'autre à Champigny-fur-Marne, proche Charenton, fut annobli par le Roi PHILIPPE DE VALOIS en 1339, par Lettres rapportées, comme nous venons de le dire, par M. d'Hozier, dans fon *Armorial de France*. Par les fondations qu'il a faites, il paroît qu'il avoit de grands biens. Sa femme fe nommoit *Jacqueline*.

NICOLAS BRAQUE, fon troifième fils, éleva fa famille à un bien plus haut degré d'honneur, que tous fes frères. Il fut Seigneur de Châtillon-fur-Loing, de Saint-Maurice-fur-Labron, de Nogent-fur-Seine, de Croifly & de Croquetaine en Brie, de Choify-aux-Loges dans le Gatinois, & de beaucoup d'autres lieux. Il fut créé *Chevalier*, Maître des Requêtes, Gouverneur des Villes & Châteaux de Moret & de Montargis, Chambellan du Roi CHARLES V, & Ambaffadeur Plénipotentiaire en plusieurs occafions importantes. Il époufa 1^e *Jeanne de Tremblai*; & 2^e *Jeanne le Bouteiller-de-Senlis*. Il n'eut point d'enfans de cette dernière; mais il eut de la première :

1. & 2. BLANCHET & NICOLAS BRAQUE ;
3. Et JEANNE BRAQUE, Dame de Choisy, femme de *Jean de l'Hôpital*. D'elle descendent les Seigneurs de Choisy, de Vitry, du Hallier, & de Sainte-Mêmes. Voyez HOPI-TAL.

PIERRE DE BRAQUE, Seigneur de Blemur, qui vivoit en 1488, & avoit épousé *Louise des Claux*, étoit le trisaïeul de LOUIS DE BRAQUE, Chevalier, Seigneur du Parc, Capitaine dans le Régiment des Vaisseaux, marié à *Antoinette de Line*, dont entr'autres enfans, ANNE-MARGUERITE DE BRAQUE, née le 20 Janvier 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687. Cette Maison s'éteignit au XII^e degré, dans PAUL-EMILE DE BRAQUE, Seigneur de Luat, mort le 6 Octobre 1744, laissant d'*Elisabeth Lorinier* :

ELISABETH DE BRAQUE, née le 31 Mai 1741, mariée, en 1761, à *François-Joseph*, Marquis de *Choiseul-Meuse*.

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de même.*

* BRAQUEMONT. La Terre de *Braquemont*, dont cette Maison tire son origine, est située dans le Bailliage de Caux, proche de la Ville d'Arques. Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui furent avec leur Duc ROBERT à la conquête de Jérusalem l'an 1097, sont nommés *Monfieur* RENAUD DE BRAQUEMONT, *Monfieur* LYONNEL DE BRAQUEMONT son fils, & *Monfieur* BRACQUET DE BRAQUEMONT.

I. RENAUD DE BRAQUEMONT, Chevalier, Capitaine de Lillebonne, servit le Roi aux guerres de Saintonge, Guyenne & Languedoc, es années 1337, 1348 & 1359. Il fut aussi du nombre, avec MATHIEU & GUILLAUME DE BRAQUEMONT, dit *Bracquet*, de ceux auxquels le Roi JEAN pardonna pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre l'an 1360. Il est ensuite compté entre les Seigneurs qui servoient l'Etat l'an 1373, & eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. ROBERT, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chevalier ;
4. LYONNEL, Chevalier, qui témoigna tant d'ardeur l'an 1415 à la défense de Harfleur assiégé par HENRI V, Roi d'Angleterre, qu'il entra dans la Ville, malgré les ennemis, & la secourut,
5. MARGUERITE, Dame de Lamercourt, femme de *Philippe Tirel*, Seigneur de Poix,

fils de *Jean Tirel*, Seigneur de Poix, & de *Marguerite de Châtillon*.

II. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, dit *Bracquet*, I^{er} du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de M. le Duc d'Orléans en 1372, eut procès à l'Echiquier en 1398. Il laissa :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Traverfain*, rapportée ci-après.

III. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, II^e du nom, Chevalier, fut témoin avec *Jacques de Blaru & Guillaume de Laire*, Chevaliers, au testament du Prince Louis, fils du Roi de France, & Duc d'Orléans. Il épousa, en 1403, *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Philippe d'Harcourt*, Seigneur de Boncestable, & de *Jeanne de Tilly*, dont il eut :

1. OLIVIER, qui suit ;
2. RICHARD, Seigneur de Rofey, Chevalier ;
3. Et JEAN, Chevalier.

IV. OLIVIER DE BRAQUEMONT, Chevalier, fut allié avec *Jeanne de Campremy*, dont il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, III^e du nom, Chevalier en 1453, qui fut père de :

VI. FLORENT DE BRAQUEMONT, Chevalier, vivant en 1537.

BRANCHE

des Seigneurs de TRAVERSAIN.

III. RICHARD DE BRAQUEMONT, Chevalier, Seigneur de Traverfain en 1399, second fils de GUILLAUME, I^{er} du nom, dit *Bracquet*, fut père de :

IV. ROBERT DE BRAQUEMONT, Seigneur de Traverfain, qui eut pour fils :

V. RENAUD DE BRAQUEMONT, dit *Bracquet*, Seigneur de Traverfain, lequel ne laissa qu'une fille :

VI. MARIE DE BRAQUEMONT, qui épousa I^o *Jean de Bethencourt*, fils de *Jean*, Seigneur de *Bethencourt*, & d'*Isabelle de Saint-Martin-le-Gaillard* ; & 2^e *Jean Suhart*, Chevalier, Seigneur de Montfreville.

TROISIÈME BRANCHE.

II. ROBERT DE BRAQUEMONT, second fils de RENAUD, Chevalier, fut Conseiller du Roi & son Chambellan, puis Amiral de France l'an 1417 : ce fut lui qui conduisit, par l'ordre du Roi, le Pape BENOIT XII, au Château-Renaud près d'Avignon. Il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. JEAN, dit *Lyonnel*, dont nous parlerons après son frère;

3. Et ALDONCE, qui fut fiancée, en 1404, à *Roger de Breauté*, III^e du nom, dit *l'aîné*, Sire dudit lieu; mais étant mort avant la consommation du mariage, elle épousa *Pierre de Gougeul*, Sire de Rouville.

III. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Seigneur de Sedan, Chevalier, eut :

1. LOUIS, Seigneur de Sedan, mort sans hoirs;
2. Et MARIE, femme, en 1440, d'*Everard de la Marck*, Comte d'Arenberg, auquel elle porta la Terre de Sedan.

III. JEAN DE BRAQUEMONT, dit *Lyonnel*, Chevalier, second fils de ROBERT, Amiral de France, épousa *Jeanne de Houdetot*, de laquelle il eut :

IV. CHARLES DE BRAQUEMONT, dit *Lyonnel*, qui épousa *Anne des Effars*, & eut pour fils & successeur :

V. RICHARD DE BRAQUEMONT, Chevalier, qui fut père de :

1. CHARLES, Seigneur de Bellentot;
2. Et FRANÇOIS.

Le Roi d'Angleterre HENRI V, étant dans son camp devant Melun l'an 1421, dépouilla de leurs biens CHARLES DE BRAQUEMONT, LOUIS DE BRAQUEMONT, Seigneur de Pontranges, & autres, qui tenoient le parti du Duc d'Orléans. Ce LOUIS DE BRAQUEMONT se trouve compris dans l'état des pensions avec GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Chambellan du Duc d'Alençon, & NICOLAS DE BRAQUEMONT, Ecuyer, frère de ROBERT DE BRAQUEMONT, Moine à St.-Denis. Dans les Echiquiers, depuis l'an 1448 jusqu'en l'an 1469, il est parlé d'ALVAR DE BRAQUEMONT, Chevalier; de *Léonore de Tolède*, femme de ROBERT DE BRAQUEMONT, Chevalier; de JEAN DE BRAQUEMONT & de Damoiselle ROBERTE DE BRAQUEMONT, sa femme, héritières de RENAUD DE BRAQUEMONT; de GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Seigneur de la Pontinière, & de RENAUD DE BRAQUEMONT, son fils, Chambellan du Roi.

Il y a encore des familles en Normandie de ce nom DE BRAQUEMONT, dont nous ne pouvons parler faute de mémoires, quoique la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, dise que cette Maison DE BRAQUEMONT soit tombée dans celle d'*Ivry*. Cette grande & ancienne famille n'est pas seulement renommée en Normandie, mais encore en Italie, dans l'une & l'autre Allemagne & en Espa-

gne, où elle s'établit l'an 1386 du tems de JEAN, Roi de Castille. ROBERT & JEAN DE BRAQUEMONT furent au secours de ce Prince contre JEAN, Roi de Portugal.

JEAN DE BRAQUEMONT, qui étoit Sénéchal du Duc d'Orléans, fut marié avec *Agnès de Mendoze*, fille de *Pierre-Gonsales de Mendoze*, & d'*Aldonce d'Avila*, dont il eut pour fille ALDONCE DE BRAQUEMONT, mariée à *Jacques de Valence*, Maréchal de Castille, & de là font venus les Seigneurs de *Pigneranda* en Espagne, dont étoit chef DON GASPARD DE BRAQUEMONT & de Guzman, Comte de Pigneranda, Vice-Roi de Naples & Ambassadeur Plénipotentiaire pour la paix de Munster l'an 1648.

Les armes: de *fable, au chevron d'argent*.

BRAQUETI, en Provence: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigles arrachées de fable, 2 en chef & 1 en pointe; au chef d'azur, chargé d'un lambel de trois pendans d'argent*.

BRAS, branche fortie de la Maison de *Fabri*, en Provence, qui subsiste encore aujourd'hui à la Cadraire, Diocèse de Marseille. Voyez FABRI.

BRAS: *de gueules, au bras d'argent, tenant une épée nue, ornée de fable, de même*.

BRASDEFER, Seigneur de Maineville en Normandie, Généralité de Caen & Élection d'Argentan, famille maintenue dans la Noblesse le 20 Avril 1667, & dont étoit CHARLES BRASDEFER, Médecin, demeurant à Rouen, qui avoit obtenu, suivant Maffeville, des Lettres de Noblesse en 1611.

Les armes: *de gueules, à trois mains dextres d'argent, posées 2 & 1. Aliés trois poings ou gantelets d'argent, mis en bande*.

* BRASSAC, en Quercy, Diocèse de Cahors, Terre, Seigneurie & *Baronnie* qui fut vendue vers 1195 par GUILLAUME, Vicomte DE CALVIGNAC, à Raymond III, Vicomte de Turenne, de la Maison duquel elle a passé dans celle de *Galard*, que son ancienneté fait mettre, à juste titre, parmi les plus illustres de Guyenne. Elle est connue dès le XI^e siècle dans le Condomois, où elle a possédé jusqu'au siècle dernier la Seigneurie & les Tours, près Condom, qu'on appelle encore à présent les *Tours de Galard*, ce qui appuie l'ancienne tradition sur son origine, qu'on rapporte aux

Comtes de Condom, issus de ceux de Gasconne. Voyez GALARD-DE-BRASSAC.

BRASSAC : *d'or, à trois cornets de fa-ble, enroulés de gueules, & posés 2 & 1.*

BRASSAY-JAUSSÉLIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, famille noble, laquelle, suivant un *arbre généalogique*, remonte à **PIERRE DE JAUSSÉLIN**, marié, le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas*. Dans leur contrat de mariage, ils font donation de la moitié de leurs biens à un enfant mâle, ce qui prouve qu'ils étoient d'une *ancienne Noblesse*. Ils eurent de leur mariage :

ISAAC DE JAUSSÉLIN, qui épousa, par contrat du 8 Décembre 1597, *Marthe de Brassy*. De ce mariage naquirent :

1. **JEAN**, qui suit ;
2. **PIERRE**, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & ensuite du Caudere, par partage fait avec son frère aîné ; il se maria avec *Jacquette du Long*, & mourut sans postérité ;
3. **JEANNE**, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Barogue, Aide-de-Camp Général des Armées du Roi ;
4. Et **MARTHE**, mariée à *Marc-Antoine de Barogue*, Ecuyer, Seigneur de Laulbaule.

JEAN DE JAUSSÉLIN, Sieur de Brassy, se maria, par contrat du 26 Mai 1636, avec *Madeleine de la Borde*, dont :

1. **PIERRE**, Capitaine au Régiment Royal, mort au service ;
2. **PAUL**, qui suit ;
3. Et **JEAN-JACQUES**, mort âgé de 19 ans.

PAUL DE BRASSAY-JAUSSÉLIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, Lieutenant des Chevaux-Légers, épousa, 1^o le 27 Novembre 1678, *Marie de la Borderie* ; & 2^o le 6 Février 1690, *Esther de la Roche-Gajan*. Il eut du premier lit :

1. **JEAN-PAUL**, qui suit ;
2. **MARTHE-MADELEINE**, née le 10 Avril 1681, morte veuve de Messire *Daniel de la Coste*, Seigneur de Barry & autres lieux.

Et du second lit :

3. **HENRI**, Sieur de Monrepos, né le 6 Mars 1692, Capitaine au Régiment de Montconseil ;
4. & 5. **JOSEPH & JACQUES**, morts sans postérité ;
6. Et **MARIE**, veuve de *N... de Laumont*, Seigneur de Castille.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSÉLIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, s'est allié, le 26 Septembre 1723, avec *Marie-Anne de Mellet*, dont :

1. **JEAN-PAUL**, qui suit ;

2. **JOSEPH**, mort âgé de 14 ans ;

3. **LOUIS-ELEAZAR**, Lieutenant au Régiment d'Auvergne ; & cinq filles, **MARTHE**, **MADELEINE-MARIE**, **Françoise**, **Marguerite**, & une autre **MARIE**, vivantes en 1753.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSÉLIN, 11^e du nom, né le 23 Avril 1725, s'est marié, le 18 Septembre 1753, à *Marthe-Madeleine de Mellet*, sa cousine, dont :

HENRI DE BRASSAY-JAUSSÉLIN, né le 11 Juillet 1755.

BRAUX, en Champagne. CÔME BRAUX, Seigneur de Florent, Préfident au Bureau des Finances de Champagne, épousa *Hélène Cardoune*, fille de *Bernard*, Baron d'Anglure, qui lui porta en mariage la Baronnie d'Anglure. Il eut :

PIERRE DE BRAUX, Maître des Requêtes, en faveur duquel la *Baronnie d'Anglure* a été érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1657, enregistrées au Parlement de Paris. Il testa le 12 Juillet 1661, & étant mort sans enfans, il eut pour héritière sa sœur

ANGÉLIQUE DE BRAUX, mariée, le 12 Avril 1646, à *Antoine de Savigny-d'Anglure*, créé *Comte d'Esloge* en 1656.

Les armes : *de gueules, au dragon ailé d'or.*

BRAY ou **BRAYE**, Seigneur du Haut-Quefnay, Coullardière, Cernon en Normandie, Généralité de Caen. Cette Maison tire son origine d'un Bailliage du Cotentin. *Orderic Vitalis*, Moine de Saint-Evroult, parle de **BAUDRY DE BRAY**, qui vivoit sous le Roi **GUILLAUME le Conquérant**, & l'accompagna à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. Il eut pour fils :

BAUDRY, Seigneur de **BRAYE**, 11^e du nom, vivant sous le Roi **HENRI 1^{er}** l'an 1118, avec *Enguerrand de Trie*, & d'autres illustres Chevaliers, qui eut de grands différends avec **GODEFROY**, Archevêque de Rouen, es années 1119 & 1122, fit une forte guerre à *Hugues de Neufchâtel* & à plusieurs autres, selon **Guillaume**, Moine de Jumièges : ce qui donneroit à penser que la Maison de **BRAY** ne seroit point originaire du Cotentin, mais du Bailliage de Caux où le pays de *Bray* est encore situé ; mais comme toutes les autres opinions y sont contraires, nous aimons mieux les suivre. Les registres de la Chambre des Comptes de Paris disent que **GUILLAUME DE BRAY**, *Jean d'Annabaut & Robert d'Ouille*, en vertu

des fiefs qu'ils avoient en Normandie ès années 1210 & 1226, servoient le Roi, Duc de la Province. *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY étoit du nombre des Chevaliers qui accompagnèrent *Jean d'Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de mer l'an 1295. Il est marqué dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier de Normandie, comme en celui de 1336, que *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, avoit des différends avec *Roger Baron* & autres, &, en l'an 1356, contre l'Abbé & les Religieux de Saint-Etienne de Caen. Ce GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, étoit Seigneur de Cernon, de Barenton, de Rouilly, de la Chapelle-Angebout, de Vassy & du Pont-Escoulant. Il laissa :

1. GUILLAUME DE BRAY, Seigneur de toutes ces Terres, mort sans enfans ;
2. Et BLANCHE DE BRAY, héritière de son frère, & femme de *Guillaume d'Harcourt*, Seigneur de la Ferté-Imbaut.

Nous voyons dans le *Mémoire* des Chevaliers qui accompagnèrent *Geoffroy d'Harcourt*, Gouverneur de Normandie au voyage qu'il fit sur mer l'an 1308, que GUILLAUME DE BRAY y étoit des premiers. Il est parlé ensuite entre les personnes de qualité de Normandie qui servirent la Couronne de France contre les Anglois l'an 1337, de *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier, de *RENAUD DE BRAY*, Ecuier Normand, ès années 1338, 1339 & 1340, de *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Sire de Cernon, Chevalier-Banneret, de *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier-Bachelier, & autres, qui accompagnèrent *Mathieu de Trie* & *Robert-Bertrand*, Sire de *Briquebec*, Maréchal de France, & les mêmes servoient encore ès années 1348, 1350, 1351 & 1352, avec JEAN DE BRAY, Ecuier, & autres. A la montre de *Robert de Neubourg*, Seigneur de Livarot, Capitaine de *Fouques* l'an 1347, étoit GUYOT DE BRAY ; & en la même année *Monseigneur* ROBERT DE BRAY, Chevalier, & quatre Ecuers furent reçus à Chartres, avec leur Compagnie. JEAN DE BRAY est aussi compris en une montre ès années 1373 & 1374, & *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, fut à la journée & au siège de Coignac en 1375. *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Bachelier, est nommé dans le *Compte de Barthélemy du Dracq*, & *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY fut reçu à Orléans avec sa Compagnie l'an 1383.

La Seigneurie de *Cernon* entra dans cette famille par l'héritière de ce nom, mariée au Seigneur DE BRAY, qui avoit pour prédécesseur *Olivier de Cernon*, Seigneur de la Lande & du Gripon, lequel fut confisqué par le Roi d'Angleterre, qui fit don de la Terre du Gripon à *Raoul Tesson*, Chevalier, qui depuis devint ennemi du Monarque Anglois ; & les Terres de la Lande & du Gripon furent données à *Robert de Marbury*, Chevalier ; ce qui causa un procès à l'Echiquier de l'an 1448. *Guillaume de Cernon*, fils d'*Olivier*, se fait de la Terre du Gripon après la réduction de la Ville d'Avranches, comme ancien propriétaire d'icelle.

Il y a une preuve de Noblesse de ceux de ce nom, qui contient que JEAN DE BRAY, vivant l'an 1442, eut :

1. FOUQUES, qui suit ;
2. JEAN DE BRAY, Chevalier ;
3. Et *RENAUD DE BRAY*, Chevalier, qui laissa :

JEAN DE BRAY, Chevalier, qui épousa *Granelle du Four*, fille de *Gabriel du Four*, & de *Jeanne de Mondrainviller*. Ils vivoient l'an 1492, & eurent pour fille & héritière *MAGLONE DE BRAY*, qui vivoit l'an 1519.

FOUQUES DE BRAY laissa :

JACQUES qui suit ;

Et JEAN DE BRAY, qui comparut en brigandine, à la montre des Nobles, faite à la Hogue l'an 1512 ;

JACQUES DE BRAY fit sa preuve de noblesse l'an 1481. Il épousa *Jeanne d'Auxais*.

Dans le *Compte de Barthélemy du Dracq*, Trésorier des Guerres ès années 1337 & 1349, est aussi nommé *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier. N... DE BRAY, fille du Seigneur de *Cernon*, étoit femme, en 1295, de *Robert*, Seigneur d'O. On trouve encore une *BLANCHE DE BRAY*, fille de *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, mariée, en 1381, à *Guillaume d'Harcourt*, Chevalier-Banneret ; & l'*Histoire de Rouen* parle d'un Sieur DE BRAY-D'ARCY, qui étoit au siège de Maerfricht en 1673. C'est ce que nous savons de cette ancienne Noblesse, dont les armes étoient : d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'or.

BRAY (DE), Seigneur de Fleffelle : d'azur, à deux flèches posées en sautoir, les pointes en haut, & accolées de deux demi-vols, le tout d'argent.

BRAYER, Seigneur de la Mothe : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, & accolée de deux croifans d'argent.*

BRAZARD, famille noble & ancienne dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, qui porte : *d'azur, au chef coufu, endenté de gueules.*

BRÉAL, en Bretagne : *d'argent, à trois colombes de sable, becquées & membrées de gueules, posées 2 & 1.*

BRÉANT, Seigneur de Longchamp & de Bertouville, en Normandie, Généralité de Rouen. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrières-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Gisors, MICHEL BRÉANT préfénta *Henri Gifencourt*, armé de brigandine & vouge, pour se un vouger.

BREARD, Seigneur de la Motte, des Isles, du Manoir, Platière, & Longuemarre, en Normandie, Généralités de Rouen & de Caen, famille maintenue dans la Noblesse le 27 Février 1669, dont les armes font : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au besant d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à une moucheture de sable.*

§ BREARD (DE), famille noble de Race, du Cotentin en Basse-Normandie. Les anciens titres de cette Maison font à la Bibliothèque du Roi, à la Tour de Londres, à la Chambre des Comptes de Rouen, & aux Chartriers de Neuville, de la Luthumière, de Courtomer, &c. Ceux qui lui reflent la font remonter par filiation fuivie à

I. NOEL DE BREARD, Sire de Neuville, qui époufa la sœur du Maréchal *Arnould d'Andrehen*, si célèbre dans l'histoire de Charles I^{er}, premier Dauphin, Duc de Normandie, & de Jean son père. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME DE BREARD, Commandeur de Malte, en 1360.

II. JEAN DE BREARD, Sire de Neuville, filcul du Maréchal d'Andrehen, son compagnon d'armes & son héritier, fut fait Maréchal de France après la bataille de Poitiers. Il eut de fa femme, dont le nom n'est pas connu :

III. JACQUES DE BREARD, qui prit, comme son père, le parti de Charles VII contre Henri VI, Roi d'Angleterre, dont ce dernier confifqua les terres, en devenant maître de la

Normandie, qu'il donna en fuite à Philippe-Guillaume, Ecuyer, natif d'Angleterre, par Lettres-Patentes du 16 Mars 1424. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, mort fans postérité ;
3. Et BENOÏT DE BREARD, qui époufa *Germaine Mallet*, remariée à *Michel Morice*, fille unique, & héritière de *Jean Mallet*, Ecuyer, Baron de la Luthumière, Seigneur & Patron de Saint-Germain de Varreville, &c., dont un fils, nommé BENOÏT, comme lui, qui partagea, le 27 Mai 1462, les biens de fa mère avec *Cariot Morice*, son frère du fécond lit. Le Sieur de Gourmond-Laval représente aujourd'hui *Cariot Morice*, & jout encore, à son droit, du patronage de Saint-Germain de Varreville, qu'il eut comme cadet. Une héritière de la branche de BENOÏT DE BREARD, a porté la Baronnie de la Luthumière dans une autre Maison, où elle n'est plus.

IV. JEAN DE BREARD, II^o du nom, Sire ou Seigneur de Neuville, n'est actuellement connu que par l'acte de la fondation dont on va parler, & par un acte de renfèignement du 7 Juillet 1681. Il eut de fa femme, dont le nom est ignoré :

V. GUILLAUME DE BREARD, Seigneur de Neuville, qui fit bâtir le clocher de Foucarville, en 1478, & y acquit, par cette fondation, le droit de fépulture gratuite pour toute fa postérité, & celui de banc dans la chapelle de defous ce même clocher, où fubfifte toujours le caveau qui fert de tombeau à toute cette famille. GUILLAUME est dit dans l'acte, fils de JEAN, Seigneur de Neuville ; & ce même acte porte que fa femme, dont il ne dit point le nom, plusieurs de fes enfans, PIERRE, son oncle, & JEAN, son père, avoient été enterrés dans l'Eglife de cette Paroisse. Il acquit les Fief & Seigneurie de Galcoïn à Sainte-Mère-Eglife. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et OLIVIER DE BREARD, tige du premier rameau, rapporté ci-après.

VI. JEAN DE BREARD, III^o du nom, Seigneur de Neuville, reçut & rendit plusieurs aveux en 1501, & années fuivantes, où il est qualifié Seigneur de Neuville, &c., & dit fils aîné de GUILLAUME, Seigneur de Neuville & de Galcoïn. Une héritière de cette branche porta la Terre de Neuville dans la Maison de *Fontaine-Cardonville*, d'où ellea paiffé dans celle

de *Fontenay*, & de cette dernière dans celle de *Bricqueville*.

Premier Rameau.

VI. OLIVIER DE BREARD, second fils de GUILLAUME, eut la Seigneurie de *Gafoin*, & des Terres en roture à *Foucarville*. Le Procureur-Général du Parlement de Normandie fit faïfir cette Seigneurie pour les droits de franc-fief. Il fut fait une information par un Commissaire du Grand-Conseil, nommé du Bourg: il justifia en outre de sa noblesse par titres. Sur cette information & sa généalogie, il fut jugé exempt des droits de franc-fief, comme noble de père & de mère, né & procréé de noble Race & lignée, lui & ses prédécesseurs, de toute ancienneté. Ce jugement est du 23 Juillet 1521. Il eut de son mariage:

1. PIERRE, qui suit;
2. JACQUES, auteur du second rameau, rapporté plus loin;
3. GUILLAUME, qui eut:

Jacques, Sieur de la *Chefnée*, qui époua *Catherine Barbon*, & en eut:

Georges, mort Prêtre, qui fit beaucoup de fondations à *Foucarville*; Et *Jeanne*, dont on ne connoît point de postérité;

4. ALBIN, chef du troisième rameau, qui viedra en son rang;
5. Et MARGUERITE DE BREARD, qui fut mariée à *Jean Hue*, Ecuyer, dont descend le Marquis de *Miromesnil*, Garde-des-Sceaux de France.

VII. PIERRE DE BREARD, Seigneur de *Gafoin*, dont l'Alliance n'est point encore connue, eut pour fils:

VIII. OLIVIER DE BREARD, II^e du nom, qui éprouva la même contestation que son aïcul, sur sa noblesse, en 1573. Il en justifia par titres devant des Commissaires députés par le Roi, & obtint, en 1576, Arrêt confirmatif du Jugement de 1521, rapporté ci-dessus. Il eut pour enfans:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JEANNE DE BREARD, qui fut mariée, en 1609, à *Jacques Audrey*, Ecuyer, Sieur de *Sillery*, dont le *Chevalier de Fontenay*, mort sans alliance, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur d'Artillerie, l'Abbé de *Fontenay*, & le Comte de *Fontenay*, morts sans postérité; M^r. *Davy*, *Duprael*, de *Brucau*, &c., existans.

IX. GUILLAUME DE BREARD, Seigneur de

Gafoin, époua, le 12 Janvier 1602, *Marie de Gondren*, fille de *Noël*, Seigneur d'*Aurérille*, &c., & nièce du Grand-Maitre de *Malte* de ce nom.

X. Sulpice DE BREARD, dernier Seigneur de *Gafoin* de ce nom. Une héritière de cette branche a porté cette Seigneurie dans la Maison de *Saint-Simon-Courtomer*, d'où elle a passé dans celle de *Juigné*, par l'alliance du Baron de *Juigné*, frère de l'Archevêque de *Paris* actuel, avec l'héritière de cette Maison.

Second Rameau existant.

VII. JACQUES DE BREARD, second fils d'OLIVIER, I^r du nom, époua *Anne Dauphin*, fille de *Jean Dauphin*, Ecuyer, &c. De ce mariage font sortis:

1. JACQUES, qui suit;
2. Et GEORGES DE BREARD, dont on ne connoît point de postérité.

VIII. JACQUES DE BREARD, II^e du nom, commanda l'arrière-ban au siège d'*Avranches*, en l'absence de M^m. de *Montpensier* & de *Saint-Simon*, en 1590. Il époua, en 1615, *Jeanne Hurel*, fille de *Jean Hurel*, Ecuyer, de laquelle il eut:

1. CHARLES, qui suit;
2. Et MARIE DE BREARD, morte sans postérité.

IX. CHARLES DE BREARD, époua, 1^e *Jacqueline de Petitped*; & 2^e *Catherine Darot de Vaugoubert*. Il eut du premier lit:

1. JACQUES, qui suit;
2. CATHERINE, mariée à *Thomas de Gourmond*, Ecuyer, Sieur de *Laval*, dont descendent l'Abbé de *Gourmond*, Abbé de *Chors*, & le Sieur de *Gourmond-de-Saint-Clair*, son neveu, existans.

Du second lit:

3. Et MARIE DE BREARD, qui époua *François Avice*, Ecuyer, Sieur de *Petiville*, dont on ne connoît point encore la postérité.

X. JACQUES DE BREARD, III^e du nom, qui époua *Anne Berot*, fille de *Jean Berot*, Ecuyer, dont entr'autres enfans:

JACQUES-BERNARDIN, qui suit;
Et JACQUES DE BRÉARD, auteur de la branche établie à *Aunis*, qui viedra en son rang.

XI. JACQUES-BERNARDIN DE BREARD, époua, en 1708, *Marie-Charlotte Gauthier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de *Launey*, de la famille du *Maréchal Gauthier*, existant en 1069, sœur de deux frères morts Prêtres, *Chanoines*, &c., & de quatre sœurs mariées dans les Maisons de l'*Empereur*, de *Mesnilade-*

lée, d'Auffais & d'Herfant des Touches. Il a laissé de ce mariage :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JACQUES-FRANÇOIS DE BREARD, qui a laissé un fils & deux filles :

Et trois filles, mortes sans postérité.

XII. PIERRE DE BREARD époufa, en 1742, *Louife-Sufanne Clément*, dont il a laissé pour enfans :

1. PIERRE-ANTOINE-SULPICE. Prêtre, Pensionnaire du Roi, &c., produifant ;
2. JEAN-THOMAS-BERNARDIN, qui a fervi 14 ans, tant dans la Gardarmie que dans le Régiment de Rouergue, où il a fait toute la guerre de Corfe, & n'est point encore marié ;
3. CATHERINE, Religieufe à Carentan ;
4. ET MARIE DE BREARD, encore fans alliance.

Troisième & dernier rameau.

VII. ALBIN DE BREARD, quatrième fils d'OLIVIER, époufa *Jacqueline Leroux*, fille de *Jean Leroux*, Ecuyer, Seigneur de Foucarville, & en eut :

VIII. MICHEL DE BREARD, qui laiffa de fa femme, dont on ignore le nom :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ET OLIVIER DE BREARD, rapporté après la postérité de fon aîné.

IX. FRANÇOIS DE BREARD, Sieur du Manoir, époufa *Madeleine de Marcadey*, dont :

X. BON-JACQUES DE BREARD, qui eut pour enfans :

1. BON-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ET FRANÇOISE-ELISABETH DE BREARD, qui fut mariée à *Michel Morice*, Ecuyer, Sieur de Varreville, dont on ignore la postérité.

XI. BON-FRANÇOIS DE BREARD, Sieur du Manoir, époufa *N... d'Ofonville*, de laquelle il eut :

JEANNE-ROBERTE DE BREARD, mariée au Sieur de *Fevardent*, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, dont :

Un garçon, qui avoit époufé *N.... de Mefnildot*, petite-nièce du Maréchal de Tourville, qui a laissé un fils & deux filles en minorité ;

Deux autres garçons, dont l'un est Capitaine d'Artillerie, & l'autre Lieutenant de Vaisseau ;

Et deux filles, fans alliance.

IX. OLIVIER DE BREARD, fecond fils de MICHEL DE BREARD, marié à *Marguerite Julien*, en eut :

X. JACQUES-JULIEN DE BREARD, Sieur de Longuemare, qui laiffa de fon mariage N....

DE BREARD, mariée au Sieur d'*Hoflingues*, dont postérité.

Généalogie dressée fur titres originaux, communiqués par M. l'Abbé DE BREARD.

AUTRE BRANCHE

de cette Maison établie en Anis.

XI. JACQUES DE BREARD, fils de JACQUES, III^e du nom, & d'*Anne Berot*, époufa *Anne Marcellin*, d'une Maison du Blaisois, de ce nom. Il eut entr'autres enfans :

1. JACQUES-MICHEL. Seigneur des *Ports de Saint-Mandé*, en Poitou, où il forme une branche, qui a pris des alliances dans les Maisons de *Beupoil de Saint-Aulaire*, d'*Algret*, d'*Aulede*, de *Bouffard*, &c., &c. ;
2. ET NICOLAS-MARCELLIN DE BREARD, qui fuit.

XII. NICOLAS-MARCELLIN DE BREARD, étant au service du Roi dans les Ports, époufa, 1^o en Décembre 1738, *Jeanne-Elisabeth Boutiron*, fille de *Jean Boutiron*, Ecuyer, & de *Marie de Pichard* ; & 2^o en 1763, *Marie de Mathar de Gourville*. Du premier lit font issus entr'autres enfans :

1. JEAN-NICOLAS, qui fuit ;
2. MARIE-MARCELLIN, dit le *Chevalier de Beauregard*, dans les Ordres sacrés, après avoir servi fuccessement dans les Canoniers des Colonies, Régiment de Rouergue, Infanterie, & dans la Légion Corfe ;
3. MARIE-FRANÇOISE DE BREARD, mariée au Château des Portes avec *Antoine de Gourgoux de Verdon*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & commandant les Maréchauffées dans la Province de Périgord.

Et du fecond lit font aussi nés entr'autres enfans :

4. RENÉ DE BREARD, dit le *Chevalier de Gourville*, né en 1754, Officier des Canoniers ; Deux frères cadets, Officiers dans la Légion de Neuron ;
- Deux autres, Officiers auxiliaires de la Marine ;
Et une fille, non mariée.

XIII. JEAN-NICOLAS DE BREARD, Baron libre du Saint-Empire Romain, & Seigneur d'*Attigneville*, en Lorraine, par fon mariage, en 1767, avec *Marie-Françoise de Viard* (1)

(1) Petite-Nièce de *Pierre-Joseph de Viard*, Baron libre du Saint-Empire Romain, Comte de Couzance en Barrois, & fait Maréchal au service de l'Empire, commandant le Corps de réserve fous le Prince Eugène, au fiége de Belgrade.

d'Attigneville, retiré dans cette Province depuis 1776, du service de la Marine, avec une pension de Sa Majesté. Il ne reste de ce mariage que MARIE-NICOLE-JOSÉPHINE DE BREARD, née libre Baronne de l'Empire, à Paris le 6 Juillet 1768.

Les armes: d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.

(Extrait généalogique dressé sur titres originaux communiqués.)

* BRÉAU, dans la Brie-Françoise, Diocèse de Sens, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *François de Verthamon*, Maître des Requêtes, par Lettres du mois de Décembre 1642, registrées au Parlement le 23, & à la Chambre des Comptes le 26 Mai 1644. Voyez *VERTHAMON*.

BRÉAUHERBERT: d'azur, au sautoir d'or, accompagné de quatre étoiles de même.

BREAUTÉ. Quoique cette ancienne Maison éteinte, d'origine Flamande, ait tiré son nom du Château de *Breauté*, situé près la Ville de Saint-Omer, il y a si long-tems qu'elle étoit établie en Normandie, & qu'elle y possédoit la Terre de Néville dans le Bailliage de Caux près de Saint-Valery, qu'on peut la comprendre parmi les premières Maisons de cette Province.

ROBERT I^{er}, Sire de BREAUTÉ, le premier dont le nom soit connu par des actes authentiques, fut un des principaux Seigneurs qui accompagnèrent GUILLAUME, dit le *Conquérant*, lorsqu'il passa en Angleterre en 1066, pour en faire la conquête. Autour de ses armes étoient ces paroles: *pars est mihi magna triumphi*.

GUILLAUME DE BREAUTÉ, un de ses arrière-petits-fils, surnommé le *Pieux*, donna en 1152, aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Lô de Rouen, sa Terre de Breauté, & entreprit le voyage de la Terre-Sainte.

ADRIEN DE BREAUTÉ, Vice-Amiral de France, fit à ses frais un armement, rendit le commerce de la mer libre, & en chassa les Pirates. Ce service rendu à l'État, & sa charge de Vice-Amiral, étoient représentés par un alcyon dans son nid, avec ces paroles: *Æquora placat*.

Un autre ADRIEN DE BREAUTÉ, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, nommé à celui du St.-Éprit, Capitaine de la Grand-Nef, nommée la *Cartarine*, se jeta, par ordre du Roi, dans

Tomé IV.

Therouanne, que l'Empereur assiégeoit avec 60000 hommes. Le corps de sa devise étoit un aigle traversant des foudres & des tonnerres avec ces paroles: *Nescit discrimina pectus impavidum*.

JEAN DE BREAUTÉ, Gouverneur & Grand-Bailli de Gisors, porta toujours les armes contre les Religioneux, & son zèle pour la Religion étoit représenté par la *quinte-feuille* de Breauté, plante préservative contre la morsure des animaux venimeux, avec ces paroles: *Membris agit atra venena*.

ADRIEN DE BREAUTÉ, Gouverneur de Rouen, Mante, Vernon, Andely, Gisors, Colonel-Général de l'arrière-ban de Normandie, & de 3000 Légionnaires, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes des ordonnances du Roi, Conseiller de Sa Majesté en son Conseil d'Etat, fit la guerre, par ordre du Roi, aux Prétendus Réformés, & arrêta les courses & pillages qu'ils faisoient en Normandie. C'est ce qu'on avoit représenté par une digue, qui arrêtoit un torrent impétueux, avec ces paroles: *Comprimit ille tumentes*.

Nous allons donner la Généalogie de cette Maison, suivant un ancien mémoire qui nous est tombé dans les mains, & qui remonte la filiation suivie à

I. ROGER, I^{er} du nom, Sire de BREAUTÉ, vivant l'an 1230, qui épousa *Alix de Bourbonville*, dont :

II. GUILLAUME, I^{er} du nom, Sire de BREAUTÉ, qui vint s'établir en Normandie en épousant, l'an 1275, *Jeanne*, Dame de *Néville*, en Caux, dont il eut :

III. GUILLAUME, II^e du nom, Sire de Breauté & de Néville en 1327, favori de PHILIPPE le Bel, qui fut choisi par ce Prince, à cause de ses belles qualités du cœur & de l'esprit, pour l'accompagner dans la visite qu'il fit au Pape BENOÎT, qui tenoit son siège à Avignon. Il est représenté par une aurore auprès du soleil avec ces paroles: *It comes*. Il épousa *Catherine de Créquy*, fille de *Jean*, I^{er} du nom, Sire de Créquy & de Canaples, & de *Jeanne de Beauvais*, dont :

1. ROGER, qui suit;

2. Et LUCE DE BREAUTÉ, mariée à *Jean Mafqueret*, Seigneur d'Hermanville.

IV. ROGER, II^e du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville en 1364, est qualifié de *noble & puissant Seigneur* dans un acte passé en 1353, qualité qui ne se donnoit alors qu'aux

C

premières & plus illustres familles du Royaume. Il commanda pour le Roi dans tout le pays de Caux, & épousa *Jeanne de Léon*, fille de *Jean de Léon*, Chevalier, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Varennes*, dont :

1. ROGER, qui fut ;
2. JEAN, appelé plus tard ROGER, rapporté après son frère aîné ;
3. Et JEANNE, mariée à *Colard*, 1^{er} du nom, Sire de *Villequier*, fils de *Robert*, Sire de *Villequier*, & de *Richarde Dumefnil-Varin*.

V. ROGER, III^e du nom, Sire de BREAUTÉ, Gouverneur de Rouen & du Pays de Caux, fut Grand-Chambellan du Roi CHARLES VI, lorsque la Ville de Rouen fut prise par les Anglois, y fut retenu prisonnier jusqu'à la mort, quelques offres que le Roi leur fit pour le ravoir, regardant ce Seigneur comme le plus ferme appui de sa Province, & le plus grand ennemi qu'ils eussent. Il étoit représenté sous la figure d'un lion enchaîné avec ces paroles : *Vinctis me retinet virtus*. Il fut fiancé, en 1404, à *Aldonce de Braquemont*, mais il mourut avant la consommation du mariage, laissant pour héritier son frère,

V. ROGER, IV^e du nom, Sire de BREAUTÉ, dit le *Jeune*, Baron de Néville en 1410, qui épousa *Marguerite d'Estouteville*, fille de *Robert*, VI^e du nom, Sire d'*Estouteville*, & de *Marguerite de Montmorency*, dont :

1. JEAN, Baron de Néville, tué du vivant de son père à la bataille de Patay, en 1429 ;
2. JEAN, qui fut ;
3. JACQUES, Seigneur de Bellefosse ;
4. ROGER, Seigneur de Cronnin ;
5. Et MAKIE, femme de *Jean*, Sire d'*Auvrecher* & de Planes, Maréchal de Normandie.

VI. JEAN, I^{er} du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville en 1461, animé contre les Anglois, qui n'avoient pas voulu rendre son père, leur fit connoître dans toutes les rencontres, qu'il avoit hérité de son courage ; il fut trois fois prisonnier en Angleterre. L'ardeur avec laquelle il combattit contre les ennemis de l'Etat, lorsqu'il eut recouvré sa liberté, étoit représentée par un cheval enfermé avec ces paroles : *Ferocior exhibit*. Il mourut en 1467, laissant de *Jeanne Desmarts*, veuve de *Jean de Bouffey*, Seigneur de Courbepine :

VII. JEAN, II^e du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville, Capitaine & Gouverneur de la ville de Dieppe, qui épousa, en 1483, An-

toinette Maunourry, fille d'*Etienne Maunourry*, dit du *Tremblay*, Seigneur du Mont de la Vigne, & d'*Agnès de Dreux*, dont il eut :

VIII. ADRIEN, I^{er} du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville en 1518, qui fut chef de 500 Légionnaires, & eut ordre du Roi FRANÇOIS, 1^{er} de conduire en Ecosse le Roi JACQUES V, son gendre, & MADELEINE DE FRANCE, Reine d'Ecosse. Il défit la flotte Angloise qui s'opposoit à son passage, prit deux gros vaisseaux, en coula quatre, & mit les autres en fuite. Cette action fut représentée par un torrent qui emportoit une digue, avec ces paroles : *Fit via vi*. Il mourut en 1557, & avoit épousé *Jeanne de la Haye*, Dame de Hotot en Auge, dont le mariage avec *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron, avoit été cassé. Elle étoit fille & héritière de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Hotot, & de *Jeanne ou Joffine de Moüy*. Il laissa :

1. ADRIEN, qui fut ;
2. Et CHARLOTTE, femme de *Louis d'Orbec*, Seigneur de Bibosc.

IX. ADRIEN, II^e du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Néville, Seigneur de Hotot en Auge, Bailli & Gouverneur de Gisors, épousa *Suzanne de Monchy*, fille de *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont, & de *Claude de Longueval*, dont :

1. PIERRE, qui fut ;
2. Et ADRIEN, rapporté après son frère aîné.

X. PIERRE, I^{er} du nom, Sire de BREAUTÉ, né le 24 Avril 1580, donna, dès ses premières années, des preuves éclatantes de son courage. Ayant été au secours de Calais & d'Ardes où, par quantité de belles actions, il se fit distinguer de HENRI IV, & de toute sa Cour, Sa Majesté, pour récompenser le mérite de ce jeune Seigneur, lui donna le Régiment de Normandie. Après la paix conclue, le Roi d'Espagne, qui avoit éprouvé sa valeur dans plusieurs rencontres, surtout pendant le siège d'Amiens, le sollicita de passer en Flandre, & lui fit offrir tels emplois qu'il voudroit dans son Armée. Il répondit qu'il ne serviroit jamais un Prince qui avoit fait la guerre à son Roi. C'est ce qu'on avoit représenté par un chien portant un bâton fleurdelysé, avec ces paroles : *Unus cuncta mihi*. Il fut lâchement assassiné le 5 Février 1600 devant Bréda par l'ordre de Grosbendoncq, Gouverneur de Bois-le-Duc, & laissa de *Charlotte de Harlay* :

XI. ADRIEN, III^e du nom (PIERRE), Sire de BREAUTÉ, né le 8 Janvier 1599, premier Ecuier de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, Chevalier des ordres du Roi. Etant allé au siège de Bréda en Hollande, les soldats qui avoient tué son père, l'attirèrent dans une embuscade, où ils l'égorèrent, en Octobre 1624, dans un lieu qui n'étoit pas fort éloigné de Bréda. On les avoit tous deux représentés par deux colonnes que la foudre avoit abattues, avec ces paroles : *Pari cecidere ruinâ*. Il épousa *Susanne de Monceaux*, fille de *Gaspard de Monceaux*, & de *Jacqueline d'O*. Ils n'eurent pas d'enfants.

X. ADRIEN, IV^e du nom, Sire de BREAUTÉ, Baron de Neville & de Hotot, second fils d'ADRIEN II, & de *Susanne de Monchy*, mourut en 1658. Il avoit épousé, après avoir succédé à son neveu, *Françoise de Roncherolles*, fille de *Pierre de Roncherolles*, Baron de Pont-Saint-Pierre, & de *Charlotte de Moüy*, & laissa :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné ;
3. SUSANNE, mariée à *Charles*, Seigneur de *Longaunay* ;
4. Et N... de Breauté, mariée à N..., Seigneur de *Ricarville*.

XI. PIERRE, II^e du nom, Marquis de BREAUTÉ, né en 1612, Mestre-de-Camp du Régiment de Picardie, fut tué à la prise d'Arras en 1640. Il avoit épousé *Marie de Fiefque*, fille de *François de Fiefque*, Comte de Lavagne, & d'*Anne le Veneur*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON, Sire de Breauté, élevé enfant d'honneur du Roi LOUIS XIV, tué aux lignes d'Arras en 1654, âgé de 18 ans ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et N... de Breauté.

XII. FRANÇOIS, Marquis de BREAUTÉ, mourut en réputation d'une grande vertu le 2 Décembre 1708, laissant :

1. HENRI-FRANÇOIS-EMMANUEL, Sire de BREAUTÉ, Colonel du Régiment de Vivarois, mort le 14 Octobre 1685, âgé de 19 ans ;
2. Et MARIE-FÉLICE DE BREAUTÉ.

XI. ALEXANDRE, Sire de BREAUTÉ, second fils d'ADRIEN, IV^e du nom, & de *Françoise de Roncherolles*, mourut en 1685, laissant :

XII. CHARLES-CLAUDE, Sire de BREAUTÉ, Maître de la Garde-robe de M. le Duc d'Orléans, qui mourut le 21 Juillet 1711, âgé de 46 ans. Il eut pour fils :

XIII. ALEXANDRE-CHARLES, Sire de BREAUTÉ, Marquis de Hotot, Maître de la Garde-robe du Duc d'Orléans, né le 20 Mai 1695, & mort le 1^{er} Juillet 1716, le dernier de son nom. (On trouve la généalogie de cette Maison dans Moréri.)

Les armes : *d'argent, à une quinte-feuille de gueules*.

BREAUTÉ : *d'or, à deux trèfles de sinople, posés l'un au-dessus de l'autre*.

BREBEUF, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Coutances, famille alliée aux *Turgot* & aux *la Luzerne*. JEAN DE BREBEUF, Jésuite, naquit dans le Diocèse de Bayeux, le 24 Mars 1593. Il fut un des premiers Jésuites qui passèrent au Canada, & avoit établi sa mission chez les *Hurons*. Il fut pris par les *Iroquois* en 1649, qui le brûlèrent à petit feu, commençant par lui jeter de l'eau bouillante sur la tête en dérision du baptême. Il étoit oncle de GUILLAUME BREBEUF, Poète François, qui a laissé plusieurs ouvrages, entre autres, une traduction de la *Pharsale de Lucain* en vers. Les armes : *d'argent au Bœuf effaré de sable, pointé d'or*.

BREBISSON (DE), ancienne Noblesse, Election de Vire, en Normandie, qui porte : *de gueules, au lion d'argent*.

BRECEY, Seigneur d'Isigny, en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrières-Bans*, sous l'an 1272, parle de ROBERT DE BRECEY, Chevalier, qui avoit deux parties de Fiefs. Dans les Arrêts rendus par l'Echiquier de Normandie dans le XV^e siècle, est nommé NICOLAS DE BRECEY, Ecuier, & la Demoiselle sa femme.

HENRI DE BRECEY, Marquis d'Isigny, épousa *Marguerite de Beuil*, morte en 1596, fille de *Claude de Beuil*, Seigneur de Courcillon, & de *Catherine de Monteclerc*.

ANNE DE BRECEY-D'ISIGNY épousa vers 1600 *Pierre de la Luzerne*, Chevalier, Seigneur de Brévance, Gouverneur du Mont-Saint-Michel. Le Chevalier DE BRECEY fut tué au combat de Leuse en 1691 ; & la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 2006, parle de MARGUERITE DE BRECEY, fille du Seigneur d'Isigny, mariée, vers 1554, à *Eustache de Thieuville*.

Les armes : *d'or, à la croix de sable, cantonnée de quatre merlettes de gueules.*

BREDA (DE), Seigneur de Troffy, de Guisbert, à Paris & en l'Isle de France, originaire du Brabant Hollandois : *d'argent, à une fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée en chef d'un perroquet de sinople, & en pointe d'un croissant de sable.* Voyez l'Armorial gén. de France, reg. I, part I.

* BREDAN. Les Seigneurs de ce nom font fortis d'ANTOINE DE BOURGOGNE, premier Seigneur de *Bredan*, sixième fils de CHARLES DE BOURGOGNE, premier Seigneur de Falais, de Bredan, &c., dont le petit-fils, ANTOINE DE BOURGOGNE, deuxième Seigneur de Fromont, servit dans les Armées des Pays-Bas sous l'Archiduc ALBERT & PHILIPPE IV, roi d'Espagne, & mourut sans postérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de Bourgogne moderne; aux 2 & 3 de Bourgogne ancien; & sur le tout de Flandre, au filet d'argent, mis en barre, brochant sur le tout.*

BREDASNE, en Bretagne : *gironné d'argent & de gueules, de dix pièces.*

* BREDERODE, château dans la Hollande, près de Harlem, qui a donné son nom à une branche des Comtes de HOLLANDE, qui étoit la première Maison du Pays lors de la révolution des Pays-Bas; elle possédoit en 1566 & 1567 la Seigneurie de Vienne, & tiroit son origine de SIGEFROY DE HOLLANDE, fils d'ARNOULT, Comte de HOLLANDE.

HENRI DE BREDERODE fut un des chefs des Confédérés Protestans des Pays-Bas; LANCELOT DE BREDERODE, qui fut aussi un des principaux chefs des mêmes Confédérés, eut la tête tranchée après la prise de Harlem en 1576. PIERRE-CORNEILLE DE BREDERODE, célèbre Jurisconsulte, vivoit en 1580 & 1590. Cette Maison s'est éteinte en 1679, dans la personne de WOLFART, dernier Baron de BREDERODE. Voyez Stradat, Grotius, & M. de Thou.

Les armes : *d'or, au lion de gueules; ou, suivant M. Petau, en son Armorial de Hollande, au lambel d'azur de trois pendans.*

BRÉE : *burelé d'argent & d'azur de huit pièces, au lion de gueules, brochant sur le tout.*

BRÉE-DE-FOUILLEUX : *fascé d'argent & d'azur de six pièces.*

BREFFEILLAC, en Bretagne : *d'argent, au lion de gueules, couronné, armé & lampassé d'or.*

* BREGANSON, petite isle déserte, au golfe d'Hières, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1574, enregistrées au Parlement d'Aix le 30 Octobre 1576, en faveur d'ANTOINE ESCALINDES - AIMAT, Baron de LA GARDE, Général des Galères, appelé *le Capitaine Paulin*, mort le 30 Mai 1578, âgé de plus de 80 ans. MACHION GASQUI, Capitaine des Galères, fut établi Capitaine dans la Forteresse de *Breganfon*, qu'il avoit fait construire à ses dépens. Ses fils, JOSEPH & HONORÉ GASQUI, furent successivement Gouverneurs de Breganfon. Ce dernier acquit en 1606 le domaine de cette isle, que CLAUDE & JEAN GASQUI, ses fils, ont gardé jusqu'en 1670, que *Louis de Cornis*, Seigneur de Beaucueil, l'acquit & la laissa à son fils, PIERRE DE CORNIS, qui la vendit vers 1683 à *Joseph-Paul de Richard*, Conseiller au Parlement d'Aix.

BRÉGET. N... DE BRÉGET, laissa pour enfans :

PHILIPPE, qui suit;

Et SOPHIE DE BRÉGET, mariée au Marquis de *Hotman*.

PHILIPPE DE BRÉGET, Baron de l'Empire, né le 24 Août 1695, Chevalier, Commandeur & Prevôt-Maître des cérémonies des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Conseiller & Doyen du Grand-Conseil, épousa, en 1729, *Françoise-Suzanne Cassini*, dont :

PHILIPPE-JOSEPH, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman;

Et N... DE BRÉGET, mariée au Marquis de *Castelnaud du Vaucel*.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois roses du champ, & accompagnée de trois mains dextres appaumées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRÉHAN, Maison reconnue pour une des plus anciennes & des mieux alliées de la Province de Bretagne, *vraie race d'ancienne Noblesse de Chevalerie*, qui dans les XI^e & XII^e siècles, tenoit rang parmi les anciens Barons du Pays, avant la réduction faite en 1451. Elle tient son nom de la Terre & Seigneurie de *Bréhan-Loudeac*, laquelle est tombée dans la Maison de *Rohan*, qui la pos-

sède maintenant. Suivant un vieux Cartulaire de l'Abbaye de Marmoutier, vers 1080, BRÉHAN le Vieux fait une donation au Prieuré de St.-Martin, de certains Fiefs à lui appartenant. Il est qualifié dans cet acte de BRIENTENSIVM *summus Dominus & eorum primogenitus*. Suivant le même acte il avoit épousé la sœur de *Guildivinus*, fils de *Gilon*. GUILLAUME DE BRÉHAN, son fils, soucrit à cette donation avec GAULTIER DE BRÉHAN, son frère. Il est encore mentionné dans un autre titre de Marmoutier de l'an 1100, au sujet des Fiefs donnés à l'Evêque de Saint-Brieuc, & autres biens & dîmes donnés à Saint-Melene, dans la Paroisse de *Bréhan*, par ses ancêtres, & depuis par CONON DE BRÉHAN, surnommé de *Moncontour*, son aîné.

ARNAUD DE BRÉHAN signe comme témoin à un titre du Mont-Saint-Michel, contenant la donation faite aux Religieux de cette Abbaye, de certaines dîmes par GUILLAUME - IRFOY DE BRÉHAN, fils d'HERVEY DE BRÉHAN, avant que d'aller à Jérusalem.

NORMAN DE BRÉHAN se dit fils d'ARNAUD, & signe comme témoin à la fondation du Prieuré de Lamballe, faite par GEOFFROY, Duc de BRETAGNE, en date du 24 Juillet 1121.

GUILLAUME DE BRÉHAN, fils de NORMAN, est présent avec d'autres Seigneurs à la fondation du Prieuré de Jugon, faite par OLIVIER DE DINAN, Duc de Bretagne, vers 1149.

MORSAN DE BRÉHAN, qualifié *Miles*, se fait Moine vers 1160, & conjointement avec ses frères, fait don de l'Eglise de *Bréhan* à l'Abbaye de St.-Melene. Il fut Abbé de St.-Aubain-des-Bois, & l'on voit dans cette Abbaye une Bulle du Pape de 1163, à lui-même adressée, en cette qualité.

ALAIN DE BRÉHAN fait don en 1184 de certaines dîmes à Saint-Magloire de Lehon. Cet acte est scellé du sceau même d'ALAIN. Il eut ETIENNE, qui suit, RAOUL, GEOFFROY & OLIVIER DE BRÉHAN.

ETIENNE DE BRÉHAN, Chevalier, vivoit en 1230. Il mourut à la croisade de 1272.

RAOUL DE BRÉHAN, qualifié *Miles*, se croisa avec JEAN, Duc de BRETAGNE, & à son retour donna à l'Abbaye de Bocquetin une dime, un pré, & quelques Fiefs. Cet acte est de 1275, & apprend que RAOUL DE BRÉHAN avoit pour femme *Sibylle d'Herefort*. OLIVIER DE BRÉHAN, son frère, ratifia cette donation.

GEOFFROY, dit ALAIN DE BRÉHAN, Cheva-

lier, fut un des témoins de l'accordement fait entre *Alain*, Vicomte de *Rohan*, & *Hervé de Lehon*, Chevaliers; la transaction est de 1288. Il paroît par un vieux fragment de l'Obituaire de l'Eglise de *Bréhan*, qu'ETIENNE DE BRÉHAN avoit épousé *Alipse de Rohan*, dont il eut :

JEAN, Sire DE BRÉHAN, Chevalier, qui vivoit en 1250. Il se croisa avec JEAN I^{er}, dit *le Roux*, Duc de Bretagne. Il épousa *Sibylle de Biaufort*, fille de Monsieur *Alain de Biaufort*. Il partagea ses enfans du premier lit, favoir :

GUILLAUME & PIERRE, qui suivent;
Et JEAN DE BRÉHAN.

GUILLAUME, Seigneur de BRÉHAN, surnommé de *Moncontour*, aîné du premier lit, suivant le partage de 1309, reçut ses frères *Juveigneurs*, JEAN & PIERRE DE BRÉHAN, en *homme bouche baïfée & mains jointes, comme Gentils*. On voit par ce même acte que JEAN, son père, avoit tout ferme droit dans la Bretagne; excepté ce que l'Eglise tenoit de la libéralité de ses ancêtres. Il fut Commandant d'une Compagnie de 120 lances, & mourut à la guerre en 1360. Il avoit épousé *Sibylle de Tournemine*, fille de *Pierre*, Sire de la *Hunaudaye*, dont il eut :

1. GEOFFROY I^{er}, l'aîné, connu par l'hommage de ses *Juveigneurs*;
2. PIERRE, qui suit;
3. GUILLAUME, Chevalier fameux du tems du Connétable du Guesclin;
4. Et BERTRAND, qui rend hommage à son aîné en 1324.

PIERRE DE BRÉHAN, Damoisél, fils puîné de GUILLAUME, servit dans les guerres de CHARLES DE BLOIS, & de JEAN DE MONTFORT en 1356. Dans une procédure de 1392, il est qualifié *Petrus de Bréhan, Domicellus nobilis & ex nobili prosapia etiam Baronum extitit procreatus*. Il eut d'*Aliette le Voyer* plusieurs enfans, entr'autres :

GEOFFROY DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Belle-Ilue, *Mont-Bréhan*, employé *homme d'armes* aux montres de 1370 & 1371, &c., employé dans la réformation de la véritable Noblesse de 1423, qui mourut en 1435. Il avoit épousé 1^o *Thomine de Dinan*, morte sans hoirs; & 2^o *Thomine-Annot de Pen-thièvre*, dont il eut entr'autres enfans :

1. GABRIEL, qui suit;

2. GUILLAUME, Chevalier, Capitaine d'hommes d'armes;
3. Et JULIEN, qui commanda la Compagnie d'ordonnance de FRANÇOIS, Duc de Bretagne, & servit dans la guerre du bien public.

GABRIEL DE BRÉHAN, Seigneur de Belle-Isue, Beaulieu & de la Ville de Corbin, mourut en 1452. Il avoit épousé *Thomine de la Lande*, unique héritière d'*Olivier de la Lande*, dont il eut:

1. EON OU EONNET, qui suit;
2. Et THIBAUT, homme d'armes des Ordonnances du Roi de France, qui fut partagé à Viage en 1482. Il eut:

RENÉ DE BRÉHAN, qui épousa *Jeanne du Cambout*, fille d'*Alain*, Seigneur du *Cambout*.

EON OU EONNET DE BRÉHAN, Damoiselle, Seigneur de Belle-Isue, de Beaulieu, de la Ville de Corbin, du Clos, &c., eut de *Marguerite de Bois-Boëssel* neuf enfans, entr'autres:

1. GABRIEL, l'aîné, qui fut Seigneur de Belle-Isue, &c., il étoit homme d'armes des Ordonnances, & commanda la seconde Garde. Il épousa *Marie Bérard*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Kermartin, & de *Marie de Rohan*;
2. ROLAND, dont l'alliance est ignorée;
3. Et JEAN, qui suit.

JEAN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Belle-Isue, &c., surnommé *le Capitaine Bonnet*, fut compagnon du Chevalier Bayard, & se distingua dans les guerres. Il avoit été partagé à Viage en 1499, fut dangereusement blessé à la bataille de Ravenne, & mourut vers 1520. Il avoit épousé, 1^o *Olivette Guibé*, nièce du Cardinal de ce nom; & 2^o *Françoise de Kergu*, dont il eut:

1. MATHURIN, qui suit;
2. JACQUES, qui fut partagé à Viage en 1533;
3. JEAN, tué aux guerres d'Italie;
4. CLAUDE, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes, blessé à Brignoles, mort de ses blessures en 1547;

Et trois filles, l'une desquelles, nommée ALIX DE BRÉHAN, épousa *Tristan de Rohan*, Seigneur de Polduc.

MATHURIN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Belle-Isue, Galinée, des Cognets, &c., né le 10 Août 1506, a servi toute sa vie dans les guerres de Piémont & d'Italie; il fut Capitaine de 300 hommes, puis de 500, & mourut à Galinée au mois d'Octobre 1538, des blessures qu'il avoit reçues dans une rencontre en Piémont. Il fut enterré à Saint-Pol-

tan, où l'on voit sa tombe, sur laquelle est l'écu de BRÉHAN. Il avoit épousé *Gilette des Cognets*, héritière de sa Maison, fille unique de *Guyon*, Seigneur des *Cognets* & de Galinée, de laquelle il eut entr'autres enfans:

JEAN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur des Cognets, de Galinée, de Belle-Isue, de Beaulieu, de la Rivière, &c., né le 8 Août 1533, qui épousa, en 1572, *Jeanne du Pleffis*, héritière de sa Maison, morte le 26 Juillet 1620, fille de *Pierre*, Seigneur du *Pleffis*, & de la Morinie. Il laissa:

LOUIS DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Isue, des Cognets, de Beaulieu, la Forais, &c., né le 13 Avril 1574, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, par Brevet de 1601, Maréchal-de-Camp, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, qui épousa, le 30 Décembre 1599, *Catherine Huby-de-la-Huberdie*, héritière de sa Maison, fille de *Jean*, Seigneur de Kerloquer, Conseiller d'Etat de la Reine Régente, dont il eut:

JEAN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Isue, &c., Châtelain du Pleffis, Baron de Mauron, Doyen du Parlement de Bretagne, Conseiller d'Etat, qui épousa, en 1630, *Françoise le Fair*, héritière & fille unique de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Rouffel. Il en eut:

1. MAURILLE, qui suit;
2. CLAUDE, qui fut Page du Roi, puis Officier aux Gardes. Il épousa *Françoise Bouan*, dont:

CLAUDE-AGATIF-HYACINTHE DE BRÉHAN, Doyen du Grand-Conseil;

3. Et JEAN-GILLES, qui fut aussi Page du Roi, ensuite Officier aux Gardes. Il fut tué au siège de Lille, en 1667.

MAURILLE DE BRÉHAN, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Seigneur de Galinée, &c., Châtelain du Pleffis, Vicomte de Mauron, épousa, en 1654, *Louise de Quelen*, héritière de sa Maison, fille de *Gilles*, Seigneur de Saint-Bihy-le-Pelen, &c., & de *Renée du Halgoët*, dont:

1. LOUIS, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, mort sans enfans, de *Sainte du Gouray*, héritière & Marquise de la Coste, Comtesse de Guebriant, Baronne de Sazé, Dame de *Bréhan*, fille de *Jean du Gouray*, Marquis de la Coste, Lieutenant de Roi dans la Basse-Bretagne, & de *Madeleine de Rosmadec*;

2. JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC, qui suit ;
3. Et JEANNE, mariée à *Charles*, Marquis de *Sevigné*, Lieutenant de Roi au Pays Nantais.

JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC DE BRÉHAN, 1^{er} du nom, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Baron de Pordic & autres Terres mentionnées ci-dessus, dont il hérita par la mort de son aîné, décéda en 1734. Il avoit épousé 1^o *Catherine le Fèvre-de-la-Faluere*, fille de *René le Fèvre*, Chevalier, Seigneur de la Faluere, premier Président de Bretagne, & 2^o *Radegonde Leroy de la Boiffière*. Du premier lit vint :

1. LOUIS-ROBERT-HIPPOLYTE, qui suit.
2. Du second lit sont issus :
 1. JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC, II^e du nom, né le 22 Décembre 1730, appelé *le Comte de Mauron*, marié, en 1766, à *Flore de Milet* ;
 3. Et BIHI-AMALRIC, né en 1734, marié, en 1771, à *N... Bellanger*.

LOUIS-ROBERT-HIPPOLYTE DE BRÉHAN, Comte de Plélo, né le 28 Mars 1699, ci-devant Maître-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & auparavant Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandre, & Ambassadeur du Roi en Danemark depuis 1729, fut tué le 27 Mai 1734, à l'attaque des retranchemens de l'armée Moscovite, assiégeant Dantzick. Il commandoit la première colonne du secours François, destiné pour cette ville assiégée; après avoir forcé les barricades & pénétré jusques dans les retranchemens, il y fut frappé de plusieurs coups, ralliant ses troupes qui ploioient sous le nombre & le grand feu des Moscovites. Il avoit épousé, le 21 Mai 1722, *Louise-Françoise Phélypeaux-de-la-Vrillière*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. LOUISE-AMÉLIE DE BRÉHAN, dite *Mademoiselle de Plélo*, née à Copenhague, en 1734, morte à l'Abbaye de Port-Royal à Paris le 26 Octobre 1743 ;
2. Et LOUISE-FÉLICITÉ, nommée *Dame du Palais de la feue Reine* en 1748, mariée, le 4 Février 1740, à *Armand-Emmanuel du Pleffis de Richelieu*, Duc d'Anogenois, aujourd'hui *Duc d'Aiguillon*.

Les armes : *de gueules, au léopard d'argent*. Voyez les *Mercur*es de Juin 1734, p. 1448, & de Novembre 1743, p. 25 & 26, & *Moréri*.

BRÉHAN. MARIE-JACQUES, dit *le Marquis de Bréhan*, Brigadier le 10 Mai 1748,

Colonel de Picardie en 1749, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, mourut le 13 Mai 1764. Il avoit épousé, 1^o le 10 Mars 1748, *Marie-Jeanne-Angélique Delpech*, morte le 19 Avril 1750, âgée de 26 ans, fille de *N.... Delpech*, Receveur-Général des Finances d'Auvergne; & 2^o le 17 Novembre 1755, *N... Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry, Conseiller d'Etat, & de *Philippine Taboureau*. Du premier lit vint :

MADELEINE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE BRÉHAN, mariée, le 8 Mars 1769, à *Charles-René*, Comte de *Maillé*.

Les armes : *de gueules, à sept macles d'or, posés 3, 3 & 1*.

BRÉHAN : *fascé d'argent & de sable de huit pièces, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or*.

BRÉHAULT (DE), en Bretagne : *de gueules, au léopard d'argent*.

BRÉHONIC, en Guinevez, Evêché de Léon : *d'hermines, à une quinte-feuille de gueules, en abîme*.

BREIGNOU (LE), en Plouyen, Evêché de Léon : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six besans de même, trois en chef rangés, & trois en pointe posés 2 & 1*.

BREIL (DU), en Bretagne, Maison très-ancienne, dont la généalogie est imprimée dans du Pas, Historien de Bretagne; mais cette généalogie ne se trouve pas exacte. Par un titre trouvé dans l'Abbaye de la Vieuville, & un autre trouvé en celle de Marmoutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom, avant celui par qui du Pas commence, & ceux-là étoient qualifiés de *Milites*. On fait que cette qualité ne se donnoit pas à tout le monde. On trouve un TANNEGUY DU BREIL, Seigneur de Pontbriand, marié, le 29 Juillet 1637, à *Anne des Effars*, fille d'honneur de la Reine MARIE DE MEDICIS.

JOSEPH-YVES DU BREIL, Comte de Pontbriand, mort en 1710, avoit épousé *Marie-Angélique - Sylvie Marot-de-la-Garais*, morte en 1732, à l'Hôpital de Joffelin en Bretagne, où elle s'étoit retirée après la mort de son mari, pour s'adonner au service des pauvres. Elle étoit sœur de *N... Marot*, Comte de la Garais, qui s'étant livré à l'étude de

la Médecine, de la Pharmacie & de la Chirurgie, tenoit chez lui un hôpital dont il prenoit soin avec la Dame son épouse. Ils eurent :

1. LOUIS-CLAUDE, qui fut ;
2. N..., Marquis de Pontbriand, Capitaine de Dragons dans Vibraye ;
3. N..., dit le *Chevalier de Pontbriand*, Gentilhomme de la Chambre du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar ;
4. GUILLAUME-MARIE, Théologal & Grand-Chantre de Rennes, Abbé depuis 1735, de N.-D. de Lanvaux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vannes ;
5. N..., dit l'*Abbé de Pontbriand*, connu à Paris par son établissement pour l'instruction des Savoyards ;
6. HENRI-MARIE, Docteur en Théologie le 11 Mai 1736, Vicaire-Général de l'Evêché de Saint-Malo, & nommé à l'Evêché de Québec au Canada, en 1740 ;

Et trois filles, Religieuses à la Visitation de Rennes.

LOUIS-CLAUDE DU BREIL, Comte de Pontbriand, Capitaine-Général des Gardes-Côtes au département de Pontbriand, Gouverneur de l'Isle & Fort des Hébiens, mort en son Château de Pontbriand près Saint-Malo, en Avril 1754, âgé de 57 ans, avoit épousé, 1° en 1722, *Françoise-Gabrielle d'Espinau*, morte en 1743, fille de *Barthélemy-Gabriel*, Comte d'*Espinau*, en Bretagne, mort en Septembre 1716, & d'*Anne d'Hautefort* ; & 2° le 23 Décembre 1749, sa cousine germaine, *Rénée-Françoise-Elisabeth du Breil*, Comtesse de Pontbriand, fille de *François-Louis-Mathurin du Breil*, Seigneur de Pontbriand, & de *Marie-Anne de Saint-Gilles*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Perronnay, & de *Jeanne*, Marquise du *Guesclin-de-la-Roberie*. Il a eu du premier lit :

ANNE-SYLVIE-CLAUDINE, mariée à Rennes le 14 Avril 1738, à *Louis-Claude-Jean-Baptiste-Benoît*, Comte de *Bruc*, fils de *Joseph-Jean-Baptiste*, Comte de *Bruc*, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne-Thérèse le Prêtre*.

Et du second lit :

CLAUDE-TOUSSAINT-LOUIS, né le 14 Octobre 1750, dit le *Comte de Pontbriand*.

Cette ancienne Noblesse, maintenue le 12 Mai 1669, a des alliances considérables avec *Nevet*, *Liscouet*, la *Vallière*, *Richelieu*, la *Garais*, *Marbœuf*, *Rohan*, *Rohan-Chabot*, *Quémadeuc*, *Franquetot-Coigny*, *Saint-Gilles*, *Pontcallec*, &c., & porte pour armes :

écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, qui est du Breil; aux 2 & 3 d'azur, au pont de trois arches d'argent, maçonné de sable, qui est de Pontbriand.

BREIL (DU), en Bretagne: *d'argent, au lion de gueules, armé d'or.*

BREIL (DU), même Province: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.*

BREIL (DU), même Province: *d'argent, à trois fasces ondées d'azur, au lion de sable, issant de la première fasce, vers le chef, armé & lampassé de gueules.*

BREIL (DU), Seigneur de Reys, en Normandie: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules.*

BREIL (LE), à Erodoiz, en Bretagne, *d'argent, à trois grèliers d'azur, enguichés de gueules, posés 2 & 1.*

BREISACH: *d'argent, au bonnet à l'antique d'azur, fourré & rehaussé d'hermines.*

BRÉLIDY, en Tréguier: *d'argent, à trois chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre.*

BREMON, Seigneur d'Ars: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au vol abaissé.*

BREMOND (DE): *parti d'argent & de sable, au sanglier de même, rampant sur le parti, de l'un en l'autre.*

BREMOND, en Dauphiné: *d'or, au cœur de gueules.*

BREMONT, même Province: *de gueules, au croissant montant d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'argent.*

BRENDLÉ: *d'or, à un tronc d'arbre au naturel, flambant en quatre endroits, de gueules.*

BRENNE-BOMBON. Le nom de BRENNÉ-BOMBON est remarquable par sa noblesse & par ses alliances.

François de Brenne, Chevalier, Seigneur de Bombon & de Montjay en Brie, a eu de *Félix de Postel d'Ornoy* :

1. BASILE DE BRENNÉ de Postel, créé *Comte de Bombon*, par Lettres du mois de Mars 1699, qui épousa *Marie-Madeleine Duret de Chevery*, dont :

EDMÉE-CHARLOTTE DE BRENNÉ, Comtesse de Bombon, Dame de Montjay &

d'Ormoï, & Dame du Palais de la Reine, morte le 24 Juillet 1756, âgée de 56 ans. Elle avoit épousé, le 11 Mai 1720, *Marie-Thomas-Auguste Goyon-de-Matignon-Gacé*, dit le *Marquis de Matignon*, Chevalier des Ordres du Roi depuis le 1^{er} Janvier 1725 ;

2. Et FRANÇOIS de BRENNÉ, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Abbeville, Procureur-Général & Receveur du commun Trésor du même Ordre au Grand-Prieuré de France, mort à Paris le 13 Septembre 1746, âgé d'environ 57 ans. Il avoit été reçu en cet Ordre en âge de minorité, & Page du Roi en sa Petite-Ecurie au mois de Février 1704, sur les preuves de sa noblesse. (*Mercur de France* du mois de Septembre 1746, pag. 197.)

Les armes: *d'argent, à un lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

BRENOLOU, près Carhaix: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

* BRENS, en Languedoc, Diocèse d'Alby, Terre, Seigneurie & ancienne Châtellenie, qui avec celle de Saint-Félix, fut érigée en titre de *Baronnie* l'an 1353, par le Roi JEAN, en faveur de JEAN DE BOURBON, fils de Bouchard VI, Comte de Vendôme & de Castres. Cette *Baronnie* appartenoit à ceux qui avoient succédé à JEAN DE BOURBON, au Comté de Castres, quand Jacques d'Armagnac, Comte de la Marche, de Pardiac, de Castres, Vicomte de Carlat & de Murat, Seigneur de Leuze, la donna en 1456 à *Henri de Pompignan*, Chevalier. LOUISE DE SAVOIE, Régente du Royaume pendant la prison du Roi François 1^{er}, son fils, donna le Comté de Castres & la *Baronnie de Brens* & de Saint-Félix, à la Marquise de Saluces & au Marquis son fils, pour en jouir pendant leur vie. Elles furent réunies à la Couronne par Arrêt du Parlement de Paris en 1510. Le 13 Janvier 1643 le Roi Louis XIV donna la *Baronnie de Brens* & de Saint-Félix, pour récompense des services rendus, à *Etienne Dalmas*, Chevalier de son Ordre, son Maître-d'Hôtel ordinaire, Conseiller d'Etat, Capitaine-Gouverneur de Chantilly & Comté de Dammartin, Ecuyer de la Princesse Douairière de Conti, mort sans alliance en 1672. Cette *Baronnie* fut ensuite donnée à Don *Marguerite*, Marquis d'*Aguilar*, qui en jouit jusqu'à sa mort. En 1723 elle passa par échange à *Jean-Pierre de*

TomelV.

Foucaud-d'Alzon, Conseiller & Président au Parlement de Toulouse, qui, de *Marguerite d'Aignan-d'Orbeffan*, a eu, entr'autres enfants, *Bernard de Foucaud-d'Alzon*, Conseiller-Président au Parlement de Toulouse, qui la possède aujourd'hui.

BREOTTIERES (LES), en Bretagne: *de gueules, à une tête de loup arrachée & lampassée d'or.*

BRÉQUIGNY: *d'or, au léopard lionné de sable, accompagné de trois roses de gueules, posées 2 & 1.*

BRESCHARD: *d'argent, à trois bandes d'azur.*

BRESLE: *d'azur, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, & posées 2 & 1.*

BRESLE-VILLE-LA-JURIE: *d'azur, à trois glands versés d'or 2 & 1.*

BRESLAU (*Religion Catholique*). Prince *Philippe-Gottard*, Comte de *Schaffgotfch*, né le 3 Juillet 1716, Evêque de Breslau, le 2 Octobre 1747.

BRESNARD, Election de Verneuil, en Normandie, Généralité d'Alençon, Ecuyer, Sieur du Jarriez & du Gué, famille noble & ancienne, qui porte: *d'argent, fretté de gueules.*

BRESOLLE, en Poitou: *de gueules, à six befans d'or en orle.*

BRESSAC, en Dauphiné: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & accompagnée en pointe d'une moucheture de sable.*

* BRESSE, Province avec titre de Comté, ensuite de *Marquifat*, que HENRI IV, après l'échange fait avec EMMANUEL DE SAVOIE, en 1601, mit sous le Gouvernement de Bourgogne & sous le ressort du Parlement & de la Chambre des Comptes & Généralité de Dijon.

De la domination des Romains la *Bresse* passa sous celle des Rois de Bourgogne, & après avoir obéi aux François, elle se trouva comme enveloppée dans le second Royaume de Bourgogne. Les Rois de cette dernière Monarchie étant devenus Empereurs & se trouvant trop éloignés pour conserver leur autorité dans ces contrées, plusieurs Seigneurs particuliers s'en emparèrent & formèrent autant de petits Etats différens. Les principaux

D

furent les Sires de *Baugé, Coligny & de Thoire*. Voy. ces mots.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, accotée de deux lions de sable.*

‡ BRESSEY, famille noble, établie à Nancy en Lorraine, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. 1^{er}, part. I.

Dans un ancien catalogue des confrères de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, il est dit que RENARD de BRESSEY y fut enregistré l'an 1431, & successivement PIERRE-CLAUDE, FRANÇOIS, JACQUES, HUGUENIN, autre PIERRE, CLAUDE de BRESSEY, & JEAN de BRESSEY, Seigneur de Frétigny, mais le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

CLAUDE de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Mélincourt, qui épousa, par contrat du 30 Décembre 1520, passé sous le scel de la Cour de Faverney, dans le Comté de Bourgogne, *Catherine d'Abonne*, fille de *Jean d'Abonne*, Ecuyer, & de *Guislain de Menoure*, dont:

FRANÇOIS de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Cubry & de Saint-Julien, marié, le 2 Juin 1549, à *Claude Jouffroy*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Gouzans, & d'*Anne d'Espontot*. Il en eut:

GABRIEL de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Cubry, qui épousa *Etienne de Thomassin*, laquelle, comme tutrice de ses trois enfans, fit hommage des lieux de Rougemont, de Souhelans & des Moulins, le 28 Juin 1619, à *Christophe de Rie*, Marquis de Varambon, & Seigneur de Rougemont. De ce mariage naquirent:

1. JEAN, qui suit;
2. FERDINAND;
3. Et FRANÇOIS de BRESSEY.

JEAN de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Frétigny, de Borey & de Coulenat, fut employé au rang des Confrères de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, suivant un catalogue imprimé à Béfançon, l'an 1663; il avoit épousé, le 4 Septembre 1623, *Louise de Bildstein*, fille de *Jean de Bildstein*, Baron dudit lieu, Seigneur de Magnières, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, Gentilhomme de sa Chambre & Colonel de 3000 Lansquenets pour le service de ce Prince, & de *Miremonde de Behereyde-Saint-Etienne*, dit du *Halt*. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE-NICOLAS, qui suit;
2. CHARLES-LOUIS, Religieux de l'Abbaye noble de Saint-Claude, reçu le 22 Mars 1652;

3. PIERRE-LOUIS, Chambrier de la même Abbaye;

4. Et JEAN de BRESSEY, Seigneur de la Coste & de Rougemont, Capitaine d'Infanterie au service du Roi d'Espagne.

CLAUDE-NICOLAS de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Roville & de Frétigny, épousa, le 2 Janvier 1650, *Jeanne-Denise Poutier*, fille de *Denis Poutier*, Seigneur des deux Sones, de Mamiroles, de Cenlay & de Chalezeul, ancien Co-Gouverneur de la Cité Impériale de Béfançon, & de *Jeanne Etienne*, dont:

CHARLES-ANNE-NICOLAS de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, Conseiller d'Etat, & Chambellan du feu Duc de Lorraine, marié, le 2 Juin 1710, à *Jeanne-Agnès de Ragecourt*, Dame & Chanoinesse de Remiremont, fille de *Bernard-Hyacinthe de Ragecourt*, Seigneur de Brémencourt & d'Ancerville, Chambellan du même Duc de Lorraine, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Roi, & d'*Antoinette de Gournay*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

MARIE-CLAUDE de BRESSEY, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, d'abord reçu le 3 Août 1722, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des *Quatre Nations*, à Paris, sur les titres qu'il produisit alors, lesquels établissent la filiation que nous venons de donner.

Les armes: *d'azur, à deux fasces d'or, une étoile d'argent au canton gauche du chef de Pécu, & un franc-quartier d'or, chargé d'une clef de gueules, posée en pal, l'anneau en bas.*

* BRESSIEU, Terre & Seigneurie en Dauphiné, Diocèse de Vienne, qui est une des quatre anciennes *Baronnies* de la Province; elle alterne avec Maubec pour la *quatrième place* aux Etats de Dauphiné. Cette Terre fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril ou d'Août 1612, registrées au Parlement de Dauphiné le 20 Avril 1613, en faveur de LOUIS de GROLÉE-DE-MENILLON. Ce Marquisat étoit tombé, faute d'hoirs mâles, à *Joachim-Gaspard de la Baune*, Comte de Suze, du chef de son aïeule CATHERINE de GROLÉE, fille de FRANÇOIS de GROLÉE, Marquis de *Bressieu*, & de *Marguerite de Gaste de Lupé*. Ce Marquisat est aujourd'hui possédé par le Marquis de *Valbelle*. Voy. RYANS & VALBELLE.

BRESSOLES-BRESCHARD, en Berry: *de sable, au lion d'argent, chargé sur l'estomac de trois billetes de gueules.*

BRESSONCOURT, famille noble établie en Lorraine, qui a pour auteur LOUIS DE BRESSONCOURT, fils naturel de *François de Choiseul*, Baron de Meuse, & de *Catherine de Sancerobe*. Il fut *légitimé & déclaré noble* par Lettres-Patentes du Duc de Lorraine en 1664. Sa postérité a retenu le nom de BRESSONCOURT. Voy. CHOISEUL.

BRESSUIRE: *de gueules, à l'aigle d'or, & un orle de fers de lance d'argent.*

BRETEAU: *de gueules, à trois fasces de vair.*

‡ BRESTEL ou BRÉTEL (DE), famille originaire de Normandie, établie aujourd'hui à Beauvais, qui remonte par filiation suivie à

I. NICOLAS DE BRETEL, Ecuier, vivant en 1516, tems où il hérita de la Terre d'Hiermont en Ponthieu, de l'ancienne famille des Levasseur, à quatre lieues d'Abbeville; il eut pour fils LOUIS DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, vivant en 1550, qui laissa de sa femme dont le nom est ignoré:

1. MATHIEU, qui suit;
2. Et JACQUES DE BRETEL.

II. MATHIEU DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, marié, le 3 Juin 1585, avec *Blanche Duquesnel*, eut pour enfans:

1. AUDARD, qui suit;
2. CLAUDE;
3. Et FRANÇOIS DE BRETEL.

III. AUDARD DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, épousa, le 6 Octobre 1608, *Marie le Vasseur*, dont:

1. ANDRÉ, qui suit;
2. Et LOUISE DE BRETEL, Dame de Dampierre.

IV. ANDRÉ DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, mort le 3 Avril 1695, avoit épousé, le 30 Juillet 1636, *Catherine de Sarens*, & laissa:

V. CHARLES DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, marié, le 4 Juin 1674, à *Françoise Dumancel*, dont il eut:

VI. ANTOINE DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, mort le 4 Août 1723. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1706, *Charlotte Godard*, & a laissé:

VII. ANTOINE-MARIE DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, mort le 28 Février 1762, qui avoit épousé, le 17 Janvier 1752, *Jeanne-Julie de la Grange*, dont il eut:

VIII. ANTOINE DE BRETEL d'HIERMONT, Ecuier, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui a été élevé à l'Ecole Royale Militaire, ancien Officier au Régiment de Rouffillon, Infanterie. Il a épousé, le 28 Novembre 1782, *Geneviève Garnier*.

Les armes: *d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.*

(Généalogie dressée sur un Mémoire certifié par M. le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège présidial de Beauvais.)

BRET (le). I. CARDIN LE BRET, Seigneur de Flacourt, &c., & Conseiller d'Etat, mourut Doyen du Conseil le 25 Janvier 1655, laissant de *Marguerite le Pelletier*:

II. JULIEN LE BRET, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., Conseiller au Parlement, qui mourut Conseiller d'Etat en 1688, laissant de *Marie Sublet*:

III. PIERRE-CARDIN LE BRET, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, & autres lieux, qui fut Conseiller du Roi en ses Conseils en 1668, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel en 1676, Intendant de Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1687, premier Président du Parlement d'Aix en 1690, & Conseiller d'Etat. Il mourut le 25 Février 1710, & avoit épousé *Marie Vedeau-de-Grandmont*, fille & dernière enfant de *François Vedeau*, Chevalier, Seigneur de Grandmont, de Saint-Lubin, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils & en sa Cour de Parlement, l'un des plus beaux génies de son tems, mort au château de Saint-Lubin, le 1^{er} Novembre 1658, & inhumé en l'Eglise dudit lieu, sous un tombeau relevé en marbre, qui contient son Epitaphe, où se lit en latin son Eloge, & de *Marie Courtin-de-Tanqueux*. Il eut pour fils unique:

IV. PIERRE-CARDIN LE BRET, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, &c., Comte de Selles, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, & successivement Maître des Requêtes en 1696, Intendant de Paris en 1701, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1704, sur la démission de son père, après la mort duquel il devint premier Président du Parlement d'Aix en 1710, & Conseiller d'Etat. Il mourut la nuit du 13 au 14 Octobre 1734,

& avoit épousé, 1^o par contrat du 30 Juillet 1697, *Marie-Thérèse de Lubert*, fille de *Louis*, Trésorier-Général de la Marine; 2^o par contrat du 12 Mai 1709, *Marguerite-Charlotte-Geneviève le Féron*, morte à Paris sans enfans, le 5 Janvier 1710, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur du Plessis-aux-Bois, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Flandre, de Normandie, du Soissonnois & de l'Isle-de-France, & Maître des Comptes, mort en 1705, & de *Geneviève Titon*, & sœur de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Chevalier Conseiller du Roi en ses Conseils & en la Cour de Parlement, & Maître des Requetes, mort sans postérité de *Marie-Anne Petit*; & 3^o *Marguerite-Henriette de la Briffe*, morte à Paris le 17 Mars 1724, sœur d'*Antoine-Arnaud*, Chevalier, Seigneur d'Amilly, Conseiller au Parlement, Maître des Requetes en 1724, & Premier Président du Parlement de Bretagne, reçut le 18 Août 1734, & de *Marie-Charlotte Quentin*, Dame de Richebourg. Il eut du premier lit:

1. Un fils, mort en bas âge le 7 Août 1705.

Et du second lit:

2. **CARDIN-PAUL**, dit le *Comte de Selles*, né le 25 Juin 1718, qui acheta en Mars 1734 la seconde Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; & le 11 Janvier 1742, l'Enseigne des Gendarmes Ecois, qui lui donna rang de Mestre-de-Camp de Cavalerie. Il passa en 1742 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Dauphins, & fut fait Brigadier de Gendarmerie le 20 Mars 1747. Il avoit acheté la Compagnie des Gendarmes Bourguignons le 24 Octobre 1744, dont il s'est démis le 23 Août 1758;
3. **CARDIN-FRANÇOIS-XAVIER**, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., né le 12 Décembre 1719, qui fut Avocat-Général du Grand-Conseil en 1741, & Intendant de Bretagne en 1752, mort d'apoplexie le 26 Mai 1765. Il avoit épousé, à Paris le 13 Décembre 1746, *Anne-Louise-Charlotte-Felice le Pelletier*, fille de *Félix-Claude*, Chevalier, Seigneur de la Houffaye, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, mort âgé de 55 ans & demi, le 6 Décembre 1748, & de *Charlotte-Marie d'Allement*, Dame de Lé vignen;
4. **BONNE-HENRIETTE**, née le 18 Mars 1716, mariée, en Décembre 1732, & première femme de *François-Charles-Xavier de Cortolis-de-Villeneuve*, Marquis d'Espi-

noufe, dont la Marquise de *Fortia de Piles*, en 1756, à Marfeille;

5. **MARIE-CHARLOTTE-GENEVIÈVE**, née le 14 Décembre 1720;
6. Et **MARIE-GENEVIÈVE-ROSALIE**, née le 27 Décembre 1721, mariée, le 16 Août 1741, à *Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau*, né le 25 Juin 1702, Chevalier, Seigneur de Frefne, Comte de Compans-la-Ville & de Maligny, Conseiller d'Etat ordinaire. Voyez AGUESSEAU.

Les armes: *d'or, au sautoir de gueules, chargé d'un chevron d'argent, surchargé d'un lion de sable, armé & lampassé de gueules, & cantonné de quatre merlettes de sable.*

BRET (LE), Sieur de Meri, Duval, de la Vallée & de la Heberdiere, Election de Vire, ancienne Noblesse qui porte: *d'azur, au chevron d'or.*

BRET (LE): *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux branches d'épine d'argent, & en pointe d'un lévrier passant de même, accolé de gueules.*

* **BRETAGNE**, Province de France ayant titre de *Duché*, qui portoit dans les premiers tems le nom d'*Armorique*, commun à tous les pays contenus entre les embouchures de la Seine & de la Loire. Lorsque les Bretons, peuples Celtes d'origine, furent obligés de sortir de l'isle d'Albion, & de se réfugier dans l'Armorique en 458, ils y communiquèrent leur nom à ceux qui les avoient reçus & au pays même. L'époque de l'érection de la Bretagne en *Duché* est inconnue. Quelques auteurs la mettent en 1213. **PIERRE Mauclerc**, Prince du Sang de France de la branche de DREUX, mari de l'héritière de Bretagne en 1216, n'est qualifié que *Comte de Bretagne*, au Jugement rendu à Melun sur l'hommage de la Champagne. On le trouve qualifié *Duc de Bretagne & Comte de Richemont*, dans un acte de 1230. **JEAN**, son fils ne porta que le titre de *Comte*. Ce Duché fut érigé en *Pairie* par le roi **PHILIPPE-le-Bel** au mois de Septembre 1297, en faveur de **JEAN**, Duc de Bretagne, petit-fils de **PIERRE Mauclerc** & de ses successeurs. La Bretagne fut unie au Domaine de la Couronne au mois d'Août 1532. **FRANÇOIS**, Dauphin de Viennois, fils aîné de **FRANÇOIS I^{er}**, porta le titre de *Duc de Bretagne*, & après la mort, son frère puîné, depuis Roi sous le nom de **HENRI II**. **FRANÇOIS II**,

du vivant de FRANÇOIS I^{er} son aïeul, est qualifié dans desvers *Duc des Bretons*. LOUIS DE FRANCE, fils aîné du Duc de Bourgogne, né le 25 Juin 1704, mort le 13 avril 1705, & son frère LOUIS, né le 8 Janvier 1707, ont porté la qualité de *Ducs de Bretagne*. Ce dernier quitta ce titre le 18 Février 1712, pour prendre celui de Dauphin à la mort de son père, & mourut lui même le 8 Mars 1712.

Les armes de la Province de Bretagne: *d'hermines*.

Les anciens Comtes de Bretagne ont commencé à ALAIN, dit *Barbetorfe*, II^e du nom, Comte de *Vanne* & de Bretagne, mort en 907. Cette première branche a fini à ALIX l'an 1167, donnée en ôtage par son père au Roi d'Angleterre Henri II. EUSON ou EUDES I^{er}, a commencé la seconde branche des Comtes de Bretagne; il mourut le 7 janvier 1179. Ses descendans ont fini à ALIX, Comtesse de Bretagne, mariée, en 1213, à *Pierre de Dreux*, surnommé *Mauleorc*; les précédens sont sortis des Comtes de *Penthièvre*, d'*Avaugour*, &c., dont le dernier, HENRI IV^e du nom, Baron d'*Avaugour*, de Mayenne, &c., mort en 1331, ne laissa que des filles. En lui finit la postérité masculine des anciens Comtes de Bretagne.

BRANCHE
des Comtes de VERTUS.

FRANÇOIS, bâtard de BRETAGNE, fils naturel de FRANÇOIS II, Duc de BRETAGNE, & d'*Antoinette de Maignelers*, Dame de Cholet, veuve d'André, Seigneur de *Villequier*, & fille de *Jean*, dit *Triflan*, Seigneur de Maignelers, & de *Marie de Joui*, fut créé Comte de Vertus & Baron d'*Avaugour*, première Baronnie de Bretagne le 24 Septembre 1480 par le Duc son père, qui l'établit le 29 Septembre 1485, son Lieutenant-Général en Bretagne, & lui donna le gouvernement de Saint-Malo. Il fut le cinquième ayeul de:

HENRI-FRANÇOIS de BRETAGNE, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'*Avaugour*, Seigneur de Clifson, &c., né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, réformé en 1714, Chevalier de Saint-Louis, qui mourut sans postérité le 2 Septembre 1746. Il avoit épousé, 1^e le 15 Juin 1735, *Jeanne-Madeleine-Catherine d'Aligre*, morte le 14 Avril 1738, fille d'*Etienne d'Aligre*, III^e du nom, & de *Madeleine-Catherine de Boivin*; & 2^e le 15 Août 1745, *Marie-Madeleine-*

Elisabeth Charette de Montebert, morte le 8 Janvier 1778, mariée, 1^o le 18 Août 1733, à *Louis de Sérent*, Marquis de Kerfily, mort en 1741; & 3^e le 23 Octobre 1752, à *Anne-Léon*, Baron de *Montmorency*. Elle étoit fille de *Gilles Charette de Montebert*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & d'*Elisabeth-Gabrielle de Montigny*.

HENRI-FRANÇOIS de BRETAGNE a eu pour héritiers, dans les biens paternels, le Prince de *Rohan-Soubise*, petit-fils de MARIE DE BRETAGNE d'*Avaugour*, femme d'*Hercule de Rohan*, Duc de Montbazou; & dans les biens maternels, le Marquis de la *Grange-Fourilles*, & sa sœur *Renée de Lièvre-de-la-Grange*, mariée, le 16 Janvier 1748, à *Louis-Joseph Joly de Fleury*, Procureur-Général au Parlement de Paris.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'hermines; aux 2 & 3 contre-écartelé, aux 1 & 4 de France, au lambel d'argent, aux 2 & 3 de Milan, & sur le tout d'argent, au chef de gueules*, qui est *Avaugour*.

BRETAGNE (DE), en Bretagne: *d'argent, à 3 croissans renversés d'azur, 2 & 1, & une moucheture d'hermines de sable, en abîme*.

‡ BRETAGNE, famille établie à Avallon, en Bourgogne, & maintenue dans sa noblesse, par arrêt des Commissaires du Conseil, du 9 Mai 1669.

Elle remonte sa filiation, prouvée par titres, devant le Juge d'armes de France, à CLAUDE, qui suit, frère de JACQUES BRETAGNE, Avocat au Parlement, Lieutenant-Général en la Chancellerie d'Autun, mort avant 1596, sans enfans. Il avoit épousé, le 27 Août 1543, *Anne de Montholon*, fille de *Guillaume de Montholon*, Avocat-Général au Parlement de Dijon, & de *Catherine Moiffon*.

I. CLAUDE BRETAGNE, Conseiller au Parlement de Dijon, par provisions du 16 Avril 1554, épousa, le 28 Janvier 1554, *Denise Barjot*, anciennement *Berjot*, sœur de noble homme *Philibert Barjot*, Conseiller au Parlement de Paris, & fille de noble homme *Claude Barjot*, Seigneur d'*Orval* & de *Se-longey*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Dijon, & d'*Antoinette de Vise*. Il en eut entr'autres enfans:

1. JULES, Seigneur de Blancey & de Trémont, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, à Dijon;

2. CLAUDE, qui fuit;
3. ANTOINE BRETAGNE, Seigneur & Baron de Loisy, successivement reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 26 Mars 1587, premier Président du Parlement de Metz le 9 Avril 1633; puis premier Président au Parlement de Dijon, pourvu le 21 Juillet 1637, & reçu le 12 Août suivant, mort avant 1664, & enterré auprès de ses pères, dans l'Eglise de la Madeleine de Dijon. Il avoit épousé, le 27 Février 1593, *Anne de Maffol*, dont il eut entr'autres enfans:

CLAUDE BRETAGNE, Baron de Loisy, Conseiller au Parlement de Dijon, reçu le 1^{er} Mars 1631, puis premier Président du Parle de Metz le 8 Mars 1641.

4. CLAUDE, mariée à *Jacques Boffuet*, Conseiller au Parlement de Dijon;
5. Et *MARTE BRETAGNE*, mariée, le 7 Mai 1600, à *Philibert Lesnel*, Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne.

II. CLAUDE BRETAGNE, II^e du nom, fut reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 13 Août 1602, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, par Lettres du 3 Avril 1639, mourut le 9 Novembre 1648, & fut enterré auprès de son frère ANTOINE. Il avoit épousé, 1^o le 5 Août 1618, *Marie Filsjean*, fille de noble *Nicolas Filsjean*, Seigneur de Sainte-Colombe, Gouverneur de la Chancellerie de Dijon, & d'*Anne Morin*; & 2^o le 27 Août 1628, *Hélène Maillard*, fille de *François Maillard*, Trésorier de France. Du premier lit, il eut entr'autres enfans:

1. ANTOINE, reçu Conseiller au Parlement de Dijon, le 12 Juillet 1641;
2. Et *ANDRÉ*, qui fuit.

III. *ANDRÉ BRETAGNE*, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, Président, Trésorier de France en la Généralité de Bourgogne & Bresse, épousa, le 30 Octobre 1654, *Josèphe Galois*, fille de *Jean-Baptiste Galois*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Olympe de Maffol*. Il laissa plusieurs enfans, entr'autres pour fils aîné:

IV. *ANTOINE BRETAGNE*, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, qui a laissé de son mariage:

V. *JOSEPH-ANDRÉ BRETAGNE*, Ecuyer, Seigneur de Ruere, qui a épousé, le 7 Novembre 1724, *Marie Bresse*, fille de *Pierre Bresse*, Conseiller du Roi, Maître particulier des Eaux & Forêts du Bailliage d'Auxois au siè-

ge d'Avallon, & de *Didière le Court-de-Beau*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

NICOLE - ANTOINETTE - MADELEINE BRETAGNE DE RUERE, née le 22 Juillet 1725, & présentée pour être reçue dans la Maison de l'Enfant-Jésus à Paris, d'après ses preuves de noblesse.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'or on-dée, accompagnée en chef de trois grelots de même, & en pointe d'un croissant montant d'argent.*

BRETAGNE: d'or, au chef de sable, à l'aigle à deux têtes d'or, becquée, membrée & allumée de gueules, brochante sur le tout à l'orle de besans tourteaux, passés de l'un en l'autre.

BRETE - HONVILLIERS: d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.

BRETEAU: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, & en pointe de deux épées de même, les poignées d'or, mises en sautoir, les têtes en bas.

BRETEL, Seigneur de Grémonville, Lanquetot, Saint-André, d'Auberbois en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 8 Mai 1668. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, défailant Messire *JEHAN BRETEL*, Prêtre, *Roger Breauté*, *Raoullin d'Argens*, leurs *Fiefs, terres & revenus furent prins & mis en l'amaïn du Roi notredit Seigneur*. On lit dans l'*Histoire de Malte*, qu'*ANTOINE DE BRETEL*, fils de *FLAMENT DE BRETEL*, fut reçu Chevalier de St.-Jean de Jérusalem, le 21 Juin 1464. *RAOULDE BRETEL*, 1^{er} du nom Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1584, Seigneur de Grémonville, Yvecruy, Estalleville, Lanquetot, la Chapelle, Luffy, Sainte-Beuve, &c., eut de *Marie de Saldaigne*, d'une famille originaire d'Espagne:

1. *LOUIS*, qui fuit;
2. Et *NICOLAS*, reçu Chevalier de Malte en 1597.

II. *LOUIS BRETEL*, Conseiller au Grand-Conseil, & ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen, en survivance de son père, en 1597, appelé le *Président de Lanquetot*, avoit épousé, le 18 Octobre 1574, *Françoise le Roux*, fille aînée de *Claude le*

Roux, II^e du nom, Seigneur de Bourg-Theroude & d'Ifreville, & de *Marie Potier*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entr'autres :

1. RAOUL, qui suit ;
2. CLAUDE, rapporté après son frère aîné ;
3. LOUIS, Abbé d'Aulnay de St-Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & ensuite Archevêque d'Aix ;
4. Et NICOLAS, Chevalier de Malte, tué d'un coup de mousquet en 1616 dans un combat flagrant, où il se rendit maître du grand Gallion, qui portoit une *Sultane* à la Mecque. Il commandoit une Galère de la Religion, & il n'avoit que 29 ans (disent des Mémoires écrits de la main du Président de Lanquetot).

III. RAOUL BRETET, II^e du nom, & troisième Président à Mortier de sa famille, le 4 Avril 1622, appelé le *Président de Grémonville*, avoit épousé, le 14 Janvier 1603, *Isabeau Groulart*, fille du premier Président de ce nom, dont il eut quantité d'enfans, entr'autres :

1. NICOLAS BRETET, Seigneur de Grémonville, Ambassadeur à Rome & à Venise, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie de Grémonville en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, enregistrées le 3 Septembre 1696. Il avoit épousé *Anne-Françoise de Loménie*, mariée au Chancelier *Boucherat*. Elle eut de son premier mari ELISABETH-MARIE BRETET, Dame de Grémonville, qui porta ce Marquisat à son mari *Adrien de Canouville*. Leur fille *Anne-Marie-Madeleine de Canouville*, Dame de Grosménil, morte le 25 Novembre 1741, épousa 1^o *Robert le Roux*, Baron d'Éneval ; & 2^o le 5 Janvier 1700 *Charles-François de Montholon*, premier Président du Parlement de Rouen. Voyez ROUX-D'ESNEVAL & MONTHOLON ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1631, tué devant Lérida, en 1647 ;
3. LOUIS, Seigneur de la Chapelle, père de la Présidente de *Vernoillet*, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec N... de Lanquetot, son cousin germain, servant tous deux d'Aides-de-Camp à feu M. le Prince ;
4. CHARLES, Seigneur d'Étalleville, quatrième Président à Mortier de sa famille ;
5. GEORGES, Seigneur d'Estouteville & de Savary, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué aux lignes d'Arras en 1654 ;
6. RAOUL, Conseiller-Clerc, Doyen de la Cathédrale de Rouen ;
7. Et JACQUES BRETET, Commandeur de Malte.

Il donna des preuves de sa valeur & de son habileté en quantité d'occasions, fut pendant plus de 10 ans Général des Vénitiens à Candie, & fut depuis envoyé Ambassadeur extraordinaire de France à la Cour de l'Empereur.

BRANCHE

des Seigneurs DE LANQUETOT.

III. CLAUDE DE BRETET, Seigneur de Lanquetot, second fils de LOUIS DE BRETET, & de *Françoise le Roux*, épousa *Madeleine Maignart*, fille de *Charles*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, d'une famille ancienne & des plus puissantes de la Province. Il eut :

N... BRETET, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec son cousin LOUIS BRETET, Seigneur de la Chapelle ;

N... BRETET, qui épousa *Louise de Cleremartel*, sœur du Comte de *Clerc*, qui fut Chevalier des Ordres du Roi, & du Marquis d'*Arcy*, aussi Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Duc de Chartres, & Ambassadeur en Savoie ;

MARIE BRETET, qui épousa *Adrien de Monchy*, Seigneur de Nesmond, Bascler, Franqueville, &c., d'une illustre & ancienne Maison, dont étoit le Maréchal d'*Hocquincourt*. De ce mariage font sortis Messieurs de *Monchy* d'aujourd'hui, & une Dame d'*Ojonville-Vieux-Pont*, dont le mari étoit d'une famille de la première antiquité ;

Et FRANÇOISE BRETET, mariée à *Pierre de Canouville*, Seigneur du Mefnil-au-Vicomte. Voyez CANOUVILLE.

Les armes de *Bretel-de-Lanquetot* sont : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lys d'or en chef, & accompagné de trois molettes d'azur, & chargé d'une coulèuvre d'argent contournée.*

BRETET, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.*

BRETESCHE (DE LA). Un *Mémoire* tout récemment envoyé sur cette famille ancienne & dressé sur les titres originaux, nous apprend qu'elle est établie dans le Valois, & originaire des environs de Nantes en Bretagne. Elle descend, suivant la tradition, des anciens Seigneurs de la terre de la *Bretesche*, située dans les environs de Nantes, érigée sous ce nom en *Baronnie* par SAINT-LOUIS, en 1263, à son retour des Croisades, en considération

des services rendus par BALTHASAR DE LA BRETESCHE, dans des grades supérieurs.

La filiation fuivie de cette Famille ne commence qu'à

JEAN DE LA BRETESCHE, 1^{er} du nom, établi dans le Valois, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de Croize, Choisy & Boisbezar, Exempt des Gardes-Archers de la Garde sous CHARLES VI. Il épousa à Paris, en 1445, *Guillemette de Garges*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEAN, lequel s'établit dans les limitrophes du Poitou & de la Bretagne, dont on ignore la postérité ;
3. Et HENRIETTE, mariée à *Georges Hardoin*, *Ecuyer*, Seigneur de Villers. Ces trois enfans partagèrent la succession de leur père par acte passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 18 Mars 1535. C'est ce qui justifie ce premier degré.

II. JACQUES DE LA BRETESCHE, 1^{er} du nom, *Ecuyer*, Seigneur de Croize, & de Salfongne, Terre dont il donna son dénombrement le 1^{er} Mars 1487, fut Archer de la Garde du Roi. Il se maria, par contrat passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 23 Septembre 1480, avec *Perotte d'Anquoy* (α), & en eut plusieurs enfans, entr'autres deux garçons, l'aîné nommé

III. JEAN DE LA BRETESCHE, 2^e du nom, *Ecuyer*, Seigneur de Salfongne & de Villebin, aussi Archer de la Garde du Roi, est compris dans le procès-verbal des Etats de Valois, du 13 Septembre 1539, avec les autres Nobles, lequel fut délivré au Parlement le 20 Mars 1693. Il rendit ses dénombremens pour ses terres de Salfongne & de Villebin, en 1535 & 1536, & avoit épousé, par contrat du 23 Septembre 1527, passé devant *Monnard*, Notaire à Soissons, *Alifon Tartarin*, de laquelle naquirent :

AMÉ, qui fuit ;

NICOLAS & JEAN, qui partagèrent, avec leur aîné, les biens de leurs père & mère, par acte passé devant le même *Monnard*, Notaire à Soissons, le 22 Juillet 1563. Un Jugement rendu en faveur d'un JEAN DE LA BRETESCHE,

(α) La minute du contrat de mariage de JACQUES DE LA BRETESCHE (selon le *Mémoire en voyé*) a été enlevée de chez ce Notaire, en son absence, suivant sa déposition, par subtilité, d'un Officier de la ville de Laon, connu de la femme du Notaire, qui fut décréto.

petit-fils de ce JEAN II, & neveu d'AMÉ, par les Commissaires du Roi assemblés à Montdidier en Picardie, qui le maintient dans son ancienne noblesse, le 23 Avril 1599, justifie ce troisième degré.

IV. AMÉ DE LA BRETESCHE, *Ecuyer*, Seigneur de Salfongne, Sery, Sermoise, Villebrin & la Boulois, rendit plusieurs dénombremens en 1570 & 1571, entr'autres celui de Villeblin le 3 Août 1572, & épousa, par contrat passé à Braine en 1558, devant *Fontaine & Copinac*, Notaires, *Crespine Thurette*, dont :

V. JACQUET DE LA BRETESCHE, *Ecuyer*, Seigneur de Salfongne, Sery, Sermoise, Villeblin & la Boulois, Archer de la Garde du Roi HENRI III, qui fut inhumé en l'Eglise paroissiale de Braine le 20 Octobre 1598, suivant son épitaphe où sont ses armes. Il avoit épousé 1^o *Roberte Poitié*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o par contrat passé le 6 Janvier 1588 devant *Dupire*, Notaire à Soissons, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, remariée à *Pierre de Bruyelle*, *Ecuyer*, Seigneur de Hazau, par acte passé devant *Varlé*, Notaire à Braine, le 24 Février 1603. Les enfans de son second mariage partagèrent les biens avec ceux qu'elle eut de son premier mari, par acte passé devant *Bauvé*, Notaire à Braine, le 13 Janvier 1638. Ils eurent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné.

VI. JACQUES DE LA BRETESCHE, 3^e du nom, est auteur d'une branche qu'on croit ne plus subsister. Elle a été comprise dans le *Nobiliaire de Champagne*. La dernière, qui vivoit en 1725, est morte fort vieille, Abbesse d'Argenfol, Diocèse de Soissons.

VI. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, 1^{er} du nom, *Ecuyer*, Seigneur de Villeblin, la Boulois, Lieutenant d'une Compagnie Française, rendit, avec son frère JACQUES, trois dénombremens en 1616 & 1617, des Terres de Salfongne, Villeblin & la Boulois. Il quitta le service pour succéder à la charge de son beau-père, Avocat du Roiau Grenier à Sel de Laon, & obtint, avec son frère JACQUES, une commission de la Chancellerie du Parlement de Paris, pour faire passer titre nouvel aux détenteurs de leurs héritages, situés à Salfongne & Villeblin, où il est exposé que la plus grande partie de leurs titres ont été perdus pendant leur minorité. ALEXANDRE épousa,

par contrat passé devant *Monfeigna*, Notaire à Laon, le 25 Décembre 1619, *Marguerite de Martigne*. Ils eurent :

1. PIERRE, qui suit;
2. GEORGES, lequel s'établit en Picardie. On ignore s'il a eu des descendants;
3. Et N... DE LA BRETESCHE, Religieux Prémontré.

Une reconnaissance d'un furens faite au profit d'ALEXANDRE, du 18 Janvier 1648, suivant l'obligation au profit de JEAN II, son bifayeul, du 23 Septembre 1538, justifie ce VI^e degré.

VII. PIERRE DE LA BRETESCHE, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, & du fief de Velle, succéda à son père dans la charge d'Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon. Il épousa, par contrat passé devant *François Robert*, Notaire de cette ville, le 1^{er} Juillet 1651, *Anne-Marie Aubin de la Maire*. C'est ce qui est justifié par un bail de la Terre de Villeblin, louée à *Joachim Sellier*, passé devant *Huard*, Notaire à Muret, le 23 Novembre 1661, où elle est dite veuve de PIERRE DE LA BRETESCHE, I^{er} du nom, par une Sentence du Bailliage de Soissons, rendue en sa faveur, le 20 Décembre suivant, & par un arpentage des Terres dudit Villeblin, à la diligence de ladite veuve, ayant la garde-noble, fait par *Mitelet*, Arpenteur & Notaire à Ezy, le 6 Juillet 1658. Elle eut de son mariage plusieurs enfans, dont deux garçons, nommés

PIERRE, qui suit;

Et ANTOINE DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Villeblin & la Boulois, d'abord Capitaine, Exempt des Gardes de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, qui fut ensuite Préfident de l'Élection de Laon & du Grenier à Sel de la même ville. Ayant été inquiété sur sa noblesse, le 12 Mars 1692, par ladite Élection & le Corps de Ville de Laon joints ensemble, par une opposition à sa qualité d'Ecuyer, il se pourvit en conséquence au Conseil d'Etat, où il obtint des Lettres de confirmation le 16 Mai même année, adressées à la Cour des Aides de Paris, en articulant par titres valables & authentiques ces faits de Généalogie, qu'il est issu, en ligne directe, de noble race de JACQUES, I^{er} du nom, lequel étoit fils de JEAN I^{er}, & de *Guillemette de Garges*. Sur cette production, ladite Cour rendit un Arrêt le 16 Janvier 1698, contradictoirement avec le Procureur-Général & les parties, déclara

Tome IV.

ledit ANTOINE DE LA BRETESCHE, issu de noble race & ligne, & ordonna l'entérinement des Lettres du Conseil d'Etat, signifié au Procureur-Général & aux Parties le 26 Septembre 1701. Il fut maintenu une seconde fois dans sa qualité de *Gentilhomme*, par autre Jugement de l'Intendance de Soissons, rendu aussi contradictoirement entre les Parties, en date du 9 Décembre 1699, lequel fut signifié aux Parties le 12 des mêmes mois & an. Des gens moins passionnés auroient cédé à la force; mais comme ils s'étoient fait une loi de persécuter, sans aucune pudeur, les familles, ils se font rendus Appellans de ces deux Jugemens, comme on le verra ci-après. ANTOINE DE LA BRETESCHE rendit son dénombrement des terres de Villeblin & la Boulois le 7 Juillet 1673; fit une tranfaction, en forme de partage, avec son frère aîné, passée devant *Hugot*, Notaire à Laon, le 15 Février 1589; obtint un certificat, en forme de Brevet, sur parchemin, où sont peintes les armes, expédié à l'Armorial général de France, au Registre cotté 1, & délivré le 27 Juillet 1697, par *M. d'Hozier*, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint-Jean de Laon, où se voit son épitaphe avec ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé à Laon le 13 Janvier 1683, *Elisabeth Ague*, de laquelle sont issus douze enfans, tous morts sans postérité. Le dernier avoit vendu la Terre de Villeblin en 1744.

VIII. PIERRE DE LA BRETESCHE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Velle, Commissaire des Guerres, mourut, & fut inhumé en l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon, le 15 Juillet 1689, où l'on voit son épitaphe & ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé à Reims le 12 Avril 1678, *Angélique Caloux*, qui, devenue veuve & tutrice de ses enfans mineurs, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle le 15 Septembre 1689. Ces enfans eurent pour curateur ANTOINE, leur oncle, par acte de nomination passé devant *Crochar*, Notaire à Laon, le 12 Janvier 1691. Il eut trois enfans, dont un garçon, nommé

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, Boisfay, Varificourt & du Fief de Velle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langne, & Chevalier de Saint-Louis, rendit dénombrement, foi & hommage au Bureau des Finances de Soif-

E

fons, en 1735, pour ses terres. Il avoit obtenu un Arrêt du Conseil d'Etat, du 19 Février 1721, qui le renvoyoit au Bureau des Commissaires-Généraux de la Noblesse, dont il obtint une commission en forme d'Arrêt, qui lui permit de faire assigner le Corps de Ville de Laon, pour reprendre l'instance de l'Appel de l'Arrêt de la Cour des Aides & du Jugement de maintenue de l'Intendance, des 16 Janvier 1698 & 9 Décembre 1699. Il fit encore donner, au Corps de Ville de Laon, assignation, le 9 Janvier 1726, lequel Corps de Ville se désista du procès par acte de son assemblée, du 16 Février de la même année. Copie de ce désistement, portant abandon de son appel, fut délivrée audit JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE; mais par une assignation du 9 Février 1737, donnée à la Requête du Procureur du Roi de l'Élection de Laon, aux Collecteurs des Tailles de Bourguignon, ils furent obligés de dire en vertu de quoi ledit Sieur de LA BRETESCHE étoit au nombre des exemptés; en conséquence celui-ci se pourvut au Conseil d'Etat, où il obtint un Arrêt le 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes le même jour, adressées à la Cour des Aides, pour rendre l'Arrêt, obtenu par ANTOINE en la même Cour, le 16 Janvier 1698 commun à JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, son neveu; mais en justifiant, par titres incontestables, qu'il étoit neveu paternel d'ANTOINE: la vérification en ayant été faite vis-à-vis ladite Cour, le Procureur-Général & les Parties, cette Cour rendit l'Arrêt du 16 Janvier 1698, commun entre ANTOINE & JEAN-FRANÇOIS, son neveu, par autre Arrêt du 13 Août 1752, & ordonna l'entérinement de l'Arrêt du Conseil d'Etat, du 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes du même jour. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE mourut le 25 Mai 1753, & fut inhumé dans l'Église de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon le 26. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Blanché*, Notaire à Laon, le 1^{er} Mars 1701, *Madeleine de Martigne*, dont sont issus onze enfans, quatre garçons, deux desquels ont été tués en Ita-

ALEXANDRE,
Et JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, qui vont être rap-
portés.

X. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Varificourt, Bois-
fay, rendit foi, hommage & dénombrement

du Fief de Velle, le 10 Août 1753, & une autre foi & hommage pour ses Terres de Berlancourt & Boislay, au Bureau des Finances de Soissons, en Août 1760. Il fit enregistrer les Arrêts & Jugement de maintenue de noblesse en l'Élection de Laon, le 20 Juin 1753, & a épousé, par contrat passé devant *Maugras* Notaire à Laon, le 3 Août 1764, *Louise-Agathe la Mie-d'Angene*, dont sont issus quatre enfans, entr'autres :

ALEXANDRE, né & baptisé à Bourguignon,
Diocèse de Laon, le 7 Septembre 1769;

Et LOUIS DE LA BRETESCHE, né & baptisé
le 26 Avril 1771.

X. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, ci-devant Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, avec pension du Roi, fut aussi inquiété sur sa noblesse, par des jaloux du Laonnois, qui obtinrent, au mois de Mars 1762, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, adressé à l'Élection de Laon, qui enjoignoit auxdits Sieurs DE LA BRETESCHE de prouver l'enregistrement des Arrêts en ladite Chambre, faite par eux d'y satisfaire, d'être imposés aux subfides des Paroisses de leur résidence; & après de nouvelles preuves faites par ledit JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, & son frère, ils furent, pour la sixième fois, maintenus dans leurs qualités & prérogatives de noblesse, le 18 Janvier 1763, par Arrêt définitif de ladite chambre des Comptes, lequel Arrêt, & les Lettres en duplicata & surannation, furent signifiés à l'Élection de Laon, le 25 Avril de la même année. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE a épousé, par contrat passé devant *Dupuis*, Notaire à la Fère en Picardie, le 14 Février 1760, *Marie-Anne-Charlotte de la Guerre-de-Charbise-du-Lys*, dont il a eu trois garçons & sept filles. Il n'en existe que:

MARC-PIERRE-ANNE-MARIE-FRANÇOIS, né & baptisé à la Fère sur l'Oise, le 14 Août 1761.

On croit qu'il y a encore plusieurs branches de cette famille, dont on ignore l'époque de la séparation. On fait seulement qu'il y a eu plusieurs Officiers-Généraux sous les trois derniers règnes, tant sur terre que sur mer, des même nom & armes que ceux dont nous venons de donner la filiation, qui remontent à BALTHASAR DE LA BRETESCHE, vivant sous le règne de SAINT LOUIS, lequel portoit pour

armes : *d'azur, à la tour d'argent, avec un casque en face, visière ouverte au-dessus de la couronne*. Ces armes étoient encore, au commencement de ce siècle, sur la grande porte du Château de la Bretesche, & ce sont les mêmes qu'on a reconnues depuis plusieurs siècles être celles de cette famille. Elles sont parlantes, & signifient en vieux langage BRETESCHE.

BRETESCHE (LA), à Saint-Grégoire, Evêché de Rennes : *d'azur, à une tête de lévrier d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperons d'or*.

* BRETEUIL, Terre dans le Beauvoisis, érigée en *Marquisat* en faveur de FRANÇOIS-VICTOR LE TONNELIER-DE-BRETEUIL, mort en 1743, Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre. Voyez TONNELIER. La Terre de *Breteuil* a donné son nom à une ancienne Maison qui fleurissoit sous le règne des Rois ROBERT & HENRI I^{er}. Les Seigneurs de ce nom prenoient le titre de *Comtes*, & cette Maison s'est éteinte au milieu du XIII^e siècle.

BRETHEUIL : *d'azur, à un épervier aux ailes étendues d'or, grilleté de même*.

BRETHON, Seigneur de Saint-Pierre-du-Mouffier, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Janvier 1668.

BRETIGNÈRES (DE), famille originaire de Normandie. On trouve SIMON DE BRETIGNÈRES, célèbre Avocat au Parlement de Rouen, qui plaida en 1563 devant le Roi CHARLES IX, lorsque ce Prince y fut déclaré majeur. Il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et JACQUES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE BRETIGNÈRES, aussi Avocat au Parlement de Rouen en 1570, eut de *Thomine de Quincestre* deux garçons. L'aîné, nommé

FRANÇOIS DE BRETIGNÈRES, aussi Avocat au Parlement de Rouen, pourvu le 6 Septembre 1613 de la charge de Procureur-Général au même Parlement, & reçu le 26 Novembre suivant, eut cette charge de la Reine-Mère, à la recommandation du Maréchal de Bassompierre, pour lequel il avoit plaidé au Parlement de Rouen. La Province de Normandie paya pour lui les 20000 livres qu'il devoit donner à la veuve de Nicolas le Jumel, son

prédécesseur. Il mourut en 1632, & avoit épousé *Louise de Pleurre*, qui testa le 9 Mai 1652, fille de *Pierre*, Maître des Comptes, & de *Denise le Prêtre*. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, qui fut ;
2. Et CHARLES, Capitaine de Cavalerie, marié, & dont la postérité est éteinte.

PIERRE DE BRETIGNÈRES, Sieur de la Pertuisière, Conseiller au Parlement de Paris le 6 Février 1651, mort le 19 Février 1696, âgé de 74 ans, & inhumé à St-Sulpice, avoit épousé, le 8 Août 1654, *Marthe Petiny*, morte le 19 Septembre 1687, âgée de 53 ans, fille de *François*, & d'*Anne le Quesne*, dont :

PIERRE DE BRETIGNÈRES, 11^e du nom, Sieur de la Pertuisière, Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris le 6 Mai 1688, Conseiller au Grand-Conseil le 2 Mars 1694, qui se démit de cette charge au mois de Mai 1719. Il avoit épousé 1^o *Marie d'Alençon*, morte en couches le 23 Décembre 1691, fille d'*Antoine*, Sieur de Saucouffe, Contrôleur-Général de la Maison de GASTON, Duc d'Orléans, & de *Marie de Corberon* ; 2^o en Mai 1696, *Marie-Madeleine Duret*, morte le 23 Juillet 1699, âgée de 28 ans, fille d'*André*, Conseiller au Châtelet ; & 3^o en Septembre 1705, *Louise-Françoise Chevalier*, fille de *François*, & de *Louise-Catherine Carchaut*. Du premier lit est née :

1. Une fille, morte jeune.

Du second :

2. PIERRE-JACQUES, qui fut ;
3. Et une fille, morte.

Du troisième sont issus :

Deux fils jumeaux, nés en 1711, morts en naissant ;

Et trois filles, mortes.

PIERRE-JACQUES DE BRETIGNÈRES, né le 28 Mai 1697, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Février 1726, a épousé, 1^o le 4 Mars 1726, *Florence-Anne le Comte*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & d'*Anne-Julienne Lottin-de-Charny* ; & 2^o en Avril 1744, *Charlotte de Sauvion*, fille de *Jean-Charles*, Président en la Cour des Aides de Paris, & de *Madeleine de la Vigne*. Il a eu du premier lit :

1. FRANÇOISE, mariée à *Alexandre-François de Murard*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président en la troisième Chambre des Enquêtes, mort en Août 1753, laissant trois filles.

Et du second lit :

2. ANNE-CHARLES-RENÉ DE BRETAGNE-SAINTE-GERMAIN, né le 29 Juillet 1745, Conseiller au Parlement de Paris le 1^{er} Mars 1765 ;
3. Et une fille, morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

JACQUES DE BRETAGNE, Sieur de la Perrière, second fils de SIMON, Trésorier de France à Rouen, vivoit en 1570. Il avoit épousé *Marguerite Dery*, remariée à *Jacob le Roux*, Sieur de Touffreville, Conseiller au Parlement de Rouen, & fille de *Pierre*, Conseiller au même Parlement. Ils eurent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. MADELEINE, mariée, le 16 Juin 1618, à *Jacques - Paul Anfrise-de-Chaulieu*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
3. Et CATHERINE, mariée, le 9 Janvier 1637, à *Gilles de Giverville*, Sieur de Glatigny, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen.

JACQUES DE BRETAGNE, II^e du nom, Conseiller au Grand-Conseil le 4 Janvier 1633, mort en 1671, avoit épousé 1^o *Anne Boulanger*, fille d'*Eustache*, Secrétaire du Roi, & de *Claude Picot* ; & 2^o *Charlotte de Gray*, morte le 27 Juillet 1698, & inhumée à Sainte-Marguerite. Du premier lit naquit :

JACQUES, qui suit.

Et du second :

JACQUES-ETIENNE, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, à qui *Eustache Thiébeuf* donna la Terre de Saint-Germain près Corbeil.

JACQUES DE BRETAGNE, Conseiller au Grand-Conseil le 10 Septembre 1677, mourut sans alliance le 15 Juillet 1716.

Les armes : *d'or, à trois roses de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

BRETAGNE : *d'or, au lion dragonné de gueules, couronné d'argent.*

BRETAGNE : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef au canton dextre d'une étoile de sable.*

BRETON (LE). Suivant un *Mémoire envoyé*, cette famille noble est des plus anciennes ; cependant on n'en remonte la filiation qu'à

LOUIS LE BRETON, Ecuyer, Seigneur de Brichantel & de la Perrière, qui épousa *Catherine Duplessis*, dont il eut :

PIERRE LE BRETON, qui épousa, par contrat

passé le 3 Mai 1559, sous le scel de la Châtellenie de Verets, *Jeanne de Noffay*, fille d'*Antoine de Noffay*, Seigneur de Lières, & de *Guillemette Baudet*, Dame de Terignay & de Laffay. De ce mariage naquit :

JEAN LE BRETON, Seigneur du Puy, qui épousa, par contrat passé à Loches le 10 Novembre 1597, *M.... Mutault*, fille de *Gilbert Mutault*, Seigneur de Conternon, & de *Marguerite Dubreuil*, en présence de JEAN LE BRETON, nommé à l'Archevêché de Bordeaux, d'ADRIEN LE BRETON, Seigneur de Chanceaux, & d'HECTOR LE BRETON, Seigneur de Gaumont, cousins paternels. Ils eurent :

GILBERT LE BRETON, Seigneur du Puy, Capitaine & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, Gouverneur de la Ferté-Arnault, marié, 1^o le 26 Novembre 1628, à *Claude Romanette*, morte sans enfans ; 2^o à *Madeleine d'Archambault*, morte sans postérité, sœur de *Jean d'Archambault*, Grand-Bailli de Châtillon-sur-Indre ; & 3^o par contrat du 15 Avril 1646, passé devant *Claude Cordier*, Notaire à Nogent-le-Roi, à *Elisabeth Havart de Senantes*, fille de *Nicolas de Havart*, Seigneur de Senantes, & de *Madeleine de Salton*, en présence de *Jean d'Archambault*, Grand-Bailli d'Epée dudit Châtillon, & de *Jean-François d'Archambault*, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, & Aide-de-Camp du Roi. De ce dernier mariage il a eu :

FRANÇOIS LE BRETON, Seigneur du Puy & de Châteauroux, Major du Régiment étranger du Monroux, né le 9 Septembre 1651, marié, par contrat passé devant le *Clerc*, Tabellion, sous le scel de Montfort-l'Amaury à Mittainville le 14 Novembre 1696, à *Julienne-Charlotte de Saint-Pol*, veuve de *Gilles du Quesnoy*, Seigneur de Mezières. Il laissa pour fils unique :

GABRIEL-FRANÇOIS LE BRETON DE CHATEAURoux, qui épousa, par contrat passé à Epernon le 25 Octobre 1730, *Jeanne-Françoise Olivier*, dont il eut :

JEANNE-JULIE LE BRETON DE CHATEAURoux, décédée sans alliance. Sa succession paternelle a passé à Messieurs d'Archambault, comme descendants de *Nicolas Havart de Senantes*.

BRETON (LE), Seigneur de la Doinerie, anciennement du fief d'*Envrich*, famille maintenue dans sa Noblesse en 1716, de laquelle étoient JEAN LE BRETON, Archevêque de

Bordeaux, mort en 1591; & HECTOR LE BRETON, Ecuyer, Seigneur de la Doineterie & de la Chefnaye, qui servit pendant 48 ans les Rois HENRI IV, & LOUIS XIII. Ce dernier Monarque, en considération des services recommandables qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, lui permit d'ajouter à ses armes, qui étoient : *d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois colombes d'argent, deux en chef & une en pointe, celles du chef affrontées; au chef d'azur, chargé d'un lion issant de gueules, un écu d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, à un filet de sable pour bordure, au lieu & place de l'étoile d'or, qui étoit en cœur.* (Voyez l'Armorial génér. de France, reg. II, part. I.)

BRETON (LE), Seigneur de la Livournerie, la Vallette, & de la Marre en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Coutances, famille noble de laquelle étoit MARIE LE BRETON, de la ville de Coutances, mariée, le 15 Juillet 1671, à Gilles de Cuffi, Seigneur de Belleval.

Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, rangées en face, & accompagnées de trois écussions de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Franche-Comté, famille Noble qui demouroit à Salins dans les XIII^e & XIV^e siècles, & qui a fini à GUYETTE LE BRETON, laquelle dispofo de ses biens au mois de Novembre 1336, en faveur de Roland Baurdouin, son allié.

BRETON (LE), Sieur de Saint-Paul, Election de Valognes, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne Noblesse, qui porte : *d'hermines, au chef de gueules.*

BRETON (LE), Sieur de Fougerei, Election de Mortain, famille annoblie en 1473, dont les armes font : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Bretagne & en Touraine : *d'azur, au chevron d'argent; au chef coufu de gueules, chargé de trois besans d'or.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent, chargées, chacune, de trois coquilles de gueules.*

BRETON (LE), même Province : *d'argent,*

à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.

BRETON (LE), même Province : *d'argent, à l'olivier de finople, accolé à droite d'une croix pattée de gueules, & à gauche d'une moucheture d'hermines de sable.*

BRETON (LE), en Tréguier : *d'argent, à cinq fusées de sable, posées en fasce, & accompagnées de trois ogoesses, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'azur, à un cor-de-chasse d'argent, enguiché de même en sautoir.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'argent, au lion léopardé de sable, chargé sur l'épaule fénefre d'une molette d'éperon d'or.*

BRETON (LE), de Vaunoife, Election de Bellefme, Généralité d'Alençon, en Normandie, famille noble & ancienne, qui porte : *d'argent, à trois rofes de gueules, 2 & 1.*

BRETON (LE), Seigneur de la Gueripiere, Gautries & de Reffeantife, en Normandie, Généralité de Caen.

BRETON (LE), Seigneur de Ciffay, le Viel, Bellefme, la Maugerie, &c., en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans fa Noblesse le 20 Juin 1666.

BRETONBONVILLIERS : *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre rofes de même.*

BRETONNIÈRE (LA). JEAN DELA BRETONNIÈRE, qui vivoit en 1263, est le premier dont il foit fait mention.

PIERRE DE LA BRETONNIÈRE, Chevalier, Seigneur de Warty, Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts du Royaume, fut en grand crédit auprès du Roi François I^{er}, & exerçoit encore la charge en 1543.

JOACHIM DE LA BRETONNIÈRE, iflu de JEAN, au IV^e degré, Chevalier, Seigneur de Warty, quitta le nom de la Bretonnière, & étoit mort en 1556.

PHILIPPE DE WARTY, son fils, Seigneur du dit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre en 1581, eut pour héritière fa fœur FRANÇOISE DE WARTY.

Les armes : *de gueules, à cinq fusées d'or, posées en bande.*

BRETONVILLIERS-LE-RAGOIS : *d'azur, au phénix d'argent, tenant de fa patte*

dextre un rameau de laurier d'or ; au chef d'argent, chargé de trois faucilles de gueules.

Une autre famille de ce nom porte : *de gueules, à un oiseau couronné d'or.*

BRETOUILLAYE-DE-WARTHÏ : *de gueules, à cinq losanges d'or.*

BRETTES, en Limoufin : *d'argent, à trois vaches de gueules, accolées & clarinées d'azur, passantes l'une sur l'autre. Voyez l'Armor. gén. de France, reg. I, part. I, p. 95.*

* BRETTEVILLE. Voyez BRIQUEVILLE.

BRETTEVILLE, famille noble de Normandie, à 3 lieues de Caen. ETIENNE DU BOIS DE BRETTEVILLE, connu sous le nom de l'Abbé de Bretteville, né en Octobre 1650, se fit Jésuite en 1667, & quitta cet état en 1678, pour s'appliquer avec succès à l'instruction des jeunes Ecclésiastiques, qui se destinoient au ministère de la prédication. Il mourut en 1688. On a de lui des *Essais de sermons pour le Carême & pour les dimanches de l'année*. Voyez Moréri.

BRETUEIL, en Normandie : *d'or, à trois roses de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un soleil du champ.*

BRETUEIL, même Province : *de sable au cerf d'or.*

BRETUEIL : *d'argent, au fautoir de gueules, bordé de sable.*

BREUGNON. N.... DE BREUGNON, Capitaine de Vaisseau, nommé par le Roi, en Février 1767, son Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi de Maroc, & au mois d'Août de la même année Chef d'Escadre, a épousé, par contrat signé le 22 Novembre 1767, Madame de Saint-Sauveur.

BREUIL DE THÉON. Voyez THÉON.

BREUIL (du), dans la Marche & en Bourbonnois, famille qui remonte sa filiation à

1. ANTOINE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, mort ainsi que *Marie de la Motte*, sa femme, avant le 23 juin 1549. Ils eurent :

1. PIERRE, qui suit ;

2. Et PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainsi qualifié dans une transaction qu'il fit avec son frère le 23 Juin 1549, sur le partage des biens de leurs père & mère, prit le

parti des armes à 18 ans, & servit dans l'Armée du Roi en Italie.

II. PIERRE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, rendit le 23 Juillet 1548, à *Gabriel du Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Bost & Maignat, avenu des héritages que PHILIBERT, son frère, lui avoit cédés dans la mouvance de Maignat, & mourut avant le 24 Mars 1579. Il avoit épousé, avant le 23 juin 1549, *Gabrielle de Tenelle* dont il eut :

1. LÉONARD, qui suit ;

2. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, d'Arfeuille & de Védignac, acquit la Justice haute, moyenne & basse du lieu d'Arfeuille & le village de la Vergne, paroisse de St-Sulpice, de *haut & puissant Seigneur* Messire Gabriel Foucaud, Seigneur de Saint-Germain-de-Beaupré-de-Naillac, du Repaire, &c., Vicomte de Dougnon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majesté des villes & château d'Argenton, &c., par acte des 29 Septembre 1598, & 10 Novembre 1614. Il épousa, avant le 24 Mars 1579, *Jeanne du Peyroux*, dont :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille, qui mourut avant le 30 Octobre 1623. Il épousa, par contrat du 17 Février 1620 (ou du 12 Décembre 1622, suivant un acte original du 30 Octobre 1623), *Catherine de Barbançois*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur des Roches & de la Faye, Gouverneur des Châteaux, Terre & Seigneurie de Dun, & d'*Anne de Sens* ;

2. FRANÇOIS, qui suit ;

3. ETIENNE, Ecuyer, Sieur & Prieur de Châtelus-le-Marcheix ;

4. PIERRE, Ecuyer, Sieur & Prieur d'Ars ;

5. Et LÉONARD, Prêtre & Prieur d'Ars.

IV. FRANÇOIS DU BREUIL, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil, de Védignac, de la Vergne & d'Arfeuille, servit en qualité de Gendarme de la Compagnie du Maréchal de Thémis le 26 Octobre 1621, & fut l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie des Seigneurs de Saint-Georges, dans l'Armée d'Italie, suivant un certificat du Maréchal de Créquy, donné le 30 Septembre 1635. Il eut, le 18 Août 1639, une commission du Roi Louis XIII pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes à pied, & fut qualifié par ce Prince, le 18 Septembre 1640, *Meistre-de-*

Camp du Régiment de Saint-Georges. Il fut donataire de sa mère, par un acte du 28 Mars 1637, & vivoit encore le 16 Février 1659. Il avoit épousé, dès le 28 Mai 1631, *Jacqueline Autier de Villemontée*, qui testale le 16 Février 1659, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villemontée, & d'*Anne d'Escoailles*, Dame de la Grange, & eut pour enfans :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Vergne, qui servit d'abord en qualité de Cheval-Léger dans la Compagnie du Seigneur de Beaupré, suivant un certificat qu'il lui en donna le 25 Avril 1647, & fut Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles au mois de Juillet 1668 ;
3. JEAN, Ecuyer, Sieur d'Arfeville, Lieutenant dans le Régiment de la Meilleraye, avant le 24 Mai 1652, & qualifié l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie du Seigneur de Montagulan, dans un certificat que lui donna, le 10 Novembre 1653, le Sieur de Saint-Victor, Capitaine & Commandant du même Régiment de la Meilleraye, servoit en qualité de Cornette dans la Compagnie du Chevalier de Birague le 10 Janvier 1655, & fut blessé dangereusement à la bataille des Dunes en 1658. Il avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1661, *Judith de la Fosse* ; mais on ignore s'il en eut des enfans ;
4. MARC, Ecuyer, Sieur de l'Escluse, maintenant avec ses frères PIERRE & JEAN, par Arrêt du Conseil rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, dans leur Noblesse qu'ils avoient justifiée par titres depuis 1544 ;
5. JACQUES, Ecuyer, Prieur & Curé de Saint-Etienne de Chauffenat dans la Haute-Auvergne, ainsi qualifié dans un acte original du 6 Octobre 1675 ;
6. & 7. MARGUERITE & GABRIELLE DU BREUIL Religieuses au Monastère de Brageac, Ordre de St.-Benoit.

V. ETIENNE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre & de Védignac (qu'on croit être le même qui obtint le 3 Juin 1668, du Marquis de Châteaugay, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal-Cravate, un certificat portant qu'il avoit servi dans la Compagnie en qualité de Cheval-Léger pendant 8 mois) épousa, par contrat du 17 Mai 1654, *Marie-Sylvie de Saint-Mort* (aliàs *Saint-Maure, Sainte-Maure & Sainte-More*), remariée, avant le 6 Octobre 1675, à *Antoine de Villers*, Ecuyer, Sieur du Merger, Sous-Brigadier des Gardes de

PHILIPPE, Duc d'Orléans. Elle étoit fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Lourdoueix, & de *Gilberte de N...*, & eut de son premier mariage :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer ;
3. GABRIELLE, mariée, par contrat du 6 Octobre 1675, à ETIENNE DU BREUIL, son cousin Ecuyer, Sieur de Gallemeau : il y est fait mention d'un LOUIS DU BREUIL, Ecuyer, Sieur de Nizerolles, dont on ne trouve pas la jonction avec ceux-ci, & qui semble être le même qu'un Sieur DU BREUIL DE NIZEROLLES, Ecuyer, lequel servoit le 24 Août 1660, en qualité de Maréchal-des-Logis de la Compagnie de Chevaux-Légers du Seigneur de Saint-Victor ;
4. Et FRANÇOISE, alliée, par contrat du 25 Janvier 1693, à *Sylvain André*, Ecuyer, Sieur de Soubeyrat, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur des Aulnais, & de *Jeanne Meignan*.

VI. JOSEPH DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre, Garde-du-Corps du Roi, baptisé le 21 Décembre 1656, étoit Cornette de Cavalerie, lorsque le 30 Janvier 1692 il obtint des Lettres d'héritier bénéficiaire de sa mère. Il mourut le 21 Décembre 1727 & avoit épousé, le 15 Mai 1694, *Anne André*, sœur de *Sylvain*. Il a laissé :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLES, Ecclésiastique ;
3. GEORGES, Prêtre, Curé de Lourdoueix-Saint-Pierre, Diocèse de Limoges ;
4. Et CATHERINE, née le 12 Novembre 1697, & reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa Noblesse, le 26 Avril 1707.

VII. FRANÇOIS DU BREUIL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre s'est marié, en 1733, à *Marie le Roux-de-Luffac*, morte en 1737, dont il a eu GENEVIÈVE-CHARLOTTE DU BREUIL-DE-LOURDOUEIX-SAINTE-PIERRE.

SECONDE BRANCHE.

III JEAN DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, de Saint-Maurice & de Gallemeau, second fils de PIERRE, & de *Gabrielle de Ténelle*, passa conjointement avec LÉONARD DU BREUIL, son frère aîné, une obligation au profit de Louis de Malleret, Ecuyer, Seigneur de Flayat, le 24 Mars 1579 ; fit un emploi d'une partie des deniers qui provenoient de la dot de sa femme, le 15 Avril 1586, & testale le 6 Juin 1631. Par son testament il fit une fondation dans l'Eglise de Malleret, & chargea ses héritiers

d'y élever un tombeau sous lequel il voulut être enterré auprès de FRANÇOISE DU BREUIL, sa fille. Il mourut avant le 21 Août 1633. Il avoit épousé *Jeanne de Beaulne*, qui testa le 14 Novembre 1639, & laissa :

1. LÉONARD, qui suit ;
2. & 3. GABRIEL & JEAN, Ecuyers, légataires de leur père, l'an 1631 ;
4. ETIENNE, qualifié *Prieur de Saint-Maurice* dans le Testament de sa mère, & *Curé de Pouffanges* dans celui de LÉONARD DU BREUIL son frère ;
5. FRANÇOISE, morte avant le 6 Juin 1631, & enterrée dans l'Eglise de Malleret ;
6. GILBERTE, vivante le 14 Novembre 1639 avec *Léonard Bouchet* son mari ;
7. ANNE, femme, avant le 14 Novembre 1639, de *François Galichier* ;
8. Et HÉLÈNE, mariée, aussi avant le 14 Novembre 1630, à *Annet Bétholand*, Notaire Royal, & Greffier de la Baronnie de la Villeneuve-au-Comte.

IV. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Gallemeau & du Cros, intitulé héritier par le testament de son père l'an 1631, avoit servi en qualité de l'un des Ecuyers de la Grande-Ecurie du Roi, au mois de Janvier 1654, testa le 28 Mai 1653, & mourut avant le 1^{er} Septembre 1669 ; il épousa, par contrat du 21 Août 1633, *Anne de Ségouzat*, fille d'*Annet*, Ecuyer, Sieur de l'Esclufe, & de *Jeanne du Mont*, & laissa pour enfans :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et GASPARD, légataire de son père en 1653.

V. ETIENNE DU BREUIL, 1^{er} du nom, Seigneur du Breuil, de la Vaux-du-Maine, de Védignac, d'Arfeville, de Gallemeau & de la Broffe, fut maintenu dans son ancienne Noblesse, tant par Arrêt du Conseil d'Etat rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, que par Ordonnance de M. le Vayer, Intendant de la Généralité de Moulins, du 3 Octobre 1698. On croit que c'est lui qui (suivant un certificat de Louis-Antoine de Madot, Sieur de Bourdicaud, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial de cette même Province, du 25 Mai 1694) servoit dans l'arrière-ban de la Province de la Marche, sous le nom de Sieur DU BREUIL-GALAMAUD. Il fut marié, 1^{er} par contrat du 1^{er} Septembre 1669, à *Catherine de la Motte*, fille de *Jacques*, qualifié Chevalier, Seigneur de la Motte, de Saint-Pardoux, &c. (petit-fils

de *Jean de la Motte*, Seigneur de Saint-Pardoux, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par le Roi CHARLES IX, le 21 Juin 1569), & d'*Anne de la Croix-d'Anglars* ; & 2^o par contrat du 6 Octobre 1675, à GABRIELLE DU BREUIL, sa cousine, fille d'ETIENNE, & de *Marie-Sylvie de Saint-Mort-de-Lourdoueix*. Du premier lit il eut :

1. MARIE, alliée à *N... de Bofredon*, d'une ancienne famille noble d'Auvergne.

Et du second :

2. ETIENNE, qui suit ;
3. CLAUDE-ETIENNE, Seigneur du BREUIL, Capitaine dans le Régiment de Ruffec, depuis Barbançon, & Chevalier de St.-Louis ;
4. JOSEPH, Seigneur de la Broffe, Capitaine dans le même Régiment de Ruffec, marié, par contrat du 7 Avril 1737, à *Marie-Louise de Monchy*, veuve d'*Antoine de Thibeaupville*, Seigneur de la Riviere, de Montiers, &c., & fille de *Georges*, Seigneur de Monchy & de Tallemas, Capitaine des Gardes de CHARLES de LORRAINE, Duc d'Elbeuf, & de *Marie-Louise de Ghisteltes* ;
5. MARIE-SYLVIE, mariée, par contrat du 1^{er} Février 1704, à *Antoine de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de Gallemeau & du Rouzet, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Prince de Tarente, & Chevalier de Saint-Louis, fils de *Joseph de la Roche*, aussi Ecuyer, Seigneur du Rouzet, & de *Gabrielle de la Blanchisse* ;
6. 7. & 8. MARIE, ANNE, & GABRIELLE DU BREUIL.

VI. ETIENNE DU BREUIL, 11^o du nom, né le 6 Avril 1683, Seigneur de la Broffe, de Breffoles, de la Vaux-du-Maine & de Chauviere, commença à servir en Mars 1704, dans le Régiment de Bellefonds, Cavalerie, où il fut fait Cornette le 20 Juin 1706, puis Lieutenant le 6 Mai 1710, puis ensuite dans le Régiment de Ruffec, Cavalerie, depuis Barbançon, eut la Lieutenance de la Compagnie de Bourfonne le 21 Juin 1719, & Commissions de Capitaine le 18 Mars 1720, fut créé Chevalier de Saint-Louis le 25 Novembre 1732, & nommé Capitaine en pied de la Compagnie du Sieur d'Hauffonville dans le même Régiment de Ruffec le 13 Décembre 1734. Il s'est trouvé dans ces différens emplois au siège d'Huy dans le Pays de Liège en 1705, à la bataille de Ramillies, où il reçut deux coups de feu en 1706, & à l'affaire d'Oudenarde où il eut un cheval tué sous lui en 1708 ; fut détaché en 1709 à la bataille de Malplaquet, pour

soutenir une attaque d'Infanterie, se signala à l'affaire de Denain en 1712, au passage du Rhin en 1733, aux sièges de Kehl, de Philippsbourg, & dans toutes les autres occasions où il a été employé jusqu'à sa mort, arrivée à Strasbourg le 13 Avril 1743. Il avoit époufé, par contrat du 6 Octobre 1722, du consentement d'ETIENNE du BREUIL son père, *Marie-Elisabeth de Salvert*, fille de *Gilbert-Marien*, Ecuyer, Seigneur de Fouranges, & de *Charlotte Martin*, & laissa entr'autres enfans :

1. VINCENT, qui suit;
2. FRANÇOIS, né le 29 Août 1728;
3. JOSEPH, né le 5 Juillet 1732;
4. Et JEANNE du BREUIL-DE-LA-BROSSE, née le 31 Août 1729, & reçue le 4 Avril 1740 à Saint-Cyr, où elle est morte au mois de Septembre 1743.

VII. VINCENT du BREUIL, Ecuyer, né le 8 Janvier 1725, Seigneur de la Brosse, d'abord Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, puis Cornette dans le Régiment de Barbançon.

Les armes : *d'azur, à une ancre d'argent posée en pal; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* (Voy. l'Armorial gén. de France, reg. V. part. I.)

BREUIL (du), en Touraine : *d'argent, à la fasce vivrée de gueules, bordée de sable, accompagnée de deux jumelles aussi de gueules, bordées de sable.*

BREUIL (du), Seigneur de Bost, en Berry : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois glands avec leurs coupettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUIL (du), en Bretagne : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BREUIL (du), Seigneur de Caulombes & de Réauté, en Normandie, Généralité de Caen & Élection de Valognes, ancienne Noblesse dont les armes sont *les mêmes que ci-dessus.*

† BREUIL (du), Ecuyer, Sieur de Lingeares, ancienne Noblesse, Élection de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes sont : *lozangé d'argent & d'azur; au chef de gueules, chargé de deux têtes de léopards d'or.*

BREUIL (du), Ecuyer, Sieur de la Marquillière, famille employée dans la recherche

de 1666, Élection de Mortain, Généralité d'Alençon, en Normandie, dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUILLY, ou BREUSLY, ou BRUSLY, en Normandie, Généralité de Caen & Élection de Valognes. La Roque, dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, dit qu'on trouve, vers l'an 1400, ISABEAU DE BREUILLY, femme de *Guillaume de Thieuville*. Messire RAOUL DE BREUILLY étoit nommé comme parent de la Maison de Briqueville en 1523. Messire GUILLAUME DE BREUILLY, Chevalier, avoit pour femme, vers la fin du XV^e siècle, *Guillemette d'Esquay*. Gabriel du Moulin, dans son *Hist. de Normandie*, parle de Monsieur RAOUL DE BRUSLY, Chevalier-Banneret, & de Monsieur GUILLAUME DE BRUSLY, aussi Chevalier-Banneret, qui portoient pour armes : *d'azur, au chef cousu de gueules, au lion d'or, couronné, brochant sur le tout.*

BREUL (du), en Bugey.

I. JEAN du BREUL, Damoiseau, vivant l'an 1300, épousa *Catherine de Surron*, fille de *Guillaume de Surron*, Damoiseau, & sœur de *Jean & Girard de Surron*, Damoiseaux, avec lesquels il eut différend pour le reste de la dot de leur sœur l'an 1345. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. ETIENNE, Damoiseau, vivant en 1336;
3. PIERRE, Damoiseau, qui fit hommage avec ETIENNE du BREUL, son frère, l'an 1336. Il épousa *Blanche de Saint-Julien*, fille de *Hugues de Saint-Julien*, Chevalier, dont il eut :

HENRIETTE du BREUL, morte sans alliance;

4. GUILLAUME, Damoiseau, mort sans enfans l'an 1391;
5. ANTOINE, Chevalier;
6. Et MARGUERITE, dont l'alliance est ignorée.

II. JEAN du BREUL, II^e du nom, Damoiseau, fit hommage à Humbert, Sire de Thoire & de Villars l'an 1373, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HUGONIN, Seigneur de *Corlier*, qui fit branche, rapportée ci-après;
3. Et ANTOINE, décédé sans alliance.

III. FRANÇOIS du BREUL, Damoiseau, fit hommage au Sire de Thoire & de Villars l'an 1399, & depuis il passa le même hommage le 4 Novembre 1408, tant pour lui que pour

HUGONIN DU BREUL, son frère. Il épousa *Marie de Vins*, dont il eut :

1. BARTHÉLEMY, qui suit;
2. GUILLAUME, mort fans hoirs;
3. Et JEANNE, dont on ignore l'alliance.

IV. BARTHÉLEMY DU BREUL, Chevalier, mourut avant son père, laissant plusieurs enfans, tous décédés aussi fans postérité, favoir :

1. PIERRE, Chevalier;
2. JEAN, Damoiseau;
3. LUC, Religieux à Nantua en 1479;
4. & 5. JEANNE & ANNE, mortes jeunes.

SECONDE BRANCHE.

III. HUGONIN DU BREUL (a), Seigneur de Collier, second fils de JEAN, 11^e du nom, Damoiseau, testa en 1458. Il épousa, l'an 1427, *Guygonne de Chatard*, sœur de *Humbert de Chatard*, Prieur de Gigny en Comté, & fille de *Pierre de Chatard*, Seigneur de Mirigna en Bugey, & de *Jeannette du Vernay*, à cause de laquelle alliance les descendans écartelèrent leurs armes de celles de *Chatard*. Il laissa une grande postérité :

1. PHILIBERT, qui suit;
2. ETIENNE, Religieux à Nantua & Prieur de Saint-Alban;
3. PIERRE, Chevalier, vivant l'an 1455 avec *Guillemette de l'Isle*, sa femme, dont il laissa :

HENRIETTE DU BREUL, femme de N...., Seigneur de *la Rochette*, en Savoie;
Et ANNE DU BREUL, dont on ignore l'alliance;

4. Autre PIERRE, dit *le Jeune*, Grand-Vicaire & Infirmer en l'Eglise de Nantua, puis Grand-Prieur de Saint-Claude l'an 1476;
5. PHILIPPINE, femme du Seigneur de *Char-no*, en Comté;
6. 7. & 8. BÉATRIX, JEANNE & FRANÇOISE.

IV. PHILIBERT DU BREUL, Chevalier, Seigneur de l'Isle en Bugey, épousa *Anne de la Baulme*, fille de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de Perès, & de *Louise de Genost*. Il vivoit avec elle en 1480, & en eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. MAXIME, Religieux & Chambrier de Nantua;
3. FRANÇOIS, Religieux & Aumônier à Saint-

(a) Guichenon, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, donne encore pour fils à HUGONIN DU BREUL, JEAN DU BREUL, Religieux & Chambrier de Nantua, Prieur des Crués, en Comté.

Claude, puis Sacrifain à Nantua, & Prieur dudit Nantua l'an 1537;

4. LOUISE, Religieuse dans la Chartreuse de Salette en Dauphiné;
5. PHILIBERTE, Religieuse au même lieu;
6. JEANNE, femme, 1^o en 1481, de *Claude de Corveys*, Seigneur de Montarfier en Bugey; & 2^o le 19 Février 1509, d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches & Gouverneur de Nice, fils puiné d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches, & de *Meraude de Chales*;
7. Et ANTOINETTE, morte fille.

V. CLAUDE DU BREUL, Seigneur de l'Isle, de Montarfier & de Chenavel, qui testa en 1560, & fut marié, 1^o le 23 Septembre 1483, à *Louise de Rogemont*, fille de *Claude de Rogemont*, Co-Seigneur de Verneau; & 2^o l'an 1501, à *Jeanne de Malain*, Dame de Montbarrey, fille de *Philibert de Malain*, Seigneur de Montbarrey, & de *Simonne d'Amanges*. Il laissa du premier lit :

1. ANTOINETTE, mariée, en 1516, à *Amé de Sacconney*, Seigneur d'Ogny, veuf de *Jacquemette du Nam*, dont *Marin de Sacconney*, & fils de *Guillaume*, Seigneur de *Sacconney*, & de *Marie d'Estrées*;
2. BERTRAND, qui suit;
3. ETIENNE, Chevalier, mort fans alliance;
4. PIERRE, Sacrifain de Nantua en 1544, puis Prieur dudit lieu en 1548;
5. MARIE, Religieuse en la Chartreuse de Salette;
6. JEANNE, femme de *Humbert de Chiffé*, Ecuyer, Seigneur de Polinge en Genevois;
7. MARGUERITE, Religieuse à Neuville en Bresse;
8. PERONNE, femme 1^o de *Humbert de Feillens*, Seigneur de Chanay, second fils d'*Antoine de Feillens*, Seigneur de Vologna, & de *Claudine de Colombier*; & 2^o d'*Alexandre de la Charme*, Seigneur de Pirajoux;
9. Et ANNE, femme de *Marin de Sacconney*, son neveu, Seigneur d'Ogny, veuf de *Girarde de Châtillon-de-Michaille*.

VI. BERTRAND DU BREUL, Seigneur de la Bastie-sur-Cerdon, l'Isle, Espeyffolles, le Chastelard, Montarfier, Chenavel, &c., Conseiller & Maître-d'Hôtel de S. A. R. de Savoie, fut marié, l'an 1535, à *Louise du Chastelard*, fille & héritière d'*André*, Seigneur du Chastelard & d'Espeyffolles, & de *Marguerite de la Vernée*, dont :

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. ANTOINE, qui suit;

3. MARIE, Religieuse à Neuville en Bresse, puis Prieure de Blye en 1570 & 1585;
4. ADRIENNE, mariée, 1^o à *Jean de Châtillon*, Seigneur du Chastelard en Semine, de la Maison de *Châtillon-de-Michaïlle*; & 2^o à *Jean de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, Gouverneur de Savoie, fils puîné de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont*;
5. ETIENNETTE-FRANÇOISE, mariée 1^o à *Aynard de Molan*, Seigneur de Villereverfure, fils de *Jean de Molan*, Seigneur de Montberthod, & de *Louise-Alix de Gerbais*, sa seconde femme; 2^o à *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neuville, veuf d'*Aynarde de Maubec*, & fils de *Philibert de Molan*, & de *N..... d'Efquierre*; & 3^o à *Claude de Mareffe*, Seigneur de Chavannes en Bresse;
6. ET PHILIBERTE (a), femme de *Philibert de Pingon*, Baron de Cusy, Conseiller d'Etat, & Grand-Référendaire de Savoie, fils de *Louis*, Seigneur de *Pingon*, & de *Françoise de Chabeu*.

VII. ANTOINE DU BREUL fut premièrement Prieur-Commendaire de Nantua & de St-Nithier de Clervaux en Montagne, puis, par le décès de son frère aîné, devint Seigneur de Montbarrey, de l'Isle, & de la *Bastie-sur-Cerdon*. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, son Conseiller & premier Maître-d'Hôtel, & Commissaire-Général des Guerres deçà les monts. Il épousa, 1^o le 29 Avril 1571, *Claire Grimaldi*, fille de *Jacques Grimaldi*, Patrice de Gènes, Comte de *San-Pietro in arenâ*, & d'*Argentine Spinola*; & 2^o *Françoise de Seyturier*, veuve de *Jean de Montjouvent*, Seigneur du Chanay, & fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Françoise de Conci*. De ce mariage il n'eut aucun enfant, mais du premier :

1. CLAUDE, qui suit;
2. BERTRAND, Baron de la Bastie, rapporté après son frère;
3. CLAUDINE, mariée, le 27 Juin 1602, à *François de Roffet*, Seigneur de Morfontaine, fils de *Benigne de Roffet*, Seigneur de Morfontaine, & de *Guillemette de Cajot-Burnans*;
4. EMMANUELLE, femme de *François de Gre-*

(a) Elle fut Gouvernante des Filles de MARGUERITE DE FRANCE, Duchesse de Savoie. (Môri, édit. de 1759, tom. VIII, p. 367.)

naud, Seigneur de Montillet, fils de *Bertrand de Grenaud*, Seigneur de Montillet;

5. ET MARIE, femme de *Balthazar*, Baron de *Gilly*, en Savoie.

VIII. CLAUDE DU BREUL, Seigneur du Barmey, Chevalier des Ordres de St-Lazare & de St-Maurice en Savoie, fut marié 1^o à *Peronne Dormy*, fille de *N... Dormy*, Seigneur & Baron de Vinzelles en Mâconnois, & de *N... de Seyffel*; 2^o à *Marie de Bordes*; & 3^o à *Anne du Saix*, fille de *Humbert du Saix*, Seigneur d'Arnens, & de *Claudine du Pont*, de la Maison de *Mians* en Savoie, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint :

1. FRANÇOISE, Religieuse à Marcigny.

Et du second lit font issus :

2. BERARD, qui suit;
3. ANDRÉ, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;
4. JEAN-AIMÉ, Religieux à Nantua;
5. CLAUDE;
6. JEANNE, Religieuse à Marcigny;
7. PERONNE, Religieuse Bernardine à Seyffel;
8. ET ANGÉLIQUE, Religieuse de Sainte-Ursule à Châtillon-lès-Dombes.

IX. BERARD DU BREUL, Seigneur de Sacconney, épousa, au mois de Janvier 1650, *Emc-rantiane de Moyria*, fille de *Claude*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Anne de Camus*, dont il eut des enfans.

BRANCHE

DE LA BASTIE.

VIII. BERTRAND DU BREUL, quoique fils puîné d'ANTOINE, Baron de la Bastie, & de *Claire Grimaldi*, sa première femme, obtint de son père néanmoins la meilleure partie de ses biens, & entra'utres les *Baronies* de la *Bastie* & du *Chastelard*. Il fut marié, 1^o le 17 Novembre 1610, à *Jeanne d'Ugnie*, fille de *François*, Seigneur d'*Ugnie* & de la Chaux en Comté, & de *Renée de l'Aubespïn*, Dame de Vaux; & 2^o à *Gabrielle d'Andelot*, veuve de *Jean-Jacques d'Urigny*, Seigneur de la Vernée, & fille de *Claude d'Andelot*, Baron de Pressia, & d'*Anne de Vaudrey*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, décédé à Bourg, âgé de 7 à 8 ans;
2. ANNE, Religieuse en la Chartreuse de Sallette en Dauphiné;
3. LOUISE, Religieuse, puis Supérieure de Sainte-Ursule à Bourg;
4. JEANNE-BAPTISTE, Religieuse au même lieu;
5. ET CHARLOTTE.

Et du second lit vint :

6. Et autre ANNE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au griffon d'azur, qui est du Breul; aux 2 & 3 fascé d'or & de gueules de fix pièces, à l'aigle d'azur couronné d'argent, brochant sur le tout, qui est de Chatard.*

La Terredela Baffie-sur-Cerdon, à laquelle furent unies celles de Chenavel, l'Isle, le Barrio, Chavagna & de Langes en Bugey, fut érigée en Baronnie par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 20 Décembre 1570, en faveur d'ANTOINE DU BREUL.

BREURDENT, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans la Noblesse le 24 Mai 1667.

* BREVANT, Seigneurie en Basse-Normandie, qui a donné le nom à une branche éteinte de la Maison de la *Luzerne-Beuzeville*, une des plus anciennes de la Province. Voyez LUZERNE.

BREVEDENT, en Normandie. Cette famille est divisée en deux branches principales, qui ont la même origine, avec des différences dans les armes, dont on trouvera l'explication d'après la Généalogie dressée sur titres que nous allons donner, & qui nous a été envoyée par une personne de considération & digne de foi.

On lit dans l'*Histoire de la Maison d'Har-court*, par la Roque, tom. IV, pag. 1645, que RICHARD DE BREVEDENT étoit au nombre des Ecuyers employés à la guerre en 1285.

VALERIEN DE BREVEDENT, suivant les titres qui ont été produits par la famille, vivoit en 1289, ce qui est prouvé par un accord fait en 1404, entre MOREL DE BREVEDENT d'une part, & *Jean du Mesnil* de l'autre, au sujet du Fief de *Painel*, ledit MOREL DE BREVEDENT le possédant depuis VALERIEN DE BREVEDENT, à qui le Roi en avoit fait don en 1289. VALERIEN DE BREVEDENT, Seigneur de *Painel*, fut père de :

MOREL DE BREVEDENT, 1^{er} du nom, Seigneur de *Painel*, qui eut :

ROBERT DE BREVEDENT, Seigneur de *Painel*, qui laissa :

MOREL DE BREVEDENT, II^e du nom, qui soutenoit le procès contre *Jean du Mesnil*, en 1404, au sujet du Fief de *Painel*. Il fut père de :

JEAN DE BREVEDENT, Seigneur de *Painel*,

qui épousa la sœur de *Jean du Mesnil*, & céda tous ses droits sur les Fiefs qui faisoient la contestation.

BREVET DE BREVEDENT, Ecuyer, vivoit l'an 1395, qu'il paya une rente de 24 livres à la Duchesse d'Orléans. Il fut marié 1^o à *Marguerite de Bray*, fille de *Nicolas*, mortefans enfans; & 2^o à *Jeanne la Pipart*, Dame de *Maneville-la-Pipart*, dont :

1. RICHARD, Ecuyer, qui fut dispensé de foi & hommage, étant de présent occupé dans le fait des guerres, disent les Lettres données par le Roi le 18 Octobre 1449;
2. JEAMET, qu'on croit avoir formé la branche cadette;
3. Et JEAN.

La filiation peu suivie jusqu'à présent par le malheur des guerres, la perte des papiers & des titres, n'est bien prouvée que depuis CARDIN DE BREVEDENT, qui vivoit le 2 Juillet 1450, & qui rendit cette année la foi & hommage au Roi, pour un tiers de Fief de *haubert*, sis dans la Vicomté d'Auge. Les preuves en furent faites en 1596 devant HENRI IV, d'après les enquêtes & le témoignage des anciens du lieu du *Pin*, joignant la Paroisse de *Brevedent*, en foi de quoi le Roi HENRI IV fit délivrer des Lettres de confirmation de Noblesse très-honorables pour la famille, puisqu'il y est dit qu'elle descend de la Maison de BREVEDENT, longue ancienneté, Noble, domiciliée en la Seigneurie de *Brevedent*, joignant ledit lieu du *Pin* jusqu'à environ 50 ans, que ladite Seigneurie seroit sortie par échange des mains de JACQUES DE BREVEDENT,.... que la famille dudit DE BREVEDENT dès long-tems reconnue pour ses services, par les feus Rois nos prédécesseurs, & dès le règne du feu Roi, d'heureuse mémoire, PHILIPPE-AUGUSTE, dit le Conquérent, mais par l'injure des tems, guerres Angloises, & minorité de ses prédécesseurs, partie de *Chartre*, titres, & renseignemens de sa Généalogie & extraction, seroit perdue, & partie tirée des mains de son dit père par les Seigneurs du *Pin*, &c. Ceci est copié mot pour mot des Lettres de confirmation de Noblesse accordées par le Roi HENRI IV à JEAN DE BREVEDENT-DU-BOCCAGE, l'an 1596. Il n'est point dit dans la Requête présentée à HENRI IV qu'elle étoit la femme de CARDIN DE BREVEDENT, mais il étoit père de :

ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, faisant pro-

feffion des armes, qui époufa *Lucette le Foretier*, & en eut :

JEAN DE BREVEDENT, 1^{er} du nom, Ecuyer, marié à AGATHE DE BREVEDENT, fa coufine, dont :

JEAN DE BREVEDENT, II^e du nom, Sieur du Boccage & de Saint-Nicot, le même qui obtint du Roi HENRI IV les Lettres de *confirmation de Noblesse ancienne*, citées ci-dessus, & qu'on a mal-à-propos prises pour des *Lettres d'annoblissement*, cette famille n'ayant jamais dérogé. Le Roi fit don à ce JEAN DE BREVEDENT de 104 livres de rente, pour le dédommager des pertes faites par le pillage de fa Maifon. Il fut père de :

JEAN DE BREVEDENT, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Caneuvre, vivant en 1618. Il eut plusieurs enfans, entr'autres :

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, qui époufa *Catherine de Nollent*, dont GABRIEL DE BREVEDENT, qui a fervi dans la Compagnie des Gendarmes; il époufa *Marie du Val*, & en eut :

JEAN DE BREVEDENT, IV^e du nom, Ecuyer, Sieur du Plessis, Garde de Marine le 10 Septembre 1681, commandant un bâtiment avec lequel il gardoit la côte de Normandie en 1690 & 1693, Capitaine-Général des Gardes-Côtes de Honfleur le 21 Mai 1719. Il avoit époufé *Françoise le Doyen*, fille de *Henri le Doyen*, Ecuyer, Sieur d'Aubeuf, & de *Marie Haguelon*, dont il a eu :

ESPRIT-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, & Seigneur d'Ablon près Pont-Audemer; il a fervi dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1744, & a époufé *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Guillaume de Manoury*, Ecuyer, & de *Marie-Thérèse le Sueur*, dont :

LÉON-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, né le 29 Juillet 1746, reçu Page du Roi à la Petite-Ecurie, fur les preuves de Noblesse en 1762.

BRANCHE CADETTE.

Cette branche compte au nombre de fes aïeux JEAMET & CARDIN DE BREVEDENT. Il est vraiséemble qu'elle descend du dernier qui doit être le chef des deux branches, & père de :

ROBERT DE BREVEDENT, qui fut en grand crédit auprès du Cardinal d'Annebault, & époufa N... *Huaut*, d'une bonne famille de Paris, dont il laiffa :

1. DENIS, Sieur de Vanicroq, Abbé de Spire, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen, mort le 12 Juillet 1542, & inhumé dans la Paroisse de St.-Sauveur de Rouen, où est le tombeau de cette famille. Voyez l'*Histoire de Rouen*, tom. II, p. 293;
2. JACQUES, qui fuit;
3. MARCEAU, Religieux;
4. N..... mort écolier;
5. MARIE, femme de *Jean Guerot*;
6. Et AGATHE, femme de JEAN DE BREVEDENT, 1^{er} du nom, Sieur de Caneuvre, fon parent.

JACQUES DE BREVEDENT, Conseiller au Parlement en 1534, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1547, mort en 1580, avoit époufé *Marie des Champs*, dont :

1. DENIS, Abbé de la Trappe, mort le 21 Juillet 1573;
2. RENÉ, Sieur de Vanicroq, l'un des 12 Capitaines de la ville de Rouen, lequel est rappelé dans les Lettres de *Confirmation d'ancienne Noblesse* de 1596;
3. JEAN, qui fuit;
4. & 5. Autre JEAN, dit le *Jeune*, & LOUIS, morts jeunes;
6. MARIE, femme de *Vincent le Tellier*, Ecuyer, Sieur du Mefnil;
7. ANNE, morte le 31 Janvier 1600, femme de *Robert Cavetier*, Ecuyer, Sieur de Vilquier. De cette alliance descendoit feu M. *Potier-de-Novion*;
8. Et CATHERINE, femme de *Georges Langlois-de-Motteville*.

JEAN DE BREVEDENT, dit l'*ainé*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen par la réfignation de fon père en 1668, mort en 1690, époufa *Marie Gontren*, fille unique de *Clément Gontren*, Ecuyer, & laiffa :

1. JEAN-JACQUES, qui fuit;
2. MARC-ANTOINE, auteur du rameau de *Saint-Martin*, rapporté ci-après;
3. FRANÇOIS, auteur du rameau de *Sahurs*, qui viendra en fon rang;
4. DIANE, femme de *François Prévôt*, Seigneur de *Cocherel*;
5. MADELEINE, mariée 1^o à N... du Bois; & 2^o au Baron de *Saint-Remy*;
6. Et MARGUERITE, femme du Sieur de *Creny*.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur des Cateliers & d'Oifelle, époufa *Marguerite de Caradas*, dont il eut trois fils & deux filles. L'ainé,

ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, épousa *Suzanne de Biville*; de cette alliance vint :

LÉONOR DE BREVEDENT, Ecuyer, qui, pour s'être battu en duel, fut obligé de passer en Lorraine, où il a épousé *Charlotte*, fille naturelle & reconnue du Duc CHARLES DE LORRAINE, dont il a eu :

BERNARDIN - AUGUSTE DE BREVEDENT, Ecuyer, vivant en 1760, sans être marié.

Rameau de SAINT-MARTIN.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, 1^{er} du nom, second fils de JEAN & de *Marie Gontren*, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1600, & mourut en 1637. Il eut de *Jeanne le Blanc*, fille de *Pierre le Blanc*, Ecuyer :

1. MARC-ANTOINE, qui fuit;
2. CHARLES, auteur du rameau de *Giverni*, rapporté ci-après;
3. Et CATHERINE, femme de *Gilles-Eudes*, Ecuyer, Sieur de *Berengeville*.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de la Houffaye, Conseiller au Parlement de Rouen en 1637, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1650, mourut en 1679. Il avoit épousé *Catherine le Roux*, fille de *Claude le Roux*, Seigneur de *Bourgheroulde* & de *Saint-Aubin*, & de *Marie Cavelier*, dont 9 enfans, entr'autres :

1. MARC-ANTOINE, qui fuit;
 2. FRANÇOISE, femme de *Samfon Vaignon*;
 3. CATHERINE, femme de *Nicolas Puchot*;
 4. & 5. Deux filles, Religieuses;
- Et quatre garçons, morts jeunes.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Houffaye, Conseiller au Parlement de Rouen en 1668, a succédé à son père dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1679; il est mort en 1689, & a eu de *Marie Loquet* :

1. JEAN-JACQUES, qui fuit;
 2. ANNE, femme de M. de *Piennes*;
- Et trois autres enfans, morts sans postérité.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de *Saint-Martin* & de la *Houffaye*, a épousé, en 1736, *N... de Boutren*, dont ANNE DE BREVEDENT, femme de *N... le Sens*, Sieur de *Morfan*, veuve sans enfans depuis 1765.

Rameau de GIVERNI.

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de *Giverni*, second fils de MARC-ANTOINE, 1^{er} du

nom, & de *Jeanne le Blanc*, Maître des Comptes à Rouen, épousa *Anne Dorat*, fille de *N... Dorat*, Ecuyer, & d'*Antoinette le Grand*, tante de *Messieurs de Saint-Contest* & de *Courteilles*, dont CHARLES-DENIS DE BREVEDENT, Ecuyer, marié à *Marie de la Poterie*, fille de *Louis de la Poterie*, Ecuyer, & de *Marie Andrieu*, dont il a eu cinq filles; une seule a été mariée, favoir: MARGUERITE-CATHERINE DE BREVEDENT, morte le 31 Décembre 1764, femme, en 1714, de *François de Croismare*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie.

Rameau de SAHURS.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, 1^{er} du nom, Ecuyer, Sieur de *Sahurs*, troisième fils de JEAN, & de *Marie Gontren*, épousa, en 1616, *Marie Romé*, fille de *Laurent Romé*, Seigneur de *Fresquisnes*, & de *Marguerite de Hatty*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et ANGÉLIQUE, femme de *N... de Pardès-Moulinos*.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de *Sahurs*, épousa, en 1666, *Marie Bras-de-Chol*, fille de *François*, & de *Marie Befoches*, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. Et *N...* femme de *N... du Four*.

HENRI DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de *Sahurs* & de *Berville*, Conseiller au Parlement de Rouen en 1683, épousa *Anne Maignard*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de *Bernières*, & de *Marie Coquerel*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. MARC-ANTOINE-HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1695, Page du Roi à la Petite-Ecurie en 1702, mort à Landau, Cornette de Cavalerie;
3. PIERRE-LOUIS, Chevalier de Malte en 1695; aussi Page du Roi à la Petite-Ecurie, Commandeur, Grand-Bailli de la Morée & de *Saint-Jean de Latran* en 1762, connu sous le nom du *Bailli de Sahurs*;
4. Et LOUIS-PIERRE, Chevalier de Malte en 1699, mort.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de *Sahurs*, de *Berville* & de *Bardouville*, épousa *Suzanne Planterose*. Il eut pour enfans :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui fuit;

2. SUSANNE, femme de *Claude-Pierre Estieure-de-Geffosse*, Conseiller au Parlement de Rouen en 1728, père de M. de Tremanville, Enseigne de Gendarmerie en 1764 ;
3. Et LOUISE-CATHERINE, femme de *N... du Tot*, Comte de Varneville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant des Gardes-du-Corps, mort sans enfans.

HENRI-FRANÇOIS DE BREVEDENT, Ecuyer, a épousé *N... Mouret-du-Pont*, dont il a eu un fils, vivant en 1763.

BREVEDENT-du-Bocage, Seigneur d'Abblon près Pont-Audemer, porte : *d'azur, à la croix ancrée d'or ; au chef d'argent, chargé de trois anilles de sable*. Et BREVEDENT-de-Saint-Martin & de Sahurs, porte : *d'argent, à trois anilles de sable, au chef d'azur, chargé de cinq besans d'or*.

*BREVES en Nivernois, Diocèse d'Auxerre, Terre et Seigneurie portée en mariage par ANNE DE NOURRY à *Jean Damas*, Seigneur de Montagu, trisaïeul de FRANÇOIS DE DAMAS, Seigneur de Montagu, trisaïeul de FRANÇOISE DE DAMAS, mariée à *Denis Savary*, Seigneur du Pont, laquelle hérita des Terres de *Breves* & de Maulévrier. La Seigneurie de *Breves* unie aux fiefs & Seigneuries de *Sardy-lès-Forges* & de *Guyot de Mery*, fut érigée en Comté en 1625, en faveur de FRANÇOIS SAVARY, Marquis de Maulévrier. Voyez MAULÉVRIER.

Les armes de BREVES-SAVARY : *parti, au 1 écartelé d'argent & de sable ; au 2 de gueules, à la croix ancrée d'or, coupé d'un bandé d'or & d'azur de six pièces, à la bordure de gueules*.

BREVILLARDS, Seigneur de Courfon : *d'argent, à deux léopards passant de gueules*.

BRÉVILLE. C'est une famille noble de Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 805, dit qu'HENRI DE BRÉVILLE tenoit un fief à Bréville l'an 1389.

Les armes : *de gueules, à trois roses d'argent, les deux premières sur le chef qui est de sable, & l'autre en pointe*.

BREZAIS, Seigneur de Boisfamies en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse le 10 Avril 1666.

BREZAL, en Bretagne : *de gueules, à six besans d'or, 3, 2 & 1*.

BREZCANUEL, en Brelez, Evêché de Léon : *écartelé d'argent & de gueules*.

* BREZÉ, en Anjou, Terre & Seigneurie qui est entrée, au commencement du XV^e siècle, dans la Maison de *Maillé*, par l'alliance de *Jeanne de l'Estang*, Dame de Brezé, fille de *Macé de l'Estang*, & de *Catherine*, Dame de Brezé, avec *Payen* ou *Peand de Maillé*, Seigneur de Saint-Georges-du-Bois, fils puiné d'*Hardouin*, V^e du nom, Seigneur de Maillé, & de *Jeanne de Beauçay*, lequel fut Sénéchal de Périgord & de Quercy, puis de Poitou & de Limoges, en 1341, & mourut vers 1347.

Claire-Clémence de Maillé vendit, depuis son mariage, la Seigneurie de Brezé à *Thomas Dreux*, 1^{er} du nom, Conseiller au Parlement de Paris, en faveur duquel la Seigneurie de Brezé fut érigée en Marquisat par Lettres d'Août 1685, registrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris les 23 Juillet & 5 Août 1686. Voy. DREUX-DE-NANCRE. Elle fut mariée, le 11 Février 1641, à LOUIS DE BOURBON, 11^e du nom, Prince de Condé, furnommé *le Grand*, & devint héritière des Duchés de Fronzac & de Caumont, & du Marquisat de Brezé. Elle étoit fille d'*Urbain*, Marquis de Brezé, Maréchal de France, & de *Nicole du Pleffis-Richelieu*.

L'ancienne Maison de Brezé éteinte a donné de Grands-Sénéchaux d'Anjou, un Maréchal de Normandie, un Grand-Veneur & un Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux. On trouve dans le P. Anselme, tom. VIII, pag. 269, GEOFFROY, Seigneur de Brezé en Anjou & de la Varenne, qui vivoit en 1288 & 1300 ; & JEAN, Seigneur de Brezé, Chevalier, mort en 1293. Le premier par lequel il commence la filiation de cette Maison est

JEAN DE BREZÉ, Seigneur de la Varenne, qui plaidoit le 13 Février 1323 & en 1332, contre *Payen de Maillé*, & *Jeanne de Brezé*, sa femme, Seigneur & Dame de Brezé, au sujet de cette Terre & des biens situés dans le Bailliage de Tours, qui avoient appartenu à *Catherine*, fille de JEAN DE BREZÉ *le Vieil*, leur père. Il étoit mort en 1351, & eut pour descendant au V^e degré :

PIERRE DE BREZÉ, II^e du nom, Seigneur de la Varenne & de Briffac, Comte de Maulévrier, Grand-Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, dont il prêta ferment, ainsi que de la Capitainerie d'Angers, ès mains de l'Evêque de cette Ville, Chancelier du Roi de Sicile le 18 Novembre 1437. Il suivit le Roi lorsqu'il alla au secours de la ville de Saint-Maixent en 1440, & fut pourvu, le 12 Mai 1441, de l'Office de Sénéchal de Poitou, en quittant la Capitainerie d'Angers. Le Roi lui donna au mois de Décembre 1444, en considération de ses services, les Terres de *Nogent-le-Roy, Anet, Brevai & Montchauvet*, confisquées sur le Roi de Navarre. Il acquit, en 1445, celles de *Montfort, Aillac, Charlus* & autres, du Sire de Pons; se trouva au siège de la ville du Mans en 1447, suivit le Roi à toutes les conquêtes qu'il fit en Normandie en 1449; étoit aux entreprises de Conches, du Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mantes, de Vernon & de la ville de Rouen, dont il fut Capitaine, & Gouverneur du pays de Caux après la reddition de la ville de Caen; se trouva à la bataille de Formigny en 1450, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut institué en 1451 Grand-Sénéchal & Réformateur du pays de Normandie. Il vendit la Terre de Broon, que son neveu JEAN DE BREZÉ avoit acquise du Duc de Bretagne, à Henri de Villeblanche; passa en Angleterre avec 4000 hommes d'armes au mois d'Août 1457, y prit la ville de Sandwick, & assista au retour au procès criminel du Duc d'Alençon en la ville de Vendôme. Il obtint une somme du Roi le 15 Janvier 1460, pour lui aider à fortifier sa ville de Nogent; mais après la mort de CHARLES VII, le Roi LOUIS XI le fit constituer prisonnier au Château de Loches, & pour en sortir il promit d'aller en Sicile servir le Duc d'Anjou, & consentit au mariage de son fils avec la sœur naturelle du Roi le 21 Mars 1461. Il retourna, en 1462, en Angleterre avec 2000 hommes d'armes, d'où il revint sans aucun avantage, & fut tué le 17 Juillet 1465, à la journée de Monthlère, laissant de *Jeanne Crespin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bec-Crespin & de Mauny, & de *Jacqueline d'Auvrecher*, entr'autres enfans :

JACQUES DE BREZÉ, Comte de Maulévrier, Maréchal & Grand-Sénéchal de Normandie, Baron du Bec-Crespin & de Mauny, Seigneur

de la Varenne, de Briffac, de Nogent-le-Roy, d'Anet, de Brevai, &c., qui mourut à Nogent-le-Roy le 14 Août 1494. Il épousa, le 21 Mars 1461, CHARLOTTE, bâtarde de France, fille naturelle du Roi CHARLES VII & d'*Agnès Sorel*. De ce mariage vinrent six enfans, entr'autres :

1. LOUIS DE BREZÉ, Comte de Maulévrier, Baron du Bec-Crespin & de Mauny, Seigneur de Nogent-le-Roy, Briffac, Anet, Brevai & Montchauvet, Chevalier, Conseiller, Premier Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, qui fut d'abord Capitaine de la seconde Compagnie des 100 Gentils-hommes de la Maison du Roi, pourvu le 17 Septembre 1510, dont il se démit à la fin de 1527, & Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances. Il obtint du Roi LOUIS XI, en 1481, en considération de ce qu'il étoit son neveu, & à cause de son mariage projeté avec *Yolande de la Haye*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Passavant, & de *Marie d'Orléans*, qui néanmoins n'eut point d'exécution, le don de toutes les Terres que son père avoit cédées au Roi pour l'amende de 100000 écus, en laquelle il avoit été condamné, & en fit hommage les 14 Mai 1484 & 26 Mai 1491; fut créé Grand-Sénéchal de Normandie le 30 Août 1490; & dans une quittance qu'il donna le 9 Novembre de la même année, il est qualifié *Maréchal héréditaire, Grand-Sénéchal & Réformateur-Général du pays & Duché de Normandie*. Il exerça la Charge de Grand-Veneur de France depuis le 1^{er} Janvier 1496, jusqu'au 31 Décembre 1497. Le Roi FRANÇOIS 1^{er} le fit Chevalier de son Ordre à la cérémonie qui se fit à Compiègne le 29 Septembre 1527, & il mourut à Anet le 23 Juillet 1531. Il avoit été marié 1^o à *Catherine de Dreux*, Dame d'Esneval, fille de *Jean*, Seigneur de Beaufart & d'Esneval, & de *Gilette Picard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o à *Diane de Poitiers*, depuis Duchesse de Valentinois, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de Batarnay*, sa première femme. De ce second mariage il eut :

1. FRANÇOISE DE BREZÉ, Comtesse de Maulévrier, &c., morte en 1574, qui épousa, le 19 Janvier 1538, *Robert de la Marck*, IV^e du nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France;

2. Et LOUISE DE BREZÉ, Dame d'Anet, qui épousa, le 1^{er} Août 1547, *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, fils puiné

de Guife, & d'Antoinette de Bourbon-Vendôme;

2. Et GASTON, qui fuit.

JACQUES DE BREZÉ eut pour fils naturels :

1. JACQUES, *bâtard* DE BREZÉ, Capitaine du Vieux-Palais de Rouen;

2. Et GUILLAUME, Seigneur d'Auteuil, mentionné dans un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de 1497, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, & de Gaignonville, rapportée ci-après.

Ils eurent, dit le Père Anfelme, un frère nommé

ADRIEN DE BREZÉ, Curé de Manneville en 1525.

GASTON DE BREZÉ, Seigneur de Plannes, d'Auvrecher & de Plainbois, Maréchal héréditaire de Normandie, fut substitué aux biens de sa Maison par la donation qu'en fit le Roi Louis XI à son frère aîné en 1481. Il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Fauquernon* dans une quittance qu'il donna le 11 Avril 1516. Il laissa de *Marie de Cerifay*, Dame de Fauquernon & de la Haye-du-Puy, fille de *Christophe*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie de Maynneville* :

1. LOUIS, Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux, Tréforier de la Sainte-Chapelle de Paris, Abbé de St.-Faron de Meaux & d'Igny, Seigneur de la Haye-du-Puy, de Manneville & de Fauquernon, qui fut nommé à cet Evêché à la recommandation de la Duchesse de Valentinois, veuve du Comte de Maulevrier, son oncle, dont il prit possession le 31 Mars 1554, & fut pourvu en 1556, à la même recommandation, de la charge de Grand-Aumônier de France, après la mort de l'Abbé de Pontleroy, par Lettres du 1^{er} Juin 1556. Il l'exerça jusqu'au décès du Roi HENRI II, aux obseques duquel il assista en cette qualité en 1559, & ensuite au Concile de Trente. Il gouverna son Eglise de Meaux jusqu'en 1565, que Jean du Tillet fut pourvu de cet Evêché sur sa démission. Il y reentra en 1570, mourut à Paris le 15 Septembre 1589, & fut enterré dans sa Cathédrale;

2. CATHERINE, qui fut la première femme de *Nicolas de Dreux*, Vidame & Baron d'Esneval, fils de *Jacques*, Seigneur d'Esneval, & de *Madeleine de Hames*, sa première femme;

3. Et FRANÇOISE DE BREZÉ, mariée à *Gilles le Roy*, Seigneur du Chillou, fils de *Guyon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Jabeau de Beauval*, sa première femme.

Tome IV.

BRANCHE

des Seigneurs DU BREUIL & de GAIGNONVILLE.

GUILLAUME DE BREZÉ, Seigneur du Breuil, épousa, le 3 Juillet 1525, *Jacqueline Touffain*, fille de *Jean*, Ecuyer.

GUILLAUME DE BREZÉ, 1^{er} du nom, son fils, Seigneur du Breuil, ne vivoit plus en 1565. Il est qualifié *Ecuyer* dans le traité de mariage de son fils de l'an 1595. Il eut de *Catherine de la Mazure* :

1. JEAN, qui fuit;

2. Et SUSANNE, mariée, par traité du 25 Octobre 1565, à *Etienne le Franc*, Seigneur de la Vieuville.

JEAN DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur du Breuil, est qualifié *Ecuyer*, Seigneur du Breuil & de Gayers, dans un bail d'héritages du 1^{er} Novembre 1579. Il épousa, par traité du 22 Mai 1595, *Madeleine de Vaudrets*, remariée à *Robert de Fouquerolles*, Ecuyer, Seigneur du Bois, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Harbouville, & de *N... de Beaunay*. Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, qui fuit;

2. Et MARGUERITE, mariée à *Alexandre de Castillon*, Ecuyer.

ANTOINE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, fut marié, 1^{er} par traité du 13 Novembre 1614, à *Madeleine de la Rivière*, fille aînée de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, & de *Madeleine Regnault*; & 2^o par traité du 2 Avril 1642, à *Françoise Alexandre*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marguerite de Mahiel*. De sa première femme il eut :

PHILIPPE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, qui demouroit en la Paroisse de Gerville, Election de Montvilliers, lorsqu'il produisit ses titres conjointement avec sa belle-mère, devant M. *Barrin de la Galiffonnière*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 30 Mars 1669.

Les armes de la Maison de Brezé sont : *d'azur, à huit croiffettes d'or, posées en orle autour d'un écuillon aussi d'or, comblé d'azur, & l'azur rempli d'argent*. Les Seigneurs du Breuil & de Gaignonville brifoient ces armes d'une barre.

BREZONS. C'étoit une ancienne & illustre Maison d'Auvergne, qui est éteinte.

AMBLARD DE BREZONS, issu de cette ancienne Maison, fonda, vers l'an 1000, le Monastère

G

& l'Eglise de Saint-Flour, & lui céda & transporta à perpétuité le fief & la justice qu'il avoit en la Ville de Saint-Flour. C'est cette même Eglise qui a été érigée depuis en *Evêché* par le Pape JEAN XXII.

Un autre AMBLARD de BREZONS, différent de celui dont on vient de parler, & ASTORG de BREZONS son neveu, donnèrent l'an 1173 à l'Abbaye & Monastère de Bonneval, de l'Ordre de Cîteaux, à 4 lieues de Rodès, tous les droits seigneuriaux qu'ils avoient aux villages & territoires de Freiffanet & Combret.

ETIENNE, ARMAND, & un autre AMBLARD de BREZONS, & *Passador* leur mère, donnèrent à la même Abbaye 25 septiers de bled de rente à prendre sur les appartenances du même village. Ces titres sont dans les archives de l'Abbaye de Bonneval. L'on voit, dans la généalogie de la Maison d'Estaing, que PIERRE de BREZONS, qui a vécu depuis 1300 jusqu'après 1376, est qualifié de *Chevalier* & de *Haut & Puissant Seigneur* dans son contrat de mariage, daté du 30 Novembre 1376, avec *Marguerite d'Estaing*. & dans le testament de ladite Dame. Du tems de *Bernard d'Armagnac*, Connétable de France, sous le règne de CHARLES VI, un Seigneur de la Maison de BREZONS étoit Gouverneur de Carladez. Dans les hommages, avec & dénombrements des vassaux de la Haute-Auvergne, rendus en 1503 au Bailli des montagnes d'Auvergne, ou à son Lieutenant, en conséquence d'une Commission du Roi LOUIS XII, Messire BONNET de BREZONS rendit hommage de toutes ses Terres situées en ce pays, & donna un dénombrement de ce qu'il tenoit du Roi, de la Vicomté de Murat, de l'Evêque de Clermont, de l'Evêque de Saint-Flour & du Baron de Pierrefort. Il donna aussi la liste de tous ses vassaux. A ce BONNET de BREZONS succéda TRISTAN de BREZONS; à celui-ci CHARLES de BREZONS; & à ce dernier, FRANÇOIS de BREZONS, qui fut Capitaine pour le Roi, des Château & Forteresse de la Ville & Vicomté de Murat. Dans les actes de ce tems-là où il eut quelque part, il est qualifié *haut & puissant Seigneur Messire FRANÇOIS de BREZONS*. Il épousa *Marie de Berton-Crillon*, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il eut tant d'estime pour elle, que par son testament olographe, il l'institua son héritière universelle. Ce testament fut ouvert après sa mort par le Juge Préfidal d'Apeaux des Vicomtés de Carlat

& Murat, le 1^{er} Février 1622. *Marie de Berton* étoit fille de *Claude de Berton*, & de *Catherine de Joyeuse*, veuve en premières nocces d'*Ennemond de Brancas*, dont elle avoit eu *Georges*, Duc de *Branças*. *Marie de Berton*, mourant sans enfans, donna par son testament reçu par *Mareli*, Notaire, tous ses biens audit *Georges de Brancas*, d'Avignon, son frère utérin, & au Comte de *Branças*, son fils puiné; celui-ci mariant *Françoise de Brancas*, sa fille, avec ALPHONSE de LORRAINE, Prince d'Harcourt, lui donna en dot les Terres & Seigneuries de Brezons, Montrial, Cêfens, Valeugheol & Lescure, qui toutes avoient appartenu à la Maison de Brezons. Ainsi finit la Maison de BREZONS, car les Seigneurs de *Nierebourse*, de la *Roque-Massebeau* & autres qui portent le nom de BREZONS, sont issus de noble homme ANTOINE, bâtard de BREZONS, Sieur de Nierebourse, qui, en cette qualité, l'an 1503, donna son aveu & dénombrement par-devant le Lieutenant du Bailli des Montagnes d'Auvergne. Les Seigneurs de la *Roque-Massebeau* sont des cadets de *Nierebourse*. Il y en a eu deux dans le siècle dernier qui ont utilement & glorieusement servi le Roi dans ses Armées.

BRIAILLE : *coupé, d'argent & de gueules; le premier, chargé d'une fasces du second; & celui-ci de 3 trestes d'or, posés 2 & 1.*

BRIANÇON - VARSES, en Dauphiné : *d'azur, à la croix d'or*. Anciennement ils portoient : *d'azur, à une herse d'or en pal*.

* BRIANÇONNOIS, pays avec un ancien titre de *Comté*, qui fait partie de la Province du Dauphiné; il a été soumis aux Dauphins Viennois, mais avec de grandes réserves. Les Dauphins le qualifioient *Princes de Briançon & Comtes de Cézanne*. Après avoir appartenu aux Dauphins de Viennois, il passa sous la domination de la FRANCE en même tems que le reste du Dauphiné. Voyez ce mot.

‡ BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, famille établie à Dunkerque, dont est JEAN-LOUIS de BRIANSIAUX, Ecuyer, Seigneur de Milleville, né à Dunkerque le 29 Décembre 1727, fils aîné de défunts MATHIEU BRIANSIAUX, commerçant dans la même ville, & de *Madeleine Hochart*, d'abord reçu Secrétaire du Roi, Audancier près la Chancellerie du Parlement de Flandre en 1759, Chevalier de

l'Ordre du Roi, & pensionnaire de Sa Majesté. Il a été ennobli, sans finance, & ses enfans & descendans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, par Lettres-Patentes données à Versailles le 10 Mars 1765, enregistrées au Parlement de Paris le 24 Mai, en la première Chambre de la Cour des Aides le 26 Juin & au greffe du Magistrat de la ville de Dunkerque le 4 Janvier 1766, reg. 14, fol. 152. Ces Lettres-Patentes ont été représentées le 26 Octobre 1776, transcrites & rétablies dans les registres & dépôts de la Cour des Aides de Paris, en vertu des déclarations du Roi, des 11 Mars & 15 Août 1776, registrées les 26 Mars & 21 Août suivant, & des Arrêts de la Cour des 29 Mars & 24 Avril 1776. Elles portent, entr'autres choses, que c'est en considération de son intelligence & du zèle qu'il a montrés dans les différentes opérations de commerce & de courses. Pendant la paix il a entrepris plusieurs branches de commerce dans différentes parties du monde. Lors de la déclaration de la guerre dernière de 1756 à 1762, il a été un des premiers & des plus ardens à courir sur les ennemis; a fait construire 18 corsaires qu'il a armés plusieurs fois, un de 40 canons, un de 24, un de 14, & les autres de 10 à 6 canons, avec lesquels il fit 28 armemens contre les ennemis de l'Etat, & s'est intéressé dans d'autres armemens de même espèce; ses entreprises ont employé une quantité considérable de matelots & d'ouvriers, ont attiré beaucoup d'étrangers à Dunkerque, & ont contribué à l'augmentation des gens de mer. Le succès de plusieurs de ses corsaires, en produisant un bénéfice réel à l'Etat, a causé un tort notable au commerce des ennemis. Les dépenses du Sieur BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, & le produit des prises de ses Corsaires, ont fait circuler un argent immense dans la Flandre. Voici comme Sa Majesté s'exprime dans ses lettres: *En 1759, pour aider notre service de ses propres fonds, & faciliter les armemens que nous faisons alors à Dunkerque, il s'est mis à découvert de sommes considérables, & a altéré son crédit, &c.* Sa Majesté constate encore les faits ci-dessus, par commission royale du 10 Octobre 1765, & notamment les différentes branches de commerce que le Sieur de MILLEVILLE a entrepris dans plusieurs parties du monde, & les prises que ses corsaires ont faites pendant la guerre sur les ennemis de l'Etat.

Tant de zèle & d'ardeur pour le service du Roi & de la Patrie, & tant d'avances & de dépenses faites qui ont altéré ses fonds, comme le disent les lettres de noblesse, lui ont mérité le cordon & la croix de l'Ordre Royal de Saint-Michel, dans lequel il a été reçu au Chapitre tenu à Paris le 2 Décembre 1765, avec dispense de deux autres degrés de noblesse. Il obtenu aussi de Sa Majesté Danoise une gratification de 20000 liv. par forme d'indemnité d'un de ses vaisseaux corsaires pris dans un des ports neutres de ce Prince, contre toutes les règles de la guerre, par les Anglois, suivant une lettre de M. de Bernstorff, premier Ministre de ce Monarque, datée de Copenhague, le 5 Septembre 1769. Enfin LOUIS XV lui accorda, le 1^{er} Janvier 1772, une pension de 10000 liv. sans retenue. Il a épousé, le 11 Mai 1750, *Marie-Jacqueline Looten*, née à Dunkerque le 26 Septembre 1726, fille de *Nicolas Looten*, Capitaine de navire marchand, & de *Marie-Louise Verhaghe*. De ce mariage il a eu, outre deux garçons & une fille morts :

1. JULIE-MARIE-JOSÉPHINE, née à Dunkerque le 9 Février 1759;
2. Et EMILIE-MARIE-CLAIRE DE BRIANSIAUX DE MILLEVILLE, née à Dunkerque le 8 Février 1761.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de deux diamans d'argent en losange, surmontée d'un lion de gueules passant; en cœur, deux an cres de sable posées en sautoir; & la pointe de l'écu en forme de terrasse d'azur, endentée par le haut, & chargée aussi d'un diamant d'argent en losange.* Supports : *deux lions.*

BRIANSON, en Provence: *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, & en pointe d'une coquille d'azur.*

* BRIAS en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une Maison également illustre par son ancienneté & par ses alliances, & qui a entrée dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, où elle est admise depuis plus de 400 ans, sans interruption, jusqu'à présent.

HENRI, Seigneur de BRIAS, est qualifié *Miles* (Chevalier) dans des actes des années 1199 & 1202, qu'il fit avec sa femme *Harvidis*, des donations aux Religieux de Clermarest. De

lui descendoit JEAN DE BRIAS, Chevalier, Seigneur de Brias, qui fut tué à la bataille de Monthéry, le 17 Juillet 1465, en combattant pour le Duc de Bourgogne. Il étoit neveu de N.... DE BRIAS, reçue Chanoinesse à Maubeuge en 1414, & avoit épousé, en 1448, *Jeanne de Créqny*, Dame de Royon, au Comté de Saint-Paul en Artois, dont il laissa :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et CHARLES, qui a fait la branche des Seigneurs de *Royon*, rapportée ci-après.

JACQUES DE BRIAS, Chevalier, Seigneur de Brias, époufa, en troisièmes nocés, vers 1510, *Jeanne du Pleffis*, dont :

JACQUES DE BRIAS, II^e du nom, Seigneur de Brias, néen 1512, Gouverneur de Renty en 1549, qu'il défendit contre les François, puis de Mariembourg en 1583, étant depuis 1558 Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallone, marié, par contrat du 20 Mai 1536, à *Jeanne de la Creffnonnière*, morte en 1584, dont naquit :

JACQUES DE BRIAS, III^e du nom, Seigneur de Brias, Baron de Moriamé, premier Pair de Liège, Gouverneur de Mariembourg, & Colonel d'un Régiment Wallon. Il époufa, le 17 Août 1584, *Adrienne de Nédonchel*, & en eut entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et GUISLAIN, qui fut Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Lagunarota, Conseiller au Conseil Suprême de Guerre du Roi d'Espagne, & Capitaine général de la Cavalerie légère de son Armée contre le Portugal; ce fut en sa faveur que la Terre & Seigneurie de Molengheim en Artois fut érigée en Marquisat par Lettres du Roi Catholique du 20 Juin 1645. Etant mort sans postérité, ce Marquisat échut à ENGELBERT DE BRIAS, son neveu, mentionné ci-après.

CHARLES DE BRIAS, Seigneur de Brias, en faveur duquel, comme en considération de sa naissance & de ses services militaires, la Seigneurie de Brias fut érigée en Comté avec réunion de celle de Britfel, Troisvaux, Grotfart, Rolancour, Hericourt, Saint-Martin, Glise, Béthonval, Lannoy & Gauchin, par Lettres du Roi Catholique du 30 Mai 1649. Le Comte de BRIAS, qui fut aussi Gouverneur de Mariembourg, mourut en 1655. Il époufa, par contrat du 4 Avril 1626, *Anne-Philiberte d'Immerfele*, morte en 1637, & laissa entr'autres enfans :

1. JACQUES-THÉODORE, Archevêque & Duc de Cambray, qui mourut le 16 Novembre 1694;
2. Et ENGELBERT, qui fuit.

ENGELBERT, Comte DE BRIAS, Marquis de Molengheim, Baron de Moriamé, & premier Pair de Liège, mort le 21 Juillet 1677, fut marié, le 5 Février 1664, à *Isabelle-Albertine*, morte le 12 Novembre 1677, fille de *Charles d'Argenteau*, Comte d'Esfleneux & du Saint Empire. Ils eurent :

Quatre filles, Chanoinesse à Mons & à Maubeuge;

Et ENGELBERT-FRÉDÉRIC, qui fuit.

ENGELBERT-FRÉDÉRIC, troisième Comte de BRIAS, Marquis de Molengheim, &c., mourut le 30 Juin 1703. Il époufa, le 14 Mai 1695, *Wilhelmine*, née Comtesse de *Mérode-de-Groesbeeck*, & du Saint-Empire. De ce mariage est né :

ENGELBERT-FRÉDÉRIC-FERDINAND, Comte de BRIAS, Seigneur des Terres franches de Fumay & Revin, Marquis de Molengheim, Baron de Moriamé, premier Pair de Liège, marié, le 16 Juillet 1749, à *Marie-Françoise*, Comtesse de *Hamal* & du Saint-Empire, née en 1732.

BRANCHE des Seigneurs DE ROYON.

CHARLES-LOUIS DE BRIAS, Seigneur de Royon, second fils de JEAN & de *Jeanne de Créqny*, époufa, le 2 Novembre 1497, *Françoise de Humières*, fille de *Hugues*, Seigneur de Vitermont, Bailli de Namur, & d'*Isabelle de Bailleul*, dont vint :

ANTOINE DE BRIAS, Seigneur de Royon, vivant en 1547, allié à *Marie de Seneghem* ou *Zinneghen*, remariée à *Jean de Lalain*, dit *Penel*, Seigneur de la Barre, & fille de *Bernard de Seneghem*, Seigneur de Villecourt, Bailli de Cassel, & de *Jacqueline de Palme*. De ce mariage vint :

BERNARD DE BRIAS, Seigneur de Royon, d'Espréaux, &c., Gouverneur d'Hesdin, marié, le 16 Février 1555, à *Marguerite de Peuffin*, morte en 1611, fille de *Jean*, Seigneur de Villecourt, & de *Jeanne d'Avelin*, dont :

JEAN DE BRIAS, Seigneur de Royon, de Lincelles, &c., Capitaine d'une Compagnie de 200 Lanciers au service d'Espagne, qui époufa, le 27 Mai 1587, *Anne de Dion*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Wandonne, & d'*Anne d'Aix*, dite de *Lens-Aubigny*. Il eut :

FRANÇOIS-BERNARD DE BRIAS, Seigneur de Royon, d'Espréaux, de Bourg, de Lincelles, &c., qui eut de *Françoise d'Ongnies*, sa seconde femme, fille de *François*, Seigneur de Courieres, & d'*Odille de Noyelles*:

LOUIS-JOSEPH DE BRIAS, Seigneur de Royon, Député général & ordinaire pour le corps de la Noblesse des Etats d'Artois, en faveur duquel la Terre de *Royon* fut érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes de 1692. Il épousa *Marie-Alexandrine de Bernard*, fille de *Maximilien-François*, Seigneur d'Esquelmes, & de *Marie-Claire de Berghes*. Ils eurent :

CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS DE BRIAS, Marquis de Royon, Seigneur d'Embry, &c., vivant en 1756, ancien Député général & ordinaire pour le corps de la noblesse des Etats d'Artois, qui épousa, en 1711, *Marie-Eugénie-Brigitte de Croy*, ci-devant Chanoinesse de Maubeuge, morte en 1759, fille de *Balthasar-Charles-Joseph*, dit le *Marquis de Molembais*, & de *Marie-Philippine-Anne de Créquy*, héritière d'Erain, dont :

1. FERDINAND-PHILIPPE-BERNARD, dit le *Marquis de Brias*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui épousa, en 1750, *Marie-Françoise-Robertine d'Esclaibes*, Dame d'Hufl & d'Esquelmes, morte le 15 Novembre 1753, fille aînée & héritière de *Charles-Antoine-Alexandre d'Esclaibes*, Comte d'Hufl, & de *Marie-Marguerite de Bernard*, héritière d'Esquelmes, dont :

CHARLES-EUGÈNE-BERNARD, dit le *Comte de Brias*, né à Saint-Omer, le 6 Février 1751.

2. Et ANNE-FRANÇOIS-EUGÈNE, dit le *Chevalier de Brias*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Rouffillon. (*Tabl. Gén. part. VIII, pag. 52*).

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois cormorans de même, membrés & becqués de gueules* :

* BRICHANTEAU-DE-NANGIS. Nangis est une petite ville en Brie, dont l'héritière épousa FLEURY, fils naturel du Roi PHILIPPE I^{er}. Leur fille, *Elisabeth*, Dame de *Nangis*, porta cette Terre à son mari, *Amiel*, Seigneur de *Venisy*. *Helvis*, Dame de *Nangis*, de *Vienne*, épousa *Pierre Britaut*, Seigneur de *Nangis*, Connétable du Royaume de *Naples*, & Grand-Pannetier de France. Sa fille, *Philippe*, devint Dame de *Nangis*, & épousa en

1260 *Bouchard de Montmorency*, Seigneur de *Saint-Leu*, dont la postérité masculine s'éteignit en 1402. *Marie de Vères*, Dame de *Nangis*, de *Vienne*, de *Valjouan*, fille unique de *Jean de Vères*, Seigneur de *Beauvais* & de *Nangis*, épousa, le 16 Août 1507, Louis SEIGNEUR DE BRICHANTEAU, aïeul d'ANTOINE, SEIGNEUR DE BRICHANTEAU, Amiral de France en 1589, reçu Chevalier du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595, en faveur duquel *Nangis* fut érigé en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1612. Il mourut le 9 Août 1617, & fut père de :

NICOLAS DE BRICHANTEAU, Marquis de *Nangis*, reçu Chevalier du Saint-Esprit le 13 Janvier 1619, dont le fils :

LOUIS-FAUSTE DE BRICHANTEAU, Marquis de *Nangis*, Colonel du Régiment Royal la Marine, & Brigadier des Armées du Roi, mourut d'un coup de moufquet qu'il reçut en Allemagne le 8 Août 1690. Il avoit épousé, par dispense, le 14 Septembre 1676, *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort*, sa cousine germaine, Dame du Comté de *Gien*, de la Vicomté de *Meaux*, de la Baronnie de *Villemort* & de *Saint-Liébault*, morte à Paris le 18 Octobre 1736, âgée de 73 ans. Il eut pour fils :

LOUIS-ARMAND DE BRICHANTEAU, Marquis de *Nangis*, Chevalier d'honneur de la Reine, qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 Mai 1728, & élevé à la dignité de Maréchal de France en 1741. Ce Seigneur étoit mort sans postérité le 8 Octobre 1742. Le Marquisat de *Nangis* est échu par droit de succession à feu *Louis de Regnier*, Marquis de *Guersch*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, & Gouverneur d'*Huningue*, du chef de son aïeule, *Julie de Brichanteau*, fille de l'Amiral, mariée à *Claude de Regnier*, Baron de *Guersch*. Voyez REGNIER DE GUERCHY.

La Maison de *Brichanteau* est noble & ancienne, & tire son nom d'une Terre dans la *Beauce*, dite *Brichantel* ou *Brichanteau*.

Les armes : *d'azur, à six besans d'argent 3, 2, 1*.

BRICONNEAU : *d'azur, à la croix d'or*.

BRICONNET, famille originaire de *Tours*, illustrée par un *Garde-des-Sceaux-Chancelier* de France, un *Cardinal*, deux *Archevêques* de *Reims* & des *Evêques*.

I. JEAN BRIÇONNET, natif de Tours, mort le 13 Juillet 1447, est le premier dont le P. Anfelme fasse mention.

II. JEAN BRIÇONNET, II^e du nom, son fils aîné, Seigneur de Varennes, &c., ensuite Receveur-Général des Finances, est le premier qui fut institué Maire de la Ville de Tours en 1462. Il mourut en Octobre 1493, laissant de *Jeanne Berthelot* :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. JEAN, Secrétaire de Louis XI, mort le 26 Août 1427;
3. MARTIN, Grand-Archidiacre de Reims, Chanoine de St. - Martin & de St. - Gatien de Tours, Docteur en Théologie, mort en Septembre 1502;
4. ROBERT, Conseiller au Parlement en Novembre 1481, ensuite Président aux Enquêtes, Chanoine de St. - Agnan d'Orléans & de St. - Quentin, Abbé de St. - Waast d'Arras en 1488, Président des Comptes en 1494, pourvu de la charge de Chancelier de France le 30 Août 1485, mais dont il ne jouit pas long-tems;
5. PIERRE, Seigneur de Praille, qui a fait la branche des Seigneurs de *Cormes*, rapportée ci-après;
6. ET GUILLAUME BRIÇONNET, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleffis-Rideau*, qui viendra en son rang.

III. GUILLAUME BRIÇONNET fut Auditeur des Comptes à Paris en Novembre 1467, Conseiller au Parlement en Avril 1469, & mourut en Juin 1477. Il eut de *Jeanne Brinon* :

1. JEAN, Abbé de Blanche-Couronne, Conseiller au Parlement de Paris en 1491, Vice-Chancelier de Bretagne, &c., mort en 1538;
2. GUILLAUME, qui fuit;
3. JEAN, Trésorier de FRÉDÉRIC D'ARAGON, Roi de Naples;
4. MICHEL, Grand-Vicaire de Narbonne, ensuite Evêque de Nîmes, transféré en l'Église de Lodève en 1560, & mort en 1574, âgé de 97 ans;
5. REGNAUD, qui fut Argentier de FRANÇOIS I^{er}, & Receveur-Général de Touraine;
6. ET PERONNELLE, mariée à *Olivier Berault*, Receveur-Général des Finances en Anjou & en Bretagne.

IV. GUILLAUME BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, Secrétaire du Roi, Trésorier de la Maison de la Reine & des 100 Gentilshommes du Roi en 1506, Receveur-Général du

Maine en 1511, mourut en 1534. Il eut de *Claude de Leveville* :

1. GUILLAUME, Chanoine de Chartres, Prieur de Chene-Galon, qui céda son droit d'aînesse;
 2. JEAN, qui fuit;
 3. FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de *Leveville*, rapportée ci-après;
 4. CLAUDE, Evêque de Lodève depuis 1561 jusqu'en 1566;
- Et six filles, dont deux mariées, une morte fille, & trois Religieuses.

V. JEAN BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, fut Président à la Cour des Aides de Paris, & eut d'*Etiennette de Berulle*, trois garçons & deux filles.

VI. FRANÇOIS BRIÇONNET, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Conseiller en la Cour des Aides, eut de *Clémence d'Elbenne* :

1. ALEXANDRE, qui fuit;
 2. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de la *Chaussée*, rapportée ci-après;
 3. THOMAS, tige de la branche des Seigneurs des *Tournelles*, qui viendra en son rang;
- Et six filles, dont deux mariées, & quatre Religieuses.

VII. ALEXANDRE BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, Général des Finances, épousa *Françoise Maynard*, dont trois garçons & deux filles.

VIII. CHARLES BRIÇONNET, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Président au Parlement de Metz, épousa 1^o *Angélique Crépin*, morte sans enfans; & 2^o *Madeleine Petau*, de laquelle il eut :

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. GUILLAUME, Major du Régiment du Roi, Infanterie;
3. MARIE, morte en 1724, mariée, en 1703, à *Claude Huot*, Seigneur du Haut-Moulin;
4. Et une autre fille, mariée à *Alexandre Gillet*, Seigneur d'Aligny.

IX. ALEXANDRE BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, d'abord Mousquetaire, ensuite Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaises le 15 Juin 1682, fut Sous-Aide-Major le 28 Janvier 1690, Lieutenant en Septembre 1692, & Capitaine-Commandant de la Colonnelle en 1707.

BRANCHE
des Seigneurs de LA CHAUSSÉE.

VII. ANDRÉ BRIÇONNET, Seigneur du Mef-

nil & de la Chaussée, Auditeur des Comptes, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, mourut le 10 Octobre 1652, & eut, entr'autres enfans, de *Louise Pithou*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger :

VIII. FRANÇOIS-BERNARD BRICQNET, Lieutenant des Chasses de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, mort en Décembre 1688, laissant de *Françoise le Prevost*, fille & héritière de *Paul*, Seigneur d'Oyfonville, & de *Marie Chahu* :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et LOUISE-MARIE, mariée, le 11 Mars 1690, à *Jean-Baptiste Frezeau*, Marquis de la Frezelière, Lieutenant-Général de l'Artillerie.

IX. FRANÇOIS BRICQNET, Marquis d'Oyfonville, Seigneur de la Chaussée, épousa, le 2 Septembre 1700, *Marie-Madeleine de Seve*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Chastignonville, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & de *Marie de Bernage*, dont il eut :

1. PAUL GUY-CHARLES, Capitaine au Régiment du Roi ;
2. CLAUDE-HENRI, Officier dans le même Régiment ;
3. Et GENEVIÈVE-CLAUDE.

BRANCHE

des Seigneurs des TOURNELLES.

VII. THOMAS BRICQNET, Conseiller en la Cour des Aides à Paris, troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, épousa, l'an 1630, *Madeleine le Picart*, fille de *Jean*, Seigneur du Pleffis, & de *Jeanne Sublet*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Piémont, reçu Enseigne aux Gardes en 1658, puis Lieutenant la même année, tué au siège de Lille l'an 1667 ;
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Trésorier de son Ordre, Commandant de Fieffe, mort à Paris le 7 Décembre 1723 ;
4. THOMAS, Seigneur de Germigny, en partie, mort le 9 Septembre 1694 ;
5. MADELEINE, morte le 23 Juin 1653, femme de *Pierre Hillerin*, Seigneur du Bois, Maître-d'Hôtel du Roi.
6. FRANÇOISE, morte le 18 Avril 1684, mariée à *René le Tallier*, Seigneur de Morfan, Conseiller en la Cour des Aides à Paris ;
7. COLOMBE, Religieuse à Fontaines ;

8. CLAIRE, Religieuse à Haute-Bruyère ;
9. Et CATHERINE, morte sans avoir été mariée.

VIII. JEAN BRICQNET, Seigneur des Tournelles, Conseiller en la Cour des Aides à Paris, a laissé de *Marie-Françoise Sevin*, morte le 27 Avril 1716, fille de *Guy*, Seigneur de Gaumers-la-Ville, & de *Marguerite Pichon* :

1. & 2. JEAN, & N...., Colonel d'un Régiment.

BRANCHE

des Seigneurs de LEVEVILLE & de MILLEMONT.

V. FRANÇOIS BRICQNET, fils de GUILLAUME, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville*, fut Conseiller au Parlement le 3 Décembre 1544, marié trois fois en 36 ans, & vécut avec chacune de ses trois femmes précédemment 12 ans. De sa première femme, *Jeanne de Tavel*, il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et CHARLES, qui a formé la branche des Seigneurs de *Leffay*, rapportée ci-après.

De sa seconde, il n'eut point d'enfans ; de sa troisième, il eut :

3. Et MARIE, mariée, en 1581, à *Philippe le Bouteiller-de-Senlis*.

VI. FRANÇOIS BRICQNET, 1^{er} du nom, Seigneur de Leveville, &c., fut reçu Conseiller au Parlement le 24 Janvier 1568, & mourut Conseiller en la Grand'Chambre en 1610, âgé de 68 ans, laissant de *Marie le Lièvre*, Dame du Chesnoy :

VII. FRANÇOIS BRICQNET, 2^e du nom, Seigneur de Leveville, &c., Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, mort le 1^{er} Février 1631. Il eut d'*Anne de Landes*, Dame de Magnanville :

VIII. GUILLAUME BRICQNET, Seigneur de Leveville, &c., reçu Conseiller au Parlement le 19 Mai 1635, Maître des Requêtes en Décembre 1641, puis Président au Grand-Conseil, mort le 3 Février 1674. Il épousa *Marguerite Amelot*, fille de *Jacques*, Président aux Requêtes du Palais, & de *Catherine de Creil*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Magnanville, Conseiller au Parlement, mort le 25 Décembre 1698, sans enfans.

IX. FRANÇOIS BRICQNET, Seigneur de Millemont, Marquis de Rozay, Comte d'Auteuil, Seigneur de Garençières, &c., Président en

la troisième Chambre des Enquêtes, mourut honoraire le 14 Février 1705, âgé de 65 ans, laissant de *Geneviève Courtin*, Dame de Rozay, fille & héritière de *Nicolas*, Seigneur de Rozay, & de *Françoise du Drac* :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et JACQUES-FRANÇOIS, Chanoine de Notre-Dame de Paris, puis Chevalier de Malte, mort le 28 Octobre 1737, âgé de 61 ans.

X. GUILLAUME BRICONNET, Marquis de Rozay, Avocat-Général au Grand-Conseil, puis Conseiller au Parlement, & Président en la troisième Chambre des Enquêtes en la place de son père, mourut le 31 Janvier 1713. Il épousa, le 17 Janvier 1697, *Charlotte Croiset*, morte le 2 Novembre 1747, fille de *Louis-Alexandre Croiset*, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, dont :

1. FRANÇOIS-GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et JACQUES-ALEXANDRE, Seigneur d'Auteuil, Conseiller au Parlement, mort le 12 Mai 1740, âgé de 35 ans. Il avoit été nommé, au mois de Mars précédent, Intendant de la Généralité de Montauban, & avoit épousé, le 21 Décembre 1733, *Marie-Madeleine Thibert-des-Martrais*, remariée, le 15 Février 1742, à *Henri-Claude*, Comte d'*Harcourt*, fille unique de *Jacques-Ennemond*, Seigneur des Martrais, Secrétaire du Roi, mort le 1^{er} Septembre 1734, & de *Marguerite-Madeleine de la Grange-Trianon*, sa première femme. Voyez HARCOURT.

XI. FRANÇOIS-GUILLAUME BRICONNET, Comte d'Auteuil, Marquis de Rozay, reçu Conseiller au Parlement à la seconde Chambre des Requêtes le 16 Décembre 1718, puis Président en la troisième Chambre des Enquêtes, a été marié, 1^o le 11 Janvier 1723, à *Marie-Cécile Mousle-de-Champigny*, morte le 15 Mai 1728, âgée de 22 ans ; & 2^o le 13 Septembre 1728, à *Elisabeth Lambert-d'Herbigny*, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller d'Etat, & de *Louise-Françoise-Armande d'Estrades*.

BRANCHE
des Seigneurs DE LESSAY.

VI. CHARLES BRICONNET, Seigneur de Lessay, de Launay, de Meusnières, &c., second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Leveville, & de *Jeanne de Tavel*, fut Gentilhomme servant de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, &

eut, entr'autres enfans, d'*Isabelle Minard* :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et JACQUES, qui a fait la branche des Seigneurs de *Meusnières*, rapportée ci-après.

VII. JEAN BRICONNET, Seigneur de Lessay, épousa *Louise Pluvinel*, dont il eut :

GUILLAUME BRICONNET, Seigneur de Feucherolles & de Launay, mort le 30 Juin 1702, laissant d'*Anne du Poncel*, morte le 15 Mars 1696 :

1. GABRIEL, Seigneur de Feucherolles ;
2. CHARLES, Prêtre de la Paroisse de St.-Paul ;
3. HENRI, Chanoine Régulier de Saint-Victor à Paris ;
4. Et MARIE-ANNE, morte à Paris le 13 Juillet 1725, âgée de 75 ans, & enterrée aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, qui épousa, par contrat du 7 Juin 1716, *Charles de Biencourt*, Seigneur de Pourtincourt.

BRANCHE
des Seigneurs DE MEUSNIÈRES.

VII. JACQUES BRICONNET, Seigneur de Meusnières, deuxième fils de CHARLES, Seigneur de Lessay, & d'*Isabelle Minard*, s'est marié trois fois. De ses deux premières femmes il a eu postérité.

BRANCHE
des Seigneurs DE CORMES.

III. PIERRE BRICONNET, 1^{er} du nom, Seigneur de Praville, de Cormes, &c., fils puiné de JEAN, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot*, fut qualifié *Notaire & Secrétaire du Roi*, & mourut à Orléans au mois de Février 1509, laissant, entr'autres enfans, d'*Anne de la Croix*, sa seconde femme :

IV. PIERRE BRICONNET, II^e du nom, Seigneur de Cormes, Trésorier-Général du Milanois, Panettier de la Reine, & Echanfon de la Reine de Navarre, marié à *Marie Hefelin*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de *Sermerolles*, rapportée ci-après.

V. PIERRE BRICONNET, III^e du nom, Seigneur de Cormes, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1568, Capitaine en Piémont, eut d'*Isabelle Brachet* :

VI. PIERRE BRICONNET, IV^e du nom, Seigneur de Cormes, Grand-Maitre des Eaux & Forêts d'Orléans, marié à *Marie Moreau*, dont il eut entr'autres enfans :

VII. PIERRE BRICONNET, V^e du nom, Capitaine au Régiment de Saint-Paul en 1622, puis Trésorier de France à Orléans, marié à N... Begon, fille de Jean, Trésorier de France à Orléans, & d'Anne de Troye, dont il a des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs DE SERMEROLLES.

IV. FRANÇOIS BRICONNET vivoit en 1617, & étoit second fils de PIERRE, Seigneur de Cormes, & de Marie Hesselin.

FRANÇOIS BRICONNET, son fils aîné, Seigneur de Sermerolles, Contrôleur des Guerres, Maître-d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mourut au XVII^e siècle, le dernier mâle de sa Maison. Il avoit épousé Marie Fayot, fille de Gilles, Secrétaire du Roi, de laquelle il eut un fils nommé aussi FRANÇOIS BRICONNET, Seigneur de Sermerolles, mort sans postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DU PLESSIS-RIDEAU.

III. GUILLAUME BRICONNET, le jeune, Seigneur du Plessis-Rideau, dernier fils de JEAN, Seigneur de Varennes, & de Jeanne Berthelot, fut fort considéré du Roi Louis XI, qui le recommanda au Roi CHARLES VIII, son fils, lequel le retint de son Conseil, le commit à la distribution des Finances du Dauphiné en 1484 & le fit Surintendant de celles de France. Après la mort de sa femme il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut Doyen de l'Eglise de Vienne, puis pourvu de l'Evêché de Saint-Malo en 1490; il contribua par sa conduite à la conquête du royaume de Naples, fut honoré du chapeau de Cardinal le 15 Février 1495, eut l'Evêché de Nîmes en 1496, fut élu Archevêque de Reims le 24 Août 1497, après la mort du Chancelier, son frère. Il s'en démit ensuite pour l'Archevêché de Narbonne où il mourut le 14 Décembre 1514, laissant entr'autres enfans de Raoulette de Beaune :

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, qui fut Evêque de Lodève & Président des Comptes, à la place de ROBERT BRICONNET, son oncle, par Lettres du 3 Août 1495, puis Abbé de St.-Germain-des-Prés à Paris en 1507, Evêque de Meaux en 1516. Il fit bâtir l'Hôtel Episcopal, & mourut le 24 Janvier 1534, âgé de 65 ans, dans son Prieuré d'Aismans, près Montreuil, où il fut enterré;

Tome IV.

3. Et DENIS, Grand-Archidiacre de Reims & d'Avignon, Doyen de Tarascon, Evêque de Toulon, puis de Lodève, & ensuite de Saint-Malo, Abbé de Cormery & d'Épernay, Ambassadeur à Rome auprès du Pape Léon X. Il mourut le 18 Décembre 1535, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Cormery.

IV. JEAN BRICONNET, Chevalier, Seigneur du Plessis-Rideau, le dernier mâle de cette branche, fut Conseiller d'Etat, Trésorier-Général de Provence & de Dauphiné, fut fait second Président des Comptes à la place de GUILLAUME BRICONNET, Evêque de Lodève, son frère, le 10 Novembre 1507. Il fut Administrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, & mourut le 24 Avril 1559. Il fit bâtir la Chapelle, nommée *des Briconnet*, en l'Eglise de St.-Jean-en-Grève à Paris, & eut de Louïse Raugier, fille de Jean, Seigneur de la Motte-de-Tilly, Trésorier des Guerres, deux filles mariées.

On trouve encore de cette famille MARIE BRICONNET, mariée, vers 1400, à Jean Olivier, dont pour fille, Jeanne Olivier, femme de Jacques Rapoüel, Seigneur de Vignole.

Les armes : *d'azur, à la bande componée d'or & de gueules de cinq pièces, chargées sur le premier compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre de même en chef.* (P. Anselme, tom. VI, pag. 427.)

BRICOUET : *fascé d'or & de gueules de huit pièces, les fascés de gueules, chargés chacune de deux fleurs-de-lys d'or; au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

BRIDEL, Seigneur du Bosc, de Rezé, &c., en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 19 Novembre 1669.

BRIDIERS, en Berry : *d'or, à la bande de gueules.*

BRIDIES : *d'azur, à 3 étoiles d'or, posées 2 & 1, & une losange d'argent en cœur.*

BRIDIEU, en Limousin, famille du surnom de *Jacmeton*, qui subsiste en deux branches, & dont il est fait mention dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 104.

LOUIS DE BRIDIEU, qui défendit sous Louis XIV, la place de Guise, étoit Gouverneur, lorsque les Espagnols en firent le blocus. Il les repoussa vivement, & pour sa belle défense, fut honoré du cordon bleu. (Voyez la Description

tion du siège de Guise (a), dans les *Memoires* de l'Abbé de Marolles.)

CHARLES-PAUL-JACQUES-JOSEPH, Marquis de BRIDIEU, de la Province de la Marche, laissa entr'autres enfans d'*Armande-Marie-Claude de Bergeron de la Goupilière*, de la Province de Touraine :

AIMÉE DE BRIDIEU, mariée, en 1752, à *Jacques Chauvelin*, Seigneur de Beauregard. (Voyez CHAUVELIN.)

Les armes : d'azur, à la macle d'argent, cramponnée par le bas (b), & accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

BRIDOT, en Champagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.

* BRIDOUZE, en Armagnac. C'étoit anciennement une des premières *Baronnies* de Béarn; elle a été retranchée & fait aujourd'hui partie du Comté de Parabère, situé dans le Bigorre, & qui est possédé par une branche de la Maison de BAUDEAN (*Tabl. gén.*, p. V, p. 274).

* BRIE, Province, avec un ancien titre de *Comté*, qui a eu des Seigneurs particuliers qui portoient le titre de *Comtes de Meaux*. HERBERT DE VERMANDOIS, Comte de Meaux ou de Brie, devint Comte de Troyes ou de Champagne en 988 & réunit ces deux Provinces. Depuis ce tems la Brie suivit constamment le sort de la Champagne, & ces deux Provinces furent réunies à la Couronne.

BRIE-DE-SERRANT, en Anjou. Dans un ancien Héraut d'armes de Bretagne il est fait mention d'un NOEL DE BRIE, Comte de Nantes, du tems de HUGUES CAPET.

Une Histoire Sainte, écrite en latin, par GUILLAUME, Archevêque de Tyr, parle d'un ANSEAU ou ANSELME DE BRIE, favori de FOULQUES, Comte d'Anjou & Roi de Jérusalem en 1102.

On trouve un Seigneur du nom de BRIE, couché sur le rôle des Princes & Barons qui accompagnèrent GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

REGNAULT DE BRIE, Chevalier, allié des Comtes de Boulogne, florissoit à la Cour de ce Prince, & en étoit très-connu. Il vivoit en 1270. (*Histoire de Saint Louis*, par le Sire de Joinville.)

(a) Voy. *Le Triomphe de la Ville de Guise*, par J.-B. de Verdun.

(b) Paillet, dans sa *Parfaite Science des Armoiries*, dit : *cramponnée double par le haut*. (Note des Éditeurs.)

On lui donne pour femme *Alix de Vendôme*.

JEAN DE BRIE, 1^{er} du nom, qu'on croit être son fils, vivoit en 1303, & fut marié à *Marguerite de Goulaine*. L'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* rapporte plusieurs anecdotes curieuses touchant la Maison de Brie, qui étoit en grande confédération à la Cour des Rois de France. Elle est en effet une de ces anciennes Maisons dont on ne peut fixer l'origine; & sans affurer qu'elle descend de HOEL ou NOEL DE BRIE, Comte de Nantes, on trouve

UN JEAN DE BRIE, 11^e du nom, qui, probablement fils de JEAN DE BRIE, 1^{er} du nom, & de *Marguerite de Goulaine*, épousa *Françoise de Serrant*, héritière de la branche aînée des Sires de Serrant en Anjou. C'est depuis cette alliance & par la possession du Château de Serrant, que la Maison de Brie a pris le nom de *Brie-de-Serrant*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. De ce mariage vint :

JEAN DE BRIE, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, tué à la bataille de Poitiers le 30 Septembre 1356. On voit son tombeau dans le cloître des Jacobins de Poitiers, à côté de celui d'un Prince tué à la même bataille. Il avoit épousé *Jeanne de Dreux*, Dame de Saguinville, fille de *Robert*, 111^e du nom, issu en ligne directe du sang Royal de France. L'Historien Duchesne, dans la *Généalogie de la Maison de Dreux*, dit que JEAN DE BRIE-DE-SERRANT n'eut point d'enfans de *Jeanne de Dreux*, & que les biens de cette dernière retournèrent à *Pierre de Saguinville*, son cousin; mais

ANGER DE BRIE, Chevalier, après la mort de JEAN, 111^e du nom, comme son proche parent & son héritier, soit qu'il fut son frère ou son cousin germain, fut mis en possession de la Terre de *Serrant*, que ses descendans ont conservée jusqu'en 1598. Il épousa *Peronelle Courtet*, fille de N... *Courtet*, dont il eut :

RAOUL DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, qui obtint Sentence en sa faveur au Siège d'Angers le 23 Mai 1386, pour un *dépié de Fief (c)* contre *Perrin Guerif*. Il est qualifié *Chevalier*, dans un aveu rendu en 1409, par le Duc de Bretagne à RENÉ, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, dans lequel ce Prince dit : *Premièrement Monsieur Raoul, Cheva-*

(c) Terme de Jurisprudence féodale, qui signifie démembrement de fief.

lier, me doit foi & hommage à cause de sa Terre de Serrant. Voyez les Registres de la Chambre des Comptes d'Anjou, vol. 239, cote 118, fol. 37. RAUL de BRIE épousa Jeanne de Coëfme, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, dont il eut :

JEAN DE BRIE, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant. Il est qualifié, dans la grande Histoire de Mézeray, de Maître-d'Hôtel & Grand-Chambellan du Roi CHARLES VII (mais le P. Anselme n'en parle point), par Lettres-Patentes du 4 Novembre 1433, portant érection de la Terre de Serrant en Châtellenie, données par GILLES, Sire de Raye, Comte de Brienne, Seigneur de Chantocé, où il est qualifié de son bien aimé cousin & compère, JEAN DE BRIE, Chevalier, &c. Par d'autres Lettres-Patentes du 24 Octobre 1437, données par RENÉ, Duc d'Anjou & Roi de Jérusalem, portant confirmation des précédentes & de ladite érection y contenue, ce Prince le qualifie d'amé & féal Conseiller & Chambellan, &c. Par d'autres Lettres-Patentes du mois de Janvier 1437 (vieux style) portant confirmation des précédentes, données par CHARLES VII, Roi de France, ce Prince le qualifie de son amé & féal Conseiller & Maître-d'Hôtel, &c., & finalement par d'autres Lettres-Patentes du 14 Juillet 1438, le même Monarque le qualifie encore de son amé & féal Chevalier, Conseiller-Chambellan, &c. Depuis ce JEAN DE BRIE, la filiation que nous allons donner est prouvée par titres originaux communiqués, & tous les faits ci-dessus rapportés depuis le mariage de Françoise de Serrant avec JEAN DE BRIE, II^e du nom, sont prouvés par les épitaphes, armoiries & figures en relief qu'on voit dans la Chapelle de MM. de Brie au chœur de l'Abbaye de St.-Georges-sur-Loire, dont ils passent pour être les Fondateurs, ainsi que de celle de Pontron, dans la même Province. Voyez ce qu'en dit Ménage qui a écrit sur cette Maison. Ce JEAN DE BRIE, IV^e du nom, mourut en 1441, & laissa d'Ifabeau-de-Maillé de Brezé :

1. GILLES, qui suit;
2. ANGER, Abbé de St.-Evroult en Normandie, Doyen du Mans & nommé à l'Evêché d'Angers par LOUIS XI;

Et plusieurs autres enfans, morts jeunes ou fans postérité.

VII. GILLES DE BRIE, Chevalier, Seigneur

de Serrant, défendit & soutint le siège de Châtillon en Bourgogne. Il fut fait Chevalier à la bataille de Fourmigny en 1450, où il battit les Anglois commandés par le Général Talbot. Sa valeur lui fit mériter le furnom de *Fléau des Anglois*. Il rendit aveu de sa Terre de Serrant, le 3 Août 1456, au Seigneur de Chantocé, Maréchal de France, de qui elle relevoit, & est qualifié de Chevalier dans cet acte. Il mourut peu de tems après. Suivant deux enquêtes faites, la première au Présidial d'Angers & la seconde au Parlement de Rouen aux mois de Juillet & d'Octobre 1499, ANGER DE BRIE, Abbé de Saint-Evroult & Doyen du Mans, & deux autres du nom de Brie, tous trois frères dudit GILLES DE BRIE, déposent qu'ils étoient auprès de lui lors de sa mort, & qu'ils ont connoissance du testament qu'il fit en faveur de FRANÇOIS, son second fils & leur neveu. Ce GILLES DE BRIE laissa Marie Giffart, Dame du Plessis-Giffart, d'une ancienne Noblesse de Bretagne :

1. PONTIUS, qui suit;
 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de la Sorinière, rapportée ci-après;
 3. FÉLIX, qui succéda à ANGER DE BRIE, son oncle, dans l'Abbaye de St.-Evroult en Normandie;
 4. MARIE, femme de Félix de Savonnières;
- Et plusieurs autres enfans, morts jeunes ou fans postérité.

VIII. PONTIUS DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, fut Chambellan du Roi LOUIS XI, qui lui permit par Lettres-Patentes du 15 Décembre 1480, & entérinées au Présidial d'Angers le 20 Juin 1482 (dans lesquelles il le qualifie de son féal Conseiller-Chambellan, &c.), de faire fortifier le Château de Serrant. Ce Prince lui fit donation & abandon, au mois de Janvier 1481, de la Terre de la Roche-Serrant, ci-devant nommée la Roche-au-Duc, par Lettres-Patentes, dont l'original est au Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, coté B, fol. 123, pour laquelle dernière Terre, il rendit hommage au Roi les 31 des mêmes mois & an & 21 Juillet 1484. Il avoit épousé Anne de Mathefelon, laquelle étant veuve donna lieu aux deux enquêtes ci-devant citées, par le procès qu'elle intenta, en qualité de tutrice, à FRANÇOIS DE BRIE, son beau-frère, au sujet d'un don de 200 liv. de rente au principal de 4000 livres, que lui avoit fait GILLES DE BRIE, père de son

mari, par son testament. De son mariage vinrent entr'autres enfans :

IX. PÉAN DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, qui termina, sous l'autorité de FÉLIX DE BRIE, son oncle & son Curateur, avec FRANÇOIS & JEAN DE BRIE, son fils, les oncle & cousin germain, par transaction du 29 Juillet 1524, le procès qu'avoit intenté à ces derniers *Anne de Mathefelon*, la mère & tutrice. Il fut marié 1^o à *Jeanne de Mathefelon*, sa cousine; & 2^o à *Renée de Surgères*. Les enfans du premier lit furent :

1. MADELON, mort sans postérité de *Renée Auvé*;
 2. Et FRANÇOISE, morte sans alliance.
- Du second lit il n'eut que :
3. Et CHARLES, qui suit.

X. CHARLES DE BRIE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans l'hommage qu'il rendit de cette Terre le 15 Janvier 1582, au Duc d'Alençon, Comte d'Anjou, de qui elle relevoit. Voy. les *Registres de la Chambre des Comptes d'Anjou*, fol. 123, V^o cote 872, vol. 339. Il devint Seigneur de Serrant après la mort de MADELON, son frère aîné consanguin, & fut affaîné. Il avoit épousé 1^o *Thierrie du Bois-Orcan*, qui mourut sans enfans; 2^o *Guillemette de Vassé*; & 3^o *Marguerite de Beauvau-Tigny*. Il laissa de son second mariage :

1. CLAUDE, Chevalier, mort sans alliance;
2. CLAUDINE, qui fut Demoiselle de la Reine LOUISE DE LORRAINE, & mourut aussi sans alliance à la suite de cette Princeesse;
3. Et MARQUISE, femme d'*Annibal de Gautier*, Seigneur d'Auffigné.

Et du troisième lit :

4. CHARLES, qui suit;
5. Et MARIE, morte sans alliance.

Ce fut sous la minorité de ces deux derniers que la Terre de Serrant en Anjou avoit été mise en decret en 1598, & vendue à *Sardini*, Italien. Elle fut retirée par retrait lignager en 1603, par *François de Maillard*, sous le nom de *Madeleine de Maillard*, sa fille. Elle fut une seconde fois vendue par décret & adjugée en 1607 à *Hercule de Rohan-de-Montbazon*, sur lequel la vente & adjudication se fit à *Guillaume de Baurtr*, Introducteur des Ambassadeurs en 1636; elle fut finalement vendue à *M. Walsh*, Anglois, frère du Pair d'Irlande, par la Duchesse d'*Estrées*, conjointe-

ment avec celle du *Plessis-Macé*. Voy. SERRANT.

XI. CHARLES DE BRIE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, eut d'abord pour Curateur, ainsi que *Marie*, sa sœur, RENÉ DE BRIE-*de-la-Motte*, leur cousin issu de germain, qui fut déchargé de cette charge par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai 1598, d'après lequel il intervint Sentence au Siège d'Angers le 11 Décembre suivant, qui leur nomme pour Curateur FRANÇOIS DE BRIE, Seigneur de la Chauvière, qui prêta ferment en ladite qualité au même Siège le 23 Janvier 1599, avec protestation & réserve d'appeler de ladite nomination, attendu que ledit Sieur DE BRIE-DE-LA-MOTTE, qui étoit héritier présomptif desdits mineurs, avoit été mal-à-propos déchargé, sans que la Cour en fut instruite. Ce CHARLES eut de sa femme, dont on ignore le nom :

XII. CHARLES DE BRIE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, qui avoit épousé *Denise de Billy*. On ne fait point s'il en a eu postérité, & si cette branche subsiste aujourd'hui.

BRANCHE

des Seigneurs de la Sorinière, issue de celle des Seigneurs de Serrant.

VIII. FRANÇOIS DE BRIE-DE-SERRANT, Chevalier, second fils de GILLES & de *Marie Giffart*, eut de son père un don de 200 livres de rente que la veuve de PONTUS DE BRIE, son frère aîné, lui disputa. Voy. les degrés VII, VIII & IX précédens. Il eut de *Marie de Pierre*, Dame de la Sorinière :

1. JEAN, qui suit;
2. Et FRANÇOISE, qui fut mariée à *N.... de Sourdis-d'Escoubleau*.

IX. JEAN DE BRIE, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Sorinière & de Fesle, avoit présenté requête le 25 Février 1540 à PÉAN DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, son cousin issu de germain, pour qu'il lui fut permis de vendre certains héritages dont l'interdiction avoit été adjugée à la requête dudit PÉAN, d'après laquelle intervint transaction du 13 Mai 1567, qui lui adjugea la demande. Il mourut peu de tems après. Il fut marié, 1^o en 1517, à *Françoise de Mathefelon*, sa cousine; & 2^o en 1540, à *Catherine Panthin*, Dame de la Hamelière

& de Landemon. Il laissa du premier lit :

1. RENÉ DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Fesle, de la Sorinière, qui, de *N... de Vaugirard*, n'eut que des filles. L'aînée fut mariée à *N... d'Escoulant*, & mère de deux filles, dont une a épousé *N... du Verdier*, & lui a apporté en dot la Terre de la Sorinière & les autres biens de sa branche que MM. du Verdier possèdent aujourd'hui.

Et du second lit :

2. Autre RENÉ, qui fuit ;
3. JACQUES, Chevalier, mort sans alliance ;
4. N..., mariée à *N..... Lancelot*, Chevalier, Seigneur de la Mabilière, suivant un partage passé devant *Simon*, Notaire, en 1583 ; Et plusieurs autres filles.

X. RENÉ DE BRIE, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, fut nommé Curateur des enfans de CHARLES DE BRIE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, son cousin issu de germain, & de *Marguerite de Beauvau-Tigny*, sa troisième femme, lors du décret de la Terre de Serrant en 1598. Il s'en fit décharger par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai audit an (dont nous avons parlé au degré XI). Il épousa *Claire Thomas*, fille de *N... Thomas*, Ecuyer, & de *Pauline de Saint-Aignan*, & sœur de *Philippe Thomas*, Demoiselle. Il fut nommé Tuteur & Gardien-noble de ses enfans, suivant un partage noble fait entre lui d'une part audit nom, & la belle-sœur d'autre part, des biens de la succession de ladite *Pauline de Saint-Aignan*, leur mère & aïeule. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et JEANNE, Demoiselle.

XI. JEAN DE BRIE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, avoit épousé (suivant un acte du 23 Décembre 1609), *Renée Cloteaus*, Dame de la Voyerie & de la Meufe, fille de *René Cloteaus*, & de *Jacquette Vinette*, dont il eut :

XII. FRANÇOIS DE BRIE, Chevalier, Seigneur de la Houffaye, qui épousa, par contrat passé le 14 Août 1651 devant *Aubreau*, Notaire à Saumur, résidant à Grefillée, *Marie de Lux*, Dame de Vantelet, fille de *Louis de Lux*, Chevalier, Seigneur de Vantelet, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi & Ecuyer ordinaire de la Grande-Ecurie, & de *Marie Mèrault*. Il eut :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. N..., surnommé de la *Barangerie*, qui s'al-

lia à *N... de Verteuil*, dont il eut des enfans, tous morts sans alliance ;

3. FRANÇOIS, chef de la branche des Seigneurs de la Bernardière & de Fourneux, rapportée ci-après ;
4. N..., qui fut marié à *N... de Genne* ;
5. N..., femme de *N... de Malineau* ; Et deux autres filles, mortes sans alliance.

XIII. ANTOINE DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Douces en Anjou, épousa *Ferrine le Mercier*, dont :

1. 2. 3. Trois garçons, Chevaliers ;
4. N..., Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, marié, dont des enfans en bas âge ;
5. Et N..., Demoiselle.

Les contrats de mariage & autres titres de cette branche ont été produits à MM. de la Noiraye & de Bragelongne, Commissaires nommés par S. M. pour la recherche de la Noblesse, qui ont maintenu MM. de Brie-de Serrant dans leur ancienne noblesse.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BERNARDIÈRE, &c.

XIII. FRANÇOIS DE BRIE-DE-SERRANT, Chevalier, Seigneur de la Bernardière, troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Motte & de la Houffaye, & de *Marie de Lux-de-Vantelet*, a épousé, par contrat passé devant *Garreau*, Notaire à Montfaucon, le 11 Juin 1686, *Anne le Gay-du-Verger*, Dame de la Bernardière, & en a eu entr'autres enfans :

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE DE BRIE, Chevalier, Seigneur de la Bernardière & de Fourneux, qui s'est marié, par contrat passé le 24 Décembre 1714, devant *Roberdeau*, Notaire à Beaufort, à *Louise Jamméron*, dont plusieurs enfans, & entr'autres, l'aîné nommé

XV. JOSEPH-FRANÇOIS-ANTOINE DE BRIE, né le 15 Janvier 1718, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Dampierre en Anjou, Chevalier, Seigneur de la Bernardière & de Fourneux, qui s'est marié, par contrat passé le 18 Janvier 1744, devant *Nourry & Teslot*, Notaires à Laval, Pays du Maine, à *Agathe-Renée Mareff*. Il en a eu plusieurs enfans qui sont morts, & il ne lui reste aujourd'hui que

XVI. CLÉMENT-ALEXANDRE DE BRIE, Chevalier, Seigneur, par succession maternelle, du Marquisat d'*Erigné*, né le 29 Mai 1748, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Dampierre en Anjou, d'abord reçu Page du Roi dans sa

Grande-Ecurie en 1762, d'après les preuves faites vis-à-vis le Juge d'armes de France: il est depuis 1765 Sous-Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie.

Les armes: *d'argent, à quatre fasces de sable au lion de gueules, brochant sur le tout*, ainsi qu'elles se voient dans l'Abbaye de Saint-Georges, aux Châteaux de Serrant & de la Sorinière, & autres qu'ils ont possédés. On les voyait autrefois à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & dans l'Eglise de Notre-Dame au bas du côté droit du Chœur en dehors.

BRIE en Beauvoisis. LOUIS DE BRIE, Seigneur de Sablonnières & de Geville en Beauvoisis, Conseiller & Chambellan du Duc de BOURBON, Gouverneur de Savonne, épousa *Jeanne de Boulainvilliers*, fille de *Perceval*, Seigneur de *Boulainvilliers*, & de *Jeanne de Gournay*, dont il eut:

1. LÉON, Seigneur de Sablonnières, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de Beauvoisis;
2. CHARLES, Chanoine & Comte de Lyon;
3. Et MARGUERITE, mariée, le 17 Février 1481, à *Guy*, Seigneur de *Châteauvieux*, fils de *Georges*, Seigneur de *Châteauvieux*, & de *Jeanne de Ligny*.

PIERRE DE BRIE, Seigneur de la Bochartière, épousa *Antoinette de Bagié*, dont:

PHILIBERT DE BRIE, mariée, le 24 Mai 1529, à *Claude Guillod*, Seigneur des Berteaudières, fils de *Thomas Guillod*, Seigneur du même lieu.

ANTOINE DE BRIE, Seigneur de la Bochartière en 1580, épousa *Françoise Bachet*, fille de *Jean Bachet*, Seigneur de Meyseria, & de *Marie-Françoise de Chavannes*, sa première femme, dont il eut:

CHARLOTTE DE BRIE, femme de *Philibert de Cafot*, Seigneur de Burnans, fils de *Philibert de Cafot*, Seigneur de Burnans, & de *Philiberte de Chanly*.

C'est ce que nous savons de cette famille, dont les armes sont: *d'azur, à deux haches d'armes adossées en pal d'argent*.

Les Seigneurs de la Bochartière portent: *d'azur, à la hallebarde d'or, en pal, les fers d'argent, au chef confus de gueules*.

BRIE (DE), Seigneur de la Bastide, en Limousin, famille dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 97, elle fut maintenue dans sa Noblesse par Lettres du 21 Juillet 1712, & porte pour armes: *d'or,*

à trois lions de gueules, armés, lampassés & couronnés d'azur, posés 2 & 1.

BRIENÇON & SAONES. On ne peut parler avec certitude de la Maison de SAONES, qu'on voit par plusieurs preuves être puinée de celle de BRIENÇON, & nous ne pouvons favoir l'origine de cette dernière: il est vrai que la Terre de *Saones* est située dans le Bailliage de Caux sur le chemin de Rouen à Dieppe; mais le long-tems qu'il y a que ces deux familles sont éteintes, empêche d'en avoir une connoissance entière. Voici confusément ce que nous en avons pu découvrir.

Les armes de cette maison sont: *gironné d'argent & d'azur de six pièces, chargé en abîme d'un écusson de gueules*. Dans l'*Armorial* dressé sous le Roi CHARLES V, en 1368, 1^o *Monsieur GUILLAUME DE BRIENÇON* les portoit toutes pleines; 2^o *Monsieur COMPAGNON DE BRIENÇON* les portoit semblables à un *bâton de gueules*; & 3^o *Monsieur COLART DE SAONES*, semblables à un *écusson de gueules*. Dans l'*Enquête* faite touchant les patronages laïques l'an 1205, est nommé ROBERT DE SAONES; & dans l'*Appointement* qui se fit ensuite en 1205, entre le Clergé & les Barons de la Province est nommé, parmi les Chevaliers GUILLAUME DE SAONES, lequel est aussi mentionné dans le registre *des fiefs* sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE l'an 1208; ce qui fait voir que cette branche étoit déjà séparée de celle de BRIENÇON. Il eut pour fils NICOLAS, Seigneur de SAONES, vivant en 1267, qui fut père de ROBERT, Seigneur de SAONES, lequel épousa l'an 1303, *Agnès d'Estouteville*, fille de *Robert IV*^o du nom, dit *Passemer*, Sire d'*Estouteville* & de Vallemont, & de *Jeanne Bertrand*, dont vint JEAN, Seigneur de SAONES, Chevalier.

COLINET DE SAONES servoit le Roi CHARLES VI, dans ses Armées l'an 1390, & fut père d'OLIVIER DE SAONES, Chevalier en 1403; ROBERT, Sire de SAONES, épousa *Jacqueline d'Esneval*, & eut pour fils JEAN Sire de SAONES & de Toqueville, qui épousa, *Charlotte d'Estouteville*, fille de *Jean II*^o du nom, Sire d'*Estouteville*, & de *Marguerite d'Harcourt*, dont il eut THOMAS, Sire de SAONES, qui épousa *Alienor de Beuves*.

Dans les Mémoires de M. Bigot-Somme-nil, sont mentionnés GUILLAUME DE SAONES &

THOMAS DE SAONES, Seigneur de Beaudribofc. ROBERT, Seigneur de SAONES, Chevalier, avoit procès en l'Échiquier l'an 1400, contre le Comte de *Tancarville*.

* BRIENNE-SUR-AUBE, petite ville en Champagne, avec titre de Comté, laquelle étoit une des sept Pairies que les Comtes Palatins de Champagne avoient dans cette Province, où les Pairs tenoient les *grands-jours*. Elle est située près de Troyes, entre Bar-sur-Aube & Plancy, & a donné son nom à l'ancienne Maison, dont nous allons donner un extrait généalogique, d'après l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 126. & suiv. Le premier connu du nom de BRIENNE est :

I. ENGELBERT, I^{er} du nom, Comte de BRIENNE, nommé dans une Chartre de Montier-Ramey, la troisième année du règne de HUGUES CAPET. On lui donne pour femme *Mainfrede*, veuve de *Fromond*, III^e du nom, Comte de Sens & de Joigny, nommée avec son second mari dans les titres de Montier-Ramey. Elle fut mère de :

II. ENGELBERT, II^e du nom, Comte de BRIENNE, qui vivoit encore l'an 1055, suivant la Chronique d'Albéric. Il maria N..... Comtesse de Joigny, sa belle-sœur, à un *vaillant Chevalier*, nommé *Etienne*, lequel fit bâtir le Château de Joinville sous le règne de HENRI I^{er}, & donna commencement à la Maison de *Joigny* & de *Joinville*, dont nous parlerons en son lieu. ENGELBERT eut de son épouse, dont on ignore le nom :

III. GAUTHIER, Comte de BRIENNE, I^{er} du nom, marié avec *Eustache*, Comtesse de *Bar-sur-Seine*, fille puinée de *Renaud*, Comte de *Bar-sur-Seine* & de *Tonnerre*. Il fit en 1608, avec sa femme, quelques donations à l'Abbaye de Montier-Ramey. Leurs enfans furent

1. ERARD, qui fuit ;
2. MILON, tige de la branche des Comtes de *Bar-sur-Seine*, rapportée ci-après ;
3. ENGELBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Conflans*, mentionnée en son rang ;
4. Et GUY, nommé avec ses frères dans les titres de Montier-Ramey, ainsi que ses quatre sœurs :

MANSFREDE, PÉTRONILLE, ADELÀIS & AVANE DE BRIENNE.

IV. ERARD, Comte de BRIENNE, I^{er} du nom,

se trouva à Molefme le 2 Avril 1104, lorsque *Hugues*, Comte de Troyes, confirma les donations qu'il avoit faites à cette Abbaye dans le Concile tenu à Troyes, & céda à l'Abbaye de Beaulieu, par une Charte de 1112, tout ce qu'il avoit au village de *Giffey*, à la réserve de la justice. Il eut d'*Alix de Roucy*, fille d'*André*, Comte de Rameru, & d'*Alix*, sa première femme :

1. GAUTHIER, qui fuit ;
2. HUBERT, qui assista avec plusieurs Seigneurs à une assemblée tenue à Semur l'an 1113, pour pacifier le différend qui étoit entre *Gerard*, Abbé de St.-Pierre de Flavigny & ses Religieux ;
3. Et FÉLICITÉ, mariée, 1^o en 1110, à *Simon*, I^{er} du nom, Seigneur de *Broyes* & de *Beaufort*, avec lequel elle fonda un Monastère à Andecies, près Baye, où ils mirent des Religieuses tirées de l'Abbaye de Juilly ; & 2^o à *Geoffroy*, III^e du nom, dit *le Vieil* & *le Gros*, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, fils de *Roger de Joigny*, Sire de Joinville, & d'*Aldeard de Vignory*.

V. GAUTHIER, Comte de BRIENNE, II^e du nom, fonda l'Abbaye de Sainte-Marie de Basse-Fontaine, à laquelle il céda la dime du revenu du Château de Brienne, suivant les Lettres de fondation datées du 22 Janvier 1143 ; & étant sur le point de faire le voyage de la Terre-Sainte, il donna aux Religieux du Prieuré de Rameru, du consentement de sa femme & de ses enfans, partie du *salage* de Rameru, la dime de ses granges & le droit d'*usage* dans la forêt, & confirma les donations faites à ces Religieux par *André*, Comte de Rameru, son aïeul maternel. Au retour de son voyage de la Terre-Sainte, il ratifia, en 1152, le don qui avoit été fait à l'Abbaye de Beaulieu, des Terres de Luat, de la Fosse, de Macelin & autres : il ne vivoit plus l'an 1156. GAUTHIER DE BRIENNE, II^e du nom, portoit pour armes : d'*azur*, à un lion d'*or*, semé de billettes de même. Il épousa *Adelais de Baudement*, nommée *Hubline*, dans une Charte de Prémontré de 1144, & eut :

1. ERARD, qui fuit ;
2. ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Rameru*, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186 ;
4. & 5. MARIE ET ELVIDE, nommées la première dans une Charte de l'Abbaye de Marmoufière de 1147, & l'autre dans un titre de l'Abbaye de Beaulieu de 1152.

VI. ERARD, Comte de BRIENNE, II^e du nom,

fut présent avec *Pierre*, Abbé de Clairvaux; *Jean*, Abbé de Beaulieu; *Aubert*, Abbé de la Chapelle, & plusieurs Chevaliers, à la donation que *Simon de Broys* fit, en 1182, à l'Abbaye de Boulangcourt. Il termina un différend qu'il avoit avec l'Evêque de Troyes en 1186, & vivoit encore en 1189. Il eut d'*Agnès*, dite de *Montbéliard*, fille de *Richard*, Seigneur de Montfaucou, & d'*Agnès*, Comtesse de Montbéliard :

1. GAUTHIER, qui suit;
 2. GUILLAUME, qui étoit mort au mois de Mai 1200;
 3. JEAN, Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople, tige de la branche des Comtes d'*Eu* & des Vicomtes de *Beaumont*, rapportée ci-après;
 4. ERMENGARDE, femme d'*Amé*, Comte de *Montbéliard*;
- Et plusieurs autres filles, dont les noms sont inconnus.

VII. GAUTHIER, Comte de BRIENNE, III^e du nom, puis Roi de Sicile & Duc de la Pouille, se croisa au voyage de la Terre-Sainte avec JEAN, son frère, & signala son courage à la défense de la ville d'Acree, contre les Sarrasins en 1188. Pendant ce tems il fut appelé à la Couronne de Sicile, & après avoir amassé un corps de troupes assez considérable, il passa en Italie & au Royaume de Naples, où il combattit vaillamment contre Diepald, Lieutenant-Général de l'Armée de l'Empereur. Il fut blessé en assiégeant un Château dans la Pouille, & mourut de cette blefure en 1205. Il avoit épousé, en 1201, *Marie*, nommée *Alberie*, par du Cange, Reine de Sicile & de Naples, sœur de GUILLAUME III, Roi de Sicile, fille aînée & héritière de *Tancrede-le-Bâtard*, Roi de Sicile, & de *Sy-bille*, dont :

1. GAUTHIER, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Balian*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Saiette*, fils de *Renaud*, dont elle eut des enfans.

VIII. GAUTHIER, Comte de BRIENNE, IV^e du nom, dit le *Grand*, né posthume, passa sa jeunesse dans la Pouille, & fut dans sa minorité sous la tutelle de JEAN de BRIENNE, son oncle, qui tint le Comté de Brienne à titre de garde ou de bail jusqu'en 1221, qu'il le restitua à son neveu, priant BLANCHE de NAVARRE, Comtesse de Champagne, & THIBAUT, son fils, de l'en mettre en possession. Il passa ensuite dans la Terre-Sainte, où il signala sa valeur en plusieurs occasions contre les Sarrasins, qui

l'ayant fait prisonnier, le firent cruellement mourir: *Mathieu Paris* place sa mort en 1251. Il eut de MARIE de CHYPRE, fille de HUGUES 1^{er}, Roi de Chypre, & d'ALIX de CHAMPAGNE, dite de *Jérusalem*, & sœur de HENRI, Roi de Chypre :

1. JEAN, [mort sans enfans, avant 1270, de *Marie d'Enghien*, veuve de *Hugues de Réthel*, Seigneur de Beaufort;
2. HUGUES, qui suit;
3. Et AMAURY, mort sans postérité avant 1270.

IX. HUGUES, Comte de BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, accompagna à la conquête du Royaume de Naples, CHARLES de FRANCE, Comte d'Anjou, Roi de Sicile. Il obtint de ce Prince en 1269, en titre de *Comté*, les Terres & Seigneuries de Liches, de Saint-Donat, de Tripazzo & de Tiberano, sîtes dans la Terre d'Otrante. Il fut présent lorsque *Philippe 1^{er}*, de *Courtenay*, Empereur titulaire de Constantinople, ratifia les conventions qui avoient été accordées entre *Baudouin*, l'Empereur son père, & CHARLES 1^{er}, Roi de Sicile, pour le recouvrement de l'Empire de Constantinople. Il ne vivoit plus en 1301, & laissa d'*Isabelle de la Roche*, veuve de *Geoffroy*, Seigneur de *Caritaine* & de *Thebes*, & fille de *Guillaume*, Duc d'Athènes & Sire de *Thebes* :

1. GAUTHIER, qui suit;
2. Et AGNÈS, femme, avant 1306, de *Jean*, II^e du nom, Comte de *Joigny*, Seigneur de *Mercœur*, fils de *Jean 1^{er}*, Comte de *Joigny*, & de *Marie de Mercœur*.

X. GAUTHIER, V^e du nom, Comte de BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, fut donné pour *Pleige* des conventions du mariage de JEANNE de VALOIS, avec GUILLAUME, 1^{er} du nom, Comte de Hainaut, par CHARLES de FRANCE, Comte de Valois & d'Alençon en 1305. Il vendit cette même année avec son épouse aux Doyen & Chapitre de l'Eglise de Troyes, 200 liv. de rente sur les reues & issues de la Ville de Troyes & de ses foires pour la somme de 6600 liv. petits tournois. Il passa ensuite en son Duché d'Athènes, où ayant conclu un traité avec les Catalans, & les ayant reçus à sa solde, il déclara la guerre à Jean de Duras, Duc de Patras, & à Thomas, fils de Nicéphore, Despote d'Arte ou d'Arcanie ses ennemis, sur lesquels il reprit plus de 30 Châteaux qu'ils lui avoient enlevés, & les obligea enfin à faire la paix. Quelques temps après il fe

brouilla avec les Catelans, & s'étant mis en devoir de les chasser par force, il perdit la bataille & la vie l'an 1312. Il avoit épousé *Jeanne de Châtillon*, morte le 16 Janvier 1354, fort âgée, & enterrée dans le chœur de l'Eglise des Jacobins de Troyes devant le grand Autel, où se voit son épitaphe gravée sur une tombe de marbre noir. Elle étoit fille aînée de *Gaucher V*, Connétable de France, & d'*Isabelle de Dreux*, sa première femme. De ce mariage naquirent :

1. GAUTHIER, qui suit;
2. Et ISABEAU, qui devint Duchesse d'Athènes, Comtesse de Brienne & Dame de Liches par la mort sans enfans de son frère; elle vivoit encore l'an 1362, suivant un Arrêt du Parlement de Paris. Elle épousa, la nuit de la fête du 6 Janvier 1320, *Gauthier*, 1^o du nom, Seigneur d'Enghien, fils de *Gauthier*, 111^e du nom, Seigneur d'Enghien, & d'*Yolande de Flandre*, dont plusieurs enfans.

XI. GAUTHIER, 6^e du nom, Comte de BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, Connétable de France, mourut à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356, sans enfans. Il avoit épousé 1^o *Marguerite de Sicile-Tarente*, fille aînée de *Philippe de Sicile*, 1^{er} du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe, & d'*Ithamar Ange*, sa première femme; & 2^o JEANNE DE BRIENNE-EU, morte le 6 Juillet 1389, après s'être remariée, le 16 Janvier 1357, à *Louis d'Evreux*, Comte d'Estampes, & fille de *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, & de *Jeanne de Mello*, Dame de Château-Chinon & de Lorme.

BRANCHE

des Rois de Jérusalem, Comtes d'Eu & de Guines.

VII. JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, troisième fils d'*Erard II*, Comte de BRIENNE, & d'*Agnès de Montbéliard*, eut l'administration du Comté de Brienne pendant la minorité de GAUTHIER, 4^e du nom, Comte de BRIENNE, son neveu. Il s'en qualifia Comte, suivant l'usage du tems, & le tint jusqu'en 1221. Il fut un de ceux qui se croisèrent avec les conquérans de Constantinople; le bruit de ses armes & la renommée de sa valeur allèrent si avant, que les Barons de Jérusalem, après le décès du Roi AMARY, députèrent en France pour lui offrir ce Royaume avec *Marie de Montferrat*, ce qu'il accepta & promit d'effectuer avec l'a-

grément du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, qui le secourut de 40,000 livres. Il fut couronné dans la Ville de Tyr le Dimanche d'après la St.-Michel 1210, où il reçut l'hommage de tous les Seigneurs du Royaume, retourna délivrer la Ville d'Acre assiégée par *Conradin*, Soudan de Damas, & l'an 1218 mit le siège devant la Ville de Damiette en Egypte, où après avoir enduré beaucoup de fatigues l'espace d'un an & demi, & quelquefois été battu, elle lui fut rendue le 5 Novembre 1219. Il ne la put conserver que huit mois. Jacques Blondel, felon le P. Anselme, dit que les Sarrafins la reprirent au mois de Septembre 1221. Etant passé en France après le décès de la Reine *Marie de Montferrat*, sa femme, à dessein d'en obtenir du secours pour la Terre-Sainte & delà en Espagne, il retourna en France où il assista au Sacre du Roi LOUIS VIII, le 6 Janvier 1223, reçu de ce Prince 100000 livres, outre 200000 livres qui devoient être employées pour le même sujet, & que le Roi avoit mis entre les mains du Grand-Maitre des Templiers & de l'Hôpital. Il se trouva la même année au jour assigné pour les noces de sa fille YOLANDE avec l'Empereur FRÉDÉRIC II, mais aussitôt après le couronnement de cet Empereur dans Tyr, il fut contraint de lui céder tous les droits qu'il avoit sur le Royaume de Jérusalem à cause de sa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouirait pendant sa vie. Se voyant dépouillé de tout, il se retira auprès du Pape INNOCENT III, qui lui donna la conduite de l'armée contre l'Empereur pour conquérir la Sicile. Cette entreprise n'eut aucune suite, parce que la paix survint l'an 1229. JEAN DE BRIENNE, après le traité conclu en présence du Pape avec les Ambassadeurs de l'Empire, se prépara pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité, fit plusieurs levées de gens de guerre, se rendit à Venise où il renouvela l'alliance qui étoit entre les François & les Vénitiens, emprunta d'eux des vaisseaux pour passer à Constantinople, partit de Venise avec ses troupes vers le mois de Septembre 1231, & étant arrivé à Constantinople sur la fin de l'Automne, il y fut reçu avec un applaudissement général de tout le monde, & couronné Empereur en l'Eglise de Sainte-Sophie par le Patriarche SIMON. Il passa en Asie l'an 1233, où il prit le Château de Piga sur Vatace, & défit l'armée navale de ce général & celle d'Azen l'an 1235. Les der-

nières actions qu'il fit au siège de Constantinople & la défaite d'une armée nombreuse d'ennemis où il se comporta avec beaucoup de hardiesse & de conduite, le comblèrent de gloire. Le Nécrologe de l'Eglise Paroissiale de St.-Paul de Paris marque son décès le jour de St.-Benoit 21 Mars, & celui du Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture de la même Ville le 23 Mars: Mathieu Paris dit que ce fut l'an 1237. Il avoit épousé, 1^o le 14 Septembre 1209, *Marie de Montferrat*, Reine de Jérusalem, morte l'an 1219, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau d'Anjou*, Reine de Jérusalem; & 2^o l'an 1222, *Bérenghère de Castille*, morte l'an 1237, suivant la chronique d'Alberic, elle étoit sœur de FERDINAND III, Roi de Castille, & fille d'ALPHONSE IX, Roi de Léon & de Galice, & de *Bérenghère de Castille*, sa seconde femme.

Du premier lit naquirent:

1. N... de BRIENNE, morte 15 jours après sa naissance en 1219, âgée seulement de 4 ans;
2. YOLANDE, dite d'*Acre*, Reine de Jérusalem, morte en couches de son fils *Conrad* en 1228; elle avoit épousé, en 1223, l'Empereur FRÉDÉRIC II.

Et du second lit vinrent:

3. ALPHONSE, qui suit;
4. JEAN, dit d'*Acre*, Grand-Bouteiller de France mort en 1296, marié 1^o à *Marie de Coucy*, veuve d'ALEXANDRE II, Roi d'Ecosse, & fille aînée d'*Enguerrand III*, dit le Grand, Sire de Coucy, & de *Marie de Montmirail*, sa troisième femme, dont il n'eut point d'enfants; & 2^o en 1251, à *Jeanne de Châteaudun*, Dame du Châteaudun-Loir, veuve de *Jean*, Comte de *Montfort-l'Amaury*, & fille de *Geoffroy*, IV^e du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Montdoubleau & du Châteaudun-Loir, & de *Clémence des Roches*, dont:

BLANCHE DE BRIENNE, Dame de la Loupelande, alliée, l'an 1269, à *Guillaume*, Baron de *Fiennes* & de *Tingry*, fils aîné d'*Enguerrand II*, Seigneur de *Fiennes*, Baron de *Tingry* & de *Rumingham*, & de *N..... de Conde*. Elle apporta à son mari la Terre de *la Loupelande* qui lui avoit été cédée, l'an 1269, par *Robert*, Comte de *Dreux*, & *Beatrix*, Comtesse de *Montfort*, sa femme, pour les droits qu'elle pouvoit prétendre en la succession de *Jeanne de Châteaudun*, sa mère;

5. LOUIS, tige de la branche des Vicomtes de *Beaumont-au-Maine*, rapportée ci-après;

6. Et MARIE, qui vivoit encore l'an 1275, mariée, par traité passé à Peruse le 19 Avril 1229, à *Baudouin*, II^e du nom, Seigneur de *Courtenay*, Empereur de Constantinople, fils de *Pierre*, II^e du nom, Seigneur de *Courtenay*, Comte de *Nevers*, d'*Auxerre* & de *Tonnerre*, Empereur de Constantinople, & d'*Yolande de Hainaut*, sa seconde femme.

VIII. ALPHONSE DE BRIENNE, dit d'*Acre*, Comte d'Eu, Chambrier de France, mourut à Tunis le 25 Août 1270. Il avoit été amené en France avec ses frères, lorsque *Baudouin de Courtenay*, Empereur de Constantinople, y vint demander du secours aux Princes Chrétiens. Il avoit épousé *Marie de Lefignem*, Comtesse d'Eu, fille de *Raoul*, dit d'*Issoudun*, II^e du nom, Comte d'Eu, & d'*Yolande de Dreux*, sa seconde femme, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et BLANCHE, Religieuse, puis Abbesse de Maubuisson-lès-Pontoise, qui vivoit encore l'an 1309.

IX. JEAN DE BRIENNE, I^{er} du nom, Comte d'Eu, fait Chevalier par le Roi St. LOUIS vers 1252, fit plusieurs donations à l'Abbaye de Foucarmont, à laquelle il céda, entr'autres, la ville de Fesques, qu'il fit acheter de ses deniers par *Jean de Forges*, son Clerc & Gouverneur. Il mourut à Clermont en Beauvoisis l'an 1294, & fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye de Foucarmont, suivant la Chronique de ce Monastère. Il avoit épousé *Béatrix de Châtillon*, dite de *Saint-Paul*, qui se retira au Comté de Saint-Paul après la mort de son mari, mourut en 1304, & fut enterrée en l'Abbaye de Cercamp. Elle étoit fille de *Guy*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaut de Brabant*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. ISABEAU, mariée à *Jean*, II^e du nom, dit de *Flandre*, Seigneur de *Dampierre* & de *Saint-Dizier*, fils de *Jean*, I^{er} du nom, Seigneur de *Dampierre*, & de *Laure de Lorraine*. Du Chefne la dit fille d'ALPHONSE, & la nomme MARGUERITE;
3. JEANNE, alliée 1^o à *Raymond*, VII^e du nom, Vicomte de *Turenne*; & 2^o à *Renaud*, Seigneur de *Piquigny*, Vidame d'Amiens;
4. MARGUERITE, femme de *Guy*, II^e du nom, Vicomte de *Thouars*, Seigneur de *Talmon*, fils d'*Aimery*, VIII^e du nom, Vicomte de *Thouars*, Seigneur de la Chêze & de *Vihers*, & de *Marguerite de Lefignem-la-Marche*;

5. Et MAHAUT, qualifiée nièce de feu *Blanche d'Eu*, Abbessé de Maubuisson, dans des Lettres de 1328.

X. JEAN DE BRIENNE, II^e du nom, Comte d'Eu & de Guines, reprit, au nom de sa femme, le procès intenté au Parlement par feu *Baudouin de Guines*, son beau-père, pour faire casser la vente faite au mois de Février 1282, par le Comte *Arnoul*, III^e du nom, du Comté de Guines au Roi *Philippe le Hardi*, & obtint, après plusieurs poursuites, délivrance de ce Comté, par Arrêt de 1295. Il confirma toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Foucarmont, où il fut depuis enterré, ayant été tué à la bataille de Courtray contre les Flamands l'an 1302. Il avoit épousé *Jeanne*, Comtesse de Guines, morte l'an 1331, & enterrée auprès de son mari dans l'Abbaye de Foucarmont; elle étoit fille aînée & héritière de *Baudouin de Guines*, Seigneur d'Ardres, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorency*. De cette alliance naquirent :

1. RAOUL, qui suit;
2. Et MARIE, morte jeune & enterrée dans l'Abbaye de Longvilliers.

XI. RAOUL DE BRIENNE, I^{er} du nom, Comte d'Eu & de Guines, fut établi Lieutenant sur les frontières de Hainaut & es parties de Languedoc en 1331 & 1338, honoré de la charge de Connétable de France en 1332, ou avant 1336, lorsqu'il passa en Italie avec JEAN, Roi de Bohême. Il signa, en 1332, le traité fait entre le Roi de France & le Roi de Castille pour un secours mutuel de gens de guerre, fut envoyé en Guyenne, où il réduisit sous l'obéissance du Roi les villes de Bourg & de Blaye, mourut, le 18 Janvier 1344, d'un coup de lance au tournoi qui se fit à Paris aux noces de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut regretté de tous les Princes & des Grands du Royaume. Il avoit épousé *Jeanne de Mello*, Dame de Lorme & de Château-Chinon, fille aînée & héritière de *Dreux de Mello*, Seigneur de Château-Chinon & de Lorme, & de *Jeanne de Tocj*, dont il eut :

1. RAOUL, qui suit;
2. JEANNE DE BRIENNE-EU, Dame de Château-Chinon & de Lorme en Morvant, qui laissa par son testament 1000 francs d'or à l'Abbaye de St.-Denis, confirma cette disposition par son codicille du 27 Février 1387, mourut à Sens le 6 Juillet 1389, & fut enterrée à l'Abbaye de St.-Denis dans la Cha-

pelle de *Notre-Dame la Blanche*, dite de la Reine JEANNE, comme porte son épitaphe; elle fut mariée 1^o à GAUTHIER, VI^e du nom, Comte de BRIENNE, Connétable de France, Duc d'Athènes, fils de GAUTHIER, V^e du nom, & de *Jeanne de Châtillon*; & 2^o par contrat du 16 Janvier 1357, à *Louis d'Eyieux*, Comte d'Elampes & de Gien, Pair de France, fils de *Charles*, Comte de défidés lieux, Pair de France, & de *Marie d'Espagne*, Dame de Lunel;

3. Et MARIE, morte jeune.

XII. RAOUL DE BRIENNE, II^e du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, fut décapité à Paris le 19 Novembre 1350. Il avoit épousé, au mois d'Octobre 1340, *Catherine de Savoie*, mariée, 1^o l'an 1333, à *Azzo Visconti*, Seigneur de Milan, & 3^o à *Seurre* en Bourgogne, au mois de Mars 1352, à *Guillaume de Flandre*, I^{er} du nom, Comte de Namur, fils de *Jean*, & de *Marie d'Artois*, sa seconde femme. Elle étoit fille de *Louis de Savoie*, II^e du nom, Seigneur de Vaud, de Bugey & de Valromey, & d'*Isabelle de Châlon*, Dame de Joigny. Elle n'eut point d'enfans de ses trois maris.

RAOUL DE BRIENNE, II^e de Long, eut un fils naturel nommé

JEAN DU BOIS, Seigneur de la Maisonfort, bâ-tard de *Brienne*, qui fut légitimé & anobli par Lettres du Roi CHARLES VI, de 1395.

Cette branche portoit : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, semé de billetes de même, qui est Brienne; aux 2 & 3 de Champagne & sur le tout de Jérusalem.*

BRANCHE

des Vicomtes de Beaumont-au-Maine.

VIII. LOUIS DE BRIENNE, dit d'*Acre*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, dont sa postérité prit le surnom, troisième fils de JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, & de *Bérengère de Castille*, sa seconde femme, permit aux Religieux de St.-Hippolyte de Vivoin d'agrandir la cour de leur Monastère l'an 1253, se trouva avec ses frères à la Cour d'ALPHONSE X, Roi de Castille en 1255, selon Surita, augmenta la fondation de la Chartreuse du Parc-d'Orques, vers 1263, de 1200 livres de rente, & y fut enterré. Il avoit épousé, avant le mois de Février 1253, *Agnès*, Vicomtesse de *Beaumont* après ses frères, Dame de la Flèche, de Frefnay, de Sainte-Sufanne, du Lude & de

Château-Gontier. Elle étoit sœur & héritière de *Richard II*, Vicomte de Beaumont, mort avant 1249, & fille de *Raoul*, III^e du nom, Vicomte de Beaumont, & d'*Agnès*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. LOUIS, Evêque de Dunelmont en Angleterre ;
3. MARGUERITE, morte le 9 Avril 1328, & enterrée en l'Abbaye de Maubuisson, suivant son épitaphe, mariée à *Bohemond*, VII^e du nom, Prince d'*Antioche*, Comte de Tripoli, fils aîné de *Bohemond VI*, Prince d'*Antioche*, & de *Sibylle d'Arménie* ;
4. MARIE, alliée à *Henri d'Avaugour*, III^e du nom, Baron de Mayenne & de Goello, fils d'*Alain d'Avaugour*, II^e du nom, Baron de Mayenne, Vicomte de Dinan, & de *Clémence* ;
5. Et JEANNE, mariée, en 1286, à *Guy*, VII^e du nom, Sire de *Laval* & de *Vitré*, Comte de Caferte, veuf d'*Ifabeau de Beaumont*, fille unique de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Paci-sur-Marne, & fils de *Guy de Montmorency*, dit de *Laval*, VI^e du nom, Seigneur de *Laval*, d'*Aquigny*, d'*Hérouville* & d'*Attichy-sur-Aisne*, & de *Philippe*, Dame de *Vitré* & de *Châtillon*.

IX. JEAN, I^{er} du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, fut l'un des *Pleiges* que *Charles*, Comte de Valois & d'Anjou, donna à *Guillaume*, Comte de Hainaut & de Hollande, pour les conventions du mariage de *Jeanne de Valois*, sa fille. Il eut de *Jeanne*, Dame de *la Guerche*, de *Pouance* & de *Château-Gontier*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de *la Guerche*, &c., & d'*Émmé*, Dame de *Château-Gontier* :

1. ROBERT, qui suit ;
2. RICHARD, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Marmoutier ;
3. ISABELLE, mariée à *Geoffroy*, Seigneur d'*Amenis* ;
4. Et ANNE, femme de *Payen de Chourfes*, Seigneur de *Malicorne*.

X. ROBERT, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, Seigneur de *la Guerche*, &c., mort le 28 Septembre 1327, avoit épousé, le 25 Août 1303, *Marie de Craon*, fille de *Maurice*, & de *Mahaut de Malines*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. GEOFFROY, Seigneur du Lude, Chambellan du Roi, mort sans enfans de *Jeanne*, Dame de *Beauçay*, morte au mois de Mars 1402, après s'être remariée, vers le mois de Mai 1360, à *Charles d'Artois*, Comte de *Longueville* & de *Pezenas*, cinquième fils

de *Robert III*, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne de Valois*. Elle étoit fille de *Hugues de Beauçay* ;

3. MARIE, Abbessé de *Ronceray* ;
4. JEANNE, femme de *Jean d'Amboise*, Seigneur de *Chamout* ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Bernard*, Vicomte de *Ventadour*.

XI. JEAN, II^e du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, &c., Chevalier-Banneret, se trouva à *Amiens* en 1338, où il avoit dans sa Compagnie un Chevalier & 9 Ecuyers. Il servit aussi dans l'Ost de *Bouvines* l'an 1340. Suivant le compte de *Jean du Cange*, il épousa 1^o *Ifabeau d'Harcourt*, fille de *Jean*, III^e du nom, Sire d'*Harcourt*, Vicomte de *Châtellerault*, & d'*Alix de Brabant*, Dame de *Mezières* en *Brenne* ; & 2^o par contrat du 31 Décembre 1330, *Marguerite de Poitiers*, fille d'*Aymar*, IV^e du nom, Comte de *Valentinois*, & de *Sibylle de Baux*. Il eut du premier lit :

1. JEANNE, Dame du *Hommet* ;
2. MARIE, alliée à *Guillaume Chamaillart*, Seigneur d'*Antenaife*, dont elle eut :

Marie Chamaillart, Vicomtesse de Beaumont, après la mort de *Louis*, Vicomte de Beaumont, son oncle, laquelle porta cette Terre en mariage, l'an 1371, à *Pierre*, Comte d'*Alençon* & du *Perche*.

Et du second lit :

3. LOUIS, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, &c., tué à la bataille de *Cocherel* le 23 Mai 1364, enterré dans l'Eglise de la *Chartreuse-du-Parc d'Orques* au pays du *Maine*, sans laisser d'enfans d'*Isabelle de Bourbon*, remariée à *Bouchard*, VII^e du nom, Comte de *Vendôme* & de *Castres*, fille de *Jacques*, I^{er} du nom, Comte de *la Marche* & de *Ponthieu*, & de *Sibylle de Châtillon* ;
4. GEOFFROY, Seigneur du *Lude*, Chevalier, Chambellan du Roi *Philippe de Valois*, mort en 1355 sans enfans de *Jeanne de Beauçay* ;
5. JEANNE, Religieuse ;
6. Et MARGUERITE, femme de *Bouchard de Vendôme*, Seigneur de *Feuillet* & de *Segré*, fils puîné de *Bouchard VI*, Comte de *Vendôme* & de *Castres*, & d'*Alix de Bretagne*. Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, semé de fleurs de lys de même*.

BRANCHE
des Seigneurs DE RAMERU.

VI. ANDRÉ DE BRIENNE, Seigneur de *Rame-*

ru, second fils de GAUTHIER II, & d'*Adelais de Baudement*, consentit à la donation que fit son père aux Religieux du Prieuré de Rameru l'an 1147, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au siège de la ville d'Acra en 1191, où il étoit Général des Troupes Françoises. Il avoit épousé, en 1184, *Adelais*, Dame de *Venisy*, mariée à *Gaucher de Joigny*, Seigneur de Château-Renard, second fils de Renaud III, Comte de Joigny, & d'*Alix de Champagne*. Elle étoit fille d'*Ansel*, Seigneur de *Venisy*, & d'*Elisabeth de Nangis*. Ses enfans du premier lit furent :

1. GAUTHIER, qui suit;
2. ERARD, qui continua la postérité;
3. ELISABETH, mariée, en 1211, à *Miles*, Seigneur de *Pogy*;
4. Et ALIX, femme de *Clérembaut*, Seigneur de *Noyers*, qui accompagna PHILIPPE-AUGUSTE à la Terre-Sainte en 1190. Il étoit fils aîné de *Miles II*, & d'*Odeline de Chappes*.

VII. GAUTHIER de BRIENNE, Seigneur de Rameru, est nommé dans plusieurs titres de l'Abbaye de Marmoutier. Il mourut avant le mois de Mai 1215, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Etienne d'Auxerre. Il épousa 1^o N...; & 2^o, avant 1211, *Eustachie*, Dame & héritière de *Courtenay*, de Montargis, de Château-Renard en partie, de Champignelles, de Tanlay, de Charny & de Chantecocq, qui vivoit encore en 1233; elle se remaria, en 1218, à *Guillaume I^{er}*, Comte de Sancerre, fils d'*Etienne de Champagne*, Comte de Sancerre, & de *Mathilde de Donzy*. GAUTHIER laissa :

VII. ERARD de BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venisy, Chevalier, second fils d'*André* & d'*Adelais de Venisy*, passa dans la Terre-Sainte, & à son retour disputa, à cause de sa seconde femme, le Comté de Champagne, dont il fut débouté par le Jugement des Pairs de France assemblés à Melun au mois de Juillet 1216. Il eut en récompense plusieurs autres Terres, & renonça à tous les droits qu'il y prétendoit en 1221. Il se trouva en 1224, à l'assemblée que *Thibaut VI*, Comte de Champagne, tint pour régler les partages des enfans mâles des Nobles. Il fonda l'Abbaye de la Piété-les-Rameru en 1234, & vivoit encore au mois de Janvier 1244, suivant une Charte de l'Abbaye de Molefme. Il fut marié, 1^o à *Helisende*, Comtesse du Perche,

suivant une Charte de Pontigny de 1210; c'est peut-être la même nommée *Helisende de Réthel*, veuve de *Thomas*, comte du *Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, fille de *Hugues II*, Comte de Réthel, & de *Félicité de Roye*, Comtesse de Beaufort; & 2^o en 1214, *Philippe de Champagne*, seconde fille & héritière d'*Henri*, II^e du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & d'*Isabeau*, Reine de Jérusalem.

Du premier lit vint :

1. ANDRÉ de BRIENNE, nommé dans un titre de l'Abbaye de Pontigny, mort jeune.

Du second lit font issus :

2. HENRI, qui suit;
3. ERARD, Seigneur de Rameru, qui accompagna le Roi SAINT LOUIS dans son premier voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué pour la défense de la Religion, suivant le Sire de Joinville;
4. MARIE, alliée 1^o du vivant de son père, avec *Gaucher*, III^e du nom, Seigneur de *Nanteuil-la-Fosse*, mort en 1241; & 2^o avec *Hugues*, II^e du nom, Seigneur de *Confans*, d'*Estoges* & de *Congy*, fils d'*Eustache II*, & d'*Helvide de Thorote*;
5. ISABEAU, Dame de Rameru après la mort d'*ERARD de BRIENNE*, son neveu, qui vivoit encore en 1274, femme de *Henri VI*, Comte de *Grandpré*, fils de *Henri V*, Comte, de *Grandpré*, & de *Marie de Garlande*.
6. MARGUERITE, qui, après la mort de son second mari, se fit Religieuse à *Felines*, & y mourut en 1275. Elle avoit été accordée en 1234, & mariée depuis 1^o à *Thierry*, Seigneur de *Beures* en Flandre; & 2^o à *Adenet*, Sire de *Nike*;
7. JEANNE, mariée, avant 1250, à *Mathieu*, III^e du nom, Sire de *Montmorency*, fils de *Bouchard*, Sire de *Montmorency* & d'*Ecouen*, & d'*Isabeau de Laval*;
8. SIBYLLE, Abbesse de la Piété de Rameru;
9. Et ALIX, morte après 1244, sans avoir été mariée.

VIII. HENRI de BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venisy, Chevalier, accompagna le Roi St. Louis à son premier voyage de la Terre-Sainte en 1218, & mourut en Egypte en 1250. Il eut de *Marguerite de Châlons*, fille de *Jean*, I^{er} du nom, Comte de Châlons, & de *Mahaut de Bourgogne* :

IX. ERARD de BRIENNE, II^e du nom, Seigneur de Rameru & de Venisy, qui vendit au mois d'Octobre 1270, 646 arpens de bois à l'Abbaye de Pontigny, pour la somme de 1612 liv. & vivoit encore en 1278, avec sa

femme nommée *Mahaut*, dont apparemment il n'eut point d'enfans. Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, semé de billetes de même.*

BRANCHE

des Comtes de BAR-SUR-SEINE.

IV. MILON DE BRIENNE, 1^{er} du nom, Comte de Bar-sur-Seine à cause de sa mère, fils puîné de GAUTHIER, 1^{er} Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine, fit plusieurs concessions à l'Abbaye de Monstier-Ramecy en 1100 & 1108, pour le repos de l'âme de son père, & de sa mère, & donna à celle de Molefme en 1116, du confentement de sa femme, tout ce qu'il possédoit en Seigneuries au village de la Chapelle, avec les coutumes de Vertaut & d'Esfoye, & son Château de Juilly, qui avoit appartenu au Comte MILON, son oncle paternel. Il eut de sa femme, nommée *Mathilde* dans la donation de 1116 :

1. GUY, qui suit ;
2. Et RENAUD, Abbé de Cîteaux l'an 1133, & mort en 1151, suivant la Chronique de l'Abbé Robert.

V. GUY, 1^{er} du nom, Comte de Bar-sur-Seine, fit des donations en 1139 à l'Abbaye de St.-Michel de Tonnerre, avec sa femme & ses enfans, fut un de ceux qui se trouvèrent au Prieuré de Juilly en 1142, lorsque Godefroy, Evêque de Langres, donna l'habit de Religieuse à Mahaut & à Helvide, filles d'André de Baudement, Seigneur de Brenne, en présence de leur père, de Guy de Baudement, leur frère, & de St.-Bernard, Abbé de Clairvaux. Il eut de sa femme *Pétronille*, nommée *Elisabeth* dans la donation de 1139 :

1. MILON, qui suit ;
2. MANASSÈS, rapporté après son frère aîné ;
3. & 4. GUILLAUME & GUY, morts sans postérité ;
5. Et HERMESSINDE, mariée, en 1159, à Simon, Seigneur de Rochefort.

VI. MILON, II^e du nom, Comte de Bar-sur-Seine, succéda à son père peu après 1145, & mourut le 10^r Octobre 1151. Il avoit épousé *Agnès de Baudement*, remariée, en 1152, à ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, & d'*Adélais de Maurienne*, & fille aînée & héritière de Guy, Seigneur de Brenne, & d'*Alix*. Elle eut de son premier mari :

PÉTRONILLE, Comtesse de Bar-sur-Seine, mariée, avant 1168, à *Hugues du Puiset*, Vi-

comte de Chartres, fils de *Hugues du Puiset*, Comte de Japhe, & de *Malmide de Roucy*.

VI. MANASSÈS, Comte de Bar-sur-Seine, après son aîné, vivoit en 1263, avec sa femme *Elisabeth*, dont il eut :

1. MILON, qui suit ;
2. MANASSÈS, Evêque & Duc de Langres, Pair de France ;
3. THIBAUT, Seigneur de Chanlot, nommé dans des titres de 1188 & 1204, qui eut de sa femme, nommée *Marguerite* :

LAURENCE, mariée à *Pons*, Seigneur de *Cuseau*, laquelle traita en 1210 avec *Thibaut*, Comte de Champagne, pour la part qu'elle avoit au Comté de Bar-sur-Seine, comme héritière du Comte MILON, son oncle ;

Et PÉTRONILLE, Dame de Chanlot, laquelle porta cette Terre à *Guy de Chappes*, son mari, Seigneur de Juilly, père de *Péronnelle de Chappes*, Dame de Juilly & de Chanlot, mariée, en 1221, à *Guy de Joinville*, Seigneur de Sailly ;

4. Et ISABEAU, femme 1^o d'*Anceau*, Seigneur de Trenal, & 2^o de *Thibaut*, 1^{er} du nom, Comte de Bar, fils de *Renaud*, II^e du nom, dit *le Jeune*, Comte de Bar, & d'*Agnès de Champagne*, Dame de Ligny.

VII. MILON, III^e du nom, Comte de Bar-sur-Seine, mourut au siège de Damiette le 15 des calendes d'Août 1219, suivant Alberic, & eut d'*Helifende*, sa seconde femme, fille, suivant la conjecture de du Bouchet, de *Renaud IV*, Comte de *Joigny* :

1. JEAN, mort jeune ;
2. Et GAUCHER, mort avant son père au siège de Damiette en 1219, sans enfans d'*Elisabeth de Courtenay*, fille puînée de *Pierre de Courtenay*, II^e du nom, Empereur de Constantinople, & d'*Yolande de Hainaut*.

Les armes que portoit les Comtes de Bar-sur-Seine, sont les mêmes que celles que portoit les Seigneurs de *Rameru*.

BRANCHE

des Seigneurs de CONFLANS.

IV. ENGLBERT DE BRIENNE, Chevalier, troisième fils de GAUTHIER, 1^{er} du nom, Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine, eut en partage la Terre & Seigneurie de *Conflans*, dans l'Élection de Châlons, distante de 4 lieues de cette Ville, & de 12 du Comté de Brienne. Il en prit le nom, qui passa à ses descendans, mais qui ont toujours conservé les armes de Brienne. Il vivoit l'an

1112, & fit en 1138, avec sa femme, en présence de ses fils, plusieurs dons à l'Abbaye de Molefme pour le repos de l'âme du Comte GAUTHIER, son père. Il laissa d'*Adeline* :

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et MANASSÈS, nommé avec son frère & sa mère dans le titre de 1138.

V. HUGUES, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans en 1150, augmenta les donations faites par son père à l'Abbaye de Molefme. Il eut de sa femme, nommée *Aga* :

1. EUSTACHE, qui fuit;
2. Et N.... DE CONFLANS, femme de *Guy du Plain*, nommé par Villehardouin parmi les Seigneurs de Champagne, qui se croisèrent en 1198 avec leur Comte *Thibaut*.

VI. EUSTACHE, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Mareuil, Chevalier, se trouve qualifié *cousin de Geoffroy*, V^e du nom, Sire de Joinville, dans un acte de ce dernier de 1200, qui se trouve dans le Cartulaire de Champagne. Cet acte sert à prouver la descendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, le titre de *cousin* du Sire de Joinville étant fondé sur ce que *Geoffroy* étoit petit-fils de FÉLICITÉ DE BRIENNE, petite-fille de GAUTHIER DE BRIENNE, bis-aïeul, selon plusieurs Auteurs, d'EUSTACHE, 1^{er} du nom, Seigneur de Conflans. Cet EUSTACHE accompagna en 1201 GAUTHIER III, Comte de BRIENNE, à la conquête du Royaume des Deux-Siciles, qui lui appartenoit du chef de sa femme, fille du Roi TANCRÈDE. Il se trouva en 1224 au règlement que fit *Thibaut*, Comte de Champagne, avec ses Barons, pour le partage des enfans mâles. Il avoit épousé, avant 1200, *Marie*, dite Dame de Playotre, de Montmort & d'Auger, fille de *Hugues*, Seigneur des mêmes lieux. Elle se qualifie *veuve d'EUSTACHE DE CONFLANS*, dans le don qu'elle fit en 1226 aux Religieux de l'Abbaye de Charmoye, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Châlons, de 40 septiers de seigle qu'elle avoit acquis à Conflans, & de 20 septiers de froment & d'autant d'avoine sur la Châtellenie de Montmort. De leur alliance vint :

VII. EUSTACHE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, qui fut, en 1228, caution de la vente que *Thibaut*, Comte de Champagne, fit au Comte de Blois de la Terre de Bohain. Il traita avec *Marie*, sa mère, en 1238, des différends qu'ils avoient ensemble en qualité de Sire de Con-

flans, & il *affranchit* au mois de Mars 1238 *Robert de Bessil* & ses héritiers, issus de *Marie*, sa femme, à condition qu'il seroit obligé de le servir en personne, ou de le faire servir par quelqu'autre pour lui durant un mois par an; & que s'il y contrevenoit il comparoitroit à la Cour de THIBAUT, Roi de Navarre, Comte de Champagne, pour proposer son excuse (a). Il épousa, avant 1226, *Helvide de Thorote*, fille de *Jean*, Châtelain de Noyon, & d'*Odette de Dampierre*, dont :

1. HUGUES, qui fuit;
2. EUSTACHE, tige de la branche des Seigneurs de *Mareuil*, rapportée ci-après;
3. GAUTHIER, nommé dans un Diplôme de l'Empereur CHARLES V;
4. Et HELVIDE, première femme de *Raoul de Flamenc*, V^e du nom, Seigneur de Cany, Maréchal de France, fils de RAOUL IV, Seigneur de Cany, & de *Marie*.

VIII. HUGUES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Congis, dont il rendit hommage en 1248 à THIBAUT VI, Comte de Champagne, Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia en 1249 ce que son aïeul avoit aumonné à l'Abbaye de Charmoye. Il épousa 1^o MARIE DE BRIENNE, veuve de *Gaucher III*, Seigneur de *Nanteuil-la-Fosse* en la montagne de Reims, mort en 1241, & fille d'ERARD DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venisy; & 2^o après 1251, *Ida*, veuve de N..., Avoué de Théroienne. Il eut du premier lit :

1. HUGUES, qui fuit.
- Et du second :
2. Un autre HUGUES, tige de la branche des Seigneurs de *Gizencourt*, rapportée ci-après;
3. EUSTACHE, Chanoine de Paris & de Reims, mort le 24 Décembre 1313, enterré dans le milieu de la Chapelle de Gondy, derrière le chœur de l'Eglise Notre-Dame de Paris;
4. Et ISABELLE, morte en 1305, & enterrée aux Dominicains de St.-Paul de Valenciennes, femme de *Vautier*, Seigneur de *Bouffes*, Chevalier.

IX. HUGUES DE CONFLANS, III^e du nom, Seigneur d'Estoges, Maréchal de Champagne, fut caution, en cette qualité, pour la somme de 20000 livres dans le contrat de mariage

(a) Ceci est rapporté par la Roque dans son *Traité de la Noblesse*, chap. 40, p. 195, comme un exemple de l'affranchissement des *serfs* ou *esclaves* nés d'une mère libre.

d'un des fils de *Guy*, Comte de Flandre, le Vendredi 28 Mai 1227 : il vivoit encore en 1295 & avoit épousé 1^o *Béatrix*, Avouée de Théroenne; & 2^o *N...* fille de *Jean*, Vidame de Châlons, & de la fille de *Robert de Châlons*, Seigneur de Bazoches. Il eut du premier lit :

1. EUSTACHE, qui suit;
2. HUGUES, Seigneur de la Bouteillerie, qui vivoit en 1314, marié à *Blanche d'Esquoy*, dont :

JACQUETTE, Dame de la Bouteillerie, mariée 1^o à *Jean de Vaire*; & 2^o par contrat du 24 Janvier 1337, à *Renaud de Trie*, Seigneur de Mareuil, fils de *Philippe*, Seigneur de Fontenay, & de *Jeanne de Mareuil*.

3. *N...* femme de *N...* Seigneur de *Brufières*;
4. HÉLÈNE, Abbesse d'Origny, Ordre de St.-Benoit, Diocèse de Laon, en 1315;
5. & 6. Et deux autres filles.

Et du second lit :

7. Et *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Veziilly* & de *Veilmaisons*, rapportée ci-après.

X. EUSTACHE DE CONFLANS, III^o du nom, Chevalier, Seigneur d'Estoges, avoué de Théroenne, Conseiller du Roi en 1323, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Paris le 12 Juillet 1357, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. EUSTACHE, Seigneur d'Estoges, avoué de Théroenne, lequel de *N.... de Sully* eut un fils unique mort jeune;
2. HUGUES, Seigneur de Beauvoir, mort sans postérité;
3. *N....* femme de *Jean de Saint-Verain*, Seigneur de Bleneau;
4. Et MARGUERITE, qui hérita de son frère EUSTACHE de la Seigneurie d'Estoges & de l'avouerie de Théroenne, qu'elle porta dans la Maison d'Anglure par le mariage, qu'elle contracta en 1339, avec *Oger*, Seigneur d'Anglure, fils d'*Oger*, & de *Béatrix d'Essey*, sa première femme.

BRANCHE

des Seigneurs de VEZILLY & DE
VEILMAISONS.

X. JEAN DE CONFLANS, I^{er} du nom, fils de HUGUES, III^o du nom, Seigneur d'Estoges, & de *N.... des Vidames* de Châlons, sa seconde femme, fut, du chef de son aïeule maternelle, Seigneur de Veilmaisons en Brie, & dit le *Vidame*, à cause des Vidames de Châlons de

la Maison de *Châtillon-sur-Marne*, dont il descendoit par les femmes, & Seigneur de *Veziilly*, du chef de *N.... de Bazoches*, son aïeule maternelle. Il transigea au mois de Septembre 1332 avec les Abbé & Religieux d'Igny, sur les prétentions qu'ils avoient dans la Terre de *Veziilly*. Il fit en son nom, & comme ayant la garde-noble de *Péronnelle d'Unchair*, fille de sa femme & de son premier mari, avec & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Armentières au Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Soissons le 18 Novembre 1362. Il épousa 1^o *Isabelle de Lor*, veuve de *Renier de Choiseul*, II^o du nom, Seigneur d'Aigremont; & 2^o *Peronne de Jowengues*, veuve de *Gaucher d'Unchair*, Chevalier, Seigneur d'Armentières. Il eut du second lit :

XI. JEAN DE CONFLANS, II^o du nom, Chevalier, Seigneur de Veilmaisons & d'Armentières en partie, qui, suivant une Commission donnée le 7 Juillet 1394 par le Bailli de Valois, rendit avec & dénombrement de sa Seigneurie de Veilmaisons à *Jeanne d'Harcourt* & à *Guillaume de Torcy*, Seigneur de Montmirail, le 2 Mars 1403 : il est qualifié dans cet acte *Seigneur d'Armentières*. Il épousa *Madeleine de Hornes*, fille de *Thierry*, Seigneur de Baucignies & de Montcornet, & d'*Isabeau de Montigny*, en Ostrevant, dont vinrent :

1. BARTHÉLEMY, qui suit;
2. Et ANNE, Abbesse de Sainte-Claire de Reims en 1438.

XII. BARTHÉLEMY DE CONFLANS, Seigneur de Veilmaisons, de *Veziilly*, d'Armentières, &c., Vicomte d'Oulchy ou d'Auchy-le-Châtel, vendit, conjointement avec sa femme, par contrat du 24 Septembre 1446, à *Jean Jouvenel-des-Urins*, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Reims, sa Terre d'Armentières-les-Oulchy-le-Châtel, au Diocèse de Soissons, laquelle lui étoit échue par le décès de *JEAN DE CONFLANS*, son père. On apprend par un autre contrat du 28 Mars 1462 qu'il étoit encore Seigneur en partie de *Poilly* en Tardenois. Il eut de *Marie de Cramailles*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Saponnay & de Saint-Remy, & d'*Aliénor de Mailly*, de la branche de *Lorfignon* :

1. JEAN, qui suit;
2. EMERI, Seigneur de Rosoy, Vicomte d'Oulchy, qui acquit le Fief du Petit-Mesnil en 1493, & mourut sans postérité;

3. Autre JEAN, Seigneur de Saint-Remy & de Vezilly, Chanoine de Soissons, mort le 22 Décembre 1525;
4. GUISLAINE, mariée à *Pierre de la Bricogne*, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530;
5. Et JEANNE, Religieuse à Andecy. Tous ces enfans, excepté cette dernière, sont nommés dans un Jugement rendu le 19 Mai 1530, comme devant être cautions de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu BARTHÉLEMY de CONFLANS, leur père, à feu Jean Jouvenel des Urins, Archevêque de Reims.

XIII. JEAN DE CONFLANS, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponnay & de Vadancourt au Comté de Guise, étoit mort le 24 Octobre 1507. Il avoit épousé, en 1477, *Marguerite de Bournonville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Bournonville*, & de *Jeanne de Thorote*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. GILLES, Seigneur de Saint-Remy, Abbé de St.-Crespin de Soissons lors du mariage de son frère puiné en 1525; il est aussi qualifié Abbé de St.-Nicolas-aux-Bois, & étoit mort en 1548;
3. ANTOINE, auteur de la branche des Vicomtes d'*Oulchy*, Seigneurs d'*Armentières*;
4. JEANNE, femme de *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Saint-Phalle, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1530;
5. Autre JEANNE, veuve en 1530 de *Florimond de Villiers-Saint-Paul*, Seigneur de Dommart;
6. Et MARIE, sous la garde-noble de sa mère lors du partage des biens de son père en 1507.

XIV. JEAN DE CONFLANS, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons & de Saponnay, vivoit le 19 Mai 1530: il épousa *Madeleine Lucas*, veuve en 1535, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Tellon. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. MARGUERITE, héritière de Vieilmaisons après la mort de son frère, mariée à *Gérard de Vieilmaisons* (ainsi surnommé de la Terre de ce nom, située près la Ferté-Gaucher, différente de celle dont sa femme hérita), Seigneur de Sainte-Colombe: il vivoit en 1578;
3. ANTOINETTE, morte sans enfans. Elle avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1551, *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Estoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque,

Capitaine de 50 hommes d'armes, & premier Gentilhomme du Duc d'Anjou en 1572, fils de *François d'Anglure*, Vicomte d'Estoges, Baron de Bourfaulx & de Givry, & de *Marie de Veres*, Dame de Beauvais-Nangis;

4. Et JEANNE, mariée, en 1561, à *Philippe de Chastellux*, Seigneur de Baferne, de Phre-gibert & de Saint-Palais, fils aîné de *Philippe*, Seigneur de *Chastellux*, Vicomte d'Avalon, & de *Barbe de Hochberg*: elle fut sa première femme.

On trouve EUSTACHE de CONFLANS, Seigneur de Vieilmaisons, Porteur d'Enseigne de la Compagnie de 50 Lances sous M. de Brienne, lequel donna quittance le 24 Septembre 1543 de 50 livres en 22 écus sol, à 45 sols la pièce, & 10 sols de monnaie pour fes gages du quartier d'Avril: elle est signée EUSTACHE de CONFLANS, & sur le sceau en placard est un lion, le champ semé de billettes.

XV. ANTOINE de CONFLANS, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponnay, de Vadancourt au Comté de Guise, &c., mourut sans postérité. Il avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1550, *Marie Jouvenel des Urins*, Dame de Villiers & de Jouveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux & d'Armentières, & de *Françoise de Wiffocq*.

BRANCHE
des Vicomtes d'OUICHY, Seigneurs
d'ARMENTIÈRES.

XIV. ANTOINE de CONFLANS, Chevalier, troisième fils de JEAN, III^e du nom, Seigneur de Vieilmaisons, & de *Marguerite de Bournonville*, fut Seigneur de Rosoy, de Vezilly, Saint-Remy, &c., Baron de Sommeville, Vicomte d'Oulchy, & Lieutenant de la Venerie de France. Il fit élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cugny, vendue par son aïeul paternel à Jean Jouvenel des Urins, Archevêque de Reims; mais les héritiers de ce Prélat l'attaquèrent en Justice, & firent aussi assigner les autres enfans & petits-enfans du vendeur, comme obligés de garantir la vente, & de les maintenir au droit acquis par feu leur oncle. Le Lieutenant du Bailli de Valois à Oulchy-le-Châtel termina ce différend par Jugement du 19 Mai 1530: il mourut le 18 Avril 1546, suivant son épitaphe qui est au bas de la nef de Saint-Aubin à Rosoy. Il avoit épousé, par contrat du 19 Décembre 1525, *Barbe de Rouy*, fille de *Jean*,

Seigneur de la Boiffière, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louise de Villiers-Saint-Paul*, dont il eut :

1. EUSTACHE, qui fut ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Remy* & d'*Ennancourt*, rapportée ci-après ;
3. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Veziilly*, qui viendra en son rang ;
4. Et CATHERINE, mariée 1^o à *Charles d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame ; & 2^o à *Philippe de Ravenel*, Seigneur de *Sablonnaire*, qui fut présent avec elle lorsque ses frères & elle partagèrent la succession de leurs père & mère le 29 Septembre 1563.

XV. EUSTACHE DE CONFLANS, 1^{er} du nom, Vicomte d'Oulchy, Lieutenant d'une Compagnie de 40 Lances sous M. de la Brosse, Chevalier de l'Ordre du Roi le 14 Janvier 1559 ; servit en qualité de Maréchal-Général-des-Camps & Armées de Sa Majesté à la bataille de Saint-Denis l'an 1567, & avoit défait peu de tems auparavant un Corps de *Reifres* à la retraite de Meaux ; il fut Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi CHARLES IX en 1570. Le Maréchal de Castelnau dit dans ses Mémoires *qu'il étoit froid & sage, & l'un des plus hommes de bien de son tems : il est qualifié Chevalier, Seigneur & Vicomte d'Auchy-le-Châtel, Guidon de la Compagnie du Duc de Guise*, dans une quittance de ses gages, du 26 Avril jusqu'au 30 Juin, datée du 31 Juillet 1554. Il testa le 10 Juillet 1574, & mourut la même année sur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, & ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre prisonnier cette même année à Vincennes, & de gagner ses bonnes grâces par les manières dont il en avoit usé avec lui sans manquer à son devoir. Il avoit épousé *Marie de Scepey*, fille de *Meri*, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Renée de Scepeaux*, dont il eut :

XVI. EUSTACHE DE CONFLANS, II^e du nom, surnommé *la Grand-Barbe*, Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommeville, qui fut Gouverneur de Saint-Quentin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Député de la Noblesse du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Ambassadeur Extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, & Chevalier d'honneur de la Reine MARIE DE MÉ-

DICIS. Il vendit ses Terres de Sommeville, de Rozay-Saint-Albin, de Soupir, de Crony-sur-Ourcq, proche Trefmes, de Villeneuve près Fère, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 Juin 1628. Il avoit épousé *Charlotte Jouvenel-des-Urffins*, morte le 3 Janvier 1646 : c'étoit une Dame illustre par son esprit & sa piété, qui compoisa une *paraphrase* sur l'Épître de Saint Paul aux Hébreux. Elle étoit fille unique & héritière de *Gilles*, Seigneur d'Armentières, & d'*Anne d'Arces*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui fut ;
2. MERCURE, Seigneur de Scepey, Colonel du Régiment de Picardie, Bailli & Gouverneur de Château-Thierry, mort le 18 Avril 1651 ;
3. Et GILLES, Seigneur d'Armentières, qui défendit, à l'âge de 20 ans, la Ville de Senlis où il s'étoit jeté avec péril, & y foutint deux assauts, contre l'opinion de tous ceux qui étoient dedans & du Gouverneur même, n'ayant jamais voulu capituler ; ce qui donna le tems aux troupes du Roi HENRI IV de secourir cette place & d'y gagner une mémorable bataille qui avança fort les affaires de Sa Majesté. Peu de tems après, ce Seigneur voulut pétarder une petite place & y fut tué d'un coup de mousquet.

XVII. HENRI DE CONFLANS, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentières, Gouverneur de Saint-Quentin, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi ; mais il mourut après 1628, avant d'avoir été reçu. Il avoit épousé, 1^o en 1613, *Charlotte Pinart*, fille de *Claude*, Vicomte de Comblify, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, première Baronne de Valois & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Château-Thierry, & de *Françoise de la Marck* ; & 2^o *Antoinette d'Herbin*, fille d'*Henri*, Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Geneviève Imbert*. Du premier lit naquirent :

1. HENRI, dit *le Marquis d'Armentières*, mort le 28 Février 1639 ;
2. EUSTACHE, qui fut ;
3. MARIE-CHARLOTTE, morte à l'âge de 14 ans, Pensionnaire à Port-Royal des Champs, le 16 Juin 1633. Le Nécrologe de cette Abbaye en parle avec éloge, pag. 244.

Et du second lit vinrent :

4. FRANÇOIS, dit le *Comte d'Oulchy*, tué à la chaffe en 1677, fans avoir été marié ;
5. Et HENRIETTE, dite *Mademoiselle d'Armentières*, héritière de fa branche, qui mourut le 14 Avril 1712. Elle avoit donné avec substitution, dès le 26 Mai 1696, les Terres qu'elle possédoit à MICHEL DE CONFLANS, III^e du nom, son cousin du IV^e au V^e degré, qui se qualifia depuis *Marquis d'Armentières*.

XVIII. EUSTACHE DE CONFLANS, III^e du nom, fut d'abord Abbé de Lonlay, & de Val-Chrétien, dont il se démit après la mort de son frère, & devint Seigneur d'Armentières & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de Ferrières, Seigneur-Châtelain de la Rivière de Thibouville, & mourut au mois d'Avril 1690, fans enfans d'*Anne Huë*, morte en Février 1704, fille de *Jacques*, dit de *Francine*, & d'*Antoinette Joly*.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-REMY &
d'ENNANCOURT.

XV. ANTOINE DE CONFLANS, second fils d'ANTOINE, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe de Roucy*, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-Sec dans le Vexin-François, de Servennay, de Vitry-la-Ville, de Chafmy & d'une rue dans la Ville de Braine, & Capitaine de 300 hommes de pied pour le service du Roi, étoit mort en 1572. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1559, *Françoise Boulard*, Dame d'Ennancourt, veuve de *Robert de Pertuis*, Seigneur de Rougny, remariée, en 3^{es} noces, en 1584, à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Boisgarnier en Vexin. Elle étoit fille de *Jean Boulard*, Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie d'Anisy*. Les enfans de son premier mari furent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, mort marié en 1578 ;
3. JACQUES, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui testa & mourut en 1594. Il fut enterré dans l'Eglise de la Paroisse St-Marcel près Laon ;
4. SUSANNE, qui ratifia le partage fait entre son frère ANTOINE & ses sœurs en 1594. Elle épousa, 1^o le 26 Janvier 1594, *Jofias de Roucy*, Seigneur de Manré ; & 2^o *David de Limery*, Seigneur de Bezu ;
5. MARIE, mariée, en 1598, à *Jean de Vaffan*, Seigneur de Martimont ;

6. Autre MARIE, mineure en 1578, qui partagea avec ANTOINE, son frère, en 1594 ;
7. Et JUDITH, mineure en 1578.

XVI. ANTOINE DE CONFLANS, II^e du nom, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-Sec, Mestre-de-Camp, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Vicomte d'Oulchy, son cousin, partagea le 13 Décembre 1594, & fit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Remy & d'Ennancourt le 25 Juillet 1596. Il épousa, 1^o en 1597, *Madeleine de Ravenel*, Dame de Fouilleuse, qui testa le 8 Octobre 1602, fille d'*Olivier*, dit *Claude de Ravenel*, Seigneur de Rantigny & de Fouilleuse, & de *Françoise d'Angennes-de-Rambouillet* ; & 2^o le 12 Juillet 1610, *Eléonore de Saint-Quentin*, qui testa le 12 Décembre 1616, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude de Torcy*, Dame de Vandy. Les enfans du premier lit furent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. EUSTACHE, tige de la branche des Seigneurs d'Ennancourt-le-Sec, rapportée ci-après ;
3. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1631, & Commandeur d'Auxerre en 1652 & 1654 ;
4. JEAN, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine d'Infanterie dans un Régiment étranger qui s'établit à Saint-Gengoul dans l'Élection de Châteaue-Thierry, & produisit ses preuves de Noblesse par-devant *Nicolas Dorieu*, Maître des Requetes, Commissaire départi pour la recherche de la Noblesse en 1667. Il épousa, le 23 Octobre 1644, *Anne de Vieilmaisons*, fille de *René*, & de *Louise de l'Isle-Marivaux*, dont il eut :
 1. N... mort Capitaine au Régiment de Normandie ;
 2. N... mort aussi fans postérité ;
 3. & 4. JEANNE & CHARLOTTE, mortes fans alliance ;
 5. Et RENÉE-FRANÇOISE, mariée, le 5 Février 1691, à ANTOINE-EUSTACHE DE CONFLANS, son cousin germain ;

5. CHRISTOPHE, Capitaine d'Infanterie, mort fans avoir été marié ;
6. ANTOINETTE, Religieuse à Notre-Dame de Soiffons ;
7. Et MADELEINE, fille d'honneur de l'Archiduchesse ISABELLE D'AUTRICHE, puis Carmélite à Gand.

XVII. MICHEL DE CONFLANS, Marquis de Saint-Remy, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangère dans l'armée commandée par le Cardinal de la Valette en Allema-

gne en 1635, épousa, 1^o en 1622, sa cousine, *Françoise de Ravenel*, veuve de *Frédéric*, Comte de Berghes, & fille d'*Eufache de Ravenel*, Seigneur de Rantigny, & de *Marie de Renti*; 2^o le 7 Juillet 1631, *Louise de Carvoisin*, fille de *Guy*, Seigneur de Saugeon, & d'*Antoinette d'Audenfort*; & 3^o *Geneviève Poncet*, morte en 1667, veuve de *Jean-Jacques de Sève*, Seigneur de la Forest, Maître des Requêtes, & fille de *Charles Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais, & de *Marie d'Oujat*. Il a eu de sa seconde femme :

1. MICHEL, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Fouilleufe, Capitaine d'Infanterie en 1667, Aide-de-Camp & Capitaine de Cavalerie en 1677, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé *Claire-Louise-Thérèse Doucet*, fille d'*Etienne*, Avocat - Général des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise Fontereau*, dont il a eu :

1. GODEFROY-MAURICE, Prieur de Vaisseaux en Vivarais, Abbé d'Aiguebelle en 1608, Grand-Vicaire de Soissons, sacré Evêque du Puy le 20 Juillet 1621, mort le 14 Mars 1625, âgé de 49 ans, dans la cinquième année de son Episcopat;
2. MICHEL-FRANÇOIS, tué étant Enseigne des Vaisseaux du Roi;
3. CATHERINE-ANGÉLIQUE, née le 21 Août 1680, morte sans avoir été mariée;
4. & 5. MARIE-MICHELLE & ANNE-MARIE-LOUISE, toutes les deux reues à St-Cyr: l'une en 1690, & l'autre en 1691;
3. Et ANGÉLIQUE, mariée, en 1667, à *Louis-Honoré de Carvoisin*, Seigneur de la Cour-d'Oisy.

XVIII. MICHEL DE CONFLANS, II^e du nom, Marquis de Saint-Remy, &c., devenu le chef de sa Maison au mois d'Avril 1690, mourut le 22 Janvier 1712, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, le 10 Juillet 1667, *Marguerite d'Aguessseau*, fille de *François*, Seigneur de Pui-feux, Maître des Comptes, & de *Catherine Godet-de-Soudé*, dont :

1. MICHEL, qui suit;
2. PHILIPPE-ALEXANDRE, Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, où il fut reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pezenas & d'Abbeville, Brigadier d'Infanterie le 1^{er} Février 1719; premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, petit-fils de France, Régent du Royaume, en survivance de LOUIS DE CONFLANS, Marquis d'Armentières, son neveu; & fait au mois de Jan-

vier 1723 premier Gentilhomme de la Chambre de LOUIS D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, qui l'envoya à Madrid, au mois de Novembre 1724, faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi d'Espagne, LOUIS I^{er}, beau-frère de ce Prince, mourut à Paris le 12 Février 1744, âgé de 68 ans;

3. ALEXANDRE-PHILIPPE, tige de la branche des Marquis de *Saint-Remy*, rapportée ci-après;
4. CATHERINE, morte d'apoplexie à Paris, âgée de 66 ans le 21 Mars 1738, mariée, en 1714, à *Charles-Joseph*, Comte de *Lannion*, dont elle fut la seconde femme;
5. Et HENRIETTE.

XIX. MICHEL DE CONFLANS, III^e du nom, Marquis d'Armentières, Vicomte d'Oulchyle-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buiffon, de la Haye, &c., premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, petit-fils de France, mourut en son Château du Buiffon le 5 Avril 1717. Il avoit épousé, le 11 Janvier 1709, *Diane-Gabrielle de Jussac*, nommée par LOUIS XIV, au mois de Juin 1715, l'une des Dames du Palais de Madame la Duchesse de Berry, & depuis Dame de Compagnie de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans. Elle étoit fille de *Claude*, Comte de *Jussac*, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc du Maine, Prince légitimé de France, après en avoir été Gouverneur, & de *Françoise Evrard-de-Saint-Just*. De cette alliance sont issus :

1. PHILIPPE, né le 29 Octobre 1709, mort le 9 Octobre 1716;
2. LOUIS, qui suit;
3. EUSTACHE, né le 7 Février 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 Avril 1717;
4. Et MARIE-FRANÇOISE DE CONFLANS, née le 19 Mars 1713, morte en 1764, mariée, le 13 Décembre 1728, à *François-Charles de Rochechouart*, dit alors le Comte de *Fau-deas*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. Voyez ROCHECHOUART.

XX. LOUIS DE CONFLANS, chef des noms & armes de sa Maison, Marquis d'Armentières en Champagne, Vicomte d'Oulchy en Valois, né le 23 Février 1711, Mestre-de-Camp du Régiment d'Anjou, Infanterie, par commission du 16 Septembre 1727, Brigadier des Armées à la promotion du 18 Octobre 1734, nommé après la mort de son père, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit-fils de France, en survivance du Marquis de Conflans, son oncle; fut blessé

d'un coup de fusil au col à la bataille de Guaf-talla en Italie le 19 Octobre 1734; a servi en Bavière en 1741 & 1742, & a commandé dans Ingolstadt, puis ayant passé en Bohême où étoit son Régiment, fut fait Gouverneur de Leutmeritz, où il fut assiégé par le Prince Lobkowitz, Général d'un des corps d'Armée de la Reine de Hongrie, auquel il résista pendant quelque tems, mais il fut surpris par ce Général, qui feignit de se retirer, & le Marquis d'Armentières ayant fait un détachement de sa garnison pour aller au-devant d'un convoi, le Prince revint, fit donner l'assaut par différens endroits, & l'obligea de se rendre avec 900 hommes de sa garnison prisonnière de guerre. Il a été fait Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Février 1743, a eu le Gouvernement de la ville d'Ath en Flandre, en Octobre 1745, a été nommé Lieutenant-Général le 15 Octobre 1746, après avoir rapporté au Roi la nouvelle du gain de la bataille de Rocoux, donnée dans le pays de Liège le 11 Octobre 1746, Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 2 Février 1753, Commandant dans les trois Evêchés, & Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne le 28 Février 1762, & enfin Maréchal de France en 1768. Il a épousé, le 15 Mai 1733, *Jeanne-Françoise de Bouteroue d'Aubigny*, née au mois de Mai 1717, morte à Paris le 9 Mai 1746, fille unique & héritière de *Jean de Bouteroue*, Seigneur d'Aubigny & de Chamf-loup, Secrétaire du Roi qui avoit été auparavant Secrétaire des Commandemens d'Anne-Marie de la Trémoille, Princesse des Ursins, pendant sa faveur en Espagne, où il amassa de grands biens, & Grand-Maitre des Eaux & Forêts des Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & de *Marie-Françoise le Moine de Rennemoulin*. Le Maréchal, Marquis d'Armentières, a eu de son mariage:

1. LOUIS-GABRIEL, qui suit;
2. LOUIS-CHARLES, né le 5 Décembre 1737, Garde de la Marine en Mars 1753;
3. Et N... né au mois d'Avril 1740.

XXI. LOUIS-GABRIEL DE CONFLANS d'Armentières, né à Paris le 28 Décembre 1735, nommé d'abord le *Vicomte d'Oulchy*, aujourd'hui le *Marquis de Conflans*, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment d'Orléans Cavalier en Avril 1752, Maréchal-de-Camp en 1770, a épousé, le 20 Mai 1755, *Marie-Jeanne-Antoinette Portail*, née le 9 Mai

1738, dont LOUISE-EGLE, née le 12 Novembre 1763.

BRANCHE

des Marquis DE SAINT-REMY.

XIX. ALEXANDRE-PHILIPPE DE CONFLANS, Marquis de Saint-Remy en Champagne, fils puiné de MICHEL DE CONFLANS, II^e du nom, Seigneur, Marquis de la Buiffière en Artois, & Marquis de Saint-Remy, & de *Marguerite d'Aguesseau*, fut reçu au mois de Décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, & mourut le 2 Décembre 1719, âgé de 42 ans, ancien Mestre-de-Camp de Dragons. Il avoit épousé, le 9 Février 1712 *Louise-Françoise de Jussac*, qui a été Gouvernante de Mademoiselle de Chartres, depuis morte Princesse de Conti, & auparavant elle a été une des Dames de compagnie de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, mère de cette Princesse. Elle étoit fille aînée de *Claude*, Comte de Jusfac, & de *Françoise Evraud de Saint-Just*. De ce mariage font issus:

1. EUSTACHE, qui suit;
2. Un autre EUSTACHE, né le 31 Mars 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de Novembre 1725;
3. FRANÇOISE, née le 14 Mai 1715, morte au Couvent de la Madeleine de Trefnel à Paris au mois d'Octobre 1729;
4. Et MARGUERITE-FÉLICITÉ, nommée, au mois d'Octobre 1750, une des Dames de compagnie de Mesdames de France, filles du Roi, mariée, le 12 Juillet 1735, à *Louis-François de Maulde*, ci-devant Capitaine Commandant du Régiment de Turenne Cavalier, titré *Comte de Maulde*, dont elle est veuve avec des enfans.

XX. EUSTACHE DE CONFLANS, Marquis de Saint-Remy, dit le *Marquis de Conflans*, né le 5 Décembre 1712, fut reçu Colonel du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois le 15 Août 1733, & en donna sa démission au mois de Février 1742. Il a passé en Espagne en 1743, où il a été fait Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté Catholique. Il a encore quitté le service en 1747, & a épousé à Madrid, en Septembre 1753, *Elisabeth Cauderon de Quentin*, née à Douai en Flandre, une des Caméristes ou Filles d'honneur de la feue Reine Douairière d'Espagne (FARNÈSE), & sœur de l'Abbé Commandataire des Poulletières, au Diocèse de Langres. Il en a eu deux fils morts en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs d'ENNAUCOURT-LE-SEC.

XVII. EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur d'Ennaucourt-le-Sec, second fils d'ANTOINE, 11^e du nom, & de *Madeleine de Ravenel*, fut maintenu dans sa Noblesse le 21 Septembre 1668, par M. de la *Galiffonnière*, Intendant de Rouen. Il épousa, le 20 Septembre 1637, *Catherine de Guiry*, fille d'*Hector*, Seigneur de Ronfrières, & de *Rachel de Troyes*, dont :

1. HIPPOLYTE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Rablière en 1671 & 1674, puis Mestre-de-Camp au Régiment de la Tournelle en 1693 ;
2. ANTOINE-EUSTACHE, qui suit ;
3. & 4. CATHERINE & MARGUERITE, Religieuses à Verneuil au Perche ;
5. MARIE-ANTOINETTE, Religieuse à Poissy ;
6. JEANNE, femme de *Louis de Bidache*, Chevalier, Seigneur de la Boissière, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1693 ;
7. Et ANNE DE CONFLANS.

XVIII. ANTOINE-EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur d'Ennaucourt-le-Sec, Election de Chaumont & de Magny, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tournelle, épousa, avec dispense, contrat passé le 28 Décembre 1690, & célébration le 5 Février 1691, *Renée-Françoise de Conflans*, sa cousine germaine, fille de *Jean*, Seigneur d'Ennaucourt & de Saint-Gengoul, & d'*Anne de Vieilmaisons*, dont il eut :

1. 2. & 3. HIPPOLYTE, ANTOINE-JACQUES, âgé de 2 ans en 1693, & ANTOINE-HECTOR, âgé de 4 mois le 20 Décembre de la même année ;
4. Et ANGLIQUE-LOUISE, baptisée le 25 Février 1692, reçue à Saint-Cyr en 1699.

BRANCHE

des Seigneurs de VEZILLY.

XV. ROBERT DE CONFLANS, Seigneur de Vezilly, troisième fils d'ANTOINE, Seigneur de Roisoy, & de *Barbe de Rouy*, fut Chambellan en 1578 de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, frère des Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, & se signala au combat d'Auneau le 14 Novembre 1587. Il épousa, par contrat du 19 Février 1564, *Charlotte de Miremont*, qui vivoit veuve en 1601, & devint Dame de Bouleuse & Vicomtesse de Germigny ; elle étoit fille d'*Aimé de Miremont*, Seigneur de Gueux & de Ronay, & de *Fran-*

çoise d'Anglure, Dame de Bouleuse. De ce mariage vinrent :

1. EUSTACHE, élevé Page du Roi HENRI IV, puis Capitaine de Chevaux-Légers, tué au siège de Dourlens en 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulévrier, de la Maison de *la March* ;
2. ROBERT, tué au siège d'Amiens en 1597 ;
3. JACOB, qui suit ;
4. Et PIERRE, Baron de Ronay, Capitaine au Régiment du Duc de Rethelois, Infanterie, qui épousa *N... de Boffut*, fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne de Beaudouche*, dont il eut :
 1. MARIE-THÉRÈSE, mariée, 1^o en 1634, à *Philippe de Miremont*, Seigneur de Berieux ; & 2^o à *Henri-Auguste d'Orléans*, Marquis de Rothelin, veuf de *Marie le Bouteiller de Senlis*, fils de *Henri d'Orléans*, 1^{er} du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Loménie* ;
 2. LOUISE, femme d'*Antoine Caillouet*, Vicomte de Pommiers ;
 3. MARGUERITE, femme de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Ploify ;
 4. Et JACQUELINE, Religieuse aux Chartres.

XVI. JACOB DE CONFLANS, Seigneur de Vezilly, de Bouleuse, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Lettres du 3 Octobre 1618, en prêta serment le 7 du même mois, fut Capitaine au Régiment de Champagne, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majesté, Commandant d'une Compagnie de 300 hommes pour son service au siège d'Amiens, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, & reçut d'autres blessures au siège de Montauban & ailleurs. Il ne vivoit plus en 1628. Il épousa, le 16 Octobre 1606, *Madeleine le Vefque*, Dame de Sotinges, fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Sec, près Lisle, Vicomte de Bray, & de *Claude de Susanne*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. JACOB, auteur de la branche des Seigneurs de *Fay-le-Sec*, rapportée ci-après ;
3. HENRI, Capitaine d'Infanterie, mort sans avoir été marié en 1651 ;
4. CHARLES, élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, puis Cornette du Régiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbéliard ;
5. MADELEINE, morte sans alliance ;
6. Et MARGUERITE, morte sans enfants, mariée 1^o à *François de Rigond*, Seigneur de Boif-

govin, mort en 1657; 2° à *Jean-Louis*, Seigneur de *Clermont*; & 3° à *Nicolas Doucet*, Seigneur de *Touillemont*.

XVII. CHRISTOPHE DE CONFLANS, dit le *Comte de Veziilly*, qui succéda aux droits de sa mère, & Seigneur de *Bouleuse*, de *Poilly*, &c., élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, ensuite Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine en 1635 d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 100 Maîtres dans l'Armée d'Allemagne commandée par le Cardinal de la Valette, servit avec distinction, produisit ses titres avec son fils devant M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, & mourut le 1^{er} Septembre 1683, âgé de 73 ans. Il épousa, par contrat du 1^{er} Octobre 1628, *Madeleine de Châtillon-sur-Marne*, fille de *François*, Seigneur de *Marigny*, & de *Louise des Fossés*, héritière de *Cissy* & de *Castillon-sur-Oise* près *Saint-Quentin*, & eut:

1. EUSTACHE, qui suit;
2. MARGUERITE, Religieuse à la Congrégation de Reims;
3. MARIE, Religieuse à la Congrégation de Soissons;
4. & 5. ANNE & FRANÇOISE, Religieuses en l'Abbaye d'Origny;
6. Et LOUISE-CATHERINE, morte au Château de *Bouleuse* en Champagne le 19 Juin 1733, dans sa 86^e année. Elle épousa, après 1676, *Emmanuel de Proisy*, Marquis de *Morfontaine*, dont elle est restée veuve & mère de *Louise de Proisy*, femme d'*Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de *Dromenil*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

XVIII. EUSTACHE DE CONFLANS, Comte de *Veziilly*, &c., servoit dans les Mousquetaires en 1660, lors du mariage de Louis XIV, qu'il suivit en qualité de Volontaire dans ses conquêtes de Flandre en 1667, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, le 16 Décembre 1663, *Marie-Madeleine de Castille*, morte le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans, fille de *Jean*, Marquis de *Chenoise*, Seigneur & Baron de *Boucaut*, de *Troissy*, Vicomte de *Nesle*, & de *Diane-Louise de Bouvent*, & tante de *Philippe-Gaspard de Castille*, Marquis de *Chenoise*, Seigneur de la Baronnie de *Troissy*, Vicomte de *Nesle*, Lieutenant de Roi en Champagne, mort en 1726, ne laissant que quatre filles.

BRANCHE

des Seigneurs de FAY-LE-SEC.

XVII. JACOB DE CONFLANS, Seigneur de

Fay-le-Sec, de *Ronay* près *Reims*, Vicomte de *Germigny*, second fils de *JACOB*, & de *Madeleine le Vesque*, fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Nettancourt*, & Cornette en 1635, dans la Compagnie de son frère aîné. Il épousa, par contrat du 24 Septembre 1641, *Anne-Marguerite de Carelle*, fille de *Louis*, Gouverneur de *Vaudrevanges*, Bailli d'Allemagne pour le Duc de *Lorraine*, & ensuite pour le Roi, & d'*Antoinette de Marimont*, dont:

1. HENRI-JACOB, qui suit;
2. ROBERT-ANNE, tué au combat de *Fleurus* en 1690, étant Capitaine dans le Régiment de *Furtenberg*. Il avoit épousé *Anne-Charlotte du Bouchet*, dont il eut plusieurs enfans. L'aîné, nommé *LOUIS*, fut baptisé le 25 Août 1679, dans la Chapelle du Vieux-Château de *Saint-Germain-en-Laye*, & tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & Madame la Duchesse d'Orléans;
3. LOUIS DE CONFLANS;
4. ANNE, fille d'honneur de *Marguerite-Louise d'Orléans*, Grande-Duchesse de *Toscane*;
5. Et HENRIETTE-MADELEINE, mariée à *Denis de la Mothe-d'Ifault*, premier Capitaine-Commandant d'un Bataillon de *Picardie*, fils d'*Oger de la Mothe-d'Ifault*, en Guyenne, & de *Marguerite de Rochechouart*.

XVIII. HENRI-JACOB DE CONFLANS, Seigneur de *Fay-le-Sec*, dit le *Marquis de Conflans*, élevé Cadet des Gardes-du-Corps du Roi, fut ensuite Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers du Baron d'*Ennancourt*, son cousin, & épousa *Marie du Bouchet*, vivante en 1729, dont il eut:

1. LOUIS, Mestre-de-Camp réformé de Cavalerie, mort sans postérité;
2. ROBERT, mort aussi sans postérité;
3. JACOB, marié à *Elisabeth de Chanlin*, morte sans enfans; 2° à *Angélique de Monfoux*, vivante en 1729, dont il a eu:

N..., Marquis de *Conflans*, Enseigne de *Vaisseau*, tué d'un coup de canon chargé à mitraille dans le combat qui se donna le 25 Octobre 1747, entre la flotte Angloise & l'Escadre Française commandée par M. de l'*Errandaire*; quoiqu'il n'eut que 18 ans, il s'étoit déjà trouvé à six combats, où il s'étoit comporté en héros;

Et quatre filles, l'une desquelles nommée *MARIE-CHARLOTTE*, morte le 21 Novembre 1747, âgée de 25 ans, épousa *Henri-Alexandre de Lieuray*;

4. HUBERT, qui suit;
5. Et N..., Religieuse.

XIX. HUBERT DE CONFLANS, Seigneur de Sufanne en Thierache & de Fay-le-Sec en Laonnois, Chevalier de St.-Louis & de St.-Lazare, appelé d'abord le *Chevalier de Brienne-de-Conflans*, ensuite *Comte de Conflans*, né en 1690, fait Lieutenant de Vaisseau en 1729, étoit Capitaine de Vaisseau & Gouverneur de la Martinique, lorsqu'il revenant en France sur la *Frégate* la *Renommée* de 24 pièces de canon, il fut attaqué par un Vaisseau Anglois de 60 canons: il se défendit très-long-tems, fut blessé dans le combat & obligé de céder à la supériorité de l'ennemi & de le rendre prisonnier. Il a été fait Chef d'Escadre à la promotioun du mois de Mars 1748, ensuite Gouverneur & Vice-Roi de Saint-Domingue, & Lieutenant-Général des Armées Navales en 1752, Vice-Amiral en 1756, & Maréchal de France le 15 Mars 1758. Il a épousé, à Léogane, le 11 Mai 1750, *Marie-Rose Foujeu*, cœur de Madame de la *Roche-foucauld-Bayers*, & fille d'*Aignan Foujeu*, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine de Milice dans l'Isle de Saint-Domingue, dont:

ANNE-CHARLOTTE DE CONFLANS, née le 22 Juin 1751, morte à Paris le 17 Octobre 1755 & inhumée à St.-Sulpice.

Il y a encore eu de la Maison de BRIENNE du nom de CONFLANS:

La branche des Seigneurs de *Gizencourt*, qui a pour auteur HUGUES, IV^e du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, second fils de HUGUES II, Seigneur de Conflans, & d'*Ida*, sa seconde femme. Elle n'a formé que IV degrés & a fini à ROBINE DE CONFLANS, fille de HUGUES VII, laquelle porta la Seigneurie de Conflans en mariage à *Gauthier VI*, Châtelain de Thorote, qui par cette alliance se qualifia de *Maréchal héréditaire de Champagne*.

La branche des Seigneurs de *Dampierre*, qui a pour auteur EUSTACHE DE CONFLANS, fils puiné d'HUGUES, IV^e du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Hélicende de Precy*, & a fini à son second fils JEAN DE CONFLANS, Seigneur de Dampierre, mort sans postérité de *Cunégonde de Grancey*.

Et la branche des Seigneurs de *Mareuil*, qui n'a formé que IV degrés, a commencé à EUSTACHE DE CONFLANS, fils puiné d'EUSTA-

CHE, II^e du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide de Thorote*, & a fini à EUSTACHE DE CONFLANS, IV^e du nom, Seigneur de Mareuil, &c., Maréchal de Champagne, vivant en 1353 & mort avant 1372 sans postérité. On peut, sur ces trois dernières branches, consulter l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 157 & suiv.

Les armes de *Conflans-d'Armentières* & des autres branches qui subsistent sont les mêmes que celles de la Maison de Brienne, dont ils ont quitté le nom, savoir: *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même, brochant sur le tout*.

BRIENNE: *cing points d'azur, équipolés à quatre d'hermines*.

BRIERE, Seigneur de Nouans: *de gueules, au chevron échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de léopard de même*.

BRIERE (DE), Seigneur de l'Isle & de Breteville: *d'or, au lion de gueules, enclous dans un tréchet de sable; au chef échiqueté d'azur & d'argent, de trois traits*.

BRIET: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe; au chef aussi de même*.

BRIEUX (DES): *d'argent, à cinq ogoeffes, posés en sautoirs*.

* BRIEY, Ville ancienne dans le Duché de Bar, qui a été possédée en franc-aleu par les premiers Ducs de la Mosellane; ensuite elle vint comme un bien allodial à la Marquise BÉATRIX, fille de FRÉDÉRIC II. La Comtesse MATHILDE, fille de BÉATRIX, étoit Dame de Briey, & il y avoit alors dans cette place un avoué nommé ALBERT, frère de RICHER, Evêque de Verdun: cet avoué de la Comtesse MATHILDE avoit la propriété du Château & de la Seigneurie de Briey. Jusqu'alors Briey n'avoit eu que le titre de Châtellenie, mais ALBERT lui donna de son chef, à ce qu'il paroît, celui de *Comté*, en se qualifiant *Comte de Briey*. Dans la fuite les Evêques de Metz firent l'acquisition du Comté de Briey, & le possédèrent jusqu'à ce qu'il fût donné en Fief & hommage-lige à *Henri*, Comte de Bar en 1225, par JEAN D'APREMONT, Evêque de Metz, pour les hoirs mâles & femelles de *Henri*, en

augmentation de Fief, parce qu'il tenoit déjà de l'Eglise de Metz, le Fief de Thilaucourt en Barrois, & de Fribourg en Lorraine. Par succession de tems les descendants de *Henri* se font affranchis de cet hommage.

BRIEY-DE-LANDRES, famille noble, qui tire son nom de la Terre que nous venons de citer, au Duché de Bar, dont étoit :

CLAUDE DE BRIEY, Baron de Landres, né en 1610, marié, le 24 Août 1639, à *Jeanne-Claude-Christine de Fiquémont*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Mars-la-Tour, & de *Charlotte d'Anglure de Bourlemont*. Il en a eu entr'autres enfans :

LÉONARD-CLAUDE, Comte de BRIEY, Baron de Landres, né en 1654, mort le 13 Mai 1715, qui épousa, le 19 Juin 1696, *Gabrielle de Roucelz*, morte le 30 Août 1746, fille de *Jean-Nicolas*, d'une des quatre anciennes Maisons de Metz, & d'*Anne de Wignacourt*, dont :

1. NICOLAS-HENRI, qui suit;
2. FRANÇOIS-FERDINAND, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, tué sans alliance à la guerre de Bavière, en Février 1743;
3. PHILIPPE-THÉODORE-ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné;
4. ANNE-CATHERINE, Doyenne du Chapitre de Bouxières;
5. ANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Sainte-Marie de Metz;
6. JEANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Bouxières;
7. CLAUDE-MARIE, née le 5 Août 1705, mariée, en 1748, à *Pierre-François-Christophe*, Comte de *Coucy*, dont un enfant mort jeune;
8. MARGUERITE-CHARLOTTE, Chanoinesse de Bouxières, morte en 1729;
9. Et HYACINTHE-CÉLESTINE, morte Doyenne de Remiremont.

NICOLAS-HENRI, Comte de BRIEY, né le 27 Mai 1697, mort le 17 Juillet 1761, épousa, le 23 Février 1740, *Marie-Madeleine de Scorailles*, Chanoinesse de Sainte-Marie de Metz, née le 29 Mai 1709, morte le 17 Janvier 1752, dont :

1. JEAN-GABRIEL, né le 15 Décembre 1740, Capitaine au Régiment de Champagne;
2. LOUIS-GERAUD-NICOLAS, né le 17 Avril 1742, Lieutenant au Régiment de Virzé, pour le service de S. M.;
3. THÉODORE-ALEXANDRE-FORTUNÉ, né le 29 Février 1744, Lieutenant au Régiment de Nassau, Infanterie, au service de France,

tué d'un coup de canon au dernier siège de Cassel, le 22 Octobre 1762;

4. AUGUSTE-FRANÇOIS, né le 18 Février 1749, Enseigne au Régiment de Virzé;
 5. FORTUNÉ-MARIE, né le 11 Avril 1751, aussi Enseigne au même Régiment;
- Et deux filles, mortes Chanoineses de Remiremont.

PHILIPPE-THÉODORE-ALEXANDRE DE BRIEY, troisième fils de LÉONARD-CLAUDE DE BRIEY, & d'*Anne de Wignacourt*, Baron de Landres & commandant un Bataillon du Régiment de Champagne, a épousé, par contrat passé le 13 Janvier 1755, *Anne-Pauline-Dorothee du Hautoy*, veuve d'*Antoine-Henri*, Comte de *Wignacourt*, & Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie, mort des bleffures reçues le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy, & fille unique de *Louis*, Comte du *Hautoy*, Bailli d'Etain, & de *Madeleine de Herbillon*, dont il a eu :

1. LOUISE-CATHERINE, morte le 21 Mai 1763;
2. Et ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE BRIEY.

§ BRIFFE (DE LA), ancienne noblesse du Vicomté de Fezensaguet en Armagnac, où sont situés la Terre & le Château de ce nom. Le premier Seigneur de LA BRIFFE, connu par titres, est

ARNAUD-ANER DE LA BRIFFE, qualifié *Damoiseau* & Seigneur de la Briffe, dans la Chartre des privilèges & coutumes accordés en Janvier 1294, aux Barons, Chevaliers & Gentilshommes du pays, par *Gaslon*, Vicomte de Fezensaguet, fils de *Geraud*, Comte d'*Armagnac*.

ANER DE LA BRIFFE, son petit-fils, au II^e ou III^e degré, qualifié *Chevalier*, Seigneur de la Briffe, depuis lequel on a une filiation suivie de mâle en mâle, par titres originaux, qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, fut fait Capitaine-Commandant du Château des Angles par le Comte d'*Armagnac*, en 1392. Il rendit hommage de la Terre de la Briffe au Vicomte de *Fezensaguet*, en 1401, & eut pour fils :

AMANIEU DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur en partie de la Briffe, qui fut établi Capitaine-Châtelain des Angles, après son père, par Lettres de *Bernard*, Comte d'*Armagnac*, du 10 Juin 1409. Il fut témoin, en 1427, au testament de la Dame de Montlezun, épouse du Seigneur de Leomont, & laissa :

JEAN DE LA BRIFFE, Ecuyer, mort en 1482, qui eut pour fils :

FRANÇOIS DE LA BRIFFE, Ecuyer, vivant en 1500. Il fut père de :

JEAN DE LA BRIFFE, II^e du nom, Ecuyer, qui testa en 1538, ayant eu pour fils :

DENIS DE LA BRIFFE, Ecuyer, marié, par contrat du 28 Juillet 1539, à *Domenge de Ponfan*, dont entr'autres enfans :

JEAN, qui fuit ;

Et PIERRE DE LA BRIFFE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JEAN DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur de Ponfan, épousa, 1^o par contrat du 3 Septembre 1579, *Frise de Bordes* ; & 2^o par contrat du 23 Février 1591, *Catherine de Chelles*. Du premier lit vint :

CHARLES, qui fuit.

Du second lit est issu :

JEAN-ISAAC DE LA BRIFFE, rapporté après son frère aîné.

CHARLES DE LA BRIFFE, Ecuyer, épousa, le 17 Septembre 1613, *Jeanne de Mallac*, dont postérité.

JEAN-ISAAC DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur de Ponfan, fut maintenu dans sa *Noblesse d'extraction*, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne du 5 Mai 1668. Il épousa, le 26 Avril 1633, *Catherine le Picard*. Sa postérité subsiste dans le Perche.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE DE LA BRIFFE, Ecuyer, fils puîné de DENIS, & de *Domenge de Ponfan*, épousa, le 4 Juillet 1560, *Marguerite Perès*, dont entr'autres enfans :

ARNAUD DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur de Ribeyre au Comté de Gaure, qui testa le 17 Août 1619. Il épousa 1^o *Marie de Pomiers* ; & 2^o par contrat du 12 Mars 1583, *Jeanne de Cornet*, & laissa du second lit, entr'autres enfans :

JEAN DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur de Passy-lès-Paris, qui épousa, par contrat du 13 Février 1645, *Anne de Masparault*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Buis & de Grandval, & d'*Anne de Maillard*, dont entr'autres enfans :

ARNAUD DE LA BRIFFE, II^e du nom, Chevalier, Marquis de Ferrières, en Brie, par Erection du mois de Décembre 1692, Seigneur de Passy, Procureur-Général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat par Lettres du 10 Avril 1676, qui mourut à Paris le 21 Septembre 1700, âgé de 51 ans. Il épousa, 1^o par con-

trat du 29 Avril 1675, *Marthe-Agnès Potier de Novion*, morte le 28 Mai 1686, fille de *Nicolas*, Seigneur de Novion ; & 2^o le 28 Février 1691, *Bonne Barillon d'Amoncourt*. Du premier lit sont issus :

1. PIERRE-ARNAUD, qui fuit ;

2. ANNE-CATHERINE, morte le 19 Février 1701, qui épousa, le 22 Juillet 1693, *Jean-Baptiste Rouillé*, Comte de Meslay ;

3. Et MARGUERITE-MARIE, mariée, le 22 Février 1700, à *Louis Boffuet*, Seigneur d'Azalicorne, « Maître des Requêtes, dont une fille unique, morte sans enfans. »

Du second lit vinrent :

4. ANTOINE-ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs d'*Amilly*, rapportée plus loin ;

5. AGNETTE, née le 26 Mars 1694 ;

6. MARGUERITE-HENRIETTE, morte le 17 Mars 1724, mariée à *Pierre-Cardin le Bret*, Chevalier, Comte de Selles ;

7. Et ANNE-MADELEINE DE LA BRIFFE, née le 9 Avril 1697.

PIERRE-ARNAUD DE LA BRIFFE, Chevalier, Marquis de Ferrières, Seigneur de Passy, né en Juillet 1678, Conseiller d'Etat par lettres du 6 Décembre 1728, « Maître des Requêtes, Intendant de la Province de Bourgogne, Bresse, Bugey, & pays de Gex, » mourut le 7 Avril 1740, à Dijon. Il avoit épousé, le 12 Février 1703, *Françoise-Marguerite Brunet de Rancy*, morte à Paris le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, fille de *Paul-Etienne*, Seigneur de Rancy, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Geneviève Colbert*, dont :

1. LOUIS-ARNAUD, qui fuit ;

2. GILLES-ARNAUD, dit *le Chevalier de la Briffe*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743 ;

3. « HENRI-FRANÇOIS, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de N. D. d'Obafive, Ordre de Citeaux, Diocèse de Limoges, & Vicair-Général du Diocèse de Dijon ; »

4. MARGUERITE-GENEVIÈVE, mariée à *Charles de Choiseul*, Comte d'Eguilly ;

5. « MARGUERITE, Chanoinesse à Picpus ; »

6. Et MARIE-VICTOIRE DE LA BRIFFE, mariée, en 1732, à *Etienne Roux-Déageant*, de Pontherieu, Comte de Morges & d'Alvères, en Dauphiné, Conseiller d'honneur au Parlement de Grenoble, dont deux fils & deux filles.

LOUIS-ARNAUD DE LA BRIFFE, Chevalier, Vicomte de Barzy en Champagne, Seigneur de Breccour, en Auge, « né le 5 Janvier 1705,

Conseiller au Parlement de Dijon, le 14 Juillet 1727, Maître des Requêtes en 1734, Président au Grand-Conseil le 25 Janvier 1738, nommé à l'Intendance de Caen au mois de Mai 1740, mourut à Caen en Juillet 1752, après une longue maladie. » Il avoit épousé, le 29 Juillet 1736, *Madeleine de Toynard*, fille de *Barthélemy*, Fermier-Général, & de *Marie de Saint-Pairre*, dont :

1. PIERRE-ARNAUD, qui suit;
2. ARNAUD - BARTHÉLEMY, rapporté après son frère aîné;
3. Et MARIE-SOPHIE-JOSÉPHINE DE LA BRIFFE, « née le 4 Décembre 1750, » morte en 1770, qui avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1768, *Louis-Alexandre-Nolasque-Félix de Balbe-Berton*, Marquis de Crillon.

PIERRE-ARNAUD DE LA BRIFFE, II^e du nom, Chevalier, Vicomte de Passy-sur-Marne, Barzy & de Charneil, Seigneur de Brecour, en Auge, né le 26 Janvier 1739, successivement Président du Parlement de Paris, & du Grand-Conseil, a épousé, en Mai 1776, *Claude-Renée-Marie-Félicité de Bernage*, fille de *Jean-Louis de Bernage*, Conseiller d'Etat, dont :

LOUIS-PHILIPPE-ARNAUD, né en 1778.

ARNAUD-BARTHÉLEMY, Marquis de LA BRIFFE, Chevalier, Baron d'Arcis-sur-Aube, né le 7 Novembre 1744, Colonel en second du Régiment de la Reine, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, mort à Paris, le 28 Septembre 1776, avoit épousé, le 28 Avril 1770, *Catherine-Elisabeth de l'Averdy*, de laquelle il a laissé :

1. PIERRE-ARNAUD DE LA BRIFFE, né en Mai 1772;
2. ANGÉLIQUE-MARIE-ELISABETH, née en 1773;
3. ANTOINETTE-MÉLANIE, née en 1774;
4. Et CATHERINE-ESPÉRANCE-RENÉE.

BRANCHE

des Seigneurs d'AMILLY.

ANTOINE-ARNAUD DE LA BRIFFE, Chevalier, fils d'ARNAUD, Chevalier, Marquis de Ferrières, & de *Bonne Barillon*, sa seconde femme, né le 4 Janvier 1699, Seigneur d'Amilly, Maître des Requêtes en 1724, fut premier Président au Parlement de Bretagne, le 18 Août 1734, & est mort à Rennes, le 7 Juillet 1777. Il avoit épousé, le 12 Mars 1719, *Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg*, « Dame de Richebourg, fille de *Charles-Bonaventure*, Seigneur de Richebourg & Inten-

dant de Poitiers, & de *Catherine de Ragueu*, » dont pour enfans :

1. CHARLES-ARNAUD DE LA BRIFFE, Chevalier, Comte de Préaux, né à Paris, le 4 Juillet 1720, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lorraine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
2. ANTOINE-HENRI, qui suit;
3. MARIE-CHARLOTTE, mariée, le 8 Mars 1764, à *René-Jacques-Louis le Prestre*, Baron de Châteaugiron, Marquis d'Épinay, ancien Président à Mortier du Parlement de Bretagne;
4. & 5. « MARGUERITE-HENRIETTE & BONNE-ADÉLAÏDE DE LA BRIFFE. »

ANTOINE-HENRI DE LA BRIFFE, Chevalier, Comte d'Amilly, né à Paris, le 24 Mai 1724, Capitaine des Frégates du Roi, mort en 1770, à Rennes, avoit épousé, le 21 Janvier 1764, *Julienne-Marie-Renée le Prestre de Châteaugiron*, de laquelle il a laissé :

1. ARNAUD-PAUL DE LA BRIFFE, Comte d'Amilly, né à Rennes, le 6 Novembre 1765;
2. HENRI-BONAVENTURE-JEAN-BAPTISTE;
3. Et CHARLOTTE-JULIE-MARIE-JEANNE DE LA BRIFFE, née le 14 Août 1769.

Les armes : *d'argent au lion rampant de gueules, à la bordure d'argent chargée de six merlettes de sable, posées 3 en chef, 1 à chaque flanc & l'autre en pointe.*

BRIGNAC, en Bretagne, portoit anciennement : *de gueules, au futoir d'argent;* & depuis, *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un arbre d'azur, aux 2 & 3 plein d'azur.*

BRIGNAC, en Languedoc : *de gueules, au lion passant d'or.*

BRIGNEN, au Menihy de Saint-Paul de Léon : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une croix d'argent; aux 2 & 3 d'argent, à un arbre d'azur.* Devise : *Espoir me conforte.*

BRIGNOL, en Provence : *d'argent, au cœur de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & du cœur fort une croix tréflée d'azur; il est soutenu en pointe d'un croissant de sable.*

BRIGUE. Les Comtes de LA BRIGUE, d'une branche de la Maison de *Lascaris*, ont pour auteur PIERRE DE LASCARIS, second fils de GUILLAUME-PIERRE DE LASCARIS, II^e du nom, Comte de Vintimille & de Tende. Cette branche a été divisée en plusieurs autres, dont une a produit dans le dernier siècle JEAN-PAUL DE LASCARIS, des Comtes de *Vintimille*, Grand-

Maître de Malte pendant près de 22 ans, qui mourut le 14 Août 1657. Voy. VINTIMILLE.

BRIGUEUL: écartelé, plein, d'argent & d'azur.

BRIHON, Seigneur de Houpeville en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans la Noblesse le 9 Juillet 1667.

BRILHAC. La Baronnie de *Gençay* fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Mai 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 31 Juillet & 18 Août 1656, en faveur de PIERRE DE BRILHAC, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, 2 & 1; aux 2 & 3 aussi d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, & accompagné de trois molettes d'épéron d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

BRILLET, famille originaire de Bretagne, & établie en Anjou, qui porte: d'argent, à trois têtes de loups de gueules, arrachées & posées 2 & 1.

BRILLET: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la fasce bréteffée & contre-bréteffée d'or; aux 2 & 3 de gueules, à trois maillets d'or, posés 2 & 1.

BRILLOT: de sable, au lion d'argent.

BRILLOUET, en Touraine. JACQUES DE BRILLOUET, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épousa, en 1590, *Guyonne Baraton*, Dame de Rivarenne, fille de *Louis*, Seigneur de Montgauger, dont il eut pour fille unique:

CHARLOTTE DE BRILLOUET, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée, en 1600, à *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur des Aunais, Bugny, &c., dont des enfans, d'où descend la branche de *Beauvau-Montgauger*. Le Duc de Choiseul-Praslin possède Montgauger.

Les armes: de sable, au lion d'argent.

BRILLY, Seigneur du Hancel, d'Ellangreville & du Bocage, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans la Noblesse le 6 Février 1666. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'au Catalogue de 1254 à 1330, intitulé: *Armigeri Vavassores*, se trouve HENRICUS DE

BRILLY, &c. En la montre de 1470, Vicomté de Montvilliers, se trouvent défaillans RICHARD DE BRILLY, *Robert Filleul*, &c., par quoi tous leurs fiefs, héritages & revenus furent prins & mis en la main du Roi notre dit Seigneur, & commandé à *Louis Painbleu*, Vicomte de Montvilliers, cueillir & faire cueillir les revenus desdits fiefs & héritages au profit du Roi, notre dit Seigneur.

BRIME-FAY, Seigneur de Quincy: d'argent, à la fasce de gueules, brisée au premier canton d'un écu bandé d'argent & d'azur de six pièces.

BRIMEN: d'azur, à trois fouds ou tournefols d'or, posés 2 & 1.

BRIMEU, Maison noble & ancienne, honorée du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or dans le premier Chapitre tenu en 1429, & de laquelle étoit le Seigneur de Humbercourt, qui fut père de:

CATHERINE-ANTOINETTE DE BRIMEU, mariée à *Jean de Coupigny*, Ve du nom, Seigneur dudit lieu, d'Avion & de Salau, avec lequel elle fit acquisition en 1435 de la Terre de *Fouquières*, & dont elle eut postérité. Voy. COUPIGNY.

Les armes: d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.

* **BRINON**, en Nivernois, Diocèse d'Auxerre. JEAN-CHARLES, Marquis de SAINT-NECTAIRE, Maréchal de France, ayant acquis, par son mariage, des terres considérables dans l'Isle de la Guadeloupe, en Amérique, en obtint l'érection en *Marquisat* en sa faveur, sous la dénomination de *Marquisat de Brinon*, par Lettres du mois de Mars 1738, registrées au Conseil Supérieur de la Guadeloupe au mois de Janvier 1739. Ce Seigneur, qui a vendu ce Marquisat en 1758 à *François-Guillaume Pinet*, Secrétaire du Roi, est issu d'une des premières & des plus considérables Maisons d'Auvergne, qui tire son nom de la Terre de *Saint-Nectaire*, par corruption *Senneterre* ou *Senneherre*. Voy. SAINT-NECTAIRE.

BRINON, famille qui subsiste aujourd'hui dans deux branches établies à Rouen & à Moulins. Le premier dont on ait connoissance est

I. GUILLAUME BRINON, 1^{er} du nom, Seigneur de Vilaines, qui vivoit en 1400, & eut pour fils:

II. GUILLAUME BRINON, II^e du nom, qui fut Procureur au Parlement de Paris, & inhumé en l'Eglise Paroissiale de St.-Severin de cette ville, où il avoit une Chapelle. Celui-ci fut père de :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. YVES, rapporté après son frère ;
3. Et JEAN, auteur de la branche établie à Moulins en Bourbonnois, qui viendra en son rang.

III. GUILLAUME BRINON, III^e du nom, fut aussi Procureur au Parlement de Paris, & eut :

IV. JEAN BRINON, I^{er} du nom, Conseiller du Roi en ses Conseils, & premier Président au Parlement de Rouen, qui laissa de *Pernelle de Perdriel* :

V. JEAN BRINON, II^e du nom, d'abord Conseiller au Parlement de Paris en 1544, pourvu depuis d'une Charge de Maître des Requêtes, dans laquelle il ne put être reçu, étant mort sans alliance en 1554.

III. YVES BRINON, second fils de GUILLAUME, II^e du nom, fut aussi Procureur au Parlement de Paris, & laissa de *Gillette Picard* :

IV. RENÉ BRINON, d'abord Conseiller au Parlement de Paris en 1522, puis en 1539 Président du Parlement de Bordeaux, qui eut pour fils :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et NICOLAS, rapporté après son frère.

V. PIERRE BRINON fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen, & père de :

VI. LOUIS BRINON, aussi Conseiller en la même Cour, dont on ignore la postérité.

V. NICOLAS BRINON, second fils de RENÉ, fut Conseiller au Parlement de Rouen, & épousa *Antoinette Rustaut*, dont il eut :

VI. LOUIS BRINON, aussi Conseiller en la même Cour, dont il mourut Doyen, après avoir épousé *Françoise Imbert du Thil*, dont on ignore s'il a des enfans.

BRANCHE ÉTABLIE A MOULINS.

III. JEAN BRINON, troisième fils de GUILLAUME, II^e du nom, né à Moulins, fut reçu Conseiller du Roi au Parlement de Paris entre 1462 & 1469, & marié 1^o à *Marguerite de Boylesve*; & 2^o à N.... Du premier lit, il laissa entr'autres enfans :

JEAN, qui suit.

Et du second lit :

Plusieurs enfans.

IV. JEAN BRINON, II^e du nom, Sieur de

Pontillaut & de la Buxière, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, épousa *Jeanne Luillier*, dont il n'eut qu'une fille nommée

V. JEANNE BRINON, qui fut mariée à *Jean du Tillet*, Greffier-Civil du Parlement de Paris, auquel elle porta la Terre de la Buxière, & de laquelle est issue toute la famille des *du Tillet*.

C'est ce que nous favons sur les deux branches de cette famille, établies à Rouen & à Moulins.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, au chef denché de même*. La seconde branche, suivant Blanchard, a brisé ses armes *d'une étoile à six rais d'or en pointe de l'écu*, jusqu'à ce que la première branche fut éteinte; & celle établie à Moulins continue de les briser *d'un croissant d'argent, aussi en pointe de l'écu*.

* BRINVILLIERS, Seigneurie dans le Diocèse de Paris, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1760, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 30 Juillet & 16 Septembre suivant, en faveur d'ANTOINE GOBELIN, qui, de *Madeleine d'Aubray* a eu :

ANTOINE GOBELIN, Comte d'Offemont, mort le 30 Juillet 1739, laissant d'*Anne-Françoise de Saint-Maisfant* :

ANTOINE & NICOLAS-LOUIS GOBELIN, celui-ci, appelé *le Marquis d'Offemont*, a épousé, le 29 Juin 1739, N... de *Bombelles*. Voyez MOTTE (LA).

BRIOIS, famille originaire d'Abbeville, où un Briois étoit à la tête de la magistrature en 1430.

FRANÇOIS-ALBERT BRIOIS, Avocat-Général du Conseil d'Artois, charge qu'il exerça pendant 30 ans, puis Conseiller honoraire de ce même Conseil, épousa *Marie-Catherine Lallart*, riche héritière d'Arras, dont :

FRANÇOIS-JOSEPH BRIOIS, Chevalier, qui succéda à son père, en 1747, dans la charge d'Avocat-Général du Conseil d'Artois. Il a été reçu premier Président & chef du Conseil d'Artois le 22 Décembre 1752, & a épousé, le 9 Juillet 1754, la fille de N... *Palyat*, Gentilhomme de Picardie, & de N... *Lallart*.

Il y a des branches de cette Maison en Artois, qui portent le nom & les armes de BRIOIS, qui sont : *de gueules, à trois gerbes de blé d'or, à la bordure d'or, chargée de*

huit bejans de gueules. (Tablettes de Thémis, part. II, pag. 149.)

BRIOS (DE), en Artois. C'est une ancienne famille de la Province d'Artois, connue dans le XIV^e siècle, & différente de celle du premier Président du Conseil Souverain d'Artois, aussi de la même Province. Elle a donné quelques Chevaliers du Temple, dont un étoit oncle de :

VAAST, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de BRIOS, à Hébuterne, qui vivoit en 1346, & épousa *Jeanne du Fay*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut :

PIERRE DE BRIOS, Chevalier, qui paroît dans les Titres de 1376 & 1393, & épousa *Marie de Mallepart*, qui fut mère de :

JEAN, qui suit ;

Et GILLES DE BRIOS, Ecuier, lequel vivoit en 1438, qui épousa *Marie de Rély*, fille de *Nicolas*, Chevalier, & de *Guy de Wignacourt*.

JEAN DE BRIOS, Chevalier, surnommé *le Bon*, Seigneur d'Hailly & de Bertrangle, inhumé en la Chapelle de BRIOS, eut de *Marie Baudouin*, fille de *Nicaise*, Ecuier, Seigneur de Ramillies, & de *Jeanne de Pifflers* :

1. VAAST, qui suit ;

2. Et JEANNE, femme de *Baudouin de Rély*, Ecuier, Seigneur de Framécourt, dont entra d'autres enfans :

Jean de Rély, décédé en 1497 Evêque d'Angers, & Conseiller d'Etat du Roi CHARLES VIII.

I. VAAST DE BRIOS, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Bertrangle, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi au Sacre de Louis XI, le 15 Août 1461, honneur qu'il n'accorda qu'aux Gentilshommes qui avoient été élevés avec lui ; & se distingua à la bataille de Guinegasté (village près Théroienne), en 1479, où il demeura prisonnier. Il avoit épousé *Marie Cornet*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;

2. Et VAAST, qui fut Prêtre, Chanoine & Doyen de St-Martin de Tours, & Chapelain du Roi CHARLES VIII, dont il est encore qualifié Ambassadeur. Il est mort à Tours le 1^{er} Juillet 1565.

II. JEAN DE BRIOS, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Bertrangle, fut Ecuier d'Ecurie du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 15 Février 1491, & mourut le 3 Mai 1534. Il épousa *Marie de Baillencourt*, dite *Corcol*, fille

de *Jacques*, Ecuier, & sœur de *Jean*, Echançon de la Reine BLANCHE, dont il eut :

III. PIERRE DE BRIOS, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Bertrangle, qui mourut âgé de 36 ans, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré :

IV. JEAN DE BRIOS, III^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Bargue, &c., né en 1530, mort le 24 Mars 1609, qui épousa, en 1562, *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, fille de *Charles*, Seigneur de Sailly, Poix & autres lieux, & d'*Antoinette de Bertoult*, dont il eut :

1. PIERRE, III^e du nom, Ecuier, mort sans postérité de *Jacqueline de Genevrières*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Courchelettes ;

2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs d'Angres, rapportée ci-après ;

3. MAXIMILIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'Hulluch, qui viendra en son rang ;

4. Et MARIE-MARGUERITE, qui épousa *Guillaume de Boucherat*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, &c., & en eut :

Françoise de Boucherat, mariée à *Nicolas Falart*, Marquis de Saint-Etienne, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers & Commandant le Régiment d'Urfé ;

Et *Marguerite de Boucherat*, alliée avec *Jean*, Comte de Mailly, Général de l'armée de Pologne dans le Grand-Duché de Lithuanie.

BRANCHE des Seigneurs d'ANGRES.

V. HUGUES DE BRIOS, Ecuier, Seigneur de Poix, né en 1569, mourut avant son père, le 22 Juillet 1597, & avoit épousé, en 1596, *Isabeau du Val*, fille aînée de *Nicolas*, Ecuier, Seigneur de Natoi, dont :

VI. JEAN DE BRIOS, IV^e du nom, Ecuier, Seigneur de Poix, né en 1597, mort en 1647, qui épousa, en Mars 1625, *Jeanne de Belvalet*, fille de *Floris*, Ecuier, & eut :

VII. CHARLES DE BRIOS, I^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Poix, né en Janvier 1644, mort le 15 Septembre 1681, qui fut Officier au Régiment Royal, Infanterie, & épousa, le 25 Octobre 1670, *Anne-Dominique de Wiedebien*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur d'Ignacourt, dont :

VIII. CHARLES DE BRIOS, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Poix, qui fut Officier au Régiment de Famechon, Infanterie, en 1692,

& mourut en 1753. Il époula, le 2 Mai 1695, *Anne-Catherine de Baudequin*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Allincourt, avec laquelle il acheta la Terre & Seigneurie d'Angres. Il en eut :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. PHILIPPE-IGNACE de BRIOIS, mort à Perpignan en 1734, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, & Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie;
3. Et ANNE-DOMINIQUE, mariée 1^o à *Henri d'Espalungue*, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis; & 2^o à *Bertault de Bertoult*, Chevalier du même Ordre, & Seigneur de Saint-Waast;

IX. CHARLES DE BRIOIS, III^e du nom, (JOSEPH), Ecuyer, Seigneur d'Angres, né en 1697, Officier au Régiment de Bourbon, Infanterie en 1720, a époué, le 22 Février 1728, *Marie-Lamoralaine-Thérèse le Ricque*, fille de *Pierre-Ignace*, Ecuyer, Seigneur du Surgeon, dont il eut :

1. PIERRE-DOMINIQUE, qui suit;
2. CHARLES-GUILAIN, dit le *Chevalier d'Angres*, non marié;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-PROCOPE, Ecuyer, mort en 1752 à Barcelone, Enseigne aux Gardes-Wallones;
4. Et MARIE-HENRIETTE, mariée à *Louis-Lamoral-Benoit le Ricque*, Ecuyer, Seigneur de Marquais, fils de *Philippe-Louis*, Ecuyer, Seigneur des Prés, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois.

X. PIERRE-DOMINIQUE DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur de la Mairie, Officier, puis Capitaine au Régiment d'Eu, Infanterie, l'un des Députés nommés de la Noblesse d'Artois en 1768, a époué, en 1753, *Marguerite-Françoise-Josèphe le Vasseur*, fille de *Philippe-Robert*, Ecuyer, Seigneur de Bambeckue, & de *Marguerite-Isabelle de Croëztes*, dont :

1. CLAIRE-CHARLOTTE-JOSÈPHE;
2. AGNÈS-IGNACE-JOSÈPHE;
3. PIERRE-LOUIS-ROBERT, Elève du Collège Royal de la Flèche;
4. Et JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-XAVIER.

BRANCHE des Seigneurs d'HULLUCH.

V. MAXIMILIEN DE BRIOIS, Ecuyer, Seigneur de la Pugnanderie & de Sailly, né en 1571, troisième fils de JEAN, II^e du nom, & de *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, époula, le 23 Novembre 1598, *Jeanne de Hapiot*, dont il eut :

1. MAXIMILIEN-PHILIPPE, qui suit;

2. Et ADRIENNE, mariée à *Jean-Baptiste de Bourgogne*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez, du Tilly, &c., né en 1613, & mort en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes pour le service de Sa Majesté Catholique. Il étoit fils puiné de *Philippe*, Seigneur des mêmes lieux dans la Châtellenie de Lille, par son mariage, avec *Isabelle Delecandele*, dont des enfans. Voy. BOURGOGNE.

VI. MAXIMILIEN - PHILIPPE DE BRIOIS, Ecuyer, né le 10 Septembre 1610, fut créé *Chevalier, lui & sa postérité*, par LOUIS XIV, en 1671, testa le 4 Janvier 1673, & laissa de son mariage :

1. ROBERT-MAXIMILIEN, Chevalier, mort sans alliance;
2. CHARLES, qui suit;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Jacques de la Rivière*, & bifayeule maternelle de N... de Rodoan, Baron de Fontaine-l'Évêque, marié, en 1755, à *Marie-Charlotte de Rouvroi*, Chanoinesse d'Andenne, & leur cadette de la Princesse de *Gavre-Ay-seaux*.

VII. CHARLES DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur de Carnin, Sailly & autres lieux, testa le 9 Février 1728, & mourut le 6 Octobre 1731. Il avoit époué, le 6 Octobre 1686, *Marie-Madeleine le Merchier*, Dame d'Hulluch, & la dernière du nom, dont :

1. ROBERT-HYACINTHE-JOSEPH, qui suit;
2. ANTOINE-JOSEPH, Chevalier, Chanoine & Doyen de la Collégiale de St.-Pierre de Lille;
3. CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 28 Mai 1692, marié, au mois de Janvier 1738, à *Marie-Madeleine de la Rivière*, fille de *Robert*, Seigneur de Dours, de Violaine, &c., dont il a pour fils unique :

MARIE-CONSTANT-JOSEPH DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur de Carnin, né le 8 Octobre 1739, marié, le 12 Juillet 1767, à *Pauline - Marie - Thérèse-Josèphe de Grufon*, Dame de Maincourt, Peuvrel, la Monverdric, Favrel, de Douval, &c., la dernière de sa famille, & fille unique de *Louis-Joseph de Grufon*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Beauvilliers;

4. PIERRE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Coulombier, de la Croix, &c.;
5. PHILIPPE-CHARLES-BERNARD, nommé en 1749, Abbé de St.-Vaast d'Arras, Député à la Cour de la part du Clergé d'Artois en 1752, 1756, 1760, & 1771;
6. MARIE-ÉLISABETH-CLAIRE, Dame de Sailly;

7. MARIE-FRANÇOISE-FLORENCE-JOSÈPHE, mariée, le 11 Décembre 1722, à *Charles-François-Joseph de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de la Barge, Louverval, &c.;
8. MARIE-CATHERINE, Religieuse à Marquette, morte en Mai 1771;
9. Et ANNE-RENÉE, Dame du Brulle.

VIII. ROBERT-HYACINTHE-JOSEPH DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, né le 15 Août 1688, Député à la Cour de la part de la Noblesse d'Artois, en 1748, mourut le 30 Décembre 1758. Il avoit épousé, le 9 Décembre 1722, *Marie-Gabrielle de Coupigny*, fille de *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de la Barge, &c., & de *Marguerite de Haynin*, de laquelle il a laissé :

1. ANTOINE - DOMINIQUE - HYACINTHE, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, & autres lieux, qui avoit épousé, le 18 Avril 1759, *Valentine-Charlotte de Carieul*, fille d'*Adrien-Philippe*, Chevalier, Seigneur de Fiefs, de Beauquesne, de Beaurins, &c., & de *Marie-Anne-Josèphe-Valentine de Hauteclouque*, Dame de Quatrevaux;
2. HENRI-FRANÇOIS-GABRIEL, dit le *Chevalier d'Hulluch*, né le 22 Mars 1739, veuf avec deux garçons de *Marie-Béatrix de Gourdin de Drinkam*;
3. RENÉE-AMÉLIE-CAROLINE, Religieuse à l'Hôpital de Notre-Dame de Tournay, aujourd'hui Supérieure de cette Maison;
4. MARIE-GABRIELLE-FLORENCE, Religieuse à Marquette;
5. Et ANTOINETTE-VALENTINE, Religieuse à Efran.

Voy. sur cette famille, la Morlière, Carpentier, & la septième partie des *Tablettes Généalogiques*.

Les armes: *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, posées 2 & 1; & une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules*.

BRIOIS: *d'or, à la bande de sable*.

* BRIOLLAY ou BRIOLLEY en Anjou, Diocèse d'Angers, *Baronnie* qui relève de l'Evêque d'Angers. Le Baron de cette Terre est un des quatre Vaux qui sont obligés de porter l'Evêque le jour qu'il fait son entrée publique dans la Ville d'Angers.

BRION DE COMBRONDE en Auvergne. JEAN BRION, Marquis de Combronde en Auvergne, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 1^{er} Août 1684, avoit épousé *Anne-Marie de la Barde*, morte

le 28 Février 1700, fille de *Jean de la Barde*, Marquis de Marolles, Seigneur de Mouteaux, Ambassadeur extraordinaire pour le Roi vers les Cantons Suisses & Grisons. Leurs enfants furent :

1. JEAN-ANTOINE DE BRION-DE-LA-BARDE, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1708;
2. Et NOEL-FRANÇOIS DE BRION, Marquis de Combronde & de Marolles en Gâtinois, Baron de Salvert, &c., Chevalier, Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem, dans lesquels il avoit été reçu le 10 Novembre 1713. Il avoit été Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris & Prieur de la Dorade; mais étant resté fils unique, il quitta l'état ecclésiastique & se maria. Il mourut subitement le 22 Décembre 1736, âgé de plus de 60 ans. Il épousa, le 22 Août 1714, *Marie-Agnès de Pomereu*, fille de *Jean-Baptiste de Pomereu*, Seigneur des Riceys, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ci-devant Intendant d'Alençon, & de *Marie-Michelle Bernard*. Il a laissé deux fils qui sont au service.

BRION, autre famille, qui, selon le *Mercure de France* du mois de Janvier 1743, p. 179, est originaire de la Ville de Langres, & connue sous le nom de BRION depuis plus de 250 ans. MARC-CYRUS DE BRION, Seigneur de Hautefontaine & de Verberie en Picardie, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ci-devant Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, a laissé de *Renée-Madeleine le Bel-de-Valgenheuse*, morte le 29 Juin 1738:

EUGÉNIE-RENÉE DE BRION, fille unique, morte à Paris sans postérité le 12 Janvier 1743. Elle avoit épousé, le 14 Mars 1735, *Pierre*, Comte de Grammont, du Comté de Bourgogne, Mestre-de-Camp du Régiment de son nom, dont elle fut la première femme.

Les armes: *vairé d'or & de gueules, parti de gueules plein*.

* BRIONNE, Bourg avec titre de *Comté*, en Normandie, Diocèse de Rouen. GUY, Comte de BRIONNE, neveu de ROBERT, 1^{er} du nom, Duc de Normandie, disputa la possession de cette Province au Duc GUILLAUME II, mais ayant été battu en 1042, il abandonna ses prétentions & se retira. La Terre de *Brionne* est maintenant possédée par la Maison de LORRAINE, de la branche établie en France. Voy. LORRAINE.

BRIONNE : de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois besans de même, 2 en chef & 1 en pointe.

* **BRIONNOIS**, petit pays de Bourgogne, qui a eu des Seigneurs particuliers, d'où il a passé dans la Maison de *Lusyr*, des Seigneurs de *Bourbon-Lancy*, & ensuite dans celle de *Château-Villard*; & enfin il a été réuni au Duché de Bourgogne, dont il fait partie.

BRIORD, ancienne Maison de Bresse, dont étoit **GABRIEL DE BRIORD**, qui obtint sous son nom l'érection & la réunion des Terres & Seigneuries de *Saint-Martin, la Salle & le Parc*, à celle de Senozan, en *Comté*, par Lettres-Patentes de Septembre 1690, registrées le 23 Avril 1694. Les armes : d'or, à la bande de sable.

BRIOT, dans le Barrois. **JEAN BRIOT**, premier anobli, fils unique de **MICHEL BRIOT**, reprit la Noblesse maternelle, conformément à la coutume de cette Province, par Lettres-Patentes entérinées en la Chambre des Comptes de Bar en 1717. Le père & le fils sont inhumés dans le chœur de l'Eglise des Cordeliers de la ville de Ligny. **JEAN**, Ecuyer, n'a laissé entr'autres enfans que **NICOLAS**, qui suit, & qui ait eu postérité mâle.

NICOLAS BRIOT, Ecuyer, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar en 1714, mourut en 1729. Il avoit épousé, en 1721, *Louise-Gabrielle le Paige*, d'une famille Noble du pays, morte en 1726. Ils sont inhumés dans la même Eglise. De leur mariage sont issus :

1. **NICOLAS-ANTOINE BRIOT**, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, qui est retiré du service & n'est point marié;
2. Et **JEAN-FRANÇOIS**, qui suit.

JEAN-FRANÇOIS BRIOT DE MONREMY, né le 24 Mars 1725, Officier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec commission de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Seigneur de Courcelles & de Neuville en Verdunois, & Gouverneur de Ligny, s'est marié à Paris, par contrat du 3 Octobre 1769, à Noble *Henriette-Simonne Bachoy*, fille d'un Conseiller de la Cour des Monnoies, & sœur de M. le Lieutenant-Criminel, dont :

1. **ANTOINE**, né le 28 Septembre 1770;
2. **HENRIETTE**, née le 28 Juillet 1772;
3. Et **LOUISE BRIOT**, née le 5 Avril 1776.

« Les armes : d'hermine, au chef d'or,

Tome IV.

chargé d'une aigle à deux têtes naissantes & déployées de sable, allumé & lampassé de gueules : Cimier : *Paigle de l'écu*, & sont telles qu'elles ont été accordées à *Gérard Mangeot*, par **RENÉ D'ANJOU**, Roi de Sicile, à Aix en Provence. Cette famille en descend, & en a repris la noblesse, comme il a été dit ci-devant.

Elle se trouve dans l'*Armorial Général de Lorraine*, p. 89; mais on a écrit par erreur, **BRIET**, au lieu de **BRIOT**.

Il y a plusieurs familles nobles de ce nom, & la Baronnie de *Briot* est en Picardie. »

BRIOT : chapé, renversé ou vêtu d'argent & de sable.

* **BRIOUDE**, Ville en Auvergne, Diocèse de Saint-Flour, où il y a un Chapitre Noble de Chanoines, qui sont obligés de faire preuve de Noblesse de quatre races. Ils sont Seigneurs de la Ville, & en cette qualité la Justice leur appartient. Pour le spirituel ils ne relèvent que du Pape.

* **BRIOUZE**, en Normandie, Subdélégation de Falaise, *Baronnie* très-ancienne, qui est sortie des mains du Roi, & a passé il y a très-long-tems dans la Maison d'*Orglandes*, dont le chef porte le nom de *Comte de Briouze*. Voy. *ORGLANDES*.

* **BRIQUEBEC**, Bourg, Terre & Seigneurie, avec une forêt qui portoit son nom, située dans le Bas-Cotentin près de la Ville de Valogne, & laquelle a toujours été possédée par l'ancienne & illustre Maison de *Bertrand*, ou des *Bertrands*, éteinte il y a plusieurs siècles, & laquelle est aujourd'hui dans la Maison de *Goyon de Matignon*. Voy. **GOYON**. Les armes de l'ancienne Maison de *Briquebec* étoient : d'or, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné d'argent.

BRIQUEMARPIED-DE-GRIMAUT : de gueules, à trois fasces d'or, à la bande d'hermines brochante sur le tout.

BRIQUEMAULT, en Champagne : mêmes armes que la précédente.

BRIQUET (DE), Seigneur de la Chaume : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois molettes d'éperons de sable, accostée en chef d'un croissant d'argent, & en pointe d'un bouc passant d'or.

* **BRIQUEVILLE**, ancienne & illustre

L

Maïson de Normandie, Généralité de Caen, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances que par les emplois dont ont été honorés par nos Rois plusieurs de ceux de cette Maïson pour leurs actions éclatantes. Elle tire son nom de la Terre de *Briqueville*, situé dans le pays que l'on nomme le *Bessin*, qui a des extensions de Fief dans les Terres de *Coulombières*, *Bernefy*, la *Folie*, *Sarunet*, *Maiftry*, *Saint-Marcou* & *Saint-Sauveur*, & a été possédée de tems immémorial par la Maïson de BRIQUEVILLE jusqu'en 1763, qu'elle a été vendue par Messire LOUIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, à M. le Marquis de BRIQUEVILLE DE LA LUZERNE, Seigneur d'Igny. Nous allons en donner la Généalogie, d'après l'examen des titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. Le plus ancien de cette Maïson qui nous soit connu, & dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous, est un Sire de BRIQUEVILLE, que GUILLAUME, Duc de NORMANDIE, lorsqu'il entreprit, en 1066, la conquête d'Angleterre, nomma avec plusieurs autres Seigneurs de cette Province pour aider la Duchesse *Mathilde* dans le Gouvernement de ses Etats pendant son absence, maintenir les Normands en leur devoir, & aller au-devant des entreprises de ses voisins. C'est ce qui paroît par un ancien manuscrit tiré de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, appelée l'Abbaye aux Dames. On ignore l'alliance de ce Sire de BRIQUEVILLE, mais on croit qu'il eut pour fils :

II. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, qualifié *Monsieur*, Sire de Lanne, Chevalier-Banquet Normand, lequel fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ROBERT *Courte-Heuse*, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de la Terre-Sainte en 1096, & à la prise de Jérusalem, comme il paroît par un registre qui se trouve à la Cathédrale de Bayeux. Il épousa *Jeanne Scitel*, Dame de Lessay, de la même famille de *Haf-tain Scitel*, qui donna le premier établissement aux Normands en Italie, & qui avoit été leur chef dans la Pouille. De ce mariage acquirent :

ALMERED, qui suit;

Et THOMAS, qui aumôna à l'Abbaye de Lessay l'Eglise de Lanne, avec les dîmes qui en dépendoient & autres, dont il est fait mention dans le *Neustria Pia*.

III. ALMERED DE BRIQUEVILLE, Sire de Bri-

queville & de Lanne, est cité pour ses bienfaits dans les Chartres de l'Abbaye de Lessay. Il épousa *Amicie de Montfort*, parente du célèbre *Simon*, Comte de *Montfort*. Il en eut :

OSBEON, qui suit;

Et GEOFFROY DE BRIQUEVILLE, dont la femme n'est point connue, mais qui en eut une fille, mariée à *Guillaume de Côtentin-Tourville*, Chevalier.

IV. OSBEON DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Sire de Briqueville & de Lanne, vivant en 1148, est ainsi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Lessay de 1190. Il épousa *Rohais de Caligny*, Dame dudit lieu, dont :

V. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, II^e du nom, Sire de Briqueville & de Lanne, qui est regardé comme un des principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de la Luzerne en 1189. Outre les Terres qu'il possédoit, il fut encore Seigneur de Caligny & de la Hériflonnière. Il épousa *Mathilde de Courcy*, & en eut :

VI. ROBERT, I^{er} du nom, Sire de BRIQUEVILLE, qui donna au Chapitre de Coutances la moitié du patronage de Saint-Cyrille en 1221, comme il se voit au I^{er} vol. du Cartulaire dudit Chapitre, pag. 24; & fit plusieurs dons à l'Abbaye de Lessay, ce qui est aussi prouvé par les Chartres de cette Abbaye. Il épousa *Mahaud de Paisnel*, d'une des premières Maisons de Normandie, ainsi qu'il est rapporté dans le Catalogue de ceux qui tenoient des Fiefs du tems du Roi PHILIPPE-AUGUSTE. De ce mariage vint :

VII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, qu'on fait encore par tradition être fils de ROBERT, I^{er} du nom, & de *Mahaud de Paisnel*. Il épousa *Adeline Bertrand-de-Briquebec*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;

2. NICOLAS, mentionné dans des titres de 1240;

3. Et RENAUD DE BRIQUEVILLE, aussi cité dans les mêmes titres.

VIII. GUILLAUME, III^e du nom, Sire de BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, Latelle, &c., épousa *Agnès de la Ferrière*. Il eut :

1. ROBERT, qui suit;

2. & 3. THOMAS & JEANNE, cités dans un acte latin en parchemin, lequel acte prouve que la Terre de Briqueville en Bessin est très-ancienne dans cette Maïson.

IX. ROBERT, II^e du nom, Sire de BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, &c., donna, suivant une Charte de l'Abbaye de Lessay, à ce Monastère, trois quartiers

de froment, mesure de Vesly, à prendre sur son moulin de Pissot, & se maria à *Alix Bacon*, fille du Sire de Molley-Bacon. Leurs enfans furent :

1. ROBERT, qui suit;
2. THOMAS, vivant en 1265, mort avant son père, qui donna en 1266, pour le salut de l'âme de son fils & de la sienne, trois quartiers de froment de rente, mesure de Vesly, à prendre sur le moulin de Pissot;
3. Et JEANNE, citée avec son frère THOMAS, dans un acte en parchemin daté du mois de Mai 1264.

X. ROBERT, III^e du nom, Sire de BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, &c., prouvé fils de ROBERT II, par la tradition & l'histoire de cette Maison, & d'*Alix Bacon*, vendit au Chapitre de Coutances 36 quartiers de froment, mesure de Tessy, comme il paroît par les Cartulaires dudit Chapitre, & épousa *Jeanne de Tesson*, fille du Sire de la Roque-Tesson, de laquelle il eut :

XI. JEAN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Bessin, Lanne, Gerville, Latelle, Caligny, &c., qui mourut le 8 Mars 1330. Il avoit épousé *N... de Cailletot*, d'une ancienne Maison de Normandie, ce qui est prouvé par son tombeau dans la Paroisse de Briqueville, placé vis-à-vis l'Autel de Notre-Dame, vers le midi, où il est figuré en homme armé, ayant une *Épée*, & à ses pieds un lévrier : l'on y voit les armes de BRIQUEVILLE, qui sont : d'argent, à six feuilles de chêne; & celles de CAILLETOT : d'or, au lion rampant de gueules. C'est ce qui résulte d'une attestation du Dimanche 24 Novembre 1565, faite par les Sieurs Curé, Prêtres & habitans de Briqueville, devant les Notaires en la Seigneurie d'Isigny, Vicomté de Bayeux, ladite attestation en parchemin, dûement signée. De son mariage il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. COLIN & THOMAS, servant le Roi en 1340, & morts sans alliance.

XII. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Briqueville, la Blouette, Lanne, &c., épousa *Jeanne de Meulent*, fille de Raoul, Comte de Meulent, descendu de Robert de Meulent, & d'*Elisabeth de Vermandois*, petite-fille du Roi HENRI I^{er}. Ils eurent :

1. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Lanne, &c., qui n'eut point d'enfans de *Jeanne*, Dame de Meaultis, fille de *Jean de Meaultis*,

tis, Chevalier. On voit leurs tombeaux dans l'Eglise de Lessay;

2. JEAN, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, qui n'a point fait de lignée, son fils étant mort en bas âge;
3. ROGER, qui suit;
4. THOMAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Briqueville*, en Bessin, rapportée plus loin;
5. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Haye*, qui viendra en son rang;
6. N... mariée à *Jean d'Escajeul*, Chevalier, Seigneur de la Rammée;
7. LUCE, mariée à *Jean des Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Aisy, Saint-Germain & Saint-Gabriel;
8. JEANNE, mariée à *Vigor de Clinchamp*, Seigneur de Maiferette;
9. Et ISABEAU DE BRIQUEVILLE, mariée à *Philippe de la Haye*, Seigneur de la Haye-Hue.

XIII. ROGER, Sire de Briqueville & de Lanne, fut Seigneur de Lanne & de plusieurs autres Terres. Il ne se trouve pas employé dans la Généalogie produite par RICHARD DE BRIQUEVILLE en 1523, parce que, selon toutes les apparences, celui-ci ne s'occupait que de sa branche, comptant bien que ceux de la branche de ROGER ne seroient pas oubliés dans ses recherches. Au reste cette omission de ROGER DE BRIQUEVILLE se trouve corrigée par la Roque en son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. I, pag. 112, lequel avoit vu les titres des différentes branches du nom de Briqueville. ROGER recueillit la succession de GUILLAUME, son frère aîné. La qualité de Chevalier qui lui est donnée dans les actes étoit alors une récompense de sa valeur. Il se distingua dans les guerres de son tems, suivant le compte de Jean le Flamant, Trésorier des Armées en 1387 & 1388; il assista encore en 1392, avec un autre Chevalier & 6 Ecuyers de sa Compagnie, à la montre faite dans le pays du Maine par Jean le Meingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France sous le Roi CHARLES VI. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'Abbaye de Blanche-Lande, laissant ses enfans sous la tutelle de sa femme, *Jeanne Champion*, Baronne de la Haye-du-Puy; elle étoit veuve de *Jean*, Sire de *Coulombières* & de *Sainte-Croix-de-Grantonne*, qui lui avoit donné, en la précédant, ces deux grandes Terres qu'elle laissa au fils de son second mari. Ils eurent :

1. ROGER, qui suit;

2. Et GUILLEMETTE, que quelques Mémoires nomment JEANNE, femme de *Bertrand de la Rivière*, Seigneur de Brucourt, du Parc, fils de François, Seigneur de la Rivière, & de Perrette, Dame de Cliequebœuf.

XIV. ROGER, II^e du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, de la Haye-du-Puy & de Sainte-Croix-de-Grantonne en 1448, avec lequel *Bertrand de la Rivière*, son beau-frère & sa femme, eurent, dit la Roque, différend à cause du Fief du *Mesle*, qu'il avoit vendu, épousa *Huguette de la Haye*, & eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et EUSTACHE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, mort sans hoirs.

XV. GUILLAUME, V^e du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, de Coulombières & de Sainte-Croix-de-Grantonne, fut sous la tutelle de Guillaume le Normant, Seigneur de Beaumont; & quand il fut en âge, il épousa *Guillemette Pelerin*, Dame d'Amainville, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JACQUELINE, femme d'*Artus de Vierville*, Baron de Creuilli.

XVI. GUILLAUME, VI^e du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Amainville, de Sainte-Croix-de-Grantonne, de Coulombières, de la Haye-du-Puy, d'Orgueil, &c., épousa par contrat de l'an 1494, *Jeanne Havart*, Dame d'Aussebofc, &c., fille & héritière en partie de *Georges*, Vicomte de Dreux, Seigneur d'Aussebofc, de la Rosière, &c., Sénéchal du Perche, & l'un des deux Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Antoinette d'Estouteville*. La Maison de BRIQUEVILLE a eu l'honneur d'être alliée à celle de BOURBON-CONDÉ par ce mariage; car *Antoinette d'Estouteville* étoit sœur utérine de *Jean de Roye*, dont la postérité s'est depuis éteinte par *Éléonore de Roye*, alliée à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEAN, tige de la branche des Barons, Marquis de *Coulombières*, rapportée ci-après.

XVII. FRANÇOIS, I^{er} du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Aussebofc, &c., épousa *Florence de Clere*, fille de *Georges*, Baron de *Clere*, & d'*Anne de Brezé*, la première femme. Il en eut :

1. FRANÇOIS, selon Moréri, ou GEORGES (suivant un *manuscrit*), qui suit;

2. GUY, suivant le même Moréri, ou JEAN, suivant le *Mémoire* cité, marié à *Jeanne de Recusson*, & auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Croix-Grantonne*, qui s'est éteinte dans son fils, qui n'eut, de *Jeanne du Quesnel-Coupigny*, qu'une fille unique, mariée à *Gilles Vipart*, Seigneur de Cilli, Gouverneur de Montreau-faut-Yonne, dont elle eut un fils, père d'une fille unique, qui porta dans la Maison de *Madaillan*, pour ses deniers dotaux, les Terres de Sainte-Croix-Grantonne, de Montcanist, &c. Cette dernière Terre venoit de *Jeanne de Recusson*;

3. Et MARIE, d'abord Abbesse de N. D. de Liffieux, qui, s'étant fait relever de ses vœux, épousa I^{er} *Charles d'Harcourt-Bewron*, Baron de la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils de *François*, & de *Françoise de Gallion*; & 2^e en 1608, *Pierre de Harville* Seigneur de la Grange, Capitaine & Bailli de Montfort, fils de *Fiacre*, Seigneur de Palaiseau, & de *Renée de Rouville*.

XVIII. FRANÇOIS, II^e du nom, ou GEORGES, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Aussebofc, &c., eut de *Marie de Cheninelles* :

XIX. ISAAC, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne & d'Aussebofc, dernier mâle de la branche aînée de la Maison de Briqueville, qui laissa de *Françoise du Quesnel-Coupigny* :

XX. FRANÇOISE, Dame de BRIQUEVILLE, de Lanne & d'Aussebofc, mariée à *Fabien de Biran*, Seigneur de Castel-Jaloux en Gascogne, dont est sorti *Fabien de Biran*, II^e du nom, Seigneur d'Aussebofc.

BRANCHE

des Barons, Marquis de COULOMBIÈRES.

XVII. JEAN DE BRIQUEVILLE, I^{er} du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Coulombières, &c., second fils de GUILLAUME VI, & de *Jeanne Havart*, épousa, le 15 Janvier 1530 ou 1534, *Françoise de Bloffet*, fille de *Jean de Bloffet*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne de Cugnac-de-Dampierre* (a). Il en eut :

(a) Cette *Françoise de Bloffet* devint, après la mort de son mari, mère de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin : elle étoit sœur cadette de *Claude de Bloffet*, la plus belle personne de la Cour de FRANÇOIS I^{er}, qui fut mariée à *Louis de Montberon*, Baron de Fontaines-Chalandré, Gouverneur de Bayonne, père d'*Anne de Montberon*, femme de *Louis de Gourdon-de-Genouillac*, Comte de Veillac, Gouverneur de Bordeaux, Seigneur célèbre dans le XVI^e siècle.

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. CATHERINE, mariée, en 1557, à *Jean Bonenfant*, Seigneur de Launay, fils de *François*, & de *Barbe de la Bruyère*;
3. Et ANNE, femme de *Nicolas Allemani*.

XVIII. FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Baron de Coulombières & d'Amainville, l'un des plus grands Capitaines de son tems, fit ses premières campagnes dans les armées de FRANÇOIS I^{er} & d'HENRI II, commanda une Compagnie de 100 Lances dans celles de FRANÇOIS II, & des corps séparés dans celles de CHARLES IX. Il se signala surtout dans les guerres des Religioneux, où il fit prisonnier, dit l'Abbé le Laboureur, Michel de Castelnau, Seigneur de Mauvière, qui commandoit pour le Roi en Normandie. Il se mit courageusement sur la brèche de Saint-Lo, & y mourut l'épée à la main en 1574. Il perdit sa portion dans la riche succession du Baron de Torcy, Chevalier des Ordres, son oncle maternel, pour s'être laissé entraîner dans la faction Huguenote. (Voyez l'*Histoire des guerres civiles de France*). Il avoit épousé *Gabrielle de la Luzerne*, fille & héritière de JEAN, Seigneur de la *Luzerne*, & de *Gironde Thezart*, qui se remaria avec *Jean Thezart*, Baron de Tournebu. De ce mariage vinrent :

1. PAUL, qui fuit;
2. GABRIEL, auteur de la branche des Marquis de la *Luzerne*, rapportée ci-après;
3. MARIE, femme de *Robert du Bosc*, Marquis de Radepont;
4. ELISABETH, femme de *Julien d'Escajeul*, Seigneur de la Rammée;
5. GABRIELLE, mariée 1^o à *Jacques de Cordouan*, Seigneur de Grestain; 2^o à *Gabriel de Courseilles*, Seigneur de Saint-Remy;
6. Et JACQUELINE, femme de *Guillaume Suhart*, Seigneur de la Courcillière.

XIX. PAUL DE BRIQUEVILLE, 1^{er} du nom, Baron de Coulombières, &c., apprit le métier de la guerre sous son père, & se fit, comme lui, une haute réputation dans le parti Calviniste, qu'il quitta cependant pour prendre celui d'HENRI III, son légitime Souverain. Il fut un des quatre principaux Seigneurs Normands, qui menèrent en 1589, chacun un Régiment d'Infanterie qu'ils avoient mis sur pied à Falaise, place que le Duc de Montpensier assiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéissance du Roi. Il se trouva en 1592, au siège de Caudebec avec 300 chevaux que le Comte de Montgomery (fils du malheureux

de Montgomery, pris à Domfront par Jacques de Matignon, depuis Maréchal de France, qui mourut sur un échafaud) & lui y avoient conduit pour le service de l'Etat: il ne signala pas moins son zèle au siège de Honfleur, où il combattit en 1594, avec GABRIEL DE BRIQUEVILLE-LA-LUZERNE, son frère, à la tête des Régimens de Coulombières & de la Luzerne. Il avoit épousé, en 1574, *Jeanne* ou *Claude de Monchy*, fille de *Jean*, Seigneur de Sénarpont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, & de *Claude de Longueval-Haraucourt*. De ce mariage vinrent :

1. PAUL, 11^e du nom, Marquis de Coulombières, mort en 1615, sans enfans de *Jeanne de la Luzerne-Beuzeville*;
2. GÉDÉON, mort jeune;
3. Et GABRIEL, qui fuit.

XX. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, 1^{er} du nom, Seigneur de Bernai, Marquis de Coulombières après la mort de son aîné, épousa 1^o *Anne d'Anet*; 2^o *Hélène* ou *Jeanne Moreau* ou *Marec*, fille de *René*, Seigneur de Montbarot, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de Rennes, & d'*Elther du Bois-de-Bolac*. Il n'eut qu'un fils de sa première femme, & de la seconde :

1. & 2. GILLES & GABRIEL, 11^e du nom, morts sans postérité;
3. CÉSAR, mort sans alliance;
4. CYRUS-ANTOINE, qui fuit;
5. ESTHER, femme de *Louis Cornet*, Seigneur de Buffi;
6. MARGUERITE, femme de *François de Saint-Ouen*, Seigneur de Frefnai;
7. Et HÉLÈNE, mariée 1^o à *Tanneguy de Saint-Ouen*, Seigneur de Magny; & 2^o à *N.... de Madaillan*, Comte de Montataire.

XXI. CYRUS-ANTOINE DE BRIQUEVILLE, Marquis de Coulombières, &c., succéda à ses trois frères, & mourut à Paris le 30 Novembre 1706, laissant de *Henriette de Malortie*, pour fille unique, ANNE-HENRIETTE DE BRIQUEVILLE, héritière de sa branche.

Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, posées 2 & 1.*

BRANCHE

des Marquis de LA LUZERNE.

XIX. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, 1^{er} du nom de sa branche, Seigneur de la Luzerne, d'Amainville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 Lances des Ordonnances de Sa

Majesté, second fils de FRANÇOIS, & de *Gabrielle de la Luzerne*, fit ses premiers exercices militaires sous les yeux de son père, combattit à ses côtés sur la brèche de Saint-Lo dans sa 14^e année, lorsque cet excellent Capitaine y perdit la vie, & se trouva dans plusieurs autres occasions à la tête de son Régiment d'Infanterie, avec PAUL de BRIQUEVILLE, son frère aîné. Son expérience fut surtout reconnue par HENRI IV, qui l'honora d'un Brevet de Maréchal-de-Camp. Il servit sous ce règne & le suivant, avec une valeur & une prudence distinguées. Plusieurs fois il fut consulté sur les affaires pressantes de l'Etat par des Lettres de la main de Leurs Majestés, MARIE DE MÉDICIS & ANNE D'AUTRICHE. Il épousa, par contrat passé devant *Richard Jouanne & Noël Pifsel*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Vire, le 24 Mai 1593, *Gilette d'Espinau*, fille d'*Antoine d'Espinau*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bron, & de *Renée Hérisson*. Ils eurent :

1. HENRI, qui suit ;
2. BERNARDIN, auteur de la branche des Seigneurs d'Ocalen, Comtes de la Luzerne, rapportée ci-après ;
3. ROBERT, Baron de Montfreville, tué en 1626 ;
4. GABRIELLE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, à *Jacques Morin*, Chevalier, Seigneur d'Escajeul, Châtelain de Villers, &c., fils unique de *Robert Morin*, Seigneur d'Escajeul & de Villers-en-Bocage, & d'*Isabeau de Vauquelin*, dont postérité. Voy. MORIN ;
5. Et AMAURIE, femme de *Charles d'Espinau*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay*.

XX. HENRI DE BRIQUEVILLE, 1^{er} du nom, Marquis de la Luzerne, d'Amainville, &c., Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, reçu de LOUIS XIII, en 1638, un Régiment de Cavalerie. Il servit en qualité de Maréchal-de-Camp, celle de Lieutenant-Général dans l'armée de Catalogne où il mourut en 1642, & fut inhumé, par une distinction toute singulière, dans la Chapelle Royale de St.-Louis, fondée dans l'Eglise de Notre-Dame de Montferrat. Il avoit épousé, en 1626, *Claire l'Huilier*, fille de *Paul* ou *Geoffroy*, Seigneur de Malmaison, d'Orgeval, &c., & de *Claire de Faucon*, dont il eut :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. Et CLAIRE, femme de *Louis* ou *Jacques d'Argouges*, Baron de Gratot.

XXI. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, 1^{er} du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur d'Amainville, de Montfreville, &c., Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1642, & Lieutenant de Roi en Basse-Normandie en 1668, ne se signala pas moins que ses ancêtres par sa prudence & par sa valeur. Il avoit épousé, le 5 Juin 1656, *Marguerite de Bonvouff*, fille de *Julien*, Seigneur de la Miotière, & de *Marguerite Courtin*, dont :

1. LOUIS-GABRIEL, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1684 ;
 2. HENRI, 1^{er} du nom, Evêque, Comte de Cahors, premier Baron & Président, né des Etats-Généraux de Quercy ;
 3. FRANÇOIS, qui suit ;
 4. Un autre FRANÇOIS, Seigneur de Montfreville, Capitaine de Vaisseau ;
 5. CATHERINE, Religieuse de la Visitation du Monastère de Caen, & Supérieure de celui de St.-Séré en Quercy ;
- Et deux autres filles, Religieuses du même Ordre.

XXII. FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Marquis de la Luzerne, Seigneur de plusieurs terres en Normandie, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, premier Enseigne de la Compagnie de ses Mousquetaires, ci-devant Lieutenant de Sa Majesté en Basse-Normandie & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épousa, le 3 Décembre 1691, *Catherine d'Aix-de-la-Chaise*, fille de *François*, Comte de la Chaise, Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, Sénéchal de Lyon & du Lyonnais, & nièce du célèbre P. de la Chaise, Jésuite, Confesseur du Roi LOUIS XIV, dont :

1. HENRI, 1^{er} du nom ;
 2. FRANÇOIS-ANTOINE ;
 3. GABRIEL, reçu Chevalier de Malte en 1706 ;
 4. MARTIN ;
 5. PHILIPPE ;
- Et deux filles.

Cette branche subsiste aujourd'hui dans la postérité de

HENRI DE BRIQUEVILLE, Marquis de la Luzerne, Maréchal-de-Camp, marié à *Marie-Anne-Catherine Boutet de Guignonville*, dont :

- N..., qui suit ;
 N..., Capitaine de Frégate en Août 1767 ;
 Et ANNE-MARIE DE BRIQUEVILLE, mariée, le

18 Septembre 1752, à *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons.

N... Marquis de BRIQUEVILLE, Maréchal-de-Camp, en Juillet 1767, épousa N... *Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy-Macé Camus*, premier Président au Parlement de Normandie, dont :

Un fils, né en 1756 ou 1757.

BRANCHE

des Seigneurs d'OCALEN, Comtes de la Luzerne.

XX. BERNARDIN DE BRIQUEVILLE, Seigneur d'Ocalen, second fils & présomptif héritier de GABRIEL, & de *Gillette d'Espinau*, épousa, par contrat passé devant *Mathieu Despiés & Jean Hofstet*, Tabellions Royaux de la Sergenterie des Vés, en la Vicomté de Bayeux, le 17 Juillet 1643, *Jeanne du Bois*, fille de noble Seigneur *Jacques du Bois*, Seigneur de Marigny, & de noble *Françoise de Faoucq*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. FRANÇOIS, appelé *le Comte de Briqueville*, Colonel d'un Régiment des Milices de Normandie, qui eut :

FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie ;
Et N... DE BRIQUEVILLE, Mousquetaire du Roi ;

3. Autre FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Briqueville*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;

Et deux filles, dont l'une Abbessé de Notre-Dame de Protection à Valogne, & l'autre Religieuse dans le même Monastère.

XXI. HENRI DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Comte de la Luzerne, Fontaine, Ocalen, la Ville-Eloin, marié, par contrat du 18 Septembre 1680, passé devant *Bobuse* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Bonne-Gabrielle-Marguerite de Chervy*, fille unique de *Jean de Chervy*, Ecuier, Seigneur de Champagne, & de noble *Bonne de Bonhoust* ou *Bonvoust*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et N... DE BRIQUEVILLE, Chevalier, auteur de la troisième branche de la *Luzerne*, qui a eu en partage, par accommodement avec son frère, la Terre de la Luzerne près St.-Lo en Normandie. Il a épousé N... *Cavigny*, dont est issu :

N... DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier, non marié.

XXII. JEAN-FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Che-

valier, Comte de la Luzerne, d'Ocalen, Gouverneur de la Ville & Château de la Flèche mourut en 1755. Il épousa, 1^o par contrat passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Juin 1715, *Marie-Françoise-Philberte-Damaris de Froulay-de-Tessé*, veuve de Messire *Claude*, Marquis de la *Varenne*, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou & Pays Saumurois, Baron & Gouverneur de la Flèche, Seigneur de Sainte-Sufanne. Elle étoit fille de *René de Froulay*, Comte de Tessé, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres & de la Toison-d'Or, Maréchal de France, Général des Galères de Sa Majesté, & de *Marie-Françoise Aubert d'Aunay*. Voyez FROULAY ; & 2^o en 1746, *Marie-Madeleine Chollet*, veuve de Messire *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé. Du premier lit sont issus :

FRANÇOIS-PHILBERT, qui suit ;

Et BONNE-DAMARIS, appelée *Mademoiselle de Briqueville*, mariée, en 1746, à Messire *Paul-Louis-Camille-Jean-Baptiste Savary*, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé, fils de *Camille Savary*, Comte de Brèves, &c., & de *Marie-Madeleine Chollet*, dont postérité.

XXIII. FRANÇOIS-PHILBERT, Comte DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enseigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Gouverneur de la Ville & Château de la Flèche, Seigneur d'Ocalen, de la Ville-Eloin, des Châtellenies de la Frélonnière, Belfaulle, Chauffour & autres lieux, acheta, conjointement avec son père, en 1753, de M. Coupard de la Bloterie, Ecuier, les Terres & Châtellenies de la Frélonnière, du Creux & de Belfaulle, situées Paroisse de Souigné, à trois lieues du Mans. Il est mort, le 11 Avril 1762, au Château de la Frélonnière, & a été enterré dans le Chœur de l'Eglise de la Paroisse de Souigné-sous-Ballon. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Chevalier*, Notaire au Mans, le 25 Janvier 1746, *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Brèves*, fille de *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé, & de *Marie-Madeleine Chollet*. De ce mariage sont issus :

1. N... DE BRIQUEVILLE, né au Château d'Arvigny en Nivernois, & mort, à 4 ans, au Château de la Frélonnière ;
2. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE, qui suit ;
3. Et BONNE-FRANÇOISE-MADELEINE DE BRI-

QUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château de la Frélonière, non mariée en 1776.

XXIV. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château d'Avrigny, devenue aînée par la mort de son frère, a épousé, par contrat passé devant *Grignon*, Notaire à Souigné-sous-Ballon, le 22 Mars, célébration le 11 Avril 1768, *Armand-René-François d'Hardouin*, Chevalier, Comte de la Girouardière, Seigneur de Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, &c., ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, fils aîné de *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appelé le *Marquis de la Girouardière*, &c., & d'*Anne-Sufanne-Henriette de Broc*. Voyez ROCHE-SAINTE-BAULT pour la Généalogie de la Maison d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIÈRE. Les armes: *d'or, à trois pals de gueules.*

BRANCHE

des Seigneurs de BRIQUEVILLE, en Bessin.

XIII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, II^e du nom, quatrième fils de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, IV^e du nom, & de *Jeanne de Meulent*, fut Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Terre qu'il eut pour son partage, & épousa *Jeanne de Vieux*, fille de *Bidaud de Vieux*, Seigneur de Putot en Auge, comme il appert de la déclaration baillée au Procureur du Roi sur le fait des Aides & Tailles de Valogne, le 9 Juillet 1523, par RICHARD DE BRIQUEVILLE. Il en eut :

JEAN, qui suit;

ET RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, lequel fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent, en 1427, le Mont-Saint-Michel contre toute la puissance des Anglais.

XIV. JEAN DE BRIQUEVILLE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, &c., à cause de sa femme, reçut quittance, le 13 Janvier 1412, de Pierre de la Roque, Vicomte de Valogne, de 75 sols pour le relief de la mort de *Guillaume Picot*, son beau-père; reçut aussi aveu le 2 Décembre 1416 de Jean Liat, pour plusieurs Terres sises à Breteville, &c.; acquit par contrat passé devant *Jean Herbeline*, Clerc Tabellion en la Sergenterie de Cerisay le 9 Septembre 1421, de Jean Bazaing, demeurant à Coulombières, tout & tel tènement d'héritage que feu Jean Bazaing, son père, avoit en la Paroisse

de Briqueville, &c. Il épousa *Cécile Picot*, qui, par son testament en latin du 14 Mai 1439, institua exécuteur son mari; fit plusieurs donations à l'Eglise de Breteville, où elle voulut être enterrée à celles de Digoville, Tourlaville, Naqueville & de Briqueville, aux pauvres & à plusieurs filles & particuliers. Elle étoit fille de *Guillaume Picot*, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, en la Paroisse de Breteville, près Cherbourg. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. GUILLEMETTE, mariée à *Thomas Louis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Andrieu;
3. ET COLETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert de Vieux*, Ecuyer, Seigneur de Putot en Auge.

XV. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, reçut l'aveu de Richard Godin le 9 Décembre 1445, pour plusieurs vergées de Terre redevables de diverses rentes à cause de la Sieurie de Briqueville; & deux autres, l'un de Colin Bazaing, en Décembre 1445; & l'autre de Robert le Patruel, le 13 Mars 1446, pour des Terres dépendantes de ladite Seigneurie de Briqueville, & testa le 14 Novembre 1448. Il épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Sainte-Marie-du-Mont, le 30 Août 1432, *Perrine de Beuzeville*, qui fut dotée par noble homme *Richard de Beuzeville*, Ecuyer, Seigneur de Beuzeville-sur-le-Vey, & *Raoulet de Beuzeville*, ses frères. Leurs enfans furent :

1. RAOUL, qui suit;
2. GUILLAUME, Prêtre, Curé de Montfiquet;
3. JACQUELINE, mariée à *Guillaume de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Noyers;
4. ET GUILLEMETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert Heusey*, Ecuyer, Seigneur de Naqueville.

XVI. RAOUL DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Briqueville, &c., employé comme un des anciens nobles dans l'Extrait des Recherches de noblesse faites sous Raymond Montfauq en 1463, fut mis hors de garde-noble, & envoyé en possession de ses Terres & héritages, comme étant capable de les régir, ayant plus de 22 ans, par acte passé le 4 Mars 1472, en présence de *Michel Corbin*, Procureur dudit Seigneur RAOUL DE BRIQUEVILLE. Il obtint, en 1486, de Guillaume de Mante, Lieutenant-Général du Grand-

Maître Enquêteur des Eaux & Forêts du Duché de Normandie, main-lévé des droitures & franchises qui lui avoient été accordées dans les Forêts du Roi. Il avoit épousé (ce qui paroît par un accord passé le 10 Janvier 1494, au fujet de la dot de sa femme), *Olive de Sainte-Marie*, fille de *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Equilly, & de *Jeanne de la Luzerne*. De leur mariage vinrent :

1. RICHARD, qui fut ;
2. GAUTIER, Prêtre ;
3. GUILLAUME, Ecuyer, mort sans alliance ;
4. Une fille, mariée à *Pierre de Breuf*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
5. Et GUYONNE, femme de *Guillaume du Sauffey*, Ecuyer, Seigneur de Vivaudville.

XVII. RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, Breteville & Sebeville, obtint une Sentence par défaut en 1500, de Jean Bloflet, Lieutenant-Général de la Vicomté de Valognes, contre GAUTIER DE BRIQUEVILLE & ses autres frères. Il eut en 1501, par acte passé à Valognes, pour son droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie de Breteville, en rendit aveu au Roi le 25 Octobre 1515, fit sa déclaration devant le Procureur du Roi sur le fait des Aides & Tailles de Valognes en 1523, où il dit que de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE & de *Jeanne de Meulent*, fille du Comte de ce nom, fortirent loyal mariage JEAN & THOMAS DE BRIQUEVILLE ; que JEAN eut les Seigneuries de Briqueville, la Blouette, & THOMAS, celle de Briqueville en Bessin ; qu'il en fortit aussi GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, Seigneur de Gerville & de Lanne, tous frères ; que de THOMAS DE BRIQUEVILLE, & de *N... de Vieux*, fortirent JEAN DE BRIQUEVILLE & RICHARD ; que de JEAN & *Cécile Picot*, vint GUILLAUME DE BRIQUEVILLE ; que de celui-ci & de *Perrine de Beuzeville*, vint RAOUL DE BRIQUEVILLE, marié à *Olive de Sainte-Marie* ; & de celui-ci RICHARD DE BRIQUEVILLE, dont il est question, lequel & ses ancêtres ont toujours vécu noblement, hanté & fréquenté les guerres. Cette déclaration en parchemin fut signée de lui & produite en la Jurisdiction de Valognes. Il eut de *Jacqueline Boucard* :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui reçut pour lui & ses frères, à cause de sa Seigneurie de Briqueville le 18 Juin 1534, aveu du nommé le Bourgeois, pour le tènement qu'il avoit consistant en Maisons & arbres sis en ladite Paroisse, à cause de quoi il doit rentes, plusieurs services & fu-

jetions suivant l'accord fait entr'eux le 19 Janvier 1533, &c. Par acte passé le 15 Mars 1537, avec ses frères puînés PIERRE & JACQUES, il choisit pour son partage la Terre & Seigneurie de Breteville, leur laissant les Fiefs & Seigneuries de Briqueville & de Sebeville. Il rendit aveu au Roi le 17 Octobre 1541, pour sa Terre de Breteville, fit un accord le 4 Août 1543, avec ses frères, par lequel ils fe chargent de payer chacun leur part de 20 liv. de rente due à Jean Cabart, à cause de leur mère. Par un autre acte du 7 Mai 1549, il céda des Terres situées à Breteville & des rentes à PIERRE, son frère, qui lui donna en échange le Fief de Briqueville situé en la Vicomté de Bayeux ; mais cet échange fait entr'eux fut déclaré nul & de nul effet par accord du 17 Mars 1554, fait au Bailliage de Valognes, par lequel les deux frères contractans rentrèrent dans leur première possession. JEAN DE BRIQUEVILLE mourut sans alliance ;

2. PIERRE, qui fut ;
3. Et JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sebeville, Terre qu'il rendit à Sauveur le Tonnelier, qui la remit à Michel Cudot, Ecuyer, en 1538. Il mourut aussi sans avoir été marié.

XVIII. PIERRE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville, est compris dans un rôle des montres des Nobles, sujets au ban & arrière-ban pour la Vicomté de Bayeux, fait à Caen, par Jacques d'Auberville, Chevalier, Bailli dudit lieu, le 2 Avril après Pâques 1554. On y voit au Chapitre des Nobles cotisés en Aide, que PIERRE tenoit le Fief de Briqueville sis audit lieu, & qu'il fut baillé en Aide à Charles de Trouffeuville. Il étoit mort en 1560, que *Guillemette le Bunetel*, sa veuve, obtint une Sentence de Jean de la Rivière, Lieutenant-Général de la Vicomté de Bayeux, touchant une vente de meubles. Il en eut :

XIX. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, VI^e du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui fit au Roi, le 3 Février 1567, aveu ou déclaration de sa Terre de Briqueville, près de Bayeux. JACQUES DE BRIQUEVILLE, son oncle, par contrat passé devant Martin & Lanier, Tabellions à Cherbourg le 10 Octobre 1569, abandonna à JEAN DE BRIQUEVILLE, son frère, & audit GUILLAUME, son neveu, qui étoient en communauté de biens, la vente d'héritages qu'il avoit faite à Jean Noyon, d'une pièce de 10 vergées située à Breteville, aux conditions portées dans l'acte. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE fit un échange avec JEAN, son oncle, par con-

trat du 12 Janvier 1571, de la Terre & Seigneurie de Briqueville dans la Vicomté de Bayeux, qui lui étoit échue par la mort de PIERRE DE BRIQUEVILLE, son père, pour le Fief, Terre & Seigneurie de Breteville. Suivant une expédition donnée à Valognes le 14 Septembre 1575, par M. de Thou, Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie, ledit GUILLAUME, sur la production de ses titres, fut maintenu & ses hommes, à cause de son Fief de Breteville, dans le droit de prendre & d'avoir des bois en les Forêts du Roi & Verderies de Valognes ; & il fut fait défense à tous Verdiers, Sergens & Gardes d'icelles Forêts, de troubler le Seigneur de Breteville & ses hommes, dans la possession & jouissance dedit droits, par un Mandement du même Grand-Maître, donné à Valognes le 26 Juin 1577. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1562, passé devant *Benoît & Mahaut*, Tabellions de Briqueville, du consentement de JEAN DE BRIQUEVILLE, son oncle, *Marie d'Urevie*, fille de noble homme *Gautier d'Urevie*, Seigneur de Sotteville, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, Capitaine de Vaisseau, par commission du 6 Décembre 1612, donnée par GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, son frère, qui en avoit le pouvoir. Il avoit obtenu du Roi des Lettres de *Committimus*, le 6 Novembre 1611, dans lesquelles il est qualifié Capitaine de Marine es Mers du Ponant ;
3. GUILLAUME, Sieur de la Vallée, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem & de Bethléem, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi & de celle de la Reine, par Brevet que lui expédia, le 4 Avril 1602, Charles d'Angennes, Vidame du Mans, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Il avoit obtenu, le 6 Août 1601, du Roi HENRI IV, une pension de 400 écus, pour lui faciliter les moyens d'être à la suite de Sa Majesté. Charles de Montmorency, Amiral de France, lui donna commission, le 20 Février 1604, d'équiper une flotte, & aussi la charge d'Amiral & Lieutenant-Général de ladite flotte, pour la découverte des terres, isles, côtes & continent, depuis le 40^e degré de latitude septentrionale jusqu'au Cap François. Il eut pareillement le pouvoir de nommer les Capitaines de Vaisseau & autres Officiers de ladite flotte. En conséquence de cette commission HENRI IV l'établit, par Brevet du 8 Mars 1605, son Lieutenant-Général & Vice-Amiral, pour

représenter Sa Peronne aux pays, côtes, isles, continens & mers, qui font depuis le Cap François jusqu'au 40^e degré de latitude boréale. Il fut pourvu de la commanderie de la Lande d'Airou au Diocèse de Coutances, le 6 Juillet 1610, par Philibert de Nereflang, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître dudit Ordre, & fut tué en 1613, dans un combat sur la rivière de Gambie, qui est un bras du Niger ;

4. GILLES DE BRIQUEVILLE, Sieur de Saint-Martin, mort sans alliance ;
5. TIMOLÉON, Prêtre & Curé de Breteville ;
6. Et PERRETTE, mariée à *Nicolas du Gardon*, Ecuyer, Sieur de la Bifeville.

XX. JEAN DE BRIQUEVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, reçut une Lettre datée de Caen, le 25 Mars 1596, de HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, par laquelle il le prie de se mettre en état de marcher, sur la fin du même mois au plus tard, pour le service de Sa Majesté, & qu'il lui sera fort obligé de la particulière affection qu'il lui témoignera dans cette occasion, & qu'il lui en donnera de la sienne toutes les preuves qu'il lauroit désirer, étant *son bien affectionné ami*. Signé, HENRI DE BOURBON. Suivant un extrait des registres des Commissaires députés par le Roi pour le recouvrement des Tailles, la réformation des abus commis au fait des Finances & des Tailles, & l'usurpation du titre de noblesse en la Généralité de Caen, JEAN DE BRIQUEVILLE comparut le 13 Novembre 1598, tant pour lui que pour PIERRE, GUILLAUME, GILLES & TIMOLÉON, ses frères, & produisit ses titres & enseignemens, faisant preuve de noblesse de huit races en droite ligne de son extraction & descende de noblesse, dont il lui fut délivré acte, à Cherbourg, pour lui servir & à ses frères en tems & lieux. Il rendit foi & hommage au Roi en 1604, de sa Terre & Seigneurie de Briqueville qu'il avoit par droit successif de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, son père. Il avoit épousé, par contrat sous-jeing-privé du 27 Décembre 1606 (reconnu le 25 Avril 1620, devant *Guyot & Bazire*, Tabellions Royaux à Saint-Pierre-Eglise), *Jeanne le Berceur*, fille aînée de *Richard le Berceur*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Marcouf, Fonteney, &c., & de *Charlotte Aubert*, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GUILLAUME, lequel, en 1636, fut blessé au service du Roi, d'un coup de pistolet, en

mourut & fut inhumé dans l'Abbaye de Marolles proche Landrecie, Diocèse de Cambrai, fuyant son extrait mortuaire délivré par le Sieur le Noir, Curé de Breteville;

3. Et BARBE, mariée à *Aimon Poupet*, Ecuyer, Sieur des Epaißes.

XXI. JACQUES DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville & de Briqueville, rendit foi & hommage au Roi, le 14 Juillet 1633, de sa Terre de Breteville à lui échue par succession de son père. L'aveu fut vérifié le 13 Janvier 1634, aux Affises tenues à Valogne par Robert de Franquetot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coigny, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailliage de Côtentin, & Président au Siège Prédial de Coutances, où l'on voit que ledit Fief étoit dans la Maison de BRIQUEVILLE depuis plus de 300 ans. JACQUES obtint, le 17 Août 1641, de Charles le Roy, Sieur de la Potherie, Intendant à Caen, Commissaire député par Sa Majesté pour le recouvrement des droits de Francs-Fiefs, main-levée de la saisie de ses Fiefs de Briqueville & de Breteville, vu sa comparution & la production de ses titres, papiers & enseignemens justificatifs de son ancienne noblesse.

Le Sire de Matignon, Lieutenant-Général de Sa Majesté en Normandie, & de l'armée levée en cette Province, lui donna un Certificat comme il avoit servi, ainsi que *Jacques d'Aigremont*, son beau-père, sous son commandement avec armes, chevaux & équipages fuyant sa qualité de Noble, & qu'il a servi depuis le rendez-vous par lui donné à la Noblesse en la Ville de Caen, le 28 Septembre 1636, jusqu'à ce jour qu'il a délivré ce Certificat pour lui valoir. Fait à Brixon près Châteaullain en Bourgogne, le 23 Novembre 1636. Signé, MATIGNON. Il épousa *Anne d'Aigremont*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'*Aigremont*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Hilaire des Montiers*. En faveur de ce mariage, PIERRE DE BRIQUEVILLE, son oncle, lui donna, en avancement de succession, la propriété de sa Seigneurie de Briqueville, par acte passé le 6 Février 1635, devant *Houchart & le Mignot*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Valognes pour le siège du Val de Saire. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Brique-

ville en Bessin, Capitaine de Frégate, cité dans la recherche de Noblesse par M. de *Chamillart* en 1666. Il fut tué sur sa Frégate proche du Havre-de-Grâce, & inhumé le 27 Juillet 1674, dans le Chœur de l'Eglise de Breteville, fuyant le Certificat délivré, le 23 Septembre 1739;

3. MARIE, mariée, en 1667, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcy;
4. SUSANNE, qui signala sa piété par l'attachement qu'elle eut pour les pauvres, ayant été la principale fondatrice de l'Hôpital de Valogne. Elle est morte en 1706;
5. Et FRANÇOISE, morte, mariée, en 1672, à *Jean-François Osbert*, Chevalier, Seigneur d'Agneaux.

XXII. JEAN DE BRIQUEVILLE, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville en Saire, & de Briqueville en Bessin, compris au rang des anciens Nobles dans la recherche de 1666, obtint du Roi des Lettres de bénéfice d'âge le 27 Mars 1656, vu qu'il avoit atteint l'âge de 16 à 17 ans, & qu'il étoit capable de gouverner ses biens; & rendit aveu à Sa Majesté le 28 Juillet 1667, de sa Seigneurie de Breteville. Il eut du Comte de Breauté, Bailli du Côtentin, une attestation, datée des 16 Mai 1691, 15 Juin 1693, & 9 Juillet 1696, comme il avoit servi & servoit encore actuellement en son équipage. Le Sire de Matignon, Lieutenant-Général de Sa Majesté, lui délivra un Certificat le 15 Juin 1706, comme il servoit encore le Roi. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1681, *Françoise-Jeanne de Fontaines*, fille de *César de Fontaines*, Chevalier, Seigneur, Patron & Baron de Cardouville, & de *Marie de Midorge*. Ce contrat fut passé en présence des parens communs, de *François de Nesmond*, Evêque de Bayeux, parent de la future, & de plusieurs illustres personnes; & fut reconnu par *Michel*, Notaire de Briqueville, le 19 Octobre 1692. Ils ont eu pour enfans :

1. GUILLAUME-ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS, né en 1683, qui eut pour parrain François de Nesmond, Evêque de Bayeux. Il entra dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1703, & fut tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, sans avoir été marié;
3. JEAN-BAPTISTE, né en 1684, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie en 1702, Enseigne de la Colonelle au Régiment de Touraine en 1703, puis Capitaine en 1706. Il fut blessé au siège de Lille

- en Flandre en 1708, & après la Capitulation de cette ville, fut transporté à Douai, où il mourut de ses blessures, & y fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Amé;
4. CHARLES, mort jeune;
 5. FRANÇOIS-ADRIEN, né en 1695, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, fuyant ses Lettres en latin du 5 Novembre 1725;
 6. & 7. Deux garçons, morts, l'un âgé de 3 ans, & l'autre à 3 mois;
 8. LOUIS, appelé *le Chevalier de Briqueville*, né en 1702, qui est entré dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1721, où il servoit encore en 1724;
 9. HILAIRE, née en 1682, morte jeune;
 10. ELISABETH, née en 1686, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame des Anges à Coutances en 1708, où elle est morte en 1727;
 11. MADELEINE, née en 1688, Religieuse au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Carentan, en 1711, morte en 1722;
 12. MARIE-ANNE, née en 1693, Religieuse au même Monastère en 1718;
 13. Et MARIE-FRANÇOISE, née en 1700, mariée, en 1718, à *Jean-Pierre-Alexandre le Fevre-de-Grainthéville*, Ecuier, Seigneur, Baron de Citourp & de Grainthéville, mort le 16 Septembre 1724.

XXIII. GUILLAUME-ANTOINE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & patron de Breteville en Côtentin, rendit foi & hommage de son Fief de Breteville, relevant de Sa Majesté, le 10 Mars 1729; donna son aveu, le 15 Mars 1736, au Roi, à cause de sa Vicomté & Châtellenie de Valognes, du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, située en la même Paroisse, & s'étendant à celles de Digoville, Tourlaville, Maupertuis & Sainte-Croix en la Hague, & eut, suivant cet aveu, le 23 Mars 1737, pleine, entière & dernière mainlevée de son Fief de Breteville & dépendances, vu l'information faite dudit Fief, par Jean-Jacques le Pigeon, Ecuier, Lieutenant-Général du Bailli de Côtentin à Valognes. Il fut Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, & ensuite nommé Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général de la Capitainerie-Garde-Côte du Val de Saire en toute son étendue, le 25 Juin 1732, par commission du Roi. Louis XV l'ayant chargé de recevoir des Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, particulièrement le Sieur Cantel d'Anthéville, en 1774, lui adressa une Lettre pour cet effet, dans laquelle il lui donne le titre de *Comte*. Il est mort âgé

de 85 ans, au mois de Novembre 1775, & avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1721, passé au Château du Pontroger, reconnu devant les Notaires de Cherbourg le 17 Août 1724, *Madeleine de la Motte*, fille de *Messire Pancrace de la Motte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean-des-Champs, Pontroger, Grimouville, & de noble *Françoise Leully*, dont:

1. CLAUDE-MARIE, qui suit;
2. BON-CHRÉTIEN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Roncey, Neuville, &c., né le 2 Octobre 1726, Capitaine de Vaisseau du Roi, Directeur des constructions de la Marine, Chevalier de St.-Louis en 1763;
3. JEANNE-FRANÇOISE, née le 25 Août 1722, morte en 1773;
4. LOUISE-MADELEINE, née le 19 Octobre 1725, mariée à *Messire Henri-François-Bernard d'Aubigny*, dont un fils, mort en 1775, & une fille vivante;
5. Et FRANÇOISE-HILAIRE, née le 15 Mars 1728.

XXIV. CLAUDE-MARIE, Comte de BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Breteville, Grimouville, Saint-Etienne, Pontroger, la Cour du Bois, la Poissonnière Beauchamp, Hotot, Saint-Jean-des-Champs, né le 11 Avril 1724, d'abord Page du Roi en sa Petite-Ecurie en 1739, Capitaine de Cavalerie en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1768, *Meistre-de-Camp* de Cavalerie en 1770, a épousé, en 1751, *Catherine-Yolande-Rose de Thiboutot*, fille de *François*, Comte de *Thiboutot*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp (frère du feu Marquis de *Thiboutot*, *Maréchal-de-Camp*), & de noble *N... le Roux*, de laquelle il a:

FRANÇOIS-CLAUDE-MARIE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, né à Saint-Valery de Fécamp le 24 Août 1761, reçu Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi au mois de Juin 1777.

Les armes: *d'argent, à six feuilles de chêne de sinople, posées 3, 2 & 1.*

A NCHE

des Seigneurs DE LA HAYE.

XIII. NICOLAS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, près Cerizi, cinquième fils de GUILLAUME, IV^e du nom, & de *Jeanne*

de Meulent, épousa, en 1390, *Jeanne de Juigny*, dont :

1. ROBERT DE BRIQUEVILLE, qui fut un des 1115 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1426;
2. Et JEAN, qui fuit.

XIV. JEAN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye & de Caligny, fut aussi un de ceux qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1426. Il épousa *Jeanne de Rosel*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumanoir, dont :

XV. RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *Jeanne de Garalles*, de laquelle il eut :

GUILLAUME, LÉONOR, DAVID, qui fuit ;
Et PIERRE.

XVI. DAVID DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, partagea avec ses frères les biens paternels & maternels, & épousa *Jeanne de Noriolle*, dont entr'autres enfans :

XVII. ROGER DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Haye, marié à *Jeanne Campton*, dont :

JEANNE DE BRIQUEVILLE, femme de *Jean de Thieuville*, Seigneur de Claës.

La Maison de *Briqueville* a eu de très-belles alliances, entr'autres avec les Comtes de *Montfort*, les Comtes de *Meulent*, la Maison d'*Harcourt*, celle d'*Eflouteville*, &c. Voyez *Moréri*, la *Roque*, les *Mémoires de Castelnau* & l'*Armorial de France* par M. d'*Hozier*.

Les armes : *palé d'or & de gueules de six pièces*.

BRIROY, Seigneur de la Comté & de Goix en Normandie, Généralité de Caen. La *Roque* dit que *RAOUL BRIROY* fit preuves d'ancienne Noblesse par-devant *Raymond Montfaouq*, Commissaire député à la recherche de la Noblesse l'an 1463 : il épousa *N...*, fille de *Jean Boudet*, Ecuyer, Seigneur de *Crôville*, & eut pour fils :

ROBERT BRIROY, qui épousa *Jacqueline des Moutiers*, dont :

GUILLAUME BRIROY, marié à *Gillette de Thieuville*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
 2. GUILLAUME BRIROY, Seigneur de la Comté, qui fit preuves de noblesse en 1598 ;
 3. Et NICOLAS BRIROY, sacré Evêque de Coutances en 1597, & mort le 22 Mars 1620.
- JEAN BRIROY, Seigneur de *Fierville*, Baron

de *Neoux*, marié à *Diane de Thieuville*, dont :
NICOLAS, ADRIEN & PIERRE BRIROY, & deux filles ; l'une, nommée *MARIE* épousa, le 17 Janvier 1614, *Pierre d'Harcourt*, Baron d'*Olonde* ;

Les armes : *d'azur, au chevron d'or*.

BRISACIER, famille originaire de Blois, qui a donné un Aumônier du Roi Louis XIII, en 1634, un Conseiller d'Etat en 1648 ; un Précepteur de Louis XIV, en l'absence de M. de Péréfixe, dans la personne de LAURENT BRISACIER, Abbé-Commandataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Flabemond, Ordre des Prémontrés, Diocèse de Toul, mort dans son Doyenné de St.-Sauveur le 15 Février 1690, âgé de 80 ans ; & dans JACQUES-CHARLES BRISACIER, Prêtre, neveu du précédent, un Conseiller, Aumônier, Prédicateur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, Abbé-Commandataire de l'Abbaye de Flabemond, après son oncle, mort le 23 Mars 1736, âgé de plus de 94 ans, ancien Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères. On trouve encore JEAN DE BRISACIER, Jésuite, né à Blois en 1608, qui fut Visiteur de la Province de Portugal, mort à Blois le 10 Septembre 1668. Voy. *Moréri*.

BRISARD, Seigneur de *Moufetière*, du *Mefnil*, de *Mesleray*, en Normandie, Généralité d'*Alençon*, & Election de *Mortagne*, famille maintenue dans sa noblesse le 12 Mai 1667, de laquelle étoit CHARLES BRISARD, reçu Président au Parlement de Paris le 13 Février 1673. Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, surmontée de deux étoiles de gueules*.

BRISARD, Seigneur de *Longny*, Election de *Mortagne*, Généralité d'*Alençon* en Normandie, famille qui porte : *fasce d'azur & d'argent de six pièces, chaque fasce d'azur chargée d'une chaîne d'or avec trois médailles de même, & les fasces d'argent chargées de neuf mouchetures de sable 3, 3 & 3*.

BRISARD, en Normandie, famille qui paroît être une branche de celle ci-dessus, & qui porte : *fasce d'azur & d'argent de six pièces, l'azur diapré d'une aigle & de deux lions affrontés d'or, & l'argent de neuf mouchetures de sable, posées 3, 3 & 3*.

BRISAY, Maison d'ancienne Chevalerie, originaire du *Poitou*, mais dont la branche qui subsiste aujourd'hui est établie depuis plusieurs siècles dans la *Beauce*. Faute de mé-

moire nous n'allons en parler ici que d'après une Carte Généalogique qui nous est tombée dans les mains: elle fait remonter cette Maison à

GEOFFROY, dit *Grifegonelles*, Comte d'Anjou, Grand-Maitre de France, & Connétable, qui, suivant Jean le Féron, fut Seigneur de Mirebeau en 988. Les *Histoires du Poitou* & de l'*Anjou* disent qu'il décéda en 1010, & qu'il laissa plusieurs enfans, entr'autres:

GUILLAUME, Seigneur de Mirebeau en 1022, qui, suivant l'*Histoire d'Anjou*, prit le fief de son apanage; il vivoit encore en 1035.

SIMON DE MIREBEAU, Sieur de Brisay, Chevalier, partagea la Seigneurie de Mirebeau en 1050, dit le Cartulaire de Bourgueuil, rapporté par Trincant. On lui donne pour fils:

AIMERY DE BRISAY, Chevalier, vivant en 1097, & CHARLES DE BRISAY, tous les deux rapportés par Trincant. Le premier fut père de

PIERRE DE BRISAY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1100, suivant une Charte de l'Abbaye de Fontevault, qui fait mention de PIERRE, son fils, qui suit. Il paroît qu'il eut pour autres enfans, CHAOURÉ DE BRISAY, Chancelier de France depuis 1141 jusqu'en 1146; & GUILLAUME DE BRISAY, Chevalier, qui signa comme témoin à la fondation d'Asnières-Bellay, faite par Guillaume de Montreuil.

I. PIERRE DE BRISAY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, par lequel nous allons commencer la filiation suivie de cette Maison, est aussi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Fontevault de 1115, rapportée par Ménard d'Angers. Il fut en 1119 Bienfaiteur de cette Abbaye; & il est nommé dans la Bulle de CALIXTE II, entre les Bienfaiteurs de cette Maison.

II. ALAU DE BRISAY, 1^{er} du nom, son fils, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé dans une Charte de 1150 de la même Abbaye de Fontevault. On lui donne pour fils:

III. PIERRE DE BRISAY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui, suivant un Rôle des Bannerets, fut Banneret du Roi PHILIPPE, dit *Auguste*. Il eut:

IV. RAOUL OU RODOLPHE DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui fonda les Cordeliers de Mirebeau. Il eut pour fils:

V. ALAU OU ALÈS DE BRISAY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié aussi Seigneur de Disillé dans une Charte de Fon-

tevault de 1245; sa veuve, nommée *Sibylle*, donna en aumône certaines rentes à l'Eglise de Fontevault, & eut:

VI. PIERRE DE BRISAY, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé dans une Charte de Fontevault de 1253. Il eut pour fils:

VII. PIERRE DE BRISAY, V^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chevalier-Banneret dont il est fait mention dans les *Mémoires du Prieuré de Mondonville*, vol. coté 1, p. 538: il est aussi nommé, dans les Registres du Parlement *Olim*, Chevalier-Banneret de la paye d'Anjou. Il eut pour fils:

VIII. GUY DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu en 1330; il en est parlé dans les Registres de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut:

IX. ALAU OU ALLONET DE BRISAY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié *filz de Monseigneur GUY DE BRISAY, Chevalier*, dans son contrat de mariage passé sous le scel de Chinon le Lundi 14 Mars 1323, avec *Béatrix de Montjean*. Il eut:

1. ALAU OU ALÈS, qui suit;
2. ISABELLE, mariée à *Eschivart*, Baron de *Preully*, dont descendent les Marquis de la Rocheposé, les Comtes de Saint-Georges & de Chinisse, de Chomberg, Duc d'Aluys, Marquis de Clermont-Gallerande & de Courtomer; les Comtes de Ludes, de la Roche-Guyon, Liancourt, de Mérinville de Rieux; les Marquis de Montboucher & de Lang, la Comtesse de Montauban-Guémenée;
3. MARGUERITE, mariée 1^o à *Guy de Laval*, mort en 1346, & 2^o à *Louis Rouault*;
4. & 5. ALIX & AGNÈS.

X. ALAU OU ALÈS DE BRISAY, IV^e du nom, aussi appelé HALOT, Chevalier, Seigneur de Brisay, suivant un titre du 3 Août 1374, par lequel il passa certaines rentes à la Maison de Fontevault, épousa *Bertaude de la Jaille*, dont il eut:

1. GILLES, qui suit;
2. AIMERY;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean Prévoist*, Chevalier, Seigneur du Chastellier-Portault.

XI. GILLES DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa, par contrat du 26 Octobre 1394, *Marguerite de Rochechouart*, Dame de Saint-Germain, fille d'*Aimery*, Seigneur de Mortemart, dont:

XII. JEAN DE BRISAY, Chevalier, Seigneur

dudit lieu, né à Distillé le 9 Août 1396, suivant un Extrait de la Chapelle de Distillé, & un titre du 31 Mars 1405, épousa, en 1411 (comme l'apprend un titre de la Chambre des Comptes de Paris de 1428), *Jeanne de Linières*, Dame de la Ferté-Gilbert, dont :

1. AIMAR, Chevalier, décédé sans hoirs, suivant un titre de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1482, marié à *Marie Turpin*;
2. JACQUES, qui suit;
3. Autre AIMAR, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Dénonville*, rapportée ci-après;
4. CATHERINE, mariée à *Louis de Valory*, Ecuyer, dont font issus MM. de *Valory*, Seigneurs de Distillé;
5. MARGUERITE, mariée à *Foucaud d'Archiac*;
6. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Pot*, Seigneur de Puyfagu;
7. Et HARDOUINE, mariée à *Jean*, Sieur de *Saint-Germain*, tous rapportés par Trincant.

XIII. JACQUES DE BRISAY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Pouffay, puis de Brisay après la mort de son frère aîné, épousa, en 1472, *Françoise de Beauvau*, dont font issus trois garçons & six filles. Voy. l'*Histoire de la Maison de Beauvau*.

BRANCHE

des Seigneurs de DÉNONVILLE.

XIII. AIMAR, troisième fils de JEAN DE BRISAY, & de *Jeanne de Linières*, mourut environ l'an 1512. Il épousa, vers 1490, *Marguerite de la Rivière*, avec laquelle il fit acquisition de la Terre de la Mothe-lez-Lorele-Bocage, près de Nemours. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE;
3. Et CHARLOTTE DE BRISAY, mariée, suivant un titre du 12 Décembre 1521, à *Jean du Bois*, Ecuyer.

XIV. FRANÇOIS DE BRISAY, Chevalier, Seigneur de Pouffay, épousa, par contrat du 12 Décembre 1521, *Marie de Hénard*, fille de *Pierre de Hénard*, premier Seigneur de Dénonville en Beauce, & sœur aînée de *Charles de Hénard*, Evêque de Mâcon, Ambassadeur à Rome sous le règne de FRANÇOIS 1^{er}, & depuis Cardinal, Evêque d'Amiens. De ce mariage est né :

XV. PIERRÉ DE BRISAY, VI^e du nom, Chevalier, Seigneur de Pouffay, de Brisay, de

Dénonville, né en 1523, marié, par contrat passé à Châlons le 24 Novembre 1575, à *Jacqueline d'Orléans-de-Longueville*, petite-fille de *Claude*, bâtarde de *Longueville* & Grand-Chambellan de France, & de *Marie de la Boiffière*. Voy. les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 218.

XVI. JACQUES DE BRISAY, II^e du nom, son fils, Chevalier, Seigneur de Dénonville, &c., né le 4 Janvier 1579, Gouverneur de Gergeau, Capitaine de 100 hommes d'armes d'ordonnance aux Pays-Bas, mourut en 1625. Il épousa, par contrat du 9 Février 1606, *Judith d'Argenson*, de la Maison d'*Avenne*, dont :

XVII. PIERRE DE BRISAY, VII^e du nom, Chevalier, Seigneur de Dénonville, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & Capitaine de Cavalerie aux Pays-Pas, épousa, par contrat du 9 Octobre 1628, *Louise d'Alès de Corbet*, morte le 6 Mai 1677, fille de *René d'Alès*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Maréchal-de-Camp, Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & issu de la famille des *O-d'Alès*, de Libeonie, de laquelle étoit le bienheureux *Alexandre d'Alès*, célèbre dans l'Ecole, & de *Louise Hatte*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée par contrat du 3 Octobre 1602. Ils laissèrent 14 enfans, 6 moururent en bas âge; les autres font :

1. JACQUES-RENÉ, qui suit;
2. CHARLES, Chevalier de St.-Louis, Capitaine & Major du Régiment Royal, Infanterie, né le 12 Novembre 1645, mort des blessures qu'il reçut à la prise de Salins en Franche-Comté;
3. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Chambrier de l'Eglise de Chartres, Official & Vicaire-Général du même Diocèse, Abbé de la Buffière, Diocèse d'Autun, & Evêque de Comminges en 1694;
4. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major des Dragons de la Reine, ensuite Directeur des fortifications de Mela & de Thionville, mort des blessures qu'il avoit reçues au siège de Philippsbourg en 1688;
5. MARC-ANTOINE, Chevalier;
6. OCTAVE, Chevalier de Malte, mort au service, de ses blessures en 1669;
7. JULES-ARMAND, Chevalier de St.-Louis, Capitaine dans le Régiment des Dragons de la Reine;
8. Et ANNE, mariée, par contrat du 2 Juin 1653,

à *Claude de Languedoc de la Villeneuve*, d'une famille du Languedoc.

Un *mémoire domestique* dressé en 1748, porte que de cette *Louise d'Alès* & de PIERRE DE BRISAY naquirent encore :

La Comtesse d'*Auvillars*, la Marquise de *Champignelle*, Mefdames de *Dizier* & de *Dampierre*. Voy. ALÈS, & l'*Armorial gén. de France*, Reg. III, part. I.

XVIII. JACQUES-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & Pays de Canada, ensuite Sous-Gouverneur des enfans de France, mourut en Septembre 1710. Il épousa, par contrat du 24 Novembre 1668, *Catherine Courtin*, fille de *Germain Courtin*, 11^e du nom, Seigneur de Moncel, Tanqueux, Beauval, Ormoy, Vignelle, &c., Contrôleur des Guerres en Bretagne, Conseiller d'Etat par Brevet du 2 Mai 1624, & Secrétaire du Roi du grand Collège, & de *Catherine de Laffemas*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée, le 11 Février 1640. Il eut :

1. PIERRE-RENÉ, qui suit;
2. CATHERINE-LOUISE-MARIE, née le 24 Novembre 1682, mariée à *Louis-Charles Rogre-de-Champignelle*, dont postérité; Et plusieurs autres enfans, morts jeunes.

XIX. PIERRE-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Comte de Dénonville, Capitaine au Régiment du Roi en 1695, Lieutenant-Général pour S. M. du Gouvernement des Villes & Pays Chartrain, & Brigadier des Armées du Roi, mourut en Octobre 1746. Il épousa, le 15 Avril 1697, *Jeanne-Catherine Quentin*, morte au Château de Dénonville en Beauce, le 31 Janvier 1742, âgée de 67 ans, fille de *François Quentin*, dit de la *Vienne*, Marquis de Chanceny en Brie, premier Valet de Chambre de Louis XIV, mort le 11 Août 1710, & de *Jeanne-Claudine Thierry*, sa première femme. Il a laissé :

1. LOUIS-RENÉ, qui suit;
2. CATHERINE-HIPPOLYTE, mariée, le 21 Juillet 1720, à *Aimé-Marie de Gonthier*, Comte du Perron & Baron d'Auvillars;
3. ADÉLAÏDE-LOUISE, morte à Paris le 27 Mai 1766, première femme, en 1746, d'*Antoine-Pierre Courtin*, Chevalier, Seigneur d'Ufily, Officier dans les Carabiniers, Capitaine au Régiment de Bourbon-Buffet, Gouverneur & Grand-Bailli de Meaux, fils aîné de *Pierre-François*, Chevalier, Sei-

gneur de Tanqueux, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones, & de *Claude du Port*. Elle laissa quatre enfans en bas âge, de son mari, qui épousa, en secondes noces, en 1767, Mademoiselle de *Béritaull*, fille de *Pierre-Anne de Béritaull*, Seigneur de Salbeuf, Maître des Comptes à Nantes;

4. N...., Abbesse de N.-D. de Molaïse en Décembre 1738;
5. N...., Carmélite à Orléans;
6. & 7. N.... & N...., filles en 1742.

XX. LOUIS-RENÉ DE BRISAY, dit le *Marquis de Brisay*, né le 17 Mai 1701, ancien premier Cornette des Chevaux-Légers de la Garde, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mourut en 1770. Il épousa, le 12 Mars 1733, *Françoise-Michelle Pinon*, dont :

XXI. ANGE-RENÉ DE BRISAY, marié, en 1766, à *Emilie-Louise Picot*, fille de *Pierre*, Marquis de *Dampierre*, Capitaine aux Gardes.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de huit pièces*.

BRISE (DE LA), Ecuyer, Sieur de la Gefardièrre, de la Chapelle & de la Villenièrre, Election d'Avranches & Généralité de Caen, en Normandie, ancienne Noblesse, qui porte : *d'azur, à deux fascés d'argent, & deux chevrons d'or brochans sur le tout, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

BRISE-LANCE, ancienne Noblesse, Election de Carentan, en Normandie, qui porte : *d'azur au phénix sur son immortalité d'or*.

BRISÉTÈTE, d'or, au lion naissant de gueules; au chef coufû d'argent.

* BRISON, Terre & Château dans le Vivarais, possédés de toute ancienneté par les Seigneurs de Brison, qui étoient une branche de la Maison de *Beaumont*. *Louise de Gavarret-de-Saint-Didier*, épouse & héritière de *GABRIEL*, Seigneur de BRISON, fit donation de cette Terre & de ce Château le 12 Décembre 1583 à *Jeanne de Cayres-d'Entraigues*, épouse de *Rostaing*, Seigneur de *Beaumont*, pour la remettre à celui de leurs enfans qu'ils infitueront héritier. *JOACHIM*, Baron de BEAUMONT, leur fils aîné, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre, connu dans

L'Histoire par ses services distingués à la tête d'un parti Protestant, hérita de cette Terre & prit le nom de BRISON, que ses descendans portent encore aujourd'hui. C'est une branche cadette de la Maison de *Beauvoir-du-Roure*. Voyez *BEAUVOIR*.

* *BRISSAC*, Ville, Terre & Seigneurie en Anjou, Diocèse d'Angers, qui, après avoir appartenu à une Maison très-ancienne qui en portoit le nom, passa dans le XIII^e siècle dans celle de *Chemillé*, & sur la fin du XIV^e dans celle de *Coffé*, qui la posséda depuis ce tems. La Ville de *Brissac* est le chef-lieu de la Duché-Pairie de ce nom, & distante de trois lieues de la Ville d'Angers. Elle est composée de 300 feux; il y a une Sénéchaussée & un Grenier à Sel. Le Duché est composé de 26 Paroisses ou Fiefs, dans l'étendue d'environ quatre lieues, où se trouvent différens châteaux considérables & maisons de campagne. Le gros Bourg de *Thouarcé* en fait partie & y est aussi enclos. Voy. *COSSÉ*.

BRISSAC: de gueules, à la bande onlée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent.

BRISSART: d'argent à l'arbre de sinople, posé sur une terrasse de même; au cerf passant d'or, brochant sur le fût de l'arbre.

BRISSAY: d'hermines, au lion de gueules.

BRISSON: d'azur, à trois fusées d'argent, rangées en fasce.

BRITAL: de gueules, au sautoir d'or.

BRITAUT, ancienne & illustre Maison, dont on fait remonter l'origine à *PIERRE BRITAUT*, qui vivoit en 1175, & qui s'est éteinte dès le XIII^e siècle, dans la personne de *JEAN BRITAUT*, qui étoit Pannetier de France vers 1260.

Les armes: de gueules, au sautoir d'or.

BRIVIERS: de sable, à la bande d'or.

BRIX (DE), Seigneur d'Arlet, du Marefque, de Brimont & du Broc, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes, famille annoblie en 1543, dont les armes sont: d'argent, à trois molettes d'éperons de sable, 2 en chef & 1 en pointe.

BRIXENT (Religion Catholique). *Léopold-Marie-Joseph*, Comte de *Spaur*, né le

10 Mai 1696, élu Evêque de *Brixen* le 18 Octobre 1747.

BROC (DE) ancienne Maison, qui a pris son nom d'une Terre qu'elle posséda de tems immémorial, laquelle est située dans l'Election de *Baugé* en Anjou. Cette Maison est d'ancienne Chevalerie, de la Province d'Anjou. Quoiqu'elle soit très-ancienne, nous n'en pouvons commencer, faute de Mémoire, la filiation qu'à

I. *BAUDOIN DE BROC*, Ecuyer, Seigneur de *Broc*, qui acquit la Terre & Seigneurie de la Baillerie de *Richelieu*, dans la Paroisse de *St-Laurent* de *Langeais* en *Touraine*, par acte du 7 Février 1402. Il épousa 1^o *Jeanne de Nests*; & 2^o *Marie Grenette*. Il eut du premier lit: *PIERRE*, qui suit; & du second, *GUYON*, dont on ignore l'alliance.

II. *PIERRE DE BROC*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., vendit un moulin fis dans la Paroisse de *St-Symphorien* en *Touraine*, à Noble *Jean Sevin*, le 8 Mars 1430, fit aussi un bail à rente du lieu de la Baillerie de *Richelieu* le 26 Décembre 1443. Il épousa *Fouquette de Rougebec*, fille de *Jean de Rougebec*, Chevalier, Seigneur de *Maulne*, dont :

III. *RENÉ DE BROC*, Chevalier. Il est rapporté dans l'Histoire de la Maison de *Savonnières*, composée par *Trincant*, que *Jean de Savonnières*, Seigneur de la *Bretèche* qui étoit marié, l'an 1450, à *Anne de Rougebec*, eut un différend avec *Marie de Saint-Benoist*, veuve de *RENÉ DE BROC*, & ayant le bail de ses enfans, sur le partage de la succession de *Jean de Rougebec*. Il épousa *Marie de Saint-Benoist*.

IV. *GIRARD DE BROC*, Ecuyer, Seigneur de *Broc* & des *Perrais*, leur fils, avoit un procès pendant au Parlement contre *GUYON DE BROC*, son grand-oncle, Seigneur de *Lepinay*, Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & demandeur en Supplément de partage des biens de feu *BAUDOIN DE BROC*, son père, & de *Marie Grenette*, sa seconde femme. Ils transigèrent sur ce différend le 15 Octobre 1476. *GIRARD DE BROC* ratifia les conditions d'un accord qui avoit été fait entre lui & *Michel des Escotais*, Ecuyer, Seigneur de la *Chevalerie*, par acte du 21 Juin 1476. Il épousa *Isabeau du Bouchet*, fille de *Guillaume du Bouchet*, Seigneur de *Saint-Léonard* au *Maine*, & de *Jeanne de Vassé*, Dame de *Sourches*. Ses enfans furent :

1. JULIEN, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, mariée, 1^o en 1504, à *Georges de Bileil*, Seigneur du Bois & des Fontaines; & 2^o à *Jean de Chandis*, Chevalier, Grand-Prévôt de France, ainsi qu'il paroît par un supplément de dot qui lui fut payé en 1527 par JULIEN DE BROC, son frère.

V. JULIEN DE BROC, Chevalier, Seigneur de Broc, des Perrais, &c., fit hommage le 24 Octobre 1511 au Seigneur de la Fléchère pour raison du Fief de *Saint-Loup* qui lui étoit échu par la mort de GIRARD DE BROC, son père, & étoit mort avant 1574. Il épousa, par contrat du 28 Janvier 1520, *Jeanne de Vendomois*, fille de Noble homme *Jean de Vendomois*, Seigneur de Parpacé, & d'*Anne de la Grandière*, & laissa plusieurs enfans, entr'autres :

1. MATHURIN, qui fuit;
2. Et FRANÇOISE, mariée, le 8 Décembre 1574, à haut & puissant Seigneur *Louis de Pontlevoy*, Chevalier, Seigneur & Baron du petit château de la Motte-Bourneau & de la Blandinière.

VI. MATHURIN DE BROC, Ecuier, Seigneur de Lizardière & des Perrais. Le Roi CHARLES IX, étant à Blois, fit l'honneur au Sieur de Broc de lui écrire une lettre datée du 14 Février 1572, par laquelle Sa Majesté lui mande qu'il avoit été élu dans l'assemblée des Frères & Compagnons de l'Ordre de St.-Michel pour y être associé, & qu'Elle avoit commis le Sieur de Bouillé pour lui en donner le collier. Il épousa, par contrat du 28 Août 1566, *Louise de Lavardin*, fille de *François de Lavardin*, Ecuier, Seigneur de Rannai, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Marguerite de Château-Châlon*, Dame de Basoches, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et SÉBASTIEN, qui fut Seigneur des Perrais. Ils partagèrent les biens de leur père par acte du 27 Octobre 1607, dans lequel *Louise de Lavardin*, leur mère, prend la qualité de Dame d'honneur de la Reine.

VII. FRANÇOIS DE BROC, Chevalier, Seigneur de Cinquars, de la Pile, Grillemont, Lisle-Oger, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, reçut une lettre du Roi, datée du 20 Février 1613, signée LOUIS, & au-dessous, de *Loménie*, par laquelle Sa Majesté lui fait savoir qu'il avoit été choisi pour être associé à l'Ordre de St.-Michel, & que le Maréchal de Bois-Dau-

phin étoit commis pour lui en donner le collier, qu'il reçut le 8 Janvier 1615. Il épousa, par contrat du 11 Mars 1596, *Françoise de Montmorency*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Pierre de Montmorency*, Seigneur de Fosieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & de *Jacqueline d'Avau-gour*, Dame de Courfalin. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, reçu dans l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de France, d'après le procès-verbal de ses preuves du 27 Mai 1614.

VIII. JACQUES DE BROC, Chevalier, Baron de Cinquars, épousa, par contrat de mariage, du 1^{er} Juillet 1624, passé en présence & du consentement des Reines MARIE DE MÉDICIS & ANNE D'AUTRICHE, du Cardinal de Richelieu, allié à ladite Demoiselle, & de Messire *Henri de Bourdeilles*, son oncle, Chevalier des Ordres du Roi, son Conseiller en ses Conseils, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, *Marguerite de Bourdeilles*, fille d'honneur de la Reine-Mère, & fille de haut & puissant Seigneur Messire *Claude de Bourdeilles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Matas & de Beaulieu en Saintonge, & de *Marguerite du Breüil*, Dame de Theon. Ils laissèrent :

1. PIERRE, mort sans hoirs;
2. MICHEL, qui fuit;
3. JACQUES, dont l'alliance est ignorée;
4. Et LOUISE, qui partagea avec ses trois frères ci-dessus la succession de leurs père & mère, par acte du 12 Novembre 1663.

IX. MICHEL DE BROC fut marié, le 2 Août 1666, à *Elisabeth Prud'hommeau*, fille de Noble *Antoine Prud'hommeau*, Seigneur de Darron, demeurant au Lude, & de *Renée Fautras*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans :

X. ELÉONOR DE BROC, Chevalier, baptisé le 16 Mai 1667, & reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie au mois de Janvier 1685.

C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse, qui porte de *fable*, à la bande fuselée d'*argent de neuf pièces*. Couronne de Comte.

BROC (DE), Seigneur des Moulins, de la Jumelière, &c., en Bretagne: d'*azur*, au chevron d'*or*, accompagné de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.

BROCAMONT : d'*argent*, au chevron de

sable, accompagné en pointe d'un maillet de même.

BROCARD, en Bourgogne: *coupé de gueules & d'or, le premier chargé d'un chevron d'argent.*

BROCES, en Bresse, noble & ancienne famille, dont étoient **GEOFFROY** & **HUGUES DE BROCES**, Damoiselaux, qui firent hommage à **AMÉ DE SAVOIE**, Seigneur de Baugé l'an 1272. **HUGUES**, Seigneur de Broces, épousa *Guigonne de Pertorel*, fille de *Guyonnet de Pertorel*, Seigneur du Bessay en Bresse, & d'*Antoinette de Varennes*, dont vint :

PERNETTE DE BROCES, qui épousa, 1^o le 27 Mai 1374, *Geoffroy de Corsant*, Chevalier, fils de *Guillaume de Corsant*, & de *Henriette de Saint-Sulpis*; & 2^o *Jean du Gour*, Seigneur de Laye en Beaujolais.

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois étoiles du champ.*

BROCHANT, Seigneur du Breuil & d'Orangis: *d'or, à Polivier de sinople, accolé de deux croissans de gueules, à la Champagne d'azur, chargée d'un brochet d'argent.*

BROCHARD, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, en Normandie, Écuyer, Sieur du Desert, de Beauvais, famille noble & ancienne, maintenue le 11 Juillet 1667, qui porte: *d'argent, au chevron renversé d'azur, accompagné de trois annelets d'or, 1 & 2; au chef cousu du second.*

BROCHET. De cette famille étoient **RAYMOND BROCHET de Pontcharoff**, Secrétaire du Roi, mort à Paris le 28 Mai 1754, âgé de 74 ans; & **JEAN-JACQUES RAYMOND BROCHET de Pontcharoff**, Capitaine au Régiment de Picardie, mort aussi à Paris le 11 Juin 1754.

BROCQ, en Pologne: *d'azur, à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, essorés d'or.*

BRODEAU, en Touraine. Suivant les titres de cette ancienne Noblesse, le lustre en a commencé par **VICTOR BRODEAU**, annobli par **PHILIPPE II**, dit *Auguste*, au camp devant Acre en Egypte, à cause des belles actions de son père & des siennes. Ce titre original en latin porte ceci : *PHILIPPE, par la grâce de Dieu, Roi de France; Salut. Le principal soin des Princes étant de récompenser le mérite des hommes illustres, nous le faisons en accordant la Noblesse à VICTOR BRODEAU, dont le*

père a fait des actions éclatantes dans la guerre sacrée, & nous voulons qu'il porte sur son écu, trois pals en chef, sur la croix recroisletée. Donné à Paris l'an 1191. Ces Lettres en parchemin sont revêtues d'un petit sceau de cire jaune pendant au bas. Il y a eu dans la Maison de BRODEAU des Ministres d'Etat, des Cardinaux, des Généraux d'Armées de terre & de mer, & des Magistrats distingués.

ANTOINE BRODEAU, II^e du nom, épousa *Catherine* ou *Jeanne Briçonnet*, sœur du Cardinal de ce nom, Archevêque de Reims & de Narbonne, qui hérita une des filles d'**ANTOINE**, qui avoit été nommée Abbesse. Il eut pour Diacre & pour Sous-Diacre dans cette cérémonie les deux fils d'**ANTOINE BRODEAU**, l'un Evêque de Meaux, & l'autre de Lodève. Il étoit trifiteul de

VICTOR BRODEAU, Seigneur de la Chasselière, qui fut pendant 38 ans seul Secrétaire d'Etat de **HENRI IV**, dit le *Grand*, Roi de Navarre. Il laissa de *Catherine de Beaune*, fille de *Guillaume de Beaune*, Surintendant & Gouverneur de Touraine :

VICTOR BRODEAU, II^e du nom, qui eut de *Bonne Courtin* :

VICTOR, qui suit ;

Et trois fils, morts au service.

VICTOR BRODEAU, III^e du nom, Seigneur de Candé & de Vaugligneuve, épousa *Claudine du Val*, dont :

1. **JEAN**, qui suit ;

2. **LOUIS**, Marquis de la Chasselière, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, mort dans son Gouvernement, des blessures qu'il avoit reçues. Il laissa :

Un fils qui portoit le nom de *la Chasselière*, & qui a été Brigadier dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi.

3. **ANNE BRODEAU**, mariée au Marquis de *Curtigny* (de *Gouy*). De ce mariage vinrent 7 garçons, dont 4 ont été tués, ou Colonels ou Capitaines de Cavalerie. Il en est resté un Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis; & deux Ecclésiastiques, Docteurs de Sorbonne. L'aîné portoit le nom d'*Abbé de Curtigny*, & a été Grand-Vicaire de Strasbourg; l'autre celui d'*Abbé de Gouy*, a été Grand-Vicaire d'Ypres, & fut pourvu d'une Abbaye considérable en Flandre ;

4. Et une autre fille.

JEAN BRODEAU, Marquis de Châtre & de Candé, ci-devant Grand-Maitre des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort en son château de Candé le 21 Décembre 1712, en faveur duquel le Roi érigea la Terre de *Châtre* en *Marquisat*, avoit pour oncle du côté maternel, *Renaud de Beaune*, Archevêque de Bourges, & ensuite de Sens, qui eut l'honneur de sacrer HENRI IV, à Saint-Denis. Sa Majesté, après son Sacre, le fit Grand-Aumônier de France, & Commandeur du Saint-Esprit. Le Château de Candé, où demuroit le Marquis de Châtre, avoit été bâti par le Cardinal Briçonnet, à deux lieues du Pleffis-lès-Tours, où LOUIS XI faisoit sa demeure. JEAN BRODEAU a eu de *Catherine Deschamps* :

Un fils tué au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692, âgé de 18 ans, où il commandoit une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine.

BRANCHE CADETTE.

FRANÇOIS BRODEAU, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, eut pour fils :

CHARLES BRODEAU, Avocat-Général de HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui laissa :

JULIEN BRODEAU, célèbre Avocat au Parlement, qui préféra toujours sa fonction aux charges les plus élevées de la Robe, & voulut y mourir.

JULIEN BRODEAU, II^e du nom, son fils, Seigneur de Moncharville, Oiseville, Frêne, &c., Conseiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, a laissé de *Madeleine Bechefer*, d'une ancienne Noblesse de Champagne, originaire d'Allemagne :

1. PIERRE-JULIEN, Seigneur de Moncharville, qui n'a point été marié ;
2. JULIEN, II^e du nom, Seigneur d'Oiseville, Lieutenant-Général de Tours ;
3. CLAUDE-JULIEN, Seigneur de Frêne, Lieutenant de vaisseaux, qui courut de grands risques sur le vaisseau monté par le Comte de Hautefort ;
4. Et MADELEINE-CATHERINE, mariée à *François-René de la Corbenaye*, Comte de Bourgon, d'ancienne Chevalerie de Bretagne.

Si cette famille DE BRODEAU subsiste, nous en ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'azur, à la croix recroisettée d'or ; au chef du second, chargé de trois pals de sinople.*

BROE-LAGUITTE : *d'azur, à une étoile*

d'or ; au chef de même, chargé de trois trè-fles de sinople

BROEL, en Bretagne : *de gueules, au léopard d'hermines.*

‡ BROGLIA ou BROGLIE, la Terre, Seigneurie & Baronnie de *Ferrières*, en Normandie, fut érigée en *Duché-héréditaire*, sous le nom de BROGLIE, par Lettres-Patentes registrées le 20 Août 1752, en faveur de FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, Comte de Broglie & Maréchal de France, dont nous parlerons plus loin.

Cette Maison ancienne & illustre, connue en Italie, sous le nom de BROGLIA, DE GRIBALDENGHIS, est une des plus anciennes du Piémont, & une des sept nobles familles d'*Albergue*, fondatrices de la Ville & République de *Quiers*, en Lombardie (a), suivant un mémoire qui nous a été fourni, dressé d'après les titres & archives de la Maison de BROGLIE, nous allons d'abord parler de la Ville & République de *Quiers*, des sept nobles familles qui en ont été fondatrices, & nous donnerons ensuite la filiation suivie de la Maison de BROGLIE, qui commence à UBERT BROGLIA, Sénateur du Conseil-Souverain de *Quiers* en 1254, & nous la conduirons jusqu'à nos jours.

Le nom originaire de cette famille est *Gribaldi*, elle descend d'AMAURY GRIBALDI, Seigneur de *Barbania, Corio, Rivara, Rocea, Buzano, & Camagna*, situés dans le *Canavez*, à cinq, six & sept lieues de *Turin*.

AMAURY GRIBALDI, qui est le plus ancien Seigneur de cette Maison, dont on ait pu recouvrer des monumens, vivoit vers 950, ALMERICUS GRIBALDI, *Dominus Barbania, Corii, Riparia, Rocchæ, Buçani, & Camagna*. Il étoit fondateur de l'Abbaye de *Buzano*, qui

(a) Ces sept familles d'Albergue sont dénommées dans une Ordonnance du Grand-Conseil de *Quiers*, dès l'année 1422, & dans deux Ordonnances de LOUIS, Duc de Savoie, des années 1444 & 1445 : *Nobles de Albergis, videlicet de BALEIS de GRIBALDENGHIS, MERLENGIS d'ALBUZANIS, de Mercandillo, de Beuzis & de Pigliolis.*

Certificat de Jean, Baron de Launay & du St.-Empire, Généalogiste du Roi Catholique, délivré à ANTOINE BROGLIA, Capitaine au Régiment de Genevois, le 12 Janvier 1675, qui atteste que les ancêtres dudit BROGLIA sont Fondateurs de la République de *Quiers*, d'après les Historiens & mémoires généalogiques, extraits de la Bibliothèque du feu ARCHIDUC, Duc d'AUTRICHE.

étoit un Monastère de *Bénédictines*, uni à l'Abbaye de *Fruttuaria*, en 1114, par les descendants du fondateur. Cette Abbaye s'appelle aujourd'hui *Fruttuaria, vulgo Saint-Benigne*. AMAURY eut pour enfans :

MAINFROY, qui fut,

Et LIBANIA, qui fut la première *Abbesse* de *Buzano*, dans le X^e siècle.

MAINFROY GRIBALDI eut :

1. CONRAD, qui fut ;

2. Et RAYMONDE, *Abbesse* de *Buzano*, après sa tante LIBANIA.

CONRAD, Seigneur de *Camagna*, fut père de *GUY*, & d'*HUBERT*, *Abbé* de *Saint-Benigne*.

GUY fut père de *CONRAD*, *Abbé* de *Fruttuaria*, qui fut *Evêque* d'*Yvrée*, aux années 1097 & 1098.

On ignore si *GUY* eut d'autres enfans ; mais il est à présumer qu'il en a eu, ou qu'il avoit des frères qui ont laissé de la postérité, puisqu'on voit, en 1114, *VIBERT*, *LAUDULF*, un autre *VIBERT*, *GUILLAUME* & *PIERRE GRIBALDI*, qui eut pour enfans : *GRIBAUT* & *GUILLAUME*. Ces Seigneurs donnèrent l'Abbaye de *Buzano* à celle de *Fruttuaria*, & ils se qualifièrent tous, dans l'acte de donation de la même année, Seigneurs de *Barbania*, *Corio*, *Rivara*, *Buzano* & *Camagna*.

On trouve ensuite *BORGOGNUS GRIBALDI*, mort en 1152 ; il étoit père de *PIERRE*, & d'autres enfans, qui vivoient en 1184 & 1191, & qui acquirent les Seigneuries de *Santena*, avec les *Mercandigli* & les *Groffi*.

La Maison de *GRIBALDI* se divisa en trois branches, vers 1200, l'aînée retint le nom originaire & primitif de *GRIBALDI*, la seconde prit le nom de *BROGLIA* (a), & la troisième, celui de *Bollio*, & ensuite *Bullio*.

En 1383, *JEAN GRIBALDI*, descendu en ligne directe de *PIERRE*, acquéreur du fief de *Santena*, prit le nom de *Moffa*, que ses descendants ont toujours porté, depuis *JOANNES GRI-*

(a) Ce nom vient d'un canton où tènement situé aux confins de *Quiers*, nommé *BROGLIA* ; il consiste en pâturages, bois & marais, qui appartiennent à la Commune de *Quiers*, & à plusieurs habitans de cette Ville. *RAPHAEL* & *EMARD GRIBALDI*, Seigneurs de *Santena*, en déclarèrent une autre partie la même année. La Commune de *Quiers* en vendit 50 journaux à *PIERRE BROGLIA*, & à *Jean-Jacques Beuzzi*, & le Commandeur *LOUIS BROGLIA* en déclara 30 journaux en prés & pâturages pour son confinement de 1557. M. le Maréchal de *BROGLIE* en possède aujourd'hui 80 journaux.

BALDUS, DICTUS MOFFA ; mais ces quatre branches ont toujours ajouté au nom particulier & distinctif, que chacune d'elles avoit pris, celui qui leur étoit commun de *GRIBALDENGHIS* ; ainsi l'aînée se qualifioit *GRIBALDI, DE GRIBALDENGHIS* ; la seconde *BROGLIA DE GRIBALDENGHIS*, & les deux autres *BULLIO, MOFFA DE GRIBALDENGHIS* (b).

Monseigneur François Augustin della Chiesa, Evêque de *Saluces*, dans son *Histoire de la Couronne Royale de Savoie*, part. 1, pag. 182, en parlant de plusieurs anciennes familles du Piémont qui s'étoient établies dans cette Province, & y avoient acquis des Seigneuries, met au nombre de ces familles, celle de *GRIBALDI*, chef de l'Hospice des Nobles de ce pays, qui fut un temps Seigneur de *Barbania* ; & à la pag. 183, en parlant encore de ces anciens nobles, il dit : *Qu'il pouvoit nommer les Beuzzi, Biscaretti, Gribaldi, Seigneurs de Barbania, Tana &c., & que c'étoit une tradition, que ces familles étoient venues d'Allemagne ; che dicono esser venuti d'alla Germania.*

Cet Auteur, pag. 435, dit encore, que les *GRIBALDI* venus de *Quiers*, possédèrent la *Terre de Barbania*, & à la pag. 479, en parlant du *Canavez*, il ajoute que la *Terre de Rivara* fut vendue aux *GRIBALDI de Quiers*, chefs de l'Hospice, dit de *GRIBAUDENGES* qui comprennent les *BROGLIA, les Bullio & les Moffa, Co-Seigneurs de Santena, & que la Terre de Barbania passa des GRIBALDI aux Seigneurs de Fronté, vers 1370.*

Que ces quatre branches soient toutes descendues d'*AMAURI GRIBALDI*, leur tige commune, c'est un point de fait constaté par les monumens les plus authentiques, dont la plupart sont consignés dans les Archives du Conseil-Souverain de la Ville & République de *Quiers* ; en voici les preuves :

(b) Ce n'est pas dans la seule famille de *GRIBALDI* que les branches ont pris des noms différens. Les branches cadettes, dans les sept familles d'*Albergues*, prirent des furnoms, qui les distinguèrent de la branche aînée. Les *Balbes* étoient divisés en *Balbes, sine addito*, & en *Balbes Simeoni, Bertoni, l'Anfranchi, Bonatti, de Iso & Porri* ; les *Albuzani* se divisèrent en *Albuzani Cofa, & Albuzani Roschiero* ; les *Merlengi, en Merli Vignoli, Griffo, Ratti & Narri* ; les *Beuzzi*, en *Santena de Ponticillo, & de Baldisetto*, les *Mercandigli*, en de *Santena & de Grassi* ; & les *Piglotii*, en *Pillolii & Pilloribus*.

1° Cette Maison, comme les six autres familles d'*Albergue*, avoit un Palais, une forteresse considérable dans la Ville, au quartier appelé *Gribaldenghes*; elle étoit fondatrice de l'Eglise de Saint-Lazare, située hors la Ville, & d'un Hôpital, dit de *Gribaldenghes*, fondé en 1278, par HENRI GRIBALDI, & *Anfulite* son épouse, en faveur des pauvres Infirmes & des Pèlerins.

2° Ces quatre branches ont toujours eu les mêmes armes, les mêmes écussons, le même cimier & les mêmes supports (a).

3° Dans les consignemens des biens de cette Maison, les GRIBALDI, BROGLIA, BULLIO & MOFFA, après l'énumération des biens de chaque branche, depuis 1260 jusqu'en 1563, chaque consignat a toujours ajouté: *Item pro parte sua turris Gribaldenghorum*. Cette tour ou forteresse étoit donc commune entre les quatre branches; elle leur appartenoit donc à titre de succession.

4° On a un grand nombre d'Élections & de Nominations, des Recteurs de l'Eglise de Saint-Lazare de Quiers, depuis & compris l'année 1444 (tant avant que depuis qu'elle a été érigée en Commanderie, sous les noms des SS. Lazaro & Maurice), jusques & compris l'année 1736. Tous ces actes prouvent que le droit de présentation à ce bénéfice appartenoit à ces quatre branches, qu'elles y nommoient concurremment à chaque vacance, qu'elles s'y qualifient, *omnes Compatroni Fundatores Ecclesiæ Sancti Lazari*: elles s'y disent toutes de *Albergo, progenia, profapia, familia, domo & parentela de Gribaldenghis*. Il y a dans quelques-uns de ces actes *Gribaldenghis*, & dans d'autres, *Gribaldenghorum*.

Ces Elections, comme toutes celles de cette espèce, se faisoient à la pluralité des voix; mais comme il se trouva dans la suite des temps plus de sujets dans quelques-unes de ces branches que dans les autres, il s'éleva, en 1504, une question entre les Nominateurs.

(a) Cette famille a toujours porté pour armoiries, dans ses quatre branches: d'or, au sautoir encre d'azur, & au casque d'argent, surmonté d'une couronne de Comte. Cimier: un cygne, aussi d'argent, portant sur sa poitrine le sautoir d'azur, orné d'une bannerolette de gueules. Supports: deux lions d'or, ayant leurs têtes détournées & les queues fendues, rejetées en arrière.

Ceux qui se trouvoient en plus grand nombre prétendoient que l'Élection, & nomination du Recteur devoit se faire par têtes, *per capita*, & qu'il devoit y avoir autant de voix que de têtes: ceux qui étoient en moindre nombre soutenoient au contraire, qu'elle devoit se faire par branches, *per stirpes*; qu'étant tous *co-patrons*, on ne devoit pas compter les têtes: mais que le droit de présentation devoit se diviser par branches: *utique in stirpes jus nominandi dividi debet, quia ab uno stirpite de Gribaldenghis originem sumpfit, cumque radix in omnes ramos distincta fuerit de Gribaldi, de Broglia, de Bullio, & de Moffa. Profecto, non per capita ipsorum & unius familiæ fieri debet nominatio, sed per stirpes; adeo ut idem privilegium habeat solus unus ex compatronis, quod alii plures de alia agnatione habeat, ex quo à stirpiti originem sumpfit jus patronatûs, & cum ex stirpibus ipsi succedant separatim, non quilibet stirpiti una nominatio & denique unum præsentandi jus concedi debet*. La question fut décidée en faveur de ce soutien.

5° Dans les Elections des Administrateurs de l'Hôpital de Gribaldenghes, fondé par HENRI GRIBALDI & sa femme, en 1278, postérieurement à la diramation de la branche de BROGLIA, on ne voit aucun personnage de ce nom, & la branche de BROGLIA n'a concouru à ces Elections & aux réglemens faits par l'Administration des biens de cet Hôpital qu'après l'extinction des autres branches (b), & depuis 1567 que LOUIS BROGLIA fut maintenu & confirmé dans le droit de patronage de cet Hôpital, parce qu'il avoit prouvé que la Maison de *Gribaldi*, suivant la confirmation qui porte: *per effer de detta casa Gribaldenghá*.

6° Cet Hôpital étant tombé en ruine, ou ayant été détruit par les guerres civiles, il n'en restoit que les vestiges & la Chapelle. *M. Bergera*, Archevêque de Turin, ayant formé le projet d'y faire bâtir l'Eglise de l'Annonciade, qu'il fonda en 1651, fut obligé d'en demander la permission à la Maison de BROGLIA, & de lui conserver le droit de premier

(b) Les branches de GRIBALDI se sont éteintes, depuis l'an 1500, en la personne de JEAN-ANTOINE de BULLIO, qui ne laissa que deux filles. CATHERINE, qui se maria avec *Aubertin Panicia*, de Quiers; & LOUISE, qui épousa *Vespasien Vallia de Cambian*.

Patron, comme représentant le premier Fondateur.

Il est démontré que les branches de GRIBALDI, BROGLIA, BULLIO & MOFFA, descendent du même tronc, *ab uno stipite de Gribaldenghis*, 1^o par les mêmes armes qu'elles ont toujours portées; 2^o par le nom commun de *Gribaudenghes*, qu'elles prenoient après leur nom *patronymique*; 3^o par la *Tour de Gribaudenghes*, qui leur étoit commune; 4^o par les nominations des Recteurs de St.-Lazare, où ces quatre branches fe nommoient toutes de *Gribaudenghes*, & par la reconnaissance qu'elles ont passé en 1504, de descendre toutes du même chef, & d'être toutes d'*Albergo, progenie profapia, familia, domo & parentela de Gribaldenghis*; 5^o par le jugement de 1567, qui a confirmé LOUIS BROGLIA dans le droit de patronage de l'Hôpital de Gribaudenghes, *per esser de dettà casa Gribaldenghâ*; 6^o pour la permission accordée, par la Maison de BROGLIA, à M. l'Archevêque *Bergera*, de bâtir l'Eglise de l'Annonciade à la place de cet Hôpital, en se réservant le droit de premier Patron.

J'ai dit que la Maison de BROGLIA de *Gribaudenghis* est une des sept nobles familles d'Albergues, fondatrices de la République de Quiers en Lombardie; ce fait est constaté par titres émanés du Conseil de la République des *Ducs de Savoie*.

Ancienneté & Privilèges des nobles d'ALBERGUES, sur les autres nobles.

Pour se former une idée juste de l'ancienneté de ces sept familles principales, de leur opulence, du degré d'autorité qu'elles ont toujours eu, & qu'elles ont encore dans l'administration de l'Etat, & des privilèges dont elles ont toujours joui, sur les autres Nobles, il est nécessaire ici de donner un précis de l'Histoire de la Ville & République de Quiers, de sa puissance, de ses alliances avec les Républiques voisines, de son Gouvernement, avant la décadence, arrivée vers le milieu du XIV^e siècle, & des changemens survenus depuis qu'elle s'est soumise aux Princes de Savoie.

La Ville & République de Quiers en Lombardie est très-ancienne, suivant le témoignage des Historiens. Plin l'Ancien, cité par deux Historiens, dont les ouvrages (a) ont

(a) Le premier intitulé: *Description de la Ville*

été imprimés à Turin en 1662 & 1665, connoissoit si parfaitement cette Ville, qu'il en a fait la description, la nomme *Carrea, quod potentia cognominatur*, d'où elle a été nommée depuis *Caria*, au rapport d'Otto Frigenfis, & ensuite *Carium*.

Son antiquité est encore attestée par un ancien temple de *Minerve*, qui forme aujourd'hui l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Scala; ce fait est prouvé par des inscriptions anciennes, recueillies par ordre des Ducs de Savoie. Il y avoit d'autres monumens anciens, des inscriptions, des tombeaux des Romains, des médailles, & des monnoies, qui attestent également l'antiquité de cette Ville. Il y avoit proche de l'Hôpital de Gribaudenghes (aujourd'hui l'Eglise de l'Annonciade) un Amphithéâtre, nommé l'*Arène*, dont la porte de la Ville, située au même lieu a retenu le nom: elle s'appelle la porte de l'*Arène*. Il y a des Chroniques anciennes qui donnent à cette Ville l'épithète latine *Torratum*, parce qu'elle fut brûlée par les ordres de l'Empereur FRÉDÉRIC 1^{er} à l'armée duquel la République avoit résisté en 1154, par ses seules forces, suivant le témoignage du Poète Ligurin, qui fait le détail de cette action si honorable à la République. L'Empereur offensé de cette résistance, fit mettre le feu à la Ville. Cet incendie, attesté par Abbas Vespérgienfis, consuma beaucoup de tours, & de monumens, & priva tous les titres anciens. On conserve à Quiers, des mémoires de cet incendie, & du rétablissement de la Ville, qui prit le nom de Chieri (Quiers), vers 1300. Il y avoit dans cette Ville une Citadelle & plusieurs Palais fortifiés de tours, qui furent ruinés dans le XV^e siècle, pendant les factions d'entre les Nobles d'Albergues & des non-Albergues. Quelques Auteurs la nomment *Turrata*, à cause de ses forteresses, & du nombre des tours qu'elle renfermoit: d'autres l'ont appelée *Civitas Septicollis*, à cause de sept collines qui sont dans son enceinte. Avant ces Guerres qui les ont ruinées, & du temps de l'Empereur FRÉDÉRIC 1^{er}, surnommé *Barbe-Rouffe*, cette Ville étoit très-grande & très-fortifiée, puisque ce Prince l'appelloit *Villa maxima & muris sumis*.

Avant cette époque, outre la Citadelle, qui

de Quiers, chez Rustis; le second: *Éclaircissement de la fondation & des Miracles de Notre-Dame de l'Annonciade*, chez Pierre d'Ambrogio.

étoit la forteresse principale, il y avoit auprès plusieurs autres forteresses d'une architecture militaire, environnées de fossés & de tours, avec ponts tournans; sept de ces tours appartenoient aux sept familles d'*Albergues*, suivant les confinemens de leurs biens. On voit, parmi les vestiges de ces forteresses, celle du Château de Gaménard, ancien Domaine de la Maison de *Tana*, qui étoit une place très-forte.

Cette Ville, dans sa splendeur, renfermoit un grand nombre d'habitans. Ganthaire, Gonthur ou Gonthière, dans son poème, intitulé : *Ligurinus seu de Gestis Frederici Barbæ rossæ*, dit qu'elle étoit très-peuplée, *populosa nimis*. Elle se gouvernoit par les loix & les coutumes libres d'une République. Elle exerçoit un pouvoir absolu par ses Magistrats, les loix romaines & patriciennes : son gouvernement étoit aristocratique; il résidoit dans les mains des principaux de l'Etat, & surtout des nobles *Albergues*, qui avoient de grands privilèges sur le reste de la Noblesse.

Lorsque l'Empire Romain fut transféré à Constantinople, la République de *Quiers* fit alliance avec celle de Gènes, & avec les principales Villes & Républiques du pays, depuis *Padoue* jusqu'à *Quiers* (a); elles réunirent leurs forces contre les ennemis communs. Celle de *Quiers* se distingua dans plusieurs combats, livrés pour la cause commune, & celle de Gènes, par reconnaissance lui fit présent de son écusson, qui est une *croix de gueules en champ d'argent*. Depuis ce temps, la République de *Quiers* a toujours porté écartelé de *Gènes* & de *Quiers*, qui est un *lion d'or au champ de gueules*.

Cette République réunissoit, sous sa domination 40 Villes & plusieurs forteresses; on conserve, dans les Archives, un détail très-exact des Châteaux, Maisons fortes, Fiefs, & étendue de son ancien territoire.

(a) Elle fut toujours alliée avec la République d'*Ast*, depuis 1168 jusqu'en 1307, on en a des traités, des années 1168, 1191, 1194, 1259, 1273 & 1307. Elle a été alliée avec les *Comtes de Savoie*; avec la Ville de *Tortone*; les Communes de *Diofasco de Cervere*, & de *Caverno*; on a même un traité d'alliance avec l'Evêque de *Turin*, malgré ses anciennes prétentions. Ce traité est de 1259. On a aussi des traités avec le Marquis de *Salus*, de 1276, avec la Ville d'*Albe*, en 1227; avec *ROBERT*, Roi de Naples, & la Reine *JEANNE*, sa mère, en 1338 & 1345.

Le Marquis de *Montferrat*, Lieutenant de l'Empire, ennemi déclaré de la République, ayant assemblé des troupes supérieures à celles de *Quiers* & de ses alliés, leur livra bataille, & remporta, sur elles, une victoire sanglante; les habitans de *Quiers*, affaiblis par cette défaite, & par les guerres civiles qui suivirent, eurent recours au Comte *Amédée de Savoie*, dit le *Verd*, & à *Jacques de Savoie*, Prince d'*Achaïe* & de *Morée*, auxquels ils se soumirent volontairement, pour conserver leur Ville & leur état, par un traité du 19 Mai 1347.

L'acte de cette soumission contient des privilèges honorables à cette République, parmi lesquels il y en a un qui n'a jamais été accordé à aucune Ville de Piémont; il consiste en neuf Villes & Châteaux adjacents, qui furent laissés à cette République pour les tenir en fief, sous le titre de *Comté* & de *Domaine*, avec tous droits de justice, à cause duquel Comté, on rend hommage à la République; de-là les nobles de *Quiers* naissent *Comtes*, sans avoir ni *Fiefs*, ni *Comtés*, & les *Chevaliers de Savoie* se font honneur de relever des nobles de *Quiers*, au terme du traité.

La noblesse de *Quiers* a toujours été très-nombreuse; on y a compté jusqu'à 22 Commandeurs & Chevaliers de Maïte, vivans en même temps, & dont plusieurs étoient Grands-Croix; & cette noblesse étoit si ancienne, que les meilleures Maisons de Savoie se font gloire de tirer leur origine de cette Ville. Il y a eu jusqu'à 90 Maisons nobles de *non-Albergues* qui, avec les sept Maisons des nobles *Albergues* & leurs différentes branches, formoient plus de 120 Maisons nobles dans la Ville & République de *Quiers*.

Depuis le traité de 1347, les nobles ont perdu une partie de leur autorité dans le Gouvernement, qui étoit *Aristocratique* auparavant. Les *Princes de Savoie* y ont établi un *Lieutenant* ou *Vicaire*, qui réside à *Quiers*; ce *Lieutenant* ou *Vicaire* est choisi par le Prince, sur quatre Chevaliers, élus par les Nobles & par le Peuple de *Quiers*; cette Ville est donc gouvernée présentement par une assemblée de Nobles & de Marchands, dont chaque Congrégation a un *Syndic* à sa tête, qui doit être élu & établi tous les ans, avec la Compagnie qui doit former le Conseil. Cette Compagnie propose quatre Chevaliers externes, pendant la vacance du Vicariat & Resto-

rat; fur ces quatre élus, le *Prince* choisit celui qu'il juge à propos, ensuite le Chevalier élu entre solennellement dans la Ville & prêt serment, sous le nom du *Prince*, de conserver la Ville & Domination dans tous ses privilèges. Ce serment est prêté par les *Présidens élus Nobles* & par le Peuple, & ils ont autant d'autorité que le *Gouverneur* ou *Vicaire*.

Tel est l'état actuel du Gouvernement de la République de *Quiers*, qui occasionna beaucoup de contestations, & même des actes d'hostilité, entre les *Nobles d'Albergues* & ceux de *non-Albergues*, qui disputoient aux premiers des droits de préférence, & des privilèges, dont ils avoient toujours joui; ces contestations furent terminées par trois Edits & Ordonnances du Conseil-Souverain de *Quiers*, & de Louis, Duc de Savoie, des années 1422, 1444 & 1445, à l'avantage des *Nobles d'Albergues*, comme on le dira ci-après.

Les *Nobles d'Albergues* de *Quiers* étoient nommés, dans les premiers temps, *di Ospizio*. Ils furent appelés ensuite de *Albergo*. C'étoient des nobles, riches & puissans, dont les Palais étoient ouverts aux *Souverains*, aux *Princes* & aux *Etrangers illustres*, pour l'honneur & l'utilité de la République. Suivant le Conseil de Théophraste, rapporté par Cicéron, liv. II de ses Offices, chap. XVIII: *Rien n'est plus beau* (en parlant de l'hospitalité) *que de voir les Maisons des Personnes illustres, ouvertes à d'Illustres Hôtes; & il y va de l'honneur de la République, que les Etrangers trouvent une sorte de libéralité en usage parmi nous, &c. Est enim valde decorum.... patere domos hominum illustrium, illustribus hospitibus: idque etiam Reipublicæ est ornamentum, homines extraneos, hoc liberalitatis genere, in Urbe nostrâ non egere, &c.* On verra, dans la suite, que l'Empereur HENRI VII logea dans le Palais d'ARDICION BROGLIA, 1^{er} du nom, l'an 1310 & que Sa Majesté Impériale y reçut l'hommage du Seigneur de Brotio, à cause de plusieurs Châteaux qu'il tenoit dans la mouvance de l'Empire.

Ces nobles *d'Albergues* de *Quiers*, au nombre de sept familles, riches & puissantes, étoient les *Balbi*, *Gribaldenghi*, *Merlenghi*, *Albuçani* (ou *Cofli*) *Mercandigli*, *Beuzzi*, & *Piglioli*. Ces sept familles ont toujours eu de grands privilèges sur les autres nobles de la République. Ils étoient riches & puissans,

avoient leurs Palais & leurs forteresses, chacun dans un quartier de la Ville, qui portoit leur nom; ils étoient revêtus des premières charges de la République, comme celles de *Consul*, de *Podestat*, ou *Puissance* de *Quiers*, de *Redteur*, de *Sage* de la guerre (a), dont ils avoient ordinairement le commandement, sous le titre de *Dux Cherii Militiarum*; enfin, ils passaient pour les Fondateurs de la République, d'après une tradition ancienne, & ce titre ne paroît pas leur avoir été contesté. Ils ont même conservé une partie de ces anciens privilèges, depuis le traité de 1347, & les Ducs de Savoie les y ont confirmés contradictoirement avec les nobles de *non-Albergues*, par les Edits de 1422, 1444 & 1445.

Ces privilèges consistent en substance: 1^o en ce que l'élection des Magistrats du Conseil-Souverain doit se faire par écrit, & être communiquée aux nobles *d'Albergues*, & à tous les Membres du Conseil, qui peuvent y faire les changemens qu'ils jugent à propos, pendant le gouvernement de chaque Lieutenant ou Vicaire.

2^o Que des quatre sceaux de la République, l'un doit être aux mains du Syndic, choisi parmi les nobles *d'Albergues*; le second doit être mis à la Communauté des nobles de *non-Albergues*; le troisième au Lieutenant ou Vicaire; & le quatrième au Recteur du Peuple. Il en fut fait un cinquième, qui doit toujours être tenu par un noble des *Balbes*, qui devoit toujours être un des quatre Sages de la guerre; & il fut ordonné, en 1422, que toutes les Bulles & les actes de la Communauté, soit

(a) UBERT BROGLIA étoit Sénateur au Conseil-Souverain en 1254; — BENOÎT BROGLIA étoit Redteur en puissance en 1313; — MATHIEU BROGLIA étoit Sénateur en 1317; — MÉLANIN BROGLIA étoit Sénateur en 1320; — PHILIPPON BROGLIA l'étoit en 1332; — JEAN BROGLIA, l'étoit en 1361 & 1362. — MATHIEU BROGLIA étoit Président au Conseil-Souverain en 1362; JEAN BROGLIA fut député par le Conseil, pour traiter des intérêts de la République, en 1415, avec LOUIS, Duc de Savoie; — MATHIEU BROGLIA fut envoyé en ambassade auprès de la Duchesse de Savoie, à l'occasion des privilèges de la Ville, & fut encore envoyé en ambassade avec Georges Bertou, qui étoit un Balbe, & avec Adrien de Villa, & le Co-Seigneur de Baldezain, auprès de PHILIBERT, Duc de Savoie, pour les intérêts de la République, en l'année 1474; le même MATHIEU BROGLIA fut élu pour la réformation du Conseil de *Quiers* en 1497; & il convoqua une Assemblée générale, &c.

pour les dépenses, soit pour l'administration des fonds communs, seroient scellés de cinq sceaux, sous peine de nullité des actes. Voilà encore un privilège des *nobles d'Albergues*, d'avoir deux sceaux sur cinq, puisqu'il le premier doit être aux mains du Syndic, choisi par les *nobles*, & que le cinquième devoit toujours être aux mains de celui des *Balbes*, qui seroit un des quatre Sages de la guerre. Or, les *Balbes* font d'une des sept *nobles* familles d'*Albergues*.

3^o Qu'à la fin du gouvernement de chaque Vicaire, il doit remettre son sceau à une des puissances d'*Albergues*; au moyen de quoi, dans ce cas, il doit y avoir trois sceaux aux mains des *nobles d'Albergues*.

4^o Que les *nobles d'Albergues* doivent toujours avoir la préférence sur les autres nobles, quoique plus âgés qu'eux, à moins que ces *non-Albergues* ne soient revêtus de quelque office qui leur donne la préférence sur les *Albergues*, pendant le temps de l'administration, & entre les *nobles d'Albergues*, toutes choses égales, le plus âgé doit précéder les autres. *Edit de 1444*.

5^o Le Conseil de la République devoit être composé d'un tiers, ou de quarante Conseillers des *nobles d'Albergues*, & des deux tiers de la Commune, mais il en fut ajouté deux de plus aux quarante des *d'Albergues* qui devoient être pris parmi les *nobles*, suivant l'*Edit de Louis, Duc de Savoie, de 1445*, parce que, dit ce Prince, il favoit par expérience que la République & l'Etat seroient gouvernés plus honnêtement par les *nobles d'Albergues*, que s'ils étoient régis & administrés par le peuple.

6^o Le même Edit, en réglant la forme des élections, ordonna qu'il y auroit toujours sept *nobles d'Albergues*, dans celle du Lieutenant-Général ou Vicaire, deux dans celle de Sage de la guerre, deux dans celle du Recteur & Gouverneur des biens de la République, & un dans celle des Syndics de la Commune, & dans celles des Juges qui doivent connoître des causes d'appel; de manière que rien ne peut se faire sans le concours de ces principales familles.

7^o Si quelqu'un des *nobles d'Albergues* prend le bonnet de Docteur, ou s'il prend le parti des armes, il a droit, en qualité de Docteur ou de Militaire plus anciens que lui, parmi les autres *nobles*, soit dans les assemblées

ou séances, ou doivent se traiter les affaires de la Ville & de la République, &c. Il n'y avoit entre ces sept familles aucune distinction, aucun privilège, ni préférence; elles étoient toutes égales entr'elles, & il n'y avoit que l'âge qui régloit la préférence.

Maison de BROGLIA, une des sept familles d'Albergues.

On pourroit étayer ce point de fait d'une infinité de monumens & de titres publics, & de particuliers, qui le constatent; mais après avoir démontré que les *BROGLIA* & *Gribaldi* étoient de la famille & descendoient d'un tronc commun (a), il suffit de prouver que cette Maison a toujours été comptée parmi les *nobles d'Albergues* & de rapporter les termes des Edits de 1422, 1445-1447, rendus sur les contestations mues entre les *nobles d'Albergues* & les autres nobles. On voit, dans celui de 1422, ces sept familles désignées sous les noms de *Balbi, Gribaldenghi, Merlenghi, Albuçani, Mercandigli, Beuzzi* & *Piglioli*.

Dans celui de 1445, à l'occasion des 40 Con-

(a) Ce point de fait est encore prouvé: 1^o par le traité de paix conclu entre les *Balbes* & les *Gribaudenghes*, par la médiation de Jean, Evêque de Turin, & de *Barthélémy Chiguino*, Lieutenant d'*Amédée*, Comte de Savoie, le 16 Mars 1377, Indiction 15, où les quatre branches de la Maison de *Gribaldi* sont réunies contre les *Balbes*; 2^o par le certificat délivré à ANTOINE BROGLIA, Capitaine au Régiment de Gênois, le 12 Janvier 1675, par Jean, Baron de *Launay* & du *St.-Empire*, Généalogiste du Roi Catholique, qui atteste que les ancêtres dudit ANTOINE BROGLIA sont Fondateurs de la Ville & République de *Quiers*, d'après les Historiens & mémoires généalogiques, extraits de la Bibliothèque du feu Archiduc ALBERT D'AUTRICHE; 3^o par le Diplôme impérial, du 28 Mai 1759, rapporté ci-après, au XIV^e degré, par lequel le feu Empereur a reconnu cette qualité, & celle de Fondateur des *Dominicains* & du Monastère de *Saint-André*, en ces termes: *Considerantes quam conspicuo sanguine, quamque pervetusta Pedemontii Prosapia magnificus insererit nobis dilectus Vidor-Franciscus Dux de Broglie, ortus sit, authenticis nempe consilare documentis, insignem hanc stirpem inam esse ex illis septem familiis, nobilitate antiquissima clarissimis, quæ à pluribus retro sæculis, non solum memoratam civitatem sed & ibidem, jam Sancti Dominici tempore Monasterium Fratrum, ejusdem nominis nec non Paulô post aliud, Virginium sub nomine Sanctæ Mariæ de domo Dei, nunc autem Sancti Andree nuncupatum fundavit. Voy. ci-après sous le 1^{er} degré, les fondations de ces deux Monastères.*

feillers, qui doivent être parmi les nobles d'Albergues & des deux autres, qui doivent être ajoutés à ce nombre, ces sept familles font encore désignées sous les noms de *Balbis*, de *Cofis* (branche des *Albuzanis*), de *Gribaudenghis*, de *Merlenghis*, de *Beuzzi*, de *Mercandila* & de *Pilloribus*.

Et dans l'Edit de 1447, ces sept familles y font représentées par des députés, qui sont : *Andrea Bertono*, *Joanne Ratti* (rameau de *Brogli*), *Xandrio Simeoni*, *Joannino Broglia* & *Triglino Mercandiglo*. Ces cinq députés stipuloient, tant pour eux, & en leur nom, que pour & au nom des autres *Albergues*.

La Maison de BROGLIA est alliée des autres familles d'*Albergues*, telles que celles de *Merlo*, ou de *Merlenghis*, de *Beuzzi*, de *Balbis*, & des meilleures familles du pays, telles que celles de *Parpaglia*, *Villa*, *Pelleta*, *Tana*, & des Comtes de *Favria*, &c. Ce fut vers 1200, comme on Pa déjà dit, que la Maison de *Gribaldi* se divisa en trois branches, connues sous les noms de *Gribaldi*, *Brogli* & de *Bullio Gribaudenghes*. On ignore l'époque de cette diramation, parce que tous les titres anciens ont été anéantis dans l'incendie de la Ville, ordonné par l'Empereur FRÉDÉRIC; mais on voit par quelques titres particuliers, que RODOLPHE BROGLIA, & BONJEAN, son fils, vivoient en 1178 & 1180 (a). La branche de Broglia s'étoit multipliée en 1200, au point qu'elle étoit déjà divisée en quatre rameaux, dont les chefs sont :

1. UBERT BROGLIA, d'où descendent M. le Maréchal de BROGLIE, & M. le Marquis de BROGLIE, la branche de Provence & celle de Turin ;

(a) On trouve RODOLPHE BROGLIA, & BONJEAN, son fils, dans un contrat de vente qu'ils firent, le 15 Décembre 1178, à l'Hôpital de *St.-Jacques de Turin*. RODOLPHE BROGLIA, fit un accord avec le Prévôt de Turin, en la même année. Le même RODOLPHE, & BONJEAN, son fils, furent témoins, en 1180, dans l'acte de foi & hommage, que Milon, Evêque de Turin, fit à Jean Caburo. RAYMOND BROGLIA garantit, en 1200, le traité de paix fait entre la Ville de Turin, & celle de Quiers. « RAYMOND BROGLIA, Cardinal, Archevêque de Césarée en 1241, se distingua par son zèle pour la propagation de la Foi. VALENTIN BROGLIA, Général de l'armée d'ANDRONIC, Empereur d'Orient, défit les Infidèles, & les chassa de l'isle de Chypre en 1342. Et THÉODORIC BROGLIA, Commandant les Galères de Gènes, s'acquit, par sa bravoure & par ses hauts faits d'arms une réputation peu commune dans le XV^e siècle. »

2. JEAN & GUARNERIUS BROGLIA, frères ;
3. GUILLAUME ;
4. GUY BROGLIA ;

La descendance des trois dernières branches s'est éteinte dans le XV^e siècle. On voit, parmi leurs descendans, BENÔIT BROGLIA, Recteur & Puissance de *Quiers*, en 1313; MATHIEU BROGLIA, au nombre des Sénateurs du Conseil-Souverain, en 1317; PHILIPPON BROGLIA, Recteur et Puissance en 1361 & 1362; & MATHIEU BROGLIA, Président du Conseil-Souverain, en la même année 1362.

Comme on n'a pas la filiation de RODOLPHE BROGLIA, jusqu'à UBERT, on ne commencera la généalogie de cette Maison qu'à cet UBERT, qui a vécu depuis 1200 jusque vers 1263. Il étoit au nombre des Sénateurs en 1254. Depuis ce temps, jusqu'à M. le Maréchal & M. le Marquis de BROGLIE, la descendance d'UBERT BROGLIA est justifiée par une multitude de titres incontestables.

Filiation suivie de la Maison de BROGLIE.

I. UBERT BROGLIA étoit Sénateur du Conseil-Souverain de *Quiers*, en 1254, suivant un acte, en bonne forme, tiré des Archives de la Ville & de la République. Il étoit mort en 1263, suivant un consignement tiré des mêmes Archives, de 1263, par lequel, ARDICION BROGLIA, *filius quondam* UBERTI BROGLIA, fit le consignement de ses biens.

La Maison de BROGLIA étoit riche & puissante dès ce temps-là, puisqu'elle fit deux fondations considérables du vivant d'UBERT BROGLIA: la première est celle de l'Eglise & du Monastère des *Dominicains*, faite l'an 1220, du vivant de *Saint Dominique*. Ce fait est rapporté par l'auteur de la description de la Ville & République de *Quiers*, qui dit: que ce Monastère & l'Eglise des *Dominicains* est mis au nombre des plus beaux édifices; que ce monument fut construit par *Saint Dominique*, qui vivoit à *Quiers*, en 1220; & que la famille de BROGLIA de *Gribaudenghes* lui donna les fonds, & en jeta les premiers fondemens avec la famille de *Villa*: *ne minus præfulget cænobium, templumque Domino Dominico Sacrum ab ipsomet Sanctissimo Patriarcha, in hac Urbe de Gente, anno 1220, extructum, familiâ Broglia de Gribaldis, situm ac prima fundamenta subpeditante, unâ cum familiâ de Villa.*

L'auteur de l'*Histoire & des Miracles de Notre-Dame de l'Annonciade* rapporte le même fait, en disant que la Ville de *Quiers* a toujours eu tant d'amour pour la piété, que du vivant des deux glorieux Patriarches, *St. Dominique & St. François*, les personnes les plus illustres de cette Ville donnèrent les fonds pour bâtir deux Monastères; que la famille *Siméona* fonda les *Franciscains*, & la famille de *BROGLIA* de *Gribaudeghes*, celle des *Dominicains*: *Gloriandosfi haver havuto personaggi cospicui da questa citta, che tanto inclinata alla pieta, anche venti due gloriosi Patriarchi, St. Dominico, & St. Francisco, assignandolo luogo pro fondar Monastero, à questo la famiglia Simeona, ed à quello la Gribalda BROGLIA, ambe due nobilissime.*

Depuis ce temps, la Maison de *BROGLIE* a toujours eu ses droits de féance & de sépulture dans le chœur de l'Eglise des *Dominicains*, en qualité de Fondateurs (a). Les prédécesseurs de M. le Maréchal de *BROGLIE* y ont leurs tombes en marbres: *LOUIS BROGLIA*, Prieur de Venise, Bailli de *St.-Etienne*, & Amiral des Galères de Malte, y a son tombeau en marbre, élevé au-dessus de sa tombe, avec la représentation en marbre blanc, au-dessus, avec son épitaphe, en style lapidaire.

La seconde fondation est celle de l'Eglise & Monastère des Religieuses de la *Maison-Dieu*, connue aujourd'hui sous le nom de *Saint-André*, fondée en 1256, par *Douce*, veuve de *GUILLAUME BROGLIA*, & *Mathilde Guialardi*; on a l'acte de fondation en original. Ce Monastère est de l'Ordre de Cîteaux. Ces deux Fondatrices, en dotant ces Maisons de biens considérables, s'y consacèrent au service de Dieu; & en 1597, le Cardinal *Bandino*, & *CHARLES BROGLIA*, Archevêque de Turin, réunirent, à cette maison le *Monastère de Bonlieu*; les biens de ce Monastère, joints à ceux de l'ancienne fondation, for-

(a) Ce droit de Sépulture est prouvé par les testaments de *BERNARDIN* & de *PIERRE BROGLIA*, de *Barthélemie de Villa*, femme dudit *PIERRE*, de *BERNARDIN BROGLIA*, 11^e du nom, de *JULIEN* & d'*AMÉDÉE* de *BROGLIA*, & de *François-MARIE*, Comte de *BROGLIA*, & de *Revel*, Marquis de *Sénonches*, des 10 Octobre 1473, 27 Septembre 1504, 10 Mars 1521, 3 Février 1559, 3 Novembre 1570, 6 Octobre 1619, & 29 Juin 1656, par lesquels ces Seigneurs ont ordonné leurs Sépultures dans le chœur dell'Eglise des *Dominicains*.

ment aujourd'hui un revenu de 50000 francs de rente; & l'usage établi de tous tems, est de ne recevoir que des filles de qualité dans cette maison. La *Princesse de Savoie*, fille du feu Roi, fut nommée Abbessé de *St.-André*: elle mourut quelques années après; depuis ce temps, la Communauté écrivit à M. le Maréchal de *BROGLIE*, & le pria de lui accorder une Abbessé de son nom.

II. *ARDICION BROGLIA* assista à la donation de la quatrième partie du Château de *Guarano* en 1231; il se trouva avec *GUY & GUARNERIUS BROGLIA*, dans un congnement de 1263, où il est dit: *Ardicini filius quondam Uberti Broglia*. Il est au nombre des Seigneurs qui promirent à la commune de *Quiers*, & à tous & chacun des *Balbes*, d'observer & de garder les trêves & Ordonnances de *Guillaume de Gorzano*, Podestat de *Quiers*, pendant tout le temps du Gouvernement, & trois jours après son expiration, suivant un acte de 1271. Il vivoit encore en 1310, l'Empereur *HENRI VII* logea, cette année là, dans son Palais, à *Quiers*, suivant l'acte d'investiture que ce Prince accorda à *Aimonet de Castro-Monte de Brozzio*, tant en son nom, qu'au nom de *Guibert*, de *Joanet*, & *Hubertin*, ses frères, Seigneurs de *Manletti*, *Ponletti*, *Vimbletti*, de *Trembinello*, *Henri de la Porte*, & autres, des Châteaux de *Brozzi*, de *Castro-Monte*, de *Montalange*, & de *Strabinelli*, daté de *Quiers* & du Palais d'*ARDICION BROGLIA*, le 8 Novembre 1310, in nomine Domini amen: anno à Nativitate ejusdem millesimo trecentesimo-decimo, indictione 8, dieque 8 Novembris in loco Chieri in Palatio Ardicionis Broglia. Il laissa:

1. *JEAN BROGLIA*, Recteur de la Société de *St.-Georges* en 1357, & Podestat de *Quiers*;
2. Et *MÉLANIN BROGLIA*, qui suit.

III. *MÉLANIN BROGLIA*, Sénateur au Conseil-Souverain de *Quiers*, fils d'*ARDICION*, suivant un acte du 12 Août 1278, passé au Conseil-Souverain de *Quiers*, à l'occasion du Grand-Hôpital de *Quiers*, vivoit encore en 1342, comme il est justifié par une Procuration du 4 Mai de la même année, donnée par *JEAN BROGLIA, filius quondam ARDICIONIS BROGLIE*; & par autre *ARDICION, Saglanbin & Simondon BROGLIE, fratres filii quondam MELANINI BROGLIE, filii dicti quondam ARDICIONIS BROGLIE*, & *BENOÏT BROGLIA*, par lesquels ces quatre Seigneurs l'établissent leur

Procureur-Général: *ad omnia & singula eorum negotia gerenda & administranda*. Cet acte prouve qu'ARDICION BROGLIA, fils d'UBERT, eut deux fils, JEAN & MÉLANIN, & que MÉLANIN fut père de :

1. ARDICION, 11^e du nom ;
2. SAGLANEIN, qui vivoit en 1342, & laissa :
1. HENRI BROGLIA, père de :

CECOLE, c'est - à - dire FRANCISCO BROGLIA, connu de tous les Historiens du pays, sous le nom du Capitaine BROGLIA, Souverain d'Assise, qui, au rapport de Paul Jove, de St. - Antonin, Evêque de Florence, & des Auteurs qui ont écrit des affaires d'Italie, donna les preuves les plus signalées de son courage & de son expérience militaire, depuis l'an 1385 jusqu'en 1400, pendant les guerres de Milan & de Florence. Il passa quelques-uns de sa jeunesse à Turin, & se retira ensuite à Rimini, où, ayant épousé Jeanne de Montilio, issue d'une noble famille Patricienne de Trin, dans le Montferrat, il y fixa sa demeure. Jean-André Irico, Historien de cette Ville, qui parle de ce Général avec éloge, convient qu'il n'étoit pas originaire de Trin, mais qu'il y a demeuré plusieurs années. Tous les autres Historiens se trompent, en disant qu'il étoit de Trin, de Tridino vel Tridinenfis : il y demeuroit en 1398, quand Galéas, Vicomte, Duc de Milan, fit alliance avec lui. On a la Patente de ce Prince, donnée à Pavie, le 7 Mars 1378, conçue en ces termes: *Nos Joannes Galeas, Vice-Comes, Dux Mediolani; considerantes egregia gesta sputabilis & strenui militis Cecoli Broglia, nobis visum fuit plurimum prodesse posse extensioni & conservationi status nostri, si egregius hic miles cum ejus equitum & peditum, turma nostro exercitui adderetur. His ideo attentis, prefatum generosum militem Cecolum Brogliam carissimum nostrum, eum ejus Squadrâ exercitibus nostris aggregamus, assignato eidem stipendio Florenorum bis mille, pro quâlibet mense, mandantes, &c.*

Le Duc de Milan battit l'armée des Florentins, avec le secours du Capitaine BROGLIA, qui se distingua dans plusieurs rencontres, pendant cette campagne. Les avantages que ce Général remporta sur l'armée de cette République, lui firent un honneur infini, le rendirent formidable aux Florentins, comme il est prouvé par deux Arrêts du Conseil de Florence, des 22 & 23 Octobre 1398; mais la paix

ne fut pas plutôt conclue entre cette République & le Duc de Milan, que les Florentins l'engagèrent à prendre le commandement de leur armée, suivant le traité qu'ils firent avec lui, dès le mois d'Octobre 1398, moyennant 2000 florins d'or par an, que la République s'obligea à lui payer durant sa vie, à commencer du 1^{er} Novembre de la même année. Il est qualifié, par ce traité, *Strenuum militem Dominum Brogliam, filium Arrigi (id est Henrici) de Tridino*. Dès le 16 Novembre 1398, la République lui envoya 8000 florins d'or, pour les services qu'il venoit de lui rendre. Il lui en rendit encore de plus importants par la suite, suivant le témoignage de Jean-André Irico, dans son *Histoire des Princes de Montferrat*, & des exploits des hommes illustres, depuis 1320 jusqu'en 1400. *Sequenti anno*, dit cet Historien, *Seneses Florentinorum & Perusinos Ecclesie hostes aggressus ceadibus atque agrorum populatione multavit. Hinc in Piscenum Degressus Malatestas insigni victoria fregit, multis ex eis captis & non paucis interfectis, tum in Cassentinum delapsus, & adversus comitem Puppium dimicans, Oâobri mense, spoliis onestus Assisum regressus est*. Les Florentins ont fait délivrer à M. le Maréchal de BROGLIE une copie authentique de ce traité, & des copies des états de ses appointemens, des gratifications & frais de la guerre, & des sommes payées au Médecin, envoyé par la République à Empoli, où il mourut de la peste, en 1400, & de celui des frais de ses obsèques, dont la République voulut faire la dépense, en reconnaissance des services signalés que ce grand homme lui avoit rendus; elle fit transporter son corps d'Empoli à Florence, où il fut inhumé très-honorablement, dans l'Eglise de la Cathédrale, nommée depuis: *Sancta Reparata*; cette Eglise fut réparée vers le milieu du XVI^e siècle, & pavée de marbre en entier, au moyen de quoi, les tombeaux & les inscriptions disparurent, & il n'en reste plus aucun vestige. Mais les Historiens & les mémoires, conférés aux Archives de la République, attestent unanimement ce point de fait (a).

(a) Jean-André Irico lui donne le nom de CECOLE BROGLIA, & dit qu'il mourut le 15 Juillet 1400, *Veneno taâus*. Il ajoute qu'il commanda l'Armée du Pape BONIFACE IX, en 1395; qu'il battit les Souverains ennemis de l'Eglise, & que les citoyens d'Assise, s'étant révoltés contre Ce-

Toutes les dépenses faites par la République, suivant les différens états (sauf erreur de calcul) montent à 124744 florins d'or, pendant le cours d'environ deux années & demie, que ce Général a commandé l'armée des Florentins. Il étoit Souverain du Comté d'*Affise*, ce fait est attesté par un extrait en bonne forme d'un livre ancien des réformations de cette Ville, duquel on a tiré neuf Ordonnances, des 23 Janvier, 18 Mars & 14 Avril 1399, rendues par ce Souverain; il s'y qualifie *Magnificus, Dominus Dominus BROGLIA, de Tridino, miles Capitaneus Confalonarius & Generalis Dominus civitatis, & Comitatus Affisi*, & il parle en Souverain dans ces Ordonnances. Il mourut, disent les Historiens, dans le temps qu'il méritoit de plus grandes entreprises. Bernardin Corio, dans son *Histoire de Milan*, parle des exploits militaires de ce grand Capitaine, de l'année 1385. Il paroît qu'il mourut jeune, & que sa vie militaire se réduisit à 15 ou 16 années de guerre continue.

CECOLE BROGLIA n'eut point d'enfans. L'*Histoire* nous apprend qu'il aima particulièrement TARTAGLIA, & qu'il l'adopta pour son fils & son héritier, parce que HENRI BROGLIA, son père, qui lui a survécu, n'avoit point eu d'autres enfans; c'est sous ce grand homme, que se sont formés les plus grands Généraux de son tems: tels que Laurent Sforce, Tartalia, Catignola, &c., & quand on louoit un Capitaine, recommandable par sa bravoure & son expérience militaire, on disoit de lui: c'est un BROGLIA, *Egli è Brogliesco in ogni parte*.

Un Poète de son tems fit ce distique à sa louange :

Nescio cur positum fuerit tibi, Broglia, nomen,
B. siquidem dempto, gloria dictus eris.

CECOLE BROGLIA avoit épousé *Jeanne*

colin, leur Souverain, se foudrent au Capitaine BROGLIA, & le reconurent sous le titre de *Souverain*, de l'agrément du St.-Père; *sed Affisi, civis, in Cecolinum insurgentes, BROGLIAM, annuente Pontifice, sibi Dominum prescivunt*. Irico raconte ensuite les exploits du Capitaine BROGLIA, & il ajoute qu'il mourut en 1400, *dum majora meditaretur in Castro Empolo contrao pestifero morbo*, qu'il fut inhumé, aux frais de la République, dans l'Eglise de Florence, en vertu du décret dudit Sénat. Scipion, Ammiral, Nicolas Ridolphi, les *Annales de Torli, l'Histoire de Florence* de Leonardo Aretino, & tous les Auteurs qui ont écrit des guerres d'Italie attestent le même fait.

de *Montilio*, qui lui survécut 46 ans au moins, suivant deux actes, des 10 Juillet 1439 & 15 Juin 1446. On voit, par le premier, qu'elle donna aux Religieuses de *St.-François de Casal*, où elle s'étoit retirée, après le décès de son mari, la maison qu'elle avoit dans cette Ville, au quartier de *Brignan*, en circonstances & dépendances. C'est aujourd'hui Monastère de la Madeleine, qu'on dit être considérable, & dont elle est Fondatrice, & est qualifiée, dans cet acte, *Speçabilis Domina Joanna de Montilio, relicta, quondam speçabilis militis Broglia de Tridino*. Elle fit présent, par le second acte, à l'Eglise de Casal, d'un chef d'argent de Saint Evase, Patron de cette Eglise, pour être placé sur le Tabernacle;

2. & 3. ETIENNE & GAUTIER, dont on ne connoît pas la postérité.

3. Et SIMON ou SIMONDON, qui suit.

IV. SIMON ou SIMONDON BROGLIA, troisième fils de MÉLANIN, continua la postérité: il est qualifié *haut & puissant Seigneur*, ainsi que JEAN BROGLIA, son fils, dans un contrat de vente fait audit JEAN BROGLIA fils, le 14 Mars 1410; il vivoit encore en 1376, & il intervint dans le traité de paix, fait par la médiation de l'Evêque de Turin, entre les Seigneurs de *Gribaudenghes* & les *Balbes*: SIMONDON, ANTOINE PERRIN & JEAN BROGLIA, y soutenoient les intérêts de leur Maison contre celle des *Balbes*; il laissa :

1. JEAN BROGLIA, qui suit;
2. ANTOINE, Chanoine de l'Eglise Collégiale de *Quiers* en 1394;
3. LOUIS, Prévôt de la même Eglise en 1398;
4. ETIENNE, Docteur, Chanoine Régulier de l'Ordre de *St.-Augustin*, & Prévôt de l'Eglise du *St.-Esprit de Quiers* en 1382;
5. Et GEORGES, Chanoine de la Cathédrale de Turin.

La filiation de ces cinq frères est prouvée 1° par un contrat de vente faite par lesdits ANTOINE & LOUIS BROGLIA, pour eux, & ETIENNE BROGLIA à JEAN BROGLIA, leur frère aîné, de la quatrième partie qui revenoit audit ANTOINE BROGLIA, dans les biens de la succession de SIMONDON, leur père commun; 2° celle de JEAN BROGLIA est prouvée en particulier, par quatre contrats d'acquêts, des 12 Avril 1399, 6 Avril 1406, 15 Décembre 1412, & 20 Décembre 1415, où ledit JEAN BROGLIA est qualifié fils de noble & puissant Seigneur SIMONDON BROGLIA.

« On trouve encore un DENIS BROGLIA, que l'on soupçonne être bâtard de cette Maison, qui obtint pour lui & sa postérité, moyennant 400 liv. de Finances, des Lettres de Noblesse du Roi CHARLES VI, données à Paris au mois de Mars 1391, & enregistrées le même mois en la Chambre des Comptes de ladite Ville. »

V. Haut & puissant Seigneur JEAN BROGLIA, « Seigneur de Moxior & d'Arygnano en partie, par acte du 20 Septembre 1427, Seigneur de Gribaudenghes, Co-Seigneur de Mofsi, Mossati, &c., étoit Podestat de Quiers vers 1400. Il acquit, le 14 Avril 1412, une maison dans son territoire de Gribaudenghes, & fit encore plusieurs autres acquisitions les 24 Février 1413, 20 Décembre 1415 & 12 Mars 1417, dans lesquelles il est qualifié *noble & puissant fils de feu noble & puissant* SIMON DON BROGLIA, &c. Le 24 Mai 1435, *Antoinette*, veuve de *noble & puissant* BENOÎT BROGLIA-DE-GRIBAUDENGHES, lui fit donation de tous ses biens dotaux, & aussi de tous les droits qu'elle avoit sur les biens de feu son mari, en vertu du testament qu'il avoit fait en sa faveur le 3 Octobre 1404, & des biens qui lui appartenoient de la succession de feu leur fils, BENOÎT BROGLIA, II^e du nom, né posthume & mort en puberté (parce qu'elle le reconnoissoit pour être le plus proche parent de ce dernier), à la charge par ledit JEAN & ses héritiers, de lui fournir son nécessaire sa vie durant. » Il épousa *Béatrix Merlo* (a), fille de *Michelon Merlo de Merlenghis*; ce mariage est prouvé par une Sentence du Présidial de Grenoble, rendue entre ledit JEAN BROGLIA & le Seigneur de Dodoli, & par une autre Sentence, rendue par le Collège des Docteurs de la Ville de Florence, en faveur de ladite *Merlo*, touchant la succession de *Michelon Merlo*, son père. De ce mariage vinrent :

1. JEAN BROGLIA, dit JOANNIN, chef de la branche établie, vers 1600, à Aix en Provence, & rapportée plus loin;
2. ETIENNE, Chanoine-Régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, Prévôt de l'Eglise du St.-Esprit;
3. MICHEL, né en 1415, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu en 1448,

(a) La Chenaye-Desbois lui donne une première femme, appelée *Marguerite de Lovencio*.
(Note des Éditeurs).

d'abord Commandeur d'Inverno, & ensuite de Butillères;

4. MATHIEU, auteur de la seconde branche, établie à Paris;
5. JULIEN BROGLIA, mort en 1473, inhumé aux Dominicains de Quiers;
6. LOUIS BROGLIA, chef de la branche restée à Quiers, qui mourut en 1490. Il épousa 1^o *Iabelle de Cinto*, d'une noble famille d'Avignon; 2^o *Blanchette Bullio de Gribaudenghis*; & 3^o *Bartholomé Taburro*, des Seigneurs de Vernono. Il laissa de l'une de ses femmes:
 1. « LOUIS, II^e du nom, qui fut Docteur en Loix;
 2. ALEXANDRE, qui fut Capitaine de Justice & Docteur en loix;
 3. POMPÉE, Docteur en loix, qui laissa postérité;
 4. Et JÉRÔME DE BROGLIA, Capitaine des Milices de Quiers, qui laissa aussi postérité.»
7. PIERRE BROGLIA, mort en 1467;
8. Et AMÉDÉE BROGLIA, chef de la branche des Comtes de *Caçal-Bourgon*, établie à Turin, & rapportée plus loin.

Cette filiation est prouvée 1^o par une Sentence arbitrale, rendue le 26 Juin 1436, entre Jean Milon, & JOANNIN BROGLIA, fils de JEAN, tant en son nom, en qualité de Tuteur de JULIEN, LOUIS, PIERRE & AMÉDÉE, que de Curateur d'ETIENNE & de MATHIEU, tous ses frères, touchant les différends qu'ils avoient pour la propriété du Château de Moxior, & autres biens mentionnés au compromis du 26 Juin 1536. Cette Sentence donne l'ordre de primogéniture entre ses frères. JOANNIN étoit l'aîné, puisqu'il étoit Curateur de MICHEL, de MATHIEU, & Tuteur de JULIEN, LOUIS, PIERRE & AMÉDÉE, qui étoient mineurs. Cette filiation est prouvée, 2^o par une Sentence du 29 Janvier 1445, par une procuration de JOANNIN & de MATHIEU BROGLIA, le 20 Avril 1444; & par plusieurs actes, des 19 Février, 20 Mars 1450, 1^{er} Décembre 1451, 25 Novembre 1452, 14 Février, 7 Décembre 1454, 19 Juillet 1455; par les testaments de PIERRE & de JULIEN BROGLIA, des 3 Février 1457, & 10 Octobre 1473; & par plusieurs autres, qu'il seroit trop long de rapporter.

On n'entreprendra point de comprendre, dans cette généalogie, celles des branches qui se sont établies à Quiers & à Turin, on se contente de continuer celle de la branche qui s'est

établie en France, vers le milieu du XVII^e siècle.

PREMIÈRE BRANCHE
établie en Provence.

VI. « JEAN DE BROGLIA, II^e du nom, dit *Joannin*, fils de JEAN & de *Béatrix Merlo*, laissa pour fils unique :

VII. JEAN DE BROGLIA, III^e du nom, lequel donna, comme héritier universel de son père, le 11 Mai 1481, quittance générale à MATHIEU, LOUIS & AMÉDÉE DE BROGLIA, ses oncles, de tout ce qu'il pouvoit prétendre en la succession de JEAN DE BROGLIA, I^{er} du nom, son aïeul & leur père. Il est qualifié fils de noble & *généreux Seigneur* JOANNIN DE BROGLIA, dans son contrat de mariage passé en 1490, avec *Lucie d'Agacla*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

JEAN, aliàs ANTOINE, qui suit.

Il eut aussi un fils naturel, nommé

PIERRE DE BROGLIA, qui est nommé en cette qualité l'un des témoins du Testament de *Barthélemie de Villa*, veuve de BERNARDIN DE BROGLIA, I^{er} du nom, fait le 10 Mai ou Août 1521.

VIII. JEAN DE BROGLIA, IV^e du nom, aliàs ANTOINE, épousa *Yolande de Séchet*, d'une famille noble, dont il eut entr'autres enfans :

IX. PIERRE DE BROGLIE, Chevalier, qui laissa, entr'autres enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu :

X. JEAN-FRANÇOIS DE BROGLIE, I^{er} du nom, Chevalier, qui se maria, à Aix le 22 Janvier 1637, avec noble *Madeleine de Barthélemy*, des Seigneurs de *Sainte-Croix*, dont entr'autres enfans :

XI. JEAN-JOSEPH DE BROGLIE, I^{er} du nom, Chevalier, qui fut maintenu dans *sa Noblesse*, & reconnu avoir la même origine que les BROGLIA établis à Quiers, par Jugement rendu contradictoirement par *M. le Bret-de-Flacourt*, Intendant en Provence, le 18 Novembre 1698. Il eut de son mariage avec une femme dont le nom nous est inconnu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JEAN-JOSEPH, I^{er} du nom, Chevalier, qui épousa à Arles *Jeanne d'Antonelle*. Il eut entr'autres enfans :
 1. JEAN-JOSEPH DE BROGLIE, II^e du nom, Chevalier, qui fut père entr'autres enfans de :

JOSEPH-AMÉDÉE DE BROGLIE, Chevalier, né à Arles en 1710, nommé en 1753 Evêque d'Angoulême, & sacré le 3 Mars 1754. Il vivoit en 1771 ;

Et MARIE-SALOMÉE, mariée, en 1750, à *Jacques-François d'Avignon*, Seigneur de Malijai ;

2. Et JEAN-BAPTISTE DE BROGLIE, Chevalier, qui eut entr'autres enfans :

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE BROGLIE, Chevalier, Seigneur de Montbeau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, vivant en 1771.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE BROGLIE, II^e du nom, Chevalier, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, épousa *Marguerite-Victoire de Veteris*, des Seigneurs de *Revest* & de *Puimichel*, dont il laissa entr'autres enfans :

XIII. FRANÇOIS DE BROGLIE, Chevalier, qui a été pourvu de l'Office de son père : il est aujourd'hui Doyen de la même Cour, dont il est Membre, & a épousé 1^o *N... de Frégier*, & 2^o *Marie-Blanche de Glandevès-Niozelles*, avec laquelle il vit en 1771. Il a du premier lit :

1. N..., Chevalier, marié, sans enfans, avec *Indegonde de Sabran-Beaudinar*.

Et du second lit :

2. Et ELZÉAR-MARIE-JOSEPH-CHARLES, appelé le *Vicomte de Broglie*, né en 1737, qui a servi dans la Maison du Roi ; Colonel-Commandant du Régiment d'Aquitaine, Infanterie, depuis 1761 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la Promotion du mois de Janvier 1770, Chevalier de St.-Louis, & mort à Metz le 28 Septembre 1776. Il avoit épousé, en 1768, *Louise-Marie Denis*, Dame de Lanfeac, née en 1748, morte à Paris, le 13 Décembre 1780, fille de *Louis-Denis*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louise Berthelot*.

SECONDE BRANCHE
établie à Paris.

VI. MATHIEU BROGLIA, Seigneur de Moxior, quatrième fils de JEAN, & de *Béatrix de Merlo*, est nommé avec ses frères dans des actes des années 1436, 1444, 1451, 1452, 1469 & 1481. Il épousa, suivant un acte du 19 Février 1450, *Adrienne Parpaglia*, fille de *Jean Parpaglia*, de la Maison des Seigneurs de *Reviafchi*, acte par lequel il reconnaît avoir reçu de *Jean Parpaglia* 800 florins de Savoie, pour la dot d'*Adrienne*. De ce mariage font issus :

1. BERNARDIN, qui fuit;
2. SIMON ou SIMONDON, « qui testa les 4 & 5 Décembre 1517, & étoit mort en 1521, lorsque sa belle-sœur fit son testament;
3. Et JEAN-ETIENNE BROGLIA, qui vivoit en 1526.

MATHIEU eut aussi pour enfans naturels :

1. François Broglia, nommé dans les testaments de BERNARDIN, 1^{er} du nom, & de PIERRE BROGLIA, ses frère & neveu, des années 1504 & 1539;
2. Marguerite Broglia, mariée à Antoine Bengan ou Oringian, Bourgeois de Quiers, à laquelle BERNARDIN BROGLIA, son frère, fit un legs en 1504;
3. Et Anne Broglia, qualifiée sœur naturelle de BERNARDIN dans le testament de ce dernier de 1504, par lequel il lui fait aussi un legs. »

VII. BERNARDIN BROGLIA, 1^{er} du nom, Chevalier, « fit son testament, étant en pleine santé, dans le Couvent des Frères Prêcheurs de Quiers le 27 Septembre 1504, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise de ce Monastère, au tombeau de ses ancêtres; & fit un codicille le 5 Décembre 1517, dans lequel SIMON & JEAN-ETIENNE, ses frères, sont nommés comme témoins. » Il épousa *Barthélemie* ou *Bartholomée de Villa*, suivant le testament de cette Dame, du 10 Mars 1521, & suivant un acte du 18 Décembre 1525; elle testa en faveur de ses fils DOMINIQUE & LOUIS, & étoit fille de noble *Martin de Villa*, des Seigneurs de *Villeffellon*, & de noble *Andriette de Berton de Balbis*. Ils eurent :

1. DOMINIQUE, « qui étoit Clerc tonsuré en 1504, lors du testament de son père, Chanoine de Quiers lors de son codicille en 1517, & Chantre de la même Eglise lors de la transaction qu'il fit avec ses frères le 1^{er} Juin 1526. » Il devint Prévôt de l'Eglise de Notre-Dame de Scala, & Prieur du Bofquet (*Bofqueto*), & obtint le 25 Mai 1553 l'investiture de la moitié de la sixième partie du Château & de la Seigneurie de Santena; »
2. PIERRE, qui fuit;
3. MATHIEU, « 11^e du nom, mort avant le testament de PIERRE, son frère, de 1539; »
4. LOUIS, né en 1500, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu en 1517, fut fait Commandeur de Sainte-Croix & de Saint-Jean de Tortone suivant une Bulle du Pape PAUL III, du 8 Mars 1539, un acte du 4 Février 1535, & une lettre du Grand-Maitre du 2 Décembre 1558; « Commandeur de Saint-Jean de la

Tome IV.

Motte & de Troyes, ensuite de Saint-Dominique de Buccino, & enfin de Marfana, le 27 Février 1566. Il commandoit au fort de Saint-Elme, dans l'Isle de Malte en 1565, lorsque SOLIMAN, Empereur des Turcs, vint assiéger cette Isle, & il se défendit vigoureusement, quoiqu'il ne lui restât plus que 7 hommes en état de combattre, ce qui lui valut des éloges d'autant plus flatteurs qu'ils étoient des mieux mérités. Le Grand-Maitre le fit Amiral des Galères de Malte le 7 Décembre 1565, & Bailli de Saint-Etienne de la Pouille le 29 Avril 1566. On a des copies en bonne forme de ses lettres. Il mourut en 1571, & fut inhumé dans l'Eglise des Dominicains, au tombeau de ses ancêtres, où l'on voit le sien de marbre blanc aux pieds des gradins du *Sandā-Sandāorum*;

5. AMÉDÉE, « mort avant 1539;
6. ADRIENNE, mariée, avant 1517, à noble *Jean Pafferii*, de la Ville de Quiers;
7. MADELEINE, morte sans alliance avant 1517;
8. Et MARGUERITE BROGLIA, née depuis le codicille de son père de 1517, mais qui n'étoit pas encore mariée lors du testament de sa mère de 1521.

BERNARDIN eut aussi une fille naturelle nommée

Jeanne, à laquelle sa femme fit un legs d'habits en 1521, ainsi que PIERRE BROGLIA, son fils aîné, en 1539. Elle épousa *Vit-Tenant*, de la Ville de Quiers. »

Cette filiation est prouvée, 1^o par le testament de BERNARDIN BROGLIA, du 27 Septembre 1504; il s'y dit fils de noble MATHIEU BROGLIA; il y nomme, outre son père, sa famille & ses enfans, ses frères, & ses deux sœurs naturelles, & ordonne sa sépulture dans l'Eglise des Dominicains, au tombeau de ses ancêtres; & par son codicille du 12 Septembre 1521, il lègue 1000 écus d'or à sa fille MARGUERITE, & 200 à *Jeanne Broglia*, sa fille naturelle; 2^o par le testament de *Barthélemie de Villa*, par ses dispositions en faveur de DOMINIQUE & de LOUIS BROGLIA; 3^o par plusieurs actes des 9 Décembre 1525, & 20 Juillet 1526; & 4^o par l'acte de partage fait entre DOMINIQUE, MATHIEU, & AMÉDÉE BROGLIA, le 4 Avril 1526.

VIII. PIERRE BROGLIA, Chevalier, acquit le Fiefde Santena, de Julien de Marcandillo, par contrat du 27 Février 1525, & partie des pâturages de BROGLIA & de BROGLIETTA, situés à Quiers, par contrats des 15 Décembre 1525, & 23 Avril 1529; on a déjà dit qu'une partie

P

de ces pâturages appartenoit anciennement à la Maison de *Gribaldi*, & la seconde branche de cette Maison en prit le nom sur la fin du XII^e siècle. *PIERRE BROGLIA* épousa, par contrat passé à Quiers le 19 Juin 1521, *Anne-Nicoline Berton de Balbis*, fille d'*Antoine*, des Seigneurs de *Roviliafchi* & de *Ferrere*, ce qui est prouvé, 1^o par une transaction du 9 Décembre 1525, indiction 13, passée entre lui & ses frères, héritiers de *Barthélemie de Villa*, leur mère, d'une part, & *Jean-Jacques Parpaglia*, des Seigneurs de *Revegliafchi*, *Alix Berton*, leur tante naturelle, d'une seconde part, & avec leur autre tante *Marie Berton*, veuve de *Jean-Odon Dodo-li*, d'une autre part, sur la succession d'*Andriette Berton*, leur Aïeule maternelle; 2^o par son testament du 3 Février 1559, par lequel il légua à ladite *Anne-Nicoline Berton* sa dot & augment de dot, *pro ut in instrumento dotali continetur*, à condition qu'après sa mort cette dot retourneroit aux héritiers universels du testateur; il fit encore plusieurs autres legs, légua même une somme suffisante pour marier neuf filles, ordonna que *François Broglia*, fils de *Mathieu*, seroit nourri & entretenu tant qu'il voudroit demeurer avec ses héritiers universels, & dans le cas où il se retireroit, il lui assigna des fonds suffisans, du consentement de *Dominique* & de *Louis Broglia*, ses frères. Ses enfans furent:

1. *AMÉDÉE BROGLIA*, qui embrassa le parti de l'Eglise; il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique, & pourvu d'une Prébende dans l'Eglise Collégiale de *Quiers*, par lettres d'*André de Monté*, Vicaire-Général, & de *César Cibo*, Archevêque de Turin; en suite de la Chapelle de *St.-Lazare*, par d'autres lettres, du 12 Mars 1558, & fut ensuite Prévôt de l'Eglise de *Sainte-Marie de Scala*, suivant une Bulle du Pape *Pie*, du 16 Octobre 1556;
2. *BERNARDIN*, qui suit; nommés tous les deux par leur père héritiers universels par égale portion;
3. Et *MARIE*, à laquelle son père légua 1200 écus d'or, & consentit que cette somme fût augmentée par ses tuteurs, s'ils jugeoient à propos qu'elle ne fût pas suffisante pour la marier; & en cas de décès de ces deux fils, il institua *Dominique* & *Louis Broglia*, ses frères, héritiers universels, à condition qu'après leur décès (sans enfans), la substitution retourneroit au fils aîné de *Jean Broglia*, fils d'*AMÉDÉE*, son frère. Il établit

pour tuteur à ses deux fils, & à sa fille, *Anne-Nicoline Berton*, son épouse, tant qu'elle resteroit veuve; & en cas de convol, *Dominique* & *Louis Broglia*, ses frères, & à leur défaut, *Jean*-*Etienne Broglia* & *Jean-Jacques Beauzi*.

IX. *BERNARDIN BROGLIA*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de *Santena*, *Cortandon*, *Monal* & *Bassite*, étoit Commandant des Troupes de la République de *Quiers*; *Dux Chierii Militiarum*, suivant les Lettres d'*EMMANUEL-PHILIBERT*, Duc de Savoie, du 16 Mars 1561; il fit sa foi & hommage du fief de *Santena* à M. l'Archevêque de Turin, le 21 Novembre 1554; fut fait Gentilhomme de la Chambre du Prince *EMMANUEL-PHILIBERT*, le 1^{er} Octobre 1568. Dès le 3 Novembre 1570, il fit son testament, par lequel il voulut être inhumé dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de *Quiers*, au tombeau de ses ancêtres, & laissoit en dot à chacune de ses trois filles légitimes, nommées *Bartholomé*, *Catherine*, *Marie*, & autres filles à naître, 1500 écus d'or, & comme pour ses héritiers universels, *Pierre-Jérôme*, *Pierre-Alphonse*, *Amédée* & *Louis*, ses fils légitimes, & autres qui pouvoient naître par la suite, entre lesquels il dispose de ses biens, ainsi qu'il est plus au long expliqué par son testament, depuis lequel il eut encore quatre enfans: *Léonard*, *Jules-César*, *Flaminio* & *Julie*. *Bernardin* II mourut avant le 19 Octobre 1588. Il avoit épousé, en 1557, *Françoise Pelleta*, née en 1540, fille de *Jérôme*, de la Ville d'*Ast*, Seigneur de la Tour, de *Cofambra* & de *Cortandon*, & de *Catherine de la Rovère*, des Seigneurs de *Virorio-Rivalba*, comme il est prouvé par les titres rapportés dans les preuves de *Charles-Bernardin Broglia*, fils d'*AMÉDÉE*, 3^e vol. des preuves de *François-Marie*, Comte de Rével. De ce mariage sont issus:

1. *PIERRE-JÉRÔME*, né en 1561, reçu Docteur le 4 Août 1590, Seigneur de *Santena* le 13 Mars 1591, « dont il fut de nouveau investi le 3 Décembre 1593 par *Charles Broglia*, Archevêque de Turin, » ensuite Capitaine d'une Compagnie de Lances pour le service de S. A. R. le Duc de Savoie en 1595; le Prince l'investit, tant en son nom que comme procureur de *Flaminio*, *Alphonse*, *Louis*, *Léonard*, *Jules-César* & *Amédée*, ses frères, de partie des fiefs de *Santena*, *Cortandon*, *Monal* & *Bassite*. « Il testa le 8 Août 1595, en faveur d'*AMÉDÉE*, son frère,

& fut tué, pour le service du Duc de Savoie, au combat de la Frette, près Barrault, peu de jours avant le 10 Septembre 1597, » abandonné des siens, & combattant vigoureusement : c'étoit un Capitaine de Cavalerie très-expérimenté & très-brave. Il a été inhumé dans le chœur de l'Eglise des Dominicains de Quiers, où l'on voit son tombeau & son épitaphe ;

2. LOUIS, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1592 ;
3. PIERRE-ALPHONSE, reçu Chevalier de Malte le 22 Janvier 1574 ; il prit ensuite le parti de l'Eglise, & fut Chapelain de la Chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée en l'Eglise de Notre-Dame de Scala, suivant les lettres de Jérôme de la Rovère, Archevêque de Turin, du 10 Décembre 1585, & ensuite Chanoine de Villenovo & de Notre-Dame de Scala, par deux Bulles de 1587 & 1588. « Ayant fait, le 2 Juin 1590, donation de ses biens à son frère aîné, il la confirma le 27 Mai 1592, & mourut Chanoine de Quiers avant le 17 Octobre 1599 ; »
4. LÉONARD, né depuis le testament de son père, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 10 Juin 1582, fut Capitaine des Lances de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, par commission donnée à Barro le 10 Septembre 1597, & fut tué en 1614, âgé de 40 ans, en défendant la place de Maro, dont il étoit Capitaine ; son tombeau & son épitaphe sont aux Dominicains de Quiers ;
5. JULES-CÉSAR, Religieux de Cîteaux à l'Abbaye de Cafeneuve ;
6. AMÉDÉE, qui fuit ;
7. FLAMINIO, Religieux Dominicain à Quiers ;
8. LELIO ;
9. 10. 11. & 12. BARTHÉLEMI, GENEVIÈVE, CATHERINE & MARIE ; « deux furent Religieuses, une épousa le Comte de *Montoux*, dont le fils a été Gouverneur du Duc de Savoie, & une autre épousa le Marquis de *Basgnac* ; »
13. Et JULIE, « née depuis le testament de son père, qui se fit Religieuse au Monastère de Sainte-Catherine à Casal. »

Cette filiation est prouvée par un privilège d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, du 26 Janvier 1577, par lequel ce prince exempte BERNARDIN de toutes impositions faites & à faire sur ses biens, en considération de ses 13 enfans, qui sont tous dénommés dans la Patente de ce Prince.

X. AMÉDÉE BROGLIA, sixième fils de BER-

NARDIN, & de *Françoise Pelleta*, Comte de Cortandon, Seigneur de Santena, Monal & Bastie, Maître-d'Hôtel de CHRISTINE DE FRANCE, Duchesse de Savoie, & qualifié Comte de Cortandon, dans l'investiture de Santena, & dans son testament, transigea avec LOUIS & LÉONARD, ses frères, le 17 Septembre 1599 ; & il fut réglé, par cet acte, que les biens de Santena appartiendroient à AMÉDÉE & à sa postérité masculine, née en légitime mariage ; & que s'il mourait sans enfans mâles, le droit de primogéniture sur ses biens reviendrait à LOUIS, & après sa mort, à LÉONARD ; & que cette branche venant entièrement à manquer, faute d'enfans mâles légitimes & naturels, cette succession appartiendrait au fils aîné de GASPARD BROGLIA, des Seigneurs de *Montaldo*, & à sa postérité masculine, avec substitution aux autres fils dudit GASPARD, en gardant l'ordre de primogéniture à l'infini, tant qu'il y auroit des descendans mâles. Ces trois frères transigèrent encore le 26 Octobre suivant.

AMÉDÉE fit son testament olographe à Turin, le 4 Décembre 1616, & le déposa aux Archives du Sénat ; il y prend la qualité de Gentilhomme de MADAME, & ordonne sa sépulture, en cas qu'il meure dans le voyage de Savoie, en l'Eglise & Couvent de St.-Dominique de Turin, dans la Chapelle du St.-Rosaire, & dans le cas qu'il mourut en Piémont, dans l'Eglise de St.-Dominique de Quiers, au tombeau de ses ancêtres, dans la grande Chapelle où sont inhumés ses père & mère & enfans ; il y nomme LOUIS & LÉONARD, ses frères, ses autres frères, & ses sœurs Religieuses ; il lègue à *Angélique*, sa femme, sa dot & augment de dot, tels qu'ils sont reconnus par l'acte reçu par *Jean-Paul Sereno*, Notaire à Quiers, tous ses habits & bijoux, avec une somme de 1000 écus ; & Pusufruit de tous ses biens, tant qu'elle restera veuve ; il institue le Chevalier CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, son fils aîné, héritier particulier, auquel il lègue, outre son droit de primogéniture, dans les fiefs & biens de Santena, le fief, château, juridiction, domaine & roture de Cortandon, lui substitue ses enfans mâles, suivant l'ordre de primogéniture ; & en cas que cette ligne vint à manquer, il veut que ses autres enfans mâles, d'aînés en aînés, lui succèdent dans le même ordre ; il lègue à FRANÇOISE-OCTAVIE, à HÉLÈNE, LOUISE, MA-

RIE-CATHERINE, & MARGUERITE, ses filles, 1800 écus d'or à chacune pour leur dot; & 800 ducats à chacune de celles qui se feroit Religieuse. Il nomme aussi, pour ses héritiers universels, ledit CHARLES-BERNARDIN, conjointement avec PIERRE-JÉRÔME, LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, MICHEL-ANGE, LÉONARD-CHARLES, & autres, ses fils légitimes qui viendroient à naître; & il veut qu'outre le legs ci-dessus fait audit CHARLES-BERNARDIN, en cas que l'un de sesdits enfans vint à mourir, ils soient substitués les uns aux autres par égale portion; il nomme, pour tuteur de ses enfans, ladite Dame *Angélique*, sa femme, *Lélio* & *Fortunio Tana*, ses cousins, le Seigneur SÉBASTIEN VALFRÉDO & MARINO BROGLIA, Chevaliers de Saint-Maurice & de Saint-Lazare.

Le 18 Août 1621, il reçut l'investiture de sa portion du fief de Santena, de François Milet, Grand-Croix, & Chancelier desdits Ordres, au nom & comme Procureur de son frère Philbert Milet, Archevêque de Turin, dans laquelle est visée une autre investiture du même fief à lui accordé: & après le décès de PIERRE-JÉRÔME, le 17 Novembre 1591, par CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin. Le 7 Mai 1606, il fit la foi & hommage à CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie; reçut de ce Prince l'investiture de partie des fiefs, lieux, Châteaux & Juridictions de Cortandon, Monal & Bassite, qui lui appartenoient, par donation de LÉONARD BROGLIA, son frère, qui en avoit été investi le 12 Février 1601; & le 12 Décembre 1639, le Prince MAURICE, Cardinal, & FRANÇOIS-THOMAS de Savoie, tuteur du Sérénissime Prince EMMANUEL, Duc de Savoie, Gouverneurs & Administrateurs de ses Etats, lui accordèrent une pension annuelle de 360 écus d'or au soleil, fa vie durant, reverfibles, après sa mort, à VICTOR & PIERRE-JÉRÔME, ses frères respectivement, en considération (est-il dit dans la Patente) *de la valeur & des services rendus à l'état par le feu Comte BERNARDIN BROGLIA, leur père, dans les différens grades & charges dont il avoit été honoré, & en dernier lieu, en celle de Capitaine des Cuirassiers, où il avoit perdu la vie, en combattant vaillamment contre les François, dans la Campagne de Villestellone*. Il avoit épousé *Angélique Tana*, sœur de *Jules-César Tana*, Chevalier de Malte, & fille d'*Hercole Tana*, des Seigneurs de Santena, & de *Hélène Beuzzi*, des Seigneurs de Menalbo

& de *Cellarino*. Ce mariage est prouvé, 1^o par une Bulle du Pape CLÉMENT VIII, datée des Ides de Novembre 1599, qui accorde, 1^o auxdits AMÉDÉE BROGLIA, & *Angélique de Tana*, la dispense pour la célébration de leur mariage, parce qu'ils étoient parens au III^e degré de consanguinité; 2^o par la Sentence d'entérinement de cette Bulle, rendue par Octave Viallio, Vicaire-Général de CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin, du 8 Janvier 1600; 3^o par la dispense des deux derniers bans, du 9 desdits mois & an.

De ce mariage sont issus, dans l'ordre du testament & de la Patente, du 12 Décembre 1639 :

1. CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, qui suit;
 2. PIERRE-JÉRÔME, nommé dans le testament de son père, & dans la Patente des Princes de Savoie, avec ses frères;
 3. LOUIS BROGLIA, mort jeune;
 4. FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével, rapporté après la postérité de son aîné;
 5. MICHEL-ANGE, Docteur en Droit Civil & Canonique, Abbé de St.-Marie de Pignerol, sur la nomination du Roi Louis XIV; ce fut lui qui, en 1654, produisit à Turin tous les titres nécessaires pour les preuves de FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével, nommé Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit; il fut depuis Evêque de Verceil, & fit son testament le 23 Novembre 1678;
 6. LÉONARD BROGLIA, mort jeune;
 7. CHARLES, Comte de Santena, dit le *Comte Charles*, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, rapporté plus loin;
 8. 9. 10. 11. & 12. FRANÇOISE-OCTAVIE, HÉLÈNE, LOUISE, MARIE-CATHERINE & MARGUERITE BROGLIA, qui furent léguées par leur père, comme on l'a dit ci-dessus.
- « Et trois enfans, morts jeunes, avant le testament de leur père. »

XI. CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, né en 1601, Comte de Cortandon, Chevalier de l'Ordre de St.-Maurice & de St.-Lazare, Capitaine des Cuirassiers, élevé *Page du Prince de Piémont*, fit ses preuves de Chevalier de St.-Maurice & de Saint-Lazare, le 1^{er} Octobre 1634; l'inscription qui est au bas de son portrait porte qu'il étoit Enseigne des Gardes-du-Corps de VICTOR-AMÉDÉE, Duc de Savoie. Il avoit épousé *Sylvie Argentier*, fille de *Philbert Argentier*, Comte de Benafque, Chevalier de St.-Maurice & de St.-Lazare, dont il eut :

1. VICTOR BROGLIA, Capitaine d'Infanterie au service de France : il y fut naturalisé avec le Comte CHARLES, son oncle, & PIERRE-JÉRÔME, son frère, en 1656 ; il se retira chez les Pères de St.-Philippe de Nery à *Quiers*, où il est mort ;
2. PIERRE-JÉRÔME BROGLIA, Comte de Santena, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, au service de France, mort sans enfans ;
3. MARIE-AGNÈS BROGLIA, Religieuse aux Filles de Ste-Marie de Turin, morte en 1711 ;
4. N... BROGLIA, femme du Comte de la *Ville-Stelon*, à Turin ;
5. Et N.... BROGLIA, mariée au Comte de *St.-Georges*, à Turin.

« On trouve encore N... BROGLIA, Marquis de Tana & Gouverneur de Turin, dont le fils, Comte de Santena, prit l'habit de Religieux à l'Abbaye de la Trappe le 14 Juillet 1692 sous le nom de frère *Palémon*, & y mourut en 1695. »

XI. FRANÇOIS-MARIE BROGLIA, 1^{er} du nom, Comte de Rével, en Piémont, dit le *Comte de Broglia*, Marquis de Sénonches, Seigneur de Brezoles & Tardais, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Basse, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, quatrième fils d'AMÉDÉE BROGLIA, Comte de Cortandon, & d'ANGÉLIQUE TANA, devenu l'aîné de sa Maison, après l'extinction de la branche de CHARLES-BERNARDIN, son frère, fut investi pour lui & ses héritiers de l'un & de l'autre sexe, à l'infini & de ses ayant-causes, du Comté de Rével, par Lettres-Patentes du Duc de Savoie, du 11 Novembre 1643 ; il avoit été élevé Page du Prince MAURICE de Savoie, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre, & Capitaine des Arquebustiers-à-Cheval de sa Garde ; il se signala à la prise de Chivas, sous le Prince THOMAS, dont il commandoit l'Avant-Garde : à celle d'Ivrée, où il eut la principale part, ainsi qu'au Château de Massino, qu'il prit ; ensuite à la prise de Villeneuve, où il entra le premier ; il suivit partout le Prince MAURICE, spécialement aux expéditions de Rével, de Bené, de Saluces & de Fossano, & au siège de Coni, où il donna de nouvelles preuves de son affection pour le service de ce Prince, qui lui en témoigna sa reconnoissance par de nouvelles Lettres de Gentilhomme de sa Chambre, & de Capitaine des Arquebustiers-à-Cheval de sa Garde, datée de Nice, le 20 Septembre 1639 ; la Princesse CHRISTINE, Duchesse de

Savoie, Reine de Chypre, sœur de LOUIS XIII mère & tutrice du Duc CHARLES-EMMANUEL, lui accorda 360 écus d'or de pension, en considération de ses services, suivant les Lettres-Patentes de cette Princesse, datées de Turin, le 17 Février 1643. Il défendit pendant trois mois, contre l'Armée Française, la Ville de Coni, avec tant de courage & de prudence, que le Cardinal MAZARIN, sur la représentation du Comte d'Harcourt, qui commandoit cette armée, & qui avoit été témoin de sa valeur & de son expérience, crut devoir l'engager à passer au service de France (a) ; il y passa, âgé d'environ 34 ans, de l'agrément de la Cour de Turin, & soutint les espérances qu'on avoit conçues de lui. Il commanda d'abord en qualité de Colonel-Lieutenant, un Régiment de Cavalerie italienne, sous les ordres du Cardinal MAZARIN, Colonel en Chef, où il donna des preuves de sa valeur & de sa capacité : en considération de quoi, le Roi, par un Brevet, du 8 Avril 1646, l'établit *Sergent-de-Bataille* de ses Armées (b), & par autre Brevet, du 25 Août de la même année, Sa Majesté, pour reconnoître sa valeur & son expérience, la vigilance & fidélité, dont il avoit donné des preuves en différentes occasions, emplois & charges, notamment en celle de *Sergent-de-Bataille*, qu'il avoit dignement exercée en l'Armée de Catalogne, sur la *Sègre*, où il s'étoit signalé, le fit *Maréchal-de-Camp*. Le 20 Février 1647, Sa Majesté lui accorda la Commission d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dans un Régiment de Cavalerie Italienne, du Cardinal de MAZARIN, & le 12 Février 1648, la Commission de Mestre-de-Camp du Régiment de Champagne ; en con-

(a) Jean Silhon, Conseiller d'Etat ordinaire, touchant l'administration du Cardinal MAZARIN, en parlant des sièges de Casal & de Coni, à l'occasion de la résistance que fit le Comte de BROGLIO, Gouverneur de cette dernière Place, pag. 131 & 132, dit : *Turin reconquis : Harcourt n'eût presque plus rien en Piémont, qui lui fit de la peine que le siège de Coni, où le Gouverneur, qui étoit le Comte de BROGLIO, fit une résistance au-delà de tout ce qu'on s'étoit imaginé ; il rendit des preuves signalées de cette valeur, qu'il employe aujourd'hui au service du Roi, & qui mérita que le Cardinal MAZARIN l'y attirât, après qu'il eut détaché les Princes de Savoie des intérêts d'Espagne, pour les réunir aux nôtres.*

(b) *Sergent-de-Bataille* étoit alors un Officier-Général de l'Armée, chargé de ranger les troupes en bataille, sous les ordres du Général (*Journal de Trévoux*).

fidération de ses talens militaires, dont il avoit donné de nouvelles preuves, dans le commandement du Régiment de Cavalerie Italienne.

Lorsque le Comte d'Harcourt fut obligé de lever le siège de Lérida, & d'abandonner son canon, le Comte de BROGLIA fit ferme à l'arrière-garde, reprit deux pièces de canon, qu'il ramena. Le 31 Décembre 1648, il eut la Commission de Gouverneur des Places de Constantin & de Salo, près de la Ville de Tarragone, en Catalogne, pour empêcher les courses de la garnison, qui étoit dans cette place, sur le pays des environs, & pour en réserver les limites. Il bloqua cette Ville par mer & par terre; & en considération de sa bonne conduite, fidélité & affection, dans les différentes charges qui lui avoient été confiées, & notamment dans celle de Mestre-de-Camp du Régiment de Champagne, LOUIS XIV lui accorda la Commission de Gouverneur de la Bassée, le 26 Février 1650; & la Reine ANNE, régente, lui accorda une pension annuelle de 12000 liv., à prendre sur le Trésorier de sa Maison, par son Brevet du 1^{er} Mars suivant. Le 5 des mêmes mois & an, le Roi lui donna la Commission d'une Compagnie de Chevaux-Légers, de nouvelle levée, pour tenir garnison dans la Bassée; il entreprit de fortifier cette place, & la défendit avec tant d'avantage au milieu des ennemis, qu'elle devint depuis un des principaux motifs qui les portèrent à demander la paix.

Sa Majesté, satisfaitte de ses services, l'éleva au grade de Lieutenant-Général, en son armée de Flandre, en l'absence du Maréchal du Plessis-Praslin, par ses Lettres, du 25 Septembre 1650. Il s'y distingua au passage de l'Elcaut, & en différentes entreprises, il commanda en cette qualité pendant les guerres civiles, & fut le premier, qui, à la vue de toute l'Armée, monta à l'escalade pour prendre Charenton; après les secondes guerres, il soutint la Ville d'Angers & la Province d'Anjou, le 30 Juin 1651. *Le Roi, en considération des services que le Comte de BROGLIA lui avoit rendus en tant d'occasions importantes, voulant les reconnoître & lui donner moyen de subvenir aux dépenses qu'il étoit obligé de faire dans le Gouvernement de la Bassée, lui fit don de tous & un chacun ses biens, meubles & immeubles confisqués sur plusieurs Gentilshommes, & particuliers, qui*

s'étoient retirés du service de France, & dans les terres des Ennemis de la Couronne; & entr'autres des Terres & Seigneuries de l'Homme & de Sauls-Monsaux, leurs appartenances & dépendances, dont les Propriétaires avoient passé au service du Roi Catholique.

Le 25 Février 1652, le Roi ayant voulu augmenter les troupes qu'il avoit sur pied, d'un Régiment de Cavalerie Etranger, de 8 Compagnies de 100 hommes chacune, lui en accorda la commission de Colonel, & de Capitaine-Particulier de la première Compagnie. Il fut nommé Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, le 25 Mars 1652; obtint des Lettres de naturalité, pour lui & *Olympe-Catherine Vassal*, Comtesse de Favria, son épouse, données à Paris, au mois de Février 1654, enregistrées en la Chambre des Comptes, le 14 Mars suivant. Il y est qualifié fils du feu Comte AMÉDÉE DE BROGLIA & d'Angélique Tana. *Sa Majesté déclare les deux impétrans, d'ancienne & illustre Maison du pays de Piémont, & Elle y reconnoît l'affection du Sieur Comte de BROGLIA, la valeur & la générosité, dont il avoit donné des preuves en toute occasion, tant dedans que dehors le Royaume, en la charge de Lieutenant-Général, qu'il exerçoit avec grand honneur & réputation.* Il avoit obtenu de son Altesse Royale CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, dès le 5 Mai 1651, la permission de solliciter cette grâce, suivant une Lettre de MADAME ROYALE, mère & tutrice de ce Prince, conçue en ces termes:

Monfieur le Comte de BROGLIA, je vous envoie la permission que vous avez désirée de S. A. R. M. mon fils, pour prendre des Lettres de naturalité en France, & pour y continuer d'y servir Sa Majesté, vous assurant qu'elle & moi, aurons toujours une particulière satisfaction des avantages de votre fortune, & de voir vos mérites suivis des honneurs & des biens que je vous souhaite en mon particulier, comme étant de bien bon cœur, Monfieur le Comte de BROGLIA, votre bien bonne amie, CHRISTINE. De Turin, ce 5 Mai 1651.

Le Roi désirant remplir la Charge de Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, commandé par le Sieur Schak, qui s'étoit retiré du service de France, Sa Majesté crut ne pouvoir faire un meilleur choix que du Com-

te de BROGLIA, tant par le crédit qu'il avoit entre les gens de Guerre, que pour lui témoigner de plus en plus la satisfaction de ses services, & maintenir ce Régiment en bon état, lui en accorda la Commission le 8 Février 1654; le 10 Février de la même année, le Roi commit le Maréchal de l'Hôpital, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & le Sr. de Senneterre, Commandeur du même Ordre, pour informer, par témoins & par actes authentiques, de la noblesse, extraction, religion, vie & mœurs du Sieur Comte de BROGLIA, en dresser des procès-verbaux, & les envoyer cachetés & signés d'eux au Sieur Servian, Garde-des-Sceaux desdits Ordres, pour être, le tout, par lui présenté, ouvert à Sa Majesté, & lu au prochain Chapitre & Assemblée: les preuves furent faites le 12 Mai suivant.

Au commencement de la campagne de Flandre, il défit sur la Lys, avec 400 fusiliers & 200 chevaux seulement, 800 Irlandois, commandés par le Comte de Morphis, & il fut blessé dangereusement le 25 Août suivant, à l'attaque des lignes d'Arras, qu'il avoit conseillées, où il s'étoit conduit avec autant de prudence que de valeur: le Roi récompensa ses services, par l'assurance du premier bâton de Maréchal de France qui viendroit à vquer: *Cet exploit* (dit le Président Hénault), *raffura la France & le Cardinal, dont la fortune dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le 12 Février 1655, Sa Majesté voulant encore reconnoître & témoigner en toute occasion au Comte de BROGLIA l'estime qu'elle faisoit de sa personne, & la confiance qu'elle avoit de son expérience, sa valeur, fidélité, affection à son service, lui accorda la charge de Lieutenant, en la Compagnie de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, commandées par le Prince MAURICE de Savoie, vacante par la démission du Sieur de Clerembault, Maréchal de France.*

Enfin, Sa Majesté, désirant donner à M. le Duc de Modène le moyen non-seulement de repousser les entreprises que les Espagnols se préparoient de continuer sur ses Etats, mais encore d'exécuter contre eux les desseins convenables pour la cause commune, & pour les obliger à se départir de ceux qu'ils avoient formés d'opprimer les Princes libres, & à consentir au rétablisse-

ment d'une équitable & solide paix; & ayant résolu, pour une fin si juste & si glorieuse, de faire passer plusieurs troupes, tant de cheval que de pied, en Italie, pour composer un corps d'Armée considérable, qui devoit être joint aux forces du Duc de Modène, à qui Sa Majesté en avoit accordé le commandement en chef, elle jeta les yeux sur le Comte de BROGLIA, par la connoissance particulière qu'elle avoit de sa grande valeur en la guerre, & par la confiance entière qu'elle avoit en sa fidélité & affection à son service, le tira de l'Armée de Flandre, & lui donna le pouvoir de Lieutenant-Général, en celle de Lombardie, en l'absence, & sous l'autorité du Duc de Modène, suivant les Lettres du 6 Mai 1655.

Avant de partir pour cette expédition, il fit un testament & un codicille, par lesquels il établit deux substitutions graduelles & perpétuelles, l'une en faveur de VICTOR-MAURICE BROGLIA, son fils aîné, & l'autre en faveur de CHARLES-AMÉDÉE, Comte de Rével, son second fils: institua ses autres enfans, héritiers particuliers. Il fit le siège de la Ville de Valence, sur le Pô, il en ordonna & dirigea toutes les dispositions; mais le 2 Juillet 1656 il fut tué d'un coup de Mousquet, dans la tranchée, en reconnoissant la place, âgé seulement de 45 ans. Cette mort prématurée le priva de l'honneur de recevoir le bâton de Maréchal de France, qui lui avoit été promis, & qu'il avoit mérité par ses services. Il commença à servir en France en 1645, mérita & obtint tous les grades Militaires, en 10 à 11 années de services; il avoit fait bâtir une magnifique Chapelle dans l'Eglise de St.-Charles des Augustins - Déchaussés de Turin, à la structure & fondation de laquelle il avoit dépensé plus de 40000 livres. Elle étoit dédiée à Saint-Joseph & à Saint-Augustin, suivant cette inscription: *Clementissimis auxiliarius Josepho & Augustino FRANCISCUS - MARIA BROGLIA.* Son cœur repose dans cette Chapelle, où ce Général est représenté à gauche entrant, en marbre blanc, à genoux, d'une grandeur naturelle, avec les marques de l'Ordre du Saint-Esprit; son épitaphe, en style lapidaire, est gravée au-dessous. Son corps a été porté à Quiers dans l'Eglise des Dominicains, au tombeau de ses ancêtres, où il avoit élu sa sépulture par son testament.

Dès le 10 Juillet 1656, le Roi Louis XIV,

voulant gratifier & traiter favorablement la Comtesse de BROGLIA, *veuve, en mémoire des services de son mari, qui avoit perdu la vie devant la place de Valence sur le Pô, en exerçant la charge de Lieutenant-Général en l'Armée d'Italie, qu'il commandoit en chef, lui accorda 15000 fr. de pension annuelle, à prendre sur les contributions qui se levoient dans le Gouvernement de la Bassée; & par un autre Brevet du 10 Janvier 1657, Sa Majesté accorda encore à cette Dame & à ses enfans la permission de faire mettre & apposer les marques des Ordres du Saint-Esprit & de Saint-Michel, tant sur le tombeau dudit Sieur Comte de BROGLIA, que sur ses effigies & Armoiries, dans tous les endroits qu'il conviendrait, comme s'il avoit été reçu à ladite dignité, en considération de ses mêmes services, de ce qu'il avoit perdu la vie devant cette Ville, réduite en l'obéissance de Sa Majesté, à quoi elle reconnoît expressément qu'il avoit beaucoup contribué. C'étoit, en effet, à ses sages dispositions, qu'on devoit la réduction de cette place. Il eut d'Olympe-Catherine de Vassal, fille de Jean-François de Vassal, Comte de Favria, & de Françoise-Marie, des Comtes de Saint-Georges :*

1. VICTOR-AURICE, rapporté plus loin ;
2. CHARLES-AMÉDÉE, Comte de Rével, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de Condé. Le Capitaine Esprit Donaudi, son tuteur & curateur, reçut pour lui l'investiture des biens de Piémont, le 16 Mai 1664, de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie. Il commença à servir en 1665, fut Colonel du Régiment des Cuirassiers, & ensuite Brigadier & Maréchal-de-Camp en 1678, il fut élevé au grade de Lieutenant-Général en 1688. C'est de lui dont Boileau, parle dans son épître au Roi sur le passage du Rhin, en 1672, en ces termes :

Rével le fuit de près, sous ce Chef redouté,
Marche des Cuirassiers l'escadron indompté.

Il passa effectivement le Rhin, à la tête des Cuirassiers en présence du Roi, & repoussa avec ce seul Régiment plusieurs troupes des Ennemis, quoiqu'il fut blessé dangereusement, & ensuite il fut encore blessé au combat de Senef. Il se distingua partout où il se trouva; soutint en 1702, à la tête de la Garnison de Crémône, l'Armée ennemie, commandée par le Prince EUGÈNE de Savoie, entré par surprise dans cette Place,

- d'où il le força de se retirer, & mérita que le Roi lui accordât le Gouvernement de Condé, & le fit Chevalier de ses Ordres, le 24 Avril de la même année, & en reçut le Colier, le 27 Mai 1703. On voit, parmi les titres produits pour ses preuves de Noblesse, qui remontent à SIMONDON BROGLIA, une lettre que le Roi d'Espagne lui avoit écrite de Barcelone, le 5 Février 1702, par laquelle ce monarque reconnoît que c'étoit à sa valeur & à sa conduite qu'on devoit attribuer la meilleure part de la gloire d'avoir chassé les Ennemis, qui étoient entrés dans Crémône. Il fit bâtir l'Hôtel de BROGLIE, situé sur les rues Saint-Dominique, de Belle-Chasse & de l'Univerité, & mourut le 25 Octobre 1707, sans laisser d'enfans. Il avoit épousé, en Juillet 1707, *Charlotte-Julie Potier de Gesvres*, née le 2 Novembre 1669, morte le 3 Janvier 1752, fille de *Léon Potier, Duc de Gesvres*, Pair de France, & de *Marie-Françoise-Angélique Du Val* ;
3. FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX BROGLIA, dit le Chevalier de BROGLIA, & depuis Comte de Rével (au droit de la substitution établie par FRANÇOISE-MARIE son père), Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ses preuves, pour être reçu Chevalier de Malte, avoient été faites en 1673. Il mourut le 14 Août 1720, au petit Hôtel de Broglie, rue Saint-Dominique. Il avoit épousé, en 1718, *Marie-Marthe des Champs de Marilly*, morte à Paris le 15 Janvier 1734, mariée 1^o en 1700 à *Nicolas de Chaugy*, Comte de Rouffillon. Elle étoit fille de *Louis des Champs*, Marquis de Marilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Dona Marie de Blanes-de-Santillane*. Ils eurent :

FRANÇOISE DE BROGLIE, dite *Mademoiselle de Rével*, née en 1719, morte sans postérité, en 1749 ;
 4. JOSEPH-HYACINTE BROGLIA, Abbé de Notre-Dame de Pignerol, mort à Paris au commencement de 1735, âgé de 83 ans ;
 5. ANNE-LOUISE BROGLIA, née à Paris le 22 Février 1651, tenue sur les Fonds de Baptême par M. le Duc d'ORLÉANS, frère unique de LOUIS XIV, & par Madame la Princesse de BADE, mariée en Piémont au Comte de *Viche* ;
 6. CHRISTINE, née à la Bassée, le 7 Novembre 1651, morte quelques jours après, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise du Tiers-Ordre de Saint-François ;
 7. Et CHRISTINE-FRANÇOISE BROGLIA, mariée à Turin au Comte de *Benti*, contre lequel, FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, Comte de Rével, plaidoit à Turin, au mois de Février 1719.

Cette filiation est constatée par le testament de FRANÇOIS-MARIE BROGLIA, père des enfans ci-dessus mentionnés, passé devant *Jean-Joseph-Rodolphe Delzoppo*, Notaire Ducal à Turin, le 29 Juin 1655, & par son codicille, passé devant le même Notaire, le 17 Juin 1656, par lesquels il institua VICTOR-AURICE, son fils aîné, héritier universel, dans les biens de France, & CHARLES-AMÉDÉE, son second fils, dans les biens d'Italie, à la charge d'une substitution graduelle & perpétuelle, d'abord envers ses enfans mâles; à leur défaut, en faveur de FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, son frère puîné; & institua ses héritiers particuliers, ANNE-LOUISE & CHRISTINE-FRANÇOISE, ses filles, & *Olympe-Catherine*, son épouse, & les autres filles à naître, à chacune desquelles il légua 10000 ducats pour dot.

XI. CHARLES BROGLIA, Comte de Santena, Marquis de Dormans, dit le *Comte Carles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & septième fils du Comte AMÉDÉE BROGLIA, & d'*Angélique Tana*, passa aussi au service de France, où il fut Colonel d'un Régiment étranger. Il eut le commandement de la Bassée; ce fut sous ces qualités qu'il fut naturalisé François, avec PIERRE-JÉRÔME & VICTOR BROGLIA, ses neveux, fils de CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, Comte de Cortandon, son frère aîné, par Lettres du mois de Février 1656, régistrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1657, & en la Chambre du Trésor au Palais, le 12 Mai 1681; le Roi lui accorda des Lettres de surannation, pour les faire enregitrer au Parlement, au mois de Novembre 1674; il fut établi Gouverneur des Villes & Pays d'Avesnes, & Grand-Bailli de Hainaut; & le Marquis de Sénonches (VICTOR-AURICE BROGLIA), son neveu, en survivance, par Lettres données à Avignon le 22 Mars 1660, il en prêta le serment entre les mains du Chancelier, le 13 Mars 1663. Il acquit d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, la Terre & Seigneurie de Dormans, située en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, sur le bord & à gauche de la rivière de Marne, en 1660, avec la Terre de Vincelles, mouvante de la Tour & du Château du Louvre, & les Terres & Seigneuries de Savigni, Vassieu, Vassi, Bonnefoy, la Rue-Franche, & Soilli, en toute Justice, relevantes de la Terre de Dormans, & la Vicomté de Soilli, relevante du Roi, à cause de la Tour de Châtillon-sur-Marne, en toute

Justice. Le Roi unit toutes ces Terres à celle de Dormans, & les érigea en Marquisat, sous le nom de Dormans, par Lettres de l'an 1671; il y est dit: *qu'entre les familles considérables des sujets des Princes alliés, qui ont témoigné leur zèle pour la France, dans les dernières guerres, il n'y en a point de plus illustre, dont le feu Roi (LOUIS XIII) & Nous (LOUIS XIV) ayons reçu des services plus importants & signalés, que de celle des Sieurs Comtes de BROGLIA, originaires de Piémont; car, quoique le Sieur FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, Comte de Rével, & CHARLES DE BROGLIO, Comte de Santena, frères, furent issus d'une très-ancienne famille de Piémont, quoique leurs aïeux se soient signalés dans les Armées, qu'ils aient tous eu des dignités & des charges dans l'Armée d'Italie, & auprès des Personnes de nos très-chers & très-amés Cousins, les Ducs de Savoie & Prince de Piémont; entr'autres qu'il y en ait eu un Souverain d'Assise, qui commandait les troupes de l'Eglise, en 1395; & que dans leur famille il y ait eu sept Chevaliers de Malte, dont un défendit vaillamment le Fort St.-Elme, & y soutint plusieurs assauts, lorsque Malte fut assiégée par les Turcs en 1565; deux Chevaliers de St.-Maurice & de St.-Lazare, un Archevêque de Turin & un Evêque d'Asi, du même nom; plusieurs Personnes revêtues de toutes sortes de dignités ecclésiastiques & séculières, en Savoie & en Piémont, comme il a été justifié par des preuves authentiques, par des informations faites par nos ordres, en 1694, par notre Ambassadeur près de notre dit Cousin le Duc de Savoie; ceux-ci néanmoins, poussés par le désir de la gloire, qui est naturel à tous ceux de leur famille, & par une inclination particulière pour la France, sont venus dès leur jeunesse dans nos Armées, où ils ont donné tant de preuves de valeur & d'expérience dans les armes, que le Sieur FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIA, Comte de Rével, après avoir passé par toutes les charges militaires, a été longtemps Lieutenant-Général de nos Armées en Italie & de Flandre, Gouverneur pour nous de la Ville de la Bassée, après que nous l'eûmes conquise, en..... & nommé par nous pour être Chevalier-Commandeur de nos Ordres; lequel honneur, il auroit reçu de nous, si combattant vaillamment pour notre Couronne au*

siège de Valence, il n'eût été tué, après avoir extrêmement contribué à l'heureux succès qu'eurent nos Armes en cette occasion.

Ces Lettres ajoutent que CHARLES BROGLIA, Comte de Santena, vint au service du Roi en 1645, qu'il fut successivement Capitaine de Cavalerie, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en Italie, en Catalogne, en Alsace & en Flandre; qu'il se trouva depuis cette année à presque tous les sièges, batailles & occasions qui se présentèrent jusqu'à la paix; qu'il eut aussi successivement les Gouvernemens de Betfort, en Alsace, de la Bassée, en Flandre, après la mort de FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével, son frère, & d'Avesnes, en Hainaut. Il avoit fait son testament le 8 Février 1698, & un codicille le 20, par lequel il substitua à ses petits-fils la Terre de Dormans, & à leurs descendants mâles, en loyal mariage de mâles en mâles, suivant leur ordre de progéniture, & à leur défaut, il substitua cette Terre au même titre à VICTOR-AURICE, Marquis de BROGLIA, son petit-neveu, & à tous les enfans mâles légitimes de cette ligne; & à leur défaut, au Comte de Rével, à FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, Chevalier de BROGLIA, au Comte PIERRE-JÉRÔME BROGLIA, Baron de Santena, son neveu, l'ordre de progéniture gardé.

Le Comte CARLES mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées le 17 Mai 1702, & fut enterré dans l'Eglise de Dormans. Il épousa, par contrat passé à Paris le 12 Juillet 1661, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, à laquelle CHRISTINE DE FRANCE, Duchesse de Savoie, envoya des Lettres par lesquelles elle la nommoit l'une de ses Dames d'honneur. Elle mourut le 27 Janvier 1716, & fut inhumée à Dormans. Elle étoit fille d'*Antoine*, Duc d'Aumont, Maréchal de France, & de *Catherine Scarron de Vavres*. Ils eurent :

ANNE-CATHERINE BROGLIA, morte le 4 Décembre 1701, qui épousa, le 8 Avril 1682, *Hyacinthe*, Prince de *Ligne*, Marquis de Moy, mort le 31 Décembre 1723.

XII. VICTOR-AURICE, Comte de BROGLIA, né en 1647, Marquis de Sénonches & de Brézolles, Gouverneur d'Avesnes, Maréchal de France, fils aîné de FRANÇOIS-MARIE, Comte de BROGLIA & de Rével, obtint du Roi, quoique mineur, en considération des services de son père, le Gouvernement de la Bassée, dont le Comte CHARLES DE BROGLIA, son oncle, eut

le Gouvernement jusqu'à sa majorité. Mais la Place de la Bassée ayant été rasée, en exécution du traité de paix des Pyrénées, Sa Majesté, par ses Lettres de provision du 22 Mars 1660, donna audit Comte, & au même Marquis de BROGLIA, la charge de Gouverneur de la Ville & Place d'Avesnes, en survivance l'un de l'autre. Dès le 19 Avril 1657, le Marquis de BROGLIA fut gratifié de toutes les confiscations qui appartoient au Roi dans le Gouvernement de la Bassée. Il fut nommé Guidon des Gens d'Armes, le 28 Juin 1666, avec une pension de 6000 liv. sur le Trésor Royal, le 24 Avril 1670, & il acheta, le même jour, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne; servit, en cette qualité, au siège d'Espinal, de Châté, en Lorraine, de Charleroy, Tournay, Douai, Lille, Athe, Maërlricht, Dôle & Gray; quoiqu'Officier de Cavalerie, il se trouva à toutes les attaques des Places. La distinction avec laquelle il servit au combat de Senef, & le succès des différentes charges qu'il fit à la tête de la Gendarmerie, lui attirèrent les éloges du Prince de Condé, Général de l'armée, qui le chargea d'en faire l'arrière-garde en sa présence; & le lendemain du combat, il l'envoya retirer les blessés du champ de bataille, ce qu'il exécuta, après avoir battu plusieurs troupes de Cavalerie de l'armée ennemie. Sur la fin de la même Campagne, sous les ordres du Maréchal de Turenne, il eut bonne part au succès du combat de Mulhausen, ayant, à la tête de sa Compagnie de Chevaux-Légers, enfoncé celle des Chevaux-Légers de Lorraine, composée d'Officiers réformés; il fut grièvement blessé d'un coup de pistolet dans le col. Le 25 Août 1674, le Roi commua, érigea & convertit, en faveur dudit Marquis de Sénonches, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, en Compagnie d'hommes d'armes des Ordres de Sa Majesté, sous le titre de Bourgogne.

Les blessures qu'il avoit reçues, & les preuves éclatantes qu'il donna de son expérience, de son courage & de sa capacité, engagèrent le Roi à le nommer Brigadier de sa Gendarmerie, en 1675; il servit en cette qualité, en 1676, au siège d'Aire & à celui de Condé, où il repoussa une sortie des ennemis, & eut un cheval tué sous lui. Dans la même Campagne, il fut employé sous les ordres du Maréchal Schomberg; & ayant été chargé, avec un gros détachement, de porter des secours à

Maeftricht, dont le Prince d'Orange faisoit le Siège, il chargea ſi à propos, avec l'avant-garde qu'il commandoit, l'arrière-garde des ennemis, qu'il la mit en déroute.

La canonnade de Pont-à-Mouſſon ne lui fut pas moins glorieuſe, puiſqu'il y chargea pluſieurs fois avec avantage la Cavalerie ennemie. Il fut élevé, le 25 Février 1677, au grade de Maréchal-de-Camp; le Maréchal de Créquy l'ayant détaché en 1678, avec le Marquis de Rafne, Lieutenant-Général, pour couvrir ſa marche ſur Rhinfeld, occupant le débouché des montagnes, le Duc de Lorraine engagea un combat, dans lequel le Marquis de Rafne ayant été tué, le Comte de Broglio foutint l'action avec avantage, juſqu'à ce qu'il eût des ordres précis pour ſe retirer: il fit cette retraite avec tant de précaution, à la vue des ennemis, qu'ils ne purent jamais l'entamer, quoiqu'ils euſſent attaqué à pluſieurs reprises.

La guerre ayant recommencé en 1688, Louis XIV, pour lui témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, & pour le mettre en état de les lui continuer plus utilement, le pourvut de la charge de Lieutenant-Général de ſes Armées, le 24 Août 1688; & comme les défordres ſurvenus dans la Province du Languedoc, par les mouvemens des Religionnaires, exigeoient la préſence d'un Chef, qui, joignant la douceur à la fermeté & à l'expérience, pouvoit faire rentrer les Rebelles en leur devoir, le Roi lui donna, le 20 Décembre ſuivant, le commandement de cette Province, qu'il a continué pendant pluſieurs années, ſans autre ſecours que celui des Milices. Il rendit inutiles les intrigues qui y avoient été fomentées en différentes conjonctures, par des Puiffances étrangères, & battit les Religionnaires, toutes les fois qu'ils eurent Paudace de paroître en armes.

Le 22 Mars 1702, le Roi ayant réſolu d'augmenter de quelques Régimens ſes troupes d'Infanterie, & deſirant de donner le commandement de l'un de ces Régimens, en qualité de Colonel, à une perſonne qui eût les qualités requiſes pour ſ'en acquitter dignement, fit choix du Comte de BROGLIE, & l'établit Colonel dudit Régiment, & Capitaine de la première Compagnie. Le 20 Juin ſuivant, le Roi lui accorda la Charge de Bailli d'Honneur de la Ville d'Avèſnes, vacante par la mort du Sieur Comte de BROGLIA.

Enfin, dans toutes les occaſions, ſoit générales ou particulières, où il ſ'eſt trouvé, il a donné des preuves authentiques de toute la conduite, la valeur, l'expérience, & autres grandes qualités qu'on peut deſirer dans un Général d'Armée; ce qui détermina le Roi Louis XV, qui connoiſſoit d'ailleurs ſon parfait attachement aux intérêts de Sa Majeſté, à lui accorder le grade de Maréchal de France, le 2 Février 1724; il en prêta le ferment entre les mains de Sa Majeſté, le 24 Mars ſuivant, & mourut le 4 Août 1727, en ſon Château de Bui. Il avoit épouſé, le 29 Août 1666, *Marie de Lamoignon*, morte à Paris, le 12 Janvier 1733, âgée de 88 ans, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Marquis de Baſville, premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Madeleine Potier d'Ocquier*, dont il eut :

1. N..., Marquis de BROGLIE, tué au ſiège de Charleroy, en 1693, en repouſſant une for-
tie des ennemis;
2. CHARLES-GUILLAUME, qui ſuit;
3. FRANÇOIS-MARIE, rapporté après ſon aîné;
4. CHARLES-MAURICE de BROGLIE, Docteur en
Théologie, Abbé du Mont-Saint-Michel,
de Beaume-les-Moines, & des Vaux de Cer-
nai, Agent-Général du Clergé, depuis 1710
juſqu'en 1720, & Promoteur à l'Assemblée
générale de 1723. Il avoit fait ſes preuves,
& avoit été reçu Chevalier de Malte, le 24
Octobre 1701, & il eſt mort le 21 Avril 1766;
5. ACHILLE, dit le Chevalier de BROGLIE, reçu
Garde Marine en 1687, Enſeigne de vaiſ-
ſeau en 1689, Lieutenant en 1691, Capitaine
en 1696, Gouverneur d'Avèſnes, en ſur-
vivance de ſon père en 1722, avec 1000 li-
vres de penſion ſur la Marine, & 3000 li-
vres ſur le Tréſor Royal. Il eſt mort Grand-
Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieuten-
ant-Général des Armées Navales, le 13
Avril 1750, étant premier à être nommé Vi-
ce-Amiral;
6. VICTOR de BROGLIE, reçu Chevalier de Mal-
te le 19 Juillet 1693, qui eſt mort en 1719
ou 1720, Colonel du Régiment d'Agénois,
Infanterie; il ſ'étoit diſtingué à l'affaire
d'Oudenarde, où il perdit un bras; & à l'at-
taque des retranchemens de Denain;
7. Et CATHERINE de BROGLIE, morte en Jan-
vier 1699, mariée, par contrat du 28 Juillet
1696, à *Jean-Mathias Riquet*, Seigneur de
Bonrepos, Maître des Requêtes, Préſident
au Parlement de Toulouſe, dont elle fut la
ſeconde femme, c'eſt de ce mariage que dé-
ſcend le Marquis de *Caraman*, Lieutenant-
Général des Armées du Roi.

BRANCHE AINÉE.

Marquis DE BROGLIE.

XIII. CHARLES-GUILLAUME, Marquis de Broglie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Gravelines, fut d'abord destiné à l'Eglise & reçu Bachelier en Théologie; mais son frère aîné ayant été tué au siège de Charleroy, en 1693, il prit le parti des armes: le Roi lui donna une commission de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, le 20 Août 1698, & le 15 Décembre de la même année, il fut fait Colonel du Régiment de l'Isle de France, Infanterie. Le Roi voulant gratifier, & traiter favorablement le Sieur Marquis de BROGLIE, en considération de ses services, & lui donner moyen de les continuer, le 10 Mars 1703, lui accorda 2000 francs de pension par an, à prendre sur les deniers, tant ordinaires qu'extraordinaires de son Trésor Royal, & en être payé sa vie durant sur ses simples quittances; fut fait Brigadier d'Infanterie le 26 Octobre 1704, & Inspecteur d'Infanterie française & étrangère, le 12 Décembre 1705, Maréchal-des-Camps & Armées, le 29 Mars 1710, en considération de ses bons & fidèles services, tant dans les fonctions des charges de Brigadier & Inspecteur d'Infanterie, & de Colonel du Régiment de l'Isle de France, qu'en plusieurs autres emplois de guerre qui lui avoient été confiés, & dans lesquels il avoit donné des preuves signalées de sa valeur, courage, expérience en la guerre, activité & sage conduite, ainsi que de sa fidélité & affection au service de Sa Majesté. Le 18 Octobre 1712, le Roi lui accorda le Gouvernement de Gravelines, & le 22 Février 1718, Sa Majesté accorda aussi au Marquis de BROGLIE des marques de la satisfaction qu'elle avoit de ses services, ainsi que de l'estime particulière qu'elle faisoit de sa personne, lui fit un don de six petites pièces de canon de l'invention du Sieur Thomas, & qu'il avoit fabriquées par ordre de Sa Majesté, dont une du calibre d'une demie livre de boulet, une d'une livre, une de 2 livres; une de 6, une de 8, & une autre de 12, montées & armées, avec permission de les faire transporter dans sa Terre & Château du Mesnil, près Chartres, & de les y tenir pour sa défense & décoration: la même année il fut nommé Directeur-Général de l'Infanterie française & étrangère, & Sa Majesté désirant lui témoigner l'estime qu'elle

faisoit de sa personne, & l'obliger de plus à la servir utilement, le fit Lieutenant-Général de ses Armées. Le 23 Mai 1719, le Roi lui accorda le renouvellement de ses provisions de Gouverneur de Gravelines & dépendances, & y comprit la Châtellenie de Cassel, ci-devant annexée au Gouvernement d'Ypres, & qui s'en trouvoit distraite alors par les dispositions des derniers Traités de paix. Il est mort dans un âge très-avancé, le 13 Novembre 1751. La paix & des intrigues de Cour l'empêchèrent d'être élevé au grade de Maréchal de France, qu'il méritoit par ses services distingués, & par le génie le plus vaste. Il épousa, le 13 Mars 1710, *Marie-Madeleine Voisjn*, morte le 11 Janvier 1722, dans sa 32^e année, seconde fille de *Daniel Voisjn*, Seigneur de la Noyraye, Chancelier de France, & de *Charlotte Trudaine*, laïssant :

1. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE DE BROGLIE, née le 5 Octobre 1714, qui a épousé, le 18 Août 1732, *Charles-Joseph Robert*, Comte de Lignerac, mort le 15 Décembre 1741.

XIV. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, dit le Marquis de BROGLIE, Seigneur du Mesnil, né le 15 Juin 1716, mort le 16 Mai 1786, épousa, 1^o le 12 Septembre 1733, *Théodore-Elisabeth-Catherine de Besenval*, fille de *Jean-Victor*, Baron de Brunstatt, & de *Catherine*, Comtesse de *Bielenfska*; & 2^o vers 1778, *Agathe-Emilie de Menou*, née le 7 Septembre 1757, fille de *René-François de Menou*, Chevalier, Maréchal-de-Camp, & de *Louise-Marie-Charlotte de Menou*. Du premier lit vint :

XV. ACHILLE-JOSEPH, Comte de BROGLIE, né le 12 Juillet 1740, Colonel d'Infanterie au mois de Décembre 1757, mort (fort regretté par les talens qu'il annonçoit) des blessures qu'il avoit reçues le 23 Juillet 1758, au combat de Sondershausen en Hesse, où il servoit d'Aide-de-Camp à *Victor-François*, Duc de BROGLIE, son oncle, qui, à la tête d'un Corps de troupes françaises, battit le Prince d'Isenbourg, qui commandoit 12000 Hessois.

DEUXIÈME BRANCHE.

Premier Rameau. — *Ducs de BROGLIE, Prince du Saint-Empire Romain.*

XIII. FRANÇOIS-MARIE, Comte de BROGLIE, 11^e du nom, dit d'abord le *Comte de Buhi*, & depuis *Comte de Maréchal Duc de BROGLIE*, né le 11 Janvier 1671, troisième fils de Vic-

TOR-MAURICE, Comte de BROGLIE, Maréchal de France, commença à servir en 1686, dans la Compagnie des Gentilshommes-Cadets de Belafçon; en 1687, il fut Cornette dans le Régiment de Cavalerie Royal-Cravate; en 1690, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de St.-Valery; en 1694, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Roi; le 22 Décembre 1702, il fut fait Brigadier; le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp; en 1707, Inspecteur-Général de la Cavalerie; le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général; & en 1718, Directeur-Général de la Cavalerie. Etant Cornette il se trouva à l'affaire de Valcourt, & à la bataille de Fleurus; & comme Capitaine à la bataille de la Marfaille. Ce fut sur le rapport que fit le Maréchal de Catinat au Roi, de la manière dont il s'étoit comporté, que Sa Majesté lui donna l'agrément d'acheter son Régiment de Cavalerie, quoiqu'il fut encore bien jeune. Ce Régiment n'étoit pas en bon état; mais en peu de temps il le remit sur un tel pied, qu'il fut un des plus beaux de la Cavalerie: c'est un de ceux qui a le mieux servi, & qui s'est le plus distingué, particulièrement à la bataille d'Hochstett. Le feu Roi (Louis XIV), content de ses services, le tira de son rang pour le faire Maréchal-de-Camp; depuis ce temps il commanda toujours des Corps séparés, à la tête desquels il eut plusieurs actions heureuses. Il passa trois fois le Rhin en présence des Ennemis; la première, il fut chargé par le Maréchal de Villars de l'attaque de l'Isle du Marquifat, dont il se rendit maître, après une grande perte de part & d'autre; la seconde, il força les lignes de Stoloffen; il avoit fait lui-même le projet de cette attaque, après le succès de laquelle il passa le Rhin avec 4000 hommes, près de Haquemback; la troisième, il le passa auprès de Neufbourgvaire, força les Ennemis qui étoient retranchés de l'autre côté de ce fleuve, & établit un pont près des lignes d'Ettlingen, ce qui donna moyen à l'Electeur de sortir des lignes de Wissembourg, avec l'Armée du Roi, & de la mener au Camp de Candelles, sans que les ennemis qui étoient beaucoup plus forts, osassent quitter leur poste pour s'y opposer, parce que s'ils eussent abandonné les lignes d'Ettlingen, ils auroient ouvert un passage à nos Troupes pour entrer dans l'Empire, & le mettre à contribution. Il avoit aussi fait le projet de cette opération qu'il exécuta, & il en reçut

beaucoup de louanges de son Altesse Electorale. Louis XIV étoit si satisfait de ses services, qu'il le fit Lieutenant-Général de ses Armées avant son rang. Après la bataille de Malplaquet, il battit, avec le Corps de troupes qui étoit à ses ordres, auprès de l'Euse, un fourage général des Ennemis, commandé par le Prince de Lobkowitz, & il prit plus de 1000 chevaux, & au moins autant d'Infanterie, ayant entièrement défait toute l'escorte de ce fourage.

L'hiver de 1711 & de 1712, pendant qu'il commandoit à Arras, il prit le Château de l'Ecluse, dans lequel il y avoit 800 hommes de pied, qu'il fit prisonniers, & 300 chevaux, avec Savary, leur Commandant. La même année, il battit le Général St.-Amour, qui étoit venu, avec 800 chevaux & 300 Dragons ou Hufards, pour attaquer un fourrage qu'il devoit faire entre Douai & Lens; il le fit prisonnier avec tout son détachement, dont il ne se sauva que quelques hommes. Le Roi, satisfait de ses services, lui accorda le Gouvernement de Mont-Dauphin, par ses Lettres du 25 Février 1712.

Il passa le premier l'Escout à Denain, avec le corps de troupes qu'il commandoit; força les lignes qu'on appelloit *le chemin de Paris*, & battit un convoi qui venoit de Marchienne à Denain; après quoi il fit le siège de Marchienne, qu'il prit avec la garnison, composée de 5000 hommes. Il fut ensuite chargé d'aller investir Douai: il avoit fait le projet de ce siège l'année précédente, & l'avoit proposé à la Cour. Louis XIV, content de ses services, ordonna à M. Voisin de lui mander de sa part: *qu'il ne se passoit rien d'heureux où il n'eut part; qu'il étoit très-satisfait de son zèle; & que quoique toutes les actions qu'il avoit eues lui fussent fort-agréables, il le croyoit encore capable de plus grandes choses.*

La campagne de 1713, à l'attaque du chemin couvert de Fribourg, fut une des actions les plus grandes qu'il y ait eu pendant les dernières guerres; M. le Maréchal de Villars, voyant que les troupes qui avoient attaqué le chemin couvert, n'avoient pu emporter une lunette bien fraizée & pallissadée, qui étoit environ 200 pas en avant, & de laquelle les Impériaux tiroient par derrière sur nos troupes, qui se logeoient sur ce chemin couvert, détacha le Comte de BROGLIE, avec quelques Compagnies de Grenadiers, qui restoient

encore dans la tranchée, pour attaquer cet ouvrage; ce qu'il fit si vivement, qu'il eut le bonheur de l'emporter, non sans beaucoup de peine, ayant été obligé de faire monter les Grenadiers sur les épaules de leurs camarades, pour pouvoir entrer dans cet ouvrage, où il n'y avoit pas la moindre brèche. Il perdit, dans cette occasion, presque tous les Grenadiers qui étoient sortis de la tranchée avec lui, & M. le Maréchal de Villars lui témoigna publiquement sa satisfaction du service important qu'il venoit de rendre; en effet, sans la prise de cette redoute, il auroit été impossible de se loger sur le chemin couvert, qui avoit coûté à emporter près de 3000 hommes.

Il eut le commandement du Haut & Bas-Palatinat, l'hiver de 1713 à 1714, & il fit hiverner 20000 hommes aux dépens du pays. Les troupes en sortirent bien rétablies & fort à leur aise, par le bon traitement qu'il leur avoit procuré.

La paix, qui fut le fruit de cette campagne, suspendit ses services militaires; mais il ne fut pas inutile à l'Etat dans l'Ambassade d'Angleterre qui lui fut confiée, & dans laquelle il fit voir qu'il n'étoit pas moins propre aux négociations qu'au métier des armes, ayant conclu, en 1725, le traité de Hanovre. Il fut nommé Chevalier des Ordres, le 12 Février 1731. Ses preuves furent faites le 22 Mars suivant; il prêta le serment, & reçut le collier le 13 Mai de la même année.

La guerre ayant recommencé en 1733, il fut employé à l'armée d'Italie, où il eut bonne part à la rapidité des conquêtes, qui rendirent le Roi de Sardaigne maître du Milanois: le Roi lui témoigna sa satisfaction par les provisions du Gouvernement de Bergues, qu'il lui accorda le 12 Mai 1734. Enfin, les preuves signalées qu'il avoit données en tant d'occasions de toute la conduite, la valeur, l'expérience, & généralement toutes les grandes parties qui forment un Général d'Armée, & la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans toutes celles où il avoit servi, déterminèrent le feu Roi à Pélever à la plus haute dignité de la guerre, en lui accordant le titre, état & dignité de Maréchal de France, par ses Lettres, du 14 Juin 1734; il en prêta le serment aux mains de Sa Majesté, le 7 Mai 1735, & ses lettres furent enregistrées en la Chambre des Comptes le 8 Juillet suivant.

Il eut grande part à la victoire remportée à

Parme, le 29 Juin 1734, après laquelle il investit Guastalla, qu'il prit, & fit la garnison prisonnière de guerre; elle étoit composée de 1800 hommes. Il contribua aussi beaucoup au gain de la bataille de Guastalla, par ses bonnes dispositions, & par l'attaque qu'il fit faire près du Po, où il s'empara des bateaux où les ennemis avoient leur artillerie. La campagne étant finie, toutes les troupes que le Roi avoit en Italie, restèrent sous les ordres du Maréchal de BROGLIE; & les ennemis ayant marché pendant l'hiver, pour venir attaquer Guastalla, il fut à leur rencontre, & il les obligea de se retirer avec précipitation, quoiqu'il leur fût beaucoup inférieur sur cette rive du Po. Le Roi lui donna, le 26 Janvier 1739, le commandement en chef de la Province d'Alsace, un des postes les plus importants du Royaume, & ses lettres furent enregistrées au Conseil souverain d'Alsace, le 15 Avril suivant. La part que la Cour de France crut devoir prendre aux affaires de l'Empire, avoit porté Sa Majesté, en Août 1741, à faire passer en Bohême des troupes auxiliaires au service de l'Electeur de Bavière, depuis Empereur, sous le nom de CHARLES VII. Elles étoient aux ordres du Maréchal de Belle-Isle; mais différentes circonstances faisant craindre pour cette armée, le Roi crut devoir en confier le commandement au Maréchal de BROGLIE, & lui fit écrire par le Cardinal de Fleury, à la fin de Novembre, qu'il lui demandoit de s'y rendre promptement, parce qu'il ne la croiroit en sûreté que lorsqu'il apprendroit qu'il l'avoit joint. Le Maréchal partit sur-le-champ pour Prague; & ayant appris en y arrivant, que le Grand-Duc, depuis Empereur, marchoit sur Pissek, il envoya ordre aux troupes de s'y rassembler, & s'y rendit lui-même. Le Grand-Duc y arrivoit en même temps avec une armée de 40000 hommes; mais le Maréchal prit une si bonne position avec la sienne, qui n'étoit que de 12000, que ce Prince, après avoir été repoussé à une attaque qu'il fit faire à la Ville de Pissek, & avoir tenté inutilement pendant trois jours de le tourner, prit le parti de se retirer. Le Maréchal conserva ce poste tout l'hiver, & au printemps, ayant reçu un renfort de l'armée de Bavière, le marcha au Prince de Lobkowitz, qui faisoit le siège du Château de Frauenberg, & le força de le lever, après l'avoir battu près du Village de Salfy, avantage qui auroit été plus grand, si

la nuit n'avoit favorisé fa retraite. Les trois fils du Maréchal de BROGLIE combattirent à ses côtés dans cette occasion, avec un courage & une valeur digne de leur illustre origine : le Comte de BROGLIE (aujourd'hui Maréchal Duc de BROGLIE), alors Brigadier, y fut blessé au bras. Le Roi, pour reconnoître tant de grands, importants & honorables services, que Sa Majesté & les Rois ses prédécesseurs avoient reçus de la Maison de BROGLIE, & singulièrement de ce Maréchal, & répandre sur sa postérité un accroissement d'honneur, crut ne le pouvoir faire d'une manière plus glorieuse, qu'en lui conférant pour lui, & l'aîné des mâles, nés & à naître de lui, en légitime mariage, le titre, qualité & honneur de Ducs héréditaires, & en attachant ce titre à une terre de son nom, qui le portât à perpétuité; ce qu'il fit par ses lettres, du mois de Juin 1742, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, le 20 Août & 16 Novembre suivant, & aux Parlemens & Chambre des Comptes de Normandie, les 1^{er} Février 1744 & 25 Mai 1745. Par ces Lettres, Sa Majesté a créé & érigé en Duché, sous la dénomination de Duché de BROGLIE, la Terre, Seigneurie & Baronnie de Ferrière, avec toutes ses circonstances & dépendances, le tout relevant de Sa Majesté, à cause du Duché de Normandie, & aujourd'hui à cause de la Tour du Louvre.

Le gain du combat de Sahy avoit mis le Maréchal en état de passer le Moldau à Budweiff, & de seconder les opérations du Roi de Prusse, qui venoit de battre le Grand-Duc à Czaslau; mais ce Prince ayant conclu sa paix avec la Reine de Hongrie, laissa la liberté à l'Armée Autrichienne de se porter toute entière sur celle du Maréchal, qui lui étoit très-inférieure. Il apprit cette nouvelle à quatre heures du matin à son quartier-général de Frauenberg, par des fuyards du corps de M. le Marquis d'Aubigny, qui défendoit le passage du Rhin sur la Moldau. Il leva sur-le-champ ses postes, & se retira à Voduan, vivement harcelé dans sa marche par le Corps du Prince de Lobkowitz, il y campa, & le lendemain il y fut attaqué par le même corps, pendant que le Grand-Duc se portoit sur ses derrières à Poitevin; le Maréchal n'avoit avec lui que 12000 hommes, & pour toute artillerie, six pièces de canon à la suédoise. Le Corps du Prince de Lobkowitz étoit de 15000, &

l'armée du Grand-Duc de plus de 30. Il y avoit tout à craindre de se retirer de jour devant des forces si supérieures; il étoit également dangereux de s'en laisser envelopper. Le Maréchal prit le parti de l'audace, & réussit à en inspirer à ses troupes, & à en imposer aux ennemis pendant toute cette journée; il profita ensuite de la nuit pour repasser la Wotava, & se rendre à Pissek. Sa conduite, dans ces différentes journées, lui mérita des louanges de ses ennemis les plus déclarés, & le couvrit de gloire.

Le Grand-Duc ayant passé la Wotava, au-dessus de Pissek, & tourné ainsi ce poste, le Maréchal fut obligé de l'abandonner, & de se replier sous Prague, où il arriva sans avoir éprouvé d'échecs. L'Armée Autrichienne, forte de 80000 hommes, vint l'y investir, & après avoir demeuré plusieurs mois dans le camp qu'il avoit choisi sous cette Ville, il fut obligé de s'y renfermer, & y soutint un siège, qui fera toujours mémorable, par les sorties vigoureuses qu'il fit faire, & la manière dont il disputa le terrain aux ennemis, qui ne purent jamais parvenir à achever leur seconde parallèle.

L'arrivée de l'Armée de Maillebois, sur les frontières de Bohême, fournit au Grand-Duc un moyen honnête d'abandonner cette entreprise, il marcha à sa rencontre. M. de Maillebois n'opéra pas sa jonction avec l'armée qui défendoit Prague, qui étoit l'objet de sa mission, & se replia avec la sienne sur le Danube. Le Maréchal de BROGLIE, ayant reçu ordre d'aller en prendre le commandement, la joignit au mois de Décembre à Ingelting, sur l'Iser; elle étoit réduite à l'état le plus fâcheux par les maladies, fuite des fatigues qu'elle avoit éprouvées, & dans une disette extrême de subsistance. Cependant, le Prince Charles de Lorraine assiégeoit Braunau, mauvaise place sur Linu, & il étoit important de ne pas la laisser prendre, pour que les ennemis n'eussent pas la facilité d'entrer en Bavière, & d'y hiverner. La saison la plus rude, & le défaut presque total de moyens, n'arrêta point le Maréchal; à la tête de 5000 ou 6000 hommes, il se rendit à Braunau, & obligea, par son arrivée, les ennemis d'en lever le siège.

Après un quartier d'hiver, pendant lequel la mortalité emporta les trois quarts de notre armée, qui, avec les recrues qu'on y envoya, ne faisoit pas, au mois de Juin, 25000 hommes; le Prince Charles, avec une de 80, marcha

fur les quartiers de l'Armée Françoisé, les attaqua, & obligea de les replier fuccéssivement fous Ratisbonne, où toutes les troupes fe raffemblèrent. Le Maréchal fe retira enfuite fous Ingolftadt, où, ayant reçu les ordres du Roi, il fe replia fuccéssivement fur Donawert, & delà fur Wimpfen, continuellement fuiui & harcelé par une armée plus de trois fois plus forte que la fienna, qui dans une marche auffi longue, ne put parvenir à l'entamer, & il ramena avec lui toute l'Artillerie de fiège, qu'on avoit fait passer en Bavière. L'Empereur fe plaignit amèrement qu'on eût abandonné la Bavière, qu'il étoit impossible de garder, & pour lui donner quelque fatisfaction, les rivaux du Maréchal engagèrent le Roi à lui ôter le commandement de cette armée, ainfi que celui de la Province d'Alface, & de l'exiler dans fon Duché de BROGLIE; il reçut cette nouvelle en arrivant à Wimpfen, & remit le lendemain le commandement au Comte de Saxe.

Il foutint ce traitement, qu'il avoit fi peu mérité, avec la tranquillité qu'infpire le témoignage de fa confcience, & il jouit de la fatisfaction fi douce d'être regretté de toutes les troupes, & plaint de tous les hommes vertueux. Les fatigues de fes dernières campagnes avoient confidérablement affecté fa fanté, elle continua de s'affoiblir, & il fut enfin attaqué d'une maladie violente, qui dégénéra en pulmonie, & y fuccomba le 22 Mai 1745. Il vit venir la mort avec cette fermeté dont ill'avoit confidérée toute fa vie; il s'y prépara avec tous les fentimens d'un héros chrétien; & dans fes derniers momens, il donna des marques de fon attachement pour la gloire du Roi & de l'état; par la joie qu'il témoigna de la victoire de Fontenoy, & la lettre qu'il écrivit au Maréchal de Saxe, pour l'en féliciter, lettre qui eft la dernière qu'il ait écrit. Il fut inhumé dans le chœur de l'Eglife de St.-Martin de Broglie, & il ordonna qu'on ne mit fur fa tombe, pour épitaphe, que fes noms & festitres. Le Roi lui avoit accordé le gouvernement des Ville & Citadelle de Strasbourg, par fes lettres, du 27 Mars 1743, regiftrées en fa Chambre des Comptes, le 7 Mars 1744.

Il avoit époufé, par contrat passé devant le Notaire de Saint-Malo, le 5 Février 1716, *Thérèse-Gilette Locquet de Grandville*, morte à Paris le 4 Mai 1763, fille de *Charles*, Sieur de Grandville, armateur de Saint-Malo. De ce mariage font iffus :

1. VICTOR-FRANÇOIS, qui fuit;
2. CHARLES, Comte de BROGLIE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de fes Ordres, Gouverneur de Saumur & Saumurais, Commandant en chef du Comté de Bourgogne, & ci-devant Ambassadeur auprès du Roi & de la République de Pologne, auteur du fecond rameau de la féconde branche, rapporté plus loin;
3. FRANÇOIS DE BROGLIE, Comte de Rével, Colonel du Régiment de Poitou, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-des-Logis de l'Armée, commandée par le Prince de Soubife, né le 27 Septembre 1720, tué à la bataille de Rosbach le 5 Novembre 1757. Ce fut une perte pour l'Etat, par le courage & les talens dont il avoit donné des preuves éclatantes pendant le cours de la guerre de 1741. Il avoit époufé le 4 Septembre 1752, *Anafrafe-Jeanne-Thérèse Savalette*, fille de *Charles Savalette*, Seigneur de Magnanville & autres Terres près Mantes-sur-Seine, Garde du Tréfor Royal, dont il n'a pas eu d'enfans;
4. CHARLES DE BROGLIE, né le 18 Novembre 1733, désigné Cardinal par le Roi de Pologne, en 1757, Evêque, Comte de Noyon, Pair de France, & Abbé de l'Abbaye des Bernardins d'Ourcamp, mort le 20 Septembre 1777. Il avoit rempli la place d'Agent du Clergé, en 1760, avec une diftinction qui a rendu fa perte prématurée très-fenfible au Clergé de France;
5. Et MARIE-THÉRÈSE DE BROGLIE, née le 11 Mai 1732, mariée, le 13 Décembre 1751, à *Louis-Charles*, Comte de *Laneth*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Maréchal-des-Logis de la Cavalerie de l'Armée du Haut-Rhin, mort à Francfort, le 12 Mars 1761.

Cette filiation eft prouvée : 1^o par les Extraits baptiftaires; 2^o par deux Inventaires faits, l'un à Paris, par *Jourdain*, le 18 Juillet 1745, & l'autre à Broglie, par *Auzoux*, le 29 dudit mois & jours fuivans; 3^o par une tranfaction paffée entre ledit Seigneur VICTOR-FRANÇOIS DUC de BROGLIE, fils aîné, & Madame la Maréchale Duchesse de BROGLIE, fa mère, en fon nom, & en qualité de tutrice dudit Seigneur CHARLES, Abbé de BROGLIE, & de ladite Demoifelle MARIE-THÉRÈSE DE BROGLIE, & lefdits Seigneurs CHARLES & FRANÇOIS Comtes de BROGLIE & de Rével, devant ledit *Jourdain* & fon Confrère, Notaires au Châtelet, le 25 Avril 1746, par laquelle ledit Seigneur Duc de BROGLIE, comme aîné, eft demeuré propriétaire incommutable du Du-

ché de BROGLIE ; 4^o & par l'acte du partage passé entre lesdits Seigneurs Maréchal Duc de BROGLIE, Comte & Abbé de BROGLIE, & ladite Dame Comtesse de *Lameth*, des successions desdits Seigneurs leur père & mère, & du feu Seigneur Comte de *Rével* leur frère, passé devant *Boulard* & son Confrère, Notaires au Châtelet, le 16 Mars 1765.

XIV. VICTOR-FRANÇOIS, Duc de BROGLIE, né le 19 Octobre 1718, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du St.-Empire Romain, premier Baron Foffier de Normandie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Metz, & Pays-Messin, & Commandant en Chef dans les 3 Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & sur les frontières de la Meuse & de Thiers, en 1778. Il suivit son père en Italie, en 1733, en qualité d'Aide-de-Camp ; & obtint, au mois de Mars suivant, une Compagnie de Cavalerie au Régiment Dauphin ; il se trouva au siège de Piffhigitone, au passage de Loglio, au combat de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guastalla. Ayant porté au Roi la nouvelle du gain de cette dernière bataille, Sa Majesté lui accorda le Régiment de Luxembourg, à la tête duquel il fit la Campagne suivante en Italie. Les Troupes ayant passé le Rhin en 1741, il marcha avec celles que le Marquis de Gassion conduisit en Bohême, sous les ordres du Comte de Saxe ; il escalada, à la tête du détachement qu'il commandoit, la ville de Prague ; il fut commandé peu de jours après avec 14 Compagnies de Grenadiers sous les ordres du Comte de Polastron, pour entrer en Moravie. Cette expédition dura trois mois ; il vint à Piffleck, au mois de Mars 1742, pour joindre son père, & qui le Roi avoit donné le commandement de l'armée ; il se rendit de là au siège d'Egra, où son Régiment fut employé, & il porta au Roi la nouvelle de la prise de cette Place, à l'occasion de laquelle, & de la valeur qu'il avoit marquée devant Prague, Sa Majesté lui conféra le titre de Brigadier, par un Brevet du 26 Avril 1742. A son retour en Bohême, il se trouva au combat de Sahay & y reçut un coup de feu au travers du bras ; il n'étoit pas guéri de cette blessure qu'il en reçut une seconde à la jambe, au combat de Troja. Après le siège de Prague, il suivit le Maréchal son père en Bavière, & dans la marche, où il obligea le Prince CHARLES de lever le siège de Braunau. Les talens qu'il avoit fait paroître en ces différentes oc-

casions firent juger à Sa Majesté, que, malgré sa jeunesse, il rempliroit avec distinction la charge de Major-Général de l'Infanterie : il y fut nommé le 1^{er} Avril 1743, & il l'exerça pendant cette Campagne, jusqu'à ce que l'armée eût repassé le Rhin. Il se trouva en 1744 à l'attaque des lignes de Wilsembourg, & au siège de Fribourg. Il servit sur le Rhin en 1745, sous les ordres du Prince de Conti, qui lui confia le commandement d'un Corps détaché aux environs de Worms, avec lequel il emporta, l'épée à la main, une redoute que les Ennemis avoient construite dans l'île du Héron, près d'Oppenheim ; il fit cette Campagne comme Brigadier, le Roi ayant jugé à propos de ne déclarer qu'au mois de Novembre la promotion des Maréchaux-de-Camp qu'il avoit faite le 1^{er} Mai précédent, dans laquelle il fut compris. Les preuves qu'il avoit données de son application constante à tout ce qui pouvoit tendre au rétablissement & au maintien de la discipline engagèrent Sa Majesté de lui donner, à la campagne suivante (en Mai 1746), la commission d'Inspecteur-Général de l'Infanterie. Il fut employé au siège d'Anvers, & se trouva à la bataille de Rocoux, où la division, qui étoit aux ordres du Marquis de Clermont-Gallerande, Lieutenant Général, attaqua & força le village de Varoux. Pendant la campagne de 1747, qui commença par l'expédition de la Flandre Hollandoise, il se trouva au siège de Hultz & d'Axel, & à la bataille de Lawfeld, où il battit & chargea trois fois l'ennemi à la tête des Régimens Royal-Aquitaine & de Broglie. Il finit cette guerre en marchant avec le corps commandé par le Comte d'Estrées, d'abord sur Berg-op-Zoom, & de là sur Maestricht. Sa Majesté crut devoir récompenser son zèle & ses services en l'élevant au grade de Lieutenant-Général, le 10 Mai 1748 ; le 3 Décembre 1751, elle lui accorda le Gouvernement de Béthune.

La paix qui fut conclue la même année, ayant été troublée depuis en Allemagne, il passa en 1757, en qualité de Lieutenant, sur le Bas-Rhin, il y commanda une réserve qui eut part à la bataille d'Haftenbeck, donnée par le Maréchal d'Estrées, & il investit le lendemain Hamelen, qui se rendit sans résistance. Il fut détaché par M. le Maréchal de Richelieu, d'Halberstadt, avec un corps de 20 bataillons & autant d'escadrons pour aller joindre le Prince de Soubise à Languefalsa en

Thuringe. Après la bataille de Rosbach, où la Cavalerie foutint l'effort de celle du Roi de Prusse, il revint auprès du Maréchal de Richelieu à Lunebourg ; il fut employé à différentes expéditions, s'empara d'un magasin considérable des ennemis à Vegeslac, se fit ouvrir les portes de la Ville de Bremen, & en imposa à la populace qui s'étoit mutinée : étant passé ensuite en Hesse pour y prendre le commandement de l'armée aux ordres du Prince de Soubise, il la ramena à Duffeldorf lorsque M. le Comte de Clermont se retira avec la sienne à Vesel. Il fut envoyé ensuite à Hanau, pour commander les troupes qui étoient sur le Mein, & au mois de Juillet suivant il commanda l'avant-garde de l'armée du Prince de Soubise, & battit, le 23 Juillet 1758, à Sondershausen, un corps de 10,000 hommes de troupes Hessoises, commandées par le Prince d'Isenbourg : ce corps fut entièrement dissipé, abandonna le champ de bataille & 15 pièces de canon. Sa Majesté fit don de quatre desdites pièces au Duc DE BROGLIE, & lui permit de les garder dans le château du Duché de ce nom, par le Brevet du 14 Août 1758 ; & il le nomma Chevalier de ses Ordres. Il contribua encore, par sa bonne conduite au gain de la bataille de Lutzelberg. A la fin de cette campagne, le Roi lui accorda la survivance du commandement de la Province d'Alsace. Le Maréchal de Soubise s'étant rendu à la Cour au mois de Février 1759, le Duc DE BROGLIE fut chargé du commandement de son armée, & le Prince Ferdinand de Brunswick ayant devancé la saison ordinaire pour faire une irruption au milieu de nos quartiers, le Duc DE BROGLIE les rassembla tous en 24 heures, près Bergen, à une lieue de Francfort, foutint vigoureusement les efforts des ennemis, quoique supérieurs du double, & remporta sur eux une entière victoire, qui les empêcha de pénétrer dans l'Empire. Sa Majesté lui fit encore don de quatre pièces de canon, faisant partie de celles qu'il avoit prises sur l'ennemi en cette occasion. L'armée s'étant ensuite avancée vers le Weser, aux ordres du Maréchal de Contades, le Duc DE BROGLIE fut chargé de la droite à la bataille de Minden, après laquelle il favorisa la retraite de nos troupes, & contribua à contenir les ennemis sur la Lohr. Tant d'actions de guerre dans lesquelles le Duc DE BROGLIE s'étoit généralement concilié la confiance des Troupes du Roi, & où il

avoit donné des marques éclatantes de sa valeur & de sa capacité, déterminèrent Sa Majesté à lui confier le 23 Octobre 1759 le commandement de son armée en Allemagne ; & voulant le mettre à portée de lui rendre des services encore plus considérables, en lui conférant la plus haute dignité à laquelle puisse aspirer un homme de guerre, Sa Majesté lui accorda l'état & office de Maréchal de France, par ses Lettres du 16 Décembre suivant : il en prêta le serment le 18 Janvier 1762 ; ces Lettres ont été enregistrées en la Chambre des Comptes le 30 Juin de la même année.

La valeur avec laquelle le Maréchal DE BROGLIE avoit signalé son zèle pour le service de l'Empire & pour la cause commune dans ces dernières campagnes, & notamment aux batailles d'Haftenbeck, Rosbach, Lutzelberg, Minden, Sondershausen & Bergen, engagea Sa Majesté Impériale à prendre la résolution, comme Chef du Corps Germanique, de lui conférer, de son propre mouvement, la dignité de Prince du Saint-Empire, pour lui & pour tous ses descendants mâles & femelles ; & elle chargea le Comte Collorède, Vice-Chancelier, de lui faire part de cette résolution, par une lettre datée de Vienne, du 27 Mai 1759. Cette lettre n'ayant été remise au Maréchal DE BROGLIE que le 19 Juin suivant par M. d'Offlamagan, Aide-de-Camp de l'Empereur, il répondit le lendemain au Vice-Chancelier, *que la grâce que l'Empereur vouloit bien lui faire étoit d'autant plus flatteuse pour lui, qu'elle parloit du propre mouvement de Sa Majesté Impériale, & n'avoit été sollicitée de sa part directement ni indirectement ; qu'il prioit le Vice-Chancelier de présenter à son Maître les assurances de sa respectueuse reconnaissance de cette preuve de satisfaction qu'il lui avoit plu d'accorder aux services qu'il avoit été assez heureux de rendre à la cause commune, & de le supplier de le dispenser de la recevoir avant d'en avoir informé le Roi, & d'avoir reçu ses ordres en conséquence.* Le Roi ayant approuvé qu'il acceptât cette grâce de la part de la Cour de Vienne, Sa Majesté Impériale lui envoya son Diplôme daté de Vienne le 28 Mai 1759, conçu dans les termes les plus honorables pour sa Maison & sa personne, revêtu de toutes ses formes, & enregistré en la Chambre de la Chancellerie Impériale.

TENEUR DU DIPLÔME IMPÉRIAL.

FRANÇOIS, par la divine clémence, Empereur des Romains, &c., &c. L'éclat qui distingue aux yeux de tout l'univers la dignité du Saint-Empire Romain rejaillit sur les personnes qui approchent de plus près le Trône Impérial, & principalement sur ceux qui jouissent du haut rang de Princes du Saint-Empire Romain; aussi nos prédécesseurs ont-ils eu le plus grand soin de ne conférer ce grade éminent qu'aux personnes qui, à la plus illustre naissance & aux dignités de leurs aïeux, joignoient les services les plus signalés rendus au Saint-Empire Romain.

Considérant donc de quelle ancienne & illustre famille de Piémont est né Magnifique & Bien-Aimé VICTOR - FRANÇOIS, Duc de BROGLIE, Lieutenant-Général des Armées de notre frère le Roi Très-Christien, Inspecteur-Général de son Infanterie, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur de Béthune; certain, par des pièces authentiques, que non-seulement cette Maison est une des sept illustres familles qui fondèrent autrefois la Ville de Quiers, mais que dans cette même Ville, dès le temps de Saint Dominique, elle fonda un Monastère de Religieux de cet Ordre, & peu de temps après un autre Monastère de Religieuses connu d'abord sous le nom de Sainte-Marie de la Maison de Dieu, aujourd'hui dit de Saint-André; en outre qu'AIMONET de CASTROMONTE de BROGLIE, l'an 1310, reçut de l'Empereur HENRI VII l'investiture de différens Châteaux; de plus que CECOLE de BROGLIE, autrefois Souverain d'Assise, donna, pendant les guerres de Florence & de Milan, les preuves du plus grand courage & d'une expérience consommée dans l'art Militaire; que ladite Maison de BROGLIE, par une longue suite non interrompue, a constamment joui de l'entrée dans les Ordres illustres de Malte, de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & qu'elle n'a pas été moins distinguée par ses vertus & ses mérites en tout genre, que par les premières dignités, soit ecclésiastiques, soit civiles, soit militaires, dont elle a été décorée; que cette famille ayant été appelée en France sous le règne de Louis XIII, mérita, par l'importance & l'éclat de ses services, autant que par l'antiquité de sa noblesse, de parvenir

aux premières charges & d'être décorée du titre de Duc héréditaire; que FRANÇOIS-MARIE, Comte de BROGLIE, après s'être singulièrement distingué au service du Duc de SAVOIE, étant passé, du consentement de ce Prince, au service de France, il y donna d'égaies preuves de valeur qui lui méritèrent successivement le grade de Lieutenant-Général, la dignité de Chevalier des Ordres du Roi, & enfin la promesse du bâton de Maréchal de France, qu'il alloit obtenir lorsqu'il fut tué au siège de Valence, attaquée par l'Armée Française qu'il commandoit sous l'autorité du Duc de Modène; en outre que CHARLES, frère de FRANÇOIS-MARIE, & les trois fils de celui-ci, marchant sur les traces de leurs aïeux, se sont tellement distingués par leur bravoure, que ledit CHARLES devint Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Avesnes; VICTOR-MAURICE, l'aîné des fils de FRANÇOIS-MARIE, fut fait Maréchal de France & Gouverneur de la même Ville d'Avesnes; & ses cadets, CHARLES-AMÉDÉE, Comte de RÉVEL, & RAYMOND-FÉLIX, furent nommés Lieutenans-Généraux, & ledit CHARLES-AMÉDÉE fut Chevalier des Ordres du Roi; enfin que les trois fils de VICTOR-AMÉDÉE, savoir: 1° CHARLES-GUILLAUME obtint les grades de Lieutenant-Général, d'Inspecteur & Directeur de l'Infanterie Française, & le Gouvernement de Gravelines; 2° FRANÇOIS-MARIE, père de VICTOR-FRANÇOIS, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Strasbourg, Commandant de la Province d'Alsace, se distingua dans plusieurs expéditions, & ensuite à la tête des Armées Françaises qu'il commanda en chef; 3° ACHILLE, troisième fils de VICTOR-MAURICE, parvint au grade de Lieutenant-Général des Armées Navales; mettant surtout en considération les services importants rendus à nous & au Saint-Empire Romain par VICTOR-FRANÇOIS, Duc de BROGLIE, qui, après avoir donné des preuves de la plus grande valeur dès sa première jeunesse aux ordres de son père, s'est acquis une telle expérience & une si grande habileté dans l'art Militaire, que dans la guerre présente il a montré la plus rare capacité aux batailles d'Haftenbeck, Rosbach, Lutzelberg & Minden: mais où ses talens militaires parurent dans tout leur éclat, ce fut non-seulement le 23 Juillet 1758, jour

où il défit, avec la seule avant-garde de l'Armée Françoisé, un Corps de 10000 Hessois commandé par le Prince d'Henbourg, mais surtout à la fin de l'hiver dernier, où, commandant en chef l'Armée Françoisé près du Mein, par une habileté qui immortalisera la gloire de son nom, il rassembla ses quartiers dans le court espace de 24 heures; puis s'avança à leur tête vers Bergen contre le Prince Ferdinand de Brunswick qui venoit à lui avec une Armée beaucoup supérieure, & remporta sur ce Prince une victoire si illustre & si complète, qu'il en résulta les plus grands avantages pour le Saint-Empire Romain & pour la bonne cause: afin donc de transmettre à la postérité la plus reculée le témoignage de l'estime que nous faisons des éminentes qualités de son cœur & de son génie, ainsi que notre reconnaissance de son zèle pour nos intérêts & ceux du Saint-Empire Romain, & des services brillans de ses deux frères, dont l'un, FRANÇOIS, Comte de RÉVEL, est mort glorieusement à la bataille de Rosbach; l'autre, CHARLES, Comte de BROGLIE, connu par son Ambassade en Pologne, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Maréchal-de-Camp, s'est distingué par sa valeur & la conduite prudente & courageuse qu'il a tenue dans les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne, voulons donner une preuve publique de notre gratitude & bienveillance Impériale audit VICTOR-FRANÇOIS, Duc de BROGLIE; en conséquence nous avons résolu de le décorer, lui & ses enfans, & les enfans de ses enfans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre sexe, de la dignité sublime de Prince du Saint-Empire Romain, persuadés que nous sommes qu'il n'omettra aucune occasion de bien mériter de nous, du Saint-Empire Romain & de notre auguste Maison.

Ainsi, de notre propre mouvement, de notre certaine science, après une mûre & saine délibération, de la plénitude d'autorité & de puissance Impériale dont nous jouissons par la grâce de Dieu, nous avons fait, créé & nommé VICTOR-FRANÇOIS, Duc de BROGLIE, & ses enfans & leurs descendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre sexe, vrais Princes du Saint-Empire Romain, & les avons élevés, exaltés au sublime titre & haute dignité de la principauté du Saint-Empire Romain, & les avons inscrits & agrégés au

nombre, collègue & société de nos autres Princes du Saint-Empire Romain, comme par ces présentes nous les faisons, créons, nommons, élevons, exaltons, inscrivons & agrégons; en sorte que non-seulement ledit VICTOR-FRANÇOIS, mais encore ses enfans & leurs descendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre sexe, soient ainsi nommés par les autres, regardés & honorés comme tels, voulant & ordonnant par notre présent Edit Impérial que ledit VICTOR-FRANÇOIS, Prince de BROGLIE & du Saint-Empire Romain, ses enfans légitimes & ses descendans en ligne directe de l'un & de l'autre sexe soient nommés & appelés Princes du Saint-Empire Romain, tant dans les ades par écrit que de vive voix; qu'ils aient la liberté de prendre le manteau, qui est l'attribut des Ducs & Princes du Saint-Empire Romain, & qui convient à la prééminence de cette dignité; qu'ils puissent user, profiter & jouir de tous les droits, honneurs, prérogatives, libertés, exemptions, privilèges & régale en Justice & hors de Justice dans toutes les affaires & causes tant ecclésiastiques que civiles, en tous temps & en tous lieux, comme tous nos Princes du Saint-Empire Romain en usent, en profitent, en jouissent ou peuvent en user, en profiter & jouir.

Et pour donner audit VICTOR-FRANÇOIS DE BROGLIE, notre Prince & du Saint-Empire Romain, une preuve toujours plus sensible de notre affection & bienveillance particulière, nous lui avons accordé, comme par ces présentes nous lui accordons, ainsi qu'à ses enfans & descendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre sexe, le titre d'Illustrissime, de Bien-Aimé & de cher Cousin; voulant & ordonnant, par cette loi à jamais durable, que désormais, dans toute la suite des temps, les susdits titres d'Illustrissime, de Bien-Aimé & de cher Cousin, leur soient accordés par nos Chancelleries & celles de nos successeurs dans le Saint-Empire Romain, &c.

En outre qu'ils soient capables & en état, en vertu de leur haut rang de Princes du Saint-Empire Romain, de posséder & de recevoir toutes dignités, grâces, libertés, prérogatives, exemptions & privilèges quelconques, enfin de jouir de tous les droits dont jouissent de coutume ou de droit tous ceux

que nous & nos augsstes prédécesseurs Empeurs & Rois des Romains avons décorés de la dignité de Princes du Saint-Empire Romain.

C'est pourquoi nous mandons & ordonnons, &c.

Et les présentes Lettres, signées de notre main & munies de notre Sceau Impérial, données à Vienne le vingt-huitième jour du mois de Mai, l'an mil sept cent cinquante-neuf, de notre règne le quatorzième.

Signé FRANÇOIS.

Lorsque le Maréchal DE BROGLIE prit le commandement de l'Armée, elle étoit campée sur la rive gauche de la Lahn, à Klein-Linés; le Prince Ferdinand avec la sienne campoit vis-à-vis sur la rive droite de la même rivière. La facilité qu'il avoit de tirer du fourrage de ses derrières lui permettoit de tenir dans son camp plus long-tems que l'Armée Française, dont les ressources en ce genre de subsistance étoient épuisées; & il se promettoit, après qu'elle auroit été forcée par la disette à se retirer, de se rendre maître de Gießen, petite place mal fortifiée, mais qui devenoit importante pour les deux Généraux, parce qu'elle pouvoit également faire la tête, & couvrir les quartiers d'hiver de celui qui en resteroit en possession.

Le Maréchal DE BROGLIE, obligé de décamper le premier le 4 Décembre, laissa une garnison dans Gießen, sous les Ordres du Baron de Blaisfel, Maréchal-de-Camp, Officier d'une intelligence & d'un courage reconnu, & il fit cantonner son armée dans les environs de Friberg, ayant placé intermédiairement à Butzbach un nombre considérable de troupes légères, de Dragons & de Grenadiers.

Le Prince Ferdinand, aussitôt après la retraite du Maréchal DE BROGLIE, fit passer la Lahn à des détachemens de son armée, qui occupèrent les Villages entre Butzbach & Gießen; il fit sommer cette place: mais il ne tenta jamais de l'attaquer, le Maréchal DE BROGLIE ayant fait harceler si souvent & avec tant de succès les troupes que l'ennemi avoit portées en-deçà de la Lahn, qu'il fut obligé de la leur faire repasser, & il se vit forcé enfin de se retirer au mois de Décembre, lorsqu'un corps, que le Maréchal DE BROGLIE avoit fait avancer du Bas-Rhin, menaça sa droite & ses derrières, & le priva des fourrages qu'il en avoit tirés jusques-là avec abondance.

La conservation de Gießen fit d'autant plus d'honneur au Maréchal DE BROGLIE, qu'on en avoit désespéré; elle procura la tranquillité des quartiers d'hiver, que l'armée prit vers le milieu de Janvier 1760, entre la Lahn & le Mein, & derrière cette dernière rivière.

Le Prince Ferdinand s'occupa pendant l'hiver à se préparer des moyens de défensive sur l'Hom pour nous empêcher de pénétrer en Hesse la campagne suivante. Dès le mois de Mai il fit camper son armée en avant de l'Eder, & il fit ouvrir des communications pour la porter promptement, aussitôt qu'il seroit instruit du rassemblement de l'armée Française, sur l'Hom entre Kirelheim, Schvingsbourg & Hombourg, qu'il occupoit par des corps avancés, & où il s'étoit préparé une position capable d'arrêter des forces même infiniment supérieures aux siennes.

Le Maréchal qui connoissoit tout l'avantage de cette position, sentit qu'il étoit indispensable d'y prévenir l'ennemi; cela étoit très-difficile, puisque le Prince Ferdinand, campé à Wavern, n'avoit que 12 lieues pour arriver sur l'Hom, pendant que l'armée Française, répandue dans un grand nombre de quartiers entre la Lahn & le Mein, & même au-delà du Mein, en étoit beaucoup plus éloignée.

Cependant, à l'aide d'un secret impénétrable, & par beaucoup de mouvemens successifs, & qui ne paroissoient avoir d'objets que de faire consumer les subsistances qui restoient encore dans les différens Villages, le Maréchal DE BROGLIE trompa tellement l'attention de l'ennemi, & même celle de son armée, qu'elle se trouva toute entière rassemblée à Grimberg, sans qu'elle l'eût imaginé, ni que le Prince Ferdinand en eût la moindre connoissance.

L'Armée Française marcha le lendemain sur Schvingsbourg, & les ponts ayant été jetés sur la Lahn, elle passa cette rivière, & prit un camp si avantageux au-delà, que le Prince Ferdinand, qui s'avança pour l'attaquer, n'osa l'entreprendre, & se retira derrière l'Eder à Zigenheim & Treiza.

Ce début de campagne fut d'autant plus glorieux au Maréchal DE BROGLIE, que l'on avoit regardé comme impossible, dans la position où étoit le Prince Ferdinand, de surprendre le passage de l'Hom, & de le forcer, s'il étoit défendu. Le Maréchal parvint également, par beaucoup de secret, à dérober aux

ennemis le passage de l'Eder à Freukemberg, & à le prévenir à Corback. Il y fut attaqué le lendemain par la plus grande partie de l'Armée ennemie; l'aïdon fut fort vive, mais les ennemis furent obligés de se retirer avec une perte considérable. Ils allèrent occuper le camp de Sachsenhauzen, à peu de distance de Corback. Ce poste, très-fort par son affiette, avoit l'avantage de couvrir la Hesse & Cassel, & on ne doutoit pas que le Prince Ferdinand ne le conservât pendant le reste de la campagne. Mais le Maréchal parvint, en l'occupant sur son front, à le faire retourner au-dessus de sa droite, ce qui l'obligea à se retirer précipitamment derrière Cassel. L'Armée Française l'y suivit, & avoit lieu de s'attendre à remporter un avantage considérable, lorsqu'un brouillard extrêmement épais donna les moyens au Prince Ferdinand de repasser la Dymel, & d'attaquer ensuite avec avantage un corps que le Maréchal DE BROGLIE avoit détaché sur la rive gauche de cette rivière pour en défendre le passage. Ce corps, ayant été mal posté, fut battu, après cependant avoir fait une vigoureuse résistance, & il fut forcé de repasser la Dymel avec perte. Pendant que ce combat se donnoit, un autre corps de l'armée Française attaqua celui que les ennemis avoient sous Cassel, le battit, & s'empara de cette place.

Dès le lendemain de ces deux actions, le Maréchal rassembla son armée sur la rive droite de la Dymel, vis-à-vis de celle des ennemis; mais la bonté du poste qu'ils avoient pris ne lui permit pas de les y attaquer. Il fit passer la Fulde & entrer dans le pays de Hanovre à un Corps considérable commandé par M. le Comte de Luface, avec lequel le Maréchal DE BROGLIE, qui s'y étoit porté en personne, battit celui de M. de Vangenheim, que le Prince Ferdinand avoit poussé sur la rive droite du Weser.

Le défaut de subsistances ayant obligé le Maréchal DE BROGLIE de se rapprocher de Cassel, & le Prince Ferdinand conservant camp qu'il avoit occupé sur la Dymel, il sembloit que la campagne se termineroit dans cette position respective, dans laquelle on attendroit le moment d'entrer en quartiers d'hiver, lorsque ce Prince forma le projet de faire passer le Rhin, entre Dusseldorf & Vefel, à un corps de son armée aux ordres du Prince héréditaire de Brunswick. La position de l'armée ennemie donnoit beaucoup de facilité au Prince

Ferdinand de dérober ce mouvement, & les troupes qu'il faisoit marcher avoient beaucoup de journées de moins à faire pour arriver à leurs destinations, que celles que le Maréchal DE BROGLIE pouvoit porter sur Dusseldorf.

Cependant le Maréchal fut instruit du projet des ennemis, & il dirigea sur le Rhin un corps aux ordres du Marquis de Castrins, qui y arriva assez promptement pour remporter un avantage considérable sur le Prince héréditaire & l'obliger de lever le siège de Vefel qu'il avoit entrepris.

Les deux armées ayant vécu une grande partie de cette campagne dans la Hesse, y avoient consommé tous les fourrages; & les demandes du Maréchal DE BROGLIE, qu'il fût envoyé de l'argent pour en acheter dans la Thuringe, & en former des magasins sur la Fulde & sur la Verra, ayant été inutiles, il étoit impossible d'y faire hiverner une quantité de troupes suffisante pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi pendant l'hiver, & l'empêcher de reprendre la Hesse, comme cela étoit arrivé à la fin des campagnes précédentes; ce qui avoit obligé de passer une grande partie de celles qui suivoient, à pénétrer jusqu'à Cassel, qu'on abandonnoit régulièrement au mois de Novembre.

Pour diminuer autant qu'il étoit possible un si grand inconvénient, le Maréchal DE BROGLIE se détermina à faire fortifier la Ville de Gottingen & celle de Cassel. Il y mit deux fortes garnisons, & il confia le commandement de la première de ces places au Comte de Vaux, & celui de la seconde au Comte DE BROGLIE son frère; il se donnoit par-là deux points d'appui dans le pays de Hanovre & dans la Hesse, qui devoient incommoder beaucoup les derrières du Prince Ferdinand, s'il passoit la Verra ou la Fulde, & qui, s'il en entreprenoit les sièges, donneroient le temps au Maréchal de rassembler son armée & de venir les combattre. Les fortifications de ces deux Villes, qui étoient entièrement ruinées, furent relevées avec une célérité prodigieuse, & mises en état de faire une longue & vigoureuse résistance.

Le Prince Ferdinand se détermina cependant à la fin de Février 1761 à entrer en Hesse avec une armée de 50000 hommes. Le Maréchal DE BROGLIE replia les quartiers du petit nombre de troupes qu'il avoit pu y conserver, & se retira successivement, & sans avoir été

jamais entamé, sous Francfort où il rassembla son armée, & se fit joindre par un corps qu'il y fit arriver du Bas-Rhin.

Le lendemain de cette jonction il marcha vers le Prince Ferdinand, qui s'étoit avancé jusque sur la Nidda, & qui se replia aussitôt. Le Maréchal battit à Grimberg le Prince héréditaire de Brunfwick; lui prit 2500 hommes, 19 drapeaux & 20 pièces de canon; & successivement obligea les ennemis d'abandonner la Hesse, après leur avoir fait lever le siège de Cassel, qui avoit été vigoureusement défendu par le Comte de BROGLIE pendant près d'un mois. Le défaut de subsistance en tout genre empêcha le Maréchal de poursuivre ses avantages, & l'obligea de renvoyer ses troupes dans des quartiers sur le Mein jusqu'au moment où la campagne pourroit s'ouvrir.

Enfin, le Roi voyant la supériorité avec laquelle le Maréchal DUC DE BROGLIE avoit rempli le commandement de son armée en Allemagne pendant la dernière campagne (de 1760), & les sages dispositions par lesquelles il avoit rendu inutiles les tentatives que les ennemis avoient faites pendant l'hiver pour reprendre les places dont les troupes de Sa Majesté étoient restées en possession dans la Hesse, & dans l'Electorat de Hanovre, lui faisant connoître que personne n'étoit plus en état que lui de veiller à la conservation d'une Province aussi importante que l'Alsace, Sa Majesté ne pensa pas devoir différer plus longtemps à réaliser les espérances qu'elle lui avoit données précédemment de lui conférer le Commandement de cette Province, que le feu Maréchal de BROGLIE son père avoit exercé pendant plusieurs années, à l'entière satisfaction de Sa Majesté, & elle lui en accorda le Commandement en chef, par une commission datée de Versailles le 1^{er} Mai 1761.

Le Roi s'étant déterminé de former, pendant la campagne de 1761, deux armées de celle qu'avoit commandée précédemment le Maréchal de BROGLIE; elle lui donna le commandement de l'armée qui devoit opérer sur le Haut-Rhin & en Hesse.

Dès les premiers jours de cette campagne, il passa la Dymel, & battit près de Varbourg un corps ennemi qui la défendoit; il marcha ensuite à Paderborn, d'où il se porta sur Werle, pour joindre l'armée commandée par M. le Prince de Soubise, qui se trouvoit alors en

présence de celle du Prince Ferdinand de Brunfwick.

Peu de jours après cette jonction, les deux Généraux résolurent d'attaquer l'armée ennemie, qui étoit campée sur la rive gauche de la Lippe. Le Maréchal de BROGLIE marcha le 15 Juillet, avec un corps de 25,000 hommes, sur le village de Filingshauzen, dont il s'empara, malgré une assez vigoureuse résistance; mais l'armée ennemie, s'étant portée presque toute entière sur ce village, & l'ayant rattaché le 16 au matin, le Maréchal de BROGLIE n'étant pas soutenu, & n'ayant pas assez de forces pour résister seul à toutes celles de l'Ennemi, fut obligé d'ordonner la retraite, qui fut exécutée avec le plus grand ordre, sans que les Ennemis osassent le suivre, & il fit camper ses troupes à une demi-lieue du champ de bataille, où elles demeurèrent pendant plusieurs jours, & jusqu'au moment où la séparation des deux armées Françaises ayant été ordonnée par la Cour, celle du Maréchal de BROGLIE, renforcée d'un détachement de celle du Prince de Soubise, rentra dans le pays de Hanovre. La manière dont il exécuta le passage du Weser en présence de l'armée ennemie, qui harcela son arrière-garde, & celle dont il arrêta près d'Embeck le Prince Ferdinand, qui comptoit le surprendre, lui firent également honneur. Après cette dernière affaire il fit rentrer l'Armée dans ses quartiers d'hiver, fut nommé Maréchal de France, le 16 Décembre 1761, & revint ensuite à la Cour au commencement de Janvier 1762.

Le mauvais succès de la journée de Filingshauzen avoit élevé une difficulté sur la cause à laquelle on devoit l'attribuer; les ennemis du Maréchal de BROGLIE renouvelèrent leurs imputations contre lui; plus protégés & plus en crédit, ils parvinrent à obtenir du Roi de lui ôter le commandement de l'Alsace & de l'Armée, & de l'exiler dans son Duché de BROGLIE. Sa disgrâce dura 26 mois, après lesquels il fut rappelé à la Cour, où il rentra dans les bonnes grâces de son Maître, qui lui accorda, en 1771, le Gouvernement de la Province des Evêchés; & en 1774, le commandement en chef de cette Province, & des frontières de la Meuse & de la Sarre. Ces grâces prouvèrent qu'il lui avoit toujours conservé son estime.

Il reçut une marque de celle du Roi régnant, par le choix que fit de lui ce Prince, au mois de Mai 1778, pour commander les

Troupes qu'il fit rassembler en Normandie & en Bretagne, avec le commandement de ces deux Provinces; mais l'expédition dont il devoit être chargé n'ayant pas eu lieu, ce commandement finit dans la même année. Il avoit épousé, 1^o le 2 Mai 1736, *Marie-Anne du Bois de Villers*, morte le 13 Décembre 1751, fille de *Claude-Thomas*, Seigneur de Villers, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie; & 2^o le 11 Avril 1752, par contrat passé devant Maîtres *Baron & Jourdain*, Notaires à Paris, le 8 Avril 1752, *Louise-Augustine-Salbigothon de Crozat de Thiers*, née le 25 Octobre 1733, fille puînée de *Louis-Antoine*, Baron de Thiers, Lieutenant-Général de Champagne, & de *Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS-MARIE, né le 13 Août 1737, mort en bas âge;
2. & 3. Deux fils, morts jeunes;
4. Et CHARLES-AUGUSTINE de BROGLIE, né le 18 Octobre 1744, mort en Mai 1752.

Du second lit font issus :

5. CHARLES-LOUIS-VICTOR, Prince de BROGLIE & du St.-Empire, né à Paris, le 22 Septembre 1756, Colonel en second du Régiment de Saintonge, Infanterie, marié, le 3 Février 1779, à *Sophie*, Comtesse de *Rosen-Kleinroth*, fille d'*Eugène-Octave-Augustin*, Comte de *Rosen*, & arrière-petite-fille du Maréchal de *Rosen*;
6. AUGUSTE-JOSEPH, Prince de Revel, né à BROGLIE, le 31 Octobre 1762, Capitaine à la suite du Régiment d'Aunis, Infanterie, marié, le 9 Avril 1782, à *Françoise-Louise-Angélique de la Brouffe de Verteillac*;
7. CHARLES-LOUIS-VICTOR, Prince de BROGLIE, né à Paris, le 28 Août 1765;
8. MAURICE-JEAN-MADELEINE, Prince Abbé de BROGLIE, né à BROGLIE, le 5 Septembre 1766;
9. VICTOR-AMÉDÉE-MARIE, Prince de BROGLIE, né à BROGLIE, le 23 Octobre 1772;
10. LOUISE-AUGUSTINE-THÉRÈSE, Princesse de BROGLIE, née à Paris, le 6 Mars 1753, morte le 13 Décembre 1771, mariée, le 15 Février 1768, à *Louis-Etienne-François*, Comte de *Damas de Crux*, alors Colonel du Régiment de Limoufin, Infanterie, & à présent Maréchal-des-Camps & Armées du Roi;
11. CHARLOTTE-AMÉDÉE-SALBIGOTHON, Princesse de BROGLIE, née à Paris, le 12 Juin 1754, mariée, le 5 Mars 1774, au Comte *Louis-Jean-Népomucène d'Helmstatt*, Mes-

tre-de-Camp en second du Régiment d'Es-terhazy, Hussards;

12. ADÉLAÏDE-FRANÇOISE, Princesse de BROGLIE, née à BROGLIE, le 19 Juin 1764, mariée, le 9 Avril 1782, à *Adélaïde-Marie-Stanislas*, Marquis de *Boiffe*;
13. Et AGLAË-CHARLOTTE-MARIE, Princesse de BROGLIE, née à BROGLIE, le 21 Septembre 1771.

Second Rameau

DE LA SECONDE BRANCHE.

Comte de BROGLIE, *Marquis de Ruffec*, *Seigneur de Canchy*.

CHARLES DE BROGLIE, second fils de FRANÇOIS-MARIE, Duc de BROGLIE, Maréchal de France, né le 20 Août 1719, porta d'abord le nom de *Comte de Buhj*; il s'appela ensuite *le Chevalier de Broglie*, & à la mort du Maréchal son père, arrivée en 1745, il prit le nom de *Comte de Broglie*.

Il commença à servir en 1734, à l'Armée d'Italie, en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de BROGLIE, son père, qu'il joignit huit jours avant la bataille de Parme; il eut peu de mois après la Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment de Berry, Cavalerie; & après la bataille de Guastalla, il obtint la même année une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, dans lequel il fit la campagne suivante, en 1735; il passa ensuite à une autre Compagnie dans le Régiment de Chepi, Cavalerie.

Il conserva cette Compagnie jusqu'au mois de Mars 1741, qu'il fut nommé Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la mort de M. le Vidame de Vaffé.

En 1741, il passa en Bohême, où il fut Aide-de-Camp du Maréchal de BROGLIE son père, il fit la campagne de 1742, en qualité d'Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie; il assista à toutes les actions, sièges & batailles de cette campagne, qui fut fort vive, ainsi que de la suivante en Bavière & sur le Rhin.

En 1744, il servit en Flandre & en Allemagne.

En 1745, il servit en Allemagne, dans l'armée de M. le Prince de Conti, & battit les Ennemis à la tête d'un détachement de 300 chevaux près de Worms, à la fin de cette campagne.

En 1746, il servit dans l'armée de Flandre, & assista aux sièges de Mons, & de Charleroy, & à la bataille de Rocoux.

Il fut fait Chevalier de St.-Louis & Brigadier avant le commencement de la campagne de 1747, qui débuta par les sièges des Villes de la Flandre Hollandoise, où il servit en qualité de Volontaire, & eut le bonheur de décider lui seul la réduction de la Ville d'Hulst, & de toute l'Isle & Forteresse d'Axel, ayant été chargé, par M. le Marquis de Contades, de la négociation de ces capitulations avec les Commandans de ces deux Places.

En considération de ce service, M. le Maréchal de Saxe demanda pour lui le grade de Maréchal-de-Camp, qui ne lui fut pas accordé alors, parce qu'il étoit trop nouveau Brigadier.

Pendant cette campagne (1747) il se trouva à la bataille de Lawfeld, & fut du nombre des Troupes qui battirent la Cavalerie Angloise, & décidèrent le gain de cette bataille; peu de jours après, M. le Comte d'Estrées, l'ayant mené avec lui à une reconnaissance du camp de St.-Pierre, près Maeftricht, avec une simple escorte de 200 chevaux, & ayant trouvé les Ennemis en nombre plus considérable, il lui fit prendre le commandement de ce détachement, & le chargea de la retraite, qui se fit dans le meilleur ordre, quoiqu'exposé à un feu très-considérable, qui tua ou blessa presque tous les Officiers de ce détachement.

En 1748, il servit dans l'Armée de Flandre.

En 1752, il fut nommé Ambassadeur Extraordinaire près le Roi & la République de Pologne, où il a rendu des services importants aux Diètes de Grodno, & de Varsovie, en 1752 & 1754. En 1756, il se trouva auprès du Roi de Pologne à Dresde, lors de l'invasion du Roi de Prusse, & détermina Sa Majesté Polonoise, malgré l'avis de son Conseil, à rassembler le peu de Troupes qui lui restoit, & à se retrancher dans le camp de Pirna; ce qui, malgré l'échec de l'Armée Saxonne, qui termina cette campagne, sauva la Bohême, & déconcerta tous les projets de Sa Majesté le Roi de Prusse. Le Comte de BROGLIE eut plusieurs occasions de résister à ce Prince, & de rendre des services signalés à la Reine de Pologne, pendant son séjour à Dresde, qu'il prolongea, malgré le Roi de Prusse, jusqu'au commencement de Décembre 1756.

Le Roi pour lui marquer sa satisfaction des services qu'il avoit rendus dans cette occasion, en soutenant la dignité de son caractère, le fit Chevalier de ses Ordres, le 1^{er} Janvier 1757,

& lui donna le grade de Maréchal-de-Camp. Sa Majesté lui ordonna de retourner la même année en Pologne, malgré les instances qu'il fit pour avoir la permission de faire cette campagne en Allemagne. Il partit au commencement du mois de Mai pour se rendre à Varsovie; mais ayant trouvé, à son passage à Vienne, cette Cour dans la plus grande crise, par la perte de la bataille de Prague, il y resta pendant deux mois, sur le désir que lui en témoignèrent l'*Impératrice-Reine* & son Ministre, avec lequel il travailla pendant tout ce tems au plan des opérations, qui précédèrent & amenèrent l'heureuse bataille de Kolzmits ou Colin. L'*Impératrice-Reine*, non contente de lui faire l'honneur de lui demander son avis écrit, qu'elle faisoit passer journellement au Maréchal Daun, lui proposa d'aller à l'Armée, manda à ce Général de se concerter avec lui, de lui donner voix dans le Conseil de guerre, & lui prescrivit même de suivre son avis dans le cas de partage d'opinion. Cette marque de confiance, la plus honorable, & la plus flatteuse de toutes celles qu'aucun particulier ait jamais reçue, ne put avoir de suite par des circonstances qui s'opposèrent au départ du Comte de BROGLIE pour l'Armée Autrichienne; mais il continua à travailler au Plan des opérations qui se terminèrent par la bataille de Kolzmits, & lorsqu'il eut l'honneur d'aller complimenter L. M. I. sur le gain de cette journée, Elles lui firent celui de le remercier en pleine audience, de la part qu'il y avoit eue, & le même jour l'*Impératrice* lui envoya, par M. de Kaunitz, son portrait enrichi de diamans.

Le Comte de BROGLIE resta encore trois semaines à Vienne après cet événement, pour y travailler à des objets relatifs aux intérêts de Leurs Majestés Polonoises, qu'il termina avec succès. Le Roi de Pologne, voulant lui témoigner, à son arrivée à Varsovie, au mois d'Août, le gré qu'il lui en faisoit, lui offrit sa future nomination à un Chapeau de Cardinal pour l'Abbé de BROGLIE son frère, qu'il accepta avec la permission du Roi.

Il demeura le reste de l'année 1757 en Pologne, & en revint au commencement de 1758, pour aller servir à l'armée du Bas-Rhin, où il arriva peu de jours avant la bataille de Crevelt. M. le Comte de Clermont, Général de cette Armée, le plaça à la division des Carabiniers aux ordres de M. le Marquis de Poyanne.

Ce Corps se distingua à cette bataille dont le succès fut malheureux.

Dans la même Campagne, le Comte de BROGLIE fut chargé, à la tête de 2000 Grenadiers, de l'avant-garde d'un détachement, commandé par M. de St.-Pern, d'attaquer le Corps ennemi de M. le Prince de Holstein-Gottorp, campé de l'autre côté de la Lippe. Ce Corps fut surpris, & battu par l'avant-garde seule, avec une perte très-médiocre. Le Comte de BROGLIE y eut une contusion à la jambe, & reçut à ce siège beaucoup d'éloges de M. le Maréchal de Belle-Isle, & de M. le Maréchal de Contades. Il servit, en 1759, dans l'Armée d'Allemagne, & fut employé à la réserve commandée par le Duc de BROGLIE, son frère, dont il mena toujours les avant-gardes. Il marcha avec une de ces avant-gardes, dans le mois de Juillet, à Minden, étant soutenu d'autres détachemens, que le Duc de BROGLIE commandoit lui-même. Il le chargea de passer le Vesper, au-dessus de cette Ville, pour l'attaquer par la rive droite, pendant qu'il se présenteroit à la rive gauche; ce qui fut exécuté avec tout le succès possible. La Ville fut emportée l'épée à la main, & on y fit 1000 à 1200 prisonniers.

À la bataille de Minden, qui fut donnée & perdue le 1^{er} Août 1759, le Comte de BROGLIE commanda une partie de la réserve, avec laquelle le Duc de BROGLIE favorisa la retraite de notre armée.

À la fin de cette campagne, il fut fait Maréchal-Général-des-Logis de toute l'Armée d'Allemagne (dont le commandement fut donné au Duc de BROGLIE, qui fut fait, peu de jours après, Maréchal de France): il en fit les fonctions jusqu'au commencement de 1762, & établit dans cette partie un ordre qui y avoit été inconnu jusqu'alors.

Le 18 Mai 1760, le Roi lui accorda le grade de Lieutenant-Général, en considération des services qu'il avoit rendus, tant en qualité de Maréchal-de-Camp, & de Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée, dont Sa Majesté avoit donné le commandement à M. le Maréchal Duc de BROGLIE, que dans son Ambassade près du Roi & de la République de Pologne, & en divers emplois de guerre.

Outre la place de Maréchal-Général-des-Logis, le Comte de BROGLIE a été chargé de plusieurs expéditions & commandemens de Corps détachés.

Le 9 Avril 1761, Sa Majesté lui accorda celui de la Ville de Cassel, dont M. le Maréchal de BROGLIE, son frère, s'étoit emparé, & dont la supériorité des ennemis l'avoit obligé de s'éloigner pour quelque tems. Il y avoit laissé une garnison, sous les ordres du Comte de BROGLIE: la Ville fut assiégée; mais le Comte de BROGLIE la défendit avec tant de vigueur pendant 28 jours, que les assiégeans furent obligés d'abandonner leur attaque, & de se retirer en désordre: événement d'autant plus mortifiant pour eux, qu'ils s'étoient attendus que cette entreprise seroit suivie des plus grands succès; & comme cet avantage étoit dû principalement à la valeur, la fermeté & l'expérience que le Comte de BROGLIE fit paroître pendant la durée du siège, Sa Majesté crut devoir le nommer Gouverneur de cette place qu'il lui avoit conservée.

Le 2 Août 1770, le Roi lui accorda le Gouvernement du Saumurois, vacant par le décès du Sieur Marquis d'Aubigny, en considération des services importants qu'il avoit rendus à Sa Majesté & à l'Etat, à l'exemple de ses ancêtres, tant dans les armées, où il avoit donné en toute occasion les preuves les plus signalées de son courage & de son expérience consommée dans l'Art militaire, que dans l'Ambassade dont il avoit été chargé auprès du Roi & de la République de Pologne, où il avoit également fait connoître sa capacité & son intelligence dans les négociations; & le 4 des même mois & an, Sa Majesté lui accorda le Gouvernement des Ville & Château de Saumur, & dépendances.

Le 16 Novembre 1774, le Roi le nomma Commandant en second des Evêchés, sous le Maréchal Duc de BROGLIE; & le 10 Janvier 1781, Sa Majesté lui accorda le Commandement en chef du Comté de Bourgogne, vacant par la démission du Marquis de Ségur, Lieutenant-Général, nommé à la charge de Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

Il avoit remarqué, dans différens voyages qu'il avoit fait à Rochefort, combien l'intempérie qui y règne pendant plusieurs mois chaque année faisoit périr d'hommes précieux à l'état. Il s'étoit occupé des moyens d'y remédier, & il avoit fait accueillir des Ministres un projet pour y parvenir. Il résistoit à lever quelques doutes qui restoient encore sur sa possibilité & la dépense qu'entraîneroit son exécution. Toujours animé de ce désir du bien,

qui fut sa passion dominante, il s'offrit d'aller sur les lieux pour vérifier les faits, conjointement avec le Commandant de la Province, & les Ingénieurs du Roi. Il ne fut point effrayé du danger qu'il pouvoit courir, & se rendit le 1^{er} Août à Rochefort; il visita le lendemain les marais, qu'on se proposoit de dessécher, & il y employa toute la journée; à son retour, il fut attaqué de la fièvre, qui ne l'empêcha pas de continuer pendant plusieurs jours de s'occuper sans relâche de cet objet; le mal augmenta, il partit pour se rendre à la terre de Ruffec, mais il ne put passer St.-Jean-d'Angély, où il mourut, le 6 Août 1781, victime de son zèle & de son humanité.

Doué d'un esprit supérieur, il étoit également propre à bien servir le Roi & l'Etat dans la guerre, dans les négociations, & dans l'administration publique. Son génie & l'ardeur avec laquelle il se portoit à tout ce qu'il croyoit utile, ne lui faisoit rien trouver de difficile; il communiquoit ce sentiment à ceux qui lui étoient subordonnés, & leur inspiroit ce noble fanatisme du bien, sans lequel on ne peut faire de grandes choses. Ses talens, sa pénétration pour découvrir les abus, son exactitude à les réprimer, lui attirèrent beaucoup d'envieux & d'ennemis. La correspondance secrète que le feu Roi entretint avec lui pendant plus de 20 ans, & qui ne fut jamais découverte, mais seulement soupçonnée par les personnes en place, le leur rendit toujours suspect, & sans lui avoir jamais procuré des grâces de son Maître, elle en fit l'objet des intrigues, qui parvinrent à le faire exiler deux fois, sans lui ôter la confiance du Roi, qui voulut que, quoiqu'éloigné, il continuât toujours à diriger cette correspondance, & à lui en rendre compte.

Celui qu'il a rendu, devant trois Ministres, que le Roi régnaient avoit chargé de le recevoir, de la conduite qu'il avoit tenue pendant le long espace de tems qu'il avoit été honoré de la confiance de Sa Majesté, a prouvé combien cette conduite avoit été pure; & le certificat qu'ils lui en ont donné, en est une preuve trop glorieuse pour que l'on ne l'ajoute pas à cet article.

LETTRES DU ROI

A M. le Comte de BROGLIE.

A Versailles, le 2 Mai 1775.

Monsieur le Comte de BROGLIE, après avoir

fait examiner & m'être fait rendre le compte le plus exact de la correspondance secrète que vous avez eue pendant 22 ans avec le feu Roi, mon Seigneur & aïeul, j'ai reconnu que vous vous étiez comporté dans cette affaire avec tout le zèle & toute la fidélité que vous lui deviez, & même que les circonstances, quelquefois embarrassantes, où vous vous étiez trouvé, n'avoient jamais ralenti, & qu'en tout, vous vous étiez acquitté de cette commission de la manière la plus sage & la plus conforme aux vues du feu Roi. J'ai vu, de plus, que dans la dernière année, vous vous étiez trouvé compromis dans une affaire, où vous n'aviez aucune part, & sur des soupçons qui ne pouvoient exister que dans l'ignorance où l'on étoit des relations que vous aviez, & des travaux que vous faisiez de l'ordre du feu Roi, ce qui ne vous a pas porté à trahir son secret. Je vous fais cette lettre, pour vous assurer que je n'ai aucune impression défavorable sur votre compte; & qu'ayant reconnu dans votre conduite la marche d'un bon & fidèle serviteur; & ne doutant pas de la persévérance de votre attachement à mon service, je vous donnerai toujours des preuves de mon estime & de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu, M. le Comte de BROGLIE, qu'il vous ait en sa sainte garde. Signé Louis.

AUTRE.

Verfailles, le 25 Mai 1775.

Je vous ai marqué, Monsieur, par ma dernière lettre, la conviction où j'étois de votre innocence, par rapport à l'affaire de la Bastille; j'attends de votre soumission & de votre fidélité, que vous ne cherchez pas à réveiller une affaire que je veux qui soit oubliée; en conséquence, j'ai ordonné qu'on me rapportât la procédure & toutes les copies du rapport, pour être brûlées, & s'il en existoit encore, elles doivent être regardées comme de nulle valeur. Sur ce, je prie Dieu, &c. Signé, Louis.

DÉCLARATION.

La conduite soutenue de M. le Comte de BROGLIE, ses services à la guerre, & ceux qu'il a rendus dans la carrière politique, n'ont besoin d'aucune apologie, mais sa délicatesse lui ayant fait désirer que les motifs de la confiance particulière dont le feu

Roi l'avoit honoré pendant un grand nombre d'années, & le travail secret qu'il avoit dirigé par ses ordres exprès, pussent être connus & appréciés par Sa Majesté, il l'a suppliée d'ordonner que toutes les pièces en fussent mises sous les yeux de quelques-uns de ses Ministres, pour en faire leur rapport.....

Nous soussigné, en conséquence des ordres du Roi, qui nous a chargé de cet examen, & de recevoir de M. le Comte de BROGLIE tous les éclaircissmens, titres & documens relatifs à la correspondance secrète, déclarations y avoir procédé avec l'attention la plus suivie, & l'impartialité la plus scrupuleuse; & que d'après les pièces originales qui ont été mises sous nos yeux, & les détails explicatifs que M. le Comte de BROGLIE y a joints, nous n'avons pu qu'applaudir à la fidélité, à l'exactitude & au zèle avec lesquels M. le Comte de BROGLIE, en se conformant aux ordres qu'il recevoit immédiatement du feu Roi, a secondé ses vues politiques & bienfaisantes.

Nous ne devons pas moins d'éloges à la sagacité & à la sagesse de la prévoyance de M. le Comte de BROGLIE, qui, ne perdant jamais de vue les intérêts de ce Royaume, savoit calculer avec autant de précision que de justice le rapport des événemens qui se passaient dans le reste de l'Europe, & l'influence & les suites qu'ils pouvoient avoir, soit pour la considération, comme pour la sûreté de la Monarchie.

Ce qui n'est pas moins digne de louanges, est la prudente dextérité avec laquelle M. le Comte de BROGLIE a ménagé & conservé, pendant 22 ans un secret aussi délicat & jaloux, sans que les différentes épreuves de séduction & de rigueur auxquelles l'envie, suscitée par la confiance, dont on n'ignoroit pas que le feu Roi l'honoroit, l'ont mis souvent en butte, l'aient jamais engagé dans aucune démarche ou aveu, qui auroient pu compromettre le secret, dont le Prince lui avoit imposé l'obligation la plus précise.

Nous devons encore à M. le Comte de BROGLIE la justice la plus authentique, que, non seulement les instructions & dépêches qu'il étoit chargé par le feu Roi de rédiger, pour les Ambassadeurs, Ministres, & autres Employés admis à la correspondance secrète, n'ont jamais tendu à contrarier les

vues & à croiser les systèmes politiques de son ministère; mais que lorsque les vues secrètes de Sa Majesté ne combinoient pas exactement avec les résolutions de son Conseil, toute son étude a été de les rapprocher & de les concilier, en quoi il a réussi si heureusement, que la dissonance qui auroit résulté de la contradiction des ordres, n'a pu servir de moyen pour percer le mystère dans lequel le feu Roi vouloit que la correspondance secrète fut enveloppée.

Nous souhaterions qu'il nous fût permis de nous expliquer sur le mérite des plans, projets & instructions politiques qui nous ont été représentés, il n'en est aucun qui ne méritât les éloges les plus distingués à son auteur; mais ces ouvrages ayant été dévoués, dès le principe, à un secret auquel les ordres du Roi nous lient encore inviolablement, nous nous bornerons à dire qu'il n'en est aucun qui ne mérite la sanction flatteuse & honorable que le feu Roi leur a donnée par l'approuvé qu'il y avoit mis de sa main.

Chargé encore par Sa Majesté de faire la révision de la procédure, connue sous le nom d'affaire de la Bastille, dans laquelle on avoit impliqué M. le Comte de BROGLIE, nous l'avons examinée dans le plus grand détail, & nous nous sommes convaincus qu'il n'avoit, en aucune manière, mérité les imputations hasardées contre lui dans le rapport fait au Conseil du Roi, en Octobre 1773. Cette vérité, que nous confirmons ici, est attestée d'une manière plus particulière encore dans le rapport privé que nous avons eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté; mais la déclaration plus glorieuse que M. le Comte de BROGLIE puisse avoir de la fausseté des accusations si légèrement intentées contre lui, de la pureté de ses vues, & de l'honnêteté & de la sûreté de toute sa conduite, est le témoignage que le Roi a bien voulu lui en donner lui-même, par la lettre qu'il lui a écrite de sa propre main, pour l'assurer de la justice qu'il lui rend, & pour lui défendre toute poursuite ultérieure.

Après avoir rendu, dans ce résumé, ainsi que dans nos rapports directs & particuliers à Sa Majesté, la justice que nous croyons due, à tous égards, à M. le Comte de BROGLIE, nous estimons ne pouvoir mieux répondre aux intentions du Roi, & à la confiance dont il lui a plu de nous honorer, qu'en représen-

tant très-humblement à Sa Majesté, qu'à tous ces titres aucun de ses Sujets n'est plus digne que M. le Comte de BROGLIE, des marques de sa bonté & de sa haute bienveillance. Fait à Versailles le 3 Mai 1775, signés, le Maréchal de MUY & de VERGENNES.

Il avoit épousé, le 11 Mars 1759, *Louise-Augustine de Montmorency*, née en Janvier 1735, fille de *Louis-François*, Prince de Montmorency, premier Baron Chrétien, Comte de Longuiers, Vicomte des ville & territoire de Rouffelaer (Roulers), Seigneur de Neuville - Wistace, Mercatel, Amougies, Ruffignies, Clèves en Langemack, & autres lieux, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Thérèse Rym*, Baronnede Belhem & de Schuweld. De ce mariage sont issus :

1. AUGUSTE-LOUIS-JOSEPH, Comte de BROGLIE, né le 30 Janvier 1765 ;
2. FERDINAND-FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1768 ;
3. LOUISE-AUGUSTE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 25 Août 1760, mariée, par contrat du 29 Août 1779, à *Alexis-Bruno-Étienne*, Marquis de *Vaffé* ;
4. PHILIPPINE-THÉRÈSE, née le 5 Février 1762 ; mariée, par contrat du 4 Mai 1783, au Marquis de *Fournes* ;
5. Et *Abélaïde-Charlotte* de BROGLIE, née le 29 Juillet 1763, mariée par contrat du 4 Mai 1783, à *Nicolas-Gabriel Emé*, Comte de *Marcieu*.

BRANCHE

des Comtes de CAZAL-BOURGON, établie en Piémont.

ANÉDÉE BROGLIA, Chevalier, huitième fils de *JEAN BROGLIA*, 1^{er} du nom, & de *Béatrix de Merlo*, sa seconde femme, ratifia le 29 Mai 1469 une donation faite par ses frères à *MATHIEU*, leur autre frère, le 4 Janvier précédent. Il épousa, par dispense admise par le Grand-Vicaire de Turin, le 26 Janvier 1475, *Catherine Dodol*, sa cousine au IV^e degré, fille de noble *Mathieu Dodol*, habitant de Quiers, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

JEAN, II^e du nom qui laissa :

GASPARD BROGLIA, des Seigneurs de *Montaldo*, qui épousa *Marthe Balbiani*, d'une des cinq familles, qu'on regarde comme les plus anciennes de Quiers, suivant ce vers latin :

Balbianus, Balbus, Bertonus, Broglia, Benfus.

C'est ce qu'on appelle communément les cinq B de Quiers.

C'est de cette branche que sont sortis :

CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin depuis 1592 jusqu'en 1617 ;

OCTAVE BROGLIA, Evêque d'Asti ;

ANNIBAL, Chevalier de Malte, reçu en 1602

NICOLAS, Commandeur de Butilières ;

Plusieurs Commandeurs des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & le Marquis de BROGLIE, qui fut envoyé du Roi de Sardaigne près l'Empereur en 1723.

Voyez le Père Anselme, tome VII, p. 688.

Les armes de la maison de BROGLIE sont : *d'or, au sautoir encre d'azur* : au-dessus de l'écusson est posé directement un *casque d'argent*, surmonté d'une *Couronne de Comte*. Cimier : un *cygne, aussi d'argent, portant sur sa poitrine le sautoir d'azur, orné d'une banderolle de gueules*. Support : deux *lions d'or, ayant les têtes détournées & les queues fendues & jetées par derrière*. Le *cygne, dans ces armoiries, est le symbole d'une vieillesse glorieuse & honorable, & les lions désignent la force, la magnanimité & la valeur qui a toujours distingué cette Maison*.

A ces armes, M. le Maréchal Duc de BROGLIE y ajoute, 1^o le collier & les attributs de l'Ordre du St.-Esprit ; 2^o le Manteau-Ducal ; & 3^o les attributs de Prince de l'Empire.

Il nous reste à dire que tous les anciens Nobles de la République de Quiers, dont cette Maison est originaire, sont nés Comtes, à cause des Comtes qui relèvent de cette Ville, & de l'investiture que le corps de la Noblesse donne aux propriétaires de ces Comtés.

BROIES : *d'azur, semé de roses d'argent ; au lion d'or brochant sur le tout.*

BROIES : *d'or, à la bande de gueules, accostée de six molettes d'éperons de même, mises en orle.*

BROIN-BRONDINEAU : *d'azur, à la croix d'argent.*

BROISE (LA), en Normandie. Il n'y a pas de famille plus étendue que celle-ci. Les branches qu'elle a formées sont celle de LA BROISE, Seigneurs du *Mesnil-Ozerne* & de *Grandville* proche Avanches, & DE LA BROISE, aux environs de Versal.

On prétend qu'il y a encore plusieurs autres branches en la Paroisse de Beauficel dans l'A-

vrranchin. La Marquise de Rys, qui demeure à Paris, est née d'une Demoiselle DE LA BROISE.

M. de Chamillard, dans la recherche de 1666, nomme 13 ou 14 Gentilshommes du même nom DE LA BROISE, dans la seule Election de Mortain. Cette famille a donné son nom à plusieurs Terres, qu'elle a possédées dans les Paroisses du Mesnil-Adelée & de Gul. On trouve à l'Abbaye de Savigny deux Chartes d'Etienne de Terregaite de 1288, par lesquelles il donne une terre de *la Broise* & une rente en froment sur une mesure de *la Broise*.

RICHARD DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur du Fief de *la Broise* en Cernon, & en partie du Mesnil-Adelée, descendoit de ROBERT DE LA BROISE, Chevalier, Baron d'Ardevon. Cette Baronnie & le Fief de *la Broise* en Cernon sont aujourd'hui dans les mains des Religieux du Mont-Saint-Michel. RICHARD DE LA BROISE eut de *Jeanne de Cervon*, sœur de *Robert de Cervon*, Chevalier :

JEAN DE LA BROISE, marié à une des filles de *N... du Bois-Turpin*, dont il eut :

GUILLAUME DE LA BROISE, marié à *Olivette Rouffel*, fille & héritière en partie du Mesnil-Rainfray, comme il paroît par des Lettres du mercredi, jour de St.-Marc 1349. De ce mariage est issu :

THOMAS DE LA BROISE, inscrit dans un Tableau, qui est dans l'Eglise Abbatiale du Mont-Saint-Michel, & qui contient les noms des 119 Gentilshommes, qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. Il eut pour fils :

PIERRE, auteur d'une branche ;
Et THOMAS, qui suit.

THOMAS DE LA BROISE ayant été condamné, ainsi que son frère, avec trop de précipitation par *Montfaut*, ils fe pourvurent aussitôt devant le Roi Louis XI, qui tenoit sa Cour à Chinon. Il leur donna des Lettres pour procéder à l'examen de leurs titres, & un Commissaire après cet examen les maintint dans leur qualité de *Nobles*. L'original des Lettres & du Jugement de maintenue est dans les mains de M. DE LA BROISE-*la-Rivière*. Tous ceux qui portent le nom DE LA BROISE descendent de THOMAS, qui épousa *Yvonne Allard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Tourelle & de la Roupelière, & eut entr'autres enfans :

PIERRE DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur de

la Graverie, marié à *Jacquette*, ou *Jacqueline de Malherbe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Garnetot. Un *Mémoire domestique* lui donne pour enfans :

1. THOMAS, marié à *Sufanne de Vaubarel*, dont la postérité ne subsiste plus ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. RICHARD, rapporté après son frère ;
4. Et JEAN DE LA BROISE, qui viendra en son rang.

CHARLES DE LA BROISE, Chevalier, se maria à *Jeanne de Saucex*, dont il eut :

1. PHILIPPE, dont la postérité est éteinte ;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN DE LA BROISE se maria à *Marguerite Gautier*, de laquelle naquit :

CLAUDE DE LA BROISE, 1^{er} du nom, Chevalier, qui, de *Marguerite du Mesnil-Adelée*, eut :

CLAUDE DE LA BROISE, 11^e du nom, qui épousa *Marguerite le Marié*, fille du Seigneur de Garantière & de Saint-Quentin, dont la postérité subsiste.

RICHARD DE LA BROISE, troisième fils de PIERRE, & de *Jacquette de Malherbe*, épousa *Marie de Belcé*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et ROBERT, rapporté après son frère.

CLAUDE DE LA BROISE se maria à *Jeanne du Rozel*, de laquelle naquit :

ANDRÉ DE LA BROISE, 1^{er} du nom, Sieur de la Rivière, qui de *Françoise Halé* eut :

ANDRÉ DE LA BROISE, 11^e du nom, marié à *Jacqueline Avenel*, fille de *Robert Avenel*, Ecuyer, de laquelle sont nés :

1. & 2. JEAN & DANIEL, Ecuyers, Sieurs de la Rivière.

ROBERT DE LA BROISE, second fils de RICHARD, & de *Marie de Belcé*, épousa *N... du Rosel*, fille du Seigneur de Saint-Germain, du Crioul, sœur de l'Abbé *du Rozel*, Conseiller au Parlement de Rouen, & Abbé de Sévère, & d'*Avoye du Rozel*, Fondatrice des Ursulines de Vire, qui a vécu près de 100 ans, en menant une vie très-édifiante. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. THOMAS, rapporté après son aîné ;
3. GUILLAUME, qui viendra en son rang ;
4. MICHEL, qui laissa une fille unique, morte en 1707, veuve de *Henri le Couturier*, Ecuyer, Sieur de Neuville, tué à la bataille de Steinkerque, le 3 Août 1692, commandant un Bataillon du Régiment du Roi ;

5. Et CÔME, Religieux de St.-Bernard, élu Abbé de Lieu-Dieu en 1638, en suite de Beaubec. Le P. Artus de Montier en parle en ces termes : *Mox illic reformationem pie introduxit, sacra accrevit, vetera refarcivit, cuncta in melius reflauravit.*

PIERRE DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur de Chalange & de la Cour-du-Bois, se maria à N... de la Perronière, Damede Poiriers dans la Province du Maine, où cette branche s'est établie depuis cette alliance. Il eut pour fils :

JEAN DE LA BROISE, Ecuyer, qui de N... le Clerc laissa :

N... DE LA BROISE, Ecuyer, Sieur de Chalange.

THOMAS DE LA BROISE, second fils de PIERRE, Sieur de Chancé, a été père de :

JEAN DE LA BROISE, Ecuyer, qui, d'*Olive de Vaubarel*, a eu :

JEAN-ÉPIPHANE DE LA BROISE, Ecuyer, marié à *Elisabeth de Saint-Genis*, fille de *Nicolas de Saint-Genis*, Ecuyer, Seigneur des Hammeaux, & de *Marie Artur*, dont font issus :

1. NICOLAS, Sieur de la Chevrenaye, marié, en 1711, à N... *Achard*, dont il a laissée une fille, mariée au Sieur d'*Anfernet*;
2. Et N..., mariée à N... *Achard*, Seigneur du Pax-de-Lavente, frère de la femme de NICOLAS.

GUILLAUME DE LA BROISE, troisième fils de ROBERT, Sieur du Châtelier & du Mesnil-Ozerne, mourut à Avranches le 11 Février 1692, âgé de 92 ans, laissant de *Bertranne de Charton* :

PIERRE DE LA BROISE, Seigneur du Mesnil-Ozerne, marié 1° à N..., & 2° à la fille de *Madelon du Taillis*, Ecuyer, Seigneur de Lanfrière. Il eut du premier mariage :

1. GUILLAUME, qui fut.

Et du second :

2. N..., mariée au Seigneur de *Saint-Quentin* & de la Garantière.

GUILLAUME DE LA BROISE épousa 1° *Susanne-Agnès le Mercier*; & 2° N... *Vivien*, fille de *René Vivien*, Ecuyer, Seigneur de la Champagne. Du premier lit font nés :

1. N..., Seigneur du Mesnil-Ozerne & de Grandville;
2. Et une fille.

Et du second lit :

3. Et JEAN.

JEAN DE LA BROISE, nommé dans un autre *Mémoire domestique*, aussi fils de PIERRE & de *Jacqueline de Malherbe*, épousa 1° *Michelle Payen*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Plan; & 2° *Jeanne Cheval*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Roufraic. Il eut du premier mariage :

1. BERTRAND, qui fut;
 2. CHRISTOPHE.
- Et du second :
3. EUSTACHE, Religieux Carme;
 4. Et GUILLAUME.

BERTRAND DE LA BROISE, 1^{er} du nom, épousa, par contrat du 21 Mars 1496, *Marie le Royer*, fille de *Fabien*, Ecuyer, Sieur de la Breslière, & de *Jeanne de la Lande*, dont :

1. CLAUDE;
2. JACQUES, qui fut;
3. Et JULIEN, Religieux.

JACQUES DE LA BROISE se maria à *Jeanne Fromont*, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. AMBROISE, Religieux Dominicain;
2. BERTRAND, qui fut;
3. Et PIERRE, tué au siège de Domfront, en 1574.

BERTRAND DE LA BROISE, II^e du nom, épousa, par contrat du 28 Mars 1583, *Georgette de Pency*, fille de *Jean de Pency*, Ecuyer, Seigneur de Norolles, & de *Guillemette de Bagars*, de laquelle font nés :

1. PHILIPPE, qui fut;
2. Et LOUISE, épouse de *Nicolas Turgot*, Ecuyer, Sieur de la Motte.

PHILIPPE DE LA BROISE, 1^{er} du nom, se maria, par contrat du 2 Juillet 1614, à *Marie de Heudex*, fille de *Jean de Heudex*, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, & de *Marie Rupure*, dont :

1. GASPARD, tué à la bataille de Homecourt, en 1663;
2. NICOLAS, qui fut;
3. Et JACQUES.

NICOLAS DE LA BROISE, Ecuyer, épousa, en 1650, *Marguerite le Veau*, fille de *Julien le Veau*, Ecuyer, Sieur de Benoifeau, & de *Diane le Chevalier*, fille de *Barthélemy*, qui hérita de la Terre du Mesnil-Jean, par le décès de *Claude le Chevalier*, son frère, mort sans hoirs. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, dont deux seulement ont laissé postérité, savoir :

1. PHILIPPE, qui fut;

2. Et HENRI-FRANÇOIS, rapporté après son frère.

PHILIPPE DE LA BROISE, 1^{er} du nom, Seigneur du Mefnil-Jean & de la Papionière, obtint en récompense des services qu'il avoit rendus en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Créquy, par Lettres-Patentes de 1690, la Réunion des Fiefs du *Mefnil-Jean* & de la *Papionière*, en *plein Fief de haubert*. Il époufa, par contrat du 28 Janvier 1681, *Françoife de Tournebu*, fille de *Tanneguy*, & de *Charlotte de Nollent*. Il eut :

1. N..... mort jeune;
2. JACQUES-PHILIPPE, qui fuit;
3. MARGUERITE-FRANÇOISE;
4. Et MARIE-SUSANNE, Religieuse à la Vifitation d'Alençon.

JACQUES-PHILIPPE DE LA BROISE mourut fans enfans, en 1741; il époufa, en 1735, *Anne Guyon*. *Marguerite-Françoife*, fa fœur & fon héritière, vendit en 1750 la Terre du Mefnil-Jean, & mourut peu de tems après. Cette Terre a été retirée par le feu Comte de *Briouze*.

HENRI-FRANÇOIS DE LA BROISE, fecond fils de Nicolas, & de *Marguerite le Veau*, Seigneur de Chamfremont, & enfuite de Sainte-Marie-la-Robert, fervit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Enghien Infanterie, & fut enfuite Guidon de l'arrière-ban du Maine. Il vendit en 1695 la Terre de Chamfremont, pour acquérir celle de Sainte-Marie-la-Robert de *François Guyon*, fon cousin, qui avoit hérité en partie de *Claude le Chevalier*, fon grand-oncle, frère de *Diane* & de *Renée le Chevalier*. Celle-ci eft aïeule du Sieur *Guyon*. Il mourut en 1725. Il époufa, le 5 Mars 1682, *Marie-Léonore des Parhes*, fille & héritière en partie de *François des Parhes*, Ecuyer, Seigneur de Chamfremont & de la Bellière, & de *Catherine Fournil*, & laiffa :

HENRI-CHARLES DE LA BROISE, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, mort en 1739. Il époufa, en 1723, *Marie-Henriette-Cécile-Céfarine le Bœuf*, dont :

MARIE-HENRIETTE-CÉCILE DE LA BROISE, fille unique.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe, chargées de 2 junellets d'or.*

BROISSET, dit auffi BROSSET, en Oréanois. La branche des Seigneurs d'Arconville fupprimoit les trois trèfles de fes ar-

mes. HECTOR DE BROISSET, dit BROSSET, fils de Louis, Seigneur d'Arconville, & d'*Eléonore du Faur*, fut élevé Page de M. GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & devint Seigneur d'Arconville, en la Paroiffe d'Outarville-aucouins en Beauce. Il époufa *Charlotte-Fré tart*, fille unique de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Outarville, & d'*Esther de Prunel-Guillerval*, dont un fils & deux filles, qui n'ont point laiffé de poftérité. La dernière fille furvivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Fermier-général, mort le 19 Juillet 1742, dont le fils LOUIS-LAZARE THIROUX-DE-LAILLY, Confeiller au Parlement, la poffède aujourd'hui.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent chargé de trois trèfles arrachés de finople, & accompagné de trois gerbes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BROISSIA, en Franche-Comté, Diocèfe de Befançon. Par lettres du mois d'Octobre 1691, régiftrées à Befançon & à Dôle, les Terres & Seigneuries de BROISSIA, de *Montagna*, *Annotres*, *le Saulcois*, *Villangrette*, &c., furent unies & érigées en *Marquisat* fous le nom de BROISSIA, en faveur de *Jean-Claude-Jofeph Froiffard-de-Broiffia*. Par d'autres Lettres du mois de Mai 1739, les Terres & Seigneuries de *Ville* & de *Noidans* furent unies & érigées en *Comté*, fous le nom de BROISSIA, en faveur de N.... *Froiffard*, Seigneur de *Broiffia*.

BRON-LALIEQUE (DE), famille noble & ancienne, de laquelle étoit *Jeanne de Bron-Lalieuque*, mariée à *Albert de Sallemard*, Chevalier, vivant en 1441, fils de *Guillaume*, 11^e du nom, & d'*Antoinette de Varennes*, dont poftérité. Les armes : *d'or, à la fafce de fable, accompagnée en chef d'un lion de même, iffant de ladite fafce.*

BRONDINEUC, autrement appelé BROONDIT-NEUF, porte comme *Broon*, ci-après.

BRONGNON : *de finople, à trois pals ancrés d'or, posés 2 & 1; au chef de même, chargé d'un écu de gueules, furchargé de neuf annelets d'argent.*

BRONOD : *d'azur, au cœur enflamé d'argent; au chef de même, chargé de deux branches de laurier de finople, paffées en fautoir, & formant une couronne.*

BROON, Seigneur de Fourneaux en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue *dans sa Noblesse* le 7 Juillet 1667. Cette Maison, originaire de Bretagne, tire son nom d'un ancien Château qu'on nommait *Broon* ou *Bron*.

La Roque dit que deux frères jumeaux, nommés l'un ROBERT, & l'autre HAMON, eurent un différend sur le droit d'aînesse, pour favoir auquel des deux appartenait le château de BROON. Pour les accorder la Seigneurie fut partagée par un Duc de Bretagne l'an 1185, & la moitié, où étoit le château de *Broon*, tomba à ROBERT, dont la postérité, qui a tombé en quenouille, a fait passer cette Seigneurie dans la Maison de *du Guesclin*. HAMON, dont nous rapporterons ci-après la filiation, possédoit l'autre moitié sous le nom de la *Brondinière*.

JEAN DE BROON, issu de ROBERT, fut reçu avec 14 autres Ecuyers à Corenzhich le 1^{er} Octobre 1388. Messire GUILLAUME DE BROON assista aux Etats de Bretagne en 1420. JEAN DE BROON, qui étoit de la Maison d'ARTUS, Comte de RICHEMONT, Connétable de France, depuis Duc de Bretagne, fut fait *Chevalier* l'an 1440, au siège de Bray-sur-Seine; dans un titre de 1442, il est qualifié de *Messire Jean de Bron, Chevalier*.

OLIVIER DE BROON, ou DE BRON, se trouva à la bataille de Formigny, en 1450, où les Anglois furent défaits, & au siège de Vire avec Olivier Quelen, & autres Bretons, pour le service de la Couronne de France.

HAMON DE BROON, Seigneur de la Brondinière, frère jumeau de ROBERT, Seigneur de Broon, eut un fils aussi nommé

HAMON DE BROON, II^e du nom, Seigneur de la Brondinière, qui épousa une fille de la Maison du *Châtelier d'Erac*. Il en eut :

GUILLAUME DE BROON, Seigneur de la Brondinière, qui épousa *Marguerite de Tremereuc*, dont :

GUILLAUME DE BROON, II^e du nom, Seigneur de la Brondinière, marié à *Marguerite le Moine*, mère de JEAN, OLIVIER, qui suit, & de THOMAS DE BROON.

OLIVIER DE BROON, Seigneur de la Brondinière, épousa *Macée de Tillet*, dont il eut :

FRANÇOIS DE BROON, qui acquit la Terre de *Fourneaux*, & fut premier Pannetier de la Reine ANNE DE BRETAGNE, qui lui fit épouser, 1^o vers 1491, *Miramonde de Barafanon* ;

& 2^o *Françoise le Vasseur*. Il eut de cette dernière :

JEAN DE BROON, Seigneur de la Brondinière, de Fourneaux & du Val, qui se maria, en 1541, à *Claude de Bernezai*, dont :

CLAUDE DE BROON, Seigneur de Fourneaux, Ambassadeur en Angleterre, qui s'allia avec *Françoise le Verrier*, dont :

JACQUES DE BROON, Seigneur de Fourneaux, allié avec N..... *Bariot*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules*.

BROQUARD, en Franche-Comté. On peut, dit un *Mémoire domestique* envoyé, juger de l'ancienneté de cette famille, par le testament de Dame *Marguerite de Bauan*, en date du 29 Juin 1427, qui rappelle HUGUENIN BROQUARD-DE-MONTBELIARD, Seigneur de Ternuay, & Dame *Anselin*, son épouse. Les *Banan* sont qualifiés dans ce testament de *Chevaliers*.

La Généalogie des BROQUARD est pleinement vérifiée par une requête présentée aux 28 Notables de la cité de Besançon, & enregistrée dans les Livres-Journaux de l'Hôtel-de-Ville.

Il est prouvé que PONCET BROQUARD & *Alix de Beurvelite* ont eu pour fils ETIENNE BROQUARD, qui épousa *Marguerite de Crozey*, dont RICHARD BROQUARD, marié à *Marguerite de Marnay*, fille de *Jean de Marnay*, & de *Simonette de Cul*. De ce mariage vint noble CLAUDE BROQUARD, qui s'allia à *Françoise Reugement*. De ce mariage vint :

JEAN BROQUARD, fait Gouverneur de Besançon en 1581. Il mourut le 17 Février 1622. On lit sur son tombeau, qui est au milieu de l'Eglise des Carmes de cette Ville, son épitaphe, conçue en ces termes : *Hic jacet nobilis JOANNES BROQUARD, dum vixit, civis & Co-gubernator Biquintinus Dominus à Lavernay, &c.* Il épousa, par contrat passé le 23 Octobre 1561 (par-devant *Daniel*, Notaire), *Christine Monnier*, & eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Longueville, qui fut Gouverneur des Princes de Furstenberg ;
2. JEAN-RÉAL, Chanoine en l'Eglise Métropolitaine de Besançon ;
3. JEAN-ANTOINE, mort jeune ;
4. Et ETIENNE, qui suit.

ETIENNE BROQUARD, Seigneur de Lavernay, Gros-Bois, &c., donna sa Requête aux 28 Notables de la Cité, & se fit adjuger la première

place au rang des Nobles, après le Président. La Requête & l'appointment sur icelle font enregistrés dans les Livres-Journaux de la Ville à la date du 26 Juin 1638. Il épousa, en 1616, *Jeanne-Antoinette Bichet*, fille de noble *Pierre Bichet*, Gouverneur de la Cité, & eut :

1. *DÉSIRÉ*, qui leva une Compagnie de 200 hommes, & fut tué en 1674, en défendant les murs de la ville de Befançon ;
2. Et *FRANÇOIS*, qui suit.

FRANÇOIS BROQUARD fut reçu aux Etats le 12 Janvier 1657, & le 18 il y prit séance, & y donna sa voix délibérative, comme l'un des autres Gentilshommes. Il avoit épousé, le 28 Juillet 1655, *Jeanne Petrey*, fille de Messire *Jean-Baptiste Petrey*, Chevalier, premier Président de la Cour de Dôle, Baron de Longwy, & de *Sufanne Courvoisier*. De ce mariage font nés :

1. *CHARLES-EMMANUEL*, qui suit ;
2. Et *ÉTIENNE*, qui s'est distingué au service de l'Empire, où il est mort Commandant à Pesth en Hongrie le 24 Juin 1719.

CHARLES-EMMANUEL BROQUARD, Seigneur de Lavernay, s'est marié, le 11 Février 1721, à *Etiennette-Thérèse Ramel*, fille de *Pierre-François Ramel*, Ecuyer, Seigneur de Buffières, & d'*Anne-Pierre Hugon*, d'une famille annoblie par l'Empereur *CHARLES-QUINT*, le 24 Février 1530. De ce mariage est né :

PIERRE-ÉTIENNE-FRANÇOIS BROQUARD, reçu Conseiller au Parlement de Befançon le 8 Mai 1747. Il s'est marié, le 21 Juillet 1749, à *Marguerite-Thérèse le Bas-de-Clévand*, fille de Messire *Joseph le Bas-de-Clévand*, Marquis de Bouclan, Conseiller au même Parlement, & de *Marie-Thérèse Hermand de Varignoles*. De ce mariage font nés :

1. *CHARLES-EMMANUEL - BRUNO - MARIE*, Seigneur de Lavernay, né le 11 Mars 1752, reçu Chanoine-Coadjuteur en l'Eglise Métropolitaine de Befançon, dont il a pris possession le 13 Juillet 1768, après avoir fait preuve de 16 quartiers de Noblesse, tant paternels que maternels ;
2. *CLAUDE-FERDINAND*, né le 13 Avril 1754 ;
3. *JEAN-BAPTISTE*, né le 17 Octobre 1755 ;
4. *CHARLES-NICOLAS-JOSEPH*, né le 24 Août 1759.
5. *MARIE-JOSÈPHE - GERTRUDE*, née le 21 Novembre 1750 ;
6. *PIERRETTE-THÉRÈSE*, née le 20 Avril 1760,
7. Et *CATHERINE-MARIE-MATHURINE*, née le 9 Novembre 1767.

Les armes : de gueules, à deux faïces d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

BROSSARD, en Touraine. Suivant un *Tableau généalogique & historique* imprimé à Tours en 1766, cette famille est établie en France depuis 1289. Elle est divisée en 12 branches, qui toutes ont pour auteur *ANTOINE DE BROSSARD*, 1^{er} du nom, né en 1289, fils naturel de *CHARLES DE FRANCE*, Comte de Valois, fils puîné de *PHILIPPE le Hardi*, & d'*HÉLÈNE DE BROSSARD*.

Il y a tant de confusion dans la généalogie de cette famille, qu'il ne nous est pas possible d'en donner une filiation suivie & exacte. Nous nous contenterons de dire qu'il y a une branche établie en Normandie, dont les armes sont : d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, au bâton d'argent en bande, brochante sur le tout.

Une autre en Anjou, qui porte pour armes : de sable, à trois fleurs-de-lys d'or, à un bâton de gueules en barre, brochante sur le tout.

Une autre en Champagne, aux environs de Châlons, qui porte : d'azur, à une main gantelée d'or en face, qui tient sur son poing un oiseau de proie d'argent, accompagnée de trois fleurons de lys, chacun soutenu d'une mouchetur d'hermines d'argent.

Une autre qui réside en Bretagne & a pour armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or.

Il y a la branche des Seigneurs de Brosard, Ecuyers, Sieurs de la *Gautraye*, qui porte : d'argent, à trois fleurs-de-lys mi-parti d'azur & de gueules, à la cotice de gueules, brochante sur le tout.

Les branches dispersées en Anjou & en Touraine ont pour chef N..... *BROSSARD DE LA BRANIEDE*, résidant à *Parcé en Anjou*, & N..... *DE BROSSARD DE SAINT-RENÉ*, qui, originaire de *Pilmil au Maine*, réside actuellement à *Tours*. Tous les deux ont pour armes : trois fleurs-de-lys d'or en champ d'azur, à la bande d'argent, brochante sur le tout.

Ces diverses armes ont été vérifiées en différents tems par M. de *Machaut*, Intendant d'Orléans en 1667.

BROSSARD, autre famille établie en Normandie, Election de *Vire*, qui fut annoblie en 1659, dans la personne de *GILLES BROS-*

SARD, qui fut maintenu dans la Noblesse en 1666, & obtint a ussi des Lettres-Patentes, pour changer son nom en celui de BROSSARD, que sa postérité a retenu depuis. Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans, & en pointe d'une molette d'épéron, le tout de même.*

§ BROSSARD-LONNETIERE est une terre que la famille de BROSSARD possédoit dans le XV^e siècle, aux environs de Condé-sur-Néreau; cette ancienne noblesse a été maintenue par une Charte de HENRI IV, de 1598, par Arrêt du Conseil de 1667; les armes de cette famille se voient encore en une Chapelle de l'Eglise de St.-Martin-de-Condé, bâtie avant le XIV^e siècle, dans laquelle les BROSSARD-LONNETIERE ont leur tombe depuis ce temps. La Roque, à l'article BROSSARD, fait mention d'un accord passé entre JEAN & THOMAS BROSSARD, Ecuyers, pour la réparation d'une Chapelle qui est dans l'Eglise de Saint-Martin-de-Condé, proche le Presbytère. On voit dans l'inventaire de *Jean de Serre*, que

I. GAUTIER, Sire de Broffard, fit entrer un convoi, en 1426, dans la Ville de Montargis, assiégée par les Anglois, & qu'il fut fait en suite Officier-Général & Gouverneur de la Fère; il eut pour fils :

II. FRANÇOIS BROSSARD, Seigneur de la Lonnetière, qui fut aussi Officier-Général, sous LOUIS XI, & laissa pour fils JEAN BROSSARD, 1^{er} du nom, Seigneur de la Lonnetière, reconnu noble par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, & qui se maria avec *Marguerite Germain*, dont il eut :

III. JEAN BROSSARD, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Lonnetière, qui épousa, en 1504, *Jeanne le Foulon*, de laquelle il eut :

IV. JEAN BROSSARD, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, qui se maria, par contrat passé devant les Tabellions de Cleffy & Saint-Lambert, le 16 Février 1539, à *Anne le Bailli*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur des Eaux, dont il eut entr'autres enfans :

1. GILLES, qui suit;
2. JEAN, Auteur de la branche des Seigneurs de *Grosmeuil*, établie en Normandie, rapportée ci-après;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de la *Lonnetière*, n'ayant laissé que deux héritières.

V. GILLES BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de Breneau, tint le parti de son Souverain dans

les troubles de la ligue, ainsi que ses frères, qui servoient dans l'armée du Roi, & qui avoient été tués à son service. Il avoit épousé, en 1570, *Gratiennne de la Marre*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Breuil, & de *Jeanne Cairon*, dont il eut :

1. CONSTANTIN, qui suit;
2. JACQUES, dont l'héritière a passé dans la Maison de *St.-Germain d'Aflremont*.

Et plusieurs filles, mariées dans des familles nobles.

VI. CONSTANTIN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, épousa, en 1600, *Jeanne de la Pommeraye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, dernier de sa famille, qui descendoit en ligne directe de *Joffelin de la Pommeraye*, Fondateur de l'Abbaye de Notre-Dame-du-Val, Diocèse de Bayeux, & de *Jeanne de Montesson*, du pays du Maine; de ce mariage vint :

VII. JULIEN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel; il épousa 1^{re} *Gabrielle de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Rouvron, & de *Gillette Milet*; & 2^e en 1648, N... *Goffelin*, veuve d'*Antoine de Quesnel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. CONSTANTIN, Cornette de Cavalerie, tué dans les lignes d'Arras;
2. JEAN-JACQUES, qui suit;
3. Et HERCULE, auteur de la branche de *Brincaux*, établie à St.-Martin-de-Condé.

VIII. JEAN-JACQUES DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, épousa, en 1676, *Marie-Thérèse de la Lande*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Déroit & du Valcorbet, & d'*Anne Feslard*; il eut :

1. ANTOINE-CONSTANTIN, qui suit;
2. GUILLAUME, Capitaine de Cavalerie, tué en 1708, en détachement;
3. Et SUSANNE, mariée à *Pierre Dufaufay*, Secrétaire du Roi.

IX. ANTOINE-CONSTANTIN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, Gendarme de la Garde du Roi, épousa, en 1704, *Claire Claire Jouenne*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny & de Pancy, Capitaine-Lieutenant des Gardes de la Porte, & de *Claire Rouffin*, dont font issus :

1. JOSEPH-XAVIER, qui suit;
2. THOMAS, Seigneur du Déroit & du Valcorbet, tige de la branche établie près de Falaise;

Et deux filles, Religieuses, l'une à Nivet-Cali-

vet, & l'autre à Vignati, Diocèse de Séz.

X. JOSEPH - XAVIER DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, né en 1705, vivant en 1771, demeurant en son Château des Isles-Bardel-sur-Orne, Election de Falaise, marié, en 1736, à *Marie-Madeleine de Marfeille*, fille & héritière en partie de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Chatellière, & d'*Anne Poret du Boisandré*; de ce mariage font nés:

FRANÇOIS-CONSTANTIN, Sous-Aide-Major au Régiment du Colonel-Général, Dragons, en 1773;

Et deux filles, l'une mariée à *Jean le Hanquier*, Ecuyer, Seigneur de la Bessière, dont plusieurs enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de GROSMESENIL, établie en haute Normandie.

V. JEAN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de la Maufonnière, second fils de JEAN, III^e du nom, & d'*Anne le Bailli*, épouse, en 1584, *Anne Blanchard*, dont il eut:

VI. PIERRE DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur du Manoir, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643, où il commandoit les Enfants-Perdus; il avoit épousé, en 1615, *Elher le Peigné*, fille de *Michel*, Seigneur de GrosmeNIL; de ce mariage vinrent:

1. DAVID;
2. LOUIS, tige de la branche de *Monhue*, Seigneur de Prouville, en Picardie, Election d'Amiens;
3. Et ABRAHAM, qui fut Major de Cavalerie, & ne laissa, de N... *Bayard*, qu'un garçon, Capitaine de Cavalerie, qui se maria, & n'eut que trois filles.

Les armes: *de sable au chevron d'or, accompagné de deux besans en chef, de même & d'une molette aussi d'or en pointe.* Il ne faut pas confondre cette famille avec une autre du même nom & armes, anoblie en 1659, & maintenue, comme nous l'avons dit, en 1666.

BROSSART, en Bretagne: *de sable, à trois fusées d'argent, posées en fasce, surmontées d'une étoile de même.*

BROSSART ou BROSSAUT, même Province: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROSSAY (DU), branche de DU MOULIN,

qui a possédé long-tems la Terre de ce nom, située en Bretagne dans l'Evêché de Vannes. Voyez MOULIN (DU).

BROSSE (DE), ancienne & illustre Maïson, originaire de Bretagne, qui remonte à

I. GERAUD, Vicomte de Brosse, qui vivoit en 1120 & 1136. Il eut d'*Agnès de Liveras*:

1. BERNARD, qui fuit;
2. GUILLAUME;
3. GUY, marié à une Dame nommée *Alpays*;
4. & 5. FOULQUES & GARNIER.

II. BERNARD, I^{er} du nom, Vicomte de Brosse, laissa de *Philiberte de Pastoreffe*, sœur de *Pierre*, Prévôt de Salles:

1. BERNARD, qui fuit;
2. Et BERNARD.

III. BERNARD, II^e du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1175, & épousa *Almodie d'Angoulême*, veuve d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, & fille de *Guillaume*, IV^e du nom, Comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont:

IV. BERNARD, III^e du nom, Vicomte de Brosse, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom:

1. HUGUES, qui fuit;
2. GUILLAUME, Archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268;
3. Et ÆNOR, mariée à *Thibaut Chabot*, Seigneur de Roche-Serrière, vivante en 1250, que son mari lui assigna son douaire.

V. HUGUES, I^{er} du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1256, & eut pour enfans:

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et ROGER, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouffac* & de *Sainte-Severe*, rapportée ci-après.

VI. HUGUES, II^e du nom, Vicomte de Brosse, épousa *Isabelle de Deols*, Dame de Château-Meillant, fille aînée d'*Ebbes de Deols*, dont il eut:

1. JEAN, Vicomte de Brosse, qui eut:
JEANNE, Vicomtesse de Brosse, &c., mariée à *André de Chauvigny*, II^e du nom, Baron de Château-Raoul, vivant en 1348;

2. ELIE, qui fuit;
3. Et ÆNOR, mariée à N.... de Sully, dit le *Boucher*, dont des enfans.

VII. ELIE DE BROSSE, Seigneur de Châteauclos, &c., vivoit en 1326, & laissa de N..., Dame de *Fleet*, pour fille unique:

VIII. N... DE BROSSE, Dame de Châteauclos, &c., qu'elle porta en mariage à *Jean de Prie*, Seigneur de Bufançois.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOUSSAC & DE SAINTE-SEVERE.

VI. ROGER DE BROSSÉ, second fils de HUGUES, 1^{er} du nom, Vicomte DE BROSSÉ, eut en partage les Terres de Bouffac, Sainte-Severe & de Huriel, & mourut avant 1287. Il avoit épousé *Marguerite de Deols*, fille d'*Ebbes de Deols*, Seigneur de Château-Meillant, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338 ;
3. Et BELLEASSEZ, mariée, en 1293, à *Ythier*, Seigneur de *Maignac* en Limoufin & de Cluys en Berry.

VII. PIERRE DE BROSSÉ, 1^{er} du nom, Seigneur de Bouffac, de Sainte-Severe & de Huriel, mort en 1305, avoit épousé, en 1301, *Blanche de Sancerre*, fille de *Jean 1^{er}*, Comte de *Sancerre*, & de *Marie de Vierzon*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et PIERRE, 11^e du nom, Seigneur de Huriel, vivant en 1321.

VIII. LOUIS DE BROSSÉ, 1^{er} du nom, Seigneur de Bouffac, de Sainte-Severe, &c., servit en Saintonge contre les Anglois en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa, 1^o *Jeanne de Saint-Vérain*, Dame de Cefy, fille de *Gibaut*, & de *Jeanne de Linières* ; & 2^o le 27 Mars 1339, *Constance de la Tour*, morte en 1392, fille de *Bertrand*, & d'*Isabelle de Levis*. Du premier lit vinrent :

1. MARGUERITE, alliée, en 1343, à *Guillaume Comptour*, dit *le Jeune*, Seigneur d'Apchon ;
2. Et BLANCHE, Dame de Cefy, mariée à *Guy de Chauvigny*, Seigneur de Château-Raoul.

Du second lit naquirent :

3. LOUIS, 11^e du nom, Seigneur de BOUSSAC & de Sainte-Severe, qui servit sous le Maréchal de Sancerre en 1368, suivit le Duc de BOURBON en son voyage de Barbarie, & mourut à son retour à Gênes en 1390, ou 1398 selon d'autres, sans postérité de *Marie d'Harcourt*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbault ;
4. PIERRE, qui fuit ;
5. ISABELLE, mariée à *Guichard de Culant*, Seigneur de Dervant ;
6. Et JEANNE, mariée à *Godemar de Linières*, Seigneur de Merville, &c.

IX. PIERRE DE BROSSÉ, 11^e du nom, Seigneur de Huriel, puis de Bouffac, Sainte-Severe, &c., après la mort de son frère aîné, mourut le 28 Juillet 1422. Il épousa *Marguerite de Malleval*, fille & principale héritière de *Louis*, Seigneur de *Malleval*, la Forêt, Châteauclos, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ANTOINETTE, morte jeune ;
3. BLANCHE, mariée à *Guerin*, Seigneur de *Brion* ;
4. Et CATHERINE, qui vivoit en 1466, mariée à *Blain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Montfaut, Sénéchal de Bourbonnois.

X. JEAN DE BROSSÉ, 1^{er} du nom, Seigneur de Sainte-Severe, Bouffac, Huriel, &c., Conseiller, Chambellan du Roi & Maréchal de France, rendit de grands services à l'Etat & au Roi CHARLES VII, qui, après qu'il l'eut pourvu de l'Office de Maréchal de France, le retint pour être toujours à la garde de sa personne avec 100 hommes d'armes & 50 de trait. Il se signala à la défense de la ville d'Orléans & à la bataille de Patay en 1429, & assista au sacre du Roi, qui le fit son Lieutenant-Général au-delà des rivières de Seine, Marne & Somme en 1430. Il servit la même année au siège de la Charité, qui ne lui fut pas heureux. Il aida aussi, en 1430, à faire lever le siège que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiègne & Lagny, & mourut en 1433. Il avoit épousé, le 20 Août 1409, *Jeanne de Naillac*, Dame de la Motte-Jolivet, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne Turpin*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MARGUERITE, Dame de la Châtaigneraye & d'Ardelay, alliée, vers 1448, à *Germain de Vivonne*, Seigneur d'Aubigné ;
3. Et BLANCHE, mariée à *Jean de Roye*, Seigneur de Beaufault & de Bufanci.

XI. JEAN DE BROSSÉ, 11^e du nom, Seigneur de Sainte-Severe, de Bouffac, &c., rendit des services considérables au Roi CHARLES VII, qui le fit son Conseiller & Chambellan par Lettres le 26 Avril 1449 : deux jours après il lui donna la conduite *du ban & de l'arrière-ban* du Berry. Il se trouva à la journée de Formigny en 1450, & de-là passa en Guyenne dans la Compagnie du Comte de Dunois qui le fit *Chevalier* à l'entrée de la ville de Bayonne le 21 Août 1451. Ayant été fait Lieutenant-Général de l'Armée du Roi, il

prit Bergerac & Castillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la Province. Il suivit le parti du Roi Louis XI, dans la guerre du Bien-public; ce qui fut cause que le Duc de Bretagne se fit du Comté de Penthièvre & des autres Terres de Bretagne qui lui appartenoient à cause de sa femme, auxquelles il avoit succédé en 1454, après la mort du Comte de Penthièvre, & dans lesquelles il ne put rentrer de sa vie, quelques poursuites qu'il en fit, ce qui le détermina de céder & transporter au Roi en 1479 tous les droits qu'il pouvoit prétendre au Duché de Bretagne par sa femme. *Jean de Bretagne*, Comte de Penthièvre, son Curateur, lui fit épouser, le 18 Juin 1437, *Nicole de Blois*, Vicomtesse de Limoges, dernière Comtesse de Penthièvre, fille unique de *Charles de Châtillon & de Bretagne*, Baron d'Avaugour, & d'*Isabeau de Vivonne*, Dame de Tors, à condition que leur postérité porteroit le nom & les armes de *Bretagne*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs des *Crot* & de *Malleval*, rapportée ci-après;
3. PAULE, morte le 9 Août 1479, mariée, par contrat du 30 Août 1471, à *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, Duc de Brabant;
4. CLAUDINE, morte le 13 Octobre 1513, seconde femme, le 11 Novembre 1485, de *Philippe*, II^e du nom, Duc de Savoie;
5. BERNARDE, troisième femme de *Guillaume Paléologue*, IV^e du nom, Marquis de *Montferrat*, selon quelques-uns;
6. Et HÉLÈNE, première femme de *Boniface*, III^e du nom, Marquis de *Montferrat*.

XII. JEAN DE BROSSE, III^e du nom, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouffac, &c., poursuivit inutilement toute sa vie, ainsi qu'avoit fait son père, la restitution de ses Terres de Bretagne: il vivoit encore en 1492. Il épousa, le 15 Mai 1468, *Louise de Laval*, morte en 1480, fille de *Guy*, XI^e du nom, Comte de *Laval*, & d'*Isabeau de Bretagne*, sa première femme. Il en eut :

1. RENÉ, qui suit;
2. MADELEINE, mariée 1^o à *Janus de Savoie*, Comte de Genève; & 2^o à *François*, bâtard de *Bretagne*, Baron d'*Avaugour*;
3. ISABEAU, troisième femme de *Jean*, IV^e du nom, Sire de *Rieux*, Maréchal de Bretagne;
4. MARGUERITE;

5. Et CATHERINE, dite de *Bretagne*, mariée à *Jean*, Baron du *Pont* & de *Roltréan*.

XIII. RENÉ DE BROSSE, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouffac, continua ses poursuites pour la restitution de ses Terres de Bretagne auprès du Roi Louis XII. Il en fit même hommage le 20 Mai 1503, mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du Roi François I^{er}. Le déplaisir qu'il en eut le porta à quitter la France, & il suivit en Italie le Connétable DE BOURBON, au service de l'Empereur CHARLES V, pour lequel il combattit à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, & y fut tué. Il épousa, 1^o le 13 Août 1504, *Jeanne de Commines*, morte le 19 Mars 1513, fille unique de *Philippe*, Seigneur d'Argenton & de Talmond, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal du Poitou, & d'*Hélène de Chambes-Montforeau*; & 2^o *Jeanne de Compeys*, dite de *Gruffy*. Du premier mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. JEAN, qui suit;
3. CHARLOTTE, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martignes;
4. Et JEANNE, dite de *Bretagne*, mariée, le 11 Mars 1531, à *René de Laval*, Baron de Brest, morte sans postérité.

Du second mariage fortit :

5. Et FRANÇOISE, dite de *Bretagne*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, &c., morte en couches le 16 Novembre 1558, qui avoit épousé, le 23 Décembre 1545, *Claude Gouffier*, Duc de Roanais, Grand-Ecuyer de France, dont elle fut la seconde femme.

XIV. JEAN DE BROSSE, IV^e du nom, dit de *Bretagne*, Duc d'Estampes, Comte de Penthièvre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne. Après avoir cherché les moyens de rentrer en possession du Comté de Penthièvre & de ses autres Seigneuries, il n'en trouva pas de meilleurs que d'épouser la maîtresse du Roi François I^{er}, à qui ce Prince vouloit donner une dignité à la Cour. Il assista au Sacre du Roi HENRI II, mourut sans enfants à Lamballe le 27 Janvier 1564, & fut enterré en l'Eglise des Cordeliers de Guingamp, dans le tombeau de ses prédécesseurs. C'est pour lui que le Comté d'Estampes, qui lui avoit été donné par le Roi François I^{er}, fut érigé en Duché par Lettres du mois de Janvier 1536, registrées le 18 du même mois. Il obtint en-

core l'érection de la *Baronnie de Chevreuse* en *Duché* pour lui & pour sa femme *Anne de Piffelleu*, qui fut fille d'honneur de *LOUISE DE SAVOIE*, Duchesse d'Angoulême, & obtint de grands dons de *FRANÇOIS 1^{er}* pour elle & pour son mari. Elle avança ses frères & sœurs & vivoit encore en 1575, qu'elle fit hommage de la Seigneurie de Challuau, de Beaumont & de partie de Villemor.

BRANCHE

des *Seigneurs* DES CROT & DE MALLEVAL.

XII. ANTOINE DE BROSSÉ, 1^{er} du nom, second fils de *JEAN*, II^e du nom, & de *Nicole de Biois*, tonfuré le 7 Mai 1462, associé à l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel en 1471, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1481, blessé en 1498 dans un combat sur les côtes de Syrie, fémaria, par contrat du 2 Avril 1502, à *Jeanne de la Praye*, fille & unique héritière de *Jérôme*, Seigneur des Crot, dont il eut :

XIII. PONTIUS DE BROSSÉ, 1^{er} du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, qui fut Capitaine de 60 hommes d'armes, & testa le 9 Septembre 1535. Il avoit épousé, le 6 Septembre 1527, *Marie Sardin*, fille de *Jean*, Seigneur de Beauregard, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et CHARLOTTE, mariée, en 1548, à *Charles Domas*, Seigneur de Pifey.

XIV. ANTOINE DE BROSSÉ, II^e du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, testa le 2 Mars 1570. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1561, *Catherine Magnin*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe, & laissa :

1. CLAUDE, qui suit, qu'il fit son héritier;
2. Et PHILIBERT, Prêtre, Prieur de Montfauve, auquel il légua 6000 livres.

XV. CLAUDE DE BROSSÉ, I^{er} du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, servit avec honneur les Rois *CHARLES IX*, *HENRI III* & *HENRI IV*. Il commandoit pendant les guerres civiles dans les Villes & Châteaux de Beaujeu. Il testa le 2 Septembre 1605, mourut le 28 du même mois & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Beaujeu, où l'on voit son épitaphe. Il épousa, par contrat du 26 Mai 1572, *Anne Grifard*. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et ANTOINE, Gendarme d'Ordonnance dans la Compagnie du Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, & depuis Gentilhomme

ordinaire de la Maison du Roi. Ayant été compris dans le rôle des *Gentilshommes* pour servir au *ban & arrière-ban* de 1635, il y fut tué. Il épousa, par contrat du 20 Février 1605, *Catherine de Marçi*. Ses enfans furent :

1. JACQUES-GASPARD DE BROSSÉ, Enseigne de la Colonelle du Régiment Lyonnais, tué en Piémont;
2. Et LUC-ADRIEN DE BROSSÉ, dont la postérité est éteinte.

XVI. CLAUDE DE BROSSÉ, II^e du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, testa le 14 Avril 1648. Il épousa, par contrat du 9 Octobre 1641, *Catherine Buchet*, fille de *Jean*, Seigneur de Changrenon, & de *Jeanne de Cret*, & eut :

1. JEAN;
2. CLAUDE, qui suit;
3. JÉRÔME, Capitaine au Régiment Lyonnais, & Chevalier de St.-Louis, tué au siège de Turin en 1706;
4. & 5. MARIE & MARGUERITE.

XVII. CLAUDE DE BROSSÉ, III^e du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, qui testa le 12 Avril 1714, épousa, le 3 Janvier 1671, *Marie Chefnard*, fille de *Salomon*, Seigneur des Nugets & de Montrouge. Ses enfans furent :

1. SALOMON, Capitaine au Régiment de Navarre, & Chevalier de St.-Louis, tué par un parti aux portes d'Arras, en se battant avec la plus grande valeur. On voit son épitaphe dans l'Eglise St.-Nicolas-des-Fossés d'Arras. Il n'a point laissé de postérité. Il avoit épousé, par contrat du 1^{er} Mars 1703, *Marie-Anne de Bethz*, veuve du Marquis de *Pechery*, Lieutenant de Roi de la Haute-Alface;
2. CLAUDE, qui suit;
3. LÉONARD-JOSEPH, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St.-Vincent de Mâcon;
4. 5. 6. 7. & 8. MARGUERITE, MARIE, AIMÉE, JEANNE & CLAUDINE, toutes restées filles ou Religieuses en l'Abbaye de la Deserte à Lyon.

XVIII. CLAUDE DE BROSSÉ, IV^e du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, Baron de Chavanne, Capitaine au Régiment de Villequier & Chevalier de St.-Louis, qui testa le 27 Mai 1741, épousa, par contrat du 18 Avril 1711, *Catherine Cottin*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Barre & de Saint-Germain-d'Amberieu, & eut :

1. CLAUDE, Ve du nom, Capitaine au Régi-

ment de Picardie, qu'il institue son héritier ;

2. PIERRE-MICHEL, Capitaine-Aide-Major au Régiment d'Eu, qu'il rappelle dans son testament ;
3. Et MARGUERITE, Chanoinesse à Aix, à laquelle il confirme la pension qu'il lui avoit donnée sur ses biens.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes ou broffes d'or, liées de gueules*. La branche des Seigneurs de *Bouffac & de Sainte-Severe*, commencée à *Jean de Bretagne*, Comte de Penhièvre, &c., a porté : *écartelé, aux 1 & 4 de Bretagne; aux 2 & 3 d'azur, à trois gerbes ou broffes d'or liées de gueules*, qui est de Broffe. Voyez *les Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 568 & suiv. & Moréri.

BROSSE : *d'azur, à trois broffes d'or, posées 2 & 1; à la bordure composée d'argent & de gueules*.

BROSSE (DE), en Bretagne : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une croix alaisée d'argent; aux 2 & 3 fascé d'argent & de sinople de six pièces*.

BROSSE (LA), en Bretagne : *burelé d'argent & de sable de dix pièces; au bâton de sable, brochant sur le tout en bande*.

BROSSE (LA), ancienne famille éteinte, qui a donné un Chambellan de France, sous le règne de PHILIPPE-le-Hardi, dans la personne de PIERRE, Seigneur de LA BROSSÉ, de Langais, &c. Ses richesses & la faveur de son Prince, dont il abusa, furent cause de sa disgrâce. On lui fit son procès sur la fin de 1277; & par Arrêt il fut condamné à mort, & ses biens acquis & confisqués au Roi. Sa postérité a fini à des enfans. (Voyez *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.)

BROSSELOIR-CHALUDET : *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à une fasce d'or; aux 2 & 3 aussi de sable, à deux lions léopardés d'or; & sur le tout, aussi d'or, à un lion de gueules, rampant vers une nuée d'azur, chargée d'une étoile d'or*.

BROSSES (DES) ou DESBROSSES, en Normandie. D'après les instructions qu'on nous a fait passer sur cette ancienne noblesse, elle est connue dès le commencement du XIII^e siècle, mais sa filiation prouvée par titres ne remonte qu'à :

1. ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du Boyhyon, & de Bafigny, qui

vivoit en 1374 avec *Jeanne de la Place*, son épouse; ce qui est prouvé par un contrat d'échange par eux fait en la même année, des Terres de Hardencourt & de Gadencourt contre ladite Terre de Bafigny. Ce ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, prit à rente pour 9 livres tournois de rente annuelle de Jean Fromont, Ecuyer, le Fief du Boyhyon avec toutes ses dignités, détaillées audit contrat en parchemin, passé devant *Denis Malefque*, Tabellion à Evreux, le 15 Mars 1375. Ceci est conforme à une preuve de noblesse faite devant les Commissaires du Roi en 1576, par HECTOR DES BROSSES, Seigneur dudit lieu & de Bafigny. Du mariage de ROBERT DES BROSSES vint :

II. JEAN DES BROSSES, qui vivoit en 1396. Son existence est prouvée par une Sentence des Commissaires du Roi, députés pour la liquidation des franc-fiefs, en date du 15 Janvier 1599, dans laquelle il est dit que JEAN DES BROSSES, Ecuyer, alors Seigneur de Bafigny, avoit fait preuve de son ancienne noblesse devant les commissaires, & qu'il leur avoit représenté un aveu du Fief de Bafigny, en date du 5 Février 1396. Cet aveu fut rendu à la Baronnie d'Ivry, d'où Bafigny relève. Ce même JEAN DES BROSSES rendit aveu au Roi le 18 Juin 1404, de sa Terre du Boyhyon, mouvante de la Châtellenie de Conches, & recut lui-même le 2 Avril 1410, de Pierre Jullien & sa femme, aveu d'héritages mouvans de sa Seigneurie de Bafigny. Le nom de la femme de JEAN DES BROSSES, 1^{er} du nom, n'est pas connu; mais il en eut :

III. JEAN DES BROSSES, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon & de Bafigny, qui rendit aveu au Roi le 22 Février 1416.

IV. GILLES DES BROSSES, son fils, Ecuyer, Seigneur des Brosfles, du Boyhyon & de Bafigny, épousa *Eudeline du Buiffon*, au profit de laquelle il fit un contrat de rente de la somme de six salus d'or, pour en jouir après sa mort: cet acte en original est de 1440. Elle eut la garde-noble de ses enfans & épousa 2^e *Chardin de Bulleta*. GILLES DES BROSSES laissa ses enfans en bas âge, favoir :

1. SIMON, qui suit;
2. Et ROBINE, mariée à *Gilles le Conte*, Ecuyer.

V. SIMON DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon, des Brosfles & de Bafigny, est connu par un aveu que lui rendit le 15 Dé-

cembre 1472, Jean du Bois, par un hommage qu'il rendit lui-même à la Chambre des Comptes de Paris pour le Fief & la Seigneurie du Boyhyon, le 17 Juillet 1487, & aussi par un Arrêt du Parlement de Rouen du 20 Août 1515, au sujet des différends qu'il avoit avec Charles de Luxembourg, Baron d'Ivry, pour le droit de nomination à la Cure de Baftigny. Il époufa, par contrat du 15 Août 1469, dont on a l'original, *Marie de Melicourt*. Il n'y est pas dit fils de GILLES, mais les Sentences des Commissaires rectifient l'omission, & dans un acte du 15 Avril 1487, SIMON DES BROSSES est dit fils de GILLES. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. & 3. GILLES & JEAN.

VI. FRANÇOIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bantelu, fit un échange le 10 Février 1502, avec Perrin Audebourg, qui demouroit à Baftigny. Il obtint des Lettres Royaux en la Chancellerie le 1^{er} Février 1518, qui cassèrent une donation qu'avoit faite son père, tant à son préjudice qu'à celui de GILLES DES BROSSES, son frère, à JEAN DES BROSSES, leur frère puiné, à cause de son mariage, fait en 1515, avec *Jacqueline de Lieurrey*. Il en eut :

VII. JACQUES DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baftigny, qui rendit plusieurs hommages dece Fief. Le premier, le 25 Août 1546, à Madame d'Estouteville, Baronne d'Ivry; le second, le 29 Septembre 1549, à Diane de Poitiers, Baronne d'Ivry. Il époufa, par contrat du 5 Décembre 1524, *Anne le Bœuf*, dont entr'autres enfans :

HECTOR, qui fuit;

Et CLAUDE, mariée, par contrat du 29 Avril 1563, à *Charles de Courtonne*, demeurant dans la Paroisse d'Amfreville.

VIII. HECTOR DES BROSSES prouva sa noblesse devant les Commissaires du Roi par titres, en remontant à ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, & *Jeanne de la Place*, son épouse, lesquels en 1374 échangeèrent leur Terre contre celle de Baftigny. Ce ROBERT DES BROSSES, comme on l'a dit, étoit Seigneur des Brosfes & du Boyhyon, & HECTOR DES BROSSES, descendu de lui au VIII^e degré, fit déposer au Greffe d'Evreux, le 8 Novembre 1576, sa généalogie. Par contrat du 4 Janvier 1570, il amortit 40 livres de rente à Guillaume le Vicomte & autres. Il époufa, le 25 Novembre

Tome IV.

1569, *Ifabeau des Landes*, fille de noble homme *Bertaut des Landes*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, &c. De leurs enfans, qu'ils laissent mineurs, fuivant un acte de tutelle & de garde - noble, fait au Bailliage d'Ivry le 26 Novembre 1583, on ne connoit que :

IX. JEAN DES BROSSES, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Baftigny, qui obtint en 1594 exemption du ban & arrière-ban; il eut en 1599 une décharge des francs-fiefs, & avoit rendu hommage de sa Terre à la Baronnie d'Ivry le 14 Juin 1597. Il avoit époufé, le 6 Mai 1597, *Françoise de la Noe*, qui étoit veuve, fuivant un aveu qui lui fut rendu le 1^{er} Juin 1620. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. RENÉ, Ecuyer, Prêtre & Curé de Baftigny;
3. VINCENT, Ecuyer, Sieur de Chantelu;
4. Et GABRIELLE. Ils transigèrent tous le 4 Janvier 1599, avec *Françoise de la Noe*, leur mère.

X. LOUIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baftigny, fut déchargé le 29 Novembre 1636 de la contribution du ban & arrière-ban, à cause des Fiefs par lui possédés. Il époufa, par contrat du 1^{er} Juillet 1629, *Marie de Bourge*, fille de *Guillaume de Bourge*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, dont :

XI. NICOLAS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur & Baron de Goulet, Seigneur de Saucay, obtint de *César*, Duc de Vendôme, le 11 Mars 1658, provisions de Lieutenant des Gardes de la Marine. Il époufa, par contrat du 26 Mai 1666, *Marguerite de Baignard*, fille de *Nicolas de Baignard*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, de laquelle il eut :

Cinq fils, qui ont servi & ont été tués ou font morts de leurs blessures, dont trois à la tête du Régiment de Vendôme; un d'eux, nommé RENÉ-NICOLAS, étoit Capitaine de ce Régiment;

NICOLAS, qui fuit;

MARIE-HÉLÈNE, née en 1673, & LOUISE-MARIE, née en 1675, reçues à Saint-Cyr au mois d'Août 1686;

Et trois autres filles.

XII. NICOLAS DES BROSSES, Baron de Goulet, Cuigny & la Couture, fut Garde de la Marine; mais sa famille lui fit quitter le service pour se mettre à la tête de ses biens, & il époufa, par contrat du 13 Octobre 1710, *Françoise-Henriette de la Grange*, fille de Messire *François de la Grange*, Chevalier,

U

Marquis de la Grange, Seigneur de Fontaine & autres Terres, Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ses armées, & d'*Elisabeth-Louise de Salnoë*, dont :

JOSEPH-NICOLAS, qui fut ;

Et LOUISE-ELISABETH DES BROSSES de Goulet, reçue à Saint-Cyr le 8 Mai 1726.

XIII. JOSEPH-NICOLAS DES BROSSES, Chevalier, Baron de Goulet, Cuigny, Plainville, la Couture, Fontaine & autres lieux, né le 30 Mai 1718 a commencé à servir en qualité de Cornette dans le Régiment du Duc de Saint-Simon en 1733, fut réformé à la paix de 1737, rejoignit au commencement de la guerre de 1741 son Régiment en la même qualité de Cornette; fut employé avec des Cavaliers de bonne volonté & dans toutes les occasions qui se présentèrent, & où il donna de si belles marques de son courage & de son zèle, que le Duc de Brissac, aujourd'hui Maréchal de France, le choisit pour faire son avant & arrière-garde, avec des Carabiniers de bonne volonté, destinés à faire passer 300 sacs de farine dans le Château de Frouembert; ce qui fut exécuté heureusement, en traversant ce lieu des quartiers ennemis & en les trouvant partout. Le Baron de Goulet y reçut une contusion, & son cheval fut blessé. Cependant il fit des prisonniers, qu'il amena, & le Duc de Brissac en rendit compte sur-le-champ au Cardinal de Fleury, qui lui fit donner une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Chepy en 1742. Il passa avec ce Régiment en Bavière, & servit sous les ordres du Maréchal de Maillebois. Pendant la campagne de 1743, il fit plusieurs actions éclatantes, comme d'avoir arrêté les ennemis avec 50 Maîtres, qui avoient culbuté la Compagnie franche de Rombert, dans une reconnaissance que le Maréchal Comte de Saxe fit faire à Plane. Quelques jours après le Maréchal de Maillebois ayant commandé tous les piquets de l'armée, pour aller reconnoître l'ennemi, la troupe du Baron de Goulet se trouva environnée par les ennemis, au point que ce Général fut obligé de faire pointer le canon pour dissiper les ennemis; ce qui réussit, & le Baron de Goulet les battit, y reçut plusieurs blessures, & ramena toute sa troupe, excepté ceux qui restèrent morts sur la place. Le Maréchal de Maillebois en rendit compte sur-le-champ au Roi, & lui fit avoir la Croix de Saint-Louis en 1741, quoique n'étant que le dernier Ca-

pitaine de son Régiment. A l'affaire de Saverne, il demanda au Maréchal Duc d'Harcourt des hommes de bonne volonté, pour aller en avant & reconnoître l'ennemi, qu'il vit de près débouchant sur deux colonnes, pour aller s'emparer de Saverne; & aussitôt il alla à toute bride à Phalsbourg en rendre compte à ce Maréchal, qui fit rétrograder les troupes envoyées pour la défense de cette Place; les ennemis ayant déjà outre-passé la hauteur, & le long de la chaussée, le Baron de Goulet fut de bonne volonté, par ordre du Général, avertir le Marquis du Châtelet de se retirer sur Phalsbourg. Dans cette occasion, le Baron de Goulet fut blessé, & son cheval reçut deux coups de feu. Il ne se signala pas moins à la bataille de Rocoux, sous les ordres du Maréchal Comte de Saxe: la Cavalerie étant dans l'inaction, & ayant aperçu plusieurs fuyards de quelques bataillons, il les ramena & les ramena à la charge aux hayes de Rocoux, où il fut blessé d'un coup de biscayen au ventre. Cette action lui attira beaucoup de louanges de la part du Maréchal Comte de Saxe. A la bataille de Lawfeld, sous les yeux du Roi, où il commandoit le second Escadron de son Régiment, nommé alors Belfond, il y reçut d'abord un coup de canon, qui coupa son cheval en deux, & lui blessa les deux jambes, de façon qu'on fut obligé sur-le-champ de couper ses bottes avec un rasoir; & se sentant encore assez de force pour faire son devoir, il se fit mettre par quatre Cavaliers sur un autre cheval, mena son Escadron à la charge, battit l'ennemi, & resta chargé du Commandement du Régiment, les autres Officiers ayant été tués ou mis hors de combat. Il y reçut encore un coup de fabre, qui lui partagea presque la figure en deux jusqu'au gosier, dont il porte aujourd'hui la cicatrice, un fur la tête & un coup de pistolet. Dans cet état, il eut l'honneur d'aller présenter au Roi un étendard des ennemis, qu'il avoit pris; mais les forces lui manquant aux pieds de Sa Majesté, on fut obligé de l'enlever. Sa Majesté en reconnaissance de tant de bravoure, le fit Lieutenant-Colonel, avec une pension. Heureusement guéri de toutes ses blessures, dont il porte des marques, il n'a pas moins fait paroître de courage & de zèle dans la dernière guerre, à toutes les affaires où il s'est trouvé; comme à la bataille de Crevelt & à celle de Lutzelberg, sous les ordres de M. de Chevert, où il a combattu avec le même

succès. A cette dernière affaire, il fut démonté deux fois & ses chevaux blessés sous lui, reçut un coup de bifécayen à l'épaule: l'Escadron qu'il commandoit prit deux pièces de canon. Il s'est trouvé à plusieurs autres petites actions, dans le détail desquelles nous n'entrons pas; a senti les effets de toutes les armes dont on se fert à la guerre, & a fur son corps les marques de 15 différentes blessures. Le Baron de Goulet eut l'agrément du Régiment de Fleury, Cavalerie; mais il aime mieux rester Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, ci-devant Belfond, à la tête duquel il a donné tant de marques de son courage & de sa valeur, ayant été fait Brigadier le 20 Février 1761. Il est Maréchal-de-Camp depuis la promotion du 20 Avril 1768, & a épousé, par contrat du 10 Octobre 1749, *Marie-Catherine-Jeanne Cureau*, veuve de *Jacques-Bernard de Coëfferel*, dont:

MARIE-YVES DES BROSSES-DE-GOULET, né le 20 Février 1752, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, non encore marié.

Les titres de cette ancienne Noblesse ont été présentés à M. de *Baujon*, Généalogiste des Ordres du Roi, & font, en 1772, entre les mains de M. *Cherin*, successeur de M. de *Baujon* en cet Office.

Les armes: *d'argent, au lion de sable armé & lampassé de gueules.*

BROSSES, de Tournay: *d'azur, à trois trèfles d'or, posés 2 & 1.*

BROSSET, Seigneur de la Chevalerie, de la Chau, la Houfardière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 18 Août 1666 & le 25 Août 1667, de laquelle étoit JEAN BROSSET, Contrôleur d'Alençon, dont il est parlé dans le P. Anselme, lequel épousa, vers 1520, *Denise Poncher*, nièce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, & Garde-des-Sceaux de France, mort l'an 1524.

BROSSET, famille noble de la Ville d'Orange, en Provence, dont étoit PIERRE-LOUIS DE BROSSET, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 22 Décembre 1750: il est mort, & a laissé des enfans de sa femme, dont on ignore le nom. Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

BROSSIN, Seigneur de Meré, en Touraine: *d'argent au chevron d'azur.*

* BROU, ou SAINT-ROMAIN de BROU, Diocèse de Chartres, Terre & Seigneurie qui est une des cinq *Baronnies* du Perche-Gouet qui fut donnée, avec celle d'Alluye, à FLORIMOND ROBERTET. Elle fut le partage de son deuxième fils FRANÇOIS ROBERTET, Bailli du Palais, marié à *Jacqueline Hurault*, Dame de Mainci. Leur fille unique, FRANÇOISE ROBERTET, porta la Baronnie de *Brou*, le *Comté de la Guerche*, &c., à son mari *Trifland de Rostaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maitre & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France. Sa petite-fille, MARGUERITE-RENÉE DE ROSTAING, mariée à *Henri de Beaumanoir II*, Marquis de Lavardin, devint héritière en 1679, par la mort de ses frères, de la Baronnie de *Brou*. Sa petite-fille MARIE-LOUISE-HENRIETTE DE BEAUMANOIR, femme de *Jacques-Louis de Beringhen*, Marquis de Châteauneuf, a vendu la *Baronnie de Brou à Anne-Barbe de Courfelle*, Dame de Ville, mère d'*Anne-Marie-Barbe de Ville*, première femme d'*Anne-Léon de Montmorency*, Baron de Fosieux, & mère d'*Anne-Léon de Montmorency*, qui possède actuellement cette Baronnie. Voy. MONTMORENCY-FOSSEUX.

BROUART, Seigneur de Chameroles & d'Aigremont.

GUY DE BROUART, II^e du nom, Seigneur de Chameroles, eut pour fils:

GUY DE BROUART, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi 100 liv. de rente sur Beaugency;
GUILLAUME, aîné de

ISABEAU DE BROUART, Dame de Chameroles, qui vivoit en 1390, avec son second mari *Jean de Monliari*;

Et JEAN DE BROUART, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1346, père de JEAN DE BROUART, II^e du nom, Seigneur d'Aigremont, qui mourut en 1400.

Les armes: *d'azur, au sanglier d'or passant.*

BROUULT, Seigneur de la Motte, en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Avranches. M. d'Hoziere parle de CHARLES DE BROUULT, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Barbe, qui avoit épousé, avant 1600, *Jeanne Mignot*, dont:

FRANÇOISE BROUULT, mariée, le 23 Octobre 1621, à *Jean Yon*, Ecuyer.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent, à la bande de gueules brochante sur le tout, cottoyée de deux étoiles, une d'argent en chef & une de gueules en pointe.*

BROUCHIER, en Provence, famille dont est JEAN-JOSEPH BROUCHIER, Trésorier-Général de France en 1736, qui a des enfans de son mariage avec la fille du Conseiller *Garidel*. Il porte pour armes : *d'or, à la tour de gueules, sortant d'une mer d'argent.*

BROUCHOVEN. Le Roi Catholique, pour récompense des services de JEAN-BAPTISTE DE BROUCHOVEN, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Jacques, Conseiller de Robecourte du Conseil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, Envoyé Extraordinaire en Angleterre, Ambassadeur & Plénipotentiaire à la paix de Nimègue, l'éleva, par Lettres du mois de Décembre 1676, à la dignité de *Comte de Bergeyck*, applicable à quelques Terres des Pays-Bas qu'il lui plairoit acquérir. Il mourut, le 13 Novembre 1681, & avoit épousé 1^o *Helène Forment*, morte en 1673, veuve de *Pierre-Paul Rubens*; & 2^o par contrat du 10 Avril 1674, *Marie-Françoise d'Ennetières*, morte le 2 Mai 1700, veuve d'*Henri de Croonendael*. Il eut du premier lit :

JEAN DE BROUCHOVEN, Comte de Bergeyck, né le 9 Octobre 1644, Surintendant-Général des Finances, Ministre de la Guerre, du Conseil Royal aux Pays-Bas, de tous les Conseils du Cabinet du Roi à Madrid, Ambassadeur & Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, créé *Baron de Léesdael*, par Lettres de 1699, qui mourut le 21 Mai 1725. Il épousa, 1^o *Anne-Françoise Helman*, morte en 1682, fille de *Philippe*, Seigneur de Léesdael, & de *Barbe Vecquemans*; & 2^o par contrat du 3 Mars 1685, *Livine-Marie de Beer*, morte le 28 Avril 1741, veuve de *Gérard van Vilfleren*, Baron de Laerne, & fille de *Nicolas-Ignace de Beer*, Baron de Meulebeke. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE-FERDINANDE, Baronne de Léesdael, morte le 17 Novembre 1757.

Et du second lit :

2. JEAN-PHILIPPE-JOSEPH, Baron de Bergeyck, mort le 21 Août 1709;
3. NICOLAS-JOSEPH, né le 27 Octobre 1691, Comte de Bergeyck, qui mourut le 4 Août 1765. Il épousa, par contrat du 5 Février 1720, *Marie-Charlotte Albertine-Louise de Vischer*, morte le 12 Octobre 1742;

4. MARIE-CATHERINE-CAROLINE, morte au mois de Mai 1731, qui avoit épousé, en 1718, *Pierre-Engelbert-Martin de la Faille*, Baron de Nevele;

5. Et MARIE-THÉRÈSE-CAROLINE, morte en Avril 1763, qui épousa, 1^o par contrat du 21 Février 1716, *Philippe-Théodore-François de Fournneau*, Comte de Cruyckenbourg, mort au mois de Mai 1724; & 2^o en 1731, *André de Recourt-de-Licques*, Comte de Licques, mort le 8 Octobre 1752.

BROUDIANT : *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules.*

♠ BROUE (DE LA), ancienne famille d'extraction noble, originaire d'Auvergne. Cette Maison a formé deux branches principales : la première, connue sous le titre de Seigneurs de *Gaudelon*, établie actuellement à Moissac, en Quercy; & la seconde à Niort, en Poitou, sous le nom de *Vareilles*.

I. JEAN DE LA BROUE, qualifié Noble & Ecuyer, habitoit la Ville d'Aurillac, Diocèse de St.-Flour, en 1420, & portoit pour armes : *d'argent à trois corbins de sable*, 2 & 1. Il eut pour enfans :

FRANÇOIS, qui suit;
Et AMAURY, resté à Aurillac.

II. FRANÇOIS DE LA BROUE, qualifié noble & Ecuyer, épousa, au Vicen-les-Gourdon, par contrat du 17 Octobre 1495, noble *Allanguette de Pellegrin*, dit de *Valfergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vicen, au Diocèse de Cahors, dont vinrent :

1. MARTIN, qui suit;
2. SALVI;
3. Et JEAN, Chanoine de Sarlat, lequel testa, le 7 Septembre 1572, en faveur de *Françoise de Constantin*, sa belle-sœur.

III. MARTIN DE LA BROUE, qualifié noble comme ses ancêtres, habitoit la Ville de Gourdon; fonda, le 29 Mars 1549, avec *Françoise de Constantin*, sa femme, une Chapellenie, fit dresser deux procès-verbaux, le 5 Mars & 2 Décembre 1552, qui constatent que ses Maisons furent pillées & brûlées par ceux du parti de la Religion prétendue réformée, & passa un bail à nouveau fief, le 12 Octobre 1555; il fit un testament mutuel avec sadite femme, le 21 Août 1563, laquelle étant devenue veuve, se trouva saisie de son hérité; elle fit un autre testament, le 28 Mars 1580, devant *Vernilhol*, Notaire Royal de Gourdon; ils eurent de leur mariage :

1. JEAN, mort sans alliance;

2. ANTOINE, qui fuit;
3. RAYMOND;
4. THOMAS, décédé fans alliance;
5. ANTOINE, que l'on ignore avoir été marié;
6. JEAN, dit *le Jeune*, mort fans alliance;
7. 8. & 9. ANNE, CLÉMENCE & CATHERINE, toutes trois mortes Religieuses.

IV. ANTOINE DE LA BROUE, qualifié noble & Ecuyer, Seigneur de Blagnac, Officier-d'Armes dans la Compagnie de St.-Sulpice, puis devenu Capitaine de cette Compagnie; fut déchargé d'une tutelle, à cause de sa noblesse, comme il appert d'un acte authentique, passé à Sarlat devant *Fontalbe*, Notaire Royal, le 26 Septembre 1583 & testa le 30 Janvier 1593, en faveur de JEAN, son fils; il épousa, en présence de ses père & mère, *Françoise de Calus*, fille de noble *Pierre de Calus*, & de *Jeanne de Laffalle*, & eut:

V. JEAN DE LA BROUE, Ecuyer, Seigneur de Monglieur, né à Gourdon, le 3 Février 1560, qui, ayant été cotisé à la taille par les Consuls de Dommes, en fut déchargé par un Arrêt contradictoire, rendu au Parlement de Bordeaux, le 20 Août 1630, qui, sur la production de ses titres, le maintient dans la qualité de noble, comme noble d'extraction; il avoit épousé, par acte sous seing-privé, le 3 Janvier 1602, rédigé en contrat, le 31 du même mois, devant *Paillié*, Notaire Royal, *Françoise de Lautier*, fille de noble *André de Lautier*, & de *Geneviève de la Porte*, dont il eut:

1. BLAISE, qui fuit;
2. Et JEAN, Prieur de Bruniquel, & Chanoine de Moissac.

VI. BLAISE DE LA BROUE, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Toulouse, le 11 Février 1640, fut appelé à Paris, pour être du Conseil de la Régence, & épousa, par contrat, du 9 Juillet 1633, reçu par *Clavaux*, Notaire Royal, *Jacqueline de Catelan*, fille de *François de Catelan*, & de *Guillarde Despagne*, & eut:

1. JEAN-JOSEPH, mort jeune;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
3. PIERRE, Prieur de Bruniquel, nommé à l'Evêché de Mirepoix, en 1679, & mort à Bellestat, Village de son Diocèse, le 20 Septembre 1720, âgé de 77 ans;
4. 5. & 6. FRANÇOISE, JEANNETTE & URSULE, mortes Religieuses;
7. Et MARIE, mariée, par contrat, du 13 Juin 1670, avec *François de Pelegrue*, Chevalier, Seigneur de Montagudet, Mouffquetaire du Roi dans sa première Compagnie.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE LA BROUE, Chevalier, né à Toulouse, le 19 Février 1641, Gouverneur des Ville & Château de Moissac, en Quercy, fut Garde-du-Corps dans la Compagnie de M. le Duc de Noailles, depuis 1665 jusqu'en 1667, où il leva une Compagnie de Chevaux-Légers, dans le Régiment d'Orléans, qu'il commanda pendant deux ans, que la paix se fit, & se trouva réformé jusqu'en 1671, qu'il leva une seconde Compagnie dans le Régiment de Verdelin, Cavalerie; fut fait prisonnier & très-dangereusement blessé au combat de St.-Jean-de-Pagès, en Catalogne, en 1674; fut choisi parmi les prisonniers qui étoient à Barcelone, au nombre de 3000, pour aller à la Cour moyennant leur liberté, & faire faire le cartel pour l'échange des prisonniers, entre la France & l'Espagne. Le Roi, en récompense de sa mission & de ses bons services, lui donna une gratification de 10000 livres, avec une pension de 1200 livres, & la promesse d'un Régiment, où il fut nommé, par Brevet du 20 Juin 1690, à celui de Foix, Infanterie, qu'il a commandé jusqu'en 1695, ayant été nommé auparavant, par Brevet, du 24 Mars 1684, Lieutenant des Maréchaux de France, pour juger les différends des Gentilshommes, & fut chargé, par M. de Crillon, de se transporter sur les côtes de la Saintonge, pour y faire la revue de MM. les Gentilshommes qui y étoient assemblés, les remercier & congédier, de la part du Roi, & de faire donner des certificats à ceux qui s'y seroient trouvés, selon un ordre du 12 Août 1696; il fut assigné pour sa noblesse devant M. Pellet, Intendant de Guyenne; eut acte de la représentation qu'il fit de ses titres, en remontant à noble MARTIN DE LA BROUE, son trisaïeul, & fut maintenu dans la qualité de noble & d'Ecuyer, par jugement rendu par cet Intendant, le 23 Juillet 1668, dans lequel font rappelés JEAN DE LA BROUE, Ecuyer, & FRANÇOIS, son fils, père dudit MARTIN; il fut aussi déchargé du droit de Franc-fief, pour sa Terre de Gandelon, située en Languedoc, sur le vu de ses titres, par Ordonnance de M. le Gros, Commissaire Subdélégué de M. de Baviile, Intendant de cette Province, du 26 Juin 1693, & encore maintenu dans sa noblesse, par autre jugement de M. Samson, Intendant en la Généralité de Montauban, rendu le 20 Mars 1697; il fit son testament devant *Efcoubié*, Notaire Royal, le 26 Novembre 1723, & mou-

rut à Moiffac, le 5 Octobre 1724; il avoit époufé, 1^o par contrat, du 18 Juillet 1678, reçu par *Martin*, Notaire Royal de St.-Cyprien à Moncuq, en Quercy, *Angélique de Crucy-Marcillac*, veuve de *Pierre de Lilhol*, Préfident à la Cour des Aides de Montauban, & fille de *Charles de Crucy-Marcillac-St.-Béarn*, & de *Louife le Mafuyer*; 2^o le 17 Septembre 1693, devant *Delbriel*, Notaire de Montauban, *Jeanne de Marquyrel*, dont il n'eut point d'enfans; & 3^o *N.... de Roumegoux*, morte fans poftérité; du premier lit vinrent :

1. PIERRE-LOUIS, qui fuit;
2. BLAISE, Archidiacre de Mirepoix, mort à Moiffac en 1748;
3. FRANÇOIS, Chanoine de Moiffac & Prieur de Bruniquel, mort à Paris en 1758;
4. SYLVESTRE, Bénédictin, mort à Reims en 1758;
5. HENRIETTE, mariée avec noble *Hippolyte Delperé de la Chapelle*, Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiffeaux, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, puis nommé Lieutenant de Roi à la place de Lauterbourg, morte fans poftérité;
6. Et MARIE, morte fans alliance, le 13 Janvier 1776.

VIII. PIERRE-LOUIS DE LA BROUE, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Moiffac, le 7 Mai 1679, reçu Confeiller au Parlement de Touloufe, le 13 Septembre 1700, fit fon teftament à Montpellier, le 25 Octobre 1721, clos par *Chardenoux*, Notaire Royal, & y mourut le 31 du même mois. Il époufa, par contrat, paflé le 31 Mai 1700, devant *Delbriel*, Notaire à Montauban, *Marie-Thérèse de Borderie*, fille de *Pierre*, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne de Marquyrel*, & laiffa pour fils :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, né à Mirepoix, le 11 Février 1711, ancien Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de St.-Louis.

IX. PIERRE-FRANÇOIS DE LA BROUE, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Touloufe, le 25, & baptifé le 30 Septembre 1704, inftitué héritier univerfel, par teftament de fes père & aïeul, fut reçu Gouverneur de la Ville de Moiffac, en Quercy, le 19 Mars 1723, fur la démiſſion faite en fa faveur par fon aïeul, & mourut en ladite Ville, le 20 Décembre 1778; il avoit époufé, par contrat, paflé devant *Tournier*, Notaire Royal, le 13 Septembre 1747,

Marie de Couhé, fille de Meffire *Jean-Joſeph de Couhé*, & de *Germaine-Etiennette de Ducros*, dont il a eu :

1. GERMAIN-JOSEPH-PAUL, qui fuit;
2. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, né à Moiffac, le 7 Août 1755, Sous-Lieutenant, en 1773, au Régiment d'Orléans, Dragons;
3. MARGUERITE-JEANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat, du 6 Janvier 1772, reçu par *Colombier*, Notaire Royal, à Meffire *Barthélemy de Maçars*, Seigneur d'Alairac;
4. MARIE-CYFRIENNE, mariée, par contrat, du 16 Septembre 1776, à Meffire *Georges-Jean-Joſeph de Bonnefoux*, Seigneur de Caminell;
5. Et MARTHE-MARIE-JEANNE, mariée, par contrat, du 13 Juillet 1778, à Meffire *Guillaume de Lavolvène*, Seigneur de Layraguet.

GERMAIN-JOSEPH-PAUL DE LA BROUE, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Moiffac, le 7 & baptifé le 15 Janvier 1753, a été reçu Confeiller au Parlement de Touloufe, le 9 Septembre 1775, & difpenfé, attendu les preuves de fa nobleſſe d'extraction, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 29 Juin fuivant, du paiement du droit de marc d'or, ordonné par l'Edit du mois de Décembre 1770; il a époufé, par contrat, paflé le 31 Décembre 1776, devant *Daubert*, Notaire Royal à Touloufe, *Marie-Thérèse de Bernier*, fille de noble *André de Bernier*, Ecuyer, & de *Marie de Teulade*, dont font illuſ :

1. PIERRE-ANDRÉ, né à Touloufe, le 14, baptifé le 17 Novembre 1777;
2. Et GERMAINE-MARIE-ANDRÉE-SOPHIE, née le 3 Avril 1779.

La branche des Seigneurs de *Gandelon* porte pour armes: écartelé, aux 1 & 4 d'or à trois corbeaux de ſable, becqués & membrés de gueules, poſés 2 & 1, qui eſt de LA BROUE, & aux 2 & 3 de ſable, à la tour d'or maçonnée de ſable & ſurmontée d'un cordon d'or, paſſé & repaſſé en treſſe

BRANCHE

DE VAREILLES.

N... DE LA BROUE laiffa pour enfans :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-MARIE, né le 7 Août 1708, appelé le *Comte de Vareilles*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Chef d'une Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, Seigneur de la Motte d'Autefa, &c., qui époufa, le 9 Novembre 1731, *Radegonde de Mareillac*, dont:
 1. NICOLAS-MARIE, né le 21 Avril 1733,

appelé le *Marquis de Vareilles*, Mousquetaire de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Capitaine de Cavalerie, marié en 1759;

2. ANNE-MARIE-JEANNE, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à N... de *Cremoux*, Vicomte de Boulois, dont des enfans;
3. Et THIBAUT DE LA BROUE, né le 6 Janvier 1742, appelé le *Chevalier de Vareilles*, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie.
3. FRANÇOIS, né le 15 Novembre 1714, appelé le *Baron de la Broue*, ancien Lieutenant des Maréchaux de France, dans la Province de Poitou, qui épousa, le 21 Septembre 1743, *Marguerite-Céleste-Félicité Maron*, dont:
 1. N..., née le 13 Avril 1745, appelée *Mademoiselle de la Broue*;
 2. N..., née le 14 Mars 1746, appelée *Mademoiselle d'Exireuil*;
 3. N..., née en Avril 1747, appelée *Mademoiselle d'Abigny*;
 4. N..., née en Août 1748, appelée *Mademoiselle de Faye*;
 5. Et N... DE LA BROUE, née en 1749, appelée *Mademoiselle de la Clergerie*.
4. LOUISE-ANTONINE, née le 18 Novembre 1712, Religieuse & Secrétaire de l'Ordre de Fontevrault;
5. Et CHARLOTTE DE LA BROUE, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 3 Janvier 1731, à *Joseph de Villadon*, Chevalier, Seigneur de la Chevèlière, dont des enfans.

JEAN-FRANÇOIS DE LA BROUE, né le 12 Octobre 1706, appelé *Baron de Vareilles*, chef du nom & armes, épousa, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette du Bois*, dont :

1. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 1^{er} Août 1733, Baron de Vareilles-Sommières, Officier au Corps Royal d'Artillerie;
2. FRANÇOIS-HENRI, né le 4 Septembre 1734, appelé l'*Abbé de Vareilles*, Grand-Vicaire du Diocèse de Metz;
3. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 29 Novembre 1739, Religieuse à Fontevrault;
4. MARIE-MARGUERITE, née le 10 Novembre 1740, appelée *Mademoiselle de Vareilles-Sommières*,
5. HENRIETTE, née le 30 Mars 1742, appelée *Mademoiselle de Saint-Romain*;
6. Et JOSEPH DE LA BROUE, né le 19 Septembre 1744, appelé le *Chevalier de Vareilles*, Officier au Régiment des Grenadiers Royaux d'Ailly.

BROUEL (DE), en Bretagne: *de gueules*,

à un léopard d'argent, semé d'hermines.

BROUILLARD, en Bretagne: *d'argent*, au chevron d'azur.

BROUILLÉ, BROUILLARD, ou BROUILLAC, Ecuyer, Sieur de la Maingre, famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, & maintenue le 29 Juillet 1667, dont les armes font: *lofangé d'argent & de gueules; coupé du premier à cinq mouchetures de sable*, 2, 1 & 2.

BROUILLONI, famille originaire d'Angleterre, & habitée à Aups. Elle possède depuis plus de 100 ans, la Seigneurie de Fabrègues, & a toujours rempli depuis ce tems-là les premières Charges de sa Ville. Elle subsiste dans PIERRE-CHARLES DE BROUILLONI, Seigneur de Fabrègues, pourvu d'un Office de Trésorier-Général de France le 27 Septembre 1749. Les armes: *d'argent, à l'aigle de sable, couronné de même*.

BROUILLY, en Artois. I. ANTOINE, 1^{er} du nom, Seigneur de BROUILLY, en Artois, épousa *Jeanne de Crannes*, dont il eut:

II. ANTOINE, II^e du nom, Seigneur de BROUILLY, qui mourut à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, laissant de *Jeanne de Guyffelle*:

III. NICOLAS, Seigneur de BROUILLY, auquel JEAN, Duc de Bourgogne, fit épouser, l'an 1422, *Marie de Fromentières*, Dame des Terres d'Essey, de Beauvoir, de Corcoy & de la Marcie. Il en eut:

1. ROBERT, qui suit;
2. Et ANTOINE, Seigneur de Mainviller, rapporté après son frère aîné.

IV. ROBERT, ou ROBINET de BROUILLY, fit hommage au Comte de Beaumont d'un Fief fis à Couval l'an 1473. Il épousa *Jeanne d'Athyès*, Dame de Houin, dont il eut:

MARGUERITE, Dame de BROUILLY, femme de Morel, Seigneur de *Saveuse*.

IV. ANTOINE DE BROUILLY, III^e du nom, Seigneur de Mainviller, second fils de NICOLAS, Seigneur de BroUILLY, & de *Marie de Fromentières*, épousa *Marie de Cais*, dont vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Silly, marié à *Françoise de Vieuxpont*;
3. LOUIS, Seigneur de Chevriers & d'Estour-

mel, Capitaine de Compiègne, qui épousa *Jeanne de Belloy*, Dame de Rosoy;

4. Et MARGUERITE, femme de *Bon de Hangeß*, Seigneur du Mesnil-Saint-Georges.

V. JEAN DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller & de la Villette, épousa *Antoinette du Pas*, fille d'*Antoine du Pas*, Seigneur de Feuquières, & de *Jeanne de Châtillon*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. MADELON, Chevalier de Malte, tué au siège de Malte l'an 1565;
3. FRANÇOISE, femme de *Charles de Herbouville*, Seigneur de Thionville & du Fresnay;
4. Et MADELEINE, Abbesse de Sainte-Madeleine de Bival en 1564.

VI. ANTOINE DE BROUILLY, IV^e du nom, Seigneur de Mainviller & de la Villette, employé l'an 1567 dans le Procès-verbal des Coutumes de Montdidier, fut marié 1^o à *Eßther de la Fayette*; & 2^o à *Charlotte d'Aumale*, de la branche de *Haucourt*. Il eut entr'autres enfans du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui fuit.
- Et du second lit :
2. Et MADELEINE, femme de *Claude Savary*, Seigneur de Lancofme, fils de *Claude*, & de *Jacqueline de Villequier*.

VII. FRANÇOIS DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, tué à la bataille de Senlis l'an 1589, avoit épousé *Louise de Halluyn*, fille de *Charles de Halluyn*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, Duc de Halluyn, Pair de France, Seigneur de Piennes & de Maignelers & Gouverneur de Metz, & d'*Anne Chabot*. Il laissa :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et NICOLAS, tué en l'Isle de Rhé au service du Roi l'an 1622.

VIII. CHARLES DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, du Mesnil-Saint-Georges & de Saint-Martin, Gouverneur du Castellet, vivoit l'an 1615. Il épousa *Renée de Rochefort*, fille d'*Anne de Rochefort*, Seigneur de la Croisette, & de *Charlotte de Sautour*. Il laissa :

1. LOUIS, qui fuit;
2. ANTOINE, rapporté après son frère;
3. ANNE, femme de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes;
4. Et ISABEAU, femme de *Jacques d'Angennes*, Baron de Poigny.

IX. LOUIS DE BROUILLY, Marquis de Pien-

nes, fut tué devant Arras l'an 1640. Il avoit épousé *Gilome d'Harcourt*, fille unique & héritière de *Jacques d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Léonore Chabot*. Il laissa pour fille unique :

MARIE DE BROUILLY, morte l'an 1672, femme de *Henri de Regnier*, Marquis de Guerchy.

IX. ANTOINE DE BROUILLY, V^e du nom, Marquis de Piennes après son frère aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol, mourut à Paris le 1^{er} Novembre 1676, âgé de 65 ans. Il épousa, l'an 1661, *Françoise Godet*, fille de *Claude Godet-des-Marais*, & de *Jeanne Gravé*, & laissa :

1. OLYMPE, morte à Passy, près de Paris, au mois d'Octobre 1723, qui épousa, le 17 Décembre 1690, *Louis d'Aumont*, Marquis de Villequier, depuis Duc d'Aumont;
2. Et MARIE-ROSALIE, morte le 12 Septembre 1735, qui épousa, le 26 Mars 1685, *Alexis-Henri*, Marquis de Châtillon, Chevalier des Ordres du Roi.

Les armes : d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules. Supports : deux centaures. Cimier : un centaure.

BROSSE DE VERTEILLAC (LA). THIBAUT DE LA BROUSSE, Comte de Verteillac, épousa MARIE-MADELEINE-ANGÉLIQUE DE LA BROUSSE, Comtesse de Verteillac, morte le 21 Octobre 1751, dont :

CÉSAR-PIERRE-THIBAUT DE LA BROUSSE, Marquis de Verteillac, né le 8 Octobre 1729, qui étoit Capitaine dans le Régiment de Penthievre, Cavalerie, quand il acheta un Guidon de Gendarmerie le 15 Août 1759; il est devenu premier Cornette des Chevaux-Légers de Berry en 1760, & Sous-Lieutenant des Gardes de Flandre en 1762 avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur & Grand-Sénéchal du Périgord. Il a épousé, le 20 Mars 1759, *Louise-Marie de Saint-Quintin*, morte le 9 Juin 1763, fille d'*Alexandre*, Comte de Belet, & de *Marie Peyrenc de Boisseu*, dont :

FRANÇOIS-GABRIEL-THIBAUT DE LA BROUSSE, né en 1763.

BROUSSEL. PHILIPPE DE BROUSSEL, E-cuyer, vivant en 1490, eut de *Marguerite de la Porte* :

CLAUDE DE BROUSSEL, marié, le 12 Janvier 1553, à *Marguerite de Maupeou*, dont :

PIERRE DE BROUSSEL, Baron de la Pierre, Seigneur de la Neuville, Gouverneur de Troyes, & Ambassadeur en Angleterre pour le Roi HENRI IV.

LOUIS DE BROUSSEL, son fils, commandant la Cavalerie en Piémont sous le Prince THOMAS DE SAVOIE, fut père de

CHARLES DE BROUSSEL, Baron de la Neuville, marié à *Nicole-Françoise du Châtelet de Pierrefitte*, dont naquirent :

1. LOUIS-JOSEPH, Baron d'Ambronville, par acquisition de la Baronnie de ce nom, qui eut de *N... de Mesgrigny* :

NICOLE DE BROUSSEL, morte sans alliance après 1742 ;

2. ARMAND-JEAN, qui suit ;
3. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Pierre-Gaston de Capiçucchi*, dit de *Bologne*, Marquis de Bonnacourt & de Bologne, d'où font sortis le Marquis de *Bologne-Capiçucchi*, la Comtesse de *Vidampierre* & un Abbé, mort Doyen de la Cathédrale de Langres ;
4. HENRIETTE, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville ;
5. Et une fille, Religieuse Urfuline à Bar-fur-Aube.

ARMAND-JEAN DE BROUSSEL, Chevalier, Comte de la Neuville, Seigneur de Bailly & de Voilecomte, épousa, par contrat du 27 Décembre 1716, *Jeanne-Charlotte de Viard-d'Attigneville*, Baronne de l'Empire. Après 22 ans de veuvage, elle s'est remariée, en 1763, à *Gaspard-Hardouin-François d'Ambly*, Marquis des Ayvelles, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de St.-Louis, fils de *Philipe-François*, & de *Marie-Béatrix du Châtelet*. Elle étoit fille de *Jean-Nicolas de Viard-d'Attigneville*, Seigneur de Coufances, &c., & de *Louise de Viard-de-Tronville*, sa seconde femme. Elle a eu du premier lit :

1. ANTOINE-FLORENT, qui suit ;
2. NICOLAS-ANTOINE-AUGUSTIN, né le 6 Janvier 1736 ;
3. CHARLOTTE-JOSÉPHINE, née le 30 Octobre 1740 ;
4. DIANE, Religieuse à l'Abbaye de St.-Pierre de Reims, & depuis Prieure de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville ;
5. LOUISE, Religieuse à Saint-Pierre de Reims ;
6. MADELEINE, Religieuse aux Annonciades de Joinville ;
7. Et BONNE-FRANÇOISE, Religieuse Urfuline à Bar-fur-Aube.

Tom. IV.

ANTOINE-FLORENT DE BROUSSEL, Comte de la Neuville, né le 23 Novembre 1734, est devenu Baron d'Ambronville par la mort de sa cousine germaine NICOLE DE BROUSSEL.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'un croissant ; le tout de même.*

BROUSSORE (DE), Seigneur du Pujet & de Virargues : *d'argent, à l'aigle de sable, accompagné en chef de deux tours de gueules.*

BROUSTAL, près Tréguier : *de gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq merlettes de sable.*

BROYE (DE), famille noble & ancienne, dont étoit HUGUES DE BROYE, Chevalier, marié à *Marie de Boulainvilliers*, dont il eut entr'autres enfans :

NICOLAS DE BROYE, Chevalier, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin & de Pailly en Valois, marié à *Jeanne de Villiers* ou *Villers*, fille de *Jean*, & de MARGUERITE DE SOISSONS, fille de THIBAUT DE SOISSONS, Comte de Moreul, & de *Marguerite Tirel*, Dame de Pois. Il en eut entr'autres enfans :

MARGUERITE DE BROYE, Dame de Nanteuil & de Pailly, mariée à *Henri de Léoncourt*, Ille du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fils de *Thierry*, & de *Jeanne de Ville*, dont postérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une bande d'azur, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle, qui est de BROYE ; & aux 2 & 3 de gueules, à trois pals de vair appointés ; au chef d'or, chargé de trois coquilles de finople, qui est DOGNY ; & sur le tout : d'argent, à neuf fleurs de sable, posées 3, 3 & 3.*

BROYES, ancienne Maison éteinte, qui tire son origine de la Châtellenie de son nom, située en Brie, près la Ville de Sézanne, de laquelle étoit partie celle de *Châteauvillain*, aussi éteinte. Le célèbre Duchesne en parle amplement à la suite de la Maison de DREUX. Le premier de ce nom dont le P. Anselme fait mention, tom. II, p. 338, est

RENARD, Seigneur de BROYES, de Beaufort & Pithiviers, qui vivoit du tems du Roi HUGUES Capet, vers 960, & épousa une Dame nommée *Havoise* ou *Heloyse*, que le Roman de GUERIN DE LORRAINE dit avoir été une des filles de HERVÉ, frère du même GUERIN ;

mais il y a plus d'apparence qu'elle eut pour père EUDES, 1^{er} du nom, Comte de Chartres & de Blois. Ils eurent :

1. ISEMBART, qui fuit;
2. Et ODOLRIC, Evêque d'Orléans en 1022.

ISEMBART, Seigneur de BROYES & de Beaufort, signa à une Charte de 1026; le nom de sa femme n'est point connu, mais il eut :

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et ISEMBART, Evêque d'Orléans après ODOLRIC son oncle, l'an 1033.

HUGUES, surnommé *Bardoul*, 1^{er} du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Pithiviers & de Nogent en 1058, eut de son épouse, dont le nom n'est pas connu :

1. BARTHÉLEMY, qui fuit;
2. HADERIC, qui succéda à son oncle ISEMBART à l'Evêché d'Orléans l'an 1063;
3. Et ISABEAU, femme de *Simon*, 1^{er} du nom, Comte de *Montfort*, auquel elle porta en dot la Châtellenie de Nogent.

BARTHÉLEMY, Seigneur de BROYES & de Beaufort en 1081, laissa :

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et RENAUD, Chevalier, mentionné dans l'Histoire des guerres de la Terre-Sainte.

HUGUES, dit *Bardoul*, II^e du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1089, mourut vers 1112. Il épousa *Emmeline de Monlhéry*, fille de *Miles*, dit le *Grand*, Seigneur de *Monlhéry* & de *Bray*, & de *Lithaise*, Vicomtesse de *Troyes*. Il laissa :

1. SIMON, qui fuit;
2. BARTHÉLEMY, Chevalier en 1104;
3. Et MARIE, morte fille en 1131.

SIMON, 1^{er} du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1113, mourut vers 1141. Il épousa *Félicité de Brenne* ou *Brienne*, fille d'*Errart*, Comte de *Brenne* en Champagne, & eut :

1. HUGUES, qui fuit;
2. SIMON, Seigneur de Beaufort & de Trie-le-Bardoul en 1152, qui eut d'*Agnès de Rameru* :

FÉLICITÉ DE BROYES, dite de *Beaufort*, qui fut mariée à *Hugues*, Comte de *Réthel*, fils de *Manaffes*, Comte de *Réthel*, & de *Mahaut*;

3. Et EMMELINE, morte fille.

HUGUES, III^e du nom, Seigneur de BROYES, de Châteauvillain & d'Arc en Barrois en 1168, épousa 1^e *Etienne* de *Bar*, fille de

Renaud, dit le *Borgne*, 1^{er} du nom, Comte de *Bar*, & de *Gilles de Vaudemont*; & 2^e *Isabeau de Dreux*, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de *Dreux*, & d'*Agnès de Braine*. Il eut du premier lit :

1. SIMON, qui fuit;
2. EMMELINE, morte sans avoir eu d'alliance en 1197;
3. AGNÈS, morte de même.

Du second lit font issus :

4. SIMON, dit le *Jeune*, qui fit la branche des Seigneurs de *Châteauvillain*, rapportée ci-après;
5. Et AMELINE, morte fille en 1194.

SIMON, II^e du nom, Seigneur de BROYES & de Commercy, mourut l'an 1210. Il épousa *Nicole*, Dame de *Commercy*, dont il eut :

1. HUGUES, qui fuit;
2. GAUCHER, Seigneur de Commercy en 1243, mort sans lignée;
3. RENAUD, dit de *Commercy*, qui épousa *Marguerite de Buzancy*, dont il n'eut point d'enfants;
4. Autre HUGUES, qui fut d'Eglise;
5. Et AGNÈS, morte fille.

HUGUES, IV^e du nom, Seigneur de BROYES, mourut l'an 1226. Il épousa *Odette de Vendevre*, fille & héritière d'*Eudes*, Seigneur de *Vendevre*, & de *Béatrix de Ceris*, & laissa :

1. HUGUES, qui fuit;
2. EUDES, Seigneur de *Vendevre*, mort sans hoirs, l'an 1246;
3. SIMON, Chanoine de l'Eglise de Reims en 1252;
4. GAUCHER, aussi Chanoine de l'Eglise de Reims;
5. MARGUERITE, femme de *Gérard*, Seigneur de *Durnay*, fils de *Jacques*, Seigneur de *Durnay*, & d'*Agnès*;
6. Et ERMENSENS, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de *Troyes* en 1223.

HUGUES, V^e du nom, Seigneur de BROYES en 1247, épousa une Dame nommée *Béren-gère*, & laissa :

1. THIBAUT, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier, qui eut en partage les Seigneuries de *Soisy* & de la *Villeneuve*, & fut père de *Guy de Broyes*, Seigneur des mêmes lieux, marié à une Dame nommée *Perrenelle*: ils vivoient l'an 1297;
3. Et HUGUES, Chanoine de *Saint-Quiriac* de *Provins*, & de *Saint-Blitair* de *Broyes* en 1270.

THIBAUT, Seigneur de BROYES, ayant suc-

cédé à son père, eut d'une femme, dont le nom est inconnu, GUY, Seigneur de BROYES, lequel est nommé avec JEAN, Seigneur de CHATEAUVILLAIN, dans des Lettres passées en 1314. La branche aînée de cette Maison a fini aux enfans de THIBAUT de BROYES. Ces Seigneurs vivoient sous le règne de PHILIPPE le Bel, & portoient pour armes : *d'azur, à trois broyes d'or. posées en pal, & rangées en face.*

BRANCHE

des Seigneurs de CHATEAUVILLAIN.

SIMON de BROYES, dit le Jeune, fils de HUGUES III, Seigneur de BROYES, & d'ELISABETH de DREUX, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de *Châteauvillain*. Lui & sa postérité prirent le surnom de *Châteauvillain*, suivant la coutume usitée de ces tems-là, ainsi que les armes, qui sont : *de gueules, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.* SIMON mourut en 1258 ou 1259. JEAN de CHATEAUVILLAIN, son troisième fils, fut Evêque & Comte de Châlons, & Pair de France en 1284; il mourut en 1312. SIMON de CHATEAUVILLAIN, son neveu, fut aussi Evêque de Châlons, se trouva au Concile Provincial de Reims en 1329, & mourut en 1334.

La Maison de *Châteauvillain* a fini à JEAN de CHATEAUVILLAIN, mort jeune. JEANNE, Dame de CHATEAUVILLAIN, principale héritière, fut mariée quatre fois; elle eut son dernier mari, *Enguerrand d'Eudin* :

MARIE de CHATEAUVILLAIN, mariée à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montaigu.

La Terre de *Châteauvillain* fut érigée en 1703 en Duché-Pairie en faveur de LOUIS-ALEXANDRE de BOURBON, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France. Au mot CHATEAUVILLAIN nous dirons les Maisons où cette Terre a passé.

De la Maison de *Châteauvillain* sont sorties deux branches aussi éteintes : la première, celle des Seigneurs de *Pleurre* & de *Baye*, dont est aïeul HUGUES de CHATEAUVILLAIN, second fils de SIMON II, mort en 1314. Ces Seigneurs ont fini à JEAN de CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Vaclere & de Baye, mort sans enfans vers 1372; & la seconde est celle des Seigneurs de *Lusy* & de *Sémur*, qui a pour tige GUY de CHATEAUVILLAIN, second fils de JEAN 1^{er}, Seigneur de CHATEAUVILLAIN, & de *Jeanne de Lusy*, morte en 1288, & qui a fini à JEAN de CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Lu-

sy, mort sans postérité en 1361. Voy. le P. Anselme, ci-dessus cité.

BROYES, en Picardie : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la bande de gueules, accompagnée de fix merlettes de même, posées en orle, 3 en chef & 3 en pointe; aux 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BRUANT, Seigneur des Carrières : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même; au chef cousu de gueules.*

BRUBACH : *de gueules, fretté d'or, à la fasce d'argent sur le tout.*

BRUC. JOSEPH-BENOÎT, Comte de Bruc, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, marié, en 1712, à *Thérèse le Prestre de Châteaugiron*, dont :

LOUIS-CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-BENOÎT, Comte de BRUC, qui épousa, à Rennes, le 14 Avril 1738, *Anne-Sylvie - Claudine du Breil de Pontbriand*.

BRANCHE

des Marquis de LA GUERCHE
& DE MONTPLAISIR.

C'est en faveur de RENÉ de BRUC, Chevalier, Seigneur de Montplaisir, Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi d'Arras, que la Terre & Seigneurie de *la Guerche*, dans l'Evêché de Nantes, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1682, enregistrees à Nantes le 18 Février 1684, & à Rennes le 3 Juillet 1686; sa postérité possède aujourd'hui ce Marquisat. Les armes : *d'argent, à la rose de gueules, boutonée d'or.*

BRUCAN (DE), Sieur de la Frenaye, ancienne Noblesse, Election de Valognes, en Normandie, qui porte : *de gueules, à un homme armé d'argent, tenant une halberde d'or.*

BRUCE, famille noble d'Angleterre, qui tire son origine de ROBERT BRUCE, qui, passant avec GUILLAUME le Conquérant, reçut en don plusieurs Châteaux & Fiefs, & en particulier celui de *Sketton*, dans le Comté d'York. Depuis ce tems cette famille a fleuri de plus en plus, & a donné deux Rois à l'Ecosse, ROBERT & DAVID BRUCE; le dernier mourut sans enfans dans le Château d'Edimbourg. MARGUERITE BRUCE, sa sœur, devint son héritière, & fut mariée à *Walter Stuart*, de qui

descendirent ensuite les Rois d'Ecosse. Le Roi JACQUES STUART étant parvenu à la couronne d'Angleterre après la mort de la Reine ELISABETH, sa cousine, en 1603, EDOUARD BRUCE-DE-KINLOSS le suivit en Angleterre; il fut Contrôleur des Registres de la Chancellerie, Baron d'Ecosse, sous le titre de *Lord Bruce de Kinloss*. Il eut :

1. EDOUARD, qui fut tué en duel par Edouard de Sackville, Chevalier de Bath;
2. Et THOMAS, qui fut.

THOMAS DE BRUCE devint héritier de son frère. Le Roi JACQUES I^{er} le fit Comte d'Elgin, en Ecosse, en 1612; & le Roi CHARLES I^{er} le créa Baron d'Angleterre avec titre de *Lord Bruce-de-Worthington*, dans le Comté d'York, en 1663, & son fils ROBERT hérita de son bien & de ses titres; il fut fait Comte d'Aylesbury par le Roi CHARLES II. Il eut de Diane, fille d'Henri, Comte de Stafford, 8 fils & 8 filles, dont une partie vivoit encore vers le commencement du règne de JACQUES II, & il laissa pour son successeur dans ses titres & ses biens, le sixième de ses fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors.

BRUCELLES, en Picardie: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de deux grappes de raisin en chef, & d'un écuveuil aussi de gueules en pointe.*

BRUCHARD, en Limousin. Suivant un inventaire des titres justificatifs produits par PIERRE & ISAAC BRUCHARD, devant M. d'Agueffeu, Commissaire départi pour l'exécution des Ordres de S. M. lors de la recherche de la Noblesse, FRANÇOIS BRUCHARD, Ecuier, Seigneur de Monmady & Margniac, & en partie de Saint-Avit, suivant son testament du 8 Octobre 155...épousa *Louise de Saint-Chamant*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

CHRISTOPHE BRUCHARD, Ecuier, Seigneur de Monmady, qui épousa, par contrat du 22 Juin 1552, passé à Périgieux, *Marie de Belcier*, fille de noble homme *Jean de Belcier*, Seigneur de Ralfie, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchaussée de Périgord, & de *Marguerite de Laure*, Dame de Belcalle.

PIERRE BRUCHARD DE MONMADY, Ecuier, Seigneur de Monmady & de Margniac, épousa, par contrat passé au Château de Javerlhac, Sénéchaussée de Périgord, le 5 Novembre 1584, *Françoise Texier*, fille de *François*

Texier-de-Javerlhac, & de *Catherine de Lambertye*. Il est marqué dans son testament du 1^{er} Juin 1623 qu'il eut deux fils :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. Et CHARLES, rapporté après la postérité de son frère.

Noble FRANÇOIS BRUCHARD, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Margniac, étoit mort le 21 Mars 1646. Il épousa, par contrat du 17 Juin 1620, *Sufanne du Saillant*, fille de noble *Elie du Saillant*, Ecuier, & d'*Anne d'Escars*, & laissa *Sufanne du Saillant* veuve avec un fils en bas âge, nommé PIERRE, dont elle fut tutrice.

PIERRE BRUCHARD, II^e du nom, Seigneur de Monmady & de Margniac, épousa *Jeanne de la Pomelie*, Dame dudit lieu, veuve le 8 Janvier 1645, de Messire *Jacques-François Royère*, Seigneur de Brigniac. CHARLES BRUCHARD, son oncle, Seigneur de la Fayolle, signa son contrat de mariage, chargé de procuration par *Sufanne du Saillant*, sa mère.

CHARLES BRUCHARD, Sieur de la Fayolle, second fils de PIERRE I^{er}, & de *Françoise Texier*, testa le 10 Juin 1663, & nomma son épouse, & après elle tel ou tel de leurs enfans qu'elle aviserait. Il épousa, par contrat du 7 Novembre 1629, *Catherine du Saillant*, fille d'*Elie du Saillant*, Ecuier, & d'*Anne d'Escars*. Ses enfans furent :

ISAAC & PIERRE BRUCHARD, nés, suivant leurs extraits baptisaires, les 22 Janvier 1631 & 6 Janvier 1638. D'un de ces deux frères vint :

JEAN DE BRUCHARD, marié, par contrat du 30 Août 1668. Il est apparemment père d'un autre JEAN DE BRUCHARD, marié, par contrat du 2 Janvier 1712, à *Éléonore de l'Estlade*. De ce mariage est né :

FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD, chef de sa famille en 1769, marié, par contrat du 7 Février 1749, à *Françoise Léonard de Saint-Cyr*.

C'est ce que nous apprend cet inventaire de pièces produites de la famille noble de BRUCHARD, dont la maison fut incendiée par un parti dans la révolte de Guyenne. Alors le Parlement de Bordeaux députa un Commissaire pour que les rentes & aveux dûs au Château de Monmady, Paroisse de Corignac en Périgord, fussent payés & rendus, comme précédemment avant l'incendie. L'Arrêt à la Réole, le Parlement y étant alors, porte que

cette famille est une *des plus anciennes Noblesses du Périgord, qu'elle y possédoit St-Avit, Monmady & autres Terres en Périgord, & Jumilhac-Saint-Jean en Limoufin* : c'est ce qui se prouve par les tombeaux qui sont dans les Eglises Paroissiales de ces deux endroits, où l'on voit des figures en relief avec des épitaphes en lettres gothiques. Messieurs de *Jumilhac* possèdent aujourd'hui ces deux Terres.

La famille DE BRUCHARD est établie depuis 200 ans en Limoufin, au Château de la Pomelie, à trois lieues de Limoges. Elle est alliée aux plus grandes Maisons du Périgord, commea celles de *Aubeterre-de-Lammary, de Javerlhac, d'Hauteafort, de Lubersac, &c.*

Du Règne de HENRI II, un DE BRUCHARD étoit Capitaine de Lances, ce qui se prouve par la lettre de ce Prince, qui l'exhorte à continuer ses bons services, ainsi qu'ont fait ses ancêtres; & le bisafeul de FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD a commandé le dernier banc & arrière-ban du Limoufin.

Les armes: *d'azur, à trois fasces d'or, & une bande de gueules.* Cette famille est la seule de son nom.

* BRUCOURT, Seigneur de Douville en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans la Noblesse le 5 Avril 1666. La Terre de *Brucourt*, située dans le Bailliage de Caen, a donné l'origine à cette Maison, qui est éteinte depuis si long-tems qu'il ne nous en reste que des Mémoires très-confus.

Wace, Chanoine de Bayeux, parlant de la conquête de l'Angleterre par le Duc GUILLAUME le Bâtard, l'an 1066, y met dans le nombre des Chevaliers qui l'accompagnèrent le Sire DE BRUCOURT; & parmi ceux qui suivirent leur Duc ROBERT-Courteheuse, au voyage de la Terre-Sainte l'an 1097, est Monsieur GUILLAUME DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT est nommé parmi les Chevaliers qui signèrent au mariage du Roi JEAN-sans-Terre l'an 1173. JEAN DE BRUCOURT est compris dans le rôle de ceux qui portèrent bannières sous le Roi PHILIPPE II, dit *Auguste*, ès années 1205 & 1215.

Et dans un *Catalogue* fait des Seigneurs renommés, sous le même Roi, l'an 1218, sont HENRI & GILBERT DE BRUCOURT. JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Saint-Denis-le-Vétu, vivoit l'an 1228, avec autre JEAN DE BRUCOURT,

Seigneur de Menilles; HENRI, Seigneur DE BRUCOURT, de Saint-Martin en Bessin & de Chambeval; un troisième JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Crèvecoeur en Auge; & HUGUES DE BRUCOURT, Seigneur de Ham.

Parmi ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en son voyage de mer l'an 1295, est GUILLAUME DE BRUCOURT. L'Echiquier de 1306 parle de ROBERT DE BRUCOURT, ayant différé contre Robert de Tilly, Seigneur de Barou. GUILLAUME DE BRUCOURT est du nombre des Chevaliers que Geoffroy d'Harcourt, Amiral de France, mena en mer l'an 1318. L'Echiquier de 1341 parle de *Jeanne de Ferrières*, Dame de Sommerive, veuve de JEAN DE BRUCOURT, *Robert Patry*, GUY DE BRUCOURT, & autre JEAN DE BRUCOURT, Chevaliers. Un JEAN DE BRUCOURT est du nombre de ceux à qui le Roi JEAN pardonna après l'affaire de Rouen l'an 1360. La même *Jeanne de Ferrières* & GUY DE BRUCOURT, plaidoient encore en l'Echiquier contre plusieurs autres l'an 1363. *Pierre Gougeul*, dit *Moradas*, Sire de Rouville, Capitaine du Pont-de-l'Arche en 1374, fils de *Jean Gougeul*, dit *Morequin*, Sire de Rouville, & de *Péronnelle des Effarts*, épousa LUCE DE BRUCOURT. *Girard de Tournebu*, Sire d'Auvilliers, & JEANNE DE BRUCOURT, son épouse, vivoient en 1377. *Jeanne Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Baron de Hambie, & de *Jeanne de Norgot*, épousa FERRAND DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT, Seigneur de Messy, Chevalier, prit pour femme *Marie Paynel*, de laquelle entr'autres enfans il eut pour fille:

ISABELLE DE BRUCOURT, qui fut mariée à *Jean*, Seigneur *Desmonstiers*. *Jean*, Seigneur de *Maimbeville*, 11^e du nom, eut pour femme GUILLEMETTE DE BRUCOURT. Dans le Compte de *Jean le Flamant*, Trésorier des Guerres en 1387, est ROBERT DE BRUCOURT. Enfin, Gabriel du Moulin, dans son *Histoire de Normandie*, parle de M. GUILLAUME DE BRUCOURT, qui étoit du nombre des Chevaliers qui furent en Terre-Sainte.

Les armes: *fascé d'or & de gueules de six pièces à vingt-une fleurs-de-l'ys de l'un en l'autre, 4, 3, 4, 3, 4 & 3; & un bâton d'azur brochant sur le tout.*

BRUCOURT: *d'or, au lion de gueules.*

♠ BRUET. Maison d'ancienne noblesse de

Guyenne, établie en Agenois. L'antiquité de son existence est constatée par des titres des XII^e, XIII^e & XIV^e siècles. Le rôle Gascon, les actes de Reymer en font une honorable mention; des personages de ce nom & de cette Maison se trouvent aussi au nombre des Barons & Seigneurs de la Guyenne, qui firent hommage au Prince de Galles, en 1363. Sa filiation est établie par titres authentiques jusqu'à LAURENT DE BRUET, qui avoit épousé *Talaise de Saintrailles*, fille de *Fortiffon*, & sœur de *Pothon de Saintrailles*, Maréchal de France, & qui passa un acte avec noble Dona Blasia de Tantalou, le 10 Avril 1400. Ce titre, que j'ai vu, a été recouvré depuis que M. d'Hozière, après un sérieux examen des titres de cette Maison, a inféré la généalogie dans son *Armorial de France*. Ledit LAURENT DE BRUET laissa pour son héritier & successeur, & de fadite femme:

II. JACQUES, dit JACQUEMÉ DE BRUET, qui, conjointement avec son frère, JEAN DE BRUET, fit un échange avec noble Jeanne de Brasfeux, & eut pour fils:

III. Noble LOUIS DE BRUET, qui transigea, le 6 Novembre 1490, avec noble & puissant Seigneur d'Estuer, Chevalier, Seigneur de Saint-Megrin, sur les différends qu'ils avoient pour le partage des biens de *Fortiffon de Saintrailles*, père de *Thalie* ou *Thalaise de Saintrailles*. Il laissa pour fils & successeur:

IV. JEAN DE BRUET, Seigneur de la Garde, qui testa en 1543. Il épousa *Catherine de Madailan*, qui testa le 28 Juin 1568, en faveur d'ALEXANDRE, qui suit, qu'elle nomma, étant veuve, son héritier universel.

V. ALEXANDRE DE BRUET, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Caprafi, habitant de la Ville de Tonneins, fut breveté Aide-de-Camp du Roi; il transigea avec Queslin, Comte de la Vauguyon, finit les discussions pour la succession des biens de la maison *Saintrailles*, & testa le 23 Avril 1578. Il épousa *Jeanne de Broubailh*, dont:

VI. JACQUES DE BRUET, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Caprafi, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Tonneins, où il se comporta avec tant de courage & de prudence, pendant les guerres de Religion, qu'il mérita les applaudissemens du Roi & de la Reine, par plusieurs lettres, aussi flatteuses qu'honorables pour sa famille. Il testa le 29 Janvier 1648. Il avoit

épousé, le 10 Octobre 1617, *Françoise de Moreli de Choisy*, & laissa:

VII. JACQUES DE BRUET, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Caprafi, maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Montauban, rendu le 31 Mars 1647, qui se maria, le 18 Août 1647, à *Olive de Briet*, fille de *Jean de Briet*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte Laramiere*, dont vint:

VIII. CHARLES DE BRUET, Ecuyer, Seigneur de la Garde, & de St.-Caprafi, qui se maria, le 25 Octobre 1688, à *Marie-Thérèse de Pichard*, fille de *Jean de Pichard*, Conseiller au Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint:

IX. JEAN-LOUIS DE BRUET, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Caprafi, qui fut aussi maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, Commissaire départi en la Généralité de Bordeaux, le 12 Mars 1698, & épousa, le 14 Janvier 1713, *Marie de Larroque*, dont vinrent:

1. JOSEPH-CLÉMENT-MARIE DE BRUET, Comte de Bruet, chef actuel de cette ancienne Maison;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-CLÉMENT DE BRUET, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèse de Périgueux;
3. Et JEAN-JOSEPH, qui suit.

JEAN-JOSEPH DE BRUET, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Dragons, épousa N..., dont:

X. JOSEPH-CLÉMENT-MARIE, Comte de Bruet, Seigneur de la Garde & de St.-Caprafi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Saint-Antonin, & Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère du Roi, s'est marié, à Paris, à N... *Desjardins*, originaire de Normandie, où sa famille a toujours joui de la noblesse, & donne plus de 40 titres originaux, qui repaissent à Paris, en la Bibliothèque de St.-Martin-des-Champs, depuis 1369 jusqu'au XVII^e siècle, avec les qualités d'Ecuyer, d'Hommes d'Armes des Ordonnances, & autres titres, appartenant à la Noblesse. Cette famille porte pour armes: *trois tulipes en finople argent & or, fond d'azur*. Ils eurent:

XI. PAUL-PIERRE-JOSEPH DE BRUET.

Les armes: *de gueules, à un lion d'argent, écartelé d'argent à une croix de Malte d'argent*.

BRUEYS (DE), en Languedoc. Ce nom se trouve diversément écrit dans les titres : on y lit de *Brueix*, de *Brueis*, de *Brues*, de *Brueux* & de *Brois*; mais plus communément, & presque dans tous les anciens titres, de BRUEYS : c'est pourquoi nous nous arrêtons à cette dernière manière de l'écrire dans la Généalogie que nous allons donner de cette famille.

Il est fait mention dans Froissard (*Histoire de France*, imprimée à Paris en 1574, vol. I, chap. 235, pag. 282.), d'un GUILLAUME DE BRUEIX, Capitaine en 1366, sous Bertrand du Guesclin.

I. PIERRE DE BRUEYS, auquel cette famille remonte la filiation, vivoit vers 1350. Il épousa *Bertrande du Caylar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Chapte, & en eut pour fils :

II. JEAN DE BRUEYS, qui laissa de *Douce des Gardies*, Dame en partie de Saint-Chapte :

III. PIERRE DE BRUEYS, II^e du nom, Seigneur de Pouls, qui fut élu Consul de Nîmes ès années 1458 & 1459. Il épousa *Catherine de Remolins*, Dame de Pouls, & fut père de :

IV. PIERRE DE BRUEYS, III^e du nom, Seigneur de Pouls & de la Calmette, Co-Seigneur de Saint-Chapte, de Sainte-Agathe & de Domeffargues, nommé Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Nîmes en 1466, & premier Consul de cette Ville ès années 1476 & 1477 (à moins que cette élection ne fut faite pour PIERRE DE BRUEYS, son père, qui pouvoit encore vivre alors), donna au Roi CHARLES VIII, le 9 Novembre 1490, son dénombrement des Fiefs & biens nobles qu'il possédoit, & fut compris pour ces mêmes biens en qualité de *Brigandinier à un cheval*, dans un rôle du ban & arrière-ban des Gentilhommes de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, du 10 Avril 1492. Il mourut avant le 23 Janvier 1503 ou 1504, date du dénombrement que sa veuve donna au Roi de ses Terres, suivant son testament du 25 Avril 1494 (par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré en la Chapelle de St.-Nicolas & de Sainte-Madeleine de l'Eglise des Frères Prêcheurs de Nîmes). Il avoit épousé *Perrette Fabre*, & en eut :

1. JEAN, qu'on croit être le même qui fut élu premier Consul de Nîmes ès années 1511 & 1512;
2. TRISTAN, qui suit;

3. Et ANTOINETTE DE BRUEYS, mariée, lors du testament de son père, à *Vital de Nîmes*, Licencié ès Loix de la ville de Nîmes.

V. TRISTAN DE BRUEYS, Co-Seigneur de la Calmette, Seigneur de Pouls, de Domeffargues & de Saint-Chapte, Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, ainsi qualifié dans un acte du 25 Avril 1494, qu'il passa avec Jacques de Sarrat, Seigneur de Bernis, fit hommage au Roi les 16 Février & 14 Juin 1516 des Seigneuries de Pouls, de Domeffargues & de Saint-Chapte; fut élu premier Consul de Nîmes en la même année & pour la suivante. Il est qualifié *Monseigneur l'Avocat du Roi Messire TRISTAN DE BRUEYS*, dans un acte du 12 Décembre 1522, & donna son dénombrement à Sa Majesté des Fiefs nobles qu'il possédoit, le 6 Février 1550. Ayant été assigné pour le payement des Francs-fiefs, il en fut exempté par Sentence du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, rendue le 18 Juin 1551, ensuite de laquelle est un certificat donné le 27 du même mois par le Secrétaire de la Maison commune & Consulaire de la Cité de Nîmes, qui porte que *ledit Seigneur de Brueys avoit été tenu envers Messieurs les Commissaires des Francs-fiefs & nouveaux acquets du Diocèse de Nîmes, pour noble, & n'avoit été mis au rôle des contribuables à la finance desdits Francs-fiefs, pour raison de sa Noblesse*. Il testa le 28 Septembre 1562, & laissa de *Marguerite de la Croix* :

1. ROBERT, qui suit;
2. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. DENIS, chef de la troisième;
4. Et GUY, tige de la quatrième, mentionnée en son rang.

VI. ROBERT DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, testa le 11 Août 1562, mourut avant le 28 Septembre suivant, & avoit épousé, avant le 12 Juillet 1555, *Anne de Varadier*. De ce mariage vinrent :

1. DENIS, qui suit;
2. 3. & 4. MARGUERITE, CLAUDE & CATHERINE, qui transgèrent le 17 Mars 1592, avec DENIS, leur frère, & TRISTAN DE BRUEYS, leur cousin germain.

VII. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, de Bourdic, & de la Tour, eut un ordre le 1^{er} Juin 1588, pour lever une Compa-

gnie d'Infanterie, & le Duc de Ventadour le chargea, le 16 Juin 1595, d'un commandement d'un Régiment de cinq Compagnies de 100 hommes chacune. Il testa le 9 Mars 1612, & laissa d'*Alexandrine de Borne*, sœur de *David*, Seigneur de Ligonnés :

1. JACQUES, Seigneur de Bourdic, reconnu *Noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance de M. de *Bézons*, Intendant de Languedoc, rendue le 24 Décembre 1668;
2. RENÉ, qui doit être le même que RENÉ DE BRUEYS, Seigneur du Chabian, aussi déclaré *Noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance du même Intendant rendue le 6 Novembre 1669, conjointement avec ALEXANDRE, son frère, NICOLAS & BENOÎT-BENJAMIN DE BRUEYS, ses deux derniers fils;
3. Et ALEXANDRE, qui suit.

VIII. ALEXANDRE DE BRUEYS, Seigneur de Bourdic, de la Tour, de Gattigues & de Tharaux, Gouverneur d'Argèdes en Rouffillon, servit dans le Régiment des Gardes-Francoises dès le 25 Novembre 1624; obtint une commission du Duc de Savoie le 20 Juillet 1625 pour lever une Compagnie d'Infanterie & en eut une du Roi Louis XIII en 1632, pour faire la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Ce Prince lui donna, le 8 Septembre 1635, une nouvelle commission pour commander une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Tournel, & il fut commis par le Duc de Lefdigières, le 1^{er} Février 1636, pour lever 100 Mousquetaires à cheval. Il est qualifié *Capitaine de Dragons* dans un passeport que ce Seigneur lui donna le 20 Janvier 1638, pour venir s'établir en France, se trouva en 1639 au siège de Salces, où il servit avec beaucoup de distinction en qualité de Maître-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, suivant un certificat que le Prince de Condé lui en fit expédier le 7 Novembre 1639; obtint le 15 Juin 1641 une nouvelle commission pour lever un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies, & en 1649 Louis XIV lui en donna une autre, pour faire la levée d'un nouveau Régiment d'Infanterie. Il fut élu premier Consul de Nîmes en 1658, & soucrivit en cette qualité le 11 Février 1658, aux articles de l'accommodement convenu avec le Duc de Mercœur, sur l'émeute arrivée dans cette Ville, au sujet du Consulat. Il épousa, par contrat du 13 Novembre 1629, *Marthe de*

Praneuf, qui testa le 5 Janvier 1663, & eut :

1. NICOLAS, Seigneur de Gattigues & de la Tour, lequel obtint le 28 Mars 1659 du Roi, une commission pour lever une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Mazarin;
2. Autre NICOLAS, Sieur de Lafpet, qui servit d'abord en qualité de Capitaine dans le Régiment de Montpezat; mais ayant été depuis réformé, il reçut ordre le 28 Mai 1668 pour aller servir à la suite de la Compagnie de Faure, dans le Régiment de Champagne;
3. Et BENOÎT-BENJAMIN DE BRUEYS, Seigneur de Tharaux, nommé le 13 Juillet 1656, Syndic de la Noblesse du Diocèse d'Uzès. Il fut émancipé par acte du 2 Avril 1663, fit son testament le 27 Mars 1705, par lequel il institua héritière sa femme, & donna à PIERRE DE BRUEYS-DE-LA-TOUR, son cousin, la Terre de Tharaux; à LOUIS DE BRUEYS-DE-SOUVINARGUES, aussi son cousin, la somme de 2000 livres; à JACQUES BRUEYS-DE-LA-CALMETTE, Capitaine de Dragons, également son cousin, la somme de 1000 livres; & à CÉSAR DE BRUEYS-DE-FONTCOUVERTE, aussi son cousin, 50 livres de pension. Il avoit épousé *Gabrielle de Guérin*.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE BRUEYS, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate, de Milhau & de Combejagues, second fils de TRISTAN, & de *Marguerite de la Croix*, rendit hommage au Roi, le 15 Décembre 1564, de ses Terres & Seigneuries, ainsi que des autres biens qu'il tenoit des Fiefs nobles mouvans de Sa Majesté à cause de son Comté de Languedoc, en toute juridiction, haute, moyenne & basse. Ayant été accusé pour l'un des auteurs du massacre des Catholiques de Nîmes, appelé la *Michelade* (parce qu'il avoit été formé avant la St.-Michel & exécuté peu après), arrivé l'an 1567, il fut condamné par Arrêt du Parlement de Toulouse le 18 Mars 1569, ainsi que ceux qui avoient pris part à cette horrible conjuration, aux peines que méritoient leurs crimes; mais cet Arrêt ne fut point exécuté à son égard. Les Religionnaires ayant porté leur fureur jusqu'à vendre aux enchères les biens ecclésiastiques de Nîmes ou du Diocèse, il acquit, au mois de Septembre 1569, des biens de l'Evêque ou du Chapitre, la Tour, dite de l'*Evêque* & ses dépendances près du Vistre, moyennant la

homme de 4000 livres. Il est qualifié *Conseiller du Roi, Juge Magistrat en la Cour de Monsieur le Sénéchal & Siège Préfidal de Nîmes* dans son testament du 11 Mars 1585, par lequel il déclara qu'il vouloit être enseveli à la manière de ceux de la Religion Réformée. Il mourut avant le 22 Décembre 1596. Il se qualifioit *Conseiller du Roi en son Siège Préfidal de Nîmes*, lorsqu'il épousa, par contrat du 18 Mars 1556, *Françoise de Faulcon*, Dame de Souvinargues, fille d'*Hermengaud*, Seigneur de Souvinargues, & de *Catherine de Montcamp*, & arrière-petite-fille de *Pierre de Saint-André*, premier Président du Parlement de Toulouse. Il se remaria, avant de tester, à *Diane de Génas*, & laissa de sa première femme :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. & 3. ANNE & ISABELLE.

VII. FRANÇOIS DE BRUEYS, Ecuyer, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate, &c., comparut en cette qualité le 2 Août 1594, au ban & arrière-ban de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, fit hommage au Roi le 27 Janvier 1614, des places & juridictions des lieux de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Escate; voulut, par son testament du 14 Juin 1628, être enseveli au tombeau de sa Maison, en la forme de la Religion Chrétienne & Réformée dont il faisoit profession, & mourut avant le 10 Mars 1630. Il avoit épousé, par contrat du 22 Décembre 1596, *Antoinette de Ganges*, Dame de Pondres, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pondres, & de *Suzanne de Foulhaquier*, dont il eut :

1. HÉLIE, mort à Castres au mois d'Octobre 1651;
2. ANTOINE, qui suit;
3. MARIE, femme d'*Amalric de Durfort*, dont elle étoit veuve lors du testament de son père;
4. Et JEANNE, qui vivoit encore alors sans alliance, & se maria depuis avec *N... de Saverille*.

VIII. ANTOINE DE BRUEYS, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate & de Pondres, fit depuis son mariage abjuration de son hérésie; car, selon son testament du 17 Mars 1652, il veut être enseveli dans l'Eglise de St.-André de Souvinargues, au tombeau de ses prédécesseurs, en la forme de ceux de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dont il faisoit profession; testa une fe-

conde fois le 24 Avril 1663, & mourut au mois de Septembre 1668. Il épousa, le 10 Mars 1630, par contrat qui devoit être célébré en l'Eglise Chrétienne Réformée, *Rose de Calvière*, qui, devenue veuve, rendit hommage au Roi le 10 Octobre 1679, des Terres & Seigneuries de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Escate, avec leur justice, haute, moyenne & basse, mouvantes immédiatement de Sa Majesté, à cause de la Viguerie de Sommières. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Cosme, de Boiffières, de Saint-André, &c., & de *Julie de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calviçon*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Etienne-d'Escate & de Souvinargues, qui fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par Ordonnance de M. de Bézons, Intendant de Languedoc, du 2 Janvier 1669, & mourut sans alliance, sur la fin de 1679;
2. VICTOR, Sieur de Saint-André, maintenu dans sa Noblesse par M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 20 Janvier 1668, qui mourut avant le 2 Avril 1694, après avoir fait son testament le 4 Février précédent, par lequel il voulut être enseveli dans l'Eglise Paroissiale de St.-Michel de la Ville de Verdun. Il épousa, par articles du 30 Mars 1664, *Marie de la Faurie*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-PIERRE DE BRUEYS, Sieur de Saint-André, qui mourut en 1737. Il épousa, par contrat du 1^{er} Mai 1700, *Françoise de la Nusse*, fille de *Jean-François*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel en chef au Siège Royal de la Ville de Verdun, & d'*Ujabeau de Comère*. Ils eurent plusieurs enfans;
2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Nogaret, incorporé dans celui de Conti;
3. JEAN-VICTOR, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Limoufin;
4. MARIE-CLAUDINE, alliée, par contrat du 3 Décembre 1688, à *Bernard de Caumont-de-Beauvila*;
5. Et MARIE-ANNE DE BRUEYS.

3. LUIS, qui suit;
4. CLAUDINE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1665, à *Guy d'Isalguier*, Sieur de Beaufoleil, fils de *François-Mathieu*, & de *Marie de Gestas-de-Floran*;
5. 6. 7. & 8. JEANNE, ROSE, MARGUERITE, MADELEINE;
9. Et JULIE, Religieuse au Couvent de Vignogou-lès-Montpellier.

IX. LOUIS DE BRUEYS, Seigneur de Souvi-

nargues & de Saint-Etienne-d'Escate, testa le 16 Avril 1725 & mourut en 1728, laissant de *Marguerite de Gauffant* :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINE-HERCULE, Prêtre, Prieur & Curé de Canals au Diocèse de Montauban ;
3. LOUIS, Capitaine-Lieutenant de la Mestredes-Camp du Régiment de Cavalerie de la Vieville, mort le 13 Août 1746, d'un boulet de canon qui lui avoit fracassé la cuisse droite, & qu'il avoit reçu le 10 du même mois à l'affaire du passage du Tydon ;
4. Et MARGUERITE, mariée, le 6 Août 1722, à *Louis de Percin*, Seigneur de Seilh & de Tricherie, fils de *Claude*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & de *Marie-Thérèse de Comere*.

X. FRANÇOIS DE BRUEYS-DE-SOUVINARGUES, Seigneur de Donnevillè, &c., ci-devant Capitaine de Cavalerie, épousa, le 6 Octobre 1741, *Françoise de Carrieredouble*, fille de *François-Mathieu*, Ecuyer, & de *Françoise de Fontrouge*, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 20 Mars 1743 ;
2. ANTOINE-MARIE-HERCULE, né le 3 Mars 1744 ;
3. LOUIS-CÉSAR-FRANÇOIS, né le 4 Mai 1745 ;
4. Et LOUIS-ROSE, né le 20 Août 1748.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de Saint-Chapte & de Pouls, troisième fils de *TRISTAN*, & de *Marguerite de la Croix*, Conseiller au Présidial de Nîmes, en fut élu premier Consul ès années 1551 & 1552. Il posa en 1565 la seconde pierre du Temple des Religioneux de Nîmes, dont il fut un des plus zélés partisans ; mais il embrassa la Religion Catholique avant le 8 Mai 1585. Il avoit testé le 25 Décembre 1565, & eut de *Claude Bienvenue* :

1. TRISTAN, qui suit ;
2. 3. & 4. MARGUERITE, GABRIELLE & MARIE.

VII. TRISTAN DE BRUEYS, Seigneur de St.-Chapte, de Pouls & de Cièvre, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Offemont, nommé le 8 Février 1580 l'un des quatre Capitaines établis pour commander à la Garde Bourgeoise de Nîmes, fut député par cette Ville aux Etats de Languedoc convoqués à Béziers le 17 Février 1595, & élu premier Consul de Nîmes la même année, & le fut encore pendant les années 1601 & 1634.

Il fit deux testaments : le premier le 11 Janvier 1603, & le second le 13 Octobre 1617. Il étoit alors marié à *Marguerite d'Albenas*, dont :

1. DENIS, qui suit ;
2. JEAN, Lieutenant-Colonel au Régiment de Montpezat, mort le 1^{er} Octobre 1668 ;
3. LOUIS, élevé Page du Roi, depuis Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, qui servit avec distinction aux sièges de Montauban, de Montpellier, de l'Isle de Rhé, de la Rochelle & en Italie, &c. ;
4. ABDIAS, mort en Italie au service du Roi ;
5. GUY, mort aussi au service ;
6. ANTOINE, premier Capitaine & Major du Régiment de Roquefervière, successivement Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Montpezat le 2 Avril 1645, Lieutenant pour le Roi au Château de Verrue le 23 Mars 1645, qui testa le 21 Septembre 1656, & mourut le 22 du même mois. Il avoit épousé, le 17 Mai 1641, *Claude de Malmont*, dont il eut :

LOUIS, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Roure le 31 Janvier 16... & déclaré noble & issu de noble race & lignée par Ordonnance de M. de Bézons, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668 ;

7. GABRIELLE, mariée à *N... de Bornes*, Seigneur d'Auriolles ;
8. Et DIANE, mariée à *Daniel de Chalas*.

Un *JACQUES DE BRUEYS*, Seigneur de Sainte-Agathe, est nommé oncle paternel des enfans de DENIS DE BRUEYS, qui suit ; ce qui fait croire qu'il est un de ses frères.

VIII. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de Saint-Chapte & de Cièvre, ayant été assigné pour le droit de francs-fiefs, produit à M. des *Yveteaux*, Intendant du Languedoc, un inventaire de titres de Noblesse ou les filiations remontent à *PIERRE DE BRUEYS*, son sixième aïeul. Il testa 1^o le 6 Septembre 1636 ; & 2^o le 30 Novembre 1647. Il épousa *Viçoire Louet-de-Nogaret-de-Calvifson*, fille de *Jean*, Baron de Calvifson, & de *Marguerite de Grimaldi*, & eut :

1. JEAN-FÉLIX, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée à *Henri de Raymond*, fils de *Guillaume*, Seigneur de Brignon, & de *Marguerite de Saint-Bonnet*, sœur du Maréchal de *Thoiras* ;
3. Et GABRIELLE.

IX. JEAN-FÉLIX DE BRUEYS, Baron de St.-Chapte, Seigneur de Cièvre, &c., vendit conjointement avec GABRIELLE DE BRUEYS, sa

tante, par acte du 28 Mai 1670, aux Auguftins de Nîmes, la *Maison-carrée*, antiquité Romaine, dont ils firent une Eglise, testa le 2 Janvier 1688, choifit fa fépulture dans la Chapelle qu'il avoit fondée au lieu de Saint-Chapte, & époufa, le 3 Janvier 1651, *Louife de Forez*, fille de *Pierre*, Seigneur de Tréguier, & de *Jeanne de Gineftoux*, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, déclaré noble & iffu de noble race & lignée, ainfi que fon père & fes frères, par Jugement de M. de Bézons, Intendant du Languedoc, rendu le 24 Décembre 1668;
3. LOUIS, qu'on croit être le même que FRANÇOIS-LOUIS, rappelé dans le testament de fon père;
4. & 5. JEAN & FÉLIX, légataires de leur père en 1688;
6. ALEXANDRE, auffi légataire de fon père, qui fe jeta en 1702 dans le parti des Camifards, aux follicitations d'une jeune fille dont il étoit éperduement amoureux; mais après la mort de cette fanatique, étant rentré en lui-même, il obtint, par le crédit du Maréchal de Montrevel & de l'Intendant, fa grâce de la Cour;
7. ANDRÉ-JOSEPH, Prieur de Saint-Chapte & de Saint-Ginieys de Chapte, ainfi qualifié dans le testament de fon père;
8. MARGUERITE, mariée à *Jean de Verdier*, de la ville d'Arles;
9. & 10. MARIE-ANNE & GABRIELLE, légataires de leur père en 1688;

Et un fils naturel nommé

Pierre, à qui fon père légua 60 livres pour lui faire apprendre un métier.

X. HENRI DE BRUEYS, Baron de St.-Chapte, Seigneur de Cièvre, eut de *Marie Sinargue* :

XI. HENRI DE BRUEYS, émancipé par acte du 3 Septembre 1711.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. GUY DE BRUEYS, Seigneur de Poulx, quatrième fils de *Tristan*, & de *Marguerite de la Croix*, époufa, le 18 Novembre 1565, *Catherine d'Entraigues*, fille de *Guillaume*, & de *Firmine de Barjeton*, dont :

1. JEAN, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes en 1602;
2. JACQUES, qui fuit;
3. Et *Louise*, mariée, avant le 19 Juin 1603, à *Charles-Bernard de Mirmand*, Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Montpellier.

VII. JACQUES DE BRUEYS, Seigneur de Flaux,

mourut avant le 27 Septembre 1640, & avoit époufé, par contrat du 22 Juin 1603, *Jeanne d'Ifarn*, fille de *Baptifte*, Seigneur de Caftanet & en partie de Villefort, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebufiers, & de *Marie de Montjeu*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. CATHERINE, laquelle testa le 30 Juin 1670;
3. MARIE, mariée, par contrat du 6 Octobre 1627, à *Antoine de la Garde*, Seigneur de Malbos & en partie de Naves;
4. JEANNE, mariée à *Pierre de Plantier*, Docteur en Droit, dont elle étoit veuve le 31 Août 1670;
5. Et SUZON DE BRUEYS.

VIII. JACQUES DE BRUEYS, Seigneur de Flaux, nommé en 1636 Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de Milice, & ensuite Capitaine dans le Régiment de Polignac le 11 Mars 1639, fut maintenu dans fa Noblesse par Jugement de M. de Bézons, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668, & mourut avant le 19 Février 1697. Il époufa, le 27 Septembre 1640, *Marthe le Chantre*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Pognadourefse, & de *Jeanne de Jaujaud*, dont :

1. PIERRE, né le 6 Juin 1645;
2. PONS, qui fuit;
3. JEAN-ANTOINE, Prêtre & Prieur du Pin;
4. Et MARGUERITE, qui testa le 29 Septembre 1695, & mourut le 25 Mars 1707.

IX. PONS DE BRUEYS, Seigneur de Flaux, obtint, le 6 Février 1684, une commiffion de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Conti, testa le 8 Avril 1716, & mourut âgé de 75 ans le 14 Novembre 1724, étant Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Boloinois, & Chevalier de St.-Louis. Il époufa, le 25 Mars 1707, *Olympe de Roffel*, fille de *Jacob*, Seigneur & Baron d'Aigalliers & de Saint-Quintin, & de *Marguerite de Claufel*, dont :

1. PONS, né le 3 Février 1708, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Boloinois le 18 Décembre 1724, & mort en 1725;
2. GABRIEL, qui fuit;
3. Et FRANÇOIS, né le 16 Mai 1719, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Forez.

X. GABRIEL DE BRUEYS, Baron d'Aigalliers, né le 28 Août 1715, époufa, 1^o par contrat du 29 Mars 1735, *Marguerite-Gabrielle de la Rouvière*, fille de *François*, Receveur des tailles des Ville & Diocèse d'Uzès, & de *Ga-*

brielle-Françoise de Rozier; & 2^o par contrat du 10 Août 1748, *Marie de Vivet*, fille de *Joseph-François*, Conseiller du Roi, Lieutenant de Mairé de la ville d'Uzès, & de *Louise d'Escudier-de-Beaulieu*. Du premier lit font issus :

1. GABRIEL-FRANÇOIS, né le 28 Février 1743, Lieutenant au Régiment de Forez depuis le mois de Mai 1757;
2. HENRIETTE-OLYMPE, née le 17 Octobre 1740, mariée, le 17 Septembre 1756, à *Pierre-Louis d'Entraigues*, fils de *Jean-François*, & de *Marie-Charlotte d'Hozier*.

Et du second lit :

3. FRANÇOIS, né le 1^{er} Octobre 1751;
4. FRANÇOIS-PAUL, né le 11 Février 1753;
5. Et MARIE-LOUISE, née le 8 Septembre 1750, & nommée en 1755 pour remplir une place dans la Maison Royale de St.-Louis à Saint-Cyr.

Outre ces branches ci-dessus rapportées, il y en a une autre connue sous le nom de BRUEYS-DE-FONTCOUVERTE, dont il ne reste plus aujourd'hui que

MARIE DE BRUEYS, alliée, par contrat du 22 Janvier 1716, à *Jean de Bramaric*, Seigneur de Trémons, Capitaine au Régiment de l'Isle de France. Cette branche a été maintenue dans sa Noblesse par un Jugement rendu en sa faveur le 20 Septembre 1669 par M. de Bézons, Intendant du Languedoc. *Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.

Les armes: *d'or, à un lion de gueules, langué & onglé de sable; & une cotice d'azur, bordée d'argent, brochante sur le tout, embrassée des deux pattes de devant du lion.*

BRUGES: *d'azur, à dix macles d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

BRUGES: *d'or, au lion de sable.*

BRUGES: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules, besantée d'or, au nombre de huit.*

BRUGES, Seigneur de la Gruthuse: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la croix de sable; aux 2 & 3 d'argent, au sautoir de gueules.*

BRUGNY: *d'azur, à trois poings renversés d'or, 2 & 1.*

BRUHL, en Pologne. Le Comte de ce nom, premier Ministre du feu Electeur de Saxe, AUGUSTE, Roi de Pologne, Comte du St.-Empire, est mort à son Château de Pfeffortin le 28 Octobre 1763, dans sa 64^e année,

& a laissé d'*Anne de Kolowrath*, morte à Varsovie le 11 Mai 1762, âgée de 46 ans, quatre garçons & deux filles.

BRUIERET, Seigneur de Saint-Porche: *tiercé, en chef d'argent, à trois crancelins de gueules, 2 & 1; en fasce, d'or à une fasce vivrée d'argent; & en pointe, d'azur à trois besans d'or, 2 & 1.*

BRUILLAC, près Tréguier, portoit d'a-bord: *d'argent, à trois chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre; & depuis, fascé d'or & de gueules de six pièces. Devise: da vat è tevy, c'est-à-dire tu n'as qu'à venir.*

BRUILLE ou BREVILLE, Election de Verneuil en Normandie, Ecuyer, Sieur de la Fontenelle, annobli au commencement de ce siècle ou sur la fin de l'autre, famille qui porte: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRULLY: *de gueules, au lion d'or.*

BRULART. Ceux de ce nom disent tirer leur origine d'ADAM & GEOFFROY BRULART, père & fils, successivement Bouteillers de HENRI le Large, & de THIBAUT DE CHAMPAGNE en 1150 & 1165. Cette Maison a produit un Chancelier de France, des Evêques, des Chevaliers des Ordres, plusieurs illustres Ambassadeurs, &c., des Ministres d'Etat, &c. Elle forme aujourd'hui deux branches, savoir: BRULART-SILLERY & BRULART-GENLIS.

1. PIERRE BRULART, 1^{er} du nom, vivoit en 1437; il s'attacha, après la mort de CHARLES VII, au Roi LOUIS XI, qui lui accorda sa confiance. Il fut en 1466 son principal Secrétaire, Charge qu'il exerça aussi sous le règne suivant, ainsi que d'autres Commissions importantes qui lui furent données. Il releva de l'Abbé de Saint-Waast d'Arras, au nom de son fils, les Fiefs de Héze & de Courtieux en Aignets, au Pays d'Artois. Il mourut à Paris le 24 Juin 1423 dans un âge fort avancé, & fut enterré au Cimetière des Saints-Innocens, auprès de sa première femme. Il épousa 1^o *Denise Dourdin*, morte le 18 Février 1466, fille unique de *Raoul*, & de *Catherine Bailly*; & 2^o *Marguerite de Livres*, qui lui survécut. Il eut du premier lit :

JEAN, qui suit.

Et du second lit :

PIERRE & GEOFFROY, vivans en 1480;

Et MARIE, dont l'alliance est ignorée.

II. JEAN BRULART, Seigneur de Hézec & de Courtieux en Aignets, au Comté d'Artois, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 23 Juin 1502, mourut le 20 Novembre 1519. Il épousa 1° *Jeanne Jayer*, morte le 15 Septembre 1505, fille de *Philippe*, & de *Gillette le Coq*; 2° *Guillemette Allegrain*, veuve de *Pierre*, Seigneur de *Montmort*; & 3° *Jeanne Aligret*, veuve de *Jean de Sansec*. Il laissa du premier lit :

1. PIERRE, qui suit;
2. NICOLAS, Chantre & Chanoine de l'Eglise de St.-Honoré de Paris, mort le 21 Avril 1561, & enterré avec ses père & mère au Cimetière des Saints-Innocents;
3. GEOFFROY, Intendant de Justice en Champagne;
4. N...., BRULART, Religieux à l'Abbaye de St.-Denis en France;
5. NOEL, auteur de la branche des Seigneurs de *la Borde*, rapportée ci-après;
6. Et JACQUES, Baron de Hézec en Aignets, marié à *Isabelle le Picart*, fille de *Renaud*, Seigneur de *Villevert*, & de *Catherine Turquan*, sa seconde femme, dont il eut :
JEANNE BRULART, mariée à *Pierre Hennequin*, Seigneur de *Boinville*, Président au Parlement;
7. CATHERINE, femme de *Louis de Longueil*, Conseiller au Parlement de Paris;
8. Et JACQUELINE (aliàs CATHERINE), Religieuse au Prieuré de *Poissy*, où elle vivoit encore le 13 Mars 1562.

III. PIERRE BRULART, II^e du nom, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 Novembre 1522. Il mourut le 1^{er} Octobre 1541, laissant d'*Ambroise Reynault*, Dame de *Berni*, morte le 19 Octobre 1551, fille de *Pierre*, Seigneur de *Montmort*, & de *Guillemette Allegrain* :

1. PIERRE, qui suit;
2. & 3. JEAN & FRANÇOIS, ce dernier Chanoine de *Tours*;
4. & 5. NICOLAS & JACQUES, Religieux de l'Abbaye de *St.-Denis* en France;
6. JEANNE, Religieuse aux *Filles-Dieu* de *Paris*;
7. MARIE, Religieuse à *Montmartre*;
8. ANNE, Religieuse à *Hières*;
9. Et MARIE, mariée à *Charles Prévôt*, Seigneur de *Grandville*, Intendant des *Finances*.

IV. PIERRE BRULART, III^e du nom, Seigneur de *Berni*, Président des *Enquêtes*, mourut le 31 Décembre 1584. Il avoit épousé, le

30 Novembre 1543, *Marie Cauchon*, Dame de *Sillery* & de *Puiffieux*, fille de *Jean*, d'une ancienne famille de la *Ville de Reims*, anoblée en *Février 1383*, qui a donné un *Evêque*, *Comte de Beauvais*, *Pair de France* en 1420; & de *Marie Picart*. Il en eut :

1. NICOLAS, qui suit;
2. FRANÇOIS, Archidiacre de *Reims*, Abbé de *Vallerol* & de *Chanteraine*, Aumônier du *Roi*, qui fut élu *Archevêque de Reims* par le *Chapitre*, & refusa cette nomination: il est le fondateur du *Collège* que les *Jésuites* avoient à *Reims*;
3. NOEL, Chevalier de *Malte*, dit *le Commandeur de Sillery*, premier *Ecuyer*, & ensuite *Chevalier d'honneur* de la *Reine MARIE DE MÉDICIS*, *Ambassadeur* de sa *Religion* en *France* & à *Rome*, & *Ambassadeur* extraordinaire de *France* en *Espagne*; au retour de son *Ambassade* de *Rome* il fut ordonné *Prêtre*. Il fit bâtir l'*Eglise des Filles de Sainte-Marie*, *rue St.-Antoine* à *Paris*, où il est enterré;
4. JEAN, Religieux *Capucin*;
5. MATHIEU, Seigneur de *Berni*, Conseiller au *Parlement*, *Ambassadeur* en *Savoie* & en *Flandre* vers les *Archiducs*, qui épousa 1^o *Marie de Boudeville*, Dame de *Vaux*, & 2^o *Madeleine de Cerifiers*, fille de *Barnabé*, *Maître des Comptes*, & de *Marie Hulín*. Il eut du premier lit :

PIERRE BRULART, Seigneur de *Vaux*.

Et du second lit :

- NOEL BRULART, Seigneur de *Vaux*, mort à *Paris* le 7 Mars 1714, âgé de 96 ans, & inhumé à *Saint-Sulpice*;
- PIERRE BRULART, Chevalier de *Malte*, *Capitaine* de *Galères*, mort le 22 Novembre 1658, & inhumé dans l'*Eglise des Blancs-Manteaux*;
- Et MADELEINE BRULART, Religieuse aux *Filles de la Visitation* à *Paris*;
6. JÉRÔME, nommé mineur, & sous la tutelle de sa mère, dans le partage du 6 Mai 1587;
 7. MARIE, femme de *Louis Durand*, Seigneur de *Villegagnon*, *Maître des Requêtes*;
 8. ANNE, mariée, le 25 Août 1582, à *Laurent Cauchon*, Seigneur de *Trélon*, *Maître des Requêtes*, puis *Conseiller d'Etat*;
 9. MADELEINE, femme de *Guichard Faure*, *Secrétaire du Roi*;
 10. Et CATHERINE, *Abbesse* de *Longchamp*, près *Paris*.
- V. NICOLAS BRULART, *Marquis* de *Sillery*, Seigneur de *Puiffieux* en *Champagne*, de *Marines* près *Pontoise*, de *Berni*, &c., *Conseiller* au *Parlement* le 18 Juin 1568, *Président*

aux Enquêtes le 18 Décembre 1584, Maître des Requêtes le 15 Juin 1588, fut envoyé en Ambassade vers les Suisses & Grisons en 1589, où il rendit des services signalés à HENRI III & une seconde fois en 1593 par le Roi HENRI IV, qui, à son tour, le pourvut de l'Office de sixième Président à Mortier de la Cour en 1597. En 1599 il se trouva en qualité d'Ambassadeur & Plénipotentiaire pour le Roi à l'Assemblée de Vervins, où la paix fut conclue avec l'Espagne & la Savoie; ensuite il fut envoyé à Bruxelles avec le Duc de Biron & le Chancelier de Bellièvre, pour en voir jurer le Traité par l'Archiduc. De là il passa en Italie en qualité d'Ambassadeur extraordinaire vers le Pape, & il négocia le Mariage de HENRI IV, avec MARIE de MÉDICIS; fut pour la troisième fois en Ambassade en Suisse en 1602, pour le renouvellement de l'alliance perpétuelle avec la Couronne de France; Garde-des-Sceaux en titre en 1604, Chancelier de France en 1607, Charge qu'il exerça jusqu'en 1616: il fut rappelé après la mort du Maréchal d'Ancre. Les Sceaux lui furent rendus le 23 Janvier 1623, & il s'en démit entièrement le 2 Janvier 1624. Louis XIII avoit érigé la Terre de *Sillery* en Champagne, en *Marquisat* en 1619, il s'y retira, & y mourut dans un âge avancé le 1^{er} Octobre 1624: il fut enterré à Marines près Pontoise, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1574, *Claude Prudhomme*, fille puînée de *Louis*, Seigneur de Fontenay en Brie, Trésorier de France à Rouen, & de *Marie l'Huillier-de-Boulencourt*, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. HENRI, tenu fur les fonds de Baptême au nom des Cantons Suisses, mort étudiant au Collège de Navarre, âgé de 16 ans;
3. NICOLAS, mort à six mois;
4. MARIE, Religieuse aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1628;
5. ISABELLE, mariée, par contrat du 30 Juillet 1601, à *Gaspard Dauvet*, Seigneur des Marêts, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Beauvais, Ambassadeur en Angleterre, fils de *Pierre*, & de *Marie de Rouvroy-Saint-Simon*;
6. Et CLAUDE, mariée, le 3 Février 1605, à *Nicolas de Bellièvre*, Seigneur de Grignon, fils de *Pomponne*, Chancelier de France, & de *Marie Prunter*.

VI. PIERRE BRULART, IV^e du nom, Marquis de Sillery, Vicomte de Puifieux, Sei-

gneur de Marines, de Berni, &c., Grand-Trésorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandemens & Finances, par Brevet du 1^{er} Janvier 1607, Ambassadeur en Espagne en 1612, procura en 1622 la réduction de Montpellier, que Louis XIII assiégeoit depuis longtems sans certitude de prendre cette Place. Ce Prince lui promit de le faire *Duc & Pair & Chevalier de ses Ordres* à la première promotion qui se feroit; mais une intrigue de la Cour empêcha l'effet de cette promesse: il se retira en Janvier 1624, & mourut sans avoir donné la démission de sa Charge de Secrétaire d'Etat, le 22 Avril 1640, âgé de 57 ans. Il avoit épousé, 1^o en 1606, *Madeleine de Neuville-Villeroy*, morte sans enfants le 24 Novembre 1613, fille de *Charles*, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, & de *Marguerite de Mandelot*, sa première femme; & 2^o par contrat du 11 Janvier 1615, *Charlotte d'Esclamps-Valençay*, morte le 8 Septembre 1677, à l'âge de 80 ans, fille de *Jean*, Chevalier des Ordres, & de *Sara d'Applaincourt*, dont:

1. LOUIS-ROGER, qui suit;
2. NICOLAS-FRANÇOIS, Abbé de Lespau, de la Plisse, &c., vivant en 1677;
3. CLAUDE-CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Juillet 1640;
4. LÉONOR-ADAM, Abbé de Marines, mort au mois de Décembre 1699;
5. CHARLOTTE, morte le 28 Septembre 1697, âgée de 78 ans, qui épousa, le 16 Mai 1640, *François d'Esclamps*, Marquis de Mauny, fils de *Jacques*, Maréchal de France, & de *Catherine-Blanche de Choiseul-Praslin*;
6. & 7. MARIE-ÉLÉONORE & FRANÇOISE, l'une Abbesse d'Avenay, morte le 3 Février 1687; & l'autre Religieuse au même Monastère.

VII. LOUIS-ROGER BRULART, Marquis de Sillery, Vicomte de Puifieux, Seigneur de Precigny, de Marines, &c., né en 1619, tenu fur les fonds de Baptême par Louis XIII & la Comtesse de Soissons, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies de 100 hommes chacune le 4 Juin 1651, mourut à Liancourt le 19 Mars 1691. Il avoit épousé, en Mai 1638, *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, qui porta à son mari les Terres de la Borde, de la Mothe-Saint-Claude & de Château-Regnault en Angoumois, & mourut le 7 Mars 1698, âgée de 78 ans. Elle étoit fille de *François*, V^e du nom, premier Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, & de

Gabrielle du Pleffis-Liancourt. De ce mariage naquirent :

1. ROGER, qui fut ;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, mort en Portugal le 17 Juillet 1664, âgé de 22 ans, après avoir servi avec beaucoup de valeur sous le Maréchal de Schomberg, & en défendant courageusement l'entrée de la maison de son Commandant ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Basle, mort en 1668 ;
4. CHARLES - HENRI, Seigneur de Briançon, Enseigne-Colonel au Régiment de Turenne, mort à 13 ans & demi, en défendant son Drapeau au combat de Saint-Gothard, donné contre les Turcs en Hongrie le 1^{er} Août 1664 ;
5. ACHILLE, Chevalier de Malte, Aide de Camp du Vicomte de Turenne, & Capitaine d'Infanterie dans son Régiment, mort à Landau des bleffures qu'il reçut à la bataille de Sentezim le 3 Juillet 1674, âgé de 19 ans & 10 mois ;
6. FABIO, Abbé de Saint-Basle, de la Plisse, du Gard & de Chezy, sacré Evêque de Soissons le 23 Mars 1692, reçu à l'Académie Française en 1705, & mort à Paris le 20 Novembre 1714, âgé de 59 ans ;
7. CARLOMAN-PHILOGÈNE, dit le *Comte de Sillery*, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
8. MARIE-CATHERINE, morte au mois de Novembre 1717, qui épousa, le 23 Novembre 1664, *Jean-Baptiste de Rochefort d'Ailly*, Comte de Saint-Pont & de Montferrand ;
9. JEANNE-ANDRÉE-CHARLOTTE, morte veuve à Paris le 21 Octobre 1710, âgée de 63 ans. Elle avoit épousé, en 1672, *Gabriel de Langan*, Marquis de Boisfevrier ;
10. GABRIELLE-FRANÇOISE, morte à Paris le 27 Juin 1732, âgée de 83 ans, qui épousa, le 23 Juin 1675, *Louis de Tibergeau*, Marquis de la Mothe au Maine, fils de *Louis*, Seigneur de la Mothe, & de *Renée le Camus* ;
11. Et MARIE-FRANÇOISE, morte à Turin le 31 Janvier 1707, qui épousa, en 1683, *François-Hyacinthe de Gontheri*, Marquis de Cavaglia, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Duc de Savoie, & Général des Postes dans ses Etats.

VIII. ROGER BRULART, Marquis de Sillery & de Puisieux, baptisé dans l'Eglise de St.-Eustache à Paris le 1^{er} Avril 1640, se signala en plusieurs occasions en Flandre, où il fit sa première campagne en 1658, fut blessé dangereusement au visage lors du siège de Valen-

ciennes, & en Allemagne, où il le fut encore à l'épaulé à la bataille d'Ensheim ou de Saint-François, & commanda depuis dans la Province d'Alsace pendant plusieurs campagnes. Il fut Ambassadeur extraordinaire en Suïte depuis 1697 jusqu'en 1708, Conseiller d'Etat ordinaire d'Epée, Gouverneur de la Ville de Huningue près Bâle, & d'Epernay en Champagne, Chevalier des Ordres du Roi le 1^{er} Janvier 1705, & Lieutenant-Général de ses Armées, & mourut le 28 Mars 1719. Il avoit épousé, le 7 Mars 1668, *Claude Godet*, Dame de Reyneville & de Marc, morte à Huningue le 24 Mai 1681, âgée d'environ 33 ans, fille aînée & héritière de *Joachim Godet*, Seigneur de Reyneville & de Marc, près Châlons en Champagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Claudine de Châtillon*. De ce mariage vinrent :

1. FÉLIX-FRANÇOIS, Comte de Sillery, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille d'Almanza en Espagne le 25 Avril 1707, en donnant des marques surprenantes de valeur & de courage ;
2. CATHERINE - FRANÇOISE, morte le 20 Septembre 1750, âgée de 78 ans, seconde femme, le 2 Mai 1697, de *Pierre Allemand*, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roi en Dauphiné, mort le 7 Janvier 1713. Ils eurent *Anne-Félicité-Allemand*, mariée, en 1724, à *Claude-Gabriel-Amédée de Rochefort-d'Ailly*, Comte de Saint-Point. Voyez ROCHEFORT.
3. GABRIELLE-CHARLOTTE-ELISABETH, morte à Paris le 16 Janvier 1740, âgée de 68 ans, mariée, le 27 Janvier 1702, à *François-Joseph de Blancheport*, Baron d'Annois en Nivernois, Gouverneur pour le Roi de la Province & Pays de Gex, mort le 16 Mars 1714. Voyez BLANCHEFORT ;
4. ANNE - CLAUDINE, morte le 14 Mars 1737, mariée, en Décembre 1703, à *PIERRE BRULART*, Marquis de Genlis, son cousin ;
Et quatre autres filles, mortes en bas âge.

VIII. CARLOMAN-PHILOGÈNE BRULART, dit le *Comte de Sillery*, septième fils de LOUIS-ROGER, & de *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, Capitaine de Vaiffeau, puis Colonel d'Infanterie du Régiment du Prince de Conti, dont il étoit premier Ecuyer, & Gouverneur de la Ville d'Epernay en Champagne le 31 Mars 1719, fut blessé dangereusement à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, & mourut à Paris le 27 Novembre 1727, âgé

de 71 ans. Il avoit épousé, au mois d'Août 1697, *Marie-Louise Bigot*, morte le 8 Mai 1746, âgée de 84 ans, fille d'*Antoine*, Auditeur des Comptes de Paris, & de *Louise Renard*, dont il eut :

1. LOUIS-PHILOGÈNE, qui suit;
2. Et MARIE, née le 30 Octobre 1707, appelée *Mademoiselle de Sillery*, morte le 31 Mai 1771.

IX. LOUIS-PHILOGÈNE BRULART, dit le *Marquis de Sillery*, Vicomte de Puifieux, &c., né le 12 Mai 1702, a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant du Luc, le 20 Février 1734, fait Brigadier des Armées le 1^{er} Août suivant, nommé Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles en 1735, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743; envoyé en Août 1746 Ministre Plénipotentiaire de France aux Conférences de Breda; au mois d'Octobre suivant fait Conseiller d'Etat d'Épée à la place du Marquis de Fénélon, tué à la bataille de Rocoux; Secrétaire d'Etat pour les affaires Étrangères le 15 Janvier 1747 à la place du Marquis d'Argenson; Chevalier des Ordres à la promotion du 2 Février 1748, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Languedoc le 7 Mai 1751; & enfin Gouverneur de la Ville d'Épernay en Champagne, s'est démis de la Charge de Secrétaire d'Etat le 9 Septembre 1751 avec conservation de l'entrée au Conseil en qualité de Ministre d'Etat; & il s'en est retiré le 30 Juin 1756 à cause de sa mauvaise santé. Il est mort le 8 Décembre 1770, & avoit épousé, le 19 Juillet 1722, *Charlotte-Félicité le Tellier-Louvois-de-Rebenac*, sœur du Marquis de Souvré, & fille de *Louis-Nicolas*, Marquis de Souvré, & de *Catherine-Charlotte du Pasde-Feuquières*, dont pour fille unique :

ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ BRULART-DE-SILLERY, née le 5 Novembre 1725, mariée, par dispense, le 26 Janvier 1744, à *Louis-Charles-César le Tellier*, Comte, puis Maréchal, Duc d'Étreaux, dont il n'y a point d'enfants.

BRANCHE
des Seigneurs de la Borde.

III. NOEL BRULART, Seigneur de Crône & de la Borde, cinquième fils de JEAN, & de *Jeanne Jayer*, sa première femme, Conseiller, puis Procureur-Général du Parlement de

Paris le 29 Août 1541, mourut en 1557, & laissa d'*Ijabeau Bourdin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villaines, Contrôleur - Général des Finances en Touraine, & de *Catherine Brinon* :

1. JACQUES, Abbé de Melinai, Chanoine de l'Église de Paris, Maître des Requêtes;
2. DENIS, qui suit;
3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Geulis*, rapportée ci-après;
4. NICOLAS, Abbé de Saint-Martin d'Auton & de Joyenval, Maître des Requêtes le 5 Août 1570, & mort le 14 Novembre 1597;
5. MARGUERITE, femme de *Louis Aleaume*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Général au Présidial d'Orléans;
6. AMBROISE, femme de *Raoul Aurillot*, Seigneur de Champlatreux, Conseiller au Parlement;
7. MADELEINE, femme de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Condé-sur-Noirau;
8. Et JEANNE, mariée à *Jean Gauchery*, Seigneur de Grand-Champ.

IV. DENIS BRULART, 1^{er} du nom, Baron de la Borde, Conseiller au Parlement de Paris, nommé le 25 Juillet 1570, premier Président au Parlement de Bourgogne, dont il se démit le 10 Juin 1610, épousa, le 9 Janvier 1563, *Madeleine Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur de Dammartin, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Molé*. Il en eut :

1. NICOLAS, qui suit;
2. NOEL, Baron de Sombornon, Maître des Requêtes le 2 Juin 1612, marié à *Charlotte Baillet*, fille de *Philippe*, & de *Marguerite Noblet*;
3. JEANNE, mariée 1^o à *Jacques Baillet*, Conseiller au Grand-Conseil; & 2^o le 1^{er} Juin 1593, à *Erard Bouton*, Seigneur de Chamilly. Voy. BAILLET & BOUTON.
4. MARGUERITE, femme de *Jean-Baptiste le Goux*, premier Président au Parlement de Bourgogne;
5. Et MADELEINE, Abbesse de Molaise.

V. NICOLAS BRULART, 1^{er} du nom, Baron de la Borde, &c., Maître des Requêtes, puis Président, & ensuite premier Président au Parlement de Bourgogne, mourut en Janvier 1627. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1593, *Marie Bourgeois*, Dame d'Origni, fille de *Claude*, Président au Parlement de Bourgogne, & de *Françoise de Montholon*, dont :

1. DENIS, qui suit;
2. ROGER;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1613, à *Claude de*

Saulx, Comte de Buzançois, Vicomte de Tavannes;

4. Et ANNE, Religieuse Carmélite.

VI. DENIS BRULART, II^e du nom, Marquis de la Borde, &c., Conseiller, puis Président au Parlement de Bourgogne, fit ériger au mois d'Août 1645 la Baronnie de la Borde en *Marquifat*. Il épousa, le 29 Janvier 1623, *Marie Maffol*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude Maillard*, dont:

1. NICOLAS, qui suit;
2. NOEL, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. DENIS, Chevalier de Malte;
4. 5. 6. & 7. JEAN-BAPTISTE, ROGER, PIERRE & autre DENIS, morts jeunes;
8. CHARLOTTE, morte le 5 Janvier 1688, mariée 1^o à *Louis Frère*, premier Président au Parlement de Dauphiné; & 2^o à *Jean Amelot*, Maître des Requêtes. Voy. AMELOT.
9. & 10. CLAUDE & FRANÇOISE, Religieuses à la Visitation de Dijon;
11. 12. & 13. Trois filles, mortes jeunes;
14. Et ELISABETH, Religieuse Carmélite à Dijon.

VII. NICOLAS BRULART, II^e du nom, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon, &c., né le 19 Janvier 1627, premier Président au Parlement de Bourgogne le 17 Avril 1657, mourut le 29 Août 1692. Il avoit épousé 1^o *Marie Cazet*, morte en 1666, fille de *François*, Seigneur de Vautorte, & de *Marie Marcel*; & 2^o le 29 Janvier 1669, *Marie Bouthillier*, morte le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans, après s'être remariée, le 4 Mai 1699, à *César-Auguste*, Duc de Choiseul, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle fut la seconde femme. Elle étoit fille de *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand-Trésorier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne-Phélypeaux*. Les enfans du premier lit furent:

1. JACQUELINE - CHARLOTTE, morte à Paris le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, mariée, le 6 Février 1689, à *André-Louis de Loménie*, Comte de Brienne, mort le 14 Mars 1743, âgé de 85 ans, fils de *Louis-Henri*, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny*;
2. MARIE-RENÉE, Religieuse à la Visitation de Dijon;
3. Et N... BRULART, qui n'étoit point mariée en 1691.

Du second lit font nés :

Tome IV.

4. ARMAND-NICOLAS, mort par accident le 22 Décembre 1695;
5. JEAN-BAPTISTE, Capitaine des Gendarmes du Berry, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703;
6. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Auvergne, mort à Socino en Lombardie en 1701;
7. ANNE, mariée à *Gaspard de Vichy*, Comte de Chamerny;
8. Et MARIE, morte à Versailles le 11 Septembre 1763, femme, 1^o fans enfans, le 18 Décembre 1704, de *Louis-Joseph de Béthune*, Marquis de Charoft, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709; & 2^o aussi fans enfans, le 15 Janvier 1732, de *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes, mort le 2 Novembre 1758. Voy. BÉTHUNE & ALBERT DE LUYNES.

VIII. NOEL BRULART, Baron de Sombernon & Comte de Rouvre, second fils de DENIS, II^e du nom, & de *Marie Maffol*, né le 28 Juin 1632, Conseiller au Grand-Conseil en 1655, mort le 12 Août 1694, avoit épousé, 1^o au mois de Mai 1655, *Jeanne Gruin*, morte le 21 Mai 1686, fille de *Charles*, Seigneur des Bordes; & 2^o *Ursule-Françoise de Simiane-de-Monetha*. Du premier lit vinrent, cinq enfans, morts jeunes;

6. DENIS-NOEL, qui suit;
7. CATHERINE, mariée, le 13 Décembre 1683, à *Armand-Charles d'Anglebermer-de-Furstenberg*, Chevalier, Marquis de Langry;
8. MADELEINE, morte à Langres le 7 Septembre 1761, âgée de 95 ans, femme, en 1696, de *Louis Tissart*, Seigneur de Biche, fils de *Daniel*, Seigneur de Claves & de Biche, & de *Judith Hardy*;

Et deux filles, Ursulines à Arc en Barrois.

Du second lit vint:

Une fille, morte en 1710, âgée de 15 à 16 ans.

VIII. DENIS-NOEL BRULART, dit *le Marquis de Brulart*, Marquis de Rouvre, fut dans sa jeunesse Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecoslois, & mourut subitement à Paris le 5 Octobre 1739, âgé d'environ 71 ans. Il avoit épousé, en Juillet 1695, *Bonne-Marie Bachelier*, morte le 5 Février 1716, fille de *Nicolas* ou *Simon*, Seigneur de Beaubourg & de Clotomont, Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Orléans, & de *Madeleine de Broë-de-la-Guette*. De ce mariage est né:

IX. SIMON-LOUIS BRULART, Chevalier, Sei-

gneur de Beaubourg par la mère, appelé *le Marquis de Rouvre*, qui entra en 1713 dans le Corps de la Marine, où il servit jusqu'en 1716, qu'il fut pourvu d'une Charge de Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françaises. Il a épousé, par contrat du 23 Janvier 1738, *Marie-Françoise Mallet*, fille de *Jacques-François*, Seigneur de Chanteloup, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *François Lucas-de-Demyn*. Il n'y avoit point d'enfants de ce mariage en 1754.

BRANCHE
des Seigneurs DE GENLIS.

IV. PIERRE BRULART, Seigneur de Crône & de Genlis, troisième fils de NOEL, & d'*Iffaut Bourdin*, acquit la Terre de Genlis des Seigneurs de l'ancienne Maison d'*Hanges*, qui fut érigée en *Marquisat* au mois d'Août 1645. Il fut Secrétaire des Commandemens de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & Secrétaire d'Etat par CHARLES IX, le 8 Juin 1569, en récompense de ses services: il mourut le 12 Avril 1608, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1571, *Madeleine Chevalier*, fille de *Joseph*, Seigneur de Malpierre, & d'*Agnès de Chambly*, dont:

1. GILLES, qui suit ; -
2. CHARLES, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, Abbé de Joyenval & de Neaufle, Prieur de Léon en Bretagne. Il fut Ambassadeur à Venise depuis 1612 jusqu'en 1615, & à la Diète de Ratisbonne en 1640. Il mourut Doyen des Conseillers du Roi le 25 Juillet 1649. Amelot de la Houffaye, dans ses Mémoires historiques, lui donne un fils naturel nommé *Charles*, qui épousa la veuve d'un Trésorier de France, qui lui apporta une Terre de 4000 liv. de rente ;
3. NOEL, mort au siège d'Amiens en 1597 ;
4. PIERRE, Conseiller au Grand-Conseil & Abbé de St.-Martin d'Autun ;
5. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Ranché* & du *Brouffin*, rapportée ci-après ;
6. NICOLAS, Chambellan de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le 27 Octobre 1659. Il avoit épousé *Marie* (alias *Madeleine*) de *Cerifiers*, veuve de PIERRE BRULART, Seigneur de Vaux, son parent. Il en a eu :

Un garçon, mort Capitaine au Régiment du Duc d'Orléans, sans avoir été marié ;
ELISABETH, mariée à *Alphonse de Cville* ;
N..., mariée à *Louis d'Effourmel* ;
MARIE, morte le 17 Avril 1699, âgée de

64 ans. Elle avoit épousé, en 1662, *Nicolas de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Ambassadeur Extraordinaire en Pologne ;

Et N... BRULART, Religieuse aux filles de Sainte-Marie, à Melun ;

7. MADELEINE, femme de *François Robertet*, morte sans enfans ;
8. MARIE, alliée 1^o à *François*, Baron de *Mailloc* en Normandie ; & 2^o à *François de Raveton*, Seigneur de Chauvigny ;
9. Et ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de St.-Antoine de Paris.

V. GILLES BRULART, Seigneur de Genlis, &c., Bailli & Gouverneur de Chauny, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa 1^o *Anne de Hallwin*, fille de *Charles*, Seigneur de Piennes, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne* ou *Anne Chabot* ; & 2^o *Claudine Aux-Epaules*, fille de *François*, Seigneur de Piſy, & de *Gabrielle de Laval*, Marquise de Nesle. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, tué en duel en 1649 ;
2. FLORIMOND, qui suit ;
3. CHARLES, Abbé de Joyenval & Prieur de Léon, mort le 14 Mai 1666 ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
5. ANNE BRULART.

Du second lit vint :

6. Et RENÉ, Marquis de Genlis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, Gouverneur du Fort Barraut & des frontières du Dauphiné, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 21 Décembre 1696, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Anne de Longueval*, fille de *Julien*, Seigneur de Thenelles, & d'*Anne le Picart*, dont il laissa postérité.

VI. FLORIMOND BRULART, Marquis de Genlis, Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mourut le 10 Janvier 1685, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, 1^o le 6 Juin 1628, *Charlotte de Blecourt*, morte en 1676, à Genlis, fille de *Louis*, Seigneur de la Tour-Brunetel, &c., & de *Charlotte de Gomer* ; & 2^o *Elisabeth-Marguerite de Bovelles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eppeville, & d'*Elisabeth de l'Espinau*, Les enfans du premier lit furent :

1. FLORIMOND, 11^o du nom, Marquis de Genlis, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui servit pendant plusieurs campagnes avec beaucoup de distinction & fit les fonctions de Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut par la fin du mois de Novembre 1653, sans avoir été marié, n'étant âgé que de 24 à 25 ans ;

2. CHARLES, Archevêque d'Embrun en 1668, mort le 2 Novembre 1714, âgé de 86 ans;
3. CLAUDE, Marquis de Genlis, après son frère aîné, Colonel du Régiment d'Artois, puis de la Couronne, mort le 15 Avril 1673. Il avoit épousé, le 11 Mars 1669, *Angélique de Fabert*, morte à Paris, le 12 Octobre 1730, âgée de 82 ans, après s'être remariée, le 19 Janvier 1677, à *François d'Harcourt*, III^e du nom, Marquis de Beuvron. Elle étoit fille d'*Abraham*, Maréchal de *Fabert*, & de *Claudine Richart-de-Clevant*. CLAUDE laissa :
 - MARIE-ANNE-CLAUDE BRULART, morte le 15 Décembre 1750, qui avoit épousé, le 31 Janvier 1687, *Henri d'Harcourt-Beuvron*, Pair & Maréchal de France.
4. FRANÇOIS, Colonel du Régiment de la Couronne après la mort de son frère CLAUDE, tué à la bataille de Confarbruck, devant Trèves en 1674;
5. N... BRULART, Religieux à Lisjean;
6. PIERRE, qui suit;
7. MICHEL, Chevalier de Malte, Commandeur de Colioure, Capitaine de Vaisseau, mort sur la fin du mois de Mars 1701;
8. Un autre MICHEL, Colonel du Régiment de la Couronne, après ses deux frères aînés, tué à l'attaque d'un Fort près Saint-Omer, en forçant une redoute au mois de Mars 1677;
9. HARDOUIN, Chevalier de Malte, Commandeur de Liège, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Inspecteur-Général en Catalogne & Gouverneur de Gironne, mort à Montpellier le 30 Avril 1699;
10. & 11. LOUISE-CHARLOTTE & MARGUERITE, mortes à Origny : l'une Religieuse, & l'autre Novice;
12. & 13. Deux autres filles, mortes au berceau;
14. LOUISE-CATHERINE, non mariée, morte à Paris le 29 Avril 1738, âgée de 83 ans, ayant fait sa légatrice universelle la Maréchale d'*Harcourt*, sa nièce.

Et du second lit :

15. Et FLORIMONDE-RENÉE, morte jeune.

VII. PIERRE BRULART, Marquis de Genlis, après ses frères, étant resté seul des garçons, renonça à l'état ecclésiastique, & se démit en 1702 de l'Abbaye de Sainte-Elisabeth de Genlis de l'Ordre de Prémontré, qu'il possédoit depuis 1669. Il fut Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & mourut dans ses Terres en Picardie le 18 Janvier 1733, dans la 85^e année de son âge. Il avoit épousé, au mois de Décembre 1703, ANNE-CLAUDE BRULART, morte le 14 Mars 1737, âgée de 58 ans,

à Saint-Germain-en-Laye où elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari. Elle étoit fille de ROGER, Marquis de Sillery & de Puisieux, & de *Claudine Godet-de-Reynville*. De ce mariage font nés :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et N... BRULART, mort en bas âge.

VIII. CHARLES BRULART (Moréri dit PIERRE), Comte de Genlis en Picardie, puis Marquis, mourut dans sa Terre le 15 Mai 1753, âgé de 46 ans. Il avoit épousé, au mois de Novembre 1726, *Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt-de-Dromesnil*, morte à Paris le 21 Mai 1742, dans sa 32^e année, & enterrée dans l'Eglise des Grands-Augustins, dans la Chapelle de la famille des BRULART. Elle étoit fille d'*Emmanuel-Joseph*, Marquis de Dromesnil, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers-Dauphins, & de *Louise de Profly-de-Morfontaines*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-CLAUDE, Marquis de Genlis, né le 15 Mars 1733, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, marié, par contrat du 14 Avril 1765, à N... de *Riotor-de-Villemur*, fille de *Jean-Baptiste-François*, Marquis de Villemur, mort Lieutenant-Général le 2 Janvier 1763, âgé de 65 ans, & de *Charlotte-Maurice de Courtren*, morte le 14 Février 1750, âgée de 24 ans;
2. CHARLES-ALEXIS, né le 21 Janvier 1737, appelé *Comte de Genlis*, ci-devant Garde de la Marine, Colonel au corps des Grenadiers de France, marié, en 1763, à *Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin*, née le 25 Janvier 1746, présentée le 26 Avril 1767, par la Comtesse de Puisieux. Elle est fille du Marquis de Saint-Aubin;
3. Et LOUIS-MARIE BRULART, né le 28 Novembre 1738, connu d'abord sous le nom de l'*Abbé de Genlis*, mort Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie.

BRANCHE

des Seigneurs du RANÇÉ & DU BROUSSIN.

V. LOUIS BRULART, Seigneur du RANÇÉ & du BROUSSIN, cinquième fils de PIERRE, Seigneur de Crône & de Genlis, & de *Madeleine Chevalier*, épousa *Madeleine Colbert*, morte le 27 Février 1690, fille d'*Edouard*, Seigneur de Villacerf, & de *Marie le Fouret*. Il en a eu :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et CHARLES, Seigneur du RANÇÉ, Capitaine aux Gardes-Françoises & Maréchal-

de-Camp, mort le 1^{er} Juillet 1712, sans postérité d'Anne de la Bertherie, qui étoit auparavant veuve de Jean le Coigneux, Seigneur de Bezonville.

VI. PIERRE BRULART, Seigneur du Brouillon, épousa Catherine Bayn, veuve d'André Goislard, Seigneur de la Gravelle, Maître des Comptes, & fille de Prosper Bayn, Conseiller au Parlement de Paris, & de Marguerite Boucherat, dont :

LOUISE-MADELEINE BRULART, morte le 13 Février 1733, âgée de 63 ans. Elle avoit épousé, 1^o en 1699, François-Jules du Bouzet, Marquis de Roquépine; & 2^o en Novembre 1704, François de la Vergne, Marquis de Treffan.

Les armes : de gueules, à la bande d'or, chargée d'une trainée de cinq barillets de poudre de sable.

BRULON-LA-MUCE : d'argent au grifon de sable.

BRUM (LE), en Artois, dont on trouve des Chevaliers dans les tournois es années 1130 & 1290. JEAN LE BRUM, Ecuyer, Seigneur de Werquigneul, Tencques, la Vallée, &c., épousa Jeanne de la Vacquerie, laquelle fit en Justice une tranfaction en date du 12 Août 1506. Il en eut :

PIERRE LE BRUM, 1^{er} du nom, Seigneur de Werquigneul, &c., marié à Jeanne de Lucques, dont il eut :

GILLES LE BRUM, 1^{er} du nom, Seigneur de Werquigneul, &c., marié à Marie le Comte, avec laquelle il testa le 13 Octobre 1559, dont : JEAN LE BRUM, Seigneur de Werquigneul, Tencques & la Vallée, qui laissa de Marie de Noyelles :

PIERRE LE BRUM, II^e du nom, Seigneur de Werquigneul, la Vigne & Gouy, qui testa le 8 Novembre 1603. Il avoit épousé, Antoinette de Widebien, dont :

GILLES LE BRUM, II^e du nom, Seigneur de la Vigne, de Gouy, &c., marié, le 18 Octobre 1614, à Marie-Florence de Miraumont, fille de Philippe, & de Françoise de Boffles, & petite-fille de Messire Claude de Miraumont, & de Marie de Longueval-de-Bucquoy, dont :

1. MAXIMILIEN, qui suit ;
2. Et LAMORAL, auteur de la troisième branche, rapportée plus loin.

MAXIMILIEN LE BRUM-DE-MIRAUMONT, né le 11 Septembre 1626, Ecuyer, Seigneur de

Puifeux-Aumont, Bacquelroy, d'Anvers, Luzinghien, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc d'Havré, Cavalerie, au service d'Espagne, marié, le 12 Août 1658, à Françoise-Philippine de Hoston, née le 5 Janvier 1639, fille de Louis, & d'Anne de Wignacourt, dont :

1. MAXIMILIEN-JOSEPH, qui suit ;
2. FERDINAND-JOSEPH, rapporté après la postérité de son frère aîné ;

MAXIMILIEN-JOSEPH LE BRUM-DE-MIRAUMONT, Seigneur de Puifeux-Aumont, Bacquelroy, d'Anvers, Luzinghien, &c., né le 15 Juin 1661, marié, le 3 Octobre 1700, à Agnès Modé, fille d'Arnould Modé, Ecuyer, & Capitaine au Régiment du Vicomte d'Havré, au service d'Espagne, de laquelle il a eu :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Seigneur d'Anvers & de Luzinghien, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Los-Rios, au service de Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, lequel n'a point d'enfant. Il a épousé, le 10 Janvier 1753, Marie-Anne-Françoise le Gillon-de-Cordes-de-Bruges ;
2. JOACHIM-JOSEPH, Major du Régiment de Saxe-Gotha, au même service, qui est mort le 20 Février 1750, à un hôst, près de Prague en Bohême. Il avoit épousé N... de Collins, morte en 1758. Il en a eu :

JEAN-FRANÇOIS-MARTIN LE BRUM ;
JEAN-JOSEPH-CHRISTIAN LE BRUM ;
Et BÉATRIX LE BRUM ;

3. GUILLAUME-FERDINAND-JOSEPH ;
4. JACQUES-JOSEPH, Lieutenant au Régiment de Los-Rios, au même service, marié, le 8 Janvier 1762, à Anne-Marie de Monflin ;
5. ELÉONOR-EMMANUEL ;
6. JEANNE-AGNÈS, Religieuse en la noble Abbaye d'Herkenrode, morte le 22 Décembre 1756 ;
7. AGNÈS-ERNESTINE, Religieuse à l'Abbaye du Val-Virginal de Lintre ;
8. Et MARIE-MADELEINE, mariée, le 26 Octobre 1748, à Charles-Joseph, Baron de Fraula.

SECONDE BRANCHE

FERDINAND-JOSEPH LE BRUM, second fils de MAXIMILIEN, & de Françoise-Philippine de Hoston, fut Seigneur d'Ostergnies, Capitaine dans le Régiment du Duc d'Havré, Cavalerie, au service d'Espagne; il épousa Marie-Anne le Bouchel, fille de Dominique, Ecuyer, Seigneur de Bienne-Leopard, dont :

1. MAXIMILIEN, qui suit ;

2. CHARLES-ALBERT, né en 1712, marié à *Marie-Anne-Thérèse de Honfieux*, dont il n'a point d'enfants ;
3. JOSEPH-EMMANUEL, né en 1714, Ecclésiastique ;
4. CHARLES-JOSEPH, né en 1720 ;
5. HÉLÈNE, née en 1696, Carmélite à Marche ;
6. MARIE-JOSÈPHE, née en 1702 ;
7. MARIE-ALBERTINE, née en 1704 ;
8. ISABELLE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, née en 1708, Religieuse Carmélite au même Couvent qu'HÉLÈNE, sa première sœur ;
9. Et AMÉLIE-JOSÈPHE, née en 1718, Religieuse à Compiègne.

MAXIMILIEN LE BRUM, Seigneur d'Ostergnies, né en 1710, a épousé *Isabelle-Ignace de Fourmanoir*, dont :

VINCENT-JOSEPH LE BRUM, né en 1748.

TROISIÈME BRANCHE.

LAMORAL LE BRUM, Capitaine au service d'Espagne, second fils de GILLES, II^e du nom, & de *Marie-Florence de Miraumont*. fut tué à la défaite des ennemis entre Mons & Maubeuge. Il avoit épousé *Catherine-Emmanuelle de la Biche*, Dame de Rouzies & de Cerfontaine, dont :

1. FRANÇOIS LAMORAL, Seigneur de Fierd-le-Petit, &c., marié, le 22 Juin 1681, à Maubeuge, à *Françoise-Marie Rivart*, dite de *Marigny*, dont il eut :

MAXIMILIEN-FRANÇOIS LAMORAL-LE-BRUM, Seigneur de la Vigne & de Fierd-le-Petit, &c., mort sans être marié en 1747 ;

2. ANNE, mariée, à Cerfontaine, le 8 Juillet 1674, à *Claude*, Comte de *Choiseul*, & Baron de Beaupré. Voyez *CHOISEUL* ;
3. Et *MARIE-ANNE*, née à Maubeuge le 2 Octobre 1682, qui épousa à Fierd-le-Petit le 9 Août 1701, *Léon-Claude de Bouffes*, Vicomte de Rouvrov.

Les armes : *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois poissons au naturel.*

BRUMBACH : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

BRUMEN (LE), Seigneur du Boisflamel en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *sa Noblesse* le 4 Juin 1668. NICOLAS LE BRUMEN, dit *l'Histoire de Rouen*, demouroit en cette Ville, & obtint des Lettres de Noblesse en 1643.

BRUN (le), Sieur de Saint-Gervais, du Mesnil-Angot, Manducage & Putot en Normandie, Généralité de Rouen, famille main-

tenue dans *sa Noblesse* le 25 Septembre 1669. Suivant *l'Histoire de Rouen*, GEORGES LE BRUN, Seigneur de Boiguillaume, fut reçu Conseiller au Parlement de Normandie en 1543. JEAN-BAPTISTE LE BRUN le fut en 1567. Un autre JEAN-BAPTISTE LE BRUN fut Conseiller-Clerc au même Parlement en 1581 ; & un autre JEAN-BAPTISTE LE BRUN, Seigneur de Boiguillaume, fut aussi Conseiller au même Parlement en 1605 : il avoit épousé *Catherine de Bauquemare*, qui devint veuve en 1658. Enfin l'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*, parle de JACQUES LE BRUN, reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Les armes : *écartelé de vair & de gueules.*

BRUN (LE), Seigneur du Breuil, de Champignolle & de Dinteville : *de gueules, à trois chardons fleuris d'or, 2 & 1.*

BRUN (LE), Seigneur de la Franquerie : *d'azur, à un lion d'or, & un croissant d'argent, posé en chef, accolé de deux étoiles d'or, & l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez *l'Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 100.

BRUN (LE), Seigneur de Kermorven, en Vannes : *d'azur, au château d'argent, maçonné de sable.*

BRUN (LE), en Tréguier : *d'argent, à une quinte-feuille de finople.*

BRUN, en Franche-Comté. CLAUDE-FERDINAND, Baron de BRUN, Seigneur d'Aman-ges, Chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, a obtenu, par Lettres du mois de Janvier 1694, que la Seigneurie de *la Roche*, au Comté de Bourgogne, fut érigée en *Marquisat*. Il avoit épousé *Marie de Ginefoux-de-la-Tourette*, dont il a eu :

1. FERDINAND-AGATHE-ANGE, qui suit ;
2. MARIE, mariée à *Marc de Montagu*, Marquis de Poutavans ;
3. Et *MARIE-ANNE*, morte en 1711, qui avoit épousé, en 1711, *Claude-Elisabeth de la Guiche*, Comte de Sivignon.

FERDINAND-AGATHE-ANGE, Baron de BRUN, Marquis de la Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté, mort en 1746, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a eu de *Charlotte de Montfaunin-de-Montal* :

- CHARLOTTE-GABRIELLE DE BRUN, née en 1720, qui a eules successions de ses père & mère, par jugement du 23 Mars 1747, & sentence du

Châtelet du mois de Juillet 1752. Elle étoit encore fille en 1762.

Les armes : *d'or, à trois grappes de raisin de pourpre, pamprées & tigées de sinople, la queue en haut, & posées 2 & 1.*

BRUN, en Provence, famille originaire de Castellane, où elle étoit comptée parmi les Maisons nobles dans le XIV^e siècle.

I. FOUCOU BRUN est celui par lequel on commence à avoir les papiers en règle. Il étoit Capitaine de Cuirassiers sous le Roi HENRI II & fut tué au premier siège de la ville d'Amiens, en combattant à la tête de son Régiment. Il eut de *Julie de Requiston* :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et SÉBASTIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Boades*, rapportée ci-après.

II. JEAN BRUN, Seigneur de Caille, dont il fit hommage au Roi CHARLES IX en 1560, avoit épousé, le 19 Novembre 1529, *Marguerite de Pallier*, fille de noble & généreux *Claude de Pallier*, Seigneur du Castellet, & de *Gasparde de Castellane*, dont :

III. BALTHASAR BRUN, Seigneur de Caille & de Rougon, qui ajouta à son nom celui de *Castellane*. Par le testament de *Gasparde de Castellane*, sa mère, fait le 22 Janvier 1588, il fut chargé de prendre le nom & les armes de Castellane, à peine de privation de ses droits & de tout son héritage. Il épousa, par contrat passé devant *Lambert*, Notaire à Castellane, le 7 Août 1558, *Lucrece d'Ambrois*, fille de *Remi*, Président au Parlement de Provence, dont il eut :

1. PAUL, mort sans enfans ;
2. JOSEPH, qui suit ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, chef de la branche des Seigneurs de *Vaucrovet* & de *Taulane*, terminée dans la personne d'AUGUSTIN DE BRUN, mort à Castellane sans postérité.

IV. JOSEPH BRUN-DE-CASTELLANE épousa *Honorée d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Regusse, de laquelle il eut plusieurs fils, un desquels, ALEXANDRE DE BRUN-DE-CASTELLANE, fut reçu Chevalier de Malte en 1643. Les autres firent différentes branches, actuellement éteintes.

SECONDE BRANCHE.

II. SÉBASTIEN DE BRUN, second fils de FOUCOU, & de *Julie de Requiston*, se maria, le 30 Janvier 1541, à *Luce Imbert*, fille d'*Antoine*, de laquelle il laissa :

III. JOSEPH DE BRUN, marié, par contrat

passé devant *Rafque*, Notaire à Draguignan, le 21 Janvier 1591, à *Honorade-Geoffrette Ganfard*, fille de *Gaspard-Delphin*, dont entr'autres enfans :

IV. ELZÉAR DE BRUN, qui acquit, par succession, la Terre & Seigneurie de *Boades* & testa le 1^{er} Novembre 1663. Il épousa, le 20 Janvier 1630 (*Pierre Arnoux*, Notaire à Draguignan), *Louise de Caille*, & eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Favas*, rapportée ci-après ;
3. JOSEPH, à qui son père légua la somme de 18000 livres. Il a eu un fils, qui n'a point d'enfans ;
4. Et ANNE, à qui son père légua la somme de 20000 livres, mariée à noble *Pierre de Mollet*.

V. ANTOINE DE BRUN, que son père institua héritier universel, prêta hommage pour ses Terres & Seigneuries de *Boades* & de *Châteaueux* le 17 Juin 1672, & pour la plus grande partie de celle de *Villepeys* le 16 Mai 1698. Il épousa, le 10 Juillet 1650 (*Pascal*, Notaire à Draguignan), *Honorade de Calvi*, fille de *Melchior*, & de *Françoise de Calvi-de-Cannes*, dont :

VI. JOSEPH DE BRUN, 1^o du nom, Seigneur de *Boades*, marié, par contrat du 7 Mars 1686 (*Grasseau*, Notaire à Aix), à *Anne de Joannis*, fille de *N.... de Joannis*, premier Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & d'*Isabeau d'Amat-de-Coffegiraud*. De ce mariage font nés :

1. EMMANUEL-ESPRIT-ANTOINE, qui suit ;
2. N.... Officier de *Vaisseaux*, Chevalier de *St.-Louis*, gratifié par le Roi d'une pension annuelle de 500 livres, après l'affaire de *Mahon*, où il se trouva en qualité de Capitaine en second ;
3. MADELEINE, Religieuse au Monastère de la Visitation de Castellane ;
4. ELISABETH, mariée à *Louis de Fabre-Mazan*, Co-Seigneur de *Riès*, & Seigneur de *Vinay* ;
5. Et THÉRÈSE, mariée à *Jean-Pierre de Perrot*, Ecuyer, Seigneur du *Bourguet*.

VII. EMMANUEL-ESPRIT-ANTOINE DE BRUN, Chevalier, Seigneur de *Boades*, de *Villepeys* & de *Meaux*, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 8 Janvier 1711, a épousé, par contrat du 6 Avril 1720 (*Boyer*, Notaire à *Marzeille*), *Elisabeth de Boisson*, fille de *François*, Président du Bureau des Tréfo-

riers-Généraux de France, & de *Marie de Montolieu*, dont :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Boades ;
2. JEAN, Lieutenant de Vaiffeaux ;
3. Et JOSEPH, Enseigne de Vaiffeaux.

TROISIÈME BRANCHE.

V. JACQUES DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Favas, second fils d'ELZÉAR, & de *Louise de Caille*, à qui son père légua la somme de 34000 livres, épousa, par contrat du 5 Février 1663, *Marguerite de Rafaëlis-Broves-de-Tourtour*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE-EMMANUEL, mort Capitaine dans le Régiment d'Auxerrois ;
3. Et JOSEPH, Chevalier de St.-Louis, mort Commandant de Givet.

VI. ANTOINE DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Favas, Lieutenant-Général d'Épée en la Sénéchaussée de Draguignan, épousa, par contrat passé le 14 Octobre 1697, *Françoise de Gilles-Taurenes*, dont il eut :

1. FRANÇOIS ;
2. Et DOMINIQUE, mort en Bavière, Capitaine dans le Régiment de Poitou.

VII. FRANÇOIS DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Favas, a épousé, par contrat du 14 Février 1731, *Marguerite-Thérèse de Raimondis-Canaux*, de laquelle il a :

1. ANTOINE, Enseigne de Vaiffeaux du Roi, & Lieutenant de Compagnie ;
2. Et JOSEPH, Lieutenant & Officier-Major dans le Régiment de Guyenne.

Cette famille a été plusieurs fois maintenue dans sa Noblesse : la première en 1668 par les Commissaires députés du Roi, & en 1699 & 1702, par Arrêt de M. le *Bret*, Intendant de la Province ; & l'aïeul du Conseiller de Boades, & son frère JACQUES DE BRUN-de-Favas, furent déchargés de la taxe prononcée contre les usurpateurs du titre de Noblesse, & de celle des francs-fiefs.

Les armes : *d'azur, à la hache d'armes d'argent, emmanchée d'or.* (*Armor. de Prov.* tom. 1, p. 105 & suiv.)

La branche de Castellane portoit : *parti au 1 de Brun, & au 2, de gueules, à un château ouvert, crénelé & sommé de trois tours d'or, maçonnées de sable, qui est de Castellane.*

BRUN, en Languedoc : *de gueules, à un cœur d'argent, accompagné de trois croix sans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUNE, en Champagne, famille dont étoit FRANÇOIS DE BRUNE, Ecuier, Seigneur de Volandré & de Bouchou, qui obtint le titre de *Baron*, applicable sur telle Seigneurie qu'il choisiroit, sous le nom de *Brune*, par Lettres du 12 Mai 1704. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'une hure de sanglier, le tout de même.*

BRUNEL, en Hurepoix. I. ISAAC DE BRUNEL, Ecuier, Seigneur d'Autry & des Ruées, fils de NICOLAS, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée de Montliard-Rumont*, épousa, le 13 Août 1630, *Marie le Chat*, dont il eut :

1. CLAUDE, Ecuier, Seigneur des Ruées, marié, le 23 Juin 1664, à *Jeanne Desprez*, veuve de *Louis d'Elbe*, Ecuier, Seigneur de Caumont, dont un fils ;
2. ISAAC-LOUIS, qui suit ;
3. Et EDMÉE, femme de *Claude de Pontbriant*, Ecuier, Seigneur de la Grandmaison.

II. ISAAC-LOUIS DE BRUNEL, Ecuier, Seigneur de Ruelle, Paroisse de Sully-la-Chapelle-sur-Loire, Voiontaire dans le Régiment de Picardie, ensuite Garde-du-Corps du Roi, mort en 1728, avoit épousé, en l'Eglise de Sonchamp en 1701, *Sufanne-Catherine de Fitte*, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gédéon*, Ecuier, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroisse de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Hablière, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au siège de Lille en 1708, & de *Catherine d'Eppeffe*, dont :

1. LOUIS-PIERRE, Ecuier, Seigneur de Baudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'Ailly, Chevalier de St.-Louis, né le 9 Avril 1706, marié, le 13 Juin 1752, à *Marie-Anne de Sainx*, Demoiselle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, sans enfans ;
2. CHARLES-ALEXANDRE, né le 11 Juillet 1709 ; Et trois filles, nées en 1702, 1703 & 1704.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naissant* : le tout de même.

BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné. ANTOINE DE BRUNEL, fils de JEAN, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exiles, & de *Madeleine de Nicolaï*, Dame de Soifon, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soifon, Saint-Di-

dier, &c., Capitaine de Cavalerie dans les Troupes de Hollande, Gouverneur du Prince de Nassau, ensuite Gentilhomme de la Maison du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169... épousa, le 9 Janvier 1677, *Louise de Jaucourt*, née en 1654, morte à Grenoble le 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Espéuille & d'Huban en Nivernois, & de *Madeleine du Faur*, dont :

1. LOUISE-MADELEINE, Dame de Saint-Maurice, mariée, le 7 Juillet 1713, à *Claude Rambaud*, Chevalier, Seigneur de Champréard, dont des enfans;
2. MARIE-ANNE, née le 7 Février 1687, mariée, à Grenoble le 13 Février 1704, à *Guillaume Bouvier*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vendôme, mort le 22 Février 1738, ne laissant qu'une fille, femme le 3 Février 1733 de *Jean-Claude de Bucher*, Chevalier, Seigneur de Champréard, arrière-petit-fils du Procureur-Général du Parlement de Grenoble;
3. Et FRANÇOISE-ARMANDE, femme, sans enfans, de *Pierre de Richaud*, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte: *d'azur, à la patte d'ours d'or, en bande.*

Les armes: *d'or, au lion de sable, à la fasce de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes sur le tout.*

BRUNEL, Seigneur de Vienne, en Dauphiné: *coupé, au 1 de gueules, au lion d'or, armé, vilainé & lampassé de gueules; au 2 d'argent, à trois tourteaux d'azur, rangés en fasce.*

BRUNEL, Seigneur de Palestein, en Dauphiné, famille maintenue dans la Noblesse le 28 Août 1668, dont il est fait mention dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 88: *de gueules, au lion coupé des crins, en-bas d'or, le reste d'argent.*

BRUNEL, Seigneur de Serbonne: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or, dans le fens du chevron.*

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, famille noble établie à Nîmes en Languedoc.

Un *Mémoire*, qu'on nous a fait passer avec les titres, apprend que cette famille est ancienne en Vivarais; mais les guerres qui ont désolé cette contrée pendant long-tems, le sac de la ville de Saint-Agreve, arrivé en 1580, la destruction de tous les Registres des Notaires, dont elle remonte pas au-delà de 1600, font

causé qu'on ne peut parvenir à en assigner l'origine: c'est ce qui est constaté par un Procès-verbal fait devant M. *Bollon*, Ecuier, Juge de Saint-Agreve, le 21 Juin 1607, relatif au siège de ladite Ville. Tous les actes que le Chef de cette famille a pu trouver, sont quelques extraits, en forme, de mariages & de testamens de ses ancêtres, &c., qui remontent jusqu'en 1490. Il en résulte que

I. PONS-JOSEPH BRUNEL, qualifié d'*Ecuier*, fils de noble LOUIS-ANTOINE BRUNEL, Sieur de Montgardy, & de *Marie-Henriette Bayle-des-Hermens*, épousa, par contrat du 15 Janvier 1490, *Elisabeth-Cloride de Saint-Jeure*, fille de noble *Heûor de Saint-Jeure*, Chevalier, Co-Seigneur de Saint-Agreve, & de *Justine du Fay*. Il en eut:

II. JACQUES BRUNEL, qualifié noble & *Ecuier*, qui se maria, par contrat du 14 Mai 1540, à *Ifabeau de la Tourelle*, fille de noble *Louis de la Tourelle*, & de *Marie-Julienne du Peloux*, dont vint:

III. LAURENT BRUNEL, Sieur de Laulanier, qui fit son testament le 14 Avril 1633, par lequel il institua héritier universel *PIERRE*, son fils aîné, & lui substitua, à défaut d'enfans mâles, noble ANTOINE BRUNEL, son autre fils. Il est qualifié noble & *Ecuier*, dans son contrat de mariage, passé le 5 Janvier 1575, avec *Agnès Jonac*, fille de noble *Mathieu Jonac*, & de *Jeanne de Virilha*, dont:

1. *PIERRE*, qui suit;
2. Et ANTOINE DE BRUNEL, auteur de la branche de BRUNEL DE MOZE, dont le chef
N.... DE BRUNEL-DE-MOZE, actuellement Maire & Juge de Saint-Agreve, est marié à *N... de la Battie*, du Puy en Velay. Il a un frère qui est Porte-Enseigne dans la Gendarmerie, Compagnie de Berry.

IV. *PIERRE BRUNEL*, Ecuier, étant prêt de partir pour le service du Roi dans son armée de Piémont, en qualité de premier Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Tournon, Lieutenant-Général pour Sa Majesté dans les Provinces de Languedoc & de Dauphiné, fit son testament le 20 Mars 1637, & mourut le 16 Janvier 1645. Il avoit épousé, par contrat du 5 Avril 1615, *Jeanne de Reboullet*, morte le 22 Décembre 1640, fille de noble *Jean de Reboullet*, Seigneur de Ruiffas (d'une famille de Languedoc, qui possède aujourd'hui la Baronnie de *Rocheboine*, dont elle porte le nom), & de *Catherine Largier*. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE, qui fuit, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de fon père ;
2. 3. & 4. JEAN, ANTOINE & PIERRE, ſubſtitués, ainſi que FRANÇOIS, à CLAUDE, leur frère ainé ;
5. FRANÇOIS BRUNEL, dit de *Montgardy*, Ecuier, qui ſervit en qualité de Lieutenant de la Compagnie Maître-de-Camp au Régiment de Languedoc, place qu'il avoit acquiſe, le 3 Mai 1656, de François de la Baume, Comte de Vallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, & Maître-de-Camp dudit Régiment de Languedoc. Quelque tems après, le Vicomte de Barrin l'attira dans ſes Terres de Bretagne : il ſ'y maria à N... d'*Andoulier* ; fixa ſon ſéjour au Château de Vaux, Paroiſſe de Dingé, & mourut en 1702, fans laiſſer de poſtérité ;
6. ANTOINE, légataire, par le teſtament de ſon père ;
7. Et MARIE, auſſi légatrice, mariée à N... de *Senoveſt*, Juge de Cleſaigue & autres lieux, dont la famille eſt actuellement tranſplantée à Toulouſe.

V. CLAUDE DE BRUNEL, Sieur de Laulanier, baptifé le 30 Juin 1624, qualifié *noble & Ecuier*, Docteur ès Droits, Juge aux Mandemens & Juridictions de la Chapelle & de Freynet, dans ſon contrat de mariage, fut auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve. Ayant été aſſigné en 1698, à la requête du Sieur de Beauval, pour la représentation de ſes titres, il fut relaxé de cette aſſignation par Ordonnance de M. de *Lamoignon*, Intendant de Languedoc, du 16 Mai de la même année, ſur le fondement d'un Jugement rendu par M. de *Bezons*, ſon prédéceſſeur, Intendant de ladite Province, le 16 Septembre 1668, qui le déclara *noble & iſſu de noble race & ligné*. Il mourut le 21 Novembre 1698, & avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1650, *Catherine Lacourt*, morte le 11 Janvier 1673, fille d'*Antoine*, & d'*Elix Crouzet*, du Bourg de l'Extra. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CLAUDE, Ecuier, préſent au contrat de mariage de ſon frère ;
3. Et une fille, mariée au Baron de *Montréal*.

VI. FRANÇOIS DE BRUNEL, 1^{er} du nom, Ecuier, baptifé le 4 Février 1663, auſſi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve, mourut le 14 Juin 1703, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Clavieres. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1689, *Antoinette*

Tome IV.

Bollon, morte le 14 Avril 1713, fille de *Jean*, Ecuier, Juge de la ville de Saint-Agreve & d'autres Juridictions, & de *Catherine Pinot* & a eu de ſon mariage :

CLAUDE, qui fuit ;

Et JEAN-JOSEPH DE BRUNEL, Ecuier, Sieur de Montgardy, qui ſ'établit en la ville du Puy, où il ſe diſtingua dans le Barreau en qualité d'Avocat ; c'eſt ce qui facilita ſon mariage. Il mourut en 1765, & avoit épouſé une Demoifelle de *Chabannes*, parente de M. de *Chabannes*, Evêque du Puy, dont :

N... DE BRUNEL - DE-MONTGARDY, mariée avec M. *Gailhard de Ferrerolle*, Gentilhomme de la ville du Puy.

VII. CLAUDE DE BRUNEL, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Bruyère, baptifé le 21 Février 1692, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Agreve, fut aſſigné, en 1738 pour le payement du droit de franc-fief, à raifon des rentes en directe de la Seigneurie de la Bruyère ; mais par Ordonnance de M. de *Bernage-de-Saint-Maurice*, Intendant de Languedoc, du 17 Mai 1741, il a été déchargé de la demande qui lui avoit été faite ſur le fondement de l'Ordonnance de M. de *Lamoignon*, rendue en faveur de CLAUDE DE BRUNEL, ſon grand-père. Il teſta le 3 & eſt mort le 22 Février 1755. Il laiſſa de *Catherine de Reymondon*, décédée le 10 Janvier 1764 :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CLAUDE, baptifé le 26 Février 1725, Curé de la Paroiſſe de Bouzy, près Châteauneuf-sur-Loire, dans l'Orléanois, ancien Curé de la Paroiſſe de Saint-Agreve ;
3. JOSEPH-LAURENT DE BRUNEL D'ARCENESCHES, baptifé le 11 Février 1736, marié, à Saint-Agreve, avec *Geneviève de Chambonnal*, dont il a des enfans ;
4. ANTOINE, baptifé le 16 Février 17... , Religieux Bénédictin, Prieur & Seigneur de Sainte-Luzime en Gévaudan, mort le 19 Mai 1771 ;
5. ANNE-MARIE, baptifée le 12 Août 1720, & morte, fans enfans, le 20 Septembre 1757, femme de N... de *Carriere*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis ;
6. Et MARGUERITE, baptifée le 17 Mars 1728, morte le 3 Avril 1769.

VIII. FRANÇOIS DE BRUNEL, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Bruyère, baptifé le 23 Février 1718, Avocat au Parlement, teſta le 2 Novembre 1768, & eſt mort le 27 Mars 1775. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1749, *Marie-Anne Percie-du-Sert*,

Y

baptisée le 6 Juillet 1731, fille de *Just-François-Ange Percie*, Conseiller du Roi au Bailliage d'Annonay, & d'*Antoinette de la Vigne*, dont pour enfans :

1. CLAUDE-FRANÇOIS-FLEURY, qui suit;
2. CLAUDE-ANTOINE-PASCAL, baptisé le 17 Avril 1756;
3. CHRISTOPHE-MARIE, baptisé le 19 Août 1765;
4. JULIE-ANTOINETTE, baptisée le 9 Juin 1753, mariée à *Claude Rouveure-de-Chambonal*;
5. Et ANNE-FRANÇOISE, baptisée le 25 Octobre 1767.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-FLEURY DE BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, Ecuier, baptisé le 9 Mai 1751, Procureur du Roi au Présidial de Nîmes, a épousé, en 1776, *Marie-Françoise de Rangueil*, née le 19 Juin 1749, fille de *Jean-François de Rangueil*, Chevalier, Seigneur de Popincourt, Moisson & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, Aide-Major de la Ville & Citadelle de Nîmes, & de *Suzanne de Grutelle*.

Les alliances de cette famille, par femmes, font avec celles de *Truchet* (fondue dans la Maison de *Vogué*), de *l'Estrange*, de *Rochebloine*, du *Fay*, *Rochemore*, *Aubuffon*, *Monclar*, *Maisonseule*, du *Peloux-de-Saint-Romain*, *Reffins*, *Montréal*, *Thezard-de-la-Peyrouze*, *Chalendar*, *Veron*, *Luz*, *Chazaux*, &c.

Les armes : d'or, au lion couronné de sable, à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante sur le tout.

Les armes de la famille de BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné, font les mêmes, à la réserve que le lion n'est point couronné. Il peut se faire qu'originaiement celle de Saint-Agreve soit sortie de celle de Dauphiné, ou cette dernière des BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE; mais c'est ce dont on n'a nulle certitude. Il y a aussi beaucoup de familles du même nom, dans le Languedoc, auxquelles celle de BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE n'appartient aucunement.

BRUNES-DE-MONTLOUET, en Bretagne, famille dont le nom étoit anciennement *Montloüet*, lequel est écrit différemment dans les titres. On y lit de *Maulouây*, de *Monloit*, de *Montlouail*, de *Montloüé*, de *Montloüel*, de *Montlôil*, de *Montloy*, de *Montlouâil*, de *Montlouait*, de *Montlouâl*, de

Montlouây, de *Montloüel*, de *Montloüell* & de *Montloy*; mais plus communément de *Montloüet*, qui est la vraie manière de l'orthographe.

I. GUILLAUME DE MONTLOUET, Seigneur dudit lieu, vivant ou sur la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e, possédoit noblement la Terre & Seigneurie de *Montloüet*, dont il hérita de ses ancêtres. Il avoit épousé *Marie Freslon*, & eut :

II. GUILLAUME, Seigneur DE MONTLOUET, qui donna en 1382 son aveu au Duc de Bretagne de sa Terre & Seigneurie de *Montloüet*, & scella de son sceau, le Vendredi d'après la St.-Martin d'hiver 1397, un autre aveu que Guillaume d'Arzac rendit à ce Prince de plusieurs Terres voisines dudit lieu de *Montloüet*, de partie desquelles il devoit les foi & hommage audit Seigneur de *Montloüet*. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa :

III. RAOUL, Seigneur DE MONTLOUET, qui est ainsi qualifié dans une déclaration que lui fit le nommé Perrin Maslait le 6 Juillet 1451. Il est employé dans une montre des Nobles de l'Evêché de Dol de 1421, & mourut peu de tems avant le 9 Mars 1455, jour auquel Hamelin de Bouteville rendit hommage au Duc de Bretagne de la Seigneurie de *Montloüet*, ainsi que d'un autre lieu appelé *le Pré*, le tout situé dans la Paroisse de *Plaine-Fougères*, en qualité de tuteur de :

1. GILLES, Ecuier, dont on ignore la destination;
2. Et RAOUL, qui suit.

IV. RAOUL DE MONTLOUET donna son aveu au Duc de Bretagne, le 7 Février 1470, de la Seigneurie de *Montloüet*, ainsi que du lieu du *Pré* dans la Paroisse de *Plaine-Fougères*, dont il avoit hérité de GILLES DE MONTLOUET, son frère. Il se trouve employé dans plusieurs Rôles des Nobles de l'Evêché de Dol, des 1^{er} Juin 1467, 5 Juin 1480 & 4 Septembre 1482, comme ayant comparu aux montres desdites années, & mourut avant le 17 Mars 1509, jour auquel *Guillemette de Benay*, sa veuve, étoit remariée à *Pierre du Cartier*. Il eut pour fils :

V. GILLES DE MONTLOUET, Ecuier, Seigneur dudit lieu, qui passa un acte avec Thomas, Sire de *Québriac*, de *Béloczac*, &c., par lequel celui-ci ratifia le 3 Mai 1494 un transport qu'il lui avoit fait de plusieurs rentes, Juridictions, Seigneuries & obéissances qui lui

étoient dues au Fief du Petit-Pleffeix, Paroisse de Saint-Ouain de la Rouérie : il donna son aveu au Duc de Bretagne le 20 Décembre 1513 du lieu & domaine de *Montlouët*, tenu noblement de ce Prince; & dans un Livre de réformation de l'Evêché de Dol du 18 du même mois, il est nommé au rang des Nobles, francs & exempts de *fouage*, demeurans en la Paroisse de Plaine-Fougères. Suivant un acte du 17 Mars 1509, il épousa *Françoise Tuffin*, des Seigneurs de la *Rouérie* en Bretagne, dont il eut :

VI. JACQUES DE MONTLOUËT, dit de *Brunes*, Seigneur de Montlouët, qui se trouve cité dans le Rôle des Nobles de l'Evêché de Dol du 15 Mai 1534, où il est dit qu'il avoit été présent en robe courte à pied, ayant une épée au côté, & qu'il avoit fait un Archer: il servit aussi dans le Corps de la Noblesse de sa Province, suivant un certificat du Capitaine de Parrière-ban du 10 Octobre 1545; il mourut le 12 Octobre 1558. L'extrait de son mariage, délivré le 23 Février 1561 par le Vicaire de la Paroisse de Sainte-Facile de Luce, Diocèse du Mans, porte qu'il avoit épousé, le 2 Septembre 1543, *Jacquine de Chauvigné*, à laquelle échut le lieu & domaine du Pleffis-Pommerieux, suivant un partage fait le 19 Août 1544. Elle étoit fille de *François*, & de *Jeanne de la Saugere*. Ils eurent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et FRANÇOISE, morte en 1574.

VII. JACQUES DE MONTLOUËT, dit de *Brunes*, Ecuier, Seigneur de Montlouët, obtint le 15 Novembre 1568 un certificat de Messire François du Breil, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Coulombière, Capitaine de 100 Arquebustiers à Cheval, portant que depuis le 15 Septembre précédent il l'avoit suivi pour le service du Roi, auquel il étoit encore attaché. N'ayant pu comparoître aux montres générales du Ban de l'Evêché de Rennes, à cause de son service sous la Cornette du Seigneur de Martigny, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, il fut rayé du rôle de la taxe à laquelle il avoit été mis faute d'y avoir comparu, par Ordonnance du Sénéchal de Rennes du 19 Janvier 1569; reçut une lettre de M. de Coetquen le 16 Février 1576, par laquelle ce Seigneur le pria de se rendre à Rennes le 22 du même mois, pour aller trouver ensuite le Seigneur de

Saint-Luc avec la Compagnie; & fut tué devant la Rochelle, suivant un mémoire de famille. Un acte du 11 Octobre 1593 lui donne pour femme *Marie du Chafel*, des Seigneurs de la *Rouveraye* en Bretagne, & pour fils unique :

VIII. FRANÇOIS DE BRUNES, Ecuier, Seigneur de Montlouët, qui obtint le 23 Août 1594 un passeport & fauf-conduit du Sieur de Saint-Laurent, Gouverneur de Dinan & Maréchal de Camp de l'Armée du Duc de Mercœur, avec ordre d'aller faire armer & barricader les Villes & Paroisse de Bazouges-la-Pérouse, Antrain, Rimon, Saint-Remy, Marcilley & autres Paroisses voisines, & d'y aller commander. Un mémoire de famille porte qu'il fut blessé à la bataille d'Ivry en 1590: il mourut le 22 Décembre 1621, & fut inhumé le lendemain dans la Paroisse de Plaine-Fougères. Il avoit épousé *Marguerite de la Noë-du-Boschet*, morte à Montlouët le 21 Juin 1637, & enterrée le même jour dans la susdite Paroisse, au lieu des ancêtres de son mari. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et JULIEN, Ecuier, Seigneur du Mesnil, né le 11 Avril 1609 suivant un mémoire de famille, & mort le 8 Juin 1639, au retour de l'armée, où il commandoit pour le service du Roi.

IX. FRANÇOIS DE BRUNES, Ecuier, Seigneur de Montlouët, baptisé le 6 Avril 1606, mort le 25 Février 1649, & inhumé le lendemain dans l'Eglise de Plaine-Fougères, aux tombeaux de ses ancêtres, avoit épousé, par contrat du 28 Septembre 1637, *Marie de Taillefer*, qualifiée dans cet acte Dame douairière de la Herbedaie, morte le 8 Janvier 1678, & enterrée le lendemain auprès de son premier mari. Elle s'étoit remariée, en 1654, à *Gilles de Poilvillain*, Ecuier, Seigneur de Mizouard, & étoit fille de Messire *Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Châteaubriand*. Ils eurent :

1. EUSTACHE, Ecuier, mort jeune en 1659;
2. Et PAUL, qui fuit.

X. PAUL DE BRUNES, Ecuier, Seigneur de Montlouët, baptisé le 8 Octobre 1646, fut Officier de la Marine du Roi, & déclaré noble, issu d'extradion noble, par Arrêt de la Chambre de Réformation de la Noblesse de Bretagne, rendu le 6 Mars 1671. Etant alors

en procès avec le Seigneur de Mizouard, son beau-père, qui lui avoit refusé la communication des titres qui avoient échappé à l'enlèvement de 1600, il se borna à établir sa qualité d'ancien *Gentilhomme*, sans entrer dans la preuve de celle de *Chevalier*, & sans faire valoir le titre avantageux de 1513, qui prouve l'ancienne extraction de cette famille. Il obtint le 23 Mai 1695 un certificat du Lieutenant de la Noblesse des Paroisses non enclavées de l'Evêché de Dol, portant qu'il avoit fait affluement les fonctions du service de sa Compagnie. Il épousa, le 28 Septembre 1672, *Catherine du Breil*, Dame du Pleffis-Chalonge, morte le 5 Septembre 1676, & enterrée le lendemain dans l'Eglise de Plaine-Fougères, fille de *Jeandu Breil*, Seigneur dudit lieu, & de *Sylvie de Massuel*. De ce mariage naquit :

XI. JULIEN-JUDE DE BRUNES-DE-MONTLOUET, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, né le 15 Avril 1674, qui servit en qualité de *Cadet* sur le Vaisseau du Roi, dit le *Faucon*, le 30 Mai 1690. Il fut choisi par Sa Majesté le 8 Avril 1720 pour travailler avec M. de *Brou*, Intendant de Bretagne, aux Etats de répartition de la Capitation, sur la Noblesse de l'Evêché de Dol, & nommé Major Garde-Côte dans la Capitainerie de cet Evêché le 30 Avril 1721, en considération de sa valeur & de son expérience au fait de la Guerre & de la Marine, dont il avoit donné des Preuves en diverses rencontres; fait Capitaine-Général de cette Capitainerie le 16 Avril 1738; mourut le 15 Janvier 1744, & fut inhumé le lendemain au tombeau de ses père & mère. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1699, *Françoise-Thérèse Symon*, Dame de Lépinay, de Malchat & de la Ruë, morte le 17 Janvier 1740, & enterrée le lendemain à Plaine-Fougères, fille de *Georges Symon*, Sieur de la Ruë, & de *Françoise le Fer*. Il a laissé :

1. LUC-FRANÇOIS, qui suit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 16 Octobre 1712, nommé successivement Grand-Vicaire, Official, Archidiacre & Chanoine de Dol, Abbé de Beaulieu, Diocèse de Saint-Malo, & Evêque de Saint-Omer en 1754, qui fut sacré à Conflans par M. l'Archevêque de Paris le 12 Janvier 1755;
3. Et THÉRÈSE-LUCRÈCE, née le 20 Décembre 1710, mariée, le 27 Janvier 1728, à *François Uguet*, qualifié Chevalier, Seigneur du Demaine & de la Guerche.

XII. LUC-FRANÇOIS DE BRUNES-DE-MONT-

LOUET, qualifié Chevalier, Seigneur de Montloüet, de Malchat, &c., né le 25 Février 1704, Commissaire des Etats de Bretagne & Lieutenant-Colonel du Département de Dol, a obtenu le 30 Mai 1751 une Commission de Lieutenant-Colonel de la Capitainerie Garde-Côte de Dol. Les Etats de Bretagne ayant établi dans cette Province une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, il a été proposé & agréé le 2 Février 1757 pour l'un des 6 Associés qui devoient être dans l'Evêché de Dol, & Commissaire Examineur de l'Hôtel des Gentilshommes établi à Rennes. Il a été marié, 1^o le 15 Janvier 1726 à *Jeanne Ruault de la Sauffaye*, morte le 27 Juillet 1735, & enterrée le surlendemain dans l'Eglise de Plaine-Fougères, fille de *Pierre-Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Sauffaye & de la Veidière, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Luc, & d'*Anne-Françoise Couppe*, Dame douairière de Villiers près d'Avranches; & 2^o sans enfans le 16 Février 1749, à *Anne-Marguerite-Françoise-Adrienne de Gonnelieu*, Dame & Patronne de Radepont, du Bourg-Baudouin & de Fleury-sur-Andelle, proche Rouen, morte à Montloüet, le 28 Août 1752, & inhumée le surlendemain dans ladite Eglise de Plaine-Fougères; veuve 1^o de *Nicolas Hûe-de-Montaigne*, Seigneure de Langevinière en Bretagne, &c. De son premier mariage il a eu :

1. FRANÇOIS-JEAN-RAPHAEL, qui suit;
2. Et JULIEN-JOSEPH-PLACIDE, dit le *Chevalier de Montloüet*, né le 17 Juin 1735, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui a été tué à la tête de sa Compagnie le 12 Février 1761, à l'attaque des quartiers François sur la Verra, par l'armée que le Prince FERDINAND commandoit, après avoir servi depuis le commencement de la guerre avec autant de zèle que de valeur, suivant un certificat du Marquis de Bréhan, ci-devant Colonel de ce Régiment, Maréchal-de-Camp & Inspecteur-Général d'Infanterie, en date du 9 Septembre 1763.

XIII. FRANÇOIS-JEAN-RAPHAEL DE BRUNES-DE-MONTLOUET, Capitaine dans le Corps des Grenadiers de France, naquit le 13 Août 1728: on ignore s'il est marié.

Les armes: *d'azur, à un cor de chasse lié d'argent, accompagné de trois besans de même, posés 2 en chef & 1 en pointe. (Armorial gén. de France, reg. V, part. I.)*

BRUNET, famille originaire de Beaune en Bourgogne, qui remonte à

GILLES BRUNET, né en 1556, Lieutenant-Général au Bailliage de Beaune, marié à *Judith Galois*, née en 1564, & morte en 1624, dont il eut :

1. JEAN BRUNET, né le 28 Janvier 1595, Lieutenant-Général à Beaune, marié, le 16 Mai 1619, à *Jeanne le Goux*, de laquelle il eut :

JEAN-GERARD BRUNET, Sieur de Sérigny, Conseiller au Grand-Conseil en 1672, puis Président des Requêtes du Palais à Paris le 17 Mars 1687, mort sans alliance en Février 1702 ;

2. PHILBERT, qui suit ;
3. Et MARIE, alliée à N..... BRUNET, Lieutenant-Général de la Chancellerie à Beaune.

PHILBERT BRUNET, Sieur de Chailly, né le 11 Octobre 1597, Secrétaire du Roi en 1667, établi à Beaune, & mort le 27 Mars 1673, avoit épousé, en 1622, *Jeanne Taveau*, morte en Novembre 1696, âgée de 90 ans, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. GILLES, Abbé de Villeloin & de Mureau, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris en 1674, mort le 11 Novembre 1709 ;
3. CLAUDE, Abbé du Bouchet, Chanoine d'Auxerre, mort le 28 Septembre 1694, âgé de 49 ans ;
4. FRANÇOIS, Sieur de Montferrand, près Beaune, Conseiller au Parlement de Paris en 1676, Président de la Chambre des Comptes de Paris, mort le 26 Avril 1696, laissant de sa femme, dont on ignore le nom :

ETIENNE BRUNET, Président à Mortier au Parlement de Metz, mort le 1^{er} Juillet 1708 ;

Et de *Marie-Jeanne le Masson*, un fils naturel nommé

FRANÇOIS BRUNET, Sieur de Montjamont, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en Flandre ;

5. PAUL-ETIENNE, tige de la branche de *Rancy*, rapportée ci-après ;
6. JOSEPH, Archidiacre de Beaune, Abbé de Saint-Crépin de Soissons, Administrateur de la Cure de St.-Roch, mort le 12 Mars 1720, âgé de 72 ans ;
7. ANNE, Religieuse à la Visitation de Beaune ;
8. PHILBERTE, mariée à *Pierre-Alexis Durand*, Sieur de Saint-Eugène, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, dont un fils ;
9. Et JEANNE-MADELEINE, morte en 1706,

mariée à *Pierre-François Durey*, Secrétaire du Roi, Trésorier-Général de la Maison, mort en 1710, dont des enfants.

JEAN-BAPTISTE BRUNET, Seigneur, Baron de Chailly, de Cherify & de Toify-le-Désert, Seigneur de Sérigny, Fermier-Général, Secrétaire du Roi, Greffier du Conseil, Garde du Trésor Royal & Conseiller d'Etat, mort le 21 Juin 1703, âgé de 80 ans, avoit épousé *Marie de Cadolu*, morte en 1670, fille de N... de *Cadolu*, & de *Geneviève Creffé*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEANNE, morte en Juin 1706, mariée à *Charles du Tillet*, Sieur de la Buffière, Président au Grand-Conseil ;
3. CATHERINE-ANNE, morte le 18 Juin 1737, sans enfants, mariée, en 1683, à *Charles de Mornay*, Marquis de Villarceaux, tué à Fleurus le 1^{er} Juillet 1690 ;
4. Et FRANÇOISE-MARIE, morte en couches le 6 Mai 1692. Elle avoit épousé, le 20 Mai 1691, *Roland-Armand de Bignoa*, Avocat-Général en la Cour des Aides.

PIERRE BRUNET, Baron de Chailly, Seigneur de Sérigny, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 5 Avril 1686, Maître des Requêtes le 31 Mars 1693, Président en la Chambre des Comptes le 1^{er} Juin 1702, obtint par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 24 Mars 1704, l'érection en *Comté* de la Seigneurie de *Sérigny*, située au diocèse d'Autun en Bourgogne. Il mourut le 10 Février 1740, âgé de 79 ans, sans postérité. Il épousa, 1^o le 29 Janvier 1701, *Marguerite de Normanville*, morte en Octobre 1719, fille de *Pierre de Normanville*, Sieur des Heberts, & de *Marguerite le Roy-du-Mée* ; & 2^o le 8 Janvier 1720, *Marie-Marguerite de Carvoisfn*, morte le 30 Mai 1742, fille de *François-Philippe de Carvoisfn-d'Achy*, Maréchal-de-Camp, & de *Marie-Madeleine Budé*, Dame de Villiers-sur-Marne. Par le mariage de JEANNE BRUNET avec *Charles du Tillet*, tous les biens du Président BRUNET ont passé dans la famille de *du Tillet*.

BRANCHE des Seigneurs DE RANCY.

PAUL-ETIENNE BRUNET, Seigneur de Rancy & d'Evry, cinquième fils de PHILBERT, fut Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & mourut le 19 Août 1717. Il avoit épousé, le 15 Juin 1678, *Geneviève Colbert*, morte le

18 Novembre 1734, âgée de 76 ans, fille de *Michel*, Maître des Requêtes, & de *Geneviève Baudouin*. De ce mariage font nés :

1. GILLES, qui fuit;
2. JOSEPH BRUNET DE RANCY, Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, Commandant d'un Bataillon du Régiment des Gardes-Françoises, mort le 3 Décembre 1754, âgé de 68 ans;
3. JEAN-BAPTISTE BRUNET-DE-BEAUREGARD, mort le 8 Novembre 1737;
4. FRANÇOISE-MARGUERITE, morte le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, mariée, le 13 Février 1703, à *Pierre-Arnaud de la Briffe*, Marquis de Ferrières en Brie, Conseiller d'Etat & Intendant de Bourgogne en 1711, mort le 7 Avril 1740;
5. Et MARIE BRUNET, Dame de Comblaville & de Vaux-la-Reine, morte le 16 Mai 1742, âgée de 49 ans, mariée, le 30 Décembre 1711, à *Louis-Henri-François Colbert*, Comte de Croissy, mort le 24 Août 1747, dont des enfans. Voy. COLBERT.

GILLES BRUNET, Seigneur de la Palisse, de Rancy, d'Evry & de la Baronnie de *Châtelmontagne*, qui est la première Baronnie du Bourbonnois, obtint l'érection de la Terre de *la Palisse* en *Marquifat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1724, enregistrées au Parlement le 4 Juillet suivant. Il a vendu cette Terre au défunt Comte de Chabannes, Major des Gardes-Françoises. Il a été Conseiller au Parlement de Paris le 23 Avril 1706, Maître des Requêtes en 1709, Intendant d'Auvergne le 16 Août 1720, & du Bourbonnois le 13 Juin 1723, & est mort le 8 Août 1762. Il avoit épousé, le 10 Septembre 1715, *Françoise-Susanne Bignon*, morte le 15 Février 1738, âgée de 39 ans, fille de *Roland-Armand Bignon*, Conseiller d'Etat & Intendant de Paris, & de *Françoise-Agnès Hebert-du-Buc*, sa seconde femme. De ce mariage font nés :

1. N... BRUNET, mort le 17 Juin 1739, âgé de 23 ans;
2. JEAN-PAUL BRUNET-D'ARFEUIL, Prieur-Commandataire des Prieurés de St.-Nicolas, d'Acy-lès-Salins, né à Clermont en Auvergne le 26 Mai 1722;
3. JOSEPH-MOULINS, qui fuit;
4. Et N... BRUNET, morte le 15 Janvier 1740, âgée de 23 ans, mariée, en Octobre 1739, à N... de *Cafe-de-Jouyencourt*.

JOSEPH-MOULINS BRUNET, né à Moulins le 18 Février 1725, Chevalier de St.-Louis, Mestre-de-Camp par Brevet, Maréchal-des-

Logis de la Cavalerie de France, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commissaire-Général. Par son contrat de mariage, son père lui a assuré la Baronnie de *Châtelmontagne*. Il a été marié, le 20 Avril 1750, dans la Chapelle de la Bibliothèque du Roi, à *Marie-Efpérance Maffon-de-Pliffay*, fille de *Jean Maffon-de-Pliffay*, Secrétaire du Roi, dont :

1. ANTOINE-LOUIS-GILLES BRUNET-DE-MONTMORILLON, né à Paris le 3 Juin 1752;
2. ARMAND-JÉRÔME-JOSEPH BRUNET-D'ARFEUIL, né le 26 Août 1753;
3. Et PÉTRONILLE-JEANNE, née le 22 Septembre 1756, mariée, le 21 Juillet 1778, à *Charles-Albert-Xavier*, Marquis d'*Aguefseau-d'Aubercourt*.

TROISIÈME BRANCHE établie à Beaune en Bourgogne.

N... DE BRUNET eut pour enfans :

1. GÉRARD, qui fuit;
2. ELISABETH, née à Beaune, en 1725, veuve sans postérité de *Jacques Blancheton*, Seigneur de Thorey, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment de Tournaisis, tué au service;
3. Et MARIE DE BRUNET, née en 1727, veuve de *François Biçouard*, Ecuyer, Seigneur de Montille & de la Courtine.

GÉRARD DE BRUNET, Ecuyer, Seigneur de Monthelic, Marjolet & Barain, né à Besançon, le 13 Janvier 1724, lequel a été reconnu, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 31 Juillet 1775, originaire d'une noblesse ancienne de Provence, a épousé, le 30 Janvier 1752, *Susanne Suremain*, fille de *Hugues*, Ecuyer, ancien Officier au Régiment Royal-Comtois, Infanterie, nièce de *Philippe*, & sœur de *Jean-Baptiste-Claude Suremain*. Conseiller au Parlement de Dijon. Ils ont pour enfans vivans :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Ecuyer, né à Beaune, le 2 Janvier 1760;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 24 Mars 1767;
3. JEAN-BAPTISTE-MARIE-JOSEPH, né le 23 Mars 1769;
4. ANTOINE-LOUIS-MARIE-CHARLES, né le 1^{er} Juin 1771;
5. LOUIS, né le 11 Juillet 1775;
6. SUSANNE-BERNARDE, née le 9 Juillet 1761;
7. Et ELISABETH DE BRUNET, née le 11 Janvier 1764.

BRUNET, en Provence, branche de la famille précédente. Le P. Colombi, Jésuite, en son *Histoire de la ville de Manosque*, rap-

porte que dans les Chartes du XII^e siècle, il est parlé de PHILIBERT BRUNET, Chevalier, qui fut présent à un acte d'inféodation fait par Guillaume, Comte de Forcalquier, à un de ses Barons; & au rapport du Moine des Isles-d'Or, HUGUES BRUNET se distingua dans le même siècle parmi les *Poètes Provençaux*.

I. PONS DE BRUNET, un de ses descendants, alla s'établir à Arles en 1350, comme il paroît par les Registres de cette Ville. Il testa en 1374.

II. FRANÇOIS DE BRUNET, son fils, fit son testament en 1412, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

III. HONORÉ DE BRUNET, marié à *Antoinette de Martia*, dont il eut :

1. JACQUES;
2. HONORÉ, qui suit;
3. Et LOUIS, rapporté ci-après.

IV. HONORÉ DE BRUNET, II^e du nom, se maria, en 1496, à *Madeleine de Bouic*, de laquelle il eut :

V. GUILLAUME DE BRUNET, Viguier d'Arles, marié, 1^o en 1524, à *Jeanne de Balb*; & 2^o en 1546, à *Madeleine de Jaufferan*. Du premier mariage il eut :

LAURENT, dont la branche donna deux Chevaliers à l'Ordre de Malte, & finit à ses petits-fils.

Du second lit vint :

JEAN-ANTOINE-ANNIBAL, qui suit.

VI. JEAN-ANTOINE-ANNIBAL DE BRUNET alla s'établir à Salon, où il épousa *Françoise d'Etienne*, de laquelle il laissa :

VII. JEAN-ANTOINE DE BRUNET, qui eut de *Jeanne d'Eguesfer*, Dame de Confous :

VIII. ANTOINE DE BRUNET, Seigneur de Confous & de Lamanon, lequel épousa, en 1640, *Charlotte de Cadenet*, & laissa :

IX. FRANÇOIS DE BRUNET, Seigneur de Lamanon & de Confous, marié, en 1671, à *Marguerite de Damian*, des Seigneurs du *Vernégues*.

Il ne reste plus de cette branche qu'un garçon vivant à Arles sans alliance.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE BRUNET, troisième fils d'HONORÉ 1^{er}, & d'*Antoinette de Martia*, retourna à Manosque, dont ses ancêtres tiroient leur origine. Il fut père de

V. FOUQUES DE BRUNET, qui est qualifié *noble & discret Seigneur*, dans un acte de reconnaissance, passé devant *Antoine Monta-*

nerii, Notaire à Manosque, le 20 Mai 1493. Il eut pour fils :

VI. FRANÇOIS DE BRUNET, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1535, *Félicité de Pontevès*, de laquelle il eut :

VII. ANTOINE DE BRUNET, né & baptisé le 20 Mars 1538. Il fonda & dota en 1578 une Chapelle sous le titre de *St.-Antoine*, dans l'Eglise de Saint-Sauveur de Manosque, & fut marié avec *Catherine de Moret*, dont il eut :

VIII. PAUL DE BRUNET, Ecuyer, né en 1590, qui testa le 5 Janvier 1663. Il épousa, par contrat passé devant *Richard*, Notaire à Manosque, le 20 Mai 1633, *Marie de Faucher*, & eut :

IX. PAUL DE BRUNET, II^e du nom, Seigneur d'Estoublon, qui prêta hommage pour sa Terre le 28 Avril 1714; & le 5 Mai de la même année, il donna le dénombrement des droits seigneuriaux qu'il possédoit dans le territoire d'Estoublon, & testa le 30 Mars 1727. Il épousa, par contrat du 11 Novembre 1666, *Marie de Robert*, fille du Capitaine *Jean-Claude de Robert*, Ecuyer, Commandant pour le Roi dans la Ville de Graffe, & de *Catherine d'Aiminini*, & laissa :

1. PAUL, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, second Directeur des Jeux qu'on monroit au Roi Louis XV, régnant, pendant sa plus grande jeunesse. Il fut pourvu du Gouvernement de Manosque en 1722. Il étoit Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, a servi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & a laissé de *N.... de Vesulve* :

GASPARD-JEAN-BAPTISTE, actuellement Capitaine dans le Régiment des Gardes Lorraines;

Et une fille, mariée à *Joseph-André de Vachere*, Seigneur de Saint-Martin;

3. Et JACQUES, qui a servi pendant plus de 40 ans en qualité de Capitaine dans le Régiment de Penthievre, Infanterie, & plus de 15 ans Lieutenant pour le Roi, & Commandant de la Ville & Citadelle de Villefranche en Roussillon.

X. PAUL DE BRUNET, III^e du nom, Seigneur d'Estoublon, prêta hommage pour la Terre d'Estoublon le 24 Avril 1730, & testa le 26 Janvier 1744. Il épousa, par contrat passé devant *Metre*, Notaire à Manosque, le 17 Janvier 1712, *Thérèse de Pochet*, & laissa entre autres enfans :

XI. PAUL DE BRUNET, IV^e du nom, Sei-

gneur d'Estoublon & en partie de Saint-Jurs, lequel, après avoir servi en qualité de Cornette dans le Régiment de Cavalerie du Duc de Villars, Gouverneur de Provence, se maria, le 20 Mai 1736, à *Jeanne de Pochet*, de laquelle est né :

XII. PAUL DE BRUNET, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Molan, Estoublon & de St.-Jurs, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant des Vaisseaux du Roi au Département de Toulon, qui a épousé *Anne-Antoinette de Clavel*, dont :

PAUL ;

Et MARIE-THÉRÈSE-ANGÉLIQUE - MARGUERITE DE BRUNET.

Cette famille a été confirmée dans sa Noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 30 Mars 1667. (Mémoire envoyé.)

Les armes des BRUNET, de Provence, sont : *d'or, au lévrier rampant de gueules, à la bordure crenelée de sable.*

Le Promptuaire armorial de Jean Boisseau, édition de 1657, in-fol., part. II, pag. 46, dit, à la bordure composée d'or & de sable.

Les BRUNET de Paris & ceux de Bourgogne portent : *écartelé, aux 1^{er} et 4^d d'or, chargé d'une levrette rampante de gueules, à la bordure composée de sable ; & aux 2 & 3 d'argent, à une tête de Maure de sable.*

BRUNET, Seigneur de Neuilly : *de gueules, à deux chevrons alaisés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUNET, Seigneur de Rouilly & du Molant : *gironné d'argent & de sable de huit pièces, le premier giron chargé d'une molette d'éperon d'azur.*

BRUNET, Seigneur de Saint-Maurice, en Normandie, Généralité de Caen. Etienne Pasquier, dans ses recherches, tom. I, pag. 542 & 544, dit que le Roi CHARLES VII donna à *Jeanne d'Arc*, dite la *Pucelle d'Orléans*, & à ses frères, le nom du *Lys*, & le privilège d'annoblir leurs descendants mâles & femelles. Il y a toute apparence que les Sieurs BRUNET de Saint-Maurice font dans ce cas, & qu'ils auront épousé une fille de la famille du *Lys*, qui leur aura donné la Noblesse & le droit de porter les armes accordées par le Roi CHARLES VII à la Pucelle d'Orléans, qui font : *d'azur, à une épée d'argent, à la garde*

d'or, posée en pal, accompagnée de deux fleurs-de-lys d'or, & surmontée d'une couronne royale de même.

BRUNET, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, en Normandie, Ecuyer, Sieur des Courcières, famille annoblie en 1592, & maintenue le 11 Mai 1666, dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'argent, adossés, mal ordonnés, & celui du milieu entrelassé, accostés de deux étoiles d'or, & surmontés d'un soleil de même.*

‡ BRUNET, ancienne Maison de Bretagne, dont la filiation, prouvée par titres sur tous les degrés, remonte à OLIVIER, qui suit, & à MAURICE BRUNET, qui comparut en qualité d'Ecuyer à la montre qu'Olivier de Clifson fit à Vannes, le 1^{er} Janvier 1375. Voyez l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, tom. II des preuves, pag. 101.

I. OLIVIER BRUNET, Ecuyer, ratifia le traité de Guerrande à Dinan, le 25 Avril 1381 (*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, vol. des preuves, & par Dom Morice, second vol. des preuves, pag. 276). Il avoit épousé *Guyonne Dubois*, comme il est prouvé ci-après, dont il eut :

II. PERROT BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, marié, en 1386, à *Marguerite Gruel*, fille de Messire *Guillaume Gruel*, Chevalier, & sœur aînée de Messire *Raoul Gruel*, Chevalier : cette alliance est prouvée par un acte du 28 Décembre 1400, signé *Olivier Bodin*, passé à Dinan entre *Guillaume Gruel*, & PERROT BRUNET, au sujet d'une vente dans la Paroisse d'Evran ; il est prouvé par cet acte que PERROT BRUNET étoit fils d'OLIVIER, & de *Guyonne Dubois* ; l'alliance de PERROT BRUNET, avec *Marguerite Gruel*, est encore rappelée avec la descendance de GUILLAUME BRUNET, leur fils, dans un accord passé le 22 Décembre 1516, touchant la succession collatérale de Charles Gruel, Ecuyer, Seigneur de la Bodinaye. PERROT BRUNET eut de son mariage : CAROU & GUILLAUME, qui suivent :

CAROU BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, est employé en cette qualité, dans la réformation de la Noblesse, faite en 1428, dans la Paroisse de la Bauffainne, Evêché de St.-Malo, suivant un titre de la Chambre des Comptes de Nantes ; il mourut sans enfans. Cette réformation de la Paroisse de la Bauffainne, faite en 1428, se trouve transposée par er-

reur parmi les réformations de l'Evêché de Saint-Brieuc.

III. GUILLAUME BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Berchere, fit hommage de la Terre & Seigneurie de la Berchere, le 3 Décembre 1440, à la Dame Comtesse de Laval; il fut employé comme noble dans la réformation de la Noblesse, faite en 1442, dans la Paroisse de la Bouffaine, Evêché de St.-Malo; comparut, en qualité d'homme d'armes, ayant à sa suite deux Archers en brigandines, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo, aux années 1462, 1467, & autres suivantes, ce qui est prouvé par des titres de la Chambre des Comptes de Nantes, tant pour les réformations, que pour les montres; il avoit épousé, en 1438, *Anne le Léonnays*, fille de Messire *Guillaume le Léonnays*, Chevalier, Seigneur de la Houllays, dont il étoit veuf en 1462, suivant un accord passé le 8 Octobre 1462, entre *Guillaume le Léonnays*, Chevalier, & noble Ecuyer GUILLAUME BRUNET, comme père & garde naturel de ses enfans, avec *Anne de Léonnays*, qui furent:

GUILLAUME, qui épousa, par acte du 5 Février 1468, *Honorée Piedevache*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Piedvachaye & de Langoet, dont il laissa BRIGIDE, mariée à *Roland Dubois*, Ecuyer; & 2^e à *Jean de Mauvoisin*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles; & une autre fille;

Et MACÉ, qui suit.

IV. MACÉ BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Boullays, fut Archer de la Garde de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne. Voyez l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, vol. II des Preuves, pag. 606. Le même Duc fit un accord, le 2 Avril 1483, entre MACÉ BRUNET, & Roland Dubois, l'un des Conseillers du Duc. MACÉ tranfigea en 1494, sur partage noble avec *Roland Dubois*, Ecuyer, comme mari de BRIGIDE BRUNET, sa nièce. Il avoit épousé, par acte du 10 Octobre 1477, *Périne de la Cronex*, fille unique & seule héritière d'*Olivier de la Cronex*, Ecuyer, & de *Georgette de Tourdelain*, Seigneur & Dame de la Pironnays & de la Villemorin, dont:

V. FRANÇOIS BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, qui fit un accord, le 9 Mai 1526, avec *Jean de Mauvoisin*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, mari de *Brigide Brunet*, dans lequel acte sont nommés MACÉ BRUNET, & *Périne de la Cronex*, ses père & mère. Il avoit

Tome IV.

épousé, par acte du 7 Juillet 1524, *Françoise Langlais*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Guyonne de Saint-Pern*, Seigneur & Dame de la Bertaudière. Il en eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et GUY BRUNET, tué à la bataille de Dreux, le 19 Décembre 1562, commandant une Compagnie de 200 Arquebusiers à pied, & 25 à cheval, qu'il avoit levée, par commission à lui donnée par le Sieur de Bouillé, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bretagne, en date du 16 Avril 1562, & par autre commission donnée audit GUY BRUNET, par Jean de Bretagne, Lieutenant-Général du Roi en Bretagne, en date du 14 Juin 1562, lesdites commissions, signées & scellées; il avoit fait montre de cette Compagnie à Rennes, le 14 Juillet 1562.

VI. JEAN BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, tranfigea, le 14 Août 1554, sur la succession de feu *Jean Langlais*, Ecuyer, son aïeul maternel, avec le curateur de *Pierre Langlais*, son cousin. Il mourut en Piémont, au service du Roi; il avoit épousé, suivant l'acte de tutelle de son fils, mentionné ci-après, en date du 15 Avril 1558, *Ijabeau de Plumangal*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Gabrielle de la Rocque*, Seigneur & Dame de Trevelene; de leur mariage vint:

VII. CHARLES BRUNET, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, Archer de la Compagnie du Sieur de Malicorne, suivant une attestation donnée par le Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & son Lieutenant-Général en Poitou, du 17 Août 1575; il servoit en la même Compagnie, en qualité d'homme d'armes, le 2 Mai 1580, ayant armes & chevaux pour le service qu'il devoit, & étoit tenu de faire au Roi, selon le certificat d'*Arnaud d'Ordvilliers*, qui étoit Lieutenant de ladite Compagnie. Il avoit épousé, le 2 Mars 1572, *Jacqueline de Gaudemont*, Dame du *Moulin-Tison*, fille de *Jacques de Gaudemont*, Ecuyer, & de *Jeanne Henri*, dont:

1. FIACRE BRUNET, Seigneur du Moulin-Tison, qui épousa *Marguerite de France*; il continua la branche aînée, qui s'est éteinte après plusieurs générations;
2. JACQUES, Seigneur de la *Villemorin*, qui épousa *Anne Viaut*, dont la branche est éteinte;
3. Et FRANÇOIS, qui suit.

BRANCHE

des Seigneurs DU GUILLIER.

VIII. FRANÇOIS BRUNET, Chevalier, Sei-

Z

gneur de la Pironnays, fit, au nom de ses enfants, hommage au Roi, le 3 Juillet 1612, des Fiefs qu'il tenoit en la Sénéchaussée de Jugon; & transigea le 13 Novembre 1627, au fujet de son partage, avec *FIACRE BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Moulin-Tifon, son frère aîné; il épousa *Françoise du Breil*, fille unique & seule héritière de Messire *Guillaume du Breil*, Chevalier, & de *Marguerite de Lécu*, Seigneur & Dame du Guillier, ce qui est prouvé par deux comptes de la tutelle de ladite *Françoise du Breil*, rendus audit Seigneur de la Pironnays, comme mari de ladite *du Breil*, en date des 26 Avril & 7 Mai 1601. Ses enfants furent:

JACQUES, qui suit;

Et *LOUISE BRUNET*, femme de *Jean Rolland*, Chevalier, Seigneur de la Normandais.

IX. *JACQUES BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, partagea noblement, le 5 Mai 1648, avec *Jean Rolland*, Chevalier, Seigneur de la Normandais, son beau-frère. Il avoit épousé, par acte du 11 Novembre 1629, *Françoise de Kergu*, fille aînée de Messire *Claude de Kergu*, Chevalier, & d'*Isabeau de Lefquen*, Seigneur & Dame de Kergu, dont il eut:

1. *JEAN-BAPTISTE*, qui suit;
2. *SYMPHORIEN*, Seigneur de la *Villaubert*, tige d'une branche éteinte;
3. *FRANÇOIS*, auteur de celle des Seigneurs de *Hac*, rapportée ci-après;
4. *FRANÇOISE*, mariée, par acte du 8 Juin 1650, à Messire *François Feron*, Chevalier, Seigneur de *Quenard*;
5. Et *ELISABETH*, mariée à Messire *Louis Rouvel*, Seigneur du *Preron*.

X. *JEAN-BAPTISTE BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 6 Mars 1639, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt de la Chambre. établie par le Roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, le 19 Novembre 1668; il avoit épousé, par acte du 5 Décembre 1666, *Périne Bougevel de Beaumont*, dont il eut:

1. *RENÉ-JEAN-BAPTISTE*, qui suit;
2. Et *FRANÇOISE*, mariée, par acte du 14 Mars 1685, à Messire *Jean-Paul de Pluvié*, Seigneur du *Monfiois* & de la *Villemartel*.

XI. *RENÉ-JEAN-BAPTISTE BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 8 Octobre 1667, marié, par acte du 20 Août 1691, à *Marguerite Chevray*, fille unique & seule héritière de *Jean Chevray*, Ecuyer, & de

Jeanne de Saint-Pern, Seigneur & Dame de *Badouard*; de leur mariage vint:

XII. *FRANÇOIS BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 24 Décembre 1693, qui servit en qualité de Lieutenant au Régiment de *Lannion*, Infanterie, & épousa, par acte du 28 Août 1717, *Jeanne-Barbe Guyère*, dont:

1. *JOSEPH*, qui suit;
2. *FRANÇOIS-MARIE*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort à *Brest*, le 13 Mai 1773;
3. Et *JEANNE-ROSE*, mariée, par acte du 9 Juillet 1751, à Messire *François-Louis de Saint-Melois*, Chevalier.

XIII. *JOSEPH BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 15 Janvier 1730, a servi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de *Berry*, Infanterie, & a épousé, par acte du 7 Avril 1753, *Jeanne Feudé*, fille unique & seule héritière de *Jean Feudé*, Ecuyer, & de *Guillemette de Kermarec*, dont:

FRANÇOIS-MARIE, qui suit;
Et trois filles.

XIV. *FRANÇOIS-MARIE BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 19 Janvier 1759, est Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1779.

BRANCHE

des Seigneurs de *Hac*.

X. *FRANÇOIS BRUNET*, Chevalier, Seigneur de *Hac*, troisième fils de *JACQUES BRUNET*, Chevalier, Seigneur du Guillier, & de *Françoise de Kergu*, né le 22 Août 1641, fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère aîné, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, le 19 Novembre 1668, & partagea noblement avec ses frères & sœurs, le 24 Juillet 1670, la succession de ses père & mère. Il avoit épousé, par acte du 6 Avril 1666, *Marie Ruellan*, fille de *François Ruellan*, Ecuyer, & de *Péronnelle Poulain*, dont:

1. *LOUIS-JEAN*, qui suit;
2. *FRANÇOIS*, Seigneur du *Gueffeu*, qui servoit, en qualité de Cornette & de Lieutenant, au Régiment de *Belarbre*, Dragons.

Il se fit Religieux Feuillant;

Et quatre filles, mortes sans alliance, à l'exception de *MARGUERITE-FRANÇOISE*, mariée à *Jean-Baptiste le Desnays*, Chevalier, Seigneur de *Quemadec*, morte sans enfants.

XI. *LOUIS-JEAN BRUNET*, Chevalier, Seigneur de *Hac*, né le 18 Août 1680, partagea noblement, avec ses frères & sœurs, la succession de

ses père & mère, le 30 Août 1716, & épousa, par acte du 30 Avril 1711, *Françoise-Pélagie Heurtault*, fille de *Jean Heurtault*, Ecuyer, Seigneur de Bricour, Secrétaire du Roi, en la Chancellerie de Bretagne, & de *Françoise-Marie Landais*, dont il eut :

FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;

Trois filles, qui n'ont point pris d'alliance ;

Et FRANÇOISE, qui a épousé, par acte du 2 Juillet 1636, Messire *Mathurin-René du Boisbilly*, Chevalier, Seigneur de Beaumar & de Bodiffe.

XII. FRANÇOIS-LOUIS BRUNET, Chevalier, Seigneur de Hac, né le 26 Février 1719, a partagé noblement, avec ses frères, la succession de ses père & mère, le 10 Décembre 1765, & a épousé, par acte du 2 Mai 1757, *Marie-Rose Guerry*, fille de Messire *Claude Guerry*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guerry, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Rose Polly*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS-MARIE, qui suit ;

2. Et SOPHIE-REINE-HÉLÈNE-MARIE BRUNET.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS-MARIE BRUNET, Chevalier, Seigneur de Hac, nommé par le Roi, Page de Monseigneur, Comte d'Artois, au mois de Juillet 1773, reçu sur les preuves, le 1^{er} Octobre suivant, a servi trois ans en cette qualité, & est, depuis 1779, Lieutenant au sixième Régiment des Chevaux-Légers.

Les armes : *d'azur à trois molettes d'argent, au chef coussu de sable, chargé de trois têtes de loup d'argent, arrachées & lampassées de gueules.*

BRUNET, en Agénois. PIERRE BRUNET, Ecuyer, Seigneur de Repaire & de Laubarde, laissa d'*Anne Tremblier* :

PIERRE, qui suit ;

Et deux filles.

PIERRE BRUNET épousa *Sufanne Portail*, dont :

PIERRE, né le 21 Novembre 1740 ;

LOUIS, né le 8 Mai 1743 ;

Et plusieurs filles.

DEUXIÈME BRANCHE.

JACQUES BRUNET, Ecuyer, Seigneur de Ve-zis, Officier de Cavalerie, laissa de *Madeleine Mathieu* :

1. JOSEPH, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, né le 23 Juin 1708 ;

2. PIERRE, qui suit ;

3. FRANÇOIS-ARMAND de Combebrune, ancien

Capitaine d'Infanterie, né le 23 Septembre 1723 ;

4. Et CLAIRE BRUNET, veuve de *François Boëry de la Boissière*.

PIERRE BRUNET, Seigneur de Zevis, né le 8 Avril 1715, ancien Garde du Roi, épousa *Marguerite-Angélique de Bouffquet*, dont :

1. PIERRE, né le 8 Avril 1744 ;

2. PIERRE-ARMAND, né le 27 Juin 1746 ;

3. Autre PIERRE, né le 2 Décembre 1753 ;

Et plusieurs filles.

BRUNET DE PUJOLS. *David de Castelpers*, Vicomte de Panat, mari d'*Anne de Vernede-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Cornéillan, & de *Jeanne du Clau*, n'eut de cette alliance qu'une fille, nommée *Anne de Castelpers*, qui porta les Vicomtés de Panat & de Cadars, & plusieurs autres Terres considérables, à son Cousin LOUIS DE BRUNET-DE-CASTELPERS, rapporté plus loin.

ARNAUD DE BRUNET, Seigneur de Lestelle, eut de *Jeanne de Laugnac* :

ARNAUD DE BRUNET, Baron de Lestelle, marié à *Régine*, Dame de *Galapian* ;

Et JEAN, qui suit ;

JEAN DE BRUNET, Baron de Lestelle, épousa, en 1506, *Marguerite de Stuer*, & laissa :

GUY DE BRUNET, marié, par contrat du 22 Juillet 1544, à *Bertrande de Guerre*, dont :

LOUIS DE BRUNET-DE-PANAT, Baron de Pujols, qui épousa, le 17 Mai 1579, *Madeleine de Lordat*, Dame d'Ambialet, & eut :

JEAN-JACQUES DE BRUNET, Baron de Pujols, marié, par contrat du 31 Mai 1605, à *Marguerite-Catherine du Faur*, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de France. Ils eurent :

LOUIS DE BRUNET-DE-CASTELPERS, Baron de Pujols & de Castelpers, Vicomte de Panat, d'Ambialet & de Montbaus, qui fut tué au siège de Libourne, le 26 Mai 1649, après avoir fait son testament le même jour. Il avoit épousé, le 27 Octobre 1631, *Anne de Castelpers*, sa cousine, & laissa :

1. JEAN-SAMUEL, qui suit ;

2. Et LOUIS-JOSEPH, rapporté après son frère.

JEAN-SAMUEL DE BRUNET-DE-CASTELPERS-DE-LEVIS-DE-PANAT, Vicomte de Panat, de Cadars, d'Ambialet, &c., & Seigneur de Thouils, épousa, par contrat du 25 Février 1660, *Jacqueline d'Espinchal*, fille de *François d'Espinchal*, & d'*Isabeau-Marie de Polignac*, & fut père de :

1. JOSEPH, qui suit ;

2. Et MARIE-ELISABETH, mariée, le 19 Novembre 1699, à Jacques, Marquis de Volzrac.

JOSEPH DE BRUNET, Vicomte de Panat, mort en 1739, avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1700, Marie de Toulouse-Lautrec, Vicomtesse de Montfa, morte en 1745. Il laissa :

1. JOSEPH-SAMUEL, né le 14 Octobre 1700, mort en 1741, sans postérité d'Anne-Françoise de Roquefeuil-Londres ;
2. JEAN-ELISABETH, sacré Evêque le 1^{er} Novembre 1739 ;
3. JOSEPH, qui fut ;
4. Et FRÉDÉRIC-JOSEPH, Ecclésiastique.

JOSEPH DE BRUNET, Vicomte de Panat & de Cadars, né en 1704, Capitaine de Vaisseaux du Roi, mourut en 1776. Il avoit épousé, en 1750, Françoise-Marie de la Rochefoucauld-Langeac, fille de Jean-Antoine, Marquis de Langeac, & de Marie de Michel de Lachant. Ils eurent :

1. DOMINIQUE-FRANÇOIS, né le 30 Août 1752 ;
2. ARMAND-JEAN, né le 18 Août 1753 ;
3. LÉOPOLD, né le 14 Novembre 1762 ;
4. Et MARIE-EUGÉNIE-ANTOINETTE DE BRUNET.

SECONDE BRANCHE.

LOUIS-JOSEPH DE BRUNET-DE-PUJOLS-DE-CASTELPERS-DE-LEVIS, Seigneur & Marquis de Villeneuve, Diocèse de Béziers, frère puîné de JEAN-SAMUEL, Vicomte de Panat, fut marié, le 6 Janvier 1674, à Elisabeth de la Croix-de-Castries, morte en 1714. De ce mariage il a laïssé :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 18 Octobre 1681 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, Marquis de Villeneuve, Comte de Montredon, Vicomte de Lautrec, marié à Dona Marie de Villanova, Espagnole ;
3. LOUIS-JOSEPH, dit le Vicomte de Lautrec ;
4. MARIE, mariée, à Toulouse, à M. d'Alliez ;
5. N... , mariée au Seigneur de Caseneuve ;
6. Et ELISABETH DE BRUNET, mariée, le 7 Juillet 1708, à son oncle, à la mode de Bretagne, Pierre-Joseph-Hyacinthe, Marquis de Caylus, Baron de Rouvroux, Commandant en Provence. Tab. Gén. & Hist. part. VII, p. 245 & suiv.

BRUNETIÈRE (LA), en Bretagne : de sable, à trois croissants montans d'argent, 2 & 1.

BRUNY : d'argent, à la licorne de gueules.

BRUNI ou BRUNY, en Provence. La famille des Barons de la Tour-d'Aigues & des

Marquis d'Entrecasteaux, du nom de Bruni, est originaire d'Italie, d'où elle vint s'établir à Nice, & de-là à Marseille vers le milieu du dernier siècle. Elle est actuellement habituée à Aix, où elle forme deux branches.

FRANÇOIS DE BRUNI, Baron de la Tour-d'Aigues, Seigneur de plusieurs autres Terres, fils de N.... BRUNI, aussi Baron de la Tour-d'Aigues & de Lormarin, Seigneur de Pepin, la Motte, Saint-Canat, & autres lieux, l'un des 300 Secrétaires de la Maison du Roi, est chef de la branche aînée. Il a de Marie-Louise de Souffin :

1. JEAN-BAPTISTE-JÉRÔME DE BRUNI, Conseiller au Parlement ;
2. Une fille, mariée au Marquis de Montlieu ;
3. LOUISE-GABRIELLE, mariée avec Louis-Charles-Marie d'Arnaud-de-Rouffet, Conseiller au Parlement ;
4. Et N.... DE BRUNI, qui vit sans alliance.

JEAN-BAPTISTE DE BRUNI, Marquis d'Entrecasteaux, fils de noble RAYMOND DE BRUNI, Trésorier de France, qui avoit acheté en 1713, la Terre & Baronnie d'Entrecasteaux, pour laquelle il avoit obtenu de nouvelles Lettres d'érection de cette Terre en Marquisat en 1714, est aujourd'hui chef de la branche cadette. Il a été successivement Conseiller & Président au Parlement de Provence, & marié à N.... de l'Estang-Parade, de laquelle il a trois fils :

L'aîné après avoir exercé pendant quelque tems un office de Conseiller au Parlement d'AIX, a été reçu Président à Mortier en 1755 ; Le second étoit Jésuite ; Et le troisième sert sur les Vaisseaux du Roi en qualité d'Officier.

Cette famille a fait de très-bonnes alliances depuis le peu de tems qu'elle est établie en Provence, comme avec les Maisons de Pontevès-la-Forêt, de Glandevès-Castelet, de Thomas-la-Valette, de Foresta-Castelar, auxquelles elle a donné de ses filles.

Les armes : d'azur, au cerf d'or, courant ; au chef d'or.

Il y a une autre famille du nom de BRUNI, qui porte pour armes : d'azur, à la hache d'argent, emmanchée d'or, mise en pal.

BRUNIE (LA), en Agenois. FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa, par contrat du 31 Décembre 1523, Jeanne de Garros, dont :

PIERRE DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur du

dit lieu, qui testa le 28 Juin 1554. Il laissa de *Marie Demerat* :

JEAN DE LA BRUNIE, Ecuyer, habitant de Lecloure, marié, par contrat du 6 Mai 1605, à *Françoise-Efclarmonde Daulin*. Ils eurent :

FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur d'Elcoute, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant ses provisions du 20 Novembre 1643, qui épousa, par contrat du 27 Août 1636, *Charlotte Manesse*, dont :

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne, suivant sa commission du 24 Juin 1676, marié à *Jeanne Delard*, fille de *Jean Delard*, Ecuyer, Seigneur de la Coste-Compagnol. Ils laissèrent :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

Et FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Elcoute, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, suivant sa commission du 4 Mars 1703, épousa *Marthe d'Aly*, fille de *Bernard d'Aly*, Ecuyer, Seigneur de Trépadou, dont :

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur d'Elcoute, ancien Capitaine dans le Régiment de Bourbon, suivant sa commission du 19 Février 1743.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS DE LA BRUNIE, second fils de JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, I^{er} du nom, & de *Jeanne Delard*, fut Capitaine au Régiment de Poitou, suivant sa commission du 12 Août 1690, & épousa *Marguerite d'Hébrard de Saint-Sulpice*, fille de *Charles d'Hébrard de Saint-Sulpice*, Ecuyer, Seigneur du Rocal, dont :

BERNARD DE LA BRUNIE, Ecuyer, qui se distingua au service de Sa Majesté. Il fut nommé Maréchal-de-Camp, suivant ses provisions du 2 Mai 1744.

Ce fut en récompense des services qu'il avoit rendus dans la guerre d'Allemagne ladite année 1744, en qualité de Brigadier, sous les ordres de M. le Maréchal de Coigny; car il commanda en chef les Bavaurois & les deux Bataillons du Régiment de Bourbon. Il fit l'attaque du village de Picard, où le Prince Charles avoit jeté toutes ses forces; il le prit & en chassa les ennemis qu'ils se fussent emparés des lignes qui vont de Lauterbourg à

Wiffembourg : ce qui lui mérita une félicitation de M. le Maréchal de Coigny & de tous les Officiers-Généraux. Le Roi lui donna, en 1745, le Commandement de Colmar.

BRUNIER, en Dauphiné : *d'azur, à la bande a'or, au chef de même.*

BRUNOT, Seigneur de Lorme : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de sable.*

* BRUNSTADT, dans le Sundgau, Diocèse de Bâle, Terre & Seigneurie qui fut acquise par *Martin de Besenval*, d'une famille originaire du Duché d'Aost, lequel s'établit en 1625 à Soleure en Suisse, où il occupa des charges considérables du Canton de ce nom. Voyez BESENVAL.

BRUNSWICK. Cette Maison, qui doit, sans contredit, tenir un des premiers rangs dans l'Empire, tant pour l'ancienneté que pour l'illustration, a la même origine que celle d'ESTE : elles descendent l'une & l'autre d'ALBERT-AZZO d'ESTE, Marquis de Ligurie & de Lombardie; il vivoit dans le XI^e siècle, & épousa 1^o *Cunégonde*, fille & héritière de *Cuelfe*, Duc de *Carinthie*; & 2^o *Hermen-garde*, Comtesse du *Maine*. Du premier lit vint :

GUELFE D'ESTE, I^{er} du nom, père d'HENRI, qui suit.

Du second lit est issu :

Et FOULQUES D'ESTE, chef de la branche allemande de la Maison d'ESTE.

HENRI D'ESTE, I^{er} du nom, surnommé le *Noir*, mourut en 1125, & laissa de *Wilfide*, fille & héritière de *Magnus*, Duc de *Saxe* :

HENRI, II^e du nom, dit le *Superbe*, auquel son beau-père donna l'investiture de la Bavière vers 1137, puis le Duché de *Saxe*. Il mourut en 1179, & avoit épousé *Gertrude*, fille de *Lothaire II de Saxe*, Empereur d'Allemagne. Ils eurent :

HENRI III, dit le *Lion*, qui fut un des grands Princes de son tems. Il se révolta en 1180 contre l'Empereur FRÉDÉRIC I^{er}, qui le dépouilla de ses biens & donna la Bavière à OTHON, Comte de *Scheyern*, & la *Saxe* à BERNARD, fils d'ALBERT l'*Ours*, de la Maison d'*Afcanie*. HENRI le *Lion* fut obligé de se réfugier auprès de son beau-père. Il fut trois ans dans cette espèce d'exil, après lesquels il revint; entra en possession de Brunswick & de quel-

ques autres de ses Terres, & mourut en 1195. Il avoit épousé, en 1179, *Mahaud*, fille d'*Henri II*, Roi d'*Angleterre*, dont :

1. HENRI, IV^e du nom, qui fut Comte Palatin du Rhin par son mariage avec *Agnès*. Ils eurent :

AGNÈS, mariée, vers 1225, à *Othon II*, de *Bavière*, auquel elle porta le Palatinat ; Et HERMENGARDE, mariée à *Hermann*, Margrave de *Brandebourg*.

2. OTHON, IV^e du nom, Empereur d'Allemagne, mort en 1218 ;
3. GUILLAUME, qui fuit, tige des Ducs de BRUNSWICK ;
4. Et LUBERT.

GUILLAUME, Duc de BRUNSWICK, fut un Prince pacifique: il y a des auteurs qui disent que l'Empereur OTHON, son frère, érigea ses Terres en Duché. Il épousa *Hélène*, fille de *Woldemar*, Roi de *Danemark*, & eut :

OTHON, surnommé *l'Enfant*, parce qu'il n'avoit que 10 ans quand son père mourut, qui recouvra, par son mariage, Brunfwick & d'autres Terres qu'on avoit enlevées à son père. C'est en sa faveur, selon quelques historiens, que l'Empereur FRÉDÉRIC II, érigea Brunfwick & Lunebourg en Duchés. Ayant été fait prisonnier dans une bataille, on l'obligea de céder le Duché de Saxe à ALBERT II. OTHON mourut le 9 Juin 1252. Il avoit épousé *Mathilde*, fille d'*Albert*, Margrave de *Brandebourg*, & laissa :

1. ALBERT, qui fuit ;
2. JEAN, Duc de Lunebourg, qui mourut en 1261 ou 1276 ;
3. ULRIC, qui mourut en bas âge ;
4. CONRAD, Evêque de Verden, mort en 1303 ;
5. OTHON, Evêque d'Hildesheim ;
6. HÉLÈNE, mariée à *Albert*, Electeur de *Saxe* ;
7. ADÉLAÏDE, mariée à *Henri I^{er}*, Landgrave de *Hesse*, mort le 8 Avril 1308 ;
8. AGNÈS, mariée à *Venceslas*, Prince de *Rugie* ;
9. Et MATHILDE, mariée à *Henri*, Prince d'*Anhalt*.

ALBERT le Grand, Duc de BRUNSWICK, mourut en 1279. Il avoit épousé 1^o *Elisabeth*, morte sans postérité, fille d'*Henri II*, dit le *Magnanime*, Duc de *Brabant* ; & 2^o *Alix*, fille d'*Aldobrandin*, Marquis d'*Esse*, dont :

1. HENRI, auteur de la branche des Ducs de *Grubenhagen*, rapportée ci-après ;
2. ALBERT, qui fuit ;
3. GUILLAUME, mort jeune en 1292 ;

4. & 5. LUDER & CONRAD, Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
6. OTHON le Templier ;
7. Et MATHILDE, mariée 1^o à *Eric VII*, Roi de *Danemark* ; & 2^o à HENRI II, Duc de *Silésie*.

ALBERT LE GRAS, Duc de BRUNSWICK, mourut en 1318, laissant de *Richse*, fille de *Magnus*, Duc des *Herules* & des *Vandales* :

1. OTHON le Riche, Duc de BRUNSWICK & de Lunebourg, qui mourut en 1334. Il avoit épousé 1^o *Agnès*, fille de *Conrad*, Margrave de *Brandebourg* ; & 2^o *Judith*, fille d'*Henri II*, Landgrave de *Hesse*. Il laissa du premier lit :

AGNÈS, mariée à *Barnine III*, Duc de *Poméranie*.

2. ERNEST, Duc de Gottingen, qui mourut en 1379, laissant de *Barbe*, fille d'*Henri IV*, Duc de *Sagan* :

OTHON le Mauvais, qui mourut en 1394, & fut père d'OTHON le Borgne ;

Et ANNE, mariée à *Guillaume I^{er}*, Comte d'*Henneberg* ;

3. MAGNUS, qui fuit ;
4. ALBERT, Evêque d'Halberstadt ;
5. HENRI, Evêque d'Hildesheim ;
6. Et JEAN, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique.

MAGNUS le Débonnaire mourut en 1368. Il avoit épousé *Sophie* ou *Agnès*, fille d'*Henri*, Margrave de *Brandebourg* à *Lansberg*, dont :

1. LOUIS qui mourut sans postérité en 1358. Il avoit épousé *Mathilde*, fille de *Guillaume*, Duc de *Lunebourg* ;
2. MAGNUS, qui fuit ;
3. JEAN, qu'on croit avoir été Archevêque de *Magdebourg* ;
4. ALBERT, Archevêque de *Brême*, mort en 1395 ;
5. MATHILDE, mariée à *Bernard III*, Prince d'*Anhalt* ;
6. HÉLÈNE, mariée à *Othon*, Comte de *Hoye* ;
7. AGNÈS, mariée à *Eric*, Comte de *Hoye* ;
8. Et SOPHIE, morte sans alliance.

MAGNUS Torquatus prit son surnom d'un chaîne d'argent qu'il portoit à son col. Il tua en duel Othon, Comte de *Schawinbourg* en 1373, & un soldat de son ennemi le tua lui-même sur-le-champ, pour venger la mort de son maître. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Woldemar*, Electeur de *Brandebourg*, & laissa :

1. FRÉDÉRIC, élu Empereur d'Allemagne par quelques-uns des Electeurs, & assassiné à

Frislar le 5 Juin 1400. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Venceslas*, Electeur de *Saxe*, dont :

CATHERINE, mariée à *Henri*, Comte de *Schwarzbourg*;

Et *ANNE*, mariée à *Frédéric*, Archiduc d'*Autriche*.

2. *BERNARD*, auteur de la branche des Ducs de *Lunebourg*, rapportée ci-après;
3. *OTHON*, Archevêque de *Brême*, mort en 1416;
4. *HÉLÈNE*, mariée, en 1395, à *Albert* de *Mecklenbourg*, Roi de *Suède*;
5. *AGNÈS*, mariée 1^o à *Bofon*, Comte de *Manfeld*; & 2^o à *Bogislas*, Duc de *Pomeranie*;
6. *SOPHIE*, mariée à *Henri*, Duc de *Mecklenbourg*;
7. *CATHERINE*, mariée 1^o à *Gérard*, Duc de *Schleswig*; & 2^o à *Eric*, Duc de *Saxe*;
8. *EL ANNE*, mariée à *Maurice*, Comte de *Oldenbourg*.

BRANCHE

des Ducs DE GRUBENHAGEN.

HENRI le *Merveilleux*, fils d'*ALBERT* le *Grand*, eut pour son partage *Embec* & *Grubenhagen*, & mourut en 1332. Il avoit épousé *Agnès*, fille d'*Albert*, Landgrave de *Thuringe*, & laissa entr'autres enfans :

ERNEST, qui mourut en 1344. Il avoit épousé *Agnès*, fille d'*Henri*, Comte d'*Eberstein*, dont :

ALBERT, qui mourut en 1397, laissant entr'autres enfans, de *Sophie*, fille d'*Albert*, Duc de *Saxe-Lawembourg* :

ERIC, qui mourut en 1429. Il avoit épousé *ELISABETH*, fille d'*OTHON*, Duc de *BRUNSWICK-LUNEBOURG*, dont entr'autres enfans :

ALBERT, qui mourut en 1486, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Vollrath*, Comte de *Waldeck* :

PHILIPPE, né en 1486, qui mourut le 4 Septembre 1551. Il avoit épousé *Catherine*, morte en 1535, fille d'*Ernest*, Comte de *Manfeld*, dont :

1. *ERNEST*, né le 2 Avril 1518, qui mourut le 2 Avril 1567, sans laisser de postérité masculine;
2. *ALBERT*, né en 1521, mort le 20 Octobre 1546;
3. *JEAN*, né en 1526, tué devant *Saint-Quentin*, le 2 Septembre 1557;
4. *WOLFGANG*, qui mourut le 14 Mars 1595. Il avoit épousé *Dorothee*, morte en 1586, fille de *François*, Duc de *Saxe-Lawembourg*;
5. Et *PHILIPPE*, né en 1533, mort le dernier de sa branche le 4 Avril 1596. Il avoit épousé

Claire, morte le 23 Novembre 1595, fille de *HENRI* le *Jeune*, Duc de *BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL*.

BRANCHE

des Ducs DE LUNEBOURG.

BERNARD, second fils de *MAGNUS Torquatus*, eut pour son partage le Duché de *Lunebourg*, & mourut en 1434. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Venceslas*, Electeur de *Saxe*, & laissa :

FRÉDÉRIC le *Pieux*, qui se retira dans un Couvent de *Cordeliers* qu'il avoit fondé à *Zell*, & mourut en 1478. Il avoit épousé, en 1430, *Madeleine*, morte en 1480, fille de *Frédéric I^{er}*, Electeur de *Brandebourg*, dont :

OTHON le *Conquérant*, qui mourut le 10 Janvier 1471. Il avoit épousé, le 29 Septembre 1467, *Anne*, fille de *Jean*, Comte de *Nassau*, & laissa :

HENRI le *Jeune*, né en 1468, qui succéda à son grand-père, & mourut en 1532. Il avoit épousé, le 27 Février 1487, *Marguerite*, morte le 7 Décembre 1529, fille d'*Ernest*, Electeur de *Saxe*, dont :

OTHON & *ERNEST*, qui suivent.

OTHON, né le 24 Août 1495, fut d'abord Duc de *Lunebourg*, mais il céda ensuite ce Duché à son frère *ERNEST*, pour une pension que ce dernier s'obligea de lui payer tous les ans. *OTHON* mourut le 11 Août 1549.

ERNEST, né le 26 Juin 1497, mourut le 11 Janvier 1546. Il avoit épousé, en 1528, *Sophie*, morte le 18 Juin 1541, fille d'*Henri*, Duc de *Mecklenbourg*, & laissa :

HENRI, qui fut, auteur de la branche de *Brunswick-Dannenberg*, à présent de *Brunswick-Wolfenbuttel*;

Et *GUILLAUME*, tige de la branche actuelle des Ducs de *Brunswick-Lunebourg*.

BRANCHE

DE *BRUNSWICK-DANNENBERG*, à présent de *BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL*.

HENRI DE *DANNENBERG*, né le 4 Juin 1533, mourut le 17 Janvier 1598. Il avoit épousé, en 1569, *Urfule*, fille de *François*, Duc de *Saxe-Lawembourg*, dont :

1. *JULES-ERNEST*, qui mourut le 26 Octobre 1636. Il avoit épousé 1^o *Marie*, morte le 10 Juillet 1616, fille d'*Ennon*, Comte d'*Off-Frise*; & 2^o le 18 Décembre 1617, *Styelle*, morte en 1652, fille de *GUILLAUME* DE *BRUNSWICK*.

wick, Duc de Lunebourg. Il eut du premier lit :

- Une fille & un garçon, morts au berceau;
- Et MARIE-CATHERINE, née en 1616, mariée, en 1635, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin*;
- 2. FRANÇOIS, qui le noya en 1601;
- 3. HENRI, mort encore enfant en 1575;
- 4. AUGUSTE, qui suit;
- 5. ANNE-SOPHIE;
- 6. SIBYLLE-ELISABETH, née le 4 Juin 1576, mariée, en 1610, à *Antoine*, Comte de *Delmenhorst*;
- 7. Et SIDONIE, née le 10 Septembre 1577, morte le 4 Septembre 1645.

AUGUSTE de Lunebourg, né le 10 Avril 1579, devint Duc de Brunfwick-Wolfenbittel, en 1634, à la mort sans enfans de FRÉDÉRIC-ULRIC. Il hérita aussi de Dannenberg, après la mort sans postérité de son frère aîné, JULES-ERNEST, & mourut le 27 Septembre 1666. Il avoit épousé, 1^o le 13 Décembre 1607, *Claire-Marie*, morte le 19 Février 1623, fille de *Bogislas XIII*, Duc de *Poméranie*; 2^o le 26 Octobre 1623, *Dorothee*, morte le 26 Septembre 1634, fille de *Rodolphe*, Prince d'*Anhalt-Zerbst*, & 3^o le 13 Juillet 1635, *Sophie-Elisabeth*, morte le 22 Août 1676, fille de *Jean-Albert*, Duc de *Mecklenbourg*. Sa première femme fit deux fausses-couches, l'une en 1609, l'autre en 1610. Du second lit font issus :

1. HENRI-AUGUSTE, né le 28 Avril 1625, mort le 30 Septembre 1627;
 2. RODOLPHE-AUGUSTE, né le 6 Mai 1627, mort le 26 Janvier 1704, qui épousa, le 10 Novembre 1650 *Christine-Elisabeth*, Comtesse de *Barby*, morte le 2 Mai 1681, dont :
 1. DOROTHÉE-SOPHIE, née le 18 Janvier 1653, morte le 21 Mars 1722, mariée, en 1673, à *Jean-Adolphe*, Duc de *Holstein-Plöën*;
 2. CHRISTINE-SOPHIE, née le 2 Avril 1654, morte le 5 Février 1695, mariée, le 24 Juin 1681, à AUGUSTE-GUILLAUME, Duc de BRUNSWICK, son cousin;
 3. Et ELÉONORE-SOPHIE, née en 1655.
 3. ANTOINE-ULRIC, qui suit;
 4. SIBYLLE-URSULE, née en 1629, morte le 12 Décembre 1671, mariée, en 1663, à *Christian*, Duc de *Holstein-Glucksbourg*;
 5. N... morte avant d'avoir été nommée;
 6. Et CLAIRE-AUGUSTE, née le 25 Juin 1632, morte le 6 Octobre 1700, mariée, le 7 Juin 1653, à *Frédéric*, Duc de *Wurtemberg*.
- Du troisième lit vinrent :
7. FERDINAND-ALBERT, auteur de la branche

de *Brunfwick-Bevern*, à présent *Brunfwick-Wolfenbittel*, rapportée ci-après;

8. MARIE-ELISABETH, née le 6 Janvier 1638, morte le 5 Février 1687, mariée, 1^o en 1662, à *Adolphe-Guillaume*, Duc de *Saxe-Weimar*; & 2^o en 1668, à *Albert*, Duc de *Saxe-Cobourg*;
9. Et CHRISTIAN-FRANÇOIS, né le 1^{er} Août 1639, mort le 7 Décembre 1639.

Le Duc ANTOINE-ULRIC de BRUNSWICK, né le 4 Octobre 1633, mourut le 27 Mars 1714. Il avoit épousé, le 17 Août 1656, *Elisabeth-Julienne*, morte le 4 Février 1704, fille de *Frédéric*, Duc de *Holstein-Norbourg*, dont :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 24 Août 1657, tué au siège de *Philippsbourg*, le 19 Août 1676;
2. ELISABETH-ELÉONORE, née le 29 Septembre 1658, morte le 15 Mars 1729, mariée, 1^o le 2 Février 1675, à *Jean-Georges*, Duc de *Mecklenbourg*; & 2^o le 25 Janvier 1681, à *Bernard*, Duc de *Saxe-Meiningen*;
3. SOPHIE-ANNE, née le 29 Octobre 1659, mariée, en 1677, à *Charles-Gustave*, Margrave de *Bade*;
4. AUGUSTE-GUILLAUME, qui suit;
5. AUGUSTE-DOROTHÉE, né le 26 Décembre 1666, mariée, en 1684, à *Antoine-Gunther*, Comte de *Schwarzbourg*;
6. HENRIETTE-CHRISTINE, née le 19 Septembre 1669;
7. Et LOUIS-RODOLPHE, auteur du rameau de *Brunfwick-Blankenberg*, rapporté ci-après.

Le Duc AUGUSTE-GUILLAUME de Brunfwick, né le 26 Mars 1662, mourut le 23 Mars 1731, sans enfans. Il avoit épousé, le 2^o le 24 Juin 1681, *Christine-Sophie*, née le 2^o le 24 Avril 1654, morte le 5 Février 1695, sa cousine, fille de *Rodolphe-Auguste*, Duc de *Brunswick-Wolfenbittel*; 2^o le 7 Juillet 1695, *Sophie-Amélie*, morte le 27 Février 1710, fille de *Christian-Albert*, Duc de *Holstein-Gottorp*; & 3^o le 12 Septembre 1710, *Elisabeth-Sophie-Marguerite*, née le 12 Septembre 1687, à *Sopienthal*, fille de *Rodolphe-Frédéric*, dernier Duc de *Holstein-Norbourg*.

Rameau de BRUNSWICK-BLANKENBERG.

Le Duc LOUIS-RODOLPHE de Brunfwick, né le 12 Juillet 1671, mourut le 1^{er} Mars 1735 à *Wolfenbittel*. Il avoit épousé, le 12 Avril 1690, *Christine-Louise*, fille de *Albert-Ernest*, Prince de *Oettingen*, dont entr'autres enfans :

1. ELISABETH-CHRISTINE, née le 28 Avril 1691, morte le 21 Décembre 1750, qui avoit épousé, le 1^{er} Août 1708, *Charles VI*, Empereur d'Autriche;
2. Et ANTOINETTE-AMÉLIE DE BRUNSWICK, née le 22 Avril 1696, mariée, le 15 Octobre 1712, à FERDINAND-ALBERT II, Duc de BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

BRANCHE

de BRUNSWICK-BEVERN, à présent de BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

Le Duc FERDINAND-ALBERT, troisième fils d'AUGUSTE, Duc de BRUNSWICK, & de *Sophie-Elisabeth de Mecklenbourg*, sa troisième femme, naquit le 22 Mai 1636, & mourut le 23 Avril 1687, dans son Château de Bevern, près Holzminden, & laissa :

1. FERDINAND-ALBERT, qui suit;
2. Et ERNEST-FERDINAND, auteur de la seconde branche de *Brunswick-Bevern*, rapportée ci-après.

Le Duc FERDINAND-ALBERT, II^e du nom, né le 19 Mai 1680, mourut le 2 Septembre 1735, à Wolfenbuttel. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1712, *Antoinette-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 22 Avril 1696, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de BRUNSWICK, dont :

1. CHARLES, qui suit;
2. ANTOINE-ULRIC, né le 28 Août 1714, qui épousa, le 14 Juillet 1739, *Anne de Mecklenbourg*, née le 18 Décembre 1718, Régente de Russie le 20 Novembre 1740, appelée alors *Elisabeth-Catherine-Christine*, morte le 18 Mars 1746. Elle étoit fille de *Charles-Léopold*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin*. Ils eurent :

1. JEAN, né le 23 Août 1740, Empereur de Russie le 18 Octobre 1740, sous le nom d'IVAN VI, exilé le 6 Décembre 1741, & mort le 16 Juillet 1764;
 2. CATHERINE, née le 26 Juillet 1741;
 3. ELISABETH, née le 16 Novembre 1743;
 4. PIERRE, né le 31 Mars 1745;
 5. Et ALEXIS, né le 8 Mars 1746.
3. ELISABETH-CATHERINE, née le 8 Novembre 1715, mariée, le 12 Juin 1733, à *Frédéric-Guillaume*, Prince Electoral de *Brandebourg*, devenu Roi de Prusse sous le nom de *FRÉDÉRIC II*;
 4. LOUIS-ERNEST, né le 25 Septembre 1718, Général-Feld-Marechal de l'Empire & de l'Impératrice-Reine, Général-Feld-Marechal des Troupes Hollandaises, Gouverneur de Bois-le-Duc;

5. AUGUSTE, né le 3 Novembre 1719, mort le 26 Mars 1720;
6. FERDINAND, né le 12 Janvier 1721, Feld-Maréchal au service du Roi de Prusse, Gouverneur de Magdebourg;
7. LOUISE-AMÉLIE, née le 29 Janvier 1722, mariée, le 6 Janvier 1742, à *Auguste-Guillaume*, Prince de *Prusse*, mort le 12 Juin 1758;
8. SOPHIE-ANTOINETTE, née le 23 Janvier 1724, mariée, le 23 Avril 1749, à *Ernest-Frédéric*, Duc de *Saxe-Cobourg-Saalfeld*;
9. ALBERT, né le 4 Mai 1725, tué le 30 Septembre 1745, à la bataille donnée à *Brandnitz*, près *Taudentz*, gagnée par le Roi de Prusse, sur le Prince Charles de Lorraine;
10. CHRISTINE-CHARLOTTE-LOUISE, née le 30 Novembre 1726, Doyenne de *Quedlinbourg*;
11. THÉRÈSE-NATALIE, née le 4 Juin 1728, Chanoinesse d'*Hervorden*;
12. JULIENNE-MARIE, née le 4 Septembre 1729, mariée, le 8 Juillet 1752, à *Frédéric V*, Roi de *Danemark*, mort le 14 Janvier 1766;
13. FRÉDÉRIC-GUILLEUME, né à *Wolfenbuttel*, le 17 Janvier 1731;
14. Et FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né à *Brunswick*, le 8 Juin 1732.

Le Duc CHARLES DE BRUNSWICK, Comte de *Blankenbourg*, né le 1^{er} Août 1713, épousa, le 2 Juillet 1733, *Philippine-Charlotte*, née le 13 Mars 1716, fille de *Frédéric-Guillaume I^{er}*, Roi de Prusse, dont :

1. CHARLES-GUILLEUME-FERDINAND, qui suit;
2. SOPHIE-CAROLINE-MARIE, née le 8 Octobre 1737, mariée à *Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Culmbach*, mort le 16 Février 1763;
3. ANNE-AMÉLIE, née le 24 Octobre 1739, mariée à *Ernest-Auguste-Constantin*, Duc de *Saxe-Weimar*, mort le 28 Mai 1758;
4. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 29 Octobre 1740, Lieutenant-Général au service de Prusse, Gouverneur de *Cultrin*, Chanoine de *Lubeck*, marié, le 6 Septembre 1768, à *Frédérique-Sophie-Charlotte-Auguste*, née le 1^{er} Août 1751, fille de *Charles-Christian-Erdmann*, Duc de *Wurtemberg-Oels*;
5. GUILLEUME-ADOLPHE, né le 18 Mai 1745, Colonel en Prusse;
6. ELISABETH-CHRISTINE-ULRIQUE, née le 8 Novembre 1746, mariée, le 14 Juillet 1765, à *Frédéric-Guillaume II*, Roi de Prusse;
7. FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE, née le 8 Avril 1748;
8. AUGUSTE-DOROTHÉE, née le 2 Octobre 1749;
9. Et MAXIMILIEN-JULES-LÉOPOLD, né le 10 Octobre 1752.

Le Duc CHARLES-GUILLAUME-FERDINAND, né le 9 Octobre 1735, épousa, le 16 Janvier 1764, *Auguste*, née le 11 Août 1737, fille de *Frédéric-Louis de la Grande-Bretagne*, Prince de Galles. De ce mariage sont issus :

1. AUGUSTE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 3 Décembre 1764 ;
2. CHARLES-GEORGES-AUGUSTE, né le 18 Février 1766 ;
3. Et CAROLINE-AMÉLIE-ELISABETH, née le 17 Mai 1768.

SECONDE BRANCHE
de BRUNSWICK-BEVERN.

Le Duc ERNEST-FERDINAND, fils puîné de FERDINAND-ALBERT I^{er}, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, né le 4 Mai 1682, Grand-Maitre de l'Artillerie de l'Empire à la place du feu Margrave de Brandebourg-Bareith, au mois de Juin 1727, épousa, le 5 Avril 1715, *Éléonore-Charlotte*, née le 11 Juin 1686, fille de *Frédéric-Cafimir*, Duc de Courlande, dont :

1. AUGUSTE-GUILLAUME, né le 10 Octobre 1715, Lieutenant-Général au service de Prusse & Gouverneur de Stettin ;
2. CHRISTINE-SOPHIE, née le 11 Décembre 1717, mariée, le 26 Décembre 1731, à *Frédéric-Ernest*, Margrave de Brandebourg-Culmbach ;
3. FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE, née le 21 Août 1719 ;
4. GEORGES-LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 2 Juin 1721 ;
5. FRÉDÉRIC-GEORGES, né le 24 Mars 1723 ;
6. N... née la nuit du 2 au 3 Juin 1724 ;
7. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 3 Août 1726, mort le 30 Mars 1729 ;
8. FRÉDÉRIC-CHARLES-FERDINAND, né le 5 Avril 1729 ;
9. Et JEAN-ANTOINE, né à Brunswick, le 16 Février 1731.

On peut dire qu'il n'y a point de Maison dans l'Empire qui ait fait de plus belles alliances que celle-ci dans ses différentes branches. La branche de *Hanovre* a été élevée en 1692 à la dignité Electorale : c'est néanmoins y arriver bien tard pour une Maison aussi illustre. Elle possède le Royaume de la Grande-Bretagne depuis 1714, qu'elle y fut appelée par la mort de la Reine ANNE ; & depuis ce temps elle continue de posséder cette couronne. Voyez ANGLETERRE.

Les armes : *de gueules à deux léopards d'or, passant l'un au-dessus de l'autre, langués & onglés d'azur.*

BRUSCOLY : *d'azur, au lion d'argent, tenant de sa patte senestre de devant, un rameau d'olivier d'or.*

BRUSE : *d'or, au sautoir de gueules ; au chef d'azur.*

BRUSE : *d'argent, à trois massues armées de picotons de gueules, posées en bande.*

BRUSLÉ : *d'argent, au phénix sur son feu, fixant un soleil, le tout de gueules.*

BRUSLÉ, en Vannes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épervier d'argent, grilleté d'or ; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules.*

BRUSLON. Voyez BRULON-LA-MUCE.

BRUSSEL (DE), Seigneur de la Neuville & de la Pierre : *de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, posé sur une terrasse de sinople.*

BRUSTI : *d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, armé & couronné d'or, brochant sur le tout.*

BRUTAY (DU), en Bretagne : *d'azur, à une aigle éployée d'or, membrée & becquée de gueules.*

* BRUX. Cette famille tire son nom de la Terre & Maison noble de Brux, située dans la Guyenne.

FRANÇOIS, I^{er} du nom, Seigneur de BRUX, laissa de *Madeleine de Lomagne-Terride*, dite de *Baringue* :

FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur de BRUX ou BRUIS & de Cledes, qui acquit du Marquis de Poyanne, la Terre ou Seigneurie de Miremont en Chalosse, autrefois une des 12 premières Baronies de Béarn. Il épousa N... de *Desfruits-Trabeffé*, dont entr'autres enfans :

N..., Baron de Miremont, Seigneur de BRUX & de Cledes, qui épousa N... d'*Abadie-d'Arbocave*, dont il est veuf. Ils eurent plusieurs garçons ;

N... DE BRUX, dit le *Chevalier de Brux*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Navarre, qui eut de N... de la *Beyrie* :

N..., Aide-Major au Régiment de Navarre ;

Et N... DE BRUX, Demoiselle.

(Tabl. Généal., part. VI, pag. 105.)

BRUYANT : *d'azur, à la fasce de sinople.*

BRUYÈRE (LA), en Picardie: *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRUYERES-LE-CHATEL, dans l'Isle de France. Par Lettres du mois d'Août 1676, la Terre & Seigneurie de BRUYERES fut érigée en *Marquisat*, en faveur de JEAN-LOUIS L'ESPINETTE-DE-MERAT, Conseiller au Parlement de Paris. Ces Lettres furent enregistrées au même Parlement le 4 Septembre 1676. Il y a aussi une autre Terre & Châtellenie de BRUYÈRES, qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie de Monceaux, par MARGUERITE LAISNÉ, à *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Noifi, dont le second fils, RENÉ DE MAUPEOU, Président en la Cour des Aides en 1609, eut ces Seigneuries en partage. Voy. MAUPEOU.

BRUYERES-LE-CHATEL. Maison existante en deux branches, l'aînée en Languedoc, sous le nom & les titres de Baron de BRUYERES-CHALABRE, Diocèse de Mirepoix; la cadette en Dauphiné, sous celui de Baron de BRUYERES-SAINT-MICHEL, Diocèse de Die.

Cette Maison, d'ancienne Chevalerie, est illustre par ses alliances & services rendus à nos Rois & à l'Etat.

On voit par un état des Chevaliers François, qui suivirent le Roi LOUIS VII, à la Terre-Sainte, en 1147, que THIBAUT DE BRUYERES étoit du nombre des Chevaliers Croisés.

On trouve aussi dans un Cartulaire de l'Abbaye de St.-Vincent-aux-Bois, Diocèse de Chabres, une donation en latin de 1186, que fit un Seigneur Gervais de Château-Neuf, & Marguerite sa sœur, en aumône & rémission de leurs péchés, en faveur de l'Eglise & Chanoines de Saint-Vincent de Nemours, de cent sols pensionnels, à prendre sur le péage de Brajolle, du consentement du Seigneur Henri qui leur avoit donné cette rente, & de celui de Guillaume & Philippe, d'Henri & de Gervais, leurs enfans, en présence des Seigneurs souffignés, *Nicolaus de Brueria, Reginaldus de Cruille, Galarenus de Olneto, Baldricus Abbas, Nicolaus Gaudin, Guillelmus Gazellii, Simon de Illon. Anno ab incartione Domini M. C. LXXXVI.*

« On voit, dans nombre de dépôts publics du Comté de Bourgogne, qu'un PONS DE BRUYERES, dans les commencemens de 1100, est cité avec les plus grands Seigneurs de cette Pro-

vince, où il y a deux Terres & villages faisant partie de la Seigneurie de Quingey (gros Bourg à trois lieues de Befançon & trois de Salins, auxquels ledit PONS donna son nom de BRUYERES), &, par des dotations, qu'il a existé une branche de cette Maison en Bourgogne & Franche-Comté, qui s'y est éteinte. »

Il est probable que THIBAUT DE BRUYERES, croisé en 1147, étoit père de NICOLAS DE BRUYERES, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croisade dudit THIBAUT, de même que NICOLAS pouvoit être père de PONS DE BRUYERES, qui se croisa avec Simon, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres, que depuis ledit PONS, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

1. PONS DE BRUYERES, 1^{er} du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Chatel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec Guy de Lévis, & Pierre de Voüins, à la suite de Siméon de Montfort, dont ils étoient alliés & voisins des Terres de Montfort-l'Amaury en l'Isle de France; la Terre de Bruyeres-le-Chatel est située dans la forêt d'Iveline en l'Isle de France. (Voy. Moréri.) Elle a passé dans la Maison de M. de Maupeou, ancien premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier, Garde-des-Sceaux, père du Chancelier actuel.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu chef de la Croisade contre les Albigeois, donna ordre audit PONS DE BRUYERES, en 1209, d'aller, en qualité de son Lieutenant, avec un corps de 6000 hommes, dans le pays de Chercorès, où il prit, en 1210, plusieurs Châteaux, entre autres celui de Puyvert, qui se rendit après trois jours de siège; ce trait est rapporté par Dom Vaiffette, Bénédictin, en son *Histoire du Languedoc*, tom. III, imprimé en 1737, pag. 202, & aux Titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyères, au Château de Chalabre.

Le Comte de Montfort fit don audit PONS DE BRUYERES de tout le pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronnie, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la première desquelles les descendans dudit PONS, 1^{er} du nom, sont encore en possession; Guy de Lévis eut aussi, pour récompense de ses exploits guerriers, la Baronnie de Mirepoix, en

1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & Pierre de Voifins, la Cize de Limoux en 1216.

Ledit PONS DE BRUYERES, 1^{er} du nom, épousa, en 1216, *Anne du Moulin*, ou de *Moulin*, de même Maifon que *Roger de Moulin* (huitième Grand-Maître de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, en 1179, & de Jean du Moulin, Cardinal en 1358). Voy. Moréri, article du *Moulin*, ou de *Moulin*, tom. IV, pag. 332 à 335. PONS eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et N... DE BRUYERES, mariée à *Guy de Lévis*, dit *Guyot*, dont nous avons à parler.

II. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, 1^{er} du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Chatel, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, fut le premier appelé pour accompagner au voyage de Bordeaux en 1283, ce Prince, qui lui accorda, en confédération de fes services, des privilèges confidérables, confirmés par fes fuccesseurs, comme d'avoir fes vaffaux taillables à fa volonté, déchargeant en conféquence, toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronnies, de toutes fortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au furplus ledit JEAN DE BRUYERES, Gouverneur-né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par fes vaffaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de 50 hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs feroient toujours les Capitaines-nés (les Officiers de cette Compagnie jouiffent encore de plusieurs privilèges, entr'autres de l'exemption, du ban & arrièrebau, Milice, &c.). Le Roi HENRI IV, ayant confirmé, ainfi que fes prédéceffeurs, les privilèges d'exemption des Baronnies de Chalabre, Puyvert & dépendances, écrivit une lettre confervée aux archives de Chalabre, adreffée à FRANÇOIS DE BRUYERES, 11^e du nom, Baron de Chalabre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de fon Ordre, qui est des plus flatteufes, « par laquelle il est invité, ledit FRANÇOIS, de contribuer, fans conféquence, par un don gratuit, aux befoins de l'Etat; lequel don a toujours fubfifté, mais à la levée des Seigneurs, Barons de Chalabre, fur leurs vaffaux, &c. » JEAN DE BRUYERES passa plusieurs actes fur les limites de ces Terres, entr'autres, en 1223, une tranfaction avec Pons de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de

haut & puiffant Seigneur; il est parlé de lui dans l'*Hiftoire du Languedoc*, tome III, pag. 584 & 585. Il époufa *Euyflachie de Lévis*, fille de *Guyot II*, Baron de Mirepoix, Monfégur, &c., vivant en 1224, comme on le voit dans Moréri, article de *Lévis-Mirepoix*, où il est rapporté qu'*Euyflachie de Lévis* époufa JEAN DE BRUYERES, Chevalier. On voit auffi dans la *Généalogie de Lévis-Mirepoix*, par le père Anfelme, dans son *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, que N..., fœur de *Guy de Lévis*, dit *Guyot*, 11^e du nom, époufa JEAN DE BRUYERES, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand Procès pour fes droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même époufé N... DE BRUYERES, ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maifons. JEAN DE BRUYERES eut :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. Et AGNÈS DE BRUYERES, femme d'*Aubert d'Angel*, Seigneur de Genlis; elle eut de ce mariage une fille, nommée *Eléonore d'Angel*, qui acquit, étant veuve, la Terre des Mondefcourt; fût bâtit en 1310, 11, 12 & 13, la groffe tour de Varennes, & fut mère de *Raviel de Flamenc*, VII^e du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le père Anfelme, tom. III, pag. 38, 744.

III. THOMAS DE BRUYERES, 1^{er} du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Sonac, Rivel, &c., Gouverneur-né de ces Châteaux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fervit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux fubfides à la Province du Languedoc; mais en confédération des services qu'il rendoit à l'Etat, des privilèges accordés à JEAN DE BRUYERES, fon père, & des dépenses qu'il avoit faites pour fe mettre en armes, allant joindre l'Armée du Roi, on ne demanda que 30 liv. à fes vaffaux, attendu qu'ils n'étoient, ainfi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs defdits lieux comme on le voit rapporté dans l'*Hiftoire générale du Languedoc*. Il prenoit, ainfi que fon père, la qualité de *haut & puiffant Seigneur, & de Chevalier*. « Il prêta ferment de fidélité au Roi, en la Sénéchauffée de Carcaffonne & de Biteris, & y dénombra, le 3 Avril 1317, les Châteaux, Terres & Baronnies de Puyvert, Chalabre, villes de Nébiac, de Saint-Jean, Rével, Paracol, Villefort, Mongardin, Sonac, Paris, de Maifarrio & Beaumont, avec tous les villages en dépendans,

&c. » Il mourut en 1360, & laissa de son mariage, contracté en 1310, avec *Ifabelle de Melun* :

1. THOMAS, qui fuit;
2. PHILIPPE, rapporté après son frère aîné, qui continue la postérité;
3. Et JEANNE, mariée, le 23 Mai 1342, à *Guy de Nesle*, ou de *Néesle*, Seigneur de Mélo, Capitaine-Général du Pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès 1345. *Guy de Nesle*, après avoir rendu de grands services au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron, le 13 Août 1351, comme on le voit dans *Moréri*, tom. II, article de *Clermont-Beauvois*, & à l'article de *Nesle*. JEANNE DE BRUYÈRES, devenue veuve, épousa un Comte de *Soissons-Bourbon*; elle est citée morte en 1392, par le père Anselme, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 396. Le mariage de THOMAS DE BRUYÈRES, 1^{er} du nom, avec ladite *Ifabelle de Melun*, est aussi cité par le père Anselme, tom. V, pag. 226.

IV. THOMAS DE BRUYERES, II^e du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, & Capitaine, Gouverneur-né de ces Châteaux, Sénéchal de Carcassonne & de Bennes, dénombra en 1367, la terre de Quillan, « & prêta ensuite hommage des villes de Puyvert, Château, & villes de Nébiac, de Saint-Jean-de-Paradele, Villefort, &c., le 22 Mars 1371. » Il passa un acte de partage avec PHILIPPE, son frère cadet, en 1350, pour les Terres & Baronnie de Chalabre, Puyvert, &c., venant de leur père & mère. Il épousa, en 1346, *Béatrix de Barrence*, & eut :

1. HÉLIX, femme de *Girard ou Guiraud de Voifins*, Seigneur d'Argues, Magnot. &c.; elle porta la Baronnie de Puyvert, dans la Maison de *Voifins*, étant devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 17;
2. ALIX, mariée, en 1367, à *Philippe de Caraman*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Caraman;
3. ISABELLE, femme de *Raymond de Villemur*, ainsi qu'il paroît par un acte de 1382;
4. Et MARGUERITE DE BRUYERES, mariée, en 1374, à *Guillaume des Bordes*, Chambellan du Roi. Voyez les *Grands Officiers*, &c.

IV. PHILIPPE DE BRUYERES, I^{er} du nom, second fils de THOMAS I^{er}, & d'*Ifabelle de Melun*, « perpétuant la Maison de Bruyeres par les mâles », fut Baron de Chalabre, Rivel, Sonac,

&c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., servoit dans les Armées de PHILIPPE DE VALOIS, où il reçut plusieurs blessures, & rendit de grands services au Roi JEAN; il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349; se partagea avec son frère aîné THOMAS II, en 1350, passa reconnaissance le 22 Mars 1370, pour le Comté de Castres, dont il étoit Gouverneur, comme procureur fondé d'excellente Dame Marie de Ponthieu, Comtesse de Castres & de Vendôme, sa nièce, fit serment de fidélité audit Seigneur Roi, comme Baron de Chalabre & dépendances, le 22 Mars 1371, & testa en ladite année. Il épousa, en 1371, *Marguerite de Campendu*, Dame dudit lieu, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. JACQUELINE, mariée, en 1373, à *Pierre de Broé*, fils de *Jean*;
3. Et EUSTACHIE DE BRUYERES, femme de *Rattier de Landoire*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Cadras, Diocèse de Rhodéz, ce qui est prouvé par un acte de 1388.

V. PHILIPPE DE BRUYERES, II^e du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VI, auquel il rendit de grands services, & à l'Etat, mérita l'estime de son maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier, & de la forteresse de Monttau en 1396. Il testa en 1404, & fut marié 1^o à *Judith*, Dame de Gaillac, veuve de noble *Jeande Châteauneuf*. « On voit par le testament de cette Dame, trouvé dans les archives de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, à la date du 18 Mai 1395, qu'elle testa dans le Château & Palais Royal de Montpellier, & institua héritiers sa fille EUSTACHIE DE BRUYÈRES, & la Comtesse, son autre fille, qu'elle avoit eue de son premier mari, & son petit-fils noble *Bertrand Députario*, les faisant tous trois les co-héritiers, & son mari PHILIPPE DE BRUYÈRES, Exécuteur testamentaire; » 2^o à *Jordanne de Pérepetuse*; & 3^o en 1395, à *Jordanne de Damat*, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèse d'Agde. Il eut du troisième lit :

1. JEAN, qui fuit;
2. HENRI, mort au service;
3. THOMAS;
4. Et JEANNE DE BRUYERES, qui épousa, en 1402, *Roger-Bernard de Lévis*, Seigneur, Baron de Mirepoix.

Dans l'*Histoire générale du Languedoc*, par Dom Vaiffette, tom. IV, pag. 421, on trouve qu'il y est fait mention des enfans de PHILIPPE DE BRUYÈRES, II^e du nom, & dans les Lettres-Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles, en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes, on lit ces mots : *Orphælinorum & hæredum defuncti PHILIPPI DE BRUERIS, Domini quondam loci, & Baronis ac terræ Chialabræ, ac etiam Domini Baronis ac terræ de Podiveridi Quaternis ejusmodi negotium ipsos tangit*, &c.

« On trouve aux dites archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, une prestation de ferment de fidélité ou hommage de *Jean de Damat*, comme Procureur fondé de *Jordanne de Damat*, sa sœur, veuve de PHILIPPE DE BRUYERES, Gouverneur de Montpellier, Chevalier, Baron de Chalabre, lequel prête ledit ferment de fidélité pour JEAN, HENRI & THOMAS, frères, mineurs de trois ans, fils dudit BRUYÈRES & de *Jordanne de Damat*, le 17 Novembre 1404. » (Ce sont les mêmes orphelins cités par Dom Vaiffette dans son *Histoire du Languedoc*.)

VI. JEAN DE BRUYERES, II^e du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., mourut en 1442. Il avoit épousé, en 1434, *Béatrix de Mauléon*, & laissa :

1. ROGER-ANTOINE, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche de BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, établie à Crest en Dauphiné, Diocèse de Die, rapportée ci-après ;
3. CATHERINE ;
4. Et MARGUERITE DE BRUYERES, mariée, en 1497, au Seigneur de *Montagut*.

« S'est encore trouvé au même dépôt des archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, une prestation de ferment de fidélité, par M^e Etienne de Vivaderii, Procureur fondé de noble & puissant homme JEAN DE BRUYERES, Chevalier, Baron de Chalabre, Rivel & dépendances, fils majeur de 27 ans, de puissant Seigneur PHILIPPE DE BRUYERES, Baron, quand il vivoit, de Chalabre, Rivel & dépendances, Gouverneur de Montpellier, &c., qui prêta le ferment de fidélité, que devoit ledit JEAN DE BRUYERES au Roi Charles, promettant prêter hommage & dénombrement aux Pâques suivantes, &c. Cet acte est du 4 Décembre 1424, & la Dame *Béatrix de Mauléon*,

après la mort de son mari (sans disposer de les biens), pris la garde-noble de ses quatre enfans, laissés pupilles & portionnaires desdits biens, Terres, Baronnies, &c., dont elle prêta pour eux hommage au Seigneur Roi, en attendant leurs majorité & partages.»

VII. ROGER-ANTOINE DE BRUYERES, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., « hérita, par égales part & portion, avec JEAN, CATHERINE & MARGUERITE, ses frère & sœurs, des biens & Terres de leur père. JEAN, mort sans tester, ainsi que ses sœurs, vécurent sous la tutelle & garde-noble de la dite *Béatrix de Mauléon*, leur mère, en attendant les partages à faire à leur majorité. ROGER-ANTOINE continua la branche aînée de sa Maison. Il étoit Gouverneur-né des châteaux de Chalabre, &c., & Capitaine de 50 hommes d'armes & ordonnances du Roi, pour leur garde ; & quoique *Béatrix de Mauléon*, sa mère (comme ayant la tutelle & garde-noble de ses enfans, eût été obligée de prêter pour eux l'hommage qu'ils devoient au Roi pour leurs Terres, ledit ROGER fut obligé d'en prêter un pour lui, son frère & sœurs, dès qu'il fut majeur de 21 ans, son père étant décédé depuis 18 ans ou environ). Il remplit cette obligation le 14 Janvier 1454, comme on le voit aux dites archives de la Cour des Comptes & Aides de Montpellier (où ont été portés tous les titres de la Sénéchaussée de Carcassonne & de Bithrie.) Il y dénombra la Baronnie de Chalabre, & autres Terres en dépendances, Rivel, Sonac, Sainte-Colombe, Souplaine, Montjardin, Laforest, & tous droits quelconques, » & mourut en 1474. Il avoit épousé, en 1450, *Constance de Pérepetuse*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Rouffillon, & laissa :

1. JEAN, qui suit ;
2. GASTON, qui hérita des biens de la Maison de *Pérepetuse*, sous la charge d'en porter le nom & les armes, & testa en 1480, en faveur d'HÉLIX, sa sœur ;
3. PHILIPPE ;
4. HÉLIX, femme de *Hugues de la Roque*, Seigneur de Jouares, comme on le voit dans une quittance de 1477 ;
5. Et JEANNE DE BRUYERES, femme de *Pierre de Montequieu*, Seigneur de Caladru, ainsi qu'il est prouvé par un acte de 1510.

VIII. JEAN DE BRUYERES, III^e du nom de sa branche, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. (car toutes les Terres de la Maison fe réunirent sur sa tête), Gouverneur & Capitaine-

né de ces châteaux, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VIII. LOUIS XII lui accorda, par Lettres-Patentes de 1511, nombre de privilèges, & entr'autres l'exemption de toutes sortes de subfides, mis ou à mettre sur la Terre & Baronnie de Chablabre & dépendances. « Il les hommagea en 1503. » Il épousa, le 8 Juillet 1489, *Cécile de Voifins*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite de Cominges-de-Bruniquel*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Sarotte, qui épousa *Marguerite du Vivier*, ce qui est prouvé par un acte de 1552 ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1520, à *Germain de Lévis*, Seigneur de Lérans (qui mourut à Stafort le 12 Août 1572). Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, du P. Anselme, tom. IX, p. 227, R. ;
4. & 5. ETIENNETTE & MARGUERITE DE BRUYÈRES.

IX. FRANÇOIS DE BRUYERES, I^{er} du nom, Baron de Chablabre, Rivel, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., reçut, en 1519, le serment de fidélité des vassaux & habitans de ses Terres. Il avoit épousé, le 7 Novembre 1516, *Françoise de Châteauneuf*, fille de *Sigismond*, Seigneur de Sainte-Récuze, Tourniel, &c., & de *Gabrielle de Gravier*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. FRANÇOISE, mariée à *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon, qui donna reconnaissance de la dot de sa femme, de tous droits paternels & maternels. Voyez le P. Anselme, tom. IX, pag. 227, R. ;
3. GLORIANDE, mariée 1^o en 1547, à *Jean Dupuy de la Jugie*, Comte de Rieux, Seigneur de Moreffe, Cajoul, &c., son cousin germain ; & 2^o en 1566, à *Pierre de Cailus*, Seigneur de Colombières, Diocèse de Béziers ;
4. & 5. ANNE & MARGUERITE ;
6. Et MADELEINE DE BRUYERES, Religieuse au Monastère de Cazet.

X. FRANÇOIS DE BRUYERES, II^o du nom, Baron de Chablabre, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, en faveur duquel il fut ordonné à ses Vaux de lui passer nouvelle reconnaissance, en 1542, testa le 15 Mars 1551 ; & en 1552 *Jean de Joyeuse*, son beau-père, substitua tous ses biens, par son testament, à *Anne de Joyeuse*, sa fille, & aux siens, à perpétuité. Il épousa, le 6 Oc-

tobre 1529, *Anne de Joyeuse*, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpré, en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c., & de *Françoise de Voifins* (Voyez Moréri, art. de *Joyeuse*). De ce mariage vinrent :

1. JEAN-PAUL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais, qui reçut ordre d'*Anne de Joyeuse*, son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc, pour l'union, de faire démolir la maison de la Roque-de-Linéz, préjudiciable à l'Etat & au pays en 1580 ; & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il mourut sans postérité, & la dot de sa veuve, montant à 45000 livres, fut rendu à son second mari *Dodon de Lévis*, cadet de Lérans. Il épousa, en 1573, *Louise de Lévis*, remariée à *Dodon de Lévis*, & fille de *Philippe*, Baron de Mirepoix, & de *Louise de la Trémolle* ;

2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. JEAN-ANTOINE, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prévôt de l'Eglise de Toulouse, Député, en 1594, par le Clergé de cette Ville, aux Etats-Généraux. Il revint chargé d'une lettre de créance du Roi au Parlement ; ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la paix avec le Duc de Joyeuse, & les Villes de la Province qui suivoient son parti. Il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc de Joyeuse, qui pria Sa Majesté de conférer à cet Abbé un Evêché ; mais le Roi en ayant disposé, il en fut indemnié par une somme de 50000 écus. Il fut nommé, par Madame la Duchesse de Guise, tuteur de la Princesse sa fille (comme l'un de ses plus proches parens) ;
4. GABRIELLE, mariée, en 1562, au Seigneur de *Cucurail*, lequel donna la même année quittance de sa dot ;
5. CÉCILE, mariée au Seigneur de *Saye* ;
6. Et FRANÇOISE DE BRUYERES, mariée au Seigneur de *Longitaud*, ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. FRANÇOIS DE BRUYERES, III^o du nom, Baron de Chablabre, Gouverneur & Capitaine-né, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, en 1595, fut nommé, par Lettres-Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de 600 hommes, qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Noailles, en 1573, & mourut en 1595. Il fut marié 1^o à *Philippe de Lordat*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o en 1550, à *Isabeau Barthélemy de Gramont*, & laissa de ce mariage :

1. GUILLAUME, aussi Sénéchal de Lauraguais, après son père, mort sans postérité;
2. JEAN-ANTOINE, qui suit;
3. ANTOINETTE, mariée à *Guyot*, Seigneur de *Bourepaux*, & de Perignan;
4. Et FRANÇOIS DE BRUYERES, mariée à *Jacques de Bellifsen*, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. JEAN-ANTOINE DE BRUYERES, 1^{er} du nom, Baron de Chalabre, &c., Gouverneur & Capitaine-né, Capitaine de 50 hommes d'armes & ordonnances du Roi, par commission du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie, par commission du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault, dès 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la ville de Chalabre, & testa le 4 Mai 1632, après s'être marié 1^o à *Paule d'Orbessan*, fille de *Jean*, Seigneur de la Bastide, &c., dont il n'eut point d'enfants; & 2^o en 1606, à *Béatrix de Poitiers-la-Therasse*, dont il eut:

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. EMERIC, qui passa en Lorraine, sous le nom de BRUYERES, dit *Sonac*. Il y fut Capitaine de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épousa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils, morts sans postérité;
3. CÉCILE, mariée au Seigneur de *Montezunde-Busca*, Colonel d'Infanterie;
4. Et MARTHE DE BRUYERES, Abbessé de Rieu-nette.

XIII. JEAN-PIERRE DE BRUYERES, 1^{er} du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, ensuite d'un Régiment de son nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainsi que son père. Il avoit épousé, le 11 Avril 1631, *Gabrielle de Lévis-Léran*, dont:

1. JEAN-EMERIC, qui suit;
2. FRANÇOIS;
3. Un autre FRANÇOIS;
4. GUY, nommé l'Abbé de BRUYERES;
5. ISABEAD, mariée, le 15 Juin ..., à *Jean de Dax*, Seigneur d'Axat, &c., Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchaussée de Limoux, fils de *Raymond de Dax*, & de *Delphine de Sauton-Monfleon*;
6. Et LOUISE DE BRUYERES, mariée à *N... de Sauton-Monfleon*, Seigneur d'Escouloubres, dont une fille, mariée à FRANÇOIS DE BRUYERES, dit *le Jeune*.

XIV. JEAN-EMERIC DE BRUYERES, 1^{er} du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Léran, dont il fut Lieutenant-Colonel, passa une transaction avec MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, devant *Belanger* le jeune, & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme héritier en partie de Mademoiselle de Montpensier, sa cousine germaine, possédant les biens de la Maison de *Joyeuse* & de *Guise* (auxquels celle de BRUYERES-CHALABRE étoit substituée), ce Prince assigne audit JEAN-EMERIC DE BRUYERES la somme annuelle de 1500 liv. de rente, à prendre & recevoir sur ses recettes de Rouen & Caen, en Normandie; Son Altesse Royale promettant de plus audit JEAN-EMERIC, par ladite transaction, de lui fournir tous les actes nécessaires pour poursuivre ladite substitution du Duché de Joyeuse, &c. Il épousa, en 1661, *Jeanne de Raymond-la-Boorde*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Autre FRANÇOIS, dit *le Jeune*, qui épousa, en 1722, *N... de Sauton-Monfleon*, fille de *Sauton-Monfleon*, d'Escouloubres, & de LOUISE DE BRUYERES, sa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux, près de Castelnau-dary, encore garçon, sous le nom de BRUYERES-LE-CHATEL, en 1764, & deux filles, dont une Religieuse à Limoux;
3. LOUIS, Abbé;
4. GABRIELLE, mariée, le 1^{er} Mai 1701, à *François de Dax*;
5. Et CÉCILE DE BRUYERES, non mariée.

XV. FRANÇOIS DE BRUYERES, IV^e du nom, dit *l'ainé*, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, servit à la tête d'un bataillon d'Infanterie, appelé *du Roi*, sous les ordres d'Anne-Jules de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, s'étant trouvé, ainsi que son frère le jeune, à la bataille du Thir, que le Maréchal, leur parent, gagna en 1694. Il épousa, en 1698, *Catherine de Caillau-la-Gravellet*, Dame des Allemants & des Aumelles, & Valcornouze, fille de *Jean*, Baron desdits lieux, & de *Françoise de Villeneuve-Sainte-Camelle*; il en eut:

1. JEAN-EMERIC, qui suit;
2. FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Beaumont*;
3. JEAN, appelé *le Chevalier de Chalabre*;
4. LOUIS, appelé *l'Abbé de Chalabre*;

5. & 6. ANNE & FRANÇOISE DE BRUYERES, mortes filles.

XVI. JEAN-EMERIC DE BRUYERES, II^e du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né de ces Châteaux, appelé le *Comte de Bruyeres*, mort en 1781, âgé de 84 ans, épousa, en 1724, *Marie de Saint-Etienne de Caraman*, Dame de la Pomarède, Baronne dudit lieu, morte en Août 1778, dont il eut :

1. FRANÇOIS-JEAN, qui suit ;
2. LOUIS-HENRI, appelé l'*Abbé de Chalabre*, d'abord Vicaire-Général du Diocèse de Carcaffone, nommé à l'Abbaye de l'Abbie, Diocèse de la Rochelle en 1753, puis Evêque de Saint-Pons, en Languedoc, le 12 Mars 1770 ;
3. JACQUES-PAUL, appelé le *Vicomte de Chalabre*, d'abord Capitaine au Régiment de Royal-Marine, puis au Corps des Grenadiers de France ; après, Major au Régiment Provincial de Montpellier, Colonel en second du Régiment d'Anjou, & ensuite Colonel-Commandant du Régiment de Limoufin, Chevalier de Saint-Louis ;
4. ALEXANDRE-JOSEPH, appelé l'*Abbé de Bruyeres*, Vicaire-Général du Diocèse de Lyon, Abbé de l'Abbaye de l'Abbie, après son frère, & Evêque de Saint-Omer ;
5. LOUIS-GABRIEL, appelé le *Comte de Bruyeres-Chalabre*, Capitaine de Vaisseau du Roi, Chevalier de Saint-Louis ;
6. JEAN-BAPTISTE, appelé le *Baron de Chalabre*, Capitaine au Régiment de Royal-Marine, Chevalier de Saint-Louis ;
7. ANGLIQUE, mariée au Seigneur de *Bellevesse du Puy-Vatan*, Comte de St.-Pierre, ayant des enfans ;
8. MARTHE, mariée au Seigneur de *Voifins*, Marquis d'Alzau, avec trois filles ;
9. ET MARIE DE BRUYERES, femme du Comte de *Badins*, avec un fils en 1770.

XVII. FRANÇOIS-JEAN DE BRUYERES, I^{er} du nom, Baron de Chalabre-la-Pomarède, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate, la Bastide-de-Beaumont, & autres Terres, au Diocèse de Mirepoix, Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine-né de 50 hommes d'armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, appelé le *Marquis de Chalabre*, fut Page du Roi de la Petite-Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernières campagnes de Mahon, & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont, Prince. Il a épousé, le

Tome IV.

24 Novembre 1760, *Louise-Françoise de Bon*, fille de *Louis-Guillaume*, premier Président au Conseil-Souverain de Rouffillon, & Comté de Foix, Intendant de Rouffillon, &c., & d'*Elisabeth-Jeanne-Thérèse de Bernage*.

Il a de ce mariage :

1. JEAN-LOUIS-FÉLICITÉ, appelé le *Comte de Chalabre*, né le 28 Octobre 1762, « Officier au Régiment du Roi, Infanterie ; »
2. ET JEANNE-ELISABETH - FORTUNÉE, appelée *Mademoiselle de Bruyeres*, née le 29 Août 1761.

SECONDE BRANCHE

de la Maison de BRUYERES, connue sous le nom de BARONS DE BRUYERES-SAINT-MICHEL, *Diocèse de Die, en Dauphiné, depuis sa séparation en 1470.*

VII. JEAN DE BRUYERES, III^e du nom, qui est le premier qui forma cette seconde branche, étoit fils cadet de JEAN DE BRUYERES, II^e du nom, & de *Béatrix de Mauléon*, qu'il laissa avec quatre enfans pupilles, co-héritiers (étant mort sans tester). ROGER-ANTOINE, JEAN, CATHERINE & MARGUERITE DE BRUYERES, sous la tutelle & garde-noble de leur mère, qui hommagea les Terres de ses enfans au Roi, en attendant leurs majorité & partage. « JEAN DE BRUYERES céda sa portion co-héritaire à la branche aînée, » étant passé au service de Sa Sainteté PIE II, Capitaine d'une troupe Italienne, & récompensé de ses services par le Pape PAUL II, qui le nomma Commandant de la ville de Valréas, au Combat Venaisin. Il se maria, par contrat du 4 Janvier 1470, reçu par *Limojéon*, Notaire de Nions, à *Honorade*, ou *Honorée de Vesc-de-Comps*, fille de *Dalmas*, Seigneur dedités lieux, & d'*Alix d'Ancezone de Cap de Rouffe*, donna quittance de partie de la dot de sa femme le 14 Mars 1471, reçue par le même Notaire. La famille de *Comps* a donné deux Grands-Maitres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans *Arnaut & Bertrand de Comps*. Voy. *Moréri*, tom. II, pag. 465, col. 2. JEAN DE BRUYERES eut pour enfans :

1. JEAUME, qui suit ;
2. ET PIERRE, qui ne fut pas marié, & traita avec son frère JEAUME de ses droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1500, reçu par *Limojéon*, Notaire ; dans lequel acte, PIERRE DE BRUYERES prend la qualité de Gouverneur de Lille & de Cavillon, places qui lui furent données par Sa

B b

Sainteté, en récompense de ses services, à la tête de la Compagnie d'Italiens, qu'il eut après son père.

VIII. JEUME DE BRUYÈRES, 1^{er} du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravenes, & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de 100 hommes; il épousa, par contrat du 15 Août 1500, passé par *Limojéon*, Notaire, *Louise d'Artis*, fille de noble *Louis*, & d'*Isabelle de Thermes*, de la ville de Nions, en Dauphiné, où son père habitoit. Il eut de ce mariage:

1. JACQUES, qui fut massacré par les Religioneux, auprès de Nions-aux-Baronnies en Dauphiné, ce qui est constaté par un Arrêt du Parlement de Grenoble, qui adjuge à ses héritiers les biens de ses Meurtriers;
2. JEAN, qui suit;
3. ROBERT, qui fit son établissement à Nions, auteur d'un rameau rapporté plus loin;
4. « Et autre JEAN, mort jeune. »

IX. JEAN DE BRUYÈRES IV^e du nom, & le second de sa branche, étoit Capitaine d'Infanterie, ainsi que son frère ROBERT, comme on le voit, par un acte d'emprunt que fit JEUME leur père, de Georges d'Urre, Seigneur de Venterole, de la somme de 2000 liv., pour fournir au rétablissement de leurs Compagnies, acte reçu, *Georges Cotharel*, Notaire de Nions, du 15 Janvier 1555, que ces deux frères, JEAN & ROBERT, remboursèrent audit Georges d'Urre, comme il conste par le reçu devant le même Notaire, le 2 Octobre 1559. « Ledit JEUME, leur père, avoit acquis de noble Jean de Montauban de Nions, une terre audit lieu, par contrat du 26 Avril 1515, reçu par *Limojéon*, Notaire dudit Nions, où sur les qualités respectives de Nobles audit acte, & autres insérées dans d'autres, produites par les enfans & petits-enfans dudit JEUME DE BRUYÈRES; M. de *Bouchu*, Intendant, rendit jugement contradictoire en maintenance de Noblesse, pour les descendans dudit JEUME, qu'il nomme Nobles d'extraction (en qualité de Commissaire du Roi en cette partie de la recherche des Nobles en Dauphiné), ledit Jugement de cet Intendant de *Bouchu* est du 15 Février 1699. » JEAN céda les droits co-héritaires paternels & maternels, par acte, de partage, du 22 Mai 1581, passé devant ledit *Cotharel*, Notaire, à ROBERT, son frère, Gouverneur de Nions, &c. Ils passèrent un acte de substitution réciproque, le 24 Octobre 1582, devant le même *Cotharel*, Notaire, pour eux & leur plus près de

nom & Armes; ledit JEAN prêta hommage en la Chambre des Comptes, & testa le 24 Mai 1573, devant *Piffit*, Notaire de Crest, & prend dans cette disposition la qualité de Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné. JEAN DE BRUYÈRES avoit épousé, le 24 Février 1548, *Enemonde de Forest*, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Justine de la Tour-Gouvernet*. La Maison de *Forest*, en Dauphiné, étoit d'ancienne extraction noble, éteinte par la mort d'*Alexandre de Forest*, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c., qui ne laissa de *Justine de la Tour-Gouvernet*, que trois filles: *Isabeau de Forest*, qui épousa *Jean d'Armand*, Conseiller de Lux, auquel elle porta les biens de sa Maison, que possèdent aujourd'hui Messieurs de Blacons, ses descendans; *Lucrèce de Forest*, qui se maria à *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de la Bastide-Goudarguez, & dont les biens ont passé dans la Maison d'un Comte de *Yogué*, ayant épousé l'héritière de la Maison de *Cadouelle-Cadouane*, en Languedoc; & *Jeanne de Forest*, qui eut pour mari *François de Thollon-Sainte-Jealle*, dont la fille unique, *Marguerite de Thollon-Sainte-Jealle*, épousa *François Lers-de-Jony*, Seigneur de Pennes, Barnave, Piégros, Aubenas, Saint-Médard, la Clastre, &c., habitant de Crest en Dauphiné. JEAN DE BRUYÈRES eut de son mariage:

1. PONS, qui suit;
2. ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Aigues-mortes, qui eut de *Claudine de Laudun*, un fils nommé JEAN, mort jeune;
3. JEAN, tué au Siège de Lille en Flandre, où il servoit en qualité de Mousquetaire;
4. ROBERT, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux, l'un sous le nom de BRUYÈRES D'AVAUCOURT; & l'autre, sous celui de BRUYÈRES DE CAUMONT, tous les deux tombés en quenouille, chez MM. de *Gautier-Coyveron*;
5. IMBERTE, mariée à *Roman Monier*, Seigneur de Rochechinard, Reculés, &c.;
6. JEANNE, mariée à *Charles de Vellieu*, Conseiller au Parlement de Dauphiné;
7. Et ANNE DE BRUYÈRES, mariée à *Jean Flotte de Molières*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens font passés dans la branche de *Castellane-Nowejan*, Ambassadeur à la Porte.

X. PONS DE BRUYÈRES, II^e du nom, Sei-

gneur de la Maison-Forte de la Bruyères-en-Maron, fut successivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Comte de Tournon, ensuite Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi; il se distingua aux sièges & prises de Gap, Livron, Lorient, Allés, Eure, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte-Grève, &c., sous les ordres de MM. de Glandage & Maugiron, Lieutenants-Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon, & du Baron de Saint-Vidal; il fut un des plus zélés défenseurs de la Religion Catholique, « se distinguant dans une guerre de Malte contre les Infidèles, où il fut avec bien d'autres Gentilshommes servir à ses dépens, en revint avec la Croix pour récompense, » & mourut Commandant pour le Roi à Crest.

Il est parlé de lui dans l'*Histoire Générale du Dauphiné*, in-folio, par Chorier, tom. II. Il testa le 9 Avril 1617, par acte reçu par *Recoin*, Notaire de Grenoble, inlittuant héritier son fils aîné ANTOINE. Il épousa, par contrat du 10 Octobre 1584, reçu par *Villeneuve*, Notaire de Roche-Colombe en Vivarais, *Françoise de Vogué*, fille de *Guillaume*, Marquis de Roche-Colombe, &c., & d'*Antoinette de Vedène-Gadagne*. Voyez VOGUÉ. Ils eurent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. GUILLAUME, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Montoison, mort sans postérité, Commandant à Bagnols en Languedoc;
3. SUSANNE, mariée, par contrat, à *François de Corbeau*, Seigneur de la Combe en Savoie (auteur de Messieurs de *Corbeau Saint-Albin*), auxquels ledit PONS de BRUYÈRES fournit les titres de sa Maison, pour faire recevoir ses petits-fils, *François & François-Aimé de Corbeau*, Chanoines au Noble Chapitre de Saint-Pierre à Vienne, en 1668 & 1672, ainsi que les arrières-petits-fils, *Pierre, Joseph & Antoine de Corbeau*, en 1704 & 1708.

XI. ANTOINE DE BRUYÈRES, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Michel, vendit la Seigneurie de la Maison-Forte de la Bruyères-en-Maron, située sur le chemin de Crest à Valence, à Gafarde de la Baume-d'Hofstun, Baronne de Montoison, le 31 Décembre 1629, devant *Roche & Chafte*, Notaires de Crest, quoiqu'elle fut substituée à ses descendans, dont procès, à raison de ce, avec le Comte de Cler-

mont-Montoison, Capitaine de Gendarmerie. Il testa le 14 Mars 1648, par acte reçu par *Gilbert*, Notaire, & avoit épousé, par contrat de mariage, reçu par *François Froment*, Notaire de Grenoble, le 29 Avril 1617, *Florence de Pourroy*, fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & Receveur-Général de la Province de Dauphiné, & d'*Elisabeth du Faure*; elle étoit sœur de *Sébastien de Pourroy*, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, même Maison que le Président de *Lauberivière-Quinfonas*, dont le fils, Président à Mortier audit Parlement, fut choisi par Sa Majesté, pour être placé à la tête de celui de Belançon, où il est mort en 1770; son frère cadet, Commandeur de Malte; un troisième, Chevalier dudit Ordre; le quatrième, Evêque de Québec; & une fille, mariée au Marquis de *Bailly-Bourchenu*, premier Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné. ANTOINE DE BRUYÈRES laissa :

1. PONS, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, mort sans postérité, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis (Voyez M. d'Aspeët);
3. CATHERINE, mariée à *Cathelin d'Aillan*, dont *Catherine*, qui épousa le Comte de *Mesnil*, Chef du Corps des Carabiniers, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Crest & de Nions, qui, morte sans enfans, laissa héritier de tous ses biens, son cousin germain, JEAN-FRANÇOIS DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis;
4. Et FRANÇOISE DE BRUYÈRES, mariée à *Antoine de Ripert*, Capitaine au Régiment de la Bastie-du-Vere, Infanterie, dont la fille unique fut mariée au Président du *Claux*.

XII. PONS DE BRUYÈRES, III^e du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut émancipé devant le premier Magistrat, le 1^{er} Avril 1649, par ANTOINE son père. Il signa, ainsi que ce dernier, un concordat de la Noblesse de France, du mois de Novembre 1649, avec un grand nombre de Gentilshommes des plus distingués du Bas-Dauphiné, comme il appert dudit concordat enregistré aux Notes de M^r *Bernavel*, Notaire à Crest, le 25 Août 1672, & mourut *ab intestat*. Il épousa, le 3 Juin 1648, devant *Farfac*, Notaire de Crest, *Florence de Vincens*, fille de *Jean* (des Seigneurs de *Caufans*), & de *Catherine Dupont*, & laissa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

2. PAUL, mort en bas âge ;
3. PONS, Chanoine Régulier & Pitancier de l'Abbaye de Saint-Thiers de Saou ;
4. MARIANNE, morte à 12 ans ;
5. SÉBASTIENNE, morte à 14 ;
6. FLORENCE, morte à 20 ;
7. Et GABRIELLE de BRUYÈRES, morte fort âgée, en odeur de fainteté, Capucine à Marfeuille.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE BRUYÈRES, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut d'abord Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Cavalerie, Lieutenant au Régiment de Brionne (qui fut ensuite Broglie), où il fut Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, de la deuxième promotion (comme on le voit dans M. d'Aspect), Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi Louis XIV, ayant fait toutes les guerres avec ce Prince, qu'il fut obligé d'abandonner dévoré de goutte, ayant épousé par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public, reçu par *Siboud*, Notaire de Crest, le 31 Mai 1703, *Marianne de Lers de Jony*, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, Piegros, la Clastre, Saint-Médard & autres lieux. Les biens de la Maison *Lers de Jony* (des plus anciennes du Dauphiné), sont passés dans une branche de celle de la *Tour-du-Pin*, à la charge d'en porter le nom & armes (y étant tombée en quenouille), & de *Marguerite de Tholon-Sainte-Jalle* ; *Didier de Tholon-Sainte-Jalle*, fut le 45^e Grand-Maître de Malte, élu en 1536 (Voyez Moréri) ; le Pape Clément V, dit-on, étoit aussi de la même Maison. JEAN-FRANÇOIS DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL eut :

1. PONS-LAURENT-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MARGUERITE-FLORENCE DE BRUYÈRES, morte fille, âgée de plus de 80 ans.

XIV. PONS-LAURENT-FRANÇOIS DE BRUYÈRES, 1^{er} du nom, appelé le *Baron de Saint-Michel*, fut destiné, dès ses plus tendres ans, à l'État Militaire, à l'exemple de ses ancêtres ; il fut d'abord Cornette au Régiment de Chartres Cavalerie, successivement Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie, Lieutenant de Roi de Crest, & de MM. les Maréchaux de France, Chevalier de St.-Louis, comme on le voit dans l'Histoire de cet Ordre, par M. d'Aspect. Il transigea avec Etienne de Bernardy, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Co-Seigneur dudit lieu, le 15 Mars 1731, acte reçu par *Chaix*, Notaire de Siste-

ron, pour terminer les différens qu'ils avoient, à raison de ladite Seigneurie de Valernes, érigée en Vicomté, en 1350, par la Reine JEANNE, en faveur de Guillaume Roger, Comte de Beaufort, frère de Clément VI, avec privilège qu'elle porteroit le titre de Vicomté, à tous les possesseurs de ladite terre, à perpétuité. (Voyez les *Tablettes Généalogiques*).

PONS-LAURENT-FRANÇOIS DE BRUYÈRES fut choisi par le Clergé & la Noblesse de la ville de Crest, pour traiter tous les différens qu'avoient les deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration syndicale, passée devant M^e *Bouvele*, Notaire à Crest, le 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il transigea avec MM. les Consuls & Députés de ladite ville, au gré des parties, le 9 Novembre 1753, devant M^e *Gaillard*, Notaire de ladite ville. Ayant été proposé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Noblesse de la Sénéchaussée de Crest, sur la démission de François de Grace, Gentilhomme de ce département, qui avoit perdu la vue, il remit à M. de la Porte, Intendant de la Province, les titres de sa noblesse, pour être envoyés au Ministre, & vérifiés par MM. les Généalogistes de France, d'*Hoziér* & *Clairambault*, auxquels il joignit un certificat de 100 Gentilshommes des plus distingués de la Province, de tous les Etats, visé par MM. les Commandant & Intendant de la Province, qui certifièrent l'ancienne & noble extraction de la Maison DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, au bas duquel certificat est l'attestation des Officiers de l'Élection de Montélimart & du Chatelain-Royal, Consuls, Officiers, Notables, & principaux Habitans de la ville de Crest, qui dirent que MM. DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL font une branche de la Maison DE BRUYÈRES du Languedoc, établie en cette ville, depuis plus de deux siècles, y ayant toujours vécu noblement, & de la manière la plus distinguée. Lesdits certificats ont été enregistrés au Greffe de la Sénéchaussée de ladite ville, par ordre du premier Magistrat, sur les conclusions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762 ; ladite Ordonnance, signée *Pétrement*, premier Greffier, sur lesquelles preuves littérales & testimoniales, ledit PONS-LAURENT-FRANÇOIS DE BRUYÈRES, Baron de Saint-Michel, fut nommé au Syndicat de la Noblesse de la Sénéchaussée de Crest, par Lettre de cachet du Roi du 11 Novembre 1757. Il a eu, en 1760, par nouvelle Lettre de cachet, le

département del' Election de Montélimart, qui contient tout le Bas-Dauphiné. « Ledit PONS-LAURENT-FRANÇOIS, & FRANÇOIS-PONS-LAURENT-JACQUES-LOUIS de BRUYÈRES, Barons de Saint-Michel, père & fils, son donataire, achetèrent conjointement, par acte reçu par *Raf-pail*, Notaire de Crest, du 10 Juin 1776, les fiefs, Maison-Forte de Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre, &c., ainsi que la Seigneurie de Saou, Cellax & Francillon, de Madame la Marquise de Vogué, & autres co-héritiers de la maison de Lastic, qu'ils hommagerent au Roi, le 19 Juillet 1779. » PONS-LAURENT-FRANÇOIS de BRUYÈRES avoit contracté mariage devant M^e *Martinel*, Notaire de Valréas, au Comtat Venaissin, le 12 Février 1722, avec *Marie de Reynier*, veuve sans enfans, d'un Seigneur, Marquis des *Isnards*, fille unique de *Jean de Reynier*, Gentilhomme du Comtat, Capitaine de Dragons, & de *Marie de Boné d'Honières*, d'où sont nés :

1. PONS-LAURENT, mort au berceau ;
2. FRANÇOIS-PONS-LAURENT-JACQUES-LOUIS, qui suit ;
3. MARIANNE, Religieuse Ursuline à Valréas, puis à Saint-Marcellin, en Dauphiné, en 1772 ;
4. GABRIELLE-SFÉRITE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Juft, à Romans ;
5. DIANE-PAULINE, morte fille à 15 ans ;
6. Et MARIANNE de BRUYÈRES, morte sans alliance, en 1782.

XV. FRANÇOIS - PONS - LAURENT - JACQUES-LOUIS de BRUYÈRES, 1^o du nom, Baron de Saint-Michel, Seigneur de Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre, l'Orient, &c., Co-Seigneur de la Vicomté de Valernes, Saou, Cellax, Francillon, &c., entra au service très-jeune, Lieutenant au Régiment de l'Isle de France, où il parvint bientôt au grade de Capitaine, & passa en cette qualité au Corps des Grenadiers de France, où il fut reçu Chevalier de Saint-Louis, comme on le voit dans M. d'Affe's ; il passa assez rapidement aux grades de Major, Lieutenant-Colonel, & Colonel audit Corps, qui fut à l'époque de 1769, & ce Corps fut réformé en 1771 ; après, Colonel en second du Régiment de Royal-Marine, où il fut fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1^{er} Mars 1780, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 1^{er} Janvier 1784. Il eut par son mariage, contracté sur la procuration de ses père & mère, dont le Comte de *Corbeau-Vauferré*, son parent, fut porteur, une donation générale de ses père & mère,

comme il conste par cet acte, reçu par *Turlat* & *Maréchal*, son Confrère, Notaires à Paris, du 6 Mai 1755, avec *Anne de la Motte*, morte en 1770, fille de *Nicolas*, & d'*Anne de Miréy*. Ils laissèrent :

1. NICOLAS-JEAN-FRANÇOIS-MARIANNE, né le 25 Mars 1756, mort le 4 Septembre 1761 ;
2. DENIS-FÉLIX-AUGUSTE, appelé le *Vicomte de Bruyères*, né le 12 Janvier 1769, Sous-Lieutenant au Corps des Carabiniers, Gouverneur des ville & château de Morlaix en Bretagne, en survivance de son père, qui fut nommé à ce Gouvernement en 1771, & au Commandement des ville & château de Crest, & Lieutenant des Maréchaux de France en 1770 ;
3. « ANTOINETTE-MARIANNE-SIMÉONE-PERRETTE, morte jeune ; »
4. Et MARIANNE-LOUISE-AIMÉE de BRUYÈRES, appelée *Mademoiselle de Bruyères*, née le 4 Décembre 1770.

Il y a eu dans les deux branches de la Maison de BRUYÈRES plusieurs terres, outre celles qui y restent, qui sont la Baronnie de Chablre & de la Pomarède, la Vicomté de Valernes, les Seigneuries de Sonac, Rivel, Montbel, Montjardin, la Bastie de Beaumont-Catarale, Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre & l'Orient ; Co-Seigneurs de la Vicomté de Valernes, de Saou, Cellax, Francillon, &c.

RAMEAU

De la Branche cadette.

IX. ROBERT DE BRUYÈRES-LE-CHATTEL, troisième fils de JEAUME, 1^{er} du nom, & de *Louise d'Artis*, fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 27 Avril 1592, où il est dit *habitant de Nions*, dont il fut Gouverneur, ainsi que du Buis & Meuillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Mestre-de-Camp du Régiment du Prince THOMAS de SAVOIE. Il fut un des plus zélés Catholiques lors des guerres de la Religion, & soutint avec vigueur le siège des trois places, dont il avoit le gouvernement. Quelque tems après, il fut tué au siège de Crémone. Il épousa, 1^o par contrat passé devant *Cotharel*, Notaire à Nions, le 10 Septembre 1558, dans lequel il est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Catherine Urgeas*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de Rouffet, en Comtat, & de *Jeanne d'Eymieu*, dont il n'eut point d'enfant ; & 2^o le 3 Août 1563,

Viâtoire d'Urre, fille d'*Esprit*. Seigneur de la Bastie-Verdun, &c., & de *Jeanne Silve*. Il laissa de son second mariage :

1. ANTOINE, Lieutenant-Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Berre & du Martigues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale ;
2. CHARLES, dit de *Locaffe*, Capitaine au Régiment de Créquy, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, ensuite des Isles d'Hières, de Cannes & de Saint-Tropez, lequel eut de *Diane de Flaxi*, deux fils, Capitaines dans Pery Etranger, morts successivement sans postérité, Commandans à Antibes ;
3. PIERRE, dit du *Castellet*, Capitaine au Régiment de Montclar, & Commissaire Provincial à l'armée de Piémont, qui eut de *Paute de Bertrand du Percy* :

ROBERT DE BRUYÈRES, tué au siège de Crémone ;

JOSEPH DE BRUYÈRES, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué ;
Et CÉSAR DE BRUYÈRES, Capitaine au Régiment de Carignan, qui eut :

MARIE-ANNE, veuve sans enfans de M. *Duval*, qui fit héritière *Alphonse Bellecombe*, sa nièce, femme de M. de *Valleton*, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom du *Castellet* ;

FRANÇOISE & VICTOIRE DE BRUYÈRES ;

4. JACQUES, dit *La Lauzette*, Capitaine au Régiment d'Houdancourt. Il se signala au combat du Tefsin dans le Milanois, avec un détachement de 30 hommes, à la tête duquel il passa cette rivière à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il eut de *Jeanne Pélissier* :

JEAN-BAPTISTE DE BRUYÈRES, qui eut de *Jeanne de Rochegude* :

LOUISE DE BRUYÈRES, qui finit le rameau ;

5. PHILIPPE, dit de *Châteauvieux*, Capitaine au Régiment de Sully, qui eut de *Charlotte de Bonnedone*, un fils, nommé

HENRI DE BRUYÈRES, qui fut tué à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, pays de Salvato, entre Liège & Luxembourg, sans postérité ;

6. CLAUDE-JOSEPH, 1^{er} du nom, dit de *la Bruyères*, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande. Il eut de *Catherine d'Alphan* :

CLAUDE-JOSEPH, qui fuit ;

Et MARIE DE BRUYÈRES, mariée à N... *Coreard-Dupuy-la-Marne*.

CLAUDE-JOSEPH DE BRUYÈRES, 11^e du nom, Seigneur de Milcon, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leur dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & successivement Brigadier des Armées du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge, mourut au mois de Juillet 1723 dans fon Commandement, laissant pour son héritier *Jean Coreard-Dupuy-la-Marne*, Seigneur de Milcon, ancien Capitaine au Régiment d'Agénois, Gouverneur du Bulis, fils aîné de MARIE DE BRUYÈRES, sa sœur unique. Il épousa *Marie d'Agout*, fille de *François*, Seigneur de Chanoules, Montjeay, Vaubluz, & de *Marie de Virvieu*.

Cette dernière branche ou rameau forti de la seconde établie en Dauphiné, finit par la mort sans postérité dudit CLAUDE-JOSEPH DE BRUYÈRES, 11^e du nom.

Il y a eu aussi, dont on a preuves littérales, un Chevalier croisé avec LOUIS VII, deux de Saint-Lazare, deux de l'Ordre du Roi, sept de Saint-Louis, quatre Conseillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Noblesse, un Député de cet Ordre, trois Gentilshommes de la Chambre du Roi, seize Gouverneurs de différentes Places, outre ceux des Baronnies de Chalabre & Puyvert, dont les Seigneurs le font nés de droit, nombre de Commandans, Lieutenans de Roi, trois Brigadiers de ses Armées, plusieurs Colonels, Lieutenans-Colonels, Chefs de Légions, Capitaines d'hommes d'armes, & autres de tous Corps, deux Evêques de nos jours, &c.

Les alliances de la Maison DE BRUYÈRES, directes par les filles qui y sont entrées, ou qui en sont sorties, sont : de *Moulin* ou du *Moulin*, en 1216 ; de *Lévis-Mirepoix*, en 1273 ; qui a donné celles de la *Trémouille*, *Guise*, *Lorraine*, d'*Hangeft*, de *Melun*, en 1310 ; qui a donné celles de *Nesle* ou *Néelle*, *Soiffons-Bourbon*, de *Barence*, en 1346 ; qui a donné celles de *Voifins*, *Caraman*, *Villemur*, des *Bordes*, de *Campendu-Broé*, en 1348 ; qui a donné celles de *Landoire-Cadras*, de *Gaillac*, en 1395 ; qui a donné celles de *Damat*, *Pérepetufe*, *Lévis-Mirepoix*, de *Mauléon*, en 1434 ; qui a donné celles de *Montagut*, *Pérepetufe* de *Raballot*, en 1450 ; qui a donné celles de *Jouares-la-Ro-*

que, *Montesquieu*, de *Vesc-de-Comps*, en 1470; qui a donné celles d'*Ancezone*, de *Cap de Rouffe*, de *Voifins d'Ambres*, en 1489; qui a donné celles de *Cominges-de-Bruniquel*, du *Vivier*, de *Lévis-Leran*, de *Artis*, en 1500; qui donne celles d'*Urre*, *La Baftide*, *Verdun*, *Silve*, de *Châteauneuf*, en 1516; qui donne celles de *Gravier*, *Narbonne*, du *Puy-Cailux*, de *Forest-Blacons*, en 1540; qui donne celles de *la Tour-Gouvernet*, *Laudon*, *Monier*, *Vellieu*, *Flotte*, de *Joyeufe*, en 1529; qui donne celles de *Voifins*, *Lévis*, *la Trémoille*, *Cucurail*, *Longuitaud*, de *Vogué*, en 1584; qui donne celles de *Vedène-Gadagne*, de *Corbeau-Saint-Aubin*, de *Barthélemy de Grammont*, en 1570; qui donne celles de *Lordat*, *Bonrepaux*, *Belliffen*, de *Pourroy-Laubrivière-Quinfonas*, en 1617; qui donne celles du *Faure*, d'*Aillan*, de *Ripert*, de *d'Orbeffan*, en 1606; qui donne celles de *Poitiers-la-Theraffe*, *Lorraine*, *Montezun-de-Bufca*, de *Vincens*, en 1648; qui donne celles de *Caufans*, de *Marade*, de *Lévis-Leran*, en 1631; qui donne celles de *Dax-d'Axat*, *Sauton-Monfteron*, d'*Efcouloubres*, de *Lers-de-Jony*, en 1699; qui donne celles de *Tholon-Sainte-Jalle*, de *Raymond-la-Borde*, en 1661, qui donne encore celles de *Sauton-Monfteron*, de *Dax-d'Axat*, d'*Efcouloubres*, de *Reynier*, en 1722; qui donne celle de *Boné-d'Honières*, de *Caillan-de-la-Graulte*, en 1698; qui donne celle de *Villeneuve-Sainte-Camelle*, de *la Motte*, en 1755; qui donne celles de *Mirey*, de *Saint-Etienne*, en 1724; qui donne celles de *la Pomarède*, du *Puy-Vatan*, *Voifins-d'Alzau*, de *Badins*, de *Bon*, en 1760; qui donne celle de *Bernage*, &c.

Les armes font : *d'or au lion de fable*, la queue fourchue, nouée & paffée en sautoir. Devife: *sola fides fufficit*.

Généalogie dressée fur titres originaux, produits par la branche cadette des Barons de BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, & par la branche aînée des Barons de BRUYÈRES-CHALABRE, fur un Mémoire tiré de leurs lettres, reposant dans leurs archives, où ils font notés: le Sieur JEAN, auteur de la branche cadette de BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, établie en Dauphiné.

BUA (DU) : *d'azur*, à trois glands d'or, la queue en haut, posés 2 & 1.

BUADE, en Touraine : *d'azur*, à trois pattes de griffon d'or, posées 2 & 1.

BUADE, en Languedoc: *écartelé, d'or & d'azur*.

BUAT (DU), Seigneur de Bazoches & de Revilles en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse les 22 Avril & 5 Octobre 1667.

JACQUES DU BUAT, Seigneur de Montcollain, vivoit avec *Marie de la Tour*, sa femme, avant 1542. Il fut père de

FRANÇOIS DU BUAT, Ecuyer, Seigneur de Bazoches en Thimerais, de Migergon, de Médavy, & de Gaillon. Il servoit au camp de la Rochelle en 1573, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Charles de Coflé, Maréchal de France. Il épousa, le 6 Janvier 1586, *Lucrèce de Dambray*, dont il eut :

NICOLAS DU BUAT, Seigneur de Bazoches, qualifié de *Baron du Lac*, dans son contrat de mariage du 28 Octobre 1604, avec *Renée de Groignaux*. Ils eurent pour enfant :

NICOLAS DU BUAT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches & de Gaillon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié le 21 Juin 1637, à *Geneviève le Normand*, dont il eut :

NICOLAS DU BUAT, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, qui épousa, le 7 Février 1682, *Barbe Moulin*, dont :

JACQUES DU BUAT, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, marié, le 5 Mai 1711, à *Gillone-Madeleine Malard*, dont il eut :

JACQUES-CHRISTOPHE DU BUAT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches & de Garne-not, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 10 Septembre 1731, qui épousa, le 17 Juillet 1733, *Madeleine-Léonore-Thérèse de Cherville*, dont :

MADELEINE-LÉONORE-ELISABETH DU BUAT, mariée à *Jacques-Nicolas de Gautier*, Chevalier, Seigneur des Authieux, vivans en 1778.

Les armes : *d'azur*, à trois bâtons d'or fleurdelisés, 2 en sautoir & 1 en pal.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs DES FONTAINES, DU MONCEL, DE LA COUTURE, DE SARASSINIÈRES, en Normandie.

ROBERT DES BUATS avoit épousé, vers 1500, *Guillemine du Frefne*, dont il eut :

CATHERINE DES BUATS, mariée, le 11 Octobre 1535, à *Geoffroy-Marie*, Seigneur de Noireville.

ADRIEN DES BUATS, Ecuyer, Seigneur des Noyers, de Bify, & du Mefnil-Gondoin, avoit époufé *Barbe de Rofnyvinen*. Ils nommèrent tous les deux à la Cûre du Mefnil-Gondoin en 1572.

Le P. Anfelme parle de NICOLAS DES BUATS, Seigneur du Noyer, Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), Capitaine de Touques, mort en 1582, lequel avoit époufé MARGUERITE DE DREUX, de la branche de DREUX, Seigneur de Morainville, defcendant de *Louis-le-Gros*, Roi de France. De cette famille étoit :

N... DU BUAT, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-GABRIEL, qui fuit ;
2. PIERRE-LOUIS-GEORGES, Chevalier de Saint-Louis, Major-Ingénieur du Roi à Condé, marié à *Marguerite-Jacqueline-Jofèphe de Bofquet*, dont pour enfans vivans :

1. PIERRE-DÉSIRÉ ;
 2. LOUIS-JACQUES-JOSEPH ;
 3. ANDRÉ-AUGUSTIN ;
- Et cinq filles.

3. MARIE-MADELEINE, mariée au Seigneur de *la Cuffière* ;
4. Et ANNE DU BUAT.

LOUIS-GABRIEL, Comte DU BUAT, & Seigneur des Fontaines, né le 2 Mai 1732, Miniftre de la Cour de France auprès de la Diète générale de l'Empire, & ci-devant Chevalier de Malte, époufa, 1^o le 1^{er} Septembre 1765, *Thérèfe*, née Baronne de *Crafte*, Dame de Wilant près Ratisbonne, morte le 24 Janvier 1777, veuve du Baron de *Fulckemberg* ; & 2^o le 2 Mars 1778, *Marie-Sophie le Cordier de Bigars de la Heuqe*, fille du Comte de la Heuze.

Les armes : *de fable, au croiffant d'or, fottenu d'une moucheture d'hermines de même ; au chef du fecond, chargé d'une quinte-feuille du premier, accoftée de deux mouchetures d'hermines, auffi de fable.*

RAMEAU

des Seigneurs DE SAINT-DENIS.

N... DU BUAT laiffa pour enfans :

LOUIS-JOSEPH, qui fuit ;

Et Dom JACQUES DU BUAT, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Prieur de l'Abbaye de Samer, près Boulogne-sur-Mer en 1778.

LOUIS-JOSEPH DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Val & d'Ambenay, époufa *Marie-Elifa-*

beth de Bourienne, dont pour enfans vivans :

1. LOUIS-LAURENT, Chevalier, Capitaine au Corps Royal du Génie ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Conti, Infanterie ;
3. Et GILONNE-LOUISE DU BUAT, non mariée.

TROISIÈME BRANCHE.

N... DU BUAT laiffa pour enfans :

1. N... qui fuit ;
2. Et N... DU BUAT, père de
 1. ELISABETH, mariée, le 22 Avril 1752, à *Antoine-Philippe l'Abbé*, Ecuyer, Seigneur de Gafprée, dont un fils vivant, marié en 1778 ;
 2. Et MARIE-MADELEINE DU BUAT, mariée à *Louis-Antoine l'Abbé*, Chevalier de Saint-Louis, frère du précédent. Ils eurent deux filles vivantes, dont une eft mariée.

N... DU BUAT laiffa :

JACQUES, qui fuit ;

Et JACQUELINE-MADELEINE DU BUAT, mariée à *Louis-Alexandre de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Barre, dont un fils & trois filles.

JACQUES DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Vaujary, des Hayes-Médavy, des Chapelles, &c., né le 10 Avril 1713, ancien Mouquetaire de la Garde du Roi, époufa, le 29 Mai 1744, *Marie-Renée-Geneviève des Chapelles*, dont pour enfans vivans :

EUSTACHE-RENÉ, Chevalier, Marquis DU BUAT, Seigneur des Chapelles, &c., né le 7 Novembre 1746, Capitaine au Régiment des Cuiraffiers du Roi ;

Et RENÉE-LOUISE -GENEVIÈVE DU BUAT, non mariée.

QUATRIÈME BRANCHE.

N... DU BUAT eut pour enfans :

PIERRE-GEORGES, qui fuit ;

Et ANTOINE-NICOLAS DU BUAT, Chevalier, ancien Officier au Régiment de Beauvoifis, père de

NICOLAS-CLAUDE DU BUAT, Chevalier, marié, le 12 Janvier 1773, à *Marie-Françoife de Gaftel*, dont :

ROBERT - FRANÇOIS - FÉLIX, né le 1^{er} Juillet 1775 ;

Et LOUIS - THÉODORE DU BUAT, né le 31 Décembre 1776.

PIERRE-GEORGES DU BUAT, Seigneur de Tré-héru, ancien Capitaine d'Infanterie, Cheva-

lier de Saint-Louis, épousa, en 1737, *Louise Lochon*, dont il reste :

MARIE-MARGUERITE-BARBE DU BUAT, née en 1739, mariée, au mois d'Octobre 1777, à *Jacques-Louis l'Homme-Dieu du Tranchant*, Chevalier, Seigneur de Lignerolles.

Seigneurs DU BUAT, au Comté de Mortain.

N... DU BUAT eut pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ, qui suit ;
2. ANNE-PHILIPPE, né le 2 Janvier 1741, qui épousa, le 4 Janvier 1768, *Marie-Julie d'Argennes*, dont :

FRANÇOIS-JEAN-RAOUL DU BUAT.

3. LOUIS-MARIE-JACQUES, Ecuyer, né le 19 Avril 1742, marié à *Jeanne-Françoise Payen*, dont :

1. FRANÇOIS-JEAN, né en 1769 ;
2. RENÉ-FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Janvier 1771 ;
3. GABRIEL-JEAN-AUGUSTIN, né le 7 Mai 1775 ;
4. Et VICTOR-FRANÇOIS-RENÉ DU BUAT, né le 3 Décembre 1777.

4. Et JEAN-FRANÇOIS DU BUAT, né le 15 Janvier 1745, aussi marié, dont deux fils.

CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ DU BUAT mourut le 3 Mars 1771, laissant de *Louise Tesson* :

RAOUL-RENÉ-PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur du BUAT, né le 21 Juin 1770.

Les armes : *d'argent, à la bande denchée de gueules, accompagnée de six merlettes en orle de même.*

BRANCHE

des Seigneurs DE LA SUBRARDIÈRE.

§ BUAT (du), de Buat, des Buats & des Buafis, en latin de *Buato*, mot d'origine celtique, qui signifiait montagne ; en effet, le Château du Grand-Buat, près la Trappe, est sur l'une des plus hautes montagnes du Perche. Cette Maison, l'une des plus anciennes de Normandie & du Perche, s'est toujours distinguée par ses services militaires & ses alliances.

Deshais Doudast, Généalogiste Breton, dans son *Nobiliaire de Bretagne*, à l'article DU BUAT, après avoir rapporté les différentes preuves & maintenues de noblesse de cette Maison, dit que, quoiqu'elle soit originaire de Normandie, elle peut trouver place dans le Nobiliaire Breton, ayant été 200 ans établie dans cette Province, & y ayant contracté des alliances distinguées, savoir : dans les Mai-

sons de *Rosmadec*, *Coetquen*, *Budes*, *Romillé*, *Sévigé*, *Quatrevaux*, *Madaillan*, *Montmorency*, &c., &c. Il ajoute en outre qu'on peut les regarder comme fondateurs de la Paroisse du Buat, en Normandie.

Dans l'*Histoire de Bretagne*, du Père Lobineau, 11^e vol., dans les comptes des Trésoriers des Ducs de Bretagne des années 1452, 1453, 1454, 1455, 1457 & 1465, rapportés aux pages 1187, 1188, 1190, 1195, 1198 & 1367, on y trouve JEAN DU BUAT, Ecuyer du Duc.

JEAN DU BUAT, l'un des 5 lances que le Duc mit sus pour la Garde du Pays, l'un desquels fut Messire JEAN DU BUAT.

Pour les gages de plusieurs Chevaliers & Ecuyers, pour eux entretenir au service du Duc, pour 9 mois commencés le 1^{er} Mars 1454, l'un desquels étoit Messire JEAN DU BUAT.

Le Duc Pierre ordonna & mit sus 100 lances & 200 archers à commencer au 1^{er} Septembre 1456, au prix de 20 écus neufs par mois, lance garnie, au nombre desquels fut le Sieur DU BUAT.

Au nombre de ceux qui ont vaqué à la Garde du Château-Briand, on y voit GILLES DU BUAT, homme d'armes à la Morte-Paye.

Aux Preuves du 22^e livre de la même Histoire, pag. 1632, on trouve que Jean de Rohan, Capitaine de Concq, doua au Duc, pour plaige, Messire JEAN DU BUAT, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

M. le Laboureur, en la Généalogie du Maréchal de Guébriant, dit que Messieurs du BUAT font originaires de Normandie, où ils ont fondé des Paroisses de leur nom : mais il y a plusieurs siècles qu'il en passa en Bretagne, ainsi qu'on le voit dans l'*Histoire de Bretagne* du Père Lobineau.

La Roque, dans un ancien rôle de la noblesse, pour le ban & arrière-ban, cite ROBERT DU BUAT, en ces termes : *Robertus du Buat, Miles, habet duas partes feodi.*

Dans un recueil des preuves de la Maison du BUAT, qui se trouve au nombre des titres domestiques de cette Maison, qui par sa forme & ses abréviations paraît être du commencement du XVI^e siècle, est fait mention de CHARLES DU BUAT, par où commence la filiation suivie de cette Maison.

1. CHARLES DU BUAT épousa une Demoiselle de la Maison de *Montauban*, en Bretagne, dont entr'autres enfans :

II. JEAN DU BUAT, né au Pays de Dolais, en Bretagne, où il épousa *Guillemette du Verger*. Ils eurent :

III. JEAN DU BUAT, II^e du nom, qui est le premier qui passa en Anjou. Il fit preuve de la noblesse le 13 Avril 1395, devant les commissaires du Roi, sur le fait des Francs-Fiefs, qui, en conséquence, le renvoyèrent comme noble. Il épousa *Colette de Saint-Aignan*, fille de noble homme *Pierre de Saint-Aignan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, en la Baronnie de Craon en Anjou. De ce mariage vint :

IV. JEAN DU BUAT, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Brassé, qui fut maintenu & confirmé noble par des lettres de CHARLES VI, données à Saumur le 28 Février 1439, adressées aux élus, sur le fait des Aides, ordonnés pour la guerre, en la Ville & Election d'Angers. Ces lettres se trouvent en original au Chartier de la Subrardière. Il obtint encore, en 1465, d'autres lettres de confirmation de noblesse, & exemption de Francs-Fiefs, & qui donnent des preuves de son origine de Bretagne. Il épousa 1^e *Jeanne de Lambout*, Maison de Bretagne; & 2^e vers 1440, *Louise de la Touchardière*, Dame de la Motte des Ballots, Maison d'Anjou. Heut du premier lit :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JEAN DU BUAT, tige de la branche de la Subrardière & de Brassé, rapportée ci-après.

V. GUILLAUME DU BUAT, Ecuyer, épousa, en 1434, *Marguerite*, l'unique héritière de la Maison de *Barillé*, Seigneurs dudit lieu & de Chantelou en Craonnois, dont :

VI. JEAN DU BUAT, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Barillé & de Chantelou, qui épousa *Perrine de Nepveu*, & eut :

VII. CLÉMENT DU BUAT, Ecuyer, Sieur de Barillé & de Chantelou, qui épousa *Françoise de la Rochère*, Maison d'Anjou, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et GUYONNE DU BUAT, qui épousa *Georges le Picard*, Ecuyer, Sieur de la Grand-Maison en Anjou.

VIII. GUILLAUME DU BUAT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Barillé & de Chantelou, épousa *Jeanne de Romillé*, fille de *Geoffroy de Romillé*, Chevalier, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardenne & de Pont-Glou, & de *Renée de Monteclerc*. Il eut :

1. CLAUDE, mort jeune, & sans alliance;

2. RENÉE, principale héritière après la mort de son frère, mariée à *René Perrault*, Ecuyer, Sieur de Boisbernier, en Anjou;
3. Et PHILIPPINE DU BUAT, qui épousa *Jacques de Mondamer*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, sur les confins de l'Anjou & du Maine, dont une fille unique, par laquelle cette branche aînée de la Maison DU BUAT s'est fondue dans celle de *Bréon*, & cette dernière en celle de *Lancreau de Bréon & de Chantail*, toutes Maisons d'Anjou.

Les différens titres domestiques de cette branche aînée DU BUAT, qui se trouve fondue depuis beaucoup plus de 200 ans, étant passés successivement dans différentes autres Maisons, qu'il seroit assez difficile de découvrir, nous ont empêchés de donner des preuves par citations d'actes & contrats de mariage; nous rapporterons seulement en preuve sur cet article; deux pièces essentielles qui se sont trouvées au chartier du château de la Subrardière, qui prouvent l'existence de cette branche DU BUAT, ses alliances & sa fonte dans les Maisons *le Picard, Perrault & de Mondamer*.

La première pièce est un partage noble, fait le 20 Avril 1575, devant le Lieutenant-Général de la Sénéchaussée d'Angers, des biens immeubles demeurés des successions de défunts GUILLAUME DU BUAT, & d'*Anne de Romillé*, Sieur & Dame de Barillé, &c.

La seconde pièce est une transaction sur partage, datée du 15 Septembre 1581, & passée devant *René le Breton*, Notaire de la Cour de Craon, entre *René Perrault*, Sieur de Boisbernier, RENÉE DU BUAT, héritière principale de son frère, & PHILIPPINE DU BUAT, héritière puinée, & épouse de *Jacques de Mondamer*.

BRANCHE de la SUBRARDIÈRE & de BRASSÉ

V. JEAN DU BUAT, Chevalier, second fils de JEAN DU BUAT, III^e du nom, Chevalier, Sieur de Brassé, & de *Jeanne de Lambout*, fut Seigneur de Brassé en la Paroisse de Beaulieu. Il épousa, par contrat du 8 Août 1442, passé devant les Notaires Royaux de la Cour de Saint Laurent-des-Mortiers en Anjou, *Jeanne de Charnacé*, fille aînée d'*André de Charnacé*, Seigneur dudit lieu, en la Paroisse de Champigny en Anjou, & de *Catherine de la Touchardière*. De ce mariage vinrent :

1. GILLES, qui suit;
2. Autre GILLES, Sieur de la Blandinière, mort sans postérité;

3. CATHERINE, mariée, par contrat du 20 Mai 1462, passé devant *Greteril*, Notaire de la Cour de Craon, à *Olivier Cheminart*, Ecuyer, fils de *Jean Cheminart*, Ecuyer, Sieur de la Porcherie, & de *Bertrande du Tertre*. Il y a eu postérité de ce mariage ;
4. BERTRANDE, Dame de la Carterie, mariée, par contrat du 2 Juillet 1478, passé devant *Beudé*, Notaire de la Cour de Craon, à *Pierre de la Touche*, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & de la Bennèche ;
5. Et JEANNE DU BUAT, mariée, par contrat du 23 Janvier 1480, passé devant *Chenillart*, Notaire de la Cour de Craon, à *Pierre Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Pommeraye, en la Paroisse de Marans en Anjou, fils de *Mathurin Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Celinaye, & de *Marguerite le Pouere*.

VI. GILLES DU BUAT, Chevalier, Sieur de *Brassé*, épousa, en 1475, *Catherine Pinçon de Boutigné*, dont :

1. GEORGES, qui suit ;
2. JEAN, mort sans postérité ;
3. Et PERRINE DU BUAT, mariée à *Louis Baraton*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle-Baraton, en la Paroisse d'Athée en Anjou.

VII. GEORGES DU BUAT, Chevalier, Seigneur de *Brassé* & de la Subrardière, épousa, par contrat du 29 Avril 1507, passé devant *P. Boullay*, Notaire de la Cour de Candé, *Perrine de Bois-Joullain*, fille de *Jean de Bois-Joullain*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Béatrix de Seillons*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. THIBAUT & RENÉ, Prêtres-Religieux Cordeliers en la communauté des Anges, près Craon ;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche du *Teillay-Saint-Gauld*, rapportée ci-après ;
5. Et FRANÇOIS DU BUAT, mariée, par contrat du 20 Septembre 1543, passé devant *Maulny*, Notaire, à *François de la Morellière*, Ecuyer, Seigneur de la Behuignerie & de la Cour-Fourrée, Paroisse de la Selle-Craonnaise en Anjou, dont postérité.

VIII. GUILLAUME DU BUAT, Chevalier, Seigneur de *Brassé* & de la Subrardière, obtint, le 20 Septembre 1533, de l'Electiion d'Angers, une sentence en sa faveur, contre les habitans de la Paroisse de Meral, qui avoient prétendu le rendre contribuable aux impositions roturières de ladite Paroisse. Il épousa, par contrat du 19 Juin 1533, passé devant *Gallery*, Notaire de la Cour de Durtal, *Jeanne de Mauvielle*, fille ainée de *René de Mauvielle*,

Ecuyer, Sieur de la Duere, &. & de *Jeanne Coron*, dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. MARIN, marié à *Jeanne de Bois-Hébert*, dont :
RENÉ DU BUAT, mariée à *Thibaut le Gay*, Ecuyer, Sieur du Teilleu ;
3. PIERRE, mort sans alliance ;
4. MARTHE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1559, passé devant *Hunaud*, Notaire en la Cour de Craon, à *Claude de Langellerie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *François de Langellerie*, Ecuyer ;
5. Et MARIE DU BUAT, mariée, par contrat du 12 Novembre 1562, passé devant *Hunaud*, Notaire de la Cour de Craon, à *Jean Lenfant*, Ecuyer, fils de *Guy*, Ecuyer, Sieur de la Guefuerie, & de *Renée Guerif*, dont postérité.

IX. RENÉ DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardière & de *Brassé*, épousa, par contrat du 2 Juillet 1559, passé devant *Samfon le Roux*, Notaire Royal au Mans, *Anne de la Rouffardière*, fille de *René de la Rouffardière*, Ecuyer, Seigneur de *Paronneau* & de *Gaultrel*, & de *Renée d'Availloles*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PERRINE DU BUAT, qui épousa, par contrat du 4 Février 1584, passé devant *René Vieil*, Notaire de la Cour du Mans, *Louis de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault & de la Rouffière, fils de *François de Champagné*, Ecuyer, & de *Marie de la Rouffière*, dont postérité.

X. JEAN DU BUAT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, *Brassé*, & autres lieux, obtint des lettres de confirmation de noblesse, datées du 25 Juin 1635, qui lui furent données sur vu de pièces par Messire Jérôme de Bragelongue, Commissaire du Roi pour la recherche de la noblesse. Il épousa, par contrat du 12 Novembre 1609, passé devant *Baptiste Roulet*, Notaire Royal au Mans, *Madeleine de Birague*, fille & héritière portionnaire de Messire *François de Birague*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne de la Pommeraye*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et MARIE DU BUAT, mariée à Messire *d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur de *Langeron* & de *Launay*, en la province du Maine, dont postérité.

XI. CHARLES DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, *Chatel*, la *Bodinière* & *Bal-*

lots, épousa, par contrat du 12 Février 1646, passé devant *Jean Marcoul*, Notaire Royal au Mans, *Elisabeth de la Corbière*, fille de Messire *Charles de la Corbière*, Chevalier, Seigneur de la Benichère, des Alleux, &c., & de *Marie de Pidoux*. De ce mariage vinrent :

1. MADELON-HYACINTHE, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Sieur de Voleines, marié « à N... *Domestifac*, dont il n'eut pas d'enfants ; »
3. MALO-MARIE, Chevalier, Sieur de Saint-Pean, marié, par contrat du 24 Janvier 1682, passé devant *Jean Garnier*, Notaire Royal à Château-Gontier, à *Gabrielle de la Fontaine*, fille de *Julien de la Fontaine*, Ecuier, Sieur du Tertre, & d'*Anne Charel*. Il n'y a pas eu de postérité de ce mariage ;
4. PHILIPPE, Chevalier, mort sans alliance ;
5. & 6. MADELEINE & MARIE, qui furent Religieuses en la communauté du Buron, de la ville de Château-Gontier ;
7. ANNE-HENRIETTE, mariée à Messire *François Minault*, Ecuier, Sieur de la Charbonnerie, dont postérité ;
8. Et CHARLOTTE - ELISABETH DU BUAT, mariée à Messire *François de la Chevallerie*, Ecuier, Seigneur de la Daumerie, dont postérité.

XII. MADELON-HYACINTHE DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardièrre & de Chan-teil, épousa, par contrat du 10 Juin 1690, passé devant le *Roy*, Notaire de la Baronnie de Craon, *Marie-Elisabeth Blavet*, fille de *René Blavet*, & de *Jeanne le Seurre*, dont :

1. MADELON-HYACINTHE, qui fuit ;
2. MALO-GABRIEL, Sieur de Ballots, mort sans alliance ;
3. PHILIPPE, Prieur de Lohéac, né le 10 Août 1697 ;
4. FRANÇOIS, Curé de Meral ;
5. CHARLES - JOSEPH, Chanoine Régulier & Prieur du Port Reingard, né le 2 Mai 1702 ;
6. HENRI-LOUIS, Abbé, né le 6 Juillet 1711 ;
7. ROSE-ELISABETH, née en 1712, qui épousa, le 3 Octobre 1746, Messire *Charles-César d'Aubert*, Chevalier, Seigneur de Launay, en la province du Maine, dont postérité ;
8. Et HYACINTHE DU BUAT, morte sans alliance.

XIII. MADELON-HYACINTHE DU BUAT, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardièrre, épousa, par contrat du 17 Février 1728, passé devant *Jean Portier*, Notaire de la Baronnie de Candé, *Marie-Renée du Mortier*, (la seule Demoiselle de ce nom qui ait contracté

alliance), fille de Messire *Pierre du Mortier*, Chevalier, Seigneur de la Ruchenière, & de *Marie-Elisabeth Serin*.

Par ce mariage, cette ancienne Maison du *Mortier*, que plusieurs historiens ont prétendu & assuré être une branche cadette de la Maison de *Rouge*, en Bretagne, & dont les armes sont semblables, s'est trouvée éteinte & fondue en celle du BUAT. De ce mariage est issu :

XIV. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-ANGE-PIERRE-HYACINTHE DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardièrre, Mauptertuis, la Hunaudière, &c., seul fils & unique héritier, a épousé (a), par contrat du 24 Mai 1763, passé devant *Perrier*, Notaire en la Sénéchaussée de Hennebon en Bretagne (célébration le 31 Mai), *Thérèse-Charlotte du Bouesfier*, fille puînée de Messire *Jacques-Pierre du Bouesfier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de *Kerlan* & de *Kersené*, Capitaine-Général Garde-Côte, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Jacquette des Portes de Saint-Nudec*. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE, qui fuit ;
2. LOUIS-JEAN-MARIE, né & baptisé en la Paroisse de Meral, le 15 Avril 1772, reçu de minorité dans l'Ordre de Malte le 1^{er} Avril 1775, & dont les preuves furent admises au mois de Février 1780, par MM. les Commissaires de la vénérable langue de France, au Grand-Prieuré d'Aquitaine ;
3. THÉRÈSE-ESTHER-MARIE, née le 25 Juin 1764, non mariée ;
4. Et MARIE-FORTUNÉE DU BUAT, née le 27 Mars 1767, non encore mariée.

XV. LOUIS-CHARLES-MARIE DU BUAT, Chevalier, né & baptisé en la Paroisse de Méral en Anjou, le 5 Juin 1765, Page du Prince de Condé en Mai 1778, ensuite Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, en 1782, n'eut pas encore marié en 1785.

BRANCHE

DU TEILLAY-SAINT-GAULD, en la Province du Maine.

VIII. FRANÇOIS DU BUAT, Chevalier, Seigneur de Cramailé, quatrième fils de *Georges du BUAT*, Ecuier, Sieur de Brassé & de

(a) La Chenaye-Desbois dit qu'il épousa, en 1758, *Marie-Renée-Michelle Berfet*, dont :
LOUIS-JEAN-MARIE DU BUAT, Chevalier, né le 6 Juillet 1759. (Note des Editeurs).

la Subrardièrre, & de *Perrine de Bois-Joulain*, époufa, en 1544, *Jeanne de Teflé*, qui lui apporta, en dot, la Terre du Tellay, en la Paroiffe de Saint-Gauld, Province du Maine. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ANNE, mariée à *Paul Poncher*, Ecuyer, Seigneur de l'Espinau, Paroiffe de Bouchamp, en Anjou ;
3. JEANNE, Religieufe en l'Abbaye Royale du Ronceray de la ville d'Angers, & enfuite Doyenne de ladite Abbaye ;
4. Et FRANÇOISE DU BUAT, nommée en 1620 Abbeffe de l'Abbaye de la Trinité de Poitiers.

IX. FRANÇOIS DU BUAT (a), Chevalier, Seigneur du Teillay, époufa, en 1610, *Perinette du Chaftelet*, dont :

1. ANSELME, qui fuit ;
2. Et MARIE DU BUAT, qui époufa, en 1642, *Meflire François de Meules*, Ecuyer, Seigneur de la Forest & de la Durbellière en Poitou.

X. ANSELME DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay, époufa, en 1647, *Anne Eveillard*, fille de noble homme *Meflire Jean Eveillard*, Ecuyer, Confeiller au fiège prétidial d'Angers, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLES, mort fans alliance en 1675, étant alors en Lorraine, au fervice ;
3. Et MARIE DU BUAT, qui époufa *Meflire François Moreau*, Ecuyer, Seigneur de la Martellière, fans poftérité.

XI. FRANÇOIS DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, époufa, en 1682, *Anne d'Adde*, Italienne, nièce du Cardinal d'Adde, dont :

1. HYACINTHE, Prêtre & Curé de Quelaines en 1738 ;
2. BERNARD, qui fuit ;
3. FRANÇOIS, mort au fervice, fans alliance ;
4. GABRIEL, Prêtre ;
5. HENRI, mort fans alliance ;
6. Et MARTHE DU BUAT, décédée fille.

XII. BERNARD DU BUAT, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, après la mort de fon frère aîné, époufa, en 1716, *Anne-Marie Prezeau*, fille de *Meflire Charles-Jean Prezeau*, Ecuyer, Seigneur de Loifelinière, dont :

(a) La Chenaye-Desbois lui donne pour père ANSELME, marié, en 1573, à *Marie de Chauvigné*, Dame de Terretiens. (Note des Editeurs.)

1. BERNARD-HYACINTE-CHARLES, Prêtre & enfuite Curé de Quelaines par la réfignation de HYACINTHE DU BUAT, fon oncle ;
2. ANNE, par laquelle cette branche fe trouve éteinte, qui époufa, en 1769, *Meflire Charles d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de Maineuf, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Anjou, fans poftérité ;
3. LOUISE, fans alliance ;
4. LUCIE, Religieufe en l'Abbaye de Nyoifeau, près Segré, en Anjou ;
5. Et BERNARDINE DU BUAT, morte fans alliance.

Les armes: *d'azur, à trois quintes-feuilles d'or, pofées 2 & 1.*

BUAT (DU), Ecuyer, Sieur de Prethon, Eleétion de Valogne, porte: *d'argent, à trois fafces de gueules.*

Il y a une autre Terre & Seigneurie de ce nom, fituée en Baffe-Normandie, dont le Château n'eft qu'à une petite diftance de Falaise, qui appartenoit aux Seigneurs DU BUAT, & qui fortit de cette famille, lorsqu'elle alla s'établir en Bretagne, d'où elle pafla en Anjou.

* BUCH. La Terre & Captalat de BUCH a été vendue 70000 livres le 23 Avril 1713, par contrat devant *Renard*, Notaire à Paris, rue St.-Honoré, par le dernier Duc de Foix, à *N... Druat*, Confeiller au Parlement de Bordeaux.

BUCHER, nom d'une des premières Maisons de la République & Canton de Berne, qu'on dit auffi *ancienne* que la Ville de ce nom. PIERRE BUCHER étoit membre de l'Etat de Berne en 1361. Ses defcendants ont fuccédé de père en fils dans les importants emplois de l'Etat. On en compte 15 qui ont été membres du Grand-Confeil, quatre Chanceliers qui fe font fuccédés l'un à l'autre de père en fils, trois Banderets, & trois Tréforiers des Finances. Ceux qui fe font particulièrement diftingués font JACQUES III, & JEAN-JACQUES, 1^{er} du nom. Voy. Moréri.

BUCKERIDGE, nom d'une ancienne famille d'Angleterre dans le Comté de Berks, qui avoit fa réfidence à Bafferdon, depuis le tems de GUILLAUME-le-Conquérant. C'eft de cette famille que defcendent tous les BUCKERIDGE d'Angleterre. THOMAS BUCKERIDGE en poffédoit les biens au commencement de ce fiècle. De cette famille defcendoit JEAN BUC-

KERIDGE, Evêque de Rochester en 1611, qui fut transféré à l'Evêché d'Éli en 1627.

BUCKINGHAM, Comté ou Sirerie en Angleterre, qui a passé dans trois familles de ce Royaume. GUILLAUME-le-Conquérant donna ce Comté à *Gualteras*, pour récompense des services qu'il lui avoit rendus en Angleterre. Il laissa un fils mort sans enfans. RICHARD II, Roi d'Angleterre, donna en 1377 ce Comté à *Thomas Woodstock*, le dernier des fils du Roi EDOUARD III. Il laissa une fille mariée à *Edmond*, Comte de Stafford. HENRI IV le créa en 1445, Comte de Buckingham. *Edmond* fut tué avec son fils à la bataille de Northampton en 1460. *Henri de Stafford*, son petit fils, fut Comte de Buckingham. Il eut la tête tranchée en 1483. *Edouard*, son fils aîné, fut rétabli dans les biens & dignités de son père par HENRI VII, mais ayant été soupçonné d'avoir voulu attenter sur la personne du Roi, il eut aussi la tête tranchée; & il fut défendu à son fils & à ses descendans de prendre le nom de Buckingham. Il leur permit de ne retenir que celui de Stafford. JACQUES I^{er}, vers 1618, donna le titre de Marquis, & ensuite de Duc de Buckingham, à *Georges de Villiers*, son favori, dont la famille étoit originaire de France. Ce Duc fut tué à Plymouth en 1628, d'un coup de couteau, par un Ecoslois, dans le tems qu'il se préparoit à secourir la Rochelle avec la flotte d'Angleterre dont il avoit le commandement. (Voy. Imhof, sur les Pairs d'Angleterre.)

BUCUCI. On trouve de ce nom un Panetier du Roi, nommé le Chevalier GUILLAUME BUCUCI, Châtelain de Nîmes. Il acheta en 1277, de *Marie*, veuve de *Guiraud d'Ernouville* à Aubais, un Château considérable dans le Diocèse de Nîmes, connu dès 1099, avec les lieux de Nages & Solorgues. Ce Bucuci les vendit à *Guiraud Languffel*, père de *Bernard Languffel*, 11^e du nom, Seigneur d'Aubais, ce dernier fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il eut pour héritière sa sœur, *Marie Languffel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, dont la fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, épousa *Antoine de Belmont*. Voy. AUBAIS & BERMONT.

BUCY, Seigneur d'Hénonville & de Fréville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 20

Mars 1666, de laquelle étoit MARC DE BUCY, Chevalier, Seigneur d'Hénonville & de Se-loine, marié, vers 1580, à *Marie de Saint-Simon de Rouvroj*.

♠ BUDÉ, famille noble connue à Paris dès le règne du Roi CHARLES V, qui subsiste & est établie depuis du temps à Genève. Le premier du nom de BUDÉ connu est

I. JEAN BUDÉ, qui vivoit en 1350. Il eut de N... :

II. DREUX BUDÉ, 1^{er} du nom, Seigneur de Villiers-sur-Marne & d'Yerre, qui laissa :

III. DREUX BUDÉ, 11^e du nom, Seigneur de Villiers & d'Yerre, qui eut de son mariage, aussi inconnu :

IV. JEAN BUDÉ, 11^e du nom, Seigneur de Villiers & d'Yerre, qui fut Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de France. Il épousa *Catherine le Picard*, fille de *Jean le Picard*, Seigneur de Plateville, & de *Catherine Poncher*, dont :

1. N... BUDÉ, auteur d'une branche aînée, dont nous ne pouvons donner la filiation, faute de mémoire;

2. Et GUILLAUME-FRANÇOIS, qui fut.

V. GUILLAUME-FRANÇOIS BUDÉ, Seigneur de Marly-la-Ville & de Villeneuve, né à Paris, en 1467, mort le 24 Août 1540, fut un de ces grands hommes, qui a le plus fait honneur à son siècle, par son érudition & son mérite. FRANÇOIS 1^{er} l'honora d'un Office de Conseiller Maître des Requêtes, & de la Charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 16 Août 1522; & l'envoya Ambassadeur à Rome, auprès du Pape LÉON X. Il laissa, de *Roberte le Lyeur*, fille de *Roger le Lyeur*, Seigneur des Boisbernard, & d'*Ifabeau Lailly*, quatre fils & deux filles, dont entr'autres :

VI. JEAN BUDÉ, 111^e du nom, Seigneur de Verace, qui se maria à *Marie de Jouan*, fille de *Rogerin de Jouan*, Seigneur de Jonvilliers en Beauce, dont il eut :

VII. JEAN BUDÉ, 1V^e du nom, Seigneur de Verace, vivant en 1591, qui eut d'*Esther d'Alinges*, fille de *Bernard d'Alinges*, Baron de Coudrée, & de *Françoise Mionax* :

VIII. BERNARD BUDÉ, 1^{er} du nom, Seigneur de Verace, leur fils aîné, qui épousa, au mois d'Octobre 1631, *Marie Turettingy*, fille de *François Turettingy*, & de *Camille Burlamacchi*, tous deux issus des plus anciennes familles de Lucques. De ce mariage vinrent :

1. CAMILLE;
2. ESTHER;
3. JEAN;
4. ELISABETH, mariée à *Jean de Sanfure*, Seigneur de Dommartin;
5. MADELEINE;
6. BERNARD;
7. MARIE-CLAIRE;
8. ISAAC;
9. GUILLAUME, qui fuit;
10. Et BERNARD, dont il fera parlé après la postérité de son aîné.

IX. GUILLAUME DE BUDÉ, II^e du nom, né en Juin 1643, Ecuier, Seigneur de Fernex & de Boify, fervit, étant jeune, dans les Gardes-du-Corps de CHARLES XI, Roi de Suède; ensuite sous M. de la Feuillade, en qualité de Volontaire, au siège de Candie: à son retour il se maria, 1^o le 19 Juillet 1681, à *Françoise Saladin*; & 2^o en 1689, à *Adrienne*, fille de Noble *Jean-Jacques Favre*, Conseiller d'Etat de la ville de Genève, & de *N... de la Croix*.

Du premier lit vinrent :

1. BERNARD DE BUDÉ, III^e du nom, né le 21 Mars 1686, Comte de Montréal, qui a servi dans les Gardes-Suisses en France;
2. JACOB, né le 15 Septembre 1687, tué en Flandre d'un coup de canon, au siège de Hulst, étant Lieutenant dans le Régiment de Surbeck;
3. ANNE-ELISABETH, née le 31 Mai 1689, mariée à Noble *Jacques Piéte*, fils de *Jacques*, premier Syndic de la ville de Genève, & Général de l'Artillerie.

Et du second mariage sont issus :

4. MARGUERITE, née le 20 Août 1690, mariée au Comte de *Portes*, Général au service de Sa Majesté Sarde, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Alexandrie;
5. ISAAC, né le 29 Décembre 1691, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
6. VINCENT, mort en bas âge;
7. JACOB, né le 15 Mars 1693, qui fut Major dans les Suisses en France, d'où il passa en Hollande, où il leva un Régiment, & parvint au Généralat;
8. Et GUILLAUME DE BUDÉ, III^e du nom, Baron de Montfort, né le 21 Mai 1699, qui parvint au premier grade de Général d'Infanterie, au service de Sa Majesté Sarde, Colonel d'un Régiment de son nom, retiré dans sa patrie, après cinquante-deux ans de service.

IX. BERNARD DE BUDÉ, IV^e du nom, cinquième fils de BERNARD DE BUDÉ, I^{er} du nom, Lieutenant, en 1663, du Lieutenant-Colonel Joule, dans le Régiment du Baron d'Eulenberg, fait Capitaine en 1694, dans le Régiment du Colonel Bakre; alla la même année, avec sa Compagnie, dans les Isles de l'Amérique, où l'on fit une descente à la Martinique: à son retour, il alla au siège de Grave, où il entra dans le Régiment Wallon, dans lequel il demeura jusqu'en 1679, qu'il fut obligé de se retirer en Hollande pour un Duel; il y fut rappelé en 1683, & fut fait Lieutenant-Colonel dans un Régiment que devoit lever le Comte de Frise. Le Régiment n'eut pas lieu, & le Prince d'Orange, depuis mort Roi d'Angleterre, le fit Grand-Maitre de la Maison de la Princesse *Marie Stuart*, son épouse, fille du Roi JACQUES II, & eut une pension de 1000 livres des Etats-Généraux, avec une Compagnie. Il quitta tous ces avantages à la fin de 1688, pour se retirer à Genève, où il vécut dans le célibat, quoique plusieurs Princes lui eurent fait offrir de l'emploi.

SECONDE BRANCHE.

IX. ISAAC DE BUDÉ, né le 29 Décembre 1691, cinquième enfant de GUILLAUME DE BUDÉ, Seigneur de Verace, & d'*Adrienne Favre*, sa seconde femme, fut Seigneur de Boify-Balleison, &c. Son mérite le fit aimer & estimer dans sa Patrie, ainsi que dans plusieurs Cours de Princes étrangers, qui l'ont honoré de leur amitié & bienveillance. Il épousa *Marie du Pan*, fille de noble *du Pan*, Seigneur, premier Syndic de la Ville & République de Genève. Il eut de son mariage :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit;
2. ANDRIENNE, dont nous ignorons la destinée;
3. JACOB, né en 1737, qui a été Page de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange, ensuite est entré dans le Régiment de Budé, en Hollande, d'où il a passé au service de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, qu'il quitta au bout de quelque tems, pour entrer au service de Sa Majesté Britannique, à Hanovre. Il est parvenu au grade général de Major, & est attaché à S. A. R. Monseigneur le Prince GUILLAUME-HENRI, 3^e fils du Roi d'Angleterre;
4. Et GEORGES DE BUDÉ, né en 1745, qui a servi dans les Gardes de S. A. S. le Prince Landgrave de Hesse-Cassel.

X. JEAN-LOUIS DE BUDÉ, Seigneur de Boisy & de Baleison, né en 1729, après avoir servi dans les armées du Roi de Sardaigne, a épousé *Jeanne-Remie Sollier*, fille de *Jacques Sollier*, & d'*Elisabeth de Gaudrie*, dont :

1. ISAAC, né en 1756, qui a servi quelques années en France ;
2. JACQUES, né en Avril 1758, qui a servi pendant quelques années dans le Régiment des Gardes de S. M. Britannique, à Hanovre ;
3. MARIE, née en Octobre 1759 ;
4. Et ISABELLE DE BUDÉ, née en Octobre 1761.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin d'azur, posées 2 & 1. Supports : deux sauvages au naturel, feuillés de sinople. Cimier : un demi-sauvage au naturel.*

(Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.)

BUDES. Maison originaire de la Province de Bretagne. L'héritière de la branche aînée qui s'est éteinte, en avait porté les biens dans la Maison de *Rosnadec*, mais la Maison de BUDES subsiste encore, comme on va le voir par la Généalogie que nous allons en donner, d'après les instructions qu'on nous a fournies.

1. GUILLAUME BUDES, Chevalier, Seigneur d'Uzel & du Pleffis-Budes, vivoit en 1300. Il eut de *Jeanne du Guefclin*, fille de *Robert*, Seigneur du Guefclin, & de l'héritière du *Broon* :

1. SYLVESTRE, qui suit ;
2. GEOFFROY, rapporté après son frère aîné ;
3. BERTRAND, mort fans hoirs ;
4. JEAN, qui viendra en son rang ;
5. HECTOR, mort fans hoirs ;
6. CATHERINE, femme de *Henri Cadoret*, Seigneur de Lesponguen ;
7. Et UNODE BUDES, femme de *Roland de Goudelin*, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Goudelin*, & de *Jeanne de Trongoff*.

II. SYLVESTRE BUDES, Chevalier, Seigneur d'Uzel, Lieutenant-Général des Armées, & Gonfalonier del'Eglise Romaine, accompagna le Connétable *du Guefclin* en Espagne en 1366, & portoit sa bannière à la bataille de Navarret. Il mourut à Mâcon l'an 1379, & avoit épousé *Renée Goyon*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Matignon, & de *Jeanne Paynel*. Il en eut pour fille unique :

MARGELIE BUDES, Dame d'Uzel, mariée 10 à

Bertrand, Seigneur de *Marchois* & de *Saint-Denoval* ; 2° à *Raoul*, Seigneur de la *Châteigneraye*.

II. GEOFFROY BUDES, 1^{er} du nom, Seigneur du Pleffis-Budes en 1366, second fils de *GUILLAUME*, Seigneur d'Uzel, & de *Jeanne du Guefclin*, épousa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Thibaut*, Seigneur de la Feuillée, dont :

GEOFFROY BUDES, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Budes en 1373, qui eut de la femme, dont le nom est inconnu, GEOFFROY, mort peu après 1383, laissant pour héritière sa tante, dont on va parler ;

ROBIN, Chevalier, mort fans hoirs ;
Et LOUISE, Dame du Pleffis-Budes après son neveu, femme de *Jean*, Seigneur de *Courvan*.

II. JEAN BUDES, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, quatrième fils de *GUILLAUME* & de *Jeanne du Guefclin*, mourut à la journée de Rosbecque en 1382. Il avoit épousé *Françoise*, Dame du Hirel, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. TRISTAN, Seigneur du Tertre-Jouan, auteur de la troisiéme branche, rapportée ci-après.

III. GUILLAUME BUDES, Seigneur du Hirel en 1403, épousa *Clémence Madeuc*, fille de *Laurent Madeuc*, Seigneur de *Guemadec*, & de *Marie Goyon*, dont :

IV. JEAN BUDES, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, marié à *Margelie Brexin*, veuve de *Jacques de Guitté*, Seigneur de *Baumont*. Il en eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. ALAIN ;
3. Et CHARLOT BUDES, Ecuyer en 1449, marié à *Catherine de Pardo*, dont *JEAN BUDES*, Seigneur de *Villecarrée*, mort fans hoirs.

V. HENRI BUDES, Seigneur du Hirel, succéda à son père, racheta & paya la Terre du Hirel les 24 Juillet 1429 & 10 Juillet 1434, & mourut en 1471. Il avoit épousé *Jeanne Bara*, Dame du Gareth, dont il laissa :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, mort fans hoirs ;
3. Et SYLVESTRE BUDES, mort fans alliance.

VI. JEAN BUDES, 111^e du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel & du Gareth, rendit aveu de la Terre du Hirel le 29 Mars 1469, & épousa *Catherine le Pennec*, fille de *Michel le Pennec*, Seigneur de *Kerdour*, & Maitre-d'Hôtel de la Duchesse de Bretagne. De ce mariage vinrent :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Validays, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XII.

VII. BERTRAND BUDES, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coëdic, succéda à son père, rendit aussi hommage de la Terre du Hirel le 16 Avril 1504, & mourut en 1535. Il épousa, le 15 Août 1507, *Françoise le Voyer*, Dame du Coëdic, morte en 1539, fille de *Jean le Voyer*, Seigneur de la Cornillière, & de *Marguerite Madeuc*, & eut :

1. CHRISTOPHE, Seigneur du Hirel, mort sans alliance l'an 1552;
2. JACQUES, qui fuit;
3. JEAN, Abbé de Blanche-Couronne;
4. MARGUERITE, femme 1^o de *Jean*, Seigneur de *Boiffegu*; & 2^o de *Jean Trouffier*, Seigneur du Pont-Menard;
5. CATHERINE, morte fille;
6. Et ANNE, morte aussi sans alliance.

VIII. JACQUES BUDES, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coëdic, Procureur-Général au Parlement de Bretagne, ayant succédé à son frère aîné l'an 1553, épousa, par contrat du 29 Décembre 1561, *Béatrix de Romillé*, Baronne de Sacé, fille de *Charles de Romillé*, Seigneur de la Chefnelaye, & de *Françoise de Couvran*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur du Hirel, mort sans avoir été marié à la prise de Quilhec;
2. CHARLES, qui fuit;
3. RENÉ, Seigneur de Bouffé, mort sans enfans de *Marguerite*, Dame du Pont-Avice;
4. CHRISTOPHE, Seigneur du Plessis-au-Noir, marié à *Anne*, Dame du *Ruflay*, dont :

CHARLES, Seigneur du *Ruflay*, Conseiller au Parlement de Bretagne, mort sans hoirs en 1643;

CLAUDE, Seigneur du Plessis-au-Noir & du *Ruflay*, Prêtre & Prieur de Saint-James de Beuvron;

BÉATRIX, femme d'*Olivier de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, fils d'*Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, & de *Jeanne du Châtelier*;

Et LOUISE; Religieuse;

5. JEAN, Seigneur de la Courbe, mort sans hoirs de *Renée Arel*, fille de *François Arel*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande*;
6. JULIEN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
7. FRANÇOISE, morte jeune avant Avril 1605;
8. ANNE, femme de *Thomas Franchet*, Seigneur de Laumône;

Tome IV.

9. Et ESTHER, morte jeune.

IX. CHARLES BUDES, Seigneur du Hirel, du Plessis-Budes, de Guébriant, Baron de Sacé, &c., fut élu par les Etats de Bretagne à la naissance du Dauphin, pour en aller témoigner leur joie au Roi HENRI IV. La Province eut toujours tant d'estime pour lui, qu'il fut choisi plusieurs fois pour venir en Cour faire ses remontrances. Il obtint en justice la Terre de Guébriant pour les droits qu'il avoit contre les héritiers de cette Seigneurie. Il mourut le 26 Janvier 1619, & avoit épousé, le 7 Octobre 1591, ANNE BUDES, la parente, fille unique de JEAN, Seigneur de Quatrevaux, & de *Marie du Houle*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, Baron de Sacé, mort jeune;
2. YVES, qui fuit;
3. JEAN-BAPTISTE, Comte de Guébriant, né au Château du Plessis-Budes en Bretagne, le 2 Février 1602. Il fit ses premières campagnes en Hollande, se trouva aux sièges d'Aletz & du Wignon, où il fut dangereusement blessé d'une mousquetade à la joue; eut une Compagnie dans le Régiment de Piémont, Infanterie, en 1630, ensuite dans le Régiment des Gardes; servit dans l'Armée du Roi en Allemagne en 1635; fut créé Maréchal-de-Camp, contribua beaucoup à la victoire gagnée à Rhinaut près Wittemweyer, le 9 Août 1638, & à la prise de Bifach le 9 Décembre suivant, étant Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il gagna la bataille de Kempen près Cologne, le 17 Janvier 1642, fit prisonniers les Généraux Lambery & de Bercy; eut pour ses belles actions le bâton de Maréchal de France à Narbonne le 22 Mars 1642; prit les villes de Nuits, de Kempen, de Durenne & de Lin; & fut blessé au bras au siège de Rosweil d'un coup de fauconneau, dont il mourut le 24 Novembre 1642, après avoir pris cette place. Il n'eut point d'enfans. Il avoit épousé, en 1632, *Renée du Bec*, morte le 2 Septembre 1659, désignée première Dame d'Honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, & fille de *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle, & d'*Hélène d'O*;
4. FRANÇOIS, mort jeune en 1615;
5. RENÉE, femme de *Guy du Gourray*, Seigneur de la Coste, fils de *Jean*, & de *Jeanne du Plessis*;
6. ANNE, morte en 1617;
7. Et MARGUERITE, morte en 1623.

X. YVES BUDES, Chevalier, Baron de Sacé, Seigneur du Hirel, du Plessis-Budes & du

D d

Gareth, né en 1601, mort le 8 Janvier 1631, avoit épousé *Françoise Bouhier*, remariée à *Jacques*, Baron de *Saint-Gilles*, Gouverneur de Bayeux, dont elle eut aussi des enfans. Elle étoit fille de *Robert*, Seigneur de Beauregard, & de *Marie le Mignot*. De son premier mari vinrent :

1. HENRI, Comte de Guébriant, Marquis de Sacé, mort sans alliance à Rouen, en Février 1655 ;
2. CHARLES, Seigneur du Hirel, tombé en décadence ;
3. ANNE, fille d'Honneur de la Reine, morte sans alliance vers 1647 ;
4. Et RENÉE, Comtesse de Guébriant, Marquise de Sacé, mariée, à Paris le 11 Septembre 1655, à *Sébastien de Rosmadec*, Marquis de Molac. Par son contrat de mariage, il fut stipulé que le second fils qui naîtroit d'elle, prendroit le nom & les armes de BUDES, & la qualité de Comte de Guébriant.

SECONDE BRANCHE.

IX. JULIEN BUDES, Seigneur de Blanchelande, sixième fils de JACQUES, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, épousa 1^o *Anne Arel*, Dame de Kermarker, fille de *François*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande* ; & 2^o *Françoise de Rosmar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Kerdaniel, & de *Françoise du Poulpry*. Il eut du premier lit :

1. PIERRE, Seigneur de la Courbe, tué au siège de Saint-Omer en 1638 ;
2. SAINTE, Dame de Kermarker, alliée, 1^o en 1639, à *Claude*, Marquis du *Châtel* ; mais ce mariage ayant été dissous, elle se maria 2^o à *Jacques Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conseiller au Parlement de Rouen, dont elle n'eut point d'enfans.

Et du second lit :

3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Blanchelande & de Launay-Couvran, cité dans le *Laboureur*, qui ne laissa d'*Anne de Carnavalet*, autrement dit *Carnavanoï*, qu'un fils, mort au berceau ;
4. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
5. Et ARMAND, tué en Allemagne, sans avoir été marié. Le P. Simplicien fait cet ARMAND second enfant du second lit ; mais le Mémoire qui nous a été envoyé, nous apprend qu'il étoit le troisième.

X. JEAN-BAPTISTE BUDES, Seigneur de Blanchelande, épousa, le 22 Novembre 1695, *Jeanne-Thérèse Kerouff*. Le P. Simplicien la fait cousine germane de son mari ; mais elle

n'étoit que sa nièce à la mode de Bretagne, & fille de *Sébastien Kerouff*, & de *Catherine de Rosmar*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Kerdaniel, & de *Jeanne Huon de Keraufret*. De ce mariage eut issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
2. JOSEPH-MARIE-LOUIS, dit le *Comte de Budes*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, né en 1699, mort en 1755. Il avoit épousé, en 1726, *Angélique de Varennes*, veuve depuis 1720, de *Charles Fleuriot*, Comte de Langlé, & sœur du Comte de Varennes, Colonel du Régiment de Lorraine, dont N... DE BUDES, mort en 1728 ;
3. JOSEPH-MARIE, Chevalier de Saint-Louis, Chef d'Escadre des Armées Navales, & Commandant de la Marine à Rochefort, où il est mort en 1760. Il avoit épousé 1^o *Marguerite le Demours-de-Kernilien*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2^o *Jeanne-Marguerite de Kergariou*, fille de *Joseph*, Seigneur de Coëtillou, & de *Marguerite-Henriette Fage*, dont il a eu JOSEPH, mort jeune, & ROSE DE BUDES, Pensionnaire en l'Abbaye Royale de Saint-Antoine-lès-Paris ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Prieur-Commandataire de Compiant, Diocèse de Bordeaux ;
5. & 6. REINE-AURICETTE, morte en 1718, & JEANNE, morte fille.

XI. JEAN-BAPTISTE DE BUDES, Comte de Guébriant, Chevalier, Seigneur de Launay-Couvran, du Coëdic & de Kerdaniel, député en Cour par les Etats de Bretagne, Capitaine au Régiment du Roi, & ensuite nommé Colonel au Régiment de Luxembourg, Province, fut tué en Italie à la bataille de Guastalla le 19 Septembre 1734. Il avoit épousé, le 1^{er} Février 1728, *Françoise Adon de Marfais*, fille de *Jean-Charles Adon de Marfais*, dont font issus :

1. LOUIS-JEAN-BAPTISTE-SPIRIDION, qui fut ;
2. & 3. Deux filles, nommées par le P. Simplicien dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, & mortes en bas âge ;
4. Et JEANNE-FRANÇOISE, qui vit en 1772.

XII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE-SPIRIDION DE BUDES, dit le *Comte de Guébriant*, Chevalier, Seigneur de Coëdic, de Launay-Couvran, de Kerdaniel, d'abord Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie ; fait Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Etranger en 1758, a servi en Allemagne, s'est trouvé à toutes les batailles qui se sont données en 1765, a été nommé Colonel du Régiment de

Penthièvre, député en Cour de la part des Etats de Bretagne, fait Chevalier de Saint-Louis en 1770, & n'est point encore marié en 1772.

TROISIÈME BRANCHE.

III. TRISTAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, second fils de JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur du Hirel, & de *Françoïse*, Dame du Hirel, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. YVES, qui fuit ;
2. OLIVIER, Chevalier, mort à la guerre fans hoirs en 1415 ;
3. Et ROLAND, Chevalier.

IV. YVES BUDES, 1^{er} du nom, Seigneur du Tertre-Jouan en 1420, épousa *Anne du Rufflay*, fille d'*Eon*, Seigneur dudit lieu, dont :

1. NORMAND, qui fuit ;
2. JEAN, Chevalier, Ecuyer du Duc de Bretagne en 1450 ;
3. & 4. FRANÇOIS & HENRI, morts fans alliances.

V. NORMAND BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, épousa, le 22 Décembre 1442, *Olive Dolo*, de la Maison de *Robien*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VI. YVES BUDES, 1^o du nom, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan en 1489, qui épousa *Jeanne de Poencé*, d'une ancienne famille dans l'Evêché de Tréguier, dont vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. ALAIN, Seigneur de la Croix-Cadio, qui partagea avec son frère en 1536 ;
3. Et un autre JACQUES, dit le *Jeune*, Seigneur de la Croix-Noye, marié à *Françoïse le Moÿne*, dont il n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES BUDES, dit *l'ainé*, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan, mort en 1555, avoit épousé *Anne de Callac*, fille de *Prégent de Callac*, Seigneur de Talcoëtmour, & de *Jeanne de Château-Thro*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Quatrevaux, Léspinac & Bienassis, Gouverneur de Domfront, marié à *Marie du Houlle*, fille de *Claude*, Seigneur du Houlle, & de *Louïse du Pé*, dont ANNE, Dame de Quatrevaux, mariée, le 7 Octobre 1591, à CHARLES BUDES, Seigneur du Hirel, son cousin germain ;
3. Et JACQUES BUDES, Seigneur de Saint-Guen, mort fans hoirs.

VIII. FRANÇOIS BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan & de la Noë-Seche en 1581, épousa 1^o *Barbe de Gourvinec*, fille de *Guy*, Seigneur de Créahanic, & de *Jeanne de la Forest* ; & 2^o

Anne de Saint-Aubin, veuve de *Jean le Bigot*, Seigneur de la Ville-Bougaut, & fille de *René de Saint-Aubin*, Seigneur de Tremartin, & d'*Urbaine de Reil*. Du premier lit vinrent :

1. NICOLAS, mort jeune ;
2. RENÉE, femme de *Philippe du Halgoët*, Seigneur de Kergrech ;
3. ISABEAU, mariée à *Barthélemy Pinart*, Seigneur de Cadoalan ;
4. MARGUERITE, alliée 1^o à *François le Noir*, Seigneur de Brangolo ; & 2^o à *Jean Vifdelou*, Seigneur de Kermarker.

Et du second lit vinrent :

5. JEAN, qui fuit ;
6. RENÉE, mariée à *Jean de la Villeon*, Seigneur des Marais ;
7. YOLANDE, femme de *Jean*, Seigneur de *Boïsgelin*, morte fans hoirs ;
8. Et MARIE, qui épousa, le 15 Janvier 1585, *Charles*, Seigneur de *Keraly*.

IX. JEAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Noë-Seche & de Ploufragan, épousa, le 31 Août 1596, *Louïse de Gourvinec*, fille de *Guy*, Seigneur de Besit, & d'*Isabeau de Cal-lac*. Il en eut :

1. CHRISTOPHE, qui fuit ;
2. OLIVIER, Chevalier de Malte, Commandeur d'Aufon ;
3. MELCHIOR, Seigneur de Guen, qui se fit d'Église après la mort de *Catherine de Suaffe*, dont il eut des enfans ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Mauléon ;
5. JACQUES, Seigneur de la Pleffe, Chanoine de Cornouaille, mort en 1645 ;
6. MARGUERITE, femme de *Claude le Picard*, Seigneur de la Fosse-David ;
7. MARIE, femme de *Gilles Jegou*, Seigneur de Kervillon, fils d'*Olivier*, Seigneur dudit lieu, & de *Louïse Etienne* ;
8. Et CATHERINE, mariée à *Iaac de Roumelin*, Seigneur des Loges.

X. CHRISTOPHE BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Touche, Carmene & autres lieux, Conseiller au Parlement de Rennes, épousa, le 15 Octobre 1625, *Renée Bouilly*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Portes, de Trebrit, & de *Marguerite de Rojmadec*, dont :

1. JEAN, Chevalier, reçu Conseiller au Parlement de Bretagne, mort avant son père, en Septembre 1655, ne laissant qu'une fille en bas-âge de *Jeanne Brandin*, fondatrice du Couvent des Religieuses de Rennes, appelées les *Dames Budes*, comme on appelle à Paris les *Dames Miramionnes* ;
2. CLAUDE, Seigneur de la Noë-Seche ;

3. & 4. **RENAUD & FRANÇOIS**, Chevaliers de Malte;
5. **MARGUERITE**, morte en Décembre 1651, mariée à *Vincent le Borgne*, Seigneur de Lefquiffou, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Ploec*;
6. **LOUISE**, femme d'*YVES BUDS*, Comte de Guébriant, Seigneur de Cofguerou, fils de *Christophe de Guébriant*, Seigneur de Roflan & de *Marie de Kerfaint-Gily*;
7. Et **JEANNE**.

L'Abbé le Laboureur a donné la Généalogie de cette Maison à la fin de son *Histoire du Maréchal de Guébriant*.

Les armes : d'argent, au pin de sinople, que depuis, par concession du Roi, ceux de cette Maison ont augmentés de 2 fleurs-de-llys de gueules, posées une à chaque flanc.

BUDOS (DE). Cette Maison éteinte étoit originaire de la Province de Guyenne. Le premier de cette Maison dont on ait connoissance est

I. **PIERRE DE BUDOS**, Chevalier, qui vivoit du tems du Roi SAINT LOUIS, & eut pour fils :

II. **RAYMOND DE BUDOS**, Chevalier sous le Roi PHILIPPE-le-Bel, qui épousa *Jeanne de Gouth*, sœur du Pape CLÉMENT II, dont vint :

III. **RAYMOND-GUILLAUME**, Baron de BUDOS, Seigneur de Caron & de l'Aunol, Gouverneur d'Avignon. Il acquit de Guillaume de Raudon, Seigneur de Saint-Luc, le 13 Février 1321, la Baronnie des Portes-Bertrand, considérable en Vivarais; & épousa 1^o *Esclarmonde de la Motte*, 2^o & *Cécile de Baux*, dite *Rafcasse*, fille de *Bertrand de Baux*, Comte d'Avellin. Il eut du premier lit :

1. **ANDRÉ**, qui suit;
2. **GUILLAUME-RAYMOND**, Chevalier;
3. Et **BERTRAND**, aussi Chevalier.

Du second lit sont issus :

4. **RAYMOND-GUILLAUME**;
5. Autre **BERTRAND**, Chevalier, mort sans lignée;
6. **AYMIEU**, mort de même;
7. & 8. **REGINE & ASSENDE**.

IV. **ANDRÉ**, 1^{er} du nom, Baron de BUDOS & des Portes, eut 22 enfans mâles; mais on ne connoît que :

V. **THIBAUT**, 1^{er} du nom, Baron de BUDOS & de Portes en 1377, qui laissa pour fils :

VI. **ANDRÉ**, 1^{er} du nom, Baron de BUDOS & des Portes, surnommé *le Fléau des Anglois*, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, & Gouverneur de Bazas en 1424,

qui mourut l'an 1446. Il épousa *Cécile de la Fare*, fille de *Guillaume*, Baron de la *Fare*; & laissa entr'autres enfans :

VII. **THIBAUT DE BUDOS**, 11^e du nom, Baron des Portes, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, son Conseiller & Chambellan. Il épousa 1^o *Marguerite de Lefrange*, fille de *Mondon*, Seigneur de *Lefrange*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Anne de Joyeuse*, dont il eut :

1. 2. & 3. **CHARLES, GUILLAUME & NICOLAS**, morts jeunes;
4. **JEAN**, qui suit;
5. & 6. **THIBAUT & ANTOINE**;
7. 8. 9. & 10. **GABRIELLE, ANNE, MADELEINE & JEANNE**.

VIII. **JEAN DE BUDOS**, Baron des Portes, Colonel des Gens de pied au siège de Perpignan, épousa *Louise des Porcellets*, fille de *Pierre des Porcellets*, Seigneur de Maillanes, dont il eut :

1. **JACQUES**, qui suit;
2. **GABRIELLE**, femme du Seigneur de *Luffan*;
3. Et **JEANNE**, femme du Seigneur de *Rozilles*.

IX. **JACQUES DE BUDOS**, en faveur duquel la *Baronnie des Portes* fut érigée en *Vicomté* l'an 1585, Gouverneur de Saint-Ambrois & de Barfac, puis Gouverneur du Pont Saint-Esprit en 1595, fut décoré par Sa Majesté du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit la même année, & épousa *Catherine de Clermont*, fille de *Claude de Clermont*, Baron de Montoisin, & de *Louise de Rouvroy*, dont il eut :

1. **ANTOINE-HERCULE**, qui suit;
2. **HENRI**, Comte de Saint-Prix;
3. **BALTHASAR**, Evêque d'Agde;
4. **LOUISE**, seconde femme, en 1593, de *Henri*, Duc de *Montmorency*, Connétable de France;
5. **MARIE**, femme du Baron de *Tournel*;
6. **MARGUERITE**, femme de *Charles*, Comte de *Difniceux*;
7. Et **LAURENCE**, Abbesse de la Trinité de Caen.

X. **ANTOINE-HERCULE DE BUDOS**, Marquis des Portes, Vicomte de Saint-Jean, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Vice-Amiral de France & Lieutenant de Roi en Languedoc, Gévaudan & Cévennes, obtint au mois de Décembre 1613 des Lettres-Patentes portant érection de la *Vicomté des Portes* en *Marquisat*. Il fut marié: le nom de sa femme est ignoré.

Les armes : *bandé d'or & de finople de six pièces.*

BUEIL (DE). Ancienne Maison de Touraine, dont on fait monter l'origine à BARTHÉLEMY DE BUEIL, Chevalier, Seigneur du Plessis, qui vivoit en 1251. Les grands hommes sortis de cette Maison sont :

JEAN DE BUEIL, II^e du nom, qui se rendit illustre sous le règne de PHILIPPE-DE-VALOIS, & fit lever le siège de Rennes en 1345.

JEAN DE BUEIL, III^e du nom, qui se signala sous CHARLES VI contre les Anglois, & fut Capitaine de la Garde de son corps en 1338. Il mourut en 1390.

JEAN DE BUEIL, IV^e du nom, Sire de Bueil, Grand-Maitre des Arbalétriers de France, fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laissa :

JEAN, qui suit ;

Et PIERRE DE BUEIL, auteur de la branche de *Bueil-des-Fontaines* ;

HONORAT DE BUEIL dit le *Marquis de Bueil*, descendu de lui au X^e degré, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Inspecteur-Général de l'Infanterie, fut tué sans avoir été marié le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet après avoir donné dans cette occasion & dans plusieurs autres des preuves d'une grande valeur ;

PIERRE DE BUEIL, alors Colonel du Régiment de *Bueil*, a été seul héritier de son frère.

JEAN, Sire de BUEIL, V^e du nom, Comte de Sancerre, appelé le *Fléau des Anglois*, succéda en 1451, au Seigneur de Coëtivy dans la charge d'Amiral de France. Il rendit toute sa vie des services considérables à la Couronne, & vivoit encore en 1464.

FRANÇOIS DE BUEIL, fut Archevêque de Bourges en 1520, & mourut à Paris le 25 Mars 1525, fort regretté de ses Diocésains & des pauvres.

LOUIS DE BUEIL, Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Echanfon de France, vivoit dans le XVI^e siècle : il se signala dans les occasions les plus périlleuses, sous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, HENRI III, & HENRI IV, & sauva la vie au Prince de Condé.

Enfin, JEAN DE BUEIL, VII^e du nom, fils de LOUIS, Chevalier de l'Ordre du Roi, aussi Grand-Echanfon de France, servit fidèlement

les Rois HENRI III & HENRI IV, durant les troubles du Royaume.

La branche aînée de cette Maison a fini à FRANÇOIS DE BUEIL, Seigneur de Courcillon, mort sans alliance vers le milieu du dernier siècle.

Il y a eu une branche du nom & des armes de BUEIL, dont on n'a point trouvé la jonction, qui a pour auteur JEAN DE BUEIL, Seigneur de Portaut, qui vivoit en 1535. Cette branche a fini à JEAN DE BUEIL, Ecuyer, Seigneur de Betton, qui fit preuve de Noblesse le 3 Septembre 1667, & qui s'étoit marié, en 1638, à *Suzanne de Vieux*. Voy. le P. Anselme & Moréri.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au croissant montant d'argent, accompagné de six croix recroisettées, au pied fiché d'or, qui est de BUEIL; aux 2 & 3 de gueules à la croix ancrée d'or, qui est AVOIR; & sur le tout écartelé aux 1 & 4 de Dauphiné, aux 2 & 3 de Champagne.*

BUENC, en Bresse. I. MANASSÉS, Seigneur de BUENC, vivant l'an 1143, eut pour fils :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. Et JEAN, Chevalier, père de MANASSÉS DE BUENC, Abbé d'Ambronay en 1200.

II. GUILLAUME, I^{er} du nom, Seigneur de BUENC, Chevalier, vivoit en 1180, & laissa :

1. GUILLAUME, Chevalier, qui donna à l'Abbé & Religieux de Saint-Sulpice en Bugey, tout ce qu'il avoit en un lieu nommé *Eschewien*, l'an 1225 ;

2. HENRI, qui suit ;

3. Et AMÉ, Chevalier, qui vivoit ès années 1226 & 1230. Il épousa 1^o N... ; & 2^o *Sibylle*, & eut du premier lit :

HUGUES, Chevalier, qui donna à la Chartreuse de Seillon le droit de pâturage sur sa Terre l'an 1239, du consentement de *Bonjors* sa femme ;

JOSSERAND, Chevalier ;

JACQUES, Religieux à Saint-Claude en Comté ;

HUMBERT, Curé de Romanèche en 1241 ;

CLÉMENT, femme de *Joffrand du Saix*, Chevalier ;

Et ALIX, Religieuse à St.-Pierre de Vienne.

Et du second lit :

ETIENNE DE BUENC, Damoiseau, qui vivoit en 1250.

III. HENRI, Seigneur de BUENC, Chevalier, vivoit en 1230, & fut père de :

1. PAYEN, qui suit ;

2. Et HUMBERT, Seigneur de l'Asne en 1272,

qui fut père de HUGONIN & d'ETIENNE DE BUENC, Damoiseaux, qui vivoient l'an 1300.

IV. PAYEN, Seigneur de BUENC, Chevalier, donna vers 1240 à l'Eglise de Nantua le tiers des dimes de Rigna en Bresse. Il épousa *Alix*, dont il eut :

1. AMBLARD, mort sans hoirs ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. Et BARTHÉLEMY, Damoiseau.

V. GUILLAUME, II^e du nom, Seigneur de BUENC, Chevalier, par titre de 1249, du contentement de *Florence*, sa femme, & de ses enfans, ci-dessous mentionnés, donna au Monastère de St.-Sulpice le droit de pâturage dans sa Terre. Il laissa :

1. ARTOL, Seigneur de BUENC, marié à *Marguerite de la Palu*, fille de *Guillaume de la Palu*, Seigneur de Varembois, dont il n'eut point d'enfans ;
2. JEAN, qui suit ;
3. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Châtillon au Val-de-Buenc en 1304 & 1318.

VI. JEAN, I^{er} du nom, Seigneur de BUENC, de Beaurepaire & de Châtillon, testa l'an 1319, & laissa :

1. HUGONIN, Seigneur de BUENC, mort sans hoirs ;
2. PIERRE, qui suit ;
3. JOSSEAND, Seigneur de Beaurepaire, marié à *Guye de Verjon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Verjon* en Bresse, dont il n'eut point d'enfans ;
4. Et HENRI, Damoiseau.

VII. PIERRE OU PERNET, Seigneur de BUENC, vivoit es années 1340 & 1350, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. ETIENNE, Seigneur de Mirigna & de Chenavel en 1373, mort sans hoirs ;
2. JEAN, qui suit ;
3. FRANÇOIS, Chevalier, marié, en 1371, à *Anne de Chandien*, en Dauphiné ;
4. Autre JEAN, dit *le Jeune*, Prieur de Comiers ;
5. TOREL, Damoiseau ;
6. Et ANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Arlos*, vivans l'an 1390.

VIII. JEAN DE BUENC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, épousa *Béatrix de Vareilles*, fille de *Guillaume de Vareilles*, Damoiseau, avec laquelle il vivoit es années 1392 & 1394. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANTOINE, Prieur de Chavaux ;
3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de l'Isle-Barbe ;

4. Et ERNESSON, femme d'*André de Bouvens*, Seigneur de Châtenay.

IX. JEAN DE BUENC, III^e du nom, Seigneur de Mirigna, de Chenavel en Bugey, & de Chaste en Dauphiné, épousa, le 29 Avril 1428, *Gabrielle d'Urfé*, fille d'*Arnoul d'Urfé*, Seigneur de la Bassie en Forez, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de Mirigna & de Chaste, mort sans enfans ;
3. ANNE, femme de *Jean de Teney*, Seigneur de la Falconnière en Bresse, fils de *Jean de Teney*, Seigneur de Vers, & d'*Antoinette de Fougères*, dont vivrent *Etienne de Teney*, Dame de Mirigna, femme d'*Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon-de-Corneille ; & *Philiberte de Teney*, Dame de la Falconnière, femme de *Louis de la Baulme*, Seigneur de Montfalconnet ;
4. & 5. ISABELLE & ANTOINETTE, mortes filles ;
6. Et CLAUDINE DE BUENC, mariée à *Aymar Laure*, Seigneur de Brotel en Dauphiné, dont vint *Gabriel Laure*, Seigneur de Brotel.

X. ANTOINE DE BUENC, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, n'eut point d'enfans ; & en lui finit la Maison de BUENC, par sa mort arrivée l'an 1477. Il institua héritier son beau-frère *Philibert de Conpeys*, Seigneur de Torenc en Savoie. Il avoit épousé *Anne de Conpeys*.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'or.*

BUFFOT DE MILLERY, famille du Duché de Bourgogne, au Bailliage d'Autun, laquelle remonte, suivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé à

I. SIMON BUFFOT, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, qui eut, de *Lazare Berthier*, entr'autres enfans :

II. GEORGES BUFFOT, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Sivry, qui se maria, en 1656, à *Claudine Pillot*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment Royal-Vaiffeau ;
3. SIMON, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, Cornette de Cavalerie au Régiment de la Reine, & reçu aux Etats de Bourgogne en 1685, lequel a laissé de *Marie de Ganay* :

N... mariée à *Jacques Rabyot*, Ecuyer, Seigneur de Vaux ;

Et N... mariée à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville ;

4. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Sivry, Lieutenant au Régiment de Provence, qui a laissé de *Louise de Beaumont* :

GEORGES BUFFOT, II^e du nom, Commisfaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, qui a été tué à la bataille de Plaisance, le 16 Juin 1746 ;

LAZARE BUFFOT, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, qui a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1754 ;

5. CLAUDINE, femme de *Pierre le Begue*, Ecuyer, Seigneur d'Ambly, Gentilhomme de S. A. R. Monseigneur de Duc d'Orléans ;
6. Et LAZARE-RENÉE BUFFOT, mariée à *Joseph Dupré*, Chevalier, Seigneur de Guipy en Nivernois, ancien Major des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voyez DUPRÉ.

III. GABRIEL BUFFOT, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Chanfeau, époufa, en 1692, *Louise Dupuy*, fille de *Charles Dupuy*, Ecuyer, Seigneur du Chanfeau, Capitaine de Cavalerie, & d'*Anne Berthelot*, dont il eut entr'autres enfans :

1. GABRIEL, qui fuît ;
2. HUGUES, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Autun ;
3. Et LOUISE, mariée, en 1736, à *Charles-François Quarré*, Chevalier, Seigneur d'Aligny, ancien Capitaine d'Infanterie, fils de *Pierre Quarré*, Comte d'Aligny, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur d'Autun, & de *Pierrette Châtel*. Ils ont une fille, mariée à *Louis Damoiseau*, Ecuyer, Seigneur de Colombier, Ingénieur en chef & Brigadier des Armées du Roi.

IV. GABRIEL BUFFOT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, s'est marié, en 1728, à MARGUERITE BUFFOT, sa cousine, dont il a laissé :

V. GEORGES BUFFOT, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Beaulieu, lequel a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1763, marié, en 1754, à *Marie-Françoise de Bony*, fille de *François de Bony*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu en Nivernois, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Beaujolois, & Chevalier de St. - Louis, & d'*Anne du Bois-d'Aisy-de-Marcilly*. Il a de ce mariage :

1. & 2. FRANÇOIS-CHARLES & LOUIS, Chevaliers ;

3. & 4. ANNE-GABRIELLE & MARIE-VICTOIRE, Demoiselles.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre hermines de sable ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or, armé & lampassé de gueules*. Voyez sur cette famille le *Catalogue des Gentilshommes de Bourgogne*, imprimé & gravé par Durand, à Dijon, par ordre des Etats.

Il y a eu aussi une branche de cette famille établie au Comté de Bourgogne, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire.

BUGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 3 Décembre 1668. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Vicomté de Caudebec, furent défaillans en ladite montre *JEHAN BUGARD, Robert des Hayes*, les hoirs de *Martin MARGUERIE*, &c., par quoi tous leurs fiés & héritages furent mis en la main du Roi, notre dit Seigneur, & commandé à Guillaume d'Esmaleville, Vicomte de Caudebec, d'en recueillir les fruits au profit du Roi, & au regard des fousignés *contraindre les Gardiens* à faire le service de l'Arrière-Ban. C'est ce que nous favons de cette ancienne famille noble.

* BUGNON, dans le Gâtinois, Terre achetée il y a quelques années par M. le Marquis de *Mirabeau*, de *LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE DE MELUN*, mariée, le 29 Août 1734, à *François de Laurens*, Marquis de Bruë. La Terre de *Bugnon* avoit été rachetée en 1508 par *ANTOINE DE MELUN*, sixième ayeul du Marquis de Bruë, le septième du Vicomte & de l'Abbé son frère, & le cinquième du feu Marquis. *ANTOINE DE MELUN* exerça ce rachat sur *Morlet du Museau*, qui avoit acheté la Seigneurie de *Bugnon*, le 26 Mars 1500, de *LOUIS DE MELUN*, Archidiacre de Meaux, neveu & cousin germain des deux *CHARLES DE MELUN*, qui eurent la tête tranchée en 1468, de la branche de *la Borde*, laquelle brisoit : *d'un lion naissant de gueules sur le chef d'or*, comme le père de Madame de Bruë, qui est décédé le 15 Avril 1731, chef de cette branche.

BUIGNY, en Ponthieu, famille maintenue dans sa noblesse en Janvier 1700, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 102 : *d'or, à une bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, & ac-*

compagnée de deux buis de finople, posés 1 en chef & 1 en pointe.

BUISADAM, en Dauphiné. PHILIBERTE DE BUISADAM, Dame de la Pérouse, étoit femme, en 1380, d'Antoine, Seigneur de Montonnet, fils puîné de Henri, Seigneur de Montonnet, & de Claudine de Chevreil, sa seconde femme. PHILIPPE DE BUISADAM épousa, en 1448, Marguerite Langlois, veuve de Girard de Colomb, Seigneur de la Salle, & d'Hothenin de Beyniers. PHILIBERT DE BUISADAM, Seigneur de Lescheroux en 1480, épousa Guillemette, Dame de Bouvens, fille de Humbert, Seigneur de Bouvens, & de Marguerite de Châteauvillain, dont :

PHILIBERTE, Dame de BUISADAM & de Bouvens, mariée 1^o à Pierre de Non ; & 2^o à N... Seigneur de la Charme ;

Et JEANNE DE BUISADAM, qui épousa, en 1493, Jean de Tarlet, Seigneur d'Egnerande, fils de Jean de Tarlet, Seigneur du même lieu, & de Huguette de Bertonde, sa première femme.

C'est ce que nous savons de cette famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'hermines*.

* BUISSETER. I. ROBERT DE BUISSETER, Seigneur de Buisseret, le premier qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la Croisade, fut un des 100 hommes d'armes entretenus par les Ordonnances des Rois Louis le Hutin, PHILIPPE le Bel & PHILIPPE de Valois, comme il conste par un vieux Rôle de l'état de la Maison du Roi, cité par Dom Anselme, Moine de Dommartin. Il mourut en 1348, & avoit épousé noble Béatrix Cochon, décédée l'an 1330. Ils sont inhumés tous deux en l'Eglise du Bourg de Crecy en Champagne, & eurent pour fils :

II. GUY, Seigneur DE BUISSETER, qui fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il avoit épousé 1^o Berthe, fille du Seigneur de Vandière ; & 2^o Yolande de Leniers. Du premier lit vint :

III. HUGUES, Seigneur DE BUISSETER & du Grand-Préaux en Champagne, Chevalier, qui épousa Eléonore de Brioncourt, avec laquelle il donna, en 1373, la tour & fief de Jumignies à ETIENNE son fils, qui fuit, alors marié. Cet acte original est en velin, scellé du sceau de ses armes en cire verte, représentant un chevron & 3 étoiles à 5 pointes.

IV. ETIENNE DE BUISSETER s'établit le premier en Hainaut. Il servit Guillaume de Bavière, Comte de Hainaut, en qualité de Grand-Fauconnier, & mourut en 1401. Il avoit épousé Jeanne de Noyelle, comme il est prouvé par l'acte cité de 1373, & par celui du jour des Rogations 1403, existant, de sa femme Jeanne, pendant l'absence de son fils JEAN, qui fuit. Ils sont inhumés dans l'Eglise Saint-Nicolas, à Mons.

V. JEAN DE BUISSETER, 1^{er} du nom, Sire de Jumignies, épousa Magne Florent, ainsi qu'il conste par un acte de 1445, & eut pour fils :

VI. COLART DE BUISSETER, Seigneur d'Eugies, homme d'armes de l'Empereur CHARLES, qui épousa Jeanne de Guefquères, dont :

QUENTIN, qui fuit ;

Et GEORGES, qui fut père de FRANÇOIS DE BUISSETER, mort Archevêque de Cambrai en 1615.

VII. QUENTIN DE BUISSETER, Seigneur d'Eugies, & d'Hantes à cause de sa femme, épousa Vaudrulle Dumont, Dame d'Hantes, comme il paroît par un aveu de 1570, & en eut :

VIII. JEAN DE BUISSETER, 11^e du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies. Il épousa Jeanne Gerard, dont vinrent :

JEAN, qui fuit ;

Et NICOLAS, Seigneur de Beauchamps, tige de la Branche cadette existante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. JEAN DE BUISSETER, III^e du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, épousa, le 20 Février 1579, Marie d'Espiennes, dont :

X. LOUIS DE BUISSETER, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, marié, en 1616, à Catherine Alatruye, de laquelle il eut :

XI. MICHEL DE BUISSETER, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, qui épousa Catherine Faffe. De ce mariage vint :

XII. JEAN-FRANÇOIS DE BUISSETER, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanfon, &c., né le 1^{er} Décembre 1658, qui a obtenu, par Lettres du mois d'Avril 1745, l'érection en Comté de ses Terres de Thiennes, Sténbecque & Blarenghien. Il est mort le 24 Juillet 1750, & avoit épousé, en Février 1701, Marie-Cornélie Desbuissons, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1701, Député de la Noblesse en 1745, marié, le 7 Janvier 1739, à Marie-Claire-Charlotte-Augustine Diedeman, dont pour fille unique :

MARIE-JOSÈPHE-CHARLOTTE, née le 8 Octobre 1739, mariée, le 17 Décembre 1758, à JEAN-ALBERT-JOSEPH DE BUISSE-RET, son cousin germain confanguin, actuellement Comte de Thiennes, Stéenbek & Blarenghien ;

2. Et JEAN-ÉTIENNE-ALBERT, qui suit.

XIII. JEAN-ÉTIENNE-ALBERT DE BUISSE-RET, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanfon, Page de la Grande-Ecurie en 1718, suivant ses preuves faites devant M. d'Hoziér, Juge d'armes de France, remontantes à 1403, déposées au Cabinet des Ordres du Roi à Paris, au Parlement de Flandre à Douai, & au Tribunal de la Gouvernance, ainsi qu'elles Pa-voient été à la Chambre Héraldique & Impériale de Bruxelles, en 1677 & 1696. Il a été marié, 1^o en 1728, à Marie-Françoise-Jeanne-Agnès Talbot, morte le 21 Décembre 1729; 2^o le 4 Mai 1732, à Agathe-Nicole Darets-de-Théede, morte le 21 Mars 1735; & 3^o le 2 Octobre 1740, à Marie-Angélique des Buissons, sa cousine issue de germain. Du premier lit il a eu :

1. JEAN-ALBERT-JOSEPH, qui suit.

Du second lit :

2. HONÊTE-FRANÇOISE, née le 21 Avril 1734. Et du troisième lit :

3. MARIE-ANGÉLIQUE-ISABELLE, née le 30 Août 1741;

4. ANNE-CLAIRE-FRANÇOISE, née le 18 Juillet 1743;

5. Et MARIE-SYLVIE-ALBERTINE, née le 25 Septembre 1747.

XIV. JEAN-ALBERT-JOSEPH DE BUISSE-RET, Comte de Thiennes, Stéenbek, Blarenghien, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanfon, né le 19 Novembre 1729, est entré Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 1^{er} Avril 1745, & a épousé, le 17 Décembre 1758, MARIE-JOSÈPHE-CHARLOTTE DE BUISSE-RET, sa cousine germaine, dont :

LOUIS-HENRI-JOSEPH, né le 30 Avril 1765;

Et CHARLOTTE-ALBERTINE-JOSÈPHE-MARIE, née le 18 Novembre 1763.

BRANCHE CADETTE établie en Hainaut.

Cette branche, qui a pour auteur noble homme NICOLAS DE BUISSE-RET, Seigneur de Beauchamps, second fils de JEAN II, & de Jeanne Gerard, qui s'établit dans la Province de Hainaut, subsiste dans la personne de

PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH DE BUISSE-RET, Seigneur de Bofevelde & d'Helfaut, ci-devant Capitaine-Commandant de bataillon au Régiment de Ligne, au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie, qui a épousé Marie-Madeleine Dumont, dont deux garçons & cinq filles. L'un des fils, nommé PHILIPPE-ADRIEN-LOUIS DE BUISSE-RET, est entré au service de France dans le Régiment Royal-Comtois en 1773; & une des filles a été Elève & Directrice de la noble famille à Lille.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, à cinq pointes, 2 & 1.* (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de Philippe-Philibert de Sibille (cité dans le Roux & d'autres Nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 Décembre 1695, de CHARLES II, Roi de Castille, la permission de porter le nom de Buisseret, à cause qu'il devoit avoir la Terre & Seigneurie de Buisseret, & dont les armes sont: *un écusson de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules; au chef d'or, chargé d'un sautoir de gueules; l'écu timbré d'un heaume ouvert, &c.*, comme il conste par l'extrait original dûment scellé, tant de la part de Messire Joseph-Antoine-Albert Jaereins, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy, à Bruxelles, que du Conseil-Souverain de Brabant, soussigné J.-G. Delvaux avec paraphe, & scellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregistrement de Messire de Berckel, Roi & Héraut d'armes de ce tems, contient son opposition à l'enregistrement des Lettres-Patentes obtenues par le fuisdit Philippe-Philibert de Sibille, qui avoit motivé que la famille de BUISSE-RET, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-dessus, étoit éteinte.

* BUISSIERE (LA), en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie qui est entrée dans la Maison de Maulde, une des plus anciennes du Hainaut, où est située la Terre de Maulde, qui lui a donné son nom par l'alliance de JOSSINE DE COURTEVILLE, Dame de la Buisnière & de Famillereux, avec Georges de Maulde, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, issu au XII^e degré de Watier, Sire de Maulde, qui vivoit dans le XII^e siècle. Voy. MAULDE.

BUISSON. Ce nom est différemment écrit dans les Annales de Toulouse: on y lit, suivant l'ancienne prononciation du Rouergue, **BOUISSON**, Seigneurs de Mirabel, Beauteville, Aulbonne, Montmaur, la Garde, Ro-faillas, & avec ces mêmes Terres, **BUISSON**, DE **BUISSON**, DU **BUISSON**, façon d'écrire qui s'est introduite, quoique ces prépositions ne doivent se mettre que devant les noms qui viennent des Seigneuries. (Ménage, dans ses *Observations sur la langue Française.*)

Cette famille, originaire de Rouergue, est une des plus distinguées, tant par son ancienneté, ses domaines, ses alliances, ses charges & ses services, que par les titres publics qui le justifient. La Faille la met au nombre des nobles & anciennes Maisons d'*Adhémar*, de *Durfort*, d'*Espagne*, connues sous les noms de *Grignan*, de *Duras*, de *Montespan*, & autres qui ont rempli & illustré le Capitoulat, que les Gentilshommes de la haute qualité de Toulouse recherchoient encore il n'y a pas deux siècles. Voy. son Avertissement & son Catalogue de plusieurs nobles & anciennes familles, dans son *Traité de la Noblesse des Capitouls*, p. 113, 128, 138 & 153. C'est pour cela qu'on qualifie de *nobilis vir Dominus* DE **BUISSON** (titre qui ne se donnoit qu'à la meilleure Noblesse), celui qui en 1262 & 1263 transigea avec le Grand-Prieur de la Selve, sur quelques différends survenus entr'eux par le voisinage de cette Commanderie & de Durenques, belle Terre qui est toujours dans cette Maison. M. le Chevalier de *Beauteville*, Maréchal-de-Camp, frère de M. l'Evêque d'Alais, a fait retirer des mains de M. d'Hozier ces deux titres de 1262 & 1263, qui sont en original. Ainsi l'Histoire qui nous a transmis les noms d'une partie des Gentilshommes qui périrent à la bataille de Poitiers en 1356, & qu'elle dit tous gens de nom, a conservé celui de **GUINET DE BUISSON**, enterré dans le Cloître des Frères Mineurs, tige commune à toutes les branches qui subsistent aujourd'hui. Voy. les *Annales d'Aquitaine*, par du Bouchet, p. 203. A quelque tems de là, cette même Histoire parle d'un de l'otte & d'un DE **BUISSON**, l'un Grand-Commandeur, & l'autre Prieur, revêtus en 1395 des deux plus hautes dignités de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, comme Chevaliers pleins de zèle & inviolablement attachés à l'observation des Statuts, lesquels furent nommés par conseil

pour accompagner le Grand-Maitre d'Heredia à Avignon, où étoit le Pape, & éclairer sa conduite, sous prétexte de lui procurer un cortège honorable. Et ailleurs, elle dit que **CHARLES VIII**, passant à Lyon l'année de son expédition d'Italie, nomma de même **GUILAUME DE BUISSON**, par des Lettres-Patentes données en Avril 1494, pour aller à Toulouse, & le joignit à d'autres Commissaires qui s'y étoient déjà rendus pour connoître de plusieurs excès commis dans une guerre intestine, occasionnée par la concurrence de deux prétendants à cet Archevêché, Pierre du Rofier, élu par le Chapitre, & **HECTOR DE BOURBON**, qui avoient chacun un puissant parti. Il étoit Juge de Lyon, charge à laquelle le Roi ou son Grand-Conseil nommoit, & qui par son importance, demandoit qu'il fût étranger à la Province. Voy. les *Annales de Toulouse*, tom. I, p. 265; & l'*Histoire Consulaire de Lyon*, p. 443 & 445.

CLÉMENT DU BUISSON, son petit-fils, qui pendant les guerres de Religion se retira de Lyon à Genève, il y a près de deux siècles, y forma une branche qui a rempli successivement les premières charges & dignités de la République. Dans les registres du Parlement de Toulouse en date du 27 Janvier 1513, le Sire **HUGUES DE BUISSON**, Seigneur de Mirabel, est le premier de ceux qui furent choisis pour l'exécution des funérailles de la Reine **ANNE DE BRETAGNE**, célébrées avec la plus grande magnificence.

Ce fut de **N... DE BUISSON**, Seigneur de Montmaur, que la Ville de Toulouse acheta, en 1549, la Maison-Forte qu'il y avoit, dite la *Tour de Montmaur*, où sont encore la Cour & les Officiers du Sénéchal, mais dont il conserva la Terre, sous le nom de laquelle une de ses branches est connue. En effet on voit que, 12 ans après, cette ville étant dans le plus grand désordre, remplie de gens de guerre que les Catholiques & les Protestans y jetoient tour-à-tour, le Parlement fit choix de quatre Gentilshommes, tous Capitaines ayant Commission du Roi, pour se saisir de l'Hôtel-de-Ville, & que **DE BUISSON-Montmaur**, qui en étoit un, fut blessé dans l'action. Il fut plus heureux depuis, lorsqu'en concluant dans Montmaur même avec la Tour-Gouvernet un traité de ligue offensive & défensive entre la Valette & Lesdiguières, contre le Duc de Mayenne, Chef de la ligue, il jeta les précieuses semences de l'union qu'il y eut bientôt après

entre les Royalistes & les Protestans, qu'on nomma les *Politiques*, union que l'on fait avoir été si favorable à la France. M. de Thou, qui place ce traité au 13 Août 1588, donne ailleurs une nouvelle preuve de la fidélité de cette Maison : car en 1589, accompagnant Schomberg, envoyé par le Roi en Allemagne pour y lever 10000 chevaux & 20000 hommes de pied, après avoir représenté les Ligueurs dressant des embuscades pour empêcher ou retarder ce voyage, fermant toutes les avenues, & se vantant que si le Roi ne recevoit pas ce secours, il faudroit qu'il quittât le Royaume avant quatre mois ; le même Historien dit que le Gouverneur de Rouergue (ANTOINE DE BUISSON, Baron de Bournazel) alla au-devant de Schomberg, qu'il l'attendit à Villefranche, & que de-là en rebrouffant chemin, ils vinrent par son château de Bournazel à Figeac ; & pour se rapprocher de ce tems, dans les mémoires dressés par Messieurs les Intendants à la fin du siècle dernier & dans l'*Etat de la France*, par M. le Comte de Boulainvilliers, si difficile sur cet article, on met la Maison DE BUISSON au rang de la Noblesse principale & distinguée des Généralités de Montauban & de Riom. Ses Terres sont celles d'Airoux, Aubin, *Auffonne*, Beauteville, Beauvoir, Belcassel, Berlingue, *Bournazel*, Broquiers, Durenques, la Garde, la Loubière, la Salle, le Plégat, Loubens, Mirabel, Monclair, Montmaur, Raigades, Ronfénac, Seirac, Vareilles, Ville-maché & Villeman. Deux de ces Terres ont été érigées en *Marquisat*, en considération de l'ancienne Noblesse de cette Maison, de ses bonnes alliances & de ses notables services, savoir : *Bournazel*, ancienne Baronnie & la principale Justice seigneuriale de l'Élection de Villefranche en Rouergue, par Lettres-Patentes du 1^{er} Août 1624, en faveur de FRANÇOIS DE BUISSON, Gouverneur du Rouergue, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, fils d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, & comme lui, Gouverneur du Rouergue ; & *Auffonne*, gros Bourg dans le Diocèse de Toulouse, par Lettres-Patentes données en Août 1676, en faveur de JACQUES DE BUISSON, Conseiller d'Etat, dont le père, aussi Conseiller d'Etat, avoit été Gouverneur de Cahors & Pays de Quercy.

Les branches de *Beauteville*, d'*Auffonne* & de *Bournazel* ont donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des

Gouverneurs & Commandans pour Sa Majesté dans les Provinces du Rouergue, du Quercy & des Cévennes, & toutes, en général, nombre d'Officiers de rang dans les armées du Roi : celles des Seigneurs d'*Airoux*, d'*Aubin*, de *Varannes* & de *Villeman* font éteintes.

La Maison de BUISSON est alliée à celles d'*Arpajon*, d'*Aubeterre*, de *Beaurepaire*, de *Beauvoir*, de *Bermont*, de *Bernuy*, de *Bel-sunce*, de *Caylus-Tubières*, de *Cardaillac*, de *Castelnaud*, de *Clermont-Lodève*, de *Durfort*, d'*Estrées*, du *Faur de Saint-Jory*, de *Gontaut-Biron*, de *Lauzières-Thémines*, de *Lévis*, de *Loyse*, de *Mancipy*, de *Maffip-Bournazel*, de *Noailles*, de *Puget-Saint-Alban*, de *Puymisson*, de *Rigaud-de-Vaudreuil*, de *Turenne*, de *Loubens-Verdalle*, de *Paule*, &c., dont les deux dernières ont donné des Grands-Maitres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Les armes que l'on voit à l'Hôtel-de-Ville & dans les Eglises des Augustins, Bénédictins & Cordeliers de Toulouse, dont cette Maison est bienfaitrice, sont : *d'or, à un arbre, ou buisson de sinople*. Quelques branches, en s'alliant avec des héritières, ont chargé & écartelé de leurs alliances : d'autres branches cadettes ont pris anciennement, & portent encore aujourd'hui *trois arbres* pour brisure.

Revenons à présent aux deux branches des Seigneurs de *Beauteville*, d'*Auffonne* & de *Bournazel*.

JEAN DE BUISSON, mort vers 1470, laissa :

1. PIERRE, qui suit ;

2. ET JEAN, rapporté après son frère.

PIERRE DE BUISSON, Seigneur de *Beauteville*, *Vareilles*, *Albin*, le *Plégat*, acheta des Maisons de *Voifins*, & de *Barbafan*, la Terre & Seigneurie d'*Auffonne*, située en Languedoc, Diocèse & Sénéchaussée de Toulouse, qui étoit possédée en 1190 par les Seigneurs de l'*Isle-Jourdain*, & en 1286 par les Seigneurs de *Fauoas* & de *Barbafan*, qui n'en avoient que la Seigneurie directe. La propriété en appartenoit en 1307 à *Géraud de Balena*, Chevalier, Baron de *Blocignac*, dont la fille unique porta cette Terre dans la Maison de *Voifins*. PIERRE DE BUISSON testa en 1510, en faveur de son frère, n'ayant point eu d'enfans de *Clairre de la Borderie*.

JEAN DE BUISSON, devint Seigneur d'*Auffonne*, & mourut le 28 Juillet 1515. Il avoit

époufé, en 1480, *Catherine de Restes*, & laiffa :
 JEAN DE BUISSON, Seigneur de Beauteville, Auffonne, Vareilles, marié, en 1503, à *Claire de Faure-de-Puymisson*, qui eut :

MARTIN DE BUISSON, Baron de Beauteville, Seigneur d'Auffonne, mort en 1577. Il avoit époufé *Marthe de Bernays*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'Auffonne, rapportée ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs DE BEAUTEVILLE.

JEAN DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort le 3 Décembre 1634, avoit époufé, le 6 Décembre 1617, *Jeanne de la Venfan-de-la-Loubière*, & laiffa entr'autres enfans :

JEAN-LOUIS DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort le 14 Décembre 1711, qui avoit époufé, le 17 Décembre 1642, *Anne de Saint-Jean-Fayac*, & laiffa :

JEAN-CLAUDE DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort en Janvier 1740, après avoir époufé, le 8 Octobre 1692, *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont

1. JEAN-JOSEPH, Marquis de Beauteville, Seigneur de la Garde, Moncla, la Loubière, ci-devant Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises ;
2. PIERRE, dit *le Chevalier de Beauteville*, Brigadier des Armées du Roi le 25 Avril 1747, & Colonel en fecond du Régiment de Normandie, présenté le 19 Décembre 1762 en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté en Suisse, Lieutenant-Général en 1762, Commandeur de Saint-Louis, & Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de la République de Genève en 1766 ;
3. JEAN-PIERRE, Religieux-Bénédictin, qui demeura à la Baronnie d'Ancos, qui appartient à l'Ordre des Bénédictins, & dont il a la gestion, fa vie durant ;
4. JEAN-LOUIS, né en 1708, Grand-Vicaire de l'Evêque de Mirepoix, Abbé de Valmagne en 1747, puis nommé en 1755, & sacré en 1756, Evêque d'Alais ;
5. ANNE, mariée, vers 1709, à *Jacques du Puy-de-Saint-Pierre*, Seigneur de Belveze près Limoux, Capitaine de Dragons dans le Languedoc. Il quitta le service en se mariant, & étoit veuf fans enfans de N... de Nigry. Voyez DU PUY ;
6. CATHERINE, morte en 1759, veuve depuis 1733, du Baron de *Thorignan*, n'ayant laiffé qu'une fille, mariée au Baron de *Pointis*, près Saint-Girons ;

7. Et MARIE-ANNE, mariée à N.... de Vendomois-de-Belfloux, dans le Diocèse de Mirepoix, dont trois fils & une fille. L'aîné des fils a époufé, en 1761, N... de Signoret, dont il a un fils & une fille. Le second est Officier dans Royal-Rouffillon. Le troisième est Grand-Vicaire de son oncle, l'Evêque d'Alais ; & la fille est mariée depuis 1762.

BRANCHE

des Seigneurs d'AUFFONNE.

JACQUES DE BUISSON, 1^{er} du nom, Seigneur d'Auffonne, Berlingue, la Salle, fils puîné de MARTIN, & de *Marthe de Bernays*, fut Préfident aux Requetes du Parlement de Toulouse en 1593, Conseiller d'Etat en 1630, & mourut en Octobre 1631, ayant époufé, en 1589, *Catherine de Benoît*, dont il eut :

JACQUES DE BUISSON, 1^{le} du nom, Seigneur d'Auffonne, premier Préfident de la Cour des Aides de Cahors, transférée depuis à Montauban, Conseiller d'Etat le 9 Mai 1653, Gouverneur & Commandant à Cahors & pays de Quercy le 2 Novembre 1651, qui mourut le 28 Mai 1670. Il laiffa de *Marie Tallemandier* :

JACQUES DE BUISSON, 11^{le} du nom, Seigneur d'Auffonne, premier Préfident de la Cour des Aides de Montauban le 19 Juin 1656, en faveur duquel la Seigneurie d'Auffonne fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1676, enregiftrées au Parlement de Toulouse le 24 Novembre fuivant, & à la Chambre des Comptes de Montpellier le 13 Janvier 1677. Il mourut le 2 Janvier 1689, & avoit époufé, le 24 Novembre 1652, *Catherine de Renaldy*, dont il eut :

1. JACQUES, IV^e du nom, Marquis d'Auffonne, Avocat-Général au Parlement de Toulouse, mort fans postérité le 17 Décembre 1703 ;
2. Et MATHIEU-FRANÇOIS, qui fuit.

MATHIEU-FRANÇOIS DE BUISSON, Seigneur de Raigades, Seyrac & Villemaché, puis Marquis d'Auffonne, un des 40 de l'Académie des Jeux Floraux & de l'Académie des Sciences de Toulouse, mort le 23 Juin 1723, avoit époufé, en 1695, *Catherine de Charles de la Reintrie*, dont il a eu :

1. JACQUES, V^e du nom, Marquis d'Auffonne, ci-devant Officier dans le Régiment de la Chefnelaye, marié, le 20 Décembre 1740, à *Jeanne-Françoise-Louise Trenqualye*, dont il a, après 22 ans de mariage, un fils, né en Décembre 1762 ;
2. JEAN-CLAUDE, Capitaine au Régiment de Piémont ;

3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle d'Auffonne* ;
4. ELISABETH-EUGÉNIE, dite *Mademoiselle de Raigades* ;
5. Et IRÈNE-AIMÉE, dite *Mademoiselle de Seirac*.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOURNAZEL.

JEAN DE BUISSON, fils de HUGUES, Seigneur de Mirabel, épousa *Charlotte Massif*, fille de *Gaspard*, & d'*Anne de Cardaillac*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de *Bournazel*, située en Rouergue (Voyez ce mot.), dont :

ANTOINE DE BUISSON, Baron de Bournazel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, qui testa le 5 Août 1590. Il avoit épousé, en 1570, *Marguerite de Chauneil*, héritière de Cayac, dont :

FRANÇOIS DE BUISSON, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel la *Baronnie de Bournazel* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du 1^{er} Août 1624, enregistrées au Parlement de Toulouse le 8 Février 1627. Il avoit épousé, le 5 Février 1592, *Fleurette de Morlhon*, dont :

JEAN DE BUISSON, Marquis de Bournazel, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, marié, le 8 Octobre 1623, à *Jeanne-Marie de Bauclerc*, mère de

FRANÇOIS DE BUISSON, II^e du nom, Marquis de Mirabel, marié, le 3 Février 1643, à *Madeleine de Castaigne-du-Cayla*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, Marquis de Bournazel, qui n'eut qu'une fille, nommée ANNE DE BUISSON, morte sans postérité en 1700, peu de mois après son mariage avec *Armand de Belunce-de-Castelmoron* ;
2. Et RAYMOND, qui suit.

RAYMOND DE BUISSON, devenu Marquis de Bournazel après la mort de sa nièce, testa le 6 Août 1710. Il avoit épousé, le 2 Avril 1699, *Marie-Anne de Loubens-de-Verdalle*, dont :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. CHARLES-LOUIS & RAYMOND ;
4. Et MADELEINE, mariée à *François-Claude-Armand de Durfort*, Baron de Boissières, Sénéchal d'Agénois.

JEAN-CLAUDE DE BUISSON, Marquis de Bournazel, Seigneur de Mirabel, Belcastel, Broquier, Daraingue, Albin, Loubens, le Plégat, à épousé, le 12 Novembre 1726, *Marie-Ca-*

mille de Buisson-Beaucer, décédée en 1747, dont il a un fils & une fille.

Les armes : Voyez ci-devant.

BUISSY (DE), famille noble & ancienne, qui tire son nom d'un Village, appelé vulgairement *Buiffy-Barrastres*, ou *Buiffy-les-Baraltes*, distant de cinq à six lieues de la ville d'Arras, Capitale du Comté d'Artois. Son ancienneté & son établissement dans cette Province sont connus dès 1102, & prouvés, 1^o par l'*Histoire Généalogique du Cambresis*, par le Carpentier ; 2^o par celles de *Ponthieu* & d'*Abbeville* ; 3^o par diverses Chartes tirées des Abbayes de St.-Aubert & d'Anchin ; & 4^o par nombre d'épitaphes & litres funèbres, étant au-dedans & au-dehors des différentes Eglises d'Abbeville & d'Arras, & de celles de Villers-Brouslin, de Nouettes, du Mesnil, d'Acquest, de Long, de Longpré-aux-Corps-Saints, de Fontaine-le-Sec, de Mons & de Bealcourt. Elle est établie actuellement dans le Comté de Ponthieu, & a été maintenue dans sa *Noblesse* par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 24 Juin 1758, enregistré en la Cour des Aides le 11 Août suivant. Le plus ancien que l'on trouve du nom de Buissy est

I. THIBAUT DE BUISSY, I^{er} du nom, dont la postérité est prouvée par les différens titres. Il se qualifioit dès 1102 de *Chevalier, Seigneur de Buissy-Barrastres*. Il laissa entr'autres enfans :

II. HUGUES DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barrastres, qui est qualifié fils de THIBAUT I^{er} dans une Charte de 1178, par laquelle il donne à l'Abbaye de St.-Aubert, du consentement de sa femme, & de ses trois fils, ci-après nommés, deux héritages situés au village de Barrastres. Ses enfans furent :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. & 3. WULFRAN & WION.

III. THIBAUT DE BUISSY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barrastres, est dénommé dans une Charte de ladite Abbaye de St.-Aubert de 1262 (Voy. *Hist. général. des Pays-Bas*, ou *Hist. de Cambrai & du Cambresis*, par Jean le Carpentier, pag. 335) ; & dans une autre Charte de 1289, contenant donation par lui à l'Abbaye de Ranchin, il est dit qu'il avoit épousé la fille du Seigneur de *Manccourt* en Ofrevan, dont il eut :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. & 3. JEAN & ROBERT ;

4. 5. 6. & 7. MARIE, MELSANDE, CLODEVUNDE & RIÉTRUDE.

IV. THIBAUT DE BUISSY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barrastres, est dit dans ladite Charte de 1289, avoir épousé *Jeanne de Prémont*, fille d'*Adam*, Pair du Cambrésis, dont il eut :

1. WALTIER, qui fuit;
2. Et CORNU, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barrastres, qui est qualifié fils de THIBAUT III, & de *Jeanne de Prémont*, dans une Charte de l'Abbaye de St.-Aubert de 1315, où il est mentionné qu'il a deux fils :

ROGER & GILLES DE BUISSY, connus par diverses Chartes de la même Abbaye des années 1367, 1370 & 1378.

V. WALTIER DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barrastres, est dénommé en diverses Chartes de ladite Abbaye de St.-Aubert, & laissa entr'autres enfans :

VI. JEAN DE BUISSY, I^{er} du nom, qui est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Villers-Broussin, de Villerotte & de Noulettes*, dans les mêmes Chartes de ladite Abbaye de St.-Aubert des années 1367, 1370, & 1378, & vivoit encore en 1380. Il eut de *Sainte de Griboval* :

VII. JEAN DE BUISSY, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Broussin, Villerotte, Noulettes, &c., qui épousa, par contrat du 7 Mai 1414, *Catherine de Maily*, fille de noble & puissant Seigneur, Monseigneur de *Maily-d'Hauteville*, & d'*Isabelle d'Auxy*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, III^e du nom, surnommé *le Ramage* ou *le Sawage*, qui est dénommé parmi les vassaux de l'Abbaye de St.-Aubert en 1435; dans une Charte de la même Abbaye de l'an 1446, il est qualifié *Ecuyer & Receveur-Général* de Mgr. *Jean de Bourgogne*, Evêque de Cambray;
2. PIERRE, Ecuyer, qui s'allia avec *Marguerite de Bertrées*. Il est dénommé avec sa femme, au livre des Fiefs du palais Archiépiscope de Cambray en 1460;
3. ROBERT, Ecuyer, qui est repris au livre des Fiefs de l'Abbaye de St.-Aubert de 1477, avec sa première femme. Il mourut en 1512, suivant son épitaphe, que l'on voit encore aujourd'hui en l'Eglise de St.-Nicolas de Cambray, où il est qualifié d'*Ecuyer*. Il épousa 1^o *Alix*; & 2^o, suivant le livre des Fiefs du palais Archiépiscope de Cambray, *Marguerite de Beaulincourt*, dite *le Hardy*;
4. PASQUES, qualifié d'*Ecuyer*, & dénommé

avec ROBERT, son frère, dans le livre des Fiefs du palais Archiépiscope de Cambray;

5. GUILLAUME, Ecuyer, qui succéda au Sieur d'Abancourt dans la Charge de Prévôt de Cambray;
6. ANTOINE, qui fuit;
7. COLLARD, Ecuyer, mort jeune;
8. Et COLLE, mariée à *Jean de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Senlis.

VIII. ANTOINE DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Broussin, Noulettes, Villerotte, &c., épousa, par contrat du 5 Juin 1430, *Catherine de Liefstre*, fille de *N...*, de *Liefstre*, Chevalier, Seigneur d'Esttrées, & de *Blanche de Formensent*; & 2^o par contrat du 7 Août 1459, *Marie de Honvaut*. Il eut du premier lit :

1. MARGUERITE, mariée à *François des Prez*, Chevalier, Seigneur de la Loze & de Châtres. Et du second lit :
2. JEAN, qui fuit.

IX. JEAN DE BUISSY, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Broussin & de Noulettes, épousa, par contrat passé devant les Echevins de la ville de Béthune le 18 Mai 1479, *Jeanne de la Rivière*, Dame de Grand-Moulin, fille d'*Edmond de la Rivière*, Chevalier, & de *Marguerite de Bailleul*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Noulettes*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, mort en bas âge;
4. PIERRE OU PIERCHON, auteur de la branche des Seigneurs du *Mesnil*, établie en Picardie, qui viendra en son rang;
5. MARIE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1515, à *Jacques de Wignacourt*, Ecuyer, Seigneur de Bugnette, dont postérité;
6. Et JEANNE, morte sans alliance.

JEAN, IV^e du nom, eut encore un bâtard nommé

Robinet de Buiffy.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLERS-BROUSSIN, &c.

X. JACQUES DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Broussin & de Noulettes, épousa, par contrat passé à Beauquesnes le 8 Avril 1518, *Françoise d'Esttrées*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'*Esttrées*, & de *Jeanne de la Cauchie*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. JACQUES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ormeaux, mort sans alliance;

3. Autre ANTOINE, Religieux à l'Abbaye de St.-Pierre de Corbie ;
4. Et JEANNE, morte sans alliance.

XI. ANTOINE DE BUISSY, II^e du nom, Ecuycr, Seigneur de Villers-Brouslin, épousa, par contrat passé à Arras le 18 Juin 1548, *Jeanne de Dincourt*, fille de Jean, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Hurionville, & de *Jacqueline de Framecourt*, dont il eut :

1. JEAN, V^e du nom, Ecuycr, Seigneur de Villers-Brouslin, mort sans postérité ;
2. & 3. N.... & N...., Ecuycrs, morts jeunes.

BRANCHE

des Seigneurs de NOULETTES, &c.

X. PHILIPPE DE BUISSY, Ecuycr, Seigneur de Noulettes, second fils de JEAN, IV^e du nom, & de *Jeanne de la Rivière*, devint par la mort de JEAN DE BUISSY, V^e du nom, son petit-neveu, Seigneur de Villers-Brouslin. Il épousa, en 1516, *Catherine de Poix*, seconde fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Lignereul, Mazieres, &c., & de *Marguerite d'Humières*, dont il eut :

XI. FRANÇOIS DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuycr, Seigneur de Noulettes & de Villers-Brouslin, qui épousa 1^o *Catherine de Boufflers*, morte sans postérité ; & 2^o *Claire Affet*, Dame d'Agny, Cracourt, Naves, Chiracourt, &c., fille & unique héritière de *Pierre Affet*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, & d'*Anne de la Motte*, dite *Bruyelle*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, II^e du nom, Ecuycr, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, Capitaine d'Infanterie, mort sans alliance ;
2. MARIE, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, &c., morte sans enfans le 16 Janvier 1582, qui épousa, le 1^{er} Octobre 1575, *Jacques de Brias*, Chevalier, Seigneur de Brias, &c., Gouverneur & Capitaine de Marienbourg ;
3. Et ISABELLE, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, Villers-Brouslin, Agny, Ingolfelles & Villerotte, qui épousa, le 26 Septembre 1582, *Charles de Bonnières-Guines*, des Comtes de Souastres, Chevalier, Seigneur & Comte de Souastres, du Mefnil-Yvrench, la Croix-Nieuret, Courtifaupere, &c., Gouverneur & Grand-Bailli des Ville & Bailliage de Saint-Omer & pays de Langres. Elle en eut plusieurs enfans qui ont laissé postérité, du nombre desquels étoit *Marie-Françoise de Bonnières*, décédée sans alliance le 30 Août 1658, dont l'építaphc fe voit encore aujourd'hui en l'E-

glise de la Madeleine à Arras, où est la Chapelle des Seigneurs de Bonnières.

BRANCHE

des Seigneurs du MESNIL, &c.

X. PIERRE, ou PIERCHON DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuycr, homme d'armes des ordonnans du Roi, quatrième fils de JEAN, IV^e du nom, & de *Jeanne de la Rivière*, épousa, par contrat du 18 Septembre 1509, *Agnette de Caulin*, fille de Jean, Chevalier, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et YVES, Ecuycr, Seigneur de Noulettes, qui étoit, suivant une tranfaction en forme de partage, du 13 Avril 1546, tuteur de ses neveux, dont nous parlerons ci-après.

XI. PHILIPPE DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuycr, Seigneur du Mefnil, épousa, par contrat passé devant les Auditeurs du Roi au Comté de Ponthieu, le 27 Avril 1529, *Antoinette de Gueldes*, fille & unique héritière de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de *Gueldes*. Il en eut plusieurs enfans, dont il paroît qu'il fut nommé tuteur, conjointement avec YVES DE BUISSY, son frère, suivant une tranfaction en forme de partage du 13 Avril 1546, portant division entre fes enfans, des biens délaissés par leur mère :

1. JACQUES, qui suit ;
2. BALTHASAR, Ecuycr ;
3. GRÉGOIRE, Ecuycr ;
4. PHILIPPE, II^e du nom, Ecuycr ;
5. VINCENT, Ecuycr ;
6. Et JEANNE, Damoiselle : tous les cinq morts sans alliance, & tous les six dénommés dans ledit partage du 13 Avril 1546.

XII. JACQUES DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuycr, Seigneur du Mefnil, épousa par contrat, *Marie Maneffier*, issue des Seigneurs de *Prévile*, dont il eut :

XIII. CLAUDE DE BUISSY, I^{er} du nom, Ecuycr, Seigneur du Mefnil & du Mefnil-Yvrench, qui épousa, par contrat du 25 Juillet 1597, *Jeanne Belle*, fille de Jean, Chevalier, & de *Barbe de Remieu*, dont il eut :

XIV JACQUES DE BUISSY, II^e du nom, Ecuycr, Seigneur du Mefnil-Yvrench, qui épousa, par contrat du 27 Septembre 1622, *Catherine Gallet-Sombrin*, fille de *Joffe*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, & d'*Ifabeau de Calonne*, Dame d'Avèfnes, dont il eut :

XV. CLAUDE DE BUISSY, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur du Mefnil-Yvrench, &c.,

qui épousa, en 1656, *Marie-Marguerite de l'Herminier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Thiboutot, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & de *N... le Roy-Jumelles*, issue des Marquis de *Jumelles*. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, Chevalier, mort sans postérité ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Long*, rapportée ci-après ;
4. Et CLAUDE-JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmaifnil*, qui viendra en son rang.

XVI. PIERRE DE BUISSY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Yvrench, & autres lieux, épousa, par contrat du 8 Juillet 1688, *Marie-Marguerite le Blond*, Dame d'Acquest, de Mons, de Bealcourt, &c., fille de *François*, Ecuyer, Seigneur desdit lieux, & de *Marie-Jacqueline Tillette*. De ce mariage font nés :

1. PIERRE-PAUL, Prêtre, Religieux de Clugny, Prieur de St.-Pierre d'Abbeville, de St.-Gelais & de St.-Briffon, & Vicaire-Général de l'Abbaye de Clugny ;
2. FRANÇOIS-JACQUES, mort jeune ;
3. HONORÉ-JEAN, mort sans postérité ;
4. FRANÇOIS-PASCAL, mort en bas âge ;
5. FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit ;
6. MARIE-MARGUERITE-AGNÈS, Religieuse de la Visitation ;
7. ANNE-FRANÇOISE-ELISABETH, Religieuse Carmélite ;
8. Et MARIE-THÉRÈSE DE BUISSY, Religieuse de l'Ordre de Saint-François.

XVII. FRANÇOIS-JOSEPH DE BUISSY, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Pair d'Yvrench, Seigneur d'Acquest, Mons, Bealcourt, & autres lieux, épousa, par contrat du 27 Avril 1727, *Marie-Marguerite le Bel-d'Huchenneville*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'*Huchenneville*, & de *Marie-Catherine Foucques*. De ce mariage font issus :

1. PIERRE-JACQUES-JOSEPH, né en 1730, mort en bas âge ;
2. PAUL-FRANÇOIS, né en 1731, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi depuis 1753. Il a quitté le service en 1764, & a épousé, en 1764, sa cousine issue de germaine, MARIE-CHARLOTTE-GENEVÈVE DE BUISSY, seconde fille d'HONORÉ-CHARLES, Seigneur de Long, & de *Thérèse-Genève Ravot*, sa seconde femme ;

3. & 4. CLAUDE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lorraine, & HONORÉ, Prêtre, dit l'*Abbé de Buiffy*, nés tous deux jumeaux en 1732 ;
5. MARIE-MARGUERITE-MARTHE, née en 1728, mariée, en 1752, à *Marc-Antoine de Carpentin*, Chevalier, Seigneur de Gappesnes, Neuville & autres lieux ;
6. Et THÉRÈSE-FRANÇOISE, née en 1736, morte jeune.

BRANCHE
des Seigneurs DE LONG.

XVI. HONORÉ DE BUISSY, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-Corps-Saints, troisième fils de CLAUDE, II^e du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, a épousé, en 1692, *Marie-Marguerite de Fuzelier*, fille de *N... de Fuzelier*, Chevalier, & de *Marguerite Godard*. De ce mariage font nés :

1. HONORÉ-CHARLES, qui fuit ;
2. JACQUES, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, & Grand-Vicaire de l'Evêché d'Arras ;
3. N... DE BUISSY, Chevalier, Seigneur du Catelet, & Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi ;

Et quatre filles, mortes toutes sans alliance.

XVII. HONORÉ-CHARLES DE BUISSY, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-Corps-Saints, Seigneur du Catelet, Hurtevan, Boufflers, Hauconnay, Ligecourt, &c., a épousé, 1^o par contrat du 3 Juillet 1720, *Marie-Madeleine d'Hollande*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Friaucourt, Béthancourt, Rivière, &c., morte sans postérité ; & 2^o par contrat du 20 Février 1733, *Thérèse-Genève Ravot-d'Ombreval*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, de la Guérinière, d'abord Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris, puis Maître des Requêtes, ensuite Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, & enfin Intendant de Justice de la Province de Touraine, & de *Thérèse-Gabrielle Breau*. De ce mariage font issus :

1. HONORÉ-CHARLES, II^e du nom, Chevalier, mort en bas âge ;
2. CHARLES-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, mort jeune ;

3. JACQUES-HONORÉ, Chevalier, mort jeune ;
4. PIERRE, Chevalier, né en 1737, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises en 1758 ;
5. MARIE-THÉRÈSE-ADÉLAÏDE, dite *Mademoiselle de Long*, mariée à N... de Fontaine, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie ;
6. MARIE-CHARLOTTE-GENEVIÈVE, dite *Mademoiselle de Longpré*, mariée, en 1764, à son cousin issu de germain, PAUL-FRANÇOIS DE BUISSY, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie ;
7. Et N...., dite *Mademoiselle de Buiffy*.

BRANCHE

des Seigneurs de MORO-MESNIL.

XVI. CLAUDE-JOSEPH DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil, de Fontaine-le-Sec, de Ponthoile, &c., quatrième fils de CLAUDE, II^e du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, épousa, par contrat passé le 10 Janvier 1701, *Françoise de la Caille*, dont il eut :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. Et N.... DE BUISSY, dite *Mademoiselle de Ponthoile*, morte, sans alliance.

XVII. PIERRE-JOSEPH DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil, de Fontaine-le-Sec, du Quefnel, de Bricourt, & autres lieux, a épousé, par contrat du 21 Février 1729, *Marie-Elisabeth de Fuzelier*. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES-JOSEPH-FRANÇOIS-VULFRAND, né en 1735, Chevalier, Seigneur de Fontaine-le-Sec ;
2. CLAUDE-ANTOINE, né en 1738, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil ;
3. PIERRE-JOSEPH, né en 1742, Chevalier, Seigneur du Quefnel ;
4. CHARLES-NICOLAS-JACQUES, né en 1743, dit le *Chevalier de Buiffy* ;
5. & 6. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiselle de Fontaine*, & MARIE-THÉRÈSE, dite *Mademoiselle de Bricourt*, nées toutes deux jumelles en 1729 ;
7. Et MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle du Quefnel*, née en 1736.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or*. Supports : *deux levrauts d'argent, avec un collier de gueules, bouclé d'or*. Cimier : *un dogue ailé, issant du casque, avec la couronne de Marquis*. Devise : ATTENTE NUIT, BUISSY. (Mémoire envoyé.)

Tome IV.

* BULGNÉVILLE, dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul, Terre, Seigneurie & Prévôté, composée du Bourg de Bulgnéville, & de neuf Villages, Terres ou Seigneuries, qui fut érigée en Comté par Lettres de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en *Marquifat* par autres du 8 Juin de la même année, registrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en faveur de FRANÇOIS DES SALLES, II^e du nom, Comte de Rothé, Lieutenant, commandant l'une des Compagnies des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. & Bailli de Pont-à-Mousson. Voyez SALLES (DES).

BULKELEY, ancienne & illustre Maison au pays de Galles, qui doit son origine à un Fiefdu même nom, situé dans le Comté Palatin de Chester.

Au mois d'Octobre 1318, le Roi EDUARD II accorda des Lettres de pardon à divers Seigneurs qui s'étoient révoltés contre lui, avec THOMAS, Comte de *Lancastre*, Prince du sang Royal, & son cousin germain. De ce nombre étoit un ROBERT BULKELEY, Chevalier.

GUILLAUME DE BULKELEY, Chevalier, accompagna en Espagne, en Mars 1348, sous le Roi RICHARD II, JEAN D'ANGLETERRE, Duc de Lancastre, oncle de ce Monarque, & père du Roi HENRI IV, qui prenoit le titre de Roi de Castille & de Léon, comme mari d'une fille aînée du Roi *Pierre-le-Cruel*. Il fut fait chef de Justice du Comté de Chester, sous le règne du Roi HENRI IV.

Dans le même tems un autre GUILLAUME DE BULKELEY fut Gouverneur de Beaumaris, dans l'Isle d'Anglesey, qui fait partie du pays de Galles.

RICHARD DE BULKELEY, son petit-fils, ayant épousé une fille de *Guillaume Griffith de Penrhyn*, au Comté de Caernarvon, Seigneur issu des anciens Princes souverains de Galles, en laissa pour fils :

RICHARD, qui suit ;

Et LANCELOT DE BULKELEY, qui mourut Archevêque de Dublin sous le règne de JACQUES I^{er}.

RICHARD DE BULKELEY, II^e du nom, fut un guerrier très-renommé du tems de la Reine ELISABETH. Il eut pour petit-fils :

THOMAS DE BULKELEY, qui fut créé *Lord, Vicomte de Cashel*, au Comté de Tipperary

en Irlande, & *Pair de ce Royaume*, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES I^{er} en date du 10 Novembre 1644, selon l'ancien style, portant *mutation du nom de Cashel* en celui de BULKELEY, ou du moins, jonction des deux noms à sa mort. Il laissa deux fils :

L'aîné, qui a perpétué la ligne des Vicomtes, DE BULKELEY, Pairs d'Irlande ;
Et HENRI, qui suit.

HENRI DE BULKELEY fut Grand-Maître-d'Hôtel des Rois CHARLES II, & JACQUES II, qu'il suivit en France en 1688, & a épousé *Sophie Stuart*, morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Septembre 1730, ayant été une des Dames d'honneur de la Reine MARIE D'EST, femme de JACQUES II, Roi d'Angleterre. Elle étoit fille cadette de *Walter Stuart*, troisième fils du Lord, Baron de Blantyre, Pair d'Ecosse, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHARLOTTE DE BULKELEY, Vicomtesse de *Clare*, Dame d'honneur de la Reine MARIE D'EST, morte le 30 Octobre 1753, à Paris, dans l'enclos des Petites-Maisons, où elle demouroit. Elle avoit épousé, 1^o le 9 Janvier 1697, *Charles O-Brien*, Vicomte de *Clare* ; & 2^o *Daniel Mahoni*, Lieutenant-Général des Armées d'Espagne. Elle avoit conservé le titre de *Vicomtesse de Clare*, & eut de son premier mari, pour fils, le Maréchal de Thomond ;
3. ANNE DE BULKELEY, morte le 12 Juin 1751, qui avoit épousé, le 18 Avril 1700, *Jacques Fitz-James*, Maréchal Duc de Berwick, mort le 12 Juin 1734 ;
4. HENRIETTE DE BULKELEY, qui a été Dame d'honneur de la Reine MARIE D'EST. Elle est fille & retirée au Monastère des Religieuses de la Croix du faubourg Saint-Antoine à Paris avec sa sœur ;
5. Et LAURE DE BULKELEY, qui n'a pas été mariée.

FRANÇOIS, Comte de BULKELEY, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoise de son nom, mourut le 14 Janvier 1756. Il avoit épousé *Marie-Anne Mahoni*, morte au mois de Février 1751, fille de *Daniel*, Comte titulaire de Castille, Lieutenant-Général des Armées d'Espagne & Vice-Roi de Sicile. Ils eurent :

HENRI, Comte de BULKELEY, Colonel d'un Régiment Irlandois de son nom, né le 23 Octobre 1739.

Les armes : *d'argent, à la fasces de sable,*

chargée d'une mitre d'or, & accompagnée de trois tourteaux d'azur, deux en chef & un en pointe.

* BULLI ou BULLY, Terre & Seigneurie en Bray, apportée en dot par JEANNE LE FILLEUL, à *Pierre l'Etendart*, mort en 1460. Elle a passé dans la Maison de *Roncherolles*, par THÉRÈSE-SUSANNE DE L'ETENDART, veuve de *Charles*, Marquis de *Roncherolles*, devenue héritière en 1740 de JEAN-LOUIS DE L'ETENDART, Marquis de Bulli, son frère, mort sans postérité. ANNE-MARGUERITE-THÉRÈSE DE RONCHEROLLES, Marquise de Bulli, l'a portée, le 28 Juin 1744, à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, Chancelier & Gardes-Sceaux de France en Septembre 1768. Voyez ETENDART & MAÛPEOU.

BULLION (DE), famille noble originaire de Mâcon. I. CLAUDE DE BULLION, I^{er} du nom, Seigneur du Layer & de Senecé, Secrétaire du Roi, épousa *Claudine Vincent*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CLAUDE, II^e du nom, Seigneur du Layer & d'Argny, qui épousa *Marguerite de la Porte*, dont, entr'autres enfans, PIERRE DE BULLION, Seigneur du Layer & de Reclainville, Conseiller au Parlement, lequel épousa *Marie Hatte*, fille d'*Euwerte*, Seigneur de Nuisement, & de *Marie de Marreau*, dont, entr'autres enfans, LOUISE DE BULLION, mariée, en 1640, à *Jean-Eléonor de Rochechouart*, Marquis de Montpipeau.

II. JEAN DE BULLION, I^{er} du nom, Seigneur d'Argny, &c., Conseiller au Parlement, fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1572, qu'il exerça jusqu'en 1588. Il épousa *Charlotte de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bafville, Maître des Requêtes, & de *Charlotte de Bejançon*. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. JEAN, II^e du nom, Conseiller au Parlement de Dijon, puis à celui de Metz, & Président en la Cour des Aides de Dauphiné, établie à Vienne ;
3. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Fontenai* & de *Courci*, rapportée ci-après ;
4. CHARLOTTE, mariée à *N....* Seigneur de *Broffes*, Bailli du pays de Gex ;
5. Et FRANÇOISE, alliée 1^o à *Jean Anjorran*, Seigneur de *Claye*, Conseiller au Parlement ; & 2^o à *Pierre Hatte*, Seigneur de Saint-Mars, aussi Conseiller au Parlement.

III. CLAUDE DE BULLION, III^e du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., fut souvent employé par les Rois HENRI le Grand & LOUIS le Juste, en diverses négociations, Ambassades, Traités & autres affaires importantes. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1599, Maître des Requêtes en 1605, puis Conseiller d'Etat ordinaire. Le Roi LOUIS XIII lui donna en 1632 la Charge de Surintendant de ses Finances, & peu après l'honneur de celle de Garde-des-Sceaux de ses Ordres. Ce Prince, voulant le récompenser encore des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant plus de 30 années, créa en sa faveur un Office de Prédident à Mortier au Parlement de Paris, où il fut reçu au mois de Février 1636, & mourut le 22 Décembre 1640 en réputation d'avoir été l'un des plus habiles Ministres de son siècle. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1612, *Angélique Faure*, fille de *Guichard Faure*, Secrétaire du Roi, & de *Madeleine Brulart*. De ce mariage vinrent :

1. NOEL, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Montlouet*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Abbé de St. Faron de Meaux, mort le 30 Novembre 1639;
4. CLAUDE, IV^e du nom, tige de la branche des Marquis d'*Ailly* & de *Longchêne*, qui viendra en son rang;
5. Et MARIE, morte sans postérité le 11 Mai 1649, alliée à *Pomponne de Bellière*, premier Prédident du Parlement.

BRANCHE

des Marquis de BONNELLES, &c.

IV. NOEL DE BULLION, Seigneur de Bonnelles, en faveur duquel la Seigneurie de Gallardon fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Février 1655, enregistrees au Parlement le mois de Juin suivant, fut Prédident au Parlement en survivance de son père, & en donna sa démission pour être reçu Conseiller d'Honneur: il fut pourvu de la Charge de Greffier des Ordres du Roi en Juin 1643, dont il se démit en 1656, & mourut le 3 Août 1670. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1639, *Charlotte de Prie*, morte le 14 Novembre 1700, âgée de 78 ans, fille de *Louis*, Marquis de Toucy, &c., & de *Françoise de Saint-Gelais*, dont :

1. ARMAND-CLAUDE, Seigneur d'Esclimont, Marquis de Gallardon, premier Ecuyer de

la Grande-Ecurie du Roi, mort sans alliance le 27 Novembre 1671, âgé de 27 ans;

2. ALPHONSE-NOEL, Marquis de Fervaques, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mort sans alliance le 30 Mai 1690, âgé de 53 ans;
3. CHARLES-DENIS, qui suit;
4. Et N... DE BULLION, morte jeune.

V. CHARLES-DENIS DE BULLION, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Esclimont, Prévôt de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Gouverneur de la Province du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 Mai 1721. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1677, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 29 Septembre 1714, âgée de 55 ans, fille de *Jean Rouillé*, Comte de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie de Comans-d'Astrie*. Il eut pour enfans :

1. JEAN-CLAUDE, Marquis de Bonnelles, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Brigadier de Cavalerie & Mestre-de-Camp du Régiment Royal de Rouffillon, mort, sans alliance, des bleffures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le 7 Septembre 1706;
2. ANNE-JACQUES, qui suit;
3. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Marly, mort le 14 Décembre 1699, âgé d'environ 17 ans;
4. AUGUSTE-LÉON, Marquis de Bonnelles, reçu Chevalier de Malte en 1697, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons;
5. GABRIEL-JÉRÔME, Comte d'Esclimont, Mestre-de-Camp du Régiment de Provence, & Prévôt de Paris, mort le 31 Décembre 1752, âgé de 57 ans;
6. ANNE-MARIE-MARGUERITE, née en 1684, morte le 3 Août 1760, mariée, le 13 Mars 1706, à *Jean-Charles de Cruffol*, Duc d'Uzès, Pair de France;
7. ELISABETH-ANNE-ANTOINETTE, mariée, le 2 Décembre 1707, à *Frédéric-Guillaume de la Trémoille*, Prince de Talmont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sarrelouis;
8. & 9. ANNE-THÉRÈSE & MARIE-THÉRÈSE DE BULLION, Religieuses aux Filles Sainte-Marie de Chaillot.

VI. ANNE-JACQUES DE BULLION, Marquis de Fervaques, appelé le *Marquis de Bonnelles*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi en 1724, a

époué, le 27 Mars 1708, *Marie-Madeleine-Hortense Gigault-de-Bellefonds*; fille de *Louis-Christophe*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur du Château de Vincennes, & premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, & de *Marie-Olympe-Emmanuelle de la Porte-Mazarini*, dont :

1. MARIE-ETIENNETTE, morte le 9 Octobre 1749, qui avoit époué, le 22 Octobre 1734, *Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, mort le 21 Juillet 1777;
2. JACQUELINE-HORTENSE, mariée, le 28 Décembre 1740, à *Guy-André-Pierre de Montmorency*, Duc de Laval;
3. Et AUGUSTE-ELÉONORE-OLYMPE-NICOLE DE BULLION, née le 6 Décembre 1721, morte le 27 Janvier 1751, qui avoit époué, le 8 Avril 1745, *Paul-Louis*, Duc de Beauvilliers, mort le 9 Novembre 1757.

SECONDE BRANCHE.

IV. FRANÇOIS DE BULLION, second fils de CLAUDE, III^e du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., Surintendant des Finances, Président au Parlement, & d'*Angélique Faure*, fut Marquis de Montlouet, Baron de Maule, &c., premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, & se tua par accident en Juillet 1671. Il avoit époué *Louise-Henriette Rouault*, Dame de Thiembrune, morte en Avril 1687, fille d'*Aloph*, & de *Marguerite de Theon*, sa seconde femme. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, Comte de Thiembrune, mort en 1688 sans alliance;
2. LÉON, mort aussi sans alliance en 1690;
3. REMY, qui suit;
4. HENRI-CHARLES, Marquis de Saint-Amant, qui époua, le 28 Novembre 1694, *Eulalie de Vauvré*, dont des enfans;
5. CLAUDE, Comte de Montlouet, Seigneur de Preures, mort laissant postérité de *Françoise le Bel*;
6. & 7. HENRI & FRANÇOIS, morts;
8. CLAUDE, morte sans avoir été mariée;
9. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée, le 23 Juillet 1674, à *Joseph-Emmanuel-Joachim Rouault*, Marquis de Saint-Valery, son cousin;
10. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, Abbesse de St-Corentin;
11. LOUISE-HENRIETTE, Religieuse à Chaillot;
12. Et HENRIETTE-FRANÇOISE DE BULLION, dite *Mademoiselle de Montlouet*, sans alliance.

V. REMY DE BULLION, Marquis de Montlouet, époua, le 27 Septembre 1697, *Fran-*

çoise Bailli, morte le 13 Octobre 1717, dont des enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. CLAUDE DE BULLION, IV^e du nom, quatrième fils de CLAUDE, III^e du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., & d'*Angélique Faure*, fut Marquis d'Atilly, Panfou, Seigneur de Longchêne, Villiers, &c., & mourut le 14 Janvier 1677. Il avoit époué *Perrette Meusnier*, morte le 13 Décembre 1706, âgée de 80 ans, & en eut :

1. CLAUDE-LOUIS, qui suit;
2. FRANÇOIS, Marquis de Longchêne, qui époua *Catherine-Henriette de Senneterre*, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, & de *Madeleine d'Angennes*, dont :

N.... DE BULLION, Marquis de Longchêne, Capitaine au Régiment de Piémont, tué à Paris dans une rencontre la nuit du 3 au 4 Décembre 1711; Et HENRI DE BULLION, mort fur mer.

3. JOSEPH, Marquis de Mezelan, Seigneur de Villiers, de Launay & du Petit-Mont;
4. Et ANGÉLIQUE DE BULLION, morte sans enfans le 16 Mai 1716, mariée à *Christophe de la Tour-Saint-Vidal*, Marquis de Choisinet.

V. CLAUDE-LOUIS DE BULLION, I^{er} du nom, Marquis d'Atilly, Seigneur de Launay, Igé, &c., mort le 18 Juin 1693, époua, le 18 Avril 1680, *Marie-Catherine de Beauvau*, remariée à *Pierre de Barville*, Seigneur de Nocey, Lieutenant de Roi au Fort de Baraux, & fille de *Jacques*, Marquis du Rivau, & de *Diane-Marie du Campet-de-Saujon*. De son premier mariage vinrent :

1. CLAUDE-LOUIS, qui suit;
2. CATHERINE-MARIE-ANNE, mariée, le 11 Décembre 1704, à *Pierre Rousselin*, Seigneur de Montcourt, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de Touraine;
3. Et ELÉONORE-MADELEINE, mariée, le 2 Mai 1711, à *Charles-Henri le Sefne de Menilles*, Seigneur de Bourneuf, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, François.

VI. CLAUDE-LOUIS DE BULLION, II^e du nom, Marquis d'Atilly, âgé de 13 ans en 1705, a eu de *Madeleine de Rosnyvinen*.

VII. CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE BULLION, dit le *Comte d'Atilly*, né en Octobre 1723, Lieutenant aux Gardes-Françoises.

QUATRIÈME BRANCHE.

III. HENRI DE BULLION, I^{er} du nom, troi-

sième fils de JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur d'Argny, & de *Charlotte de Lamoignon*, fut Conseiller d'Etat, & mourut le 18 Août 1658. Il eut de *Marie Eustache*, morte en Février 1658.

1. HENRI, qui suit;
2. Et ANGÉLIQUE de BULLION.

IV. HENRI de BULLION, II^e du nom, Marquis de Courcy, Seigneur de Fontenay, Bafoville, reçu Conseiller au Parlement le 31 Décembre 1647, mourut le 22 Janvier 1689. Ce fut en sa faveur que la Seigneurie de Courcy fut érigée en *Marqui'at* par Lettres du mois d'Août 1681, enregistrees au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Septembre & 15 Décembre suivant. Il avoit épousé *Madeleine de Vassan*, morte à 77 ans le 25 Avril 1709, fille de *Jacques*, Seigneur de Morfan, &c., Trésorier des parties casuelles, & de *Madeleine Bailli*, & laissa :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES, premier Chambellan de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le 1^{er} Juillet 1721 (Moréri dit en 1722), ayant eu d'*Elisabeth Ridel-de-Flainefevette*, pour fille unique :

MADELEINE-CHARLOTTE DE BULLION, née le 24 Décembre 1693, & morte le 8 Août 1723. Elle avoit épousé, le 6 Novembre 1719, *Jean-Paul de Roux*, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbons, alors Avocat-Général au Parlement d'Aix, puis premier Président à Pau, dont elle fut la première femme;

3. Et ANGÉLIQUE-CHARLOTTE DE BULLION, mariée, le 7 Septembre 1694, à *Jean-Louis Passart*, Conseiller au Parlement.

V. JEAN-LOUIS DE BULLION, Marquis de Courcy, Comte de Fontenay-fous-Bris, &c., Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 21 Mars 1689, mourut Conseiller de Grand'Chambre de la même Cour le 6 Décembre 1736, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, le 13 Février 1685, *Marie-Geneviève-Pinette de Charmois*, morte le 1^{er} Mai 1704, fille de *Jacques*, Maître des Comptes & Secrétaire des Commandemens de Madame la Duchesse de Guise, & de *Geneviève Hallé*. Il eut :

1. JEAN-CHARLES, né le 5 Novembre 1693, appelé le *Comte de Fontenay*, ci-devant Capitaine de Dragons ;
2. CHRISTOPHE-LOUIS, appelé le *Comte de Bullion*, Capitaine de Dragons, marié, le 21

Février 1735, à *Antoinette de Rouget*, d'une Famille noble de Rouergue;

3. MARIE - MADELEINE, mariée, le 5 Janvier 1706, à *Henri-Louis le Maître*, Seigneur de Bellejamme & du Quesnel, Conseiller au Parlement, mort en 1731 ou 1733;
4. Et MARIE-FRANÇOISE DE BULLION, mariée, le 6 Juin 1717, à *Joseph-Simon de Laistre*, Secrétaire du Conseil.

Les Seigneurs de *Fervaques*, de *Longchêne*, de *Montlouet*, de *Bonnelles* & d'*Esclimont* portent pour armes : écartelé, aux 1 & 4 d'*azur*, au lion d'*or*, issant de trois fasces ondées d'*argent*, qui est de Bullion ; aux 2 & 3 d'*argent*, à la bande de gueules, accolée de six coquilles de même, mises en orle, qui est de Vincent. Et les Seigneurs de *Fontenay* & de *Courcy* portent : écartelé aux 1 & 4 contr'écartelé comme deffus ; aux 2 & 3 d'*argent*, à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampassés & couronnés d'*or*, qui est de Beauvau.

* BULLOU, dans le Perche-Gouet, Diocèse de Chartres, Gouvernement d'Orléans, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par Lettres du mois d'Avril 1661, registrées au Greffe des Expéditions de la Chancellerie de France le 6 du même mois, en faveur d'*ALEXIS DE LAUNAI*, Chevalier, Seigneur de Vos & de *Bullou*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grandpré.

BUNEL, Seigneur de Tilly en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arques, Guillaume le Maréchal présenta pour lui Yvon BUNEL, armé de Brigandine, fallade, gantelets & voûge.

Les armes : d'*azur*, au chevron d'*argent*, accompagné de trois lunettes de même, 2 & 1.

BUONCOMPAGNI, Maison de Bologne en Italie, qui a donné un Pape dans GRÉGOIRE XIII en 1572, & deux Cardinaux & Archevêques de Bologne en 1651 & 1690.

HUGUES BUONCOMPAGNI, troisième Duc de Sora, mourut au mois d'Octobre 1676. Il avoit épousé *Dona Marie Ruffo*, fille de *François-Marie*, second Duc de Bagnara, dont entr'autres enfans :

1. GRÉGOIRE, qui suit ;
2. JACQUES, né le 5 Mai 1652, qui fut nommé par le Pape INNOCENT XII, Cardinal du titre de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 12 Dé-

cembre 1695, & mourut subitement à Rome le 24 Mars 1731;

3. Et ANTOINE BUONCOMPAGNI, qui mourut en 1730. Il avoit épousé, le 29 Mars 1702, MARIE-LÉONORE BUONCOMPAGNI, sa nièce, née au mois de Mars 1686, morte le 6 Janvier 1745, fille de GRÉGOIRE, Duc de Sora & Prince de Piombino.

GRÉGOIRE BUONCOMPAGNI, Duc de Sora, Marquis de Vignole, Prince de Piombino, né en 1641, mourut le 1^{er} Février 1707. Il avoit épousé 1^o *Flaminia Gallio*, morte en 1679, fille de *Ptolémée*, Duc d'Alvito; & 2^o le 19 Octobre 1681, *Hippolyte Ludovisi*, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino. Du second lit vint entr'autres enfans :

MARIE-LÉONORE BUONCOMPAGNI, née au mois de Mars 1686, morte le 6 Janvier 1745, qui épousa, le 29 Mars 1702, ANTOINE BUONCOMPAGNI, Duc de Sora, son oncle. (*Mercur de France*, du mois d'Avril 1731, pag. 791.)

BUREAU. Cette famille a eu pour auteur SIMON BUREAU, Bourgeois de Paris, natif de Semoine en Champagne.

JEAN BUREAU, son second fils, Chevalier, Seigneur de Montglas, de la Houffaye, &c., fut commis par le Roi au gouvernement de l'Artillerie de France pour le siège de la ville & marchés de Meaux en 1439. Il obtint, en 1447, des lettres du Roi, pour jouir avec son frère des privilèges attribués à toute la noblesse du Royaume. Louis XI le fit son Chambellan. Il mourut à Paris le 5 Juillet 1463.

GASPARD BUREAU, troisième fils de SIMON, fut aussi pourvu par commission de la charge de Maître de l'Artillerie. Il en fut ensuite pourvu en chef en 1444. Il se signala, comme son frère, à la prise de Bayeux en 1450, au siège de Bayonne en 1451, & à la bataille de Castillon en Périgord en 1453. Louis XI, à son avènement à la couronne, lui donna en reconnaissance de ses services, la charge de général réformateur & visiteur des œuvres & ouvriers du Royaume de France & la capitainerie du château du Louvre. Il exerçoit encore la charge de Maître d'Artillerie en 1469, & mourut peu de tems après.

GEOFFROY BUREAU, Seigneur de la Tour de Vigery (dont SIMON étoit le IV^e aïeul), vivoit en 1598.

Les armes : *d'azur, au chevron potencé & contrepotencé d'or, rempli de sable, accompagné de trois buires d'or, 2 & 1.*

BUREN. Les Comtes de BUREN étoient une branche cadette des Comtes d'EGMOND. Ils ont eu pour auteur FRÉDÉRIC d'EGMOND, second fils de GUILLAUME I^{er}, Comte d'EGMOND, & de *Walpurge de Meurs*. Il fut Comte de Buren par *Aleyde de Culembourg*, sa femme. Cette branche, qui n'a formé que trois degrés, a fini à MAXIMILIEN d'EGMOND, Comte de Buren, un des plus grands Capitaines de son siècle, mort à Bruxelles, le 24 Décembre 1548, qui ne laissa, de *Françoise de Lannoy*, morte en 1562, qu'une fille unique, ANNE d'EGMOND, Comtesse de Buren & de Leerdam, première femme, le 2 Mars 1551, de *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange. Voy. EGMOND. Les armes : *échiqueté en pal, d'argent & d'azur.*

BUREN, famille noble & fort ancienne en Suisse. Elle a été considérable par les divers emplois que ceux de cette famille ont exercés, & par diverses Terres & Seigneuries qu'elle a possédées.

ARNAUD DE BUREN étoit en haute estime en 1166. Ses descendans le retirèrent, avec grand nombre d'autres familles distinguées, dans la ville de Berne. Leurs emplois ne contribuèrent pas peu à l'agrandissement de cette République. On trouve dans cette famille 22 Sénateurs & Banderets, qui en tems de guerre & de paix ont rendu de grands services à la République, de même qu'à plusieurs Rois & Princes étrangers. LOUIS XII, Roi de France, appela à son service LOUIS DE BUREN, & lui donna, avec une Compagnie de Suisses, des emplois considérables dans son armée pour la conquête du Milanois. Voy. Moréri sur les Grands Hommes que cette famille a fournis.

Les armes : *d'or, au lion coupé de sable & de gueules.*

BURES (DE). Seigneur d'Epinay, Bouilly, Béthencourt & Souilly en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 15 Février 1668. La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Comté de Longueville, pour NICOLAS DE BURES, se présenta Jehan du Parc, armé de brigandine, fallade & vouge. Le même Auteur, dans son *Traité de la Noblesse*, pag. 318, dit que cette famille fut anoblie par la Charte générale des Francs-Fiefs en 1470. Suivant l'*Histoire de Rouen*, un DAVID DE BURES, de la ville de Dieppe, étoit Conseiller au Parlement de Nor-

mandie en 1519; & GABRIEL DE BURES, de la ville de Dieppe, obtint du Roi CHARLES IX, en 1563, la permission de faire le commerce sur mer, sans déroger à la Noblesse qu'il tenoit de NICOLAS DE BURES, annobli en 1470.

Pour l'ancienne Maison DE BURES, la Roque, dans son *Origine des noms*, p. 55, dit qu'elle portoit les armes de celle d'Iliers, qui sont: *d'or, à six annelets de gueules, posés 3, 2 & 1.*

BURES (DE), Sieur de Panthou, en Normandie, Election de Vire, qui porte: *d'argent, à trois fasces d'azur.*

BURES (DE), Sieur de la Morandière, en Normandie, Election de Caen, qui porte: *de sable, à deux jumelles d'argent.*

BURGENSIS. JEAN BURGENSIS, établi à Blois, où il étoit Conseiller, fut Médecin de la Duchesse d'Orléans, ensuite de LOUIS, Duc d'Orléans, depuis Roi de France sous le nom de LOUIS XII. Il mourut en 1498.

JÉRÔME BURGENSIS, son petit-fils, après avoir été Aumônier du Roi FRANÇOIS I^{er} jusqu'en 1546, parvint à l'Evêché de Châlons en 1556, & assista au Sacre de CHARLES IX, en 1562. Il fonda un Collège dans la ville de Châlons, ensuite un Séminaire en 1572. Il mourut en Juin 1573. FRANÇOIS BURGENSIS, son neveu, étoit Secrétaire du Roi en 1568. On trouve encore GUILLAUME BURGENSIS, Conseiller au Parlement en 1545, & SIMON BURGENSIS, Conseiller, Médecin ordinaire de CHARLES IX, & de MARGUERITE DE FRANCE, sa sœur, en 1566 & 1567.

Les armes: *d'azur, à trois lions d'or, les deux du chef affrontés, tenant une fleur-de-lys aussi d'or.*

BURGOT (DU), ou de BOURG, ou de BURGH, ou BURKE, &c., ancienne noblesse qui remonte, d'après un mémoire envoyé, bien au-delà des Croisades. On lui donne plus de 6 siècles d'antiquité. Elle a formé beaucoup de branches, établies en Espagne, en France, en Angleterre, en Irlande & ailleurs.

RICHARD BOURKE eut pour fils:

RICHARD BOURKE, 11^e du nom, né le 25 Janvier 1733, ancien Capitaine dans une Brigade Irlandoise, & Chevalier de Saint-Louis, établi en Bretagne, & marié à *Marie-Jacquette de Saint-Jean de Bolingbroke*, dont:

1. & 2. GUILLAUME & autre GUILLAUME;
 3. & 4. VICTOIRE & JACQUES-FLORENCE, inscrits tous quatre pour entrer à l'Ecole Royale Militaire;
 5. JEAN-RAYMOND-CHARLES, né le 12 Août 1772;
- Et trois filles.

CAUTRE BRANCHE
établie en Languedoc.

Le chef forti d'Irlande passa en Amérique au milieu du dernier siècle, & se fixa à Saint-Christophe, où il fut tué. Il y avoit épousé *Elisabeth Dupas*, dont:

ANTOINE DE BOURG, qui s'établit à la Guadeloupe, & y épousa *Marie-Anne du Clerc*, sœur du chef d'Elcadre de ce nom, tué à l'expédition de Rio-Janeiro, où il commandoit, & fille du Lieutenant de Roi de l'Isle, dont:

1. XAVIER DE BOURG, Chevalier, Seigneur de *Marigny*, mort sans hoirs, Conseiller au Conseil supérieur de la Guadeloupe;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant des Gardes-Françoises, mort sans postérité;
3. CHARLES-ANTOINE, Mousquetaire de la Garde du Corps du Roi, puis Conseiller au Conseil supérieur de la Guadeloupe, ensuite Conseiller honoraire le 20 Décembre 1771, mort à Toulouse;
4. LOUIS-ANTOINE, qui suit;
5. & 6. ANTOINETTE-LOUISE & ROSE-VICTOIRE, Religieuses Carmélites en 1779, à Ploermel, en Bretagne;
7. JUSTINE-NICOLE, mariée à *Gabriel de Crieu*, Chevalier, Seigneur d'Erchiny, Gouverneur de la Guadeloupe jusqu'en 1757, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;
8. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée à *N... le Roy de la Potherie*, Chevalier, Lieutenant de Roi de la Guadeloupe, & Chevalier de Saint-Louis;
9. JEANNE-FRANÇOISE, mariée au Comte de *Fond*, Lieutenant de Roi de ladite Isle, & Chevalier de Saint-Louis;
10. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE BOURG, mariée à *Louis-Antoine Fillacier de Saint-Germain*, Gentilhomme Normand, Doyen du Conseil-Supérieur de la Guadeloupe.

LOUIS-ANTOINE DE BOURG, Chevalier, Conseiller au Conseil-Supérieur de la Guadeloupe, épousa *Jeanne-Thérèse de Perrey*, fille de *Guillaume de Perrey*, Conseiller audit Conseil, dont:

1. GUILLAUME, Chevalier, Conseiller, mort en Languedoc;

2. LOUIS-HENRI DE BOURG DE MONTJAY, Chevalier, d'abord Officier dans le Régiment de Luxembourg, incorporé dans celui de Vatan, puis Officier à la création des Grenadiers de France, tué au dernier siège de la Guadeloupe en 1759. Il avoit épousé *Catherine-Thérèse Boisjoli-Neau*, dont :

1. LOUIS-AUGUSTE-MARIE DE BOURG DE MONTJAY, Chevalier, Seigneur d'Ofrefrey en Languedoc, né en 1758 ;
2. Et CHARLES-PIERRE, qui fuit.

CHARLES-PIERRE DE BOURG, haut-justicier de Saussens, Mamerlac, Nartault, Co-Seigneur de Prunet, Vindmes, Bannières, Monteabrié, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant au Cap-Tiburon, épousa *Marie-Angélique Gautier*, dont :

1. CHARLES-JEAN-LOUIS-HENRI, né au Château de Saussens en Languedoc ;
2. MARIE-THÉRÈSE-SOPHIE DE BOURG DE FRANQUEVILLE ;
3. Et ELISABETH-JACQUELINE-ANGÉLIQUE-CAROLINE DE BOURG D'ESCLAIVILLIERS.

Les premières armes de cette Maison étoient : *d'azur, à trois fleurs-de-lys herminées*, que quelques branches ont encore portées dans le dernier siècle ; mais ces branches ont repris depuis, avec les autres, celles qui font : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée en chef, au 1 d'un lion rampant de sable ; & au 2 d'une main droite, aussi de sable*. Devise : *une FOI, une LOI & un ROI*. Chaque branche s'est distinguée en ajoutant, tranchant ou changeant quelques pièces, soit dans l'écu, le cimier, les supports ou la devise, tels que l'ont fait les *Bourg de Mailot & Banintobert*, dont les troisième & quatrième quartiers de l'écu font : *d'hermine* ; le cimier, *un lion assis* ; les supports, celui à droite, *une harpie gardant*, & à gauche, *un homme armé & cuirassé*, avec cette devise : A CRUCE SALUS.

BURIN, famille noble, originaire de Paris, qui donna, sous les règnes de François II, & CHARLES IX, un Officier-Général d'Artillerie dans la personne de

I. N... DE BURIN-FABRY, Ecuyer, Chevalier, Seigneur Châtelain de Brezons, &c., d'où font sortis plusieurs Gentilshommes, & entr'autres,

1. JULES-ALEXIS DE BURIN-BREZONS, qui servit avec distinction sous HENRI III, & fut blessé à la bataille d'Anneau ;

2. PHILIPPE DE BURIN, Capitaine au Régiment d'Espagne ;
3. Et ROLIN, qui fuit.

II. ROLIN DE BURIN, Châtelain de Brezons, de la Grange & du Milieu, Seigneur de Brunoy, d'Hiers & autres lieux, principal bienfaiteur de la Congrégation des Camaldules de France, en la Maison de Grosbois, fut reçu Conseiller, Secrétaire du Roi, Maïson & Couronne de France le 11 Septembre 1654. Il fut pourvu de l'Office de Grand-Audencier de France le 29 Novembre 1658, & épousa *Louise de Massieu*, qui obtint par faveur ses entrées à la Cour. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE DE BURIN, mariée, par contrat du 12 Avril 1673, à *François de Bombelles*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis, Sergeant-Major de la ville d'Huningue, dont elle eut entr'autres enfans :

Henri, Comte de *Bombelles*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi.

III. FRANÇOIS DE BURIN, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur d'Anemois, Seigneur haut-justicier de Riquebourg, de la Neuville, &c., Conseiller du Roi, Receveur-Général des Consignations du Parlement de Paris, fut maintenu dans sa *Noblesse* par Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Août 1699. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 6 Septembre 1679, *Catherine de Samson*, lors veuve de *Nicolas le Vasseur*, Ecuyer ; & 2^o par contrat du 27 Août 1692, *Jeanne de Palmes*, remariée à *Claude Thevenin*, Marquis de Tanlay. Les enfans du premier lit font :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JACQUES-ALEXANDRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et CATHERINE, Abbessé de l'Abbaye de St.-Paul de Beauvais.

Et du second lit vinrent :

4. ALEXANDRE-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, né en 1695 ;
5. TIMOLÉON, Mousquetaire du Roi, né en 1696 ;
6. Et MARIE-ANNE DE BURIN.

IV. FRANÇOIS DE BURIN, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Riquebourg, de Leuche, de la Guenie, &c., Chevalier de St.-Louis, Lieutenant pour le Roi & Commandant pour Sa Majesté des Villes & Châteaux du Port-

Louis, de Lorient, &c., épousa *N... Martin-du-Parc*, fille de *N... du Parc*, Capitaine de Vaisseaux du Roi, Commandant pour la Marine au Port-Louis, & de *N... du Romain*. De ce mariage est issu :

V. FRANÇOIS-SIMON DE BURIN, Ecuyer, Seigneur de Riquebourg & autres lieux, Lieutenant au Régiment de Languedoc.

SECONDE BRANCHE.

IV. JACQUES-ALEXANDRE DE BURIN, Ecuyer, Seigneur de la Neuville, né en 1682, second fils de FRANÇOIS, I^{er} du nom, & de *Catherine de Samson*, sa première femme, fut Capitaine au Régiment de Bombelles, & blessé au siège de Douai, Conseiller du Roi, Commissaire de la Marine, & nommé, lors de son décès, Intendant des Isles du Vent de l'Amérique. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1714, *Marie-Angélique Wattier*. De ce mariage font nés :

1. JEAN-DOMINIQUE, qui suit;
2. ANGÉLIQUE-GABRIELLE, mariée à *Raymond de Grenier*, Chevalier de St-Louis, Lieutenant des Frégates du Roi, fils de *Marc de Grenier*, dit le *Marquis de Lantil*, Procureur-Général au Bureau des Finances de Guyenne;
3. ET HENRIETTE-MÉLANIE, dite *Mademoiselle de la Neuville*, née en 172...

V. JEAN-DOMINIQUE DE BURIN, Ecuyer, Seigneur de Leuche, de la Guenie & de Villemarion, entré dans le Régiment de Bourbonnois en 1734, est marié à *Marie-Louise Herber-du-Jardin*.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux fousis d'or.*

BURLE, en Dauphiné. I. GAUTIER BURLE, fils de noble HUBERT, & d'*Isabeau Stanhuit*, Anglois de nation, se retira en Provence sous le règne de la Reine JEANNE, & se fit naturaliser par Lettres du 18 Juin 1379. Il quitta son pays, lors des troubles causés par la Maison de *Lancastre*, qui fit descendre du Trône celle d'*York*. GAUTIER BURLE eut pour fils :

II. ANDRÉ BURLE, lequel testa le 25 Mai 1466, & laissa de *Lucrèce de Thibaud* :

III. ANTOINE BURLE, marié à *Antoinette de l'Horte*, de laquelle il eut :

IV. LOUIS BURLE, qui épousa, au mois de Juin 1325, *Delphine d'Albert*, & eut :

1. BALTHASAR, qui fut premier Gentilhomme servant de CHARLES, Cardinal de Bourbon, oncle du Roi HENRI IV, & marié 1^o à Ri-

Tome IV.

2. *charde d'Alphonse*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à noble *Gaspard de Seillans*, Général de la Maréchaussée de Provence; & 2^o à *Angélique Biliotti*, duquel mariage vint JEAN-LOUIS BURLE, mort sans postérité;
2. Et JEAN, qui suit.

V. JEAN BURLE fut Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence en 1572, & marié, en 1603, à *Catherine de Rogier*, dont :

1. HONORÉ, qui fut Conseiller au Siège d'Aix, dont il mourut Doyen. Il laissa d'*Anne de Rafelis de Rognes* :

JEAN-LOUIS BURLE, II^e du nom, mort sans postérité, qui épousa, en 1686, *Thérèse du Pont*, fille de *Rainaud du Pont*, Seigneur d'Aurons, & d'*Honorade de Grasse-Montauroux*.

2. JEAN, II^e du nom, Capitaine d'Infanterie, mort sans alliance;
3. Et JEAN-ANTOINE, qui suit.

VI. JEAN-ANTOINE BURLE fut marié, à Manosque, en 1636, à *Jeanne de Garnier-de-la-Javie*, dont il eut :

VII. MARC-ANTOINE DE BURLE, qui épousa, en 1656, *Claire du Vivail*, fille de noble *Palamède du Vivail*, Seigneur de la Vallée, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Sisteron, & de *Marie de Bonfils*. Il laissa entr'autres enfants :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée à *Hercule de Villeneuve-Trans-Ejclapon*.

VIII. PIERRE DE BURLE prit le nom de *Champelos*, d'un Arrière-Fief situé dans la Terre de Valencolle. Il se maria, en 1691, à *Françoise de Gérard-de-Lubac*, des Co-Seigneurs de *Vachères*. De ce mariage est né entr'autres enfants :

IX. JEAN DE BURLE, III^e du nom, Seigneur de Champelos, qui épousa, en 1727, *Madeleine-Rose de Gombert*, fille de *Jean-Henri de Gombert*, Seigneur de Saint-Geniès & de Dromon, & de *Françoise de Vesse*, des Seigneurs de *Merle*. Il a de ce mariage plusieurs filles, dont deux font Religieuses à *Rodez*, & un fils qui suit.

X. N... DE BURLE, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine en 1755, a été fait Garde du Pavillon-Amiral après le combat naval donné contre les Anglois le 20 Mai 1756.

Les Seigneurs de *Curban* forment une seconde branche de cette Maison; ils font éta-

blis à Sifferon. C'est ce que nous savons sur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois annelets d'or, & accolée de deux croix tréflées au pied fiché de gueules & renversé. Devise : cruce Christi corusco.*

BURNIQUEL. Les Comtes de BURNIQUEL, qui portoient : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix cléchée & pommetée d'or; aux 2 & 3 à la croix pattée d'argent*, sont sortis des Comtes de COMENGE, par ARNAUD-ROGER de COMENGE, V^e du nom, Vicomte de Conferrans. Il vivoit en 1403, & sa postérité a fini à JEAN-LOUIS de COMENGE, Vicomte de Burniquel, qui fut maintenu dans sa Noblesse le 8 Août 1669. Il laissa :

MARIE-THÉRÈSE & MARIE-ANNE de COMENGE, reçues aux Sœurs Maltoises, après avoir fait leur preuve le 16 Août 1679. Voyez COMENGE.

BURTIN, famille noble, dont étoit CATHERINE BURTIN, mariée, par contrat du 23 Juillet 1710, à *Joseph de Montdor*, Chevalier, septième fils de Jean, IV^e du nom, & de *Juste-Diane-Madeleine de Sallemard*, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre losanges de même; au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.*

* BURY, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1566, registrées le 13 Août suivant, en faveur de CLAUDE ROBERTET, Baron d'Alluye; elle passa ensuite à sa nièce FRANÇOISE ROBERTET-D'ALLUYE, Dame de Brou, mariée à *Tristan de Rostaing*, Seigneur de Thieux, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître général des Eaux & Forêts de France, père de CHARLES de ROSTAING, Comte de la Guerche & de Villemonde, Baron de Brou, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Ce fut en sa faveur que la *Baronnie de Bury*, unie à la Terre d'*Onzain*, fut érigée en *Comté* sous le nom de ROSTAING, par Lettres du mois de Février 1634, registrées le 19 Juillet 1642. Le Comte de ROSTAING, qui avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mourut à Paris le 4 Janvier 1660, sans avoir été reçu. Il avoit

épousé, le 7 Janvier 1612, *Anne Hurault-de-Cheverny*, dont :

LOUIS-HENRI, Marquis de ROSTAING, qui mourut sans alliance le 16 Avril 1679;

Et FRANÇOIS de ROSTAING, Comte de Bury, qui étant aussi mort sans enfans l'an 1666, sa veuve, *Anne-Marie d'Urre-d'Aigubonne*, eut pour ses reprises le Comté de Bury. Elle mourut âgée de 91 ans, le 19 Octobre 1724, & laissa pour héritier *Jacques-Marin-Alexandre Peruchon-de-Varax*, qui devint Comte de Bury, & épousa, le 27 Août 1727, *Marie-Elisabeth Frotier-de-la-Messelière*. Il a deux frères, le Marquis & le Chevalier de Varax.

Les armes de BURY sont : *d'or, à quatre fasces de gueules.*

BUS, dans le Comtat d'Avignon. Les armes : *d'azur à l'arbre arraché & écoté d'or, soutenu par deux léopards d'argent, affrontés & couronnés d'or à l'antique.*

BUSC (du), Seigneur de Saint-Germain, de Fresnay, & de Fresseville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 14 Août 1668. Le P. Anselme parle de RICHARD du BUSC, qui vivoit en 1360, dont la fille, PERRONELLE du BUSC, fut mariée, vers 1400, à *Guillaume du Bosc*, Seigneur de Tendos. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Vernon, CRESPIN du BUSC fut excusé ou exempt du service, parce qu'il étoit occupé à la garde de la tour de Vermonet. On croit que la famille du Busc Seigneur de la Marre, Généralité de Rouen maintenue dans sa Noblesse le 6 Février 1669, est la même que celle du BUSC-DE-SAINT-GERMAIN, quoique les armes soient différentes par les métaux.

On trouve, dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, un ÉLIE du BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Receveur de la ville de Rouen, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1655; & un NICOLAS du BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Echevin de la même Ville en 1659.

‡ BUSON DE CHAMPDIVERS, dans le Comté de Bourgogne, originaire de Besançon, dont la Noblesse a été prouvée dans l'Ordre de Malte & dans les Chapitres nobles de la Province. Elle remonte à

JEAN BUSON, qui fut chargé par la Ville de Besançon de se trouver à une assemblée, en 1345, au *Moutier de Valentin*, entre les gens

du Comté de Bourgogne, d'une part, & ceux de la Cité de Befançon, & ceux de M. Jean de Charon, d'autre part, au fujet du bois de Challut; il est qualifié dans un titre qui se trouve dans les Archives de la Confrérie de la Croix de Befançon, de Chevalier, *Miles*.

HUGUES-GABRIEL BUSON, le chef actuel de cette famille, Seigneur de Champdivers & de Frontin, Chevalier de Saint-Georges, a époufé *Anne-Jeanne-Baptifte-Pierrette-Gabrielle de Matherot*, dont :

ETIENNE-FRANÇOIS-XAVIER DE BUSON, Officier aux Gardes-Françoifes.

Les armes : *parti de gueules & d'argent, chargé de trois quinte-feuilles de l'une en l'autre.*

BUSQUE, du furnon de la *Morée* : *d'argent, à la croix de gueules*, qui est *ACHAË* ou DE LA MORÉE, à la barre de sable, brochant sur le tout. ANTOINE DE SAVOIE, Prince d'Achaïe & de la Morée, vivoit en 1390. GEOFFROY DE LA MORÉE, Seigneur de Busque, Capitaine d'Infanterie, vivoit en 1580; & GUILLAUME DE LA MORÉE, Seigneur de Busque, mort en 1610, a laiffé une postérité qui fubfifte encore aujourd'hui.

BUSSERADE. PAUL BUSSERADE, Chevalier, Seigneur de Cepy, né en Brabant, fut infintué Lieutenant-Général de l'Artillerie de France en 1495, & fut pourvu de la charge de Maître, Vifiteur & Réformateur de l'Artillerie en 1504. Il se trouva au fiége de Gênes en 1507, & fut tué au fiége d'Avesnes en 1512. Sa postérité a fini à JEAN DE BUSSERADE, Maître particulier des Eaux & Forêts des Vicomtés de Gifors & de Lyon, par la réfignation de fon père en Avril 1621.

Les armes : *patté d'or & de gueules.*

* BUSSET, Terre qui fut anciennement poffédée par la Maifon de *Vichy*. GUILLAUME, Seigneur de VICHY & de BUSSET, eut d'*Isabelle de Saligny*, une fille nommée SMARAGDE DE VICHY, qui fut fon héritière dans les Seigneuries de *Buffet*, de *Puifagut* & de *Saint-Prieft*, qu'elle porta en mariage, par contrat du vendredi après la fête de la Touffaint de 1387, à *Maurin ou Morinot de Tourzel*, Baron d'Alègre, Seigneur de *Tourzel*, Chevalier, Confeiller & Chambellan du Roi & de *Jean*, Duc de Berry. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alègre, leur fils aîné, époufa

Marguerite d'Apchier, fille de *Bertrand*, Seigneur d'*Apchier*, & d'*Anne de la Gorce*; ils eurent pour fecond fils BERTRAND DE TOURZEL, dit d'*Alègre*, qui eut en partage *Buffet*, *Puifagut*, le *Temple* & *Saint-Prieft*. Il époufa, par contrat du 30 Novembre 1471, *Isabelle de Lévis*, fille d'*Eufache de Lévis*, Seigneur de *Villeneuve-la-Crémade*, & d'*Alix de Coufan*, & ils eurent :

1. MARGUERITE DE TOURZEL, dite d'*Alègre*, laquelle étant veuve fans enfans de *Claude de Lénoncourt*, & Dame de *Buffet*, de *Puifagut*, le *Temple* & *Saint-Prieft*, porta ces Terres en mariage, le 1^{er} Janvier 1498, à PIERRE DE BOURBON, fon fecond mari;
2. Et CATHERINE DE TOURZEL-D'ALÈGRE, mariée, par contrat du 18 Avril 1493, à CHARLES DE BOURBON, Prince de *Carency*, Comte de la *Marche*, &c., duquel elle fut la troifième femme.

Cette Terre & *Baronnie*, puis *Comté* en *Auvergne*, au *Diocèfe* de *Clermont*, a donné fon nom à une branche de la Maifon de *Bourbon*. Cette branche a pour auteur LOUIS DE BOURBON. Voyez BOURBON-BUSSET.

BUSSEUL, en *Mâconnois*. GABRIEL DE BUSSEUL, Seigneur du *Parc*, *Saint-Martin*, *Senofan*, *Prifey* & *Tornas*, eut :

1. GIRARD, qui fuit;
2. PHILIBERTE, femme 1^o de *Philibert de Viry*, Seigneur de *Chanlecy*; & 2^o de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de *Pierrecloux*, veuf de *Catherine de la Roche*, & fils de *Humbert de Rogemont*, Seigneur de *Pierrecloux*, & de *Catherine de Blette-rans*.

GIRARD DE BUSSEUL, Seigneur du *Parc* en *Mâconnois*, vivoit en 1410, & époufa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aymar*, & de *Catherine du Quart*, fa première femme, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et CLAUDINE, Dame du *Parc*, de *Senofan* en *Mâconnois*, de *Dou* en *Dombes*, femme de *Jacques Maréchal*, Chevalier, fils de *Jean*, Seigneur de *Combefort*, & d'*Anne de Bonniard*.

GUILLAUME DE BUSSEUL, Seigneur de *Sarril*, vivant en 1510, époufa *Jeanne de Rogemont*, fille de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de *Pierrecloux*, & de PHILIBERTE DE BUSSEUL, fa feconde femme, dont :

PHILIBERT DE BUSSEUL, Seigneur de *Saint-*

Sernin, vivant en 1520, qui épousa *Madeleine de Sercy*, dont entr'autres enfans :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE, femme, en 1550, de *Georges de Crémeaux*, Seigneur de Minardières, fils puîné de *Claude*, Seigneur de *Crémeaux*, Chevalier, & de *Marguerite de Saint-Symphorien*.

CHARLES DE BUSSEUL, Seigneur de Saint-Sernin, de Corcilles, de Germoles & la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Mâcon, épousa, l'an 1559, *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont-de-Vaux, & de *Claudine de Semur*.

C'est ce que nous savons de cette famille, qui portoit pour armes : *fascé d'or & de sable de six pièces*.

BUSSIERE (LA), famille de Poitou, qui porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux vols de même, & en pointe de deux molettes d'or*. SUSANNE & MARIE DE LA BUSSIERE, nées en 1672 & en 1675, & reçues à Saint-Cyr au mois de Février 1686, étoient de cette famille, & prouvérent qu'elles descendoient de JEAN DE LA BUSSIERE, Ecuyer, qui vivoit en 1490, & étoit leur V^e ayeul.

BUSSON, en Bretagne. On pourroit remonter l'antiquité de cette famille jusqu'à BABIN BUSSON, Chevalier, vivant l'an 1161 ; mais n'ayant pas de Mémoire pour en parler avec certitude, nous commencerons par

I. ROBERT BUSSON, Chevalier, vivant l'an 1380, qui signa la paix de Guérande. Il épousa *Jeanne de Villaines*, fille de ce célèbre *Begue de Villaines*, Grand-Ecuyer de France, Favori des Rois CHARLES V & CHARLES VI, dont il eut :

II. OLIVIER BUSSON, Seigneur de Gazon, qui épousa *Béatrix*, Dame de *Chevigné*, & fut père de

III. THIBAUT BUSSON, Seigneur de Gazon, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne JEAN VI, qui eut un bras coupé à la prise de Chantocéaux en 1419. Il épousa *Ifabeau de Châteaubriant*, fille de *Brient de Châteaubriant*, Seigneur de Beaufort & du Plessis-Bertrand, & de *Jeanne de Tehillac*, dont vint :

IV. JEAN BUSSON, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, qui épousa *Anne d'Espinau*, fille de *Robert*, Sire d'*Espinau*,

Grand-Maitre de Bretagne, & de *Jeanne de Montboucher*, dont :

V. ROBERT BUSSON, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, marié à *Madeleine de la Chapelle*, fille de *René*, Seigneur de *la Chapelle*, Rainfonin, & de *Jeanne de Courcillon*, dont il eut :

1. GUY, qui fuit ;
2. ISABEAU, femme de *Pierre du Gué*, Seigneur de Sernon ;
3. BARBE, mariée, en 1500, à *Jean de Champagné*, Seigneur de la Montagne ;
4. ROBERTE, Abbessé de Saint-Georges de Rennes ;
5. Et CATHERINE, Religieuse dans ladite Abbaye de Saint-Georges de Rennes en 1491.

VI. GUY BUSSON, Seigneur de Gazon, épousa *Jeanne de Sévigné*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sévigné*, & de *Jacquette de Montmorency*. De ce mariage vinrent :

1. ISABEAU, Dame de Gazon, femme de *Charles de Beaumanoir*, Vicomte de Bessô ;
2. Et FRANÇOISE, femme de *Charles de Courvran*, Seigneur de Sacé, fils de *Gilles de Courvan*, Seigneur de Sacé, & de *Marguerite de Beauvau*.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or*.

BUSSY, en Bugey. I. GUILLAUME, 1^{er} du nom, Seigneur de BUSSY, Chevalier, donna plusieurs biens à la Chartreuse de Meyria en Bugey l'an 1195, & laissa :

1. THOMAS, qui fuit ;
2. Et GUILLAUME, II^e du nom, Chevalier, nommé dans une Charte de l'Abbaye de Cheffery de 1237.

II. THOMAS, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de BUSSY en 1243, fut père de :

1. GARNIER, qui fuit ;
2. GUICHARD, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Meyria de 1244 ;
3. Et SOFFREY, Damoiseau, qui eut pour fils : GUILLAUME DE BUSSY, III^e du nom, Chevalier, qui testa l'an 1290. Il épousa *Agnès*, & laissa ses biens à GEOFFROY, JEAN, PIERRE, BÉATRIX & MARGUERITE DE BUSSY, ses enfans.

III. GARNIER, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de BUSSY en 1260, laissa :

IV. GARNIER, II^e du nom, Seigneur de BUSSY en 1310, lequel eut de *Marguerite*, dont le nom de famille ne nous est pas connu :

1. THOMAS, II^e du nom, Seigneur de BUSSY, qui épousa *Clémence*, dont :

NICOLAS DE BUSSY, mort jeune en 1350;

2. PHILIPPE, qui fuit;
3. GUILLAUME, IV^e du nom, auteur de la branche des Seigneurs d'Eyria, rapportée ci-après;
4. NICOD, Chevalier, Châtelain de Beauvoir en Bugey, pour le Sire de Villars l'an 1324;
5. Et HUBERT, Chevalier.

V. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de Bussy & de Chanay en Michaille, testa le 10 Décembre 1354. & fut marié 1^o à *Jeanne de Lugny*, fille de *Jofferand*, Seigneur de *Lugny*, & de *Marguerite de Piseys*; & 2^o à *Catherine de Viry*, fille de *Richard*, Seigneur de *Viry*, en Genevois. Il eut du premier lit:

1. GALOIS, Chevalier, Seigneur de Bussy, mort sans hoirs;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. GUIGONNE, femme de *François de Rogemont*, Chevalier.

Et du second lit vint:

4. Et LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS DE BUSSY, 1^{er} du nom, Chevalier, testa le 8 Janvier 1367. Il épousa *Alix de la Balme*, fille de *Guillaume de la Balme*, dit *Mauclerc*, & laissa:

1. JEAN, dit *l'Ainé*, Religieux à Cluny;
2. & 3. Autre JEAN, dit *le Jeune*, & ANDRÉ, Chevaliers, morts sans hoirs;
4. Et MARGUERITE, Religieuse à la Déserte à Lyon.

DEUXIÈME BRANCHE.

VI. LOUIS, Seigneur de Bussy & de Chanay en Michaille, troisième fils de PHILIPPE, & de *Catherine de Viry*, sa seconde femme, épousa, l'an 1361, *Marguerite de Langins*, fille de *Jean de Langins*, Seigneur de Vignos au Pays de Vaud, & de *Catherine de Viry*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. CATHERINE, femme de N..., Seigneur de *Compeys*;
3. Et JACQUETTE, femme de *Jean*, Seigneur de *Saleneufve*, en Genevois.

VII. FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur de Bussy & de Chanay, lors de l'institution des Chevaliers Hermites de Saint-Maurice, faite par ANÉ VII, Duc de Savoie, en sa retraite de Ripaille: il n'y eut que six Chevaliers, desquels celui-ci fut le quatrième. Il fut marié,

1^o à ANTOINETTE DE BUSSY, Dame d'Eyria, sa parente, morte en 1411 sans laisser d'enfants, fille de JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, & de *Félice de Mathefélon*; & 2^o le 17 Décembre 1413, à *Eléonore de Grolée*, fille de *Guillaume de Grolée*, Seigneur de Neyriou, & d'*Alix de Bresseux*, dont:

1. ANTOINE, qui fuit;
2. BERAUD, Chevalier de la Toison d'Or, auquel PHILIPPE le Bon, Duc de Bourgogne, donna une pension l'an 1430;
3. Et LOUISE, qui prit l'habit de Religieuse.

VIII. ANTOINE DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, de Chanay & de Brion en 1455, épousa, le 3 Avril 1434, *Antoinette de Montluel*, fille de *Jean de Montluel*, Seigneur de Châtillon, & de *Guigonne de Luyrieux*, dont il eut:

1. JACQUES, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Isarore, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. PHILIBERT, Protonotaire Apostolique & Commandeur de St.-Antoine de Bourg, mort l'an 1504;
4. ANTOINETTE, mariée, le 19 Octobre 1480, à *François de Gerbats*, Seigneur de Billia;
5. JEANNE, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Genost*, fils d'*Eustache*, Seigneur de *Genost*, & de *Louise de Marsey*;
6. AIMÉE, femme de *Guigues de Langins*, Seigneur de Buffavant;
7. LOUISE, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Dortans*, fils de *Hugonin*, Seigneur de *Dortans*, & de *Guillemette de Vincelles*;
8. Et GUILLEMETTE, Dame de Geureysia, qui testa le 31 Décembre 1523.

IX. JACQUES DE BUSSY, Seigneur d'Eyria & de Chanay, Baron de Brion, Chambellan du Duc de Savoie & Gouverneur de Nice en 1477 & 1480, mourut le 7 Mars 1482. Il épousa *Marguerite de Clermont*, fille de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Vaulferre, & de *Jeanne de Poitiers*, & laissa pour fils unique:

X. PIERRE DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, Vauluisant & Lyonnaises, Chevalier de l'Ordre de Savoie, qui testa le 26 Mars 1561. Il épousa, le 5 Avril 1503, *Jeanne de Menton*, fille de *Georges*, Baron de *Menton*, & de *Marie de Coligny*, & laissa:

XI. JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, Baron de Brion, qui épousa, le 18 Janvier 1544, *Louise de Palmier*, veuve de *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu, & fille de *Jean*

de *Palmier*, Seigneur de la Balfie, & de *Luquette de Beauvoir*, dont vinrent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. BERNARD, mort fans hoirs ;
3. PÉRONNE, mariée, en 1588, à *Gaspard de Malivert*, Seigneur de Conflans - fur - Ains, fils de *Philibert de Malivert*, Seigneur de Conflans, & de *Catherine de Grillet* ;
4. Et BARBE, Religieuse à Chambéry.

XII. CLAUDE DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Eyria, de Buffy & de Crangeac, Baron de Brion, épousa *Antoinette de Dinteville*, fille de *Jean*, Seigneur de *Dinteville*, Baron de Meurville & de Grignon, & de *Gabrielle d'Estainville*, & sœur de *Joachim*, Seigneur de *Dinteville*, Chevalier des deux Ordres du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Champagne. De ce mariage vint pour fils unique :

XIII. JOACHIM-ANTOINE DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, de Buffy, de Sommelone, Montpelone, Montmartin & Dinteville, Baron de Crangeac & de Brion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui mourut en 1632. Il épousa, le 27 Septembre 1604, *Françoise de Saulx*, fille de *Guillaume de Saulx*, Chevalier des deux Ordres du Roi, Comte de Tavannes & de Buzançois, Lieutenant - Général au Gouvernement de Bourgogne, & de *Catherine Chabot*, & laissa :

1. CLAUDE-ANTOINE, qui fuit ;
2. MARIE, Baronne de Meurville, Dame de Spoy, & de Sommelone, femme de *François*, Comte d'*Estaing*, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, dont est venu *Joachim*, Comte d'*Estaing*, Marquis de Murol ;
3. Et HUBERTE - RENÉE, Baronne d'Emery & de Lorme, Dame de Montpelone & de Montmartin, morte le 20 Avril 1686, mariée, par contrat du 26 Novembre 1634, à *Jean de Mesgrigny*, premier Président au Parlement de Provence, dont plusieurs enfans.

XIV. CLAUDE-ANTOINE DE BUSSY, Marquis de Dinteville, Baron d'Emery, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, fut tué à la bataille de la Marfée l'an 1641. Il épousa, l'an 1636, *Marguerite le Roy*, fille de *François*

le *Roy*, Seigneur de la Grange, Bailli & Gouverneur de Melun, & de *Baltharde de Malain*, de la Maison de *Lux*. Il laissa une fille unique :

XV. MARGUERITE DE BUSSY, morte jeune quelque tems après son père.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. FRANÇOIS DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Isarnore, second fils d'ANTOINE, Seigneur d'Eyria, & d'Antoinette de Montluel, mourut l'an 1534. Il épousa *Anne de Confignon*, & laissa :

1. RICHARD, qui fuit ;
2. JEAN, Chevalier, mort fans hoirs ;
3. JEANNE, morte fans alliance ;
4. Et FRANÇOISE, mariée, le 15 Février 1557, à *Louis*, Seigneur de *Chandieu*, en Dauphiné.

X. RICHARD DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Isarnore & de Chanay, mourut en 1586. Il épousa *Jeanne de Luyrieux*, Dame du Villars, fille de *Christophe de Luyrieux*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite de Bonnivard*. Il laissa :

1. PROSPER, mort jeune ;
2. SIMONNE, mariée 1^o à *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cour en Bugey ; & 2^o à *Hercule de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, fils de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & de *Jacqueline d'Aguerre*, sa seconde femme ;
3. Et LOUISE-PHILIBERTE, morte fille.

QUATRIÈME BRANCHE Seigneurs d'EYRIA.

V. GUILLAUME DE BUSSY, Chevalier, troisième fils de GARNIER, 11^e du nom, Seigneur de Buffy, & de *Marguerite*, fut Seigneur d'Eyria, & vivoit l'an 1320, auquel tems il épousa *Eléonore de la Balme*, fille d'*Anselme de la Balme*, Chevalier, dont il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Brion, lequel eut un bâtard nommé

PIERRE DE BUSSY, Seigneur de Brion, qui épousa, le 19 Juin 1410, *Marie de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Châ-*

tillon-de-Michaille, dont il eut pour fils :

GUILLAUME DE BUSSY, mort sans enfans. Il épousa, l'an 1432, *Jeanne de Dortans*, fille d'*André*, Seigneur de *Dortans*.

3. LOUIS, Damoiseau, mort sans hoirs ;
4. LYONNETTE, Religieuse en la Chartreuse de Poletins ;
5. MARGUERITE, femme d'*André de Moyria*, Seigneur dudit lieu & de *Mailla*, fils de *Jean*, Seigneur de *Moyria*, & de *Pétronille de Corgenon* ;
6. Et HENRI, mort jeune.

VI. PIERRE DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'*Eyria*, eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1380, & mort sans lignée.

VII. JEAN DE BUSSY, Seigneur d'*Eyria* & d'*Isarnore*, mourut l'an 1396. Il épousa *Félicie de Mathefélon*, fille de *Girard de Mathefélon*, Seigneur de *Montillet*, & de *Henriette de Buffry-le-Blanc*, & laissa :

1. ANTOINETTE, Dame d'*Eyria*, morte sans enfans en 1411, première femme de FRANÇOIS DE BUSSY, II^e du nom, son cousin ;
2. Et LOUISE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

Cette Maison, éteinte, portoit pour armes : *écartelé d'argent & d'azur*.

BUSSY, du furnom d'*Ogny*, famille qui subsiste dans Messieurs DE BUSSY, frères.

CHARLES DE BUSSY, Marquis de Castelnau, qui a commandé en Chef les Troupes Françaises aux Indes Orientales, & Brigadier le 22 Mars 1758, avoit épousé, 1^o le 14 Mai 1761, *Mélanie-Artemise de Choiseul*, morte à Paris, âgée de 20 ans, le 5 Mars 1764, fille d'*Antoine-Nicolas*, Seigneur de *Sommeville*, & de *Renée-Marie-Michelle de Beauval* ; & 2^o par contrat du 2 Juin 1765, *N... de Messy*, Chanoinesse de Mons, fille de *Gabriel*, Comte de *Biel*, & de *Louise-Pétronille de Lignville*.

Et N... DE BUSSY, qui s'est établi à Metz. (Voy. CASTELNAU.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur,*

au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe ; aux 2 & 3 de gueules à la bande d'argent, accompagnée de six croix recroisettées au pied fiché de même, posées en orle.

BUSSY-LAMETH. Voy. LAMETH.

BUTAULT DE MARSAN. JACQUES - JOSEPH DE BUTAULT, Seigneur de *Marfan* en Bretagne, eut pour fille :

MARIE-MARGUERITE - REINE DE BUTAULT DE MARSAN, nommée au mois de Janvier 1744, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine. Elle épousa, le 26 Février 1737, *Louis de Durlfort*, Comte, puis Duc de *Lorge*, né le 18 Février 1714.

BUTLER. Suivant un *mémoire* envoyé, cette illustre Maison, si renommée dans l'*Histoire d'Angleterre & d'Irlande*, descend en ligne directe & masculine, sans interruption, de RICHARD I^{er}, petit-fils de RAOUL ou ROBERT, Duc de Normandie, qui épousa 1^o *Emma*, fille de HUGUES le Grand, Comte de Paris ; 2^o *Gonnorens* ; & 3^o *N...* Il eut du second lit :

RICHARD II, qui descendoit de GUILLAUME le Conquérant.

Et du troisième lit :

GEOFFROY ou GODEFROY, qui suit.

GEOFFROY ou GODEFROY, Comte de *Brionne*, eut :

GILBERT, qui fonda en 1334 l'Abbaye du *Bec* en Normandie, conjointement avec *Hervelin*, qui en fut le premier Abbé : il eut deux fils qui passèrent en Angleterre, savoir :

RICHARD, qui suit ;

Et BAUDOIN, tige de la famille de *Ripariis*, Comte de *Devonshire*.

GILBERT eut encore pour descendant :

RICHARD STROUGBOW, Comte de *Strigul* & de *Chepstow*, dont les faits mémorables sont célébrés dans l'*Histoire de la conquête d'Irlande*, sous HENRI II, Roi d'Angleterre.

RICHARD, Grand-Echançon du Roi, créé par *Guillaume le Conquérant*, Comte de *Clare* ou de *Clarence*, eut pour enfans :

1. GILBERT, qui suit ;

2. & 3. ROGER & GAUTHIER, qui ne laissèrent pas de postérité;
4. ROBERT, qui faisoit, du vivant de son père, les fonctions de la charge de Grand Echançon, avec son frère RICHARD, d'où ils prirent le surnom de BOUTEILLER; le livre du Domesday, Registre des Fiefs & Seigneuries relevant & tenus de la Couronne, conservé précieusement à l'Echiquier de Londres, en fait mention sous le nom de ROBERTUS LE PINCERNE DE SHROPSTHIR & RICHARDUS LE PINCERNE DE CHESHIRE. ROBERT épousa la fille de *Simon de Saint-Liz*, Comte de Northampton & de Huntingdon, dont descendent les BUTLER de *Hereford-de-Bidenham*, dans le Comté de Bedford, & ceux de *Sudeley*, outre ceux de *Cornouailles* & de *Daventry*, dans le Comté de Northampton;
5. Et RICHARD, dont descendent les BUTLER de *Pulton*, & de ceux-ci les BUTLER de *Kant*.

GILBERT eut une postérité qui continua dans la plus grande splendeur & considération jusqu'à THÉOBALD ou THIBAUT, que HENRI III, fit Grand-Echançon héréditaire du Royaume d'Irlande pour lui & ses descendants à perpétuité, d'où ils prirent le nom de *Butler*, qui est celui de toute sa postérité, & cette Charge a été possédée sans interruption jusqu'à nos jours (excepté le tems de l'Anarchie dans le dernier siècle sous l'usurpateur CROMWEL), par l'ainé de la famille, & l'est encore aujourd'hui par Milord Comte d'*Horam*, frère unique du dernier Duc d'*Ormonde*, chef de cette Maison.

I. THÉOBALD DE BUTLER étoit fils de THOMAS DE BRIONNE (*Fitz-WALTER*, ou fils de GAUTHIER, selon l'usage de ce tems-là), & d'*Agnès Becket*, sœur de *St.-Thomas de Cantorbéry*, dont le père, *Gilbert Becket*, Gouverneur de Londres, ayant été fait captif aux Croisades par le Sultan de Syrie, fut délivré par la Princesse, fille du Soudan, qui s'échappa un an après de Syrie, & vint à Londres chercher *Gilbert Becket* qui la fit baptiser, & l'épousa en 1138. De ce mariage sont sortis *St.-Thomas*, & sa sœur *Agnès Becket*, qui, avec son mari THOMAS DE BRIONNE, a fait la fameuse fondation du grand Hôpital qu'on nomme *St.-Thomas d'Acra* à Londres.

IV. THÉOBALD DE BUTLER, arrière-petit-fils du précédent, mourut en 1285. Il épousa *Jeanne*, fille de *Jean Fitz-Geoffroy*, Comte d'*Effex*, dont il eut :

V. EDMOND DE BUTLER, créé Comte de *Carrick* par EDOUARD II, qui épousa, en 1302, *Jeanne*, fille de *Jean Fitz-Gérald*, premier Comte de *Kildare*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, tige des Lords & Vicomte d'*Ikerrin*;
3. Et LAWRENCE, mariée à *Roger de Mortimer*, Comte de *March*.

VI. JACQUES DE BUTLER, 1^{er} du nom, second Comte de *Carrick*, fut créé en 1332 par le Roi EDOUARD III, Comte d'*Ormonde*, & revêtu, pour lui & les aînés de ses descendants à perpétuité, de la dignité de *Prince du Comté Palatin de Tipperary*, & mourut le 6 Janvier 1338. Il épousa *Eléonore*, fille aînée de *Honfroi de Bohun*, VIII^e du nom, Comte de *Hereford*, Connétable d'Angleterre, & d'*ELISABETH*, fille d'EDOUARD I^{er}, & cousine germaine d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et PÉTRONILLE, mariée à *Gilbert Talbot*, ancêtre des Comtes de *Shrewsbury*.

VII. JACQUES DE BUTLER, II^e du nom, second Comte d'*Ormonde*, & troisième de *Carrick*, eut d'*Elisabeth*, fille du Chevalier *Jean Darcy* :

VIII. JACQUES DE BUTLER, III^e du nom, troisième Comte d'*Ormonde*, & quatrième de *Carrick*, qui mourut en 1405. Il eut d'*Anne*, fille de *Jean*, Lord *Welles* :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et RICHARD, filleul du Roi RICHARD II, dont les descendants sont devenus par la suite, & sont encore aujourd'hui, Comtes d'*Ormonde* & de *Carrick*, &c., auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JACQUES DE BUTLER, III^e du nom, eut aussi pour fils naturels :

1. THOMAS DE BUTLER, Prieur de *Kilminham*, homme d'un génie martial, & élevé Lord-Justicier d'Irlande en 1448;
2. Et JACQUES DE BUTLER, surnommé *Galdic*,

dont un descendant fut créé *Lord Baron de Caher*, en 1542.

IX. JACQUES DE BUTLER, IV^e du nom, quatrième Comte d'Ormonde, &c., mort en 1452, épousa 1^o *Jeanne-Fitz-Gérald*, & 2^o en 1432, *Elisabeth*, veuve de *Jean*, Lord *Grey*, & fille de *Guillaume de Beauchamp*, Lord de *Bergavenny*. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN, rapporté après son frère;
3. THOMAS, qui a continué la postérité après la mort de ses deux frères aînés;
4. Et ELISABETH, mariée à *Jean Talbot*, second Comte de *Shrewsbury*.

X. JACQUES DE BUTLER, V^e du nom, cinquième Comte d'Ormonde, & de *Carrick*, fut aussi créé *Comte de Wiltshire*, Grand-Trésorier d'Angleterre, Chevalier de la Jarretière, & Vice-Roi d'Irlande en 1449. Il se trouva à la sanglante bataille de *Towton*, où il commandoit l'aile droite de l'Armée du Roi HENRI VI, & qui se donna le 29 Mars 1461 : il y fut fait prisonnier & décapité à *Newcastle* le 1^{er} Mai 1461, sans postérité. Le titre de *Wiltshire* fut éteint en sa personne. Il épousa 1^o *Avice*, fille de *Jean Fitz-Alan*, Comte d'*Aronde*; 2^o *Avice*, fille du Chevalier *Richard Stafford*; & 3^o *Eléonore*, sœur & co-héritière d'*Edmond Beaufort*, Duc de *Somerset*, de la Maison de *LANCASTRE*.

X. JEAN DE BUTLER, son frère, succéda aux Comtés d'Ormonde, de *Carrick*, &c., mais il mourut sans postérité en 1478, à Jérusalem, où sa dévotion le porta à aller visiter le St.-Sépulcre.

X. THOMAS DE BUTLER, 1^{er} du nom, troisième fils de JACQUES, IV^e du nom, recueillit toute la succession de sa Maison, & mourut en 1515. Il épousa *Anne*, fille du Chevalier *Richard Hankford*, & d'*Anne*, fille de *Jean de Montagu*, troisième Comte de *Salisbury*, dont :

1. ANNE, mariée au Chevalier *Jacques de Saint-Léger*, dont les descendants font aujourd'hui Lords Vicomtes de *Doneraile*;
2. Et MARGUERITE, mariée au Chevalier *Guillaume Boleyn*, dont elle eut le Chevalier THOMAS BOLEYN, marié à la fille du Duc de

Tome IV.

Norfolk, dont il eut ANNE DE BOLEYN, Reine d'Angleterre, & mère de la Reine ELISABETH.

SECONDE BRANCHE.

IX. RICHARD DE BUTLER, second fils de JACQUES DE BUTLER, III^e du nom, & d'*Anne Welles*, laissa de *Catherine*, fille de *Gildas O'Reily*, Lord *Cavan* :

EDMOND DE BUTLER, qui eut pour fils :

JACQUES, qui suit;

Et GAUTIER DE BUTLER, tige des Chevaliers Baronnets & Barons de *Polestown*, dont le chef étoit Capitaine & Mestre-de-Camp au Régiment de Cavalerie de *Fitz-James*.

X. JACQUES DE BUTLER, VI^e du nom, épousa *Sabine*, fille de *Donald Reogh Mac Murrough Cavenagh*, & laissa :

XI. PIERRE DE BUTLER, qui succéda dans tous les biens & dignités de ses ancêtres. HENRI VIII le créa aussi Comte d'*Osfor* en Irlande, après qu'il en eut été fait Vice-Roi. Il mourut en 1539. Il se maria avec *Marguerite Fitz-Gérald*, fille de *Gérald*, Comte de *Kildare*, de laquelle vinrent :

1. JACQUES, qui suit;
2. RICHARD, créé *Lord Vicomte de Mountgarret* le 23 Octobre 1550 par le Roi EDOUARD VI; Et six filles, mariées, l'une à *Donogh-O-Brien*, Comte de *Thomond*; les autres aux Lords de *Caher*, d'*Uppressery*, de *Dunboyne*, de *Poër*, & de *Decies*.

XII. JACQUES DE BUTLER, VII^e du nom, Comte d'Ormonde, fut fait Vice-Roi d'Irlande vers la fin du règne de HENRI VIII, & mourut le 17 Octobre 1546. Il avoit épousé *Jeanne*, fille unique & héritière de *Jacques Fitz-Gérald*, Comte de *Desmond*, de laquelle il eut :

1. THOMAS, qui suit;
2. EDMOND, qui eut pour fils THÉOBALD DE BUTLER, mort sans enfans d'ELISABETH DE BUTLER, sa cousine germaine, remariée, en 1614, au Chevalier *Richard Preston*, mort en 1619;
3. JEAN, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. GAUTIER, auteur de la cinquième branche, qui viendra en son rang;

H h

5. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de BUTLER-*Kilmonetty*, dont il est douteux qu'il reste encore des successeurs mâles.

6. & 7. EDOUARD & PIERRE, morts sans postérité;

XIII. THOMAS DE BUTLER, II^e du nom, dit *le Duffe* ou *Noir*, fut déclaré, après le décès de son père, Général des Troupes & Grand-Trésorier d'Irlande par la Reine ELISABETH, sa cousine au V^e degré, qui le créa aussi Chevalier de la Jarretière, & mourut le 22 Novembre 1614, dans son Château de Carrick. Il eut de sa seconde femme, *Marie Sheffield*, fille de Milord Mulgrave:

ELISABETH, qui suit.

Le Comte THOMAS DE BUTLER, dit *le Noir*, quelques années après être allé en Angleterre, envoya en Irlande un jeune enfant portant son nom, & déjà créé *Lord-Vicomte de Galmoye*. Il est certain (dit *le Mémoire* envoyé, sur lequel nous avons dressé cette Généalogie) que le Comte le reconnoissoit pour son fils, & la tradition veut que la Reine ELISABETH fût sa mère.

XIV. ELISABETH DE BUTLER fut mariée par son père à THÉOBALD DE BUTLER, son cousin germain. Le Roi JACQUES I^{er} créa THÉOBALD *Lord Vicomte de BUTLER-de-Tullophelen*, & le fit Gouverneur du Comté de Carlow, honneur dont il ne jouit pas longtemps, étant mort peu après sans laisser de postérité. Le Roi força THOMAS DE BUTLER à remariage, en 1614, sa fille ELISABETH au Chevalier *Richard Preston*, son favori, qu'il créa à cette occasion *Lord Baron Dingwal* en Ecosse: ce mariage n'étoit pas du goût du Comte d'Ormonde, qui n'y survécut pas long-tems. A peine le Comte fut-il au tombeau que le Lord Dingwal, son gendre, prit les titres de Comte d'Ormonde, de Carrick, d'Osforj & de Desmond, en droit de sa femme; mais dans letems qu'il se croyoit assuré de tous les biens de son beau-père, il en fut privé, & mourut, dans une tempête, la nuit de St.-André 1619, venant d'Irlande en Angleterre.

TROISIÈME BRANCHE.

XIII. JEAN DE BUTLER, troisième fils de

JACQUES, VII^e du nom, épousa *Catherine*, fille de *Cormac Mac-Carty Reagh*, & laissa:

XIV. GAUTIER DE BUTLER, qui s'empara de toute la succession, en vertu d'une ancienne & constante disposition dans la famille, & d'actes du Parlement d'Angleterre & d'Irlande, qui substituèrent les biens, titres & dignités de la Maison DE BUTLER-*d'Ormonde*, au plus proche héritier mâle. GAUTIER DE BUTLER soutint ses droits opiniâtement, & le Roi JACQUES le fit arrêter & mener à la Tour de Londres, où il resta sans se désister de ses prétentions, jusqu'à la mort de Milord Dingwal, en 1619. GAUTIER mourut en 1632, & eut d'*Hélène*, fille d'*Edmond*, Vicomte de *Mountgarret*:

XV. THOMAS DE BUTLER, III^e du nom, Vicomte de Thurles, qui, passant aussi d'Angleterre en Irlande, eut le malheur de périr dans la tempête la nuit de St.-André 1619. Il épousa *Elisabeth*, fille du Chevalier *Jean Pointz*, dont:

1. JACQUES, qui suit;
2. RICHARD, auteur de la quatrième branche, rapportée plus loin;
3. MARIE, femme de *Georges Hamilton*, & mère de *Jacques*, tué en 1691, dont la fille, *Marguerite-Louise-Emilie Hamilton*, est veuve du Marquis de *Marmier*;
4. Et LÉONORE, femme de *Donagh Mac-Carty*, second Comte de *Clancarty*, dont la fille, *Hélène Mac-Carty*, a été la seconde femme de *Guillaume de Burke*, sixième Comte de *Clanricarde*.

XVI. JACQUES DE BUTLER, VIII^e du nom, né en 1610, succéda aux honneurs & titres de son grand-père. Le Roi CHARLES I^{er} le créa *Marquis d'Ormonde*, & CHARLES II, le créa *Comte de Brecknock*, & *Duc d'Ormonde* en Angleterre & en Irlande en 1682, dont il étoit Vice-Roi. Il mourut le 21 Juillet 1688. Il épousa en 1628, *Elisabeth Preston*, cousine germaine de feu son père, & fille & unique héritière du Lord Dingwal, mort en 1686. Ce mariage mit fin à tous les différends, & réunit tous les biens. Ils eurent:

1. THOMAS, qui suit;
2. RICHARD, Comte d'Arran, marié à *Marie*, fille du Duc de *Richmond*, de laquelle il

eut CHARLOTTE, mariée, en 1699, à *Charles*, Lord *Cornwallis*;

3. JEAN, Comte de Gowran, mort sans postérité ;
4. ELISABETH, mariée à *Philippe Stanhope*, Comte de *Chesterfield* ;
5. Et MARIE DE BUTLER, mariée à *Guillaume Cavendish*, Comte de *Devonshire*.

XVII. THOMAS DE BUTLER, IV^e du nom, Comte d'Osfor, Baron de More Park, Vice-Amiral d'Angleterre, Grand-Maitre de la Maison de la Reine CATHERINE DE PORTUGAL, femme de CHARLES II, & Chevalier de la Jarretière, mort en 1681, avoit épousé, le 17 Novembre 1659, *Emilie de Nassau*, fille de *Louis*, Lord de Beverweart, fils naturel du Prince MAURICE D'ORANGE, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. CHARLES, né le 4 Septembre 1671, Vicomte de Tulloch, Baron de Weston & Cloughgrenan, Chancelier de l'Université d'Oxford, qui n'a point eu d'enfants d'*Elisabeth*, fille du Lord *Creuw-Stene*, & sœur & co-héritière de la Duchesse de *Kent* ;
3. ELISABETH, mariée à *Guillaume-George Richard Stanley*, Comte de *Derby* ;
4. EMILIE, qui n'a point pris d'alliance ;
5. Et HENRIETTE, mariée à *Henri de Nassau-d'Ouverkerke*, Comte de *Grantham*.

XVIII. JACQUES DE BUTLER, IX^e du nom, né à Dublin le 29 Avril 1665, succéda, après la mort de son père, à tous ses biens, titres, honneurs & dignités, & fut introduit à la Chambre des Pairs d'Angleterre en qualité de Duc-Comte & Marquis d'Ormonde, tant en Angleterre qu'en Irlande, Comte de Carrick, d'Osfor & de Brecknock, Vicomte de Thurles, Baron de More Park & de Llanthony, Grand-Echanon héréditaire du Royaume d'Irlande, & Prince du Comté Palatin de Tipperary. Il étoit Lieutenant-Général & Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, & Colonel des Gardes Irlandoises. Il fut fait Chevalier de la Jarretière & Général de la Cavalerie sous le Roi GUILLAUME. Il fut nommé, sous la Reine ANNE, Vice-Roi d'Irlande, Généralissime de ses troupes par mer & par terre, Gouverneur des cinq Ports jusqu'à la mort de cette Reine,

puis Chancelier des Universités d'Oxford & de Dublin, Grand-Bailli de Westminster & de Bristol. Après la mort de la Reine ANNE, il passa en France, & après celle du Roi LOUIS XIV, il se retira en Espagne, où le Roi le fit Capitaine-Général; enfin en 1732, il passa à Avignon, où il mourut le 16 Novembre 1745. Il épousa 1^o *Anne*, fille de *Laurent*, Comte de *Rocheffer*; & 2^o *Marie de Sommerfet*, fille d'*Henri*, Duc de Beaufort, & eut du premier lit :

1. MARIE, morte en 1712, mariée, en 1710, à *Jean*, Lord *Ashburnham* ;
2. Et N.... morte sans avoir été mariée.

QUATRIÈME BRANCHE.

XVI. RICHARD DE BUTLER, second fils de THOMAS, III^e du nom, & d'*Elisabeth Pointz*, mourut en 1701. Il épousa *Françoise Touchet*, fille de *Mervin*, Comte de *Castlehaven*. Aux descendants de RICHARD DE BUTLER, se termine la branche aînée. Ils eurent entr'autres enfans :

GAUTHIER, père de THOMAS, qui fuit ;
Et JEAN, père de RICHARD DE BUTLER-DE-WESTCOURT, marié en 1738, à HÉLÈNE, fille de THOMAS DE BUTLER.

XVII. THOMAS DE BUTLER DE KILCASH, mourut en 1738, laissant entr'autres enfans :

JEAN, qui n'est pas encore marié ;
Et HÉLÈNE DE BUTLER, mariée, en 1738, à RICHARD DE BUTLER-DE-WESTCOURT.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIII. GAUTIER DE BUTLER, quatrième fils de JACQUES, VII^e du nom, épousa *Hélène Mac-Carty-Mac-d'Onnogh*, dont :

1. PIERRE, Baron d'Ardemaile & Vicomte de Galmoye, dit *Milord Galmoye*, Pair d'Irlande, Colonel de plusieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, premier Gentilhomme de la Chambre de JACQUES II, qui le créa, en France, Comte de *Newcastle*. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées de France le 1^{er} Mars 1705, & mourut le 18 Juin 1740, âgé de 89 ans. Son fils unique a été tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, à la tête des Grenadiers de son père. Son neveu a succédé au titre

de *Lord-Vicomte de Galmoye*, & a épousé *N.... Magennis*, fille du Lord Vicomte d'Iveagh, dont il n'a point encore d'enfans. La postérité de PIERRE a fini à THÉOBALD DE BUTLER, Baron d'Ardemaile, mort au service du Roi à Arras en 1750;

2. Et JEAN, qui fuit.

XIV. JEAN DE BUTLER, furnommé *Gambelongue*, Baron de Garryricken & de Rehannach, épousa *Hélène Bourke* ou *Burgo*, fille de Milord de Caffleconnel, dont :

XV. THÉOBALD DE BUTLER, qui mourut au service de l'Impératrice-Reine, & laissa :

XVI. JEAN DE BUTLER, auteur de la branche des BUTLER-BAILLICHOY, dans le Comté de Waterford, dont la postérité subsiste dans la personne de

XVII. JACQUES DE BUTLER, Chevalier, Baronet & Baron d'Ardemaile, de Garryricken, &c., Ecuyer du Roi en sa Grande-Ecurie, devenu l'aîné de cette branche par l'extinction de celle de PIERRE, fils aîné de GAUTHIER, auteur de la cinquième branche. JACQUES DE BUTLER a épousé *Sophie Coog*, fille de *Mathieu Coog*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont il n'a qu'une fille.

Voilà la postérité de JACQUES DE BUTLER VII^e du nom, Comte d'Ormonde, qui s'éteint dans une fille; mais on peut remonter à celle de Milord de *Mountgarret* (RICHARD DE BUTLER, frère du Comte) & à ceux qui font de cette branche, puis à celle des Chevaliers, Barons, & Barons de *Polestown*, ensuite à celle des Lords-Vicomtes d'*Ikerrin*, & enfin à celle des Lords-Barons de *Dunboyne*, qui descendent en ligne directe de JEAN DE BUTLER, frère d'EDMOND, premier Comte de Carrick.

N.... DE BUTLER mourut le 13 Mai 1752. Elle étoit veuve, le 3 Février 1738, de *Pierre-François de la Guillaumie*, & sœur de MARIE-HÉLÈNE DE BUTLER, morte âgée d'environ 53 ans, le 21 Mai 1753, seconde femme, le 20 Août 1729, de *Charles-Balthasar de Clermont-Chatte*, Comte de Rouffillon, mort âgé de 82 ans, le 20 Avril 1740, & mère de la Marquise de *la Salle-Caillebot*.

Dans l'espace de 460 ans, c'est-à-dire de-

puis la première année du règne du Roi HENRI III jusqu'à la dernière de celui de la Reine ANNE, il y en a eu douze de cette Maison qui ont été vingt-neuf fois Lords, Députés, ou Vice-Rois d'Irlande. Voy. Dugdale, Camden, Paire d'Angleterre, Echarde, Collège des Hérauts-d'armes à Londres. (Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.)

Les armes : *d'or, au cheffendenché d'azur.*

BUTRON-MUXICA, Maison originaire d'Espagne. On nous a communiqué un *Mémoire* extrait & traduit d'un livre Espagnol, intitulé : *Nobiliaire des Maisons & Familles d'Espagne*, par le P. M. Fr. Thomas Dellano, de l'Ordre de St.-Dominique, imprimé avec privilège en 1653. Il y est parlé de la Maison d'*Avendanio*, d'où fort celle de BUTRON-MUXICA, dont nous parlerons ci-après, lorsque nous aurons fait mention de celle d'*Avendanio*.

Voici ce que dit ce mémoire traduit de l'espagnol, & certifié véritable par les Echevins & Magistrats de la ville de Cambrai, & signé d'ALEXANDRE DE BUTRON-MUXICA, premier Lieutenant des Gardes Wallones de Sa Majesté Catholique le 19 Novembre 1770, & de *Gérard-Guillebert van Halen*, ancien Officier de Dragons au service d'Espagne.

La Maison d'*Avendanio*, dit ce Mémoire, a pour tige Don PEDRO-ORTIZ D'AVENDANIO, Seigneur fort riche, qui s'allia à une fille de Don *Sanche-Garcia de Zurbano*, & sœur de Dona *Alberta-Sanchez de Zurbano*, mère de Don *Sancho-Garcia* ou *Galindez de Salcedo*, Seigneur d'Ayala. Il eut de son mariage :

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui vint s'établir à Urquiza, & parce qu'il étoit l'héritier de la Maison d'*Avendanio*, il en porta le nom, & il eut pour fils :

FORTUR-GARCIA D'AVENDANIO, marié avec la fille de Don *Pedro-Martinez d'Aramayona*, Seigneur dudit lieu, dont :

1. JUAN-PEREZ, qui fuit;
2. Et MARTIN-RUYZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens d'Urquiza.

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens de la Maison d'*Aramayona*, eut pour fils :

1. PEDRO-ORTIZ, tué par son cousin sans laisser de postérité ;
2. JUAN-GALINDEZ, auteur de la branche de MUXICA, dite BUTRON, rapportée ci-après ;
3. FORTUR-GARCIA, tige de la Maison appelée *Arteaga* ;
4. Dona MAYOR, mariée à GOMEZ - GONZALEZ DE BUTRON ;
5. Dona JUANA, alliée avec l'héritier de la Maison d'*Olaço* ;
6. Et Dona MARIA-LOPEZ, mariée avec *Ochoa-Ortiz* ou *Sancho-Ortiz de Zamudio*.

Le mémoire ci-dessus cité marque que ce que nous venons de rapporter est tiré de François-Martin de Cofcojales & du livre de la Chronique de Biscayecité dans la Bibliothèque du Comte de Lemos & du livre de Lopez-Garcias de Salazar, au chapitre de la Maison d'*Urquiçu*.

Les armes de la Maison d'*Avendanio* sont : une chemise ou une tunique *morefque* herminée, percée de trois flèches d'argent enfilantées, & le champ de sinople.

BRANCHE

DE MUXICA, dite BUTRON.

JUAN-GALINDEZ, second fils de JUAN-PEREZ d'AVENDANIO, chef de cette branche ou de cette Maison, épousa Dona Juana Ybanez, fille de Don Juan-Emmanuel, Seigneur de Villena, lequel étoit fils de l'Infant Don MANUEL ; & celui-ci fils légitime cadet du *saint Roi* Don FERDINAND. Dona Juana Ybanez étoit sœur de Dona JUANA MANUEL, Reine de Castille, femme de Don HENRIQUEZ, II^e du nom, surnommé *le Bienfaiteur*, & aussi sœur de Dona CONSTANÇA MANUEL, Reine de Portugal, femme de Don PIERRE, surnommé *le Justicier*. Don JUAN-GALINDEZ DE MUXICA eut de son mariage :

Don ALFONSO DE MUXICA, Seigneur de la Maison & des biens de *Muxica*. Il prit le nom de ALFONSO, parce qu'il étoit descendant des Rois de Castille par sa mère. Il épousa Dona Juana Gonzalez, fille de Pedro Gonzalez d'Agüero, dit *le Bon*. De ce mariage vinrent :

Dona MARIA-ALFONSO DE MUXICA, Dame des biens de la Maison de MUXICA, Majorat d'Avendanio.

C'est tout ce que nous apprend le *Nobiliaire d'Espagne*, sur la Maison de MUXICA.

Le même *Nobiliaire*, titre 15, pag. 40, parle d'un fils du Seigneur d'*Ayanguez*, à l'endroit où il est fait mention de la Maison de *Villela*, qui est la même que celle qui est en Biscaye. Il s'appeloit *Juan-Perez d'Ayanguez*, & eut :

1. JUAN-SANCHEZ, qui resta à la Ville ;
2. AINIO-ORTIZ, tige de la Maison d'*Ybarguen* ;
3. Et JUAN-PEREZ, auteur de la branche de BUTRON-MUXICA, qui suit.

BRANCHE

de BUTRON-MUXICA.

JUAN-PEREZ, disent Lopez-Garcias de Salazar, & la *Chronique de Biscaye*, épousa Dona Emilia d'*Estrada*, en Asturie. Il en eut : OCHOA-YBANEZ DE BUTRON, marié à Dona Toda Ybanez de *Balmaseda*, qui eut pour fils :

GOMEZ-GONZALEZ DE BUTRON, allié à Dona Maria d'*Avendanio*. De ce mariage vint :

GONZALO-GOMEZ DE BUTRON, marié à Dona Elviria Sanchez de *Zamudio*, dont le trisaïeul nommé *Galufdo*, tige de la maison des *Amudio*, étoit fils de Don Ordonio, Comte de Gáviria, fils du Roi de Navarre. Voy. le *Nobiliaire d'Espagne*, à l'article de *Zamudio*. GONZALO-GOMEZ DE BUTRON eut :

1. GONZALO-GOMEZ, qui suit ;
2. Et un autre GONZALO-GOMEZ, rapporté après son frère ;

GONZALO-GOMEZ DE BUTRON épousa Dona Maria-Alonso de *Muxica*. Par ce mariage entrèrent dans la Maison de BUTRON les biens de celle de *Muxica*, nom qu'il joignit au sien, avec le titre de Comte d'*Aramayona* & de *Barrica*. Il eut :

JUAN-ALONSO DE MUXICA Y BUTRON, qui n'eut point d'enfants.

GONZALO-GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA, frère cadet, suivant l'*Histoire de la famille de Lara* par Don Louis de Salazar, mourut en 1520, Il épousa Dona Maria-Manrique de *Lara*, & laissa :

1. JUAN-ALONSO, qui suit ;

2. CHRISTOVAL DE MUXICA Y BUTRON ;
 3. JUAN-GONZALEZ, qui a formé la seconde
 branche, rapportée ci-après ;
 Et plusieurs autres garçons, qui formèrent dif-
 férentes branches, & dont on pourroit trou-
 ver la postérité dans les Archives du Mar-
 quis de Mortara, Grand d'Espagne.

JUAN-ALONSO DE BUTRON Y MUXICA épousa
 Dona *Mencia-Manrique de Padilla*, dont il
 eut :

1. GOMEZ-GONZALEZ, qui fuit ;
2. Et CHRISTOVAL, qui épousa Dona... de *Za-
petay Mendoza*, dont il n'eut point d'enfans.

GOMEZ-GONZALEZ DE BUTRON Y MUXICA s'al-
 lia à Dona *Luisa-Manrique de Padilla*, qui
 testa à Placencia en Biscaye le 4 Octobre 1560.
 Il en eut :

Don JUAN-ALONZO, qui fuit ;
 Et Dona MENCIA-MANRIQUE, rapportée après
 son frère.

Don JUAN-ALONSO DE MUXICA Y BUTRON
 épousa Dona *Angela Manrique*, dont vinrent :

1. Don GOMEZ-GONZALEZ, mort enfant ;
2. Et Don ANTONIO-GOMEZ, qui fuit.

Don ANTONIO-GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA
 se maria à Dona *Juana de Velasco y Ara-
gon*. Ils moururent sans enfans, & leurs
 biens passèrent à leur tante

Dona MENCIA-MANRIQUE DE BUTRON Y MU-
 XICA. Elle porta ces biens à son mari Don
Juan d'Idiaquez.

Don ALONSO d'IDIAQUEZ DE BUTRON Y MU-
 XICA, premier Duc de Ciudad-Réal, leur fils,
 mourut le 17 Octobre 1618. Il épousa Dona
Juana de Robles, dont il eut :

Don JUAN-ALONSO d'IDIAQUEZ BUTRON Y
 MUXICA, né en 1597, mourut le 26 Novembre
 1653. Il épousa, en 1613, Dona *Anna-Ma-
ria d'Alava*. De cette alliance naquirent :

1. Don FRANCISCO, qui fuit ;
2. Et Dona ISABEL, qui sera rapportée après
 son frère.

Don FRANCISCO IDIAQUEZ BUTRON Y MUXI-
 CA mourut le 30 Septembre 1687. Il eut de
 Dona *Francisca de Boria*, morte le 25 No-
 vembre 1693 :

1. FRANCISCO, marié à Dona *Francisca de
Guzman*, morts sans enfans ;
2. Et Dona JUANA, mariée, 1^o le 21 Mai 1685,
 à Don *Antonio Pimentel d'Ibarra*, dont
 Dona *Maria Pimentel d'Ibarra Butron y
Muxica*, femme de Don *Louis de Boria*,
 qui moururent sans enfans ; & 2^o le 24 Fé-

vrier 1692, à Don *Emmanuel-Pimentel de
Zuniga*.

Dona ISABEL d'IDIAQUEZ DE BUTRON Y MU-
 XICA eut de Don *Pedro Ortiz de Villela* :

Don ANTONIO JUACHIM DE VILLELA BUTRON
 Y MUXICA, qui épousa Dona *Thérèse de Ve-
ga*. De ce mariage est née :

Dona ISABEL DE VILLELA IDIAQUEZ BUTRON
 Y MUXICA, mariée avec Don *Francisco de
Orozco*, dont est issue :

Dona ANNA DE OROZCO VILLELA IDIAQUEZ
 BUTRON Y MUXICA, mariée avec Don *Vincen-
te Oforio*, qui eut :

Don FRANCISCO OSORIO OROZCO VILLELA
 IDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, père de :

Don JUACHIM DE OSORIO OROZCO VILLELA
 IDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, Duc de Ciudad-
 Réal, Marquis de Mortara, Comte de Ara-
 mayona, Barrica, de Lences & de Tripiána,
 Grand d'Espagne de première classe, Capi-
 taine aux Gardes du Roi d'Espagne CHAR-
 LES III.

Gratia Dei, ancien poëte espagnol, a fait
 sur cette Maison les vers suivans :

*Con la Sangre Real Banada
 Es la Casa de Muxica,
 Que de su solar se explica,
 Y Muchas Añan as causada
 Parte se muestra en sus armas,
 Que en dos vezes Ganaron,
 Yunas à otras Aumentaron,
 Que son la vanda, y tres faxas.*

Argote de Molina rapporte, p. 204, qu'un
 Seigneur de la Maison de Muxica ayant servi
 avec beaucoup de valeur sous le règne de Don
 FERDINAND & de Dona ISABEL, dans la batail-
 le de Solado contre les Maures, le Roi ALONSO
 le fit Chevalier de l'Ordre de la Bande.

SECONDE BRANCHE.

JUAN-GONZALEZ DE MUXICA Y BUTRON, troi-
 sième fils de Don JUAN-ALONSO DE BUTRON Y
 MUXICA, & de Dona *Mencia-Manrique de
Padilla*, épousa Dona *Maria Sanchez de la
Torre*. Il en prit le nom qu'il joignit à ceux de
Gomez Butron y Muxica. Il eut :

OCHOA-GOMEZ DE LA TORRE BUTRON Y MU-
 XICA, qui eut de Dona *Maria Perez d'Ar-
teaga* :

OCHOA-GOMEZ DE LA TORRE BUTRON Y MU-
 XICA, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques
 en 1613, qui se maria à *Anne de Billehé de
Vierfet*, aux Pays-Bas, dont il eut :

DON JUAN-GOMEZ DE MUXICA Y BUTRON Y DE LA TORRE, lequel eut de *Barbe de Haynin* :

1. Messire ERNEST-FERDINAND, Baron de Remy, de Lambourcy, &c., qui mourut en 1735. Il avoit épousé *Hippolyte-Caroline d'Aouff*, morte le 14 Avril 1730 ;
2. ALEXANDRE-EUGÈNE, qui fut ;
3. Et MICHEL, Chevalier de Lambourcy, allié à *Marie-Désirée d'Esclabes*, Dame d'Amerval & du Fay, dont il a eu :

JEAN-FRANÇOIS-ALEXANDRE-JOSEPH DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA, Baron de Remy, Seigneur de Lambourcy, Amerval, du Fay, &c.

ALEXANDRE-EUGÈNE DE BUTRON Y MUXICA, Chevalier de la Torre, Seigneur d'Obies, Bavifeau, épousa *Hélène-Thérèse-Josèphe de Monaldy*, dont :

1. JACQUES-ANDRÉ-JOSEPH, qui fut ;
2. DON ALEXANDRE-JOSEPH, premier Lieutenant aux Gardes Wallones de S. M. C. ;
3. Et MARIE-CAROLINE-JOSÈPHE, mariée le 20 Mai 1759, à Messire *François-Ernest-Josèph-Amédée des Maifères*, dont elle n'a point d'enfans.

JACQUES-ANDRÉ-JOSEPH, Baron de LA TORRE BUTRON Y MUXICA a épousé *Anne-Albertine-Josèphe de Sart*. De ce mariage est né :

MAXIMILIEN-ANDRÉ-JOSEPH GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA, Baron de la Torre, Seigneur de Lambourcy, d'Obies, Bavifeau, &c., actuellement (1771) servant dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

Cette Maison porte : *écartelé, au 1 de gueules à un agneau d'argent, la tête contournée & posée de front, qui est de GOMEZ ; au 2 de gueules à une croix d'argent cantonnée de quatre buitrones d'or regardant chaque angle (qui font des naces, pour faire allusion au nom de BUTRON), ladite croix chargée de cinq loups de sable passans (qui font les loups de Biscaye que cette Maison a toujours portés en mémoire de la bataille de las Navas de Tolosa) ; au 3 de gueules, à la bande d'or engoulée par deux têtes de dragons de même mordant chaque bout de ladite bande, accompagnée en chef & en pointe d'un petit écusson d'argent à trois fasces d'azur (lequel étoit les anciennes armes), le tout entouré d'une chaîne d'or en orle, qui est de MUXICA, suivant la concession du Roi ALONSO ; & au 4 d'azur à une tour d'argent surmontée d'une autre tour, sommée d'une*

couronne Ducale, le tout de même, ladite tour accostée par deux lions d'or, jaillans & affrontés, qui est de LA TORRE ; c'est ainsi que ces armes font décrites dans Argote de Molina, pag. 46 & 204. Supports : deux lions d'or. Cimier : un lion de même issant d'un casque de Chevalier, surmonté d'une couronne Ducale.

BUTTET : *d'azur à deux ancrs d'argent, rangées en pal, au-dessus d'une mer de sinople, mouvante de la pointe de l'écu, & cinq étoiles d'or, posées en chef ; l'écu timbré d'un casque de profil. (Voyez l'Armorial gén. de France, reg. 1, part. 1, pag. 103.)*

* BUZANÇOIS, dans le Berry, Diocèse de Bourges, Terre & Seigneurie qui étoit possédée dès le XII^e siècle par la Maison DE PRIE. Vers 1527 cette Terre fut vendue par RENÉ DE PRIE, Chevalier, Baron de *Buzançois*, Panetier du Roi, à *Philippe Chabot*, Amiral de France, en faveur duquel elle fut érigée en Comté, par Lettres du mois de Novembre 1533, registrées le 2 Mars 1534. *Philippe Chabot* mourut le 5 Juin 1543, & fut inhumé aux Célestins de Paris dans la chapelle d'Orléans, où le Roi fit placer son effigie en marbre blanc. Il fut père d'ÉLÉONOR CHABOT, Comte de Chârnay & de *Buzançois*, dont la fille aînée, CATHERINE CHABOT, eut le Comté de *Buzançois* en partage, qu'elle porta en 1576 à son mari *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes. Le Comté de *Buzançois* est aujourd'hui dans la Maison de *Beauvilliers*, par l'acquisition qu'en a faite PAUL DE BEAUVILLIERS, Duc de Saint-Aignan, que le Roi d'Espagne PHILIPPE V fit Grand d'Espagne de la première classe le 25 Avril 1701. Voyez BEAUVILLIERS & SAULX - TAVANNES.

Les armes de BUZANÇOIS sont : *d'or, au chef de vair, & une aigle de gueules, onglée d'or, brochante sur le tout.*

* BUZANCY, en Champagne, Diocèse de Reims, Election de Sainte-Menehould, Terre & Seigneurie, qui entra avec la Principauté d'Amblize, dans la Maison d'Anglure, par le mariage d'ANTOINETTE D'ASPREMONT, avec René d'Anglure, Baron de Bourlemont, père d'AFRICAIN D'ANGLURE, dont le second fils, NICOLAS D'ANGLURE, Comte de Bourlemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que la Baronnie de *Buzancy* fut érigée

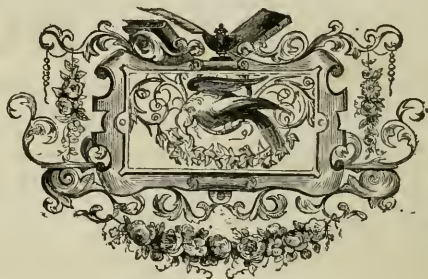
en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du mois de Septembre 1658, registrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Octobre 1660. Il mourut le 25 Mai 1706, âgé de 86 ans. De tous ses enfans il ne lui resta que sa fille SCHOLASTIQUE-GENEVIÈVE D'ANGLURE, morte en 1717, sans postérité de son mari *Louis d'Oraison*, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le *Marquisat de Buzancy* a été acquis par JACQUES DE CHASTENET, Marquis de Puyégur, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi. Voyez CHASTENET - PUYSEGUR.

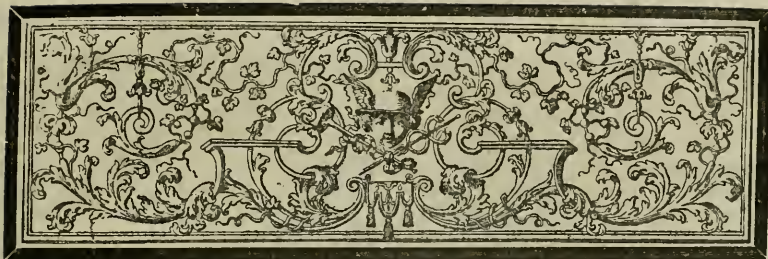
BUZENVAL, Maison qui a donné dans

PAUL CHOART-DE-BUZENVAL, un Ambassadeur en Angleterre & ensuite en Hollande, sous HENRI IV, qui faisoit beaucoup de cas de cette Maison. Voy. CHOART-DE-BUZENVAL.

De cette famille étoit JACQUES CHOART, Avocat au Parlement de Paris, chef du Conseil Souverain de Dombes, aïeul maternel des Avocats-Généraux *Talon*. Il fut un homme d'un grand savoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après avoir passé 60 ans dans le Barreau & s'y être acquis beaucoup de réputation.

Les armes de BUZENVAL sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de deux merlettes de sable en chef, & d'une couleuvre en pointe.*





DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



ABANES, en Provence.

I. BERTRAND DE CABANES est qualifié *Ecuyer*, dans son contrat de mariage de 1522, avec *Marie d'Estienne*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et BARTHÉLEMY, auteur de la troisième branche, rapportée plus loin.

II. CLAUDE DE CABANES épousa, en 1583, *Anne de Bionneau*, & eut :

1. BALTHASAR, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. BALTHASAR DE CABANES, Baron de Viens, Seigneur d'Opedette & de Saint-Quentin, fut reçu Président en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1640, & marié, en 1637, à *Madeleine de Valavoire*, sœur du Marquis de Vaux, dont :

1. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui suit ;
2. Et JEAN-BALTHASAR, nommé à l'Évêché de Vence, après l'avoir été à celui de Grasse.

IV. FRANÇOIS-AUGUSTE DE CABANES, Baron de Viens, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1675. Il épousa *Marguerite de Boyer-Bandol*, dont entr'autres enfans :

V. BALTHASAR-MELCHIOR DE CABANES, Baron de Viens, reçu dans la charge de son père en 1720. Il a eu de *Marie-Barbe d'Archias de Sablières* :

MARIE-MARGUERITE-BARBE, mariée, par contrat du 11 Avril 1742, à *Jean-François-César de Renaud*, Marquis d'Alein.

SECONDE BRANCHE.

III. JEAN DE CABANES, second fils de CLAUDE, & d'*Anne de Bionneau*, fut Seigneur de Saint-Savournin, & maria à *Elisabeth d'Hof-tager*. Il en eut :

IV. CLAUDE DE CABANES, marié à *N... de Cabre*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. Et deux fils, morts Officiers, l'un de Vaisseau, & l'autre de Galères.

V. CLAUDE DE CABANES, 11^e du nom, Chè-

valier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Galères, s'est marié à N... de *Guitton-Margues*, de la Ville de Marseille.

TROISIÈME BRANCHE.

II. BARTHÉLEMY DE CABANES, second fils de BERTRAND, & de *Marie d'Estienne*, épousa, le 8 Septembre 1588, *Louise d'Escalis*. Il eut pour fils :

III. JEAN-AUGUSTIN DE CABANES, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi le 7 Mars 1637. Il épousa, le 8 Juin 1641, *Catherine de Thibaud-Tifatti*, de Sanas. Ses fils furent :

1. JOSEPH, Conseiller au Parlement de Provence, mort sans alliance ;
2. Et MELCHIOR, qui suit.

IV. MELCHIOR DE CABANES épousa, le 24 Janvier 1688, *Elisabeth de Cabre-Roquevaire*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. JEAN, vivant sans alliance en 1757 ;
3. PHILIPPE, Prêtre, chargé de la Cure de la Paroisse du Saint-Esprit pendant la contagion. Il servit avec zèle & mourut Abbé de Saint-Rambert ;
4. Et CLAUDE, Evêque de Gap en 1738, mort en 1741.

V. JOSEPH DE CABANES épousa, le 15 Novembre 1734, *Madeleine de Gueidan*, fille de *Pierre*, Président à la Chambre des Comptes. *Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome I, p. 205.)

Les armes : de gueules, à la licorne furieuse d'argent.

CABAZAC, en Normandie, Election de Bayeux : d'azur, à trois têtes d'hommes jouvenceaux d'argent, 2 & 1.

CABOCHE, famille de Picardie, maintenue dans sa Noblesse le 11 Novembre 1697, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 104, & de laquelle étoit ANTOINETTE CABOCHE-DE-LALVAL, née en 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé qu'ADRIEN DE CABOCHE, Ecuier, qui vivoit en 1540, étoit son quatrième aïeul.

Les armes : d'argent, à trois quinte-feuilles de sable, 2 & 1.

CABOUR (DE), en Normandie, Election de Valognes, porte : de sable à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules.

CABRAL, ancienne famille du Portugal,

qui possède depuis fort long-temps la Châtellenie de *Belmonte* dans la Province de Beïra & d'autres Seigneuries & Fiefs, & à le privilège de ne prêter ni ferment ni hommage.

La Généalogie de cette Maison, qu'on trouve dans Moréri & qui forme XV degrés, a été dressée sur des Mémoires manuscrits, communiqués par feu M. le Comte d'Ericeyra. Elle commence à

GIL-ALVARÈS CABRAL, qui épousa MARIE-GIL CABRAL, sa cousine germaine, dont :

PIERRE-ANNE CABRAL, qui vivoit en 1260, & fut Grand-Maitre de la Garde-Robe d'ALPHONSE III, Roi de Portugal.

FERDINAND CABRAL, son descendant, qui forme le VII^e degré, laissa entr'autres enfans :

JEAN-FERNANDEZ, qui suit ;

Et PIERRE-ALVARÈS CABRAL, Commandant de la première flotte qu'EMMANUEL, Roi de Portugal, envoya aux Indes-Orientales, découvrit des terres inconnues, à qui il donna le nom de Sainte-Croix, connue sous celui du Brésil, dont il prit possession au nom du Roi de Portugal, le 24 Avril 1500. Il eut pour arrière-petit-fils :

FERDINAND-ALVARÈS CABRAL, qui épousa Dona *Jeanne de Carvalho*, fille de *Ruy-Gomez*, Grand-Trésorier de Portugal au tems du Roi SÉBASTIEN, dont vint :

Dona MARIE, mariée à Dom *Jean-Louis de Vasconcellos de Menezes*, Gouverneur de Maragam, avec une illustre postérité.

JEAN-FERNANDÈS CABRAL eut pour descendant, formant le XV^e degré :

PIERRE-ALVARÈS CABRAL, Châtelain de Belmonte, Brigadier d'Infanterie & Ministre Plénipotentiaire à la Cour d'Espagne où il étoit en 1734, qui a épousé *Catherine*, fille de Dom *Antoine d'Almeida*, Comte d'Avintes. On ignore s'il a postérité.

Les armes : de gueules, à deux chèvres passantes armées de pourpre & de sable.

CABRE DE ROQUEVAIRE, famille originaire du lieu d'Aubagne. Le plus ancien de ce nom dont on ait connaissance est

I. VICTOR CABRE, qualifié *Noble* dans son testament du 18 Février 1507. Il laissa, parmi plusieurs enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. PIERRE, lequel se retira à Marseille, & épousa, en 1502, *Marguerite Gantelme*, dont vint :

BALTHASAR DE CABRE, élu premier Consul de Marseille en 1560, & marié à *Françoise de Vento*, de laquelle il eut :

MARTIN DE CABRE, qui laissa de *Marguerite de la Cépède* :

MARQUISE, mariée à *Jean de Puget*, Seigneur de Tourtour & de la Condamine;

Et N..., mariée à N..... d'Espagnel;

3. Et ROLET, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. JACQUES DE CABRE se retira à Marseille, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

III. LOUIS DE CABRE, élu second Consul de Marseille en 1544, tems auquel les seuls Nobles pouvoient prétendre à cet honneur. Il eut pour fils :

IV. SÉBASTIEN DE CABRE, aussi second Consul de Marseille en 1558. Il acquit la Terre de *Roquevaire* le 30 Juin 1563, & en fit hommage au Roi CHARLES IX. Il épousa, en 1538, *Claire de Riffi ou Rixi*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;

2. LOUIS, rapporté après son frère;

3. ISABEAU, mariée, le 8 Avril 1581, à *Jean de Castellane*, Seigneur de la Verdrière & Chevalier de Saint-Michel;

4. Et MARQUISE, mariée, en 1584, à N... de Doria.

V. JEAN DE CABRE, Seigneur de Saint-Paul, fut maintenu dans sa noblesse avec LOUIS, son frère, le 5 Janvier 1585; les Lettres-Patentes expédiées à cette occasion furent enregistrées aux Archives de la Sénéchaussée de Marseille par Sentence du 1^{er} Décembre 1585, & aux Archives de S. M. en Provence par Arrêt de la Cour des Comptes du 14 Octobre de la même année. JEAN DE CABRE épousa *Marguerite d'Albertas de Ners*, dont :

1. LOUIS, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Paul, élu premier Consul de Marseille en 1627, mort sans postérité;

2. CLAIRE, mariée 1^o au Président de *Blancard*, & 2^o à *Jean-Etienne de Thomassin*, Avocat-Général au Parlement de Provence;

3. Et ACIMANE, mariée, par contrat du 10 Juin 1597, à *Barthélemy de Valbelle*, Seigneur de Cadarache.

V. LOUIS DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, fils puiné de SÉBASTIEN, & de *Claire de Riffi ou Rixi*, élu premier Consul de Marseille en 1602, épousa, le 19 Mai 1576, *Clair de Sade*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazan, premier Président en la Cour des Comp-

tes, & de *Sibylle de Gérente-Cabanes*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;

2. Et SIBYLLE, mariée à *François de Rascais*, Seigneur du Canet.

VI. JEAN DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, épousa, par contrat du 18 Juin 1609, *Marguerite de Foresta*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur du Castelar, Juge du Palais de Marseille, & de *Marguerite de Leinche*, & petite-fille de *Jean-Angustin de Foresta*, Baron de Trest, premier Président au Parlement de Provence. Il en eut :

1. LOUIS, qui suit;

2. SÉBASTIEN, né le 20 Mai 1614, marié, le 6 Janvier 1665, à *Jeanne de Sabateris*, fille de *Christophe*, & de N.... de *Rodulf de Châteauneuf*, dont il eut :

MARC-ANTOINE, mort sans postérité;

Et MATHIEU, dont la branche est éteinte;

3. Et GABRIELLE, mariée à *François Bionneau*, 11^e du nom, Baron d'Airagues.

VII. LOUIS DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, 11^e du nom, épousa, 1^o *Gabrielle de Glandevès*, morte sans enfans; & 2^o par contrat du 13 Juin 1656, *Claire de Carradet-de-Bourgogne*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui suit;

2. Et ELISABETH, femme de *Melchior de Cabanes*.

VIII. SÉBASTIEN DE CABRE, 11^e du nom, Seigneur de Roquevaire, a laissé de N... de *Gautier-la-Molle* :

1. FRANÇOIS, qui suit;

2. JEAN-BAPTISTE, mentionné après son frère aîné;

3. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1713; Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Villeneuve-d'Anfois* & de *Payan-Saint-Martin*.

IX. FRANÇOIS DE CABRE s'est marié à N... de *Vintimille*, des Seigneurs de *Figanière*, de laquelle il n'a point d'enfans.

IX. JEAN-BAPTISTE DE CABRE, son frère, s'est marié, en 1745, à la fille de *Gaspard d'Agoult*, Marquis d'Olières, dont il a postérité.

SECONDE BRANCHE.

II. ROLET DE CABRE, troisième fils de VICTOR, épousa, en 1504, *Marguerite d'Arlet*, & en eut :

1. JOSEPH, qui suit;

2. & 3. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Vacon* & de *Huc*.

III. JOSEPH DE CABRE, premier Consul de Marseille en 1570, épousa, le 2 Juillet 1542, *Anne de Monteaux*, fille de *Charles*, & de *Madeleine de Forbin*. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné ;
3. Et ANTOINE, élu Assesseur de Marseille en 1572 & 1598, mort sans postérité.

IV. CLAUDE DE CABRE épousa, le 11 Février 1584, *Claire de Paul*, fille de *Balthasar*, & de *Jeanne Impériali*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jean Diodé*.

V. ANTOINE DE CABRE épousa, le 7 Septembre 1623, *Claudine de Boyer*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Salomon*, dont :

1. CLAUDE, 11^e du nom, tige d'une branche, établie en Dauphiné, à présent éteinte ;
2. Et JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES DE CABRE épousa, le 11 Octobre 1655, *Honorée de Boyer*, & en eut :

VII. ANDRÉ DE CABRE, marié, le 19 Octobre 1700, à *Suzanne Ajoïn*, dont :

1. PIERRE-MATHIEU DE CABRE, Doyen des Conseillers au Siège de Marseille ;
2. JOSEPH-ALEXIS, non marié en 1757 ;
3. Et MARIE-ANNE, mariée, en 1757, à *Charles-Mathias Sabathier*, Assesseur d'Aix, Procureur du Pays.

IV. FRANÇOIS DE CABRE, second fils de JOSEPH, & d'*Anne de Monteaux*, épousa *Marguerite de Rabiès*, de laquelle il eut :

1. & 2. CHARLES & JEAN-ANTOINE, le dernier mort sans postérité ;
3. LOUIS, marié à *Marie d'Antoine*, mère de LOUIS DE CABRE, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mort sans alliance ;
4. Et GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME DE CABRE épousa, le 6 Juillet 1686, *Françoise Trouillard*, dont :

1. HYACINTHE, ancien Capitaine de Cavalerie, vivant sans postérité en 1757 ;
 2. FRANÇOIS, marié à Paris ;
 3. GUILLAUME, Ecclésiastique ;
- Et deux filles, non mariées en 1757.

Les différentes branches de cette famille ont été maintenues dans leur Noblesse par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Noblesse en 1667. (*Hist. hér. de la Nobl. de Provence*, tom. I, p. 207 & suiv.)

Les armes : *de gueules, à la chèvre saillante d'argent, surmontée d'une fleur-de-lys d'or.*

CACCIANEMICI, famille de Bologne en Italie, d'où sortirent GERARD DE CACCIANEMICI, Pape, connu sous le nom de LUCIUS II, & HUBERT DE CACCIANEMICI, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands services à ALEXANDRE III durant le schisme, & mourut peu de tems après son Pontificat. Voyez Moréri.

CACHELEU, en Picardie, famille divisée en trois branches, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 105. Les armes : *d'azur, à trois pattes de loup d'or, posés en pal, 2 & 1.*

CACQUERAY, ancienne Noblesse de Normandie, qui s'est partagée en 23 branches, & qui tire son origine de GUILLAUME DE CACQUERAY, Ecuyer, Sieur de la Folie en Valois, qui épousa, en 1470, *Antoinette du Boscade-Radepont*. Les titres & les services de cette famille furent approuvés dans la recherche que l'on fit des Nobles en 1669, & dans l'Arbre Généalogique dressé par le Juge d'armes en 1720.

La branche aînée s'est éteinte dans la personne de MARIE-JULIE DE CACQUERAY DE MAUCOMBLE, morte en 1764. Elle avoit épousé, le 13 Juillet 1753, *René-Théophile de Maupou*, Marquis de Sablonnières.

BRANCHE DE VALMENIER.

LOUIS DE CACQUERAY, Ecuyer, Sieur de Valmenier, s'établit à la Martinique en 1651, & y amena un grand nombre de domestiques. M. du Parquet, alors Seigneur propriétaire de l'Isle, le reçut avec joie. Il lui accorda tout le terrain qu'il voulut, & une exemption de tous droits. En 1654, M. du Parquet le nomma Gouverneur de la Grenade. A son retour en 1657, il fut fait Capitaine dans la première Compagnie de Cavalerie qui fut mise sur pied dans les Isles, & en cette qualité, il rendit des services considérables à la Compagnie de 1664, en dissipant plusieurs séditions qui s'étoient élevées contre le nouveau Gouvernement. Le Roi ayant retiré les Isles des mains de la Compagnie, & les ayant réunies à son Domaine en 1674, le Sieur de Baas, Lieutenant-Général de ses Armées, & premier Gouverneur-

Général des Isles, ayant eu de nouvelles preuves de la bravoure & de la fidélité de Louis DE CACQUERAY, surtout lorsque la Flotte Hollandaise, commandée par Ruyter, attaqua le Fort Royal de la Martinique, le nomma pour premier Conseiller du Conseil-Souverain qu'il établit à la Martinique par ordre du Roi le 2 Novembre 1675. Il épousa, le 20 Février 1664, *Catherine de Saint-Ouen*, dont :

LOUIS-GASTON DE CACQUERAY, qui a servi en France dans la Marine depuis 1687. Il se distingua en 1690, au combat de la Manche, où il fut blessé à la jambe par un éclat. Il fut fait Major, & peu après Lieutenant de Roi à Saint-Christophe à la paix de Ryfwick. S'étant trouvé à la Guadeloupe en 1703, lorsque les Anglois l'attaquèrent, il fit paroître beaucoup de bravoure. Il étoit à Paris en 1717, lorsqu'on y reçut la nouvelle d'un soulèvement à la Martinique contre le Gouverneur-Général. La Cour le fit partir aussitôt avec le Sieur de la Garrigue-Savigny, Major de la même Isle, pour apaiser ce désordre. Il s'étoit marié, le 12 Janvier 1700, à *Françoise-Rose de Vafforde-la-Touche*, dont :

LOUIS-FRANÇOIS DE CACQUERAY, qui a servi dans les Mousquetaires du Roi, & qui mourut en 1757. Il épousa, par contrat du 15 Novembre 1723, *Renée de Saint-Léger de la Sauzaye*, & laissa :

1. ETIENNE-GEORGES, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-LOUIS-PHILIPPE, né le 10^r Mai 1730, Lieutenant de Vaisseau, marié, le 14 Septembre 1767, à *Marie-Louise de Pradel* ;
3. LOUISE-MADELEINE, née le 21 Juillet 1733, mariée, le 19 Février 1754, à *Charles-Paul-Emile de Cherissey*, Capitaine de Frégate ;
4. Et MARGUERITE-ADÉLAÏDE DE CACQUERAY, née le 28 Décembre 1737, veuve, sans enfants, en 1764, de *Charles de Pradel*, Lieutenant de Vaisseau.

ETIENNE-GEORGES CACQUERAY DE VALMIER, né le 21 Janvier 1729, épousa, le 11 Juillet 1755, *Anne-Rose de la Touche*, dont un garçon & une fille.

Il y a encore de cette famille deux Abbés de Cacqueray, l'un Grand-Vicaire à Angers, & l'autre Grand-Vicaire de Rennes.

Il y a *Cacqueray-des-Landes* en Bretagne, qui porte : *d'or à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Nous ignorons si c'est la même famille.

Il y a aussi *Cacqueray de Saint-Isnes*, qui porte : *d'azur, à un chevron d'or, à neuf croissants de même entrelassés, 3 & 3, 2 en chef & 1 en pointe*.

CADART. Voyez ANCEZUNE.

* CADENAC, petite Ville en Quercy, Diocèse de Cahors, qui faisoit autrefois partie du Comté de Rodès. Après la confiscation de ce Comté, le Roi Louis XI la donna à *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, lequel en fit don & vente à *Gaillet* ou *Gailloy de Genouillac*, Grand-Maitre de l'Artillerie. La petite-fille de ce dernier porta la Terre & Seigneurie de *Cadenac* dans la Maison d'Uzès, par son mariage avec *Jacques Basset-de-Cruffol*. Voyez CRUSSOL.

* CADENET, en Provence, Diocèse d'Apt, Terre & Seigneurie érigée en 1225 en *Vicomté*, par Guillaume, Comte de Forcalquier, en faveur de *Bertrand de Cadenet*, qu'il qualifie *son cousin*. De lui étoit issu *Pierre de Cadenet*, Grand-Sénéchal de Provence en 1341; son fils *Robert* donna *Cadenet*, par son testament de 1356, à son neveu *Elzéar d'Oraison*, père de *Baudouin Pierre*, petit-fils de *Baudouin*, laissa par sa mort en 1461, pour héritière de *Cadenet*, la fille *Louise d'Oraison*, mariée à *Philibert d'Aqua*. Leur postérité prit le nom d'ORAISON. *Marthe*, qui devint héritière de la Vicomté de *Cadenet*, épousa *Alexandre du Mas-de-Castellane*, & fut mère de *Gabrielle*, alliée à *Antoine de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui vendit, en 1709, la Vicomté de *Cadenet* à *André d'Oraison*, son cousin, père de *Madeleine*, mariée au Duc de Caderousse, possesseur actuel de la Terre & Seigneurie de *Cadenet*. Voyez CADEROUSSE.

La Terre de *Cadenet* a appartenu, avec ce titre de *Comté*, à la Maison d'*Albert-Luynes*. *Honoré d'Albert*, Duc de Chaulnes, Maréchal de France, & frère puiné du Connétable de Luynes, avoit porté le nom de cette Seigneurie, avant qu'il eût épousé *Charlotte d'Ailly*, Comtesse de Chaulnes. Voyez ALBERT.

CADENET en Provence. Le Roi accorda des Lettres de Noblesse à FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Hans, & à tous les descendants de feu ELZÉAR DE CADENET, Docteur en Médecine, originaire de Salon, par Lettres du

11 Décembre 1549, confirmées le 16 Novembre 1567, & enregistrées aux Archives de Provence le 12 Février 1588.

I. ELZÉAR DE CADENET épousa, par contrat du 7 Mars 1477, *Marguerite de Vincens-de-Rognes*, & laissa :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, qui épousa *Madeleine de Grampré*, dont il eut un fils, père d'une fille unique, qui entra dans la Maison des Barons de *Chazelle* en Bresse ;
3. ROBERT, marié, en 1539, à *Honorade de Tholon-de-Sainte-Jalle*, dont :

Un fils, Seigneur de Tournefort, Conseiller au Parlement de Provence en 1579, qui mourut sans postérité ;
Et PIERRE, qui fut Chanoine de l'Eglise d'Aix.

4. Un autre ANTOINE, II^e du nom, qui fit la branche des Seigneurs de *Lamanon*, éteinte ;
5. Et HUGUES, qui fut père de PIERRE DE CADENET, élu premier Consul de Salon en 1590, qui laissa d'*Honorade de Roux* :

ALEXANDRE DE CADENET, marié à *Marguerite de Foissard*, dont il eut JACQUES, maintenu dans la Noblesse le 6 Avril 1667. Il avoit épousé, en 1643, *Madeleine de Brunet*, & sa branche est aussi éteinte.

II. ANTOINE DE CADENET, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, testa à Lambesc en 1569. Il épousa, par contrat du 7 Août 1534, *Honorée de Roux-de-Beauvezet*, & laissa :

1. AMBROISE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Prieur de Beaumont ;
3. SIMON, Viguier d'Aix, Maître-d'Hôtel du Roi & Chevalier de Saint-Michel ;
4. ISABEAU, mariée, en 1551, à *Jean des Roulans* ;
5. Et CATHERINE, femme de *Pierre d'Arquier*, tige des Seigneurs de *Charleval, Barbegan & Saint-Estève*.

III. AMBROISE DE CADENET, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, testa à Lambesc en 1606. Il épousa, le 12 Décembre 1582, *Etienne de Combau-de-la-Tour*, de la Ville de Carpentras, & laissa :

1. CÉSAR, qui suit ;
2. Et ISABEAU, mariée, en 1610, à *Louis de Forbin*, Seigneur de Bonneval.

IV. CÉSAR DE CADENET, I^{er} du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Aiguebelle, testa en 1645. Il épousa, en 1613, *Lucrèce de Biord*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Prin-

cipal au Siège d'Arles, & de *Catherine de Forbin-la-Barbent*, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. & 3. CHARLES & JEAN-FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte en 1620 ;
4. PIERRE, Religieux à l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles ;
5. Et THÉRÈSE, mariée, le 6 Octobre 1643, à *André de Renaud*, Seigneur d'Alein.

V. FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Tamarlet, des Piliers, Tournefort & Aiguebelle, épousa, en 1644, *Charlotte de Mars-Liviers*, de la Ville d'Arles, fille de *Marcellin*, Seigneur des Noyers, & de *Marthe de Meyrand'Ubaye*. Il eut :

1. CÉSAR, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte en 1661 ;
3. Et LUCRÈCE, mariée à *François de Thomas*, Seigneur de la Valette.

VI. CÉSAR DE CADENET, II^e du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Valbonnette, épousa, en Janvier 1677, *Gabrielle de Valavoire*, fille de *Palamède*, Comte de Monlaux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle du Bouffquet*, Dame de Sigonce. De cette alliance vinrent entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. AUGUSTIN, mort Prévôt de l'Eglise d'Aix, & Conseiller-Clerc au Parlement de la même Ville ;
3. Et N... DE CADENET, Seigneur de Tournefort, Capitaine d'une des Galères du Roi.

VII. FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Charleval, Tamarlet & Aiguebelle, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1698, épousa *Catherine de Gueidan*, fille de *Pierre*, Président en la Cour des Comptes, dont :

1. CÉSAR, qui suit ;
2. Et JOSEPH-FRANÇOIS, ci-devant Conseiller-Clerc au Parlement, mort Evêque d'Agde en 1759.

VIII. CÉSAR DE CADENET, III^e du nom, Seigneur de Charleval & d'Aiguebelle, épousa, par contrat du 28 Avril 1734, *Angélique-Marie de Barrigue*, des Seigneurs de *Montvalon*. Il en a :

1. FRANÇOIS ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, Capiscol de l'Eglise d'Agde ;
3. CÉSAR-AUGUSTE ;
4. JULIE-CATHERINE-AMABLE, qui a épousé, en 1757, *Joseph-Sébastien de Croze*, de la ville de Pertuis ;

Et plusieurs filles. (*Hist. héroïque de la Nobl. de Provence*, tom. 1^{er}, p. 210.)

Les armes : *d'azur, au taureau ailé d'or, furieux ou rampant.*

* CADEROUSSE, Terre & Seigneurie, dans le Comté Venaissin, Diocèse d'Orange, divisée en trois parties, l'une desquelles fut érigée en *Duché*, par Bulle du 18 Septembre 1663, en faveur de la Maison d'*Ancezune*. Les deux autres parties appartenoient ci-devant à la Chambre Apostolique, & appartiennent aujourd'hui au Roi & à la Maison de *Fortia d'Urban*. Voyez FORTIA. Pour la Maison des Ducs de Caderouffe, Vicomtes de Cadenet & Seigneurs de plusieurs autres Terres qu'elle posséde en Provence & dans le Comté Venaissin, elle est une des plus anciennes & des plus illustres du pays où elle est établie (a).

* CADILLAC, Terre en Bretagne, possédée long-tems par les Seigneurs de ce nom, qui passa en 1614 dans la famille de *Huteau*, par le mariage de *Catherine de Cadillac*, fille unique, avec *Roland Huteau*, Seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, Kervilly, Bouchelimer, &c., dont le fils étant mort sans postérité, *Thérèse*, sa fille, mariée en 1643 à *Claude*, Comte de *Lannion*, bisaïeul du Comte de *Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, devint héritière, ainsi que des autres Terres de sa Maison. Elle a été donnée en dot à *Marie-Anne de Lannion*, mariée, le 25 Juin 1752, à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult*, Marquis d'Olières, dont elle est veuve : elle est fille unique de *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, Marquis de *Lannion*, Maréchal-de-Camp.

CADOLLE, en Languedoc, famille maintenue dans sa Noblesse par M. de *Beçons* en 1668. GUIBERT DE CADOLLE, marié, en 1280, à *Marguerite de Langlade*, parut à l'assemblée de la Noblesse de la Province pour le fait de la guerre de Lyon en 1310.

GUILLAUME DE CADOLLE, son fils, fut fait Syndic des Nobles de Lunel en 1330, 1331 & 1339. Il épousa, en 1314, *Anne de Vic*, dont :

BERTRAND DE CADOLLE, marié, en 1339, à *Bernardine de Caçaulx*, de laquelle il eut :

JEAN DE CADOLLE, Seigneur de Saint-Mi-

(a) M. de *Gramont-Vachères* est aujourd'hui Duc de *Caderouffe*. Voyez GRAMONT.

chel, marié, en 1369, à *Françoise de Flocard*. De cette alliance vint :

FRANÇOIS DE CADOLLE, qui fut Consul des Nobles de Lunel en 1439. Il épousa, en 1410, *Luce de Montredon*, fille & unique héritière de *Jacques*, Ecuyer, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel (Fief qui depuis ce tems est dans la Famille de *Cadolle*). De ce mariage naquit :

ANTOINE DE CADOLLE, 1^{er} du nom, qui parut à l'arrière-ban, tant pour lui que pour son père en 1458. Il épousa, en 1440, *Marguerite d'Andelle*, dont :

GUILLAUME DE CADOLLE, 11^e du nom, marié, en 1467, à *Louïse du Puy*, dont :

CHARLES DE CADOLLE, 1^{er} du nom, Seigneur de Tasques, qui rendit hommage au Roi des biens nobles & cens indivis avec le Roi dans la ville & terroir de Lunel en 1503, au Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, & parut à l'arrière-Ban en 1542. Il épousa, en 1506, *Isabeau de Mourgues*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, marié, en 1539, à *Marguerite de la Fare*, dont :

FULCRAND, né posthume, & mort au service sans enfans en 1562.

2. ANTOINE, qui fut ;

3. Et un autre FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare le 1^{er} Décembre 1680, & Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1682, à *Marie de Prifée de la Foulquette*.

ANTOINE DE CADOLLE, 11^e du nom, rendit hommage au Roi, tant pour lui que pour FULCRAND, son neveu, des Terres de Saint-Michel & de Tasques, & autres biens & Fiefs nobles en 1554, devant le Juge-Mage de Nîmes ; & la même année il se présenta à l'arrière-ban. Il épousa, en 1553, *Jeanne de Sanders*, dont :

JACQUES DE CADOLLE, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de 100 hommes en 1576, qui épousa, en 1589, *Tiphaine de Torrillen*, de laquelle vint :

CHARLES DE CADOLLE, 11^e du nom, commandant pour le Roi au Château de Villefranche en Italie en 1630. Il rendit en 1624 hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Montpellier de la Terre de Tasques & autres Fiefs nobles, dans les terroir & Baronnie de Lunel, & épousa, en 1620, *Marguerite de Varanda*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. MARC-ANTOINE, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné;
3. Et FRANÇOIS, mort sans alliance.

CHARLES DE CADOLLE, 111^e du nom, rendit hommage au Roi de la Terre de Tasques & autres biens & Fiefs nobles en 1670, en la Chambre des Comptes de Montpellier, & en 1677 devant les Trésoriers de France de cette ville. Il fut Capitaine au Régiment de Montpezat en 1645; ce fut lui qui, avec ses frères, fut maintenu dans la possession de sa Noblesse, après en avoir justifié par plusieurs titres. Il épousa, en 1653, *Marguerite de Bornier*, dont :

JEAN-LOUIS DE CADOLLE, Chevalier de St-Louis en 1710, Commandant pour le Roi à Bozalo en Italie en 1734, & Lieutenant-de-Roi à Sarrelouis en 1737, qui épousa, en 1712, *Françoise de Solas*, & eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. ETIENNE, Sieur de Tasques, Capitaine au Régiment de Brancas, Chevalier de Saint-Louis;
3. ETIENNE-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Cadolle*, Capitaine au même Régiment, aussi Chevalier de St-Louis;
4. Et MARIE, mariée, en 1756, à *François de Ruble*, Chevalier, Major au Régiment de Brancas.

CHARLES-FRANÇOIS, Marquis DE CADOLLE, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel, Seigneur de Tasques, &c., Capitaine au Régiment de Montconseil en 1732, Chevalier de Saint-Louis en 1744, épousa, en 1737, *Bernardine de Lamofnie*, fille & héritière de *Joseph de Lamofnie de Lamofnie*, Chevalier, Seigneur de Limery, de Fressac, de St-Martin-de-Souffencac, de Saint-Félix-de-Paulières, &c., Co-Seigneur de Monoblet, Baron de Durfort. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-JOSEPH, Baron de Durfort, Lieutenant au Régiment de Trainel, né le 1^{er} Octobre 1744;
2. Et MARIE-ANNE-JACQUETTE, née le 27 Avril 1750.

BRANCHE

des Seigneurs DE CADOLLE-MONTELUS.

MARC-ANTOINE DE CADOLLE, second fils de CHARLES, II^e du nom, & de *Marguerite de Varanda*, fut Commandant pour le Roi, en 1686, au fort la Roche en Ardennes, & épousa, en 1659, *Charlotte de Convers*, dont :

JEAN-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Maulévrier, marié, en 1715, à *Anne de Vivet de Montelus*, de laquelle est né :

FRANÇOIS DE CADOLLE, Marquis de Montelus, Seigneur de Tasques, de Saint-Martin-de-Jussan, de Saint-Christol-de-Rodières, &c., marié, en 1735, à *Marie-Anne de Juge-de-Cadoëne*. De cette alliance font issus :

1. LOUIS-RENÉ, Marquis de Montelus Lieutenant au Régiment de Poitou, mort à l'Armée de Westphalie le 24 Avril 1757;
2. Et MARIE-ANNE DE CADOLLE.

Les armes : *de gueules, à un croissant d'argent renversé, accompagné en pointe d'une étoile d'or.*

* CADOT ou KADOT. Ce nom, qui s'écrit indifféremment par un *C* ou par un *K*, est fort ancien en Normandie. Il faut juger de son antiquité par une fondation de quatre Chanoines & d'un Chantre, faite par un *Kadot*, Seigneur & Châtelain de *Gaillon* en 1205, qui subsiste encore aujourd'hui dans *Gaillon* : c'est le premier titre qu'on trouve de ce nom. Les termes dans lequel il est conçu, les circonstances qui l'accompagnent, & Pénumération des legs que ce *Kadot* fit, font assez connoître & la qualité & la considération dans laquelle il étoit.

PHILIPPE-AUGUSTE ratifia cette fondation : les Evêques de Lisieux, d'Avranches & d'Evreux assistèrent à la cérémonie de la bénédiction de cette Eglise, bâtie & fondée pour ces Chanoines. Un le Veneur, Comte de Tillières, & plusieurs autres Seigneurs, signèrent comme témoins.

Après la mort de PHILIPPE-AUGUSTE, le Roi Louis VIII ratifia la même fondation le 4 Mai 1232, étant à Gisors. On remarque dans les Chartres de cette Eglise que ce *Kadot*, Châtelain de *Gaillon*, en parlant de PHILIPPE-AUGUSTE, dit toujours, *le Roi mon Maître*, terme qui marque mieux qu'il étoit d'une qualité distinguée, que 10 ou 12 Terres nobles qu'il possédoit, dont trois portent encore le nom de *Kadot*. La première est située près d'Evreux, & appartenoit au feu Duc de la Force. La seconde, située près de Caen, a été réunie au Domaine du Roi depuis plusieurs siècles. La troisième a été vendue il y a près de 100 ans à un aïeul du Marquis de la Luzerne-Briqueville, par un *Kadot*, Seigneur de *Gerville*, d'une branche cadette de celle

de *Sebbeville* ou *Seville*, de laquelle elle est séparée depuis 1509.

La fondation dont nous venons de parler est en latin, ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que le nom latin pour exprimer *Kadot*, peut avoir une autre explication; mais il y a d'autres actes qui ont rapport avec cette fondation, & qui disent en françois *Kadot*; entr'autres un acte passé dans la Jurisdiction du Pont-au-Tout en 1450, entre un Seigneur d'Harcourt & les Chanoines de Gaillon, par lequel ce Seigneur reconnoît leur devoir 14 livres de rente sur la Terre de Bourghéroule, à eux données par un *Kadot*, de grande ancienneté: ce sont les termes de l'acte. Il n'y a point de famille dans toute la Normandie qui porte ce nom que les *Kadot* de *Sebbeville* & les *Kadot* de *Ger-ville*.

Ce n'est là qu'une preuve évidente que les *Kadot* de *Sebbeville* descendent de ceux de Gaillon; mais il n'y a guères de famille en France qui puisse prouver une filiation bien suivie depuis 1209, & particulièrement dans la Normandie, qui a été durant plusieurs siècles ravagée, brûlée, conquise & reconquise; aussi peu de titres se sont sauvés dans cette Province pendant de si cruelles guerres, où l'on voyoit le père contre le fils, le frère contre le frère, dans des guerres où l'on prenoit son parti suivant ses intérêts ou son inclination, ce qui mettoit toutes les Maisons considérables dans le désordre, & dans une combustion qui ne leur permettoit pas d'avoir beaucoup d'attention pour la conservation de leurs titres, de sorte qu'il en faut revenir aux faits historiques, suivant l'ordre des tems.

Presque toutes les Terres que possédoit ce *Kadot* de Gaillon sont tombées, par des héritières de ce nom, dans des Maisons considérables, comme dans celles d'*Harcourt*, de *le Veneur*, Comte de Tillières, de *Montenay*, &c., & par conséquent les titres concernant ces Terres. Voy. l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*.

Mais pour continuer la suite de la famille des *Kadot*, on trouve qu'un GUILLAUME KADOT acheta en 1310 une petite Terre qui se nommoit, & se nomme encore aujourd'hui, *Blađot*, près de Carentan; le contrat en fut passé devant *Loubart* & son adjoint, Tabelliers Royaux à Carentan. Il est à présumer que ce GUILLAUME KADOT descendoit de ce

Kadot, Châtelain de Gaillon; car il n'y a que 78 ans entre la ratification de Louis VIII, faite à Gisors le 4 Mai 1232, & le contrat d'acquisition de la Terre de *Blađot* en 1310; ce GUILLAUME KADOT avoit à Carentan une Maison, qui est présentement la Maison-de-Ville, où se tient la Justice, & où l'on voit encore les armes de *Kadot* de *Sebbeville*, soutenues par un Ange.

GUILLAUME KADOT épousa *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt*, & d'une Demoiselle de *Vernon*. La Maison de *Breucourt* est connue dans l'Histoire par son antiquité & par sa grandeur. *Henri de Breucourt*, père de *Blanche*, Châtelain de la Rivière-Thibouville & Seigneur de plusieurs autres Terres, eut en mariage la troisième fille de *Guillaume de Vernon*, laquelle eut pour son partage la Baronnie d'*Orglandes*. Ses deux sœurs aînées eurent la Baronnie de *Néhou* & d'autres Terres. L'une des deux épousa *Robert de la Haye*.

Henri de Breucourt n'eut que *Guillaume* & une fille nommée *Blanche*. *Guillaume* n'eut que *Jeanne de Breucourt*, héritière de la Baronnie d'*Orglandes*, & d'autres Terres, laquelle épousa, en 1422, *Jean d'Oëffé*, Baron de Goës. Elle mourut sans enfans, & le Baron de Goës, son mari, épousa en secondes nœces une Demoiselle de *la Haye*, cousine germaine & héritière en partie de sa première femme, venant l'un & l'autre des héritières de *Vernon*, qui avoient partagé les Baronnies d'*Orglandes* & de *Néhou*.

Jean d'Oëffé obtint la confiscation de la Baronnie d'*Orglandes*, étant toujours demeuré fidèle au Roi, & les héritiers de la première femme ayant pris le parti du Roi d'Angleterre. Ainsi la Demoiselle de *la Haye*, sa seconde femme, hérita de la Baronnie d'*Orglandes*. Il en eut un fils, nommé *Jean d'Oëffé* comme lui, lequel démembra les Fief & Baronnie d'*Orglandes* le 10 Mai 1472, en faveur d'Honoré le Roux, Ecuyer, de la Paroisse de Turqueville, que *Denis Kadot*, fils puîné de *Gilles Kadot*, & chef de la branche des *Kadot* de *Sebbeville*, retira à droit de lignager, étant arrière-petit-fils de *Guillaume Kadot* & de *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt-de-Vernon*, Baron d'*Orglandes*, dont GUILLAUME KADOT eut un fils nommé

THIBAUT KADOT, marié à *Marthe*, fille de

Geoffroy du Moley-Bâcon, dont un de cette famille avoit fondé l'*Abbaye de Sainte-Barbe*, dans le pays d'Auge. THIBAUT KADOT n'eut que deux fils :

1. JACQUES KADOT, qui fut assez malheureux pour prendre parti contre son Roi. On le voit dans l'*Histoire de Normandie*, avec un d'Harcourt & un Breauté, excepté de l'amnistie générale que le Roi accorda à ses sujets de Normandie. Il mourut sans enfans, &, selon les apparences, le *Fief Kadot* près de Caen fut confisqué sur lui & réuni au Domaine ;
2. Et GILLES, qui suit.

GILLES KADOT fut pourvu d'une charge de Grand-Maitre-d'Hôtel du Roi en 1406, & il contribua beaucoup à la construction de l'Eglise de Carentan, qui fut bâtie en 1426, y ayant fait construire une Chapelle dédiée à Saint-Eloy, avec un bout du bas côté qui tourne autour du chœur. On y voit les armes des *Kadot*, qui servent de clef de voûte tant dans la Chapelle que dans le bas côté vis-à-vis où l'on voit en alliance les armes de Grimonville & de la Hafardière, deux des plus anciennes familles de Normandie. Les armes des *Kadot* y paroissent être pour *enquerre*, étant de *gueules à la hure de sanglier de sable, couronnée d'une couronne à pointes d'or, accompagnée de trois roses aussi d'or, deux en chef & une en pointe*.

Il est certain que ces armes signifient quelque chose, mais on en ignore le principe; on fait seulement qu'on a vu écrit autour des armes: *Kadot, Sauve Roy*, sur des vieilles vitres à *Hemevés*, Terre qui a appartenu à la branche des *Kadot de Sebbeville*. La fondation de la Chapelle de St. - Eloy à Carentan, & une requête que les Artisans qui se servent du *marteau* présentent aux *Kadot*, Seigneurs de Sebbeville, à chaque mutation, pour avoir la liberté de tenir leur Confrérie dans cette Chapelle, promettant de l'entretenir, confirment assez que leurs armes ne sont pas là sans fondement, & que la Chapelle est à eux.

La donation de 12 livres de rente à l'Eglise de Carentan par DENIS KADOT, à prendre sur la maison appartenant à GUILLAUME KADOT où les armes sont encore soutenues par un *Ange*, est encore une preuve assez forte pour faire conclure qu'il descend de ce GUILLAUME KADOT, qui épousa *Blanche de Breucourt*, quand même le retrait lignager qu'il

fait de la Baronnie de Breucourt, démembrée de la Baronnie d'Orglandes, ne le prouveroit pas; de forte qu'on ne doit point s'étonner si l'on ne prouve pas la filiation par contrat de mariage au-dessus de GILLES, puisque suivant la Coutume de Normandie les aînés emportent tous les titres, & que la branche de MICHEL KADOT, fils aîné de GILLES, est tombée en quenouille dans des Maisons éteintes, où les titres sont restés & ont été négligés comme papiers inutiles.

En un mot, quand on fera réflexion sur les guerres de Normandie, sur les désordres qu'elles ont causés dans les familles, sur les privilèges des aînés qui emportent les titres, sur les siefs nobles portant le nom de *Kadot*, sur la vente du Fief de ce nom par un *Kadot de Gerville*, cadet de la branche de *Kadot de Sebbeville*, dans le dernier siècle; sur la négligence des cadets de cette Maison à prendre copie collationnée des titres qui restoient à leurs aînés, sur l'acquisition de Blacot, faite par GUILLAUME KADOT en 1310; sur la maison qu'il avoit à Carentan, où ses armes sont encore; sur la dépense que GILLES KADOT fit à l'Eglise de Carentan en 1426, où les armes des *Kadot* servent de clef de voûte; sur les 12 livres de rente que DENIS KADOT donne à l'Eglise de Carentan à prendre sur la maison dont on vient de parler, qui appartenoit à GUILLAUME KADOT; sur un JACQUES KADOT, que l'on trouve dans l'*Histoire de Normandie*, avec un d'Harcourt & un Breauté & quelques autres, excepté de l'amnistie donnée par CHARLES VII à ses sujets de Normandie qui avoient pris le parti du Roi d'Angleterre; sur le retrait lignager du Fief & Baronnie de Breucourt en 1473 par DENIS KADOT, à cause de BLANCHE de BREUCOURT, sa trisayeule; sur la possession où les KADOT de SEBBEVILLE sont depuis ce tems, de la Baronnie de *Breucourt* & de la Terre de *Sebbeville*, érigée en *Marquisat*, qui s'étend dans six paroisses; sur les Lettres de Rois, de Princes du Sang, de Gouverneurs de la Province, d'Amiraux de France, de Secrétaires d'Etat, de Maréchaux de France, que l'on trouve dans chaque degré depuis ce tems-là; quand on fera, dis-je, réflexion sur tous ces faits, on n'aura pas de peine à croire que les *Kadot de Sebbeville* descendent des anciens *Kadot de Gaillon*, ne se trouvant que 78 ans entre la *ratification* de Louis VIII, en 1232, & l'acquisition de

Blaſot par GUILLAUME KADOT en 1310. GILLES KADOT épouſa, 1^o *Guillemette Roeslard*, Dame du Fief de la Porte, dont les faubourgs de Coutances relèvent; ce qui ſe voit par les aveux rendus au Roi en 1420, & vérifiés à Coutances en 1422; 2^o *Guillemette le Damandé*, fille de noble homme N... *Damandé* ou *Demandé*. Il eut du premier lit:

1. MICHEL KADOT, qui rendit aveu au Roi du même Fief en 1456. Cette branche eſt tombée en quenouille & par conſéquent les biens & les titres ont paſſé par une fille dans une autre Maifon auſſi éteinte.

Du ſecond lit vinrent:

2. DENIS, qui ſuit;
3. Et JEAN, qui ſe fit Prêtre & mourut quelque tems après. Sa ſucceſſion fut partagée entre MICHEL, ſes frères & DENIS. C'eſt ce qui ſe voit par un accord fait entr'eux le 7 Février 1460.

DENIS KADOT, auquel le Roi CHARLES VIII, écrivit de Lyon pour le prier, à cauſe des grands beſoins de l'Etat, de lui prêter 1000 écus d'or, lui promettant de les lui rendre l'année d'après par ſon Receveur à Valognes, épouſa, en 1458, *Jeanne le Marchand*, fille de noble homme *Richard le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre-Egliſe & de Raſauville. Il eut de ſon mariage:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et LOUIS, mort ſans poſtérité.

JEAN KADOT épouſa, le 6 Février 1493, *Iſabeau de Houetteville*, dont il eut:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. & 3. N... & N... KADOT, morts ſans poſtérité;
4. Et N... KADOT, qui eut pour ſon partage la Terre de Gerville, qui eſt encore à préſent à ſes deſcendants.

MICHEL KADOT, Baron de Breucourt, Seigneur & Patron de Sebbeville, de Coque-
neauville & de Bouteville, commanda les côtes & le plat-pays du Cotentin, par Commiſſion de Gaſpard de Coligny, Amiral de France. Il fut auſſi Député de la Nobleſſe du Bail-
liage de Carentan. On a des Lettres d'une *Bourbon*, Duchèſſe d'Eſtouteville & Dame de Briquebec, ſur un procès qu'elle lui avoit intenté au ſujet des chemins qu'elle prétendoit avoir ſur ſa Terre de Sebbeville. Par ſes Lettres elle ſ'en diſſiſte, & le prie de la venir voir avec un homme de Robe pour conſérer avec

elle & terminer leur différend. On voit auſſi des Lettres des Rois CHARLES IX & HENRI III, écrites à ce MICHEL KADOT, qui épouſa, en 1538, *Louiſe le Lièvre*, fille de noble homme *Pierre le Lièvre*, Ecuyer, Sieur de Riou. Ils eurent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et VERGINGETORIX, Seigneur de Hemevès & de Riou, Terres qui ſont encore dans la famille de Breucourt. Ce VERGINGETORIX, dont la branche eſt éteinte, étoit le biſayeul de la mère de N... *Dumont*, Ecuyer de feu M. le Grand Dauphin.

FRANÇOIS KADOT eut pour ſon partage la Baronnie de Breucourt & les Terres & Seigneuries de Sebbeville, de Coque-
neauville & de Bouteville, qui ont été réunies enſemble avec toutes leurs dépendances, qui s'étendent dans ſix Paroiſſes. Il eut le commandement des côtes & du plat-pays. Il ſervit utilement ſon Prince dans cet emploi. On voit par des Lettres du Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, qu'il avoit taillé en pièces un Régiment des ennemis du Roi, qui étoit retranché dans un Village, nommé Fréville. On voit auſſi une Lettre de HENRI III, qui lui marque la ſatiſfaction qu'il a de ſes ſervices. Le Duc de Montpenſier lui donna en pluſieurs rencontres des ordres ſur différentes choſes, & entr'autres de ſe jeter dans Carentan pour la défendre contre le Comte de Montgommery qui alloit l'attaquer. Montgommery fit brûler le Château de Sebbeville, parce que FRANÇOIS KADOT s'étoit jeté dans Carentan. Il épouſa, en 1564, *Scholastique de Franquetot*, fille ainée de noble homme *Robert de Franquetot*, Seigneur de St.-Georges, & de *Marie d'Auxais*, dont il eut pour ſils unique & héritier:

MICHEL KADOT, II^e du nom, qui eut les Terres de ſon père & le commandement des côtes & du plat-pays. Il épouſa, en 1585, *Elifabeth d'Aval*, Dame d'Audouville, dont:

1. GILLES, qui ſuit;
2. Et LOUIS, qui prit le nom de *Breucourt*; il n'eût que des penſions viagères avec le commandement des côtes & du plat-pays de Cotentin. Cette branche ſ'eſt éteinte par filles à la troiſième génération.

GILLES KADOT, II^e du nom, hérita de toutes les Terres & Seigneuries de ſon père, & de la Vicomté d'Audouville qui appartenoit à ſa

mère. Il épousa, en 1615, *Françoise Bellée*, fille de *Jefuet Bellée*, Seigneur du fief de Nouille en Bouteville, & de *Perrette Julien*, dont il eut :

1. N... KADOT, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et LOUIS, qui eut en partage la Terre & Vicomté d'Audouville, la Hubert, dont il fit donation à son neveu BERNARDIN KADOT, fils aîné de FRANÇOIS, son frère.

FRANÇOIS KADOT, II^e du nom, hérita de toutes les Terres de son père, & mourut en 1704. Il épousa, en 1641, *Françoise Gigault*, morte en 1704, six semaines avant son mari, tante du Maréchal de Bellefonds, & fille de *Bernardin Gigault*, Seigneur de Bellefonds & de plusieurs autres Terres, & Gouverneur de Caen & de Valognes, & de *Jeanne Aux-Epaules*, fille de *Robert Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie, & Chevalier des Ordres du Roi. Ils laissèrent :

1. BERNARDIN, qui fuit ;
2. JACQUES, Chef d'Escadre, Chevalier de St.-Louis, mort en 1707, pendant le siège de Toulon ;
3. CHARLES-LOUIS, Capitaine - Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, & Brigadier des Armées du Roi ;
4. Et LOUIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi.

BERNARDIN KADOT, Seigneur de Sebbeville, &c., Aide-de-Camp du Roi, Maréchal-de-Camp de ses Armées & Chevalier de Saint-Louis, mourut en son château de Sebbeville le 11 Octobre 1711, âgé de 70 ans. Il épousa, en 1669, *Marguerite-Françoise Momorot*, fille de *Pierre Momorot*, Seigneur de Saive, de Blainville, de la Motte, & de plusieurs autres Terres, Secrétaire du Roi, & Trésorier-Général des Parties Casuelles, & de *Marguerite Laugeois*, & a laissé plusieurs enfans, entr'autres :

1. BERNARDIN KADOT, II^e du nom, Seigneur de Sebbeville, &c., qui a servi dans les Chevaux-Légers de Berry ;
2. TOUSSAINT, qui a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
3. Et CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, qui fuit.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC KADOT, Marquis de Sebbeville, est mort le 4 Octobre 1730. Il avoit épousé *Elisabeth-Thérèse Chevalier-de-Montigni*, née le 13 Février 1705, remarquée, le 13 Juin 1752, à *Charles-Louis de Preiffac*, dit d'abord le *Chevalier*, puis le

Comte d'Esclignac. Elle a eu de son premier mariage :

1. ANTOINETTE-FRANÇOISE KADOT-DE-SEBBE-VILLE, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot le 28 Mai 1752, qui avoit épousé, le 20 Mai 1743, *Louis*, Comte de *Mailly* ;
2. MADELEINE-BERNARDINE, née le 13 Décembre 1726, mariée, le 23 Avril 1746, à *Artus-Louis-Timoléon*, Comte de *Gouffier*, mort le 13 Mai 1747 ;
3. Et MARIE-BERNARDINE KADOT, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, qui avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1760, *Timoléon-Antoine-Joseph-François-Louis-Alexandre*, Comte d'*Espinay-Saint-Luc*, Marquis de Lignéric.

Les armes : de gueules, à trois roses d'or accompagnées en cœur d'une hure de sanglier de sable, couronnée d'or.

* CADOUANE-GABRIAC. C'est une des plus anciennes Maisons du Languedoc. *Gabriac* est une des 12 Baronniees qui ont entré aux Etats de Gévaudan. Les *Cadouane* en étoient possesseurs dès le XIII^e siècle, & prenoient indifféremment dans les titres le nom de *Cadouane* ou celui de la Baronnie de *Gabriac*, & souvent tous les deux, *Cadouane* aliàs de *Gabriaco*, selon que le rapporte l'Auteur des *Tablettes généalogiques*, part. V, p. 304. Le nom de *Gabriac* fut adopté par les descendans de cette Maison. Voyez GABRIAC.

* CADRIEU, en Quercy, où est située la Terre de ce nom, que cette famille, connue de tous les tems par ses alliances distinguées & par ses services militaires, possède depuis plus de 400 ans.

Les armes : d'or, à un lion parti de gueules & de sable langué, onglé & couronné de gueules. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 107.)

CAETANI, Maison originaire d'Espagne, qui, selon quelques auteurs, vint s'établir à Gaète en Italie, d'où elle a pris le nom de *Caëtani*. Le premier connu est

MATHIAS CAETANI qui commandoit les Armées de MAINFROY, Roi de Sicile, & laissa entr'autres enfans :

LOFFRED CAETANI, qui eut de N... de *Se-gni* :

LOFFRED, qui fuit ;

Et BENOÏT CAETANI, créé Cardinal par le Pape CÉLESTIN V, puis Pape, en 1204, sous le

nom de BONIFACE VIII, & mort le 12 Octobre 1303.

LOFFRED CAETANI, II^e du nom, fut le quatrième aïeul de

JACQUES CAETANI, Comte de Fondi, qui eut de *Sueve de Saint-Severin*, veuve de *Henri de Leoneffe* :

CHRISTOPHE, qui fut ;

Et JACQUES CAETANI, auteur de la branche des Ducs de *Sermoneta*, Marquis de Cisterna, Princes de Caserte, rapportée ci-après.

CHRISTOPHE CAETANI épousa 1^o *Isabelle de Picqutis*; & 2^o *Jeannelle de Furno*. Il eut du second lit :

HONORÉ CAETANI, II^e du nom, qui mourut en 1489, le dernier de sa branche. Il avoit épousé 1^o *Françoise de Capoue*; & 2^o *Catherine Pignatelli*, & laissa du premier lit :

1. BALTHASAR CAETANI, Comte de Traëtto, qui mourut avant son père, laissant d'*Antonelle Caraccioli* :

Deux filles, mariées ;

2. PIERRE-BERARDIN, Grand-Protonotaire du Royaume de Naples, mort au mois de Mars 1487, auteur de la branche des Comtes de Morcone & de Fondi, Ducs de *Traëtto* :

SCIPION CAETANI, son arrière-petit-fils, laissa entr'autres enfans ALPHONSE CAETANI, auteur de la branche des Ducs de *Laurenzano* ;

3. Et ANTOINE CAETANI, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Marco*, marié à *Médie de Saint-Acapit*, Dame de *Saint-Marco*.

BRANCHE

des Ducs de *SERMONETA*, Marquis de *Cisterna*, Princes de *Caserte*.

JACQUES CAETANI, fils puîné de JACQUES, Comte de Fondi, eut pour descendant :

MICHEL-ANGE CAETANI, Duc de *Sermoneta*, Prince de *Caserte*, qui épousa, en Juin 1708, *Anne Strozzi*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de *Forano*.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maison de CAETANI, dont l'origine n'est pas connue, & d'où sortoit les Marquis de *Sortino*, Princes de *Cassaro*. (Voyez *Imhoff*, *Histoire d'Italie* & *d'Espagne*; Lille, *Histoire de la Noblesse de Naples*, & *Moréri*.)

CAGNES, en Provence, Diocèse de *Vence*, Terre & Seigneurie acquise par *Marc* & *Luc*

Grimaldi, dont le père, *Antoine Grimaldi*, Seigneur de *Prat* & de la vallée de *Lantosca*, avoit épousé *Agnès-Catherine Doria*, & étoit le deuxième fils de *Reynier*, II^e du nom, neuvième Prince de *Monaco*, & de *Marguerite Ruffo*. Ce *Reynier*, tige des Seigneurs actuels de *Cagnes*, étoit issu, au XIV^e degré, de *Grimoald*, Comte de *Flandre*, Maire du Palais de France, qui vivoit l'an 700 avec *Théodozinde*, sa femme. Voyez *MONACO*.

L'acquisition de la Terre & Seigneurie de *Cagnes* fut approuvée par Lettres de la Reine *Jeanne* du 20 Janvier 1372; & les Terres d'*Antibes*, de *Courbons*, de *Cagnes*, furent érigées les unes en *Baronnies* & les autres en *Marquisats*, par Lettres du mois de Mars 1646, enregistrées à Aix le 12 Septembre suivant en faveur de *Jean-Henri Grimaldi*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui mourut fort vieux & laissa, de *Grasse de Bar*, *Honoré Grimaldi*, II^e du nom, qui obtint l'érection de sa *Baronnie de Cagnes en Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1677. Voyez *GRIMALDI*.

* *CAGNY*, Seigneurie en *Beauvoisis*, entre *Bauvais* & *Gournay*, sur la rivière du *Thevain*, anciennement possédée par la Maison de *Pecquigny*. *Robert de Pecquigny*, Chevalier, en fit donation, & du tiers de la *Châtellenie de Milly*, à sa femme *Isabelle de Neuville*, qui en fit hommage le 21 Février 1486 à *Pierre de Bourbon*, Comte de *Clermont*. Elle étoit veuve de *Pierre*, II^e du nom, Seigneur de *Boufflers*, dont le fils aîné hérita de la Seigneurie de *Cagny*, du chef de sa mère. (*Tabl. Gén. part. VII, p. 151.*)

Cette Terre fut érigée en *Duché* en 1695, & en *Pairie* par Lettres du mois de Décembre 1708, registrées le 19 Mars 1709, en faveur de *Louis-François de Boufflers*, Maréchal de France: il fit commencer en ce lieu un magnifique Château, & y plaça en 1701 une très-belle statue équestre de *Louis le Grand*, de la façon du célèbre *Girardon*, jetée en bronze par *Kellers*. Voyez *BOUFFLERS*.

CAHAGNES-DE-VERRIERES, en *Normandie*, *Electiōn de Caen*, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & de trois poignets armés d'épée, aussi d'argent, 1 & 2 en pointe.*

‡ *CAHIDEUC*, en *Bretagne*. Suivant un mé-

moire envoyé, cette ancienne Maison tire son origine de la Terre de ce nom, située dans la Paroisse de Diffendie, Evêché de Saint-Malo & a été possédée par les Seigneurs de ce nom, dès le XII^e siècle, avant le mariage de JEANNE de CAHIDEUC, qui, par son contrat du 3 Décembre 1649, porta cette Terre à Messire *François-Hervé d'Andigné*.

On peut regarder cette Maison comme très-ancienne, puisque dès 1220 ils uisoient de fseau, & se gouvernoient en leurs partages, suivant l'assise du Comte Geoffroy. Les partages à viage, suivant cette assise, qui existe encore dans les Archives de la Maison de CAHIDEUC, prouvent même qu'ils étoient issus d'ancienne Chevalerie, puisqu'il est certain que cette assise ou ordonnance ne regardoit que les Maisons des Comtes, Barons ou Chevaliers. Il est vrai que lorsqu'on rédigea la très-ancienne coutume, l'on donna à tous les nobles la faculté de recevoir l'assise pour avoir lieu aux partages; mais ce ne fut que vers l'an 1350; de sorte que l'on donna tenir pour constant que les Maisons qui se gouvernoient dans leurs partages, suivant l'assise du Comte Geoffroy, avant 1280, étoient Maisons de Chevalerie.

Le nom de CAHIDEUC s'est écrit de différentes manières : AHEDOU, AHIDOU, & avant, QUEHEDOU; c'est de cette sorte qu'il se trouve dans un acte de 1220, passé entre Guillaume, Seigneur de Montauban & plusieurs Gentils-hommes, entre lesquels est EON de CAHIDEUC, ou QUEHIDOU pour la mutation & droit de bail, ou garde-noble, que le Seigneur de Montauban avoit sur ses vassaux, au droit de rachat à toute mutation. Cet acte est aux Archives de la Maison de CAHIDEUC, pris sur l'original des Archives de Montauban, & représenté le 31 Août 1697, devant le Sénéchal de Rennes, & par l'Intendant du Prince de Guéméné, dont fut délivrée copie en forme, pour rester dans les papiers des Seigneurs de CAHIDEUC.

Plusieurs Généalogistes de Bretagne, le Laboureur & MM. d'Hozier, remontent le nom de CAHIDEUC au-dessus de

I. EON de CAHIDEUC, qui eut de *Machaud d'Acigné*:

II. GUILLAUME de CAHIDEUC, qui mourut en 1335. Son testament est déposé dans les Archives de la Maison de CAHIDEUC. Il épousa *Machaud de Vauferrier*, morte en 1325, il-

sue d'une noble & ancienne Maison, dont la Terre de Vauferrier est située dans le voisinage de celle de CAHIDEUC. Cette ancienne noblesse subsiste encore dans la Paroisse de Diffendie; & dans la réformation de 1668, elle a prouvé par titres bien en ordre, depuis 1377, que GUILLAUME de CAHIDEUC avoit épousé *Machaud de Vauferrier*, dont le nom est employé dans les réformations de 1427, 1440 & 1513, lesquelles réformations l'ont déclaré Maison d'ancienne extraction, ce qui a été confirmé par arrêt de la Chambre, du 14 Novembre 1668. De ce mariage vinrent :

1. GEFFROY, qui suit;
2. GUILLAUME;
3. Autre GUILLAUME, Prêtre;
4. GUILLOTTE, Dame de la Barre, de laquelle on ne fait autre chose;
5. N...., mariée à *Raoul de la Chasse*;
6. Et N.... de CAHIDEUC, mariée à *Pierre de la Pomelaye*.

III. GEFFROY, Seigneur de CAHIDEUC, mourut dans la semaine de Pâques 1359. Il épousa, en 1331, *Olive de la Morinays*, morte en 1349, dans le tems d'une grande mortalité. Elle étoit d'une ancienne Maison éteinte dans la personne d'*Uflave*, Dame de la *Morinays*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. 3. & 4. JEHAN, GEOFFROY & PIERRE, morts de la peste au mois d'Août 1362;
5. Et MACHAUD de CAHIDEUC, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sulpice, Evêché de Rennes.

GUILLAUME de CAHIDEUC, II^e du nom, né le 29 Septembre 1336, fut héritier principal & noble de ses père & mère, & testa en 1377. Il épousa, après la fête de Saint-Pierre (nous ignorons en quelle année), *Jeanne de Tregaranteuc*, fille d'*Alain*, Seigneur de Tregaranteuc, & nièce de *Jehan de Saint-Gilles*. La Maison de *Tregaranteuc*, aujourd'hui éteinte, bonne & ancienne, étoit établie dans la Paroisse de Guegon, Evêché de Vannes, & avoit fait de très-bonnes alliances, comme avec la Maison de *Boisgelin*. De ce mariage sont issus :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. BÉATRIX, qui épousa *Pérot Glé*, Seigneur de la Bénéraye, dont elle eut un fils unique :

Guillaume, mort avant son père, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Quédil-*

lac; au moyen de quoi GUILLAUME DE CAHIDEUC, III^e du nom, succéda à Guillaume Glé, dans l'estoc maternel, & transigea, le 13 Mai 1446, avec Jeanne de Quedillac, lors encore mineure, autorisée de Thibaut de Quedillac, son père, pour ce qui lui étoit dû sur les biens de Guillaume Glé, son mari;

3. Et MARIE DE CAHIDEUC, qui rendit aveu en juveigneurie à son frère GUILLAUME, le 4 Mars 1420, des Fiefs, Juridiction, Seigneurie situés dans la Paroisse, & sous la juridiction de Bedecq au village du Puy, & de la Chapellenie que GUILLAUME, son frère, lui avoit donnés pour sa part & portion des successions de leur père & mère.

V. GUILLAUME DE CAHIDEUC, III^e du nom, déclaré par ses père & mère, héritier principal & noble, se trouve parmi les nobles de la Paroisse de Diffendie. Il est qualifié Messire & Chevalier dans son contrat de mariage; ce qui suffit pour faire connaître l'ancienneté de la noblesse de cette Maison. Son beau-père lui céda, dans cet acte, certains héritages qu'il avoit dans les Paroisses de Plumengal & de Miniac-lous-Buherel. Il épousa, par contrat passé au manoir de la Boulaye, le 26 Décembre, *Hermine de Ferrière*, fille de *Raoul de Ferrière*, Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne Desfaillée*, dont :

1. N.... de CAHIDEUC;
2. Et CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES DE CAHIDEUC, héritier principal & noble de ses père & mère, eut un long procès depuis 1450 jusqu'en 1460 devant les Juges de l'Officialité de Saint-Malo, touchant les droits honorifiques de l'Eglise de Diffendie contre Roland, Sieur du Breuil; & ce CHARLES DE CAHIDEUC, dans les sentences, en latin qu'on trouve, est qualifié *nobilis armiger*. Il passa une transaction, de concert avec sa première épouse, avec noble Jehan Brillant-de-Beaumanoir, & Marguerite de Crève, son épouse, Seigneur & Dame de Bessô, par laquelle ces derniers lui transportèrent plusieurs rentes, à valoir sur l'assiette qu'ils devoient à la Dame de CAHIDEUC. CHARLES DE CAHIDEUC transigea, comme mari & procureur de droit de sa seconde femme, avec Gilles, Seigneur de la Clartière, touchant quelques héritages acquis par *Jean de la Noë*, sur lesquels héritages le Seigneur de la Clartière

prétendoit quelques droits. Cette transaction fut ratifiée à la Cour de Nantes le 25 du même mois par *Béatrix de la Noë*. CHARLES DE CAHIDEUC mourut en 1489. Il avoit épousé, 1^o vers 1467, *Isabeau d'Angoulvent*; & 2^o *Béatrix de la Noë*, remariée à Messire *Arthur de Chantocé*, Seigneur de Laudevrau. Elle étoit fille aînée, héritière principale & noble, de *Jean de la Noë*, Seigneur de la Brosse, du Brigné & de la Hunaudaye, à Saint-Colombin, & de *Françoise de Chappelle*. Il eut du premier lit :

1. JEANNE, mariée 1^o par son père à *Jehan d'Yllifran*, en faveur duquel mariage il promit à sa fille 25 livres de rentes; & 2^o à noble homme *Raoul le Champion*.

Du second lit sont issus :

2. CHARLES;
3. GILLES, qui suit;
4. GUILLAUME, auteur d'une branche éteinte. Il s'établit en Poitou, où il épousa N... de *Crue*;
5. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Guerche, qui assista en 1539, à la réformation de la Coutume; il étoit Commandeur avant 1539, avoit fait ses preuves avant 1522, avant que l'Isle de Rhodes eut été prise par les Turcs;
6. Et un fils, appelé LE CLERC DE CAHIDEUC, qui s'établit dans la Paroisse de Miniac.

VII. GILLES DE CAHIDEUC, Seigneur de la Brosse, du Brigné & de la Hunaudaye, fut autorisé par *Jean de Ferrière*, Seigneur de la Boulaye, son grand-oncle, curateur de ce qui pouvoit appartenir à JEANNE DE CAHIDEUC, sa sœur, dans la succession de leur père pour de quoi demeurer quitte, il lui céda l'hôtel, maison & manoir Dubois-Germigon & dépendances dans la Paroisse de Plouafne, en présence & du consentement d'*Arthur de Chantocé*, Seigneur de Laudevrau, mari de *Béatrix de la Noë*, de laquelle il promit de fournir la ratification du premier mariage de JEANNE DE CAHIDEUC. GILLES DE CAHIDEUC resta mineur à la mort de son père, sous la tutelle de *Jean de Ferrière*, son grand-oncle. On le trouve sous les qualités de noble & Ecuyer dans la réformation de la noblesse de l'Evêché de Saint-Malo, de 1513, pour la Terre de Cahideuc, & les dépendances toutes nobles, sans qu'aucune roture y soit jointe dans la Paroisse de Diffendie; il est encore employé dans la même Paroisse pour la Terre de la Motte

Hunaud, & dans la Paroisse de Bedec, pour la Terre de Launay, tenant ces deux dernières de sa femme. Il vendit, par contrat passé à Ploermel, à Regnaud de la Touche, Seigneur de Limoufinière & de Montbert, la Terre de la Hunaudaye, située à Saint-Colombin, qu'il avoit eue en partage de la Maison de la Porte-Vezin. Il avoit épousé *Perronne d'Erbrée*, fille & seule héritière de *François d'Erbrée*, Seigneur de la Chaife, & de *Jeanne*, Dame de *Launay*, qui devint veuve. Elle étoit d'une Maison qui peut être comptée entre les plus anciennes de la Province de Bretagne, & laissa :

1. **RAOUL**, qui suit ;
2. **RAOUL**, *le Jeune*, qui fut partagé par **FRANÇOIS**, son neveu, le 3 Novembre 1555, suivant l'assise du Comte Geoffroy, & il eut pour tous ses droits la somme de 1800 livres, outre celle de 1060 livres qu'il avoit déjà reçue de **RAOUL DE CAHIDEUC**, son frère aîné. Il avoit épousé, par contrat passé le 12 Janvier 1536, *Catherine*, Dame de la *Haye de Breal*, de la *Forestier*, qui lui fit don, par son contrat de mariage, de la tierce partie de tous ses biens, qui fut publiée dans la Cour de Montfort, le 4 Janvier 1540. On ne croit pas qu'il soit resté des enfans de ce mariage, & surtout des garçons ;
3. 4. & 5. **JEAN, MICHEL & MATHURIN**, qui furent partagés, suivant l'assise du Comte Geoffroy, comme **RAOUL**, en 1555 ;
6. **JEANNE**, Religieuse au Couvent de Nantes, à qui son frère aîné donna une pension de 20 livres, par acte du 4 Mai 1530, sur la Terre de Bregnay, située en la Paroisse de Freymay, Evêché de Nantes ;
7. Et autre **JEANNE DE CAHIDEUC**, dite *la jeune*, Dame de la Ville-Huchette, mentionnée au même partage, mariée à *N... Huchet de la Bédoyère*.

VIII. **RAOUL**, Seigneur de **CAHIDEUC** & du Brigné, Ecuyer tranchant de la Reine, fut héritier principal & noble de son père ; reçut du Roi **FRANÇOIS I^{er}**, pour ses bons & agréables services, par lettres données à l'Abbaye de Vauluifant, le 9 Mars 1538, la somme de 485 livres, 13 sols, 4 deniers, du rachat échu sous le Comté de Nantes, par le décès de *Françoise de Maillé*, Dame de Pontchâteau ; ce qui fut confirmé par de nouvelles lettres du Roi, données à Amboise, le 8 Avril 1540 ; lesquelles lettres furent enregistrées le 20 Juillet 1541. **RAOUL DE CAHIDEUC**, allant

à la guerre, fit son testament le 4 Avril 1530 ; par lequel on voit qu'il avoit déjà un fils, dont il veut que la tutelle soit donnée à sa femme, dans le cas qu'elle ne se remarque pas, ou à ses frères ; & par le même testament, il prie sa mère de ne faire aucune donation contre son fils. Mais comme il a survécu long-tems à ce testament, il n'a pas eu lieu. Il suivit en Flandre la Reine **ELÉONORE** d'Autriche, qui, après la mort du Roi **FRANÇOIS I^{er}** lui donna un passe-port daté de Bruxelles, le 17 Septembre 1551, pour lui, trois hommes de cheval & deux hommes de pied de sa suite. On voit aussi dans son testament qu'il avoit épousé, en 1527, *Louise de Lescoet*, fille d'*Olivier de Lescoet*, & de *Marie de la Forest*, dont :

IX. **FRANÇOIS**, Seigneur de **CAHIDEUC**, la Brosse, du Brigné, né avant 1530, qui partagea **RAOUL DE CAHIDEUC**, dit *le jeune*, son oncle, & se fit Prêtre quelque tems après la mort de sa femme, fut Chantre & Chanoine de Rennes, Prieur de Becherel & de Saint-Nicolas-de-Montfort ; fit son testament le 28 Octobre 1579, par lequel il choisit sa sépulture ; régla ensuite ses affaires domestiques, ordonna que **JEANNE DE CAHIDEUC**, Dame de la Ville-Huchette, sa sœur, demurerait toute sa vie dans la Maison de Cahideuc ; nomma pour exécuteur de son testament, & tuteur de ses enfans, Messire Pierre le Goux, Sieur de la Biardais, Conseiller au Parlement, & mourut à Rennes où son cœur & ses entrailles furent portées dans l'Eglise des Cordeliers de ladite ville, & son corps dans l'Eglise de Diffendie. Il étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & épousa, en 1555, par contrat passé devant les Notaires Royaux de Ploermel, *Françoise de Coetlogon*, morte à Cahideuc, au mois de Juillet 1570, & inhumée dans l'Eglise de Diffendie le 9. Elle étoit fille de noble puiffant *Julien*, Seigneur de Coetlogon, & d'*Anne le Rouge*, Dame de Kerberio. Leurs enfans furent :

1. **ARTHUR**, qui suit ;
2. **FRANÇOIS**, né à Cahideuc, le 28 Mars 1563, baptisé le 4 Avril suivant, qui fut destiné par son père à l'état ecclésiastique, mais il embrassa le parti des armes, & fut Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers envoyés en garnison dans le Château de Montfort par le Duc de Montpensier, Lieutenant-Général des Armées en Bretagne. Il trouva ce Château hors d'état de défense, ce qui l'o-

bligea de le faire rétablir à ses frais. Il fut envoyé, en 1590, par le Duc de Montpensier, au secours de la ville de Sablé, où il fut fait prisonnier, conduit à Dinan par le parti de la Ligue, n'en fortit qu'en payant une rançon de 2800 écus; servit encore sous le Duc de Montpensier; & après avoir reçu plusieurs blessures, il se retira & entra dans l'état ecclésiastique où son père l'avoit destiné, & mourut à l'âge de 35 ans;

3. JEANNE, née le 20 Mai 1561, morte en 1563;
4. Autre JEANNE, née le 10 Mars 1568, partagée par ARTHUR, son frère aîné; resta fille, testa au mois de Mars 1622, mourut le même mois, & fut enterrée dans l'Eglise de Diffendie;
5. Et FRANÇOISE de CAHIDEUC, née le 15 Juillet 1570, qui ne vécut pas.

X. ARTHUR, Seigneur de CAHIDEUC, né le 1^{er} Février 1562, baptisé le 7, en l'Eglise de Saint-Germain, n'avoit que 17 ans à la mort de son père; embrassa le parti des armes, dans le tems que la Ligue déoloit le Royaume & presque toute la Bretagne; il s'attacha au parti du Roi HENRI III, qui lui donna une Compagnie de Chevaux-Légers, avec laquelle il fut commandé, en 1592, d'aller défendre, sous M. le Duc de Montpensier, la ville de Malestroit; & en 1595, M. de Saint-Luc, Lieutenant-Général, ayant arrêté de faire assiéger le fort de l'Isle-Tristan, ARTHUR de CAHIDEUC eut la commission d'en faire le blocus avec les Compagnies de Chevaux-Légers des Régimens d'Infanterie de Sourdiac, de Courbousson, & autres forces tirées de différentes places. HENRI IV, en considération de ses services, l'honora, en 1596, du collier de son ordre; lui donna le Brevet de Gentilhomme de sa Chambre, le commandement d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, dont il prêta serment entre les mains du Maréchal de Brissac, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne; lui fit don, par brevet du 28 Mars 1609, d'une somme de 5000 livres à prendre sur les deniers extraordinaires de ses épargnes; & Louis XIII, par un autre Brevet du 29 Août 1611, lui donna une pension de 600 livres qui lui fut augmentée jusqu'à la somme de 2000 livres, par Brevet du 20 Février 1615; & par un autre du 17 Septembre 1616, il lui accorda une autre somme de 3000 livres, à recevoir sur les deniers ordinaires & extraordinaires de

ses épargnes. Outre tous ces services remplis avec assiduité à la guerre, il fut de l'Assemblée des Etats de la Province, & en fut Pensionnaire, le 18 Mai 1598, par le Maréchal de Brissac. Il y remplit les emplois les plus distingués. Il fut Député à l'Assemblée des Etats-Généraux convoqués à Sens, & ensuite à Paris; & ceux de Bretagne, par lesquels il avoit été Député en 1616, lui donnèrent une gratification pour les services qu'il avoit rendus au Roi & à la Province, & pour ce qui lui étoit dû de ses appointemens & l'entretien de sa Compagnie de Chevaux-Légers. En l'absence du Baron de Pontchâteau, qui avoit présidé à l'ordre de la Noblesse, les Etats le nommèrent Chevalier de l'Ordre du Roi, pour y présider, ce qu'il fit depuis le 11 Octobre, jour de son élection, jusqu'au 29 du même mois. Il fit son testament à Cahideuc, le 14 Juillet 1630, par lequel il régla le partage entre les deux enfans qu'il eut de ses deux femmes, mourut au mois de Mai 1630, & fut enterré dans l'Eglise de Diffendie. Il avoit épousé 1^o Louise de Tyvarlen, morte à Cahideuc, le 6 Janvier 1615, pendant que son mari étoit aux Etats-Généraux, & inhumée au chancel de l'Eglise de Diffendie. Elle étoit veuve de Jean Lanvaux, Seigneur de Beaulieu, duquel vint une fille, qui ne vécut pas. Elle étoit fille de Nicolas de Tyvarlen, & de Louise de Rosmadec; & 2^o Jeanne de Baude, morte à Beaulieu le 28 Février 1629, & inhumée dans la Paroisse de Bignan, Evêché de Vannes. Elle étoit fille de Guillaume de Baude, & de Marguerite de Coeteruran; ayant appris qu'ils étoient parens au III^e degré, le Cardinal de Barbins, Légat en France, leur accorda une dispense datée de Fontainebleau, le 25 Mai 1625, adressée à l'Official de Vannes, qui, en conséquence, leur permit d'habiter ensemble, par son ordonnance du 22 Octobre 1627. Il eut du premier lit :

1. SÉBASTIEN-RENÉ, qui suit.

Et du second lit :

2. Et MARIE de CAHIDEUC, qui resta sous la tutelle de SÉBASTIEN-RENÉ, Seigneur de Cahideuc, son frère consanguin, du consentement duquel & de celui de Messire François Loifel, Président de Brie, & Mathurine de Baude, sa compagne, cousine germaine de MARIE de CAHIDEUC, elle épousa, par contrat passé le 8 Septembre 1641, Messire Toussaint du Fay, Seigneur de Guilhé.

XI. SÉBASTIEN - RENÉ, Seigneur de CAHIDEUC, né le 23 Mai 1605, & baptisé le 25 Juin, fut Député dans une Assemblée tenue à Dinan, en 1634, pour assister dans la Chambre des Comptes à l'examen du compte du Trésorier des Etats, se fit aimer, estimer & considérer dans cette assemblée près de 40 ans; les Députés des Etats en Cour avoient été chargés de supplier le Roi d'accorder à SÉBASTIEN - RENÉ DE CAHIDEUC la même pension qu'avoit son père. Il y eut des oppositions à son mariage, parce que sa femme étoit mineure, & SÉBASTIEN - RENÉ DE CAHIDEUC trouva dans sa Maison, & dans celle du Bois-de-la-Motte, beaucoup d'affaires qui l'occupèrent désagréablement toute sa vie. Il mourut à Saint-Malo, le 25 Mars 1670. Il avoit épousé, le 2 Février 1633, *Guyonne de Montboucher*, qui hérita de la Terre du Bois-de-la-Motte, en 1654, de *Jean d'Avau gour*, son cousin, & après la mort de son mari, elle succéda encore à l'Estoc paternel de Messire *François Loifel*, Président à Mortier; elle mourut à Rennes, le 13 Février 1688, & suivant sa volonté, elle fut inhumée, le 17, dans l'Eglise de Trigavon. Elle étoit restée fille unique de *Gabriel de Montboucher*, Chevalier, Seigneur de Tremereuc, & de *Françoise de Massuel*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, né le 5 Avril 1635, mort en 1639;
2. GABRIEL, né en 1636, mort en 1637;
3. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
4. JEANNE, née le 2 Février 1634, mariée, par contrat du 3 Octobre 1649, à Messire *François - Hervé d'Andigné*, Seigneur de la Chasse, auquel elle porta la Terre de Cahideuc, pour terminer des procès qui duroient depuis nombre d'années, entre les Seigneurs d'*Andigné* & les Seigneurs de Cahideuc; cette Terre étant enclavée dans celle de la Chasse, & le Château de même nom, où demeuroient les Seigneurs; elle est située dans la Paroisse de Diffendie, dont MM. de CAHIDEUC étoient Seigneurs, & en conséquence la Terre de Cahideuc, qui est aujourd'hui possédée par le Marquis de *la Chasse d'Andigné*, un des riches Seigneurs de la Province de Bretagne;
5. Et LUCRÈCE DE CAHIDEUC, née à Paris en 1638, & morte à Rennes en Octobre 1639, fut inhumée dans l'Eglise des Minimes.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE CAHIDEUC, Seigneur du Bois-de-la-Motte, né en 1640, baptisé en l'Eglise de Diffendie, épousa *Gillonne-Char-*

lotte de Langan, fille de Messire *César de Langan*, Seigneur, Baron Du Bois-Février, & de *Charlotte de Constantin*. La Maison de *Langan* est une des plus nobles & des plus anciennes de la Province de Bretagne. De ce mariage font nés :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. HENRI-CHARLES, rapporté après son frère aîné;
3. EMMANUEL-AUGUSTE, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après;
4. ACHILLE, né au Bois-de-la-Motte, tué en Septembre 1688, dans le combat naval commandé par EMMANUEL-AUGUSTE, son frère, commandant une Escadre de 6 Vaisseaux de guerre, & de 2 Frégates, montant le Vaisseau nommé *le Magnanime*, où il remporta une victoire complète;
5. MARIE-ANNE, morte fille en 1679;
6. JULIE-LUCRÈCE, aussi morte fille;
7. Et CLAIRE-HIPPOLYTE DE CAHIDEUC, née à Rennes en 1681, qui a pris le voile dans la Maison de la Visitation de Rennes, & en est morte Supérieure au mois de Juillet 1752.

XIII. JEAN - FRANÇOIS DE CAHIDEUC, II^e du nom, baptisé le 9 Juin 1665, s'acquit une grande estime dans le service, & fut tué en Savoie, au mois d'Août 1692, étant Capitaine de Dragons sans avoir été marié.

XIII. HENRI-CHARLES DE CAHIDEUC, né à Rennes, le 19 Novembre 1673, fut, ainsi que son père, Marquis du Bois-de-la-Motte, & Seigneur de la Terre de la Bretèche, en Poitou; il ne servit pas, & épousa 1^e *Jeanne de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, d'une bonne & ancienne famille de la Province, employée dans les réformations de 1414, 1440 & 1513, pour la Terre de la Haye; & 2^e à N... de la *Tramblaye*. Il eut du premier lit :

Un fils, qui n'a pas servi & se retira dans son Marquisat du Bois-de-la-Motte;
Quatre fils, entrés au service de la Marine, sous la conduite d'EMMANUEL-AUGUSTE, leur oncle: deux sont morts à Saint-Domingue, le troisième a été tué, en Septembre 1688, dans le combat naval donné par son oncle contre les Anglois, & le quatrième est mort de la suite d'une maladie à Brest;
Une fille, morte fort jeune;
Et une autre fille, qui vit au Château du Bois-de-la-Motte, avec son frère.

BRANCHE CADETTE.

XIII. EMMANUEL - AUGUSTE DE CAHIDEUC,

troisième fils de JEAN-FRANÇOIS, 1^{er} du nom, & de *Gillonne-Charlotte de Langan*, né à Rennes en 1683, entra au service de la Marine en 1698, devint Vice-Amiral de France, Cordon rouge, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, s'acquît toute la gloire possible; a joui toute sa vie d'une grande réputation, & mourut le 24 Octobre 1764. Il avoit épousé, en 1695, *Jeanne-Françoise d'Andigné*, fille de Messire *Charles-René d'Andigné*, Seigneur de la Chasse, & de *Jeanne de Brehan*, dont :

CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, qui suit;
Et une fille, dont nous n'avons nulle connoissance.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL DE CAHIDEUC, né à la Chasse, le 1^{er} Février 1720, est entré dans la Marine, & a continué son service jusqu'en 1761, que sa mauvaise santé l'a forcé à demander sa retraite dès 1758, & que le Roi & le Ministre lui refusèrent, comme on le voit par les lettres de MM. de Mouchaud & de Massiac. Il mourut le 5 Juin 1766, & avoit épousé, le 21 Février 1757, *Jeanne-Madeleine-Eugénie de Boisgelin*, fille de *Renaud-Gabriel de Boisgelin-de-Cucé*, Président à Mortier du Parlement de Bretagne, Marquis de Cucé, & de *Jeanne-Françoise-Marie du Roscoet*, Dame de Lesturdant, dont :

EMMANUEL-PAUL-VINCENT, né le 1^{er} Mai 1764.

Les armes : de gueules & deux têtes de léopard d'or. Devise: *antiqua fortis virtute*, telle qu'on la voit autour desdites armes, en alliances avec les Maisons de la *Hunaudaye*, de *Rosmadec*, de *Tyvarlen*, de *Coetlogon*, de *Lescoet*, d'*Erbrée*, de la *Boulaye-Ferrière*, en pierre, tant au-dedans qu'au dehors de la maison de Cahideuc, & basses-cours, ornés du collier de l'Ordre de Saint-Michel & soutenus de deux léopards. On voit encore lesdites armes ou lisière dans le Chateau, & dans deux chapelles de l'Eglise de Diffendie; & l'antiquité de ces armes se prouve encore par un acte de 1280, scellé du sceau d'EON DE CAHIDEUC, qui est déposé aux archives de cette Maison.

CAHORS, en Quercy. Cette famille, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. 1, p. 109, étoit anciennement surnommée POL.

PIERRE DE CAHORS, Seigneur de la Sarladie,

qui vivoit en 1529, épousa *Yolande Suris*, & fut le quatrième aïeul de

PIERRE DE CAHORS, Ecuyer, Seigneur de la Sarladie, qui eut de *Marthe de la Garde-Saigne* :

LOUISE DE CAHORS-DE-LA-SARLADIE, née le 23 Octobre 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687, & prouva qu'elle descendoit au V^e degré de PIERRE, rapporté en tête de cet article.

Les armes : d'azur, à un ours passant d'or, au chef d'argent, chargé de trois croix de gueules.

CAHUSAC (DE), en Languedoc. HUGUES-ROGER DE CAHUSAC, Ecuyer, Seigneur d'Hermimis, héritier de LOUIS-ROGER DE CAHUSAC, Comte de Caux, rendit hommage au Roi le 9 Juillet 1543 de la Seigneurie de Caux, mouvante de la Sénéchaussée de Carcaffonne.

FRANÇOIS-ROGER DE CAHUSAC, 1^{er} du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur de Caux, épousa, par contrat passé le 10 Janvier 1580 (*Olivier*, Notaire à Cahusac), *Jeanne d'Hebrail*, fille de noble *Antoine*, Seigneur de Dalon, & de *Louise de Paulin*. Il en eut :

HENRI-ROGER DE CAHUSAC, Seigneur de Festes, qui fut Lieutenant de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi; il testa le 23 Juin 1666, & ordonna qu'on l'enterât avec ses prédécesseurs dans l'Eglise de Caux; institua son héritier FRANÇOIS-ROGER, son fils aîné, & lui substitua HENRI ROGER. Il y eut en sa faveur un Jugement rendu à Montpellier le 1^{er} Octobre 1670 par M. *Bazin de Bezons*, Intendant dans cette Généralité, par lequel il fut déclaré noble & issu de noble Race, en conséquence des titres qu'il avoit produits depuis 1379. Il épousa *Gabrielle de Hautpoul*, fille de *François-Pierre*, Seigneur & Baron de Rennes & d'Auxillon, & de *Marguerite de Saint-Jean de Pontis*, dont :

1. FRANÇOIS-ROGER, qui suit;
2. Et HENRI-ROGER DE CAHUSAC.

FRANÇOIS-ROGER DE CAHUSAC, 1^e du nom, Seigneur de Caux, fit son testament le 30 Novembre 1669, par lequel il voulut être enteré avec ses prédécesseurs dans l'Eglise de Caux; & il institua héritière son épouse, à condition de rendre son hérité à noble LOUIS-ROGER, son fils, qui suit. Il épousa, le 6 Mars 1666, par contrat passé devant *Falgoux*, Notaire au lieu de Caux, *Dioécse de Carcaffonne*, *Françoise de Rochefort*, fille

de *Louis*, Seigneur & Baron de Marquain, & de *Gabrielle de Roquefeuille*.

LOUIS-ROGER DE CAHUSAC, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Caux, &c., épousa, par contrat passé devant *Barfalon*, Notaire à Carcaïsonne, le 14 Janvier 1695, *Henriette de Murat*, fille de *Jean*, Président en la Sénéchaussée de Carcaïsonne, & d'*Anne Fourmier*, dont :

LOUIS-JOSEPH-ROGER DE CAHUSAC, né le 31 Janvier & baptisé le 1^{er} Février 1699 dans l'Eglise de St.-Michel à Carcaïsonne, qui fut présenté, & fit ses preuves au mois de Novembre 1714 pour être reçu Page du Roi dans sa Petite-Ecurie.

C'est ce que nous favons sur cette famille, qui porte pour armes : *d'or, à trois pals on-dés d'azur*.

CAIGNOU (DE), en Normandie, famille ancienne, établie dans la Paroisse de Magny, proche le Bourg de la Ferté-Macé. Elle a possédé plusieurs Fiefs dans cette Paroisse, à l'un desquels, anciennement nommé la *Métairie*, elle a donné le nom du Fief de *Caignou*.

JEAN DE CAIGNOU étoit en 1300 Seigneur de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé.

GUILLAUME DE CAIGNOU, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, du Val de Gourbes, de Saint-Julien & de ladite Sergenterie, vivoit en 1374. Il laissa d'*Eléonore de Patry*, fille de *Mathurin*, Ecuyer du Sire de Bourbon, & de *Zabet de Courcy*, deux fils, tous deux nommés JEAN. Ils firent leurs partages le 24 Avril 1409 : le premier fut Seigneur de la Métairie & du Val de Gourbes ; le second fut Seigneur de Saint-Julien & de ladite Sergenterie. Deux branches font sorties de ces deux frères, ou de leurs descendants.

Le dernier d'une de ces branches a été GUILLAUME DE CAIGNOU, Président en l'Echiquier d'Alençon, Chancelier du Duché d'Alençon, Seigneur de Maheudin, d'Antoigny, de Monceaux, de Saint-Julien, du Bois de Commeaux, de Vauloger, du Val de Gourbes & de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé. JACQUES DE CAIGNOU, son frère, fut Abbé Régulier de la Luzerne, proche Avranches. Ce GUILLAUME laissa de *Catherine des Buats* :

1. FRANÇOISE, qui épousa, par contrat de l'an 1511, *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, fils de *Sonnart*, 1^{er} du nom, Seigneur dudit lieu, & de *Guillemine de Silly* ;

2. MARGUERITE, qui épousa *Jean Moinet*, Seigneur de Neaufle ;
3. Et N... DE CAIGNOU, mariée à N..., dont font issus les Seigneurs de la *Paupelière* & de *Boiffimon*.

L'autre branche étoit représentée en 1450 par JEAN DE CAIGNOU, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui fit preuve de Noblesse devant *Montfault*, en 1463. Il eut un fils aussi nommé JEAN, Seigneur de la Métairie, qui épousa, par contrat du 30 Avril 1469, *Robine de Sainte-Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lignac. De ce mariage vint :

GUILLAUME DE CAIGNOU, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui épousa, par contrat du 16 Février 1506, *Françoise de Saint-Bosner*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Louise de Pannard*, dont naquirent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et ANDRÉ, rapporté après son frère.

JEAN DE CAIGNOU épousa *Marguerite de la Fièce*, & en eut :

JEAN DE CAIGNOU, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui épousa *Hélène Bocquensey*, dont :

ANDRÉ DE CAIGNOU, qui laissa d'*Jfabeau du Bois* :

ANTOINE DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de la Rivière, maintenu dans sa Noblesse en 1666 par M. de *Merle*, Intendant d'Alençon, lors de la recherche de la Noblesse. Il épousa *Madeleine Jouenne*, de laquelle il eut :

1. JEAN-JACQUES, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère.

JEAN-JACQUES DE CAIGNOU épousa, en 1713, *Reine Petard*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Sieur de Rocherville, & de *Marie des Nateurs*. Il a eu de ce mariage :

1. N.... DE CAIGNOU, qui a commandé une Frégate au service de la Compagnie des Indes ;
2. Et N.... mariée à N.... de *Vaugirald*, dans la Province du Maine.

FRANÇOIS DE CAIGNOU, second fils d'ANTOINE, s'est aussi marié & a laissé des enfants.

ANDRÉ DE CAIGNOU, second fils de GUILLAUME, & de *Françoise de Saint-Bosner*, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut fort âgé le 27 Janvier 1607. Il épousa, par contrat du 8 Mars 1551, *Geneviève le Pelletier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Mefnil-Bellenger, & d'*Anne de Mornay*, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JACQUES, rapporté ci-après.

FRANÇOIS DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de Boifmagny, mourut âgé de 41 ans le 12 Février 1634. Il épousa, par contrat du 16 Avril 1582, *Guillemette de Caulonges*, fille de *Léon*, Ecuyer, Seigneur de Herfes & de la Providence, & de *Marie de Champ*, Dame de Champ & de Valtrot, & eut pour fils :

1. JULIEN, qui suit ;
2. Et NICOLAS, mort fans alliance.

JULIEN DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de Boifmagny, mourut en 1669. Il épousa, en 1638, *Louise le Gentil*, fille de *Claude*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Madeleine Granger*, & laissa :

1. CLAUDE DE CAIGNOU, Prêtre, Prieur de Beaufort ;
2. ANNE-MARIE, morte en 1703, mariée 1^o à *Jacques d'Orglandes*, Baron de Briouze ; & 2^o à *Jacques Redin*, Seigneur de la Chalerie ;
3. LOUISE-FRANÇOISE, épouse de *Pierre de Broffet*, Seigneur de la Chaux & de Cuiffaie ;
4. Et MARGUERITE, Religieuse.

JACQUES DE CAIGNOU, second fils d'ANDRÉ, & de *Geneviève le Pelletier*, s'établit en Anjou, & laissa un fils nommé

CLAUDE DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de la Frenaie, marié, le 26 Février 1607, à *Michelle de Chevrier*, de laquelle il eut :

1. LOUISE, épouse de *Georges Mabile*, Ecuyer, Sieur de la Paumelière ;
2. Et JEANNE, épouse de *Gabriel de Saune*, Chevalier, Seigneur de la Mutaie, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à N... de la Breteche.

Les armes : d'azur, à trois bandes d'or.

CAILHOU-D'ESIGNAC, en Poitou, famille ancienne, & éteinte dans CATHERINE-VIRGINIE CAILHOU-D'ESIGNAC, décédée à Paris le 28 Février 1756, âgée de 66 ans. Les armes étoient : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois hures de sanglier de sable ; aux 2 & 3 de gueules, semé de caillous d'or ; & sur le tout d'or, au lion léopardé de sinople.

CAILLAU DE LA GRAULET, famille noble de l'Albigeois, qui possédoit dans le dernier siècle les Terres des Allemands, Valcournoufe, &c. JEAN CAILLAU DE LA GRAULET, Baron desdits lieux, dernier mâle de cette famille, avoit épousé *Françoise de Villeneuve*,

issue des *Villeneuve*, Seigneurs de *Sainte-Camelle* & des *Bedos-Tréville*. Toute leur succession passa à leurs trois filles :

1. CATHERINE, mariée, en 1698, à *François de Bruyères*, IV^e du nom, Baron de Chablre ;
2. N..., mariée à N..., Seigneur du *Vernet* ;
3. Et N... CAILLAU DE LA GRAULET, mariée au Seigneur de *Fajac*. Les héritiers de ceux-ci possèdent la Terre de *Valcournoufe*.

* CAILLEBOT DE LA SALLE. RENÉ DE CAILLEBOT, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Thomas, vivoit en 1454. Il fut le bifaièul de ROBERT DE CAILLEBOT, qui laissa :

LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle, Capitaine aux Gardes, marié à *Léonarde de Montliard*, dont :

LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de *Champfonels*, en Normandie, fut érigée en *Marquisat* sous le nom de la *Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregistrées le 29 Décembre suivant. Il mourut le 1^{er} Mars 1682, laissant d'*Anne-Madeleine Martel de Montpinçon*, entr'autres enfants :

1. FRANÇOIS, qui fut Evêque de Tournay ;
2. Et LOUIS, qui suit.

LOUIS DE CAILLEBOT, Marquis de la Salle, Maître de la Garde-Robe du Roi, Chevalier de ses Ordres le 30 Novembre 1688, mourut le 7 Décembre 1728. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1712, *Jeanne-Hélène Gillain*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de *François-Antoine*, Seigneur du Port-de-Bérouville, &c., & d'*Hélène de Marguerit*. De ce mariage est issu :

MARIE-LOUIS DE CAILLEBOT, né le 11 Février 1716, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, marié, 1^o le 10 Mars 1734, à *Marie-Françoise-Charlotte-Benoise de Mareuil*, morte le 2 Novembre 1742 ; & 2^o le 4 Août 1750, à *Marie-Charlotte de Clermont-Chatte*, née le 16 Janvier 1731, fille de *Charles-Balthazar*, Comte de Rouffillon, & de *Marie Butler*, sa seconde femme. Il a eu du premier lit :

1. MARIE-HÉLÈNE-CHARLOTTE, Dame du Palais de la Reine, morte à Paris de la petite-vérole le 27 Janvier 1766, dans sa 27^e an-

née. Elle avoit épousé, le 3 Mars 1760, *Joachim-Charles-Laure de Montaigu*, Vicomte de Beaune, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, en 1759.

Et du second lit :

2. MARIE-JEAN-LOUIS, né en 1751, mort le 7 Juin 1753 ;
3. Et MARIE-ANNE-LOUIS, né le 2 Septembre 1753.

Le titre de Marquisat de la Salle a été transféré sur la Terre de *Montpinçon* par Lettres du mois de Juillet 1730, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732.

Les armes : *d'or, à six annelets de gueules posés 3, 2 & 1.*

CAILLIERES, famille noble & ancienne de Normandie, dont étoit JACQUES DE CAILLIERES, Chevalier, Gouverneur de Cherbourg, marié à N.... *Potier-de-Courcy*, sœur de *Guyonne Potier-de-Courcy*, mariée à *Gédéon Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Waast, &c. (voyez ce mot), & fille de *Pierre Potier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy, proche Coutances, & de noble *Catherine Adam-de-la-Haulle*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans :

1. N... de CAILLIERES, Chevalier, qui fut Conseiller-Secrétaire du Cabinet du Roi, & Plénipotentiaire à la Paix de Ryfwick ;
2. Et N... de CAILLIERES, Chevalier, Vice-Roi du Canada.

CAILLOUEY, Sieur de la Conté, en Normandie, Election de Bayeux, porte : *d'azur, à 3 aigles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CAILLY, en Normandie, Diocèse de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1661, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de JACQUES LE FEVRE-DE-CAUMARTIN, Seigneur de Saint-Port & de Saint-Affise, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur en Suisse, second fils de LOUIS LE FEVRE, Seigneur de CAUMARTIN, Gardes-des-Sceaux de France en 1622. Voy. FEVRE-DE-CAUMARTIN (LE).

CAIRE, en Provence, famille dont la filiation remonte à

I. JEAN-MARIE CAIRE, qui vivoit avant 1358. Il est qualifié de *Noble* dans le testament de son fils

II. FRANÇOIS-MARIE CAIRE, qui étoit Seigneur & Commandant du Fort du Lauzet & de la Vallée de Barcelonnette, ainsi qu'il est prouvé par des Lettres- Patentes conservées en original, données en forme de Règlement le 29 Juin 1358 par *Louis de Tarente*, alors Souverain de cette Vallée, par lesquelles ce Prince accorde à noble FRANÇOIS-MARIE CAIRE des prérogatives & privilèges considérables en considération des services qu'il en avoit reçus à la guerre. Par son testament, qui est du 26 Avril 1379, on voit qu'il avoit épousé *Marie de Jacobis*, qu'il fit usufructière de tous ses biens, & qu'il en eut :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. MARIE-CATHERINE, mariée à noble *Pierre-Antoine de Jaubertis de la Rouine* ;
3. Et JULIANE-FÉLICE, mariée à noble *Philippe-Vincent de Grimaldi*, de Turin.

III. JOSEPH CAIRE, héritier universel de son père, épousa, le 20 Octobre 1381, *Catherine-Louise de Bessomy*, fille de noble *Jean-Louis* ; il prend la qualité de *très Noble* dans son contrat de mariage. Suivant son testament du 7 Octobre 1405, il n'eut qu'un fils nommé

IV. JEAN-PIERRE, qui épousa, par contrat du 5 Septembre 1417, *Marie de Hugonis*, fille de *Joseph de Hugonis de la Maure*, d'une famille dont est forti le Cardinal *Hugues de Saint-Cheo*. Suivant son testament daté du 17 Novembre 1447, il eut de son mariage :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. JOSEPH, marié à *Marie-Joséphine de Saint-Jean* ;
3. PIERRE, légataire de son père ;
4. CLAUDE, marié avec *Thérèse-Angélique Despons* ;
5. ANTOINE, légataire de son père ;
6. Et JEANNE, aussi légataire de son père.

V. GABRIEL CAIRE épousa, le 4 Février 1448, *Marie d'Isoardis de Saint-Flary*, fille de *Jacques*, Capitaine, ainsi qu'il conSte par son contrat de mariage. Il n'eut d'elle qu'un fils nommé

VI. JACQUES CAIRE, qui entra au service du Duc de Savoie, pour-lors Souverain de sa patrie. Il fut fait Capitaine-Commandant des troupes de la Vallée en considération de ses services. PHILIPPE II, Duc de Savoie, lui accorda ensuite le gouvernement de ladite Vallée, ainsi que le commandement particulier du

Fort du Lauzet, par Lettres-Patentes du 20 Août 1501. Il fit son testament le 17 Mai 1503, & avoit épousé, le 4 Octobre 1483, *Catherine Donaudy de l'Arche*, fille d'*Antoine*, dont naquirent :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. 3. 4. & 5. PIERRE, ANTOINE, LOUIS & MARIE.

VII. MARC-ANTOINE CAIRE, Commandant du Fort du Lauzet après son père, reçut en 1536, à la défense de ce Fort attaqué par les troupes Françaises qui voulurent pénétrer en Piémont sous FRANÇOIS I^{er}, un coup d'arquebuse à la cuisse, dont il mourut peu de temps après à Barcelonnette. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1504, *Antoinette-Marie de Condorcet*, fille d'*Etienne-Désiré*, dont il eut :

1. PIERRE, qui servit dans le Régiment de Savoie;
2. Et LOUIS, qui suit.

VIII. LOUIS CAIRE, Commandant du Lauzet, ainsi qu'il est prouvé par son testament du 17 Octobre 1569, avoit épousé, le 3 Février 1538, *Anne de Bologne*, fille de *Joseph*, Capitaine de Barcelonnette. Il en eut :

1. ESPRIT, qui suit;
2. PIERRE;
3. Et MARIE-ELISABETH, mariée avec le Capitaine *Jean d'Audiffret*, de Jauzier.

IX. ESPRIT CAIRE, Commandant du Fort du Lauzet & des Milices de toute la Vallée de Barcelonnette en considération de ses services, épousa *Marguerite-Thérèse d'Armaradis de Saint-Salvador*, au Comté de Nice, dont il eut six garçons & une fille, entr'autres :

1. PIERRE, Préfet de toute la Vallée par Lettres-Patentes du 2 Juillet 1602, données par VICTOR-AMÉDÉE I^{er};
2. JEAN, qui suit;
3. Et SUSANNE-MARIE, mariée à noble François-Guillaume de Bonne.

X. JEAN CAIRE testa le 4 Novembre 1629. Il épousa, à Barcelonnette, le 4 Juillet 1602, *Anne-Françoise Lebrunde Larra*, fille d'*Honoré*, & laissa :

1. JEAN-PIERRE, qui servit dans les troupes Maritimes de Provence, & s'établit à Turin. Il eut de *Marie de Teiffes*, de Faucou :

MARGUERITE, mariée au Comte *Joseph-*

Antoine-Bonaventure Paraquin, de Turin;

Et ROSE CAIRE, mariée au Comte *Hya-cinthe Nomis*, de la même Ville;

2. Et HONORÉ, qui suit.

XI. HONORÉ CAIRE, né à Lauzet le 28 Décembre 1606, Lieutenant ès Troupes Maritimes de Provence, épousa, le 6 Septembre 1636, *Blanche Nègre*, fille d'*Antoine*, ci-devant Seigneur de Saint-Barthélemy du Lavère, dont il eut :

XII. JEAN CAIRE, qui épousa, le 9 Mars 1666, *Thérèse Julianis*, fille de *Pierre*, & de *Christine Artigues*. Il fut père de

XIII. JOSEPH CAIRE, qui fut fait Enseigne dans le Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie, le 20 Juillet 1704, Lieutenant le 8 Avril 1705, Capitaine le 15 Novembre 1710, Chevalier de St.-Louis & Major de Sisteron en 1723, & Major d'Antibes en 1724, où il est mort le 5 Août 1764. Il s'étoit démis de son majorat en 1760, & avoit épousé, à Tarascon le 20 Juin 1722, *Françoise de Bergier*, fille de *Jean-Louis*, Ecuyer, & d'*Elisabeth de Coulet*, de Tarascon. Il a laissé :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ELISABETH, veuve de *Jean-Guy Canabalin-de-Laborde*, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel-Commandant en second des Grenadiers de France;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Etienne de Courton*, Chevalier de St.-Louis, & actuellement Major d'Antibes.

XIV. FRANÇOIS CAIRE, Lieutenant au Régiment de Picardie le 4 Décembre 1743, s'est trouvé aux principaux sièges de la précédente guerre, tant en Allemagne qu'en Flandre; a passé ensuite dans le Corps du Génie, où il est actuellement Chevalier de Saint-Louis & Capitaine; & s'est marié au Canada, le 20 Janvier 1760, à *Marie-Elisabeth Lebé*, fille de *Jacques Lebé*, & de *Marie-Elisabeth de Girardin*. De trois enfans qu'il a eu, il ne lui reste que :

1. FRANÇOIS-URSULE-MARIE, âgé de cinq ans, en Octobre 1770;
2. Et FRANÇOISE-MARIE-ELISABETH-ANTOINETTE-JOSÈPHE-ADÉLAÏDE CAIRE.

Cette famille a fourni à l'Eglise plusieurs Prélats recommandables, tels que LAZARE CAIRE, Evêque d'Ecuménie, mort en 1461; JÉRÔME CAIRE, d'abord Prévôt de la Cathé-

drale de Carmagnole en Piémont, & Vicair-Général de l'Archevêque de Turin, & ensuite Evêque de Latran, mort en 1573; GUILLAUME CAIRE, Abbé de Saint-Pierre à Ferrare, mort en 1625; & PIERRE-FRANÇOIS CAIRE, son frère, qui lui succéda en la même Abbaye, mort en 1632.

Les armes : *de gueules, à la bande de sable bordée de deux filets d'argent, accompagnée d'une levrette de même, au chef coupé d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Extrait du Supplément à l'Histoire de la Noblesse de Provence).

CAIRON (DE), Sieur de Maizerets, en Normandie, Election de Bayeux, porte : *de gueules à trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a une autre famille du même nom, dont il est parlé dans l'Armorial gén. de France, reg. 1, part. 1, p. 100, qui porte : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois billettes de même, posées en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

CALABRE, famille originaire de Champagne, établie à Paris, qualifiée anciennement du titre de *Noble*, & jouissant actuellement de tous les privilèges de la Noblesse, en vertu d'un office de Conseiller-Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Elle subsiste en la personne de

PIERRE CALABRE, né le 16 Janvier 1702, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, pourvu de cet office le 17 Août 1748, marié 1^o par contrat du 23 Janvier 1736, à *Antoinette Bourote*, fille de *Nicolas Bourote*, & d'*Anne Jacquart*; & 2^o par autre contrat du 8 Juin 1743, à *Marie-Antoinette Jacquemin*, fille d'*Alexis Jacquemin*, & de *Marie-Anne Gouveau*. Du premier lit sont issus :

1. ANTOINE-ETIENNE-CALABRE, Ecuyer, né le 17 Octobre 1742;
2. PERRETTE-ANTOINETTE.
Et du second lit :
3. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Octobre 1747;
4. PIERRE-LOUIS, né le 25 Mars 1750;
5. AUGUSTIN, Ecuyer, né le 19 Janvier 1752;
6. & 7. MARIE & ANGÉLIQUE CALABRE, nées le 19 Décembre 1744. Voyez l'Armorial de France, reg. V, part. 1.

Les armes : *d'argent, à un chêne de sinople fruité d'or, mouvant d'une terrasse de même, & un bras au naturel vêtu de gueules, sortant du côté droit de l'arbre, tenant un sa-*

bre d'argent, la pointe en haut, ayant la poignée & la garde d'or, & un casque de sable, posé de profil sur ladite terrasse, au côté gauche de l'écu. C'est ainsi qu'elles ont été réglées par le *Juge d'armes de France* le 8 Août 1749.

CALAMAN, en Provence, famille qui subsiste dans JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER CALAMAN, reçu Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix le 3 Janvier 1756, marié, en secondes noces par contrat du 27 Novembre 1747, à *Anne-Agnès Besson*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-DE-SALES;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CALAMAN.

Les armes : *d'azur, au chevron accompagné de trois roses, le tout d'or.* (Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 213.)

CALAS, famille de Provence, dont est JEAN-CHARLES CALAS, Seigneur de Villepeys, reçu Conseiller du Roi, Receveur-Général des Domaines & Bois de Provence le 17 Juillet 1744, qui a postérité de sa première femme. Il s'est remarié à *N... de Rolland*, de la Ville de Marseille, dont il n'a point d'enfants.

Les armes : *de gueules, à la foi d'or, en fasce mouvante d'argent des deux flancs, & tenant trois lis d'or.* (Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 213.)

CALENGE ou CHALANGE, en Normandie, famille maintenue dans la Noblesse le 11 Août 1666, de laquelle étoit, dit Maffeville, en son Histoire de Rouen, JACQUES DE CALENGE, Président au Parlement de cette Ville en 1499; GUILLAUME DE CALENGE, fils du Président, Conseiller-Clerc en 1508, mort en 1555; & JEANNE CALENGE, morte le 1^{er} Décembre 1531, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgthéroude.

Les armes : *de gueules, à trois soleils d'or, 2 & 1.*

* CALLAC, en Bretagne, Diocèse de Quimper, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregistrées au Parlement de Bretagne le 17 Juin 1645, en faveur de JOSEPH-EUGÈNE ROGIER, Comte de Villeneuve.

CALLETOT, en Normandie. Du Chefne, dans son Histoire de la Maison de Montmorency, appelle la famille de *Calletot* noble

& illustre : elle est alliée à la Maison de *Montmorency* & à celle du *Bec-Crespin*, illustre dès le tems des premiers Ducs de Normandie. *Pierre de Calletot*, Chevalier, fut mis en 1262 au nombre des Bienfaiteurs du Prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, dit l'*Histoire de cette Ville*, tom. III, pag. 192. *Jean de Montmorency*, 1^{er} du nom, épousa, vers 1315, *Jeanne de Calletot*, fille de *Guillaume de Calletot*, Seigneur de Berneval en Caux ; & sa sœur, Dame des Trois-Villes en la Forêt de Lyons, épousa *Guillaume du Bec-Crespin*, Seigneur de Mauny. *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot, épousa, en 1355, *Pierre de Canouville*, III^e du nom ; & par ce mariage, la Terre de *Raffetot* entra dans la Maison de Canouville. Voyez CANOUVILLE.

Les armes : *d'or, à une levrette de sable, rampante, accolée de gueules.*

CALLOUET, famille du Valois, de laquelle étoit MARIE-ANNE de CALLOUET, née en 1677, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que HUBERT de CALLOUET, Seigneur de Valoret, qui vivoit en 1540, étoit son quatrième aïeul.

Les armes : *d'hermines, au lion d'azur, lampassé & armé de gueules.*

CALMEIL, en Guyenne, porte : *d'azur, à trois yeux d'argent, rangés en fasce, surmontés, chacun, d'une étoile d'or, & une levrette courante à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 110.

CALONNE-DE-COURTEBONNE, ancienne famille du Boulonnois, qui a pris & donné des alliances dans les plus grandes Maisons du Royaume.

BAUDOIN de CALONNE possédoit en 1380 la Baronnie de *Courtebonne*, du Comté de Guines. Il eut de *Christine Paillard* :

FLOUR de CALONNE, Baron de Courtebonne, marié à *Antoinette de Licques*, dont :

FLOUR ou FLORENT de CALONNE, Seigneur de Beverlinghen, Baron de Courtebonne, qui épousa *Jeanne de Bournonville*, dont vint :

FLOUR de CALONNE, III^e du nom, Baron de Courtebonne, Seigneur de Beverlinghen & d'Alembon, qui fut Mayeur de Saint-Omer en 1529. Il eut de *Claude d'Humières* :

ANTOINE de CALONNE, Baron de Courtebonne, marié avec *Agnès d'Averhoulst*, fille

Tomte IV.

d'*Antoine*, II^e du nom, Seigneur d'Helfaut, & de *Jeanne du Biez*. De ce mariage naquirent :

1. GABRIEL de CALONNE, Abbé de Licques, qui céda son droit d'aînesse à son frère ;
2. Et FLORENT, qui suit.

FLORENT de CALONNE, Baron de Courtebonne, épousa, en 1577, *Antoinette le Bou-teiller-de-Mouffy*, morte en 1638, âgée de plus de 85 ans. Elle étoit fille de *Jean le Bou-teiller-de-Senlis*, Seigneur de Mouffy-le-Vieil & de Mouffy-le-Neuf, & d'*Antoinette de Piedeser-de-Guyencourt*. Voyez le tom. VI, des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 261. Ils eurent :

GABRIEL de CALONNE, Chevalier, Seigneur & Baron de Courtebonne, de Beverlinghen & Boncour, qui fut Guidon des Gendarmes, des Chevaux-Légers du Comte de Saint-Pol, puis Capitaine des Chevaux-Légers, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Calais. Il épousa, le 8 Juillet 1613, *Marguerite du Belloy-de-Landrethun*, fille de *Charles*, Seigneur de Landrethun, & de *Jeanne de Halwin*, Dame d'Athin près de Montreuil. Il eut :

CHARLES de CALONNE, en faveur duquel la Baronnie de *Courtebonne* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juin 1671, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 & 12 Septembre 1672. Il fut Maréchal-de-Camp, Lieutenant de Roi à Calais, Commandant au Gouvernement d'Hefdin, & fe maria, le 28 Juin 1647, à *Anne*, fille de *Jacques de Chaulnes*, Conseiller d'Etat. De son mariage naquirent :

1. JACQUES-LOUIS, qui suit ;
2. CHARLES, Abbé de la Couronne en Angoumois, & de Chaulnes en Brie, décédé en 1723 ;
3. LOUIS-JACQUES-GABRIEL, Commandeur de l'Ordre de Malte, Capitaine d'une des Galères du Roi, & Capitaine des Gardes de l'Etendant, mort en 1730 ;
4. Et ANNE, morte le 16 Mai 1737, âgée de 86 ans, veuve le 10 Mai 1705, de *François le Tonnelier-de-Breteuil*, Marquis de Fontenay-Tresigny, Sire de Villebert, Baron de Boitron. Ils laissèrent trois fils.

JACQUES-LOUIS de CALONNE, Marquis de Courtebonne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, Gouverneur d'Hefdin, mourut le 23 Fé-

L I

vrier 1705. Il laissa de *Marie-Françoise de Gerard*, morte le 30 Novembre 1745 :

JEAN-JACQUES-LOUIS DE CALONNE, Marquis de Courtebonne, né le 2 Mars 1699, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, fait Maréchal-de-Camp le 2 Mars 1744, & ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, mort dans ses Terres en Picardie le 11 Août 1754, qui avoit épousé, le 16 Avril 1735, *Isabelle-Claire-Joséphine-Guislain de la Tour-Saint-Quentin*, née le 14 Juin 1703, morte à Paris le 28 Novembre 1761. Elle avoit épousé, le 31 Mai 1726, *Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin*, Marquis de Lillers, mort le 19 Novembre 1734. Elle en avoit eu une fille qui s'est faite Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie à Paris. La Marquise de Courtebonne étoit sœur du Comte de la *Tour-Saint-Quentin*, marié à Courtrai, & de N... femme du Baron de *Quifquen*, des Comtes de *Carloo* à Bruxelles. JEAN-JACQUES-LOUIS laissa :

1. LOUIS-JOSEPH, qui suit ;
2. MARIE-LOUISE-JOSÈPHE, morte sans enfans, mariée, le 7 Janvier 1755, à *Jean-Baptiste-François-Gabriel-Louis de Contaud*, Marquis de Coulanges près Auxerre ;
3. Et CHARLOTTE-GUISLAINE, née le 7 Septembre 1757.

LOUIS-JOSEPH DE CALONNE, Marquis de Courtebonne, a épousé, par contrat signé à Versailles le 6 Juillet 1766, célébration le 8 dans l'Eglise de N. D. de Paris par le feu Abbé d'Agoult, Doyen du Chapitre, N... de *Gouffier*, Chanoinesse de Remiremont en Lorraine, fille de *François-Louis*, Marquis de Thoix.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & onglée de gueules.*

CALOUIN, famille noble & ancienne, établie en Languedoc depuis le milieu du XVI^e siècle, & qui y possède actuellement la Terre de *Tréville*, au Diocèse de St.-Papoul. Il est certain 1^o que cette famille est originaire de l'Anjou ; 2^o qu'elle portoit anciennement le nom de *Calay* ou *Calain*, qu'elle n'a décidément quitté que depuis son établissement en Languedoc, s'étant fixée à celui de *Calouin* ou *Calouyn*, qu'elle commença à adopter au commencement du XVI^e siècle ; 3^o qu'elle étoit bien ancienne en Anjou, puisque depuis un tems immémorial elle y avoit donné son nom à une Terre encore appelée *la Caloui-*

nière, & possédée par le Marquis de la *Boulaye*, descendant directement d'une CALOUIN ; & qu'il existe encore à Douai une Chapelle dite *des Calavins*, comme ayant été très-anciennement fondée par cette Maison ; 4^o qu'elle y tenoit un rang distingué, puisqu'elle prit toujours ses alliances dans les meilleures Maisons ; 5^o qu'elle a toujours occupé des places propres à la seule Noblesse, & qu'au commencement du dernier siècle, une CALOUIN fut Grande-Prieure de Fontevault, dignité toujours occupée par les personnes de la première distinction ; 6^o enfin qu'elle jouissoit du plus grand crédit auprès des Princes de la Maison de BOURBON, actuellement régnante. On se contente d'indiquer ces faits, qui sont notoires ou justifiés par de bons titres, & l'on se fixe à l'époque de son établissement en Languedoc, qui par elle-même donne une juste idée du rang que cette famille tenoit en Anjou.

Lorsque les affaires, occasionnées par la nouvelle réforme, commencèrent à menacer le Royaume, l'on pensa sérieusement à se soustraire à leurs traits. Les Ecclésiastiques, comme les plus menacés, songèrent aux moyens de mettre leurs personnes & leurs biens en sûreté. Les étincelles de la ligue rendirent ces précautions encore plus nécessaires, & l'intérêt de l'Etat en fit même un devoir à l'égard de certains lieux. Il est en Languedoc un fameux Monastère, appelé *Prouille*, qui fut fondé par St. Dominique, pour soustraire les Demoiselles de condition aux fureurs des Albigeois ; pour remplir ces vues, il fallut élever une espèce de fort. La maison fut donc environnée de bons murs, flanqués par des tours, défendus par de larges fossés, & accompagnés de ponts-levis protégés par de bonnes défenses. Cette heureuse construction subsistant encore au XVI^e siècle, on crut devoir en profiter, soit pour la sûreté des personnes qui composoient la Maison, soit pour y établir des postes utiles aux intérêts de l'Etat. Lorsqu'il fut question d'y placer un chef, on consulta Madame MADELEINE DE BOURBON, Prieure de ce Monastère, qui fit tomber le choix sur *noble*

THOMAS DE CALOUYN, aliàs CALAYN, Seigneur de la *Calouynière*, ou *Calaynière*, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, & second fils de *noble* ROLAND DE CALOUYN, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve, Villepelle, la Barre, Beauregard, &c., suivant qu'il paroît

par un Jugement de maintenue de Noblesse, rendu contradictoirement le 2 Mars 1702 par M. de *Lamoignon de Basville*, Intendant en Languedoc, & Commissaire du Roi pour la recherche des faux Nobles. Voyez *PATRY*.

CALVIÈRE (DE), ancienne Noblesse du Comtat Venaissin, établie en Languedoc, qui subsiste aujourd'hui dans trois branches, qui font celle des Barons de *Confoulens*, celle des Seigneurs de *Saint-Côme*, & celle des Seigneurs de *Boucoiran*. Nous allons donner la filiation de cette famille, d'après un Mémoire qui nous est parvenu.

I. **ANTOINE & RAYMOND DE CALVIÈRE**, frères, Chevaliers, résidens à Montfrin, au Diocèse d'Uzès, transgèrent avec *Clément Abbaron*, leur Seigneur dominant, le 4 Août 1508; vendirent des biens nobles qu'ils avoient dans la Seigneurie de Montfrin à frère *Charles-Alleman de Roche-Chinard*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, par contrat du 10 Mai 1510. On ignore si **ANTOINE DE CALVIÈRE** fut marié; mais **RAYMOND**, son frère, qui fit son testament par acte passé devant *Pierre Vigilatoris*, Notaire à Montfrin, le 8 Avril 1521, par lequel il substitua **ANTOINE DE CALVIÈRE**, son frère à ses enfans, avoit épousé *Félice Vidal*, ou *Vitalis*, fille de *Jean*, & de *Madeleine de Buade*, dont :

1. **GUILLAUME**, qui suit;
2. **NICOLAS**, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Saint-Côme*, rapportée ci-après;
3. **ROBERT**, auteur de la branche des Seigneurs de *Boucoiran*, qui viendra en son rang;
4. 5. & 6. **JEANNE**, **PERRETTE** & **JEANNETTE**, qui eurent chacune, par le testament de leur père & mère, une somme d'argent, deux robes de noces & une ceinture d'argent.

II. **GUILLAUME DE CALVIÈRE**, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Céaire en Languedoc, rendit hommage au Roi pour cette Terre le 16 Décembre 1554; fut d'abord Avocat & Procureur du Roi & de la Reine de Navarre au Siège Présidial de Nîmes, pour la Baronnie de *Meruis*, par Lettres datées du Château de Nérac le 8 Octobre 1556; ensuite Président au Présidial de Nîmes, par Lettres de Provisions du 7 Août 1557; & enfin premier Président du Parlement d'Orange, par Lettres de Provisions données à Amsterdam le 31 Mai 1565 par **GUILLAUME DE NASSAU**. Il fut chargé

en 1567, par les Protestans, du Gouvernement de Nîmes avec 16 autres citoyens, & envoyé par **WARIK**, Gouverneur de la Principauté d'Orange, en 1568, à Caderouffe dans le Comtat Venaissin, pour s'aboucher avec le Baron de la Garde, que le Roi avoit chargé de s'emparer d'Orange, & testa les 29 Octobre 1568 & 29 Juillet 1570. Il avoit épousé, le 28 Juillet 1540, *Rose de Faucon*, sœur de *Françoise de Faucon*, mariée à *Antoine de Brueis*, avec lesquels il transigea pour la dot de sa femme le 3 Juillet 1564. De ce mariage vinrent :

1. **GUILLAUME**, qui suit;
2. **NICOLAS**, Chevalier, Guidon de la Compagnie des Chevaux-Légers du Capitaine Mourenoirac, qui fut donné en ôtage par son père pour l'affurance du traité de la Principauté d'Orange du 8 Septembre 1568;
3. Et **FRANÇOISE**, mariée, 1^o par contrat du 4 Mai 1553, à *Jacques d'Entil*, Seigneur de Ligonès, au Diocèse de Mende; & 2^o par autre du 16 Juillet 1564, à *Joseph Joffaud*, Conseiller au Présidial de Nîmes.

III. **GUILLAUME DE CALVIÈRE**, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Céaire & de Gouffignan, Président au Parlement d'Orange après son père, fit son testament par acte passé devant *Bliffon*, Notaire à Vézénobre, le 1^{er} Janvier 1598, dans lequel il rappelle tous ses enfans. Il épousa par contrat passé devant *Boneti*, Notaire à Toulouse, le 23 Septembre 1559, *Isabelle d'Affis*, fille de *Jean d'Affis*, Chevalier, premier Président du Parlement de Toulouse, & de *Catherine de Tournois*, dont :

1. **PIERRE**, qui suit;
2. **MARC**, Chevalier, Conseiller, premier Avocat-Général, & Président du Parlement de Toulouse, Conseiller d'Etat & au Conseil privé en 1612, &c., qui fit son testament par acte passé devant *Jean Paschal*, Notaire à Toulouse, le 15 Septembre 1627, par lequel il fit pour environ 100,000 livres de legs pieux, institua son héritière la Dame de *Mélet*, sa sœur, & voulut être enterré dans la Chapelle de Notre-Dame des Prébendés de la Douzaine, en l'Eglise Cathédrale de Toulouse, & mourut sans alliance;
3. **JEAN**, Chevalier, Seigneur de Lanas, Abbé d'Aigues-Mortes ou Pfallmodi en 1612, & mort le 7 Août 1660;
4. **SUSANNE**, mariée, en 1608, à *Robert de la Croix*, de la Ville de Nîmes;
5. **ROSE**, femme de *Guillaume de Mélet*, Conseiller au Parlement de Toulouse, instituée

héritière de MARC DE CALVIÈRE, son frère, Préfident en la même Cour, par son testament du 15 Septembre 1627;

6. JEANNE, mariée, en 1612, à *Henri Har-douin*, Seigneur de la Calmette;
7. Et CLAUDINE, femme d'*Arnoul de Vincens*, Gouverneur de Maubec & de Robion au Comtat Venaissin, & Gentilhomme originaire de Vicence dans l'Etat de Venise. GUILLAUME DE CALVIÈRE, II^e du nom, leur père, leur avoit légué à chacune par son testament 4000 liv. tournois, & quatre robes de soie.

IV. PIERRE DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire, au Diocèse d'Uzès, &c., Viguier pour le Roi de la Ville de Nîmes, fit trois testaments: le premier, devant *Guirau*, Notaire à Nîmes, le 3 Novembre 1612; le second, en 1617; & le troisième, devant *Etienne Mathieu*, Notaire à Brignon, le 2 Mai 1633; & mourut dans la Religion Protestante en 1640 dans son Château de Saint-Césaire. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Caveirac devant *Mathurin Brugier*, Notaire de Nîmes, le 31 Mai 1604, *Elips* ou *Alix du Terroux*, fille d'*Antoine du Terroux*, Seigneur de Foisses, & de *Françoise de Carles*, femme en secondes nocces de *Pierre-Robert de Caveirac*, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent :

1. MARC, Chevalier, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Saint-Césaire, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut admis à l'Assemblée des Etats du Languedoc par délibération du 9 Février 1649, après avoir prouvé sa Noblesse. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1646, *Madeleine de Cayres-d'Entragues*, Dame de Hautpoil, fille aînée de *Louis-Rostain*, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Hautpoil, Mazaguet, Pont-de-Carn, &c., Baron des Etats de Languedoc, mort en 1646, & de *Madeleine d'Ancezune-Caderouffe*, dont il eut :

CHARLOTTE DE CALVIÈRE, qu'il mit sous la tutelle de JEAN DE CALVIÈRE, Abbé de Saint-Pierre de Pfallmodi, son oncle, par son testament passé devant *Mathieu Libouds*, Notaire à Nîmes, le 13 Mai 1652, 15 jours avant sa mort. CHARLOTTE DE CALVIÈRE, héritière de ses père & mère, fut mariée (voyez la cinquième des Causes contenues dans le 1^{er} vol. de la *continuation des Causes célèbres*, édit. de 1769) à la *Guyolle*, Diocèse de Rodez, le 8 Janvier 1660,

à *Fulcran-Guilhem de Clermont-Lo-dève-de-Castelnau*, Vicomte du Bosc, Seigneur de Sacelle & de Saint-Privat, mort au mois de Juin 1715. Leur mariage avoit été réhabilité le 19 Mars 1666, & ils n'en laissent qu'une fille nommée *Marie-Guilhem de Clermont*, mariée, par contrat du 27 Mars 1690, à *Jean-Alexandre de Toulouse-Lautrec*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, tué dans les guerres d'Italie le 7 Mai 1704, laissant postérité.

2. PIERRE, substitué à son frère aîné, dont on ignore la postérité;
3. ANTOINE, qui suit;
4. FRANÇOIS, substitué à ses frères;
5. FRANÇOISE, légataire de son père en 1633;
6. JEANNE, mariée lors du testament de son père à *Louis de Villages*, Seigneur de Bernès;
7. & 8. ROSE & MARGUERITE, toutes deux nommées dans le testament de leur père, & mortes sans alliances.

V. ANTOINE DE CALVIÈRE, Chevalier, né le 23 Mars 1615, & destiné à l'état Ecclésiastique par son père, fut d'abord Prieur de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse en 1633, ensuite Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Abbé de St.-Pierre de Pfallmodi; mais ayant renoncé à ses Bénéfices & pris le parti des armes, il obtint un Régiment d'Infanterie par commission du 7 Juin 1645; c'est depuis cette époque qu'on le trouve qualifié *Baron de Confoulens, Seigneur de Saint-Césaire, de Lanas, de Valbone*, &c. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Bonpar*, Notaire à Montpellier, le 22 Août 1656, *Marthe de la Roche*, fille de *Claude de la Roche*, Chevalier, Préfident de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier, & de *Marguerite de Clausel*, qui la dotèrent de 100000 livres, & de laquelle il eut deux fils, dont elle étoit tutrice, lorsqu'elle fut maintenue dans sa Noblesse par Jugement rendu par M. de *Bezons*, Intendant en Languedoc le 13 Décembre 1668. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-CLAUDE, qui suit;
2. Et CLAUDE-LOUIS, Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges, qui fut maintenu avec son frère dans la qualité de Noble en 1668, & mourut en Languedoc en 1698, des blessures qu'il avoit reçues au siège de Namur en 1696.

VI. CHARLES-CLAUDE DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Confoulens, de Lanas, de Valbone, &c., né à Paris en 1664, épousa, en l'Eglise paroissiale de St.-Agricole d'Avignon, où il avoit fixé sa résidence, le 26 Juin 1692, *Antoinette d'Albon*, veuve le 20 Mai 1691, de *Léon de Valbelle*, Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, & fille de *Gaspard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, Baron d'Avanges, Seigneur de Vindri, &c., & de *Françoise Damas-de-Thiange*. Il passa contrat de mariage avec sa femme, devant *Cassille*, Notaire à Lyon, le 22 Janvier 1701, en présence de *Claude-Joseph d'Albon*, Archidiacre & Comte de Lyon; de *Camille d'Albon*, Prince d'Yvetot, & Marquis de Saint-Forgeux; de *Claude d'Albon*, Capitaine des Carabiniers, & du Marquis de *Brossia*, ses beaux-frères; & en eut :

VII. CHARLES-FRANÇOIS DE CALVIÈRE, Chevalier, né à Avignon le 22 Avril 1693, reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie le 21 Mars 1711, depuis Ecuyer ordinaire de Sa Majesté dans la même Ecurie, & successivement Exempt, Major & Chef de Brigade de ses Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy en 1743, &c., qui est aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi depuis le mois de Décembre 1748, & Commandeur de Saint-Louis. Il a été marié, 1^o à *Jeanne de Montfaucou*, fille de *David de Montfaucou*, & d'*Anne-Louise de Montarnaud*; & 2^o au mois de Novembre 1733, à *N... de Calvière*, sa cousine au V^e degré, fille d'*Alphonse de Calvière*, Chevalier Seigneur de Vézénobre & de Boucoiran, & de *N... Durand-de-Pontaujards*. On ignore s'il en a postérité.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons de SAINT-CÔME, en Languedoc.

II. NICOLAS DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, second fils de *RAYMOND*, & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, rendit hommage au Roi de sa Terre de Saint-Côme le 23 Mars 1552, & acquit par contrat du 19 Septembre 1557, la Terre & Seigneurie de la *Boiffière*, de *Jacques de Bouzène*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il se distingua dans le parti Protestant pendant les guerres de la Ligue, dans lesquelles il servit d'abord en qualité d'Enseigne de la Compagnie de Pierre Suau, dit le Capitaine Bouillargue, en 1567,

surprit la ville de Nîmes le 15 Novembre 1569, & en fut fait Gouverneur le 11 Juin 1580; se trouva au secours de Montpellier & à la levée du siège de cette Ville que le Maréchal de Montmorency-Damville, Gouverneur de la Province, faisoit en personne le 1^{er} Octobre 1577, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 22 Janvier 1581, & testa le 26 Mai 1592. Il épousa, 1^o le 23 Mars 1552, *Françoise Brochet*, fille de *Jacques Brochet*, & de *Rose de Faucon*; 2^o après 1577, *Françoise de Vabres*; & 3^o *Louise Bérard*. Suivant son testament, il n'eut d'enfants que de sa première femme, savoir :

1. HONORÉ, Chevalier, dont on ignore la destinée;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. HÉLIE, Chevalier, mort jeune;
4. DANIEL, dont la postérité sera rapportée ci-après;
5. PELLEGRIN, Chevalier, mort à Nîmes le 12 Mai 1603;
6. & 7. JACQUES & JEAN, morts avant leur père;
8. ROSE, née en 1558, & morte en 1644, qui avoit épousé, par contrat du 15 Octobre 1576, *Jean Boileau*, Seigneur de Castelnaud & de Sainte-Croix, dont elle devint veuve;
9. Et FRANÇOISE DE CALVIÈRE.

III. FRANÇOIS DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boiffière, servoit sous Barchon, Gouverneur d'Orange, lorsque cette Ville fut surprise par le Sieur de Glandage en 1574, fut pourvu d'une charge de Gentilhomme servant du Roi le 1^{er} Juin 1580, nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie par commission de 1588, & mourut avant 1592. Il avoit fait son testament le 7 Juin 1589, & avoit épousé, par contrat du 3 Décembre 1581, *Marie Captal de Saint-Jorry*; elle se maria à *Paul de Freslas*, Conseiller au Parlement de Toulouze. De son premier mari elle eut :

1. NICOLAS, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boiffière, mort à Nîmes le 1^{er} Août 1608;
2. CLAUDE, qui suit;
3. Et LOUISE, mariée, le 19 Octobre 1611, à *Philippe Goulard*, Chevalier, Seigneur de Taraube.

IV. CLAUDE DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Fontcouverte Infanterie, par commission du 21

Mai 1610, dispôsa de ses biens par son testament du 20 Octobre 1625, en faveur de ses enfans. Il épousa, par contrat du 2 Octobre 1611, *Julie Louet-de-Nogaret*, fille de *Jean Louet*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Calvifson, de Nogaret, &c., & de *Marguerite Grimaldi-de-Beuil*. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. & 3. HENRI & JEAN-LOUIS, dont on ignore la postérité;
4. ROSE, mariée, le 10 Mars 1630, à *Antoine de Brueis*, Seigneur de Souvignargues & de Saint-Etienne-d'Escaze;
5. MARGUERITE, mariée, le 14 Juillet 1640, à *Georges de la Roque-Bouillac*, Baron de Bar & de la Guinerie;
6. MADELEINE, femme de *Pierre Ducaffe*, Juge-maje de Lectoure;
7. & 8. LOUISE & VICTOIRE, Religieuses.

V. FRANÇOIS DE CALVIÈRE, II^e du nom, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Calvifson, Infanterie, par commifion du 16 Décembre 1635, épousa, par contrat du 15 Juillet 1647, *Marguerite Perrinet-d'Arzilliers*, sœur de *Gaspard Perrinet*, Marquis d'Arzilliers, & fille d'*Alexandre Perrinet*, Colonel d'Infanterie, & de *Susanne de Lainay*. Il eut de ce mariage :

1. GASPARD, qui suit;
2. NICOLAS, Chevalier, Seigneur de la Boiffière, mort à Nîmes le 16 Août 1671;
3. ROSE, femme de *Pierre Vaëc*, Seigneur de Merle;
4. CLAUDINE, mariée à *Pierre-Armand de Châteaueux*;
5. MARGUERITE, mariée, le 29 Décembre 1682, à *Daniel de Beaufort*;
6. Et SUSANNE, alliée à *Georges d'Ardel*, Chevalier, Seigneur de la Plaine.

VI. GASPARD DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, né en 1648, fut d'abord Cornette au Régiment de Cavalerie du Marquis d'Arzilliers, son oncle maternel, par Brevet du 16 Décembre 1666, & depuis Colonel d'un Régiment de Milice & Inspecteur d'Infanterie au Diocèse de Nîmes. Il fut assassiné par des Camifards le Dimanche 13 Août 1702, en allant de Vauvert à la Boiffière, comme il fortoit du bois de Candiac, près de Vestric. Il avoit épousé, à Nîmes, par contrat du 15 Octobre 1674, *Françoise d'André*, & laissa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

2. FRANÇOISE, née au mois de Juin 1683;
3. GABRIELLE-THÉRÈSE, mariée, avant 1720, & veuve avant 1730, de *Jean-Louis Reynaud*, Seigneur de Las-Cours, de Saint-Martin & de Gaujac;
4. Et MADELEINE, Religieuse à Sommières.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, né en 1700, épousa, par contrat du 25 Avril 1724, *Madeline de Génas*, fille de *Louis de Génas*, Seigneur de Beauvoisin & de Durfort, & d'*Olympe Boiffon*. On ignore s'il en a postérité.

III. DANIEL DE CALVIÈRE, Chevalier, quatrième fils de NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, de la Boiffière, Gouverneur de Nîmes, &c., & de *Françoise Brochet*, sa première femme, fut Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes par Lettres de Provisions données au camp de Saint-Denis le 15 Août 1590, & testa le 20 Février 1636. Il avoit épousé, avant 1600, *Jeanne de Rochemaure*, fille de *Jean de Rochemaure*, Seigneur de la Devèze, & de *Jean ne Tourillon*, dont il eut :

1. JEAN-LOUIS, mort à Nîmes le 7 Février 1620;
2. CHARLES, qui suit;
3. LOUIS, né en 1623, & mort en 1648;
4. GABRIELLE, née en 1600, morte en 1689, mariée, par contrat du 2 Mai 1624, à *Louis Galepin*, Conseiller au Prédial de Nîmes;
5. Et ROSE, née en 1615, & morte en 1646, fans alliance.

IV. CHARLES DE CALVIÈRE, Chevalier, succéda à son père dans la charge de Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, dont il fut pourvu par Lettres de 1636; fut maintenu dans la qualité de Noble, & reconnu pour tel, par Jugement du 22 Août 1669; & mourut à Nîmes, âgé d'environ 86 ans, le 4 Juillet 1693. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1643, *Gabrielle de Fontfroide*, dont il eut :

1. ROSE, née en 1644;
2. CATHERINE, née en 1646;
3. GABRIELLE, mariée, par contrat du 29 Avril 1664, à *Paul-Dominique de Séguins-de-Paizi*, Marquis d'Aubignan, Seigneur des Baumettes & de Lauriol, & Carpentras;
4. MARIE, née en 1648, mariée, par contrat du 27 Avril 1677, à *Dominique de Paniffe*, Baron de Montfaucon & de Maligeal, Seigneur de Montfort;
5. Et ANNE, née en 1650, morte en 1689, ma-

riée, le 3 Novembre 1672, à *Pierre le Fevre*, Lieutenant-Criminel à Nîmes, mort en 1709.

BRANCHE

des *Seigneurs DE BOUCOIRAN*.

II. ROBERT DE CALVIÈRE, Chevalier, troisième fils de RAYMOND, & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, devint Seigneur de Boucoiran en Languedoc, Diocèse d'Uzès, par l'acquisition qu'il en fit le 26 Novembre 1566. Il avoit transfigé le 10 Décembre 1556 avec GUILLAUME DE CALVIÈRE, son frère aîné, pour ce qui lui revenoit sur les biens de leur père, & testa le 21 Janvier 1570. Il avoit épousé, vers 1546, *Claudine de Leugue (de Leuga)*, fille d'*Abel*, Seigneur de la Graille, & Gouverneur du Fort de Saint-André-de-Villeneuve, mort en 1588, & de *Marguerite de Fiennes*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ANNE, mariée, par contrat passé dans le Château de Boucoiran le 24 Février 1593, à *Pierre de Vignoles*, Seigneur de Prades;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Gaillard des Martins*, Seigneur d'Arenas, Juge-Maje de Nîmes, mort en 1603.

III. GUILLAUME DE CALVIÈRE, Chevalier, né en 1547, Seigneur de Boucoiran, rendit hommage pour cette Terre, au nom de son père, le 11 Juin 1567, testa le 23 Avril 1630, & mourut au mois de Septembre 1632. Il épousa, par contrat du 6 Juillet 1591, *Isabelle Barrière*, qui testa le 22 Septembre 1636, & mourut en 1647. Elle étoit fille de *François Barrière*, Seigneur des Nages & de Soulorgues, & de *Catherine d'Arcier*, & laissa :

1. & 2. FRANÇOIS & ANTOINE, légataires de leur mère par son premier testament du 18 Juin 1621;
3. ABEL, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, mort en 1629, & inhumé à Aubais le 7 Octobre 1629. Il avoit épousé *Madeleine de Fay*, fille d'*Henri de Fay*, Chevalier, Baron de Peyraut & de Vézénobre, & de *Jeanne de Chambon*, sa première femme. Il en eut :

ISABELLE DE CALVIÈRE, mariée, par contrat du 14 Avril 1655, à *Jean-Baptiste d'Urre-de-Brotin*, Marquis de Montanagues, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & depuis Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc;

4. LOUIS, qui suit;
5. PIERRE, légataire de sa mère en 1621;

6. FRANÇOISE, mariée, le 9 Mai 1617, à *Jean-Valentin de Sades*, Seigneur d'Aiguères;
7. ANNE, morte à Castelnau en 1656, qui avoit épousé, le 17 Mars 1619, *Nicolas Boileau*, Seigneur de Castelnau;
8. CLAUDINE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1623, à *Claude-Guy d'Airebandouze*, Seigneur de Clairan & de Massanes; qui fit son testament le 29 Décembre 1635,
9. Et MARGUERITE, mariée, en 1627, à *Jean Pelet*, Seigneur des Granges-Gontardes.

IV. LOUIS DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran & de Leugue, après ses frères, fut Second Président au Présidial de Nîmes & vendit cet office, en 1645, à François de Rochemaure, Seigneur des Nages. Il fut maintenu en sa qualité de Noble, & reconnu pour tel par Jugement rendu par M. de Bezons, Intendant en Languedoc, le 16 Janvier 1671. Il épousa, par contrat du 30 Octobre 1650, *Anne Thierry*, fille d'*Antoine Thierry*, & d'*Anne de Bouchas*, de Villeneuve-lès-Avignon, & eut entr'autres enfans :

1. ABEL-ANTOINE, qui suit;
2. Et JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Massillargues, qui laissa plusieurs enfans d'*Olympe-Marie Bran-de-Domoffargues*, née en 1661, & morte en 1724.

V. ABEL-ANTOINE DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, de Leugue, de Vézénobre, &c., né en 1652, épousa, par contrat du 21 Décembre 1671, *Isabelle-Gabrielle de Ségla*, fille de *Louis de Ségla*, Baron de Ribaulté, Seigneur du Chailar & d'Yverne, & de *Suzanne Amabrie*, la première femme, dont il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, né à Nîmes le 24 Mai 1680;
2. JOSEPH, Marquis de Vézénobre, Lieutenant-Colonel de Dragons, tué à la levée du siège de Turin le 7 Septembre 1706;
3. HENRI, tué au même siège;
4. ALPHONSE, qui suit;
5. JEAN, dit le *Chevalier de Boucoiran*, né en 1683, Officier aux Gardes-Françoises en 1712, tué à la bataille de Dettingen, le Jeudi 27 Juin 1743, Capitaine au même Régiment & Brigadier des Armées du Roi;
6. Autre JOSEPH, dit le *Jeune*, Abbé de Boucoiran, Prieur de Villenouvette, Paroisse de Vauvert, au Diocèse de Nîmes, & nommé à l'Abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre au mois de Juillet 1743;
7. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 26

Février 1702, à *Joseph Roux*, Chevalier, Seigneur de Navafelle, au Diocèse d'Uzès, résidant à Avignon, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, dont le fils nommé *Jean-Louis Roux*, fut reçu Page aux Ecuries du Roi en 1720.

VI. ALPHONSE DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Boucoiran & de Vézénobre, mort vers 1735, avoit époufé, en 1716, N.... *Durand*, fille de *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pontaujards en Dauphiné, & d'*Olympe-Françoise de Merle-de-la-Gorce*, dont il a laiffé :

1. JEAN DE CALVIÈRE ;
2. N... Dame de Boucoiran & de Vézénobre, mariée, au mois de Novembre 1733, à CHARLES-FRANÇOIS DE CALVIÈRE, fon cousin au V^e degré ;

Et deux autres filles.

Les armes : *d'or, à trois fasces de sable, chargées chacune de deux besans d'argent ; au chef de même chargé d'un sanglier passant de sable*. Mémoire envoyé.

CALVISSON, Baronnie en Languedoc, érigée en Marquisat par Louis XIV, au mois de Mai 1644, en faveur de *Jean-Louis de Louet*. Voyez LOUET.

CAMARA, famille des plus illustres de Portugal, qui a donné successivement 8 gouverneurs de l'Isle de Madère. Elle commence à

JEAN-GONSALVE ZARCO, Officier de la maison de l'Infant Dom Henri, fils de JEAN 1^{er}, Roi de Portugal. Il découvrit, par l'ordre du même Infant, l'Isle de Madère, & prit le nom DA CAMARA, pour ses enfans, à l'occasion de ce que mettant pied à terre à la découverte de l'Isle de Madère, il rencontra une petite grotte qui servait de gîte à des loups marins, à qui il donna le nom de chambre à coucher des loups. Il est la tige des branches suivantes :

1. Celle des Comtes d'*Atouguia*, qui prit le nom d'*Attaide*. Elle avoit pour chef en 1720

Dom LOUIS D'ATTAIDE, douzième Comte d'*Atouguia*, qui épousa *Dona Claire Mascarenhas*, morte au mois d'Août 1733, troisième fille de Dom *Ferdinand*. Ils eurent :

Dom JÉRÔME D'ATTAIDE, né au mois de Juillet 1720, marié à *Dona Marie-Anne-Bernarde de Tavora*, fille de *François d'Assise*, Marquis de Tavora.

II. La branche des Seigneurs de *l'Isle déferte*, dont étoit chef LOUIS-GONSALVE DA CAMARA-BOUTINHO, né en 1688, qui épousa *Dona Elisabeth de Mendoza*, fille de *Nuno de Mendoza*, Comte de Valdereis, député de l'Assemblée des trois Etats. Ils eurent :

1. GASTON-GONSALVE DA CAMARA ;
 2. ELÉONOR ;
 3. NUNO DA CAMARA ;
- Et d'autres enfans.

III. La branche d'*Almotace-Mores*, ou Grands-Pannetiers de Portugal, qui subsiste dans LAURENT-GONSALVE DA CAMARA-COUTINHO, qui n'étoit pas encore marié en 1734.

IV. Et la branche des Comtes de *Villafrauca* & de *Ribeiragrande*, dont est JOSEPH-RODRIGUE-DESIDERE-GONSALVE DA CAMARA-TELLEZ, 11^e du nom, quatrième Comte de Ribeiragrande, septième Comte de Villafrauca, & onzième Gouverneur & Seigneur héréditaire de l'Isle de Saint-Michel, né à Lisbonne en 1712, & marié à *Dona Marguerite-Françoise de Lorraine*, fille de *Bernard-Antoine de Tavora*, 11^e du nom, Comte d'Alvar, dont :

1. Dom LOUIS DA CAMARA, né le 24 Décembre 1729, mort de la petite-vérole au mois de Novembre 1734 ;
2. Et *Dona JEANNE DA CAMARA*.

Voy. la Généalogie de cette Maison dans *Moréri*.

La Maison de CAMARA porte : *de finople, à la tour d'argent surmontée d'une croix d'or, soutenue de deux loups marins, la mer baignant le pied de cette tour*.

CAMBEFORT, Maison originaire d'Escoffe, établie d'abord au Puy en Velay, où elle eut l'honneur, en 1245, de recevoir & de loger Saint Louis. Ceux de ce nom étoient déjà dans ce tems qualifiés *Chevaliers*. Ils passèrent ensuite dans le Diocèse de Saint-Flour, puis à Agen, où JULIEN DE CAMBEFORT, Colonel d'un Régiment de son nom, & Gentilhomme ordinaire de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE, reçut & logea cette Princesse, qui lui donna les plus grands témoignages de bonté. Elle est établie aujourd'hui à Etain en Lorraine.

N... DE CAMBEFORT eut pour enfans :

1. PIERRE-PAUL, qui suit ;

2. N., marié à N., dont deux filles, mariées ;
 3. Et AGNÈS - FRANÇOIS DE CAMBEFORT, mariée, en 1726, à *Jean de Caumont*, Seigneur de la Tour, Capitaine au Régiment de Beauvoisis, d'une noblesse établie dans l'Armagnac.

PIERRE-PAUL DE CAMBEFORT, Chevalier, né le 18 Mai 1704, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 25 Septembre 1749, épousa, en 1745, *Agnès-Gabrielle de Fiennes de Carlier*, fille de *Pierre-Etienne*, Chevalier, Vicomte d'Ully, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, dont pour enfans vivans :

1. JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN, né en 1751, qui a eu commission de Capitaine d'Infanterie en 1772, & le rang de Major en 1776 ;
2. JEANNE-BARBE, née le 21 Décembre 1746 ;
3. Et JEANNE DE CAMBEFORT, née le 6 Août 1755 ; elles ont été toutes deux, six ans, pensionnaires du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

CAMBERNON (DE), noble & ancienne famille de Normandie, qui étoit représentée par deux frères :

GUILLAUME & JEAN, qui suivent.

GUILLAUME DE CAMBERNON, Chevalier, laissa de son mariage avec une Dame dont le nom est inconnu, pour fille & unique héritière :

BARBE DE CAMBERNON, mariée à *Richard de Pierrepont*, Chevalier, dont, entr'autres enfans, *Jeanne*, mariée à *François le Maître*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Savigny, proche Coutances, dont vint *Isabeau le Maître-de-Livet*, mariée à *Robert Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Saint-Vaast, de Giachi, &c., dont postérité. Voy. DAGO-BERT.

JEAN DE CAMBERNON laissa de son mariage, pour ses seules & uniques héritières, ses filles :

MARGUERITE, qui épousa *Olivier Marthel*, Ecuyer, frère d'*Etienne Marthel*, Evêque de Coutances : cette famille est aujourd'hui représentée par le Marquis de la Salle, dont la mère étoit une *Marthel*.

GILLETTE, qui épousa *Hervieu de Carbonnel*, Marquis de Canisy, aujourd'hui représenté par le Marquis de *Fauvoas*, à cause de la Dame de *Carbonnel-Canisy*, sa mère ;

Et JEANNE, qui épousa noble homme *Jacques Dubois*, Marquis de Pirou, aujourd'hui représenté par les Marquis de Pirou, de Vassy & de Bressé.

C'est ce que nous savons sur cette famille,

dont nous n'avons point reçu de mémoire.

CAMBIS (DE), Maison aussi distinguée par son ancienneté que par ses illustrations, & par le rôle qu'elle a joué dans les révolutions de la République de Florence. Elle est originaires de cette Ville, & est connue depuis les premiers tems de cette République par les Charges qu'elle y a exercées, par les alliances qu'elle y a contractées, par les monumens qu'on y a élevés à sa gloire, & qui subsistent encore aujourd'hui.

Au commencement du XVI^e siècle DOMINIQUE DE CAMBI OU CAMBIS, fils de LUC DE CAMBIS, & de *Marie de Pazzi*, acheta la Baronnie d'*Alais* de la Maison de *Pelet-Narbonne*. Jacques Nardi, dans son *Histoire de Florence*, & Pierre Boiffat, dans son Livre intitulé le *Brillant de la Reine*, ou les *Vies des Hommes Illustres* du nom de *Médicis*, parlent du siège & de la prise du fort Château de *Cambi*, qui étoit situé près la Ville de Prato en Toscane, entre Florence & Pistoie, & ils rapportent que le Vice-Roi de Naples fit passer par le fil de l'épée toutes les Troupes qui le défendoient.

Ce n'est pas seulement en Toscane que subsistent divers monumens qui sont autant de témoignages de la grandeur de la Maison de Cambis. Il en est d'autres dans la Ville de Naples qui prouvent la même chose d'une manière certaine & incontestable : la Maison de Cambis étoit établie à Naples avant qu'elle vint se domicilier en Toscane. Paolo ou Paul Mini, dans son *Histoire des Maisons illustres de Provence*, atteste que plusieurs rues de cette Ville portoient le nom de *Cambi*, & il ajoute que la Maison de ce nom possédoit plusieurs Places & Châteaux dans le Royaume de Naples. On voit encore dans ce Royaume, ainsi qu'en Toscane, plusieurs tours & autres grands édifices qui sont ornés des armes de la Maison de *Cambis* ; ce qui confirme le sentiment de l'auteur qu'on vient de citer.

Ces monumens sont fort anciens, mais il n'est pas surprenant qu'ils subsistent encore aujourd'hui, parce que nous savons des meilleurs Historiens que les Loix de la République de Florence, aussi bien que celles de la plupart des Villes d'Italie, défendoient aux nouveaux acquéreurs de Palais & de Maisons d'en ôter les armes des anciens propriétaires : il est vrai que ces Loix ont paru s'anéantir par la fuite du tems ; mais la reconnaissance

& le respect ont continué de faire ce qu'elles ordonnoient alors qu'elles étoient en vigueur.

RISTORUS CAMBI & BURNETTUS CAMBI intervinrent à la ratification de la paix qui fut conclue entre la République de Florence & celle de Pise en 1256. DANTE CAMBI, haut Prieur & Seigneur de la Liberté, vivoit en 1290 & 1300. NERO CAMBI étoit Gonfalonier en 1421. Outre ces hommes illustres, dont on fait mention en passant, on trouve encore plusieurs Gouverneurs de Villes & Montagnes de Pistoie, du nom de *Cambi*, & une infinité de grands Hommes du même nom, que les Historiens font connoître par des traits également vrais & brillants. *Julien de Médicis* ayant été tué le 26 Avril 1478 dans l'Eglise de *Santa Reparata* à Florence, & son frère *Laurent de Médicis* blessé par la conjuration des *Pazzi*, *Salviati* & *Blandini*, les familles qui étoient alliées à ces derniers furent obligées de quitter l'Etat de Florence. Alors LUC DE CAMBI, le même qui avoit été quatre fois Grand-Gonfalonier de la République de ce nom, vint s'établir à Avignon avec sa famille, & bientôt il se forma en cette Ville plusieurs branches du nom de *Cambis*. Les alliances que cette Maison a contractées, & celles qu'elle a données, n'ont pas moins contribué à son éclat que les grands Hommes qu'elle a fournis à la France. LUC DE CAMBI avoit épousé *Marie de Pazzi*, dont il eut entr'autres enfans :

1. DOMINIQUE, qui suit, tige de la branche des Barons d'*Alais*;
2. 3. & 4. ANTOINE, ALEXANDRE & VICTOR ;
5. NICOLAS, auteur de la branche éteinte des Seigneurs d'*Auyaro* ;
6. Et PIERRE DE CAMBI, auteur de la branche aînée, rapportée plus loin.

BRANCHE
des Barons d'ALAIS.

DOMINIQUE DE CAMBI laissa de *Marguerite de Damians* :

LOUIS DE CAMBI, marié à *Marguerite de Pluviers*, dont entr'autres enfans :

FRANÇOIS, qui suit ;

JEAN :

Et THÉODORE, auteur de la quatrième branche, Seigneurs de *Frons* & de *Serignac*, qui viendra en son rang.

FRANÇOIS DE CAMBI, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Chevalier de l'Ordre de HENRI III, Roi de France, en faveur duquel ce Monarque étant à Avignon au mois

de Décembre 1574, érigea la Baronnie d'*Alais* en *Vicomté*, épousa *Madeleine de Villeneuve*, dont :

GEORGES DE CAMBIS, Vicomte d'*Alais*, qui eut d'*Isabelle de Thézan*, fille d'*Olivier*, Vicomte de *Pujols* :

JACQUES DE CAMBIS, qui s'éleva par le service de 30 campagnes au grade de Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & en cette qualité, ainsi qu'en celle de Général de la Cavalerie Française, il se signala d'une manière également distinguée & brillante : il fut blessé au siège de *Lérida*, à *Flix* & à *Tortose* ; mais sa valeur ne lui permettant pas de faire attention à ses blessures, il continua de servir avec autant de zèle que d'utilité. Enfin, en 1653, ce vaillant Capitaine, à la tête de la Cavalerie Française, poussant avec un courage héroïque les ennemis au siège de *Gironne*, il y reçut le 1^{er} Août le coup mortel, & il fut fait prisonnier à cette action, & conduit à *Palamos*, où il mourut le 21 Août 1653.

Le Roi avoit depuis peu honoré JACQUES DE CAMBIS de l'expectative de Maréchal de France, & lui avoit donné la permission de porter deux bâtons fleurdelisés & passés en sautoir derrière l'écu de ses armes, & des étendarts autour de la couronne de Vicomte. Le corps du Vicomte d'*Alais* & celui de son fils furent transportés dans l'Eglise Collégiale, aujourd'hui Cathédrale d'*Alais*, où ils furent inhumés le 8 Septembre 1653. On conserve, dans la Sacristie de cette Eglise, l'épée de bataille de ce brave Officier-Général. Sur cette épée sont gravés ces mots :

*Je suis Cambis pour ma Foi,
Ma Maîtresse est mon Roi :
Si tu m'attends, confesse-toi.*

Il eut pour enfans :

1. JACQUES DE CAMBIS, qui avoit été blessé & fait prisonnier avec son père, mourut aussi à *Palamos*, en 1653 ;
2. ISABELLE, qui épousa *Jacques de Bérard*, Seigneur de *Montalet* ;
3. Et ANNE DE CAMBIS, mariée, le 11 Avril 1655, à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, Maître-de-Camp de Cavalerie. Par ces deux mariages la Vicomté d'*Alais* a été portée dans les Maisons de *Montalet* & de la *Fare*, & partagée entr'elles.

BRANCHE AÎNÉE
établie à Avignon.

PIERRE DE CAMBI, sixième fils de Luc,

& de *Marie de Pazzi*, eut pour petit-fils :
LOUIS DE CAMBIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orfan*, qui laissa :

JEAN, qui suit ;

ET PAUL DE CAMBIS, auteur de la branche des Marquis de *Velleron*, rapportée plus loin.

JEAN DE CAMBIS fut le troisième aïeul de :

LOUIS-CHARLES DE CAMBIS, Marquis de Lorfan & de Lagnes, qui épousa, en 1723, *Anne-Elisabeth de Pierre*, dont :

JACQUES-FRANÇOIS, Vicomte de Cambis, né le 7 Mars 1727, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en Mars 1749, puis Brigadier en 1762, qui épousa, le 18 Novembre 1755, *Gabrielle-Charlotte-Françoise d'Alsace-Hénin-Liétard*, née le 28 Juin 1729, fille d'*Alexandre-Gabriel-Joseph*, Prince de Chimay, & de *Gabrielle-Françoise de Beauvau*.

SECONDE BRANCHE.

Marquis de VELLERON, aussi établie à Avignon.

PAUL DE CAMBIS, second fils de Louis, épousa, le 21 Février 1621, *Gabrielle de Rodulf*, dont :

FRANÇOIS DE CAMBIS, Marquis de Velleron, marié, le 30 Décembre 1652, à *Jeanne de Forbin*, mariée, 1^o le 1^{er} Mars 1639, à *Sébastien d'Albertas*, Seigneur de Gemenos, & fille de *Gaspard*, Marquis de Janfon, & de *Claire de Libertat*. Ils eurent entr'autres enfans :

JOSEPH, qui suit ;

ET LOUIS-DOMINIQUE DE CAMBIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

JOSEPH DE CAMBIS, Marquis de Velleron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, premier Chef d'Escadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, mourut le 6 Janvier 1736. Il avoit épousé *Angélique de Cambis*, Dame de Fargues, dont :

1. JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE, qui suit ;
2. ANGÉLIQUE-TOUSSAINT, mariée, le 16 Mars 1716, à *Joseph-Louis Gras*, Seigneur de Preville ;
3. ET JEANNE DE CAMBIS, mariée, le 16 Avril 1719, à *Antoine Hortager*, Seigneur de Rotaillaide.

JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE CAMBIS, Marquis de Velleron, né en Novembre 1706, Seigneur de Cayrane ou Queyrane & de Fargues, ancien Capitaine de Dragons, a servi

avec distinction en cette qualité au siège de Pizzighittone, à la prise du Château de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guastalla. Il épousa, le 13 Avril 1741, *Anne-Louise de la Queille*, fille d'*Anne-Gilbert*, Marquis de Châteaugay, premier Lieutenant Général du Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy & du Fort de Talent, & de *Marie-Joséphine*, Comtesse d'*Amanzé*, dont :

MARIE-JOSÉPHINE-LOUISE-SOPHIE DE CAMBIS.

TROISIÈME BRANCHE,

Etablie à Paris.

LOUIS-DOMINIQUE, Comte de Cambis, second fils de François, & de *Jeanne de Forbin*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & son Ambassadeur, d'abord auprès du Roi de Sardaigne, & successivement auprès de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, mourut à Londres, le 12 Février 1740. Il avoit épousé *Catherine-Nicole Gruyn*, morte le 10 Avril 1765, dans sa 60^e année, dont :

DOMINIQUE-JOSEPH-NICOLAS, qui suit ;

ET ANNE-VICTOIRE DE CAMBIS, née à Turin le 1^{er} Juin 1726, morte à Paris le 22 Septembre 1756, qui épousa, le 18 Avril 1746, *François-Fortuné*, Comte d'*Herbouville*.

DOMINIQUE-JOSEPH-NICOLAS, Marquis de CAMBIS, né le 1^{er} Mars 1725, Brigadier de Cavalerie en Décembre 1748, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 15 Février 1761, Gouverneur de Sisteron & de la Tour de Villeneuve-lez-Avignon, a épousé, le 27 Décembre 1760, *Marie Palatin de Dio de Montperroux*, fille unique & héritière de *Gustave*, & de *Marie-Gabrielle Tison d'Argence*. Voyez ACHARD.

QUATRIÈME BRANCHE.

Barons de FRONS & de SERIGNAC, établie en Languedoc.

THÉODORE DE CAMBIS, troisième fils de Louis, est l'auteur de cette branche, qui a été maintenue dans la Noblesse le 20 Décembre 1668, & subsiste dans

N... DE CAMBIS, Baron de Frons & de Serignac, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers-Royaux de son nom. Il a pour fils :

JACQUES-DAVID, Comte de CAMBIS, qui époufa, le 31 Mai 1763, *Marie-Antoinette Bourret de Valroche*, fille d'*Antoine-François*, Seigneur de Croiffy, dont :

ADRIEN-JACQUES-AURICE, né le 19 Août 1764 ;
Et N... DE CAMBIS, né le 22 Octobre 1765.

Les armes : *d'azur, au chène d'or, mouvant d'une montagne de fix coupeaux, & d'argent à deux traits chacun.*

CAMBOUT, Maifon ancienne & illuftré, originaire de Bretagne, qui a pour auteur

I. ALAIN, 1^{er} du nom, Seigneur de CAMBOUT, qui vendit au Chapitre de Vannes les dimes de Moreac. Ce degré & les deux fuivans font prouvés par un acte d'ALAIN DU CAMBOUT, II^e du nom, de 1276.

II. GILBERT, I^{er} du nom, fon fils, Seigneur du CAMBOUT, fut père de :

III. GILLES, Seigneur du CAMBOUT & de Kerfallo, qualifié *Monfegnor Gilles Cambout, Chevalier*, dans un titre d'avant la Madeleine 1264. Des mémoires lui donnent pour femme *Olive*, fœur de *Jean*, Seigneur de *Coetlogon*, & pour enfans :

1. ALAIN, qui fuit ;
2. EON, Chevalier en 1276 ;
3. Et JEAN, mentionné dans un titre de l'Abbaye de St.-Aubin de 1277.

IV. ALAIN, II^e du nom, Seigneur du CAMBOUT, qualifié *Ecuyer* dans un titre du mois de Juillet 1270, époufa, par contrat du 11 Mai 1271, *Jeanne Bedou*, fille de *Guillaume*, & d'*Olive*, dont :

1. GILBERT, qui fuit ;
2. ALAIN, qualifié *Ecuyer* dans l'échange qu'il fit le Jeudi après l'Apparition de St.-Michel, en 1302, avec GILBERT DU CAMBOUT, fon frère. Il eut de *Marion* :

GILBERT DU CAMBOUT, mentionné dans un acte de 1347, qu'il paffa avec JEAN DU CAMBOUT, fon neveu ;

3. SIMON, Prêtre ;
4. EON, qui eut un fils nommé OLIVIER, auquel *Marguerite*, fa tante, donna en 1347 un tenement en la Ville de Penhoët ;
5. JEANNE, mariée, en 1409, à *Jean Herfard*, Seigneur de Vaucouronne, père de *Roland* ;
6. Et MARGUERITE, mentionnée dans l'acte de 1347, qu'elle paffa en faveur d'EON, fon neveu.

V. GILBERT, II^e du nom, Seigneur du CAMBOUT, époufa, avant 1347, *Marguerite Goyon de Matignon*, remariée, en 1361, à *Thomas*

Parcevaux, Seigneur de Canavet, & fille d'*Etienne*, & de *Jeanne*, fa première femme. Elle eut de fon premier mariage :

1. JEAN DU CAMBOUT, tué à la bataille d'Auray en 1364, portant la bannière de Jean, Vicomte de Rohan, pour le parti de Charles de Blois ;
2. ALAIN, qui fuit ;
3. ALIETTE (Moréri dit AMIETTE), mariée, avant 1374, à *Jean de Moulinières*, Chevalier ;
4. MAHAUD, femme, avant 1372, de *Guillaume de la Cornillière* ;
5. Et THOMINE, mariée à *Olivier*, Seigneur de *la Houffaye*, près Gael en l'Evêché de Saint-Malo.

VI. ALAIN, III^e du nom, Seigneur du CAMBOUT, Echanfon du Duc de Bretagne en 1372, & Ecuyer de la Ducheffe de Bretagne en 1410, époufa 1^o *Jeanne de Tournemine*, fille de *Guillaume*, & d'*Aliette de Plusquellec*, morte en 1382 ; & 2^o *Orable Piquet*, veuve de N... Seigneur de *Montagu*. Il eut du premier lit :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. JEAN, qui fe trouva à la journée d'Azincourt en 1415 & y demeura prifonnier, & fervit en qualité de *Chevalier* fous le Comte de Richmond : il mourut en 1428 fans enfans de *Jeanne de Rohan*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué-de-l'Isle, & d'*Avifette*, Dame de la Châteigneraye ;
3. Et THOMINE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Montagu* en Normandie, fils du Seigneur de *Montagu*, & d'*Orable Piquet*, pour lors remariée à ALAIN DU CAMBOUT, III^e du nom, ci-deffus mentionné.

VII. ETIENNE, Seigneur du CAMBOUT, Ecuyer, Echanfon du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Gouverneur de Moncontour, de la Hunaudaye, &c., mourut en 1342. Il époufa, en 1312, *Catherine de la Motte*, fille d'*Alain*, & de *Jeanne de la Mouffaye*, fa première femme, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JEANNE, femme de *Roland le Danois* ;
3. JACQUETTE, femme de *Jean le Noir*, Seigneur de Kerlay ;
4. BÉATRIX, femme de *Thomas le Noir*, Seigneur de la Lande ;
5. ALIETTE, femme de *Nicolas Laurans-de-Noyal* ;
6. Et une autre ALIETTE, femme de *Jean de Rochen*.

On trouve encore MARGUERITE DU CAMBOUT, mariée, en Juin 1447, à *Jean Billart*.

VIII. JEAN, I^{er} du nom, Seigneur du CAM-

BOUT & de Blois, époufa en 1444, *Jeanne de Quelen*, morte en 1480, prifonnère des François, fille de *Jean*, & de *Marie de Coesbic*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, marié à l'héritière du Seigneur du Clos, près Lamballe ;
3. CATHERINE, femme de *Jean de Chateaurou*, Seigneur du Cartier ;
4. ORFRAISE, Religieufe à St.-Georges de Rennes, puis Prieure de Plugeno ;
5. GUILLEMETTE, femme de *Guillaume Chalon*, Seigneur de Vauclerc ;
6. Et N..... du CAMBOUT, femme du Seigneur de *Lorme*.

JEAN eut encore un fils naturel.

IX. JEAN, II^e du nom, Seigneur du CAMBOUT, &c., Confeiller & Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne, pourvu le 18 Mai 1507 par la Reine ANNE, Duchesse de Bretagne, de l'Office de Capitaine de Ceffon, fut nommé par le Roi FRANÇOIS I^{er}, le 20 Mars 1535, Capitaine de Jugon, & mourut le 8 Octobre 1535, fort âgé. Il avoit époufé, le 22 Février 1480, *Robine Avalauc*, morte âgée de près de 100 ans en 1546, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, & de *Jeanne Bot*. Il eut pour enfans :

1. ALAIN, qui fuit ;
 2. JEAN, Seigneur du Chef-de-Bois, père de FRANÇOIS DU CAMBOUT, Seigneur du Chef-de-Bois, âgé de 60 ans en 1579, Capitaine de l'Arrière-Ban de Saint-Brieuc, qui eut pour fils RENÉ, auffi Capitaine de l'Arrière-Ban de Saint-Brieuc ;
 3. MARIE, femme de *François Trouffier*, Seigneur de la Gabetière, Paroiffe de Saint-Brieuc, Diocèfe de Saint-Malo, qui fe maria à *Louife de la Chefnyne* ;
 4. ANNE, femme de *Jean du Bois-Riou* ;
- Et deux filles, l'une Religieufe, & l'autre morte fans avoir été mariée.

X. ALAIN, IV^e du nom, Seigneur du CAMBOUT, Capitaine de la Tour de Ceffon le 8 Juin 1522, mourut en Novembre 1534. Il eut de *Jacquemine Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Perronelle de Coëtquen* :

1. N..... Seigneur du CAMBOUT, Page du Roi FRANÇOIS I^{er} à la bataille de Pavie, tué depuis aux guerres de Piémont fous le Maréchal de Montejean ;
2. RENÉ, qui fuit ;
3. ANNE, mariée, le 17 Décembre 1531, à *Jean le Vayer*, Ecuyer, Seigneur de la Moran-

daye, fils aîné de *Charles*, & de *Marguerite Quodillac* ;

4. Et JEANNE, femme de *René Brebant*, Seigneur de la Roche.

XI. RENÉ, Seigneur du CAMBOUT, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes ordonnances, Confeiller en fes Confeils, Capitaine de l'Arrière-Ban des Evêchés de Saint-Brieuc & de Nantes, Grand-Veneur & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mourut au mois de Mars 1577. Il eut de *Françoife Baye*, Dame de Coislin & de Merionec, fille de *François*, & de *Jeanne Chauvin*, Dame de Coislin :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. RENÉ, Capitaine de l'Arrière-Ban de l'Evêché de Saint-Brieuc, mort fans enfans ;
3. PHILIPPE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, qui tranfigea avec fon frère aîné pour fon partage le 4 Juillet 1577. Il eut de *Françoife du Pleffis*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Tregus* :

PHILIPPE, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Chèze, mort fans enfans de *Marie Bonnier* ;

JACQUES, Seigneur du Pleffis, qui n'eut point d'enfans de N....., veuve du Seigneur de *Francheville* ;

JEAN, Chevalier de Malte ;

Et SUSANNE, mariée à *Pierre du Griffon*, Seigneur d'Argenteuil & de Villeneuveur-Beuvron, près Blois.

4. LOUISE, mariée, le 4 Avril 1560, à *Louis de la Fontaine*, Seigneur de Cleray & de Beuville ;
5. PERRONELLE, femme de *Mathurin de Mars*, Seigneur de Sainte-Agathe ;
6. JEANNE, mariée à *Bonabes de la Motte*, Seigneur de Launay-Guenguen ;
7. Et N..... du CAMBOUT, que des mémoires difent avoir époufé le Seigneur du *Moulinblot*.

XII. FRANÇOIS, Seigneur du CAMBOUT, de Coislin, de Merionec, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Confeiller du Roi en fes Confeils, Grand-Veneur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Nantes, mourut le 12 Octobre 1625, âgé de 83 ans. Il avoit époufé, par contrat du 24 Avril 1565, *Louife du Pleffis-Richelieu*, Dame de Beçay, fille de *Louis*, Seigneur de Richelieu, & de *Françoife de Rochechouart*, dont :

. HENRI, Baron de Pontchâteau, mort jeune ;

2. CHARLES, qui fuit;
3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Befay*, & Marquis du *Cambout*, rapportée ci-après;
4. Et FRANÇOISE, morte jeune.

XIII. CHARLES DU CAMBOUT, Marquis de Coislin, Baron de Pontchâteau, &c., Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Gouverneur des Ville & Forteresse de Brest, Lieutenant-Général de la Basse-Bretagne, Président à l'Assemblée de la Noblesse en qualité d'ancien Baron de la Province en 1624, Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Noblesse le 31 Août 1625, maintenu par Lettres du 6 Mai 1630 en toutes les Assemblées publiques de la Province, aux Affises & Tenues d'Etat dans le rang des anciens Barons du Pays; Lieutenant de Roi au Gouvernement des Evêchés de Saint-Brieuc, de Léon, de Cornouailles & de Tréguier, par Lettres du 16 Septembre 1631, Chevalier des Ordres du Roi en 1633; eut par Lettres du 22 Janvier de la même année féance & voie délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il avoit épousé 1^o *Philippe de Beurgues*, Dame de Sivry en Lorraine, & de la Mogulaye en Bretagne, fille unique de *Charles*, & de *Jeanne Lescoët*, Dame de la Mogulaye; & 2^o *Lucrèce de Quinquempoix*, veuve de *Jean Trouffier*, & fille de *Henri de Quinquempoix*, & d'*Hélène de Clermont-d'Amboise*. Elle est morte sans enfans de son second mariage. Du premier lit naquirent:

1. CÉSAR, qui fuit;
2. FRANÇOIS, destiné à l'Eglise, puis Baron de Pontchâteau: il eut une épaule cassée au siège d'Aire en 1641, & mourut en 1650;
3. SÉBASTIEN-JOSEPH, Abbé de St.-Gildas-aux-Bois, de la Vieville & de Geneflon, dont il se démit en 1665 pour mener une vie pénitente & inconnue. Il mourut à Paris sur la Paroisse St.-Gervais le 27 Juin 1690, âgé de 56 ans & 6 mois; son corps fut porté à Port-Royal des Champs, & depuis transféré en 1711 à Magny-Lesart;
4. MARIE, mariée, le 28 Novembre 1634, à *Bernard de Nogaret*, Duc d'Epemon & de la Valette, Pair de France, Colonel-Général de l'Infanterie Française, dont elle fut la seconde femme;
5. MARGUERITE-PHILIPPE, morte à Paris d'apoplexie le 9 Décembre 1674, & inhumée dans l'Eglise des Capucins à Paris, mariée, 1^o en 1634, à *Antoine de l'Age*, Duc de Puylaurens, Pair de France, fils de *René*,

& de *Jeanne Pot-Rodes*; & 2^o le 31 Janvier 1639, à *Henri de Lorraine*, Comte d'Har-court, d'Armagnac & de Brionne, Grand-Ecuyer de France.

XIV. CÉSAR DU CAMBOUT, Marquis de Coislin, Comte de Crécy, Colonel-Général des Suisses & Grifons, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Coislin* fut érigée en *Marquisat*, par lettres du mois d'Août 1634, & par d'autres de surannation du mois de Décembre 1656, enregistrées au Parlement de Rennes le 11 Octobre 1659, & en la Chambre des Comptes de Nantes en 1661. Il se signala principalement dans le passage du Rhin à Mayence, à la retraite de Veudre, à la prise de Hefdin & d'Arras, & mourut en 1641, âgé de 28 ans, des blessures qu'il avoit reçues au siège d'Aire. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1634, *Marie Séguier*, morte le 31 Août 1710, âgée de 92 ans, après s'être remarquée, en 1644, à *Guy*, Marquis de *Laval* & de *Sablé*, troisième fils de *Philippe-Emmanuel*, & de *Madeleine de Souvré*; elle étoit fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marie Fabry*, & eut de son premier mariage:

1. ARMAND, qui fuit;
2. PIERRE, né en 1639, Cardinal, Evêque d'Orléans, premier Aumônier du Roi, puis Grand-Aumônier de France, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé de Saint-Victor de la même Ville, de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Gildas-aux-Bois, Prieur & Seigneur d'Argenteuil, de Notre-Dame de Longchamp, de Longpont, de Saint-Pierre d'Abbeville, de Notre-Dame de Guais, & Prêlat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, à la Promotion du 31 Décembre 1688, qui mourut à Versailles le 5 Février 1706, & fut inhumé dans sa Cathédrale;
3. Et CHARLES-CÉSAR, né en 1641, Chevalier de Malte non-profès, mort à Versailles le 13 Février 1699. Il fut enterré à Port-Royal des Champs, & transféré, comme son oncle, à Magny-Lesart en 1711.

XV. ARMAND DU CAMBOUT, né le 2 Septembre 1635, baptisé le 14 Février 1638, Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie-Légère de France, Lieutenant-Général en Basse-Bretagne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que les Baronnie de *Pontchâteau* & les Seigneuries de la *Roche-Bernard* fussent unies en sa faveur au Marquisat de Coislin, lors de son érection en Duché-Pai-

rie au mois de Décembre 1663. Il fut un des quatre Seigneurs donnés en ôtage au Sacre du Roi Louis XIV, pour la Sainte Ampoule le 17 Juin 1654; nommé Prévôt de Paris le 13 Août 1669, eut les Provisions de cette charge le 29 Juin 1670, n'en prit pas possession & s'en démit en 1685. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la Promotion du 31 Décembre 1688, & mourut le 16 Septembre 1702; son corps fut porté dans l'Eglise des Recollets de Saint-Denis en France, ainsi que, le 9 Septembre 1705, celui de sa femme. Il avoit épousé, le 29 Mars, 1654, *Madeleine du Halgoët*, fille unique & héritière de *Philippe*, Maître des Requêtes, & de *Louise de la Bisrade*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ARMAND-JÉRÔME, mort jeune ;
3. DOMINIQUE, Chevalier de Malte, aussi mort jeune ;
4. CÉSAR-PHILIPPE-FRANÇOIS, Abbé, mort au mois de Février 1680 ;
5. HENRI-CHARLES, rapporté après son frère aîné ;
6. Et MADELEINE-ARMANDE, morte le 30 Janvier 1721, âgée de 56 ans, & enterrée aux Pénitens de Nazareth, mariée, le 10 Avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune*, Duc de Sully, Pair de France.

XVI. PIERRE DU CAMBOUT, Duc de Coislin, Pair de France, Marquis de Pontchâteau, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, prêta serment au Parlement le 11 Décembre 1702, testa le 25 Novembre 1709, & mourut le 7 Mai 1710, âgé de 46 ans, sans enfans. Il avoit épousé, par contrat des 4 & 5 Mai 1683, *Louise-Marie d'Alègre*, morte le 15 Septembre 1692, fille d'*Emmanuel*, Marquis d'Alègre, & de *Marie Raymond de Modène*.

XVI. HENRI-CHARLES DU CAMBOUT, Duc de Coislin, Pair de France, Baron de Pontchâteau & de la Roche-Bernard, Président-né des Etats de Bretagne, premier Baron de Champagne, Comte de Crécy, &c., né le 15 Septembre 1664, fut d'abord Chevalier de Malte, puis premier Aumônier du Roi en survivance du Cardinal de Coislin son oncle le 3 Mars 1682, Abbé de Saint-Georges de Bocherville en 1684, Evêque de Metz le 26 Mai 1697, sacré le 22 Décembre suivant, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 15 Mai 1701, a succédé à son frère dans le Duché-Pairie de Coislin & a pris séance au Parlement en qualité de *Duc & Pair* le 31

Mars 1711, fut reçu l'un des 40 de l'Académie Française en 1710, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. Il a employé plus de 50000 écus à faire bâtir en 1728 un Corps-de-Casernes à Metz, pour les Officiers & les Soldats de la garnison, & pour soulager cette Ville. Il en a fait bâtir un autre en 1709, avec la même dépense; & pour donner encore des marques de son zèle, il a fait construire un Séminaire à Metz, pour y former de jeunes Ecclésiastiques, & y a fondé des places pour qu'ils y soient nourris & enseignés gratuitement. Il est mort à Paris le 28 Novembre 1732, & fut enterré aux Pénitens de Nazareth. Voy. son Eloge, tom. IX. pag. 247, *Hist. de l'Acad. des Inscrip. & Belles-Lettres de Paris*, in-4, & tom. III. pag. 288, in-8.

BRANCHE

des Seigneurs de BEÇAY & Marquis DU CAMBOUT.

XIII. LOUIS, troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur du CAMBOUT & de Coislin, & de *Louise du Plessis-Richelieu*, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des Isles d'Oleron, tranfigea avec CHARLES, son frère aîné, sur le partage des biens de leurs père & mère par acte passé à Blain en Bretagne le 25 Octobre 1629. Il épousa 1^o *Gilberte du Puy-du-Fou*, veuve de *Philippe de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaud, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine-Charlotte de la Rochefoucauld-Barbeseux*; & 2^o *Renée Arrel*, Dame de Kermarker, veuve 1^o de *Jean Guegan*; & 2^o de *Jean Budes*. Il eut de sa première femme :

XIV. JÉRÔME DU CAMBOUT, Seigneur de Beçay, Gouverneur des Isles, Ports & Havres de Rhuy & du Château de Sucinio, Lieutenant au Gouvernement de Brest, qui épousa, le 30 Janvier 1619, *Marie*, Dame de *Carheil*, de Villeneuve & de Caefden, qui étoit morte en 1649. Elle étoit fille de *Michel*, & de *Jacquette de Kermeno*, Dame de Caefden, & laissa :

1. CHARLES, Seigneur de Carheil ;
2. SÉBASTIEN, Seigneur de Villeneuve ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Carheil: tous les trois morts sans alliances ;
4. Et RENÉ, qui suit.

XV. RENÉ DU CAMBOUT, Comte de Carheil, Gouverneur de l'Isle de Rhuy & du Château

de Sucinio, épousa 1^o *Jeanne Raoul*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibougère, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, ensuite premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne Charette*; & 2^o par contrat du 16 Avril 1688, *Louise-Françoise de Laurière*, fille de *Léon*, & de *Gilberte Regneau*. Il eut du premier lit :

1. ARMAND, mort fans alliance;
2. JACQUES, qui fuit;
3. ARMAND-JOSEPH, Comte du Cambout par la donation que *Pierre*, Duc de Coislin, lui en fit. Il fut Capitaine & Major dans le premier Régiment des Dragons de Bretagne, & se trouva au combat de la Marfaille où il fut blessé. Il épousa, par contrat du 28 Février 1707, *Marguerite le Maître*, morte fans enfans en 1708. Elle étoit veuve d'*Olivier du Bois-Guiheneuc*, Seigneur de la Cour de Bouet;
4. GUILLAUME, Chevalier de Malte, mort Lieutenant de Vaiffeau;
5. ANNE-MARIE-LOUISE, morte en 1693, fille d'honneur de Mademoiselle d'Orléans-Montpensier, petite-fille de France, mariée, par contrat du 16 Décembre 1683, à *Jean-François de Genouillac-de-Gourdon*, Comte de Vaillac, fils aîné de *Jean-Paul*, & de *Marie-Félice de Voifins*, sa première femme;
6. ARMANDE-MARIE-MADELEINE, morte âgée de 58 ans le 28 Décembre 1724, aussi fille d'honneur de Mademoiselle d'Orléans-Montpensier, mariée, par contrat du 19 Mars 1695, à *Gaspard de Moustiers*, Vicomte de Merainville, Gouverneur de Narbonne, Brigadier des Armées du Roi, mort le 30 Décembre 1724, âgé de 76 ans, second fils de *François*, Chevalier des Ordres, & de *Marguerite de la Jugie*, Comtesse de Rieux.

Du second lit font né :

7. CHARLES - LOUIS, Enseigne de Vaiffeau en 1727;
8. Et LOUISE, Religieuse à Rennes, puis Abbesse de Nidoifeau, Diocèse d'Angers, par nomination du Roi le 13 Décembre 1717.

XVI. JACQUES, Marquis du CAMBOUT, Comte de Carheil, Seigneur de Villeneuve, Colonel du premier Régiment de Dragons de Bretagne, en 1688, puis d'un Régiment de Dragons de son nom en 1701, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons de l'armée de Catalogne, Gouverneur de l'Isle de Rhuy & du Château de Sucinio, Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de Carpy, au

passage de l'Adige, le 9 Juillet 1701, dans une rencontre contre les troupes Impériales. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1679, *Renée-Marie le Marchand*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de la Rebourfière, & de *Perrine Drouet*, dont :

1. PIERRE-LOUIS, qui fuit;
2. ANNE-FRANÇOIS-GUILLAUME, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Sous-Doyen de l'Eglise d'Orléans, Aumônier du Roi en 1711, Abbé de Saint-Memie, Diocèse de Châlons, en 1712, Agent-Général du Clergé de France en 1719, sacré à Paris le 19 Novembre de la même année Evêque de Tarbes par le Cardinal de Noailles, assisté des Evêques de Lectoure & de Vannes. Il est mort dans son Diocèse le 10 Juillet 1729, âgé de 43 ans;
3. Et JEANNE.

XVII. PIERRE-LOUIS, Marquis du CAMBOUT, Gouverneur de l'Isle de Rhuy & du Château de Sucinio, Capitaine de Dragons, épousa, par contrat du 4 Mai 1704, *Madeleine-Béatrix le Brun-de-Troadio*, dont :

1. PIERRE-ARMAND, qui fuit;
2. & 3. RENÉE-MARGUERITE & MARIE-JOSÉPHE.

XVIII. PIERRE-ARMAND du CAMBOUT, Comte de Carheil & Marquis de Coislin, après avoir retiré cette Terre de ceux qui l'avoient acquise, fut Capitaine de Dragons en second au Régiment d'Orléans, & mourut en 1738. Il épousa, en 1727, *Renée-Angélique de Talhouet*, Comtesse de Keravion, dont :

1. CHARLES-GEORGES-RENÉ, qui fuit;
2. GEORGES-ARMAND, dit le *Chevalier du Cambout*, né en 1730, mort;
3. PIERRE, dit le *Chevalier de Coislin*, Mousquetaire de la seconde Compagnie en 1750, & Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie;
4. Et une fille.

XIX. CHARLES-GEORGES-RENÉ du CAMBOUT, Marquis de Coislin, Comte de Carheil, né en 1728, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine, & le 15 Juin 1750, Colonel dans les Grenadiers de France, Colonel du Régiment de Brien 1751, & Brigadier des Armées du Roi en 1762, a épousé, le 8 Avril 1750, *Marie-Anne-Louise Adélaïde de Mailly*, fille de *Louis*, Comte de Rubempré, depuis Marquis de Nesle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & premier Ecuyer de feu

Madame la Dauphine, & d'Anne-Françoise-Elisabeth Arbaleste de-Melun, une des Dames du Palais de la même Princeſſe. Ils eurent :

PIERRE-LOUIS, né le 12 Février 1769 (après 19 ans de mariage).

Les armes : de gueules, à trois faſces échiquetées d'azur & d'argent de deux traits chacune. (*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IV, p. 801 & ſuiv.)

CAMBRAY. Charles de Saint-Albin, né le 5 Avril 1698, Archevêque, Duc de Cambray, le 17 Octobre 1723, Comte de Cambreſis, & Prince de l'Empire, ci-devant Evêque Duc de Laon, & Pair de France, Abbé Commendataire de Saint-Ouen de Rouen & de Saint-Evroul, Diocèſe de Liſieux, mourut le 9 Mai 1764. Il étoit fils naturel de Philippe II, Duc d'Orléans.

CAMBRAY, en Picardie. JEAN DE CAMBRAY, fils de HUGUES, Ecuyer, Seigneur de Maubuiſſon, épouſa, par contrat paſſé à Péronne en 1550, Adrienne Dupleſſis, fille de Jean, Ecuyer, Seigneur de Courtemont, & eſt la tige de deux branches.

BRANCHE AINÉE.

FLORIMOND DE CAMBRAY, Seigneur de la Neuville & de Villers en Picardie, épouſa, le 21 Octobre 1715, Marie-Angélique Gouffier, fille de Jean-Alexandre, Seigneur de Braſeux, & de Marie-Marguerite de Briest-d'Aillies, dont :

1. MAXIMILIEN-EUGÈNE-FLORIMOND, qui ſuit ;
2. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier de Villers, né le 15 Octobre 1719, Capitaine dans le Régiment de Condé, Cavalerie ;
3. MARIE-ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ ;
4. ET MARIANNE-HENRIETTE-CHRISTINE DE CAMBRAY.

MAXIMILIEN-EUGÈNE-FLORIMOND DE CAMBRAY, Comte de Villers, né le 21 Octobre 1716, ancien Major dans le Régiment de Condé, Cavalerie, épouſa, le 9 Mai 1750, Aimée-Suſanne-Charlotte Deſtoquois de Schulemberg, dont

Une fille, née le 24 Février 1751.

La branche cadette poſſédoit la Terre de Digny en Gâtinois, & a fini à CHARLES DE CAMBRAY, deſcendant d'ACHILLE, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à 21 ans, ſans alliance, en 1730. La Terre de Digny paſſa à

Tome IV.

Nicolas de Foyal, Chevalier, Seigneur d'Alonnes, comme plus proche, à cauſe de MARIE DE CAMBRAY, ſa mère.

Une autre famille du même nom, dont étoit ADAM DE CAMBRAY, mort premier Préſident du Parlement de Paris le 15 Mars 1456, portoit : de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'une autre faſce d'azur, & accompagnée de trois loups rampans d'or.

Il y apparence que le premier Préſident avoit pour frère JEAN RUPE, l'un & l'autre natifs de la ville de Cambray, dont ils adoptèrent le nom & quittèrent celui de Rupe. JEAN, 1^{er} du nom, dit DE CAMBRAY, eut de Marguerite Chambellan :

JEAN DE CAMBRAY, II^e du nom, Pannetier du Roi, qui épouſa Geoffrette Cœur, fille du célèbre Jacques Cœur, Argentier du Roi, mort en 1456, & de Macée de Leopard, dont :

JEAN DE CAMBRAY, III^e du nom, auquel on donne pour frère GUILLAUME DE CAMBRAY, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme Marie de Corbie, fille d'Arnaud, Chancelier de France, qui le rendit père de :

MICHEL DE CAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Therieux, marié à Perrette de Treignac, Dame de Soulangis, dont :

JEAN DE CAMBRAY, IV^e du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui eut de Geneviève le Maréchal :

MARIE DE CAMBRAY, Vicomteſſe de Soulangis, femme d'Antoine de la Grange, Seigneur d'Arquien.

Les armes de Cambray en Picardie ſont : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un trèfle arraché, le tout d'or.

L'Armorial dreſſé ſous le Roi CHARLES V, en 1368, parle de M. GUILLEBERT DE CAMBRAY, & de M. JEAN DE CAMBRAY-DE-PREAUUX, qui portoit : d'azur, à trois lions d'or, 2 & 1. Cette famille eſt éteinte il y a longtemps.

CAMELIN en Provence, famille qui a donné en 1594 un Evêque de Fréjus dans BARTHÉLEMY DE CAMELIN, qui y fonda une Maïſon de Jéſuites, un Couvent de Dominicains, & un Monaſtère du même Ordre, & un Evêque de Philadelphie en 1621, qui ſuccéda à ſon oncle en 1638. Les mémoires de M. de Tourville ſont mention d'ANNIBAL DE CAMELIN, Capitaine de Bombardiers, qui fut envoyé par M. du Queſne à l'expédition d'Al-

N n

ger. Cette famille subsiste en trois branches : JOSEPH DE CAMELIN, ancien Mousquetaire du Roi est chef de la première. HONORÉ DE CAMELIN, non encore marié, est auteur de la seconde; & JOSEPH-MARIUS DE CAMELIN, chef de la troisième, a épousé, par contrat du 29 Juin 1734, Marie-Anne de Brunel, de laquelle sont issus:

ETIENNE & ANOÉLIQUE DE CAMELIN.

Les armes : *d'azur au chameau surmonté de trois étoiles, le tout d'or.* Devise : *Deo favente.* Voyez l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, pag. 213.

* CAMENBERT, Baronne proche Argentan en Normandie, laquelle est possédée par l'Abbesse & les Religieuses d'Almanèche.

CAMILLY. Voyez BLOUET.

CAMINADE, famille ancienne du Haut-Languedoc, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I, fol. 37, & dans la *Généalogie de la Maison de France*, tom. II, fol. 1587. Une branche s'est éteinte dans

PHILIPPE CAMINADE, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, qui avoit épousé, le 26 Juillet 1640, Anne Desplats, fille d'un Conseiller au même Parlement. Ils eurent :

1. MARTHE, mariée, le 20 Mars 1656, à Jean-Georges de Garaud de Donneville, Seigneur dudit lieu, Marquis de Miremont, Baron de Mauvefin, Président au Parlement de Toulouse, dont Jeanne Françoise, qui épousa, en 1679, Yves, Marquis d'Alègre, Maréchal de France.
2. MARIE-GABRIELLE, mariée, le 17 Février 1663, à N... de Chastenet;
3. MARIE, mariée, le 9 Juin 1663, à N... de Montbrun, Président au Parlement de Toulouse;
4. Et JEANNE-MARIE CAMINADE, qui épousa, le 5 Août 1663, N... Dassezat de Toupignon, Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement.

AUTRE BRANCHE.

JEAN CAMINADE DE ROCQUECOMBE, près Toulouse, né le 4 Août 1711, Seigneur d'Auvillers, Avron, Beauregard Chastenet & autres lieux, épousa, le 16 Avril 1742, Marie-Anne de Chalopin, dont :

1. CLAUDE-OLIVIER CAMINADE DE CASTRES, né le 10 Février 1745, Ecuyer, Seigneur du Marquisat de Rains, Boulogne, la Grasse, Juvillier, Tartigni, le Quefnoy, Chastenet

& autres lieux, Conseiller du Roi en ses conseils, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel de M. le Comte d'Artois, Contrôleur-Général des menus de la chambre de M. le Duc d'Orléans, ancien Juge, Auditeur général de l'Infanterie & du Régiment des Gardes-Françoises, Trésorier, Receveur-Général des Domaines & Bois de la province de Dauphiné & principauté d'Orange, & ci-devant Contrôleur-Général des Finances & Domaines du Bourbonnois, marié, le 2 Octobre 1773, à Marie-Sophie-Dionis, morte le 16 Septembre 1774, fille de Charles Dionis, ancien Mousquetaire de la première compagnie de la Garde du Roi;

2. MARC-ALEXANDRE, Seigneur de la Châtellenie de Briatexte en Albigeois, Secrétaire ordinaire de S. A. Monseigneur le Prince de Condé, né le 27 Février 1746, marié, le 5 Novembre 1778, à Louise-Thérèse du Patel de la Croix, dont :

AMÉLIE-RENÉE-JUSTINE CAMINADE, née le 22 Août 1778;

3. JEAN-JACQUES CAMINADE DE CHASTELET, né le 21 Novembre 1751, Seigneur de Nieuil, Mornac & autres lieux, Conseiller, Avocat du Roi & de Monseigneur le Comte d'Artois au siège Royal de Cognac;
4. Et JEAN-FRANÇOIS CAMINADE, Seigneur de Beauregard, né en 1752, Lieutenant des chasses du Roi.

Les armes : *un écu de gueules, à un chevron d'or, accompagné de quatre étoiles d'argent, posées 3 en chef & 1 en pointe*: ledit écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, de gueules & d'argent.

CAMOENS, ancienne famille du Portugal. On trouve dès 1370 un VASCO-PIRES DE CAMOENS, qui passa de Galice en Portugal, lorsque FERDINAND faisoit la guerre à HENRI III, Roi de Castille. Il épousa Marie-Anne Tenreiro, fille de GONÇALO TENREIRO, Amiral de Portugal, dont :

GONÇALO, JEAN & CONSTANCE, desquels il y a encore d'illustres descendants. Cette famille a donné, dans LOUIS DE CAMOENS, un célèbre Poète Portugais, Auteur de la *Lusiade*, né à Lisbonne; les uns disent en 1517, d'autres en 1524. Il mourut en 1579. Voyez son article dans le XXVII^e vol. du P. Nicéron, ou dans Moréri.

CAMP en Artois. N... CAMP eut pour fils : JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit;

Et N... CAMP, qui habite Saint-Omer. Il a un fils.

JOSEPH-AUGUSTIN Camp, Ecuyer, Avocat au Parlement, ancien Echevin de la Ville d'Aras en 1753, 1754, 1755 & 1756, fut Député des Etats d'Artois à la Cour pour le Tiers-Etat en 1758 & 1759. C'est en considération des services de ses ancêtres & des siens, que ledit JOSEPH-AUGUSTIN a obtenu les Lettres de maintenue & de confirmation de Noblesse, données à Versailles en Août 1759, pour lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage. Il a épousé *Jeanne-Françoise Gamand*, dont :

HENRIETTE-FRANÇOISE CAMP.

Les armes dont cette famille est en possession depuis plusieurs siècles sont : *d'argent, à un treillis de gueules de six pièces, 3 en pal, & 3 en fasces, l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins.*

CAMPAGNE, famille noble, originaire du Ponthieu établie sur la fin du XV^e siècle dans le Boulonnois. Elle possède depuis près de 300 ans la Terre de Godinthus.

JEAN de CAMPAGNE épousa en 1526, *Ifabeau le François*.

GABRIEL de CAMPAGNE, son descendant, Ecuyer, eut de *Marie-Catherine Touillet* :

CATHERINE de CAMPAGNE, née le 22 Mai 1683, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1691, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN de CAMPAGNE.

Les branches de *Godinthus, Bouthillers, la Varenne & Longueville*, sont éteintes.

BRANCHE

des Seigneurs d'AVRICOURT, issue de celle de GODINTHUN.

N... de CAMPAGNE eut pour fils :

N... de CAMPAGNE, qui suit ;

ET ANTOINE-FRANÇOIS de CAMPAGNE de GODINTHUN, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, qui demeure à Boulogne. Il est veuf sans enfans.

N... de CAMPAGNE laissa pour enfans :

1. ANNE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CHARLES de CAMPAGNE de VIENNE, Chanoine & Vicaire-Général de Noyon ;
3. Autre CHARLES de CAMPAGNE de PLANCY, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Major des Ville & Château de Boulogne ;
4. MARIE-LOUIS-VICTOR de CAMPAGNE, appelé

le Chevalier d'Avricourt, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Poitou.

ANNE-FRANÇOIS de CAMPAGNE, Seigneur d'Avricourt, de Vienne, de la Salle, de Ponthieu, de la Ville de Roye en partie, & Baron de Plancy, épousa, en 1752, *Anne Huault de Bernay*, dont un fils & une fille.

Les armes : *de gueules, semé de trèfles d'or, & trois croix ancrées d'argent posées deux en chef & une en pointe.*

CAMPBELL, ancienne & illustre Maison d'Ecosse qui se nommoit autrefois O DUBIN. DEARMED O DUBIN, vaillant guerrier, laissa : PAUL O DUBIN, Seigneur de Lochow, qui eut pour fille unique :

ÈVE O DUBIN, qui épousa GILESPICK O DUBIN, son parent, qui prit le nom de CAMPBELL pour immortaliser par-là un service qu'il avoit rendu à la France dans le IX^e siècle, sous le règne de Malcolm Canmore.

COLINMORE CAMPBELL, un de ses descendants, se trouva en 1292 à Barwick, lorsqu'EDOUARD I^{er}, Roi d'Angleterre, s'y transporta pour terminer le différend qui régnoit entre Jean Bailleul & Robert Bruce, au sujet de la Couronne d'Ecosse. Il épousa une Dame de la Maison de *Sainclair*, & laissa :

NIEL, qui suit ;

ET DUNCAN CAMPBELL de REDCASTLE, auteur de la branche des Comtes de *Loudon*, rapportée plus loin.

NIEL CAMPBELL assista, en 1306, au couronnement de ROBERT I^{er}, & mourut en 1316. Il épousa *Marguerite Bruce*, & fut le bisaïeul de COLIN CAMPBELL, qui laissa de *Marguerite Stuart* :

ARCHIBALD, qui suit ;

ET COLIN CAMPBELL, auteur de la branche des Comtes de *Braidalbin*, qui viendra en son rang.

ARCHIBALD CAMPBELL épousa *Elisabeth Sommerville*, dont :

COLIN CAMPBELL, qui fut créé en 1457 Comte d'Argyle, par JACQUES II, & employé aux affaires les plus importantes de l'Etat, devint Lord, Grand-Chancelier, & mourut en 1492. Il épousa *Isabelle Stuart*, & fut le IV^e aïeul de

ARCHIBALD CAMPBELL, élevé par JACQUES I^{er}, Roi d'Angleterre le 15 Novembre 1641, à la dignité de Marquis d'Argyle, & décapité le 27 Mai 1661. Il avoit épousé *Marguerite Douglas*.

ARCHIBALD CAMPBELL, son petit-fils, fut fait Duc d'Argyle le 23 Juin 1701, & mourut en 1703, laissant d'*Elisabeth Talmash de Helmingham*:

JEAN CAMPBELL, Duc & Comte de Greenwich, Duc, Marquis & Comte d'Argyle, Amiral héréditaire des côtes occidentales d'Ecosse, qui donna des preuves de sa valeur dans la guerre de la succession d'Espagne. Il vivoit encore en 1728.

BRANCHE

des Comtes de LOUDON.

DUNCAN CAMPBELL de REDCASTLE, second fils de COLINMORE CAMPBELL, acquit par mariage la Seigneurie de Loudon.

HUGUES CAMPBELL, un de ses descendants, créé en 1604 Baron de Loudon, par JACQUES VI, fut le trisaïeul de

HUGUES CAMPBELL, Comte & Baron de Loudun, premier Commissaire de l'Eglise d'Ecosse, un des 16 Pairs de l'Eglise septentrionale d'Ecosse, qui mourut en Décembre 1731.

BRANCHE

des Comtes de BRAIDALBIN.

COLIN CAMPBELL, second fils de COLIN CAMPBELL, & de *Marguerite Stuart*, eut pour descendant :

JEAN CAMPBELL, qui fut nommé par CHARLES II, le 28 Janvier 1678, *Comte de Braidalbin*, dans le pays de Perth; le Roi GUILLAUME le créa en 1692 Conseiller-Intime. Il mourut le 19 Mars 1717, âgé de 81 ans, laissant de *Marie*, fille de *Henri Rich*, Comte de Hollande :

DUNCAN ;

Et JEAN, qui suit.

JEAN CAMPBELL, devint en 1725 Lord Lieutenant du pays de Perth, & vivoit encore en 1728. Il épousa *Henriette Villiers*, sœur d'*Edouard*, Comte de Jersey, dont :

JEAN CAMPBELL qui étoit en 1720 premier *Fenyer des Princesses Royales*, créé en 1725 Chevalier du Bain, & Ambassadeur extraordinaire en Danemark. Il épousa *Annabelle Grey*, morte le 2 Mars 1727, fille de *Henri Grey*, Duc de Kent, dont :

Un fils, mort le 12 Mai 1727, âgé de 6 ans ;
Et une fille.

(Voyez le supplément du *Didionnaire* de Bayle & Moréri). On parle de la famille

de CAMPBELL dans les *Délices de la Grande-Bretagne & de l'Irlande*, surtout dans les tom. VI & VII, où l'on écrit au lieu de *Campbell*, *Campbells*.

CAMPEGGI ou CAMPÉGE, famille illustre & très-considérée en Italie depuis plusieurs siècles. Symphorien Champier dit, en dédiant son ouvrage de *Monarchia Gallorum*, au Cardinal LAURENT CAMPÉGE, que cette famille étoit originaire de France par CHRÉTIEN CAMPÉGE, qui étoit de Dauphiné & eut 12 enfans, dont deux suivirent à Naples CHARLES DE FRANCE, frère du Roi SAINT LOUIS. L'aîné des deux s'établit à Tortose & forma la branche des *Campége* de Pavie. Son frère, nommé JEAN, resta jusqu'à sa mort à Bologne, & y fit une branche particulière, dont étoit le Cardinal LAURENT CAMPEGGI, mort le 19 Juillet 1539, dont on peut voir l'article dans Moréri, ainsi que celui de BARTHÉLEMY CAMPEGGI, qui se rendit célèbre par sa probité & par sa doctrine. Il vivoit sur la fin du XIV^e siècle.

CAMPET. De cette famille étoit LOUIS de CAMPET de Saujon, Chevalier, Seigneur, Baron de la Rivière, Bloyac, la Mothe & des Arennes, marié à *Jeanne - Marguerite de Murray* ou *Meuré*, Ecolloise de nation, dont :

CHARLES-FRANÇOIS de CAMPET, Seigneur, Comte de Saujon en Aunis, Baron de la Rivière & d'Houzillac, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant en Guyenne au département de l'Agénois & du Basadois, Gouverneur de Pont-de-l'Arche en Normandie, ci-devant & successivement Aide-Major d'une Compagnie, Enseigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Brigadier de Cavalerie, qui mourut le 1^{er} Mars 1740. Il avoit épousé, le 11 Mars 1724, *Marie-Louise-Angélique de Barberin de Reignac*, morte le 24 Janvier 1777, remariée, au mois de Novembre 1747, à *Joseph-Auguste*, Comte de *Montmorency-Laval*, mort en 1783. Elle étoit fille & unique héritière de *Louis de Barberin*, Comte de Reignac (*Mercure de France* de Mars 1740, pag. 613.)

* CAMPET, au pays des Landes en Gascogne, Diocèse de Dax, Terre & Seigneurie qui fut apportée vers le milieu du XV^e siècle, par *Marguerite de Luxe*, à JEAN DU LION ou DULION, Seigneur de Vianne Abbé-Lay d'Orthès, second fils d'ESPAIN DU LION, III^e du nom, issu d'une noble & ancienne famille connue en Béarn dès 1150. Voyez DULION.

CAMPION ou CHAMPION, en Normandie, ancienne noblesse dont les titres originaux nous ont été communiqués ; l'Histoire de cette Province la remonte jusques dans le XI^e siècle. M. Huet en parle dans son *Origine de Caen*. Dumoulin fait mention d'un NICOLE DE CAMPION, Chevalier, qui accompagna, en 1096, *Robert II*, dit Courte-Heufe, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, fait mention d'un MAHY DE CAMPION, & d'autres du même nom, qui dans le XIV^e siècle, eurent l'honneur de résider à l'Echiquier de Normandie.

BRANCHE

de SAINT-MARTIN.

« GUILLAUME DE CAMPION épousa, en 1300, l'héritière de la Terre de *Saint-Martin* de Percy, en Basse-Normandie.

Son descendant, le chef actuel de cette branche, qui possède encore cette Terre, n'a plus que des filles, mais il a un cousin germain du même nom, Seigneur & Patron de Buisson, Election de Carentan, & un autre, Seigneur de Langrie. »

BRANCHE

des Seigneurs de MONTPOIGNAN.

GUILLAUME DE CAMPION, Chevalier, Seigneur d'Esquavelon & de Thuissimé, épousa, en 1480, *Françoise de Montpoignan*, héritière de cette Terre, située en Haute-Normandie, près d'Elbeuf sur Seine, & qui appartient encore à cette branche. Ils eurent pour descendant :

CHARLES-FRANÇOIS CAMPION, Chevalier, Seigneur de Montpoignan, qui épousa *Marie-Jeanne-Claude du Barquet*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. GEORGES, né au mois d'Octobre 1746, reçu Chevalier de Malte & auparavant Page du Grand-Maitre Pintho, qui fait plusieurs caravanes sur mer ;
3. Et FRANÇOIS-CONSTANT DE CAMPION, né le 16 Avril 1747, reçu aussi au rang des Chevaliers de justice en la vénérable langue, & du Grand-Prieuré de France, de minorité, est Lieutenant des Vaisseaux de la Religion, Profès dans cet Ordre, & Commandeur de Puiffieux. Il a fait nombre de campagnes dans le Levant, où il a combattu contre les Infidèles.

CHARLES-FRANÇOIS DE CAMPION a servi dans

la dernière guerre d'Allemagne, & a été blessé au siège d'Aménebourg. Il a épousé, en 1779, *Adrienne-Louise-Sophie du Oullay*, fille de *Jean du Oullay*, Conseiller honoraire au Parlement de Normandie, Seigneur Haut-Justicier de Saint-Aubin le Vertueux, près Bernay, & de *Rosalie-Thérèse-Hilaire de Mellimont*.

Nous n'avons rien à dire sur les autres branches, qui toutes ont distingué long-tems leurs écussons de quelques pièces particulières, comme la branche de *Saint-Martin*, d'un *lambel* ; celle de *Montpoignan*, d'une *cotice* ; celle de *Garancière*, d'une *bordure*, ainsi que cela se pratiquoit jadis parmi les cadets, mais aujourd'hui toutes les branches qui subsistent portent : d'or, au lion d'azur, rampant, & lampassé de gueules.

* CAMPMAS, Terre & Seigneurie qui fut acquise en 1666 par NICOLAS DE CAMPMAS, qui en 1668 en rendit hommage, en qualité de Vicomte, en la Chambre des Comptes de Navarre. Il avoit été pourvu d'une charge de Trésorier de France le 10 Juin 1635, à la première création du Bureau des Finances de Montauban. Il fut fait Maître-d'Hôtel du Roi par Lettres du 6 Octobre 1649, & fut créé Conseiller d'Etat par Brevet du 13 Mars 1652, en récompense des services qu'il avoit rendus aux Rois LOUIS XIII & LOUIS XIV, dans les emplois & commissions dont il fut chargé, & dont il s'étoit acquitté avec autant de zèle que de capacité. Il avoit épousé, en 1634, *Antoinette de Garibal*, & laissa :

GUILLAUME DE CAMPMAS, Seigneur & Vicomte d'Elves, qui épousa, en 1667, *Ijabeau de Raynaldi*, & eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère.

NICOLAS DE CAMPMAS, dit de *Saint-Remi*, Vicomte d'Elves, mort en 1648, premier Président des Trésoriers de France de la Généralité de Montauban, lequel n'ayant point été marié a fait héritier JEAN-GUILLAUME-NICOLAS-MELCHIOR DE CAMPMAS, son neveu.

FRANÇOIS, Seigneur de Cirq, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, eut pour fils aîné :

JEAN-GUILLAUME-NICOLAS-MELCHIOR DE CAMPMAS, à présent Seigneur, Vicomte d'Elves, Seigneur de Saint-Remi, la Bastiolle, Saint-Cirq, &c., qui est Trésorier de France

en la Généralité de Montauban. Il a époufé, en 1747, *Marie-Jacqueline de Colonges*, fille d'*Alexis-Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Sénac, dont trois fils & deux filles (*Tablet. Généal.* part. VII, p. 241.)

CAMPOYER, famille de Normandie.

JEAN DE CAMPOYER époufa, en Mai 1556, *Marie de Gaudouin*

MARGUERITE DE CAMPOYER-DE-LA-BROSSE, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1686, prouva fa Nobleffe depuis JEAN DE CAMPOYER.

Les armes : *d'or, à trois fafces de gueules, accompagnées de cinq annelets de même, 3 & 2.*

CAMPFONT, en Normandie, famille établie dans les Eleétions d'Avranches & de Coutances.

ENGUERRAND DE CAMPFONT OU CAMPFONT, Chevalier Banneret, portoit pour armes : *d'argent, à la quinte-feuille de gueules*, felon le catalogue des Chevaliers Normands qui furent à la Terre-Sainte avec GODEFROY DE BOUILLON : ce Catalogue fe trouve à la fin de l'*Hiftoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, mais il eft bien poférieur.

THOMAS DE CAMPFONT, qualifié d'*honnête Ecuyer*, eut une fille, nommée ELISABETH DE CAMPFONT, mariée, le 23 Février 1411, à *Robert d'Efcajeul*, Seigneur de la Ramée.

ADAM DE CAMPFONT étoit Valet-Tranchant & Ecuyer du Roi dans le XV^e fiècle. Il eft cité par la Roque, pour prouver que cette charge étoit honorable, avec Gauvain de Dreux, ifu du fang Royal de France, Pierre & Jean de la Trémoille, Aubert Hangeft, Jean d'Estouville, Charles d'Ivry, Chevalier, Guillaume Marcel, Louis de Rabodanges, & Charles d'Harcourt, Baron de Beuvron.

ROGER DE CAMPFONT, Prêtre du Diocèfe de Tours, fils de ROGER, Ecuyer, vivoit vers le milieu du XV^e fiècle.

JACQUES-ANTOINE DE CAMPFONT, reçu Chevalier de Malte le 7 Juillet 1669, portoit les mêmes armes qu'ENGUERRAND DE CAMPFONT, mentionné ci-deffus, avec la *croix de Malte*. Voyez l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, pag. 1437, & l'*Hiftoire de Malte*.

CAMPSEURVEUR, en Normandie. Selon la Roque, dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, pag. 144³ & 1497, JEAN DE

CAMPSEURVEUR, Ecuyer, avoit procès en 1454 avec Colette de Hauville, veuve de Guillaume de Murdrac; & GUILLAUME CAMPSEURVEUR vivoit en 1388. C'eft ce que nous favons de cette famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à trois fafces d'argent au chevron de gueules, brochant fur le tout.*

CAMUS, famille originaire d'Auxonne, diftinguée dans la Robe, qui defcend de

I. NICOLAS CAMUS, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Marilly, qui fut Capitaine & Maire d'Auxonne. Il eut pour fils :

II. PERNET CAMUS, Ecuyer, Seigneur de Marilly, qui fut auffi Maire d'Auxonne, & père de

III. JEAN CAMUS, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Châtillon, &c., qui époufa *Antoinette de Vignol*, Dame d'Argini, de Pontcarré, &c., dont il eut :

1. ANTOINE CAMUS, Seigneur de Rivière & du Perron, duquel defcendent les Seigneurs de ce nom ;

2. JEAN, Seigneur de *Saint-Bonnet*, dont font iflus les Seigneurs de ce nom dans la Province de Lyonnois, & dont étoit le célèbre JEAN-PIERRE CAMUS, né à Paris en 1582, Evêque du Bellay fous HENRI IV en 1609, qui quitta fon Evêché en 1629, & mourut à l'Hôtel des Incurables à Paris, le 26 Avril 1652. Son favior & fa vertu le rendirent digne de l'Epifcopat. Il fut, dit l'Abbé le Clerc, le génie le plus fécond de fon fiècle. Il eft parlé dans les *Mémoires de Trévoux* (Janvier 1728), d'environ 130 volumes fortis de la plume de ce favant Prêlat ;

3. CLAUDE, Baron de *Bagnols* & de *Châtillon*, Tréforier-Général des Finances à Lyon. De lui defcendent les Seigneurs de ce nom, établis dans le Lyonnois ;

4. Et GEOFFROY, qui fuit.

IV. GEOFFROY CAMUS, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la Robe, vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1573, nommé en 1588 par HENRI III à la charge de premier Préfident du Parlement de Provence, à laquelle il ne put être reçu par les obftacles des ligueurs. Il y fut une féconde fois nommé par HENRI IV en 1596, fans pouvoir encore y être reçu, pour les mêmes raifons, & mourut Confeiller d'Etat. Il eut de *Jeanne Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant

des Eaux & Forêts, & de *Barbe de Thou*, sœur de *Christophe de Thou*, premier Président du Parlement de Paris :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. JACQUES, nommé Evêque de Sézès en 1614, & mort en 1650 ;
3. Un autre NICOLAS, Secrétaire des commandemens des trois Princes, filles du Roi HENRI IV, qui furent : l'une Reine d'Espagne, l'autre Reine d'Angleterre, & la troisième Duchesse de Savoie ;
4. ANTOINETTE, seconde femme de *Jacques Prévoft*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes ;
5. ANNE, alliée à *Elie Laifné*, Seigneur de la Marguerie, Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat ;
6. Et JEANNE, Coadjutrice d'*Anne de Thou*, sa grand'tante, Abbesse de St.-Antoine des Champs, à laquelle elle succéda.

V. NICOLAS CAMUS, II^e du nom, Seigneur de Pontcarré, &c., mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Madeleine de Pincé* :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. JACQUES, Chevalier de Malte ;
3. PIERRE, Seigneur de Trojan, Conseiller, Aumônier du Roi, mort en 1684 ;
4. JEANNE, mariée à *Jean Morineau*, Seigneur d'Esure, Secrétaire du Roi, mort en Novembre 1679 ;
5. Et N.... Religieuse.

VI. NICOLAS CAMUS, III^e du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé, &c., fut reçu Conseiller au Parlement en Avril 1636, & mourut en Novembre 1660, ayant eu d'*Hélène Hallé*, morte en Novembre 1661 :

1. NICOLAS, qui fut ;
 2. ELIE, Chevalier de Malte, mort le 27 Novembre 1709, dans sa 62^e année. Il s'est rendu recommandable par sa charité envers les pauvres ;
- Et trois filles, mortes sans alliance.

VII. NICOLAS CAMUS, IV^e du nom, Seigneur de Pontcarré, &c., fut reçu Conseiller au Parlement en 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, & mourut en 1705, âgé de 66 ans. Il avoit épousé *Marguerite-Hélène Durand*, morte le 13 Octobre 1705, âgée de 55 ans, fille unique d'*Ursin Durand*, Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth Bouer-des-Fontaines*, dont il eut entr'autres enfans :

1. NICOLAS-PIERRE, qui fut ;

2. URSIN CAMUS-DURAND-DE-PONTCARRÉ, Conseiller au Parlement en 1698, mort sans alliance le 23 Décembre 1715, dans sa 42^e année ;
3. Et JEANNE - PHILIBERTE, morte le 1^{er} Mai 1711, dans sa 41^e année, & sans postérité, mariée, le 13 Août 1697, à *Etienne Bochart-de-Saron*, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement.

VIII. NICOLAS-PIERRE CAMUS, Seigneur de Pontcarré, fut reçu Conseiller au Parlement en Février 1688, Maître des Requêtes en 1691, premier Président du Parlement de Rouen en Août 1703, & mourut le 10 Décembre 1734. Il avoit épousé, 1^o en Avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguste le Boulanger*, morte en couches le 27 Mars 1702, fille unique d'*Auguste-Macé le Boulanger*, Seigneur de Viarmes, Mafflé, &c., Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, & d'*Anne de la Forêt* ; 2^o en Mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle de Bragelongne*, morte en Juin 1705, fille unique de *Christophe-François*, Seigneur d'Engenville, &c., Conseiller au Parlement, & de *Marie Chanlate* ; 3^o en Février 1706, *Jeanne-Marguerite de Boyvin*, morte le 3 Juin 1718, dans sa 35^e année, fille de *Jean-Baptiste de Boyvin*, Seigneur de Bonnetot, premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen ; & 4^o le 23 Septembre 1723, *Anne Laifné*, sa cousine, fille de *Michel Laifné*, Seigneur de la Marguerie, & de *Marie Bonneau*. Il a eu du premier lit :

1. GEOFFROY-MACÉ, qui fut ;
2. JEAN-BAPTISTE-ELIE CAMUS-DE-PONTCARRÉ, Seigneur de Viarmes, fait Maître des Requêtes le 17 Mai 1726, & Intendant de Bretagne en 1734, qui épousa 1^o en Décembre 1731, *Genevieve Paulmier-de-la-Bucaille*, morte le 20 Décembre 1734, veuve en 1731 de *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalière ; & 2^o *Louise-Françoise Raoul-de-la-Guibourgère*. Il a eu du premier lit :

Une fille ;

Et NICOLAS-ELIE-PIERRE CAMUS-DE-VIARMES, ancien Prévôt des Marchands de Paris, marié, le 22 Juin 1752, à ANGE-LIQUE-ELISABETH CAMUS-DE-PONTCARRÉ, sa cousine germaine, fille de GEOFFROY-MACÉ, premier Président au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marguerite-Elisabeth de Bauffan*, sa seconde femme.

Du second lit font issus :

3. JEANNE, mariée, le 21 Septembre 1724, à *Louis-Christophe de la Rochefoucauld*, Marquis de Langeac, morte 7 Janvier 1734, laissant deux filles connues sous le nom de *Mesdemoiselles d'Urfé*;
4. Et MADELEINE-HÉLÈNE, mariée, en 1726, à *François de Lastic*, III^e du nom, Marquis de Lastic. (Voyez LASTIC.)

Du troisième lit font nés :

5. NICOLAS-MARIE-FRANÇOIS, Conseiller au Parlement de Rouen en 1729;
6. Et MARIE-GENEVIÈVE, mariée, par contrat du 6 Novembre 1729, à *Louis de Lefpinay*, Seigneur de Marteville, mort dans sa 42^e année, le 11 Avril 1753.

IX. GEOFFROY-MACÉ CAMUS, Seigneur de Pontcarré, &c., ancien premier Président du Parlement de Rouen, mort le 28 Janvier 1767, avoit épousé, 1^o en Février 1719, *Marie-Anne de Jaffaud*, morte sans enfans en 1727, fille d'*André-Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Anne Coustart*; & 2^o le 1^{er} Mars 1728, *Marguerite-Elisabeth de Bauffan*, fille unique de *François*, Seigneur de Blanville, &c., Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & de *Marie-Anne Rellier*, sa première femme. Il y a eu de ce dernier mariage :

N..., mariée au Marquis de Briqueville. Voy. ce mot;

Et ANGÉLIQUE-ELISABETH, qui a épousé le 22 Juin 1752, son cousin germain NICOLAS-ELIE-PIERRE CAMUS-DE-PONTCARRÉ-DE-VIARMES.

BRANCHE

des Seigneurs d'ARGINI.

Elle a pour auteur

IMBERT CAMUS, Seigneur de Bagnols, marié à *Geneviève Chaudron*, qui lui porta en mariage le Marquisat de *Puignan*.

JEAN CAMUS, son fils aîné, Marquis de Puignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut tué à la tête du Régiment de Languedoc en 1689. Il avoit épousé N.... de la *Poype-de-Saint-Julien*, dont deux fils :

N... CAMUS, le cadet, nommé le *Comte d'Argini*, né en 1687, a laissé :

N... mort en 1700;

Et CHARLES-JOSEPH-LUCAS, qui suit.

CHARLES-JOSEPH-LUCAS DE CAMUS-DE-COUSTIN, Marquis d'Argini & de Puignan, Mestre-de-Camp de Cavalerie, épousa *Marie-Louise-Charlotte Bontemps*, morte âgée de 36 ans le 23 Mars 1730, fille aînée de

Louis-Alexandre Bontemps, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Château des Tuileries, mort à 76 ans le 22 Mars 1742, & de *Charlotte de Vasseur-de-Saint-Vrain*, sa première femme, morte le 29 Août 1709.

Outre ces branches de la famille de CAMUS établie à Paris, & illustre par plusieurs Magistrats, qui ont exercé avec distinction des charges considérables, il y a encore une branche établie dans le Lyonnais. Cette branche remonte à JEAN CAMUS, qui fit l'acquisition par contrat passé le 17 Août 1566, devant *Fournier & Brulé*, Notaires à Paris, de la Terre & Seigneurie de *Bagnols*, de *Florimond Robertet*, Conseiller du Roi & Secrétaire de ses Commandemens. Il épousa, le 25 Janvier 1520, par contrat passé par-devant *Maçenot*, Notaire à Lyon, *Antoinette de Vignols*. Il eut :

CLAUDE CAMUS, Conseiller du Roi & Général de ses Finances en la Généralité de Lyon, qui fit son testament le 7 Juillet 1571, reçu par *Pierre Fort*, Notaire à Lyon, par lequel il donne à CHARLES, son fils qui suit, la Seigneurie de Bagnols avec celle de Frontenas. Il épousa, par contrat du 10 Février 1564, *Anne Grolhier*, qui étant veuve testa le 6 Novembre 1619. Elle étoit fille de noble homme *François Grolhier*, Seigneur de Fleuri, Notaire & Secrétaire du Roi, & de *Françoise de Grillet*.

CHARLES CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours, de la Blancherie, obtint le 26 Mai 1612 du Commissaire, pour la recherche du Domaine du Roi en la Généralité de Lyon, main-levée de la Terre, Seigneurie & Baronnie de Bagnols qui lui avoit été faisie par contrat du 13 Juin 1593. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Granier*, Notaire à Lyon, *Claude Peirat*, fille de N...., Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Ivours & de Villeneuve, & d'*Hélène d'Albisse*. Il eut plusieurs enfans, entr'autres :

ANTOINE CAMUS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Seigneur d'Argini;

GASPARD CAMUS, Ecuyer, Seigneur & Baron de Châtillon;

IMBERT CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours;

Et JACQUES, qui suit.

JACQUES CAMUS, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bail-

liage de Bugey, Bellai & Valromei, qui partagèrent sa succession & les biens qui leur avoient été échus par la mort d'*Anne Grolier*, leur aïeule. Il eut d'*Hélène d'Oncieu* :

CLAUDE, qui fut;

Et JEAN-CLAUDE CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours & de la Blancherie, qui fit ses preuves de Noblesse paternelle & maternelle, pour être pourvu d'un Canoniat dans l'Eglise noble de Saint-Pierre de Vienne en Dauphiné. Il y eut aussi procès-verbal des preuves pour la réception dans l'Ordre de Malte de JEAN-PIERRE CAMUS, frère de JEAN-PIERRE, fait au Chapitre tenu à Lyon par le Commandeur de la Refudière le 18 Juillet 1642.

CLAUDE CAMUS, Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, rendit aveu & dénombrement du Fief noble d'Ivours & de la Blancherie, au Bureau des Finances de Lyon le 13 Mai 1671. Il eut commission le 23 Septembre 1674 de Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Lyonnais & Beaujolois, pour recevoir les deniers qui devoient être fournis par les Roturiers provenans de la faïsse de leurs Fiefs, faute d'avoir servi à l'arrière-ban. Il épousa, par contrat du 24 Août 1665, *Anne de Châtillon*, fille d'*Annet*, Seigneur de Montaroux & de Tafnei, & de *Claude Sicard*, Dame de Cublaise, & eut :

ANNET CAMUS, Chevalier, Seigneur d'Ivours, né le 4 Novembre 1667, & baptisé le 15 Janvier 1668 dans l'Eglise paroissiale de St.-Michel de Lyon.

C'est tout ce que nous savons de cette branche, qui porte les mêmes armes que celle de Paris, savoir: *d'azur, à trois croissants d'argent, 2 & 1, & une étoile dor en abyme avec un casque couronné d'un cercle de Baron*.

CAMUS-DE-LA-GRANGE-BLIGNY. Cette famille noble, originaire de Troyes en Champagne, a pour auteur

I. NICOLAS LE CAMUS, Secrétaire d'Etat en 1617, puis Conseiller d'Etat en 1620, qui fut recommandable par les Affaires importantes qu'on lui confia. Il mourut en Novembre 1648, âgé de 80 ans. Il avoit époué, le 1^{er} Janvier 1598, *Marie Colbert*, morte en 1642, tante germaine du grand Ministre de ce nom, & fille de *Gérard Colbert*, & de *Marie Pingré de Neuilly*. Ils eurent :

1. NICOLAS, qui fut;

Tome IV.

2. ANTOINE, Seigneur d'Hemeri, Courcerin, &c., Conseiller au Parlement, premier Préfident aux Enquêtes, Maître des Requêtes, Intendant en Languedoc & ensuite de la Généralité de Paris, Préfident en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur-Général des Finances, qui mourut le 25 Janvier 1687, âgé de 84 ans, laissant d'*Isabelle Feydeau*, née le 9 Octobre 1613, morte le 13 avril 1676, fille de *Denis*, Seigneur de Brou :

1. DENIS LE CAMUS, Préfident de la Cour des Aides, mort sans alliance le 11 Janvier 1688;

2. ANDRÉ, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le 1^{er} Janvier 1695;

3. ETIENNE, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève;

4. N....., Religieuse de l'Abbaye Saint-Antoine, morte en 1731;

5. Et MARIE, alliée à *Adrien de Hannivel*, Comte de Manneville, Marquis de Crevecœur, &c., Secrétaire des Commandemens de PHILIPPE DE FRANCE, dont étoit fille la feu Comtesse de Tonnerre.

3. EDOUARD, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur-Général de la Cour des Aides: il quitta cette Charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24 Février 1674, âgé de 70 ans, après avoir donné de son vivant de grands biens aux Carmélites du grand Couvent, où il fut enterré;

4. ETIENNE, Maître des Comptes à Grenoble, puis Surintendant des Bâtimens, mort le 29 Juin 1673, sans laisser de postérité de *Madeleine de Colbert*, née en 1625, morte le 8 Juillet 1696, remariée à *Claude Pellot*, premier Préfident du Parlement de Rouen, mort le 3 Août 1683;

5. ANDRÉ-GÉRARD, Conseiller au Grand-Conseil, puis Procureur-Général de la Cour des Aides & Conseiller d'Etat, mort le 15 Décembre 1698, âgé de 88 ans, sans enfans de *Charlotte Melfon*, célèbre par son esprit & par ses poésies, morte le 22 Juin 1702. Voy. son article dans Moréri;

6. JEAN, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort le 26 Juin 1680, sans alliance;

7. MARIE, morte le 4 Septembre 1678, qui épousa *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemeri, Surintendant des Finances;

8. CATHERINE, Carmélite au grand Couvent de Paris, morte en 1668;

9. FRANÇOISE, morte le 20 Octobre 1680, mariée à *René le Roux*, Seigneur du Pleffis-

Saint-Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat;

10. Et CLAUDE, morte le 30 Juillet 1668, première femme de *Claude Pellot*, premier Président du Parlement de Rouen.

II. NICOLAS LE CAMUS, Conseiller au Grand-Conseil, Procureur-Général de la Cour des Aides en 1631, Conseiller d'Etat en 1632, Intendant de l'Armée en Italie & en Languedoc, mourut en 1636. Il épousa *Marguerite de la Barre*, morte le 3 Septembre 1661, remariée à *Jacques le Tellier*, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. CHARLES, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Capitaine-Major du Régiment de Normandie, Gouverneur du Fort de Meouillon en Provence, où il s'établit en s'y mariant à *Angélique de Pontevès*, fille d'*Anibal*, Seigneur de Saint-André, dont :

JOSEPH-FRANÇOIS LE CAMUS, qui a épousé, en Provence, N..... de *Roquevante-Granbois*, dont :

NICOLE LE CAMUS, mariée au Marquis de *Cabre de Roquevaire*;

JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, appelé le *Comte le Camus*, Brigadier des Armées du Roi le 11 Avril 1767, Gouverneur de la Ville & Château de Meouillon, Chevalier Magistral de Malte, a épousé, le 18 Février 1755, ANNE-NICOLE LE CAMUS, sa parente, seconde fille de NICOLAS LE CAMUS, ancien premier Président de la Cour des Aides, & Commandeur des Ordres du Roi;

Et N.... LE CAMUS, veuve de N.... le *Gautier la Molle*, ancien Conseiller au Parlement d'Aix;

3. ETIENNE, Evêque, Prince de Grenoble & Cardinal, né le 24 Novembre 1632, mort le 12 Septembre 1707: il fit les pauvres ses héritiers. Voy. *Moréri*;
4. ANDRÉ-GERARD, Maître des Comptes, mort le 26 Septembre 1717, sans postérité. Il avoit épousé *Anne-Marie de Creil*, morte le 9 Mars 1718, mariée, le 17 Juin 1658, à *Melchisedec Leroux*, Seigneur de Saint-Parafy. Elle étoit fille d'*Etienne*, Conseiller au Grand-Conseil;
5. JEAN, Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Intendant en Auvergne, mort le 28 Juillet 1710, âgé de 73 ans, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, avec la réputation d'un des plus intègres & des plus habiles Magistrats de son siècle. Il eut de *Marie-Catherine du Jardin*, mor-

te le 14 Juin 1719 en sa 70^e année, pour fille unique:

MARIE-CATHERINE LE CAMUS, morte le 11 Mai 1696, âgée de 25 ans, première femme, le 26 Juin 1690, de *Jean-Aimard Nicolai*, Marquis de Goussainville, premier Président en la Chambre des Comptes;

6. MARIE, morte au berceau;
7. Une autre MARIE, Religieuse à Popincourt, morte à 84 ans;
8. MADELEINE, Supérieure du Monastère de Popincourt, morte âgée de 82 ans;
9. Et APOLLINE, inhumée aux Minimes le 19 Octobre 1652, femme de *François-Bernard*, Seigneur de *Montebijfe*.

III. NICOLAS LE CAMUS, Seigneur de la Grange-Bligny, &c., successivement Conseiller au Grand-Conseil, grand Rapporteur & Procureur-Général de la Cour des Aides, premier Président de la même Cour en 1672, office qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 12 Mars 1715, dans sa 90^e année, avoit épousé *Marie-Geneviève Larcher*, morte en Février 1686, fille de *Michel*, Président en la Chambre des Comptes, dont il eut:

1. NICOLAS, qui suit;
2. FRANÇOIS-GERMAIN, Marquis de Bligny, d'abord Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, puis Colonel du Régiment de Saintonge, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mort le 9 Mars 1728. Il avoit épousé, en 1716, *Bonne de Barillon*, morte le 13 Août 1755, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, & laissa un fils, Officier aux Gardes;
3. PIERRE, Prieur de Beré, Docteur de Sorbonne, mort le 15 Avril 1725;
4. CLAUDE, dit le *Chevalier le Camus*, Lieutenant de Vaisseau pour le Roi, mort au siège de la Scalette en Sicile, en 1676;
5. LÉON-ETIENNE, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14 Juillet 1710, sans laisser d'enfans vivans de *Catherine-Suzanne Aubert*;
6. MARIE, mariée, en 1690, à *Jean-René Bazan*, Marquis de Flamenville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 14 Avril 1715;
7. & 8. MARIE & THÉRÈSE, mortes Religieuses à Poissy;
9. Et APOLLINE, morte Religieuse de Sainte-Marie, de la rue du Bac.

IV. NICOLAS LE CAMUS, Seigneur de la Grange-Bligny, &c., Conseiller en la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, reçu le 7 Juillet 1707, en survivance de son père, en la

Charge de premier Président de la même Cour; mais il mourut avant lui le 15 Janvier 1712, laissant de *Marie-Elisabeth Langlois*, fille de *Jacques*, Secrétaire du Roi:

1. NICOLAS, qui fuit;
2. JACQUES-CHARLES, Bachelier en Théologie, mort le 23 Septembre 1713;
3. ROBERT-JEAN, Capitaine de Dragons, qui a pris le parti de l'Eglise;
4. ELISABETH, mariée, le 27 Mai 1716, à *Jean-Baptiste-Louis Andraut*, Maréchal de Langeron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chevalier de la Toison-d'Or, & cidevant Ambassadeur en Espagne, mort le 22 Mars 1754;

Et deux filles, l'une Religieuse à l'Hôpital de Saint-Gervais, & l'autre Abbessé de la Ferté-Milon.

V. NICOLAS LE CAMUS, Conseiller de la Cour des Aides, nommé premier Président de la même Cour en Février 1714 en survivance de son grand-père, en prit possession le 15 Mars 1715; le Roi lui donna le 1^{er} Avril la Charge de Prévôt & Grand-Maitre des Cérémonies de ses Ordres. Il s'est démis de sa Charge de premier Président de la Cour des Aides au mois d'Avril 1746, & est mort le 7 Janvier 1767. Il avoit épousé, 1^o le 14 Mai 1714, *Charlotte-Madeleine Brugier*, morte le 2 Octobre 1722, en sa 27^e année, fille unique de *Edme*, Ecuyer, Seigneur de Voise & de Montrouge, & d'*Hélène de Laistre*; & 2^o le 23 Décembre 1722, *Marie-Anne le Maître*, fille unique de *François*, Seigneur de Perfac, & de *Marie-Marguerite Boucher*, dont:

1. NICOLAS, qui fuit;
2. NICOLAS-LOUIS, reçu Chevalier de Malte, mort en bas âge;
3. ANNE-GENEVIÈVE;
4. ANNE-NICOLE, mariée, le 18 Février 1755, à son cousin JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, Comte LE CAMUS.

VI. NICOLAS LE CAMUS, né le 19 Décembre 1727, appelé le *Marquis de Bligny*, est Capitaine aux Gardes-Françoises, & Brigadier des Armées en 1762. Il a épousé, en Août 1751, *Geneviève-Marie Augéard*, dont une fille.

Les armes: de gueules, au pélican d'argent enflanglanté de gueules dans son aire, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or.

CAMUS-DE-RECOLOGNE, famille ori-

ginaire de Franche-Comté. La Terre de *Re-cologne* a été érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Camus*, par Lettres du mois de Février 1746, enregistrées au Parlement de Besançon en faveur de JEAN-MAURICE LE CAMUS, Président à Mortier audit Parlement.

CAMUS (LE), famille qu'on croit originaires du Poitou, où elle possédoit la Terre de la *Borde-Popelinière*.

MARTIN LE CAMUS, fils de CHARLES, Docteur en Médecine, fut Conseiller au Parlement de Paris. Il mourut l'an 1564, & laissa:

ANTOINE LE CAMUS, Chevalier, Seigneur de Jambeville, Marquis de Maillebois, Président au même Parlement. CHARLES IX le nomma Conseiller au Grand-Conseil privé en 1573, il n'avoit alors que 22 ans. HENRI III lui donna la charge de Maitre des Requêtes en 1585. HENRI IV le fit, en 1590, Intendant de Justice en Normandie, & l'honora d'une charge de son Conseil d'Etat & Privé, & ensuite de Président en 1595, & d'une charge de Président à Mortier qu'il exerça depuis 1602 jusqu'en 1619. Il eut de *Marie le Clerc*, deux fils & trois filles, dont il ne resta qu'ANNE LE CAMUS, mariée deux fois, & morte sans enfans.

CAMUSET. N.... CAMUSET épousa, en 1763, *Alexandre Magnus*, Comte de Sparre en 1737. Voyez SPARRE.

CANAYE, à Paris. Ce nom est connu depuis le 5 Mars 1495, qui vivoit SEVERIN CANAYE, bifayeu de PIERRE CANAYE, Sieur de Poncourt, marié, le 22 Mars 1547, à *Denise Rouillé*, des Seigneurs de *Meslay*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

1. PIERRE, Conseiller au Parlement de Toulouse, mort sans enfans de *Françoise Baron*;
2. JEAN, qui fuit;
3. PHILIPPE, Sieur de Poncourt, mort en 1630, laissant, de *Claude de Chaulne*, plusieurs enfans, entre lesquels étoit

MARTHE CANAYE, mariée à *Pierre du Bois*, Seigneur de Ménétau & de Montjai, dont postérité;

4. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Branay*, rapportée ci-après;
5. DENISE, femme de *François Gaudart*, Conseiller au Parlement, & Doyen de la quatrième Chambre des Enquêtes;
6. SUSANNE, mariée à *Etienne Tournebu*, aussi Conseiller au Parlement;

7. Et GENEVIÈVE, qui épousa *François Gobelin*, Seigneur de la Marche.

JEAN CANAYE, Sieur de Poncourt, Maître des Comptes, reçu le 6 Juin 1589, épousa *Elisabeth Bourneau*, fille de *François Bourneau*, Ecuyer, & de *Marthe Foulon*, & il en eut :

1. JEAN, Conseiller au Parlement, reçu le 27 Février 1627, mort en 1633, âgé de 33 ans, fans alliance;
2. JACQUES, qui fuit;
3. Et PIERRE, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, marié, le 22 Novembre 1628, à *Marie Farou*, fille de *Iaac Farou*, Ecuyer, Sieur de Saint-Marfolle, & d'*Elisabeth Martin*, dont deux filles.

JACQUES CANAYE, Seigneur des Roches, de Grandfond, &c., Conseiller au Grand-Conseil, puis au Parlement, où il fut reçu le 30 Décembre 1633, mourut Sous-Doyen du Parlement le 23 Septembre 1686. Il avoit épousé, le 15 Septembre 1641, *Espérance Fautrier*, Dame de Malval, fille de *Jean Fautrier*, Ecuyer, Seigneur de Malval & de Saint-Héand, près de Montbrifon en Forez, & d'*Anne Papon*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui fuit;
2. CHARLES, Abbé, né le 24 Juin 1650;
3. ANNE, mariée, le 11 Décembre 1666, à *Guillaume de Montigny*, Seigneur de Montigny & de Sours, Baron de la Coudray & de Longpré-les-Corps-Saints, mort en 1686;
4. MARIE, mariée, par contrat du 30 Décembre 1674, à *Pierre Carel*, Seigneur de Vaux près Evreux, de Boncour, de Cailloit, de Villarville, de Saint-Arnoul, de Meantry, de Bouglon, &c.;
5. 6. & 7. CLAUDE, ESPÉRANCE & MARIE CANAYE, la jeune, toutes trois Religieuses au Couvent des filles de Sainte-Marie à Montbrifon en Forez.

ETIENNE CANAYE, Seigneur des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, de Saint-Symphorien-le-Château, &c., Conseiller au Parlement & Doyen du Parlement de Paris, depuis le mois de Mai 1737, y ayant été reçu le 19 Janvier 1685, mourut le 19 Janvier 1744 dans sa 96^e année. Il avoit épousé, le 20 Avril 1689, *Marie-Jeanne Garnier*, Dame de Montreau, fille unique de *Mathieu Garnier*, Seigneur de Montreau, Président à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne Tronçon*, Dame de Chaumontel, près d'Ecouen. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES-ETIENNE, Seigneur de Montreau, Conseiller au Parlement, où il fut reçu le 1^{er} Avril 1718, puis Maître des Requêtes, mort fans enfans le 2 Juillet 1732. Il avoit épousé, le 19 Décembre 1726, *Claude-Françoise Petit-de-Passy*, morte le 27 Avril 1739, âgée de 29 ans; elle s'étoit remariée, le 3 Novembre 1734, à *Charles de Marnais*, Comte de Verceil en Dauphiné, Exempt des Gardes-du-Corps, & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté. Elle étoit nièce de Madame le Blanc, femme du Ministre de la Guerre, & fille de *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Passy près de Sens, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siège Prédial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, laquelle a épousé, en secondes noces, le 22 Juillet 1738, *René de Thumery*, Seigneur de Boissife;
2. Et ETIENNE CANAYE, Seigneur de Montreau, des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, &c., ci-devant Prêtre de l'Oratoire, appelé l'*Abbé de Canaye*, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, qui est le dernier de son nom, vivant en 1771.

BRANCHE

des Seigneurs DE BRANAY.

JACQUES CANAYE, Seigneur de Branay, quatrième fils de PIERRE CANAYE, Sieur de Poncourt, & de *Denise Rouillé*, fut Ecuyer de la Petite-Ecurie, & acheta la Terre & Seigneurie de Branay le 24 Avril 1585. Il épousa, par contrat du 30 Avril 1602, *Madeleine le Valois*, fille de *Louis le Valois*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, de Villette & d'Etrefon, & de *Catherine Bourdin*, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. Et SUSANNE CANAYE, mariée à *Louis de Bloffet*, Seigneur de Coulon, dont postérité.

PHILIPPE CANAYE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, marié, le 2 Décembre 1623, à *Claudine de Bloffet*, fille de *Louis de Bloffet*, Ecuyer, Seigneur de Coulon, & de *Marie de Loron*, eut entr'autres enfans :

1. LOUIS, qui fuit;
2. ISAAC, mort à Gironne en Espagne;
3. Et SUSANNE CANAYE, Dame de Branay & des Barres, qu'elle acquit par décret du 1^{er} Juin 1688, non mariée en 1701.

LOUIS CANAYE, Ecuyer, Seigneur de Branay, Gentilhomme de Monsieur le Prince de Condé, fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil du 15 Octobre 1667. Il épou-

fa, par contrat du 7 Octobre 1665, *Françoise le Sueur*, dont :

PHILIPPE CANAYE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, mort sans enfans après le 29 Juin 1727. Il épousa *Françoise de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Mariette*.

BRANCHE
des Seigneurs DE FRESNE.

JACQUES CANAYE, Seigneur de Fresne, près de Berny, à trois lieues de Paris, étoit second fils de JEAN CANAYE, & de *Marguerite Gobelin*. JEAN CANAYE, Secrétaire du Roi, son frère, Seigneur de Fresne, lui donna cette Terre à charge de substitution le 14 Juin 1572. Il fut Avocat célèbre au Parlement de Paris, & Ambassadeur en Suisse pour le Roi HENRI II, & avoit la tutelle des enfans mineurs de PIERRE CANAYE, son frère aîné, en 1566. Il avoit épousé *Marie de Flexelles*, morte le 22 Janvier 1578, & enterrée à Saint-Severin. Elle étoit fille de *Philippe de Flexelles*, Seigneur de la Haute-Fontaine & du Plessis, & de *Guillemette de Machault*. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. MADELEINE, mariée à *Paul Parent*, Ecuyer, Seigneur de Villemenon;
3. SUSANNE, mariée, à *Alexandre le Grand*, Conseiller au Parlement, reçu le 18 Septembre 1573, & mort en 1620;
4. MARIE, mariée 1^o à *Louis de Gouli*, Sieur de Ponceau; & 2^o à *Charles d'Estournel*, Sieur de Plainville;
5. Et ANNE CANAYE, vivante sans alliance en 1624.

PHILIPPE CANAYE, Seigneur de Fresne, né à Paris en 1551, Conseiller au Grand-Conseil, puis Président au Parlement de Toulouse, Ambassadeur à Venise & Conseiller d'Etat en 1596, mourut à Paris le 27 Février 1610, & fut enterré dans l'Eglise de Fresne, près de Berny. Il épousa *Renée de Courcillon*, fille de *Louis de Courcillon*, Seigneur de Dangeau, & de *Jacqueline de Cintray*, Dame de Breviande, dont :

1. CASIMIR, Seigneur de Fresne, mort à Tours, sans alliance;
2. FRÉDÉRIC, qui suit;
3. PHILIPPE, Seigneur de Montreau dans le pays Chartrain, mort au siège de Maëtricht en 1676, sans avoir été marié;
4. MARIE, mariée au Seigneur de la *Guépie*, en Languedoc;

5. MADELEINE, mariée, le 3 Août 1595, à *Pierre de Bayard*, Baron de Ferrière en Languedoc;

6. Et RENÉE CANAYE, mariée, le 11 Février 1609, à *Thomas de Rupiere*, Seigneur de Survie en Normandie, mort en 1629.

FRÉDÉRIC CANAYE, I^{er} du nom, Seigneur de Fresne, de Montreau & de Vaugien, épousa *Anne de Honville*, fille de *Pierre de Honville*, Seigneur de la Jalleffiere & de Mainvilliers, & de *Marie de Tilliers*, & en eut :

1. FRÉDÉRIC, qui suit;
2. Et RENÉE CANAYE, femme de *Charles de Juffac*, Seigneur de Beaufort, &c.

FRÉDÉRIC CANAYE, II^e du nom, Seigneur de Fresne, de Montreau & de Vaugien, fut Page de M. le Duc d'Orléans, & épousa *Madeleine de Sillans*, fille d'*Antoine de Sillans*, Seigneur de Creuilly, & d'*Anne Fabry*. De ce mariage vinrent :

1. FRÉDÉRIC, III^e du nom, Seigneur de Fresne, de Montreau, de la Chaize, &c., né le 14 Octobre 1672, mort sans alliance après le 25 Juillet 1727;
2. ANTOINETTE-HENRIETTE, morte sans enfans en 1714. Elle épousa *Charles le Normand*, Fermier-Général;
3. & 4. CATHERINE & MADELEINE CANAYE, vivantes sans alliance le 25 Juillet 1727.

Les armes : d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent, mal ordonnées, & en pointe d'une rose d'or, tigée & feuillée de même. Supports : deux levrettes au naturel.

CANDALE, ancienne Noblesse originaire du Béarn. La Baronnie de *Doazit*, dans la Sénéchaussée de Saint-Séver, est entrée dans la Maison de FOIX-CANDALE, par un échange que fit en 1439 GASTON DE FOIX, I^{er} du nom, pendant qu'il étoit au service du Roi d'Angleterre, avec noble homme Louis d'Epouys. JEAN DE FOIX, son fils, devint Comte de Candale, par son mariage avec *Marguerite Lapole-Suffolk*, Comtesse de Candale. (Voyez FOIX.)

* CANDAU, en Béarn, Diocèse de Lescar : les Terres & Seigneuries de *Candau*, *Castelis*, *Plaffis*, &c., furent, par Lettres de 172... unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Candau*, en faveur de N... de Neys ou Nays, Conseiller au Parlement de Navarre. (Voy. NEYS.)

* CANDÉ, Baronnie en Anjou, Diocèse

d'Angers, qui appartient à S. A. S. M. le Prince de Condé: il y a six Châtellenies, & plus de 40 Terres en haute Justice qui en relèvent. C'étoit autrefois une place forte, & connue dans l'Histoire à cause du siège qu'en fit en 1106 *Geoffroy Martel*, II^e du nom, qui y fut tué. Elle est nommée *CANDÉ-en-Lauré*, dans l'Aveu que *Jean de Laval*, Sire de Châteaubriant, en rendit le 20 Octobre 1517, à *LOUISE DE SAVOIE*, Duchesse d'Anjou & d'Angoumois, mère de *FRANÇOIS I^{er}*. Ménard prétend qu'elle a été ainsi nommée, parce qu'elle a été autrefois le douaire d'*Emme*, femme d'un Comte d'Anjou.

CANDIE, en Bresse, ancienne Maison éteinte, dont parle Guichenon dans son *Histoire de Bresse*, qui portoit pour armes: *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or à la bande d'azur sur le tout*.

CANDOLLE. C'est, suivant l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, Nostradamus, Bouche, Gaufridy, le Moine des Isles d'Or, l'Abbé Robert, &c., une famille des plus anciennes & des plus distinguées de la Provence. Elle tire son origine de

I. **PONS DE CANDOLLE**, Baron de Peynier en 1184, qui eut pour fils:

II. **RAYMOND DE CANDOLLE**, Chevalier de l'Eperon d'or, mort au service de son Souverain, où il s'étoit montré avec distinction vers 1203. Il eut:

1. **GUILLAUME**, qui fuit;
2. **PIERRE**, donné en otage avec plusieurs autres Gentilshommes de Marseille pour la délivrance de *CHARLES d'Anjou*;
3. Et **BERTRAND**, qui commanda la Flotte envoyée à Naples contre Mainfroy par le même Prince. Il s'établit dans ce Royaume où il fit la branche illustre de *Caldora*, alliée aux Caraccioli, Princes de Melphe, aux Torelles, aux Torfes, aux Carafia & autres. *CHARLES I^{er}*, s'étant emparé de Naples, confisqua tous les biens de cette Maison. *BERLINGUIERO CALDORA*, qui restoit seul de sa branche qui s'y étoit établie, se réfugia en France. *FRANÇOIS I^{er}* le reçut avec bonté, le fit Chevalier de son Ordre, lui donna une Compagnie de 1000 hommes d'armes & les Gouvernemens de Savignan, du Château de Muret & de Villefranche en Beaujolois. Sa Majesté l'envoya ensuite à Rome en qualité d'Ambassadeur. Il mourut sans avoir été marié en revenant de son Ambassade.

III. **GUILLAUME DE CANDOLLE** continua la postérité en Provence, fut Chevalier de l'Eperon d'or, & eut pour enfans:

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. **JACQUES**, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem;
3. **ROSTANG**, tiré de l'Ordre de St.-Dominique pour être Evêque de Sydon, & après Archevêque de Negrepoint. Il assista au Concile de Vienne où il se distingua par son esprit;
4. Et **DOUCE**, mariée à *Pierre Gaufridy*, de la ville d'Aix.

IV. **PIERRE DE CANDOLLE**, I^{er} du nom, Chevalier de l'Eperon d'or, servit avec beaucoup de distinction, & eut de *Marguerite de Gaufridy*, fille de *Pierre*:

1. **BERTRAND**, qui fuit;
2. Et **RAYMOND**, mort sans alliance.

V. **BERTRAND DE CANDOLLE**, I^{er} du nom, se maria à *Dame Nicolave*, dont il eut:

1. **HUGON**, qui fuit;
2. **PIERRE**, qui n'eut point d'enfans d'*Adalazic de Tourrevès*, fille de *Geoffroy*, Chevalier;
3. Et **BARTHÉLEMY**, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tué dans un combat contre les Infidèles.

VI. **HUGON DE CANDOLLE**, Seigneur d'Oriol, Mimet, Pourrières, Puiloubier, & Baron des deux Signes, fit son testament, reçu par *Salinis*, Notaire, en 1334. Il épousa *Sillette Vincens*, fille de *Pierre*, Chevalier, & laissa:

1. **BERTRAND**, qui fuit;
2. Et **PIERRE**, mort sans postérité.

VII. **BERTRAND DE CANDOLLE**, II^e du nom, Seigneur d'Oriol & autres lieux, fut onze fois premier Consul de Marseille, & épousa *Béatrix de Montolieu*, fille de *Blaquierias*, Damoiseau, dont:

1. **BLAQUIERIAS**, qui fuit;
2. **CANDOLLET**, qui servit dans les Armées du Roi;
3. **BARTHÉLEMY**, marié à *Mathiève de Pontevès*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
4. Et **GASSOLE**, Abbessé de l'Abbaye Royale de Sion-lès-Marseille.

VIII. **BLAQUIERIAS DE CANDOLLE** épousa *Alix des Roufflans-de-Vaquieres*, de la ville d'Arles, dont:

IX. **BERTRAND DE CANDOLLE**, III^e du nom, qui obtint du Roi *RENÉ* des Lettres-Patentes expédiées le 13 Mars 1437, par lesquelles ce

Prince déclare qu'en récompense de ses services, & de ceux de ses ancêtres & de son ancienne Noblesse, tant masculine que féminine, le terroir de la Penne appartenant audit noble BERTRAND, seroit exempt de toutes impositions quelconques. Il fut premier Consul de Marseille, & député par cette Ville en 1420, pour se trouver au mariage de LOUIS avec *Yolande d'Aragon*. Il épousa, par contrat passé le 23 Septembre 1432, *Brigitte de Remesan*, fille de *Julien*, de laquelle il eut :

1. ÉTIENNE, qui suit;
2. JEAN, Religieux de St-Victor-lès-Marseille;
3. PERCEVAL, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem;
4. JACQUES, 1^{er} du nom, marié à *Paule de Vincens*, dont il eut quatre filles, mariées dans les Maisons de *Remesan*, d'*Aigoux*, de *Spinola* & de *Clapiers*;
5. Et FOUQUET, qui prit alliance avec *Marthe Amielle*.

Cette branche a fini dans la personne de la Marquise de Candolle, mariée à N.... de *Vinchequerre*.

Les alliances de cette branche font avec les Maisons de *Castellane*, de *Valbelle*, &c.

X. ÉTIENNE DE CANDOLLE, Seigneur de Penne & autres lieux, fut premier Consul de Marseille dans les années 1452 & 1489. Il épousa, le 16 Septembre 1480, *Renée de la Forest*, fille de *Jean*, Ecuyer, de Bourges en Berry, & de *Barthélemy de Vento*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. BERTRAND, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. PIERRE, Religieux à St-Victor-lès-Marseille;
4. Et JEANNE, mariée à *Jacques Odo de Castellan*, de Florence.

XI. JEAN DE CANDOLLE, 1^{er} du nom, Seigneur de la Penne, &c., fut Viguier & premier Consul de Marseille. Il épousa une fille de la Maison d'*Aigoux*, dont il eut :

1. PIERRE DE CANDOLLE, 1^{er} du nom, qui eut, de *Catherine de Gombert-de-Dromont*, deux filles, mariées dans la Maison de *Garnier*, connue aujourd'hui par les Seigneuries de *Julhians* & de *Fonblanque* qu'elle posséda;
2. & 3. CÔME & BERNARDIN, qui ayant embrassé le Calvinisme, passèrent à Genève où ils ont établi leur Famille, qui subsiste dans la personne de *PIRAMUS DE CANDOLLE*, dont les ancêtres ont été Seigneurs de *Saint-Laurent*, & ont toujours servi dans les troupes

Suisses au service de France & de Piémont.

XI. BERTRAND DE CANDOLLE, IV^e du nom, second fils d'ÉTIENNE, & de *Renée de la Forest*, fut premier Consul de Marseille, & épousa, le 17 Septembre 1518, *Georgette Capel*, fille de *Barthélemy*, dont il eut :

XII. PIERRE DE CANDOLLE, III^e du nom, premier Consul de Marseille, qui épousa, le 20 Janvier 1568, *Melchione de Seillans*, fille de *Pierre*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et un autre PIERRE, Portier de l'Abbaye St-Victor de Marseille.

XIII. PIERRE DE CANDOLLE, IV^e du nom, épousa, par contrat du 3 Février 1591, *Anne de Durand*, fille de N.... de *Durand*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. ANTOINE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. MADELEINE, mariée à N... d'*Altoviti*;
4. Et CATHERINE, mariée à N... le *Blanc*.

XIV. JACQUES DE CANDOLLE, II^e du nom, épousa, le 26 Avril 1626, *Louise d'Etienne*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. PIERRE & ANGE, Religieux à l'Abbaye de St-Victor-lès-Marseille.

XV. JEAN DE CANDOLLE, II^e du nom, épousa, en 1679, *Claire de Mercurini*, dont :

1. PIERRE, mort dans le tems de la contagion;
2. JACQUES, admis à l'une des places de l'Abbaye sécularisée de St-Victor de Marseille le 14 Février 1748;
3. Et MADELEINE, mariée dans la Maison de *Monier*, de Marseille.

XIV. ANTOINE DE CANDOLLE, 1^{er} du nom, second fils de PIERRE, & d'*Anne de Durand*, servit dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'ordonnance du Roi, commandée par Charles de Lorraine, Duc de Guise, & commanda ensuite une des Galères de Sa Majesté. Après s'être trouvé dans différents sièges & combats, où il reçut plusieurs blessures, il se retira du service & fut premier Consul de Marseille en 1659, épousa, le 19 Février 1642, *Marseille d'Arnau*, fille de *Barthélemy*, Ecuyer, & eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et ANGE, Religieux de l'Abbaye Royale de St-Victor-lès-Marseille.

XV. JACQUES DE CANDOLLE, III^e du nom, épousa, par contrat du 4 Avril 1671, *Thérèse de Sicard*, dont :

XVI. GASPARD DE CANDOLLE, marié, 1^o le 14 Février 1696, à *Madeleine de Chambon-de-Velaux*, fille de *Rodolphe*, Baron de Velaux, & Secrétaire du Roi; & 2^o le 21 Septembre 1723, à la fille de noble *Pierre de Porrade*, Chevalier, & de *Françoise-Thérèse du Menc-Campagne*. Il a eu du premier lit :

1. RODOLPHE, marié sans postérité à *Charlotte-Félicité de Vintimille-de-Sciffons*;
2. CLAIRE, mariée à *Jules d'Albertas de Jourques*, Chevalier.

Et du second lit :

3. ANTOINE-PAUL-AUGUSTIN, qui fuit.

XVII. ANTOINE-PAUL-AUGUSTIN DE CANDOLLE, ancien Officier des Galères, a épousé, par contrat du 6 Septembre 1749, *Jeanne-Félicité de Beaumont*, fille de *Jean-Baptiste*, dont :

JEAN-BAPTISTE-GASPARD DE CANDOLLE.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur. Légende : Calum calè Domino, terram autem dedit filiis hominum.*

CANDOSNE, Sieur de Savigny, en Normandie, Election de Valognes, porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, posée en pal, la poignée d'or cantonnée de quatre molettes, aussi d'argent.*

CANGE. Voy. FRESNE (DU).

* CANILLAC (DE), Terre & Marquisat que GUERINE DE CANILLAC, fille unique du Marquis de ce nom, & d'*Alixent de Poitiers*, porta avec les autres biens de sa Maison dans celle de *Rogier de Beaufort*, par son mariage avec *Guillaume*, 11^e du nom, Seigneur de Beaufort-en-Vallée au Pays d'Anjou. Elle fut la seconde femme de ce *Guillaume*, & elle en eut le *Marquis de Beaufort*, auteur des Seigneurs de *Canillac*. *Jacques de Beaufort*, Marquis de *Canillac*, &c., son petit-fils, n'eut point d'enfants de *Jacqueline*, fille de *Jean V*, Sire de *Créqui*, & de *Louise de la Tour*. Il donna, par contrat du 30 Avril 1511, à *Jacques de Montboissier*, son filleul, le Marquisat de *Canillac* & ses autres Terres & Seigneuries, à condition de porter les noms & armes de *Beaufort*; ce qu'il confirme en le mariant le 20 Avril 1513.

La Maison de *Canillac*, noble & ancienne, a donné un Cardinal, Archevêque de Toulouse, dans *RAYMOND DE CANILLAC*, mort à Avi-

gnon le 20 Juin 1573; & dans le même siècle un Evêque de Saint-Flour en la personne de *DIEUDONNÉ DE CANILLAC*; ces Seigneurs se font signalés pour le service de nos Rois & de l'Etat, plusieurs y ont perdu la vie dans le XVI^e siècle; & *Jean de Beaufort*, Marquis de *Canillac*, défendit, contre les Protestans, la Ville de *Saintes* en 1570. Voyez *MONTBOISSIER*.

* CANISY, en Normandie, Diocèse de Coutances, Terre & Seigneurie de laquelle dépendent 14 ou 15 Fiefs nobles, qui a été possédée dès le XIII^e siècle par la Maison de *Carbonnel*.

RENÉ DE CARBONNEL, Seigneur & Baron du *Homet*, *Courfy* & *Canisy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Côtentin, obtint du Roi, en considération de sa naissance, de ses services & de ceux de son père *HERVÉ DE CARBONNEL*, Seigneur de *Canisy*, *Cambernon*, &c., Chevalier du Saint-Esprit, l'union & l'érection des Baronnies de *Courfy*, du *Homet* & de *Canisy* (composées, la première, de 32 Paroisses, d'où relèvent 56 Fiefs ou Terres nobles; & la dernière de 28 Paroisses, d'où relèvent aussi 27 Fiefs ou Terres nobles), en Marquisat, sous le titre de *Marquisat de Canisy* par Lettres de Décembre 1619, registrées en 1643. Par ces Lettres le Roi confirma l'acte d'échange passé à Saint-Lo entre *Charles de Matignon*, Comte de *Thorigny*, Baron de *Saint-Lo*, & *HERVÉ DE CARBONNEL*, Seigneur de *Canisy*, le 8 Novembre 1619, en vertu duquel la Terre & Seigneurie de la *Meauffe-sur-Rille*, qui relevoit de la Baronnie du *Homet*, sera tenue & relevera à l'avenir de la Baronnie de *Saint-Lo*, au lieu de la Terre de *Canisy*, laquelle, par ce moyen, sera perpétuellement unie & incorporée à la Baronnie du *Homet*, mouvante & relevante nuellement & sans moyen du Roi à cause de son Château de *Carentan*, comme celle de *Courfy* à cause de son Château de *Falaife*. Voyez *CARBONNEL*.

CANITZ, Maison ancienne, originaire d'Esclavonie, qui s'est répandue depuis longtemps dans la Lusace supérieure, & qui demeura d'abord à *Goerlitz*, où elle avoit place dans le Sénat, de même que le reste de la Noblesse. *MARCEL DE CANITZ* vivoit en 1185;

BERNARD DE CANITZ, Bourgmestre de Goerlitz, vivait en 1399, & ANDRÉ DE CANITZ le fut en 1458.

CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC DE CANITZ, Seigneur de Fichbach, possédoit au commencement du XVII^e siècle la Terre de *Ritfchen* dans la Lusace supérieure; mais s'étant attiré la disgrâce de l'Empereur FERDINAND II, il fut dépouillé de cette Terre.

Depuis ce tems-là les *Canitz* ne possédèrent plus rien dans la Lusace supérieure jusqu'à ce qu'OTHON - LOUIS DE CANITZ, Colonel au service du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, issu d'une branche de cette Maison qui s'établit en Prusse, acquit par son mariage avec N.... de *Kyrau*, les Terres nobles de Haine-Wald, Spitz-Cunnerdorff, Oberwitz, &c., lesquelles, après sa mort, échurent en partage à SAMUEL-FRÉDÉRIC DE CANITZ, Chambellan du Roi de Prusse & Capitaine du Bailliage de Sehsten: cette branche est distinguée depuis plusieurs siècles en Prusse.

JEAN DE CANITZ, d'une autre branche, étoit en 1520 Prévôt de Saint-Petersberge, & fort estimé du Duc de Saxe.

CHRISTOPHE-HENRI DE CANITZ, Seigneur de Mutfchen, Treben, &c., s'est distingué dans les armées en qualité de Général du Roi de Pologne. Il mourut subitement en 1718, laissant un fils posthume nommé JEAN-GOTTLIEB. Voy. Moréri.

CANIVET, en Normandie, Election de Bayeux.

JACQUES-LOUIS DE CANIVET, Chevalier, Seigneur de Vaqueville, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Commandant de Port en Beffin, épousa, le 12 Novembre 1727, *Marie-Louise Goffelin*, dont :

MARIE-MÉLANIE DE CANIVET, mariée, le 29 Mai 1744, à *Jean-Charles-Gabriel de Valentin*, Seigneur de Vitray. Voyez VALENTIN.

Les armes: *d'azur, à trois canifs d'argent, emmanchés d'or, posés 2 & 1.*

CANON, en Lorraine. NICOLAS CANON, Chanoine & Grand-Chantre de la Primatiale de Lorraine, acheta avec *Pétronille du Four*, sa belle-sœur, le 5 Mai 1704, de *François Hurault*, le Marquisat de Ville-sur-Ilion. *Pétronille du Four*, morte en 1723, étoit veuve de CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Canon & du St.-Empire, Seigneur de Brick en Silésie, Mi-

nistre d'Etat des Ducs CHARLES IV, CHARLES V & de LÉOPOLD; Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Empereur LÉOPOLD & de la Duchesse de Lorraine, mère du Duc LÉOPOLD, au Traité de Ryfwick. Il mourut premier Prévôt au Parlement de Nancy en 1702, & avoit été créé Baron du St.-Empire par diplôme du 1^{er} Avril 1674, confirmé par le Duc CHARLES V le 5 Mai 1677, enregistré au Parlement de Lorraine le 2 Juillet 1698 & le 4 Décembre suivant.

CHARLES, son fils unique, Baron DE CANON & du St.-Empire, Marquis de Ville-sur-Ilion, Seigneur de Brick en Silésie, mourut le 4 Août 1742. Il avoit épousé, le 6 Mars 1698, *Jeanne-Henriette de Ficquelmont*, morte le 28 Février 1732, fille de *Jean-François*, Comte de Ficquelmont, Capitaine-Commandant une Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Duc LÉOPOLD, & de *Marguerite de Chauvirey*, dont il a eu :

1. JEAN-PIERRE-NICOLAS, qui fut;
2. Et CHARLES, Baron DE CANON & du St.-Empire, dit le *Marquis de Ville*, Seigneur de Brick en Silésie, Chambellan de Leurs Majestés Impériale et Royale, Général-Major & Commandant à Debretschin, marié, en 1741, à N.... Comtesse de *Heisler*, fille du Comte de ce nom, Capitaine-Général de la Moravie.

JEAN-PIERRE-NICOLAS, Baron DE CANON & du St.-Empire, Marquis de Ville-sur-Ilion, épousa, le 30 Avril 1726, *Gabrielle*, Comtesse de *Hunolstein*, fille de *François-Hermann*, Comte de Hunolstein, Maréchal de Lorraine & du Barrois, & de *Marguerite le Begue*, sa seconde femme. Il en eut :

1. CHARLES-GABRIEL, Marquis de Ville, Capitaine au Régiment du Mestre-de-Camp-Général de Dragons;
2. JOSEPH-DIEUDONNÉ;
3. PHILIPPE-CHARLES, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 19 Octobre 1740;
4. & 5. HERMANN-FRANÇOIS & FRANÇOIS-ANTOINE;
6. Et JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Enseigne au Régiment Royal-Rouffillon.

(*Tablettes Généalog. & Histor.*, part. VII, p. 75.)

CANONVILLE ou CANOUVILLE, en Normandie, Maison qui a le fort de celles qui sont si anciennes qu'on n'en découvre point l'origine; mais il est constant que de toute

antiquité elle a été au rang des plus illustres de la Province. Voyez Duchefne, *Hist. Norm.*, p. 126.

Le nom de *Canonville*, comme tous les anciens noms, se trouve écrit fort diversement, tantôt avec un C, un K ou un Q indifféremment, & souvent avec le changement ou le retranchement de quelques lettres, suivant l'ignorance ou la différente prononciation des confonnes; mais il est aisé de faire voir que c'est la même chose, se rencontrant quelquefois en trois ou quatre manières différentes dans le même titre ou le même Auteur.

Il y avoit un CANONVILLE au passage de GUILLAUME le Conquérant en Angleterre, & l'on en voit dans ce Pays-là jusqu'à la fin du règne d'EDOUARD 1^{er}, c'est-à-dire vers 1300.

En Normandie RICHARD DE CANONVILLE est nommé avec les plus grands Seigneurs du Pays, dans deux Chartes de HENRI II, Roi d'ANGLETERRE & Duc de Normandie, qui contiennent, l'une des Privilèges accordés aux Habitans de Rouen, vers 1175; & l'autre donnés à l'Abbaye de Jumièges vers le même tems. Par une troisième Charte du même HENRI II, & une Bulle du Pape LUCIUS III, de 1181, qui confirment les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, il paroît que GUILLAUME DE CANONVILLE y avoit aumôné quelques revenus. Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, tom. II, pag. 1802, 1858 & 1859; *Neustria pia*, pag. 872 & suiv.

Le premier (suivant les titres de cette Maison & les Registres de l'Echiquier en divers endroits, particulièrement depuis 1505 jusqu'en 1512) qu'on trouve avoir fait souche est

RAOUL DE CANONVILLE qui, outre la Terre de *Canonville*, située dans le Pays de Caux, qui étoit de tems immémorial dans la Maison, & dont elle avoit pris le nom, possédoit celles de Venefville & de Malleville, qui sont encore aujourd'hui à Messieurs de *Raffetot*, aînés des branches qui subsistent. Le père, de son vivant, avoit donné cette dernière Terre en partage à son fils RAOUL, ce que RICHARD *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma par sa Charte du 1^{er} Mars de la dixième année de son règne, en présence de plusieurs Evêques & Seigneurs de la Cour. RAOUL laissa :

1. GUILLAUME, dont la branche s'éteignit à la cinquième ou sixième génération, vers 1410

dans GUILLAUME DE CANONVILLE, dont la sœur *Éléonore* épousa *Roger Suhard*, Gentilhomme du Bessin;

2. RAOUL, Seigneur de Malleville, par cession de son père, mort sans enfans, quelques années après;
3. PIERRE, qui suit, & dont les descendans ont fait les différentes branches qui subsistent;
4. & 5. ROBERT & JEAN DE CANONVILLE.

PIERRE DE CANONVILLE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, eut aussi en partage la Terre de *Malleville*, que GUILLAUME, son frère aîné, abandonna en sa faveur, en présence de plusieurs Seigneurs du Pays nommés dans l'acte, de ROBERT & JEAN DE CANONVILLE, ses frères, & autres Chevaliers; ce que JEAN, surnommé *sans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma pareillement par sa Charte donnée au Château-Gaillard, près Andely, le 31 Août de la première année de son règne. On a le *Vidimus* de ces trois Chartes par le Lieutenant-Général René de Coffé, Seigneur de Briffac, Grand-Pannetier, Grand-Fauconnier & Bailli de Caux, du 4 Mars 1504.

En ce tems-là les cadets des premières Maisons du Royaume, des Princes, & même des Rois de France, avoient coutume de porter le nom des Terres qui leur étoient données en partage: c'est ce que nous apprennent l'Histoire des Maisons de *Montmorency*, *Béthune*, *Chatillon*, *Dreux*, &c., par Duchefne, & l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque. Suivant cet usage, PIERRE prit celui de *Malleville*, que sa postérité conserva jusque vers 1410; & c'est sous ce nom de *Malleville* qu'on trouve des Seigneurs de *Canonville* en plusieurs occasions mémorables. GUILLAUME DE MALLEVILLE fut un des Chevaliers qui accompagnèrent Mathieu de Montmorency, IV^e du nom, Amiral & Grand-Chambellan, & Jean d'Harcourt, lorsqu'en 1295 ils passèrent en Angleterre avec un grand nombre de Seigneurs du Pays & des autres Provinces, prirent la Ville de Douvres, la pillèrent & la brûlèrent. Dans la revue que fit Louis d'Harcourt, Vicomte de Chatelleraut & Chevalier *Banneret*, le 2 Septembre 1357, il y avoit un JOHAN DE MALLEVILLE, Chevalier. En 1368 JEAN DE MALLEVILLE étoit un des six Chevaliers qui étoient dans les Troupes dont Jean d'Harcourt fit la revue. Dans le compte des prêts faits par le Roi pour le voyage d'Alle-

magne en 1388, on y voit JEAN & PERREIN DE MALLEVILLE, Chevaliers. En 1440 Fécamp fut remis entre les mains des François par le Seigneur de Malleville, &c. Voyez Duchefne, *Histoire de la Maison de Montmorency*; & la Roque, *Histoire de la Maison d'Harcourt*.

De ce PIERRE DE CANONVILLE, 1^{er} du nom, descendit

PIERRE DE CANONVILLE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui épousa, par contrat passé le 24 Août 1282, *Isabeau de l'Espinau*, Dame de cette Terre, & d'un Fief qui est dans Sainte-Hélène près de Fécamp. Ils eurent :

PIERRE DE CANONVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui épousa, par traité passé devant *Sinon & Blaise*, Notaires à Boslebec, le Lundi avant la Madeleine 1355, *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot. Par ce mariage la Terre de *Raffetot* entra dans la Maison, & les aînés, qui en ont pris le nom, la possèdent encore aujourd'hui. Les enfans sortis de ce mariage qui partagèrent la succession avec leur mère, par acte passé devant *Pierre Quesnel*, Notaire à Cany, le 24 Février 1390, furent :

PIERRE DE CANONVILLE, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville & de Raffetot, qui épousa *Isabeau de Magneville*, Dame de Beufeville-la-Guerard, d'un nom fort connu dans l'Histoire de Normandie ;
Et JEAN, qui suit.

JEAN DE CANONVILLE, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot & Beufeville-la-Guerard, reprit, vers 1410, à l'extinction de la branche aînée, le nom & les pleines armes de *Canonville* qu'il avoit toujours portées brisées auparavant, suivant l'usage de ce tems-là. Cependant comme ces Seigneurs étoient bien plus connus dans le pays sous le nom de *Malleville*, que sous celui de *Canonville*, on ne laissa pas de continuer à les y appeler encore long-tems après, jusqu'à ce qu'ils eussent reconnu de quelle importance il étoit de faire voir au Public leur véritable origine, dans l'incident qu'on leur forma mal-à-propos, duquel nous parlerons ci-après. Il eut plusieurs enfans qui partagèrent la succession, par acte passé devant *Martin le Post*, Notaire à Montvilliers, le Dimanche 21 Septembre 1455. PIERRE DE CANONVILLE, V^e du nom, à la recherche qui fut faite en 1540, présenta la généalogie, accompagnée des titres

justificatifs dont les registres de l'Echiquier font mention en plusieurs endroits. Il déclara que c'étoit tant pour lui que pour ses fils. JEAN DE CANONVILLE épousa, par traité passé devant *Pierre Quesnel*, Notaire à Cany, le Jeudi 3 Juillet 1404, *Marie de Boscherville*.

GUILLAUME DE CANONVILLE, leur fils, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beufeville-la-Guerard, &c., épousa *Jeanne de Gueurres*, Dame de cette Terre, auprès de Dieppe, qu'elle porta dans la Maison de *Canonville*. Cette Dame étoit de très-bonne Maison, & alliée par son aïeul à *Anne de Maquerel*, aux Maisons Royales de France, d'Angleterre & de Chypre. De ce mariage vint :

JEAN DE CANONVILLE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beufeville-la-Guerard, Gueurres & Venefville, qui étoit un très-riche & très-puissant Seigneur. Ce fut lui qui soutint ce grand procès que lui attira l'équivoque des noms de Malleville & de Canonville, dont il faut dire le sujet. Depuis RAOUL DE CANONVILLE, son sixième aïeul, la Terre de Venefville avoit toujours suivi le partage des aînés jusqu'en 1383, que GUILLAUME DE CANONVILLE, dernier de la branche, la donna en mariage à sa sœur ELÉONORE DE CANONVILLE, qui épousa un Gentilhomme du Bessin, appelé *Roger Suhard*, d'une assez bonne Maison de ce pays-là, dit la Roque dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, tom. II, p. 1445.

En 1505, *Guillaume Suhart*, leur petit-fils, l'ayant vendue à un autre Gentilhomme, appelé *Manchon*, & JEAN DE CANONVILLE, II^e du nom, l'ayant retirée à *droit-de-fang*, *Manchon* s'y opposa : il reconnoissoit à la vérité la haute origine des Seigneurs de Malleville (*passée sous 400 ans*, ce sont les termes de la production); mais il prétendoit que c'étoit une Maison différente de celle de *Canonville*, dont ils n'avoient pris le nom que depuis un certain tems; sur quoi JEAN DE CANONVILLE remontant jusqu'à RAOUL, qui vivoit en 1122, prouva si bien sa descendance par les traités de mariages, les partages des Terres qui avoient été ou qui étoient encore dans la Maison depuis plusieurs siècles, par les Eglises & les Châteaux qu'étoient les mêmes armes que les siennes (*de gueules, à trois molettes d'éperon d'or*, marquées dans l'Arrêt), que ses ancêtres avoient toujours portées, & par l'Ar-

rêt de l'Echiquier du 26 Novembre 1512, que la Terre lui fut adjugée; ainsi elle rentra dans la Maison, & elle appartient encore aujourd'hui à MM. de *Raffetot*. Ce JEAN DE CANONVILLE, II^e du nom, présenta son aveu à la Chambre des Comptes de Paris le 22 Juillet 1498. Il épousa *Anne de Gromesnil*, Dame de la Terre de Gromesnil & de celle de Beaucamp, Harcamville, Provemont & Fischencourt. Les Seigneurs de Gromesnil étoient d'une des meilleures Maisons de la Province, & avoient eu de très-grandes alliances. Le dernier de ce nom fut *Robert de Gromesnil*, qui avoit épousé *Marie Bloffet*, de la Maison d'*Efneval*. Ils eurent :

PIERRE DE CANONVILLE, V^e du nom, qui fut Seigneur des mêmes Terres que son père, & partagea le 24 Octobre 1519, comme arrière-petit-fils de *Marie de Boscherville*, la succession de noble *Jeanne de Fleurigny*, fille de noble & puissant Seigneur *Philippe de Fleurigny*, avec noble personne Guy d'Orbec, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Perrine de Jecourt, Dame de Matignon, Thorigny & Quetteville, & Claude d'Annebaut, depuis Maréchal de France. Il épousa, le 15 Novembre 1509, *Renée Chauvin*, Damed'Aufonville-Efneval & d'Aufonville-sur-Bacqueville, fille de Messire *Louis Chauvin*, Chevalier, Seigneur de Birac & Possé, Ecuyer d'Ecure ordinaire du Roi CHARLES VIII, & de *Louise de Longchamp*, Dame dudit lieu, & des Terres de Calleville & de Musgros. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur de Gromesnil, de Beaucamp & d'Oudalle, auteur de la branche des Seigneurs de *Canonville-Gromesnil*, rapportée ci-après;
3. Et FRANÇOIS DE CANONVILLE, Doyen de la Cathédrale d'Evreux.

BRANCHE

des Seigneurs de CANONVILLE-RAFFETOT.

JEAN DE CANONVILLE, III^e du nom, Seigneur d'Aufonville-Efneval & de Boscherville, épousa, par traité du 15 Janvier 1536, passé devant les Notaires de Boslebec, *Antoinette de Rouvroy-de-Saint-Simon*, fille de *Mery de Saint-Simon*, Seigneur de Précy, de Balagny & de Bouqueval, & de *Girarde du Prat*, fille du célèbre Chancelier de

ce nom, qui fut depuis Cardinal & Légat à *Latere* en France. De ce mariage vint :

ANTOINE DE CANONVILLE, Seigneur de Malleville-Raffetot, Beufeville-la-Guerard, Gueures, Venefville, Aufonville-Efneval & autres Terres, qui épousa, par traité passé devant les Notaires d'Aumale le 25 Mai 1571, *Françoise de la Motte*, fille de *Jean de la Motte*, Chevalier, Seigneur de Montigny. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui ne laissa point d'enfants de *Jeanne de Hautemer-de-Fervaques*, mariée, 1^o le 18 Mai 1579, à *Claude d'Estampes*, Sieur de la Ferté-Imbault, elle étoit fille de *Guillaume de Hautemer*, Maréchal de France;
2. Et ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE DE CANONVILLE, I^{er} du nom, épousa, en 1629, *Françoise de Choiseul-Praslin*, fille de *Charles*, & cousine germaine de *César de Choiseul-du-Plessis-Praslin*, d'une Maison alliée à la Maison Royale de *Dreux*, il y a plus de 450 ans. De ce mariage naquirent :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. N...., tué en Hongrie;
3. N... mariée à N.... le Grand, Président à la Chambre des Comptes de Dijon;
4. Et N... mariée à N.... de Pertuis, Gouverneur de Menin.

ALEXANDRE DE CANONVILLE, II^e du nom, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beufeville-la-Guerard, Gueures, Venefville, Claire, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut en Janvier 1681. Il épousa *Henriette-Catherine de Gramont*, qui, après la mort de son mari se fit Religieuse aux filles du Saint-Sacrement à Paris. Elle étoit fille d'*Antoine III, Duc & Pair*, & Maréchal de Gramont, dont entr'autres enfants :

ANTOINE-ALEXANDRE DE CANONVILLE, Marquis de Raffetot, Colonel du Régiment de Berry, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^{er} Octobre 1718, qui épousa N.... de Pertuis, sa cousine germaine.

LOUIS-AUGUSTIN DE CANONVILLE, leur descendant, Marquis de Raffetot, Seigneur du Plessis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c., mourut noyé en Octobre 1742. Il épousa, en 1724, *Constance - Geneviève - Catherine - Louise de Pardieu d'Avremenil*, fille de *Philippe*, Marquis d'Avremenil, & de *Geneviève du Mesnil-de-Sommery*, dont entr'autres enfants :

CHARLES-LOUIS-JOSEPH-ALEXANDRE DE CANONVILLE, Marquis de Raffetot, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, & depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, qui épousa, le 18 Mai 1756, *Marguerite-Marie-Louise-Viçoire Barberie de Saint-Contest*, née le 13 Mars 1738, mariée 1^o le 6 Juin 1753, à *Louis-Henri-Félix du Plessis-Châtillon*, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, mort le 25 Août 1754. Elle étoit fille de *François-Dominique Barberie*, Seigneur de la Chateigneraye, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. De ce mariage font issus plusieurs enfans.

Les armes de CANONVILLE-RAFFETOT, comme ci-devant.

BRANCHE

des Seigneurs de CANONVILLE-
GROMESNIL.

NICOLAS DE CANONVILLE, fils puîné de PIERRE, V^e du nom, fut Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & épousa, par traité passé à Saint-Germain-en-Laye le 20 Avril 1543, *Louise de Serviat*, Dame de Criqueot, Terre située dans la campagne du Neubourg. Ils eurent :

LOUIS DE CANONVILLE, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de son Hôtel, Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, frère du Roi, Enseigne de 50 hommes d'armes, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle, du Mesnil-au-Vicomte, du Breuil, Burey, Louverfey, Criqueot & Eëtot. On voit son tombeau dans le chœur de l'Eglise de Villetes. Il avoit épousé, par traité passé devant les Notaires de Beaumont-le-Roger le 27 Août 1577, *Barbe de Chambray*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay & de Thevray, & de *Bonaventure de Prunelé*, sœur de *René*, qui épousa ANNE DE DREUX, Princesse du Sang Royal de France. Il eut :

1. GABRIEL, qui fut ;
2. PIERRE DE CANONVILLE, qui eut pour fils AIMAR DE CANONVILLE, qui fut père de CHARLOTTE, mariée à un Gentilhomme appelé *Hedor des Marès-de-Bellefosse* ;
3. Et ANTOINE, rapporté après son frère aîné.

GABRIEL DE CANONVILLE, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle, Criqueot, Bailly de Caux & Chevalier de l'Ordre du Roi,

dont on voit le tombeau dans l'Eglise de Gromesnil, avoit épousé, par traité du 23 Septembre 1607, passé devant les Notaires de Montvilliers, *Madeleine le Roux*, Dame de Touffreville, Grez & Pouville, Raimbortot, du Bellay en France, &c. Elle étoit fille de *Charles le Roux-de-Touffreville* & d'*Anne de Bagys*, & petite-fille de *Jean de Bagys*, & d'*Anne de Gondy*, sœur du Maréchal Duc de Retz, & du Cardinal de ce nom, & tante de deux Cardinaux & Archevêques de Paris. De ce mariage est né :

ADRIEN DE CANONVILLE, Chevalier, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Criqueot, &c., qui épousa *Marie-Elisabeth Bretel*, Marquise de Gremonville, fille de *Nicolas*, Seigneur de Gremonville, & d'*Anne-Françoise de Loménie*. Ils eurent :

ANNE-MARIE-MADELEINE DE CANONVILLE, morte le 25 Novembre 1741, qui épousa, 1^o par contrat du 5 Avril 1684, passé devant *Morice & Gruchet*, Notaires à Rouen, *Robert le Roux*, IV^e du nom, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Portugal, puis en Pologne, mort en 1693, auquel elle porta la Terre de Criqueot ; & 2^o le 5 Janvier 1700, *Charles-François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, premier Président au Parlement de Rouen, mort le 9 Juin 1703.

ANTOINE DE CANONVILLE fut marié, & eut :

1. PIERRE, marié à *Françoise Bretel*, dont il eut :

CHARLES, qui fut marié ;
Et FRANÇOIS, Ecclésiastique.

2. ADRIEN ;
Et quelques filles mariées.

Ce que nous venons de rapporter de l'ancienne Maison de CANONVILLE est extrait d'un Mémoire historique, & imprimé à Rouen sur la fin du dernier siècle, où se trouvent les Généalogies de plusieurs anciennes Maisons de Normandie, comme celles de *le Roux-d'Esneval*, *Bretel*, *Tournebu*, *Prunelé*. Voyez ces mots.

CANTELMI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples. CHARLES II, Roi d'Angleterre, reconnu par un acte solennel de 1683, que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoua pour les parens ceux qui en portoient le nom. CHARLES II, Roi d'Espagne, approuva la publication de cet acte en 1688, & la confirma de nouveau, autant qu'il étoit en lui. EVERARD, dernier fils de DUNCAN,

1^{or}, Roi d'Ecosse dans le XI^e siècle, fut obligé, après la mort de son père, affaibli par *Macbeth*, usurpateur de la Couronne, de se retirer en Angleterre auprès du Roi SAINT EDOUARD. Onavoit surnommé *Cantelm* ou plutôt *Kanklam*, pour la force de son esprit. De-là il passa en Normandie près des Ducs, qui étoient ses parens, & s'établit en France. *Antoine d'Ecosse*, son fils, fut Seigneur de Luc & de Trilli, eut de grands biens en Provence. Sous le Comte *Raymond*, il prit le nom de *Cantelm*. Ses enfans suivirent CHARLES, Duc d'Anjou, dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de *Popoli*, qui fut érigée en *Duché* dans le XVI^e siècle par le Roi d'Espagne PHILIPPE II.

La Généalogie de cette Maison commence à JACQUES CANTELM, auquel CHARLES d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de *Popoli*. Elle a formé deux branches.

PREMIÈRE BRANCHE.
Comtes de POPOLI.

JEAN-JOSEPH-BONAVENTURE CANTELM, Comte de *Popoli*, mourut en 1560. Il épousa *Portia Colonne*, dont :

FRANÇOIS CANTELM, le dernier de sa branche, mort en 1556, sans laisser de postérité de *Julie de Médicis*, fille naturelle d'*Alexandre*, Duc de Toscane.

DEUXIÈME BRANCHE.
Princes de PETTERANO, Ducs de POPOLI.

FABRICE CANTELM, Duc de *Popoli*, fut créé Prince de *Petterano*, par PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, & épousa *Béatrix Brancia*, fille de *François*, Duc de *Belvédère*, dont :

JOSEPH, qui suit ;

JACQUES CANTELM, né le 27 Juin 1645, Inquisiteur à Malte, ensuite Nonce à Venise, en Pologne, & à Vienne, & encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & à la Diète d'Augsbourg lorsque l'Empereur JOSEPH y fut élu Roi des Romains. Le Pape ALEXANDRE VIII le créa Cardinal en 1690 ; il fut ensuite Archevêque de Capoue, & quitta ce siège pour celui de Naples, où il fut des premiers à se déclarer pour le Roi PHILIPPE V, qu'il eut la joie de recevoir à Naples en 1702. Il mourut le 11 Décembre 1702 ;

Et ROSTAING CANTELM, rapporté après son frère aîné.

JOSEPH CANTELM, Duc de *Popoli*, laissa de *Diane Caëtani d'Aragon* :

BÉATRIX CANTELM, morte le 26 Juin 1711, qui épousa, en 1690, ROSTAING CANTELM, son oncle.

ROSTAING CANTELM, né en 1653, après avoir servi en Sicile, en Espagne, en Afrique & en Flandre, où il se distingua en qualité de Major-Général de Bataille, se retira en 1696 dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. CHARLES II, Roi d'Espagne étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître PHILIPPE V. LOUIS XIV le nomma Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit en Juin 1701. Le Roi d'Espagne le nomma Mestre-de-Camp-Général dans le Royaume de Naples en Février 1702, & Capitaine d'une des quatre Compagnies de ses Gardes-du-Corps en Novembre 1703. Il servit lors de la prise de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en Octobre 1705, prit possession de la Grande-esse d'Espagne le 5 Avril 1706, en se couvrant la première fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Bâtimens, de Léon, de l'Ordre de Saint-Jacques, au mois de Novembre 1706. Il se distingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 Août 1707, fut nommé Général de Catalogne en Mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en Juillet 1714, qu'il reçut le 16 Août suivant, fut fait Conseiller du Conseil de Guerre & du Conseil des Finances en 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Asturies en Juillet 1716. Il épousa, en 1690, BÉATRIX CANTELM, Princesse de *Petterano*, sa nièce, morte le 26 Juin 1711, fille de JOSEPH, Duc de *Popoli*, dont il a eu :

JOSEPH CANTELM, Prince de *Petterano*, marié, le 22 Avril 1717, à *Catherine-Berthe de Boufflers*, née le 21 Septembre 1702, nommée en 1717 Dame d'honneur de la Reine d'Espagne, & ensuite Dame du Palais, morte le 16 Juillet 1738. Elle étoit fille de *Louis-François*, Duc de *Boufflers*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, & de *Catherine-Charlotte de Gramont*. (Voyez *Lellis, Famiglie Napoli* ; *Imhoff, Hist. Général. d'Italie & d'Espagne* ; le P. Anselme, *Moréri* ; *Mémoires du tems*, &c.)

CANTILLANA. Don JOSEPH de Baeza & Vifentelo, des Marquis de *Castromonté*, Grand

d'Espagne, Comte de CANTILLANA, & Marquis de Brénés en Andaloufie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de S. M. Sicilienne à la Cour de France en Juillet 1753, n'est pas marié.

CANU, Sieur de Bafmarey & du Martel, en Normandie, Election de Caen, porte : *de gueules, au lion d'or, au chef de même.*

* CANVILLE. La Terre de Canville, située dans le Bailliage de Caux, au milieu des terres, sur le chemin de Rouen à Fécamp, a donné l'origine à cette Maison. Il y a si longtemps que cette famille est éteinte en Normandie, que nous n'en pouvons parler que confusément d'après quelques Mémoires extraits des Echequiers de la Province & des Registres de la Chambre des Comptes de Paris, qui contiennent une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen & faite en faveur de l'Abbaye de Jumièges, dans laquelle sont témoins RICHARD DE CANVILLE & GIRARD DE CANVILLE, Chevaliers, avec Rotrou de Warvick, Archevêque de Rouen, Richard du Homet, Connétable de Normandie, Robert Marmion, Sahe de Quincy, Robert d'Estouteville, & autres. Mais cette Maison de CANVILLE, dont les puînés se sont établis en Angleterre, y a été très-florissante & y subsiste encore à présent. Il appert des registres de l'Abbaye de Comba, que HUGUES, Sire de CANVILLE en Normandie, vivant en 1098, eut :

1. HUGUES, Sire de CANVILLE, qui fit la branche aînée dans le pays, à présent éteinte, & dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire ;
2. Et RICHARD, qui suit.

RICHARD DE CANVILLE, Chevalier, passa en Angleterre vers 1142, & y fonda l'Abbaye de Comba sous le règne d'ETIENNE, Roi d'Angleterre, vers 1150. Il laissa :

1. VAUTIER, qui suit ;
2. RICHARD, Chevalier ;
3. GIRARD, rapporté ci-après ;
4. GUILLAUME, auteur de la branche de *Serkinton*, dont il sera parlé ensuite ;
5. Et MATHILDE, mariée à *Guillaume de Ros*, Chevalier.

VAUTIER DE CANVILLE, Chevalier, eut pour enfans :

1. GEOFFROY, Chevalier, vivant sous le Roi JEAN, dont la postérité est ignorée ;
2. PÉTRONILLE, mariée à *Richard de Curson*, Chevalier ;
3. ALICIE, mariée à *Robert d'Eseby* ;
4. Et MATHILDE, mariée à *Thomas d'Asteley*, fils de *Philippe*, Sire d'*Asteley*, vivant sous HENRI II.

GIRARD DE CANVILLE, Chevalier, troisième fils de RICHARD DE CANVILLE, épousa *Jeanne* ou *Nicole de la Haye*, dont il eut pour fils & successeur :

RICHARD DE CANVILLE, Chevalier, qui épousa *Isabelle d'Harcourt*, fille d'*Olivier d'Harcourt*, Baron en Angleterre, & de *Mathilde Marmion*.

BRANCHE DE SERKINTON.

GUILLAUME DE CANVILLE, quatrième fils de RICHARD DE CANVILLE, vivoit sous le Roi HENRI III. Il épousa *Alberede Marmion*, fille & héritière de *Geoffroy Marmion*, & sœur de *Robert* & de *Richard*, Milords de *Marmion*, & laissa :

1. RICHARD, Chevalier, qui épousa *Eustache*, veuve de *Thomas de Verdon* ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. GEOFFROY, tige de la branche des Seigneurs de *Clifton*, rapportée ci-après ;
4. Et THOMAS, Prêtre.

GUILLAUME DE CANVILLE, Seigneur de *Serkinton*, laissa :

1. THOMAS, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier.

THOMAS DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de *Serkinton*, vivant sous le Roi EDOUARD I^{er}, épousa *Agnès*, dont il eut :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. Et FÉLICE, mariée à *Philippe d'Urnaffel*, Chevalier.

GEOFFROY DE CANVILLE, Milord de *Maudet* & de *Serkinton*, épousa *Elisabeth*, de laquelle il eut :

GIRARD DE CANVILLE, Seigneur de *Serkinton*, Chevalier, qui fut père de

ELISABETH DE CANVILLE, qui épousa *Robert Burdet* ou *Bourdet*, Chevalier.

BRANCHE DE CLIFTON.

GEOFFROY DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de *Clifton*, troisième fils de GUILLAUME, & d'*Alberede Marmion*, eut pour fils & suc-

GUILLAUME DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, qui laissa entr'autres enfants :

GEOFFROY DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, vivant sous le Roi EDOUARD I^{er}, qui épousa *Mande de Briane*, fille de *Guy*, Seigneur de *Brian*, dont il eut :

GUILLAUME DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, qui eut :

1. MANDE DE CANVILLE, mariée à *Richard*, Comte de *Stafford* ;
2. Et MARGUERITE DE CANVILLE, mariée à *Richard de Vernon*, Seigneur de *Haddon*.

Suivant les Armoriaux, GEOFFROY DE CANVILLE portoit : *d'azur, à trois léopards d'or* ; mais GUILLAUME DE CANVILLE n'en portoit que deux, ainsi que BERTRAND DE CANVILLE, Seigneur de *Benonville*. De la branche restée en Normandie étoit JEANNE DE CANVILLE, femme de *Jean de Villiers*, Baron de *Coulonces*.

Les armes : *d'azur, à trois léopards d'or, posés l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules*.

*CANY, en Normandie, Terre & Seigneurie considérable avec titre de *Marquisat*, possédée par la famille de BEC-DE-LIEVRE. Voy. ce mot

CAPEL, famille illustre d'Angleterre. ARTHUR CAPEL, né en 1635, créé par le Roi CHARLES II, Vicomte de *Malden* & Comte d'*Effex*, le 20 Août 1661, mourut le 13 Juillet 1683. Il épousa *Elisabeth*, fille d'*Algernon Percy*, Comte de *Northumberland*, dont :

ALGERNON CAPEL, Comte d'*Effex*, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi GUILLAUME, Colonel d'un Régiment de Dragons, & Lord-Lieutenant & Garde des Rôles du Comté d'*Hertford*. La Reine ANNE le fit Commandant de la Tour & Lieutenant-Général de ses armées. Il mourut le 10 Janvier 1710, & avoit épousé, en 1692, *Marie Bentinck*, remariée à *Coyers d'Arcy* ; elle étoit fille de *Guillaume Bentinck*, Comte de *Portland*, & d'*Anne Villiers*. Ils eurent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. ELISABETH & MARIE.

GUILLAUME CAPEL fut Comte d'*Effex*, Vicomte de *Malden*, Baron *Capel* de *Hadham*, Lord-Lieutenant du Comté d'*Hertford*, honoré en 1725 de l'Ordre du *Chardon*, & mou-

rut le 8 Janvier 1743. Il épousa, 1^o en 1718, *Jeanne Hyde*, morte en 1724, fille de *Henri Hyde*, Comte de *Clarendon* ; & 2^o le 3 Février 1726, *Elisabeth Ruffel*, fille de *Wriothesley*, Duc de *Bedford*. Il eut du premier lit :

1. & 2. CAROLINE & JEANNE, mortes avant 1726 ;
 3. & 4. CHARLOTTE & MARIE.
- (Voyez *Moréri*, édit. de 1759).

CAPENDU. La Vicomté de *Bourfonne*, dans la Généralité de *Soissons*, est possédée depuis plus de 200 ans par la famille de CAPENDU.

CHARLES DE CAPENDU, Ecuyer, Seigneur de *Capendu* & du *Pronnai*, Vicomte de *Bourfonne*, Pair du Comté de *Saint-Paul* en *Artois*, Maître des *Eaux & Forêts* du Duché de *Valois*, charge possédée par tous les descendants jusqu'à présent, et nommé parmi les Nobles dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume de ce Duché, fait le 13 Septembre 1539, mourut en Septembre 1546. Il avoit épousé, le 26 Avril 1528, *Antoinette de Ligny*, & en eut :

HENRI DE CAPENDU, Chevalier, Vicomte de *Bourfonne*, qui épousa, le 22 Juin 1579, *Antoinette de Monchy-Senarpont*, baptisée le 18 Mars 1561, morte le 9 Juillet 1626, après s'être remariée 2^o à *Philippe de Setonville*, Seigneur de *Vaux* ; & 3^o à *Jean de Gaillard*, Seigneur de *Raucourt*. Ils eurent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. ANNE, mariée à *Louis de Sébouville*, Seigneur des *Marets* ;
3. MARIE, veuve d'*Adrien de Mailly*, Seigneur de la *Houffaye* ;
4. Et LOUISE, mariée à *François Tiercelin*, Seigneur de *Neufmoulin*.

CHARLES DE CAPENDU, II^e du nom, Chevalier, Vicomte de *Bourfonne*, Seigneur d'*Ouchy-le-Châtel* & de la *Villeneuve*, Maître des *Eaux & Forêts* du Bailliage de *Valois*, épousa, le 25 Février 1602, *Antoinette de Sébouville*, & fut père de

CHARLES DE CAPENDU, III^e du nom, Vicomte de *Bourfonne*, marié, le 13 Juin 1655, à *Renée-Madeleine de Vaffan*, dont il eut entr'autres enfants, pour fils aîné

CHARLES DE CAPENDU, IV^e du nom, Vicomte de *Bourfonne*, Seigneur de *Capendu* & d'*Henneses*, Commandeur de *Morcueil*,

de l'Ordre de Saint-Lazare, Chevalier de St.-Louis, épousa, le 26 Septembre 1689, *Jeanne-Baptiste de Gaune*. De ce mariage font nés :

1. CHARLES, né le 31 Mars 1695, reçu Page du Roi en sa Grande-Ecurie le 5 Avril 1710 ;
2. Et AMABLE-PAUL-JEAN-BAPTISTE, né le 29 Juin 1698, reçu le 30 Avril 1703 Chevalier de Malte dans le Grand-Prieuré de France, où son oncle RENÉ de CAPENDU avoit été admis, & reçu aussi Page du Roi, comme son frère aîné, le 2 Mai 1713. Voy. *Tablettes généalogiques & historiques*, part. VII, p. 240.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois merlettes de sable, rangées en chef*. Voy. BOURSONNE.

CAPPELIN, Seigneur de Berquery en Normandie, Election de Valognes : *d'azur, à deux chevrons d'or*.

CAPPON, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1, & trois mouchetures d'hermines de sable, 1 & 2*.

CAPPONI, célèbre famille de Florence, de laquelle descendent plusieurs Ambassadeurs, Conseillers, Cardinaux & Savans.

GINON CAPPONI, surnommé *l'ancien*, fut envoyé Ambassadeur en plusieurs Cours de la part de la République de Venise, dont il devint Gonfalonier. NORI CAPPONI son fils, employé dans plusieurs députations, mourut en 1457. Deux autres CAPPONI, connus par leurs Ouvrages, ont porté le nom de GINON.

GUILLAUME CAPPONI étoit Ambassadeur de Florence, & Evêque de Cortone en 1505, & mourut en 1512.

FERRANTE CAPPONI, né en 1611, revêtu de plusieurs emplois distingués sous FERDINAND II, Grand-Duc de Toscane, étoit Gouverneur de Florence. COSME III l'établit son Ministre d'Etat, & l'employa dans plusieurs affaires importantes. Il mourut en 1688.

ALOYS, ou LOUIS CAPPONI, issu de la même famille, étoit Abbé lorsque le Pape LÉON XI le fit Trésorier de l'Eglise. PAUL V le créa en 1608 Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, puis Prêtre du titre de Saint-Charles, de Saint-Pierre-ès-Liens, & de Saint-Laurent in *Lucina*. Il devint outre cela Légat à Bologne, Archevêque de Ravenne, & Soudoyen du Collège des Cardinaux. Il régna

Tome IV.

son Archevêché en 1645, eut un parti pour le souverain Pontificat après la mort d'INNOCENT X, mais qui ne réussit point, & mourut en 1659. Voy. Moréri.

CAPPY en Champagne, famille qui subsiste dans FRANÇOIS CAPPY, Ecuyer, Seigneur d'Athys, du grand & petit Ecury, de Champagne, de Busly-le-Château, de la Cheppe & de Cuperly, qui obtint le 5 Mai 1706 un brevet de Cornette dans le Régiment de Cappy-Cavalerie, incorporé depuis dans le Régiment du Roi; en fut fait Capitaine le 1^{er} Février 1708, Major de ce même Régiment le 11 Juillet 1711; fut confirmé dans sa Noblesse par Lettres du mois d'Octobre 1716, & nommé Chevalier de Saint-Louis le 16 Octobre 1721. Il a épousé, par contrat du 22 Avril 1724, *Marie-Madeleine de Bougard*, fille de Gilles, Ecuyer, Seigneur de Potrel & de Saint-Manvieux, Chevalier de St.-Louis, Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & d'*Antoinette Sanouret*, dont sont issus :

1. GILLES-JEAN-FRANÇOIS-DENIS, né le 17 Avril 1726, Ecuyer, Seigneur d'Athys, Pensionnaire du Roi & Capitaine dans le Régiment d'Harcourt, Cavalerie ;
2. Et CÉSAR-MARIE CAPPY, né le 21 Octobre 1734, Seigneur du grand & petit Ecury & de Champagne, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, posées 2 en chef & 1 en pointe*. (Voy. l'*Armorial de France*, reg. V, part. I.)

CAPRIS, en Savoie, Noblesse qui produit des certificats signés par le Duc de ce nom (EMMANUEL-PHILIBERT), scellés du sceau de ce Prince & de celui du Sénat de Turin, par lesquels il est prouvé qu'elle est des plus anciennes & des plus illustres de Savoie. On la croit originaire d'Allemagne, sa carte généalogique est tirée en grande partie d'un Plaidoyer imprimé fait contre la famille de *Ferrey*, qui lui disputoit la prééminence. Le Duc de Savoie jugea ce différend en faveur des CAPRIS, ainsi qu'il appert par un Arrêt dont copie, communiquée à l'auteur de *l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tirée sur l'original, est signée par le Duc de Savoie lui-même.

Il y est fait mention des grands hommes que

Q q

cette Maison a produits, parmi lesquels on trouve ETIENNE CAPRIS, Général des Finances de Savoie sous trois différens Princes; MAURICE CAPRIS, Comte de Montmaures, Gentilhomme de la Chambre de CHARLES-EMMAMUEL, Duc de Savoie; Sergent-Major-Général de Bataille, Colonel d'Infanterie, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Villeneuve, Carmagnolle & de la Citadelle de Turin; ETIENNE CAPRIS, Abbé de Mulegio, ensuite Evêque d'Ast, Gouverneur de feu Illustrissime Dom CHARLES, Conseiller d'Etat & Grand-Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade; LAZARE CAPRIS, qui succéda à l'Abbaye du précédent, fut Référendaire de l'une & l'autre signature, Gouverneur d'Orviété, Torny, Forli & Vice-Légit de Bologne; FRANÇOIS & GASPARD CAPRIS, Généraux d'Armées; PHILIPPE-EMMANUEL CAPRIS, Seigneur d'Atessano & de Corveia, Colonel d'Infanterie, mort à la bataille d'Avigliana; JEAN CAPRIS, Archevêque de Milan, &c. Tous ces grands hommes se trouvent dans la carte généalogique de cette Maison, qu'on imprima à l'occasion du différend dont on vient de parler.

Ce qui en prouve encore l'ancienneté, ce sont trois Chapelles qu'elle possède depuis plusieurs siècles dans l'Eglise de Saint-Augustin de Biella, où l'on trouve des mausolées en marbre érigés à la gloire des *Capris*, ornés de leurs armes & d'épithètes qui marquent le rang distingué qu'ils ont toujours tenu dans leur Ville. Ils jouissent du même avantage dans le magnifique Temple de St.-Jérôme, érigé & fondé par le Bienheureux JEAN CAPRIS, Confesseur de la Duchesse BLANCHE de Savoie, & presque dans toutes les Eglises de Biella.

On trouve dans un Ecrit de l'an 1000, uni aux Statuts de Biella, *Jacobus de Collocapra*, qualifié *nobilis Dominus & Miles*, &c.; un autre *Jacobus de Collocapra*, qui a aussi les mêmes qualifications. En 1187, OTTOBON & ARDISSON CAPRIS prirent l'investiture des décimes de Biella, & dans l'acte de ladite investiture il se trouve ces paroles: *Proux prædecessores*, ce qui prouve que leurs pères étoient dans la même possession.

THIBAUD VORCELINO & ALBERT CAPRIS étoient Gouverneurs de leur Ville aux années 1204, 1225 & 1263; & par un acte de 1266, il est prouvé que la famille de *Ferrery* payoit à celle de *Capris* la décime des ani-

maux qu'elle élevoit dans ses domaines, raison qu'on fit valoir dans le Plaidoyer, & qui servit à faire débouter les *Ferrery* de leurs prétentions.

Dans une Assemblée qu'il y eut à Biella en 1308, JACQUES CAPRIS étoit à la tête des Seigneurs qui la composoit, & on trouve dans les Registres de cette Ville qu'ALBERT & GUILLAUME CAPRIS en étoient premiers Consuls aux années 1360 & 1370.

ODON-FRANÇOIS CAPRIS fut Commandeur de Rhodes, & le premier qui porta dans la Ville de Biella la Croix de Saint-Jean de Jérusalem. LAURENT CAPRIS, Bailli d'Avillana, fut Gentilhomme du Prince EMMANUEL, Duc de Savoie; & après lui cette Maison a eu cinq autres Chevaliers du même Ordre, savoir: JÉRÔME, PIERRE, LOUIS, PHILIBERT, & FRANÇOIS-AMÉDÉE CAPRIS, Capitaine de Cavalerie.

I. JACQUES CAPRIS, aliàs GROMIS, passa, en 1414, avec l'Evêque Oblato, une transaction, dans laquelle il est dit père de

II. JEAN CAPRIS, Gouverneur de Biella en 1433, qui eut pour fils:

III. PIERRE CAPRIS, Seigneur de Ternengo, Cereta, Valdengo & Balocco, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES I^{er} & du Duc JEAN-AMÉDÉE. Il eut plusieurs fils qui firent différentes branches.

IV. DENIS CAPRIS, l'un d'eux, se retira à Upais en Dauphiné à cause des acquisitions considérables qu'il y fit en 1495. Il épousa noble *Louise de Malpointe*, dont:

V. LOUIS CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers à cheval, lequel vint s'établir à Mizon, & de-là à Brignoles. Il avoit épousé *Jeanne de Gervasi*, d'une ancienne famille du Dauphiné, & en eut entr'autres enfans:

VI. PIERRE CAPRIS, II^e du nom, Capitaine de 100 hommes. Il porta long-tems les armes en France, lors des troubles de la Religion, sous le commandement des Seigneurs de Soubise, Cipières & Senas. Il épousa *Louise de Fougasse*, d'une famille distinguée, de laquelle il laissa:

VII. LOUIS-ESPRIT CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers à cheval, & ensuite Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde. Il est cité avec honneur dans plusieurs endroits de l'*Histoire de Provence*, par Honoré Maynier. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse sur l'exposé de ses titres par Arrêt du 5 Mars 1598; le Roi le fit Gentil-

homme de la Chambre le 3 Juin 1613, & il épousa, par contrat passé à Ollioules le 6 Juin 1598, *Marquise de Boyer-Bandol*. Il eut :

VIII. ANTOINE CAPRIS, Chevalier, Seigneur de Beauvezer, qui acheta la Charge de principal Magistrat du Siège Royal de la Ville de Cuers, où il se retira. Il épousa, par contrat passé à Barjols en 1651, *Lucrèce de Rodulph*, fille unique & héritière de *François*, & de *Catherine de Pontevès*, Dame d'Amirat. De ce mariage naquirent :

1. JOSEPH, qui suit;
2. Et ANTOINE, qui entra d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, & mourut Capitaine des Grenadiers de la première Compagnie du Régiment de Talard, Chevalier de St.-Louis, & ayant 800 livres de pension. Il avoit servi avec distinction, & reçu plusieurs blessures dans les différens sièges & combats où il s'étoit trouvé.

IX. JOSEPH CAPRIS, Seigneur d'Amirat & de Beauvezer, succéda à la Charge de son père, fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. le Bret, Intendant en Provence, le 13 Août 1710. Il épousa, par contrat passé à Cuers le 26 Octobre 1688, *Marie - Rose de Court*, fille unique & héritière d'une famille de ce nom établie à Toulon.

X. ANTOINE CAPRIS, Seigneur de Beauvezer, qui exerce la charge de son père, épousa, par contrat du 24 Février 1721, *Elisabeth de Beaumont* (dont la mère étoit *Rochas*, & l'aïeule *Arcuffia*, des Vicomtes d'*Esparron*, seigneur de deux Chevaliers de Malte), dont :

1. JOSEPH-BERNARD, Chevalier;
2. JEAN-BAPTISTE, qui a été Jéuite;
3. FÉLIX-DIEUDONNÉ, Religieux de l'Ordre de Cîteaux;
4. CHARLES-AUGUSTIN, Ecclésiastique;
5. Et MARIE-AIMÉE-FORTUNÉE.

Outre la branche dont nous venons de parler, il y en a encore trois autres :

La première, qui est celle des Seigneurs de *Gromis*, fait fa demeure à Biella.

Il ne reste plus de la seconde, établie à Chambéry, que le *Comte de Capris*, Seigneur de la Peyssé, Gentilhomme du Duc de Bavière, Lieutenant-Colonel de ses Gardes & Chevalier de l'Ordre de St.-Georges, pour lequel il faut les mêmes preuves qu'aux Comtes de Lyon.

La troisième branche est établie à Turin, où le Chevalier *Capris*, Marquis de Ciglié,

& oncle-germain du Comte *Capris-de-Giglié* qui soutient cette branche, est Majordome du Duc de Savoie, Général-Major de ses Troupes, & Grand-Cordon des Ordres de St.-Maurice & de Saint-Lazare, avec une pension de 4000 livres. (Extrait de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 1, pag. 221 & suiv.)

Les armes : *d'or, à la tête de chèvre de sable.*

CARACCIOLI, Maison des plus illustres, des plus anciennes & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Grèce, & établie à Naples dès le IX^e ou X^e siècle. Elle a été depuis divisée en deux branches.

BRANCHE DE ROSSI.

Elle a produit :

1. Les Comtes de *Gerace* & de *Terra Nova*.
2. Les Comtes de *Nicastro*, Princes de *Forino*, Ducs de *Belcastro*.
3. Les Marquis de *Misuraca*, Seigneurs de *Banderano*.
4. Les Marquis de *Vico* & de *Torrecofo*, Comtes de *Biccari*, Ducs d'*Airole* & de *St.-Vito*.
5. Les Barons de *Salvia*, Marquis de *Brienza*.
6. Les Princes d'*Avellino* & de *Torella*, Ducs d'*Atripalda*, de *Borano* & de *Montenegro*, Marquis de *San-Eramo* & de *Brienza*.
Les armes : *d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'azur.*

BRANCHE Del LEONE ou de PISQUITTI.

D'où sont issus :

1. Les Comtes de *Pisciotta* & de *Paretto*.
2. Les Seigneurs d'*Orta*, Comtes de *Nicastro*, Ducs de *Feroletto*, Marquis de *Gioiosa*, Ducs de *Rocca*, *Rainola*, d'*Atella* & de *Girifalco*.
3. Les Ducs de *Caggiano*, depuis de *Martina*, Marquis de *Macchia-Godena* & de *Castellaneta*.
4. Les Ducs de *Sicignano*, Marquis de *Binetto*.
5. Les Marquis de *Bucchiano*, Princes de *San-Buono* & de *Villa-Santa*, Ducs de *Celenza* & de *Castel-Sangro*.

6. Les Princes de *Marfco Vetere*, Ducs de *Girifalco* & de *Monte-Sardo*, Marquis de *Barisciano*.

7. Les Ducs & Princes de *Melpes*, Marquis de *Grottola*, rapportés plus loin.

8. Les Comtes de *Saint-Angelo*.

9. Les Marquis de *Capriglia* & de *Castel-Guidone*, Ducs de *Miranda*, Seigneurs de *Villa-Maina*.

10. Les Marquis de *Casa d'Albero*, de *Volturata*, de *Cervirana* & de *San-Eramo* Princes de *Terra-Nova*.

Les armes : d'or, au lion d'azur.

BRANCHE

des Ducs & Princes de MELPES, Marquis de GROTTOLA (éteinte).

JEAN de CARACCIOLI, Maréchal de France, en Décembre 1544, mourut le 29 Juillet 1550, âgé d'environ 70 ans.

Les armes : bandé d'or & de gueules de six pièces, au chef d'azur.

A cette famille appartenoit

THOMAS, Marquis de CARACCIOLI, né en 1651, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Briançon, Commandant des Villes de Mezières, de Charleville & de Sedan, qui mourut le 26 Janvier 1755.

Cette grande Maison a donné 7 Cardinaux, un Patriarche, 17 Archevêques, 24 Evêques, un Maréchal de France, un Lieutenant-Général des Armées de France, un nombre considérable d'Officiers du Royaume de Naples, 4 Chevaliers de la Toison d'Or & 5 Grands d'Espagne. On compte dans cette famille 12 Principautés, 27 Duchés, 26 Marquisats & une fois autant de Comtés. Voyez Imhoff, *Notitia Italiae*; Moréri & le P. Anselme, tom. VIII, p. 199.

CARAFFE ou CARAFFA, Maison illustre du Royaume de Naples, que quelques-uns font descendre d'un Roi de Sardaigne, dans le XI^e siècle, & d'autres d'un Chevalier de la Maison de *Caraccioli*, attaché à l'Empereur *Othon*, dans le X^e siècle.

On reconnoît pour chef de la Maison de Caraffa, PHILIPPE CARAFFA, Seigneur de Ripa-Longa, mort en 1220. De lui sont sorties les deux branches suivantes :

L'une est nommée de *Spina*; l'autre, de *Statera*, pour se distinguer. La première a mis à côté de son écusson, ou derrière en fau-

toir, deux bâtons d'épine verte; & l'autre, deux pefons.

BRANCHE

de SPINA.

Elle a produit :

1. Celle des Comtes de *Sainte-Severine*, éteinte dans le XVII^e siècle, dans la personne de VESPASIEU, dernier Comte de Sainte-Severine

2. Celle des Comtes de *Grotteria*, Ducs de *Castelvete*, Princes de *la Roccella* & de *Botero*, éteinte dans CHARLES-MARIE, Prince de *la Roccella* & de *Botero*, mort sans enfans en 1695, âgé de 49 ans.

3. Celle des Ducs de *Bruzzano*, qui subsiste.

4. Celle des Comtes de *Policaastro*, dont HECTOR CARAFFA, Comte de *Policaastro*, qui vivoit encore en 1710.

5. Celle des Ducs de *Forli* & de *Montenegro*, éteinte.

BRANCHE

de STATERA.

D'où sont issues :

6. Celle des Seigneurs de *Flumara*, de *Seffola*, de *Rofito* & de *St.-Alpin*, éteinte.

7. Celle des Comtes de *Airola* & de *Ruvo*, Ducs d'*Andria*, &c., éteinte.

8. Celle des Marquis de *Montenegro*, Princes de *Chiusano*, qui subsiste.

9. Celle des Ducs d'*Ariano*, de *Cerfi*, de *Campoleto*, Comtes de *Montecalvo*, Princes de *Sopino*, éteinte.

10. Celle des Marquis de *San-Lucido*, Ducs de *Jelzi*.

11. Celle des Princes de *Stigliano*, Ducs de *Mandragon*, Comtes de *Morcone*.

12. Celle des Ducs de *Laurino*, Princes de *St.-Laurent*.

13. Celle des Ducs de *Mataloni*, Princes de *Colobraro*. Le Duc de *Matalone*, Grand-Sénéchal de Naples, & chef de sa branche, est mort à Naples, le 11 Décembre 1765, âgé de 34 ans.

14. Celle des Ducs de *Nocera*, de *Noja* & de *Cancellara*.

15. Celle des Marquis d'*Anzi*, Princes de *Belvedere*, qui subsiste.

16. Celle des Comtes de *Matalone* & de *Cerretta*, Marquis de *Branello*.

17. Et celle des Comtes de *Montorio*, éteinte.

Cette Maison a produit beaucoup de grands Hommes dans l'Eglise & les Armées. On compte dans ses différentes branches, qui sont au nombre de 17, un Pape, 12 Cardinaux, 36 tant Archevêques qu'Evêques, dont 9 Archevêques de Naples; un Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, un Lieutenant du Grand-Maitre; plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, Généraux d'Ordre, &c. Voyez Imhof., *Hist. Généal. d'Ital.*—*Famil. Ital.*, par Sanfovin;—*Famil. Napolit.*, par Amirato;—*Hist. Généal. de Caraf.*, par Aldémarius.

* CARAMAN, ancien Comté en Languedoc, connu anciennement sous le nom de *Carmen*, aujourd'hui sous celui de *Caraman*, possédé par VICTOR-MAURICE RIQUET, Marquis de Caraman. Voyez RIQUET.

CARBONNEL (DE), Maison l'une des plus anciennes de la Province de Normandie.

HERBERT DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, qui vivoit en 1286, fut père de GUILLAUME, mort en 1345, & aïeul de HUE ou HUGUES, qui mourut en 1357, & dont le fils, GUILLAUME II, servoit à la guerre de 1407 avec sept Ecuycers. Il laissa :

GUILLAUME, qui suit;

Et JEAN, rapporté après son frère.

GUILLAUME III, dont le Roi d'Angleterre confisqua les biens en 1419. Après la mort de celui-ci la Terre de *Canisy* retourna à la postérité de son frère. Il n'eut qu'une fille, nommée

GUILLEMETTE DE CARBONNEL, morte en 1486.

JEAN DE CARBONNEL, Seigneur de Mauloué & de Gréville, épousa *Jeanne Thifon*, dont :

JEAN DE CARBONNEL, Seigneur de Mauloué, qui épousa *Jeanne d'Anquetonville*, & en eut

JEAN, III^e du nom, Seigneur de Canisy en 1486 par le décès de GUILLEMETTE, sa cousine. Il épousa *Françoise de Saint-Gilles de Fleury*, & eut

ROBERT DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy & de Mauloué, marié, le 25 Mai 1506, à *Catherine de Silly*, dont vint :

PHILIPPE DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, Chevalier de l'Ordre du Roi, auquel *Guillemette de Camberton* porta en dot les Terres de *Camberton*, de *Montpinçon* & de *Trégoti*. Ils eurent :

HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, Camberton, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1581, Capitaine de 50

Lances en 1589, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Basse-Normandie, & nommé en 1604 Chevalier du Saint-Esprit sans avoir été reçu. Il épousa, en 1588, *Anne de Matignon*, fille de *Jacques*, Maréchal de France, laquelle lui apporta la Baronnie du *Homet*. Il en eut :

RENÉ DE CARBONNEL, Seigneur & Baron du *Homet*, *Courfy* & *Canisy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Cotentin, en faveur duquel le Roi, tant en considération de sa naissance que de ses services & de ceux de son père, unit les Baronnies de *Courfy*, du *Homet* & de *Canisy*, & les érigea en *Marquisat*, sous le nom de *Marquisat de Canisy*, par Lettres du mois de Décembre 1619, registrées en 1643. Il épousa, en 1607, *Claude Pelet-de-la-Verine*, dont il eut entr'autres enfans :

1. HERVÉ, qui suit;

2. Et FRANÇOIS, rapporté après son frère.

HERVÉ DE CARBONNEL succéda au Marquisat de Canisy & aux emplois de son père, & mourut le 6 Janvier 1693. Il épousa, en 1643, *Catherine de Juyé-de-Champrond*, & laissa :

RENÉ DE CARBONNEL, II^e du nom, Marquis de Canisy, Gouverneur d'Avranches, qui eut de sa première femme, *Catherine-Madeleine de Sillans-de-Creully* :

N... qui n'a point été mariée;

Et MARIE-HERVÉE DE CARBONNEL, qui épousa, en 1709, *Antoine de Faudois*, Comte de Serillac.

FRANÇOIS DE CARBONNEL, Comte de Canisy, second fils de RENÉ, premier Marquis de Canisy, épousa *Louise le Roux-de-Gonfreville*, dont naquit :

GASPARD-CLAUDE, dit le *Comte de Carbonnel*, qui épousa, en 1676, *Charlotte de la Paluelle*, fille & héritière d'*Ijaac*, Marquis de la Paluelle, & de *Marie-Renée de Rosmadec*, dont :

RENÉ-ANNE, qui suit;

Et JACQUES-MICHEL DE CARBONNEL, rapporté après son frère.

RENÉ-ANNE DE CARBONNEL, Comte de Canisy, Marquis de la Paluelle, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Brigadier de ses Armées, mort en 1725, avoit épousé *Thérèse-Éléonore Gueffre-de-Préval*, dont vint :

FRANÇOISE-RENÉE DE CANISY, appelée *Com-*

tesse de Forcalquier, née en 1725, mariée 1^o à *Antoine-François de Pardeillan*, Marquis d'Antin, Vice-Amiral de France, mort le 24 Avril 1741; & 2^o le 6 Mars 1742, à *Louis-Bufile de Brancas*, Comte de Forcalquier, Grand d'Espagne, mort le 3 Février 1753.

JACQUES-MICHEL, dit le *Comte de Carbonnel*, second fils de FRANÇOIS, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Orléans, a épousé, à Châlons, en 1726, *Jeanne-Claude de Pinteville-de-la-Motte*, dont il a eu :

1. N... DE CARBONNEL, Marquis de Canify, Chevalier de Saint-Louis, & aujourd'hui Capitaine de Gendarmerie, & aujourdhui Colonel de Cavalerie, qui épousa, en 1753, *Marguerite de Vassy*;
2. ET ELÉONOR-CLAUDE DE CARBONNEL, Comte de Canify, Exempt des Gardes-du-Corps, qui épousa, le 6 Août 1763, *Hélène-Henriette de Vassy*, fille de *Bruno Emmanuel Marie-Esprit*, Marquis de Vassy, & de *Suzanne-Françoise-Jeanne de Vassy*.

Il y a une troisième branche, dont est chef : JEAN-LOUIS DE CARBONNEL, Seigneur d'Ac-tonville, Belval, &c., né en 1729, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier au Régiment des Gardes, marié, en Mai 1763, à N.... *Tefson*, dont plusieurs enfans.

Les armes : *coupé de gueules sur azur, à trois besans d'argent chargés d'hermines.*

* CARBONNIÈRES, Maison établie en Périgord depuis 1417, par le mariage de JEAN DE CARBONNIÈRES, II^e du nom, avec *Jeanne de Salaignac*, Dame de Pelvery, & veuve de *Bofc de Benac-Navailles*, qui tire son origine des Terre & Baronnie de *Carbonnières*, Paroisse des Goules, Diocèse de Tulle en Limoufin, & limitrophe de l'Auvergne. Cette proximité a induit quelques Auteurs, & le P. Menestrier entr'autres, à placer *Carbonnières* dans cette dernière Province; peut-être aussi le séjour des Seigneurs de ce nom, au château de Pennières, qui est plus commode, mieux situé, & à une heure de chemin de Carbonnières, dont il dépend, a pu contribuer à donner à cette famille l'Auvergne pour origine. Le vieux château de Carbonnières, chef-lieu & berceau des Seigneurs de ce nom, montre moins avoir été une maison habitable qu'une de ces retraites de sûreté, que la licence du gouvernement féodal rendoit absolument nécessaire. Il ne s'y voit plus que des ruines &

deux grosses tours carrées fort élevées, qui annoncent l'antiquité la plus reculée. Aussi le P. de St.-Amable, Carme déchauffé, met-il au nombre des Maisons anciennes & signalées du haut Limoufin celle de CARBONNIÈRES, à laquelle dans son III^e vol. in-folio, imprimé à Limoges en 1685, il donne une origine qu'il remonte aux temps des proscriptions. Si l'opinion de cet Auteur n'est point une preuve, elle est au moins une forte présomption de l'ancienneté des Seigneurs de Carbonnières, surtout lorsqu'elle se trouve soutenue par des actes authentiques qui viennent d'être vérifiés récemment sur les originaux conservés aux Archives de l'Eglise de Tulle.

Etienne Balufe les indique dans son Histoire latine de cette Ville, imprimée à Paris en 1717, & dit que la Maison de Carbonnières étoit illustre dans la Paroisse des Goules au voisinage de Tulle dès 1070, puisqu'*Unie*, fille d'*Archambaud*, II^e du nom, Vicomte de Comborn, Prince en Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart*, avoit épousé RIGALD DE CARBONNIÈRES. Elle avoit pour frères *Archambaud*, III^e du nom; *Bernard*, Vicomtes de Comborn; *Ebald*, Vicomte de Ventadour, & étoit petite-fille de *Guillaume*, Vicomte de Turenne.

Unie de Comborn, sa mère, GIBERT & BERNARD DE CARBONNIÈRES, ses frères, furent présens le 21 Mars 1070, à l'acte d'entrée en Religion que fit WILHELMUS ou GUILLAUME DE CARBONNIÈRES, à l'Abbaye de Tulle, à laquelle elle fit en ce même jour quelque donation; il en fut élu Abbé en 1092, & cette même année son frère GIBERT, avec le consentement de sa mère *Unie de Comborn*, fit à ce Monastère une nouvelle donation. Cet Abbé gouverna l'Eglise de Limoges pendant une assez longue vacance du Siège, & sa mémoire fut en grande vénération pour la dépense & les soins qu'il employa à la reconstruction du Monastère & de l'Eglise de Tulle. Le *Gallia Christiana* en parle avec le même éloge. Balufe cite encore plusieurs autres actes souscrits par les Seigneurs de Carbonnières dans le XI^e siècle.

Un acte du même tems, tiré d'un autre Auteur, vient à l'appui de l'ancienneté de ce nom. On lit dans l'Histoire de Maurienne, de la Royale Maison de Savoie, imprimée à Lyon par Guillaume Barbier en 1660, que HUMBERT, II^e du nom, Comte de Maurienne, vint à Clermont où étoit le Pape URBAIN II, & qu'il

y fit une donation au Prieuré du Bourget près Lyon l'an 1095, en présence de MANTHELIN DE CARBONNIÈRES, Geoffroy de Gramont, Guy de Mirbel & Valère de Dese, qui scellèrent l'acte de leur sceau avec le Comte de Savoie.

La Terre & Baronnie de *Carbonnières* est très-considérable, & par le nombre de Paroisses qui la composent, & par celui des Terres & Fiefs qui en relèvent. Une foule de foies & hommages, aveux, & dénombrements rendus aux anciens Seigneurs & Barons de *Carbonnières*, confirment que cette Terre est un grand Fief, un Fief de dignité, par la quantité de ces différens titres, & la qualité des vassaux qui s'obligeoient à suivre leur Seigneur supérieur à la guerre, &c. Elle s'étend dans les Diocèses de Tulle, Limoges, Saint-Flour, Clermont & Rodez. Elle a été de tems immémorial possédée par les Seigneurs de son nom jusques vers le milieu du XIV^e siècle, qu'une fille unique de RIGALD DE CARBONNIÈRES, IV^e du nom, aînée de sa Maison, en porta la majeure partie des biens & tous les titres dans celle du Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, qu'elle avoit épousé, représenté d'abord par le Marquis d'*Escars de Merville*; il ne fut réservé à JEAN DE CARBONNIÈRES, frère puîné de RIGALD IV, que partie de la Seigneurie de *Carbonnières*, avec les Terres & Châteaux de Merle & Pennières, dont a joui sa postérité jusque'en 1509, qu'ALAIN DE CARBONNIÈRES échangea les restes de l'ancien domaine de ses pères avec *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, son beau-frère, contre la Terre de la Capelle ou de la Chapelle-Biron en Agénois. La Maison de Biron vendit en 1561 tout ce qu'elle avoit à *Carbonnières*, Merle & Pennières, à la maison de *Noailles*, qui en jouit aujourd'hui pour sa partie qui est en Auvergne; & le Marquis d'*Escars* celle qui est en Limousin. Chacune de ces deux Maisons, par arrangement, s'est réservée une tour du vieux Château, & prend la qualité de *Baron de Carbonnières*. Depuis six mois, le Duc de *Noailles* vient de réunir le tout par un échange fait avec le Baron de *Villume*, qui étoit au lieu & place du Marquis d'*Escars*.

On a tiré des titres de la Baronnie de *Carbonnières*, conservés aux Archives de la Maison de *Noailles*, la majeure partie des preuves & de la filiation des anciens Seigneurs du nom jusque'à JEAN DE CARBONNIÈRES, II^e du

nom, établi en Périgord. Si on eût eu la même facilité de puiser dans le trésor du Marquis d'*Escars-de-Merville*, Seigneur de la Roquebrou, où tous les anciens titres des Seigneurs de *Carbonnières* doivent se trouver, on en auroit pu tirer plus de lumières & d'illustration.

I. RIGALD DE CARBONNIÈRES, I^{er} du nom, Seigneur & Baron dudit lieu, avoit épousé vers le milieu du XI^e siècle, ainsi que le rapporte Baluze, *Unie de Comborn*, fille d'*Archambaud*, II^e du nom, Vicomte de *Comborn*, un des Princes d'Aquitaine, & de *Rotberge de Rochehouart*. Il avoit eu pour enfans, ce qui est prouvé par l'acte de réception en religion du 21 Mars 1070 de son fils aîné:

GUILLAUME DE CARBONNIÈRES, élu Abbé de Tulle en 1092;

GIRBERT, qui suit;

Et BERNARD.

Les originaux de la donation de GIRBERT, faite à cette Abbaye cette année, & de celle d'*Unie de Comborn*, sa mère, en 1070, sont conservés aux Archives de Tulle, & y ont été vérifiés par le Syndic du Chapitre en 1768.

II. GIRBERT DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit succédé à son père avant 1070, ce qui doit être présumé de ce qu'il n'est point fait mention de lui dans l'acte de profession de son fils GUILLAUME du 21 Mars 1070, auquel assistèrent les deux familles de *Comborn* & de *Carbonnières*, & ainsi qu'il est prouvé par Baluze. Il vivoit encore en 1092, lors de la donation qu'il fit à son frère GUILLAUME, cette année. Le nom de sa femme est inconnu. Son fils fut:

III. MANTHELIN DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui succéda dans tous ses biens. Ce fut lui qui signa, en 1095, l'acte de donation faite au Prieuré du Bourget près Lyon, par le Comte de Savoie. Il eut:

IV. N... DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui succéda, & fut père de:

V. RIGALD DE CARBONNIÈRES, II^e du nom, Baron & Seigneur dudit lieu, lequel vivoit encore en 1254, comme il est justifié par un hommage qui lui fut rendu aux Calendes de Mars 1254 par Guival de Merle, Chevalier, & Guillaume, son fils, Damoiseau, en présence de Girald Guittard, Chevalier, & Rigald de Fontanges, MILES, reçu par *Guillaume Armandi*, Notaire public au Château de Car-

bonnières. Il fit un échange, le 6 des Ides de Septembre 1270, avec Guy de Perteils, Chevalier, présent & acceptant HUGUES DE CARBONNIÈRES, Damoiseau, son fils aîné. Il est scellé de leur sceau, de celui de Guy de Perteils, Chevalier, & de celui d'Henri, fils du Seigneur Comte de Rodès. Il eut :

1. HUGUES, qui suit ;
 2. & 3. RIGALD & GARSIE, nommés dans un hommage de 1296, rendu au Vicomte de Turenne ;
- Et une fille, mariée à *Aymeric de Curmont*, Damoiseau.

VI. HUGUES DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit succédé à son père dès 1278, suivant la Sentence arbitrale rendue le Mardi avant l'Ascension audit an, par Guy d'Escorailles, Damoiseau, entre Bofon de Miremont, Chevalier, & ledit HUGUES DE CARBONNIÈRES, Damoiseau, au sujet de 3000 sols Clermontois auxquels le feu Seigneur RIGALD DE CARBONNIÈRES, son père, avoit été condamné en faveur dudit de Miremont. Le Mardi d'après l'Ascension 1282, fut rendu hommage à noble & puissant Seigneur HUGUES DE CARBONNIÈRES, Chevalier, par Frère Thomas de Souvielle, Chevalier, Maître-Général de tout l'Ordre Militaire de St.-Jean de Jérusalem, en-deçà & au-delà de la mer, pour lui & ses successeurs, à cause de sa Maison & Commanderie Delrossou, située dans la Paroisse de Peaux, mouvante en fief franc & noble dudit Seigneur de Carbonnières, laquelle Commanderie ledit Grand-Maitre reconnoît avoir été fondée par les prédécesseurs d'*Agnès de Givilly*, épouse dudit Seigneur de Carbonnières : il fut fait au Chapitre Général tenu à Bougny près Orléans, & scellé du Sceau dudit Grand-Maitre & du Chapitre. HUGUES DE CARBONNIÈRES eut d'*Agnès de Givilly*, fille d'*Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Merle :

1. RIGALD, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *Pierre Perchai*, Notaire, le 11 Juin 1306, à noble *Reynal Favart*, Damoiseau ;
3. Et AIGLINE, mariée à noble *Bertrand de Clavière*, Seigneur de Châteauneuf.

VII. RIGALD DE CARBONNIÈRES, III^e du nom, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, auquel fut rendu hommage, suivant un acte passé devant *Jean Aflorg*, Notaire Royal à Pennières, en présence de noble Seigneur Etienne d'Escorailles, Chevalier, le Lundi après la

fête de Saint-André 1342, par Frère Jean de Paris, Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, à cause de sa Commanderie Delrossou, ses appartenances & dépendances. Il épousa *Delphine d'Escorailles*, fille d'*Etienne*, Chevalier ; ce qui est justifié par le contrat d'affiette des rentes en haute-justice, fait par ledit Seigneur d'*Escorailles* audit Seigneur de CARBONNIÈRES, son gendre, & à ladite *Delphine d'Escorailles*, sa fille, dans les Paroisses de Saint-Bonet près Salerne, Saint-Martin de Malmoron, & Saint-Martin-Chantales, en date du Samedi après la Saint-Martin d'hiver 1319. Leurs enfans furent :

1. RIGALD DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, qui eut

Une fille, mariée au Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, à qui elle porta tous les biens & titres de la Maison de Carbonnières, excepté *Merle*, *Pennières* & partie de la Seigneurie de Carbonnières, qui en furent démembrés pour servir d'apanage à JEAN DE CARBONNIÈRES, son frère puîné, comme il le dit dans son testament du 22 Juin 1422 ;

2. Et JEAN, qui suit.

VIII. JEAN DE CARBONNIÈRES, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Merle & de Pennières, & en partie de la Baronnie de Carbonnières, fit son testament le 22 Juin 1422, dans lequel il prend la qualité de *haut & puissant*, déclare qu'il n'a reçu du bien de ses père & mère, que partie de la Baronnie de Carbonnières avec Merle & Pennières, institue son héritier GUY DE CARBONNIÈRES, son petit-fils, & ordonne que son corps soit porté au Prieuré de Grifoulet, auprès de celui de sa femme, dans le tombeau des anciens Barons de Carbonnières, ses ancêtres. Il épousa, vers 1364, *Garine de Perteils*. Ses enfans furent :

1. RIGALD DE CARBONNIÈRES, Baron dudit lieu, Seigneur de Merle & de Pennières, lequel mourut avant son père, & laissa de *Catherine de Belchaire-sur-Veser* :

GUY DE CARBONNIÈRES, dénommé dans le testament de son aïeul du 22 Juin 1422, qui fit son testament en 1488, par lequel il institue son héritier ALAIN DE CARBONNIÈRES, troisième fils d'ANTOINE, son cousin germain ; MARGUERITE DE CARBONNIÈRES, mariée à *Guy d'Albaret*, Seigneur de Clavières ; & DELPHINE DE CARBONNIÈRES, mariée à *Jean de la*

Roque, Grand-Bailli des Montagnes du Duché d'Auvergne. Il épousa 1^o *Marguerite de Montferrand*, fille de haut & puissant *Jean*, Baron de Montferrand; & 2^o par contrat passé devant *Jean Maté*, Notaire à Saint-Antoin, le 22 Septembre 1459, *Jeanne de Comminges*, fille de haut & puissant *Raymond de Comminges*, Vicomte de Burniquel, desquelles il n'eut point d'enfans;

2. JEAN, qui suit;
3. Et PIERRE, Religieux - Carme d'Aurillac, qui fit bâtir à ses frais le Cloître de ce Couvent.

IX. JEAN DE CARBONNIÈRES, II^e du nom, Damoiseau du Château de ce nom, épousa, 1^o par contrat du 18 Mai 1417, du vivant de son père, dans lequel il est dit habitant de la Paroisse des Goules, au Diocèse de Tulle, *Jeanne de Salignac*, Dame de Pelvery, au Diocèse de Sarlat, de la Selve, Delvialart, & pour un tiers de la Chapelle-Albaret, qui fit son testament par acte passé devant *Lavaret*, Notaire de Salignac, le 22 Mai 1424, présence de nobles Seigneurs Hugues, Baron de Noailles, & Jean de la Chassaïgne, & mourut en 1424. Elle étoit veuve en premières noces de *Bosc-de-Benac-Navaille*, fille & sœur de *Jean* & *Raymond de Salignac*, Sénéchaux & Gouverneurs du Périgord & de l'Angoumois; & 2^o *Hélène Daubepeyre*, laquelle étoit également veuve de *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord. Il eut du premier lit:

1. JEAN, qui suit.
- Et du second lit vint:
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Chapelle-Biron*, établie en Limoufin, rapportée ci-après.

X. JEAN DE CARBONNIÈRES, III^e du nom, Damoiseau du Château de ce nom, devint par son mariage Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, fut Gouverneur de Dome pour le Roi, & de Larche pour le Duc de Penthièvre, lequel, par une Lettre datée de Ségur le 19 Janvier 1447, lui recommanda sa place de Larche, lui reproche vivement d'avoir mis en liberté, sans l'en avoir prévenu, Archambaud d'Abzac, & lui envoie le Prévôt de Perperat, & Maître Jean Duchéine, son Procureur de Montignac, pour aviser à

tout ce qu'il conviendra de faire pour la conservation de ladite place. Cette Lettre très-étendue est signée JEHAN, & adressée à notre très-cher & grand ami le Sire de GEAC, Capitaine de Dome. Il épousa, en 1444, *Catherine de Guerre*, fille & unique héritière de haut & puissant *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, & de noble *Hélène Daubepeyre*. Ses enfans furent:

1. JEAN, qui suit;
2. BARDIN OU BERNARD, qui fut Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, & qui testa en 1310, en faveur d'ELIE ou HUGUES DE CARBONNIÈRES, son neveu;
3. Et N.... DE CARBONNIÈRES, femme de noble *Pierre de Comarque*, Seigneur de Beyfac, de Lomel, &c.

XI. JEAN DE CARBONNIÈRES, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, mourut en 1484, & avoit fait un testament le 12 Mars de cette année, par lequel il institue héritier son fils aîné, lui substitue son frère cadet, & à leur défaut BARDIN DE CARBONNIÈRES, son frère & leur oncle, & nomme ses exécuteurs *Antoine de Salignac*, oncle de la femme, & le Seigneur de *Comborn*, son beau-père. Il épousa, par contrat du 14 Décembre 1480, *Soubirane de Comborn*, fille de haut & puissant *Louis*, Vicomte de Comborn, descendant des anciens Vicomtes de Turenne & de Limoges, Seigneur d'Enval, &c., & de *Jeanne de Salignac*, sœur du Baron de ce nom. Ce mariage renouvela l'alliance que son aïeul avoit déjà avec la Maison de Comborn dès le XI^e siècle. Il laissa entr'autres enfans:

1. BERTRAND, qui suit;
2. ELIE OU HUGUES, auteur de la branche des Marquis de *Carbonnières-Saint-Brice*, établie en Limoufin, rapportée plus loin. Ils étoient tous les deux sous la tutèle de leur mère en 1484.

XII. BERTRAND DE CARBONNIÈRES, Chevalier, qui succéda à son père dans les Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, épousa, par contrat passé au lieu de la Galie, Paroisse de Saint-Félix, présence de nobles & puissans Seigneurs Bertrand de Salignac, Seigneur dudit lieu; Jean de la Douze, Chevalier, Seigneur dudit lieu; Jean de Comborn, Chevalier; Jean de Lançais & autres, le 18 Décembre 1506, noble *Françoise de la Cropte*, fille de

noble *François de la Crote*, Vicomte de Lançais, Seigneur d'Abzac, &c., allié aux Maisons de Turenne, Limeuil, la Douze & Sardiny, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GAUTIER, dit *le Capitaine Jayac*, qui servit le Roi avec distinction. Moréri en parle avec éloge à l'article de la ville de Sarlat, dont il fit lever le siège au Vicomte de Turenne en 1587, après trois semaines de vigoureuses attaques. Il s'y étoit enfermé à la prière des habitans avec le Capitaine Fénélon, y fut blessé à la jambe, & mourut peu après sans avoir pris d'alliance ;
3. JULIENNE, mariée & veuve de *Gilles de Courbières*, Seigneur de Courbières ;
4. JEANNE, mariée à *Antoine Savy*, Chevalier, Seigneur de la Chaffaigne ;
5. Et HÉLÈNE, mariée à noble *François des Ecuers*, Seigneur de Barissac, &c.

XIII. CHARLES DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c., fait Chevalier de l'Ordre du Roi, par Brevet du 14 Septembre 1570, dont S. M. lui fit donner avis le 30 du même mois par M. de Périgord, son cousin, est dénommé dans un passeport du mois d'Avril 1577, donné à Nerac par le Roi de Navarre, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, par lequel ce Prince ordonne de *laisser passer les Sieurs de Jayac* (CHARLES DE CARBONNIÈRES) & de Montmeije, accompagnés de leurs Gens, armes, chevaux & bagages, s'en allant aux noces des filles du Seigneur de Biron, Grand-Maître & Général de l'Artillerie de France. Ce passeport est signé HENRI, &, plus bas, de *Mazelières*, & scellé des armes de Navarre. Ce Prince lui écrit de Montauban le 19 Août 1578, la lettre dont la teneur suit, & dont la souscription est à *Monseigneur de Jayac, Chevalier de l'Ordre du Roi*.

Monseigneur de Jayac, délibérant partir bientôt pour aller recueillir la Reine, ma femme, qui s'en vient dans le pays, j'ai avisé de vous écrire la présente, pour le désir que j'ai d'être accompagné de mes serviteurs & amis, au nombre desquels je vous tiens pour l'un des plus affectionnés, vous priant bien fort de vous tenir prêt pour me venir trouver lorsque je vous manderai, & vous serez le très-bien venu, & me ferez un singulier plaisir, lequel je reconnoîtrai en toutes les occasions qui s'en présenteront, d'aussi bonne volonté que je prie le Créateur vous

tenir, Monsieur de Jayac, en sa sainte & divine garde. Votre bien bon ami, HENRI. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Jayac le 22 Septembre 1538, *Marguerite de Prohet*, fille de noble *Jean*, Baron d'Ardenes en Poitou, Seigneur de Saint-Clément en Limoufin, & de Saint-Martial en Périgord, & d'*Jfabeau du Repaire*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut Baron de Montroché dans la Basse-Marche, & ne laissa qu'un fils mort sans postérité ;
2. GAUTIER, mort au service ;
3. JEAN, qui suit ;
4. FRANÇOIS, mort sans alliance ;
5. Autre JEAN, Doyen de Sarlat, Aumônier du Roi en 1594, & Député de la Province de Bordeaux avec les Evêques de Mailleais & d'Agen & le Doyen de Saintes, pour l'assemblée du Clergé de 1605 ;
6. Autre JEAN, dit *Ponton*, qui testa en faveur de JEAN le jeune, son frère, qui suit ;
7. JEANNE, mariée à *Gautier de Verdier*, Seigneur de Chanac, d'Allasac, &c. ;
8. & 9. LÉONARDE & CATHERINE, qui firent bâtir le petit Château de Jayac, & testèrent en faveur de JEAN, leur frère, Doyen de l'Eglise de Sarlat, lequel avoit réuni de ses copartageans les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il laissa par son testament à LOUIS DE CARBONNIÈRES, son neveu & son successeur au Doyenné de Sarlat.

XIV. JEAN DE CARBONNIÈRES, V^e du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamassy & en partie de Jayac & d'Archiniac, épousa, par contrat passé devant *Sauval*, Notaire Royal, en 1597, *Rachel de Larmandie-de-Longa*, fille de *Bertrand de Larmandie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Longa, & de très-noble FRANÇOISE DE BOURBON-MALAUSE, fille de haut & puissant JEAN, Vicomte de Lavedan & Baron de Malaufe, & de *Jeanne de Noailles*, & sœur de LOUISE DE BOURBON, Abbesse de Fontevrault. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, Prieur de Sadillac, & Doyen de Sarlat après JEAN, son oncle, qui lui laissa par son testament les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, avec le petit Château de Jayac & ses autres biens ;
3. HENRI, Prieur d'Archiniac & Chanoine de Sarlat ;
4. Et autre HENRI, qui fut Seigneur de Puiffarumpion en Périgord, & laissa de *Françoise de Gondin-de-la-Gindonie* :

JEAN DE CARBONNIÈRES, lequel produisit ses titres de Noblesse en Avril 1667, au Commissaire député en cette partie par Sa Majesté, & laissa

Une fille, mariée dans la Maison de *Montpezat*.

XV. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & Archiniac, testa en 1663, & avoit épousé, par contrat du 26 Février 1635, *Valérie d'Olier*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & d'*Elie de Prelat*, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui produisit ses titres de Noblesse au Commissaire député en cette partie par S. M. au mois de Décembre 1666, & mourut sans alliance, laissant pour héritier LOUIS DE CARBONNIÈRES, Doyen de Sarlat, son oncle, en faveur duquel il testa le 13 Mai 1669 ;
2. LOUIS, mort jeune ;
3. HENRI, qui suit ;
4. Autre HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Mayac* qui viendra en son rang
5. & 6. FRANÇOISE & JEANNE.

XVI. HENRI DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Lauzède, de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & Archiniac, épousa, par contrat passé devant *Grangier*, Notaire Royal, en 1674, *Louise de la Porte*, fille de Messire *Raymond de la Porte*, Capitaine au Régiment de la Chabrerrie, & de *Jeanne de Pompadour*, de laquelle vinrent :

1. LOUIS, qui suit ;
 2. SCARDON, qui fut Officier d'Infanterie, & n'a laissé de l'héritière de *Pierfumade*, qu'un fils unique, tué en Italie, Enseigne au Régiment des Gardes Lorraines ;
- Et plusieurs autres fils & filles, partie dans l'Eglise, & partie non mariés.

XVII. LOUIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Lauzède, de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & d'Archiniac, a servi dans la Maison du Roi, & est mort la nuit du 9 au 10 Mai 1779, dans sa 93^e année. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mai 1748, *Marguerite de Vassal*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Queyzie, & d'*Isabeau de la Borie-de-Campagne*, dont il a :

1. JEAN, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Cavalerie ;
2. & 3. N... & N... Chevaliers ;
4. & 5. N... & N... Demoiselles.

BRANCHE
des Seigneurs DE MAYAC.

XVI. HENRI DE CARBONNIÈRES, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Mayac, quatrième fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Jayac, &c. & de *Valérie d'Olier*, devint par la mort de LOUIS DE CARBONNIÈRES, Doyen de Sarlat, son oncle, propriétaire des deux Châteaux & des deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il lui avoit légués, ainsi que ses autres biens, suivant son testament du 17 Septembre 1672, par lequel il les grêva de substitution jusqu'à la quatrième génération. Il épousa fort jeune, par contrat du 23 Septembre 1657, *Jeanne du Burg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Forge, & de *Jeanne du Maz*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, rapporté après son frère ;
3. LOUIS, Religieux à Terrasson ;
4. Autre JEAN, Capitaine au Régiment de Luxembourg, qui n'a laissé qu'une fille ;
5. Autre JEAN, marié à Terrasson, & mort sans postérité, Aide-Major du Régiment de Cambresis ;
6. HENRI, Général des Bénédictins, appelés les *Exempts* ;
7. FRANÇOIS, Prévôt de la Dornat ;
8. Autre JEAN, Prieur de Pompart ;
9. Autre FRANÇOIS, Prieur de Vigeois ;
10. Autre JEAN, Prieur de Cagnotte ;
11. FRANÇOISE, mariée à N... *Bial* ;
12. Et GABRIELLE, morte fille.

XVII. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, &c., épousa, par contrat passé devant *Teyssier*, Notaire Royal, le 30 Novembre 1682, *Marguerite de Gimel*, fille aînée de Messire *Gabriel*, Seigneur de la Lande, de Curtojaux, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clairembault, & de *Féliciane des Bordes*, dont il eut :

1. JEAN, dit le *Baron de Carbonnières*, Capitaine au Régiment de Champagne, mort sans enfans. Il avoit épousé, par contrat du 14 Août 1713, *Marguerite de Nadalou*, fille & unique héritière de *Jean de Nadalou*, & de *Marie de Massau-de-Clérans* ;
2. LOUIS, dit le *Baron de Carbonnières*, ancien Officier de Cavalerie, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, marié avec N... de *Theille*, Dame de Panasson-sur-Dordogne, de laquelle il n'a point d'enfans ;

3. FRANÇOISE DE CARBONNIÈRES, mariée à N... de *Maubuisson*, Seigneur de la Boiffière, dont postérité;

4. Et N... DE CARBONNIÈRES, dite *Mademoiselle de Jayac*, morte en 1771.

XVII. JEAN DE CARBONNIÈRES, dit le *Chevalier de Jayac*, second fils d'HENRI, dit le *Jeune*, & de *Jeanne du Burg*, Officier au Régiment de Champagne, où il fut blessé, mourut Commandant du Château de Niort. Il avoit épousé, à Belle-Isle, par contrat du 13 Mai 1713, *Jeanne-Marie du Poutet*, fille de Messire *Maximilien du Poutet*, Ecuyer, Seigneur de Beauféjour, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie, & Capitaine-Aide-Major des Isle & Citadelle de Belle-Isle-en-Mer, dont il a laissé :

1. JEAN-MAXIMIN, qui suit;
2. LOUIS, Prieur de Bar-sur-Aube en Champagne depuis 1738;
3. & 4. Deux filles, mortes en bas âge;
5. Et FRANÇOISE, née au mois d'Octobre 1714, sans alliance.

XVIII. JEAN-MAXIMIN DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Mayac, & en partie de Jayac & Archiniac, Capitaine au Régiment de Guyenne, & Chevalier de St.-Louis, mourut à Sarlat en Novembre 1753. Il avoit épousé, au mois de Novembre 1750, N... de *Maubuisson-de-la-Boiffière*, fille du Seigneur de la Boiffière, & de *Françoise de Carbonnières*, sa cousine germaine, dont une fille unique:

MADELEINE DE CARBONNIÈRES, née le 22 Juillet 1752.

BRANCHE

des *Marquis de CARBONNIÈRES-SAINTEBRICE, établie en Limousin.*

XII. ÉLIE ou HUGUES DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur en partie de Jayac, second fils de JEAN, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, & de *Soubirane de Combarn*, fut héritier de BARDIN ou BERNARD DE CARBONNIÈRES, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, son oncle, qui testa en sa faveur en 1510. Il épousa, le 25 Juillet 1499, *Ifabeau de Chapt*, fille de noble *Pierre de Chapt*, Chevalier, Seigneur de Lage, & de *Marie de Rosière*, Dame de Chambéry en Limousin, dont :

XIII. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, I^{er} du nom, Seigneur de Chambéry, la Vigne, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy, & de la Citadelle de Lyon, tranfgéa en 1548 avec CHARLES DE CARBONNIÈRES, son cousin germain, Seigneur de Jayac & Chevalier de l'Ordre du Roi, pour raifon du testament de BARDIN DE CARBONNIÈRES, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, leur grand-oncle commun, & épousa, 1^o *Anne Guyot*; & 2^o *Françoise de la Bastie*, laquelle, devenue veuve, quitta la tutèle & garde-noble de son fils, pour épouser le Seigneur de *la Martonie*. Elle étoit fille d'*Annet*, Baron de Château-Morand, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Pompador*. Il eut du premier lit :

1. CHRISTOPHE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy & Limoges, & de la Citadelle de Lyon, qui eut la garde-noble & tutèle de son frère utérin, dont nous allons parler, après que fa mère l'eut quitté pour se remarier, & mourut sans postérité.

Et du second lit vint :

2. CHRISTOPHE, dit le *Jeune*, qui suit.

XIV. CHRISTOPHE DE CARBONNIÈRES, dit le *Jeune*, succéda à son père & à son frère aîné du premier lit, & épousa, par contrat du 10 Août 1587, *Gillone Pot*, fille de N... *Pot*, Seigneur de Lavau, & de *Gabrielle de Puy-Faucon*, dont :

XV. ANNET DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, &c., qui épousa, par contrat du 9 Février 1625, *Françoise de Montiers*, fille de haut & puissant Seigneur *Jean de Montiers*, Vicomte de Mérinville, & de *Françoise de Châtenier*, dont :

XVI. MELCHIOR DE CARBONNIÈRES, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., qui produisit ses titres de Noblesse, d'après lesquels il y fut maintenu par Ordonnance du 18 Février 1668, & épousa, par contrat paifé devant *Bavot & Bouchard*, Notaires à Poitiers, le 7 Juillet 1657, *Anne-Marie de Bessay*, fille de haut & puissant *Louis de Bessay*, Chevalier, Seigneur & Comte dudit lieu, Baron de Saint-Hilaire, Traverfe, &c., & de *Marie Renaud*, dont il eut :

XVII. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la

Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., qui épousa, par contrat du 7 Février 1693, *Françoise de la Tour-d'Aifnay*, fille de Messire *Olivier*, Seigneur de la Gorée, & de *Louise le Maître*, dont il a eu :

- MELCHIOR, qui suit;
- FRANÇOIS, Chevalier de Malte en 1702, qui épousa, le 8 Avril 1723, *Marguerite de Guittard*, fille de *Marc de Guittard*, Chevalier, & de *Jeanne de Royère*, dont :

MELCHIOR DE CARBONNIÈRES, Officier au Régiment de Dauphin, Dragons, lequel n'a point d'enfants de *N... Barbou*;

FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, mort à Strasbourg Capitaine-Aide-Major du Régiment de Vaubecourt;

Autre FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, lequel est Docteur de Sorbonne, Chanoine & Vicaire-Général d'Arras;

Et JEANNE DE CARBONNIÈRES, d'abord élevée à Saint-Cyr, & depuis mariée à *N... de la Pomelie*, Seigneur de Chevrenière en Limoufin;

- N...* DE CARBONNIÈRES, mariée, 1^o au Comte des *Paux*, dont des enfants; & 2^o au Comte de *Bailleul*;
- Et *N...* DE CARBONNIÈRES, mariée au Seigneur de *Terfac*.

XVIII. MELCHIOR DE CARBONNIÈRES, II^e du nom, Chevalier, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., épousa, le 13 Juillet 1713, *Françoise de la Breuille*, fille de *Jean de la Breuille*, Seigneur de Chantrezac en Angoumois, & de *Julie d'Abzac*, dont :

- FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
- N...* DE CARBONNIÈRES, Chevalier, lequel a servi, & est mort sans alliance;
- N...*, Carmélite à Limoges;
- Et *N...* DE CARBONNIÈRES, Bernardine à Montluçon.

XIX. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE DE CARBONNIÈRES, Marquis de Carbonnières, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., épousa, par contrat du 14 Novembre 1730, *Louise-Françoise-Armande de Rilhac*, Baronne de Bouffac en Berry, fille de *Louis-Marie*, Marquis de Rilhac, Baron de Bouffac & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & de *N... Doradour-du-Mafnadeau*, dont :

- CHARLES-HENRI, qui suit;
- JEAN, dit le *Vicomte de Carbonnières*, Capitaine au Régiment de Normandie;

3. & 4. GILBERT-ALEXANDRE & RENÉ-HENRI, Aumônier de Monseigneur le Comte de Provence, tous les deux Chanoines du noble Chapitre de Saint-Claude & Vicaires-Généraux, le premier de l'Evêché de Blois, & le second de celui d'Auxerre;

5. HENRI-AUGUSTE, dit le *Chevalier de Carbonnières*, Officier au Régiment de Lyonnais, Infanterie, Chevalier de Malte;

6. LOUISE-MELCHIORE, seconde femme, le 29 Mai 1761, de *Charles-Louis d'Argouges*, Marquis de Ranes;

7. LOUISE-FRANÇOISE, Religieuse au Couvent des Dames de la Visitation, de la rue Saint-Jacques à Paris;

8. MADELEINE-PAULE, dite *Mademoiselle de Saint-Brice*, à laquelle le Roi a accordé au mois de Septembre 1778, le titre de *Dame*, sous le nom de *Comtesse Paule de Carbonnières*;

9. ANNE-FRANÇOISE, Religieuse-Bernardine à Montluçon;

Et quatre autres enfants, morts en bas âge.

XX. CHARLES-HENRI DE CARBONNIÈRES, Chevalier, dit le *Comte de Carbonnières*, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, marié, au mois de Mai 1768, à *N... du Carteron de la Péruse*, fille de *N... du Carteron*, Chevalier, Seigneur de la Péruse & de Beaulieu, & de *N...*

BRANCHE

des Seigneurs DE LA CHAPELLE-BIRON, établie en Limoufin.

X. ANTOINE DE CARBONNIÈRES, Chevalier, second fils de JEAN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Carbonnières, de Jayac, Archiac, &c., & d'*Hélène Daubepeyre*, sa seconde femme, eut en partage la Terre & Seigneurie de Pelvery, & épousa, 1^o par contrat de 1468, *Jeanne d'Abzac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Douze, Reillac, &c., & d'*Agnès de Montlouis*; & 2^o par contrat du 13 Octobre 1479, *Jeanne de la Tour*, Dame de Neuvillars, de Faux, de Mons & de Bannes en Périgord, veuve de *Mathurin de Paleyrac*. Il eut du premier lit :

- PONCET, Chevalier, qui laissa de *Marguerite de Paleyrac* :

RAYMOND DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Pelvery, qui épousa *Jeanne de Saint-Astier*, fille du Seigneur de *Saint-Astier*, & de *Françoise d'Hautefort*, dont :

FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, marié à

Catherine de Bourdeilles - Matha, qui eut :

FRANÇOISE DE CARBONNIÈRES, laquelle fut mariée à *N... de Rihac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Auvergne, à qui elle porta des biens considérables, & entr'autres la Terre de Pelvery, où ils fixèrent leur résidence, & où la plupart des titres de la Maison de Carbonnières, depuis son établissement en Périgord en 1417, se trouvent encore. Ils font aujourd'hui entre les mains du Marquis de *Montmeije*, à qui la Terre de Pelvery a passé.

2. JEAN, Bénédictin & Grand-Chambrier à la Réole ;
3. ALAIN, qui suit ;
4. GUY, Prieur de Montgaillard ;
5. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Lofce-sur-Vesère* ;
6. CATHERINE, mariée au Seigneur de *Saint-Léon*, aussi *sur-Vesère* ;
7. JEANNE, mariée à *Jean de Cuniac*, Seigneur de Pauliac ;
8. LISONE, qui épousa *Jean du Poujet*, Seigneur du Repaire en Quercy, dont la petite-fille, *Antoinette du Poujet*, fut mariée, le 3 Mars 1577, à *Charles de Beaumont*, Seigneur de Montfort en Dauphiné ;
9. MARTHE, mariée au Seigneur de *la Peyrouse*.

Et du second lit vinrent :

10. Autre JEAN, lequel mourut sans postérité de l'héritière de *Laxion* ;
11. Autre JEAN, Bénédictin à la Réole ;
12. LION, mort sans enfans de l'héritière de *la Grillère* ;
13. HUGUES, Capitaine de 50 Lances, qui fut tué au siège d'Euades en Gascogne ;
14. ANTOINE, Capitaine de 40 hommes d'Ordonnance, tué dans la même Province ;
15. & 16. MARGUERITE & FRANÇOISE, mortes sans alliance ;
17. GABRIELLE, mariée au Seigneur de *Saint-Exupéry*, en Périgord ;
18. Et LOUISE, Religieuse à Forgautier.

XI. ALAIN DE CARBONNIÈRES, Chevalier, de vint Seigneur & Baron de Carbonnières, Merle & Pennières, par la donation que lui en fit GUY DE CARBONNIÈRES, son cousin issu de germain, par son testament de l'an 1488. Il épousa, 1^o par contrat du 22 Janvier 1496, *Gabrielle de Gontaut-Saint-Geniez*, fille de

Jean, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniez, morte sans postérité ; & 2^o par contrat passé devant *Amelain*, Notaire à Sarlat, en 1501, *Marguerite de Gontaut - Biron*, fille de *Gaston de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Catherine de Salaignac* ; & sœur d'*Armand*, Evêque de Sarlat, & de *Pons*, Baron de Biron. Ce fut avec ce dernier qu'il échangea, en 1509, l'ancien patrimoine de ses pères, qu'il avoit à Carbonnières, Merle & Pennières, pour la Terre de *la Capelle* ou *Chapelle-Biron* en Agénois.

De ce second mariage sont nés :

1. JEAN, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Capitaine de 100 Lances, tué au combat de Saint-Quentin en 1557 ;
2. JACQUES, Chevalier, Commandant de l'Infanterie françoise en Ecosse, à la place de d'Andelot, qui prit Keith où il fut blessé. Il servit avec distinction au siège de Poitiers, à celui de Metz en 1552 ; fut envoyé au Prince ALBERT, dont on se défioit, pour en fonder les dispositions ; & tué à l'attaque de l'Isle-Dieu. M. de Thou l'appelle un homme de cœur & d'expérience ;
3. CHARLES, qui suit ;
4. Et DAUPHINE, mariée à *François de Fayole*, Chevalier, Seigneur de Tocane en Périgord.

XII. CHARLES DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Capelle, ou Chapelle-Biron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Lances au titre de 100 hommes, succéda à son père & à ses frères. Il étoit si considéré de son tems, que la Noblesse de la Haute-Guyenne le députa pour porter les Cahiers à l'Assemblée des Etats-Généraux du Royaume, & que CHARLES IX établit en la faveur des *marchés* dans la Terre de la *Chapelle-Biron*, par Lettres-Patentes qu'il lui accorda, avec lesquelles il joignit une lettre particulière dans laquelle il le traite de *son bien aimé & Féal Chevalier*, & lui mande qu'en reconnaissance des *bons services qu'il lui a rendus, il lui envoie le Collier de son Ordre* par son cousin de Biron. Il épousa 1^o *Marie de Fumel-Montségur* ; & 2^o le 28 Mars 1556, *Françoise du Fraisse*, Dame du Breuil, veuve sans enfans, d'*Antoine de Lustrac*. Elle lui apporta en dot la Terre du Pin près d'Uzerches, & les autres biens de sa Maison. Les enfans du premier lit furent :

1. JEAN, qui mourut sans enfans, après avoir été marié en Dauphiné ;

2. N... mariée à N... de *Railhac* ;
 3. JUDITH, mariée ¹⁰ à *Geoffroy de la Bachellerie*, Seigneur d'Eyjaux ; & ²⁹ par contrat du 28 Juin 1582, à *Germain de Beaupoil*, Baron de Saint-Aulaire ;
 4. Et N... de CARBONNIÈRES, mariée à N... de *Saint-Chamaran*.

Du second lit vinrent :

5. JEAN-CARLE, qui suit ;
 6. GUILLAUME, qui mourut sans enfans, Commandant d'un Régiment d'Infanterie. Il épousa l'héritière de *Pleinfesley* ;
 7. GILBERT, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Guise, mort sans postérité de *Sara de Fumel*, laquelle étoit veuve du Seigneur de *Guiscard*, Gouverneur de Tournon ;
 8. & 9. Deux filles, mariées dans les Maisons de *Daubepeyre* & de la *Tourasse* ;
 10. Et une autre fille, Abbesse du Bugue en Périgord.

XIII. JEAN-CARLE de CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, Salon, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel d'un Régiment de 1200 hommes d'Infanterie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa, par contrat du 12 Octobre 1590, *Suzanne de Pompadour*, fille de haut & puissant Seigneur *Louis*, Vicomte de Pompadour, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Peyronne de la Guiche*, dont il eut :

1. CHARLES, tué au siège de Montheur, Capitaine de 50 hommes d'ordonnance ;
 2. LOUIS, tué au siège de la Rochelle en 1628, Capitaine dans le Régiment de Pompadour ;
 3. Et JEAN, qui suit.

XIV. JEAN de CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Capitaine de 30 Lances au titre de 50 hommes d'ordonnance, Colonel d'un Régiment de 12 Compagnies d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maréchal de ses Camps & Armées, épousa, ^{1^o} par contrat du 17 Juin 1625, *Françoise du Maine-du-Bourg* en Quercy, fille de Messire *Isaac du Maine*, Baron du Bourg, & de *Jeanne de Saint-Projet*, morte sans postérité ; & ^{2^o} par contrat passé devant *Leydet*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1632, *Henriette d'Estrades*, fille d'Honneur de la Reine, sœur de *Godefroy*, Comte d'Estrades & Maréchal de France, & fille de *François*, Comte d'Estrades, Gentilhomme de la Chambre du

Roi & son Maître-d'Hôtel ordinaire, & de *Suzanne de Secondat-de-Roques*, dont il eut :

1. PHILIBERT, qui suit ;
 2. GILBERT, qui mourut sans enfans, Commandant du Régiment d'Estrades ;
 3. JEAN-GILBERT, tué au service, Capitaine au Régiment de Turenne ;
 4. FOUCAUD, mort sans alliance ;
 5. HENRI, Prieur du Mont-aux-Malades en Normandie ;
 Et deux filles, l'aînée Abbesse de Saint-Jean-le-Grand à Autun, la cadette Religieuse dans la même Abbaye.

XV. PHILIBERT de CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Capitaine d'une Compagnie de 80 hommes de Cavalerie au Régiment de Mazarin, épousa, par contrat du 24 Mars 1659, *Lucrèce de la Beaume-de-Forfat*, fille d'*Henri-François*, & de N.... de *Jay-de-Saint-Germain*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
 2. GILBERT, Comte de Carbonnières, qui épousa *Anne de Faure*, dont :

JACQUELINE de CARBONNIÈRES, mariée, par contrat du 24 Janvier 1748, à *François*, III^e du nom, Comte de *Gironde-de-Piles*.

3. JEAN-GILBERT, mort sans alliance ;
 4. Autre FRANÇOIS, qui a épousé *Thérèse de Fumel-Montaigu*, dont une fille ;
 5. BERNARD-SYLVAIN, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Douté près Tournon, mort sans enfans en son Château de la Mothe-Douté ;
 6. JEAN-FOUCAUD, mort Chevalier de Malte ;
 7. Et MARIE-ROSE, morte fille.

XVI. FRANÇOIS de CARBONNIÈRES, Marquis de la Chapelle-Biron, Seigneur de le Fraisse, du Pin, Salon, &c., Capitaine au Régiment de Baslevilliers, Cavalerie, épousa, par contrat du 11 Décembre 1691, *Angélique-Césarine de Foix*, Comtesse de Rabat & Baronne de Saint-Jory, fille de haut & puissant *Gaston de Foix*, descendant des anciens Comtes & Souverains de Foix, & de N.... du *Faur-de-Saint-Jory*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-GASTON, qui suit ;
 2. Et MARIE, mariée au Marquis de *Losce* en Périgord, dont elle n'a laissé qu'une fille, mariée à *Vincent-Sylvestre*, Comte de *Valence-Timbrune*, Maréchal-de-Camp.

XVII. FRANÇOIS-GASTON de CARBONNIÈRES, Chevalier, Marquis de la Chapelle-Biron, Comte de Rabat, Baron de Saint-Jory & Sei-

gneur du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Mousquetaire du Roi, mourut sans enfans en 1755, & avoit fait un testament la même année en faveur du Comte de *Sabran*, Officier de Gendarmerie, son cousin issu de germain, par lequel il laisse à sa veuve l'usufruit & jouissance de toutes ses Terres qu'il substitue à l'ainé de la branche des Marquis de *Carbonnières-Saint-Brice*, dans le cas où le Comte de *Sabran* viendrait à décéder sans postérité. Il épousa, en 1725, *Anne de Miran-Verduffan*, fille de *Louis de Miran*, Comte de Caufac, & de *Marie de Raymond*.

Il existoit en Auvergne il y a un siècle une autre branche des Seigneurs de Carbonnières, qui produisit ses titres à M. de *Fortia*, Commissaire départi pour la recherche de la Noblesse en 1666, afin d'y être maintenue.

JEAN DE CARBONNIÈRES, Seigneur d'Orgon, qui produisit le premier, est dit âgé de 58 ans, n'avoit que des filles, & faire sa résidence à la Roquebrou. Il employe la production de GÉRAUD DE CARBONNIÈRES, son neveu, qu'il dit chef de sa famille, lequel GÉRAUD déclare n'avoir point d'enfans de son mariage avec *Charlotte de la Mole*, & demeure habituellement en son Château de la Barthe, Paroisse de Saint-Gérous, ressort des Bailliage & Election d'Aurillac; que les biens qu'il possède sont situés dans les Paroisses de Saint-Gérous, Péri & la Sigabassière. PIERRE DE CARBONNIÈRES, Chevalier de Malte en 1602, qui étoit de leur branche & lignée, est appelé dans cette production.

Elle portoit pour armes, ainsi que les autres dont nous venons de parler: *d'argent, semé de charbons de sable ardents de gueules, à trois bandes d'azur*.

* CARCADO ou KERCADO, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut laissée en héritage à *Olive*, femme d'*Eon le Sénéchal*, en 1300. Cet *Eon* réunit à la Seigneurie de *Kercado* celle de *Bot-au-Sénéchal*, qui dès 1258 faisoit partie d'un Fief à Haute-Justice, appelé la *Sénéchallie*, parce qu'il étoit attaché à la dignité de Sénéchal en Bretagne, charge dont les premiers possesseurs avoient affecté de prendre le nom dès 1184, & ils n'en ont point laissé d'autre à leurs descendans que celui de *le Sénéchal*, auquel on a joint depuis le nom de *Kercado* & celui de *Molac*, pour distinguer les branches.

La Terre appelée *Sénéchallie*, qui étoit si-

tuée dans la Vicomté de Rohan, est le seul monument qui reste en Bretagne d'un *Glèbe*, ou Fief attaché à la dignité de Sénéchal & possédé héréditairement. Cette Terre devoit être d'une étendue considérable, puisqu'on voit par un titre de 1258 qu'elle étoit composée des Châtellenies de Cœtniel, de la Motte-Donon, Saint-Caradec, Cadelac, Uzel, la Guillio, Guern & Molac. Les fonctions du Sénéchal étoient d'avoir le commandement sur la Noblesse & sur les Troupes, & de veiller sur l'administration de la Justice & des Finances.

Les descendans de l'héritière de la branche aînée du nom de *Kercado*, portèrent par héritage les deux tiers de la *Sénéchallie* avec la Charge de Sénéchal, féodé de la Vicomté de Rohan, dans les Maisons de *Trebrimoel*, de *Molac*, de *Rieux*, de *Rohan*, de *la Chapelle*, de *Rosnadec*, & il n'en resta que la Seigneurie de *Bot-au-Sénéchal*, ou *Saint-Caradec*, qui a été possédée, depuis le XII^e siècle jusqu'à présent, par ceux du nom & du sang de *le Sénéchal-Kercado*. Voyez SÉNÉCHAL-KERCADO.

* CARCES, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse de Fréjus, qui appartenoit à *Guillaume de Cotignac*, lequel fut établi avec *Romé de Villeneuve*, tuteur de la Comtesse BÉATRIX DE PROVENCE. *Mathilde de Cotignac*, sa fille, porta cette Terre à son mari *Fouquet de Pontevès*, qui accompagna CHARLES d'ANJOU, Comte de Provence, en son expédition de Naples. De lui descendoit *Jean de Pontevès*, Lieutenant-Général de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Carces* fut érigée en Comté, avec Jurisdiction d'*Appeau* & droit de succcession à sa sœur & à ses enfans mâles & femelles, par Lettres du mois de Mai 1571, confirmées en Juin 1611, & enregistrées le 14 Janvier 1619. Son fils *Gaspard*, mort en 1610, fut père de *Jean*, qui, le voyant sans enfans, fit en 1656 héritier du Comté de *Carces*, son neveu François de *Simiane*, Marquis de Gordes. Voyez SIMIANE.

* CARDAILLAC, Maison qui tire son nom du Bourg de *Cardaillac* dans le Quercy, près de Figeac, vers les frontières de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronnie du Pays, qui depuis a porté le titre de *Marquisat*. Cette Maison a donné un Evêque de Cahors

en 1209 dans *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1234, un Evêque de Saint-Papoul dans un autre *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1367; & un autre Evêque de Cahors dans *François de Cardaillac*, mort en 1404. Cette Maison a encore donné dans le XVII^e siècle des Evêques de Rodez & de Montauban. La Seigneurie de Bioule fut érigée en Comté l'an 1610, en faveur d'ANTOINE DE CARDAILLAC de Levis, qui eut pour héritier son frère

LOUIS, Marquis de Cardaillac, Lieutenant-Général en Languedoc, & Chevalier des Ordres du Roi, décédé sans postérité en 1666.

Son petit-neveu, *Triflan du Faur*, Seigneur de Saint-Jori, devint Comte de Bioule & Marquis de Cardaillac.

Son fils, JACQUES-LOUIS, mort en 1708, est père de

TRISTAN DU FAUR DE CARDAILLAC, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jori, marié, le 20 Octobre 1739, à *Marie-Henriette du Bourg-Cavaignes*, fille de *Jean-Mathias*, Seigneur de la Peirouze, issu d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France en 1535, & de *Louïse de Quentin de Beaujeu*.

Les armes: de gueules, au lion armé, lampassé & couronné d'or, à l'orle de treize besans d'argent.

* CARDEVAC D'HAVRINCOURT, Noble origininaire d'Artois. *Marie de Blondel*, Dame des Hauts-Bois & d'Havrincourt, épousa, 1^o le 9 Juillet 1606, FERDINAND DE CARDEVAC, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, auquel elle porta la Baronnie d'Havrincourt, & qui avoit épousé, 1^o en Mars 1592, *Madeleine de la Motte-Baraffle*. *Marie de Blondel* se remaria à *Jean de la Motte-Baraffle*, Seigneur d'Iſque, Baron d'Havrincourt, mort en 1642. Elle eut du premier lit:

PIERRE DE CARDEVAC, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hauts-Bois, qui épousa, par contrat du 2 Avril 1635, *Anne-Jeanne de Thieulaine*, & en eut:

ANTOINE-FRANÇOIS DE CARDEVAC, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hauts-Bois, qui épousa, par contrat du 26 Juin 1664, *Anne-Marie-Madeleine de Preudhomme-d'Hailles*, dont:

FRANÇOIS-DOMINIQUE DE CARDEVAC, Chevalier, Baron d'Havrincourt, en faveur duquel la Baronnie de ce nom fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Septembre 1693,

enregistrées au Conseil d'Artois le 1^{er} Juin 1694, au Bureau des Finances & Domaine de la Généralité de Lille le 10 Janvier 1698. Le Marquis d'Havrincourt, alors Colonel du Régiment d'Artois, Dragons, fut fait en 1705, Gouverneur d'Hesdin, & mourut le 4 Avril 1743. Il épousa, le 10 Mars 1705, *Anne-Gabrielle d'Ofmont*, morte à l'Abbaye de Montreuil le 12 Novembre 1762, dans sa 82^e année, dont:

1. LOUIS, qui suit;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, aliàs CHARLES-HENRI, mort jeune;
3. CHARLES-GABRIEL-DOMINIQUE, né le 1^{er} Décembre 1722, Chevalier de Malte, Exempt des Gardes-du-Corps, Mestre-de-Camp de Cavalerie;
4. MARIE-ADÉLAÏDE-CATHERINE, Abbesse de Montreuil-les-Dames, Diocèse de Laon;
5. MARIE-CHRISTINE, morte le 14 Avril 1761, mariée, par contrat du 21 Novembre 1749, à *Gabriel-François-Melchior*, Comte de la Myre, mort le 16 Mars 1777;
6. Et MARIE-JOSÈPHE, Religieuse à l'Abbaye de Montreuil, morte en 1778.

LOUIS DE CARDEVAC, Marquis d'Havrincourt, né le 20 Juin 1707, d'abord Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment des Cuirassiers, fait Brigadier de Cavalerie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1748, & nommé Ambassadeur auprès du Roi de Suède le 24 Mai 1749, est mort Ambassadeur de Hollande le 15 Février 1767. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1737, *Antoinette-Barbonne-Thérèse de Languet*, née le 15 Septembre 1723, fille unique de *Jacques-Vincent*, Seigneur, Comte de Gergy en Bourgogne, qui a été Ambassadeur de France à Venise, & nièce de *Jean-Joseph Languet*, Archevêque de Sens, & de l'ancien Curé de St.-Sulpice. De ce mariage sont issus:

1. ANNE-GABRIEL-PIERRE, né le 21 Septembre 1739, Marquis d'Havrincourt, Colonel au Corps des Grenadiers de France & Gouverneur d'Hesdin;
2. CHARLES-PHILIBERT-LOUIS, né le 3 Octobre 1743, nommé le *Chevalier d'Havrincourt*, Capitaine de Cavalerie;
3. MARIE-JOSÈPHE-FÉLICITÉ, née le 24 Septembre 1741, morte au mois de Mars 1767, mariée, le 4 Octobre 1765, à *N... de Villeges*, Marquis de Villevielle, Gentilhomme du Languedoc;
4. MARIE-ANNE-JEANNE, née le 17 Juin 1749;

5. Et MARIE-CATHERINE, née à Stockholm en Août 1752.

Il y a la branche de *Gouy*, dont est l'Evêque de Perpignan.

Les armes: *d'hermines, au chef de sable.*

CARDON (DE), en Lorraine. DANIEL DE CARDON, Chevalier, Seigneur de Vidampierre & de Heyppes, Chambellan de HENRI, Duc de Lorraine, épousa, le 26 Janvier 1624, *Louise de la Mothe*, fille de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Vandéleville, de Courcelles & de Lanfroicourt, & d'*Anne de Gastinois*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de Vandéleville, près de Vezelise en Lorraine.

JEAN-PHILIPPE DE CARDON, leur fils, Seigneur de Vidampierre, de Heyppes, de Vandéleville & de Courcelles, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc CHARLES IV, & Grand-Gruyer de Lorraine, épousa, par contrat du 19 Mai 1657, *Marie de Tournebulle*, fille d'*Aneas*, Seigneur de Saint-Lumier & de Poffesse, Gouverneur du Fort de Nieulet, & Lieutenant au Gouvernement d'Ardres, & de *Nicole de Comitin*, dont il eut :

JEAN-PHILIPPE DE CARDON, dit *le Vicomte de Vidampierre*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment du Roi, Infanterie, avec Brevet de Colonel, puis Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc LÉOPOLD, premier Gentilhomme de la Chambre des Princes ses fils, enfin premier Gentilhomme de la Chambre du feu Empereur, & Grand-Bailli de Saint-Mihiel, mort à Nancy le 30 Juin 1744: ce fut en sa faveur que la Terre de *Vandéleville* fut érigée en Comté par Lettres du 15 Décembre 1723. Il avoit épousé, le 7 Mars 1707, *Françoise-Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Capizucchi-Bologne*, fille de *Pierre-Louis*, Marquis de Bonnacourt, & de *Charlotte-Elisabeth de Brouffel*, fille de *Charles*, Ecuier, Baron d'Ambonville, & de *Nicole-Françoise du Châtelet*. De ce mariage font nés :

1. JEAN-JOSEPH-ANTOINE, Comte de Vandéleville ;
2. CHARLES-HUMBERT, Comte de Cardon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Vintimille en 1743, marié, en Octobre 1748, à *N... de Grandvilla* ;
3. LÉOPOLDINE - ELISABETH, d'abord Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, & puis mariée, en 1726, à

François, Comte de *Bloisse* & d'Hannonville, Chambellan du Duc LÉOPOLD ;

4. ANNE-MARGUERITE, aussi Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, ensuite mariée, par contrat du 29 Avril 1736, à *Joseph-Jean-François-Alexandre*, Comte de *Rosières* & d'Euvefin, à présent Grand-Bailli de Thiaucourt ;
5. N...., qui a épousé, en 1743, *N... de Grivel*, Seigneur de la Muyre & de Nancuisse en Franche-Comté ;
6. Et N...., mariée, le 10 Février 1744, à *N... du Tertre*, dit *le Marquis de Chilly*, en Franche-Comté, Capitaine au Régiment de Monaco. (*Tab. Gén. part. VIII, p. 236.*)

Il y a une famille du nom de CARDON, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 114, qui porte pour armes: *d'azur, à trois chardons d'or, posés 2 & 1, l'écu timbré d'un casque de profil.*

On trouve encore une autre famille de ce nom, Seigneur de *Verins*, qui porte pour armes: *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CARDONNE, Duché dans la Catalogne, qui fut érigé en *Pairie* en faveur du Maréchal de la *Mothe - Houdancourt*, au mois d'Avril 1642; les Lettres ne furent point enregistrées. Il mourut le 24 Mai 1657, ne laissant que des filles.

La ville de Cardonne en Catalogne, a donné son nom aux Seigneurs de la Maison de *Folch*, parmi lesquels on compte plusieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux, & divers Prélats. Elle a eu d'illustres alliances avec la Maison Royale d'Aragon, & avec les plus grandes d'Espagne, disent Mariana & Imhoff.

Jacques Cardonne, de la Maison de *Folch*, fait Cardinal par le Pape PIE II, en 1461, fut Evêque d'Urgel, & vivoit dans le XV^e siècle.

Henri Cardonne, mort en 1530, âgé de 45 ans, fut Cardinal & Archevêque de Montréal.

Jean-Baptiste Cardonne, Evêque de Tortose en Catalogne, vivoit dans le XVI^e siècle, & mourut en 1590.

Silva, Marquis de Montemayor, a été nommé héritier des biens de cette grande Maison par le dernier Prince de Cardonne, vraisemblablement comme descendu d'*Emmanuel de Silva*, sixième Marquis de Montemayor, & d'*Isabelle Folch-de-Cardonne*,œur de *Joseph*, Comte de Cardonne. Voy. Imhoff, pag. 68, de la Généalogie de la Maison de *Cordoue*.

CAREL-DE-MERCEY, famille de Normandie, qui fut maintenue dans sa noblesse le Août 1668. Elle avoit prouvé sa noblesse depuis

GUILLAUME DE CAREL, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé le 3 Juin 1393, *Léonore de Bouquetot*.

GUILLAUME DE CAREL étoit Chanoine de la Cathédrale de Rouen en 1408.

JEAN DE CAREL, Ecuyer, Seigneur de Meaux & de Preaux, épousa, par contrat passé le 17 Novembre 1537, reçu par *Doubel*, Tabellion, à Touques, *Jaqueline des Champs*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Ivetot, & de *Marie de Courville*.

JACQUES DE CAREL-DE-MERCEY fit profession dans l'Ordre de Malte au rang de Frère-Chevalier de cet Ordre, en 1612. Il portoit pour armes : *d'hermines, à la bande componée d'or & de gueules*.

FRANÇOIS DE CAREL, neveu du précédent, fut reçu dans le même Ordre le 14 Novembre 1659.

MADELEINE DE CAREL-DE-MERCEY, née le 5 Mai 1679, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686. (Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen*.)

LOUIS DE CAREL, Président en la Chambre des Comptes à Rouen en 1691, mourut au mois d'Octobre 1717. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1700, *Jeanne-Thérèse de Bec de Lièvre*, morte le 14 Décembre 1755, fille de *Thomas-Charles*, Marquis de Quévilly, & de *Marie-Anne Pellot*, dont :

1. CATHERINE-MADELEINE - THÉRÈSE, née en 1701, morte le 4 Janvier 1749, qui épousa, en 1717, *Charles*, Marquis de *Houdetot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Juin 1748 ;
2. ANNE-LOUISE, née en 1702, mariée, 10 en 1717, à *Jean-Nicolas-Louis de Bailleul*, Marquis de Château-Gontier ; & 2^e à *N... Scott de la Mézangère*, Comte de Roys ;
3. Et JEANNE-THÉRÈSE DE CAREL, née en 1703, morte le 23 Février 1774, qui épousa, en 1718, *Antoine-Nicolas du Mesniel*, Marquis de Somméry.

Les armes : *d'hermines, à trois carreaux d'azur*.

* CARENCEY, Terre & Seigneurie en Artois. Les anciens Seigneurs de *Carency*, fortis des *Comtes de la Marche*, par JEAN DE BOURBON, Seigneur de *Carency* en Artois,

&c., troisième fils de JEAN DE BOURBON, 1^{er} du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine*, Comtesse de *Vendôme*, morte en Janvier 1458, ont fini à

BERTRAND DE BOURBON, Chevalier, Seigneur de *Carency*, tué à la bataille de Marignan en 1515 sans postérité, laissant héritière de tous ses biens

ISABELLE DE BOURBON, sa sœur, qui suit.

Cette branche portoit pour armes : *de France, au bâton de gueules péri en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, & une bordure engrêlée de gueules*.

ISABEAU DE BOURBON, Princesse de *Carency*, épousa, le 22 Février 1516, *Jean d'Escars*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi FRANÇOIS 1^{er}, auquel elle porta la Terre de *Carency*.

FRANÇOIS D'ESCARS, leur fils, Seigneur de la *Vauguon*, & Prince de *Carency*, vendit les quatre cinquièmes en 1599, & l'autre quint en 1604 de cette Terre, à M. le Duc d'*Arenberg*, qui la revendit en 1606 à PHILIPPE DE BÉTHENCOURT, Seigneur & Pair d'Artois, Conseiller du Conseil de guerre de Sa Majesté Catholique, Gouverneur de Courtray, Capitaine de 50 hommes d'armes du Prince de Ligne, qui épousa *Catherine de Damant*, dont pour fille unique :

MARIE DE BETHENCOURT, Dame de *Carency*, Paire d'Artois, qui porta cette Terre dans la Maison de *Touffain*, en épousant, par contrat passé devant *Prévôt*, Notaire à Longueval en Vermandois, le 9 Septembre 1626, *Jacques Touffain-de-Frontebofc*, Vicomte de *Vauftain*, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 4 Octobre 1653.

NICOLAS-PHILIPPE TOUSTAIN, leur fils, Vicomte de *Vauftain*, Marquis & Comte de *Carency*, Pair d'Artois, & premier Baron du pays d'Artois, fut huit fois député de la Noblesse en Cour pour les Etats d'Artois en 1663, 1665, 1666, 1667, 1668, 1681 & 1682. Il obtint du feu Roi LOUIS XIV des Lettres-Patentes le 25 Août 1665, par lesquelles Sa Majesté donna à ladite Terre de *Carency* les titres de *Marquisat* & de *Comté*, sans néanmoins (est-il dit dans lesdites Lettres), déroger au titre de *Principauté* que ladite Terre avoit porté. Le motif d'obtention desdites Lettres fut fondé sur ce qu'aucuns des ancêtres de l'impétrant avoient long-tems porté les titres de *Comtes* d'*Hyems* & de *Montfort*, &

de Baron du Bec-Crespin; & que plusieurs avoient été aussi députés de la Noblesse en Cour, pour porter au Roi les cahiers des Etats de Normandie en 1522 & 1523.

FRANÇOIS-JOSEPH TOUSTAIN, son fils unique, Marquis & Comte de Carency, est mort sans alliance en 1727; mais les autres branches de sa famille, établies en Normandie, Beauce & Lorraine, subsistent. Voy. TOUSTAIN. Le *Marquis de Carency* avoit vendu en 1719 les Marquisat & Comté de Carency à *Marie-Anne de Bertrand-de-la-Bazinière*, veuve sans enfans de CLAUDE DE DREUX, Comte de Nancreé, Lieutenant-Général & Gouverneur d'Artois, dont elle avoit été la seconde femme, étant veuf d'*Aimée-Thérèse de Montgomery*. Elle mourut âgée d'environ 80 ans, après avoir fait donation de la Terre de *Carency* à son beau-fils

CLAUDE-EDME DE DREUX, Comte de Nancreé, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit épousé, le 26 Juin 1702, *Marie-Thérèse de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roulers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*; mais la Comtesse de Nancreé ayant survécu à ses deux filles, mortes sans enfans, elle a hérité des Marquisats de *Nancreé* & de *Carency*, dont elle a disposé en faveur de son neveu

PHILIPPE-FRANÇOIS DE MONTMORENCY, Seigneur de Coisy, Cardonnet, Poulainville, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Neuville-Wisface, Vicomte de Roulers, appelé *le Prince de Montmorency*, mort en 1704, & de *Charlotte-Louise de Saveuse*. Voy. MONTMORENCY-LOGNY.

CARETTE, Sieur de Sommereux, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. 1, pag. 114, famille qui porte: de gueules, à un bras droit de carnation gantelé d'argent, mouvant du flanc gauche de l'écu, & tenant de sa main une épée aussi d'argent, la garde & la poignée d'or, & posée en barre la pointe en haut; l'écu timbré d'un casque de profil.

CARETTO. C'est une des plus anciennes & des plus nobles familles d'Italie. Elle est féconde en Hommes illustres, & on prétend qu'elle tire son origine de WITIKIND, Prince de Saxe, soumis par CHARLEMAGNE.

ALERAN, fils de ce WITIKIND, laissa OTHON,

GUILLAUME, THERES & BONIFACE, de qui sont venus les Marquis de *Savonne*, d'*Intifad*, de *Ceva*, de *Busca* & de *Saluces*. La Maison de *Caretto* a été une branche de cette dernière, qui a pour tige un certain ANSELME. C'est de lui, dit-on, qu'est descendu

GALEAS CARETTO, qui vivoit sur la fin du XV^e siècle: les Génois le chassèrent de Final. Il eut pour enfans:

1. ALPHONSE, qui suit;
2. FABRICE, Grand-Maitre de Rhodes;
3. CHARLES-DOMINIQUE, Cardinal;
4. Et LOUIS ou ALOISIO, Evêque de Cahors.

ALPHONSE CARETTO, 1^{er} du nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette Place. L'Empereur MAXIMILIEN 1^{er} l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire. C'est de lui que sont descendus les autres Seigneurs de la Maison de CARETTO. Il eut pour enfans:

1. PAUL, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe;
2. Et ALPHONSE, qui suit.

ALPHONSE, 2^e du nom, Marquis de CARETTO sur lequel PHILIPPE II, Roi d'Espagne, usurpa Final en 1571, y entra jusqu'en 1602, que le Comte de Fuentes prit cette Place par ordre de PHILIPPE III, Roi d'Espagne. Les Espagnols menèrent chez eux ALPHONSE II, le dernier de sa Maison, âgé de plus de 80 ans, & le firent mourir après l'avoir forcé d'accepter un traité de protection. Voyez Moréri & le P. Anselme.

Les armes: d'or, à cinq bandes de gueules.

CAREY. GUILLAUME CAREY, Ecuier du Corps de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, descendoit de la noble & ancienne Maison de Cokkington, dans le Comté de Devon en Angleterre. Il épousa *Marie*, fille de *Thomas Boleyn*, sœur d'*Anne*, seconde femme de HENRI VIII. Il en eut:

HENRI, fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière au commencement du règne de la Reine ELISABETH, & ensuite Baron du Royaume sous le titre de *Lord Hundson*. Il laissa:

1. GEORGES, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Grand-Chambellan de la Reine, qui mourut sans enfans mâles;
 2. JEAN, qui suit;
 3. Et ROBERT CAREY, rapporté après son frère.
- JEAN CAREY eut pour fils:

HENRI, qui fut fait Vicomte de Rochester fous JACQUES I^{er}, & Comte de Douvres fous CHARLES I^{er}.

JEAN, fon fils & héritier, mourut fans enfans mâles.

ROBERT, Lord Hundfon, étoit Garde des Marches d'Ecoffe la 40^e année du règne de la Reine ELISABETH. Il fut Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & enfuite Duc de Montmouth, fous le règne de CHARLES I^{er}.

HENRI, fon fils, lui fuccéda dans fes titres, & laiffa :

Deux fils & huit filles.

Voy. les *Pairs d'Angleterre*. par Imhoff; & Moréri.

* CARHEIL ou CAREILHE, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut portée en mariage, l'an 1669, par Marie, fille de Michel, Seigneur de Careilhe, à Jérôme du Cambout, Seigneur de Beçay, Lieutenant au Gouvernement de Brest, père de René, Gouverneur de l'Isle de Ruïs, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Juin 1658, enregiftrées au Parlement de Rennes le 14 Juillet 1659. Voyez CAMBOUT, pour la Généalogie de cette Maifon.

CARIERE. CLÉMENT DE CARIÈRE d'Aufrery, né à Touloufe le 4 Janvier 1684, époufa, 1^o le 1^{er} Décembre 1705, Marie-Anne de Caflet; & 2^o le 24 Avril 1725, Paule de Labat. Il eut du premier lit :

1. MARIE-ANNE, mariée à Laurent de la Forcade;
 2. Et ELISABETH, mariée à N... Despie.
- Du fecond lit font ifus :
3. JACQUES-HENRI, Prêtre;
 4. PAUL-BARTHÉLEMY, Diacre;
 5. PIERRE-CLÉMENT, Chevalier de Malte;
 6. HENRI-MARIE, Lieutenant dans le Régiment de Puyfégur;
 7. Et MARIE-ANNE DE CARIÈRE d'AUFREY.

* CARIGNAN. La ville & Prévôté d'Yvoys dans le Luxembourg François, à quatre lieues de Sedan, fut donnée au mois de Mai 1661, par LOUIS XIV, à EUGÈNE-AURICE DE SAVOIE, Comte de Soiffons, & à fes hoirs & ayant-cause, pour toujours. Le même Prince l'érigea en Duché au mois de Juillet 1662, en faveur du même EUGÈNE-AURICE DE SAVOIE. Il mourut le 7 Juin 1673, & quoiqu'il eut

laiffé des enfans, dont l'aîné a eu poftérité, le Duché de Carignan a été poffédé par VICTOR AMÉDÉE, premier Prince du fang de Savoie, Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoie, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE DE SAVOIE, Prince de Carignan. Voyez SA VOIE. M. le Duc de Penthièvre a fait l'acquifition du Duché de Carignan.

CARITAT. C'est une des plus anciennes Maifons de la Principauté d'Orange. Dans les actes de la Maifon de Caritat-de-Condorcet, ceux de ce nom prennent la qualité de *nobles & puiffans* en 1320, vis-à-vis le Dauphin & les Barons de Merouillon, qui étoient Souverains.

Dans le territoire d'Orange il y a le Fief de Caritat. Cette Maifon fubfifte en deux branches.

BRANCHE AINÉE

FOUQUET DE CARITAT étoit Grand-Prieur de Touloufe lors du fiége de Rhodes.

N... DE CARITAT étoit évêque d'Orange en 1447.

N... DE CARITAT laiffa pour enfans :

N... qui fuit;

JACQUES-MARIE, né le 11 Novembre 1703, Evêque de Gap & d'Auxerre, facré en 1742, puis Evêque de Lifieux en 1761;

Et SUSANNE DE CARITAT DE CONDORCET, mariée à Laurent du Puy-Montbrun, II^e du nom, Comte de Rochefort.

N... DE CARITAT DE CONDORCET eut pour fils : MARIE-JEAN-ANTOINE-NICOLAS CARITAT, Comte, puis Marquis de CONDORCET, né le 7 Septembre 1743, marié à N... de Bréfil, dont plusieurs enfans en bas âge.

La branche cadette établie en Picardie a auffi des repréfentans mâles.

Les alliances de la Maifon de Caritat font avec celles de la Roche-Montauban, Artaud, Agonet, Montmaur, Montpezat, &c. (*Mercur de Mars*, 1755, p. 174.)

Les armes : d'azur, au dragon volant d'or, lampaffé & armé de fable à la bordure de même.

CARITE, en Normandie, Elefion de Bayeux, famille qui porte : de gueules, au lion rampant d'or.

CARLIER (LE). Cette famille originaire du Cambresis, & transplantée en Picardie

vers le commencement du XVI^e siècle, l'une des plus anciennes du Cambrésis, est du nombre de celles qui ont été victimes des différentes guerres allumées dans cette Province. Elle ne peut aujourd'hui prouver l'antiquité de son origine que par les Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de cette même Province. Son nom est quelquefois écrit sur les titres *Carlter*, de *Carlter* & de *Carlir*, mais presque toujours le *Carlter*, qui est la dernière manière de l'écrire, que nous suivrons dans cette généalogie.

Selon l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I, Gélis fait mention de cette famille en termes honorables, ainsi qu'Emmanuel Meteren, dans son *Histoire des Pays-Bas*, imprimée à la Haye en 1655. Le premier connu de ce nom par titres est

I. JEAN LE CARLIER, Ecuyer, Seigneur de Pinon, marié à *Jacqueline de Flory*, dont :

II. JEAN LE CARLIER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon, qui se maria, par contrat du 4 Mars 1472, à *Jeanne de Louverval*, dont :

III. LOUIS LE CARLIER, dit *Remy*, Seigneur de Pinon, de Mafnières, de Rieux en partie, Baron de la Prée, marié 1^o à *Jéromette de Reniaulme*, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, de Naves & de Paliencourt en partie, & d'*Anne d'Auffut* ; & 2^o à *Madeleine de la Quellerie*, laquelle testa au mois de Juin 1571, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de St.-Georges de Cambray. Il eut de son premier mariage :

IV. JEAN LE CARLIER, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon & de Rieux, lequel donna à la Princesse d'Epinoÿ le 22 Octobre 1573, son dénombrement du fief de Pinon, qui lui étoit échu par la mort de son père, & qui étoit de la mouvance de la Seigneurie de Walencourt. Il épousa 1^o *Barbe de Hénin*, morte le 6 Septembre 1576, fille de *Claude*, & d'*Anne de la Fontaine*, & 2^o *Isabelle des Cordes*. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, Chevalier, Baron de la Prée, Seigneur de Mafnières, &c., Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Etapes, né à Cambray, qui fut créé *Chevalier* le 20 Mars 1590, par l'Empereur RODOLPHE II, obtint le 17 Octobre 1592, des provisions de Gentilhomme de la Chambre d'*Erneft*, Archevêque, Prince & Electeur de Cologne, Evêque de Liège ; vint, peu de tems après, s'établir à la Cour de France, où il obtint

du Roi HENRI le Grand des Lettres de naturalité le 25 Janvier 1600, & fut honoré d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre le 24 Mai 1607. Il fit son testament conjointement avec sa femme & mourut sans postérité. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1582, *Marie Thomas*, qui vivoit encore le 6 Février 1621 ;

2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Pinon, &c., qui vint s'établir à Paris & ensuite à Cambray, où il épousa, par contrat du 9 Décembre 1587, *Elisabeth de Rommeccourt*, fille de *Jean*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc d'Anjou, & d'*Edmée de Brabant* ;
3. BARBE, morte sans alliance ;
4. & 5. MARGUERITE & ANNE, mariées ;
6. Et MARIE, morte sans alliance.

Du second lit vinrent :

7. PHILIPPE, qui fut ;
8. & 9. JEANNE & ANNE, mariées.

V. PHILIPPE LE CARLIER, Chevalier, Seigneur d'Herlyes, de Quéan, &c., né à Anvers en Brabant, obtint des Lettres de naturalité du Roi HENRI IV, au mois de Juillet 1608, & mourut le 2 Janvier 1648. Il avoit épousé, le 29 Mars 1606, *Suzanne de Nogentel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Nogentel, & de *Marie Perrot*. Il en eut :

1. & 2. PHILIPPE & JACQUES, morts en bas âge ;
3. LOUIS, qui fut ;
4. & 5. MARIE & MADELEINE, mariées ;
6. & 7. ELISABETH & SUSANNE, mortes sans alliance.

VI. LOUIS LE CARLIER, Seigneur d'Herlyes, &c., qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage, servit âgé de 16 ans, en qualité de Cadet au Régiment des Gardes, successivement dans la Gendarmerie, & ensuite dans le Régiment de la Ferté-Senneterre. Il justifia de la Noblesse devant M. *Colbert*, Intendant de Picardie, en 1666, & mourut en 1671. Il épousa, par contrat passé le 2 Janvier 1648, *Madeleine Brunier*, qui vivoit encore le 11 Août 1696. Elle étoit fille d'*Abel*, premier Médecin de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, & d'*Elisabeth des Champs*. Ils eurent :

1. LOUIS, né en 1649, Lieutenant d'Infanterie, tué au siège de Nimègue en 1672 ;
2. ABEL, né en 1652, d'abord Capitaine de Carabiniers, ensuite Lieutenant-Colonel au Régiment de Bissy, Cavalerie. Il servit avec honneur dans les guerres de LOUIS XIV, où il reçut plusieurs blessures, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, en 1706, Ma-

rie-Anne le Duchat, fille d'un Conseiller au Parlement de Metz ;

3. JACQUES, né en 1655, Capitaine dans le Régiment de Cayeu, Cavalerie, le 27 Septembre 1691, Major dans celui de la Feronnaye le 22 Mars 1697, Lieutenant-Colonel dans le même Régiment le 30 Octobre 1704, & Chevalier de Saint-Louis. Il testa le 22 Septembre 1728, & mourut sans alliance le 7 Décembre 1735 au Château d'Herlyes ;
4. SALOMON, qui fuit ;
5. Et MARGUERITE-MADELEINE, morte sans alliance, en 1744.

VII. SALOMON LE CARLIER, Vicomte de Troily, Seigneur d'Herlyes, &c., né en 1658, Chevalier de Saint-Louis, passa successivement aux grades de Cornette, Lieutenant & Capitaine, & parvint à la Majorité du Régiment de Bissy, Cavalerie, avant le 22 Mars 1697, servit en la même qualité dans celui d'Estaniol, dont il fut fait Lieutenant-Colonel le 17 Juillet 1708. Il testa le 24 Juin 1734, & mourut le 13 Mai 1736. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1709, *Mademoiselle Trinquand*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Berthe*, dont il eut :

1. JACQUES-NICOLAS, qui fuit ;
2. LOUIS-NICOLAS, né en 1711, Chevalier de Saint-Louis, qui servit pendant onze ans en qualité de Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, & obtint en 1734 une Compagnie de Cavalerie au Régiment de Berry ;
3. ANNE-CLAUDE, né le 2 Mai 1715, admis en 1727, dans les Cadets-Gentilshommes de Cambrai, successivement Lieutenant au Régiment de Guyenne, Infanterie, en 1731, Capitaine dans celui de Berry en 1740, & Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il a acheté en 1747 la Terre de Chaltrait près Epernay, & a épousé *Marie-Nicole de Lataignant*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grangemenant ;
4. ANNE-MICHEL, mort âgé de 10 ans ;
5. LOUIS-SALOMON, appelé *le Chevalier d'Herlyes*, Chevalier de Saint-Louis, aujourd'hui Capitaine des Vaisseaux du Roi, & marié, en 1755, à *N... Pepin* ;
6. Et GENEVIÈVE-MADELEINE-LOUISE, mariée, en 1737, à *Jean-François-Alexandre de Maquerel*, Seigneur de Quémy, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Beuvron, Cavalerie.

VIII. JACQUES-NICOLAS LE CARLIER, Seigneur d'Herlyes, &c., né le 6 Septembre 1710, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa pre-

mière Compagnie, a épousé, par contrat du 1^{er} Août 1738, *Louise-Olympe de Berry-d'Effertaux*, fille de *Christophe*, Marquis d'Effertaux, & de *Catherine-Marguerite-Françoise Moret-de-Bournoville*, dont :

1. LOUIS-NICOLAS, né le 3 Juin 1740, reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie en 1757 ;
2. & 3. PROSPER-HENRI & JEAN-BOYVAVENTURE ;
4. & 5. MARIE-MADELEINE-LOUISE-THERÈSE & ADÉLAÏDE-OLYMPE ;
6. & 7. SOPHIE-GERTRUDE & EULALIE-URSULE LE CARLIER.

Les armes : *d'argent, à un lion de sable, la langue & les griffes de gueules, parti de sable à une roue d'or.*

* CARLOO, Terre & Seigneurie dans les Pays-Bas, qui étoit dans la Maison de *van der Noot* dès le milieu du XVI^e siècle, érigée en *Baronnie* par Lettres de 1678, en faveur de *ROGIER-VAUTHIER VAN DER NOOT*, Seigneur de Duyft, Capelle & Glabeck, Député des Nobles en Brabant, mort en 1710. Voyez *NOOT (VAN DER)*.

* CARMAIN, Vicomté enclavée dans la Province du Languedoc, vendue par *Bertrand de Lautrec à Pierre Dueze* ou de *VÈZE*, Seigneur de Saint-Félix, frère du Pape *JEAN XXII*, & fils d'*ARNAUD DE VÈZE*, Seigneur de Saint-Félix. Cette vente fut confirmée pour lui & pour *ARMAND*, son fils, par le Roi en 1322. *ARMAND* épousa *Rosine d'Albret*, & en eut *HUGUES*, Vicomte de *CARMAIN*, dont le fils *JEAN* ayant épousé, en 1427, *Isabeau de Foix*, fille d'*Archambaud*, Seigneur de Navailles, leur postérité prit le surnom de *Foix*. De ce mariage vint *JEAN DE FOIX-CARMAIN*, en faveur duquel le Roi *LOUIS XI* érigea en *Comté* la Vicomté de *Carmain*.

Le premier de la Maison de *CARMAIN*, originaire du Quercy, qui quitta le nom de *Vèze*, fut *HUGUES*, lequel prit celui de *Carmain*, & sa postérité l'a toujours conservé depuis : il épousa, en 1398, *Béatrix de Perille*.

JEANNE DE FOIX-CARMAIN, héritière de la branche aînée, épousa, le 22 Septembre 1592, *Adrien de Montluc*, Seigneur de Montefiquoi, Prince de Chabanois. Les branches sorties de la Maison de *CARMAIN* sont :

1^o Les Barons de *Sault* & Vicomtes de *Venezé*, éteints. *MARGUERITE DE CARMAIN-DE-FOIX*, Dame de Vèze, fille de *N... Carmain-de-Foix*, & d'*ALDONCE DE CARMAIN*, épousa *Jean de Bernuis*, Seigneur de Palfica.

2° Les Seigneurs de *Negrepelisse* en Quer-cy, aussi éteints. CATHERINE DE CARMAIN, Comtesse de Negrepelisse, Baronne de Lagnac, devint héritière des biens de sa branche, & fut mariée 1° à *Henri-Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, tué à Blois en 1576; & 2° le 20 Décembre 1578, à *Jean de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Maréchal de France.

3° Et les Seigneurs de *la Pommarède*, qui ont commencé à ANTOINE DE CARMAIN, second fils de JEAN, Vicomte de Carmain, & de *Catherine de Coarazé*: il fut Seigneur de la Pommarède, & épousa, en 1492, *Antoinette de Saint-Etienne*. Sa postérité a fini à

GABRIEL DE SAINT-ETIENNE, Chevalier, Marquis de Carmain, Baron de la Pommarède, marié, en 1702, à *Paule de Viguier-Bidault*, de laquelle il n'a que des filles. Voy. MONTLUC.

* CARMEN ou KERMAN, en Bretagne, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Kermaouen*, aujourd'hui *Kerman*, à son mari *François de Léon*, frère puiné du Vicomte. Leur postérité prit le nom de *Kerman*, & fonda vers 1470 dans la Maison de *Pluquellec*, par le mariage de *Françoise*, fille de *Guy de Kerman*, avec *Jean de Pluquellec*, à la charge du nom & des armes de *Kerman*, que porta leur fils *Maurice*.

Claude de Kerman, fille de celui-ci, qui devint l'héritière de *Kerman* par la mort de ses frères, épousa, en 1577, *François de Maillé*, Seigneur de Villeromain, issu au XVI^e degré d'*Hilvain de Maillé*, & d'*Agnès de Vendôme*, qui vivoient vers 1060. Ce fut en faveur de *Charles de Maillé*, leur fils, que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1612, registrées à Rennes. Son arrière-petit-fils, *Donatien de Maillé*, mourut le 22 Octobre 1745, ayant fait le 8 Juin 1736 abandon de ses biens à ses créanciers. Voyez MAILLÉ. Le Marquisat de *Kerman* a été acquis en 1741 par M. *Crozat-du-Châtel*.

CARNEIRO, Maison illustre de Portugal, que quelques-uns font venir de France. JEAN CARNEIRO, selon eux, s'appeloit JEAN MOUTON, ce que signifie *Carneiro*, & vint s'établir en la Ville de Porto. D'autres font descendre cette Maison de MARTIN CARNEIRO, Grand-Veneur de JEAN I^{er}, Roi de Portugal. La branche aînée subsiste dans

CHARLES CARNEIRO, fiancé, en 1734, à sa cousine germaine *Dona Anne de Noronha*, fille de *Cajetano de Mello de Castro*, & de *Dona Marie-Anne de Faro*.

Il y a eu deux branches de cette Maison, favoir celle des Seigneurs de *Carneiro*, établie aux Indes orientales; & celle des Seigneurs d'*Alcaçova-Carneiro*, toutes deux éteintes.

Les armes : de gueules, à la fasce d'azur, avec trois fleurs-de-lys d'or, aux deux bouts passans d'argent. Voyez Moréri.

CARNIN, en Artois. I. JACQUES DE CARNIN, Chevalier, vivant en 1203, eut de *Marie d'Avion*:

II. ALBERT DE CARNIN, marié à *Jeanne de Raille*, dont :

III. JEAN DE CARNIN, 1^{er} du nom, Seigneur de Méricourt, mort en 1339 au service du Duc de Bourgogne, qui avoit épousé *Anne de Wendin*, dont :

IV. JEAN DE CARNIN, II^e du nom, Seigneur de Villiers, de Méricourt, &c., marié à *Marie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Maresquel*, & de *Gudule de Heule*, dont :

V. JEAN DE CARNIN, III^e du nom, Seigneur de Raincheval, dite de *Châteauvilain*, dont :

VI. THOMAS DE CARNIN, Seigneur de Villiers, la Motte, &c., marié à *Michelle Chucquet*, dite *Sapignies*, qui en étoit veuve en 1457. Elle en eut :

VII. JEAN DE CARNIN, IV^e du nom, Seigneur de Villiers, la Motte, &c., Page, puis Echançon du Duc de Bourgogne, & Echevin d'Arras ès années 1486, 1487 & 1490, mort vers 1498. Il avoit épousé *Jacqueline de Bauffremetz*, fille de *Louis*, Seigneur de *Caulreus*, & d'*Hélène de Beaufort-de-Bullecourt*, dont vint :

VIII. ROBERT DE CARNIN, Seigneur de Villiers, &c., marié à *Jeanne de Flory*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Auffimont & de Saint-Léger, & d'*Antoinette de Senlis*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit;

2. Et THOMAS, Seigneur de Lagnicourt, auteur de la branche des Seigneurs de *Staden*, de laquelle est chef *Jean-François-Joseph-Florent*, né le 17 Avril 1712, Comte de *Staden*, qui épousa, le 4 Février 1744, *Caroline-Jeanne le Poyvre*, née le 21 Avril 1722, sa cousine au II^e degré, dont il a des enfans.

IX. CLAUDE DE CARNIN, Seigneur de Villiers, Gommecourt, Auffimont, Senlis, &c., épousa, en 1574, *Marie de Marquais*, fille de *Jean*, Seigneur de Villiers, & de *Claudine de Wadripont*, dite de *Cordes*, dont vint :

X. JEAN DE CARNIN, V^e du nom, Seigneur de Saint-Léger, Fontaine, Auffimont, Senlis, &c., mort le 24 Février 1621, qui devint Seigneur de Nédonchel par son mariage avec *Ifabeau Morel*, & eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut ;
2. JACQUES, Chevalier de Malte ;
3. Et MAXIMILIEN-ADRIEN-FRANÇOIS, Seigneur de *Saint-Léger*, auteur d'une branche éteinte au commencement de ce siècle.

XI. JEAN-BAPTISTE DE CARNIN, Seigneur de Nédonchel, Lillers, &c., épousa, en 1655, *Marie-Claire d'Ofrel-de-Lières*, fille de *Gilles*, Seigneur & Vicomte de Lières, Comte de Saint-Venant, & de *Marie-Catherine de la Tramerie*. Il eut :

XII. MAXIMILIEN-FRANÇOIS DE CARNIN, Seigneur de Nédonchel, Lillers, Bonreccourt, Esquernes, &c., en faveur duquel la Terre de *Nédonchel* fut érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes de 1694. Il mourut le 28 Août 1710, & avoit épousé, par contrat passé le 14 Mai 1691, *Alexandrine-Charlotte de Béthune-des-Planques*, née le 20 Septembre 1673, morte le 6 Octobre 1746, fille de *Charles-Jacques-François*, Marquis d'Hefdingneul, & d'*Anne-Marie-Marguerite-Françoise de Noyelles*, de laquelle sont nés :

1. JACQUES-GILLES-BOYVAVENTURE DE CARNIN, dit le *Marquis de Lillers*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 19 Novembre 1734 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Parme. Il épousa, le 31 Mai 1726, *Isabelle-Claire-Josèphe-Guislain de la Tour-Saint-Quentin*, née le 14 Juin 1703, morte le 28 Novembre 1761, remariée, le 16 Avril 1735, à *Jean-Jacques-Louis de Calonne*, Marquis de Courtebonne, mort le 11 Août 1754. Elle eut du premier lit une fille, qui est Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Paris ;
2. N...., dit le *Marquis de Nédonchel*, mort sans alliance ;
3. ALBERT-FRANÇOIS DE CARNIN, Marquis de Lillers, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, & Commandant d'un Bataillon des Gardes Wallones, marié 1^o à N.... Marquise de *Gironella* ; & 2^o en Mai 1761, à *Marie-Antoinette de Ferrer-y-Pi-*

Tome IV.

nos, veuve de *Dom Juan de Castro*, Capitaine-Général & Gouverneur de la Province d'Éttramadure ;

4. THÉODORE-MARIE, dit le *Comte de Lillers*, Général & Colonel des Grenaderis Wallons au service de la République de Hollande, mort le 5 Mai 1762 ;
5. ALBERT, dit l'*Abbé de Lillers*, Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de Saint-Omer ;
6. MARIE-CLAIRE-EUGÉNIE, d'abord Chanoinesse de Maubeuge, puis mariée, en 1714, à *Jean-Hermann d'Hinnisdaël*, Baron de Fumal, dont elle a laissé plusieurs enfans ;
7. N... Mademoiselle de Lillers, Chanoinesse de Maubeuge ;
8. Et MARIE-FRANÇOISE, d'abord Chanoinesse à Denain, ensuite mariée, en Octobre 1738, à N... de *Berghes-Saint-Winock*, Vicomte d'Arleux, mort en Avril 1757, duquel elle a des enfans. (*Tab. Généal.*, part. VIII, p. 55.)

Les armes : de gueules, à trois têtes de léopards d'or.

* CAROMB, au Comté Venaissin, Diocèse de Carpentras, Terre & Seigneurie qui dès 1200 étoit possédée par *Charles de Baux*. Dans la suite cette Terre a passé successivement dans les Maisons de *Villars*, des Ducs d'*Andria*, de *Peyre-de-Thoirs*, de *Foix*, de *Châlons-Orange*, de *Vefe*, d'*Agout* & de la *Baume-Montrevel*. Celle-ci qui la possède actuellement, l'a eue, au commencement du dernier siècle, par le mariage de *Claude de la Baume-Montrevel*, avec *Jeanne d'Agout*, héritière de la Terre & Seigneurie de *Caromb*.

CARONDELET, ancienne Maison originaire de Bresse en Franche-Comté, & aujourd'hui établie dans les Pays-Bas. Ses alliances sont avec les meilleures familles de l'une & de l'autre Province. Les premiers de ce nom portoient originairement les qualités de *Sires* & de *Barons* ; c'est ce que nous apprennent d'anciens titres, & la Patente qui leur fut donnée à Gand le 18 Mars 1430, par PHILIPPE, Duc de Bourgogne, sous son scel, enregistrée aux Chambres d'Armoiries.

Carpentier, dans son *Nobiliaire du Cambréjis*, cite Grammaye *in suo Namurco*, lequel plus au fait de l'origine de cette Maison que Dunod de Charnage, qui, de son aveu, n'a travaillé que sur de simples notes, la fait descendre d'une noble & ancienne Maison

d'Aquitaine, qui, ayant suivi les étendards des Ducs de Bourgogne, établit son domicile en les dix-sept Provinces.

Des Enquêtes authentiques tenues au Parlement de Dôle après que les Seigneurs de Carondelet le furent retirés de la Franche-Comté, & scellés du scel de cette Cour le 7 Avril avant Pâques 1535, apprennent qu'ils estoient issus & partis de nobles & vertueux progéniteurs Gentilshommes de nom & d'armes, pour tels tenus & réputés.... que leur Maison est des plus anciennes Maisons que soient des Villes de Dôle & Poligny, tenues, estimées & réputées nobles, tant de progéniteurs, riches, que excellentes vertus... qu'ils ont toujours été alliés à bonnes & nobles Maisons, & telle en est la fame & commune renommée en ce lieu de Dôle... tellement qu'ils ont toujours été tenus & réputés Gentilshommes de race, de tous ceulx qui d'eulx & leurs progéniteurs les Barons de Chauldey ont heu congnoissance., & ladite Maison & Famille des Carondelet estre anchiennement noble.

La filiation prouvée par titres commence à

I. GUILLAUME (a), fils puiné d'un Baron de Chauldey, aliàs Chandée, & lui-même devenu Baron dudit Chauldey en Bresse, lors appendice de Savoie, vivant dès 1201. Il fit hommage de cette Seigneurie en 1272 à AMÉ DE SAVOIE, Sieur de Baugé & de Bresse, & fut surnommé Caronde. Sa sépulture se voyoit encore en 1651 à Saint-Amour, où il étoit re-

(a) Guichenon, Historiographe du Roi au Prédial de Bourg-en-Bresse, fait ce GUILLAUME DE CHANDÉE originaire du Dauphiné, sur ce qu'il portoit la qualité de Seigneur de l'Ecluse au Bailliage de Vienne, quand il vint demeurer en Bresse: il dit qu'AMÉ IV, depuis Comte de Savoie, l'amena en Bresse en 1272, & lui donna des Terres à Saint-Denis près de Bourg, pour en faire son Chevalier-Homme-lige, & qu'il laissa entr'autres enfans:

HUGUES, Bailli de Viennois, père de

JEAN, qui eut la Seigneurie de Chandée, par le partage qu'il fit le Lundi devant la Nativité de Notre-Dame 1313, des biens de son père, avec ses frères;

Et LANCELOT & ODE.

On a trouvé dans un cabinet du Château de Chandée, en la Paroisse de Vandeins, les descendants de cet HUGUES, commençans audit JEAN, son fils, sculptés sur une boiserie dans l'ordre de leurs alliances en ligne directe: ce monument qui est ce que nous ayons de plus certain pour diriger nos recherches, mérite d'être conservé.

présenté en homme de guerre couvert d'une casaque fourrée de petit-gris, armoriée de ses armes: d'azur, à la bande & aux six bezans d'or. Il eut entr'autres enfans de Marguerite Ray, fille d'Othon de la Roche, Sire de Ray:

JEAN, qui fut

Et ÉTIENNE & GUICHARD, qui continuèrent le nom de Chandée.

II. JEAN DE CHAULDEY, dit CARONDELET (par un Duc de Bourgogne dont il étoit très-aimé), à cause de sa taille petite & ronde, dit une ancienne Charte, Chevalier, Baron de Chauldey, vendit cette Baronnie, depuis nommée la Baronnie de Chandée dans le Bailliage de Bourg, à son frère le Bailli de Viennois, & ne fit aucun changement à son écusson, qu'il conserva entier, de même que les Barons de Chandée. Il est prouvé marié, en 1295, à Marie de Montmartin, héritière de Montliard, fille du Sire de Montmartin, Maison illustre au Reisor de Baume, suivant un acte de partage qui le qualifie de *Nobilis & generosus miles cognomine Carondeletus*. Il eut

1. JACQUES, dit le Chevalier des Tournois;

2. Et JEAN, qui fut.

III. JEAN CARONDELET, II^e du nom, fut Seigneur de Montliard & de Chamodans en Savoie. Au-dessous de sa statue représentée à genoux sur le haut d'une petite colonne de pierre blanche dans la Chapelle de Saint-Blaise, chez les Cordeliers de Bourg-en-Bref-

I. JEAN DE CHANDÉE, *Catherine de Seyssel*, 1315.

II. HUGONIN DE CHANDÉE, *Béatrix de Grolée*, 1343.

III. ODET DE CHANDÉE, *Marguerite de Tournon*, 1425.

IV. HUGONIN DE CHANDÉE, *Jeanne du Saix*, 1431.

V. GASPARD DE CHANDÉE, marié, 1^{er} or 1472, à *Philiberte de Varax*, & 2^e à *Catherine de Costain*.

VI. JACQUES DE CHANDÉE, *Madeleine de Corfant*, 1533.

VII. CLAUDE DE CHANDÉE, *Claudine de Rogemont*, 1566.

Au dessous étoient ces vers:

*Il est beau de rendre notoire
Par un long ordre de mémoire
Tous fes yeux d'honneur vestus;
Mais plus belle encore est la gloire
De suivre, ou passer leurs vertus.
Ja ne fera Chandée.*

1584.

Ceci étoit l'ouvrage de CLAUDE II, Baron de Chandée (fils de CLAUDE I^{er}, qui teilla le 26 Avril 1589, marié, en 1566, à *Claudine de Rogemont*), lequel ayant épousé, le 15 Février 1585, *Ifabeau de Chabeu*, en eut GASPARD DE CHANDÉE, mort au berceau, & lui-même mourut peu après.

fe, le déchiffroient ces mots : *Sire Jehan Carondelet estoit, jaidis noble parayge que avois : huy de alès ma compeigne, Jehenne Salins que feis femme. Moulte avois les defains combattu ; ains iceulx feurent incurru, que fust.... 1357.* Il épousa *Jeanne de Salins-la-Tour*, Dame de Saler en Dauphiné. On leur connoît deux fils :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et EUSTACHE CARONDELET, qualifié de *Damoiseau*, & mort sans hoirs. Il avoit épousé *Catherine d'Esfrabonne*.

IV. JEAN CARONDELET, III^e du nom, est le premier qui fit acquisition des héritiers de Raimbaut l'Arbelesfier, du droit de chasser, pêcher & prendre bois dans les forêts de Vaire & Mangette, qu'il tint en Fief noble des Ducs de Bourgogne, suivant une Patente qui lui fut donnée à Dôle, par *Marguerite*, Comtesse de *Flandre*, le 2 Février 1363. Il est, entre plusieurs titres, particulièrement connu par l'extrait suivant de la Patente du Duc de Bourgogne ci-dessus mentionnée. *L'autre (fils) cy diâ, Jehan III, Seigneur de Chamodans, Duchault, Salians, fust en fame de braveure & prendhonie, Gentil Chr, que alla de vie à trépas an xiijs. foixante-onze, laissant ligne fenextre dont feurent Threforiers en Dôle & Poligny. En oultre eut espeure icelui Gentil Chr, Ifabeau Magnanet* (en la Vicomé d'Auxonne, dont les armes sont : d'or, engrêlé de gueules, à trois lions rampans de sinople, 2 & 1.) *filie à Sire Adolphe, Baron de Orvans, & à Jacqueline Raicourt ; lesquels Jehan & Ifabeau mariés heurent quatre enfans, affavoir, &c.* Au défaut de ces connoissances, *Dunod & l'Auteur des Mémoires hist. de Poligny*, ont rangé ces Trésoriers, issus d'*Odette*, sœur de *Jean Choufat*, Trésorier de Dôle, avec les Seigneurs de ce nom, témoignant néanmoins leur surpris de ce contraste avec leurs alliances illustres. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME CARONDELET, Chevalier de Croisade, marié à Auxonne, mort sans postérité, ayant vendu ses biens pour se croiser ;
2. CLAUDE, Chanoine de Vienne en Dauphiné ;
3. JEANNE, mariée 1^o à *Guy d'Antherailles* ; & 2^o à *Jean de Beauval*, Seigneur de Ste-Anne, dont elle eut quatre Demoiselles ;
4. Et JEAN, qui fuit.

V. JEAN CARONDELET, IV^e du nom, né à

Auxonne, servit sous le Duc de Bourgogne, qui le créa Chevalier à la tête de l'armée. Il marcha sous ses étendarts, & fut fait prisonnier devant Nicopolis le 28 Septembre 1397, avec le Comte de Nevers, qui récompensa son courage, comme on le verra ci-après. JEAN CARONDELET paya 7000 florins de Florence pour sa rançon, & revint à Poligny où il *despenda beaucoup* (dit un titre ancien) *en joustes & tournois, délaissant ses enfans pauvres Gentilshommes*. Un acte de donation le fait voir encore vivant en 1444. Il eut d'*Odette Fourcault* (dont les armes sont : *d'azur, au sautoir engrêlé d'or*), fille de *Sire Odelin Fourcault-Prot*, Seigneur d'Escaudin, Gentilhomme de la ville de Poligny, & d'*Anne de Saint-Mauris* :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CLAUDINE, mariée à *Jean Sarget*, Seigneur de Trafnoy, dont elle étoit veuve en 1462 ; elle en eut *Jeanne Sarget*, mariée à *Jean de Saint-Mauris* ;
3. BLANCHE, épouse de *Gérard de Robat*, Seigneur de Mangny ;
4. SIMONNE, mariée avec *Guigue de Montaigu*, fils d'*Etienne de Montaigu*, Ecuyer, en la ville de Poligny ;
5. PIERRE CARONDELET, Seigneur de Déchault & de Chaft, inscrit parmi les Nobles-Privilégiés de Poligny, sous l'an 1462, au Terrier du rôle des maisons de cette Ville. On le trouve marié, dès 1430, à *Blanche de Vourry*, aliàs *Ivori* (qui porte : *d'azur, à trois besans d'or*), auteurs de la branche de *Déchault*, alliée avec les Maisons de *Vauldrey*, la *Beaume*, &c., établie à Poligny, où l'on voit encore aujourd'hui un édifice nommé le *Portail Carondelet*.

VI. JEAN CARONDELET, V^e du nom, fut dès fa jeunesse Chef d'une Compagnie militaire d'Arbalétriers, & depuis chargé de différentes commissions de la part du bon Duc PHILIPPE, qui lui confirma, par Lettres données à Salins le 31 Juillet 1401, le droit qu'avoient ses ancêtres de chasser, de pêche, & de prendre bois dans toute l'étendue du Comté de Bourgogne ; pourquoï il est inscrit & qualifié d'*Ecuyer* dans le Terrier du Domaine de Poligny en la Chambre des Comptes. Il mourut vers 1464. Il épousa, par contrat passé à Dôle en 1426, *Jeanne de Basan*, Demoiselle de nom & d'armes, fille de *Gérard de Basan* (qui portoit : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans & d'un troi-*

fième en pointe, d'argent), Seigneur du Pin, & de *Charlotte de Coquillau*. Il laissa :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PIERRE, mort jeune ;
3. ETIENNE, Conseiller-Maître des Requêtes du Duc CHARLES, Doyen de St. Hippolyte à Poligny, mort en 1472 ;
4. JACQUES, Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN & du Roi de Castille, lequel étant Gouverneur de la Ville de Dôle, fut fait prisonnier par le Roi de France LOUIS XI, dont il fut après Maître-d'Hôtel ; il vivoit encore en 1497. Les *Mémoires Hist de Poligny* le disent Ambassadeur en France. Il épousa *N.... de laBrimetière*, en Bretagne, dont :

CATHERINE CARONDELET, qui épousa *Jean de Chasteigner*, Seigneur de Beaulieu en Poitou ;

5. GÉRARD, Ecuyer d'écurie du Duc CHARLES le *Hardi*, mort à la journée de Nancy aux pieds de son Maître le 5 Janvier 1477 ;
6. LOUIS, tué à la bataille de Montherý le 16 Juillet 1465 ;
7. Et CLAUDE CARONDELET, Chanoine de Châlons-sur-Saône, puis Haut-Doyen de Befançon, Ambassadeur de la Maison de Bourgogne vers le Pape CALIXTE III, mort en 1486, inhumé à Malines, devant la Châsse de St.-Rombaut.

VII. JEAN CARONDELET, VI^e du nom, né à Dôle en 1428, Chevalier, Seigneur de Champvans en Franche-Comté, Solre, Relegem & Potelles, quitta la Franche-Comté en 1469, pour se retirer dans les Pays-Bas, où il fut créé en 1478, par l'Archiduc MAXIMILIEN, son Grand-Chancelier Civil & Militaire, & en même tems de la Flandre & de la Bourgogne ; ce Prince le nommoit d'affection *son bon Chancelier* (Voy. Dunod-de-Charnage, *Nobil. de Bourg.* art. CARONDELET). Il s'acquît dans cette dignité beaucoup d'estime & de réputation, ayant été l'un des Seigneurs de la fuite de MAXIMILIEN que les Gantois révoltés emprisonnèrent, & auxquels ils voulerent trancher la tête. Sur la fin de ses jours, il fit une riche fondation dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Dôle sa patrie, où l'on voit encore aujourd'hui son portrait dans le Tableau de l'Autel des Primes : il est revêtu d'une grande robe d'écarlate fourrée d'hermines, sur une cotte-d'armes. Son maufolée en marbre se voit dans le Chœur de cette Eglise au côté droit du grand Autel. Il mourut à Malines le 21 Mars 1501. Il avoit

époulé, à Dôle, en 1466, *Marguerite de Chafsey*, morte le 30 Mai 1511 ; son corps fut déposé à côté de celui de son époux sous le même maufolée, & leurs entrailles furent placées devant la Châsse de St. Rombaut à Malines, à côté de CLAUDE CARONDELET, leur oncle (qui portoit : *d'azur, à la face d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or, 1 en chef & 1 en pointe*). Elle étoit fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Chafsey, & d'*Alix de Chieley*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE DE CARONDELET, né à Dôle en 1467, Chevalier, Seigneur de Solre-sur-Sambre, Conseiller, Chambellan de l'Empereur CHARLES V, Ambassadeur de l'Empereur MAXIMILIEN en 1506, vers le Roi d'Angleterre, pour négocier le mariage de sa fille, la Duchesse de Savoie, avec ce Prince ; & son Envoyé ordinaire vers les Rois de Hongrie & de Bohême, Chef du Conseil-Privé de l'Empereur. Il mourut en 1518. Il épousa aux Pays-Bas *Jacqueline de Joigny*, dite de *Pamele*, Dame d'honneur de la Reine de Castille, laquelle vivoit encore en 1540, suivant un acte par lequel elle & ses trois fils reconnoissent que l'Archevêque de Palerme, & PAUL DE CARONDELET, son neveu, leur cousin, ont acquitté les donations à eux faites par feu FERRY DE CARONDELET, l'Archidiacre, leur oncle, &c. Ils eurent :

1. JEAN, chef de la branche de *Solre* aux Pays-Bas, éteinte en 1634, 1637 & 1640, dans les Maisons de *Mérode-Deynse*, dit *Rubempré*, de *Pressy-de-Flenckes*, & de *Choiseul d'Isché* ;
2. CLAUDE, qui fut d'Eglise ;
3. Et FERRY, chef de la branche de *Potelles*, aujourd'hui aux Pays-Bas, dont les aînés ont pris successivement alliance avec les Maisons d'*Ejne*, *Horion*, *Gengniès*, *Mérode-Goëdsenhönen*, d'*Ejclaiibes-d'Amerval*, *Pronville* & *Aigneville-Millancourt*.
2. JEAN CARONDELET, Archevêque de Palerme, Primat de Sicile, Président du Conseil-Privé des Pays-Bas, Chancelier Perpétuel de Flandre, &c., mourut en 1544 & fut inhumé en l'Eglise de St.-Donat à Bruges sous le riche maufolée qu'il s'y étoit fait construire. Il fut Tuteur de PAUL DE CARONDELET, son neveu, que lui & FERRY, son frère, avoient fait émanciper en 1515, suivant un acte donné par le Magistrat de Befançon ;
3. GUILLAUME DE CARONDELET, Vicomte d'Harlebeque, Seigneur de Prévoste, Page du Roi de Castille, ensuite Gentilhomme de

l'Archiduc PHILIPPE, surnommé *le Bel*, depuis Roi d'Espagne sous le nom de PHILIPPE I^{er}, Echanfon de l'Empereur CHARLES-QUINT, & premier Ecuyer-Tranchant du Roi de Castille, & depuis de l'Empereur Il mourut en 1526, sans laisser d'enfans d'*Agnès Frémault*;

4. ANNE DE CARONDELET, morte sans enfans en 1532, mariée 1^o à *Gérard de Hénin-Liétard*, Seigneur de Boffu, fils de *Pierre*, Chevalier de la Toison-d'Or, & d'*Isabeau de Lalaing*, mort sans enfans en 1491; & 2^o à *Jean de Luxembourg-Ligny*, dit *Caulus*, Seigneur de Hautbourdin en la Châtellenie de Lille;
5. JEANNE DE CARONDELET, mariée à *Charles de Poitiers*, en Bourgogne, de la Maison des Comtes de *Valentinois* en Dauphiné; ils eurent 17 enfans (Voyez le P. Anselme, tom. II), & furent enterrés dans l'Eglise des Carmes-Déc. aussi à Malines, sous une mausolée avec leurs seize quartiers, & l'inscription suivante: *Ci gissent Messieur CHARLES DE POITIERS, Chevalier & Seigneur de Vadans, Dormans, Sonans, & Conseiller & Chambellan de l'Empereur CHARLES V; & Dame JEHANNE DE CARONDELET, son épouse, Dame de certains lieux, qui trespassant à Soeur, ledit Messieur CHARLES le 8 Mai 1539, & ladite Dame le 13 Juillet 1537;*
6. CHARLES DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Potelles, Conseiller de CHARLES-QUINT, Gouverneur des Ville d'Enghien, & Châtelain d'Ath, où il git avec épitaphe. Il n'eut point d'enfans d'*Henriette de Mauville-Créton*. Ils moururent en 1539. Par ce décès, la Terre de *Potelles* retournant à l'Archevêque, son frère, ce Prélat en fit donation le 5 Mars 1539 à FERRY DE CARONDELET, dit *Potelles*, son neveu;
7. FERRY DE CARONDELET, qui fuit;
8. MARGUERITE DE CARONDELET, morte en 1543, seconde femme de *Simon du Chafel*, dit *la Hovardrie*, Seigneur de Cavrines près de Lille en Flandre. De ce mariage naquirent deux filles;
9. FRANÇOISE DE CARONDELET, Religieuse à Galilée à Gand;
10. GUILLEMETTE DE CARONDELET, Religieuse à Nazareth à Ath;
11. PHILIPPE DE CARONDELET, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Champvans où il résidoit, & d'une partie de Rélegem, Ecuyer-Tranchant de l'Empereur CHARLES-QUINT, & de *Marguerite*, Duchesse de Savoie, fille de l'Empereur MAXIMILIEN. Une lettre écrite de sa main en 1529 à l'Archevêque son frère, fait voir qu'il espérait obtenir de l'Empereur le rétablissement des fortifications

de la Ville de Dôle. Il mourut en 1547. Il épousa *Anne de Bentinck*, en Gueldre, dont:

CHARLES DE CARONDELET, qui vendit en 1566, la Terre de Champvans à *Henri de Mauville*, & s'allia trois fois avec les Maisons de *Jausse-de-Mastaing*, de *Gavre-Liedekerke* & de *Harchies-Mouton*. Il ne laissa que des filles qu'il eut de sa troisième femme, lesquelles ont fini cette branche des Vicomtes d'*Haërlebeque*, quelques-unes s'étant mariées, & les autres étant Chanoinesses à Moustiers, Nivelles, Munster-Bilsen & Maubeuge.

VIII. FERRY DE CARONDELET, né aux Pays-Bas en 1473, Seigneur de Rélegem en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur MAXIMILIEN, & son Ambassadeur en Hongrie, ratifia le 29 Juin 1497, avec CLAUDE DE CARONDELET, son frère, en qualité de Procureur de noble & puissant Seigneur, Messire JEAN DE CARONDELET, leur père, les donations faites à l'Eglise de Dôle; cet acte le qualifie d'*ancien Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté*. FERRY, devenu veuf, embrassa l'état Ecclésiastique, fut Archidiacre de Besançon, Abbé de Montbenoit, & Gouverneur de Viterbe jusqu'à la mort du Cardinal de Guise. Il mourut de la pierre le 27 Juin 1528, au retour d'une Ambassade qu'il fit à Rome, où Raphaël fit le célèbre portrait que nous en avons, gravé par Larmessin. Son corps fut transporté à Besançon & enterré dans la Métropole, où l'on voit son mausolée avec son épitaphe, & celle de sa femme. Il épousa, sur la fin de Mars 1501, *Digna de Baux*, Dame de Gleuro, morte le 18 Octobre 1503 (qui portoit: *d'azur, à la bande d'or chargée de trois sautoirs de gueules*), sœur de *Catherine de Baux*, mariée avec postérité à *Guillaume de Mérode*, toutes deux filles de *Jacques de Baux*, Chevalier, avoué de Duffle, Seigneur de Goedfenboënen, & d'*Hellewigne de Harduwemont*, dont PAUL qui fuit, lequel eut la Seigneurie de *Gleuro*, dont FERRY avoit fait le relief comme mari & bail de sadite épouse le 30 Janvier 1502. Il occupa plusieurs charges & emplois sous l'Empereur CHARLES-QUINT. On connoît à FERRY deux enfans naturels:

PAUL, Licencié ès Loix, mort sans hoirs, marié à *Marie Savors*;

Et ISABEAU DE CARONDELET, mariée à *Philippe*, bâtard de Blois-Châtillon.

IX. PAUL DE CARONDELET, né au château de Réleghem en 1501, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 100 Cuirassiers pour Sa Majesté Catholique, Seigneur de Winghe, Gleuro, Mouffy-sur-le-Thil, Nilpiéreuse, Delval, & de la Chapelle-à-Saint-Lambert, ratifia le 28 Octobre 1567, avec *Anne d'Ailly*, sa femme, étant assisté du Sieur de Carondelet de Solre, son cousin, les donations faites à PAUL, marié avec *Marie Savors*, & ISABEAU DE CARONDELET, enfans naturels de son père, comparans en cette qualité devant les Echevins de Douai. Il se distingua dans la profession des armes, principalement à la journée de Mulberg contre les Saxons, où il reçut un coup de fabre sur la tête. Il testa le 30 Juillet 1577, au profit de PAUL, Seigneur de Mouffy, son fils aîné, dénommant pour ses exécuteurs le Seigneur d'Ailly de Pecquigny, JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Solre, *son cousin*, & *Ferry d'Udekem*, parent de sa seconde femme. Il mourut à son château de Mouffy le 21 Février 1581, & y fut inhumé dans l'Eglise paroissiale. Il est qualifié sur l'inscription élevée à sa mémoire, de *très-hault & très-puissant Seigneur*. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 28 Novembre 1549, *Anne d'Ailly*, Dame dudit Mouffy, de Prés en Varennes & de Lefdain, morte le 18 Novembre 1572, fille de *Louis d'Ailly*, Baron de Baingun en Boulonois, Seigneur de Varennes (dont les bifaisuels *Raoul d'Ailly*, Seigneur dudit Varennes, & *Jacqueline de Béthune* (chefs de cette branche de Varennes), avoient marié, le 24 Novembre 1435, *Jacqueline d'Ailly*, leur fille, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, arrière-petit-fils du Roi JEAN) & de *Marie de Montenay*. PAUL DE CARONDELET épousa 2^o *Anne d'Udekem*, en Brabant, Dame de Nilpiéreuse, &c. Du premier lit il eut :

1. PAUL DE CARONDELET, qui suit;
2. Un autre PAUL, mort jeune;
3. HÉLÈNE DE CARONDELET, reçue en 1571, Chanoinesse de l'illustre Chapitre de Nivelles en Brabant.

Du second lit naquirent :

4. CHARLES DE CARONDELET, Seigneur de Nilpiéreuse, tué en 1590 en défendant le château de Cassel;
 5. Et LÉONIUS DE CARONDELET, mort à 7 ans.
- X. PAUL DE CARONDELET, II^e du nom, né au

château de Mouffy-sur-le-Thil en 1551, fut Seigneur dudit Mouffy, Baron de Noyelle-sur-Selle, dans la province de Hainaut, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Catholique; il se distingua sous le Comte d'Egmont, à la bataille d'Ivry qu'HENRI IV gagna contre les Ligueurs & les Espagnols, & ramena les débris de l'Armée après la mort de ce Comte. Il fut établi Gouverneur & Franc-Garennier des Ville & Châtellenie de Bouchain & du Comté d'Orfrevant en 1593, créé Chevalier par Lettres-Patentes données à Madrid le 21 Avril 1597, & fait Conseiller du Conseil de Guerre de Sa Majesté en 1607. Ses exploits & sa valeur lui méritèrent l'estime des Archiducs ALBERT & ISABELLE; la famille conserve les Lettres que ce Prince & cette Princesse lui écrivirent. Il fut choisi le 16 Janvier 1598 par FERRY DE CARONDELET-POTELLES, Gouverneur de Menin, par toutes les branches de la famille assemblées à Crupet, pour aller trouver les Comtes de Gavre & de Hornes, & leur faire voir que méchamment & calomnieusement ils les disoient issus de race de longue robe, pour avoir eu un Chancelier de l'Empire, piqués de ce que les Chanoinesse de Mons leur avoient préféré une Demoiselle de CARONDELET, de quoi, suivant le procès-verbal dressé par les témoins, ils se rétractèrent. Il mourut à Bouchain le 1^{er} Mai 1625. Son cœur & ses entrailles furent portés dans l'Eglise de Noyelle. L'inscription qu'on y lit devant marque qu'il étoit aussi Vicomte de la Hestre, Seigneur de Maulde, qu'il acheta, de *Winghen, la Motte, Fermond & Mansart*. Il épousa, 1^o en 1574, *Hélène d'Ennetières-de-Beaumez*; 2^o en 1586, *Florence de Breucaudin*, Dame dudit lieu; & 3^o par contrat du 20 Mai 1588, *Anne*, héritière & dernière du nom de *Montigny-Saint-Christophe*, morte le 13 Août 1638, fille de *Georges de Montigny*, Chevalier, Seigneur de Noyelle, Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Bouchain, & de *Charlotte de Nouvelles* (petite-fille d'*Antoine de Montigny*, & de *Jeanne de Montmorency*). Il eut du troisième lit :

1. GEORGES DE CARONDELET, Chevalier, Baron de Noyelle, Seigneur de Villers-Au-bois, après son père Gouverneur de Bouchain, du Conseil de Guerre de Sa Majesté, Député de la Noblesse des Etats du Comté de Hainaut en 1631, qui mourut le 9 Avril

1633. Il avoit épousé, en 1617, MARIE DE CARONDELET-POTELLES, héritière de Plouïch, sa cousine au III^e degré, fille unique de FERRY DE CARONDELET, Chevalier, Gouverneur de la ville de Menin, & de Marie de la Hamaïde, Dame dudit Plouïch. Il en eut :

CHARLES, mort le 24 Octobre 1639, sans alliance, âgé de 21 ans, étant au service.

2. JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Prémecques-lès-Lille, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort dans le Palatinat en 1621;
3. FRANÇOIS, surnommé le *grand Carondelet*, pour sa libéralité, Seigneur de Prémecques, après son frère, Haut Doyen de l'Eglise de Cambrai, envoyé de l'Infante ISABELLE en Angleterre, avec Don Carlos Coloma, refusa en 1626 l'Evêché de Saint-Omer, que cette Princesse lui offrit. En 1631, à l'occasion de la retraite de la Reine-mère dans les Pays-Bas, il fut envoyé avec la qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne à la Cour de France vers le Roi Louis XIII, lors à Monceaux. L'Histoire du Ministre du Cardinal de Richelieu dit qu'il fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, traité avec magnificence, & que le Roi lui fit présent à son départ d'une *croix de diamans* de 2000 écus. Il mourut sur la fin de 1635;
4. ANNE DE CARONDELET, morte sans alliance;
5. JEANNE DE CARONDELET, Dame de Weims, puis de Prémecques, morte en 1678, mariée 1^o à *Philippe du Chastel*, Chevalier, Seigneur de Beauvolers, dont elle eut deux fils, morts jeunes; 2^o à *Jacques de Landas*, Chevalier, Vicomte du Heule, Grand-Panetier héréditaire du Pays & Comté de Hainaut, sans enfants;
6. PAUL DE CARONDELET, dit le *Baron de Villers*, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Chanoine de l'Eglise de Cambrai, Gentilhomme des Etats de Mons, premier Conseiller Ecclésiastique de la Noble & Souveraine Cour à Mons, employé par Sa Majesté Catholique en qualité de Négociateur auprès de la personne, mort en 1644;
7. ALEXANDRE DE CARONDELET, Religieux de l'Abbaye de St.-Waast d'Arras;
8. CATHERINE DE CARONDELET, reçue en 1613 Chanoinesse du Chapitre de Sainte-Remfroye à Denain, qui ensuite remercia de sa prébende pour épouser *Nicolas de Bonmarché*, Seigneur de Montifaut, dont elle eut plusieurs enfans, entr'autres *Françoise*, Chanoinesse à Denain. Son corps fut apporté d'Argeries à Noyelle, où elle est inhumée avec épitaphe;

9. ANTOINE DE CARONDELET, qui fuit;
10. FERRY DE CARONDELET, mort au berceau;
11. MARGUERITE DE CARONDELET, Prieure de l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras;
12. Et MICHELLE, DE CARONDELET, mariée à *Jacques-Antoine d'Albertençon*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & ensuite Gouverneur de la ville de Furnes en Flandre, vivoient en 1640. Elle en eut plusieurs enfans, les uns morts jeunes, les autres sans alliances.

XI. ANTOINE DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Maulde, qu'il vendit, né au château de Noyelle le 17 Juillet 1602, devenu héritier de ses frères & de CHARLES, son neveu, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Hestre, Seigneur de Haine-Saint-Pierre, &c., créé par l'Infante ISABELLE Général-Major d'un terce de 15 Compagnies Wallones le 26 Mai 1631. Carpentier, Auteur contemporain, dit *que sa branche se domicilia quelques années à Cambrai, & se fit connoître par tout le Cambrésis jusqu'à nos jours, où l'on révere encore les mérites de M. le Baron de Noyelle, qui eut pour frère ce grand Doyen de Cambrai, & ce Gouverneur de Bouchain, &c.* ANTOINE DE CARONDELET mourut le 17 Avril 1684; il fut inhumé avec son épouse dans leur caveau en l'Eglise Paroissiale de Noyelle, où l'on voit leur épitaphe. Il épousa, par contrat dt^l 13 Décembre 1649, *Jeanne-Louise*, née Comtesse de Lannoy & du Saint-Empire, morte le 22 Octobre 1692, fille de *Jean-Baptiste*, né Comte de Lannoy, Chevalier, Seigneur du Hautpont, & de *Jeanne de Coudenhove*. De ce mariage font nés :

1. FERDINAND DE CARONDELET, Chevalier, Baron de Noyelle, Capitaine dans le Régiment Wallon de Famechon, mort le 27 Janvier 1690, sans alliance;
2. ANTOINE, mort au berceau;
3. ANNE-CATHERINE-ANTOINETTE, Religieuse à l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras;
4. ANNE-THERÈSE, reçue Chanoinesse de Denain en 1665, qui harangua au nom de son Chapitre le Roi Louis XIV. Ayant remercié de sa prébende, elle épousa *Jacques de Grandville*, Seigneur dudit lieu en Picardie. Elle en eut :
Jeanne-Françoise de Grandville, fille unique, mariée à *Pierre-Joseph de la Hamaïde*, Seigneur de Warnave, morte sans postérité;
5. EMERENCE-ERIGENNE, morte au berceau;
6. ALEXANDRE, qui fuit;

7. MARIE, Dame de Guennebreucq & de Steenbreucq, morte fans alliance;
8. ANTOINE-PHILIPPE, Capitaine dans le Régiment de Piémont, tué en 1689 d'un boulet au passage du Roi JACQUES d'Irlande en France, fans alliance;
9. CLAIRE-ALBERTE, épouse de François Ologhem, Capitaine des Gardes du Roi d'Angleterre, dont François-Denis Ologhem, mort âgé de 14 ans, étant Page du Roi JACQUES;
10. Et FRANÇOIS-LOUIS-THÉODORE DE CARONDELET, Religieux de l'Abbaye de St.-Waaft d'Arras, Prévôt d'Hafpres, où il mourut en 1742.

XII. ALEXANDRE DE CARONDELET, né au Château de Noyelle le 7 Février 1657, Chevalier, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Hestre, Seigneur d'Haine - Saint - Pierre, Guennebreucq & Steenbreucq, Mousquetaire de la Maison du Roi Louis XIV, dès leur institution, mourut le 22 Avril 1719, & fut inhumé à Noyelle dans le caveau de ses ancêtres, avec épitaphe. Il épousa, par contrat du 24 Novembre 1690, Marie - Bonne de Bacquehem, morte à Hardingham, où elle git, Diocèse de Boulogne-sur-Mer, le 3 Janvier 1733. Elle étoit fille de Jean-François de Bacquehem, Chevalier, Seigneur du Liez, & de Marie-Jeanne de Nédonchel-Bouwignies. De ce mariage font nés :

1. JEAN-LOUIS, qui suit;
2. GUILLAUME, dit le Baron de Carondelet, Capitaine de bataillon, mort en Bavière en 1743, fans laisser d'enfans de Marie-Anne-Joséphé du Mortier;
3. CLAIRE - BONNE - ALEXANDRINE, reçue Chanoinesse de Mouftiers dans le Comté de Namur, qui ensuite se maria à Philippe-Albert, Baron de Neverlée, Lieutenant-Gouverneur de Namur, dont Marie-Anne-Charlotte de Neverlée, fille unique, reçue Chanoinesse dudit Mouftiers à l'âge de deux ans, morte jeune;
4. ADRIENNE - ALEXANDRINE, mariée fans enfans, en 1732, à Jean-Pierre, Vicomte des Androuins, mort;
5. JEAN-ALBERT, mort âgé de 15 ans;
6. MARTIAL, ancien premier Commandant de Bataillon dans le Régiment de Rohan-Rochefort, Chevalier de Saint-Louis;
7. LOUIS - CHARLES, Seigneur d'Alentun, ancien Commandant de Bataillon dans le Régiment de Biron, Chevalier de St.-Louis, marié fans enfans à Marie-Joséphé-Ursule du Velin;

8. N.... DE CARONDELET, mort ondoyé;
9. JEANNE-LOUISE, dite de Prémecques, reçue en 1717, Chanoinesse de Mouftiers, où elle git, morte en 1732 en odeur de fainteté;
10. FRANÇOIS-THÉRÈSE, Chanoinesse régulière de l'Abbaye noble d'Avèfnes-les-Arras;
11. & 12. FRANÇOIS-MARIE-HUBERT, & JEAN-BAPTISTE, frères jumeaux, morts jeunes;
13. Et FRANÇOIS-LOUIS DE CARONDELET, Seigneur d'Haine, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Mauris, mort en 1765, de la fuite de la blessure d'une balle reçue dans l'œil au siège du Port-Mahon. On voit son maufolée en marbre dans l'Eglise de Noyelle.

XIII. JEAN-LOUIS DE CARONDELET, né à Valenciennes le 22 Novembre 1691, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Hestre & du pays de Langue, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Briat, &c., fut maintenu & gardé par Arrêt rendu au Bureau des Finances à Lille, commis pour les reliefs des mouvances de Sa Majesté, dans les qualités de Chevalier & de Baron de Noyelle, possédées par ses ancêtres sous les Rois d'Espagne. Il a servi dans le Régiment d'Ifenghien, & s'est trouvé très-jeune à la bataille de Malplaquet. Il épousa, 1^o par contrat du 3 Novembre 1722, Marie-Marguerite-Louise de Rafoir, Dame d'Audomez; & 2^o le 10 Juin 1732 (dispenses accordées par le Pape CLÉMENT XII), Marie-Angélique-Bernarde de Rafoir, sa belle-sœur, Vicomtesse de Langle, Dame du grand & du petit Hove, fille de Louis-François-Joséph de Rafoir, Chevalier, Seigneur d'Audomez, & de Marie-Louise, née Baronne de Woërdon-d'Hémfede. Du premier lit font nés entr'autres enfans :

1. MARIE - ANNE - LOUISE, Dame d'Audomez, veuve avec enfans, de Ferdinand-Michel-Joséph d'Esclaires, né Comte de Clairmont en Cambresis;
2. MARIE LOUISE - CLAIRE, Chanoinesse régulière de l'Abbaye noble d'Avèfnes-les-Arras;
3. THÉODORE - FÉLICITÉ - PARFAITE, aussi Chanoinesse de cette même Maison, nommée par le Roi, en 1765, Abbessé de l'Abbaye Royale de Bertaucourt près d'Amiens.

Du second lit :

4. JEAN-LOUIS-NICOLAS-GUISLAIN, dit le Vicomte de Carondelet, au service de Sa Majesté depuis 14 ans;
5. ALEXANDRE-LOUIS-BENOÎT, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine

- & Dignitaire de l'Eglise de Seclin en Flandre ;
6. FRANÇOIS-LOUIS-HECTOR, dit le *Baron de Carondelet*, au service du Roi d'Espagne dans les Gardes Wallones en qualité d'Aide-Major, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France ;
 7. JEAN-AMÉLIE-CÉSAR, dit le *Chevalier de Carondelet*, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bourbon, aussi Chevalier de Malte ;
 8. LOUISE-ANGÉLIQUE-IRIS, à marier ;
 9. MARIE-FRANÇOISE-PARFAITE, Religieuse à l'Abbaye noble d'Esrun-lès-Arras ;
 10. MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE, mariée, en 1770, à *Pierre-Auguste-Marie des Waziers*, Comte de Roncq, Gentilhomme des Etats de Lille en Flandre ;
 11. JEANNE-LOUISE, Religieuse aux Dames de St.-François de Sales à Lille ;
 12. MARIE-LOUISE-BERNARDE, Religieuse aux Dames de Menin ;
 13. LOUISE-BARTHÉLÉMIE, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr-lès-Versailles, Religieuse aux Dames nobles d'Oudenarde ;
 14. Et CATHERINE-VÉDASTINE-HONORÉE DE CARONDELET, Elève de l'Abbaye de St.-Paul près de Beauvais.

Les armes : *d'azur, à la bande & à six besans d'or, posés en orle*. La branche de SOLRE portoit la *bande simple*. POTTES la portoit *chargée en chef d'une merlette de sable*. NOYELLE, d'un *croissant d'azur*. HAERLEBEQUE, *d'une étoile de gueules*. DÉCHAULT, d'un *fautoir d'azur*. Cimier : *deux ailerons d'azur, armoriés chacun de la bande & besans comme l'écu, entre les ailerons, le col & la tête d'un lion au naturel*. Couronne : *celle de Baron ancien*. Supports : *deux lions*.

JEAN DE CARONDELET, IV^e du nom, ayant reçu du Comte de Nevers, en récompense de son courage, un *bouclier* sur lequel étoient ces trois mots : AQUILA ET LEO, ses descendans ont continué de les porter en devise au bas de leurs armes. Leur cri de guerre est : A MOI, CHAUDEY.

Voici les quartiers portés par les Demoiselles de CARONDELET, ci-devant mentionnées Chanoinesses dans différens Chapitres des Pays-Bas :

1. HÉLÈNE DE CARONDELET, Chanoinesse de Nivelles en Brabant, portoit les quartiers de *Carondelet*, *Chaffey*, *Baux*, & de *Harawemont*, pour les paternels ; *Ailly-de-Varennes*, *Bournonville*, *Montenay* & *Belloy*, pour les maternels.

Tome IV.

2. CATHERINE DE CARONDELET, Chanoinesse à Denain, portoit : *Carondelet*, *Baux*, *Ailly-de-Varennes* & *Montenay*, paternels ; *Montigny-Saint-Christophe*, *Montmorency*, *Nouvelles* & *Menghestrut*, maternels.

3. ANNE-THÉRÈSE DE CARONDELET, aussi Chanoinesse à Denain, portoit : *Carondelet*, *Ailly-de-Varennes*, *Montigny-Saint-Christophe*, & *Nouvelles*, paternels ; *Lannoy-du-Hautpont*, *Quesnoy*, *Coudenhove* & *Baudrenguien*, maternels.

4. CLAIRE-BONNE-ALEXANDRINE DE CARONDELET, & sa sœur, Chanoinesses à Moustiers, portoient : *Carondelet*, *Montigny-Saint-Christophe*, *Lannoy-du-Hautpont* & *Coudenhove*, paternels ; *Bacquehem*, le *Vasseur-d'Esquelbecque*, *Nédonchel-Bouvignies*, & *Lannoy-Dejplechain*, maternels.

Le Nobiliaire de Provence, tom. III, in-12, imprimé à Paris en 1693, rapporte une branche de CARONDELET-TALANT, qu'il fait sortir d'un certain CHARLES DE CARONDELET, Gentilhomme Flamand, qui, s'étant retiré en France, épousa, en 1545, *Marie de Richebourg*, dont les descendans se sont établis à Aix. Cette branche est demeurée inconnue aux cinq autres, & s'est éteinte depuis peu ; on ne fait à quel auteur en rapporter l'origine.

(Article dressé sur les titres authentiques de cette Maison, communiqués.)

* CAROUGES, Terre située dans le Bailliage d'Alençon, entre cette Ville & celle d'Argentan, qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte depuis si long-tems, que nous n'en pouvons donner qu'une notice, faite de Mémoire.

RICHARD, Seigneur de CAROUGES, fut nommé témoin, avec plusieurs autres, de la vie & des mœurs de Mathieu, Sire de Montmorency, l'an 1287.

HUGUETTE DE CAROUGES épousa, l'an 1289, Robert, III^e du nom, Sire d'*Achey*, fils de Jean, III^e du nom, Sire d'*Achey*, & de *Lucette de Clinchamp*.

JEAN DE CAROUGES, Chevalier, vivoit l'an 1348, comme il paroît par un titre de ce tems-là.

Le combat mémorable arrivé l'an 1386 sous le Roi CHARLES VI, entre JEAN DE CAROUGES, Ecuyer, & Jacques le Gris, est rapporté dans toutes les Histoires ; le premier prétendant que celui-ci avoit violé sa femme. On en peut

U u

voir l'histoire toute entière dans Jean Juvénal des Urfins. impression du Louvre, fol. 59, & dans le *Théâtre d'honneur*, de la Colomnière, tom. II, fol. 203.

N... de CAROUGES étoit Abbé du Bec-Hellouin vers 1388, comme le prouve une Chartre de ce tems-là.

THOMAS DE CAROUGES, Chevalier, eut abfolution de Louis d'Harcourt, Archevêque de Rouen, pour avoir rompu une Eglise & en avoir retiré un prifonnier l'an 1417.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois l'an 1423, est nommé le Sieur J.... DE CAROUGES.

ROBERT DE CAROUGES, Seigneur de Fontaine-la-Sorel, Chevalier, signa à un titre de 1453.

MARGUERITE DE CAROUGES époufa, l'an 1530, *Foulque de Bailleul*, Seigneur de Renouart, fils de *Guillaume de Bailleul*, Seigneur de Renouart, & d'*Agnès de Congé*.

Cette Terre est tombée dans la Maifon d'*Arval*, dont l'héritière *Marguerite d'Arval*, Dame de Carouges, fonda l'Eglise Collégiale dudit Carouge, & époufa *Jean de Bloffet*, Seigneur de Saint-Pierre, dont vint *Marie de Bloffet*, Dame de Carouges, femme de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillières, dans la Maifon duquel la Terre de *Carouges* a paffé.

Les armes: de gueules, femé de fleurs-de-llys d'argent.

CARPENTIER-DE-CRECY, famille noble originaire du Cambrésis, qui remonte fon origine aux anciens Seigneurs de Gouy ou de Goy, fort renommés dès 1036.

BARTHÉLEMY & RENAUD CARPENTIER, iffus de ROGER, Sire de Gouy, font connus par les dons qu'ils firent à l'Abbaye de Vaucelles près de Cambrai, comme il paroît par les Archives de cette Abbaye dès 1160.

SIGER & GODEFROY CARPENTIER, frères defcendus de RENAUD, formèrent deux branches, dont plusieurs autres font forties. Quelques-uns des defcendans de GODEFROY se retirèrent en Angleterre & en Hollande, où ils prirent des armes différentes de celles de leurs prédéceffeurs.

Les defcendans de SIGER CARPENTIER fe maintinrent avec honneur & diftinction dans la Flandre.

ARTHUS CARPENTIER, II^e du nom, tué à la chaffe en 1421, époufa, vers 1398, *Louife de Bouchavefne*, dont entr'autres enfans :

GUILLAUME, qui fuit;

Et FRANÇOIS, né en 1415, marié, en 1433, à *Jeanne de Serre*, dont :

JACQUES CARPENTIER, Chevalier, Seigneur d'Aumont & de Berthier, né en 1434, qui, par fon testament du 16 Octobre 1479, institua COLINET CARPENTIER héritier de tous fes biens. Il mourut vers 1485.

GUILLAUME CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Vannes & d'Attiche, Gouverneur de Théroüenne, fe retira en France au XV^e fiècle. Il avoit époufé, vers 1428, *Renette de Wainouville*, dont pour troifième fils COLINET, qui fuit.

BRANCHE

de CHANGY, en Nivernois (exiftante).

COLINET CARPENTIER, né en 1431, fut Seigneur de Crécy en Nivernois, Terre que la femme lui apporta en dot. Il devint héritier univerfel de fon coufin germain JACQUES, le 16 Octobre 1479, à la charge de prendre fes armes. Il porta depuis: d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois croiffans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe; ce qui a été exécuté également par tous fes defcendans. Il époufa, par contrat paffé le 15 Janvier 1463, *Jeanne de Savigny*.

BRANCHE

de CRECY, iffue de la précédente.

JEAN CARPENTIER, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Crécy, époufa, le 28 Février 1637, *Radegonde Ory*, dont :

JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;

Et CLAUDE, alias CLAUDE-ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Thuilerie*, qui fubfiftoit en 1763.

JEAN-FRANÇOIS CARPENTIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Crécy, époufa, le 18 Février 1697, *Marguerite de la Souche-de-Saint-Auguftin*, dont :

GILBERT CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Crécy & autres lieux, feul refant de fa branche. Il porte les mêmes armes ci-deffus désignées, écartelées de celles de la *Souche-de-Saint-Auguftin*, de *Moncoquier* & de *Fol-lé*, & a époufé, le 23 Février 1724, *Louife Thoynard*, fille de *Barthelemy*, Ecuyer, Sei-

gneur d'Ambron, &c., & de *Madeleine-Nicole Guymont*. Il en a eu :

1. GILBERT, né le 18 Mars 1726 ;
2. CLAUDE, né le 7 Novembre 1727 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, né le 22 Janvier 1732, & mort en Février 1732 ;
4. MARGUERITE, née le 3 Janvier 1725 ;
5. Et MARIE, née le 15 Novembre 1729. (*Histoire de Cambray & du Cambrésis*, vol. II, part. III, pag. 366 & suiv. ; *Les Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, pag. 470 ; & Moréri).

CARPENTIN (DE), ancienne noblesse originaire de Ponthieu, où elle étoit connue au commencement du XIV^e siècle. Elle remonta à JEAN CARPENTIN, Ecuyer, qui épousa, en 1320, N... de Craon, parente de Guillaume, Seigneur de la Ferté-Bernard, puis de Dommar de Barneville en Ponthieu.

Cette famille subsiste en trois branches.

PREMIÈRE BRANCHE,
Seigneurs de CUMONT, en Ponthieu.

Elle est représentée par deux frères, savoir : MARC-ANTOINE DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de Gapenne, ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment d'Aunis, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service, qui épousa, en 1752, *Marie-Marguerite-Marthe de Buissey*, née en 1728, fille de *François-Joseph*, Vicomte du Meuil, & de *Marie-Marguerite le Bel d'Huchenneville*, dont :

N... DE CARPENTIN, mariée à N... DE CARPENTIN, son cousin ;

Et JEAN-CHARLES DE CARPENTIN, Capitaine retiré du Régiment d'Aunis, & Chevalier de St.-Louis, non marié.

SECONDE BRANCHE,
établie au Perche.

Il ne reste que trois frères, savoir :

N... DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de Laurières, qui a été Page du Roi. Il est marié & a une fille, jeune ;

N... DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de la Galezière, a été Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, & est Chevalier de Saint-Louis. Il est marié & a une fille en bas âge ;

Et N... DE CARPENTIN, Chevalier de Saint-Louis, marié à N... DE CARPENTIN, sa cousine, fille de MARC-ANTOINE, Seigneur de Gapenne, & de *Marie-Marguerite-Marthe de Buissey*.

TROISIÈME BRANCHE.

AUGUSTIN-CÉSAR DE CARPENTIN, Chevalier, Seigneur de Berteville, le petit Pendé, né le 7 Février 1701, Capitaine de Cavalerie, ancien Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles, pensionné de Sa Majesté, Chevalier de Saint-Louis, épousa, par contrat du 5 Février 1728, *Françoise-Claudine de Rambures*, fille de Messire Claude, Chevalier, Seigneur de Vandricourt, & de *Françoise-Charlotte de Calonne-Courtebonne*, dont il reste pour enfans vivans :

1. LOUIS-NICOLAS, appelé *le Chevalier de Carpentin*, né le 30 Juin 1733, Capitaine au Régiment provincial de Péronne, non marié ;
2. FRANÇOIS - LAURENT, Chevalier, né le 10 Août 1739, qui a été reçu à l'Ecole Royale Militaire le 26 Octobre 1754, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie le 4 Juillet 1777. Il épousa, par contrat du 9 Décembre 1776, *Marie-Catherine-Henriette-Sophie de Schillinger*, morte, dont :

AUGUSTIN-CÉSAR-HENRI-FRANÇOIS DE CARPENTIN.

3. MADELEINE-ANTOINETTE, aînée des précédens, mariée à N... *Heurard*, Ecuyer, Seigneur de Fongalland, ancien Garde-du-Corps du Roi, & Aide-Major de la place de Briançon ;
4. Et ANNE-ELISABETH-REINE DE CARPENTIN, qui a été élevée à Saint-Cyr, non mariée.

Les armes : *d'argent à trois fleurs-de-lys, au pied coupé de gueules, 2 & 1*. Supports : *deux sauvages armés chacun d'une massue basse*. Cimier : une renommée tenant une banderolle avec ces mots : *A tout*.

CARRION, en Anjou. Un Mémoire adressé à l'Auteur du *Mercur* de Mercure du mois de Juillet 1742, porte que cette famille est fi ancienne qu'elle remonte jusqu'à l'an 1300 ; & il y est dit qu'elle est allée entr'autres avec les Maisons de *Beauvau, du Bellay & de Lenoncourt*.

PIERRE CARRION, Seigneur de l'Epronnière en Anjou, commandoit en 1651 un escadron de l'Arrière-Ban : il fut fait dans le même tems Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Suivant le même Mémoire il avoit pour fils puiné :

1. PIERRE-JOSEPH CARRION, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Vaiffeaux du Roi de-

puis 1693, mort au Hâvre-de-Grâce en Normandie le 1^{er} Mai 1742, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, en 1692, *Etienne* Tixier, fille de noble homme *André Tixier*, Seigneur de Saint-Prix, de laquelle il a laissé :

1. *André-Joseph Carrion*, lequel a servi dans la Marine ;
 2. *Charles*, Prêtre ;
 3. Et *Jean-Baptiste Carrion*, Gouverneur de Montluel en Bresse, & Gentilhomme de Mademoiselle Louise-Anne de Bourbon-Condé.
2. *François Carrion*, Seigneur du *Petit-Pont*, Colonel d'Infanterie, mort Lieutenant de Roi de la Bassée, lequel a fait une branche ;
 3. *Claude-Marie*, mariée à *François le Camus de Fontaine-Villefort* ;
 4. *Perrine-Hélène*, mariée à *Jean-Georges de Gruter*, Gentilhomme Allemand, Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom ;
 5. Et *Marie-Susanne Carrion*, mariée à *Antoine de la Haye-Montbault*.

CARRION-DE-NISAS, famille noble du Languedoc, qui rapporte son origine aux Carrion d'Espagne.

N... de Carrion laissa :

1. N..., qui suit ;
2. Et *Henri de Carrion*, rapporté après son frère.

N... de Carrion eut pour fils :

Jean-François de Carrion, Baron de Nisas, qui épousa, le 29 Juin 1729, sa cousine *Marie-Thérèse de Carrion*, née le 13 Juillet 1714, dont :

1. *François-Emmanuel de Carrion-de-Nisas*, né le 27 Novembre 1731 ;
2. *Marie-Gabrielle-Françoise*, née le 5 Février 1730 ;
3. & 4. *Henriette & Louise*.

Henri de Carrion, Marquis de Nisas, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, & Pun des Lieutenants de Roi de la Province du Languedoc, mourut dans sa Terre de Murviel le 15 Novembre 1754, âgé de 94 ans. Il avoit épousé, le 20 Avril 1712, *Anne-Gabrielle de Murviel*, qui lui apporta la Baronnie de ce nom, située dans les États de Languedoc. Elle mourut le 4 Novembre 1754, âgée de 70 ans, dans sa Terre en Languedoc, & étoit fille de *Jean-Louis*, Marquis

& Baron de Murviel, & d'*Antoinette de la Tour-Gouvernet*. Ils eurent :

1. *Henri-François*, qui suit ;
2. *Henri-Guillaume*, né le 20 Juillet 1715, Capitaine d'Infanterie ;
3. *Marie-Thérèse*, née le 13 Juillet 1714, mariée, le 29 Juin 1729 à son cousin, *Jean-François de Carrion*, Baron de Nisas ;
4. Et *Marie-Henriette-Françoise*, née le 23 Février 1718, mariée 1^o à *Louis-Joseph Boyer*, Baron de Sorgues & des États du Languedoc ; & 2^o le 3 Juillet 1740, à *Ferdinand Spinola*, Marquis d'Arquata.

Henri-François de Carrion de Nisas, Marquis de Murviel en Languedoc, & en cette qualité, Baron des États de la Province, né le 12 Février 1713, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Anceins, depuis Chevreufe & Brancas, épousa, le 10 Juin 1744, *Henriette-Madeleine-Julie-Josèphe de Cruffol-Saint-Sulpice*, née le 2 Avril 1725, morte le 27 Juillet 1775, au Château de l'Hermenault, en Bas-Poitou. Elle étoit fille de *Philippe-Emmanuel de Cruffol*, Marquis de Saint-Sulpice, & de *Marie-Antoinette d'Estaing*, dont :

Une fille unique.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent donjonnée de trois tourelles de même, crénelées & maçonnées de sable.*

CARRY, Terre & Seigneurie en Provence, possédée en 1763 par la Maison de *Gerente* ou *Jarente*. Voy. ce mot.

CARUEL DE BORAN. *Catherine de Caruel*, Dame de Boran, fille de *Guy de Caruel*, Seigneur de Boran & d'Anfeville, épousa *Antoine de Joigny*, Baron de Belle-brune.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de gueules, écartelé d'argent, à une aigle de sable, qui est d'Anfeville.*

CARUEL-DE-MEREY, en Normandie : il est fait mention dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de *Pierre Caruel-de-Merey*, du Diocèse d'Evreux, reçu Chevalier de Malte en 1603. Cette famille a été maintenue dans sa Noblesse le 17 Août 1666, & les armes sont : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1, l'écu bordé de gueules.*

CARVOISIN, en Picardie, famille originaire des Marches Milanoises, dont étoit :

N... de CARVOISIN, qui eut pour fils :

CHARLES-LOUIS, qui suit ;

Et N... de CARVOISIN, père de

JACQUES-FRANÇOIS, dit le *Marquis d'Archev*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, lequel a épousé, le 3 Mai 1757, *Marie-Catherine-Jeanne Jubert-de-Bouville*.

CHARLES-LOUIS, Marquis de CARVOISIN, ci-devant Sous-Lieutenant des Mousquetaires Gris, & Maréchal-de-Camp en 1758, épousa, le 14 Avril 1749, *Jeanne-Charlotte d'Artaguette-d'Hiron*, veuvé sans enfans de N... de Courbon, & mariée 3^e à N... de Béhan, Comte de Beuil. Elle étoit fille de *Jean-Baptiste-Martin*, & de *Vidoire Guillard*. De cette alliance il a :

CHARLES de CARVOISIN, né le 22 Février 1750.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, au chef d'azur*. Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 115 ; & les *Mercures* de Janvier 1719, p. 195 ; de Décembre 1739, p. 2945, & de Juillet 1742, p. 1678.

CASAUX. Les Seigneurs de ce nom font une branche cadette de l'ancienne famille de *Lartigue*. Voy. LARTIGUE.

CASSAGNET, famille noble qui tire son nom d'une Seigneurie en Armagnac, au Diocèse d'Auch, dans la Juridiction de Gondrin sur la Losse, & près du ruisseau de Gréfillon.

I. PONS, Seigneur de CASSAGNET, rendit hommage de cette Seigneurie le 30 Novembre 1411. Il le renouvela le 8 Janvier 1457, pour la *Sale* noble de Cassagnet (c'est le nom qu'on donne en Guyenne aux Seigneuries & aux maisons habitées par la Noblesse, comme celui de *Maisonforte* en Dauphiné). PONS de CASSAGNET eut pour enfans :

1. SANS, qui suit ;

2. & 3. RAYMOND & ARNAUD.

II. SANS, Seigneur de CASSAGNET, testa le 8 Février 1467, & eut de *Bourguine de Verdusan* :

1. MANAUD, qui suit ;

2. 3. & 4. PONS, GUIRAUD & PERRETTE, nommés dans le testament de leur père, & substitués les uns aux autres.

III. MANAUD, Seigneur de CASSAGNET, épousa, le 10 Juin 1484, *Agnès de Lasseran-de-Masseucombe*, & en eut :

IV. BERTRAND, Seigneur de CASSAGNET, qui

fit des acquisitions autour de la *Sale de Caffagnet* les 20 Mars 1512 & 29 Octobre 1518. Il avoit épousé *Marguerite de Bouzet*, Dame de la Sale-de-Tilladet, dans la Juridiction de Gondrin, de Roquas & de Pomafan. Elle testa le 2 Novembre 1523, & étoit fille d'*Antoine de Bouzet*, & de *Catherine des Bordes*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;

2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Orens & de la Roque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Sénéchal du Bazadois : il testa le 13 Avril 1588, & fut inhumé dans la Cathédrale de Condom. Il fut marié deux fois, & n'eut que deux filles du premier lit, & un fils naturel, auquel il légua 300 écus & son entretien, jusqu'à ce qu'il eut 400 écus de rente en bénéfices ;

3. CATHERINE ;

4. Et PAULE-LOUISE, mariée à *Bertrand de Baylens*, Baron de Poyanne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

V. ANTOINE de CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, &c., servit avec distinction dans les guerres de Piémont, fut Gouverneur de Verreue en 1555, servit en Guyenne sous Blaise de Montluc en 1562, fut fait Chevalier de St.-Michel par CHARLES IX, Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Bordeaux en l'absence de Montluc. Il fut blessé devant Mont-de-Marfan en 1569, & laissa de *Jeanne de Bresfolles* :

VI. BERNARD de CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, né en 1555, à qui HENRI IV donna le 5 Août 1589, une Compagnie du Régiment des Gardes, vacante par la mort de Marivaux ; il le fit Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & Gouverneur de Bourg-sur-Mer. Il servoit dans l'Armée de Louis XIII en 1622, & mourut de la peste à Béziers. Il avoit épousé en secondes nocces, par contrat du 19 Septembre 1588, *Jeanne de Narbonne*, fille de *Bernard*, Marquis de Fimarcon, & de *Françoise de Briyères-Chalabre*, dont :

1. PAUL-ANTOINE, qui suit ;

2. ROGER, tué en 1629, à l'attaque des Barricades de Sufe ;

3. Et GABRIEL, Capitaine aux Gardes-Françoises, Gouverneur de Bapaume & de Brifach en 1652, mort en 1660, laissant de *Madeleine le Tellier*, fille de *Michel*, 11^e du nom, Seigneur de Chaville, Chancelier de France, & de *Claude Chauvelin* :

LOUIS DE CASSAGNET, Capitaine aux Gardes, tué à Paris en 1651, par la livrée du Duc d'Eproun;

JEAN-BAPTISTE, dit *le Marquis de Tilladet*, Capitaine - Lieutenant des cent Suisses de la Garde du Roi, Maître de la Garderobe, Lieutenant - Général de fes Armées en Août 1688, blessé au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, & mort le 22 du même mois;

GABRIEL, dit *le Chevalier de Tilladet*, reçu Chevalier de Malte en 1647, Lieutenant - Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Aire, & mort le 11 Juillet 1702;

MICHEL, Abbé de la Hance, Evêque de Mâcon, né en 1637, mort le 6 Septembre 16...;

Et CLAUDE-ANTOINETTE, née le 12 Avril 1638, morte à Paris le 16 Mai 1726, mariée, en 1655, à *Gilles de Bouzet*, Marquis de Roquepine, Lieutenant - Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Capelle, mort en Octobre 1679, laissant l'Abbé de *Roquepine*, vivant en 1748.

VII. PAUL-ANTOINE DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet & de Cossens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bapaume, dont il se démit avant le 15 Janvier 1651, & nommé à l'Ordre du St.-Esprit, mourut le 23 Mars 1664. Il avoit épousé, 1^o le 21 Juin 1607, *Antoinette-Françoise d'Esparbès*, fille & héritière de *Jacques*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Françoise de Voisins - de-Montaut*; & 2^o le 14 Mars 1623, par dispense, *Paule-Françoise de Narbonne*, sa cousine au III^e degré, qui hérita de toutes les Terres de sa Maison par la mort de ses 5 frères. Elle mourut le 5 Octobre 1687, & étoit fille d'*Amalric*, Marquis de Fimarcon, &c. Ils eurent :

1. CHARLES, Prêtre en 1655, mort à Condom le 8 Octobre 1687;
2. JEAN-JACQUES, qui suit;
3. FRANÇOIS, Exempt des Gardes-du-Corps, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1673, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678;
4. Et MARIE, née le 21 Novembre 1634, mariée, le 19 Mai 1654, à *Charles de Bouzet*.

VIII. JEAN-JACQUES DE CASSAGNET, Marquis de Fimarcon, &c., né en 1628, Colonel du Régiment d'Anjou en 1652, mort à Paris le 28 Janvier 1708, avoit épousé, 1^o le 19 Mars

1656, *Angélique de Roquelaure*, qui testa en 1678, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Suzanne de Bassabat-Pordeac*, sa seconde femme; & 2^o le 8 Février 1682, *Denise-Philiberte de Polastron*, morte le 19 Juin 1715, fille de *Charles-Oger*, Seigneur de la Hilière, & de *Claire de Geraud-Montesquiou*. Du premier lit vinrent :

1. PAUL-GASTON, dit *le Marquis de Narbonne*, Colonel de Dragons en 1678, Brigadier des Armées du Roi, mort à Mons le 6 Août 1692, des blessures qu'il reçut au combat de Steinkerque;
2. JACQUES, Marquis de Fimarcon, &c., né le 15 Mars 1659, Capitaine de Dragons dans le Régiment de son frère, & Colonel du même Régiment après la mort de son frère, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en 1704, Lieutenant - Général en 1718, Commandant en Rouffillon, Cardaigne & Conflans en Mars 1713, Gouverneur de Villefranche en 1717, de Mont-Louis en 1723, Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, qui mourut le 15 Mars 1730. Il épousa, le 12 Mai 1705, *Madeleine de Baschi*, née le 3 Août 1683, morte à Paris le 18 Mars 1733, fille de *Louis*, Marquis d'Aubais, Baron du Cayla, &c., & d'*Anne Boiffon*, dont :

Un garçon, mort en naissant, le 20 Décembre 1708;

JEANNE-ANGÉLIQUE DE CASSAGNET, née le 29 Janvier 1706, morte le 5 Août 1710; Et DENISE-CHARLOTTE, née le 19 Mars 1707, morte le 30 Juin 1712;

3. CHARLES-HENRI, baptisé le 23 Juin 1660, Abbé de Bonnefont, Diocèse de Comminges, mort le 8 Octobre 1700;
4. CHARLES, Comte de la Tour près Fleurence, Seigneur d'Aurenque, &c., né le 26 Novembre 1663, mort le 2 Juin 1721;
5. LOUISE, née en 1659, morte en Janvier 1731, qui épousa, par contrat du 29 Octobre 1685, *Jean-Aimeric de Preiffac*, Marquis d'Esclignac, mort en Août 1721;
6. & 7. LOUISE-THÉRÈSE & CLAIRE;
8. CATHERINE, née en 1665, morte en 1733. Elle avoit épousé, en Septembre 1695, *Alexandre de Verdusan*, Comte de Miran.

Du second lit vinrent :

9. CHARLES-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Tilladet*, né le 6 Novembre 1682, Lieutenant des Gendarmes Ecoffois, Colonel de Dragons en 1705, & mort le 15 Octobre 1708;
10. MICHEL-LOUIS, Comte d'Estafort, né vers

1689, Colonel de Dragons, après la mort de son frère, mort le 24 Février 1710;

11. AIMERI, qui fuit;
12. IPHIGÉNIE-CHARLOTTE-OCTAVIE, morte le 6 Juillet 1714, mariée, le 8 Avril 1706, à François de Narbonne, Seigneur de Birac & d'Aubiac, au Diocèse d'Agen, remarié & vivant en 1748, père de plusieurs enfans;
13. JEANNE-MARIE, mariée, vers le 27 Décembre 1711, à Jean de Biran, Comte de Goas, mort le 4 Mai 1724, dont le fils, Louis de Biran, né en Août 1721, Colonel du Régiment de Berry, & Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de l'Affiette, entre Exilles & Fenestrelles, le 19 Juillet 1747.

IX. AIMERI DE CASSAGNET, Marquis de Fimarcon en 1730, né le 18 Mars 1696, Chevalier de Malte de minorité, fit ses preuves le 5 Juin 1708, fut Colonel-Lieutenant du Régiment de Bourbon, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 14 Janvier 1734, Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1^{er} Janvier 1748, mourut sans postérité. Il épousa, le 15 Octobre 1730, Madeleine-Elisabeth du Haillet, fille de Robert, Capitaine d'une Compagnie franche de Gendarmes de l'Isle de la Martinique, & de Marguerite le Pierre.

Les armes: d'azur, à la bande d'or.

CASSAL ou CASSALI, famille noble militaire, originaire d'Italie, établie en 1578 aux Pays-Bas du tems d'Alexandre Farnèse de Parme, avec le corps de 6000 hommes qu'on y envoya.

GUILLAUME DE CASSAL, Seigneur de Ny, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, épousa noble Dieudonnée-Henriette-Michelle d'Ochain, dite de Jemeppe, dont entr'autres enfans:

1. JOSEPH-REMI, qui fuit;
2. CATHERINE-CÉCILE, élue Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame à Mons, le 20 Mars 1778;
3. MARGUERITE-CLAIRE-JOSEPHE, non mariée;
4. ET ERNESTINE - HENRIETTE - JOSEPHE - MICHELLE DE CASSAL-DE-NY, mariée, le 9 Février 1764, à Messire Jacques-Albert-François-Louis, Baron de Flaveau & de Louverval, dont il ne reste que Louise-Xavière-Albertine-Josephe de Flaveau, née le 21 Mars 1773, dont la preuve de la filiation paternelle & maternelle de chaque génération, ainsi que leur ancienne noblesse, m'a été produite par acte authentique & légalisé par gens de loi.

JOSEPH-REMI DE CASSAL, Seigneur de Ny, Rianwez, grand & petit Han, Hampteau, &c., n'est pas marié.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant; & aux 2 & 3 d'or, à un cornet de sable à fenestre. Supports: deux lions. Couronne de Baron.

CASSAN, ancienne Noblesse du Diocèse de Béziers, dont étoit HENRI DE CASSAN-D'AURIAC, vivant vers la fin du XV^e siècle. Il fut père de

JACQUES DE CASSAN, marié à Marguerite de Théfan, dont il eut:

1. 2. & 3. HENRI, BARTHÉLEMY & ARNAUD;
4. PIERRE, qui fuit;
5. ET CATHERINE, mariée à Pierre de Valat.

PIERRE DE CASSAN fut Docteur ès Loix, & père de

JEAN DE CASSAN, Conseiller au Sénéchal de Béziers, lequel eut pour fils:

JACQUES DE CASSAN, II^e du nom, Conseiller au même Sénéchal, & marié à Jacquette de Brunet, dont:

1. RENÉ, qui fuit;
2. PIERRE;
- 3, ET HENRIETTE, mariée à Jean de Veirac.

RENÉ DE CASSAN épousa 1^o Jacquette de Montagne; & 2^o Anne d'Olivier. Il eut du premier lit:

1. JACQUETTE, mariée à Etienne de Montagne, son parent.

Et du second lit:

2. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à Etienne de Villeras, Seigneur de Cacarra, héritier de cette Maison;
3. ET ANNE-CATHERINE, femme de Joseph de Casmajou, Seigneur du Carla.

CASSANT (DE), famille originaire de Piémont, naturalisée en France en 1583, qui porte: bandé d'or & de finople de six pièces, les bandes de finople chargées, chacune, d'une fourmi de sable; & un chef d'or chargé d'une aigle de sable, les aile étendues. Voy. l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, pag. 116.

* CASSES (DES), en Lauraguais, Maison éteinte, & d'une Noblesse très-ancienne, qui possédoit la Terre de ce nom, au Diocèse de Saint-Papoul. On n'en trouve plus de vestiges depuis le XVI^e siècle que

JEAN DES CASSES, Ecuyer, Seigneur des

Caffes, qui épousa *Catherine de Vidal*, dont il eut :

1. MATHIEU ;
2. HUGUES, qui fuit ;
3. & 4. JEANNE & ANNE.

HUGUES DES CASSES, Damoiseau, Seigneur des Caffes, épousa *Jaufferande de Loubens-de-Verdalle*, dont :

PHILIPPE DES CASSES, Damoiseau, Seigneur des Caffes, qui épousa *Marie de Graves*.

Le dernier dont les actes fassent mention, est FRANÇOIS DES CASSES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel on ne connoît aucune descendance.

CASSINEL, Maison originaire d'Italie, & une des plus anciennes de la ville de Lucques. Le premier dont on ait connoissance est

JEAN CASSINEL, Chevalier, qui épousa *Marguerite*, native de la ville de Lucques, dont il eut :

1. BETHIN, qui fuit ;
2. Et SORNARD, Chevalier, père de CONSTANCE, mariée en France à *Jean Guy*, Chevalier.

BETHIN CASSINEL, établi en France avec son frère SORNARD dès 1291, étoit Monnoyeur du Roi en 1297, & de la Monnoie de Toulouse en 1300. Il prit la même année la qualité de Pannetier du Roi & de Maître de ses Monnoies. Il servit le Roi PHILIPPE-le-Bel, qui le fit Chevalier de son Ordre & Châtelain de Galargues en Languedoc, & mourut à Paris le 18 Octobre 1312. Il avoit épousé 1^o *Jeanne Garnier* ; & 2^o *Wierne*.... Du premier lit vint :

1. GUILLAUME, qui fuit.

Et du second lit naquirent :

2. JEAN Seigneur de Galargues, lequel servoit en qualité de *Chevalier-Bachelier*, avec 5 Ecuyers de la Compagnie, sous le gouvernement du Duc de Bourgogne, en la chevauchée que le Roi faisoit en Flandre pour le fait de Bourgourg, & fut reçu à Châlons en Champagne le 28 Juillet 1383. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu, ALBERT CASSINEL, Seigneur de Galargues, mort sans postérité ;
3. Et GUYOTTE, dont on ignore la destinée.

GUILLAUME CASSINEL, Chevalier, contesta en 1312 le testament de son père fait en faveur de son frère puiné du second lit, & mourut en 1340, laissant :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;

2. Et SIMON, dit *Torcol*, mort sans lignée en 1369.

FRANÇOIS CASSINEL reprit le procès pour les biens de Languedoc contre JEAN, son oncle, & y rentra après la mort d'ALBERT CASSINEL, son cousin. Il servit les Rois PHILIPPE DE VA LOIS & JEAN, son fils, en qualité de *Sergent d'armes*, & fut parties de Poitou & de Bretagne, & mourut à Paris le 23 Octobre 1360. Il avoit épousé *Alips les Champs*, fille de N.... Seigneurs de Grefille, & peut-être de Pomponne, dont il laissa :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. GUY, Religieux Infirmier de St.-Martin-des-Champs à Paris ;
3. FERRY, Co-Seigneur de Galargues, puis Seigneur de Sourvilliers, de Marcouffis & de la Ronce. Il fut d'abord Clerc & Notaire du Roi, ensuite Archidiacre du Vexin dans l'Eglise de Rouen, & étoit du Conseil du Roi, lorsqu'il fut fait Evêque de Lodève en 1384, d'où il fut transféré à celui d'Auxerre. Il fut fait Archevêque de Reims en Novembre 1389, & mourut de poison à Nîmes le 26 Mai 1390 ;
4. BERTRAND, Chantre & Chanoine de l'Eglise d'Auxerre, mort le 29 Septembre 1397 ;
5. JEAN, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem ;
6. BIOTE, morte en 1394, mariée à *Gérard de Montagu*, Secrétaire du Roi & Trésorier des Chartes, mort le 17 Septembre 1380 ;
7. Et N.... CASSINEL, mariée à N.... de Coindre.

GUILLAUME CASSINEL, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Romainville, de Pomponne & de Ver, servit les Rois CHARLES V & CHARLES VI en diverses charges, car il fut Sergent d'Armes du Roi CHARLES V, puis Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI, & d'*Ifabeau de Bavière*, son épouse, & mourut le 27 Avril 1413. Il se maria, 1^o en 1371, à *Ifabeau de Châtillon*, mariée, 1^o le 1^{er} Septembre 1363, à *Mathieu*, Sire de Roye, & fille de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Rofoy & de Clacy, Vidame de Laonnois, & de *Marie de Coucy* ; & 2^o avant le 23 Octobre 1387, à *Felice Boulot*, veuve de *Jean Blancher*, Secrétaire du Roi. Il laissa de sa première femme :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. RAOUL, Chevalier, Seigneur de Cuys & d'Annyse en Champagne, lequel épousa *Marguerite de Luxembourg*, remariée à *Guillaume de Tilly*, & fille de *Jean*, dit *Caulces de Luxembourg*, bâtard de Ligny, & de *Jeanne d'Encre*. RAOUL eut :

GÉRARD CASSINEL, Seigneur de Cuys, qui vivoit en 1455;

Et JEANNE, vivante en 1430 avec Jacques de Lavieu, Chevalier, son mari;

3. Et MARIE, mariée, en 1383, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troty & de Marigny, dont elle fut la première femme.

GUILLAUME CASSINEL, II^e du nom, peut encore avoir eu pour fils naturel

Guyot, bâtard de *Cassinel*, qui obtint une rémission mentionnée au Registre des Chartes, coté 166, années 1411 & 1412.

GUILLAUME CASSINEL, III^e du nom, Chevalier, Chambellan du Roi CHARLES VII, Seigneur de Pomponne, de Ver & de Romainville, vivoit encore le 15 Octobre 1415. Il épousa *Marie de Joui*, dont il eut :

1. MARIE, mariée, par contrat du 27 Août 1407, à *Jean de Chartres*, Seigneur de Saint-Vincent, Saint-Etienne & Vaudrières près de Châlons-sur-Saône, fils de *Bertaut*, Chevalier, & de *Huguette de Frolois*;
2. GÉRARDE, élevée fille d'Honneur de la Reine ISABEAU DE BAVIÈRE, mariée 1^o à *Bertrand de Rochefort*, Chevalier, fils de *N... de Rochefort*, & d'*Aliénor de Montagne*; & 2^o à *Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette;
3. Et CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de Poissy.

Voy. Duchefne, *Histoire de Châtillon*, pag. 451 & suiv. & le Père Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 38 & suiv.

Les armes : *vairé d'or & de gueules, au bâton d'azur, posé en bande.*

CASSINI, famille noble du Comté de Nice.

JEAN-DOMINIQUE CASSINI, né le 8 Juin 1625, mort le 14 Septembre 1712, fut l'un des plus célèbres Astronomes de son siècle.

JACQUES CASSINI, son fils, Seigneur de Thury, ancien Maître des Comptes & Conseiller d'Etat, Pensionnaire de l'Académie des Sciences, mort le 16 Avril 1756, âgé de 80 ans, fut père de

JEAN-DOMINIQUE CASSINI, Seigneur de Thury, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, aussi Pensionnaire de l'Académie des Sciences, lequel a épousé *Bonne-Marie de Murard*, morte à Paris en l'Hôtel-Royal de l'Observatoire le 3 Juin 1746, laissant :

MARIE-BONNE CASSINI, née le 26 Mai 1746. Cette famille subsiste.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de six étoites à six pointes chacune, rangées en fasce, trois en chef & trois en pointe.*

* CASSIS, Terre en Provence, Diocèse de *Gaucher de Marseille*, qui fait partie de la Baronnie d'Aubagne, dont est Seigneur l'Evêque de Marseille.

CASTAGNÈRE, Seigneur de Château-neuf; famille qui a donné un Prévôt des Marchands de Paris dans PIERRE-ANTOINE DE CASTAGNÈRE, Conseiller d'Etat.

Les armes : *d'or, au châtaigner arraché de sinople.*

† CASTAIGNOS, famille noble & ancienne, dont une branche cadette est établie à St.-Sever, Capitale de Gascogne, depuis plus de deux siècles.

Un parent de cette famille nous a communiqué les titres qui lui avoient été confiés, & qui en prouvent évidemment la noblesse. Ils donnent même des présumptions avantageuses sur son compte. Ces titres ne remontent la filiation qu'à la séparation d'avec la branche aînée, qui fut s'établir à Metz, où elle est tombée en quenouille. Elle y a joui de la plus grande considération, comme l'ont certifié des personnes notables de cette ville : elle possédoit encore des titres qui prouvoient son ancienneté & son mérite. Mais les Seigneurs de CASTAIGNOS existant aujourd'hui ont négligé de les rassembler, parce qu'ils en avoient suffisamment pour prouver leur état & leur noblesse. Il y a des Maisons de ce nom en Italie & en Espagne, où elles possédoient, au commencement de ce siècle, les premières charges. Des descendants de ces Maisons ont dit à ceux de la famille de CASTAIGNOS, qu'ils étoient originaires de France, & qu'il y avoit une très-grande ressemblance dans leurs armes.

Dans le pays on a une opinion très-avantageuse de cette famille qu'on appelle depuis plusieurs siècles *lous guerriers de CASTAIGNOS*. Nous allons en donner la généalogie par filiation suivie, dressée d'après lesdits titres communiqués :

1. BERTRAND DE CASTAIGNOS, Lieutenant de la Compagnie de gens de pied du Capitaine Laroque, fit son testament le 17 Février 1544, devant *Arnoud de Fagedet*, Notaire à Saint-Sever. Il épousa *Suzanne de Lafitau*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEAN DE CASTAIGNOS.

II. PIERRE DE CASTAIGNOS fit son testament le 15 Août 1589, devant *Dupouy*, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épousa *Anne de Lucat*, dont :

1. SEVER, qui suit;
2. MARC;
3. ARNAUD;
4. RAYMONE;
5. Et JEANNE DE CASTAIGNOS.

III. SEVER DE CASTAIGNOS ne suivit pas l'exemple de ses ancêtres à porter les armes pour sa patrie; il se consacra à l'utilité de ses concitoyens, en occupant avec distinction les premières charges de la ville de Saint-Sever (comme le dit la lettre de la Reine de Navarre, en date du 9 Mars 1568), & fit son testament le 22 Avril 1618, devant *Ducasse*, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épousa *Marthe de Riba*, dont :

1. JEAN-JACQUES;
2. ODET, qui suit;
3. PIERRE;
4. Et ARNAUD-MATHIEU DE CASTAIGNOS.

IV. ODET DE CASTAIGNOS, Capitaine au Régiment de Béarn, fut au siège de..... en..... sans s'être distingué en plusieurs occasions. Il avoit épousé *Jeanne de Fort*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et ROCQUETTE DE CASTAIGNOS.

V. PIERRE DE CASTAIGNOS, II^e du nom, Capitaine d'Infanterie, fit son testament avec sa femme, le 10 Mars 1706. Il avoit épousé, par contrat passé le 8 Septembre 1668, devant *La fitte*, Notaire Royal à Saint-Sever, *Marie de la Doue*, dont :

1. JOSEPH, qui suit;
2. PIERRE, Officier au Régiment de Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis;
3. JEAN, qui a servi dans le Régiment d'Auvergne l'espace de 37 ans. Il fut blessé dans plusieurs batailles, mais très-grièvement à celle de Parme; il fut choisi pour former & commander le troisième Bataillon du Régiment d'Auvergne, qu'on créa en 1743; en 1745, on créa le quatrième Bataillon du même Régiment qu'il disciplina; on l'assembla à Malines, où il commanda pour le Roi, en 1747 & 1748. Ses blessures le forcèrent de quitter le service, & il en mourut peu de tems après. On conserve encore plusieurs lettres que le Maréchal de Saxe lui écrivit, étant Commandant à Malines, par lesquelles on voit que ce grand Général l'honoroit de son estime;

4. JEAN, Prêtre, Curé de Condures;
5. Et MARIE-THÉRÈSE DE CASTAIGNOS, mariée à N... d'Ortès, Ecuier. Le Chevalier d'Ortès, leur fils, est aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

VI. JOSEPH DE CASTAIGNOS, Ecuier, Seigneur de Mirando, a servi pendant 20 ans dans les Dragons, & fit son testament le 2 Juillet 1742, devant le Notaire Royal de Saint-Sever. Il épousa *Marie-Anne de Cloche*, fille de *Jean de Cloche*, Ecuier, Baron de Fargues, & de *Marguerite de l'Abadie-Gauzis*, dont :

1. FORTANIER, qui suit;
2. JEAN, Curé de Condures;
3. MADELEINE;
4. Et MARIE-MADELEINE DE CASTAIGNOS.

VII. FORTANIER DE CASTAIGNOS, Chevalier, Seigneur de Mirando, entré Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1742, Capitaine en 1746; reçu Chevalier de Saint-Louis au Camp de Corbac, par M. le Maréchal Duc de Broglie, le 17 Juillet 1760; Capitaine de Grenadiers en 1761, & Major d'Infanterie en 1768: dans laquelle année, ses blessures le forcèrent à demander sa retraite. Il a fait toute la guerre de Flandre avec le Maréchal Comte de Saxe, & s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfeld; aux sièges d'Ypres, Menin, Furnes, Tournay, Oudenarde, Bruxelles, Mons, Namur, Berg-op-Zoom & Maeftricht; a fait toutes les campagnes de Hanovre & d'Allemagne; & s'est trouvé à toutes les batailles, chocs ou sièges où le Régiment d'Auvergne a été employé pendant cette pénible guerre. A l'affaire de Clostercamp où le Régiment fut presque entièrement détruit, il s'y signala avec une valeur surprenante, chargea 3 fois les ennemis, & fit prisonnier de guerre un Colonel Anglois.

Copie de la Lettre de M. de CHOISEUL, Ministre, à M. de CASTAIGNOS, Capitaine, &c.

Sur le compte, Monsieur, que j'ai rendu au Roi, de vos services & de la valeur avec laquelle vous avez chargé trois fois les ennemis, à l'affaire de Clostercamp, où vous avez fait un Colonel Anglois prisonnier de guerre, Sa Majesté a bien voulu, pour vous donner une marque particulière de la satisfaction qu'elle en a, vous accorder une pension de 400 livres dans l'Ordre militaire de Saint-Louis. Je vous en donne avis avec

bien du plaisir, & suis, Monsieur, votre très-humble & très-affectionné serviteur. Signé le Duc de CHOISEUL.

FORTANIER DE CASTAIGNOS, épousa par contrat passé à Bordeaux le 11 Juillet 1769, devant Duprat, Notaire, Françoise d'Abadie, fille de Messire Jean d'Abadie, Seigneur de Murailles, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général de la Sénéchaussée & Prédial de Bazas, & d'Anne Dupuch-Desfrac de Vermond, dont :

1. JEAN-MARIE-ANNE;
2. FRANÇOISE;
3. Et MARIE-MADELEINE DE CASTAIGNOS.

Les armes : *d'or, à un châtaigner de sinople; au-dessus, vers le chef, une aigle éployée de sable, membrée & becquée de gueules, le tout dextre d'une épée prise en pal, la pointe en haut, & fenestré d'une étoile d'azur.* Timbre : *le harle ou métal tarré du côté droit, à cinq grilles avec lambrequins composés du métal de l'écu.*

Il y a à Saint-Sever deux MM. de CASTAIGNOS, frères, de la même famille que celle ci-dessus; mais nous ne connaissons pas l'époque de la séparation de cette branche, ni même sa généalogie, n'ayant pas fourni de Mémoire. L'un de ces messieurs est décoré de la croix de Saint-Louis, & a été Capitaine de Grenadiers-Royaux.

Cette famille a été maintenue dans son ancienne noblesse par les Commisaires députés par Sa Majesté pour la recherche des usurpateurs des titres de noblesse.

CASTAING. Une Généalogie, dit l'Auteur des *Tablettes historiques & généalogiques*, fait descendre le Pape URBAIN VII, de cette Maison. N.... de Navailles, petite-fille de Bertrouet de Navailles, tige des Seigneurs de Labatut-Figuères, porta en dot la Terre de Baringue à RAMONET DE CASTAING, père de JEAN DE CASTAING, marié à Marguerite de Moret, dont il eut GASTON DE CASTAING. Celui-ci épousa, le 7 Juin 1572, Marguerite de Carrere, Vicomtesse d'Escures. Il en eut CATHERINE DE CASTAING, héritière de Baringue, qu'elle porta en dot en 1592 à Jean de Lomagne, III^e du nom, dit de Terride. Voy. LOMAGNE.

CASTANIER, Seigneur d'Auriac. GUILLAUME CASTANIER-D'AURIAC, né en 1702, pre-

mier Président au Grand-Conseil, Conseiller d'Etat, mourut à Fontainebleau le 3 Décembre 1765. Il avoit épousé Marie-Louise de Lamignon-de-Blancmesnil, née le 7 Juillet 1719, dont :

FRANÇOIS-GUILLAUME CASTANIER-D'AURIAC, premier Avocat-Général au Grand-Conseil, né le 29 Mai 1739, qui mourut à Paris le 30 Juillet 1762.

Les armes : *d'argent, au châtaigner de sinople, fruité d'or sur une terrasse de même; au chef d'azur chargé d'un croissant, accosté de deux étoiles d'argent.*

CASTEL-DE-NEUVILLETTE, en Normandie, ancienne famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y subsistoient sont éteintes il y a plus de 300 ans.

ROBERT, Seigneur du CASTEL, connu par ses talens dans l'art de la Poésie, vivoit en 1260, ainsi que l'a remarqué le Président Fauchet.

COLART DU CASTEL, Chevalier, servoit avec sa Compagnie en 1373 sous Hugues de Châtillon, Sire de Dampierre, & Grand-Maître des Arbalétriers de France, suivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

La Morlière rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé Robert de Tiercelin, avec YOLANDE DU CASTEL, fille de HUGUES, Seigneur du CASTEL, dont naquit Jean de Tiercelin, qui épousa Marguerite du Bellay, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvetot.

Une branche cadette, établie vers 1500 au hameau de Neuville, dans le Comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans sa Noblesse le 10 Juillet 1670 par M. de la Galiffonnière, Intendant de Picardie. Elle a pour auteur

I. GUILLAUME DU CASTEL, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Cappy-sur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers, qui étoit un des Officiers qui servoient dans les Armées du Roi CHARLES VII, & vivoit en 1425 & 1443, selon plusieurs hommages. Il fut père de

II. PIERRE DU CASTEL, Chevalier, Seigneur de Halu, Cappy-sur-Somme & autres lieux, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

III. JEAN DE CASTEL, que la profession des armes avoit attiré dans la Normandie. Il fut

Chevalier, Seigneur de Halu, Capy - sur-Somme, & autres lieux, & eut de *Jeanne de Cayeu* :

1. JEAN, qualifié dans plusieurs actes d'*homme d'armes* de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude du Mornay*, qui ne lui donna que des filles ;
2. Et ROBERT, qui suit.

IV. ROBERT DU CASTEL, I^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuville, épousa, par contrat du 23 Octobre 1571, *Cécile de Chiffreville*, dont :

1. ROBERT, qui suit ;
2. Et LOUIS DU CASTEL-DU-ROSÉ, auteur d'une branche qui subsiste dans LOUIS-CHARLES DU CASTEL, Ecuyer, Seigneur du Rosé, marié à *Louise le Sénéchal*.

V. ROBERT DU CASTEL, II^e du nom, épousa, par contrat du 23 Novembre 1597, *Anne de la Berquerie*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont :

1. JOACHIM, homme d'armes dans la Compagnie de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort sans postérité, marié à *Gilberte de Waudricourt*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Dalnay ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS DU CASTEL, I^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuville, Officier dans le Régiment de Piémont, épousa, par contrat du 28 Septembre 1641, *Marguerite d'Hoyer*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Montplaisir, dont :

1. CHARLES, tué au service étant Capitaine au Régiment de Schulemberg ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS DU CASTEL, II^e du nom, quitta le surnom de *Neuville*, pour prendre celui de *Berninot*. Il servit dans le Régiment du Roi, Infanterie, & épousa, par contrat du 11 Mai 1674, *Françoise-Thérèse de Belleval*, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, d'Emonville, & de Reminil, de Teuffe, &c., & de *Catherine de Monchy*, fille de *Charles*, Baron de Vismes, Seigneur de Senarpont. Ils eurent :

1. FRANÇOIS-JOACHIM, qui suit ;
2. & 3. JOSEPH & LOUIS. Ils ont servi tous les trois dans la Maison du Roi, & les deux derniers sont morts sans postérité.

VIII. FRANÇOIS-JOACHIM DU CASTEL épousa, par contrat du 16 Juin 1714, *Anne-Charlotte de Belleval*, fille d'*Antoine*, Ecuyer,

Seigneur de Tilloy, & de *Marie de Belleval*, (celle-ci fille de *Marie de Rambures*), dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, lequel a servi dans la Maison du Roi pendant la guerre de 1743 jusqu'en 1749.

IX. FRANÇOIS-JOSEPH DU CASTEL-DE-NEUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Reminil & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, fut en suite Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-sur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers. Il a servi d'abord dans les Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Compagnie d'Harcourt, depuis 1736 ; jusqu'en 1747, s'est trouvé aux batailles de Dettingen sur le Mein, à celles de Fontenoy & de Rocoux ; a fait la campagne en 1744 en Flandre & en Alsace, a été au siège de Fribourg, & s'est trouvé presque à tous les sièges qui se sont faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743. Il est le dernier de sa famille, & n'est point marié.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons d'azur, avec une merlette de meuble.*

CASTEL-DE-SAINT-PIERRE- EGLISE, en Normandie. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 968, dit que GUILLAUME DU CASTEL fit preuve de Noblesse à la Cour des Aides de Rouen le 10 Mars 1528. Il étoit père de GUILLAUME DU CASTEL, mentionné dans un Arrêt du 15 Mars 1569. Celui-ci eut pour fils NICOLAS DU CASTEL, qui suit.

L'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*, fait mention de HYACINTHE DU CASTEL DE SAINT-PIERRE- EGLISE, reçu Chevalier de Malte en 1681.

NICOLAS CASTEL, Seigneur de Saint-Pierre-Eglise, qui fit preuves de Noblesse en 1598 devant les Commissaires députés par le Roi HENRI IV, épousa, par contrat du 13 Septembre 1596, *Jeanne de Couvert*, dont :

CHARLES CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Seigneur de Courcy, Clitour, Varouville, Coqueville, la Motte, le Vaast, Canteloup & Morfalines, Grand-Bailli du Cotentin, qui obtint que la Seigneurie de Saint-Pierre en Normandie fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1644. Il épousa, le 2 Mars 1642, *Madeleine*, fille de *Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds, & de *Jeanne*, fille de *Henri-Robert Aux-Epauls*, Marquis de Sainte-Marie, dont :

1. BON-THOMAS CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Grand-Bailli du Cotentin, qui, de *Marie des Hommets*, a eu pour fils unique:

BON-HERVÉ CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Capitaine des Gendarmes d'Anjou, né en 1685, veuf de *Barbe-Catherine de Turgis*, Dame de Canteleu, de laquelle il n'eut point d'enfants;

2. CHARLES CASTEL, Abbé de Tiron, de l'Académie Française, premier Aumônier de feu Madame;
3. FRANÇOIS-ANTOINE CASTEL, Chevalier de Malte, Commandeur de Piethon;
4. Et LOUIS-HYACINTHE, qui suit.

LOUIS-HYACINTHE CASTEL-DE-SAINT-PIERRE, Marquis de Crèvecœur & de Kerfily, né en 1659, premier Ecuyer de Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans, ci-devant Capitaine de Vaisseaux, mourut à Paris le 21 Avril 1748. Il avoit épousé, le 3 Avril 1688, *Françoise-Jeanne*, morte le 27 Février 1740, fille de *N... de Kerven*, Seigneur de Kerfily, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, & de *N... Kerconstantin*, dont:

1. GABRIEL, Abbé d'Evron, mort en 1745;
2. Et LOUIS-SÉBASTIEN, qui suit.

LOUIS-SÉBASTIEN CASTEL, Marquis de Crèvecœur & de Kerfily, Mestre-de-Camp de Cavalerie, premier Ecuyer de Son Altesse Royale, né en 1691, mourut le 1^{er} Mai 1749. Il épousa, en 1720, *Charlotte-Catherine Farges*, remariée au Comte de Lutzelbourg, & eut:

1. LOUIS-TANCRÈDE CASTEL, Comte de Crèvecœur, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Enseigne des Gendarmes de Bretagne, né le 25 Septembre 1722, mort sans alliance au siège de Charleroy en 1746;
2. FRANÇOISE CASTEL, mariée, en 1742, à *Charles de Broffes*, Comte de Tournay, Baron de Monfalcon, Président à Mortier du Parlement de Dijon, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres;
3. & 4. AGLAË & HENRIETTE. (*Mercur de France*, du mois de Mai 1748, p. 201.)

Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CASTEL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin-de-Bagny, Élection de Bayeux: *de gueules, à trois châteaux d'argent, 2 & 1, au chef d'or, chargé d'un lambel du champ.*

CASTEL, Sieur de Benneville, Élection de Carentan: *d'or, au château de sable.*

* CASTELBAJAC en Bigorre. C'est une des premières Baronnies de ce Comté, dont on ne connoit pas plus l'érection que celle du Comté, & on peut même croire aisément qu'ils sont de même date & de même tems. Le Baron de CASTELBAJAC étoit Pair du Comté de Bigorre, un de ses Assesseurs lors du Jugement de ses vassaux, & il ne pouvoit être jugé que par ses Pairs, Compagnons & Frères, présidés par le Comte; ce n'est même qu'à ce rang de Pairie qu'on peut rapporter ces mots: *Principibus Terræ meæ*, que *Centulle de Béarn*, Comte de Bigorre, mit en usage pour le Seigneur de CASTELBAJAC, & ceux qui font nommés dans l'acte d'union, qu'il fit en 1080, de l'Abbaye de St.-Savin à celle de Marseille. Le Seigneur de Castelbajac fut nommé le premier après le Vicomte, dans l'acte de consécration de l'Eglise abbatiale de St.-Pée de Generez en 1096, tant à cause du rang de sa Terre, que de la dignité qui en fut alors reconnue.

Les Seigneurs de ce nom, dont l'origine se perd dans les tems les plus reculés, ne paroissent, suivant les plus anciens actes, que dans un rang supérieur à la plus grande partie des Nobles de Bigorre. On lit même dans un plaidoyer fait au Parlement de Toulouse en 1495, au sujet du procès mû entre les Seigneurs de Bénac & d'Oisun, pour l'hommage de la Terre de Lane, qu'il n'y avoit alors aucun Seigneur en Bigorre que le Comte, qui eut juridiction ou des hommages, excepté le Seigneur de CASTELBAJAC: *En Beguorre n'a aucun que aye juridiction ne homage, sinon lo Comte, excepté CHASTELBAYAC, dans lequel on dit avoir juridiction.* Ce sont les termes du plaidoyer qui est conservé dans les Archives d'Oisun.

Cette Maison a possédé une grande partie des Terres du Pays, & entr'autres: Heches, dans la vallée d'Aure; la Viguerie de Gourdon, Séméac, Ourleix, Saint-Luc, Orioux, Lubret, Alpin, Câmpistrous, Astugue, Mont-d'Oleron, Gausan, Bernet, Rouède, Pedare, Panasfac, la Molière, Ferrabourg, Manent, Vefués, Vera, Brifcos, Serragaffies, Castillon, Bouilh, Tajan, Casanave, Forgues, &c. Les armoiries de CASTELBAJAC étoient originairement *d'azur, à la croix d'argent.* C'est ainsi qu'elles se voient dans des anciens monumens,

à la voute de la Tour de Monraffruc, à la Croix de Séméc, au Cloître des Jacobins de Bagnères, dans l'Eglise des Carmes de Trie, dans l'Eglise paroissiale de Bernet, aux portes du château de Lubret & de la falle de Bernet, &c. Le nom de CASTELBAJAC est en lettres gothiques, au-dessous de ces armoiries, tenues par un Ange, aux Jacobins de Bagnères; autrement on auroit pu croire que c'étoient celles des Seigneurs de *Barbasan*, qui portoient d'azur, à la croix d'or, & soutenues également par un Ange.

Les Seigneurs de ce nom prétendent avoir donné naissance à ENÉCO ARISTA, premier Roi de Navarre. Ce Prince, dit M. de Marca, chap. viij du liv. II, de son *Histoire de Béarn*, portoit: d'azur, à la croix d'argent, qui étoit l'écu de la Maison de CASTELBAJAC, & il n'y avoit que cette famille dans le Comté de Bigorre qui les portoit telles; mais ce n'est qu'une conjecture.

Les Seigneurs de CASTELBAJAC portent à présent pour armes: d'azur, à la croix d'argent, abaissée en pointe sous trois fleurs-de-lys d'or en chef, posées 2 & 1. On ignore depuis quel tems ils ont ajouté à leurs armes les fleurs-de-lys, & s'ils les portent en vertu d'une concession particulière; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce ne peut être que depuis la réduction faite des fleurs-de-lys sans nombre, à trois dans l'écu des Rois de France en 1381, suivant la Roque, dans son *Traité singulier du Blason*. On a varié la position des fleurs-de-lys sur les différens meubles & bâtimens des Seigneurs de ce nom; sur quelques-uns elles sont en chef, sur quelques-autres elles occupent la partie supérieure de l'écu, & la croix remplit le reste; & sur d'autres la croix est en abîme. On croit que la situation de la Baronnie de CASTELBAJAC a porté ses Seigneurs, à l'exemple des Comtes de Foix, d'Armagnac, de Comminges, &c., à décorer leur écusson de fleurs-de-lys, & à abaisser sous elles la croix de leurs armes, pour prouver, par cette démarche éclatante, leur attachement inviolable au parti de la France, qui, pendant plus d'un siècle, fut sujette à bien des revers dans tout le Languedoc.

La fidélité des Seigneurs de CASTELBAJAC fut si épurée, que, quoique le Ministère fut autrefois très-attentif à ne point élever à la dignité de *Sénéchaux des Provinces* ceux qui y possédoient des Terres, & qu'il fût

même défendu aux Sénéchaux de faire des acquisitions, ou de contracter des alliances dans les pays où ils étoient envoyés, ils furent exemptés d'une loi qui paroît si féroce.

I. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, le premier de ce nom dont on ait connoissance, prêta serment de fidélité à *Centulle*, Comte de Bigorre, vers 1078, & donna pour caution GUILLAUME-ARNAUD DE CASTELBAJAC, son frère, Raymond d'Esparos, Odon de Bénac, Pelerin de Lavedan, Arnaud-Guilhem des Angles, & autres Seigneurs. Voy. le *Cartulaire de Bigorre*, Trésor de Pau, n° 147.

II. BERNARD DE CASTELBAJAC, I^{er} du nom, fut présent le 1^{er} Avril 1080, à l'union que *Centulle*, Comte de Bigorre, fit de l'Abbaye de St.-Savin en Lavedan, à la Congrégation de St.-Victor de Marseille, pour y établir la discipline régulière. C'est dans cet Acte que le Comte donne aux Seigneurs qui le signèrent avec lui ce titre: *Principibus terræ meæ*, etc. Il assista encore en 1096 à la consécration de l'Eglise de St.-Pée de Generez, où il tint le premier rang, après les Vicomtes.

III. BERNARD DE CASTELBAJAC, II^e du nom, Seigneur & Baron de Castelbajac, fut témoin en 1186 à l'accord passé entre Armand, Evêque de Tarbes, & son Chapitre, & l'Abbé & les Religieux de l'Ecaledieu, Ordre de Cîteaux, sur les dîmes des fonds de terre qui appartenoient au Monastère, par lequel ces derniers promirent en outre de ne point construire d'Abbaye de leur Ordre depuis Maubourquet jusqu'à Bagnères, sans le consentement exprès du Chapitre de Tarbes, & de ne point étendre leurs possessions de Monthauhan, tirant au midi. M. de Marca, dans son *Histoire de Béarn*, liv. IV, dit que le même BERNARD DE CASTELBAJAC eut querelle en 1190 avec Arnaud de Montaner, & qu'il donna pour caution à Stéphanie, Comtesse de Bigorre, Guillaume-Arnaud d'Astier.

IV. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, II^e du nom, Seigneur & Baron de Castelbajac, fut présent au privilège que *Gaston de Foix*, premier mari de *Pétronille*, Comtesse de Bigorre, donna aux habitans des Landes, situées sur les frontières du pays de Béarn, le 4 avant les ides de Mars 1214.

V. BERNARD DE CASTELBAJAC, III^e du nom, Seigneur de Castelbajac, fut l'un des quatre Barons que *Pétronille*, Comtesse de Bigorre, lors de son mariage en troisièmes nocces, le

1^{er} Novembre 1216, avec *Guy de Montfort*, 1^{er} du nom pour caution des engagements qu'elle avoit pris dans le contrat de mariage. Les trois autres furent Raymond-Garcie de Lavedan, Coutebon d'Antin, & Arnaud-Guilhem de Barbañan.

VI. RAYMOND-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur dudit lieu, de Sémécac, d'Ourleix, &c., étoit devenu en 1281 Seigneur de Sémécac, ou par acquisition des héritiers de Raymond le Bas, ou par le mariage de quelqu'un de ses ancêtres, avec une fille de ce nom. Ayant pris dispute avec les habitans de Tarbes, Esquivat de Chabanois, Comte de Bigorre, les fit transiger, & RAYMOND-ARNAUD DE CASTELBAJAC prit, dans l'acte qui est aux Archives de ladite Ville, la qualité de *noble & puissant homme*. Le Comte de Bigorre lui donna quelque tems après la Terre & Seigneurie d'Ourleix, avec un fort Château, sur les ruines duquel est aujourd'hui bâtie l'Eglise dudit lieu, que celui-ci céda à un Seigneur du nom de la Roche-Fontenilles, pour la dot de N.... DE CASTELBAJAC, suivant ce qu'on apprend du Syndic de Tarbes, dans un procès contre le Seigneur d'Ourleix en 1447, dans lequel Bernard de la Roche, Seigneur de Fontenille & d'Ourleix, assuroit que depuis un tems immémorial sa famille possédoit la Terre d'Ourleix. Il eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ARNAUD-RAYMOND, qui suit;
2. PIERRE, Viguier de Gourdon à vie, Co-Seigneur de Laguian & de Caumont en Pardiac, dénommé dans un acte du 1^{er} Septembre 1283, & qualifié dans une enquête de 1300, *Chevalier, Baron de Bigorre*;
3. Autre ARNAUD-RAYMOND, Chanoine de Tarbes, qui fut choisi le 7 Avril 1309, suivant le Consul de Lavedan, pour Arbitre, entre le Seigneur de Castedloboo, & les habitans de cette Vallée, & prononça la Sentence arbitrale le 11 Juin 1313;
4. Et N..., qui a fait la branche des Seigneurs de *Libert* ou *Lubret*, rapportée ci-après.

VII. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, III^e du nom, Seigneur de Castelbajac, &c., est dénommé dans plusieurs actes authentiques, avec PIERRE, son frère, 1^o dans un acte du 1^{er} Septembre 1283, auquel il apposa son sceau, ainsi que plusieurs autres Seigneurs. La Noblesse de Bigorre s'étoit assemblée par devant Arnaud-Raymond, Evêque de Tarbes, & plusieurs autres Prélats, Abbés & Com-

mandeurs, qui reconnurent par ledit acte, qui est au Trésor des Chartres du Roi à Pau, *Constance de Béarn*, en qualité de Comtesse de Bigorre. PIERRE DE CASTELBAJAC, son frère, qui y est qualifié de *Chevalier*, ne le scella point cependant avec beaucoup d'autres, non pas qu'ils ne pussent faire, mais parce qu'il est à présumer qu'ils n'avoient point leurs sceaux sur eux. Neuf ans après, les mêmes Prélats & Seigneurs, du nombre desquels étoit ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, signèrent & scellèrent un certificat du droit de *Constance de Béarn*, sur le Bigorre, qu'ils envoyèrent, suivant M. de Marca, le 9 Octobre 1292, au Roi PHILIPPE IV, dit *le Bel*, par lequel, en le suppliant de la maintenir, ils insinuèrent l'invalidité du mariage de *Guy de Montfort*, avec *Pétronille*, & lui déclarèrent ne pouvoir en conscience reconnoître d'autre Dame que *Constance*; & lors d'une Enquête de 1300, il est qualifié avec PIERRE, son frère, de *Chevaliers, Barons de Bigorre*. Il eut pour fils :

VIII. BERNARD DE CASTELBAJAC, IV^e du nom, Damoiseau, Seigneur de Castelbajac, Sémécac, Rouède & Saint-Luc, qui prit le parti de Bernard, V^e du nom, Comte d'Astarac, depuis 1299 à 1330, dans la guerre que celui-ci fit à Bernard, V^e du nom, Comte de Comminges, son beau-père, mort en 1312. BERNARD DE CASTELBAJAC, qui étoit brouillé avec le Comte d'Astarac, fut charmé de cette occasion, & s'étant joint à lui avec un grand nombre de soldats, contre le Comte de Comminges, ils remportèrent sur lui la victoire la plus complète; ce qui causa la parfaite réconciliation & la cordiale amitié qui fut depuis ce tems-là entre le Comte & lui. Voy. Bruchelle, en sa *Chronique du Diocèse d'Auch*, part. III, p. 541. Il assista, avec plusieurs autres Seigneurs Damoiselaux, le 13 Août 1321, à la transaction passée entre Roger de Mauléon, Abbé de l'Escaladieu, & les Officiers Comtaux de Bigorre, au sujet de la propriété d'un bois situé entre Aurenfan & Monthauhan, près de la Gauroo. BERNARD DE CASTELBAJAC possédoit le terrain où est à présent le village de Saint-Luc. Jean de Trie, Sénéchal de Toulouse, avoit fait bâtir la nouvelle Peuplade ou Bastide de Trie, près Saint-Luc, & y avoit donné des Juges & Coutumes le 18 Janvier 1323 (vieux style). Le Seigneur de CASTELBAJAC, excité par cet établissement, appela le

Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en association & parage des revenus & fiefs dudit terroir de Saint-Luc, qu'ils partagerent, & le Roi lui donna la moitié des émolumens de la Justice. Saint-Luc devint une Bastide Royale, & par la protection du Roi, une Terre que les Seigneurs voisins devoient respecter. Jean ou Jourdain de Lubert, Sénéchal de Bigorre, stipula pour le Roi dans le contrat de parage, qu'il scella de son sceau. Il mourut avant 1326, & eut, entr'autres enfans, de *Blanche de Comminges* :

1. ARNAUD-RAYMOND, qui suit ;
2. Et CONSTANCE, qui fut mariée, le 15 Octobre 1351, à *Genfès*, 1^o du nom, Baron de *Montequiou-d'Angles*.

IX. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, Séméac, Saint-Luc, &c., suivant un acte passé devant *Dominique Stellæ*, Notaire à Tarbes, qui est aux Archives d'Osfun, du Mardi avant la fête de la Purification de la Vierge 1326 (vieux style), ce qui revient, à notre façon de compter, au 28 Janvier 1327, dans lequel il est qualifié de *noble Damoiseau, fils & héritier de feu noble BERNARD DE CASTELBAJAC, Damoiseau, &c.*, présenta dans la nouvelle Bastide de Saint-Luc, à Dominique de Larré, Lieutenant d'Arnaud de Bonis, Bachelier en Droit, Juge ordinaire de Bigorre pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, deux *Lettres-Patentes* ; les premières, datées de Tarbes le 7 Décembre 1326, émanées de Guillaume de Carssan, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul, Sénéchal de Bigorre, ordonnoient au *Baile* de Saint-Luc, ou son Lieutenant, d'observer exactement le parage fait entre feu Jourdain de Luberto ou Lubertio, Sénéchal de Bigorre, & feu BERNARD DE CASTELBAJAC, Seigneur de ladite Bastide ; & les secondes, accordées par Raoul Chaloti, dans le lieu de Saint-Luc, le Lundi après la fête de Noël, c'est-à-dire le 29 Décembre 1326, ordonnoient au Juge de Bigorre, que, *vû la Requête à lui présentée par noble Blanche de Comminges, veuve de noble BERNARD DE CASTELBAJAC, faisant pour elle & ses enfans, héritiers dudit Damoiseau*, il ait à les faire jouir des droits à eux dûs dans ladite Bastide, pour laquelle feu son mari avoit appelé le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en parage. Il tranfigea en 1327, avec le Seigneur de Lubret, tou-

chant les armoiries de sa Maison, suivant qu'il paroît dans l'inventaire des titres de la Maison d'Osfun, fait en 1629, dans lequel cet accord est relaté. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC fut presque toujours au service, & il est compris comme tel, dans les Lettres du Roi PHILIPPE V, dit le *Long*, en date du 23 Août 1350, pour le Ban & Arrière-Ban. La Roque, dans son *Traité du Ban & Arrière-Ban*, se contente de le citer sous ce nom, le *Sire de Castelbajart*, aliàs *Castelbajach*, ou *Castrum-Bayacum*. JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, Lieutenant-Général de PHILIPPE VI, son père, donna la Viguerie de Gourdon, qui étoit à la bienséance du Seigneur de *Castelbajac*, à ce dernier, par Lettres datées d'Exideuil le 8 Janvier 1346, dans lesquelles il est qualifié de *Chevalier*, adressées à Guillaume de Monteny, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, qui ordonna à Garaud ou Géraud, son frère & son Lieutenant, de l'en mettre en possession. On fit estimation du revenu de cette Viguerie ; & suivant un inventaire général des titres du Château de Pau, fol. 284, il paroît qu'au mois d'Août 1346 le Roi PHILIPPE confirma la donation faite par le Duc de Normandie, son fils aîné, de la Terre & Viguerie de Gourdon, en toute justice, tous droits, privilèges, franchises, cens, rentes, moulins bâtis ou places pour en construire (*molendinis, molendinariis*), avec réserve des hommages pour les biens nobles qui se trouveroient dans ladite Viguerie, le tout *pour services rendus aux guerres par ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC*. Dans le même inventaire, art. 11, cote 5, est le *Vidimé* fait en 1352, de la donation de JEAN, Roi de France, faite au Seigneur de CASTELBAJAC, du droit que Sa Majesté prenoit sur Montastruc en Burg, de 70 livres de rente annuelle en accroissement de relief, au lieu de Castillon en Bigorre, & aussi la donation que ce Prince lui avoit faite étant Duc de Normandie, de 220 livres de rente sur Gourdon, avec ses édifices, forteresses, viguerie & justice, à perpétuité.

Froissard fait mention, dit D. Vaissette, tom. V, p. 284, que lors de la guerre qu'eurent le Comte d'Armagnac, le Comte de Foix, le Connétable de Bourbon, & le Maréchal de Clermont, qui commandoient alors en Guyenne & en Languedoc contre le Prince de Galles, qui avoit ravagé cette dernière Province en

Octobre & Novembre 1355, le Comte d'Armagnac se porta le 8 Juin 1356 devant Moissac, & qu'enfin étant retourné à Agen le 8 Octobre suivant, *il envoya ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC dans la Sénéchaussée de Bigorre, pour la garder avec 100 hommes d'armes, & 200 Sergens à pied.*

Ollagarai, pag. 283 de l'*Hist. des Comtes de Foix*, rapporte que le Comte d'Armagnac livra bataille à Gaston de Foix devant Launac, qu'il y fut totalement défait, que son armée étoit des plus belles, & qu'on mena au Comte de Foix plusieurs prisonniers, du nombre desquels étoit le Seigneur de CASTELBAJAC, qui ne fut pas mieux traité que les autres prisonniers, lesquels en total il avoit rançonnés de plus d'un million. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IV^e du nom, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ARNAUD-RAYMOND, qui suit;
2. BERNARD, qui fut Chevalier, & assassiné. Il avoit institué pour son héritier noble *Manaud de Bénac*, III^e du nom, son neveu;
3. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Clarac*, rapportée ci-après;
4. Et CONSTANCE, qui fut Dame de Botiilh, de Saint-Luc & de Locrap, & morte avant 1405, suivant qu'il paroît par une Sentence rendue par-devant *Jean de la Lane*, Sénéchal de Bigorre, le 29 Mai 1405, par laquelle ledit Sieur son mari, & noble BERNARD DE CASTELBAJAC son neveu, sont nommés tuteurs aux personne & biens de *Manaud de Bénac*, III^e du nom, leur fils, mort sans postérité, laissant tous ses biens à Madame d'*Offun*, l'une de ses deux sœurs. Voy. BÉNAC & OSSUN. Elle épousa, après 1389, noble *Manaud de Bénac*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lane & du Castera, fils aîné de *Raymond-Arnaud de Bénac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Lane, & d'*Anxiette de Las*, Dame du Castera.

ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IV^e du nom, eut aussi un fils naturel, s'il en faut croire D. Vaislette, qui assure que le mot *Bore* signifie *Bâtard*. C'est la qualité qu'on lui donne dans la dispute d'entre les Seigneurs de *Castelbajac* & de *Casteloboo*, qui fut terminée par transaction de l'an 1390.

X. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, V^e du nom, Seigneur de Castelbajac, Montastruc, Bures, Seméac, Orioux, Saint-Luc, Botiilh, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Astugue, Casanave, Forgues, & autres Terres,

Chevalier, Sénéchal de Bigorre, ayant abandonné le parti du Comte d'Armagnac, fut dépouillé le 30 Juin 1373 de la Vigerie de Gourdon en Bigorre, par le Duc d'Anjou, qui en disposa en faveur de ce Comte, au préjudice de la donation qui en avoit été faite à perpétuité au Seigneur de CASTELBAJAC, son père. Il rendit hommage de ses Terres & Seigneuries ci-dessus citées au Roi le 2 Janvier 1389 (vieux style), ce qui revient à 1390, suivant notre façon de compter; lequel hommage se trouve aux Archives de la Trésorerie de Toulouse, aujourd'hui à Montpellier, au 91^e feuillet du livre des hommages rendus pour 1389. Il eut dispute avec noble Arnaud-Garcie de Lavedan, Seigneur de Casteloboo, au sujet des fiefs du petit territoire appelé *Lexivach*, situé entre Séméac & Soïes, qui fut terminée par transaction de 1390. Il avoit épousé *Jeanne de Barbasan*, fille aînée de *Ménaud*, Chevalier, Seigneur de Barbasan, & de *Rose de Manhaut*, & sœur d'*Arnaud-Guilhem de Barbasan*, dit le *Chevalier sans reproche*, Chambellan du Roi CHARLES VII, & en eut:

1. BERNARD, qui suit;
2. Et CIVILLE, mariée, par contrat passé devant *Pierre Trilhoté*, Notaire, le 10^r Avril 1417, à noble *Bernard de Coarage*.

XI. BERNARD DE CASTELBAJAC, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, Seméac, Orioux, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Astugue, Casanave, Forgues, & autres lieux, Sénéchal de Bigorre, nommé tuteur de noble *Manaud de Bénac*, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lane, son cousin germain, par acte du 29 Mai 1405, fut institué héritier d'*Arnaud-Guilhem de Barbasan*, son oncle maternel, par son testament du 10 Août 1410, & rentra en possession de la Vigerie de Gourdon, suivant un acte du 26 Février 1421. Il étoit en 1426 Sénéchal de Bigorre, suivant qu'il paroît par la permission signée Jean de Fita, Juge-Mage de Bigorre, donnée en son nom à *Arnaud de Galhardo*, Notaire, d'extraire & collationner les actes passés devant Pierre de Turcô, qui avoit retenu l'acte de vente de Botiilh, consenti par les tuteurs dudit Sieur de *Bénac*, son cousin germain. Il avoit vendu par contrat passé devant *Dominique de Salineriis*, Notaire à Tarbes, le 14 Février 1407, le lieu de Pujot ou de Pujô, dans la vallée d'Aure, à noble Odet de Rivière, Seigneur de Sarriac & de Peuntous,

pour 260 francs d'or. Il eut entr'autres enfans de la femme, dont on ignore le nom :

1. ARNAUD-RAYMOND, qui fuit ;
2. BERTRAND, Seigneur de la Bufquera, témoin en 1462 à la quittance de noble Marguerite de Villambis, femme d'Odet, Seigneur de Mun ;
3. PIERRE-ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Nestsés, rapportée ci-après ;
4. Et GAUXIONDE, mariée à *Bertrand de Barège*, Seigneur de Galefet, fuivant qu'il paroît par une obligation passée devant *Pierre Bertrandi*, Notaire de Toulouse, le 8 Avril 1448, par laquelle ses frères reconnurent devoir donner 18 écus d'or pour restant de la dot.

XII. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Seméac, Orieux, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Casanave, &c., ayant disputé à noble Odet de Rivière la vente que lui avoit fait son père de la terre de Pujet, dont il n'avoit point été mis en possession, ce dernier l'attaqua en Justice, & il fut enfin convenu, par tranfaction passée entr'eux devant *Guillaume de Colmeris*, Notaire à Tarbes, le 2 Avril 1443, que le Seigneur DE CASTELBAJAC céderoit audit Odet de Rivière la Terre d'Astugue avec tous ses droits; ce qu'il exécuta par le même acte. Il épousa 1^o N....; & 2^o par contrat du 25 Novembre 1443, *Amé de Montlezun*, fille de noble *Jean de Montlezun*, Seigneur de Saint-Lary & de Betplan, & de *Jacquette de Landorre*, & donna quittance de la dot le 13 Septembre 1447. Du premier lit vint :

1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, mort à Villefranche-de-Panades, étant à l'Armée de Catalogne, qui épousa *Blanche-Flore d'Aure*, remariée à N... de *Montlezun*, Seigneur de Betplan & de Saint-Lari. BERNARD eut :

Un fils & une fille, qui ne lui survécurent pas long-tems, auxquels succéda, en vertu de la Coutume générale du Pays de Bigorre, PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, leur oncle, fuivant qu'il paroît par une enquête de 1462.

Et du second lit :

2. PIERRE-ARNAUD, qui fuit ;
3. PIERRE, Protonotaire du St.-Siège, Chanoine & Archidiaque de Tarbes, qui vivoit encore en 1483 ;
4. Et BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Bu-

res, qui vendit au Chapitre de Tarbes la dime de Peyraube, près de Clarac & Bordes, par acte du 22 Mai 1467.

XIII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, Heches, &c., Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, ayant été envoyé en possession des biens de son frère aîné consanguin, fuivant une Enquête de 1462, malgré les prétentions de *Blanche-Flore d'Aure*, sa belle-sœur, qui en fut exclue, songea à s'établir. La substitution appolée à son contrat de mariage fut ratifiée devant *Jacques Colin*, Notaire, le 18 Février 1466 (vieux style), & on lui paya pour sa dot la somme de 6210 écus 10 sols bons & 10 deniers, fuivant la quittance retenue par *Ruppe*, Notaire, le 6 Février 1479 (vieux style) : cette somme étoit alors considérable, & montoit en livres tournois à 8386 liv. 19 sols 10 deniers. Ayant pris dispute avec ses Emphitéotes de Castelbajac, au sujet des Terres communes, il nomma de concert avec ses Parties le 14 Mars 1480 (vieux style), pour arbitrer le différend, le Curé de Castelbajac, noble ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet en Astillac, & plusieurs autres, qui rendirent Sentence arbitrale le même jour en la maison de noble Arnaud de Juffan, Curé de Castelbajac, laquelle fut écrite & retenue par *Bertrand Carveria*, Notaire de Tarbes. Il fut témoin au testament que PHÆBUS, Roi de Navarre, fit à Pampelune au mois de Janvier 1483 (vieux style), bailla en fief le bois de Bajole, dépendant de sa Seigneurie de Heches, aux habitans de Gababe, en Rivière-Verdun, dans le cours de 1485; & donna ordre d'élargir des prisons de Tarbes, en sa qualité de Sénéchal de Bigorre, le 30 Juin 1494, à la prière de noble ODET DE CASTELBAJAC, Seigneur de Lubret, & de noble Arnaud-Guilhem & Sanfanar de Majorau, noble Manaud de Majorau, qui y étoit arrêté à la Requête du Procureur Comtal, & dont ils se rendirent cautions. Il épousa, par contrat du 15 Janvier 1460 (vieux style), *Antoinette de Lavedan*, fille puinée de *Raymond-Garcie*, Vicomte de Lavedan, & de *Bellegaste de Montequieu*, & sœur de *Jeanne de Lavedan*, mariée à *Jean du Lion*. Il eut entr'autres enfans :

1. GASTON, qui fuit ;
2. JEANNOT, dit de *l'Escudé*, auteur de la branche des Seigneurs de *Lifos*, rapportée ci-après ;

3. RAYMOND-GARCIE, Protonotaire du St.-Siège, Abbé Commanditaire de Saint-Orens, de la Réole en Bigorre, Curé de la Hitte, & enfin de Pujols & Camalez, qui mourut en 1530;
4. PIERRE, mort sans postérité, qui fut témoin à la quittance que donna le 23 Avril 1498 noble Raymond d'Aubarède, Seigneur de Peyraube, de partie de la dot de Marie d'Antin, sa femme. PIERRE épousa *Jeannette d'Astan*, Dame de Dours, dont il fut le premier mari. Elle étoit fille & héritière de noble *Arnaud d'Astan*, Seigneur de Dours;
5. 6. 7. & 8. Et plusieurs filles, dont l'une entr'autres, nommée ANTOINETTE, Dame de Soréac, obtint du Pape LÉON X, des Indulgences le 4 Octobre 1516.

XIV. GASTON DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Seméac, Heches, Ere, &c., Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, &c., avoit été nommé tuteur de *Jeannette d'Astan*, sa belle-sœur, suivant une procuration qu'il donna en ladite qualité, par acte reçu par *Gilleti*, Notaire de Dours, le 28 Août 1496, présence entr'autres de *Manaud d'Astan*, Archi-Prêtre de Laguian, son oncle. Il étoit Sénéchal de Bigorre, suivant 1^o une défense qu'il fit en ladite qualité aux habitants d'Aurenfan, le 31 Octobre 1502, de prêter serment à Jacques de Bellavidère, Prieur de Saint-Léger, sans la permission de la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre; & 2^o une Ordonnance qu'il avoit rendue le 28 Août précédent contre ceux qui refuseroient de payer le Péage & la Gabelle à cette Princesse. Il vendit le 8 Mars 1506, devant *Pierre Pujoli*, moyennant 300 écus petits ou 405 liv. à noble ODET DE CASTELBAJAC, Seigneur de Lubret, les droits qu'il avoit acquis de noble Bertrand de Monbardon, Seigneur dudit lieu & de Montacut, sur un moulin appelé de *Montacut*, situé sur le bord de la Role; accompagna, avec son frère, Abbé de la Réole, le 3 Novembre 1508, Jacques de Durfort, Conseiller au Parlement de Toulouse, Exécuteur d'Arrêt entre la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre, Bertrand de Montequieu & Roger d'Osfun, à la Requête d'Aners de Montaut, Ecuyer, Baron de Bénac. GASTON alla servir sous *Jean d'Albret*, Roi de Navarre, dans l'armée que ce Prince avoit levée pour recouvrer son Royaume; & ayant été attaqué d'un catarre, il mourut à Tudelle en 1510, entre les bras de Jean d'Isauguier, Seigneur

de Dours, sans avoir pu être administré. Il y avoit, le 13 Avril de cette année, un PIERRE DE CASTELBAJAC, Infirmier du Chapitre de Tarbes, dont on ignore le degré de parenté avec GASTON. Ce dernier épousa, pour assouvir la prétention du Seigneur de Saint-Lary, par contrat passé devant *Pierre Arrerio*, Notaire de Tarbes, présence de noble MANAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Gausfens, & de noble ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet, *Marie de Montlezun*, fille de N...., Seigneur de Betplan & de Saint-Lari, & de *Blanche-Flore d'Aure*, sa seconde femme, qui lui constituèrent en dot 2500 écus petits ou 3375 livres. Il eut entr'autres enfans :

1. BERNARD, qui suit;
2. & 3. MANAUD, appelé *le Chevalier d'Astugue*, & autre MANAUD, appelé *le Baron de Castelbajac*, Seigneur de Campitrous, morts sans alliance. Ce dernier avoit été Gentilhomme de l'Hôtel du Roi de Navarre;
4. GUILLAUME, né en 1503, Prêtre, Protonotaire du St.-Siège, & Baron de Castelbajac, qui transigea par acte passé devant *Jacques Gilleti*, Notaire au Château de Séméac, le 8 Janvier 1521, avec BERNARD, son frère, pour sa légitime, qui fut réglée à 1500 écus petits. Cet accord se fit en présence de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC & de HUGUES son fils naturel. BERNARD lui céda, peu de tems après, la Terre de Mont-d'Oleron, à charge de reversion dans sa Maison. Noble Antoine de Lavedan lui résigna le 6 Mai 1521 ses Cures de Viele & de Hiis, quoiqu'il n'eût alors que 18 ans, par acte passé devant le même Notaire, dans lequel il est qualifié de *Noble, d'une Famille de Barons du côté paternel & maternel: de genere Baronum ex utroque parente*. Il étoit Prieur de Saint-Vincent & de Saint-Martin, lorsqu'il fut nommé à un Canonat double de Tarbes par Roger de Montaut, Evêque de Tarbes. Il fut successivement Curé de Saint-Jean-Baptiste d'Orieux, puis de Miefan, Diocèse d'Auch; permuta cette dernière Cure en 1531 contre celle de Barban; fut Prieur de Lanfac en 1533, & Curé de Castelbajac en 1544. Il approuva le 2 Mai 1545 les Coutumes de Campitrous, suivant qu'il paroît par la cession qu'il fit ledit jour en conséquence, au Baron de Lifos, son cousin germain, de la Terre d'Orieux, à cause des aliénations qu'il avoit été obligé de faire pour lui, lorsqu'il étoit prisonnier à la Conciergerie de Toulouse, faute d'avoir payé une amende au Roi de Navarre, & mourut peu de tems après. Il eut 2 enfans naturels:

Pierre, qui fut Moine de Saint-Pée ou à Saint-Savin;

Et *Anne*, laquelle, après avoir demeuré quelques tems au Château de son oncle, fut mariée à noble *Jacques Duclos*, Capitaine, Habitant de Tournai-sur-Loire, dont elle étoit veuve en 1595, fuivant qu'il paroît par son testament passé devant *Guillaume Menvielle*, Notaire de Bordes, le 2 Septembre 1595, par lequel elle fit son héritier noble *Jacques d'Aure*, Baron de l'Arbouft, Montaguft, &c.

5. MELCHIOR, Seigneur de Vivès ou Bivès en Lomagne, qui époufa *Jeanne Folaftre-de-la-Hilère*, dont :

PHILIBERTE DE CASTELBAJAC, mariée, le 26 Juillet 1626, à *Odavien du Bouzet*, fuivant ce que rapporte l'Abbé de Séguenville, pag. 225 de l'*Hift. Généalog. de la Maifon de Faudoas* ;

6. JEAN, mort en bas âge, & enterré à Sémécac ;
 7. & S. BABILLE & CHARLES, morts au berceau ;
 9. Et *LOUISE*, qui fut héritière de fa Maifon. Elle fut élevée à la Cour de Navarre en qualité de fille d'honneur de la Reine, tefta par acte passé devant *Cafpera*, Notaire, le 14 Août 1564, & mourut peu de tems après, laiffant poftérité. Elle époufa, par contrat passé devant *Jean la Cour & Jean Chaptaur*, Notaires, le 16 Septembre 1524, noble *Jean de Durfort*, Ecuyer, Co-Seigneur de Pujols, en Bazadois, Seigneur de Cantenac & Yffan, en Bourdelois, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Duras, Blanquefort, &c., dont elle étoit veuve le 28 Juin 1556. Voy. DURFORT-DE-DURAS.

GASTON DE CASTELBAJAC eut encore plusieurs enfans naturels :

1. *Jean*, Seigneur de Bures, né en 1486, qui prenoit le titre de *premier Bâtard de la Maifon de CASTELBAJAC*, fut préfent, le 15 Mars 1541, au contrat de mariage de noble *Chriftophe d'Angos*, 1^{er} du nom, Seigneur de Boucarès, avec *Bertrande de Cafaux*, reçu devant *Ulmo*, Notaire de Caftelnau ; donna reconnoiffance de la dot de fa femme le 7 Octobre 1542, & mourut au mois d'Août 1545. Il fut inhumé dans l'Eglife de Bures. Il époufa *Françoife de Juffan*, fœur de noble *Gafton de Juffan*, Seigneur de Bourg & d'Espielhem-Nébofan, & laiffa pour fils unique

Bernard de Caftelbajac, qui fut marié avec

Gabrielle de Marefeings, fille du Seigneur de la Gare en Aftarac, qui lui apporta en dot 4000 liv. en argent, & 400 liv. en accouftremens. Il lui assigna, par acte paffé devant *Dufourq*, Notaire de Tarbes, le 20 Mars 1563, 1500 liv. fur fa Terre de Bures, & le furplus fur les droits feigneuriaux de Luc & de Bégoles, qu'il avoit acquis. Il eut de fa femme demeurée veuve, *Gafpard*, qui fuit, & une fille qui ne fut pas mariée.

Gafpard de Caftelbajac, Seigneur de Bures, de Luc & de Bégoles, eut procès, conjointement avec fa mère, devant la Chambre de l'Edit féante à Caftelnau, contre *Jacques de Durfort*, à la bienféance duquel étoit la Terre de Bures. Il fut terminé par tranfaction du 23 Mai 1574, du contentement de noble *Chriftophe d'Angos*, Seigneur de Boucarès, grand-oncle, par alliance de *Gafpard*, & *Hugues d'Angos*, fon fils. Bures demeura au Seigneur de Durfort, qui lui céda en contre échange le terroir de Pédarre, paffé depuis dans la Maifon de *Sarlabous*. En lui s'éteignit la branche du premier bâtard de la Maifon de CASTELBAJAC, connue fous le nom des Seigneurs de Bures.

2. *Arnaud*, qui fut préfent, en 1541, à l'hommage rendu par noble *Arnaud-Guilhem d'Angos*, Seigneur de Villenabe & d'Angos ; & quoiqu'il fût qualifié dans cet acte de *Bâtard de Caftelbajac*, il eft nommé avant nobles *Menaud de la Roque*, Seigneur de Saint-Martin ; *Jean*, Seigneur de Bénac, & *Jean*, Seigneur de la Caffagne ;
 3. 4. & 5. *Jeanne*, *Marie*, & autre *Jeanne*, toutes trois dénommées dans le teftament fait le 10 Mai 1521, par *BERNARD DE CASTELBAJAC*, fils ainé dudit *GASTON*, leur père.

XV. *BERNARD DE CASTELBAJAC*, VI^e du nom, Chevalier, Baron de Caftelbajac & du Mont-d'Oleron Seigneur de Heches, Sémécac, Montastruc, Orioux, Alpin, Aïque, Campiftrous, Aftugue, Juffan, &c., Viguier de Gourdon, &c., étoit âgé de 15 à 16 ans lors de la mort de fon père, avec lequel il étoit à l'armée, & le Seigneur de Dours, qui le ramena dans fes Terres. Il consentit le 31 Décembre 1520 procuration dans le Château de Sémécac, en préfence de noble *Arnaud-Guilhem de Lavedan*, Capitaine de la Salle-Comtale de Tar-

bes; fervit en Italie deux ans avant la prise du Roi, & portoit l'Enseigne du Vicomte de Lavedan, son cousin. Ce fut lorsqu'il se préparoit à se rendre à l'armée, qu'il fit devant *Pierre Pujolio*, Notaire, son testament au Château de Montastruc: il y déclara vouloir être inhumé à l'Eglise de Seméac, où ses ancêtres étoient enterrés, & y fonda la Chapelle de Notre-Dame le 9 Octobre 1531; fit différens legs à *MANAUD DE CASTELBAJAC*, Seigneur de Gausfan; *GUILLAUME DE CASTELBAJAC*, Curé de la Viele & de Hiis; & à *LOUISE DE CASTELBAJAC*, ses frères & sœur germains; à ses deux frères naturels *Jeannot & Arnaud*, bâtarde de *CASTELBAJAC*; à *Arnaud-Guilhem*, bâtard de Lavedan, Capitaine de la Salle-Comtale de Tarbes; & institua héritier le posthume dont sa femme étoit grosse, avec substitution en faveur de ses frères. Il avoit choisi pour ses exécuteurs testamentaires nobles *JEAN DE CASTELBAJAC*, Chanoine & Chambrier de l'Eglise de Tarbes; *Claude d'Espagne*, Seigneur de Pancéac; *JEAN DE CASTELBAJAC*, Seigneur de Bernet; & *Pierre-Arnaud de Peyreguerio*, Bachelier en Droit; & avoit fait ce testament (qui fut expédié par *Jean Aul*, Notaire), présence de noble *PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC*, Seigneur de Saint-Paul; & de noble *Bernard de Brohla*, de la Ville de Muret. Il étoit Chambellan du Roi de Navarre. Le second mariage, qu'il contracta contre son inclination, fit sa perte, & causa la ruine de sa Maison. Il devoit épouser *ANNE DE CASTELBAJAC*, fille de *JEAN*, Seigneur de Bernet & de Devese, & de *Françoise d'Espagne*, sœur de sa première femme. Elle étoit âgée de 22 ans, d'une branche fortie depuis long-tems de la Maison de *CASTELBAJAC*, & lors veuve de noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Tournou & de Poufians près Castelnaud-de-Magnoac. Il avoit promis de l'épouser, & vivoit avec elle dans cette intention, lorsqu'il y fut détourné par sa belle-mère prétendue, qui fit jouer tous les ressorts imaginables pour faire épouser sa fille au Seigneur de *CASTELBAJAC*, auquel elle avoit offert sa protection dans un Procès criminel qu'il avoit au Parlement de Toulouse: elle fit même citer cette veuve devant l'Official & Grand-Vicaire de cette Ville, pour déduire ses raisons, qui chargea de cette commission un Prêtre de Montastruc. Celui-ci Payant citée comme elle sortoit de la Messe, elle tomba

tout-à-coup en foiblesse, & fut attaquée d'épilepsie; & ayant négligé d'aller ou envoyer à Tarbes, elle fut condamnée par défaut à se désister des justes prétentions qu'elle avoit sur le cœur dudit Seigneur de *CASTELBAJAC*, qu'elle déclara suivre comme une femme fait son mari, & auquel elle obéissoit en tout. Cette Sentence fit le malheur des deux personnes. *ANNE DE CASTELBAJAC* donna, de désespoir, tout son bien à ses beaux-frères, à la charge d'avoir soin d'elle le reste de ses jours; & le Seigneur de *CASTELBAJAC*, son prétendu, fut marié par le Co-Official de Toulouse avec *Claire de Vabres*. Il eut différens Procès criminels à Toulouse pour crimes de meurtre dont on l'accusoit, pour lesquels il fit offrir au Roi de Navarre tous ses biens après sa mort, s'il vouloit lui obtenir la grâce de la Cour de France. Dans une Enquête qu'il signa lui-même, & envoya à Paulon de Montequieu, Seigneur d'Artagnan, Ecuyer du Roi de Navarre, il expose qu'allant de Montastruc à Heches, accompagné de sa femme, de sa belle-sœur, d'une Demoiselle & de valets qui les portoient en croupe, il fut attaqué par deux Seigneurs du nom de Sarlabous & de Lompné, qui blefèrent son laquais à coup de trait & d'épée, tuèrent un cheval; mais que ses domestiques donnèrent à chacun des agresseurs un coup d'épée sur la tête dont ils moururent depuis. Il donna au Seigneur d'Arros, en vue d'obtenir encore grâce pour quelque autre crime, la Terre d'Aslugue, par acte passé devant *Guillaume Canolle*, Notaire à Tarbes, le 14 Septembre 1544; vendit depuis sa Terre du Mont-d'Oleron au Seigneur de Montefpan, celles d'Asque & de Seméac à la Dame de Grammont & à l'Archevêque de Bordeaux; testa le 4 Août 1545 en faveur de sa seconde femme, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé 1^o *Marguerite d'Espagne*, de la Maison de *Sèches*, près de Toulouse, dont il eut plusieurs enfans morts en bas âge, sœur de *Françoise d'Espagne*, veuve du Seigneur de *Devese*; & 2^o *Claire de Vabres*, qui ne jouit pas long-tems des usurpations qu'elles avoit faites depuis son mariage, & mourut en 1547 sans postérité. Elle étoit fille de *Michel*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite Dumaine*, & sœur de *Bernard de Vabres*, Viguier de Toulouse. Ainsi finit la branche aînée des Seigneurs & BARONS DE *CASTELBAJAC*.

BRANCHE

des Seigneurs DE LISOS.

XIV. JEANNOT OU JEAN DE CASTELBAJAC, dit de l'*Escudé*, second fils de PIERRE-ARNAUD, Baron de Castelbajac, & d'*Antoinette de Lavedan*, servoit en Avril, Mai & Juin 1526 en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 56 hommes, & de 118 Archers, du nombre de 60 Lances fournies des ordonnances du Roi, commandée par HENRI d'ALBRET, II^e du nom, Roi de Navarre. Il eut pour son apanage la Terre de Bures, qu'il vendit à noble *Françoise de Juffan*, femme de *Jeannot*, premier bâtard de GASTON DE CASTELBAJAC, son frère aîné. Il fournit le dénombrement de sa Terre de Lisos le 13 Septembre 1537, & en rendit hommage, tant en son nom que comme mari & maître des biens de sa femme, Dame de Lisos, le 11 Septembre 1541, à Bigorre, devant l'Évêque de l'Éclure, présence de nobles Jeannot de Soréac, Seigneur de Bisquer; Odet de Mun & Antoine de Castelnaud, Seigneur de la Loubère. Il épousa, avant 1531, *Catherine de Forgues*, Dame de Lisos, Gausfade & Perulh, fille & héritière de noble *Pierre de Forgues*, Seigneur de Genfac, & de noble *Menjette de Furno*, Dame de Lisos, sa première femme, qu'il avoit épousée par contrat du 2 Septembre 1500, laquelle avoit consenti procuration le 8 Juillet 1495 en faveur dudit Sieur de Forgues & de noble Guilhem-Arnaud de Navailles, pour rendre hommage, en son nom, au Roi de Navarre de sa Terre de Lisos; ce qui fut exécuté le 16 Juillet 1495 par acte passé devant *Castaing*, Notaire. Il eut de ce mariage :

1. BERNARD, qui suit;
2. Et ANTOINETTE, qui fut héritière de son frère, & porta la Terre de Lisos, par mariage, à *Jean-Arnaud de Fofferies*, Seigneur de Gonès, dont elle fut la seconde femme.

XV. BERNARD DE CASTELBAJAC, VII^e du nom, Chevalier, Baron de Lisos, fut tenu sur les fonts par BERNARD DE CASTELBAJAC VI, Baron dudit lieu, son cousin germain. JEANNOT, son père, fit tous ses efforts pour obliger son neveu à donner ses biens au Baron de Lisos son fils; mais il lui opposa toujours la substitution apposée au contrat de mariage

de ses père & mère. Il fut Lieutenant du Capitaine de Bénac, servit dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Bellegarde, fut Lieutenant de Roi de l'Isle-d'Arleque; & testa le 12 Mai 15... en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, son cousin germain, Prêtre, Baron d'Orieux, &c. Celui-ci ayant été longtemps prisonnier à la Conciergerie de Toulouse, au sujet de quelque amende qu'il devoit au Roi, le Baron de Lisos vendit pour l'en tirer la Terre de Causfade en Rivière-Basse, & dépensa plus de 2000 livres. En récompense GUILLAUME lui céda, par contrat passé devant *Jean Beyria*, Notaire à Tarbes, le 20 Avril 1555, la Terre d'Orieux, dont il prit possession le 8 Mai suivant, & reçut le serment de fidélité des habitants. Le baron de Lisos eut un grand Procès au Sénéchal de Tarbes, contre Jean-Paul de Montaut, Baron de Bénac; cette affaire ayant été portée par appel au Parlement de Toulouse, BERNARD DE CASTELBAJAC fut condamné à perdre la vie & en 20000 livres envers le Seigneur de Bénac. Le Baron de Lisos prit des Lettres pour être relevé du défaut; & enfin, pour assoupir cette affaire, il chargea Madeleine de Montaut de sa procuration passée devant ledit *Jean Bouilh*, Notaire de Collonges le 26 Novembre 1575, en vertu de laquelle elle transigea par acte passé le 30 du même mois devant *Arnaud-Guilhem Torner*, Notaire, avec Philippe de Montaut, Baron de Bénac, frère & héritier dudit *Jean-Paul*. Il testa par acte passé devant *Sentailles*, Notaire, le 9 Décembre 1578, présence de noble Gaston de Rocafort, Seigneur de Bastanès, & légua par icelui trois écus un tiers au Sieur de Gonès, son neveu. Malgré ces dispositions il y eut Procès entre *Marie de Navailles*, sa veuve, & ANTOINETTE DE CASTELBAJAC, Dame de Gonès, sa sœur, qui fut mise en possession de la Terre de son frère. En lui finit la branche des Seigneurs de *Lisos*. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Bouilh*, Notaire du Comtat de Bigorre, résidant à Collonges dans la maison seigneuriale de Dours, le 20 Avril 1573, *Marie de Navailles*, âgée de 25 ans, sœur de *François*, & fille de noble *Antoine de Navailles*, Baron de Hontaux, Seigneur de Labatus, Higuerre, Commandeur de Bessaut, & d'*Anne de la Borde*. Ce contrat fut ratifié à Lisos le 4 Février 1574 par noble *Arnaud de Navailles*, son oncle paternel.

BRANCHE

des Seigneurs DE SAINT-PAUL,
en Nestès.

XII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, I^{er} du nom de sa branche, Chevalier, troisième fils de BERNARD, V^e du nom, Baron de Castelbajac, épousa, par contrat du 25 Décembre 1446, *Isabelle Espagnol*, qui lui porta en dot 797 livres 14 sols 3 deniers & la Terre de Saint-Paul, qui lui provenoit de sa mère, à laquelle noble *Fortanier de Saint-Paul*, son frère, en avoit fait don pour sa dot. *Isabelle* mourut en 1490 après avoir institué par testament pour héritiers ses enfans du premier & du second lit, qui partagèrent en 1519 la Terre & Seigneurie de Saint-Paul. Elle s'étoit remariée à noble *Pierre de Couret*, & eut *Raymond-Jean de Couret*, qui fut marié, & eut, entr'autres enfans, *Bernard*, & *Antoine de Couret*, qui mourut bien avant son frère aîné. Elle étoit fille & unique héritière de *Pierre Espagnol*, & de *Catherine de Saint-Paul*, qu'il avoit épousée par contrat du 17 Avril 1424. Elle avoit eu du premier lit :

1. PIERRE-ARNAUD, qui fut;
2. Et HUGUES, qui donna par acte passé devant *Pierre Pujolio*, Notaire de Tarbes, le 2 Juillet 1502, procuration à noble Odon de Doazon, Archiprêtre de la Ville de Monrejuau, & mourut avant son frère aîné.

XIII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul & d'Ardiège, possédoit une vigne à Montastruc: il n'eut point d'enfans, & testa par acte passé devant *Barthélemy Parage*, Notaire de Monrejuau, le 27 Juillet 1536, en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, son parent, Prêtre, Protonotaire. Il épousa *Jeanne de Masas*, qui testa par acte passé devant *Jean Seyres*, Notaire de la même Ville de Monrejuau, le 28 Mars 1550, en faveur de *Bernard de Couret*, neveu utérin dudit Sieur son mari, & mourut peu de tems après.

PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC avoit eu, avant son mariage, un fils naturel appelé

Hugues, qui assista avec lui au testament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, en 1521. En lui finit la branche des Seigneurs de Saint-Paul, en Nestès.

BRANCHE

des Seigneurs DE CLARAC.

X. ARNAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, troisième fils d'ARNAUD-RAYMOND, IV^e du nom, étoit marié au 3 Novembre 1379 & au 9 Février 1408, avec *Marie de Clarac*, suivant qu'il paroît par deux quittances qu'ils donnèrent tous deux ces jours-là, d'argent & linge constitués en dot à cette dernière par *Guilhem-Arnaud de Clarac*, son frère.

Cette branche s'est éteinte vers la fin du XVI^e siècle, dans deux frères:

SANS-GARCIE DE CASTELBAJAC, Seigneur de Clarac, qui testa le 16 Juin 1512, & mourut peu après. Il épousa *Jeanne de Goyrans*, fille de noble *Raymond*, de Toulouse, & sœur de *Jean*, Chanoine de Lombez, de *Bernard* & de *Pierre de Goyrans*, de laquelle il n'eut point d'enfans;

Et JEAN DE CASTELBAJAC, Curé d'Antist & d'Ordifan, & Chanoine de Tarbes, qui se porta héritier de son frère & eut procès avec sa belle-sœur; mais il fut terminé le 30 Juin 1525, par la permission que donna *Raymond de Goyrans* à sa fille, de lui vendre la Seigneurie de Clarac pour la somme de 1400 liv. tournois. Cette cession fut consentie le lendemain à Toulouse, présence des frères de sa belle-sœur, & de nobles Pierre de Voifins, Seigneur d'Aussona, de Pierre de Turre, Seigneur de Chaflanet, & Odet de Mun, Seigneur de Mun. Ce dernier prêta l'argent dont il avoit besoin, à JEAN DE CASTELBAJAC, pour se faire reconnoître, le 17 Septembre 1525, par les habitans de Clarac, & reçut leur serment de fidélité. Le Chanoine de CASTELBAJAC présenta, en qualité de Seigneur de Clarac, Jean de Theus, Prêtre de Mun, à la Cure de Saint-Sernin de Clarac, vacante par la mort d'Arnaud de Melat, arrivée le 11 Décembre 1531. Il étoit Chanoine de Tarbes en 1521, lorsque BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, son parent, fit son testament auquel il fut présent. Il est déclaré, par un des témoins de l'enquête de 1547, que ce Chanoine étoit proche parent de BERNARD VI, & pour prouver la Coutume de Bigorre dans la succession entre nobles, ce témoin dépose en ces termes: *ainsi en a-t-il vu user en la Maison de Clarac, où, après que le Seigneur & fils aîné fut trépassé sans enfans, son frère qui avoit nom JEAN, Chanoine de Tarbes, succé-*

da à la maison; lesquels de Clarac font autrefois descendans de ladite Maison de CASTELBAJAC, & en portent le cognom. Il mourut peu de tems après 1547, & dès le 2 Août 1546, Odet de Mun étoit maître de Clarac, que ses descendans possèdent aujourd'hui. En lui finit la branche des Seigneurs de Clarac.

BRANCHE

des Seigneurs de MANHAUD, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Manhaud, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom, JEANNE DE CASTELBAJAC, mariée du vivant de son père, qui lui constitua en dot 400 écus petits, par contrat passé devant Bernard Cardefa, Notaire résident à Manhaud, le 24 Mars 1493, à noble Arnaud-Guilhem de Soréac, Seigneur de Lane au Comté de Bigorre, lors veuf en premières noces. Nobles Carbondemont, Seigneur de Mont; Bernard de Soreau, Seigneur de Visquer, & Auger de Villambis, Seigneur de Villambis, assistèrent à ce contrat.

BRANCHE

des Seigneurs de BERNET & ROUÈDE, dont on n'a point trouvé également la jonction avec les précédentes.

ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet, de Rouède & de Pannefac, testa par acte passé devant Gagnade, Notaire de Rouède, le 7 Février 1474, & mourut peu après, laissant de Philippe d'Orbesfan, entr'autres enfans :

1. JEAN-RAYMOND, qui vendit conjointement avec son père, par contrat passé devant Raymond Voisins, Notaire, le 27 Mai 1658, conservé aux Archives d'Ofou, à noble Roger d'Espagne, les droits qu'ils avoient sur la Terre de Pannefac, & duquel l'alliance est ignorée;
2. BERNARD, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs de Rouède, &c.;
3. ARNAUD, auteur de celle des Seigneurs de Bernet, Bera & Cuclas, rapportée ci-après;
4. JEAN, Seigneur de Manent & de Vestès, qui vivoit encore en 1477, sans alliance;
5. Et MARGUERITE-BELLEDDONNE, qui vivoit encore en Mars 1477, sans alliance, suivant qu'il paroît par un Arrêt du Parlement de Toulouse, mis au samedi 7 dudit mois, & prononcé par Bernard Lauret, premier Préfident, le 16 de ce mois, entre ARNAUD, fils

de BERNARD, demandeur, d'une part; & elle, ARNAUD & JEAN DE CASTELBAJAC, ses frères, nobles Pierre de Mont, & Odet de Forgues, opposans, d'autre part, au sujet d'un partage de biens. Par cet Arrêt ARNAUD, JEAN & MARGUERITE-BELLEDDONNE, frères & sœur, furent déboutés de leurs prétentions touchant les lieux de la Molière, Ferrabourg, Pannefac & Rouède, dans lesquels ARNAUD, leur neveu, fut conservé; elle fut maintenue dans sa légitime; JEAN, dans la possession des lieux de Manent & de Vestès; ARNAUD, dans ceux de Bernet & de Bera; Odet de Forgues, dans celui de Serraguaffies; & Pierre de Mont, qui demandoit Ferranet, admis à plus grande preuve.

BRANCHE

des Seigneurs de ROUÈDE, &c., issue de celle des Seigneurs de MANHAUD.

BERNARD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Rouède, Pannefac, Ferrabourg, &c., eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur des mêmes Terres, qui fut maintenu en son entière jouissance, par Arrêt rendu contradictoirement au Parlement de Toulouse le 16 Mars 1477, contre ARNAUD, JEAN & MARGUERITE-BELLEDDONNE DE CASTELBAJAC, ses oncles & tante, & conforis, comme fils unique & héritier de BERNARD, son père, & leur frère aîné. Il fixa sa résidence à Rouède, & épousa Marguerite d'Isalguier, remariée à Jean de Béon, Vicomte de Serre. Elle eut du premier mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. Et MARGUERITE, qui épousa, par contrat du 10 Novembre 1540, Aimeric de Béon, Seigneur du Maffet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances.

JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Rouède, de Pannefac & de Ferrabourg, vivoit encore avec sa femme en 1541, suivant qu'il paroît par une quittance qu'il consentit le 20 Juin de cette même année, en faveur de Jean de Montlezun, Seigneur de Saint-Lary, frère consanguin de sa femme, présence de nobles Jean de Montlezun, Chanoine d'Auch, & François de Manas, Seigneur de Durfort, lequel avoit pour femme Marie de Montlezun. Il mourut peu de tems après sans enfans. Il épousa Anne de Montlezun, qui consentit une quittance le 15 Septembre 1552,

& fut un des témoins de l'enquête de 1549, sur les promesses de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, son cousin germain, à la veuve de Tournoo. Elle étoit fille de MANHAUD, Seigneur de Saint-Lary, & de *Marguerite de Montequiou*.

BRANCHE

des Seigneurs DE BERNET, BERA & CUCLAS, issue de celle des Seigneurs DE MANHAUD.

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, troisième fils d'ARNAUD-RAYMOND, & de *Philippe d'Orbessan*, eut en partage, suivant l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 16 Mars 1477, obtenu par ARNAUD, son neveu, les Terres & Seigneuries de Bernet & de Bera. Il fut l'un des arbitres choisis par le Seigneur & la Communauté de Castelbajac le 14 Mars 1480, pour juger leurs différends. On le croit neveu de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Evêque de Pamiers de 1483 à 1494, qui fit bâtir l'Eglise de Bernet, & étoit soutenu de la faveur du Roi & de la Reine de Navarre. Il eut entr'autres enfans de sa femme, dont le nom est inconnu :

JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet & de Bera, qui fut témoin en 1521 au testament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, & eut entr'autres enfans, de *Françoise d'Espagne* :

1. ANNE, née en 1509, qui fut mariée à noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Poufians & de Tournoo, & frère d'*Anne d'Ozon*, mariée à N.... de *Mareflang*, Seigneur de la Garde en Astillac, de Tournoo, dont elle resta veuve, âgée de 22 ans; BERNARD DE CASTELBAJAC, VI^e du nom, se maria en secondes noces, nonobstant les promesses qu'il lui avoit faites, présence de Madame de *Mareflang*, sa belle-sœur, à Mademoiselle de *Vabres*;
2. Et N.... DE CASTELBAJAC, qui suit.

N.... DE CASTELBAJAC, duquel est issu après plusieurs degrés :

JEAN DE CASTELBAJAC, II^e du nom, qualifié de *Chevalier, Seigneur de Bernet, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans une obligation passée devant *Arnaud Menvielle*, Notaire à Tarbes, le 6 Septembre 1654, à son profit, par le Syndical des habitans de Bordes, à qui il avoit prêté quelque argent. Il est encore qualifié *Seigneur de Bernet, Cuclas, & autres places*, dans un accord passé entre les Seigneurs de CASTELBA-

JAC & de Bénac, sur les droits de Corifande de Bénac, en 1664, auquel il fut présent. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Bernet, qui mourut vers 1699, laissant de *Jeanne de Mauléon de Durban* :
1. MARIE-ANNE, Dame de Bernet, mariée, par contrat passé le 17 Août 1693, à *Godefroy de Durfort-Duras*, Marquis de Castelbajac;
2. MARIE-ELISABETH, mariée à *Georges d'Obessan*, Chevalier;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE DE CASTELBAJAC, qui épousa *Paul de Timbrune*, Comte de Valence.
2. JEAN-BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Cuclas, qui laissa de *Jeanne d'Antin-d'Ouforet*, JEANNE-MARIE, mariée, par contrat passé devant *Fauguier*, Notaire, le 6 Août 1707, à *Jean de Mont*, Vicomte d'Ufer, fils aîné de *Philippe*, & de *Jeanne-Gabrielle de Montezun*;
3. Et autre BERNARD, qui suit.

BERNARD DE CASTELBAJAC, dit *le Chevalier de Castelbajac*, demeurant ordinairement à Mauvefin, épousa noble *Catherine de Car-daillac*, Dame de Lormé & de la Goute, dont :

1. BERNARD, Marquis de Castelbajac, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, & Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eu, qui fut tué au siège d'Offende, le 18 Août 1745, sans laisser d'enfans d'*Anne-Nicole de Lions-d'Espaux*, remariée au Marquis de *Champlais* en Bretagne;
2. LOUIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Eu, tué par un parti de Huffards, deux jours avant la bataille de Rocoux, le 9 Octobre 1746;
3. Et JEAN, qui suit.

JEAN DE CASTELBAJAC, Chevalier, d'abord d'Eglise, donataire, par contrat passé devant *Dufour*, Notaire de Mirande, le 12 Août 1722, de tous les biens de Marie de la Cas-faigne-du-Pesqué, qu'elle lui abandonna par ledit acte; à quitté, après la mort de ses deux frères, le parti de l'Eglise, & devint *Marquis de Castelbajac*. Il mourut le 9 Juillet 1753. Il épousa, par contrat du 3 Mars 1750, *Marie de Toron*, fille unique de noble *Joseph-Gratien*, Chevalier, Seigneur de Boulin & de Lane en partie, Conseiller du Roi, & son Procureur en la Sénéchaussée de Bigorre, & de *Marie de Caulotte*, dont :

JEAN, né le 24 Octobre 1753.

BRANCHE

des Seigneurs de LUBRET ou LUBRET,
& DE LA GARDE.

VII. N... DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, quatrième fils de RAYMOND-ARNAUD, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

VIII. JEAN, 1^{er} du nom, ou JOURDAIN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui fut Sénéchal de Bigorre, & scella de son sceau le contrat de paréage qu'il avoit stipulé pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, après 1323, avec BERNARD DE CASTELBAJAC, son cousin germain, de la Seigneurie de St.-Luc, à laquelle ce dernier avoit associé ce Prince pour moitié, sous la protection de laquelle il la mit, & qui devint par ce moyen une Bastide royale. Il transigea en 1326, avec ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IV^e du nom, fils de ce dernier, son cousin, au sujet des armoiries de leur Maison, & eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

IX. N... DE CASTELBAJAC, Ecuyer, qui fut Seigneur de Lubret, & eut entr'autres enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu :

X. GAILLARDET DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui comparut devant les Commissaires de Jean, Comte de Foix & de Bigorre, qui faisoient le Censier-terrier du Pays, auxquels il déclara qu'il devoit *hommage & service militaire au Comte, à cause de sa Terre de Lubret*. Il fut père, entr'autres enfans, de

XI. JEAN DE CASTELBAJAC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lubret, qui fut présent, avec GAILLARDET, son père, à la vente qui fut faite & consentie le 7 Février 1433, dans la ville de Trie, par Bernard de Manas, Damoiseau, Seigneur de Durfort, de 5 sols de Morlaus, dans le fief du territoire de la Marque, en faveur de noble Pierre de Brusaft; & eut pour enfans de sa femme, dont on ignore aussi le nom :

1. ODET, qui fut;

2. Et BERTRAND, rapporté après son frère.

XII. ODET DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Lubret, qualifié de *Capitaine du Château de Rabasteins*, dans des objections qu'on fit contre lui dans le procès qu'il avoit pour l'hommage de Lane, rendit hommage pour sa Terre & Seigneurie de Lubret,

dans le réfectoire des Jacobins d'Orthez, le 28 Août 1473, au Comte de Bigorre, entre les mains de Jean de Béarn, Seigneur de Gerderest, Sénéchal de Béarn, Commissaire de Madame MADELEINE DE FRANCE, Princesse de Viane, comme Tutrice de la personne & biens de FRANÇOIS-PHÉBUS, par la grâce de Dieu, Prince de Viane, Comte de Foix & de Bigorre, Seigneur de Béarn, Vicomte de Castelbon, Marfan, Gavardan & Néboufan, Pair de France. Il rendit également hommage au Seigneur de Saint-Luc en 1475, pour ce qu'il tenoit de sa mouvance. Noble Auger d'Offun, Seigneur d'Offun, Lane & Saint-Luc, fondé de procuration de Bourgouine de Barège, sa femme, lui vendit, le 16 Mai 1480, la Terre de Saint-Luc, avec clause expresse, que si cette dernière venoit à perdre le procès qu'elle avoit contre noble Jean de Montesquiou, ODET DE CASTELBAJAC se mettroit en possession du Fief noble & Caverie de la Motte-d'Ourlaix; mais le contrat eut lieu, & celui-ci en reçut l'investiture le 5 Octobre 1490, de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, dans la place, vis-à-vis la porte des Carmes de Tarbes. Il fit depuis abandon de cette Terre le 11 Août 1496, à Roger d'Offun, présence de noble PIERRE DE CASTELBAJAC, & mourut peu de tems après, laissant de N... :

1. ANNE, qui fut Dame de Lubret, & vendit, le 15 Février 1541, à noble Jean de Mont, habitant de Mont-de-Maraft, un métairie & un moulin situés dans Saint-Luc & la Peyre. La Terre de Lubret étoit encore en 1662 dans les mains de Léonard de Chelle, Chevalier, Seigneur de Lubret. Elle épousa noble Pierre de Chelle, dont elle eut postérité;

2. Et BELESGARDE, qui épousa, par contrat passé à Lubret le 25 Janvier 1531, présence de nobles Arnaud de Baudean, Seigneur dudit lieu, Arnaud de Lompné, Seigneur d'Auzon, & Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenave, noble Roger de Villepinte, fils de Lancelot, & neveu de Guillaume de Villepinte, Prêtre.

XII. BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, second fils de JEAN, Seigneur de Lubret, fut revêtu & mis en possession par Jean Aula, Juge-Mage de Bigorre, & Lieutenant de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Sénéchal du même pays, le 20 Octobre 1486, des fiefs & appartenances de la Peyre & de Saint-Lary, dont il avoit demandé l'investiture par Lettres du

15 Mars 1584, & que son beau-père avoit acquis le 27 Juin 1473. Menjolet Duclos, du lieu de Soyeux, déclara, par acte passé devant *Gillieri*, Notaire, le 13 Janvier 1492, devoir lui donner six écus petits; & en 1494, il étoit Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes. Roger d'Ossun ayant voulu le faire ouïr dans une enquête contre le Seigneur de Bénac, il fut récusé, 1^o parce qu'il avoit tué, en place publique, un tailleur nommé le Breton; 2^o parce qu'il étoit Capitaine - Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, Château appartenant à la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre, Partie dans le Procès; & 3^o parce qu'il avoit marié une de ses filles à *Pierre de Darré*; mais malgré cette récusation, il y fut ouï, parce qu'il ne s'agissoit que d'un fait d'hommage, & que d'ailleurs il avoit eu sa grâce pour le meurtre. Il donna quittance devant *Averano*, Notaire, le 6 Juin 1503, aux Gardes d'Ours - Belle-Isle, d'une somme de 25 écus petits qu'ils lui devoient, testa le 15 Janvier 1509, & mourut peu après. Il épousa, par contrat passé devant *Bernard Matholibus*, Notaire de Trie, dans le Couvent des Carmes de Tarbes, le 23 Janvier 1477, *Marie de Sales*, fille de noble *Jacques de Sales*, Seigneur de la Garde en Bigorre, & d'*Agnès de Burg*. Par ce contrat de mariage, qui fut passé, présence de nobles Guillaume de Baliros, Seigneur de Faxano, & Gouverneur de Barbazan, & Jean d'Aveno, Curé de Casteira, *Jacques de Sales* constitua à sa fille la Terre de la Garde & les Fiefs de Gajan, & confirma cette donation par son testament passé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 7 Septembre 1483, à cause d'autres enfans qu'il avoit eus d'*Amorine de Dornée*, sa seconde femme. BERTRAND DE CASTELBAJAC en fut nommé exécuteur, ainsi que de celui qui fit le 18 des mêmes mois & an ladite *Amorine de Dornée*, sa belle-mère. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. N..., mariée à *Pierre de Darré*;
3. JEANNE, mariée à *Antoine de Lavedan*, Seigneur de Cafaubon;
4. Et ANTOINETTE, mariée à noble *Bernard de Doazon*, frère de noble *Odon de Doazon*, Archi-Prêtre de Monrejeau en 1502. Elle en étoit veuve le 15 Janvier 1509, que son père lui légua deux florins, pour tout supplément de légitime, par son codicille.

XIII. JEAN DE CASTELBAJAC, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Garde en Bigorre, né en 1581, suivant qu'il paroît par l'enquête pour GUILLAUME & LOUISE DE CASTELBAJAC du 27 Octobre 1547, dans laquelle il déclare avoir environ 66 ans, qu'il étoit de même nom & armes, qu'il avoit servi de longue main sous GASTON, dont il n'étoit point parent, c'est-à-dire dans un degré à faire rejeter son témoignage. Il avoit été témoin à une autre enquête de 1545, & fournit le 11 Septembre 1538 devant Jacques de Foix, Evêque de l'Écure, le dénombrement de sa Terre & Seigneurie de la Garde. Le 10 Septembre 1535, il avoit été choisi conjointement avec noble Jean d'Andoings, dit le *Capitaine d'Andoings*, Gouverneur de Bayonne, par les habitans de Gajan & de Taraflex, pour donner leur décision, à laquelle ils s'en rapportoient, sur la dispute qu'ils avoient pour leurs bois. Il fut aussi présent à la cession que fit chez François de Palatz, Trésorier de Bigorre, par acte passé devant *Andreß*, Notaire, le 23 Juin 1530, de ses droits sur l'Abbaye de Jacques de Foix, Evêque d'Oléron, frère Arnaud Guilhem d'Ortho, élu Abbé par les Religieux de Saint-Orens de la Réale. Il paroît dans les Registres de Fontano au 26 Mars 1506 en qualité d'Ecuyer, fut témoin le 6 Avril 1508 à un accord passé devant *Pierre Pujolio*, Notaire, entre des particuliers de Saint-Lezer sur des voies de fait dans un mariage. Il étoit alors Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, & possédoit la Seigneurie de la Garde en 1519, suivant qu'il paroît par une transaction passée devant *Averano*, Notaire, le 4 Mai de cette même année, entre Antoine d'Omex, Seigneur dudit lieu, petit-fils de noble Pierre d'Omex, d'une part, qui devoit épouser Catherine de Nostino, fille de Bernard, & de Madeleine de Nostino, laquelle, devenue veuve, épousa en secondes noces noble Guillaume de Forguerri, du lieu de Layrac, & ladite Dame de Forguerri, d'autre part. JEAN DE CASTELBAJAC avoit épousé *Ifabeau d'Arnaudet*, de laquelle il eut :

1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de la Garde, qui fut choisi par noble Antoine de Buros, Ecuyer, Seigneur de Buros, pour Exécuteur de son testament du 13 Septembre 1554. Il avoit été témoin conjointement avec PIERRE, son frère, à la vente faite par

acte passé devant *Bertrand Dufour*, Notaire de Tarbes, le 31 Août précédent, par noble Gaillard d'Aure, Chevalier, Seigneur de l'Arbouft & Sénéchal de Néboufan, à noble Arnaud d'Antin, Sénéchal de Bigorre, de la moitié de Bafrez, & à celle que consentit, en faveur du même Sénéchal de Bigorre, le 1^{er} Avril 1566, noble Savari d'Aure, frère & Procureur fondé dudit Gaillard, devant le même Notaire, du reste des droits qu'il avoit à Bafrez. Il avoit transigé par acte passé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 4 Juillet 1556, avec Odet & Bertrand de Baget, son beau-frère, sur le différend qu'ils avoient eu pour une somme due aux héritiers de Jacques de Sales, son bifaïeul paternel; & assisté avec nobles Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenave, Jean, Baron d'Antin, Pierre & Jean d'Antin, Protonotaire & Chanoines de Tarbes, au contrat de mariage passé devant *Arnaud Andreß* & *Bertrand Dufour*, Notaires, le 23 Décembre 1558, entre noble Claude de Castelnau, Seigneur de la Loubère, & *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Sénéchal de Bigorre & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de *Simone de Baudean*, sœur de noble *André-Georges de Baudean*, Seigneur de Clermont:

JEANNE DE CASTELBAJAC, qui épousa noble *Bernardon Ducos*, auquel elle porta les biens de sa branche. Elle vivoit encore le 13 Mai 1587, suivant qu'il paroît par la vente qu'elle fit ledit jour par acte passé devant *Sébastien Noguêt*, Notaire, de sa Terre de la Garde à Habaude de Pomier-de-Rimbles, femme de noble Pierre d'Orniac, Ecuyer, Seigneur de Chastenet & Habitant de Tarbes;

Et *Andrée de Castelbajac*, qui fut légataire particulière de sa mère, & mourut sans alliance.

2. *PIERRE*, qui suit, connu sous le nom de Seigneur de *Casteljaloux*;
3. *JACQUES*, Protonotaire du Saint-Siège;
4. *PEYRONNE*, qui avoit fait un testament, contre lequel *PIERRE* DE CASTELBAJAC, son frère, protesta, & mourut en 1574. Elle épousa, sans enfans, 1^o le 28 Août 1535, noble *Jean de Piolet*, mort en 1545; & 2^o *François Debordes*, Capitaine, Habitant de Vielle, qui testa le 4 Janvier 1560, & mourut peu après;
5. *MADELEINE*, qui confirma par testament la donation qu'elle avoit précédemment faite de tous ses biens par acte passé devant *Labat*, Notaire de Geune, le 12 Janvier 1571, à ses frères, & à *Françoise de Peyros*, sa

nièce, à la charge de partage avec *Dumont* son second mari. Elle épousa 1^o en 1542, noble *Antoine de Buros*, Seigneur de Buros, en la Paroisse de Remeng, qui la fit & institua, n'ayant point d'enfans, son héritière, par son testament passé devant *Jean Lyon*, Notaire, le 13 Septembre 1544; & 2^o *Pierre Dumont*;

6. *JEANNE*, mariée à *N... de Peyros*, du Diocèse d'Aire, dont elle eut, entr'autres enfans, ladite *Françoise de Peyros*, donataire de *MADELEINE DE CASTELBAJAC*, sa tante;
7. *ELIENOR*, mariée à *Thibaut de Ganaiche*, Conseiller du Roi en la Cour du Sénéchal de Bigorre;
8. *CATHERINE*, laquelle étoit veuve le 15 Mars 1587, de *Jacques de la Molère*, Monnoyeur en la Monnoie de Morlas, suivant qu'il paroît par une procuracion qu'elle donna ledit jour à *PIERRE*, son frère, Seigneur de Casteljaloux, pour fe faire payer de sa légitime sur la Maison de la Garde, & du légat que lui avoit fait *JACQUES*, leur frère, d'une vigne blanche, sise au terroir de la Garde;
9. Et *ANNE*, qui donna procuracion le 11 Décembre 1556 devant *Dufour*, Notaire de Tarbes, pour fe faire payer d'une somme de 525 liv. restant due de celle de 1700 liv. à laquelle elle avoit transigé précédemment devant *Dautiac* ou *Dantras*, Notaire de Bordeaux, avec noble Jeanne Celadonne, femme de Jean Girard, Greffier de la Ville de Saint-Sever, Cap de Gascogne, pour les droits qu'elle avoit sur les biens de deux de ses enfans, & un légat à elle fait par noble Bernard de Marreux, Ecuyer, son premier mari. Elle épousa noble *Bertrand de Baget*, Ecuyer, Seigneur de Moles.

BRANCHE

des Seigneurs DE CASTELJALOUX.

XIV. *PIERRE* DE CASTELBAJAC, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux en Paradiac, & Co-Seigneur de Buros, Diocèse d'Aire, devint, par la mort de son frère aîné, Seigneur de la Garde, chef des noms & armes de sa branche. Il vendit à *JEANNE*, sa nièce, par acte passé devant *Sébastien Noguêt*, Notaire de Tarbes, le 14 Mai 1587, ses droits sur la Terre de la Garde qu'elle avoit vendue par contrat de la veille à Madame d'Orniac. Ces ventes furent annulées par Arrêts du Parlement de Toulouse des 28 Août 1610, 9 Mars 1611 & 5 Juin 1612. Il épousa, par contrat passé dans le Château de Castelnau, en Chalosse, devant *Jean Larquier*, Notaire

Royal de la Ville de Geune, le 4 Mai 1567, *Jeanne de Bruyères*, fille de noble *Gabriel*, Chevalier, Seigneur d'Estampes, &c., & de *Catherine d'Astan*, & sœur d'*Antoinette de Bruyères*, mariée, par contrat passé dans le Château de Castelfran, Diocèse de Tarbes, devant *Guyon Arnaud*, Notaire de Villecomtat, le 13 Mars 1557, à noble *Anger de Talafac*, Seigneur de Saint-Agnet & de Bahiis. Son beau-frère, au nom & comme fondé de pouvoir de son beau-père, lui constitua en dot pour tous droits la somme de 1750 liv. pour fûreté de laquelle on lui donna la Terre de Castelfjaloux en Pardiac. PEYRONE DE CASTELBAJAC, sa sœur, lui donna la métairie de Puyjoliou, située dans les Terres de Vielle & de Marrench, qu'il échangea depuis avec celle de Teulé par acte passé devant *Nolibus*, Notaire, le 19 Février 1593. Il laissa entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ANTOINETTE, qui épousa, 1^o par contrat passé devant *Meilhon*, Notaire, le 19 Mai 1591, noble *Bertrand de Couteux*, Seigneur de la Peyrie, fils de *Jean de Couteux*, & de *Laine* ou *Hélène d'Autrans*; & 2^o *Jean Briget*, duquel étant aussi devenue veuve, elle transigea, au nom & comme administratrice de ses enfans, avec *Gabriel Caixon*, Receveur des décimes au Diocèse de Tarbes, le 5 Septembre 1620, par l'entremise de *PIERRE DE CASTELBAJAC*, Seigneur de la Garde, son frère;
3. Et CATHERINE, mariée, le 7 Novembre 1601, présence de *PIERRE*, son frère, à *Pierre de la Case*, Syndic-Général du Comté de Bigorre.

XV. PIERRE DE CASTELBAJAC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Castelfjaloux, Co-Seigneur de Buros, vendit, à faculté de rachat perpétuel, par contrat passé devant *Sabien*, Notaire de Saint-Sever, sa Co-Seigneurie de Buros en faveur de *Pierre Boulin*, Procureur d'Office du Seigneur de Castelnau, & de *Hélène de Peyros*, sa femme, nièce de *Françoise de Peyros*, qui avoit l'autre moitié, le 7 Juillet 1597. Il vivoit encore le 26 Mai 1631, suivant qu'il paroît par un contrat de mariage passé devant *Pierre la Fargue*, Notaire, le dit jour, entre noble *Arnaud-Guillaume d' Ibos*, d'une part, & *Isabeau de Pardaillan*, d'autre part, auquel il assista. Il épousa, par contrat passé dans le Château de Blouffon en Pardiac, le 12 Septembre 1615, *Jacquette*

de *Pardaillan*, remariée à *Jean-Gabriel de Tronan*, Seigneur de Blouffon, & fille de noble *Guy*, Seigneur de la Serre & de la Rivière, & de *Marguerite de Verdujan-de-Miran*. Elle étoit sœur, suivant le testament de son père passé devant *Pierre d'Yfac*, Notaire, le 22 Novembre 1606, de *Samfon*, *Bertrand*, *Jean* & *Léonore de Pardaillan*. Il eut de son mariage :

1. JEAN-GABRIEL, qui suit ;
2. Et ANNE, mariée à *Jean d'Abadie*.

XVI. JEAN-GABRIEL DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Castelfjaloux, épousa, par contrat du 24 Novembre 1630, *Paule de Mafencorne*, qui testa le 28 Mars 1680. Elle étoit fille de noble *Manaud*, Seigneur de la Cassagne, & de *Françoise d'Incamps*, & sœur de *François de Mafencorne*, Chevalier. Il en eut :

1. MANAUD, qui suit ;
2. Et PAUL, dit le *Sieur de l'Artigolle*, qui testa par acte passé devant *Casaux*, Notaire de Bietplan, & mourut sans alliance.

XVII. MANAUDE DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Castelfjaloux & de Carole, après avoir servi dans le Régiment de Navarre en qualité de Capitaine, épousa, par contrat passé dans le Château de Chelle, en Néboufan, le 24 Septembre 1681, *Marie d'Affon-d'Argelez*, fille de noble *Jean d'Affon*, Seigneur d'Argelez, Castillon, Chelle, Bette & Esconnets, & de *Marie Dumestre*, & sœur de *Jean-François d'Affon*, Seigneur d'Argelez, Castillon, Chelle, Bette, Esconnets, & de noble *Germain d'Affon*, Seigneur de Gelle, qui signèrent audit contrat. Il eut de ce mariage :

1. PAUL, tué au service;
2. JACQUES, qui suit ;
3. THÉRÈSE, morte en 1747, mariée à *Clément de la Roquette*, Seigneur de Carole, Conseiller en l'Élection d'Astarac;
4. MADELEINE, qui épousa, par contrat du 13 Juillet 1718, retenu par *Jean Descarré*, Notaire de Tarbes, *Jean-Arnaud de Fournetz*, Seigneur d'Ourouix, frère de *César de Fournetz*, ancien Lieutenant au Régiment du Maine;
5. MARIE-THÉRÈSE, Religieuse de Fontevault au Prieuré de Momerre, dont elle est Prieure depuis 1750;
6. Et PAULINE, morte sans alliance.

XVIII. JACQUES DE CASTELBAJAC, Cheva-

lier, Seigneur de Casteljaloux, la Caffaigne, Oléac, &c., & Seigneur-Engagiste du Domaine de la Ville de Rabasteens, né le 14 Avril 1685, qui acheta, par contrat passé devant *Junea*, Notaire de Rabasteens, le 6 Janvier 1725, la Terre & Seigneurie de la Caffaigne, d'Armand de Gontaut, Marquis de Biron, & mourut peu de tems après. Il épousa, en 1715, *Catherine d'Armagnac*, qui testa par acte passé devant *Sorbetz*, Notaire de Ville-Comtale, qui fut clos le 26 Juillet 1726. Elle étoit fille unique & héritière de noble *François d'Armagnac*, Seigneur d'Oléac, & de *Marie de Gasfor*. Ils eurent :

1. BARTHÉLEMY, qui suit;
2. PAUL, dit le *Chevalier de Castelbajac*, né le 19 Août 1718, qui a servi pendant plusieurs années dans les Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie, & est aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Cantabres;
3. 4. 5. 6. & 7. MANUEL, MARIE, N....., N..... & N....., tous morts en bas âge.

XIX. BARTHÉLEMY DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de la Caffaigne, Casteljaloux, Oléac, & Seigneur-Engagiste du Domaine de la Ville de Rabasteens, né le 24 Août 1716, appelé le *Baron de Castelbajac*, après avoir servi durant six ans dans les Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie, a épousé, par contrat passé devant *Peret*, Notaire de Vic, le 8 Février 1739, *Louise de Monda*, morte en Septembre 1747, fille unique de *Louis*, Seigneur d'Ofst, Mauflan, Us, Inspecteur & Directeur des Haras en Bigorre, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroi, & d'*Anne de Gerde*, & il en a :

1. LOUIS-GASTON, né le 7 Février 1746;
2. MARIE-JACQUETTE-VICTOIRE, née le 7 Décembre 1739;
3. LOUISE, née le 18 Mars 1741;
4. & PAULE-VICTOIRE, née le 15 Mai 1744.

Les armes, voy. ci-devant col. 762 & 763. (Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.)

CASTELLAN ou CASTELLANI, famille établie à Barjols, & qui est originaire de la République de Florence, à laquelle elle a donné plusieurs Gonfalonniers, ce qui est prouvé par un Arrêt porté par les Commissaires députés pour la vérification des titres de Noblesse de cette famille, lorsqu'elle vint

s'établir en Provence, enregistrés aux Archives de Sa Majesté.

I. ETIENNE-LANCIISA CASTELLAN, ayant suivi le parti de FRANÇOIS I^{er} contre CHARLES-QUINT, fut obligé d'abandonner ses biens, dont les deux fils qu'il laissa, HODOL & JACQUES CASTELLANI, se mirent en possession en 1524. FRANÇOIS I^{er}, en récompense des services qu'il avoit reçus d'ETIENNE CASTELLANI, lui donna des Lettres-Patentes par lesquelles Sa Majesté lui permettoit d'acquérir biens & maisons dans la cité de Marseille, & de jouir de tous les privilèges dont jouissoient les Gentilshommes de cette Ville, où il le retira. HODOL, son fils aîné, vint le joindre, & après sa mort JACQUES CASTELLANI vint aussi à Marseille pour partager, avec son frère, la succession de leur père; ils partagèrent encore les biens qu'ils avoient possédés dans le Royaume de Naples, où JACQUES DE CASTELLANI retourna.

II. HODOL DE CASTELLANI resta à Marseille, & y épousa *Jeanné de Candolle*, dont il eut entr'autres enfans :

III. JEAN DE CASTELLAN, qui épousa, en 1555, *Honorade Pourcelle*, dont :

IV. VICTOR DE CASTELLAN, qui épousa en 1576 *Marguerite de Beccaris*, fille de *Thomas*, Gentilhomme Piémontois, Conseiller du Roi & son Lieutenant-Général en la Ville d'Aix. De ce mariage vint :

V. GASPARD DE CASTELLAN, qui mourut étant Major dans le Régiment de Provence. Il épousa, en 1604, *Blanche de Nicolai*, de la ville d'Arles, & laissa :

VI. BALTHASAR DE CASTELLAN, qui fut pourvu en 1649 du Commandement du Château de Bouc. Il mourut Lieutenant au siège du Comté de Carces, & laissa d'*Anne d'Aguinglinqui* :

VII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTELLAN, qui épousa, 1^o en 1663, *Angélique de Raymond-d'Eoux*, dont il n'eut qu'une fille; & 2^o *Thérèse de Braqueti-de-Chasteuil*, de laquelle il laissa

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JOSEPH, mort au service.

VIII. FRANÇOIS DE CASTELLAN épousa, en 1703, N....., dont on ignore le nom, & eut de ce mariage :

1. JOSEPH, mort sans enfans;
2. Et POMPÉE, qui suit.

IX. POMPÉE DE CASTELLAN a épousé, en 1741, *Anne-Elisabeth d'Albert*, dont :

1. & 2. POMPÉE & TOUSSAINT DE CASTELLAN.

(Voy. *Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 239 & suiv.)

Les armes : *de gueules, au château sommé de deux tours d'or, maçonnées de sable.*

* CASTELLANE, en Provence, Diocèse de Senes, Terre & Seigneurie qui a été possédée long-tems en souveraineté par la Maison de ce nom, l'une des plus anciennes & des plus illustres, non-seulement de la Provence, mais encore du Royaume. On lit dans des chartes des X^e, XI^e & XII^e siècles, que la Maison de *Castellane* étoit souveraine en ce tems-là.

Les Auteurs qui en ont parlé s'accordent tous sur ce point, mais ils font de différens sentimens sur l'origine de sa souveraineté. Les uns prétendent qu'elle la tenoit des Princes de Castille, & ils en jugent par la conformité du nom & des armes qu'il y a entre cette Maison & le Royaume de Castille. Les autres assurent au contraire qu'elle tenoit sa souveraineté de la Ville même qui porte son nom, dont GUILLAUME DE CASTELLANE se rendit maître dans le X^e siècle pendant la décadence de l'Empire d'Allemagne en-deçà des Alpes & du Rhin; par conséquent il n'est pas possible de rien dire de positif sur cet objet, qui se perd dans l'obscurité des tems.

I. BONIFACE DE CASTELLANE, 1^{er} du nom, qui étoit vraisemblablement petit-fils de GUILLAUME, dont on vient de parler, fut choisi en 1089 avec Falco-Dodo, Prince de Calian, & Aimond, Comte de Saint-Gilles, pour être arbitre des différends qui subsistoient alors entre l'Abbé de Saint-Victor-lès-Marzeille & celui de Saint-Honoré de Lerins. Il fut aussi garant d'IDELPHONSE, Comte de Provence, dans un traité qui fut fait entre ce Prince & le Comte de Nice.

II. LAUGIER DE CASTELLANE, successeur de BONIFACE, est nommé dans une Charte conservée dans les Archives de l'Evêché d'Apt, datée du tems que Laugier d'Agoult en étoit Evêque, c'est-à-dire du commencement du XII^e siècle.

III. BONIFACE DE CASTELLANE, II^e du nom, fut le premier des Barons de la Province qui prêtèrent hommage en 1146 à BÉRENGER, Comte de Provence, dans la Ville de Tarascon. Il suivit le parti de la Princesse ETIEN-

NETTE DES BAUX contre les BÉRENGER, Comtes de Provence.

IV. BONIFACE DE CASTELLANE, III^e du nom, qualifié *Baron de Castellane*, Seigneur de Salernes & de plusieurs autres Terres & Châteaux, se croyant Souverain de ses petits Etats, voulut se soustraire à l'hommage qu'il devoit à son Prince. Mais ayant été assiégé dans la Ville de *Castellane*, par IDELPHONSE, Roi d'Aragon, & par ALPHONSE, son fils, Comte de Provence, il fut réduit à la dernière extrémité, & contraint d'accepter la loi du vainqueur. Il se retira à Grassé, où il prêta hommage pour toutes les Terres qu'il possédoit, dans le mois d'Octobre 1189.

V. ROUX DE CASTELLANE, son fils, Seigneur de Castellane, Salernes, Villecroise, &c., passa plusieurs transactions aux années 1205 & 1214, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

VI. BONIFACE DE CASTELLANE, IV^e du nom, qui fut Seigneur de Castellane, Salernes, Villecroise, & de 26 autres Terres, pour lesquelles il prêta hommage au Comte RAYMOND BÉRENGER en 1226. Il épousa *Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Riez, dont il eut :

1. BONIFACE, qui suit;
2. Et BONIFACE, dit GALBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *la Verdrière*, rapportée plus loin.

BRANCHE

des Seigneurs DE CASTELLANE-RIEZ.

VII. BONIFACE DE CASTELLANE, V^e du nom, Seigneur de Castellane, Riez, Saint-Martin & de plusieurs autres lieux, ayant porté les Marzeillois à la révolte contre CHARLES D'ANJOU, 1^{er} du nom, Comte de Provence, fut décapité à Marzeille en 1247, & sa Terre de *Castellane* fut confiscuée. Il avoit épousé, 1^o *Alix des Baux*, fille de *Hugues*, Vicomte de Marzeille; & 2^o *Sibylle de Signe*, Dame de Toulon, issue aussi des Vicomtes de Marzeille, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. BONIFACE, qui suit;
2. Et HUGUES, dit DES BAUX, rapporté après son frère.

VIII. BONIFACE, VI^e du nom, surnommé le *Prince de Castellane*, fut un de ces fameux Poètes Provençaux, auxquels on donna le nom de *Troubadours*. Il dédia ses Poésies à CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, qu'il

accompagna à Naples en 1264, & mourut peu de tems après sans enfans.

VIII. HUGUES DE CASTELLANE, dit des *Baux*, son frère, continua la postérité. Il portoit la qualité de *Chevalier*, lorsqu'il fut nommé tuteur des enfans de *RAYMOND* & de *GEORGE* FROY DE CASTELLANE, ses cousins germains, le 29 Juillet 1307. De lui naquit :

IX. BONIFACE DE CASTELLANE, VII^e du nom, Seigneur d'Allemagne, Grimaud, Garcin, &c., qui fit son testament le 29 Mai 1350. Il épousa 1^o *Rosoline Irras*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Garde; & 2^o *Béatrix d'Esparron*, Dame de Demandols & de Châteauneuf, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquit :

X. JACQUES DE CASTELLANE, Seigneur de plusieurs Terres, qui eut d'*Agnès* :

XI. BONIFACE DE CASTELLANE, VIII^e du nom, Seigneur d'Allemagne, qui épousa *Marguerite de Simiane-Châteauneuf*, dont :

XII. FLORENS DE CASTELLANE, Seigneur d'Allemagne, &c., qui épousa *Florie de Blacas*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaudinar, & de *Cécile de Villeneuve*, de laquelle il eut :

1. BONIFACE, qui suit;
2. ESPARRON, chef de la branche des Seigneurs de *Maçtaugues* & d'*Andon*, rapportée plus loin;
3. Et *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Norante* & de *Chaudon*, qui viendra en son rang.

XIII. BONIFACE DE CASTELLANE, IX^e du nom, Seigneur d'Allemagne, testa le 16 Février 1440 en faveur de ses trois fils. Il épousa *Antoinette de Pontevès*, fille de *Jean*, Vicomte de Bargeme, & de *Sibylle d'Adhémar*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. CLAUDE, Seigneur de Gassin;
3. Et *JEAN*, Chevalier de Rhodes, mort Bailli de Manosque, & Commandeur de Puimoisson.

XIV. ANTOINE DE CASTELLANE, Seigneur d'Allemagne, épousa *Honorée de Glandevès*, fille d'*Isnard*, Seigneur de Cujes, dont :

1. BONIFACE, qui suit;
2. *JEAN*, auteur des branches de *Clavet*, *Saint-Veran-la-Colombe* & *Fressinouze*, éteintes;
3. Et *CLAUDE*, auteur de la branche des Marquis de *Grimaud*, Barons de *Saint-Juers*, rapportée ci-après.

XV. BONIFACE DE CASTELLANE, X^e du nom, fut marié, & sa tige finit deux générations après lui.

BRANCHE
des Marquis DE GRIMAUD.

XV. CLAUDE DE CASTELLANE, troisième fils d'*ANTOINE*, Seigneur d'Allemagne, & d'*Honorée de Glandevès*, fut Baron de Saint-Juers, par acquisition du 31 Janvier 1509 (*Réboul*, Notaire), & épousa, par contrat du 10 Mai 1508, *Louise Aube de Roquemartine*. Il en eut :

1. HONORÉ, qui suit;
2. Et *FRANÇOISE*, mariée à *Jean de Bonne-de-Lesdiguères*, père du Connétable de ce nom.

XVI. HONORÉ DE CASTELLANE, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Juers, épousa, le 8 Octobre 1526, *Honorée de Lascaris-Vintimille de Tende*, dont :

XVII. HONORÉ DE CASTELLANE, II^e du nom, Baron de Châteauneuf & de Gassin, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, qui épousa, le 12 Janvier 1555, *BLANCHE DE CASTELLANE*, de la branche de *Salernes*, dont :

XVIII. *MARC-ANTOINE DE CASTELLANE*, 1^{er} du nom, Baron de Saint-Juers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées en 1625, Gouverneur des Villes de Riez & de Seyne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & marié, le 31 Août 1603, à *Diane du Mas de Castellane-Allemagne*. De cette alliance naquirent :

1. *FRANÇOIS*, qui suit;
2. *CATHERINE*, mariée, le 3 Janvier 1633, à *Louis de Blacas*, II^e du nom, Seigneur d'Aulps;
3. Et *N...* DE CASTELLANE, mariée à *N... de Serrethèfe*.

XIX. *FRANÇOIS DE CASTELLANE*, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, épousa, le 31 Octobre 1623, *Marguerite de Forbin-de-Janfon*, de laquelle il laissa :

1. *MARC-ANTOINE*, qui suit;
2. *LAURENCE*, mariée à *César de Renaud*, Seigneur d'Alein;
3. *GENEVÈVE*, mariée à *Jean-Baptiste de Sufren*, Marquis de Saint-Tropez & de Saint-Cannat;
4. Et *N...* DE CASTELLANE, mariée à *N... de Guiran-la-Molle*.

XX. *MARC-ANTOINE DE CASTELLANE*, II^e du nom, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers,

eut de *Marguerite de Lombard-Montau-roux* :

XXI. TOUSSAINT DE CASTELLANE, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, marié à *Anne de Félix-de-Creiffet*, dont sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. & 3. BONIFACE & PIERRE, Chevaliers de Malte ;
4. ANTOINE, Officier de la Marine ;
5. JULIE, mariée à *Louis de Lauzières*, Marquis de *Themines*, en Languedoc ;
6. N.... mariée à *Marc-Antoine Venel*, cidevant Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances ;
7. Et N... de CASTELLANE, mariée, en 1750, à *Joseph de Grasse*, Seigneur de Briançon.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Chevalier, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, Brigadier des Armées du Roi, est marié à Paris depuis 1741 à FRANÇOISE-PAULINE DE CASTELLANE, des Seigneurs de *Norante*, de laquelle il a des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de MAZAUGUES & D'ANDON.

XIII. ESPARRON DE CASTELLANE, fils puîné de FLORENS, Baron d'Allemagne, & de *Floride de Blacas-Beaudinar*, fut Seigneur d'Andon, d'Auzet, &c. Il laissa de N.... de *P'Estrange de Carbonel* :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. PIERRE, Archidiacre de l'Eglise d'Aix ;
3. Et GUILLEMETTE, mariée à *Jean de Duranti*.

XIV. JACQUES DE CASTELLANE, Seigneur d'Andon & d'Auriac, épousa *Rossoline de Boniface*, Dame de Mazaugues, & en eut :

1. HONORÉ, qui fuit ;
2. Et ANNE, mariée à *Pierre de Demandols*, Seigneur dudit lieu.

XV. HONORÉ DE CASTELLANE, Seigneur de Mazaugues & d'Andon, épousa *Madeleine de Gazelly*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, mentionné ci-après.

XVI. LOUIS DE CASTELLANE, Seigneur d'ANDON, & en partie de Mazaugues, eut de *Marie de Villeneuve*, fille d'*Honoré*, Comte de Tourretes :

XVII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, qui épousa *Lucrèce de Vintimille-Tourves*, & eut :

XVIII. HENRI DE CASTELLANE, Seigneur d'Andon & de Mazaugues, marié à *Jeanne de Glandevès-Cujes*, dont :

XIX. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Co-Seigneur de Mazaugues & d'Andon, qui laissa de *Marthe de Caradet* :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. Et deux Chevaliers de Malte.

XX. FRANÇOIS DE CASTELLANE a continué cette branche à Marseille, où elle est connue sous le nom de *Castellane d'Andon*.

XVI. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Co-Seigneur de Mazaugues, fils puîné d'HONORÉ, Seigneur d'Andon, & de *Madeleine de Gazelly*, épousa *Anne d'Agout d'Olières*, & en eut :

XVII. PIERRE DE CASTELLANE, marié, en 1551, à *Louise d'Arcuffa d'Esparron*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et RENÉ, Chevalier de Malte.

XVIII. CHARLES DE CASTELLANE épousa *Diane d'Agout-de-Seillons*, & laissa :

1. ALEXANDRE, qui fuit ;
2. Et BALTHASAR, Chevalier de Malte.

XIX. ALEXANDRE DE CASTELLANE, marié à *Marguerite du Mougin*, eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. & 3. JACQUES & ALEXANDRE, Chevaliers de Malte en 1655.

XX. ANTOINE DE CASTELLANE, 1^{er} du nom, Co-Seigneur de Mazaugues, laissa de *Marie de Blegier* :

XXI. ANTOINE DE CASTELLANE, 1^o du nom, qui eut d'*Anne de Martel*, fille d'un Maréchal-de-Camp :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. & 3. JOSEPH & HONORÉ, dont on ignore la destinée ;
4. Et une fille, mariée dans la Maison d'*Albertas*, d'une branche cadette des Seigneurs de *Jouques*, établie à Aubagne.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de Mazaugues, veuf de *Marguerite de P'Estang-de-Parade*, fille de *Joseph*, mort Doyen des Conseillers au Parlement de Provence, a :

BONIFACE, SURLÉON & HENRIETTE DE CASTELLANE.

BRANCHE

des Seigneurs de NORANTE & de CHAUDON.

XIII. JEAN DE CASTELLANE, troisième fils de

FLORENS, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blacas Beaudinar*, fut Seigneur de Chaudon, par donation du Roi RENÉ, le 19 Mars 1435. Il eut :

XIV. FLORENS DE CASTELLANE, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui vivoit en 1490, & laissa :

XV. VINCENT DE CASTELLANE, Seigneur des mêmes Terres, qui épousa, par contrat du 10 Décembre 1500, *Madeleine de Villeneuve-Tourretes*, dont :

XVI. MAXIME DE CASTELLANE, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui testa en 1525 en faveur de CLAUDE, qui suit, qu'il avoit eu d'*Honorée de Lascaris-Vintimille de Tende* :

XVII. CLAUDE DE CASTELLANE étoit Seigneur de Tournon, Norante, &c., dont il prêta foi & hommage par procureur le 4 Mai 1537 & en 1541. Il fut fait Gouverneur de Riez le 10 Mai 1542, & épousa, par contrat du 21 Janvier 1545, *Anne de Guignonis*, fille d'*Antoine*, Co-Seigneur de Riez, dont :

1. HONORÉ, qui suit ;
2. SCIPION, chef de la branche des Seigneurs de *Majastre*, rapportée ci-après ;
3. Et CLAUDE, auteur d'une branche qui est éteinte.

XVIII. HONORÉ DE CASTELLANE, Seigneur en partie de Chaudon, épousa, par contrat du 22 Novembre 1580, *Françoise de Giraud*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Marguerite de Pinchinas*, dont :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Baron de Greoux, Seigneur de Norante & de Chaudon, marié, le 11 Janvier 1610, à *Hélène de Rame*. Ses enfans furent :

1. HORACE, qui suit ;
2. Et ANNE, mariée, dès 1630, à *Claude d'Autric-de-Vintimille*, Seigneur de Beauduin.

XX. HORACE DE CASTELLANE de Rame, Marquis de Crottes, Baron de Chaudon, Norante & Creiffet, épousa, par contrat du 7 Septembre 1644, *Anne de Bonne*, dont :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
N... DE CASTELLANE, rapporté plus loin ;
Et PIERRE-JOSEPH DE CASTELLANE, Chanoine de l'Eglise d'Aix, mort Evêque de Fréjus.

XXI. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de CASTELLANE, Seigneur de Norante, épousa *Madeleine de Gruel de Villebois*, d'une noble famille du Dauphiné, & eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;

2. JACQUES - BONIFACE, Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Avril 1708, à *Jean-Antoine de Riquetti*, Marquis de Mirabeau, baptisé le 29 Novembre 1666, mort en 1737 ;
4. Et N... DE CASTELLANE, Abbesse en Poitou.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de Norante, ancien Capitaine de Galères, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, épousa *Marie - Anne Rouillé*, fille de *Marie-Louis-Paulin*, Comte de Jouy, & de *Marie-Angélique d'Acquin*, dont :

FRANÇOISE - PAULINE, mariée, en 1741, à son cousin JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Marquis de Saint-Juers ;
Et une autre fille.

XXI. N... DE CASTELLANE, second fils d'HORACE, s'établit en Poitou vers la fin du dernier siècle. Il y mourut Maréchal-de-Camp, & laissa :

1. N... qui est marié, & a un fils unique ;
2. ANDRÉ, d'abord Théologal de l'Eglise d'Aix, mort Evêque de Glandevès ;
3. Et JEAN DE CASTELLANE, né en 1698, qui a servi en qualité de Capitaine au Régiment Royal-Vaifleaux ; puis a été Religieux profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré d'Aquitaine, Commandeur de la Ville-Dieu, & mourut à Poitiers, le 17 Février 1773.

BRANCHE

des Seigneurs DE MAJASTRE.

XVIII. SCIPION DE CASTELLANE, 1^{er} du nom, fils puiné de CLAUDE 1^{er}, Seigneur de Norante, & d'*Anne de Guignonis*, testa le 6 Juin 1605 (*Gassendy*, Notaire), en faveur de son fils. Il épousa, par contrat du 20 Mars 1580, *Françoise Dumaine* dont :

XIX. SCIPION DE CASTELLANE, 2^e du nom, Seigneur de Majastre, qui fit l'arrentement de cette Terre le 13 Juillet 1624, & épousa, le 22 Juillet 1614, *Cassandre de Lombard*, des Seigneurs de *Gourdon*, dont :

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur de Majastre & d'Alanc, qui fut père de :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et ELISABETH, mariée à *Hubert de Laugier*, Seigneur de Châteauredon.

XXI. HENRI DE CASTELLANE, 1^{er} du nom Seigneur de Majastre, élu premier Consul

d'Aix, Procureur du pays, épousa *Honorée de Ferrier-Auribeau*, dont :

1. GASPARD, qui suit;
2. CÉSAR, reçu Chevalier de Malte en 1716;
3. Et ROSE, mariée, le 29 Avril 1723, à *Jean-Etienne de Bernardy*, Vicomte de Valernes.

XXII. GASPARD DE CASTELLANE, Seigneur de Majastre & de Gréasque, a laissé d'*Elisabeth-Charlotte Fouquier* :

XXIII. HENRI DE CASTELLANE, II^e du nom, Seigneur des mêmes Terrés & Procureur joint des Etats de Provence, marié, par contrat du 14 Septembre 1745, à *Anne-Marguerite-Alphonfine de Valbelle-Meyrargue*, fille de *Geoffroy*, IV^e du nom, Baron de Meyrargue, & de *Marguerite-Delphine de Valbelle*, dont il a un fils.

SECONDE BRANCHE, Seigneurs DE LA VERDIÈRE.

VII. BONIFACE DE CASTELLANE, dit GALBERT, fils puiné de BONIFACE, IV^e du nom, Baron de Castellane, & d'*Agnès Spataou Spada*, Dame de Riez, reçu en don de son père les Terres de Peiroles, Mousteiret, la Basside & autres. Il eut pour fils :

VIII. RAYMOND-GAUFRID DE CASTELLANE, qui épousa *Aliffondo*, dont BONIFACE le majeur, qui suit; & BONIFACE, dit le mineur.

IX. BONIFACE DE CASTELLANE, II^e du nom, dit le majeur, Seigneur de Peiroles & autres lieux, fut père de

X. BONIFACE DE CASTELLANE, III^e du nom, Seigneur d'Entrecasteaux, de Peiroles & autres lieux, qui vivoit ès années 1344 & 1363, suivant plusieurs actes qu'il passa alors. Il eut pour fils

XI. REFORCIAT DE CASTELLANE, I^{er} du nom, à qui la Reine JEANNE confirma certains privilèges. Il testa le 10 Janvier 1404, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. REFORCIAT, qui suit;
2. Et GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Esparrou* & de *Saint-Julien*, rapportée ci-après.

XII. REFORCIAT DE CASTELLANE, II^e du nom, Seigneur de Fos & sa Vallée, d'Entrecasteaux, la Verdrière, Varages, Jouques, Cafetelet, Peiroles, Moiffac, Tourves & autres lieux, fit hommage de ses Terres à ISABELLE, Reine de Jérusalem & de Sicile, le 22 Septembre 1435. Il épousa *Marguerite de Roquefeuil*, & eut :

1. BONIFACE, qui continua cette branche, dont le dernier fut JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de la Verdrière, premier Conful d'Aix, Procureur du Pays ès années 1640 & 1654, marié sans enfans à *Marthe de Cabre-Roquevaire*;
2. HONORÉ, auteur de la branche des Comtes de GRIGNAN, dont nous parlerons;
3. Et REFORCIAT, troisième tige de la branche des Seigneurs de *Laval* & de *Fos*, éteinte.

BRANCHE des Comtes de GRIGNAN & Marquis D'ENTRECASTEAUX.

XIII. HONORÉ DE CASTELLANE, I^{er} du nom, Seigneur d'Entrecasteaux, Peiroles & autres lieux, fit hommage de ses Terres à la Reine ISABELLE en 1440. Il testa le 29 Mai 1446, après avoir épousé, par contrat passé le 30 Mars 1441, *Andrivette de Villeneuve-des-Arcs*, & eut :

XIV. HONORÉ DE CASTELLANE, II^e du nom, qui fut Seigneur d'Entrecasteaux, de Peiroles, de Moiffac, de Bargemont, de Sainte-Croix, d'Esparrou, de Paillières & de Courmes, dont il prêta hommage le 4 Mai 1465. Il fit son testament le 22 Juin 1477, & laissa de *Jeanne de Glandevès-Faucon* :

XV. GASPARD DE CASTELLANE, I^{er} du nom, qui testa le 17 Juillet 1531 en faveur de son fils. Il épousa, le 6 Janvier 1498, *Blanche Adhémar de Grignan*, dont :

XVI. GASPARD DE CASTELLANE, II^e du nom, qui fut légataire de MELCHIONE DE CASTELLANE, mariée 1^o à *Michel du Pujet*, Seigneur de Figanière; & 2^o à *Joseph de Cambis*, Seigneur d'Auvare. GASPARD hérita du Comte de Grignan, son oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de la Maison d'*Adhémar*. Il fit hommage de ses Terres au Roi FRANÇOIS I^{er} le 15 Septembre 1531, & testa le 15 Novembre 1564. Il épousa, 1^o le 1^{er} Juin 1529, *Anne de Tournon*, fille de *Just*, & nièce du Cardinal de Tournon; & 2^o le 24 Mai 1555, *Lucrèce de Grimaldi*, Dame d'honneur de la Reine. Du premier lit naquirent :

1. LOUIS, qui suit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Moiffac*, établie en Dauphiné.

Et du second lit vint :

3. Et FRANÇOISE DE CASTELLANE-ADHÉMAR, mariée sans enfans à *Gaspard de Brancas*, Baron d'Oise.

XVII. LOUIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR de Monteil, Comte de Grignan, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi en 1584, Lieutenant-Général en Provence, en 1576, testa le 4 Mai 1592. Il avoit époufé, le 24 Mai 1554, *Ifabeau de Pontevès*, fœur de *Jean*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & laiffa :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Pierrerie*, rapportée ci-après ;
3. JEAN-LOUIS, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Bastia en Quercy ;
4. MARGUERITE, Abbeffe des Dames de la Celle ;
5. CLERICE, mariée à *Jean de Guers*, Seigneur de Castelnau ;
6. LUCRÈCE, mariée, par contrat du 12 Juillet 1606, à *Antoine de Forbin*, Seigneur de Gardanne ;
7. Et CLAUDINE, mariée à *François de Forefla*, Seigneur des Rougiers, Conseiller au Parlement de Provence.

XVIII. LOUIS-FRANÇOIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR fit une branche, dont étoit FRANÇOIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, qui a laiffé de *Françoife - Marguerite de Sévigné*, fa troifième femme :

PADLINE, morte le 3 Juillet 1737, qui époufa *Louis III*, Marquis de *Simiane*, né en 1670, mort le 23 Février 1718.

Cette branche, actuellement éteinte, a produit des Archevêques d'Arles, de Corinthe, plusieurs Evêques, des Chevaliers des Ordres du Roi, de Malte, des Maréchaux-de-Camp, & a fait les meilleures alliances de la Provence.

BRANCHE

des Seigneurs DE PIERRERUE.

XVIII. LOUIS DE CASTELLANE-ADHÉMAR fut légataire de fon père de la somme de 30000 livres. Il époufa, par contrat du 19 Novembre 1599, *Anne de Bouliers de Mathei*, fille héritière de *Claude*, Seigneur de *Pierrerie*, & de *Marguerite des Porcellets de Maillane*, & eut :

XIX. CHARLES DE CASTELLANE - ADHÉMAR, 1^{er} du nom, Seigneur de *Pierrerie*, qui époufa, le 5 Novembre 1628, *Jeanne d'Eyroux*, dont :

XX. CHARLES DE CASTELLANE-ADHÉMAR, 11^e du nom, qui époufa, le 31 Juillet 1653, *Anne de Pontevès de Sillans*, & eut deux garçons :

La branche du premier réside à Forcalquier, & N... DE CASTELLANE-ADHÉMAR, Capitaine de *Vaiffeaux*, Chevalier de Saint-Louis, en est le chef ;

La seconde est établie à Marfeille depuis le mariage de N.... DE CASTELLANE-ADHÉMAR, Officier de *Vaiffeaux* & Chevalier de Saint-Louis, avec *N... de Mallet*, dont il a deux fils.

BRANCHE

des Seigneurs D'ESPARRON & DE SAINT-JULIEN.

XII. GEORGES DE CASTELLANE, fils puîné de REFORCIAT, 1^{er} du nom, eut de fa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans :

XIII. RAYMOND-GEOFFROY DE CASTELLANE, Seigneur de Saint-Julien & de Reguffe, qui époufa *Philippe d'Esparron*, Dame d'Esparron & de Saint-Julien, dont :

1. BONIFACE, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Saint-Julien, lequel eut de *Prohane*, Dame d'Esparron :

N...., mariée, l'an 1522, à *François de Gerente*, Baron de Senas, grand Préfident de la Cour des Maîtres Rationaux ;

3. Et GEORGES, 11^e du nom, auteur de la branche des Seigneurs d'*Alyx* & de *Dine*, éteinte.

XIV. BONIFACE DE CASTELLANE, Seigneur de Reguffe & d'Esparron, testa le 9 Avril 1524. Il époufa, par contrat du 4 Juin 1488, *Honorée de Forbin*, fille du grand *Palamede de Forbin*, Seigneur de *Soliers*, Gouverneur de Provence, & de *Marguerite de Castillon-Beynes*, & laiffa :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. Et RENÉE, mariée, en 1531, à *Gaspard de Demandols*.

XV. GASPARD DE CASTELLANE, Seigneur d'Esparron, de Saint-Julien & de Reguffe, testa le 10 Novembre 1574. Il époufa *Honorée de Lascaris de Tende*, & laiffa :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et HENRI, duquel descendent les Seigneurs de *Magnan* & d'*Entreffans*.

XVI. PIERRE DE CASTELLANE, 1^{er} du nom, Seigneur de Saint-Julien & d'Esparron, prend

la qualité de *haut & puissant Seigneur, Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans son testament qu'il fit le 7 Septembre 1606. Il épousa, 1^o par contrat du 8 Juillet 1550, *Gabrielle de Glandevès*, fille de *Pierre*, Baron de Faucon, & de *Madeleine de Villemus*; & 2^o *Marguerite Silve*. Du premier lit sont issus :

1. JEAN, qui suit;
2. POMPÉE, auteur de la branche des Seigneurs de *Novéjan*, rapportée ci-après;
3. GASPARD, Chevalier de Malte;

Et quelques filles, mariées dans les Maisons de *Durand-Fuveau*, de *CASTELLANE-LA-VERDIÈRE*, & autres.

Du second lit vint :

Un fils, dont on ignore la destinée.

XVII. JEAN DE CASTELLANE, 1^{er} du nom, Seigneur d'Esparron & de Saint-Julien, épousa, par contrat du 26 Juillet 1579, *Aimare d'Albertas-Gemenos*, mariée, 1^o le 6 Octobre 1570, à *François de Gerente*, Baron de Senas. Il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1609, à *Gaspard de Thomas*, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde.

XVIII. PIERRE DE CASTELLANE, II^o du nom, Seigneur d'Esparron & de Saint-Julien, testa le 27 Novembre 1646 en faveur de son fils. Il épousa, le 16 Août 1615, MADELEINE DE CASTELLANE-MAJASTRE, & laissa :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, II^e du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Biofc, qui épousa, le 10 Février 1657, *Madeleine de Sabran*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aiguine, & de *Marguerite de Monier de Châteaudeuil*, dont :

CHARLES, qui suit;
Et plusieurs Chevaliers de Malte.

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur d'Esparron, de Saint-Julien & de Biofc, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays, l'an 1705, & marié à la fille de *Joseph-Jean-Baptiste de Suffren*, Doyen de la Cour du Parlement, & de GENEVIÈVE DE CASTELLANE DE SAINT-JUERS. De cette alliance sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. GASPARD, rapporté après son frère;
3. N., qui a épousé le Marquis de *Savine*, de la Maison de la *Font*, en Dauphiné;
Et N., mariée à *Gaspard-Amiel de Maurelet*, Marquis de la *Roquette*, Seigneur de

Cabriès, Préfident en la Chambre des Comptes de Provence.

XXI. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Marquis d'Esparron, Enseigne des Gardes-du-Corps de Villeroi en Janvier 1739, fait Major de Gendarmerie en 1743, Brigadier le 2 Mai 1744, & Maréchal-de-Camp le 1^{er} Janvier 1748, a épousé *Julie de Simiane*, seconde fille de *Louis*, Marquis de Simiane, & de *PAULINE DE CASTELLANE-ADHÉMAR*, dont il lui restoit deux filles en 1755.

XXI. GASPARD DE CASTELLANE, ci-devant Chevalier de Malte, dit le *Vicomte de Castellane*, Colonel du Régiment de Penthièvre, épousa, en 1745, *Renée de Fournier*, dont :

1. MARIE-MARGUERITE-MADELEINE-ADÉLAÏDE, morte le 29 Mars 1770. Elle avoit épousé, par contrat du 18 Novembre 1764, *Charles-Emmanuel-Marie-Madelon de Vintimille-du-Luc*, dit le *Marquis du Luc* ;
2. Et MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE, mariée, par contrat du 13 Juillet 1768, à *Adrien-Joseph-Ghislain*, Vicomte & Prince de *Berghes*, mort en 1773, dont une fille.

BRANCHE

des Seigneurs de NOVEJAN.

XVII. POMPÉE DE CASTELLANE, fils puiné de PIERRE, 1^{er} du nom, Seigneur d'Esparron, & de *Gabrielle de Glandevès-Faucon*, mourut en 1612. Il épousa, en 1580, *Lucrèce Artaud de Montauban*, & laissa :

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné;
3. & 4. ANTOINE & FRANÇOISE; ils transigèrent après la mort de leur père décédé *ab intestat*.

XVIII. JEAN-PIERRE DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, qui fut père de :

1. MICHEL-ANGE OU JEAN-ANGE, qui suit;
2. JEAN-JOSEPH, Abbé de Saint-Léon en Lorraine;
3. Et GABRIELLE-GASPARDE DE CASTELLANE, mariée à *Jean-Baptiste de Bruges*, Exempt des Gardes-du-Corps, qui a un fils marié, & une fille.

XX. MICHEL-ANGE OU JEAN-ANGE, Seigneur de Novejan, dit le *Comte de Castellane*, Gouverneur de Niort, & ci-devant Ambassadeur à la Porte, ancien Capitaine du Ré-

giment d'Orléans, Dragons, & fait Brigadier des armées du Roi le 1^{er} Janvier 1748, a été Colonel-Lieutenant du Régiment d'Eu depuis 1746, fait Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762. Il a épousé, en 1729, *Catherine de la Treille-Sorbs*, proche parente du feu Cardinal de *Fleury*, Ministre d'Etat, dont :

1. ESPRIT-FRANÇOIS-HENRI, qui suit ;
2. Et JEAN-ARNAUD, né le 11 Décembre 1733, Evêque de Mende.

XXI. ESPRIT-FRANÇOIS-HENRI DE CASTELLANE-NOVEJAN, dit le *Marquis de Castellane*, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine de Gendarmerie, actuellement Maréchal-de-Camp, & Chevalier d'honneur de Madame SOPHIE, épousa, le 12 Octobre 1750, *Charlotte-Armande Charon de Menars*, née le 26 Décembre 1732, fille de *Michel-Jean-Baptiste*, Marquis de Menars, & d'*Anne de Castera-de-la-Rivière*. Ils eurent :

1. BONIFACE-LOUIS-ANDRÉ, né le 4 Août 1758, qui épousa, le 18 Mai 1778, *Adélaïde-Louise-Guyonne de Rohan-Chabot*, née le 18 Janvier 1761, fille de *Charles-Rosalie*, Vicomte de Chabot, & de *Guyonne-Hyacinthe de Pons-Saint-Maurice* ;
2. Et ESPRIT-BONIFACE DE CASTELLANE, né en 1763.

XVIII. JEAN DE CASTELLAS, fils puîné de POMPÉE, épousa *Marguerite de Forêts*, de la Ville de Grignan, & en eut :

XIX. SCIPION DE CASTELLANE, marié, le 24 Juin 1662, à *Marguerite du Roure de Beauvoir*, dont les descendants résident à Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné.

Cette illustre Maison a donné plus de 60 Chevaliers à l'Ordre de Malte, & a fait jusqu'à 25 branches, toutes distinguées par leurs emplois & leurs alliances. Celles dont on n'a pas rapporté la filiation sont éteintes, & d'après l'Auteur de *l'Histoire héroïque & universelle de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 226 & suiv., & le *Dictionnaire des Gaules*, on s'est contenté de les indiquer pour abrégé.

Les armes : *de gueules, à un château d'or ouvert, crénelé & sommé de trois tours de même, maçonnées de sable ; celle du milieu plus élevée que les deux autres.*

* CASTELLAR (LE), Seigneurie entre Nice & Monaco, qui appartient de tems im-

mémorial à la Maison de *Vintimille*, par la branche des *Vintimille-Lascaris* ; quatre de ses rameaux la possèdent aujourd'hui en commun. Cette ancienneté de possession a fait dire à un Poète dans ses adieux aux *Castellar* (pièce de vers composée pour vanter la situation agréable de cette place), ce qui suit :

*Illustres Lascaris, votre race féconde
Préfidé dans ces lieux depuis près de mille ans*

GUIDON LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Auteur dans le XIV^e siècle de la branche de *Châteauneuf* en Provence, transplantée en Languedoc l'an 1593, & perpétuée jusqu'à nos jours, comme on le verra au mot VINTIMILLE, en étoit Seigneur. Il en rendit hommage le 16 Avril 1406, ainsi que de celle de *Golbs*, dont il étoit aussi Seigneur : on voit l'acte de cet hommage dans les Archives du Roi à Aix, Reg. homm. arm. N, n^o 9, p. 23. Ces deux Terres restèrent en partage à la postérité d'HENRI & de GUILLAUME, fils puînés dudit GUIDON. LOUIS, leur aîné, fut Seigneur de Châteauneuf & de la Garde, en Provence. Voy. CHATEAUNEUF & VINTIMILLE.

CASTELLAS, en Suisse. N... DE CASTELLAS, Lieutenant-Général, Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, est Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

CASTELLAS, en Auvergne, originaire du Comté de Foix. N... DE CASTELLAS laissa pour enfans :

1. JEAN-ANTOINE, Chanoine, Comte de Lyon, né le 8 Juillet 1735 ;
2. JEAN, né le 8 Août 1741, Cornette au Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie ;
3. GUILLAUME, né en Décembre 1744, Chanoine, Comte de Lyon ;
4. HENRI, né en Avril 1746, Chanoine, Comte de Lyon ;
5. ANTOINE, né le 2 Juin 1748 ;
6. ISABELLE ;
7. N..., mariée, en 1758, à *N... de Gueffier* ;
8. PHILIPPINE, pensionnaire à Notre-Dame de Saint-Flour ;
9. Et MARIE.

* CASTELLET (LE), Terre & Seigneurie dans le Comté Venaissin, qui entra dans la Maison de *Galléan* le 4 Octobre 1605, par le mariage de *Isabeau de Guilhem*, Dame du

Castellet & de Cadarache, avec Jean-Vincent de Galléan, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1622. De cette alliance vint, entre'autres enfans, François de Galléan, dit le Marquis du Castellet, &c., aïeul de Charles-Noël de Galléan, Baron des Ifarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Seigneur des Angles, après la mort de son frère cadet, & en cette qualité substitué au nom & armes de Castellane, Comte du Castellet. Voy. GALLÉAN.

CASTELLI. JEAN-ANTOINE-MARIE DE CASTELLI, Comte de Cornilian, Chambellan & Lieutenant-Général & Capitaine des Gardes au service du Roi de Pologne, épousa, en 1721, *Marie-Henriette-Françoise-Thérèse de Boiffchotte*, fille de *Charles-Ernest-François*, Comte d'Erps, dont :

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-JOSEPH DE CASTELLI.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de Boiffchotte; aux 2 & 3 de Lannoy de Flandre; & sur le tout d'argent, chargé d'un château de gueules, donjonné de trois tours de même.*

CASTELLO (DE), Maison noble & ancienne du Poitou, dont nous ne donnons la Généalogie que de la branche des *Fontaines, Tesson, les Tafnières, &c.*

JEAN DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, dans la Paroisse de Verine en Poitou, vivoit en 1512, & fut père de

JACQUES DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épousa, par contrat du 20 Mai 1530, *Françoise Fourré*, fille de *François Fourré*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Dampierre-sur-Boutonne. Il en eut :

PIERRE DE CASTELLO, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épousa, par contrat du 17 Juin 1579, *Anastase Rochier*, fille de *Jacques Rochier*, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, Paroisse de Neré en Poitou, dont :

RENÉ DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, de Gibourne, & autres lieux, qui épousa, par contrat du 17 Octobre 1600, *Catherine des Frans*, fille de *René des Frans*, Ecuyer, Seigneur de Lauvagneufe, & d'*Eliether Eluard*, Dame de Tesson, les Tafnières & l'Effors. De cette alliance vint :

PIERRE DE CASTELLO, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Tesson, les Tafnières, &c., qui épousa 1^o *Marie de Béchillon*,

fille de *René de Béchillon*, Ecuyer, Seigneur de Dirlaux, &c.; & 2^o par contrat du 14 Mai 1647, *Elisabeth Gourjault*, fille de *Claude Gourjault*, Ecuyer, Seigneur de Venours. Du premier lit il eut :

MARIE DE CASTELLO, mariée à *N.... de Laurencie*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse en Poitou, maintenu dans sa *Noblesse de race* en 1666, par Ordonnance de M. d'*Aguessseau*, Intendant de Limoges.

Et du second lit :

GASPARD, qui fuit;
Et autres enfans, qui n'ont pas laissé de postérité.

GASPARD DE CASTELLO, Ecuyer, Seigneur de l'Effors, les Tafnières, &c., ancien Capitaine au Régiment de Navarre, fut maintenu en 1600, avec *PIERRE*, son frère aîné, dans leur *noblesse de race*, par Ordonnance de M. *Pinon*, Intendant de Poitiers. Il épousa, par contrat du 16 Août 1698, *Elisabeth Gadouin*, fille de *Thomas Gadouin*, Ecuyer, Seigneur des Morinières, & de *Marguerite de Perichon*, Dame de la Touche-Marteau. De ce mariage naquit pour fille unique :

MARGUERITE-ELISABETH DE CASTELLO, morte en 1753, mariée, par contrat du 26 Avril 1717, à *Jacques-Charles-François de la Perrière*, Ecuyer, Seigneur de Roiffé, dont postérité. Voy. DE LA PERRIÈRE.

Les armes : *d'or, à trois aigles éployées à deux têtes, bécquées, onglées & couronnée de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* (Mémoire dressé sur titres originaux communiqués).

CASTELLOBRANCO, famille ancienne & illustre de Portugal, dont la branche aînée a fini à

LOUP VAS DE CASTELLOBRANCO, III^e du nom, qui a laissé de *Dona Guiomar de Mello* :

DONA ISABELLE de Noronha, mariée à *François de Mello de Castellobranco*, Seigneur de la Terre de Rorica, dont la postérité ne subsiste plus.

Les autres branches de cette Maison sont : Celle des Seigneurs de *Pombeiro*, dont étoit *Dom Pierre de Castellobranco*, III^e du nom, mort sans postérité le 2 Avril 1733. Il épousa 1^o *Lucie de Meneses*; & 2^o *Marie-Rose de Noronha*;

Celle de *Villanova*, fondue avec celle de *Lancastre*, des Grands-Commandeurs d'avis.

Celle de *Meirinhas Mores*, du Royaume, incorporée dans la Maison de *Mascarenhas*, de la branche des Comtes d'*Obides* ;

Et la branche des Comtes de *Redondo*, fondue dans celle de *Soufa*, Seigneurs de *Gouvea*.

CASTELLOBRANCO, dits de LEIRIA, Maison qui commence à

ANTOINE DE CASTELLOBRANCO, établi dans la ville de Leiria, en Portugal, avec son père DIEGUE VAS DE CASTELLOBRANCO.

Elle subsiste dans

PIERRE DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, Seigneur de Guardova, Capitaine de Vaiffeau, Colonel au Régiment de la Marine, qui a servi dans la guerre contre l'Espagne sur terre, & s'est trouvé au combat naval de Gibraltar en 1705 ; au secours des Vénitiens en 1717 ; & au combat naval de 1718 de la Flotte Chrétienne contre celle des Ottomans. Il épousa sa nièce HÉLÈNE-MAHAUDE DE CASTELLOBRANCO, fille d'ANTOINE VAS DE CASTELLOBRANCO, Commandeur de Sainte-Marie de Caminha, Secrétaire de François, Infant de Portugal, dont sont nés :

1. JOSEPH DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, né le 2 Mai 1710, mort en bas âge ;
2. Et ANTOINE DE SOUSA DE CASTELLOBRANCO, qui n'avoit pas encore pris d'alliance en 1734. Voy. Moréri.

*CASTELNAU, ancienne Maison éteinte, qui est originaire du pays de Bigorre, & a pris son nom de la forteresse de Castelnau en Azun, au Bailliage de Lavedan, située sur les monts Pyrénées, laquelle de tems immémorial appartenoit aux aînés de cette famille. Le premier, du nom de CASTELNAU, dont on ait connoissance est

I. JEAN-BERNARD, Seigneur de CASTELNAU en Azun. On lui donne pour sœur ISABEAU DE CASTELNAU, femme de *Bernard*, Baron de *Coaraze* ; son épouse fut *Ursule de Toulouse*, avec laquelle il vivoit l'an 1260, & dont il eut entr'autres enfans :

II. BERNARD, 1^{er} du nom, Seigneur de CASTELNAU, mort avant 1300, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

III. MENAUD, Seigneur de CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1339, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

IV. GARCIE-ARNAUD, 1^{er} du nom, Seigneur de CASTELNAU, qui vivoit en 1350. Il épousa *Mahaut de la Loubère*, dont il eut entr'autres enfans :

V. JEAN-RAYMOND, Seigneur de CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1367, qui épousa *Alpais de Levis*, de la Maison de *Mirepoix*, dont :

VI. OUDET, Seigneur de CASTELNAU, Chevalier, vivant l'an 1400, qui avoit épousé *Catherine de Gramont*, dont il eut :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. Et RAYMOND-GARCIE, Seigneur de la Mauviffière, dont la postérité fera rapportée ci-après.

VII. BERNARD, 11^e du nom, Seigneur de CASTELNAU, Chevalier, vivant en 1412, épousa *Condor de Barege*, dont vint :

VIII. GARCIE-ARNAUD, 11^e du nom, Seigneur de CASTELNAU, de la Loubère, Julos, Linhac & Escobrières, qui vivoit en 1431, & avoit épousé *Jacquette des Angles*, Dame de la Loubère, veuve de *Bernard de Baillac*, Seigneur de Loir, dont elle avoit des enfans. Il en eut :

IX. RAYMOND-GUILHEM, Seigneur de CASTELNAU, Chevalier, qui vivoit en 1447, & mourut l'an 1449. Il avoit épousé *Catherine de Manas*, fille de *Bertrand de Manas*, Chevalier, Seigneur de Montbardon, dont :

1. BERNARD, Seigneur de Castelnau, de la Loubère & Miélan en 1475, mort sans hoirs ;
2. Et LANCELOT, qui fuit.

X. LANCELOT, Seigneur de CASTELNAU, de la Loubère, Julos & Argelles, Chevalier, vivant en 1477, testa l'an 1508. Il épousa *Marguerite de Coaraze*, fille de *Bernard de Coaraze*, Baron de Vêrac, & de *Brunette*. Ils eurent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEAN, qui fut d'Eglise ;
3. DOMINIQUE, Chevalier, Seigneur de Lyhac, dans le Comté de Bigorre ;
4. ANNE, mariée à *Arnaud-Guilhem de Saint-Pastour*, Seigneur de Bonrepos ;
5. FRANÇOISE, mariée, l'an 1507, à *Pierre de Lavedan*, Seigneur d'*Horgues*, fils de *Bernard de Lavedan* ;
6. Et JEANNE, mariée au Seigneur de *Confise*, au pays de Lavedan.

XI. ANTOINE, Seigneur de CASTELNAU, de la Loubère & de Miélan, épousa, en 1510, *Catherine de Bazillac*, fille de *Pierre*, Baron de *Bazillac*, & de *N.... de Levis*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. Et ANNE, mariée à *Menaud de Bourbon*, Baron de Barbazan, fils de *Jean de Bourbon*, Vicomte de Lavedan, & d'*Antoinette d'Anjou*.

XII. CLAUDE DE CASTELNAU, dit de *Coaraze*, Chevalier, Seigneur de Castelnau, de la Loubère, de Coaraze et de Miélan, épousa, l'an 1558, *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron d'*Antin*, Sénéchal de Bigorre, et d'*Anne d'Andouins*, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Castelnau, mort sans hoirs l'an 1580 ;
2. Et ETIENNE, qui suit.

XIII. ETIENNE-DE-CASTELNAU DE COARAZE, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Castelnau, de la Loubère & de Miélan, Baron de Verac en 1582, épousa *Jeanne de Bazillac*, & de *Françoise de Lévis*, dont il eut :

1. N... Baron de la Loubère, mort à Paris sans hoirs l'an 1621 ;
2. ETIENNE, qui suit ;
3. JEAN-JACQUES, Chevalier, qui a été marié en Béarn, & a laissé des enfans ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
5. LOUIS, Chevalier, mort sans hoirs ;
6. ANTONIN, Chevalier ;
7. JEANNE-ANGÉLIQUE, mariée, par contrat du 10 Août 1629, à *Jean-Claude de Lévis*, Seigneur de Leran ;
8. & LOUISE, mariée à *François I^{er}*, Marquis d'*Offun*.

XIV. ETIENNE DE CASTELNAU DE COARAZE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Castelnau, de la Loubère, Julos & Miélan, épousa *Paule de Saint-Sivié-Montaut*, fille unique de *Bernard*, Seigneur de Saint-Sivié & de Montaut, dont il eut deux fils & une fille.

BRANCHE

des Seigneurs de LA MAUVISSIÈRE.

VII. RAYMOND-GARCIE DE CASTELNAU, Chevalier, second fils d'*Oude*, Seigneur de Castelnau, & de *Catherine de Gramont*, vivoit l'an 1412, & eut pour fils :

VIII. MENAUD DE CASTELNAU, Chevalier, qui succéda à son père l'an 1449, & laissa :

IX. JEAN DE CASTELNAU, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière en 1461, lequel eut de son épouse, dont le nom est inconnu :

1. JACQUES, Seigneur de la Rivière, mort sans être marié ;
2. & PIERRE, qui suit.

X. PIERRE DE CASTELNAU, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière après son frère aîné, & de la Prinerie, s'attacha au service de

LOUIS, Duc d'Orléans, depuis Roi sous le nom de LOUIS XII, qui le fit Ecuyer de son Ecurie, & épousa, l'an 1482, *Jeanne de Valée*, Dame de Puygabil, veuve de *Jacques Guy*, Seigneur d'*Aviré*, près d'Amboise. Il en eut :

1. JACQUES, Seigneur de la Rivière ;
2. PIERRE, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. LOUIS, Chevalier, mort aux guerres d'Italie ;
4. JEAN, qui suit ;
5. LOUISE, mariée à *Heñor du Dresnay*, Seigneur de Cholet ;
6. Et MARGUERITE, mariée au Seigneur de *Saint-Briç*.

XI. JEAN DE CASTELNAU, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissière, de la Prinerie & du Rouvre en 1507, & Capitaine d'Infanterie, épousa, par contrat du 21 Octobre 1514, *Jeanne du Mesnil*, fille de *François*, Seigneur du *Mesnil*, en la Paroisse de Braye, & de *Louise de Villebon*. Il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. MICHEL, Chevalier, auteur de la seconde branche des Seigneurs de la *Mauvissière*, rapportée ci-après ;
3. VESPASIEN, Chevalier, qui fut tué au siège de Saint-Jean d'Angely en 1569 ;
4. TITUS, Chevalier, Seigneur de la Prinerie en Touraine, qui fut Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes-Suisses de M. le Duc d'Alençon, frère du Roi CHARLES IX, fut assassiné à la Cour de René de Courtenay, en 1573. Il épousa sans enfans, *Jeanne de Courtenay*, veuve de *Guillaume de Saint-Phalle*, Seigneur de Neuilly, & fille de *René de Courtenay*, Seigneur de la Ferté-Loupière, & de *Perrenelle de la Roche* ;
5. FRANÇOIS, Chevalier, Conseiller & Aumônier du Roi, & Abbé de Cuffy, au Diocèse de Laon ;
6. JEANNE, mariée au Seigneur de *Colignère*, près l'Encoiffre ;
7. MARGUERITE, mariée au Seigneur de *Boiffemestre* en Betty ;
8. MARIE, mariée au Seigneur du *Breuil*, en la Paroisse de Neuvy en Touraine ;
9. Et MADELEINE, morte fille.

XII. PIERRE DE CASTELNAU, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissière & du Rouvre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, premier Maître-d'Hôtel de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Anjou & de Brabant en 1581, son Lieutenant-Général aux Comté du Maine & Seigneurie de Château-du-Loir, fut assassiné à Dunkerque où

il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le massacre d'Anvers en 1585. Il avoit épousé 1^o *Jeanne Hamelin*, d'une Maison de Touraine, établie en Anjou, fille de *René Hamelin*, Seigneur des Moulins, & de *Madeleine le Veneur*, Dame d'Espinau; & 2^o *Marguerite de Sigonneau*, veuve de *François de Grugelin*, Sieur de Vaugelay, & fille de *Macé de Sigonneau*, Seigneur de la Perdrillière, & de *Jeanne d'Amours*. Il n'eut point d'enfants du premier lit; mais du second vinrent:

1. CHRISTOPHE, qui suit;
2. MATHURIN, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du Rouvre, rapportée ci-après;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *François de Juston*, Seigneur de la Fosse.

XIII. CHRISTOPHE DE CASTELNAU, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Maître-d'Hôtel ordinaire, Seigneur de la Mauviffière & des Monceaux, servit le Roi dans ses armées, fut pris en une rencontre en 1581, & fut enterré à Crosmière en Anjou. Il avoit épousé *Renée de Boisnay*, fille de *François de Boisnay*, Seigneur de la Motte, Saint-Lubin, & de *Louise de Saint-François*, dont il eut :

1. URBAN, qui suit;
2. ANNE-MICHEL, Chevalier, Abbé de Cusly;
3. Et LOUIS, Seigneur en partie de la Mauviffière, rapporté après son frère aîné.

XIV. URBAN DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviffière, de la Haye & de la Fosse, mourut avant son père au siège de Montauban en 1621, & avoit épousé *Marie de Sarcé*, Dame de la Haye, fille de *Jean de Sarcé*, Seigneur de la Haye, & de *Jacqueline de Juston*. Il laissa :

1. ANNE, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviffière & de la Haye, mort âgé de 18 ans, en l'Abbaye de Cusly, au retour de sa première campagne;
2. Et URBANE, Dame en partie de la Mauviffière, qui a porté tous les biens de sa branche, par mariage, à *Jacques de Segraye*, Seigneur de Segraye au pays du Maine, fils aîné de *Louis*, Seigneur de Segraye, & de *Madeleine de Boucher*.

XIV. LOUIS DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviffière & de Bois-Joly, troisième fils de CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de la Mauviffière, & de *Renée de Boisnay*, fut Capitaine d'Infanterie, & épou-

sa, le 2 Décembre 1624, *Marguerite de Tours*, Dame de la Grâce, fille de *Jean de Tours*, Seigneur de la Badie, & de *Marguerite de Belrieu*. Il en eut :

1. CHRISTOPHE, Chevalier, qui vendit la Seigneurie de la Mauviffière l'an 1655 à Gilles de Rougé, Ecuyer, Seigneur de Roiffon, & demouroit en Guyenne;
2. GABRIEL, Chevalier;
3. Et MARGUERITE, qui épousa, l'an 1653, *Jean-Pierre de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, fils de *Jean de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, & de *Marie de Bergnes*.

BRANCHE

des Seigneurs DU ROUVRE.

XIII. MATHURIN DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur du Rouvre en Touraine, & de Bois-Joly, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, second fils de PIERRE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviffière, & de *Marguerite de Sigonneau*, sa seconde femme, mourut au siège de Montpellier en 1622, & fut enterré au Prieuré de l'Encloître, près Samblaçay en Touraine. Il avoit épousé *Marie Genton*, fille de *Durand Genton*, Seigneur de Millaudres, & de *Marie de Walcob*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Quincy en Berry, qui épousa *Gabrielle de Vièvre*, fille de *Claude de Vièvre*, Seigneur de la Salle, & de *Marie de l'Estang*, dont il eut :
MARIE DE CASTELNAU, Religieuse Carmélite de Paris.
2. LOUIS, qui suit;
3. GABRIELLE, mariée à *René de Bets*, Seigneur de la Rhefeloire, fils de *Charles*, Seigneur de la Rhefeloire, & de *Madeleine de Hélieu*;
4. MARGUERITE, Religieuse à l'Encloître en Touraine;
5. Et ANGÉLIQUE, Religieuse au même lieu.

XIV. LOUIS DE CASTELNAU, Chevalier, Seigneur du Rouvre, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Bourbourg, épousa *Marguerite de Palluau*, fille de *Denis de Palluau*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Madeleine de Montholon*. Il en eut :

1. JACQUES, Chevalier, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie;
2. JÉRÔME, destiné à l'Etat Ecclésiastique;
3. Et CATHERINE, Religieuse au Couvent des Ursulines à Corbeil.

SECONDE BRANCHE

des Seigneurs de LA MAUVISSIÈRE.

XII. MICHEL DE CASTELNAU, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauvissière, Baron de Jonville & de Concreffant, d'Èvère-le-Châtel, Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majesté de Saint-Dizier, second fils de JEAN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissière, &c., & de *Jeanne du Mesnil*, fut employé dans diverses négociations du tems des Rois CHARLES IX & HENRI III, & principalement à l'Ambassade d'Angleterre, dans laquelle il se rendit célèbre. C'est lui qui a écrit les *Mémoires* que le Sieur le Laboureur a mis au jour, avec la Généalogie. Il testa à Londres en 1585, mourut en 1592, & avoit épousé, l'an 1575, *Marie Bochetel*, fille de *Jacques Bochetel*, Seigneur de Brouilliamon, & de *Marie de Morigues*. Il eut :

1. EDOUARD-ROBERT, Chevalier, Baron de Jonville, qui fut tué en duel à Paris, fans enfans;
2. JACQUES, qui suit;
3. CATHERINE-MARIE, née en Angleterre, Dame de la Lande, morte à Montigny le 2 Juillet 1612, laissant postérité, qui épousa, l'an 1595, *Louis de Rochechouart*, Seigneur de la Broffe de Jars. Voy. ROCHECHOUART;
4. Et ELISABETH, née aussi en Angleterre, tenue sur les Fonts-de-Baptême par la Reine ELISABETH, & morte jeune.

XIII. JACQUES DE CASTELNAU-BOCHETEL, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissière, Baron de Jonville, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, recueillit la succession de son aïeul maternel, à condition d'en porter le nom. Il mourut en 1647, & fut enterré à Bourges. Il avoit épousé, en 1610, *Charlotte de Rouxel*, dite de *Medavy*, fille de *Pierre de Rouxel*, Baron de *Medavy*, Bailli d'Evreux, Gouverneur de Verneuil & d'Argentan, & de *Charlotte de Hautemer-Ferraques*. Il en eut :

1. HENRI, Chevalier, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au siège de la Rochelle l'an 1627, fans avoir été marié;
2. FRANÇOIS, Chevalier, Baron de la Mauvissière, tué en duel à Paris en 1635;
3. JACQUES, qui suit;
4. MARIE, mariée, 1^o en 1642, à *Jean de Pierre-*

Buffière, Baron de Comborn, Marquis de Chambaret, fils de *Henri de Pierre-Buffière*, Marquis de Chambaret & de *Françoise de Pierre-Buffière*; & 2^o à *Philibert de Thurin*, Chevalier, fils de *Philibert de Thurin*, Président au Grand-Conseil, & de *Catherine le Picart*;

5. ANNE, Religieuse en l'Abbaye de Gomer-Fontaine, dont elle a été Abbesse;
6. Et N..... morte fille.

XIV. JACQUES DE CASTELNAU, II^e du nom, Chevalier, Marquis de Castelnau, Baron de Jonville, Seigneur de Saint-Lézaire, Saint-Georges, Poyneux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Général en ses Armées, Gouverneur de Brest, & Maréchal de France, fit ses premières armes en Hollande, & de retour en France, il servit aux sièges & prises de Corbie en 1636; du Castelet, en 1638; de Hefdin, en 1639; d'Arras, en 1640; & d'Aire, en 1641; se signala au combat de Fribourg en 1644; & à la bataille de Norlingue en 1645, où il servit en qualité de Maréchal-de-Bataille, fut ensuite Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Barrée en 1647, & de Brest en 1648; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 9 Février 1651. La Terre de Castelnau fut érigée en *Marquisat* en 1652, en faveur du Maréchal, pour lui, ses hoirs & ayant-causé. Il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée à la bataille de Dunes, près Dunkerque, le 14 Juin 1658; fut blessé deux jours après au siège de cette place, dont il mourut à Calais le 15 Juillet 1658 en sa 38^e année, ayant été honoré du bâton de Maréchal de France, par Lettres données à Mardick le 20 Juin précédent, registrées au Greffe de la Connétablie à Paris, après sa mort, le 12 Décembre 1658. Son corps fut porté à Bourges, où il est enterré dans l'Eglise des Jacobins. Il avoit épousé, au mois de Mars 1640, *Marie de Girard*, morte le 19 Juillet 1696, fille de *Pierre de Girard*, Seigneur de l'Espinau, Conseiller & Maître-d'Hôtel du Roi, dont il a laissé :

1. MICHEL, qui suit;
2. MARIE-MADELEINE, morte à 12 ans en l'Abbaye de Gomer-Fontaine au mois d'Octobre 1656;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, née en 1647, morte le 29 Janvier 1694, qui épousa, le 15 Mai 1668, *Antoine-Charles*, Duc de *Gramont*, Pair de France, dont elle fut la première femme. Voy. GRAMONT.

XV. MICHEL DE CASTELNAU, II^e du nom, Chevalier, Marquis de Castelnau, Baron de Jonville, Gouverneur de Breff & Mestredes-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à Utrecht le 2 Décembre 1672, âgé de 27 ans, de la blessure qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il avoit épousé *Louise-Marie Foucault*, morte le 4 Juillet 1709, fille de *Louis Foucault*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie Fourré-de-Dampierre*. Il en eut :

1. HENRIETTE-JULIE, morte le 24 Septembre 1716, dans son Château de la Buzardière, au pays du Maine, seconde femme de *Nicolas de Murat*, dit *le Comte de Murat*, Comte de Gilbertez, Baron de Crones & de Pleaux, Seigneur de Villeneuve & de Brouffe, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & lors veuf de *Marie de la Tour-de-Murat* ;
2. MARIE-CÉSARIE, Chanoinesse à Espinal ;
3. Et N... morte fille.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au château ouvert d'argent, crenelé & maçonné de sable, & formé de trois donjons avec leurs girouettes, qui est de CASTELNAU ; aux 2 & 3 d'or, à deux loups passans l'un au-dessus l'autre, de sable, qui est de LA LOUBÈRE ; & sur le tout, d'or, à trois chevrons de sable.

CASTELPERS, en Rouergue. RAYMOND DE CASTELPERS hérita de la Vicomté de Panat. *Jean de Lévis*, oncle de sa femme, se voyant sans enfans, le fit son héritier. Il épousa, le 16 Avril 1513, *Marguerite de Narbonne*, fille de *Jean*, Seigneur de Talleyrand, & d'*Isène* ou *Alix de Lévis*, & eut entr'autres enfans :

JEAN DE CASTELPERS, qui testa le 2 Octobre 1557. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1550, *Jeanne de Clermont-Lodève*, qui fit son testament le 12 Mars 1598, & laissa :

JEAN DE CASTELPERS, Baron de Panat, Vicomte de Peyrebrune, &c., qui mourut le 12 Mars 1598. Il épousa, le 10 Avril 1570, *Anne de Lévis-Quelus*, fille d'*Antoine*, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint :

DAVID DE CASTELPERS, Vicomte de Panat, marié à *Anne de Verne-de-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Cornéillan, & de *Jeanne de Lau*, dont :

ANNE DE CASTELPERS, qui épousa, le 27 Octobre 1635, son cousin, *Louis de Brunet-de-Castelpers*, Baron de Pujols & de Castelpers, Vicomte d'Ambialet & Montbans, auquel elle porta les Vicomtés de Panat &

de Cadars, & plusieurs autres Terres considérables. Voy. BRUNET.

* CASTERA, Terre & Seigneurie en Languedoc, Diocèse de Rieux, dont Louis XIII fit don à *Jacques de Minut*, Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel il Périgea en *Marquifat*. Ce Marquis étoit fils de *Georges de Minut*, Gentilhomme Milanois, qui étoit en France sous le Roi FRANÇOIS I^{er}, & qui fut premier Président du Parlement de Toulouse le 4 Août 1425. *Jacques de Minut* fut père d'*Antoine de Minut*, Baron de Castera, qui épousa *Marthe du Potier-la-Terrasse*. Il ne vint de ce mariage qu'une fille, *Anne de Minut - de - Castera*, qui épousa *Charles de Gontaut*, Seigneur de Cabrères, Baron de Gramat & de Loubressac, Page de la Chambre de Louis XIII, qui testa le 20 Août 1660. (*Tablettes général.*, part. VIII.)

CASTIGLIONE, Maison originaire de Milan, qui a donné en 1227 un Cardinal dans GEOFFROY CASTIGLIONE, élu Pape en 1241, sous le nom de CÉLESTIN IV, qui mourut le 8 Octobre 1241. Son neveu, GEOFFROY CASTIGLIONE, fut créé Cardinal en 1244, & mourut en 1245. BRANDO CASTIGLIONE fut fait Evêque de Plaisance par le Pape GRÉGOIRE XII, & JEAN XXII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape MARTIN V l'envoya Légat en Allemagne, & EUGÈNE IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. JEAN CASTIGLIONE, Evêque de Pavie, envoyé Nonce en Allemagne par le Pape NICOLAS V, fut créé Cardinal en 1456 par CALIXTE III, & PIE II lui confia la Légation de la Marche d'Ancone : il mourut à Macerata le 14 Avril 1460. CHRISTOPHE CASTIGLIONE, célèbre Jurisconsulte du XV^e siècle, enseigna le Droit dans les Universités de Parme, de Pavie & de Sienne, & mourut à Pavie le 16 Mai 1425. Voy. Moréri.

* CASTILLE, Royaume le plus considérable d'Espagne en Europe, qui n'étoit autrefois qu'un Comté dépendant des Rois de Léon, & qui ne fut honoré du titre de Royaume qu'en 1037, du tems du Roi FERDINAND. La Castille fut gouvernée par des Comtes depuis FERDINAND GONZALÈS vers 904 ou 930, jusqu'à GARCIA-FERNANDEZ, mort sans enfans en 1028, laissant cette Souveraineté à NAGNA, sa sœur, femme de SANCHE, dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume.

FERDINAND II, Roi de *Léon*, héritant de son petit-neveu, Roi de Castille, unit en sa personne ces deux Royaumes vers 1217. Il a été uni à l'Aragon sous FERDINAND & ISABELLE en 1474, en comptant depuis la mort de HENRI, Roi de Castille, ou en 1467, en comptant depuis que JEANNE, fille de HENRI IV, se fit Religieuse dans le Monastère de Coïmbre.

On trouve dans Moréri la succession chronologique & généalogique des Comtes & des Rois de Castille jusqu'à JEANNE, Reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c., née le 6 Novembre 1479, morte le 11 Avril 1555, mariée, le 21 Octobre 1496, à PHILIPPE 1^{er} d'AUTRICHE, Roi d'Espagne. Elle eut entr'autres enfans CHARLES V, Empereur & Roi d'Espagne.

Les Maisons sorties des Rois de Castille sont :

1. Les Ducs de *Medina del Rioseco*, sortis de FERDINAND 1^{er}, bâtard de Castille, né en 1333, fils naturel d'ALPHONSE XI, Roi de Castille & de Léon. Ils ont fini à JEAN-THOMAS-HENRIQUÈS de *Cabrera*, Amirante de Castille, qui, en 1702, quitta le service d'Espagne, & mourut en 1705 à Estremos, sur les frontières de Portugal. Les Connétables de Castille, surnommés *Henriquès*, Ducs de *Médina del Rioseco* & de *Ribera*, portoient les armes de Castille, & étoient issus d'un bâtard de Castille ;

2. Les Seigneurs de *Lunel*, sortis de FERDINAND, Infant de Castille, dit de la *Cerda*, dont sa postérité prit le nom, fils aîné d'ALPHONSE XI, Roi de Castille & de Léon. Les Seigneurs de la *Cerda* ont fini à LOUIS DE LA CERDA, II^e du nom, mort en 1469, ne laissant qu'une fille ;

3. Les Seigneurs de *Lara*, sortis des précédens par FERDINAND DE LA CERDA, second fils de FERDINAND, Infant de Castille, & de BLANCHE DE FRANCE, fille du Roi SAINT LOUIS, qui n'ont formé que II degrés ;

4. La branche des Seigneurs de *Penafiel*, qui a eu pour auteur MANUEL, Infant de Castille, septième fils de SAINT FERDINAND, III^e du nom, Roi de Castille & de Léon, & de *Béatrix de Souabe*, morte en 1285. Cette branche a fini à JEAN-MANUEL, qui n'a eu que *Marine*, mariée, en 1489, à *Baudouin*, bâtard de Bourgogne ;

5. Et les Comtes d'*Aumale*, qui sont sortis

des Rois de Castille par FERDINAND, Infant de Castille, fils puîné de SAINT FERDINAND. Il porta le titre de *Comte d'Aumale*, & prit le surnom de *Ponthieu*, qu'il laissa à sa postérité, finie à JEAN DE PONTHEU, II^e du nom, Comte d'Aumale, &c., qui laissa BLANCHE DE PONTHEU, Comtesse d'Aumale, morte le 12 Mai 1387 ; mariée en 1340 à *Jean V*, Comte d'Harcourt, Seigneur d'Elbeuf ; & JEANNE DE PONTHEU, Dame d'Epernon, mariée à *Jean VI*, Comte de Vendôme & de Castres, mort le 30 Mai 1376. Voy. Mariana, *Hist. d'Espagne* ; Imhoff, Moréri, &c.

CASTILLE, famille originaire de Paris. PHILIPPE CASTILLE, Receveur-Général du Clergé de France en 1580, & Secrétaire du Roi le 16 Février 1588, eut de *Geneviève Guérin* :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche de *Villemareuil*, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, auteur de celle de *Montjeu*, qui viendra en son rang ;
4. MARIE, mariée à *Pierre de Larche*, Président aux Enquêtes ;
5. Et N..., Religieuse.

PHILIPPE DE CASTILLE, Seigneur de Chenoise, Grand-Maître des Logis de la Maison du Roi, épousa *Catherine de Ligny*, fille de *N... de Ligny*, Receveur des Consignations, dont :

1. PHILIPPE, commandant 400 Vénitiens, mort en revenant ;
2. ROGER, tué à la bataille d'Avein en 1635, commandant un Régiment de Cavalerie ;
3. JEAN, qui suit ;
4. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Varimont, mort à la Mothe ;
5. CÉSAR, Page du Duc d'Orléans tué en duel ;
6. CATHERINE, morte le 24 Septembre 1635, mariée à *Gilbert-Gaspard de Montmorin*, Comte de Saint-Herem, mort le 27 Février 1660 ;

Et trois filles, dont deux Religieuses au Pont-aux-Dames, & la troisième à Clermont.

JEAN DE CASTILLE, Marquis de Chenoise, Baron de Boucaut en 1639, en faveur duquel la Seigneurie de Chenoise fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1652, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Septembre & 15 Décembre 1653, épousa *Diane-Louise de Bouvent*, fille de *Thomas*, Baron de Troisy, Seigneur de Fleurre, Gentilhomme de la Cham-

bre du Roi, & d'*Elifée de Miremont*, dont :

1. & 2. FRANÇOIS-PHILIPPE & JEAN ;
3. ALPHONSE, qui fuit ;
4. MARIE-MADELEINE, morte sans enfans le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans, mariée, le 4 Octobre 1663, à *Eustache de Conflans*, Comte de Vezilly ;
Et deux filles, Religieuses.

ALPHONSE DE CASTILLE, Marquis de Chenois, Lieutenant de Roi de Champagne & de Brie, mourut le 18 Février 1713. Il avoit épousé *Anne-Marguerite Ranchin*, dont :

PHILIPPE-GASPARD DE CASTILLE, Marquis de Chenois, Baron de Troisy, Vicomte de Nesle, Lieutenant de Roi en Champagne & Brie, auparavant Enseigne des Gendarmes d'Anjou, qui mourut en Mai 1726. Il avoit épousé, en 1716, *Marguerite-Françoise-Gabrielle d'Estancheau*, morte le 20 Mai 1762, fille de *Gabriel d'Estancheau*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de MONSEIGNEUR, aïeul du Roi Louis XV, & de *Catherine-Charlotte Augis*, dont :

CHARLOTTE - GABRIELLE, morte le 11 Février 1738, âgée de 20 ans, mariée au Marquis de *Vaugenieu*, Capitaine dans le Régiment du Roi Dragons ;

LOUISE-MARGUERITE, mariée, en Mai 1741, à *Robert Langlois*, Sieur de la Fortelle, Président en la Chambre des Comptes de Paris ; N... qui a épousé le Marquis d'*Hervilly* ; Et N... de CASTILLE, dont nous ignorons la destinée.

Les armes : *de gueules, à une tour de Casselle d'or.*

BRANCHE
DE VILLEMAREUIL.

FRANÇOIS DE CASTILLE, Seigneur de Villemareuil, second fils de PHILIPPE, & de *Geneviève Guérin*, Receveur - Général du Clergé en 1598, Receveur - Général des Décimes en 1606, Secrétaire du Roi le 20 Mai 1607, & Surintendant de la Maison du Duc d'Orléans en 1615, épousa N... *Gamin*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. HENRI, Seigneur des Mères, Intendant du Duc d'Orléans, qui épousa *Jeanne de Mauny*, & en eut :

NICOLAS-CHARLES DE CASTILLE ;

3. Et Autre HENRI, Seigneur de Reddemont, Conseiller au Parlement de Grenoble, mort sans enfans.

FRANÇOIS DE CASTILLE, Seigneur de Ville-

mareuil, Conseiller au Parlement de Paris le 19 Août 1624, épousa *Charlotte Garault*, fille de *Claude*, Seigneur de Belleaiffic, Conseiller au même Parlement, & de *Charlotte le Clerc*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, mort jeune ;
2. & 3. Deux filles, Religieuses Carmélites ;
4. Et MARIE-MADELEINE, morte le 12 Décembre 1716, âgée de plus de 80 ans, mariée à *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, laissant des enfans.

BRANCHE
DE MONTJEU.

PIERRE DE CASTILLE, Seigneur de Blancbuisson, troisième fils de PHILIPPE, & de *Geneviève Guérin*, Conseiller au Grand-Conseil le 8 Juin 1601, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, Conseiller d'Etat, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & Ambassadeur en Suisse, mourut à Avignon le 24 Juin 1629, âgé de 48 ans. Il épousa *Charlotte Jeannin*, morte en 1640, fille de *Pierre Jeannin*, Seigneur de Montjeu, Surintendant des Finances, & d'*Anne Gueniot*, & laissa :

1. PIERRE, Conseiller au Parlement de Paris en Juin 1631, mort sans alliance ;
2. NICOLAS, Abbé de Saint-Benigne de Dijon en 1625, de Saint-Martin d'Autun, de Buxière & de Saint-Marien d'Auxerre depuis 1628 jusqu'en 1639, mort le 3 Mars 1658 ;
3. NICOLAS, qui fuit ;
4. HENRI, Abbé de Saint-Marien d'Auxerre, de Saint-Martin d'Autun en 1654, & Prieur d'Anry, mort en 1670 ;
5. CHARLOTTE DE CASTILLE, morte en 1659, mariée, 1^o en 1620, à *Charles Chabot*, Comte de Charny ; & 2^o en 1632, à *Henri de Talleyrand*, Comte de Chalais ;
6. 7. & 8. ANNE, ISABELLE & ANGÉLIQUE, toutes trois Religieuses au Pont-aux-Dames.

NICOLAS DE CASTILLE, dit JEANNIN par adoption, Conseiller au Parlement de Paris le 1^{er} Septembre 1634, puis Maître des Requêtes le 20 Mars 1642, Trésorier de l'Epargne, Secrétaire des Ordres du Roi, Marquis de Montjeu, mort en Août 1691, avoit épousé *Claude Fieubet*, fille de *Gaspard Fieubet*, Sieur de Jaillac, Trésorier de l'Epargne, & de *Claude Aidier*, dont :

GASPARD-JEANNIN DE CASTILLE, Marquis de Montjeu, Conseiller au Parlement de Metz, mourut le 3 Mars 1688. Il avoit épousé, le 18

Juillet 1678, *Louise-Diane Dauvet*, morte le 7 Décembre 1717, fille de *Nicolas Dauvet*, Comte Des Marais, Grand-Fauconnier de France, & de *Christine de Lantaige*, dont :

MARIE-LOUISE-CHRISTINE DE CASTILLE, Marquise de Montjeu, née en 1679, morte le 11 Janvier 1736, mariée, le 2 Juillet 1705, à *Anne-Marie-Joseph de Lorraine*, Prince d'Harcourt & de Guise-sur-Moselle. Voy. CHENOISE & MONTJEU.

Les armes, *d'azur, à la tour d'or ouverte & maçonnée, donjonnée de trois petites tours de même.*

* CASTILLE, Seigneurie dans l'Ufège qui fut unie à celle d'Argilliers & autres Fiefs, & érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1748, registrées au Parlement de Toulouse le 5 Juillet suivant, à la Chambre des Comptes de Montpellier le 10 Septembre 1748, & au Bureau des Finances de la même Ville le 12 Juin 1749, en faveur de GABRIEL DE FROMENT, III^e du nom, Seigneur d'Argilliers, & en considération des services que ses ancêtres rendirent aux Rois & à l'Eglise durant les troubles de la Religion, excités dans le XVI^e siècle, ayant été les seuls parmi la Noblesse du pays d'Ufège qui n'euvent pas suivi le parti de l'erreur; ce qui causa l'incendie de leurs titres & la perte de leurs biens. Voy. FROMENT.

CASTILLON-DE-BEYNES, en Provence. Les Marquis de Beynes & les Seigneurs du Castellet, du nom de CASTILLON, sont originaires du Royaume de Naples.

1. LUC DE CASTILLON, noble Napolitain, suivit en Provence vers 1390 LOUIS d'ANJOU, II^e du nom, Roi de Sicile, & s'attacha si fort au service de ce Prince, qu'il mérita d'être Secrétaire de ses Commandemens. Il Pemploya plusieurs fois dans des négociations importantes. En 1406, il fut envoyé à Charles d'Aube, Seigneur de Pierrerie, au Royaume de Naples, pour recevoir au nom du Prince les hommages des Prélats, Barons & Gentilshommes de cet Etat, & pour traiter le mariage de MARIE, fille de LOUIS, avec le Prince de Tarente. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et COLO, auteur de la branche des Seigneurs de *Cucurron*, tige de plusieurs autres, actuellement éteintes.

11. CHARLES DE CASTILLON fut revêtu de plusieurs emplois honorables. LOUIS III, Roi de Sicile, le fit Conseiller de son Conseil d'Etat, & Maître-Rational de la Cour Royale séante à Aix. En 1434, ce Prince lui donna la Terre d'*Airague*, qu'il posséda avec la Baronnie d'*Aubagne*, & les Seigneuries de *Roquefort*, de *Cassis*, de *Saint-Marcel* & du *Castellet*. CHARLES VII le pourvut de plusieurs charges, & le Roi RENÉ ayant institué l'Ordre du Croissant dans la Ville d'Angers le 11 Août 1448, CHARLES DE CASTILLON fut choisi pour en être Chevalier. Il fit son testament le 12 Décembre 1450, & mourut à Aubagne où il fut enterré le 4 Janvier 1461. Il laissa de *Madeleine de Quiqueran* :

1. RENÉ, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat du 28 Janvier 1455, à *Palamède de Forbin*, furnommé le *Grand*, Seigneur de Soliers, Vicomte de Martigues, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, mort en Février 1508.

III. RENÉ DE CASTILLON, Baron d'Aubagne & de Beynes, Ecuyer du Roi LOUIS XI, par Lettres du 5 Août 1482, obtint de ce Prince une pension de 300 florins le 8 Janvier 1489, & fut élu premier Consul d'Arles aux années 1481 & 1494. Il fit son testament le 1^{er} Janvier 1498, & mourut le 24 Mai suivant. Il avoit épousé, le 19 Juin 1471, *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Trans & des Arcs, & d'*Honorée de Bachis*. De ce mariage naquirent :

FRANÇOIS, qui suit;
Et trois filles, mariées dans les Maisons de *Castellane-la-Verdière*, de *Villeneuve-des-Arcs* & d'*Aube-Roquemartine*.

IV. FRANÇOIS DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, fut six fois premier Consul d'Arles, & épousa, le 12 Octobre 1506, *Marguerite de Gerente*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. HONORÉ, chef de la branche des Seigneurs du *Castellet*, qui existe à Toulon en la personne de *N... de Castillon*, Officier de Vaiffeaux;
3. ARDON, reçu Chevalier de Rhodes en 1560, qui rendit des services considérables au Roi. Il l'en récompensa en lui donnant pour 6 ans la jouissance du Greffe des Appellations d'Arles par Lettres du 1^{er} Février 1555. Il mourut à Syracuse des blessures qu'il avoit reçues dans un combat naval contre les

Turcs; il étoit Commandeur de Sainte-Luce & de Soliers;

4. Et MARGUERITE, mariée, en 1555, à *Louis de Cays*.

V. PIERRE DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, fut élu premier Consul d'Arles aux années 1562, 1568, 1573 & 1584. Il fit son testament le 29 Novembre 1591, & mourut le 21 Septembre 1593. Il épousa, le 7 Octobre 1540, *Renée de Castellane*, Dame de Meaille, fille d'*Honoré*, Baron de Fos, & de *Louise de Viète*, dont:

1. JEAN-LÉON, qui suit;
2. Et MADELEINE, mariée, le 29 Septembre 1575, à *Jean de Renaud*, Seigneur d'Alcin, Chevalier de Saint-Michel.

VI. JEAN-LÉON DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, favoit parfaitement lire & écrire, quoiqu'il fut sourd & muet de naissance. Il composa même la Généalogie des Comtes de Provence, & épousa, le 10 Mai 1566, *Honorée de Grasse-du-Bar*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Briançon, & de *Nicaise de Ruffan*. De ce mariage naquit entr'autres enfans:

VII. PIERRE DE CASTILLON, marié, le 4 Octobre 1598, à *Françoise de Varadier*, dont:

1. JEAN DE CASTILLON, mort dans les armées du Roi, étant Officier de Cavalerie;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VIII. FRANÇOIS DE CASTILLON, Seigneur de Meaille, épousa, le 11 Avril 1624, *Madeleine de Varadier*, nièce de la précédente, fille de *Laurent*, Seigneur de Saint-Andiol, & de *Marguerite de Forbin-la-Barben*, dont il eut:

1. PIERRE, qui suit;
2. HONORÉE, qui épousa, en 1643, *Arnaud de Monyer*, Seigneur de Châteaudeuil, Président à Mortier au Parlement de Provence;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Joseph de Cays*.

IX. PIERRE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, Grand-Sénéchal du Siège d'Arles, élu premier Consul d'Aix en 1680, en faveur duquel la Terre de Beynes fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1673, enregistrées au Parlement d'Aix le 12 Mars 1674. Il épousa, 1^o le 9 Octobre 1645, *Lucrèce de Forbin-la-Barben*; & 2^o l'an 1668, *Anne-Thérèse de Scarron*, fille de *Thomas*, Marquis de Vavre & de Merigni, & de *Françoise de Diodé*. Du premier lit naquit:

LUCRÈCE, mariée à *Charles de Grimaldi*, Marquis de Réguffe.

Et du second lit:

- MARC-ANTOINE, qui suit;
N... DE CASTILLON, mariée au Sieur de *Lahaud*, Gentilhomme Flamand;
Et N... DE CASTILLON, mariée à noble de *Montfort*, Ecuyer de la Ville d'Arles.

X. MARC-ANTOINE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, épousa, à Montpellier en 1717, *Marianne du Ché*, fille de *Jean*, Avocat-Général en la Cour des Aides, & d'*Antoinette Gafon*, dont:

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Louis de Bouchet-de-Faucou*, Conseiller au Parlement de Provence.

XI. JEAN-PIERRE DE CASTILLON, Chevalier, Marquis de Beynes, ci-devant Page de la Petite-Ecurie du Roi, est marié à Arles avec N... de *Serre*, Dame de la Roque, dont il n'a qu'une fille. Voy. BEINE ou BEYNES. Les autres branches de cette famille font éteintes.

Les armes: de gueules, à trois annelets d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, avec cette devise donnée par le Roi RENÉ: *Bonté de Castillon*. (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. 1, pag. 241.)

CASTILLON-DE-MOUCHAN, en Condomois.

Cette ancienne Noblesse tire son nom de la petite Ville de CASTILLON en Périgord (faufeuze sous CHARLES IX, & encore plus sous CHARLES VII, par le sanglant siège où périrent les valeureux Talbot, père & fils), au rapport du *Mercur de France*, du mois d'Août 1708, qui dit que cette famille s'étant établie dans le Condomois, en étoit une des plus anciennes. Elle remonte par actes, Lettres-Patentes, cessions, donations faites par EDOUARD 1^{er}, Roi d'Angleterre, à 1284, titres précieux qu'elle a découverts depuis peu.

1. ELIE DE CASTILLON, 1^{er} du nom, qualifié *Miles*, Chevalier, vivant en 1284, avoit pour frère ARNAUD DE MAUVESIN. Cet ELIE est connu par un acte d'EDOUARD 1^{er}, Roi d'Angleterre, qui lui rendit la terre de Beaumanoir, & lui fit livrer le Château & la Châtellenie de Puinormand. ARNAUD, son frère, est connu par une transaction de 1288, qu'il passa avec le Roi EDOUARD, pour le péage ou Communauté des droits de la Vicomté de Juillac. ELIE

DE CASTILLON eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

PONS, qui suit ;

Et BARTHÉLEMY, établi en Périgord, où il forma une branche éteinte. On trouve, en faveur de ce BARTHÉLEMY DE CASTILLON, plusieurs Arrêts & transactions qui sont dans le II^e vol. des Reg. du Parlement de Paris, datés de 1328 & 1333.

II. PONS DE CASTILLON, I^{er} du nom, qualifié *Miles*, nommé par Lettres-Patentes d'EDOUARD II, données à Westminster le 12 Mars 1307, Grand-Sénéchal de Saintonge, fut maintenu par d'autres Lettres-Patentes du 6 Mars 1333, d'EDOUARD III, successeur d'EDOUARD II, dans la possession de ses terres, & ce Prince lui accorda sa protection ainsi qu'à ses Vassaux. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. GUILLAUME-AMANIEU, qui suit ;
2. PIERRE, Chevalier, auquel le Roi EDOUARD III céda, par Lettres-Patentes du 24 Juin 1341, le Château & la Châtellenie de Montendre ;
3. Et GUILLAUME, Chevalier.

III. GUILLAUME-AMANIEU, I^{er} du nom, Vicomte de CASTILLON, succéda à son père dans ses terres & charge, & y joignit, par acte du 4 Mars 1341, la Terre de Pellegrue avec la haute & basse Justice ; mais il est à présumer qu'EDOUARD III le dépouilla de toutes les terres que lui & ses prédécesseurs avoient donné à sa famille, pour le punir d'avoir pris les armes en 1344 contre lui en faveur des François, lorsque les Anglois descendirent à Bayonne & la conduite du Comte de Derby, & de ce qu'il s'étoit trouvé à la défense de Bergerac avec le Comte de l'Isle, qui en étoit Gouverneur pour PHILIPPE VI, Roi de France, avec les Comtes de Comminges, de Périgord, de Carmain, de Valentinois, de Mirande, de Duras, le Vicomte de Villemeur & plusieurs autres Seigneurs de la première distinction, comme le rapporte Duplex dans son *Histoire de France*, p. 486 ; mais les affaires ayant changé de face en 1346, le Roi lui donna un sauf-conduit. Il eut de *Jeanne de Caenave* :

1. PONS, qui suit ;
2. ELIE ;
3. Et THÉOBALD.

IV. PONS, II^e du nom, Vicomte DE CASTILLON, qualifié *Miles*, & *Jeanne de Caenave*,

Tom. IV.

sa mère, reçurent d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, le 4 Septembre 1354, les Terres de Castillon, de la Marque, de Saint-Mambert, & toutes celles qu'ils avoient possédées dans le Medone, avec la justice ; & les Lettres-Patentes en furent expédiées le 18 Juin 1358, à la réquisition du Comte de Grilly, Commandant en Condomois pour ce Prince, qui restitua aussi le Château de Puynormand à ELIE DE CASTILLON, frère puiné de PONS II, ainsi que le bien de Gammaria. Par d'autres Lettres du 23 Mai 1362, le même Prince pour faire justice à THÉOBALD DE CASTILLON, autre frère dudit PONS, le maintint dans la terre de Temburse, dépendante de Saint-Mambert. PONS eut de sa femme, qu'on ne connoît point :

V. ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON, de la Marque, de Saint-Mambert, &c., qui reçut d'EDOUARD III, le 20 Novembre 1372, la terre de *Mauvefin*, & par Lettres-Patentes du même jour la Viguerie de cette terre, possédée depuis, sans interruption jusqu'à ce jour, par ses descendans. Il eut pour fils :

VI. PONS, III^e du nom, Vicomte DE CASTILLON, Seigneur de Mauvefin & autres lieux, qui fonda, en 1378, dans l'Eglise Cathédrale de Condom, une Chapelle appelée *Descotis*, dont le titre original est dans la famille. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui donna, au mois d'Avril 1393, un sauf-conduit pour se rendre en Angleterre avec le Seigneur Florimond de Lesparre, & le Vicomte d'Orte, afin qu'il put traiter avec eux, & prendre les mesures nécessaires & relatives à l'état actuel des affaires de l'Aquitaine, ce qui fait voir certainement que s'il n'en étoit pas Gouverneur, il devoit au moins être revêtu d'une autre charge considérable, ou jouir d'une grande considération ; ce qui le prouve est une commission donnée par le même Prince en 1397, pour prendre possession, au nom d'EGMOND, Duc d'York, du Château & Châtellenie de Mortagne sur la Gironde. RICHARD II lui donna le Gouvernement de la ville d'Aix, par Lettres datées d'Haverford le 13 mai 1399, & HENRI IV, successeur de RICHARD II, par des Lettres-Patentes, datées de Westminster le 8 Février 1408, lui donna le Bailliage & Péage d'Artigues, dans le Duché d'Albret, qu'il réunit à la Seigneurie de Mauvefin, enclavée dans ladite Paroisse, & qui s'étend dans cinq autres contiguës, où le Seigneur

posseffeur actuel de cette terre, a les fiefs & droits feigneuriaux, même dans la Paroiffe d'Artigues, comme une Chapelle où est fon banc & la fépulture de fes ancêtres, ce qui fait une feule & même Seigneurie. Le même HENRI, Roi d'Angleterre, par d'autres Lettres-Patentes, expédiées à Bordeaux le 1^{er} Mai 1400, avoit donné à PONS, III^e du nom, la maifon & terre de Tartas. Il eut pour fils & unique héritier :

VII. PONS, IV^e du nom, Vicomte de CASTILLON, qui succéda à fon père dans toutes fes terres, & auquel le Roi HENRI V confirma, en 1413, tous fes droits fur la maifon & terre de Tartas, le Bailliage & péage d'Artigues, dont lui avoit fait don HENRI IV, fon prédéceffeur. Par Arrêt du 1^{er} Juillet 1415, donné à Westminster, le même Prince oblige les Vafaux du Vicomte de CASTILLON à faire la garde & autres fujétions au Château de la Marque & aux terres en dépendantes. On trouve dans le rôle Normand de 1420, un fauf-conduit d'HENRI V, pour PONS de CASTILLON, & dans le même rôle on voit que ce Prince avoit donné l'Archidiaconé d'Evreux à JEAN de CASTILLON. PONS, IV^e du nom, acquit en 1422, du Roi HENRI V, les droits que fon prédéceffeur pouvoit s'être réfervés fur les Baronnies de Caftillon, de la Marque, &c. HENRI VI, fuccéffeur de HENRI V, lui donna, par Brevet du 12 Octobre 1423, la garde du Château de Bidos en Aquitaine, & par autre du 6 Mars 1424, il le nomma Gouverneur de ce Château. En 1425, fur des procès qu'on lui intenta, HENRI V, étant dans fon Confeil, rendit un Arrêt le 28 Avril de la même année, par lequel il établiffoit les droits de PONS de CASTILLON ; cet Arrêt rend invalide tant le teftament de fon aïeul que tous ceux qui avoient été faits en fa faveur. Le même Prince, en 1426, en donna un autre, par lequel, pour rendre justice audit PONS de CASTILLON, il déclare les droits qu'il devoit avoir fur le domaine & la Baronnie de Caftillon : cet Arrêt est du 14 Septembre, & par un troifième, du 16 Juin 1429, ce Prince déclare que lui & fon Confeil ne pouvant pas juger un procès en appel, entre PONS de CASTILLON & Gafton de Foix, Comte de Longueville, pour une portion de la terre de Caftelnau de Médoc, il nomme une Commiffion pour l'inftituer. PONS de CASTILLON avoit époufé *Jeanne de Salles*, remariée au comte de *Longueville*, fille &

foeur de MM. de *Salles*, Chevaliers. Elle eut de fon premier mari :

VIII. JEAN, 1^{er} du nom, Vicomte de CASTILLON, qualifié *Miles*, qui obtint du Roi HENRI VI, en 1444, un Arrêt daté de Westminster, le 20 Octobre, pour nommer des Commiffaires afin d'ouïr & juger un procès que fa mère, la tutrice, avoit d'époufer le Comte de Longueville, avoit intenté à Médard de Durfort, Seigneur de Duras, pour les droits que fon fils JEAN, Vicomte de CASTILLON, avoit fur la Maifon de *Salles*, en vertu du teftament de feu *Jean de Salles*, Chevalier. Ce fut dans ce tems, que les Anglois obligés de quitter la Guyenne, emportèrent & déposèrent dans la tour de Londres les papiers et titres d'un grand nombre de familles de cette Province. Cette révolution déranging les affaires du Vicomte de CASTILLON, & fa Famille ne conserva dans la fuite & dans cette partie que la Seigneurie de *Mauvefin*, avec les fiefs dans la Paroiffe d'Artigues, & autres en la juridiction de Moncrabeau, donnée par EDOUARD III, & augmentée, comme on l'a dit, de deux directes que JEAN de CASTILLON laiffa, en 1451, à fes fils, qui reftèrent Co-Seigneurs de ces objets, ce qui fait croire que leur père mourut fans tefteur, que l'un d'eux, GUILLAUME, ne fe maria pas, ou qu'il mourut fans pofférité, puifque tous les biens furent réunis fur la tête de MERIGON, fils d'AMANIEU, dont on va parler. JEAN laiffa :

AMANIEU, qui fuit ;

Et GUILLAUME, qui fut Lieutenant-Général pour le Roi à Condom, & mourut en 1520.

IX. AMANIEU de CASTILLON, qualifié *Miles*, Co-Seigneur avec GUILLAUME fon frère, font connus par plusieurs contrats de vente, entr'autres par celui de 1473, d'un fief dans la ville de Condom, fait par GUILLAUME de CASTILLON, à Mathieu Marcelli, paffé devant *Raymond de la Sioutat*, Notaire de cette ville, dont l'original fe conferve dans la famille. AMANIEU eut pour enfans :

MÉRIGON, qui fuit ;

Et PIERRE, lequel fonda dans la Cathédrale de Condom, une proceffion qui fe fait tous les ans le lendemain de Saint-Jofeph, & fe rend en l'Eglife des Carmes de la même ville. Il mourut peu de tems après fans alliance, & laiffa tous fes biens à fon neveu JEAN de CASTILLON, fils de MERIGON, fon frère.

X. MERIGON de CASTILLON, Seigneur de

Mauvefin, vendit, le 18 Octobre 1496, certains fiefs, dépendans de sadite Seigneurie, à Armand-Guilhem de Genfac. L'acte fut passé par *Augier de Feumoufa*, Notaire de Moncrabeau, & l'original est entre les mains du chef de cette famille. MERIGON eut pour fils :

XI. JEAN DE CASTILLON, II^e du nom, Seigneur de Mauvefin, marié, par contrat passé au Château de Berrac en Condomois, le 30 Mars 1510, à *Anne de Berrac*, fille de noble *Gilles de Berrac*, Seigneur de Cadreil & autres lieux, & d'*Anne de Montlezun*, dont vint :

XII. GUY ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauvefin, de Carbofte & de Lescout, qui, par son contrat de mariage, pour perpétuer le nom & les armes de sa Maison, suivant l'usage entre Nobles, substitua les uns aux autres, tous les enfans qui naîtroient de ce mariage. Il ne vivoit plus le 15 Juin 1569. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1547, *Ifabeau du Bouzet*, fille de noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy, & laissa :

1. GUY, mentionné dans un acte passé en l'Évêché de Condom, le 13 Mars 1580, en présence de Messire N... Duchemin, Evêque; de N..... de Castagnet, Gouverneur pour le Roi, & de tous les habitans, tant de Robe que d'Épée, qui déclarent d'une même voix qu'ils ont toujours reconnu GUY DE CASTILLON, pour un *Gentilhomme de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine*, ainsi que ses Ancêtres; & qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume. Il mourut sans alliance;
2. MICHEL, qui fut;
3. Et CATHERINE, mariée, 1^o par contrat du 15 Avril 1569, à noble *Odet de Montlezun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy; & 2^o par contrat du 5 Février 1579, à *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

XIII. MICHEL DE CASTILLON, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvefin, de Carbofte & de Lescout, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, par commission du 15 Mai 1589, avoit été un des 41 Capitaines, Gentilshommes Gascons, qui échappèrent à l'assaut que donna Montluc au Mont de Marfan contre Montgommery, en 1589, suivant Dupleix, p. 753 de son *Histoire de France*. Un *Mémoire* domestique dit aussi qu'il avoit été Mestre-de-Camp de six Compagnies sous le Roi HENRI III. Il rendit hommage, le 22

Juin 1584, au Roi de Navarre, Duc d'Albret, pour ses Maisons & Terres nobles de Mauvefin & de Lescout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1573, *Jeanne de Lupiac*, qui vivoit le 16 Septembre 1617, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcaffin, & d'*Hélène de Nogaret*, tante de *Jean-Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Épernon, Pair & Amiral de France, & laissa :

1. JEAN, qui fut;
2. LOUIS, mort avant le 14 Novembre 1612;
3. FRISE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Salles*, Seigneur de Mons, fils de N... de Salles, & d'*Antoinette de Biran*;
4. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 7 Décembre 1612, à *Jean-Jacques Geslas de Floran*, Seigneur de Bouzon & de Betous;
5. Et CATHERINE, mariée, 1^o par contrat du 31 Juillet 1619, à *Blaise de Noaillan*, Seigneur de Réaup; & 2^o par contrat du 11 Juillet 1624, à *Jean-Jacques de Montefquieu*, Seigneur de Montefquieu, frère d'*Amarnieu*, Seigneur de Saintrailles.

XIV. JEAN DE CASTILLON, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvefin, de Carbofte & de la Concudefante, Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, rendit hommage au Roi, le 17 Mars 1613, pour ses maisons & terres nobles de Mauvefin, de Lescout & de la Concudefante, mouvantes du Duché d'Albret, fut député par la Noblesse de ce Duché avec Raymond de Montcaffin, pour assister aux Etats-Généraux du Royaume, tenus à Paris en 1614. Il est, dans la liste de ces Députés, qualifié *Messire, Chevalier & Baron de Mauvefin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615, & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied dans le Régiment de Guyenne : c'est lui que regarde une commission donnée par Sa Majesté, le 26 Février 1619, au Sieur de *Mauvefin*, de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient composer le Régiment du Comte de Suze. Il fut aussi premier Capitaine du Régiment de Guyenne, toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & Mestre-de-Camp, par commission du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la famille, lors de la recherche des faux nobles, faite par M. *Pellot*, le 11 Octobre 1667. Il mourut le 8 Janvier 1624. Il

avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1611, *Marguerite de Bezolles*, qui fit hommage au Roi le 8 Janvier 1624, pour la Maison noble de Mauvefin, au nom de son fils aîné. Elle vivoit encore le 5 Janvier 1637, & étoit sœur de *Bernard*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur de Roquelauze, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, & fille de *Jean de Bezolles*, Seigneur dudit lieu de Beaumont, de Mouchan, de la Graule, &c., & de *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Firmacon. Leurs enfans furent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. BERNARD, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637 ;
3. JEANNE, mariée à *Ostavian de Masparault*, Seigneur du Buy & de Terrafon, dont *Madeleine de Masparault*, mariée, le 7 Avril 1664, à *Bertrand de Montalembert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets ;
4. Et MARIE DE CASTILLON qui, étant veuve, fonda de son patrimoine, en 1657, le Couvent des Religieuses de Notre-Dame de la ville de Mezin, avec des privilèges pour ses descendans de la Maison de CASTILLON, en ligne directe, dont la famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi qui autorisent cette fondation, accordées à MARIE DE CASTILLON, au mois de Novembre 1685, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686. Elle épousa *François de Geré*, Seigneur de Sainte-Gefme, dont elle n'eut point d'enfans.

XV. MICHEL DE CASTILLON, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvefin, de Carbofte, de la Concudefante, &c., qui, à l'âge de 21 ans, fut Enseigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, servit en cette qualité en Hollande sous le Maréchal de Brezé, devint ensuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa, par contrat du 5 Janvier 1637, *Françoise de Cous*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte*. *Jacques de Cous* étoit fils de *Philippe de Cous*, & de *Marie du Chemin*, sœur de *Jean du Chemin*, quinzisième Evêque de Condom, & fille de *Guy du Chemin*, & de *Jeanne de Comborn*, de l'illustre Maison des Vicomtes de *Comborn*. Il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. JOSEPH, Prêtre, Docteur en Théologie, Cha

noine & Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Condom, dont il devint Doyen. Il fut présenté à LOUIS XIV, & Sa Majesté lui dit qu'elle avoit perdu, dans la personne de son frère JEAN, Seigneur de Mouchan, un de ses meilleurs Officiers, & qu'elle seroit toujours avec plaisir ce qu'elle pourroit pour l'avancement de ceux qui porteroient son nom. Quelque tems après il fut nommé, le 1^{er} Novembre 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèse d'Auch. Le Roi d'Espagne demanda aussi un des neveux de M. de Mouchan, pour en prendre soin, & il partit pour Madrid, avec la permission de Louis XIV, dit un des *Mercurus de France* de l'année 1708 ;

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Courbian, de Mauvefin & de la Concudefante, qui fit hommage de ses deux dernières Terres, le 24 Juillet 1682, au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret. Il commanda la Noblesse à l'arrière-ban, qui fut convoqué à Medoc ;
4. Autre JEAN, Seigneur de Mouchan, Mousquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, par Commission du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment, par Commission du 23 Février 1702. Il servit la même année en Italie, fut fait Colonel Réformé à la suite du même Régiment, par Lettres du 5 Janvier 1703, & le 20 Octobre 1704, Major-Général d'Infanterie, sous le Maréchal de Tessé, en Espagne ; reçut ordre, le 1^{er} Avril 1705, en qualité de Colonel Réformé, de se rendre à la suite du Régiment d'Orléans, Infanterie ; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre suivant ; reçut un nouvel ordre, le 7 Février 1706, d'aller servir, en cette qualité, en Espagne, sous le Maréchal de Tessé ; & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie, sous les Duc d'Orléans & Maréchal de Berwick ; fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de Sillery, Infanterie ; reçut un autre ordre, le 10 Mai 1708, d'aller servir en Espagne, en qualité de Major-Général, sous le Duc d'Orléans ; fut choisi par LOUIS XIV pour être un des six Gentilshommes qu'il attacha à la personne de PHILIPPE V, lorsqu'il fut prendre possession de la Couronne d'Espagne ; & le seul que le Roi, après son passage en Espagne, retint auprès de sa personne. Il fut tué au siège de Tortose le 25 Juin 1708, fort regretté de toute l'armée, & n'avoit point été marié ;
5. & 6. MARGUERITE & LOUISE, Religieuses au

Monastère de Notre-Dame de Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, leur tante.

XVI. JEAN DE CASTILLON, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, Carbofte, &c., d'abord Page du Roi dans ses Ecuries, ensuite Mouquetaire de la Garde en sa première Compagnie, produisit ses titres devant M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, & fut maintenu dans sa noblesse le 11 Octobre 1673. Il épousa, par dispense de la Cour de Rome, du 18 Juin 1671, contrat passé le 20 Juin 1673, *Marguerite de Mélignan*, fille de *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de *Claire de Noailan*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Autre JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Carbofte, Prévôt de l'Eglise de Condom;
3. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Castillon*, morte sans alliance;
4. FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Mouchan*, morte fille;
5. Et N... DE CASTILLON, dite *Mademoiselle de Corbian*, Religieuse au Monastère de Notre-Dame de Mezin.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTILLON, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauvesin, de Carbofte & de la Concudefante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, épousa, par contrat du 23 Février 1702, *Marie de Faulong* (a), fille de *Jean*, & d'*Isabeau de Gerbous*, dont :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la première Compagnie des Mouquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort de ses blessures à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743. Il avoit épousé *Catherine de Joigny de Bellebrune*, remariée à *Jean-*

(a) Cette famille de *Faulong* est une ancienne Noblesse, suivant le certificat du Juge d'armes de France, & lors de la demande des francs-fiefs qui fut faite à *Nicolas de Faulong* par des partisans; il en porta sa plainte par-devant Sa Majesté, qui lui donna ses Lettres- Patentes, dans lesquelles elle déclare que vû les titres & la Généalogie de son amé de *Faulong*, Ecuyer, il est issu d'une ancienne Noblesse qui a toujours joui des prérogatives, & en conséquence Sa Majesté déclare que lui & ses descendants jouiront des droits dont ont joui ses ancêtres, & dont ont droit de jouir tous les Nobles de son Royaume, & qu'il soit inscrit, s'il ne l'a pas été, dans le Catalogue des Nobles de la Province de Guyenne. *Signé Louis.*

Baptiste-Henri de Fayard, Seigneur de Malbourg & de Calonges. Ils eurent :

Un fils, mort jeune, en 1773;
Et MARIE-ANNE.

2. JOSEPH, qui suit;
3. JEAN, Seigneur de Carbofte, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Condom, Grand- Vicair de ce Diocèse & Prieur de Buzet;
4. Autre JOSEPH, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours;
5. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mauvesin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montboiffier;
6. JEAN, Seigneur de la Salle, né le 1^{er} Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan;
7. MICHEL, né le 22 Février 1717, auteur de la seconde branche de *Castillon de Mouchan*, rapportée ci-après;
8. LOUISE, dite *Mademoiselle de Mauvesin*, née le 22 Février 1708, Religieuse au Monastère de Notre-Dame de Mezin;
9. ELISABETH, née le 9 Février 1711;
10. MARIE, née le 8 Août 1718, mariée à *Louis le Sueur de Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, &c.;
11. MARGUERITE, née le 1^{er} Octobre 1719, Religieuse au Monastère de Notre-Dame de Mezin;
12. Et FRANÇOISE DE CASTILLON, née le 7 Mai 1721, mariée, par contrat du 24 Juin 1749, à *François Dudon*, oncle de N... *Dudon*, Procureur-Général au Parlement de Bordeaux.

XVIII. JOSEPH DE CASTILLON, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauvesin, né le 21 Septembre 1706, fait le 28 Janvier 1725 Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix, Infanterie, & successivement Lieutenant d'une même Compagnie au Régiment, obtint, le 24 Novembre 1734, un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment; & le 23 Février 1735 une Commission pour y tenir rang de Capitaine. Il a épousé, 1^o par contrat du 16 Juillet 1736, *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Baptiste du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-Corps du Roi, & fille d'*Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & de *Marie de Baudouin*; & 2^o par contrat du 10 Juin 1743, *Marie-Anne de Bi-*

gos de Belloc, fille de *Joseph-François*, Seigneur de Belloc, & de *Marie de Gerbous de la Grange*. Du premier lit sont issus :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. ANTOINE, Chevalier, né le 24 Juin 1737, Lieutenant au Régiment de Belfunce, Infanterie, en Février 1756, devenu Capitaine le 4 Août 1772, puis Capitaine dans la Légion de Nauffau le 16 Août 1779. Il époufa, en 1774, *Marie-Marguerite-Vidoire Prevost*, fille de *Charles*, Lieutenant de Cavalerie, dont :

CHARLES-AUGUSTE ;
ANTOINE-LOUIS-CHARLES, Chevalier ;
Et MARIE-JEANNE-VICTOIRE DE CASTILLON.

3. Et MARIE-ANNE, née le 1^{er} Août 1741, mariée à *Joseph de Vacquieufe*, Seigneur de la Morague, mort.

Du second lit sont issus :

4. Autre JOSEPH, Chevalier, dit *le Baron de Castillon*, né le 14 Avril 1744, Capitaine au Régiment de Bassigny, Infanterie, Major de la ville de Befançon en 1779, qui époufa, par contrat passé le 31 Juillet 1775, à Befançon, *Antoinette-Françoise-Marie Boutin*, fille de *Messire Thomas*, Seigneur de Diancourt, & de *Pierrette - Philiberte de Rigoine de Chantal*, dont :

PIERRETTE - JOSÉPHINE - VICTOIRE - CLOTILDE, née le 1^{er} Juin 1776.

5. MARIE-ANNE, née le 12 Mars 1750 ;
6. JEAN-FRANÇOIS, né le 2 Août 1751, Docteur en Théologie, Prieur de Saint-Jean de Mafcalac, le 5 Janvier 1774, Prêtre, Vicaire-Général de Lombès en Juillet 1777, pensionné du Roi par Brevet du 11 Octobre 1778, donné à Marly, S. M. y étant ;
7. Autre ANTOINE, né le 10 Octobre 1752, Prêtre, Docteur en Théologie de l'Université de Toulouse par Lettres du 30 Juin 1775 ;
8. Un troisième JOSEPH, né le 26 Juillet 1755, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Bassigny ;
9. Et JEAN - ARMAND DE CASTILLON, né le 8 Avril 1759, Lieutenant au même Régiment.

XIX. JOSEPH DE CASTILLON, 11^e du nom, Chevalier, Baron de Mauvesin, Seigneur de la Concludante, né le 28 Mai 1737, fut en 1746, Lieutenant au Régiment de Montboisfier, depuis Joyeuse, & aujourd'hui Vaubecourt, dont il est forti le 18 Mars 1756. Depuis la Réforme faite en 1748, il a été Page du Roi dans la Grande-Ecurie le 1^{er} Juillet 1753, suivant qu'il paroît par un certificat de M. le

Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, en date du 18 Mars 1756, puis rentré dans le même Régiment en qualité de Capitaine, & Chevalier de Saint-Louis, avec pension du feu Roi, a été dangereusement blessé dans les guerres du Hanovre. Il époufa, par contrat du 23 Janvier 1769, *Marie-Anne Dudon*, sa cousine germaine, née le 22 Septembre 1750, fille de *François*, & de *Françoise de Castillon*. Ils eurent :

1. ANTOINE-JOSEPH - ANNE - GONSALVE, né le 9 Mars 1779 ;
2. MARIE, née en Octobre 1772 ;
3. LOUISE, née le 25 Décembre 1773 ;
4. MARIE-MARGUERITE-JEANNE, née le 18 Mai 1775 ;
5. Et autre MARIE, née en 1776.

SECONDE BRANCHE

DE CASTILLON DE MOUCHAN.

XVIII. MICHEL DE CASTILLON, Comte de Mouchan, né le 26 Février 1717, septième fils de *Jean-François*, & de *Marie de Faulong*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Bassigny, Infanterie, s'est retiré en 1778, après 45 ans de service, en considération desquels Sa Majesté lui a accordé une pension de 3000 livres. Il époufa, le 16 Mars 1755, *Marie de Compagne de Barjoneau*, fille de *François*, & de *N... de Barjoneau*, dont :

1. DOMINIQUE, Chevalier, né le 13 Août 1771 ;
2. MARIE, née le 17 Octobre 1759 ;
3. LOUISE - FRANÇOISE, née le 10 Novembre 1764, morte à Saint-Cyr, où elle avoit été reçue en 1773, ainsi que sa sœur cadette ;
4. Et MARIE-ANNE, née le 28 Août 1768.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois tours d'argent, posées 2 & 1 ; aux 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

CASTRES, Ville dans l'Albigeois, que SIMON, Comte de Montfort, conquit & donna à son frère GUY DE MONTFORT, Seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, qui l'avoit accompagné dans son expédition contre les Albigeois. Il fut père de PHILIPPE, Seigneur de Castres, qui laissa PHILIPPE II, dont la seconde fille, ÉLÉONORE DE MONTFORT, devint Dame de CASTRES & de la Ferté-Aleps, qu'elle porta à son mari JEAN V, Comte de Vendôme, père de BOUCHARD VI, qui eut JEAN VI, en faveur duquel la Seigneurie de *Castres* fut érigée en

Comté par Lettres du 25 Août 1356. Il eut :
BOUCHARD VII, qui mourut fans enfâns en 1400;

Et CATHERINE DE VENDÔME, qui devint héritière des Comtés de Vendôme & de Castres. Elle épousa JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche. LOUIS DE BOURBON, son second fils, eut en partage les biens de sa mère.

Le Comté de Castres passa de la Maison des Comtes de Vendôme dans celle des Comtes d'Armagnac. LOUIS XI Payant faïsi fur le dernier Seigneur de la Maison d'Armagnac, le donna à *Boiffilis del Guidice*, à la mort duquel ce Comté fut réuni à la Couronne.

* CASTRIES, en Languedoc, Diocèse de Montpellier, Terre, Seigneurie & Baronnie qui fut acquise le 19 Avril 1495 de *Guillaume de Pierre*, Seigneur de Ganges, par *Guillaume de la Croix*, Gouverneur de Montpellier depuis 1493, & cinquième aïeul de RENÉ-GASPARD DE LA CROIX, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, créé *Marquis de Castries* en Mars 1645, & honoré du Collier des Ordres le 31 Décembre 1661. Voy. CROIX-DE-CASTRIES.

CASTRO, famille ancienne & illustre de Portugal & d'Espagne; elle porte : *d'argent, à fix tourteaux ou besans d'azur*, 2, 2 & 2.

Ceux de la Maison de *Castro* qui descendent de FERDINAND DE CASTRO, Comte de Castro-Xeris, portent : *d'or, à treize tourteaux d'azur*, 3 par 3 & 1 au bas de l'écu.

Cette Maison vient de NUNO BELCHIDE, Gentilhomme Allemand de Cologne, venu en Espagne l'an 884, où il épousa *Imilla*, fille du Comte *Diegue de Porcellos*, le même qui peupla la ville de Burgos. De lui naquit :

NUNO-RAZURA, l'un des Juges de Castille, & qui fut père de :

THÉRÈSE NUNES, épouse d'*Alain Calvo*, aussi Juge de Castille, qui eut :

FERDINAND LAINES, de qui descendoit le *Cid Ruy Dias de Bivar*, marié à *Diegue Laines*;

BERNUDO ;

ALAIN ;

Et DIÈGUE, qui s'établit à Penafiel, peupla cette Ville, & est la tige de la Maison de CASTRO. Voilà l'origine de cette Maison, selon quelques Généalogistes.

Pierre, Comte de Barcellos, célèbre Généalogiste & bâtard de DENIS, Roi de Portugal, commence cette Maison à

GUTTERRE, à qui il donne une fille nommée *Gontro de Goterre*, épouse de *Nuno-Alvar Damaya*, qui étoit bâtard d'ALPHONSE V, Roi de Léon, mort en 1027, & fut père, dit ce Généalogiste, de XIMÈNE-NUNES, qui épousa FERDINAND LAINES, frère de DIÈGUE LAINES, épouse du *Cid Ruy Dias de Bivar*, dont ALVAR-FERNANDES, Seigneur ou Châtelain de Castro-Xeris, qui épousa *Dona Mecie* ou *Melice Anzures*, fille du Comte *Pierre Anzures de Caton*, dont MARIE-ALVAR, épouse de *Ferdinand Fernandes*, qui a succédé dans les biens & Seigneuries de la Maison de *Castro*.

On en trouve la Généalogie dans Moréri, suivant l'opinion du savant LOUIS DE SALAZAR-DE-CASTILLO, dans son Livre intitulé *Glorias de la Casa Farnèse*; ce qui est très-avéré & prouvé par plusieurs titres.

DOM PIERRE-FERNANDEZ DE CASTRO, surnommé *le Castillan*, né en 1155, mourut en 1214. Il épousa, selon les auteurs Espagnols, XIMÈNE GRINES; & selon les Auteurs Portugais, il épousa *Marie Sanche*, dont :

ALVAR-PIRES, qui suit.

DOM PIERRE-FERNANDEZ DE CASTRO eut pour bâtard :

FERDINAND-PIRES, auteur de la branche de *Castro de Melgaço*, rapportée ci-après.

ALVAR-PIRES DE CASTRO eut pour descendant :

DOM SALVADOR-FRANÇOIS DE CASTRO, dernier rejeton de la branche aînée, qui ne laissa que des filles.

Les autres branches sont celles :

Des Comtes de MONSANTO, Marquis de CASTRES,
Des Seigneurs de MONSANTO,
Des Seigneurs de VALBELHAS,
Des Seigneurs de BOQUILOBO,
Des Seigneurs de RERIS,
Des Comtes de MESQUITELLA,
Des Seigneurs de LANHOSO, Comtes de *Baf-to*. Voyez Moréri.

BRANCHE

DE CASTRO DE MELGAÇO, en Galice.

FERDINAND-PIRES, bâtard de DOM PIERRE-FERNANDES DE CASTRO, laissa :

JEAN-FERNANDES DE CASTRO, dont :

FERDINAND-EANES DE CASTRO, qui eut pour descendant :

ANTOINE DE MELLO DE CASTRO, qui n'étoit pas marié en 1734.

BRANCHE

des Comtes DAS GALVEAS, issue de la précédente.

ANTOINE DE MELLO DE CASTRO, troisième Comte des Galveas, épousa Dona *Agnès de Lancastro*, dont il n'avoit pas d'enfants en 1734.

CASTRO DO RIO. On commence la Généalogie de cette Maison par

DIEGUE DE CASTRO DO RIO, qui vivoit du tems du Roi JEAN III, qui l'honora fort de sa bienveillance. Il eut pour descendant :

FRANÇOIS-VINCENT-XAVIER FURTADO, DE CASTRO-RIO DE MENDOÇA, né le 30 Avril 1719, qui a été Capitaine dans le Régiment de Campo-Mayor, Infanterie.

Les armes : *d'argent, à deux fasces onnées de sinople, avec neuf tourteaux de gueules, 3, 3 & 3, mis en fasce.*

CATELAN, porte : *d'argent, au levrier passant de sable, colleté d'or; au chef de gueules, chargé de trois molettes d'épéron d'or.*

‡ CATHALAN, famille noble de Provence, dont les actes successifs, qui en font mention, sont une preuve incontestable de son ancienneté en Provence. Le premier dont on a connoissance est

I. GUILLAUME DE CATHALAN OU GUILLELMUS CATHALANI, qui se trouva, l'an 1160, parmi les Seigneurs-Gentilshommes qui assistèrent à l'accord passé entre Raymond V, Comte de Toulouse, & Constance, sa femme d'une part; & l'Abbé de Saint-Gilles, de l'autre; il fut présent, en 1160, avec plusieurs autres Seigneurs à la vente d'un pré & d'un marais de biens, faite par le même Raymond & sa femme au chapitre de Saint-Gilles; lorsqu'en 1178, les Vicomtes de Marseille exemptèrent les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem du péage & autres droits, GUILLAUME DE CATHALAN fut du nombre des Gentilshommes appelés pour être présents à l'acte. Il eut pour fils & successeur :

II. GUILLAUME DE CATHALAN, II^e du nom, qui se trouva du nombre des Gentilshommes appelés, en 1209, à une donation faite par Garfandre, femme d'Alphonse II, du Comté

de Forcalquier, à Raymond Béranger, son fils, en 1214, les mêmes témoins furent rappelés pour la ratification de la même donation, & GUILLAUME DE CATHALAN fut du nombre des Gentilshommes qui signèrent la confédération faite en 1228, entre Raymond Béranger & la ville d'Arles, contre Marseille. Il eut pour fils :

III. JACQUES DE CATHALAN OU JACOBUS CATHALANI, qui fut du nombre des Gentilshommes qui accompagnèrent Charles d'Anjou allant combattre Mainfroy, en 1264. Il laissa pour fils :

IV. DEOTATUS CATHALANI, nommé Commissaire, en 1310, à l'interrogatoire des Templiers, qui laissa pour successeur :

V. ANTOINE DE CATHALAN, Consul de Marseille en 1360; l'âge seul donnoit alors le pas. Il laissa :

ANTOINE, qui suit;
Et PIERRE DE CATHALAN, Abbé de Franquevaux, en 1390.

VI. ANTOINE DE CATHALAN, II^e du nom, est nommé parmi les illustres Barons qui s'opposèrent au Duc d'Anjou. Il laissa :

VII. FRANÇOIS DE CATHALAN, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

VIII. PIERRE DE CATHALAN, Seigneur de Verdacher, Terre qu'il eut par héritage, & de laquelle il prêta hommage en 1506. Il fut Consul d'Aix, du rang des nobles, en 1517, & fit donation entre-vifs de tous ses biens à son fils HONORÉ. Il avoit épousé, à Aix, en 1481, noble *Antoinette de Planffe*, dont :

1. HONORÉ, qui suit;
 2. LOUIS;
 3. MARGUERITE, mariée à noble *François de Gombest*;
 4. DELPHINE, mariée à noble *Alexis de Goufredy*;
- Et deux autres filles, dont une Religieuse à Sainte-Claire à Aix, en 1516.

IX. HONORÉ DE CATHALAN, Seigneur de Verdacher, prêta hommage pour sa Terre en 1529; il fut, ainsi que son frère, du nombre des Gentilshommes proclamés par CHARLES-QUINT en 1535, & furent obligés de quitter leur pays. Il eut :

X. JACQUES DE CATHALAN, II^e du nom, qui laissa :

XI. PIERRE DE CATHALAN, II^e du nom, Aide-Major du Régiment aujourd'hui Lyonnais, qui mourut en 1677, à Ath en Hainaut,

ses blessures. Il avoit épousé *Anne Paraire*, dont :

XII. JACQUES DE CATHALAN, III^e du nom, marié en Languedoc, à *Marie de Cauße*, dont :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. Et ETIENNE DE CATHALAN, rapporté après la postérité de son frère.

XIII. JACQUES DE CATHALAN, IV^e du nom, épousa *Marie-Thérèse de Rua de Paradis*, dont :

XIV. JACQUES-CHRISTOPHE DE CATHALAN, marié, en Languedoc, à *Priscile-Madeleine de Dejan-Caderouffe-de-Montval*, dont plusieurs enfans en bas âge, en 1786.

XIII. ETIENNE DE CATHALAN, second fils de JACQUES, III^e du nom, & de *Marie de Cauße*, épousa en Languedoc, *Marie d'Hugues*, dont :

XIV. JACQUES-JOSEPH-ETIENNE DE CATHALAN.

Les armes : *de gueules, à trois bandes d'or.*

CATHUS, en Poitou. JEAN CATHUS, Chevalier, Seigneur du Bois près Beauvoir-sur-Mer, qui vivoit en 1323, eut :

1. HUGUES, qui fuit ;
2. Et JEAN, Chevalier, qui épousa, en 1375, *Jeanne Droueline*, dont il n'eut point d'enfans.

HUGUES CATHUS, Chevalier, Seigneur du Bois & de Saint-Generoux, épousa, 1^o sans enfans, *Henriette Châteigner*, veuve de *Jean de Chevigné*, Seigneur de l'Estart ; & 2^o *Jeanne Jousseau*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre Descloudis*, Seigneur de Parnay.

JEAN CATHUS, Seigneur des Granges, du Bois, Saint-Generoux & de Linaux, épousa, 1^o *Marguerite Voyer* ; & 2^o *Robinette du Pleffis*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. MAURICE, mort sans lignée ;
3. MARGUERITE, morte fille ;
4. MARIE, mariée à *Balthazar Cailleteau*, Seigneur de Roncelotière.

Du second lit vint :

5. Et LOUIS, Seigneur de Laffi, rapporté après son frère aîné.

CHARLES CATHUS, Seigneur des Granges & de Saint-Generoux, épousa *Jeanne Châtei-*

Tome IV.

gner, fille de *Pierre*, Seigneur de la Roche-Pofay, & de *Jeanne de Varèze*, dont il eut :
JEAN, Seigneur des Granges, mort sans lignée.

LOUIS CATHUS, Seigneur de Laffi, Capitaine de Talmond, fils de JEAN, & de *Robinette du Pleffis*, sa seconde femme, épousa *Catherine de Confund*, fille de *Guy*, Seigneur de Chalez, & de *Catherine de Ponffart*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MARGUERITE, mariée à *Jean Jousseau*, Seigneur de Lauge-Forgereufe, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de la Roche* ;
3. ANNE, mariée à *Christophe des Granges*, Seigneur de la Gasconnière & de Beauchêne ;
4. Et FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Halledey*, Seigneur de Fonfrède.

JEAN CATHUS, Seigneur des Granges & de Linaux, Capitaine de Talmond, épousa 1^o *Marie du Verger* ; & 2^o *Marie de Nuchèzes*, veuve d'*Antoine de Fouilloux*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, mariée à *Pierre des Nouches*.
- Et du second lit :
2. HARDI, qui fuit ;
 3. GUILLAUME, Abbé de Boisgrosland ;
 4. CLAUDE, mort sans avoir eu d'enfans de *Françoise Legure* ;
 5. Et FRANÇOIS, aussi mort sans hoirs.

HARDI CATHUS, Seigneur des Granges, épousa *Jeanne du Fouilloux*, dont il eut :

1. JOACHIM, Seigneur des Granges, mort sans enfans ;
2. URBAIN, aussi mort sans enfans ;
3. MARIE, mariée 1^o à *Jean de la Haye*, Seigneur de la Haye & de Jouzé ; & 2^o à *Gabriel de la Rye*, Seigneur de la Coste & de Mezères ;
4. Et JEANNE, mariée à *Etienne de Faye*, Seigneur de la Razillière.

CATINAT, famille éteinte, originaire de Mortagne-au-Perche, qui a donné un Maréchal de France, dont nous parlerons ci-après, & qui remonte à

NICOLAS CATINAT, Seigneur de Bougis, Lieutenant-Général de Mortagne-au-Perche, qui vivoit encore en 1583. Il eut de *Guillemine de Boyères* :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. RENÉE, mariée, en 1587, à *Gilles Galeran Crestot*, Receveur des Décimes du Perche, mort en 1601 ;

3. Et LOUISE, mariée à *Guillaume Flottey*, Sieur de la Bigotière.

PIERRE CATINAT, Seigneur de la Fauconnerie & de Cirey, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Février 1587, mourut en 1626. Il épousa, le 29 Juillet 1587, *Geneviève Ligier*, morte le 14 Octobre 1604, âgée de 36 ans, fille de *Jacques*, Trésorier de la Maison du Cardinal de Bourbon, Secrétaire du Roi, & de *Marie Buchaut*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. GEORGES, Lieutenant-Général à Tours, puis Abbé de Saint-Julien de cette Ville, mort le 29 Décembre 1652 ;
3. JACQUES, Seigneur de Bougis, Secrétaire du Roi en 1630 ;
4. GUILLAUME, mort Conseiller au Parlement ;
5. CLAUDE, mariée à *Guillaume Morel*, Sieur de Putanges ;
6. Et GENEVIÈVE, mariée à *Mathurin de Rubentel*, Seigneur de Maudetour & de Soify, dont un Capitaine aux Gardes, & depuis Lieutenant-Général.

PIERRE CATINAT, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1623, mort Doyen en 1673, avoit épousé, le 8 Janvier 1621, *Françoise Poille*, Dame de Saint-Gratien, morte en Juillet 1649, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Tiragueau*, dont entr'autres enfans :

1. RENÉ, qui suit ;
 2. PIERRE, Abbé de Saint-Julien de Tours, mort en 1676 ;
 3. CLÉMENT, né en 1636, Prieur de Saint-Jauron, puis Abbé de Saint-Julien, mort en 1687 ;
 4. NICOLAS, né le 1^{er} Septembre 1637, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp en 1680, Lieutenant-Général en 1688, Maréchal de France le 27 Mars 1693, mort sans alliance le 22 Février 1712. Voy. son article dans *Moréri* & le P. *Anselme* ;
 5. CHARLES-FRANÇOIS, Capitaine aux Gardes, tué au siège de Lille en 1667, âgé de 32 ans ;
 6. GUILLAUME, aussi Capitaine aux Gardes, mort sans alliance le 19 Mars 1701 ;
 7. FRANÇOISE, née en 1627, morte le 19 Mars 1702, mariée, le 21 Janvier 1652, à *Claude Pucelle*, Avocat au Parlement ;
 8. Et ANTOINETTE, née en 1647, Religieuse à la Ville l'Évêque, morte en Mai 1738 ;
- Et un fils, & sept filles, mortes jeunes.

RENÉ CATINAT, Seigneur de Saint-Mars &

de Courtroye, né le 30 Avril 1630, Conseiller au Parlement de Paris, le 29 Mai 1655, puis Conseiller d'honneur au même Parlement, mourut fubitement le 24 Janvier 1704. Il avoit épousé *Françoise Frézon*, morte en Juillet 1720, fille de *François*, Corrécteur des Comptes, & de *Catherine Feydeau*, & eut :

1. LOUIS, Abbé de Saint-Julien, mort en Juillet 1714, âgé de 51 ans ;
2. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE CATINAT, Seigneur de Saint-Mars, & ensuite de Saint-Gratien, né le 10 Avril 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Janvier 1697, mourut le 26 Juillet 1756. Il épousa, le 8 Juin 1700, *Marie Fraguier*, fille de *Nicolas Fraguier*, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Charpentier*, dont :

1. MARIE-RENÉE CATINAT, Dame de Saint-Gratien, née le 27 Novembre 1701, mariée, 1^o en 1724, à *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, Colonel au Régiment de Soissons, mort le 19 Juin 1724, & 2^o le 29 Août 1726, à *Guillaume de Lamignon*, Seigneur de Montrevault, Maître des Requête, puis Président à Mortier au Parlement de Paris, dont il n'y a point eu d'enfans ;
2. MARIE, Religieuse à la Ville l'Évêque ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Décembre 1703, mariée à *Jean-François le Vayer*, Maître des Requête, mort le 5 Mai 1764.

Les armes : d'argent, à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.

CATTOLICA, Maison illustre de Sicile, dont les Seigneurs portent le titre de Prince. Le Prince de ce nom est Grand d'Espagne.

CAUCHON, famille qui a donné un Evêque & un Comte de Beauvais dans PIERRE CAUCHON, sous le règne de Charles VI. Cette Maison s'est divisée en différentes branches, qui sont celles : 1^o des Seigneurs de *Godard* & de *Savigny-fur-Arde* ; 2^o des Seigneurs de *Cillery* & de *Puiseux* ; 3^o des Seigneurs de *Vercenay*, de *Dugny*, de *Lery*, de *Muisson*, d'*Avifi* & de *Vigneux* ; 4^o des Seigneurs du *Fay* & de *Sommièvre* ; 5^o des Seigneurs de *Condé* & de *Treslon* ; 6^o des Seigneurs du *Terrier*, Barons de la *Sainte-Ampoule*, de *Neuflize*, Vicomtes d'*Unchair* ; 7^o & des Seigneurs de *Maupas*, Barons du *Tour*, dont étoit HENRI CAUCHON-DE-MAUPAS, Abbé de Saint-Denis de Reims, premier Aumônier de la Reine, mère du Roi Louis XIV, Evêque du Puy, ensuite d'Evreux, mort en 1681.

On peut, sur ces diverses branches, consulter le *Nobiliaire de Champagne*.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

* CAULAINCOURT. Cette noble Maison, l'une des plus anciennes de la province de Picardie (*è præcipuâ militis Nobilitate*, dit M. de Thou), porte le nom de l'ancienne Châtellenie de Caulaincourt, qui peut le lui avoir donné; ce qui paroît faire remonter nécessairement cette ancienne Maison, dont on ne connoît point d'époque, à l'origine des fiefs. Cette Châtellenie, qui est située près de l'ancienne Capitale du Vermandois, à trois lieues des Villes de Saint-Quentin, Péronne & Ham, & à laquelle furent unies les Terres de Beauvoir, de Verchi & de Tombes, a été érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 29 Juillet & 21 Août 1715; & comme ce titre de *Châtellenie* y avoit été omis par inattention, ce même titre a été confirmé par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Elle a toujours prises alliances dans les plus nobles Maisons, & entr'autres dans celles de *Hangeß*, de *Longueval*, de *Crèquy*, d'*Ailly*, de *Pellevé*, de *Hémin-Liétard*, de *Moy*, de *Morlaix-de-Museau*, du *Biez*, de *Micé*, de *Sailly*, de *Lameth*, de *Gonnelieu*, d'*Estrées*, d'*Estournel*, de *Béthune*, de *Voyer*, de l'*Hôpital*, &c.

On connoît les fréquentes & longues guerres qui ont désolé nos anciennes frontières pendant le XVI^e siècle, & les différens sièges que la Ville de Saint-Quentin a essuyés; la trêve de cinq ans conclue au mois de Janvier 1556, à l'Abbaye de Vaucelles; le second siège de cette Ville en 1557, &c., & il n'est pas moins connu que cette même Ville, assez forte pour ces tems-là, étoit la retraite de la Noblesse du Vermandois, & par conséquent dépositaire de ses titres. Les Seigneurs de CAULAINCOURT y avoient alors, sous le titre d'*hôtel*, une habitation qu'ils s'y sont conservée jusqu'au commencement du siècle présent. Ainsi ils ont dû éprouver le sort commun à toute la Noblesse de cette partie de la Picardie. Les anciens titres de leur Maison y furent perdus dans les actes publics de la Ville même, qui auroient pu y suppléer au moins en partie. Il est aisé d'y vérifier qu'il ne s'y trouve presque aucun acte public, antérieur à cette

époque du second siège en 1557. Aussi n'est-ce que par des hafards heureux que la Maison de CAULAINCOURT a recouvré quelques titres plus anciens, dont nous allons parler ci-après.

Un acte de notoriété du 15 Décembre 1551, octroyé au Seigneur-Châtelain de CAULAINCOURT, après la prise de la Ville de Saint-Quentin par les Espagnols, fait mention que ce Seigneur *faisoit faire guet & garde dans son Château-Fort*, ce qui ne l'empêcha pas d'être alors pillé & ravagé par les ennemis. Cet acte, qui n'a eu pour objet que de constater la perte forcée des anciens titres de cette Maison, dont on auroit pu supposer la conservation possible dans ledit Château, qualifié de *Fort*, rend nécessairement la cause commune avec toute la Noblesse de Vermandois, & l'empêche de pouvoir donner une preuve suivie de filiation, avant & depuis les titres ci-après, jusqu'à la fin du XIII^e siècle; mais cette preuve qui s'établit cependant légalement depuis le commencement du XV^e siècle, ainsi qu'on le verra ci-après, par une filiation de onze générations, ne porte-t-elle pas, pour les tems même qui ont précédé cette époque, un caractère d'authenticité incontestable, par la réception d'*Anne de Septfontaines*, fille de *Jean de Septfontaines*, & de *MARIE de CAULAINCOURT*, au titre de Chanoinesse du Chapitre noble de Denain, où elle porta pour ses quartiers admis, les Maisons de *Septfontaines*, de CAULAINCOURT, de *le Vasseur*, de *le Plessier*, de *Gonnelieu*, de *Levesque*, de *Hémin-Liétard* & d'*Estrées*? Pourroit-on même supposer avec quelque vraisemblance, que ces quartiers nobles admis dès 1620, dans un ancien Chapitre de Flandre, dont on connoît la régularité & même la rigueur, n'ayent pas remonté au moins jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

Quoi qu'il en soit, nous allons donner la généalogie de cette Maison, d'après un *Mémoire* qui nous a été envoyé, dressé d'après, y est-il dit, les titres rassemblés pour la présentation de *MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE de CAULAINCOURT*, nommée à une place de Chanoinesse au Chapitre noble de Denain, & depuis mariée au Marquis de *Brantes*.

Titres anciens recouvrés.

1^o Une transaction & accord fait en 1200, entre noble *JEAN de CAULAINCOURT*, 1^{er} du nom, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt,

Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, & les habitans & communauté de Felchain, lesquels, attendu la difficulté de moudre leurs grains, le font fournis à la bannalité du moulin de Caulaincourt. Cette bannalité subsiste encore.

2° Une autre transaction & Sentence Arbitrale du 18 Juin 1317, entre JEAN DE CAULAINCOURT, II^e du nom, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, sous l'autorité de RAOUL DE CAULAINCOURT, son oncle & tuteur, & les habitans & communauté dudit Felchain.

Et 3° Un acte d'homme vivant & mourant, du 17 Octobre 1321, donné par l'Abbaye de Vermand, Ordre des Prémontrés, audit JEAN DE CAULAINCOURT, II^e du nom, pour plusieurs terres appartenantes à ladite Abbaye, de la censive de la Châtellenie de Caulaincourt. Ces droits subsistent encore aujourd'hui.

Filiation suivie & légalement prouvée, ou Généalogie.

I. GAUCHER DE CAULAINCOURT, Ecuyer, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, & de Jaucourt en partie, est le premier du nom dont la filiation non interrompue est prouvée. Il vivoit à la fin du XIII^e siècle, suivant qu'il paroît par le testament de *Jeanne de Belurelle*, sa femme, du 7 Octobre 1443, dans lequel elle est dite sa veuve, & femme en secondes noces de noble *Henri de Sailly*. Ce testament ne peut laisser aucun doute que ce GAUCHER DE CAULAINCOURT ne descendit des deux JEAN DE CAULAINCOURT, mentionnés dans les trois titres précédens, des années 1200, 1317 & 1321, toutes les possessions y dénommées étant les mêmes, & ne prouve pas moins qu'il vivoit au moins vers 1370, & étoit marié avant 1400, puisqu'il est de 1443, & que GILLES DE CAULAINCOURT, leur fils aîné, qui en fut nommé exécuteur, se maria en 1445.

GAUCHER DE CAULAINCOURT, alors aussi Seigneur de Marteville, est rappelé, vers la fin du XIV^e siècle, dans l'*Histoire de la vie de St.-Quentin*, par Claude de la Fons, p. 392, à l'occasion d'une anecdote singulière, qui dit que *les clous qui servirent au martyr de St.-Quentin, furent forgés à Marteville, & que pour cette cause il ne pouvoit s'y établir aucun Maréchal*. Cette même anecdote rap-

porte encore que *ledit GAUCHER DE CAULAINCOURT, Seigneur de Marteville, avoit amené de Normandie un serviteur, Maréchal de son métier, lequel entreprit quelques fermes de labour, & se sachant d'acheter des autres, les ouvrages qu'il pouvoit faire lui-même, leva une forge, où il travailla du métier de Maréchal, qu'on l'avoit averti qu'il s'en trouveroit mal, & qu'il se sentiroit des clous de St.-Quentin*. Soit par hasard, ou autrement, il passe pour constant qu'il devint enflé, & mourut d'une mort très-douloureuse. Il est encore notoire qu'aucun Maréchal n'ose même à présent s'établir à Marteville, dans la crainte d'un semblable malheur; crainte conservée par une tradition qu'on ne peut détruire dans l'opinion du peuple. Ses enfans furent :

1. GILLES, qui fuit ;
2. 3. & 4. ANNE, JACQUES & PASQUETTE, Demoiselles, auxquelles la Dame leur mère donna, par son testament fus énoncé, les biens de Varlep, Belloy, Flaucourt & Asevillers ;
5. Et MARIE, morte Religieuse à l'Abbaye de St.-Benoît d'Origny, aussi nommée dans le testament de sa mère de 1443.

II. GILLES DE CAULAINCOURT, Ecuyer, fils aîné, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, nommé exécuteur du testament de *Jeanne de Behurelle*, sa mère, du 7 Octobre 1443, conjointement avec *Henri de Sailly*, son second mari, donna dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Décembre 1447, obtint Sentence arbitrale le 22 Juin 1448, rendue entre lui & les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Vermand, par laquelle ces derniers furent condamnés à continuer de servir au Seigneur-Châtelain de Caulaincourt huit rez d'avoine par an (cette redevance se paye encore annuellement aujourd'hui au Seigneur de Caulaincourt). Il donna encore le dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Avril 1449, à Jean, Seigneur d'Aplincourt, Gouverneur & Bailli de la Terre & Seigneurie de Nesle, pour haut & puissant Seigneur Jean de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montgauguier & de Nesle; & vivoit encore en 1460, suivant qu'il paroît par une transaction du 8 Janvier de cette même année, passée entre lui & Jean Taffart, dit Ga-

vain, Ecuyer, par laquelle ledit GILLES DE CAULAINCOURT affranchit la maison dudit Gavain, son prochain, de la bannalité du four, à la charge d'un chapon au jour de St.-Etienne, confessant devoir autres censives, au jour de St.-Remi, *chef d'Octobre*. Cette tranfaction fut reçue & signée sur le replis, par *Antoine Vailly*, Tabellion à Saint-Quentin, & scellée de cire verte. Il épousa, en 1445, *Elisabeth le Catte*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MAYOT, morte sans hoirs ;
3. MARIE, qui épousa, par contrat du 9 Août 1462, *Jean de Monfures*, dit *Maillard*, Ecuyer, fils de *Jean de Monfures*, dit *Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Monfures en partie, & de *N... de Saint-Remy*. On lui donna en dot les Villes & Terres de Bofchavot, Guénémicourt, Betembos, Saint-Dégrés & de Duvalalés en Bos ;
4. Et ISABELLE, qui fut mariée, vers 1463, à *Jacques du Bos-Raoulin*, dit *Darly*, Ecuyer.

III. JEAN DE CAULAINCOURT, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Châtelain dudit lieu, de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, donna dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt le 12 Novembre 1477, dont il obtint des Lettres de relief le 22 Décembre 1478 ; & fit acquisition par contrat du 15 Novembre 1480, de Jean Pinchatte, dit Gringard-de-Landry-Fay, de la Terre & Seigneurie, en *franc-alleu*, de Bihecourt. Il avoit épousé, en 1480, *Jeanne le Vasseur*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GILLES, Ecuyer, Seigneur de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, qui épousa *Antoinette de Septfontaines* ;
3. PHILIPPINE, mariée à *Louis de Billy*, Ecuyer ;
4. MARIE, qui épousa *Jean de Septfontaines*, Ecuyer, dont la fille *Anne de Septfontaines*, de laquelle nous avons ci-devant parlé, a été reçue Chanoinesse au Chapitre noble de Denain en 1620, après avoir établi ses huit quartiers. Elle mourut en 1633 ;
5. Et JEANNE, mariée à *Louis de Hangeft*, Seigneur d'Argenlieu.

IV. JEAN DE CAULAINCOURT, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, épousa, 1^o par contrat passé devant *Jean Créty*, Auditeur du Roi à

Amiens, présence de *Jeanne le Vasseur*, sa mère, alors veuve, le 8 Janvier 1504, *Louise d'Azincourt*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Candas, fille cadette de défunt *Adrien d'Azincourt*, Chevalier, Seigneur de Wargniers, Bellestre & de la Vicomté de Dompert, & de *Yolande de Longueval* ; & 2^o sans enfans, par autre contrat du 16 Décembre 1519, *Jeanne de Moy*, fille d'*Antoine de Moy*, Sénéchal du Vermandois, Seigneur de Fontaines-Notre-Dame, Trélon & Holnon, & de *N... de Sainte-Blanche*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, Ecuyer, qui devint Seigneur de Warcy, Teneur, Outre, Mepuis, & autres lieux, par son mariage avec *Jeanne de la Haye*. Ils moururent l'un & l'autre en 1580 & 1585, ainsi qu'il se voit en 1770, sur une épitaphe en l'Eglise du Village de Teneur, dans le Comté de Saint-Pol en Artois, dans laquelle sont repris leurs quartiers nobles, avec l'écuillon de leurs armoiries, cimier & devise. Le cimier est un buste de *Sauvage étouffant une aigle dans ses bras* ; la devise : *desir n'a repos*. Cette épitaphe fut recueillie en forme légale, lors de la présentation de MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE CAULAINCOURT, au Chapitre de Denain ;
3. Et MARIE, qui fut mariée, par contrat du 16 Décembre 1528, à *Jean de Boubers*, Ecuyer, Seigneur de Lamboncourt, fils d'*Antoine de Boubers*, Ecuyer, & de *Françoise de la Rozière*.

JEAN DE CAULAINCOURT, IV^e du nom, eut encore un fils naturel, nommé, comme c'étoit alors l'usage,

Le Bâtard de Caulaincourt, qui étoit en 1557, Lieutenant de la Gouvernance de Lille.

V. JEAN DE CAULAINCOURT, V^e du nom, qualifié *Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, &c.*, dans les Lettres de relief, & le dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt des 15 Septembre 1517 & 28 Avril 1523, fut Capitaine de 500 hommes, puis Lieutenant pour le Roi en la Ville de Saint-Quentin, & de la *Religion Prétendue Réformée*. C'est cette même Religion professée par ses enfans & petits-enfans jusqu'à LOUIS DE CAULAINCOURT, resté mineur & élevé dans la Catholique, qui paroit les avoir éloignés des charges & emplois auxquels les services dudit JEAN, V^e du nom, sembloient de-

voir leur donner des droits héréditaires. La Châtellenie de Caulaincourt & autres biens de ce dernier ayant été pillés, ravagés & brûlés par les ennemis, & s'étant fort distingué au siège de Saint-Quentin en 1557, sous l'Amiral de Coligny, il fut gratifié par le Roi HENRI II, suivant les Lettres-Patentes du 19 Octobre 1557, de la franchise des droits d'entrée & de sortie du Royaume, des bleds, vins & autres marchandises non-prohibées, qui ne sont pas dénommées, pour le tout faire mener, tant par terre que par mer, & par eaux douces ès Pays-Bas du Roi d'Espagne. Ces gratifications & privilèges ont subsisté dans la Maison de CAULAINCOURT jusqu'en 1725, époque de la suppression desdits droits & privilèges, qui étoient fixés à 1000 pièces de vin, &c. JEAN DE CAULAINCOURT, V^e du nom, vivoit encore en 1567 & 1568, suivant des Lettres de relief, & un dénombrement des 17 Février 1567 & 24 Août 1568. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Valleran Fournel*, Notaire à Boulogne-sur-Mer, le 4 Août 1531, *Françoise du Biez*, fille de *Jean du Biez*, Chevalier, Seigneur de Bécourt, Baron de Nielle, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, & d'*Amicie de Bauval*, Dame d'Ingnaucourt, & nièce d'*Oudart du Biez*, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Capitaine des Ville & Château de Boulogne-sur-Mer, & depuis Maréchal de France, qui signèrent audit contrat, ainsi que *JACQUES DE CAULAINCOURT*, Ecuyer, son frère. Il eut :

VI. ROBERT DE CAULAINCOURT, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, &c., qui transigea par acte passé devant *François du Buir*, Notaire à Boulogne-sur-Mer, le 21 Juin 1568, avec *Jacques du Biez*, son oncle, Chevalier, Seigneur de Boncourt, Ingnaucourt & Engaine, sur les différends qu'ils avoient pour le paiement du reste de la dot de 800 liv. qui avoit été promise à *Françoise du Biez*, sa mère, & fut maintenu par Arrêts des Commissaires-Généraux du Conseil, députés par Sa Majesté pour la recherche des usurpateurs du titre de Noble des 8 Mai & 8 Août 1599 (conservés aujourd'hui en originaux dans la famille), dans tous les privilèges de sa Noblesse, après l'avoir justifiée par titres & enquête jusqu'en

1300. Il avoit rendu hommage de sa Châtellenie de Caulaincourt, mouvante du Marquisat de Nesle, à Jean de Laval, Marquis de Nesle, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 Hommes d'armes de ses Ordonnances, le 26 Octobre 1577, suivant l'acte d'aveu, signé *Péan* & scellé. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Briffet*, Notaire à Boulogne, le 5 Octobre 1571, *Renée d'Ailly*, Dame & héritière de Doncœur, Senlis, Guénémicourt, Dumefnil, Baronne d'Hermelinghen, fille unique de *Robert d'Ailly*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Saint-Remy*, sa veuve, lors femme en secondes noces de *Jean de Calonne*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Alembon. Il eut :

1. ROBERT, qui suit ;
2. CLAUDE, Ecuyer, mort sans hoirs ;
3. CATHERINE, morte sans hoirs, mariée, par contrat du 5 Février 1593, à *Antoine de Gonnelleu*, fils d'*Antoine de Gonnelleu*, Chevalier des Ordres du Roi, Ecuyer de sa Grande-Ecurie, & de *Charlotte de Bofbeck* ;
4. Et ANNE, qui fut mariée, par contrat du 2 Mars 1612, à *Georges d'Hericourt*.

VII. ROBERT DE CAULAINCOURT, II^e du nom, Chevalier, qualifié dans des Lettres de relief du 28 Juin 1612, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumefnil, Baron d'Hermelinghen, &c., fut pourvu d'une Compagnie de 100 hommes par commission du 19 Août 1615, & racheta par contrat passé devant de *Laube*, Notaire à Saint-Quentin, le 24 Avril 1623, une rente constituée le 18 Juillet 1596, par ses père & mère. Il épousa, par contrat passé devant *Antoine Souillart*, Notaire à Noyon, le 21 Septembre 1621, *Marie d'Estourmel-Frestoy*, fille de *Louis d'Estourmel*, Chevalier, Seigneur du Frestoy, Candeure, Neuvisi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoise de Blanchefort-de-Créquy*. Il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et MARIE, qui fut mariée, par contrat du 9 Avril 1646, à *Louis de Lameth*, Chevalier, Seigneur de Hennencourt, & autres lieux, mort le 20 Septembre 1669.

VIII. LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville,

Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guémencourt, Senlis, Dumefnil, Baron d'Hermelinghen, du Frefroy, &c., étoit mineur & fous la tutelle de CLAUDE DE CAULAINCOURT, fon oncle, lorsque ce dernier le fit pourvoir, par dispense d'âge, en 1643, d'une charge de Conseiller au Grand-Conseil, à l'effet d'y avoir ses causes commises, pour soutenir un procès considérable qu'il avoit contre ladite MARIE DE CAULAINCOURT, sa sœur ainée, qui fut mariée à *Louis de Lameth*. Il vendit cette charge en 1645, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de S. A. R. Monseigneur le Duc d'ORLÉANS, par commission du 18 Février 1648, & épousa, par contrat passé devant *Michel le Tur*, Tabellion au siège de Trun, Vicomte d'Argentan, le 17 Mars 1655, *Elisabeth-Charlotte de Miée*, Baronne de Guespré, fille de *Philippe de Miée*, Chevalier, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Charlotte de Morlais-de-Mufeau*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, Chevalier, Page du Roi LOUIS XIV, qui fut tué auprès de ce Prince en 1673 au siège de Maestricht, & dont le cœur est déposé dans le caveau de la Chapelle Seigneuriale de l'Eglise de Caulaincourt;
2. LOUIS-ALEXANDRE, Chevalier, mort sans hoirs le 8 Juin 1675;
3. FRANÇOIS-ARMAND, qui fuit;
4. Et LOUIS, auteur d'une autre branche, établie en Normandie, & rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, né le 22 Mars 1666, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Caulaincourt, Diocèse de Noyon, le 3 Octobre 1671, fut Seigneur des mêmes Terres que son père, & obtint l'érection de la Châtellenie de Caulaincourt en *Marquisat* en 1714, pour lui, ses enfans & postérité masculine, sous le nom & dénomination du *Marquisat de Caulaincourt*, & la confirmation comme *ancienne Châtellenie* par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Il avoit épousé, par contrat du 10 Juin 1689, *Françoise de Béthune*, fille de *Maximilien de Béthune*, Chevalier, Marquis de Béthune, Comte d'Orval, & de *Catherine de la Portede-Montagny*. Il eut :

1. LOUIS-ARMAND, qui fuit;
2. GENEVIÈVE-ANGÉLIQUE, qui épousa, par contrat du 17 Juin 1719, *Hyacinthe de*

Blondel, Chevalier, Baron de Drouhot, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service d'Espagne. Seigneur de grand & petit Lez, Ménil, Golart, Féchain, du Barlay &c., fils de *Louis de Blondel*, Chevalier, Seigneur du Barlay, &c., & de *Marie-Catherine de Drouhot*;

3. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE, mariée à noble *Jean d'Haudoire*, Irlandois d'origine.

X. LOUIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain & Marquis de Caulaincourt, &c., Capitaine de Cavalerie, épousa par contrat du 1^{er} Juillet 1716, *Gabrielle-Pélagie de Bovelles*, fille & unique héritière de *François de Bovelles*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier, Seigneur d'Eppeville, Verlaines, Miulles, Coupevoye, Aubigny, Planque, Bois-des-Aulnois & des parties d'Eppeville, & de *Marie Hurault de Weil*, Dame de Rubrette & autres lieux, Grande-Bouteillière héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France. Il en eut :

1. MARC-LOUIS, qui fuit;
2. GABRIEL-HYACINTHE, Officier des Grenadiers à cheval, mort sans hoirs;
3. JACQUES-JOSEPH, dit le *Chevalier d'Eppeville*, Exempt des Gardes-du-Corps;
4. 5. & 6. Trois autres garçons, morts en bas âge;
7. GENEVIÈVE, mariée 1^o à *Benoit de la Verde-des-Valons*, Colonel d'Infanterie; & 2^o le 13 Août 1756, à *Charles François-Marie*, Comte d'*Aumale*, Brigadier des Armées du Roi, servant dans le Génie;
8. MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE, d'abord nommée à une place de Chanoinesse au Chapitre noble de Denain, & mariée, depuis 1758, à *Antoine-Philippe-Barthélémy-Ignace du Blanc*, Chevalier, Marquis de *Brantes*, du Comtat d'Avignon;
9. Et MARIE-ANTOINETTE-FÉLICITÉ, mariée, 1^o le 25 Février 1748, à *Pierre Grimod-Dufort*, Intendant-Général des Postes, mort le 25 Octobre 1748; & 2^o le 19 Novembre 1757, à *Jean-Jacques le Franc*, Chevalier, Marquis de *Compignan-le-Franc*, &c.

XI. MARC-LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain & Marquis de Caulaincourt, Seigneur de Marteville, Vendelle, Jaucourt, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guémencourt, Senlis, Dumefnil, Baron d'Hermelinghen, du Frefroy, Seigneur de Verchy, Tréson, Tombes, Beauvais, Tertry, du Fiel de Faucompré, de celui des Bois-des-Aulnois, & des parties d'Eppeville, de Coupevoye, Aubigny, Planque, Rubrette & autres Ter-

res, & Grand-Bouteillier héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France, mouvant en fief de ladite Abbaye, auquel fief titré est attaché le droit de *committimus*. Ce titre doit son origine à Jacques Allegrain, Chancelier de Louis VI, dit le Gros; il tomba par partage du 6 Mars 1644 dans la Maison de *Hurault-de-Weil*, de laquelle il a passé dans celle de *Caulaincourt* en 1716. Le Marquis de CAULAINCOURT est Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & a épousé, par contrat du 27 Octobre 1739, *Henriette d'Hervilly*, fille de *Louis-François d'Hervilly*, Chevalier, Seigneur de Devise, Lechelle, Delva, Sort, Houfflay, Dury, Lavefne, Sommette, &c., & d'*Antoinette de Montjean*. Ils ont pour fils unique :

XII. GABRIEL-LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, né le 15 Novembre 1740, d'abord Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi, aujourd'hui Capitaine de Cuirassiers, qui présente tous les titres originaux relatés dans cette *Généalogie* à M. de *Beaujeon*, Généalogiste de la Cour, qui les adopta en 1767, en conséquence des Lettres du Roi qui ordonnoient un nouvel examen de la noblesse, de nom & d'armes, pour jouir des honneurs de la Cour, même pour les aspirans dont les pères y avoient été admis, ainsi que l'avoit été nombre d'années auparavant le père de ce dernier, sur le rapport de M. de *Clairambault*, alors Généalogiste de la Cour.

AUTRE BRANCHE,
établie en Normandie.

IX. LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, quatrième fils de Louis, Châtelain dudit lieu, &c., & d'*Elisabeth-Charlotte de Miée*, né le 14, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Caulaincourt le 22 Août 1667, vint s'établir en Normandie en 1708 & 1709, possédant du chef de *Geneviève de Miée*, la tante maternelle, Vicomtesse de Meaux, les Terres & Seigneuries de Guespré, la Bigue, Bouvet, la Chaperonnière près Lisieux, Saint-Taurin, les Ifs, &c. Il épousa, par contrat du 1^{er} Avril 1697, *Marguerite Houillier*, dont :

1. LOUIS-HENRI, qui suit;
2. LOUIS-ARMAND, né en Décembre 1707, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Chevalier de St-Louis, forcé de quitter le

service à cause de ses blessures. Il s'est marié & a postérité;

3. LOUIS-GABRIEL, Abbé de l'Abbaye de Saint-Just, en Picardie, Doyen des Andelys, & Aumônier du Roi, mort en 1751;
4. Et MARGUERITE, mariée à *N.... du Tiremois*, Comte de Testu, en Normandie, morte laissant un fils marié.

X. LOUIS-HENRI DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épousa, en 1726, *Suzanne-Françoise-Genève de Bailleul-de-Vic*, fille de *Jacques-François de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Vic, & de *Suzanne du Monnier*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES, qui suit;
2. ANNE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montcalm;
3. LOUIS-MARIE, mort Officier de Marine;
4. RENÉ-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, dit l'Abbé de *Caulaincourt*, né en 1738, actuellement Aumônier du Roi;
5. Et SUSANNE-LOUISE-FRANÇOISE-HENRIETTE, morte en 1758, mariée, par contrat du 27 Mars 1741, à *Nicolas-François-Dominique Dufour*, Chevalier, Baron de Cuy.

XI. LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES DE CAULAINCOURT, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épousa, le 26 Février 1759, *Marie-Opportune de Thiboutot*, fille de *Louis-François*, Marquis de Thiboutot, & de *Marie-Anne-Rose de Montgommery*, la seconde femme, dont :

1. LOUIS-HENRI, Chevalier;
2. & 3. MARIE & ANNE, Demoiselles.

Les armes de la Maison de CAULAINCOURT sont : de *sable, au chef d'or*. Supports : deux *sauvages*. Cimier : un *busle de sauvage, étouffant une aigle dans ses bras*. Devise : *desir n'a repos*.

Les Comtes de CAULAINCOURT portent pour brisure : un *lambel de trois pendans de gueules*, sur le chef.

Il y a dans la Saintonge du ressort de Saint-Jean d'Angely, une famille noble du nom de *Colincourt*, qui se dit être une branche de la Maison de *Caulaincourt* de Picardie. Elle a été maintenue dans la Noblesse le 1^{er} Septembre 1667, par M. *Barentin*, Intendant de Poitiers. Elle subsiste, & a pour Auteur

JOSIAS DE COLINCOURT, Ecuier, Seigneur de Lanoy en Picardie, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à Cheval, sous l'autorité du Roi de Navarre, fils de FRENIN DE COLIN-

COURT, Seigneur de Lanoy, & de *Marie Louvet*, qui épousa, le 7 Mai 1588, *Madeleine Rigeon*, Dame de la Touche, dans la Paroisse de Varaire, près Saint-Jean d'Angely.

CAULET DE GRAMMONT. JEAN-GEORGES DE CAULET, Marquis de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le 8 Mars 1753, âgé de 70 ans, laissant de *N... de Clairac* :

ANNE-JEANNE-AMABLE DE CAULET DE GRAMMONT, mariée, par contrat signé le 15 (célébration le 22 Septembre 1752), à *Jacques de la Roche-Fontenilles*, Marquis de Genfac.

CAUMARTIN. Voy. FÈVRE DE CAUMARTIN (LE).

CAUMIA DE BAILLEUX, en Béarn, famille qui, depuis la réunion de cette Province au Royaume de France, a fourni des Officiers, dont plusieurs ont eu des Commandemens où ils se font fait honneur.

JACQUES DE CAUMIA, fils de JEAN, Seigneur de Dinfabeau, passa au service de Louis XIII. Il épousa, en 1630, *N... de Bailleux*, fille unique & héritière d'un Ecuier de MADAME, sœur unique du Roi de Navarre, & petite-fille d'un Ecuier de ce Monarque. Il eut :

JEAN, qui suit ;

Deux fils, qui prirent le parti des armes, comme leur père ; tués, l'un au siège de Messine en Sicile, en 1675, l'autre au siège de Valence en Piémont ;

Et deux autres fils, qui moururent au service.

JEAN DE CAUMIA servit pendant plusieurs années en qualité d'Aide-de-Camp du Vicomte de Turenne, qui l'honoroit de son estime. Il se distingua au siège de Mouzon, & se maria à *N... de Seney*, fille d'un Conseiller au Parlement de Navarre, dont :

1. ARMAND, qui suit ;

2. Et FRANÇOIS, qui a servi pendant 44 ans avec une distinction peu commune. Il eut le commandement des Grenadiers, & fut tué à leur tête à l'assaut de la ville de Bruxelles le 19 Février 1746.

ARMAND DE CAUMIA fit les campagnes de Flandre, d'Italie & d'Espagne sous Louis XIV, où il donna des preuves de sa valeur, & se fit distinguer aux sièges de Turin & de Lérida, où il fut blessé. Il épousa, en 1710, *Ma-*

deleine-Claire de Gassion, nièce du Maréchal de ce nom, dont :

1. JEAN-HENRI, qui suit ;
2. *N... DE CAUMIA*, Capitaine au Régiment de Briqueville, & Chevalier de St.-Louis ;
3. *N... DE CAUMIA*, dit *le Chevalier de Bailleux*, Capitaine au Régiment de Brancas, & Chevalier de Saint-Louis ;
4. Et *N... DE CAUMIA*, Ecclésiastique, & Vicaire-Général de l'Evêché de Dax.

JEAN-HENRI DE CAUMIA a servi plusieurs années, & après avoir fait les campagnes d'Italie, il s'est retiré à cause du dérangement de sa santé. En considération de ses services militaires & de ceux de sa famille, il a obtenu que les Seigneuries de *Bailleux*, *Saint-André*, & *Château d'André*, fussent érigées en Comté sous le nom de *Caumia*, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Février 1756, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes & Finances de Navarre au mois de Mars suivant. Il a eu de *Jeanne de Momas*, fille & héritière du Baron de Momas :

1. PIERRE-MARIE-ANTOINE, né le 21 Août 1751 ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, né le 19 Janvier 1753.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée ouverte & percée de sable ; aux 2 & 3 d'argent à trois flammes de gueules & rangées en fasce.*

* CAUMONT, dans le Comté Venaissin, Diocèse de Cavillon, très-ancien Fief, qui étoit possédé par indivis, par les Comtes de Barcelone & de Toulouse. Cela se prouve par le partage qui fut fait en 1125 entre *Ildephonse*, Comte de Toulouse, & *Raymond*, Comte de Barcelone, époux de *Dulcie* ou *Douce*, & de *Faidette*, filles de *Gilbert*, Comte de Provence. Ce partage fut confirmé par l'Empereur FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, en 1163, sous le haut domaine duquel étoient les Etats de ces Princes qui contractoient.

En 1171 & 1172, RAYMOND V, Comte de Toulouse, inféoda la quatrième partie du Fief de *Caumont* à *Giraud l'Amy*, de la Maison de Sabran, sous la réserve du haut domaine & de l'Alberge. Ensuite en 1202, RAYMOND VI, fils de RAYMOND V, abandonna audit *Giraud* & à *Pierre l'Amy*, fils d'un autre *Giraud*, l'Alberge que son père s'étoit réservée à *Caumont*, en échange des Terres que ce même *l'Amy* lui céda en Languedoc.

Quelque tems après ce Comte de Toulouse ayant embrassé l'hérésie des Albigeois (ce qui fut imité par son fils RAYMOND VII), le Comté de Toulouse fut réuni, par le traité de Paris de 1228, à la Couronne de France, & le Comté Venaissin, donné à l'Eglise Romaine. C'est en conséquence de ce traité que le Cardinal de Saint-Ange, Légat du Saint-Siège, ordonna à *Giraud* & à *Pierre l'Amy* de ne plus reconnoître le Comte de Toulouse.

En 1253, *Giraud l'Amy*, *Pierre l'Amy*, & *Raybaud Laugier*, prêtèrent hommage à *Alphonse de Poitiers*, mari de *Jeanne*, fille de *Raymond VII*, Comte de Toulouse, qui, par le même traité de Paris, avoit obtenu la jouissance du Comté Venaissin sa vie durant.

On voit par un partage de 1268, fait entre les Seigneurs de *Caumont*; que *Rostaing d'Agoult* le possédoit avec *Giraud l'Amy*. Enfin, en 1295, *Giraud l'Amy* prêta hommage au Pape, & depuis ce tems il fut possédé par *Guy de Saint-Martial*, Baron de Lers, & Général de l'Eglise. Vers 1419, la Comtesse d'Avellino, *Alix des Baux*, en possédoit la moitié & la 3^e partie de l'autre moitié. Le reste étoit possédé par *Louis de Simiane* & par *Geoffroy de Venasque*.

En 1430, la portion de la Comtesse d'Avellino & de son successeur *Guillaume des Baux*, fut adjugée à *Catherine de Castello*, veuve de *Guillaume d'Entrevaux*, qui la vendit la même année à *Barthélemy de Prohane*. Les hoirs de ce dernier la vendirent en 1440 à *Théodore de Valpèrgue d'Asi*, qui en fit donation le 16 Février 1448 à *Michel*, son neveu.

L'autre portion de ce Fief étoit possédée par la Maison de *Seytres*, originaire de Crest en Dauphiné; elle l'acquit en 1441, par le mariage de *Jean de Seytres*, avec *Delphine Spifami*, fille de *Balthasar*, originaire de Lucques en Italie. C'est du Pape NICOLAS V, que *Pierre Spifami* l'avoit eue le 12 Octobre 1449. *Balthasar Spifami*, fils de *Pierre*, acquit en 1471 la 3^e partie que possédoit *Michel de Valpèrgue*, Co-Seigneur de ce lieu, sur la moitié & sur la 3^e partie de l'autre moitié.

En 1482, le Pape SIXTE IV inféoda une autre portion de ce Fief au même *Balthasar Spifami*. Enfin *Olivier de Seytres*, fils de *Jean*, qui avoit acquis en 1480 la portion de *Geoffroy de Venasque*, réunit celle des *Spifami*, dont il fut héritier universel.

Quant à celle de *Michel de Valpèrgue*, celui-ci la donna par testament, en 1483, à *Boniface, Julien, Louis & Donnat de Peruffis*, Florentins, en paiement de ce qu'il leur devoit. *Louis* en devint seul possesseur par un accord de 1496, & il acquit en 1518 la portion de *Louis de Simiane*, de *Melchior*, fils d'*Etienne*. Enfin *Louis de Peruffis*, II^e du nom, n'ayant eu que *Louise-Françoise*, celle-ci épousa *Gabriel de Grillet*, Seigneur de Briffac. De ce mariage vint *Blanche-Richarde de Grillet de Peruffis*, qui épousa, en 1622, *Louis de Seytres*, déjà Seigneur en partie de *Caumont*, & lui porta, comme héritière de *Louis de Peruffis*, la portion de cette Terre qui avoit été possédée jusqu'alors par la Maison de *Peruffis*. C'est depuis ce tems que la Maison de *Seytres* possède en totalité le Fief de *Caumont*, qui a été jusq'au 1768 sous la mouvance de la Chambre Apostolique, & qui depuis est sous celle du Roi. Voy. SEYTRES.

CAUMONT. La Maison de CAUMONT LA FORCE reconnoît pour tige

I. BEGD, Seigneur de CAUMONT & de Castelnaud, qui donna en 1211 à l'Abbaye de Grammont le lieu de Meriniac, près de Miremont en Agénois, depuis érigé en Pricuré. Il laissa :

II. GUILHEM, Seigneur de CAUMONT & de Castelnaud, qui fut père de

III. GUILHEM, II^e du nom, Seigneur de CAUMONT. On lui donne pour enfans :

1. BERTRAND, qui suit;
2. RAYMOND, Evêque de Rodez en 1294;
3. Et BERENGER, vivant en 1271.

IV. BERTRAND, Seigneur de CAUMONT, de Samazan & de Montpouillan, servit le Roi PHILIPPE-le-Bel, sous le Comte d'Artois en 1296, & laissa d'*Indie*, fille de *Jourdain*, Seigneur de Lille :

1. GUILHEM, qui suit;
2. Et TALEZE de CAUMONT, mariée à *Arnaud*, Seigneur de *Gironde*.

V. GUILHEM, III^e du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan & Montpouillan, Sénéchal de Toulouse, vivoit en 1337. Il avoit épousé *Meraude de Mauléon*, fille d'*Auger*, Vicomte de Soule, dont il eut :

1. GUILHEM-RAYMOND, qui suit;
2. Et INDIE de CAUMONT, mariée, 1^e en 1316, à *Gaston d'Armagnac*, Vicomte de Fezen-

zaguet; & 2^o en 1323, à *Guy de Cominges*, Seigneur de Lombez.

VI. GUILHEM-RAYMOND, 1^{er} du nom, fut deshérité par son père, parce qu'il tenoit le parti des Anglois; mais le Roi PHILIPPE DE VALOIS, ayant fait la paix avec eux en Août 1342, le remit en tous ses biens, & ordonna que la Baronnie de *Caumont* ressortiroit devant le Sénéchal d'Agénois, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé *Efclarmonde des Pins*, fille de *Sanxonnet*, Seigneur de Monheur & de Taillebourg, dont il eut :

1. NOMPAR, qui suit;
2. & 3. JEAN & GASTON, substitués à leur frère aîné.

Il eut aussi deux fils naturels :

Guillaume & Raymond.

VII. NOMPAR, Seigneur de CAUMONT, de Samazan, de Montpouillan, & de Gontaut, vivoit en 1400. Il avoit épousé, par contrat du 26 Novembre 1368, *Magne de Castelnau*, fille de *Jean*, Seigneur de Castelnau, & de *Gallienne d'Albret*, dont il eut :

1. GUILHEM-RAYMOND, qui suit;
2. PAUL, Seigneur de Feuillet & de Gontaut;
3. Et FRANÇOIS, qui fut Religieux.

VIII. GUILHEM-RAYMOND, II^e du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan, &c., eut pour enfans de *Jeanne de Cardaillac*, dite de *Valade* :

1. NOMPAR, II^e du nom, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en Angleterre où il s'étoit retiré, sans postérité de *Jeanne de Durfort*;
2. Et BRANDELIS, qui suit.

IX. BRANDELIS DE CAUMONT, Seigneur de Castelnau & de Berbiguières, obtint du Roi CHARLES VII, les biens de sa Maison confisqués sur son frère aîné; & le Roi LOUIS XI lui permit en 1463 d'en rétablir les fortifications qui avoient été rasées. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1444, *Marguerite*, fille naturelle d'*Olivier de Bretagne*, Comte de Penthievre, dont il eut :

1. PONCET, mort sans alliance;
2. Et CHARLES, qui suit.

X. CHARLES, 1^{er} du nom, Seigneur de CAUMONT, Castelnau, &c., vivoit en 1508. Il épousa *Jeanne de Benac*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de CAUMONT, Castelmoron, &c., vivant en 1515, qui épousa, le 20 Janvier 1477, *Claude de Cardaillac*, fille

de *Mathurin*, Seigneur de Brengues, dont :

CHARLES DE CAUMONT, mort sans alliance;

2. CHARLES, qui suit;
3. Et MARGUERITE, mariée, 1^o en 1477, à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Brengues; & 2^o à *Bertrand d'Escodeca*, Seigneur de Boiffe.

XI. CHARLES DE CAUMONT, II^e du nom, Seigneur de Castelnau, Tonneins, &c., puis de Caumont, après la mort de CHARLES, son neveu, mourut en 1527. Il avoit épousé *Jeanne de Pérusse d'Escars*, fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Escars, & de *Françoise d'Arpajon*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Caumont, mort sans alliance;
2. GEOFFROY, qui suit;
3. FRANÇOIS, rapporté après son frère aîné;
4. JEAN, Seigneur de Montpouillan, mort sans laisser de postérité de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Brisembourg, fille de *Jean*, & d'*Anne de Bonneval*;
5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Cardaillac*, II^e du nom, Seigneur de Bioule, Co-Seigneur de Cardaillac;
6. Et MARGUERITE, mariée, en 1540, à *Antoine-Hédor de Cardaillac*, dit de *Peyre*, Baron de Saint-Cirq & de *Peyre*, Co-Seigneur de Cardaillac.

XII. GEOFFROY DE CAUMONT, Abbé de Clerac & d'Uzerche, ayant recueilli la succession de son frère aîné, quitta ses bénéfices, & épousa, le 16 Octobre 1568, *Marguerite de Lustrac*, Dame de Fronsac, veuve de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lustrac, & de *Françoise de Pompadour*, dont il eut :

1. JEAN, mort le 9 Juillet 1579;
2. Et ANNE DE CAUMONT, née posthume le 19 Juin 1574, morte le 2 Juin 1642, mariée 1^o à *Henri de Pérusse d'Escars*, Prince de Carency, mort en 1590; & 2^o le 5 Février 1595, à *François d'Orléans-Longueville*, Comte de Saint-Paul.

XII. FRANÇOIS DE CAUMONT, troisième fils de CHARLES II, Seigneur de Caumont, &c., & de *Jeanne de Pérusse d'Escars*, Seigneur de Castelnau, suivit le parti des Huguenots & fut tué à Paris dans son lit, le 24 Août 1572. Il avoit épousé, le 15 Mai 1554, *Philippe de Beauvoir*, Dame de la Force en Périgord, de Mas-Durand, d'Aymet de Montboyer, &c., veuve de *François de Vivon-*

ne, Seigneur de la Châtaigneraye, & fille de *François de Beauport*, Seigneur de la Force, &c., & de *Philippe de Pellegrue*, dont il eut :

1. ARNAUD, qui eut la même destinée que son père ;
2. Et JACQUES-NOMPAR, qui suit.

XIII. JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, s'attacha fort jeune au Roi HENRI IV, qu'il servit en diverses occasions à la journée d'Arques. Sous LOUIS XIII il prit le parti des Prétendus Réformés contre le Roi ; & emmena quelques troupes pour empêcher celles de Sa Majesté d'entrer dans Montauban en 1621 ; puis s'étant foumis au Roi, il fut fait Maréchal de France à Sainte-Foi le 27 Mai 1622, & Lieutenant-Général de l'Armée de Piémont. Il prit Pignerol, & défit les Espagnols à Carignan en 1630. Il servit en Languedoc en 1631, & en 1634 en Lorraine & en Allemagne, où il fit lever le siège de Philippbourg, secourut Heidelberg, & prit Spire le 21 Mars 1635. Il rendit encore de bons services en diverses autres occasions. Le Roi érigea la Terre de la Force en Périgord en *Duché-Pairie* en 1637. Depuis, ce Maréchal s'étant retiré chez lui, à cause de son grand âge, il mourut à Bergerac le 10 Mai 1652, âgé d'environ 97 ans. Il avoit été marié, 1^o le 5 Février 1577, à *Charlotte de Gontaut*, fille d'*Armand*, Seigneur de Biron, Maréchal de France ; 2^o à *Anne de Mornai*, veuve de *Jacques des Noues*, Seigneur de la Tabariere, & fille du fameux *Philippe de Mornai*, Seigneur du Pleffis-Marli ; & 3^o à *Isabelle de Clermont-Gallerande*, veuve de *Gédéon Borfelaer*, Baron de Langerack & du St.-Empire, Ambassadeur des Etats de Hollande en France. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernières, mais du premier lit vinrent :

1. ARMAND-NOMPAR, qui suit ;
2. HENRI-NOMPAR, rapporté après son frère aîné ;
3. JACQUES, Seigneur de Mas-Durand, tué au siège de Juliers en 1610 ;
4. CHARLES, Seigneur de Mas-Durand, mort sans alliance ;
5. PIERRE, Baron d'Aymet, qui épousa *Jeanne de Favas*, Vicomtesse de Castels, fille de *Jean*, & de *Marthe de Pierre-Buffiere*, dont il eut :

1. JEAN DE CAUMONT, Marquis d'Aymet, Vicomte de Castels, mort en 1661 ;

2. Et JEANNE, mariée, le 7 Avril 1673, à *Guy de Caumont*, Marquis d'Orbec.

6. JEAN, Seigneur de Montpouillan, favori du Roi LOUIS XIII, qui, pendant quelque tems, suivit le parti des Prétendus Réformés, dont le Maréchal, son père, étoit le chef en Guyenne, & fut blessé à mort à la tête, dans une sortie, en défendant Tonneins, sans avoir été marié ;
7. JEAN, Marquis de Tonneins, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort sans lignée ;
8. FRANÇOIS, Marquis de *Castelmoron*, Seigneur de Montpouillan, &c., Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Principauté de Montbéliard & du Comté de Bethford, qui épousa *Marguerite de Vicofo*, Dame de Cafenove, &c., fille de *Henri* Baron de Castelnau, & de *Marie de Favars*, dont :
 1. MARIE, mariée, le 21 Février 1674, à *Charles Bordeaux de Rochefort*, Marquis de Théobon ;
 2. JEANNE, mariée, le 10 Août 1684, à *Marc-Auguste de Briquemault* ;
 3. N... Demoiselle de Castelmoron ;
 4. Et CHARLOTTE-ROSE, Demoiselle de Brion ;
9. JACQUELINE, première femme, le 19 Décembre 1620, de *François de Béthune*, Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi ;
10. Et ISABELLE, morte jeune.

XIV. ARNAUD-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, porta les armes en Italie, en Allemagne & ailleurs, se démit de la charge de Grand-Maitre de la Garde-Robe en 1637, fut nommé Maréchal de France après la mort de son père en 1652, & mourut en son château de la Force le 16 Décembre 1675, âgé de près de 90 ans. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de la Rochefaton*, Dame de Saveilles ; & 2^o le 22 Septembre 1667, *Louise de Belfunce*, sa parente, qui mourut de la petite-vérole en 1680, sans postérité. De la première femme il eut :

1. JACQUES, Marquis de Maugeri, mort sans alliance ;
2. Et CHARLOTTE, Dame de Saveilles, morte sans postérité le 13 Avril 1666, âgée de 43 ans, mariée, en 1653, à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, & Maréchal-de-Camp-Général des Armées du Roi.

XIV. HENRI-NOMPAR DE CAUMONT, né en 1582, second fils de JACQUES-NOMPAR, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, &

de *Charlotte de Gontaut-Biron*, la première femme, porta long-tems le nom de *Marquis de Castelnau*, servit le Roi Louis XIII, sous le Maréchal, son père, en plusieurs occasions, en qualité de Maréchal-de-Camp, fut Duc de la Force, Pair de France après la mort de son frère aîné, & mourut en janvier 1678. Il avoit épousé *Marguerite d'Escodoca*, Dame de Boësse, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit ;
2. HENRI, mort jeune ;
3. PIERRE, Marquis de Cugnac, mort sans postérité de N.... *Turguet de Mayerie*, Baronne d'Aubonne ;
4. ARMAND, Marquis de Montpoullan, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats de Hollande, Gouverneur de Naerden, mort à la Haye le 16 Mai 1701, âgé de 86 ans. Il avoit épousé 1^o *Amable-Guillemine de Brederode*, fille de *Wolffard*, Seigneur de Brederode, dont il a eu une fille, mariée en Angleterre ; & 2^o *Grace-Angélique-Françoise Araçola d'Ognate*, remariée, le 1^{er} Juin 1702, à *Marc-Antoine du Bose*, Marquis de Bouchet, Seigneur de Servieres, Maître des Requetes & Intendant de la Maison de Madame la Duchesse de Bourgogne ;
5. CHARLOTTE, morte âgée de 82 ans, mariée à *Gabriel de Caumont*, Comte de Lauzun ;
6. DIANE, mariée, le 26 Avril 1637, à *Charles-René du Puy de Tournon*, Marquis de Montbrun en Dauphiné ;
7. JEANNE, mariée à *Cyrus de Montaut*, Marquis de Navailles, Seigneur de Benac ;
8. JACQUELINE, morte le 10 Mai 1702, âgée de 91 ans, mariée à *Henri de Vivant*, Comte de Panjas ;
9. Et HENRIETTE, Demoiselle de Castelnau.

XV. JACQUES DE CAUMONT, Marquis de Boësse, &c, tué au siège de la Mothe en Lorraine en 1634, avoit épousé *Louise de Saint-Georges de Verac*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Verac, dont il eut :

1. JACQUES-NOMPAR, qui suit ;
2. OLIVIER, Seigneur de Taffai ;
3. Et CHARLOTTE, Demoiselle de Boësse.

XVI. JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, Duc de la Force, Pair de France après la mort de son grand-père, mourut le 19 Avril 1699, après être rentré dans le sein de l'Eglise par l'abjuration qu'il fit des erreurs des Calvinistes. Il avoit épousé, 1^o en 1661, *Marié de Saint-Simon*, Marquise de Courtomer, morte

en 1670. Elle avoit fait annuler par Arrêt du Parlement de Paris du 8 Février 1659, confirmé par autre Arrêt du 18 Février 1675, son précédent mariage, avec *René de Cordouan*, Marquis de Langey. Elle étoit fille d'*Arnaud*, Seigneur de Courtomer, & de *Susanne Magdelène* ; & 2^o le 12 Mars 1673, *Susanne de Beringhen*, fille de *Jean*, Seigneur de Flehedel & de Langarzeau, &c. Il eut du premier lit :

1. JEANNE, morte le 8 Mai 1716, mariée, le 26 Avril 1682, à *Claude-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer ;
2. MARIE-ANNE-LOUISE, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée le 8 Mars 1688, à *Louis de Beauvoir*, Comte du Roure, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, tué à la bataille de Fleurus le 1^{er} Juillet 1690 ;
3. Et MARGUERITE.

Du second lit vinrent :

4. HENRI-JACQUES, qui suit ;
5. FRANÇOIS-NOMPAR, Marquis de la Force, né le 2 Mars 1678, Aide-de-Camp du Duc de Vendôme, tué en Août 1702 en Italie, par la chute de la bafcule du pont-levis de Viadana, allant porter les ordres de ce Général ;
6. ARMAND-NOMPAR, Marquis de la Force, rapporté après son frère aîné ;
7. CHARLOTTE, Religieuse aux filles Sainte-Marie, qui fut nommée Abbessé d'Issi le 15 Août 1714 ;
8. & 9. SUSANNE & MAGNE.

XVII. HENRI-JACQUES DE CAUMONT, Pair de France, Colonel d'un Régiment, né le 5 Mars 1675, porta le nom de *Duc de Caumont*, jusqu'à la mort de son père, qu'il reprit celui de *Duc de la Force*. Il a signalé son zèle en contribuant par des sommes très-considérables à l'entretien des Missionnaires, pour la réunion des Calvinistes de France ; sa générosité a été jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux réunis. Il fut reçu à l'Académie Française le 28 Janvier 1715, & mourut le 20 Juillet 1726. Il épousa, le 18 Juin 1698 *Anne-Marie de Beuzelin de Bosmelet*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Boimelet, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Renée Bouthillier-de-Chavigni*.

XVII. ARMAND-NOMPAR, troisième fils de JACQUES-NOMPAR, & de *Susanne de Beringhen*, appelé *Marquis de Caumont & Marquis de la Force*, né le 7 Mars 1679, chef des

noms & armes de Caumont, devenu Duc de la Force après la mort de son frère aîné. Il épousa, le 17 Juillet 1713, *Anne-Elisabeth de Gruel*, qui avoit été reçue à Saint-Cyr en 1687, morte le 17 Mars 1758. Elle avoit épousé, 1^o le 6 Décembre 1704, *Jean-François-Michel*, Sieur de la Brosse. Elle étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Boifmont près Argentan en Basse-Normandie, dont :

1. JACQUES-NOMPAR, Duc par démission de son père, & appelé *Duc de Caumont*, né le 18 Avril 1714, mort à Bagnières le 14 Juillet 1755. Il avoit épousé, le 8 Avril 1730, *Marie-Louise de Noailles*, née le 8 Septembre 1710, une des Dames de compagnie de feu Madame la Dauphine, fille d'*Adrien-Maurice*, Maréchal de Noailles;
2. ARMAND, Marquis de la Force, né le 10 Juin 1721, tué devant Coni le 30 Septembre 1744, étant Colonel du Régiment de Beauce. Il avoit épousé, le 14 Juin 1742, *Marie-Philiberte Amelot*, fille du second lit de *Jean-Jacques*, Seigneur de Chaillou en Touraine, Ministre & Secrétaire d'Etat, Prévôt, Maître des Cérémonies, & Commandeur des Ordres du Roi;
3. Et OLYMPE, née le 21 Août 1718, morte le 6 Juillet 1757, mariée, le 13 Janvier 1739, à *Anne-Hilarion de Galard de Brassac*, Comte de Béarn.

BRANCHE

des Seigneurs de BERBIGUIERES & de MONTBETON, reconnue pour avoir tige commune avec les Ducs de LA FORCE.

JEAN-FRANÇOIS DE CAUMONT, Sire de Beauvilla, épousa, par contrat du 19 Avril 1720, *Jeanne de Maury*, dont :

BERTRAND, qui suit;
Et quatre filles.

BERTRAND DE CAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beauvilla, né le 1^{er} Août 1724, titré *Marquis de Caumont*, Garde-du-Corps de Sa Majesté, puis Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, mourut le 22 Janvier 1773. Il épousa, le 5 Juin 1757, *Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard de Brassac*, née le 9 Décembre 1739, Gouvernante des enfans de Monseigneur le Comte d'Artois, & fille d'*Anne-Hilarion*, Comte de Béarn, & d'*Olympe de Caumont*, dont :

1. LOUIS-JOSEPH-NOMPAR, né le 22 Avril 1768;
2. FRANÇOIS-PHILIBERT-BERTRAND-NOMPAR, né en Novembre 1772;
3. N... mariée, en 1779, au Comte de Balbi;

4. MARIE, mariée, en 1781, à *François-Anne-Louis*, Marquis de Lordat, né le 16 Novembre 1734;
5. CATHERINE, mariée, par contrat passé le 1^{er} Août 1779, à *Gilbert*, Comte de Gironde de Pilles, né le 4 Juillet 1750,
6. Et ANTOINETTE-FRANÇOISE-MARIE, née le 1^{er} Juillet 1771.

Voyez sur la jonction de ces deux branches un Mémoire imprimé en 1757, reconnu véritable par le feu Duc de la Force, sur les preuves justifiées devant Sa Majesté par feu M. *Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi. Voy. aussi le Président de Thou, d'Aubigné, d'Avila, P. Mathieu & Duplex.

Les armes de CAUMONT-LA-FORCE sont : *d'azur, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules*. La devise ou cri est : *Ferme, Caumont*.

CAUMONT-LAUZUN. Outre la Maison de *Caumont-la-Force*, dont nous venons de donner la Généalogie, il y a encore eu *Caumont-Lauzun*, branche de la précédente, dont étoit FRANÇOIS DE CAUMONT, créé Comte de Lauzun en 1570, marié, le 9 Juillet 1534, à *Charlotte de la Roche-Andry*, dont il eut entr'autres enfans :

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de Lauzun, Vicomte de Montbahus, Baron de *Puiguilhem*, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, qui épousa, le 30 Mars 1560, *Charlotte*, fille de *Louis*, Seigneur d'*Estiffac*, dont il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-NOMPAR, qui suit;
2. Et CHARLOTTE-CATHERINE, mariée à *Alexandre*, Baron de Clermont-Lodève.

FRANÇOIS-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de LAUZUN, &c., Chevalier des Ordres du Roi, épousa *Catherine*, fille de *Philibert de Gramont*, Comte de Guiche, dont :

1. GABRIEL-NOMPAR, qui suit;
2. ELIE;
3. Et CHARLOTTE, morte le 21 Janvier 1671, âgée de 77 ans, mariée, en 1611, à *Jean-Frédéric de Foix*, Comte de Gurfon.

GABRIEL-NOMPAR DE CAUMONT, Comte de LAUZUN, &c., épousa, 1^o le 6 Avril 1620, *N... de Neufbourg*; & 2^o en Juin 1630, *CHARLOTTE*, fille de *HENRI DE CAUMONT-LA-FORCE*, Marquis de Castelnau, dont il eut :

1. JACQUES, Comte de Lauzun, mort sans alliance;
2. ANTOINE-NOMPAR, qui suit;

3. GABRIEL, Vicomte de Lauzun, mort le 17 Octobre 1692, sans alliance ;
4. FRANÇOIS, Comte de Lauzun, mort aussi sans alliance, âgé de 60 ans, le 30 Décembre 1707 ;
5. DIANE-CHARLOTTE, morte le 4 Novembre 1720, dans sa 88^e année, mariée, le 28 Avril 1663, à *Armand de Bautru*, Comte de Nogent, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, & Maître de la Garde-robe du Roi ;
6. ANNE, morte le 6 Octobre 1722, dans sa 81^e année, mariée, le 21 Juillet 1668, à *Armand de Belfunce*, Grand-Sénéchal & Marquis de Castelmoron, Gouverneur des Provinces d'Agénois & de Condomois ;
7. CHARLOTTE, Abbesse de N.-D. de Saintes, morte en Octobre 1701 ;
8. Et FRANÇOISE, Abbesse de Roncerai, morte en Novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTOINE-NOMPAR de CAUMONT, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, ci-devant Colonel-Général des Dragons de France, Capitaine des Gards-du-Corps du Roi, & Gouverneur du Berry, mort le 19 Novembre 1723, âgé de 90 ans 6 mois, avoit épousé, le 21 Mai 1695, *Geneviève-Marie de Durfort*, fille de *Guy-Aldonce*, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Geneviève de Fremont*. Il n'en eut point d'enfants. Voyez l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 467 & suiv.

Les armes : *tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur*.

CAUQUIGNY, famille maintenue dans la Noblesse le 21 Février 1668, & dont étoit PIERRE de CAUQUIGNY, Seigneur de Cauville, Président en la Chambre des Comptes de Rouen en 1629. Voy. l'*Histoire de la Ville de Rouen*, tom. 1.

Les armes : *d'azur, à 3 trèfles d'or, 2 & 1*.

* CAUSANS en Dauphiné, dans la Principauté d'Orange, Terre & Seigneurie qui étoit possédée vers 1250, en partie par RAYMOND de VINCENS, dont le petit-fils PIERRE acquit l'autre partie par son mariage du 15 Mars 1346 avec *Françoise*, fille & héritière de *Bertrand de Mauléon*. De ce mariage vint BARTHÉLEMY de VINCENS, qui prit le nom & les armes de Mauléon, en vertu du Testament de *Jacques de Mauléon*, son oncle maternel. Ce même BARTHÉLEMY est le huitième aîné de LOUIS de VINCENS de MAULÉON, en faveur du-

quel la Seigneurie de *Causans* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de *Guillaume-Henri de Nassau*, Prince d'Orange, du 28 Août 1667, vérifiées au Parlement de Grenoble le 16 Novembre 1679. Voyez VINCENS DE MAULÉON.

CAUSSADE, ancienne Maison de Bretagne fondue dans celle d'ESTUER. Voy. ce mot.

CAUVIGNY de BOUTONVILLIERS, en Normandie, Election de Caen. La Roque parle de cette famille dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1526. Il en est fait mention dans l'*Origine de Caen*, pag. 224. on y lit que FRANÇOIS & son neveu JACQUES de CAUVIGNY ont été célèbres par leurs vers. Ils vivoient vers 1600.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même, au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent*,

* CAUVISSON ou CALVISSON. C'est unedes 22 Baronnies des Etats de Languedoc, que *Marguerite de Murat*, fille de *Bernard*, Vicomte de Murat, porta à son mari, *Louis de Louet*, Chambellan du Roi CHARLES VI. Il fut quatrième aîné de *Jean-Louis de Louet*, créé *Marquis de Cauvisson* ou *Calvisson* au mois de Mai 1644, par Louis XIV, & mort ensuite Maréchal-de-Camp. Ce Marquisat fut composé du bourg de Cauvisson, des Paroisses de Bifac, Sincens, Livières, Aigues-Vives, Vergese, Coudognan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint-Dionise, Clarenfac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint-Blancaffy, Parignargues & Aubart. Voyez LOUET-DE-CAUVISSON.

CAUX. Cette famille est connue à Marseille depuis plus de 200 ans. Elle s'est alliée avec plusieurs familles distinguées, tant en Provence que dans le Comtat d'Avignon. De cette famille sont sortis plusieurs Officiers, tant des Galères & Vaisseaux du Roi, que d'Infanterie & de Cavalerie, & un Gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde de Marseille.

PIERRE de CAUX, Ecuier, Officier des Galères de Marseille, épousa, par contrat reçu à Aix, le 8 Décembre 1602, *Louise de Gantès*, fille de *N... de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonnette, & de *Françoise de Bus*, du Comtat d'Avignon, dont entr'autres enfans :

N.... de CAUX, qui laissa :

DOMINIQUE, qui fuit ;
Et N... de CAUX, qui fut Chanoine à la Major
de Marfeille & Grand-Vicaire-Général de
l'Evêché de ladite Ville.

DOMINIQUE, Marquis de CAUX, Officier de
Galères, époufa, le 3 Septembre 1719, *Catherine de Fortia*, née le 1^{er} Décembre 1691,
morte en 1778, fille de *Paul de Fortia*,
Marquis d'Urban, & de *Marie-Efprite de*
Viffec de la Tude de Ganges, dont :

ROSE-EMILIE DE CAUX, héritière de tous les
biens de fa Maifon, & la dernière du nom,
mariée, en 1748, à *Hercule-Paul-Cathe-*
rine, Marquis de *Fortia d'Urban*, fon cou-
fin germain, né le 14 Mars 1718.

Les armes : *d'azur, au bélier paffant d'ar-*
gent, clariné d'or, accompagné en chef de
deux étoiles de même.

Depuis l'alliance de cette famille avec celle
de *Gantès*, ceux de ce nom ont ajouté à leurs
armes : *coupé d'azur, à quatre emmanches*
d'or, mouvantes du chef du coupé, qui font
celles de *GANTÈS*.

CAVELET, Maifon du Pays de Caux dans
la Haute-Normandie. La Terre de Verboc,
fituée dans cette Province, fut de nouveau
érigée en Baronnie, par Lettres du mois d'A-
vril 1653, en faveur de *PIERRE CAVELET*, E-
cuyer, Confeiller du Roi, Lieutenant-Civil
& Criminel, & Préfident au Préfidal de Cau-
debec.

CAVENDISH, nom d'une illufre Maifon
d'Angleterre, qui descend d'une branche ca-
dette des *Gernon*, perfonnages d'une grande
diffinction dans les Comtés de Norfolk &
d'Effex. Ils s'établirent à Cavendish, dans le
Comté de Suffolk, & prirent pour furnom ce-
lui de cette place.

GUILLAUME CAVENDISH de Chatfworth, dans
le Comté de Derby, jeta fous le règne du Roi
HENRI VIII les fondemens de la grandeur
dont cette Maifon jouit encore à préfent. Il fut
membre du Confeil Privé, & la Reine MARIE
l'éleva à la dignité de Chevalier. Il époufa 1^o
Marguerite, fille d'*Edmond Boffock*, E-
cuyer de Walcroft; 2^o *Elifabeth*, fille de
Thomas Conyngsby, Ecuyer; & 3^o *Elifa-*
beth Hardwick, veuve de *Richard Barley*,
Ecuyer, & fille de *Jean Hardwick*, dont :

1. HENRI, qui mourut en 1616, fans pofterité
légitime ;

2. GUILLAUME, qui fuit ;
3. Et CHARLES, marié 1^o à N..., & 2^o à *Cathe-*
rine, Baronne *Ogle*, fille de *Cuthbert*, Lord
Ogle, dont :

GUILLAUME, Baron du Royaume, la 18^e
année du règne de *JACQUES I^{er}*, fous le
titre de *Lord Ogle*, puis Vicomte de
Mansfield. Le Roi CHARLES I^{er} le fit
Marquis de Newcastle, & le Roi CHAR-
LES II le créa Comte d'Ogle & Duc de
Newcastle.

GUILLAUME CAVENDISH hérita de tous les
grands biens de fon père, fut créé, le 2 Aout
1618, Comte de *Devonshire*, & mourut le 3
Mars 1625. Il époufa 1^o *Anne*, fille d'*Henri*
Kighley; & 2^o *Elifabeth*, fille d'*Edouard*
Boughton, Ecuyer de Causton, & laiffa du
premier lit :

GUILLAUME CAVENDISH, Comte de *Devon-*
shire, qui mourut en 1628, laiffant de *Chri-*
tine Bruce :

GUILLAUME CAVENDISH, Comte de *Devon-*
shire, fait Chevalier du Bain au couronnement
de CHARLES I^{er}, qui mourut en 1684. (Voyez
Moréri.)

* CAYEU, Terre en Picardie, fituée fur le
bord de la mer près Saint-Valery, qui a don-
né fon nom à une famille éteinte, des plus an-
ciennes de la Province.

BAUDOIN DE CAYEU, furnommé de *Caihot*,
eft le premier que l'on trouve de ce nom. Il
fouffrit de ROGER DE CAYEU, fon frère, à
un titre d'*Eustache*, Comte de Boulogne de
1107. Il eut pour fils :

ARNOUL DE CAYEU, vaillant Chevalier, qui
fut choifi par *Baudouin*, fecond Comte de
Guines, pour Gouverneur d'*Arnoul*, fon fils,
en 1181. Il avoit époufé *Alix*, Dame de *Bau-*
clingen, dont :

1. ANSEAU, qui fuit ;
2. GUILLAUME, rapporté après fon frère aîné ;
3. ARNOUL, Chevalier, mort fans alliance ;
4. Et EUSTACHE, Chevalier, mort fans hoirs.

ANSEAU DE CAYEU, Chevalier, nommé entre
les Chevaliers-Bannerets fous *PHILIPPE-AUGUSTE*
en 1205, fut à la conquête de Conftan-
tinople. Il s'établit dans le pays & s'y maria
avec *Eudoxie*, fille de *Théodore Lafcaris*,
Prince de Nicée. Nous ignorons s'il y fit
branche.

GUILLAUME DE CAYEU, Seigneur de Cayeu
& de Boullencourt en 1210, époufa 1^o *Éli-*
zabeth de Béthune, Dame de Carency, fille

& héritière d'*Albert de Béthune*, III^e du nom, Seigneur de Carency; & 2^e *Marguerite*.... du consentement de laquelle il donna, en 1239, à l'Eglise du Mont-Saint-Martin un *moid de Froment*, mesure de la Ville d'Eu, à prendre dans sa grange de Boullencourt. Il eut du premier lit :

GUILLAUME DE CAYEU, II^e du nom, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt, Chevalier, qui signa, en 1242, à un titre avec Jean de Goüy, Jean de Lonriël, Robert Brisépéc-de-Villiers, Baudouin Bridon, du Mesnil-Colard de Carieul, Hubert de Carency, dit Clignet, & Gilles, dit Bourlet de Carency. Il n'eut de sa femme dont on ignore le nom, que;

CATHERINE DE CAYEU, Dame de Carency, mariée à *Nicolas de Condé*, dit de *Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Bailleul, de Mauriaumez & de Fontaines en 1261 & 1286, fils de *Jacques de Condé*, Seigneur de Bailleul, & d'une fille d'*Eustache*, III^e du nom, Seigneur de Renx ou Reux, dont vint aussi une fille unique, *Catherine de Condé*, Dame de Carency, mariée à *Jacques de Châtillon*, dit de *Saint-Paul*, Seigneur de Leuze, Gouverneur de Flandre.

Il y a eu une autre branche de la Maison de CAYEU, Seigneurs de *Senarpont*; mais il y a long-tems qu'elle est éteinte, & l'on ne peut savoir d'où elle est sortie, à moins que ce ne fût d'un des cadets d'ANSEAU & de GUILLAUME DE CAYEU, qu'on a cru être mort sans lignée.

MATHIEU DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, forti d'ARNOULOU d'EUSTACHE DE CAYEU, laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui fuit;
2. MATHIEU, rapporté après son frère;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean des Effarts*, Seigneur d'Ambleville.

JEAN DE CAYEU, Seigneur de Senarpont, eut pour fille unique :

CATHERINE DE CAYEU, Dame de Senarpont, mariée à *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, dont le fils *Guillaume Martel*, II^e du nom, mourut sans enfans.

MATHIEU DE CAYEU, II^e du nom, Chevalier, second fils de MATHIEU, Seigneur de Senarpont, épousa *Jeanne*, Dame de *Wimes*, dont :

JEAN DE CAYEU, Seigneur de *Wimes*, marié à *Ijabeau d'Ailly*, fille de *Robert*, Seigneur

Tome IV.

d'*Ailly*, & de *Marguerite de Pecquigny*, sa seconde femme, dont :

JEAN DE CAYEU, II^e du nom, Seigneur de *Wimes*, Chevalier, lequel eut de grands procès avec Julien des Effarts, fils de Jean, Seigneur d'Ambleville, & de JEANNE DE CAYEU, pour la Terre de Senarpont. Nous ignorons s'il a eu postérité.

On trouve encore de la même Maison un *RENAUD DE CAYEU*, Chevalier, qui épousa *Gilles de Ponthieu*, dont vinrent entr'autres enfans :

1. ISABELLE DE CAYEU, mariée à *Jean*, Baron de *Mailly*, de *Conti* & de *Talmas*;
2. Et ANTOINE DE CAYEU, Seigneur de *Belleroye*, qui épousa *Jacqueline de Formentier*, fille de *Jean de Formentier*, Seigneur d'Ondeville, & d'*Alix le Clerc*, dont vint :

ANTOINETTE DE CAYEU, mariée à *Antoine de Gouffencourt*, Seigneur de *Mifery*.

Les armes de cette ancienne Maison éteinte sont : *parti d'or & d'azur, à la croix ancrée de gueules sur le tout.*

CAYLAR (du), en Languedoc. La Généalogie que nous allons donner de cette Maison a été dressée par M. Gafelier de la Tour, Auteur du *Nobiliaire* de cette Province, & nous a été remise en y a quelques années, pour être insérée dans ce Dictionnaire, par M. l'Abbé *Thomasseau-de-Curzay*.

Cette Maison, dit l'Auteur, descend des anciens Barons du CAYLAR, au Diocèse de *Lodève*, qui, selon la plus commune opinion, étoient issus de l'illustre Maison des *Bermond*, Seigneurs de *Sauvre*, d'*Andufe*, &c., & qui, pour suivre *RAYMOND VI*, Comte de *Toulouse*, à la conquête de la *Terre-Sainte*, vendirent la Baronnie du *Caylar* aux Evêques de *Lodève*, qui la possédent encore. Les révolutions du Languedoc ne permettent pas de porter jusqu'à cette époque une Généalogie suivie, & non interrompue; mais il existe des monumens épars qui l'en dédommagent en partie, & dont la mémoire est consacrée par l'honneur d'avoir produit en la personne de *Jean de Saint-Bonnet*, Seigneur de *Toiras*, un *Maréchal de France* célèbre, & admis aux ordres de Sa Majesté.

GÉNÉALOGIE.

I. BERNARD DU CAYLAR, I^{er} du nom, Chevalier, mort avant le 13 Novembre 1296, avoit

D d d

époufé 1^o N..., & 2^o *Marie de Fodières*, veuve de *Pierre Deodati*, & fille de *Jourdain de Fodières*, Seigneur de Pezenas, & de *Béatrix*. Il eut du premier lit :

II. BERNARD DU CAYLAR, II^e du nom, Damoiseau, Seigneur d'une portion du Château de Roujan, qui eut des différends avec *Hugues de Fodières*, oncle de sa femme; ils passèrent un compromis le 13 Novembre 1696, en vertu duquel les arbitres donnèrent une Sentence le 29 Décembre suivant, qui condamna ce dernier à lui payer 3300 fols tournois pour toutes ses prétentions. Il avoit époufé *Alais Deodati*, morte en 1296, fille de *Pierre Deodati*, Seigneur de Poufols, & de *Marie de Fodières*, seconde femme de son père. Leurs enfans furent :

1. BERNARD, qui suit;
2. & 3. HUGUES, nommé dans la Sentence de 1296, avec AIXANDE, sa sœur.

III. BERNARD DU CAYLAR, III^e du nom, Co-Seigneur de Roujan, dénommé dans la Sentence de 1296, étoit mort le 23 Mars 1318, lorsque son testament fut ratifié par ses enfans, qui partagèrent ses biens le 10 des calendes d'Avril 1318. On ignore le nom de sa femme, dont il eut :

1. BERNARD, qui suit;
2. & 3. PIERRE, & GUILLAUME, âgé de plus de 16 ans en 1318;
4. Et BERENGUIER, Moine à l'Abbaye d'Aniane.

IV. BERNARD DU CAYLAR, IV^e du nom, Co-Seigneur de Roujan, mourut avant le 14 Novembre 1386, & avoit époufé *Ferrande de Ceste*, qui lui survécut, & dont il eut :

1. HUGUES, qui suit;
2. Et PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

V. HUGUES DU CAYLAR, Damoiseau, Co-Seigneur de Roujan, fit l'inventaire des biens de son père le 14 Novembre 1386, & en accepta l'héritage sous bénéfice d'inventaire: il testa le 6 Décembre 1390, & avoit époufé N... de *Joyeuse*, morte avant lui, dont il eut :

1. HUGUES, qui suit;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Toiras*, rapportée plus loin;
3. Et BERNARD, Moine-Infirmier au Prieuré de Cassan.

VI. HUGUES DU CAYLAR, II^e du nom, Co-Seigneur de Roujan, Seigneur de Poufols

& de Spondillan, rendit hommage devant le Sénéchal de Carcassonne le 10 Mai 1389, comme Procureur de son père, pour les fiefs de Roujan, de Spondillan & de Poufols, & testa le 13 Avril 1420. Il époufa *Catherine*, dont :

VII. BERTRAND DU CAYLAR, Seigneur de Spondillan, qui continua la postérité, & a fait la branche des Seigneurs de *Spondillan*. Il époufa *Jeanne*, dont :

- PHILIPPE;
- Et RAYMOND, qui suit.

VIII. RAYMOND DU CAYLAR époufa, le 23 Juin 1447, *Antoinette d'Arpajon*, dont :

IX. GUILLAUME DU CAYLAR, marié à *Catherine de Mar...*, qui laissa :

X. PAUL DU CAYLAR, qui époufa, le 13 Décembre 1523, *Jeanne des Porcellets*, dont entr'autres enfans :

1. & 2. TIMOTHÉE & GUILLAUME;
3. JACQUES, qui suit;
4. Et GUILLAUME DU CAYLAR, auteur de la branche des Seigneurs de *Puifferguier*, rapportée plus loin.

XI. JACQUES DU CAYLAR, Co-Seigneur de Spondillan, Gouverneur de Béziers le 8 Octobre 1599, en fut mis en possession le 3 Février 1600, & s'en démit en faveur de son neveu le 15 Juin 1603. Il étoit mort en 1607, & eut d'*Aliçette d'Avançon* :

XII. GUILLAUME DU CAYLAR, Lieutenant au Gouvernement de la Ville & Citadelle de Béziers, & Capitaine de la garnison, qui époufa, par contrat du 23 Février 1607, *Marie de la Courtade*, dont :

XIII. JEANDU CAYLAR, né le 11 Avril 1611, qui époufa, le 26 Avril 1637, *Charlotte de Lort*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et HENRI DU CAYLAR, rapporté après son frère.

XIV. PIERRE DU CAYLAR, Seigneur de Spondillan, né le 8 Juillet 1638, fut maintenu dans sa noblesse par l'Intendant du Languedoc le 10 Décembre 1668, & prit alors le nom de *Bermond*. Il époufa, le 10 Mai 1678, *Armande-Agnès Esprit*, morte en 1710, dont il eut :

1. PIERRE-JACQUES DE BERMOND, né en 1679, mort en 1680;
2. JOSEPH-LOUIS DE BERMOND, né le 25 Août 1683, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Noailles;

3. ANABLE DE BERMOND, mort jeune ;
4. JEAN-JACQUES DE BERMOND, né le 4 Octobre 1686, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Beauvois ;
5. JEAN-PIERRE-APHRODISÉ DE BERMOND, né le 11 Janvier 1688, Capitaine dans le Régiment d'Epinay ;
6. JULIEN-AMABLE DE BERMOND, né le 9 Janvier 1691, Lieutenant au Régiment de Villeueuve, Infanterie, mort en 1711 ;
7. GABRIEL DE BERMOND, né le 17 Février 1698 ;
8. FRANÇOIS DE BERMOND, né le 18 Février 1699 ;
9. GENEVIÈVE DE BERMOND, née le 22 Septembre 1680, mariée, le 19 Avril 1712, à *Jean-Baptiste de Fornier*, Seigneur de Chalançay ;
10. GABRIELLE-FÉLICE DE BERMOND, née le 5 Avril 1682, Chanoinesse dans l'Abbaye du Saint-Esprit à Béziers ;
11. MARIE-MARGUERITE DE BERMOND, née le 20 Avril 1689, mariée, le 30 Avril 1710, à *Gabriel de Valat de Cabreirrolles*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbonnois ;
12. Et ARMANDE-AGNÈS DE BERMOND, née le 11 Avril 1695, Chanoinesse au Saint-Esprit à Béziers.

XIV. HENRI DU CAYLAR DE BERMOND, second fils de JEAN DU CAYLAR, Co-Seigneur de Spondillan, & de *Charlotte de Lori*, né le 11 Mai 1644, mourut le 13 Janvier 1702. Il eut de *Marie de Villemur-Riotot* :

1. PIERRE-JOSEPH DE BERMOND, Capitaine dans le Régiment du Roi ;
2. FRANÇOIS DE BERMOND, Ecclésiastique ;
3. CHARLOTTE DE BERMOND ;
4. GABRIELLE DE BERMOND, née le 12 Janvier 168..., morte le 11 Novembre 1710, qui épousa, le 28 Septembre 1706, *Pierre de Sarte-d'Espagnac* ;
5. Et LISETTE DE BERMOND.

BRANCHE

des *Seigneurs* DE PUISSEGUIER.

XI. GUILLAUME DU CAYLAR, quatrième fils de *Paul*, & de *Jeanne des Porcellets*, fut Seigneur d'une partie de Spondillan, dont il portoit le nom, fut fait Capitaine de Gendarmes le 19 Juillet 1559, & servoit en 1562 dans le parti du Prince de Condé : il combattit à la tête de sa troupe, appelée la Cornette de Spondillan-le-Prince, à la bataille de Jarnac, où il fut fait prisonnier en 1569. Il fut fait Capitaine-Gouverneur de la Ville & Citadelle de Béziers, que le Maréchal de Dam-

ville fit bâtir en 1582. Il devint Capitaine de 30 lances des ordonnances le 22 Septembre 1596, & fut confirmé dans le Gouvernement de la ville de Béziers, par le Roi HENRI IV, le 11 Novembre 1596.

JEAN-AUGUSTE DE BERMOND, son arrière-petit-fils, d'abord Ecclésiastique, devint ensuite Seigneur de Puisserguier, de Cazillac, &c., Capitaine dans le Régiment de Navarre, & mourut le dernier de sa branche. Il avoit épousé, par contrat du 26 Novembre 1682, *Antoinette de Sarret*, dont :

MADELEINE-HENRI ;

Un autre fils ;

Quatre filles, Religieuses ;

Et N..., veuve de N... du *Mayeul*.

BRANCHE

DE SAINT-BONNET, *Seigneurs* DE TOIRAS.

VI. GUILLAUME DU CAYLAR, second fils de HUGUES I^{er}, & de N... de *Joyeuse*, épousa, 1^o avant le 22 Janvier 1377, *Catherine de Montferrier*, fille de *Raymond*, Co-Seigneur de Montferrier (issu de *Guillaume*, Baron de Montpellier), & de *Navarre de l'Estang*. Il en hérita, quoiqu'il n'eut pas d'enfants, à la charge seulement de porter *ses armes*, qui sont : *d'or, à trois fers à cheval de gueules, cloués du champ, posés 2 & 1* ; ce qu'il fit ; 2^o le 27 Juin 1386, *Louise de Saint-Bonnet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Toiras, & d'*Avoie de Mandagout*. *Pierre de Saint-Bonnet*, son père, par son testament du 27 Avril 1398, substitua ses biens à ses deux fils *Raymond Gauffridi* & *Jean*, & à leur défaut, aux enfants mâles de *Louise*, à la charge de porter le nom & les armes de Saint-Bonnet, qui sont : *de gueules, au lion d'or* ; & 3^o *Miracle*, dont il n'eut pas d'enfants & que l'on ne connoit que parce qu'elle vivoit encore lorsque son mari fit son testament le 24 Juillet 1420. Il eut du second lit huit enfants, parmi lesquels

VII. JEAN DU CAYLAR, le troisième fils, laissa :

VIII. GUILLAUME DU CAYLAR, II^e du nom, en faveur duquel la substitution faite par *Pierre de Saint-Bonnet* fut confirmée, en 1460, par le testament de son petit-fils *Gauffelin*, Seigneur de Toiras, de Peyre, de Salendres, de Saint-Jean de Gardonnenques, de la Forêt, de Sainte-Croix, du Miellet, &c., qui, en donnant tous ses biens à GUILLAUME II DU

CAYLAR, l'obligea de nouveau à porter son nom & ses armes, & même encore à demeurer au Château de Toiras, sous peine d'être privé de son héritage. GUILLAUME II prit donc les nom & armes de *Saint-Bonnet*, qu'il écartela de celles de *Montferrier*, qu'il portoit déjà : il ne retint de celles du CAYLAR que les supports & cimier, qui sont : *deux lions de fable, & un demi-lion de même, armés & lampassés de gueules*, en quoi il a été suivi par ses successeurs, mais il conserva le nom du CAYLAR. Il épousa, 1^o par contrat du 9 Décembre 1444, *Marguerite de la Fare*; & 2^o le 22 Mai 1445, *Marguerite de Cadoine*, dont entr'autres enfans :

IX. GUILLAUME DU CAYLAR-SAINT-BONNET, III^e du nom, qui épousa, en 1491, *Marguerite de Nogaret*, dont :

X. ANTOINE DU CAYLAR-SAINT-BONNET, Seigneur de Toiras, qui épousa, par contrat du 24 Avril 1526, *Gabrielle de Rochemure*, dont entr'autres enfans :

1. RAYMOND ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. GUILLAUME ;
4. Et Aymar, auteur de la branche des Seigneurs de *Restinclières*, rapportée plus loin.

XI. LOUIS DE SAINT-BONNET, marié, par contrat du 20 Septembre 1556, à *Marthe de Sandres*, fut le trisaïeul de

JACQUES DE SAINT-BONNET ET DE BERNOND DU CAYLAR, Seigneur de Toiras, qui fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. de *Bezens*, Intendant en Languedoc, le 10 Septembre 1668, & mourut le dernier de sa branche.

BRANCHE

des Seigneurs de RESTINCLIÈRES.

AYMAR DE SAINT-BONNET, quatrième fils d'ANTOINE, & de *Gabrielle de Rochemure*, épousa, par contrat du 19 Février 1572, *Françoise de Claret de Saint-Félix*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit ;
2. CLAUDE, Agent du Clergé, Abbé de Saint-Gilles & de Longvilliers, Prieur de Longpont, près Paris, & de Perly en Bourgogne, Evêque de Nîmes, mort subitement le 4 Mai 1642 ;
3. JEAN, Maréchal de France, Gentilhomme de Languedoc, né le 10^r Mars 1585. Il fut d'abord Page du Prince de Condé, qui le

fit premier Gentilhomme de sa Chambre : il le suivit en Flandre en 1609, fut envoyé en Espagne en 1618, & à son retour fait Capitaine de la Volière des Thuilleries, & Capitaine aux Gardes en 1620. Il s'en démit en 1624, fut Maître-de-Camp au Régiment de Champagne ; obligea le Seigneur de Soubise d'abandonner le pays de Medoc en 1625, se rendit maître de l'Isle de Rhé ; en fut établi Gouverneur, & fait Vice-Amiral de la mer : il eut ensuite le Gouvernement de la Rochelle & du pays d'Aunis ; défendit courageusement durant trois mois & demi le fort de Saint-Martin de l'Isle de Rhé, contre les Anglois, & eut grande part à la victoire gagnée sur eux le 8 Novembre 1627. Il servit peu après en qualité de Maréchal-de-Camp au siège de la Rochelle, où il se distingua. Après la réduction de cette place, il fut envoyé en Montserrat commander les troupes du Roi ; reçut le bâton de Maréchal de France le 13 Septembre 1630, & fut nommé Lieutenant-Général de l'armée du Roi en Italie. Il fut encore pourvu du Gouvernement d'Auvergne, & employé à former une ligue en Italie, & à terminer le différend du Duc de Savoie avec la République de Venise. Il fut admis aux Ordres de Sa Majesté. Le Brevet fut expédié en 1633, après l'information faite par le Cardinal de Lyon, & les preuves requises ; mais les Statuts de l'Ordre ne permettant pas d'envoyer le cordon bleu aux absens, il ne le reçut pas. Il étoit alors en Italie pour le service du Roi, où peu de tems après il fut disgracié par des motifs particuliers au premier Ministre, & fort éloignés de ternir la gloire du Maréchal, qui, exilé, dépouillé de son Gouvernement & de ses pensions, fut cependant choisi par le Duc de Savoie, de qui il avoit reçu mille bienfaits, pour être Lieutenant-Général de son armée, à laquelle la France joignit des troupes considérables. Le Roi approuva ce choix & le nouvel emploi du Maréchal, par une lettre de cachet qu'il lui écrivit. Il mourut en le remplissant, devant la forteresse de Fontanette, d'un coup de mousquet, le 14 Juin 1636.

JACQUES DE SAINT-BONNET, Seigneur de Restinclières, eut pour petit-fils :

JACQUES-FRANÇOIS DE BERNOND-DU-CAYLAR-SAINT-BONNET, Marquis de Toiras, Comte d'Aubijoux & autres Terres, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, tué au combat de Leuze le 18 Septembre 1691, qui épousa, le

19 Mars 1691, *Françoise-Louise de Bérard*, dont la fille unique & héritière

ELISABETH - MARIE - LOUISE - NICOLE DE BERMOND-DU-CAYLAR de SAINT-BONNET, née le 20 Décembre 1691, Comtesse d'Aubijoux, Dame de Sauveterre, de Restinclières & autres Terres, mourut le 30 Septembre 1752. Elle épousa, le 30 Juillet 1715, *Alexandre de la Rochefoucauld*, Duc de la Roche-Guyon, puis de la Rochefoucauld. Voyez ROCHEFOUCAULD.

DEUXIÈME BRANCHE.

V. PIERRE DU CAYLAR, 1^{er} du nom, Damoiseau, second fils de BERNARD, IV^e du nom, & de *Ferrande de Ceste*, fit hommage au Roi pour le fief qu'il avoit au Château de Spondillan le 30 Avril 1387, & paya une albergue de 18 sols pour celui qu'il avoit aussi au Château de Poufols. Il avoit fait un testament du vivant de son père, devant le même Notaire, le 4 Août 1384, par lequel il institua héritiers ses deux fils en fort bas âge. Il épousa, par contrat passé devant *Bernard Erienne*, Notaire, le 5 Août 1380, N...., & laissa :

1. HUGUES, qui fut ;
2. & JEAN, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

VI. HUGUES DU CAYLAR, Damoiseau, testa le 16 Octobre 1456 par acte passé devant *du Brugue*, Notaire ledit jour, & avoit épousé *Guillaumette d'Anglas*, dont il eut :

1. BERTRAND, héritier de son père, tige de la branche des Seigneurs d'Anglas & de *Lafcours*, dont la postérité fut maintenue le 20 Décembre 1668 dans GUIDON DU CAYLAR, 11^e du nom, & PIERRE DU CAYLAR, IV^e du nom, père & fils. Cette branche finit peu de temps après par la mort, sans enfans, de trois fils que PIERRE DU CAYLAR, IV^e du nom, perdit au service du Roi ;
2. ET RAYMOND, qui transigea avec son frère aîné par acte passé devant *du Brugue*, Notaire, le 3 Février 1464.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. JEAN DU CAYLAR, 1^{er} du nom, Damoiseau, second fils de PIERRE, I^{er} du nom, forma une autre branche à Ganzac, Diocèse d'Uzès, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Cabannes*, fille de noble *Jean de Cabannes* & de noble *Arnaude du Pont*. On n'a pu recouvrer l'acte de ce mariage ; mais la dona-

tion faite par ces deux époux par acte passé devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 6 Mars 1441, en faveur de noble Guillaume de Castillon, de la moitié de leurs biens présents & à venir, prouve qu'alors ils étoient mariés depuis trop long-tems pour prétendre avoir des enfans. Cette donation & la naissance d'ANTOINE DU CAYLAR, leur fils unique, qui fut, donna lieu à la transaction passée entre les mêmes personnes, devant le même Notaire, le 19 Août 1448. Il testa devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 20 Juillet 1463, & fit un legs à *Catherine de Cabannes*, sa femme, qu'il lui assigna sur ce qu'il lui étoit encore dû par la succession d'HUGUES DU CAYLAR, son frère, pour les caules mentionnées dans son contrat de mariage, & institua héritier son fils

VII. ANTOINE DU CAYLAR, Damoiseau qui ; suivant une copie collationnée à son original par de la Corrée, garde des Archives du Domaine de la ville de Nîmes, donna dénombrément aux Commissaires députés par le Roi en 1503 des biens nobles qu'il possédoit en la Sénéchaussée de Nîmes, & fut père de

VIII. JEAN DU CAYLAR, 11^e du nom, Damoiseau, qui reconnut, conjointement avec noble *Jean de Virgile* le jeune, son beau-frère, par actes passés devant *Jean Valette*, Notaire à Nîmes, les 30 & 31 Août 1531, tenir du Roi à fief franc & noble, sous la charge de servir Sa Majesté en son ban & arrière-ban, une Terre appelée *le Moulin de la Resse*, avec des censives sur quelques fiefs du Territoire et juridiction de Trèques, ainsi qu'ils se voient encore sur les Registres de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti, comme Seigneur & Baron de Bagnols, substitué aux droits du Roi en ladite ville. Il fit son testament par acte passé devant *Vital Parat*, Notaire, le 12 Septembre 1572, dans lequel il se déclare *fils d'ANTOINE DU CAYLAR*, & fait un legs à noble *Catherine de Virgile*, sa femme, dont il eut :

1. JEAN, qui fut ;
2. & 3. GOMMERGUE & BLANCHE, Demoiselles.

IX. JEAN DU CAYLAR, III^e du nom, Chevalier, testa devant *Jean Borrelli*, Notaire, le 28 Janvier 1609. Il épousa, par contrat passé devant *Guillaume Fotcher*, Notaire, le 28 Mars 1557, *Simonne de Baralhe*, veuve de *Barthélemy de Monts*, & fille de *Jean de Baralhe*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ARNAUD, chef d'une branche établie en Normandie, éteinte aux guerres d'Italie en 1734, par la mort des deux derniers mâles, Capitaines au Régiment de la Reine, Infanterie ;
3. Et LOUISE, mariée à noble *Etienne de Virgile*.

X. PIERRE DU CAYLAR, II^e du nom, Chevalier, testa devant *Antoine-Jean Agniel*, Notaire, le 23 Juillet 1635. Il épousa par contrat passé devant *Boucheni*, Notaire, le 29 Décembre 1588, *Marie des Pierres*, fille de noble *Simon des Pierres*, & de *Peyronne Dauxmas*. Il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, mariée à noble *Jacques de Virgile* ;
3. Et MARGUERITE, mariée à noble *Jean de Vacheres*.

XI. LOUIS DU CAYLAR, I^{er} du nom, Chevalier, fut maintenu dans sa noblesse, avec LOUIS DU CAYLAR, II^e du nom, son fils aîné, le 20 Décembre 1668, sur les actes collationnés par MM. de *Foufroide* & *Joffre*, Commissaires à ce députés ; & testa devant du *Serre*, Notaire, le 12 Octobre 1670. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Bonnet*, Notaire, le 24 Décembre 1623, *Claude du Jal*, fille de Sire *Antoine du Jal*, & de *Cécile de Bouchas*. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEAN-MATHIEU, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chanoine de l'Eglise d'Alais ;
4. PIERRE, mort sans alliance ;
5. Et G. MARIE & ANGÉLIQUE, Demoiselles.

XII. LOUIS DU CAYLAR, II^e du nom, Chevalier, déjà maintenu dans sa noblesse, avec son père, le 20 Décembre 1668, le fut de nouveau le 26 Août 1697, par Jugement de M. de *Lamoignon*, Intendant du Languedoc, lors de la seconde recherche. Il mourut vers 1705, & avoit épousé, 1^o sans enfans, le 8 Août 1649, *Anne de Froment* ; & 2^o vers 1660, *Louise Chabert*, dont :

XIII. LOUISE DU CAYLAR, héritière des biens de ses pères & mères, qui épousa, en 1680, noble *Antoine de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiffet, dont :

1. *Jean-Joseph de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiffet, de Soutelle, &c., qui mourut en 1718 sans postérité. Il épousa, en 1701, *Elisabeth-Engrace de Bérard*, fille de *Marcel-*

- lin de Bérard*, Baron d'Alais, Marquis de Montalet, & de *N... de la Fare* ;
2. *Marguerite de Prunet*, morte en 1721, mariée, en 1709, à *Jacques de Boreli*, Chevalier, Seigneur de Roquefervière, dont un fils unique, *Jean-Jacques-Joseph Boreli*, Marquis de Roquefervière, marié, en 1745, dont des enfans ;
 3. Et *Louise de Prunet*, morte sans postérité en Février 1733, mariée, en 1714, à *Jean-Baptiste du Dessant*, Marquis de la Lande, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des Provinces d'Orléanois, Dunois & Vendômois, Gouverneur de Neuf-Briffac.

QUATRIÈME BRANCHE.

XII. JEAN-MATHIEU DU CAYLAR, I^{er} du nom, Chevalier, second fils de LOUIS, I^{er} du nom, & de *Claude du Jal*, né le 2 Avril 1637, baptisé le 28 Octobre suivant, fut émancipé par acte passé devant *Blanchard*, Notaire, le 3 Octobre 1663, & s'établit en Provence. Il mourut, sans tester, le 16 Février 1724. Il épousa, par contrat passé devant la *Pierre*, Notaire, le 14 Octobre 1663, *Françoise de Ferre*, fille de noble *Pierre-Antoine de Ferre*, & de *Jeanne de la Pierre*, dont :

- Cinq enfans, morts jeunes & sans alliance, avant leur père ;
6. PIERRE, né le 8 Mars 1677, mort en 1730, Religieux de l'ancien Ordre de St.-Benoit, & Prieur de Bellenave en Bourbonnois ;
 7. JEAN, qui suit ;
 8. Et *N...* morte sans postérité, mariée à Alais, du vivant de son père, à *N... de Ribes*.

XIII. JEAN DU CAYLAR, IV^e du nom, Chevalier, né le 21 Juin 1679, testa devant *Fabre* Notaire, le 13 Octobre 1727, & mourut le 28 Octobre 1729. Il épousa, par contrat passé devant *Fabre*, Notaire, le 23 Juillet 1703, *Anne de Castillon*, fille unique de noble *Jean-Joseph de Castillon*, issu des anciens Seigneurs de *Cucurron*, & de *Honorade Vincent*, & laissa :

1. JEAN-MATHIEU, qui suit ;
2. JOSEPH, de l'ancien Ordre de Saint-Benoit, Grand-Vicaire de Digne, né le 27 Septembre 1709 ;
3. JEAN-BAPTISTE, né le 21 Juin 1712, mort à Sainte-Lucie en Amérique en 1750, où il avoit épousé *N... Roblot*, dont une fille ;
4. PIERRE-PAUL, né le 29 Juin 1716, Abbé de Saint-Urbain le 25 Septembre 1757, nommé Evêque de Digne le 29 Janvier 1758, sacré à Paris le 16 Avril suivant ;

5. JOSEPH-HYACINTHE, né le 29 Décembre 1718, de la Congrégation de l'Oratoire ;
6. MARGUERITE, née le 13 Décembre 1710, morte sans alliance le 19 Février 1762 ;
7. GABRIELLE, née le 29 Mai 1715, morte le 1^{er} Décembre 1744, Religieuse de la Visitation à Digne ;
8. CLAIRE, née le 31 Août 1717, mariée, le 8 Juillet 1743, à *Gaspard de Cymon* ;
9. CATHERINE, née le 28 Mars 1723, morte en 1753, Religieuse Bernardine à Manosque
10. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 20 Mars 1725, morte le 26 Septembre 1730.

XIV. JEAN-MATHIEU DU CAYLAR, II^e du nom, Chevalier, né le 23 Mars 1707, a été reçu Cadet au Régiment Royal-Artillerie en Juin 1724, & Lieutenant au Régiment de Touraine en Décembre 1725. La mort prématurée de son père, & la nombreuse famille qu'il laissoit, l'obligèrent à quitter le service en Décembre 1729. Il a épousé, à Marseille, le 29 Octobre 1733, *Marie-Elisabeth du Pont*, dont le contrat n'a été passé devant *Olivier*, Notaire, qu'en 1737, fille de *Jean-Charles du Pont*, & de *Jeanne le Roux*. Il en a :

1. JEAN-POLYEUCTE, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH-TRANQUILLE, né le 23 Mai 1746 ;
3. Et MARIE-JEANNE, née le 8 Août 1747.

XV. JEAN-POLYEUCTE DU CAYLAR, Chevalier, né le 13 Février 1737, a été reçu Conseiller au Parlement de Provence le 2 Mai 1760. (Généalogie dressée d'après le P. Anselme & sur titres envoyés).

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois bandes de gueules, au chef coufu du champ, chargé d'un lion naissant de sable ; le chef soutenu d'une devise aussi d'or, chargée de trois trèfles de sable ; aux 2 & 3 d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules ; au chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, accolé de deux croissants de même. Supports & Cimier : deux lions de sable, & un lion naissant de même, armés & lampassés de gueules.*

CAYLUS. On écrit *CAILUS* & *QUELUS*, dit l'Auteur des *Tablettes Historiques & Généalogiques*. Voyez *TUBIÈRES* pour la Maison des Ducs & Comtes de *CAYLUS*, & du défunt Evêque d'Auxerre. C'est une ancienne & illustre famille originaire du Languedoc.

DEODAT, Seigneur de *Caylus*, fut mandé

pour la guerre d'Outre-mer en 1313 ; il étoit marié, avant 1325, à *Alix-Sacie-Guillaume de Clermont*. Il fut père de

DEODAT, II^e du nom, Seigneur de *CAYLUS* & d'*Olargnes*, qui mourut en 1362. Il épousa *Hélène de Castelnau-de-Caumont*, qui testa en 1398.

RAYMOND DE CAYLUS, leur quatrième fils, mourut en 1428. Il étoit devenu Seigneur de *Blanes* & de *Colombières*, par son mariage, le 25 Novembre 1389, avec *Marguerite de Brusques*, & laissa pour fils aîné

PIERRE DE CAYLUS, Seigneur de *Colombières*, qui testa le 26 Juillet 1456. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1405, *Antoinette Galand de Celan*, de laquelle il eut :

JEAN DE CAYLUS, Seigneur de *Colombières*, qui testa le 10 Décembre 1510. Il épousa *Bertrande Delpech*, dont :

PIERRE DE CAYLUS, II^e du nom, Seigneur de *Carombes*, & en partie de *Colombières* & de *Saint-Martin*, qui testa en 1535. Il épousa, en 1501, *Marguerite de la Roque*, dont :

ETIENNE DE CAYLUS, Seigneur de *Colombières*, qui mourut vers 1591. Il épousa *Béatrix de Beron*, qui lui porta en dot la Seigneurie de *Rouairoux* en Languedoc, mouvante du Comté de *Castres*. Son fils aîné fut

PIERRE DE CAYLUS, III^e du nom, Seigneur de *Colombières* & de *Rouairoux*, Gouverneur de la Ville de *Saint-Pons-de-Thomières* en 1585, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1593, qui testa le 29 Mai 1599. Il épousa en secondes noces *Adonce de Peirace-de-Boissezon*, dont vint :

FRANÇOIS DE CAYLUS, Seigneur de *Colombières* & de *Rouairoux*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui testa le 20 Décembre 1665. Il épousa, le 3 Février 1633, *Claire Boyer-de-Sorgues*, & laissa :

JEAN DE CAYLUS, Vicomte de *Vaillan*, Seigneur de *Colombières* & de *Castelnau*, qui obtint que la Seigneurie de *Rouairoux* fut érigée en *Baronnie*, avec les droits d'entrée aux *Etats-Généraux* de Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, enregistrées au Parlement de *Toulouse* & en la *Chambre des comptes* de *Montpellier* les 24 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1670, *Marie de Bonzi*, sœur du Cardinal de *Bonzi*, dont :

PIERRE-JOSEPH-HYACINTHE, dit le *Marquis*

de Caylus, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant-Général au Gouvernement de Rouffillon & de Cerdagne, mourut le 2 Avril 1736. Il époufa, le 7 Juillet 1708, *Elifabeth Brunet-de-Pujols*, fa cousine germaine, & a laiffé :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. MARIE-JOSEPH-HYACINTHE, né le 8 Décembre 1722, Comte de Caylus, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Alich*, fa cousine germaine, dont des enfans ;
3. MARIE-ANTOINETTE-GABRIELLE, née le 25 Mars 1712 ;
4. MARIE-HENRIETTE, née le 5 Avril 1714 ;
5. Et MARIE-ELISABETH DE CAYLUS, née le 24 Septembre 1720.

JOSEPH-FRANÇOIS, Baron de Caylus, Chevalier de Saint-Louis, né le 19 Décembre 1716, époufa, le 29 Août 1751, *Amable-Elifabeth-Jeanne de Beaumont-Pompignan*, dont trois filles.

CAYS, famille originaire de Nice, & établie à *Arlés* depuis 400 ans, qui a pour auteur

JACQUES DE CAYS, Amiral des mers fous CHARLES D'ANJOU, 1^{er} du nom. Il fut envoyé en 1262 avec une armée navale pour foumettre les Génois, qu'il obligea de prêter ferment de fidélité à ce Prince.

BERTRAND DE CAYS, fon fils, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Sainte-Luce ou du Temple en 1340, amena trois de fes neveux en Provence, JACQUES, FRANÇOIS & un autre FRANÇOIS, avec lesquels il fit un don confidérable à l'Eglise de Saint-Trophime d'Arles, difent les Chartes de cette Eglise du XIV^e fiècle, en action de grâces des victoires que l'Amiral DE CAYS avoit remportées : les deux derniers furent Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

JACQUES DE CAYS, l'aîné, premier fyndic d'Arles en 1353 & 1359, époufa, en 1351, *Raymonde de Leflang-de-Parade*, dont il eut :

PONS DE CAYS, Syndic de la même Ville en 1387, Juge-Mage de Provence, & Chancelier fous les Comtes, marié, en 1417, à *Geneviève de Quiqueran*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. FOUQUET, Chevalier de l'Ordre du Porcépic, Ecuyer de la Reine YOLANDE DE SICILE & de LOUIS III, fon fils ;
3. Et RAYMONDE, mariée à *Jean de Sade*, Juge-Mage de Provence.

NICOLAS DE CAYS, quatre fois premier Con-

ful de la Ville d'Arles, époufa *Monone des Porcellets*, fille d'Elzéar, & de *Catherine de Bompar*, dont :

ALEXIS DE CAYS, marié, le 12 Janvier 1440, à *Raymonde de Boche*, dont :

PAULET DE CAYS, qui époufa, le 2 Avril 1473, *Orientine de Grille*, & eut :

JEAN DE CAYS, qui époufa, en 1518, *Bernardine d'Isnard*, dont :

LOUIS DE CAYS, marié, le 9 Janvier 1555, à *Marguerite de Caftillon*. Ils eurent :

HARDOUIN DE CAYS, qui époufa, par contrat du 18 Mai 1587, *Renée de Leflang-de-Parade*, dont :

GILLES DE CAYS, qui époufa, le 30 Avril 1617, *Julie des Porcellets-de-Fos*, dont :

JOSEPH, qui fuit ;

Et deux filles, mariées dans les Maifons de *Bjord* & de *Girard*.

JOSEPH DE CAYS époufa, le 14 Avril 1650, *Françoife de Caftillon*, fille de *François*, Seigneur de Meaille, & de *Madeleine de Varadier-Saint-Andiol*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;

2. & 3. JOSEPH & PIERRE, reçus Chevaliers de Malte en 1662.

FRANÇOIS DE CAYS époufa *N.... de Laugier*, fille de *Charles de Laugier*, Seigneur de Montblanc, Confeiller au Parlement de Provence, & de *N.... de Glandevès-Rouffet*, dont des garçons. Le cadet est marié avec la Demoifelle de *Grille-Roubias*. (*Hift. héroïq. de la Nobleffe de Provence*, tom. I, pag. 245.)

Les armes : *d'or, au lion d'azur couronné à l'antique, lampaffé & viléné de gueules*.

CAZALIS, en Bretagne : *d'or, à trois fafcès d'azur*.

CAZE (DE), en Languedoc, en Provence & à Paris. Cette famille, d'après l'*Hift. héroïq. de la Nobleffe de Provence*, tom. 1, pag. 246, & l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I, a été maintenue dans fa Nobleffe par Ordonnance rendue en faveur de JEAN DE CAZE, Maître-d'Hôtel du Roi, par M. du Gué, Intendant de Lyon, le 18 Août 1668, & par un Arrêt des Commiffaires-Généraux députés par Sa Majesté en Provence pour la recherche des ufurpateurs de la Nobleffe rendu le 5 Décembre 1668, par lequel FRANÇOIS, GEORGES, autre FRANÇOIS & PIERRE CAZE, furent déclarés Nobles & iffus de noble race & lignée.

1. Noble JEAN CAZE, 1^{er} du nom, Ecuyer,

vivoit en 1530, & mourut le 11 Août 1558. Il eut de *Jeanne de Michel*:

1. MILAN, qui suit;
2. JEAN, Capitaine, qui eut postérité;
3. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. MARTIN, Receveur des Tailles dans le pays de Forez à Montbrizon, marié à *Gilberte Grefolon*, dont il eut postérité;
5. Et GILBERTE, veuve dès 1585 d'*Etienne Rigon*, Procureur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

II. MILAN CAZE, Conseiller du Roi, Trésorier & Receveur-Général de ses emprunts en la Ville de Lyon, épousa 1^o *Ancelie de Gele*; & 2^o par contrat du 13 Octobre 1555, *Jeanne David*, fille de *Jacques*, Bourgeois de Lyon. Il étoit mort, ainfi que sa seconde femme, avant le 26 Avril 1585. Du premier lit il eut:

1. HÉLÈNE.

Et du second lit :

2. JACQUES, qui suit;
3. DAVID;
4. ANNE, mariée, par contrat du 7 Février 1587, à *César Beraud*, Receveur pour le Roi à Lyon;
5. Et MARIE, qui testa le 26 Avril 1585 en faveur d'HÉLÈNE, sa sœur.

III. JACQUES CAZE, 1^{er} du nom, né le 6 Juin 1558, fut pourvu le 22 Juin 1597 d'un office de Conseiller du Roi & d'Auditeur en la Chambre des Comptes de Montpellier. Il testa les 21 Avril 1614 & 30 Juillet 1617, mourut quelques jours avant le 6 Juillet 1620, & fut enterré dans le cimetière de ceux de la Religion Réformée, dont il faisoit profession. Il avoit épousé 1^o *Madeleine de Rostang*, fille d'*Adam*, & de *Françoise d'Aurone*; & 2^o *Madeleine de Majfanes*, sœur de *Pierre*, Conseiller du Roi & Général en la Cour des Aides de Montpellier. Il eut du premier lit :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. DAVID, destiné au service de la Marine, qui fit le voyage de Scio en 1612;
3. JACQUES, légataire de son père en 1614.

Et du second lit :

4. ANTOINE, pourvu le 15 Octobre 1623 de la charge de Conseiller du Roi & d'Auditeur en la Chambre des Comptes de Montpellier;
5. PIERRE;
6. JEAN, baptisé le 30 Décembre 1608, pourvu le 25 Décembre 1648 d'une charge de Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi,

Tome IV.

& maintenu dans sa Noblesse par M. du Gué le 18 Août 1668. Il vivoit encore le 22 Septembre 1670, date d'une donation qu'il fit de la somme de 4000 livres aux Anciens de l'Eglise prétendue Réformée de Lyon. Il épousa, le 5 Mars 1640, *Marie Huguetan*;

7. FRANÇOIS, rappelé dans le second testament de son père;
8. & 9. ISABEAU & MARGUERITE, mortes sans alliance.

IV. JEAN-FRANÇOIS DE CAZE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Conseiller du Roi, Trésorier de France, Général des Finances, & Grand-Voyer en la Généralité de Provence, testa le 4 Avril 1640, & choisit sa sépulture dans l'Eglise des Augustins de Marseille, où il fut enterré le 24 Décembre suivant. Il épousa, par contrat du 12 Août 1612, *Elisabeth d'Arquier*, morte avant le 19 Août 1644, fille de noble *Etienne d'Arquier*, Seigneur de Charleval, & de *Madeleine de Beaulan*. Leurs enfans furent :

1. DAVID, qui suit;
2. PIERRE, né le 10 Janvier 1620, qui testa le 19 Mai 1690, & voulut être enterré dans l'Eglise des Grands-Augustins de Marseille. Il épousa *Marie Chauvin*, qu'il institua son héritière universelle;
3. FRANÇOIS, qui fit un accord avec *Jeanne de Vincheguierre*, sa belle-sœur, le 15 Février 1657;
4. JACQUES, qui fit son testament le 31 Mars 1646, avant que de s'embarquer sur les Galères du Roi;
5. CHARLOTTE, mariée à *Jean d'Arquier*, Seigneur de Barbegau;
6. ISABEAU, mariée à *Michel d'Arquier*, Seigneur de Saint-Esteve;
7. FRANÇOISE, Religieuse au Monastère de Saint-Bernard de Toulon;
8. & 9. MARGUERITE & JEANNE, Religieuses au Monastère de Sion à Marseille.

V. DAVID DE CAZE, Ecuyer, Baron des Barres, Seigneur de Charleval, Conseiller du Roi, Trésorier de France, & Général de ses Finances en la Généralité de Provence le 12 Mars 1642, entra ensuite dans le Corps des Galères. Il en fut fait Capitaine peu de tems avant le 1^{er} Mars 1644, testa le 19 Août suivant, & fut tué dans le Bois de Boulogne-lès-Paris le 17 Mai 1651, par François de Bionneau, Seigneur d'Ayargues, d'où il fut transporté dans l'Eglise des Minimes de Chaillot, dit des *Bons Hommes*, où il fut enterré le 22 du même mois. Il épousa, à Marseille le 31 Juillet 1634,

E e e

Anne de Vincheguerre, fille d'*Alexandre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté, Gouverneur de la Tour de Saint-Jean-lès-Marzeille, & de *Claire d'Amalric*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, mort sans laisser de postérité ;
2. & 3. PHILANDRE & ALEXANDRE ;
4. LOUIS, qui fuit ;
5. JOSEPH ;
6. CHARLOTTE ;
7. Et MADELEINE, inhumée le 14 Février 1609, dans l'Eglise des Grands-Augustins de Marzeille.

VI. LOUIS DE CAZE, Ecuyer, Seigneur de Charleval, épousa, par contrat du 19 Décembre 1677, *Anne de Roque*, morte âgée d'environ 69 ans, le 6 Mars 1728, fille de *Joseph*, Procureur-Général au Siège de la Ville d'Aix, & de *Marguerite de Bonnaud*, dont :

VII. GASPARD-HYACINTHE DE CAZE, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincourt, &c., Conseiller du Roi, Trésorier-Général des Postes et Relais de France, & Fermier-Général, né le 8 Septembre 1678, qui acquit, le 31 Décembre 1679, la Terre & Seigneurie de la Bove, & obtint, au mois de Mars 1740, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par lesquelles Sa Majesté confirma à ladite Terre le titre de *Baronnie*, dont elle étoit depuis long-tems décorée. Il avoit épousé, par contrat du 15 Octobre 1710, *Marie-Henriette de Watelet*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Receveur des deniers patrimoniaux de la Ville de Rhétel, depuis Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté, Maïson, Couronne de France & de ses Finances, & de *Claude Tiercelet*, dont :

1. LOUIS-NICOLAS, né le 27 Juillet 1712, mort le 16 Janvier 1717 ;
2. GASPARD-HENRI, qui fuit ;
3. ANNE-NICOLAS-ROBERT, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné ;
4. JEAN-LOUIS, né le 3 Septembre 1719, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises ;
5. HENRIETTE-MADELEINE, née le 29 Septembre 1713, mariée, le 22 Août 1731, à *Jean-Louis Rouillé d'Orfeuille*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel ;
6. ANNE-MARIE-CATHERINE, née le 4 Novembre 1714, mariée, le 30 Octobre 1735, à *François de Louet-de-Murat-de-Nogaret*,

Marquis de Calvifson, alors Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie ;

7. CHARLOTTE-NICOLE, née le 16 Janvier 1717, mariée, le 27 Août 1736, à *Claude-François-Palamede de Forbin*, Seigneur de la Barben, appelé le *Marquis de la Barben* ;
8. Et THÉRÈSE-HENRIETTE.

VIII. GASPARD-HENRI DE CAZE, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincourt, &c., né le 28 Juillet 1711, Conseiller au Parlement de Paris par provisions du 17 Août 1731, depuis Intendant du Commerce, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, Intendant de Justice, Police & Finances de la Généralité de Pau, mourut le 4 Novembre 1750. Il épousa, par contrat du 13 Décembre 1737, *Marguerite-Claude de Boullongne*, née le 27 Janvier 1720, fille de *Jean*, Intendant des Ordres de Sa Majesté, alors Conseiller au Parlement de Metz, & depuis Conseiller d'Etat et Intendant des Finances, & de *Catherine-Charlotte de Beaufort*, dont :

GASPARD-LOUIS DE CAZE, Ecuyer, né le 9 Mai 1740, appelé *Baron de la Bove*, Avocat du Roi au Châtelet, puis premier Président au Parlement de Pau en survivance, qui épousa, 1^o en 1761, *N... le Doux* ; & 2^o par contrat signé le 10 Mars 1768, *N... de la Borde*, fille de *Jean-Joseph*, ci-devant Banquier de la Cour, et de *N... Nettine*.

VIII. ANNE-NICOLAS-ROBERT DE CAZE, Ecuyer, né au mois de Janvier 1718, troisième fils de *Gaspard-Hyacinthe*, & de *Marie-Henriette de Watelet*, ci-devant Secrétaire du Cabinet du Roi, Conseiller de Sa Majesté, Trésorier-Général des Postes & Relais de France & Fermier-Général, a épousé, 1^o par contrat du 23 Septembre 1739, *Marie-Suzanne-Françoise Brunet d'Evry*, fille de *Gilles*, Baron de Châtel-de-Montagne, première Baronnie du Bourbonnois, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, et de *Françoise-Suzanne Bignon* ; & 2^o par contrat du 24 Décembre 1747, *Suzanne-Félix Lescarmotier*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de *Suzanne Coellot-de-Monthereux*. Il a du second lit :

1. ALEXANDRE-LOUIS DE CAZE, Ecuyer, né le 22 Février 1751 ;

2. Et ANNE-CLAUDE, Ecuyer, né le 9 Septembre 1754.

SECONDE BRANCHE.

II. FRANÇOIS CAZE, troisième fils de JEAN, 1^{er} du nom, & de Jeanne de Michel, est qualifié noble & Ecuyer de la ville de Montpellier, dans son contrat de mariage du 29 Septembre 1549, avec Catherine Candolle, fille de Barthélemy, & de Madeleine de Montheaux, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. ANDRÉ, qui fut Consul pour le Roi, sur la résignation de JEAN-BAPTISTE, son frère. Sa postérité s'est éteinte dans son petit-fils noble PIERRE DE CAZE, ainsi dénommé dans son contrat de mariage avec Marguerite de Georget-d'Olières, fille de Jean-François, & de Madeleine de Lombart ;
3. Et CLAUDE.

III. JEAN-BAPTISTE CAZE, Ecuyer, qualifié Consul pour le Roi en l'isle de Scio dans son contrat de mariage avec Virginie de Nouveau, fille de Jean, & de Marguerite de Bouquin, eut pour enfants :

1. FRANÇOIS qui suit ;
2. 3. Et 4. MARC, ANTOINE & ANDRÉ.

IV. FRANÇOIS CAZE, 11^e du nom de sa branche, qualifié Ecuyer de la Ville de Marseille dans son contrat de mariage du 8 Décembre 1619, avec Bradamante de Vincheguerre, fille de Jacques, Commandant les Galères de France, Lieutenant-Général des Armées Navales, tué au siège de la Rochelle sous Louis XIII, en 1622, & de Sébastienne de Franqui, a eu pour enfants :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. GEORGES, déclaré avec son frère aîné ; — un autre FRANÇOIS & PIERRE CAZE, noble & issu de noble race & de lignée, par jugement rendu le 5 Décembre 1668, par les Commissaires-Généraux députés par le Roi en Provence, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse.

V. FRANÇOIS CAZE, III^e du nom, Ecuyer, qualifié noble dans son contrat de mariage, servit le Roi pendant 20 années en qualité de Lieutenant de la Galère du Commandeur de Vincheguerre, son oncle, & Lieutenant de la Galère dans la campagne faite en 1647. Il vivoit encore le 12 Février 1660, & avoit épousé, le 28 Juillet 1652, Françoisse Martin, dont il eut :

Deux fils, dont on ignore la destinée.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges de même, & en pointe d'un lion aussi d'or.

CAZENAVE : d'azur à une maison d'or et un chef d'argent, chargé de deux canards de sable, l'écu timbré d'un casque de profil. Voyez l'Armorial de France, reg. I, part. I, pag. 119.

* CAZILLAC en Quercy, Diocèse de Cahors, Terre et Seigneurie réputée la seconde Baronnie de Quercy, qui fut déclarée ancienne Baronnie, & Châtellenie relevante du Roi, par Arrêt du Parlement de Paris du 4 Mai 1465. Elle a été possédée pendant plus de 500 ans par une ancienne Maison, du nom de Berail, mais plus connue sous celui de Cazillac. FRANÇOIS, Baron de Cazillac, mort le 29 Juillet 1679, le dernier mâle de sa Maison, eut pour fille unique CHARLOTTE-MARIE, Baronne de Cazillac, Vicomtesse de Cessac, Marquise de Milhac, &c. mariée, en 1651, à Charles le Genevois, marquis de Bleigny, Tremilly, &c., dont naquit Marie-Renée le Genevois, Dame de Cessac, Bleigny, Tremilly, &c., qui succéda à son aïeul dans la Baronnie de Cazillac. Elle épousa, le 30 Août 1684, François Voisin, Seigneur de Bougueval, Mestre-de-Camp du Colonel-Général de la Cavalerie. N'ayant point d'enfants, ils vendirent cette Baronnie, par acte du 3 Mars 1689, au Duc de Bouillon, d'où elle passa au pouvoir du Roi, par l'acquisition de la Vicomté de Turenne, le 8 Mai 1738 ; & elle a été vendue par les Commissaires de Sa Majesté le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, à Jean-Baptiste-Joseph Sahuguet-Damarzit, Chevalier, Seigneur d'Espagnac, Brigadier des Armées du Roi, son Lieutenant-Général au Gouvernement d'Isfoudun, &c. Voy. SAHUGUET-D'AMARZIT.

CECCONY, en Italie. JOSEPH-ATHANASE, Comte de CECCONY, épousa, en 1741, Louise-Françoise Davy de la Fautrière, sœur germane de Louis, Conseiller au Parlement, dont deux filles.

CÉCILE, en Franche-Comté. Cette famille, originaire de la Terre de Fraîne en Montagne, s'établit à Salins dans le XVI^e siècle. Elle a formé plusieurs branches éteintes. D'une de ces branches étoit PIERRE CÉCILE, Conseiller au Parlement de Dôle en 1586.

Les armes : *bandé de gueules & d'argent de six pièces, timbré d'une licorne naissante de gueules.*

* CÉLY, en Bierre, Seigneurie et Châtellenie qui fut portée en mariage avec celle de *Bonneuil*, par *Françoise-Charlotte de Thou*, à *Christophe-Auguste de Harlay*, père de *Nicolas-Auguste*, en faveur duquel les Terres & Seigneuries de *Saint-Germain* & de *Choi-sy-sur-Elcolle* furent unies à la Châtellenie de *Cély*, & érigées en Comté par Lettres du mois de Décembre 1670, enregistrees au Parlement de Paris le 22 Mai, & en la Chambre des Comptes le 5 Juin 1671.

CENTURION. C'est une des 28 familles de la vieille Noblesse de Gênes, issue de celle des *Ursins*, l'une des premières Maisons d'Italie. Elle est alliée aux premières Maisons de la République de Gênes, où elle a toujours possédé les premiers emplois & tenu le rang le plus distingué. Nous allons donner la Généalogie de la branche de cette Maison, établie à Gênes, d'après un *Mémoire* écrit en langue Espagnole qui nous a été envoyé par M. le Marquis de Monasterio.

I. JEAN URSINO, 1^{er} du nom, issu des Comtes de *Coll*, dans la Poëuille, de laquelle branche étoit le Pape NICOLAS III, épousa, *Séraphine Ultramarino*, d'une ancienne famille de Grèce établie à Gênes avant 1150. Elle vivoit en 1239 & en 1241, & eut pour fils :

II. JEAN URSINO, II^e du nom, qui vivoit avant 1250, & prit le nom d'*Ultramarino*, parce qu'il étoit né après la mort de son père, & avoit hérité des biens d'*Abel-Guillaume Ultramarino*, son aïeul maternel. Ses successeurs ont conservé le seul nom d'*Ultramarino* jusqu'en 1375, que ceux de cette famille s'étant unis à plusieurs autres, & particulièrement aux Maisons de *Besagni*, *Bechini*, *Scotti*, *Canzelli*, *Travari* & *Navaci*, pour résister aux *Guelfes* & *Gibelins*, ils formèrent un *Albergho*, qu'ils appelèrent à cause de leur petit nom *Centurion*. Toutes ces familles, pour se reconnoître & se distinguer, unirent à leurs noms propres celui de *Centurion*, & celle-ci en conséquence s'appela depuis CENTURION-ULTRAMARINO. JEAN URSINO ou ULTRAMARINO, II^e du nom, eut pour enfans de JACOMÉE ULTRAMARINO, sa parente, laquelle vivoit encore en 1275 :

1. 2. 3. 4. & 5. GABRIEL, GUILLAUME, MELIANO, RAFO, & GUIRAUD;
6. FRANÇOIS, qui suit;
7. 8. 9. 10. & 11. MATHIEU, PHILIPPE, EMMA-NUEL, BARTHÉLEMY, & PIERRE.

III. FRANÇOIS ULTRAMARINO, vivant en 1340, eut entr'autres enfans de *Violante* :

1. FRANCHESQUINO ou FRANÇOIS, qui épousa *Lino de Grimaldi*;
2. HERMANA, mariée à *Antoine de Grimaldi*;
3. DANIEL, qui suit;
4. GUILLAUME;
5. CATHALINA, mariée à *Franchesquino* ou *François Lomelini*;
6. Et DESPIRA ou DÉSIÉE.

IV. DANIEL ULTRAMARINO, vivant dès années 1352 & 1358, eut pour enfans de *Luciano* :

1. ADAM, qui suit;
2. 3. 4. & 5. LOUIS, AMBROISE, NICOLAS & DANIEL.

V. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO vivoit en 1408, & étoit marié à *Ginebra* ou *Geneviève Doria*, fille d'*Azzio Doria*, dont il eut :

1. BAPTISTE, qui suit;
2. 3. & 4. JÉRÔME, AUGUSTIN & BENOÎT;
5. ALOISIA ou LOUISE, mariée à *Augustin Doria*;
6. MARIETTE, mariée à *Louis Cataneo*;
7. Et CATHERINE.

VI. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, I^{er} du nom, vivant en 1465, épousa *Mariette Cataneo*, sœur de *Louis*, tous deux enfans de *Jacques Cataneo*, & de *Nino*. Il en eut :

1. LUCIEN, qui suit;
2. & 3. BARTHÉLEMY & ADAM;
4. & 5. FRANCHESQUETA ou FRANÇOISE, & VIZENCIA ou VINCENTE, Religieuse.

VII. LUCIEN CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, vivant en 1493, & mort le 13 Août 1506, avoit épousé *Claire di Negro*, fille de *Benoit di Negro*, fils de *Damien*, & de *Madeleine Spinola*, fille de *Jules*, dont vinrent :

1. BAPTISTE, qui suit;
2. BENOÎT, auteur de la seconde branche établie à Gênes, rapportée ci-après;
3. ADAM, auteur de la troisième branche, qui est celle des Marquis d'*Estepa* & de *Laula*, en Espagne, mentionnée plus loin;
4. JACQUES, qui vivoit en 1528;
5. Et AUGUSTIN, auteur de la cinquième branche, qui est celle des Marquis de *Maffon*, à Gênes, qui viendra en son rang.

VIII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO,

II^e du nom, Noble Patrice de Gènes, quitta à l'âge de 28 ans le nom d'*Ultramarino*, pour retenir celui de *Centurion*, à l'exemple de la vieille Noblesse de Gènes en 1528. Il mourut le 13 Février 1557, & avoit épousé *Blanquineta* ou *Blanche Spinola*, fille de *Christoval* ou *Christophe Spinola-de-Luculi*, & de *Claire Lomelini*. Il eut :

1. & 2. NICOLAS & LUCIEN ;
3. CHRISTOVAL, ou CHRISTOPHE, qui fuit ;
4. MARIE, mariée à *Constantin Gentil* ;
5. CLAIRE, mariée à *Jean-Ambroise Negroni* ;
6. PAULINE, mariée à *Geoffroy Lercaro* ;
7. MARIÉTINE ou MARTINE, mariée à *Léonard Gentil* ;
8. Et MADELEINE, mariée à *Augustin Spinola*, duquel étant veuve, elle se fit Religieuse Carmélite Defcalzo, fondé par les Comtes de Gènes, où elle mourut en odeur de sainteté.

IX. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE-ULTRAMARINO, né en 1525, vivoit encore en 1549. Il mourut laissant une fondation de 6 livres de rente annuelle & perpétuelle. Il épousa *Ligineta di Negro*, fille de *Vincent di Negro*, & de *Cathalina Sauli*, toutes deux des premières Maisons de Gènes, & eut pour enfans :

1. MARC-ANTOINE-GASPARD, qui fut Religieux Théatin, sous le nom de P. *Saint-Laurent* ;
2. BAPTISTE, né en 1557, qui fit plusieurs fondations, tant en faveur de sa famille, que de celle de la République de Gènes, & autres. Il épousa *Artemise Imperiali*, dont il eut pour fils unique :

V. P. Frère NICOLAS de JÉSUS-MARIA-CENTURION, Religieux Carme Déchauffé mort en odeur de sainteté.

3. PHILIPPE, qui fuit ;
4. ADAM, auteur de la branche des Marquis de *Monasterio*, rapportée ci-après ;
5. VINCENT, qui commanda une Ecadre des Galères d'Espagne, & mourut en 1610, sans postérité de *Marie de Grimaldi*, fille d'*Alexandre* ;
6. JEAN-JACQUES, qui fut Sénateur de Gènes en 1622 & 1636, & mourut en 1643, laissant de *Madeleine Sauli*, fille de *Laurent* :

JEAN-ESTEBAN ou ETIENNE CENTURION, Sénateur en 1661, & du Grand-Conseil en 1663, qui fit plusieurs fondations, & mourut en 1688, sans postérité de *Marie Spinola*, fille de *Lucas Spinola*, des Ducs de *San-Pedro* ;

7. OCTAVE, premier Marquis de *Monasterio*, Duc au Royaume de Naples, Chevalier, Commandeur de la Zarza, & de l'Ordre

d'Alcantara, Capitaine de Cavalerie, Tréforier-Général des places & frontières d'Espagne, & de la Junte, Conseiller au Conseil de Guerre, Colonel-Général de l'Infanterie, Grand-Maitre de la Garde-robe des Infans d'Espagne, &c., mort en 1653, après avoir fait différens legs pieux, & laissant de *Batina Doria*, fille d'*Augustin Doria*, Duc de Gènes, & de *Claneta Spinola* :

CLAIRE CENTURION, morte sans postérité, mariée à DOMINGO CENTURION, son cousin.

8. Et GÉRONIME, mariée à *Ambroise Doria*, Duc de Gènes.

X. PHILIPPE CENTURION-ULTRAMARINO, né en 1558, Sénateur en 1629, & mort en 1649, avoit épousé *Claire Grillo*, fille d'*Agabito Grillo*, & de *Livie Centurion*, fille de *Marc Centurion*, premier Marquis d'Estepa, dont :

1. AGABITO, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui fut Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort laissant d'*Orientina Lomelini* :

PHILIPPE CENTURION, marié à *Jeanne Lomelini*, dont :

- CLÉLIE CENTURION, qui étoit mariée, en 1691, à *Alexandre Grimaldi*, fils de *Pierre-François*.
3. VINCENT, qui fut Comte de *Laula*, & mourut en 1697 ;
4. Et DOMINGO, Chevalier de Malte, qui vivoit encore en 1650.

XI. AGABITO CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice & Sénateur de Gènes, mort sur la fin de 1668, avoit épousé *Jéronime Imperiali*, fille de *Jean-Vincent Imperiali*, dont il eut :

1. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE-BAPTISTE, qui fuit ;
2. 3. & 4. DOMINGO, LUCIEN & ADAM.

XII. CHRISTOPHE-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gènes, premier Sénateur en 1697, fut un Seigneur magnifique, & recevoit tous les Seigneurs François qui passoient par Gènes, dans un palais superbe, où il les traitoit splendidement. Il mourut laissant d'*Anne-Marie Doria*, fille de *Vincent Doria* :

1. VINCENT-BAPTISTE, qui fuit ;
2. AGABITO ;
3. PIERRE-FRANÇOIS, mort en 1746 ;
4. ANGEL-MARIE ;
5. JOSEPH-MARIE, Clerc ;

6. Et P. JEAN-MARIE, Religieux Théatin de Saint-Sixte de Gênes, né en 1681, qui a été un Ecrivain célèbre, & a donné, outre beaucoup de Généalogies, plusieurs bons livres, & des relations.

XIII. VINCENT-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, étoit marié, en 1702, à *Barbe Cataneo*, fille de *Thomas Cataneo*, & d'ANNE-MARIE CENTURION. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE-CHRISTOPHE, qui fuit ;
2. Et JÉRONIME, qui a épousé à Naples *Jean-Lucas Imperiali*, Marquis de Laciato, dont elle a *Domingo* & *Vincent Imperiali*.

XIV. PHILIPPE-CHRISTOPHE CENTURION, Noble Patrice de Gênes, épousa, en 1746, *Marie Saluzzo*, fille d'*Augustin Saluzzo*, Noble Patrice de Gênes, & de *Consejo Menor*. On ignore s'il en a postérité.

BRANCHE

des Marquis de MONASTERIO.

X. ADAM CENTURION, 1^{er} du nom de sa branche, quatrième fils de CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE, Noble Patrice de Gênes, & de *Ligiveta di Negro*, fut Sénateur en 1629, & mourut en 1635. Il avoit épousé *Charetina Cataneo*, fille de *Domingo Cataneo*, des Princes de *San-Nicandro*, & en eut :

1. DOMINGO, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui vivoit encore en 1650 ;
3. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE, rapporté après son frère ;
4. CHARLES, né en 1617, & mort à Madrid en 1653, sans alliance ;
5. FRANÇOIS-MARIE, né à Gênes en 1625, & mort à Madrid en 1664, aussi sans alliance ;
6. LIBIE, qui épousa *Philippe Spinola*, Comte de Tassarolo, dont descendent les Comtes de cette Maison, de la plus ancienne Noblesse ;
7. MARIE-FRANÇOISE, mariée au Comte *Ambroise di Negro* ;
8. Et CATHALINA, qui épousa le Marquis *Asalio Imperiali*, dont la postérité subsiste à Gênes.

XI. DOMINGO ou DOMINIQUE CENTURION, 1^{er} du nom, Noble Patrice de Gênes, fut troisième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de sa fille, ANNE-MARIE, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, & mourut en 1662. Il épousa, en 1625, CLAIRE CENTURION, sa cousine germaine, fille d'OCTAVE, premier Marquis de Monasterio, dont :

ANNE-MARIE, seconde Marquise de Monasterio, née à Gênes en 1637, & morte à Madrid en 1655, après son traité de Mariage avec le Prince *Doria*.

XI. CHRISTOVAL ou CHRISTOPHE CENTURION, troisième fils d'ADAM, & de *Charetina Cataneo*, fut quatrième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de DOMINIQUE, son frère aîné, & mourut à Madrid en 1701. Il épousa, en 1636, BARBE CENTURION, fille de JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, & laissa :

1. ADAM, qui commandoit sur les Galères de Naples, & mourut à Gênes en 1670 ;
2. JEAN-AUGUSTIN, né en 1649, qui se fit, en 1666, Religieux de la Trinité Descalzo, à Madrid, où il mourut le 12 Décembre 1671, en odeur de sainteté ;
3. DOMINGO ou DOMINIQUE, qui fuit ;
4. CLAIRE-MARIE, mariée à *François-Marie Spinola* ;
5. JEANNE-FELICE, Religieuse ;
6. FELICE, mariée à *Charles-Marie Doria* ;
7. SYLVIE, mariée à *Ambroise Spinola*, Marquis de Mont-Moulin ;
8. Et ANNE-MARIE, mariée à *Thomas Cataneo*, dont vinrent : *Barbe Cataneo*, mariée, en 1702, à VINCENT-BAPTISTE CENTURION ; & *Charles Cataneo*, Sénateur en 1745.

XII. DOMINIQUE CENTURION, II^e du nom, Noble Patrice de Gênes, né à Gênes en 1645, cinquième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, fut Capitaine de Cavalerie Corse à Milan en 1684, & Maître-d'Hôtel de la Reine veuve d'Espagne en 1702 (MARIE-ANNE DE NEUBOURG) ; Ambassadeur auprès du Roi régnant en 1703, & mourut en 1705. Il avoit épousé *Marie-Louise Doria*, morte en 1699, fille de *Jean-Baptiste Doria*, & de *Marie Spinola*, & eut :

1. ADAM, qui fuit ;
2. BARBE, Comtesse de *Villareal*, morte sans postérité ;
3. Et CLAIRE, née en 1683, mariée, en 1709, à *Scipion de Sangro*, Duc de Casa-Calenda, Grand d'Espagne, qui mourut en 1747, laissant pour héritières *Marie-Louise de Sangro*, Duchesse de Casa-Calenda, mariée à *Lucio de Sangro*, son cousin, Prince de Zenini, dont postérité ; & *Anne-Marie de Sangro*, morte sans postérité de *Jean-Baptiste d'Avalos*, Marquis de Pescara & de Basque, Duc de Monte-Sarcho, & Prince de Troye.

XIII. ADAM CENTURION, II^e du nom, fixième Marquis de Monasterio, & Duc au Royaume de Naples, Noble Patrice de Gènes, naquit en cette Ville en 1677; fut en 1701 nommé Capitaine de Cavalerie Corse à Milan, au même Régiment de son père; se trouva à l'attaque de Crémone, à la bataille de Luzzara, aux sièges de Guastalla & de Verceil, fit les fonctions de Commissaire-Général en Lombardie; commanda une Compagnie de Volontaires pendant la guerre d'Éftramadure, & les sièges de Sexez, Badafos, Olivenza, & de Camp-Major; se trouva à la bataille de la Gudine, &c., & mourut en 1744. Il épousa, en 1712, *Marie-Espérance de Gazeta-de-Fonseca*, Marquise de la Lapilla, issue de l'ancienne & illustre Maison de *Fonseca*, fille de *Jean de Gazeta-Guttiérrez-Giron*, & de *Fausse de Fonseca*, Marquise de la Lapilla, dont :

1. JOSEPH, qui suit;
2. Et MARIE-RAPHAËLE, morte en 1744, sans avoir été mariée.

XIV. JOSEPH CENTURION, septième Marquis de Monasterio, Duc au Royaume de Naples, & Noble Patrice de Gènes, a succédé à son père en 1744, & a épousé, en 1756, *Antonie de Vera-de-Montezuma*, fille de *Dom Diégo de Vera-Mendoza-de-Fafardo*, & d'*Andrée de Montezuma-Guzman-de-Silba*, Marquise d'Espinaro. De ce mariage sont issus :

1. ADAM, né le 13 Décembre 1758;
2. NICOLAS, né le 7 Août 1761;
3. JEAN-AUGUSTIN, né le 9 Janvier 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort le 26 Novembre 1766;
4. VINCENT, né le 1^{er} Février 1765, reçu Chevalier de Malte comme son frère, & mort au mois d'Octobre 1767;
5. Et MARIE-LOUISE, née le 26 Août 1757.

De cette branche descendent les Comtes de *Tasarolo*, les Princes de *Rofano*, les Ducs de *Casa-Calenda*, & autres.

SECONDE BRANCHE, établie à Gènes.

VIII. BENOÏT CENTURION-ULTRAMARINO, second fils de LUCIEN, Noble Patrice de Gènes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1529, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. & 2. JEAN & ANDRÉ;
3. Et LOUIS, qui suit.

IX. LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, I^{er} du

nom, Sénateur de Gènes en 1582, laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

1. JEANNOT, qui suit;
2. Et BATINE, qui épousa *Charles de Grimaldi*, fils de *Jean-François de Grimaldi*, Duc de Terre-Neuve, & de *Lélie Spinola*, sœur du Marquis *Ambroise Spinola*. De ce mariage sont issus les Ducs de *Terre-Neuve*.

X. JEANNOT CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, vivoit en 1601, & eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

XI. LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, II^e du nom, noble Patrice de Gènes, qui laissa de sa femme, dont on ignore aussi le nom :

XII. THOMAS CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

XIII. LUIS ou LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, III^e du nom, noble Patrice de Gènes, Conseiller-Maitre & Président en cette Ville. On ignore si depuis 1769 il a contracté alliance.

TROISIÈME BRANCHE, Marquis d'ESTÉPA, en Espagne, & DE LAULA.

VIII. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, I^{er} du nom de sa branche, noble Patrice de Gènes, troisième fils de LUCIEN, & de *Claire di Negro*, étoit un homme célèbre, suivant les *Annales* de Gènes, & vivoit en 1550. Il fut nommé par *André Doria*, Gouverneur de Gènes en 1528, rendit de grands services à la République & à CHARLES V en 1535, avec ses Galères, & se signala en la guerre d'Allemagne contre l'Empereur. Il fut créé en 1543 Marquis de Laula, Vibola & du Mont-de-Bay, servit à la journée d'Argel, où il perdit ses Galères, & mourut en 1568. Il avoit épousé *Oriana de Grimaldi*, fille d'*Anselme de Grimaldi*, dont :

1. MARC, qui suit;
2. Et GINETA, mariée à *Jeannot Doria*, cousin d'*André Doria*, dont descendent les Princes de *Doria*. Elle eut de ce mariage *Jean Doria*.

IX. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, premier Marquis d'Estépa, fut nommé, par *André Doria*, Lieutenant-Général de ses Galères en 1547, & mourut à Madrid en 1565. Il avoit épousé *Batina Negroni*, fille d'*Alexandre Negroni*, & de *Madeleine Spinola*, dont il eut :

1. ALEXANDRE, qui fut *Arzobispo* de Gènes

2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. CÔME, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
4. CHARLES, qui fut Chevalier de l'Ordre de Santiago, & Général des Galères de Gênes. Il se trouva en toutes les guerres d'Espagne, & particulièrement à la prise de la Marfille, dans laquelle il étoit Mestre-de-Camp d'un détachement d'Italiens, &c. Il mourut à Gênes, laissant pour fille:

LIBIE CENTURION, mariée à MARC CENTURION, son cousin germain;

5. MARIE, mariée à *Lazare de Grimaldi*, Duc de Gênes;
6. MARIE-MADELEINE, mariée à *Barthélemy Lomellini*;
7. PORCIA, mariée 1^o à *Jean-Baptiste Spinola*; & 2^o à *Erteban Lomellini*;
8. ORIENTINA, mariée à *Raphaël de Grimaldi*;
9. Et LIBIE, mariée à *Agabito Grillo*, dont postérité subsistante à Gênes.

X. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, 1^{er} du nom, second Marquis d'Estepa & de Laula, &c., fut Menin de l'Infant Dom CARLOS, qu'il servit dans les guerres de Grenade & de Portugal, & à la défense de Cadix; & Capitaine-Général de ses Galères. Il mourut au mois de Juin 1625, & avoit épousé *Marie Fernandez de Cordoue*, fille du Grand-Commandeur Dom *Diego Fernandez de Cordoue*, & de *Marie-Laure de Castille*, toutes deux des premières Maisons d'Espagne. Il en eut:

1. ADAM, qui suit;
2. FRANÇOIS, qui fut Menin de l'Infant Dom PHILIPPE III. Etant veuf, il se fit d'Eglise, & le Cardinal Spinola lui donna le Canonicate de Sevilla. Il épousa *Sanche de Mendoza-Senoza*, issue des Maisons d'*Albornoz*, *Barrientos*, *Toralla*, *Beteta* & autres. Il mourut laissant:

LÉONORE, mariée à ADAM CENTURION, son oncle;

3. JEAN, qui fut Menin du Prince & de l'Infante Dona ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE, Trésorier de la Sainte-Eglise de Cordoue, & Abbé de Laula, en Italie;
4. PHILIPPE, Grand-Maitre Collégial de Cuenca de Salamanca, Camérier Ecclésiastique de l'Infant Cardinal de *Fernando*, & Chanoine de Tolède;
5. Et ANNE, mariée au Marquis de *Camarasa*.

XI. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, II^e du

nom, troisième Marquis d'Estepa & de Laula, Menin du Prince Dom PHILIPPE, Capitaine de 500 hommes, pour la défense de Cadix, & de 300 hommes lors de la guerre de Portugal, Lieutenant d'Aragon, & Gouverneur de Cartafena & Ultimamente, mourut en 1658. Il épousa 1^o *Marie-Anne de Guzman*, morte sans postérité, fille du Marquis d'Algavafa, & d'Ardaleu; & 2^o LÉONORE CENTURION, sa nièce, fille de FRANÇOIS, son frère cadet. Il laissa de sa seconde femme:

1. CÉCILE-FRANÇOIS-BONAVENTURE, qui suit;
2. LUIS ou LOUIS, rapporté après son frère;
3. FRANÇOIS, Capitaine de 200 hommes de la Compagnie du Marquis Dom CÉCILE, son frère aîné, au secours de Badajoz, & depuis Capitaine de la Cavalerie Corse;
4. SANCHE, qui épousa 1^o *Antoine Pimentel*, Comte de Benabente; & 2^o Dom JEAN DE CORDOUE-CENTURION, Grand-Maitre Collégial d'Arrovispo en Salamanca, Surintendant de l'armée d'Estremadure & du Conseil des Indes, dont elle eut:

SÉBASTIEN CENTURION, qui suivit les rebelles jusqu'à Barcelone, & mourut sans postérité de *Cathalina*.

XII. CÉCILE-FRANÇOIS-BONAVENTURE CENTURION-ULTRAMARINO, quatrième Marquis d'Estepa & de Laula, servit le Roi dans toutes les occasions qui se rencontrèrent, & épousa *Luisa Mesa* ou *Louise-Mesie de Porto Carrero de Tolède d'Aragon & de Cordoue*, fille du Marquis de la Guardia & Comte de Sainte-Eufemie, dont il eut:

1. JOSEPH, Marquis de Laula, qui mourut sans alliance;
2. Et FRANÇOISE, mariée 1^o à *Sauveur de Castro* ou de *Castre*, frère du Comte de Lemur, mort sans postérité; & 2^o à Dom *Jean de Palafox*, de la Maison des Marquis d'*Ariça*.

XIII. LUIS ou LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, second fils d'ADAM, & de LÉONORE CENTURION, sa seconde femme, fut cinquième Marquis d'Estepa & de Laula, après la mort de son frère aîné & de son neveu, & mourut, laissant d'*Isabelle d'Arias*, fille du Comte de Punonrrostro:

1. EMMANUEL, qui suit;
2. MARIE-LOUISE, mariée 1^o sans enfans à Dom *Ignace de Guzman*, Marquis d'Almanza; & 2^o à JEAN-BAPTISTE CENTURION, Marquis d'Estepa, son cousin;
3. Et ISABELLE, mariée à Dom *Diegue d'A-*

rias, & d'Avila, Comte de Punonrostro, son cousin germain, Grand d'Espagne, mort en Janvier 1751, âgé de 56 ans & deux mois.

XIII. EMMANUEL CENTURION-ULTRAMARINO, sixième Marquis d'Estepa, de Laula, &c., Grand d'Espagne, &c., épousa *Marie-Léonore de Velasco*, fille du Comte de Barafas, de la Maison de Parme, dont il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. N...., qui avoit épousé le Comte de *Saldueña*, fils aîné du Comte de *Montellano*, dont elle n'eut point d'enfans;
3. Et MARIE-LOUISE, qui épousa 1^o le Marquis de *Bedmar*, Grand d'Espagne; & 2^o JEAN-BAPTISTE CENTURION.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, 11^e du nom, septième Marquis d'Estepa, de Laula, Vibola, Mont-de-Bay, &c., Grand d'Espagne, troisième comte de Fuenfaldia, & autres Terres, a épousé MARIE-LOUISE CENTURION, sa tante, & hérita, après la mort de sa mère, des Terre & Comté de Fuenfaldia. On ignore s'il a postérité.

QUA TRIÈME BRANCHE,
établie à Gènes, issue de celle des Marquis
d'ESTEPA, &c.

X. CÔME CENTURION-ULTRAMARINO, troisième fils de MARC, premier Marquis d'Estepa, & de *Batina Negroni*, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE II, qu'il suivit à la guerre de Portugal, & Sénateur de Gènes en 1603, où il mourut, avoit épousé *Porcie Lomellini*, dont :

XI. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, né en 1595, Sénateur de cette Ville en 1643, & mort en 1677, qui avoit épousé, en 1620, LIBIE CENTURION, sa cousine germaine, fille de CHARLES. Ils eurent :

1. CÔME, qui fut Sénateur de Gènes en 1672, & père de

MARCIE CENTURION, mariée à *Ambroise Imperiali*;

2. BAPTISTE, qui suit;
3. OCTAVE, marié à *Véronique Fiesco*, qui vivoit encore en 1684. Elle étoit fille de *Hubo Fiesco*;
4. Et ALEXANDRE, lequel passa à Rome, où il assista à l'assemblée qui s'y tenoit pendant les troubles. Ce fut sa voix qui emporta & déterminâ l'élection du Pape SIXTE V. Il fut nommé Conseiller extraordinaire de Gènes en 1571, l'un des Commissaires députés en 1593, pour régler des articles de

Tomte IV.

paix, & trois fois Ambassadeur auprès de la Cour de Rome, Gouverneur de Rome & de Ferrare, sous le Pape CLÉMENT VIII, qui le nomma son Ambassadeur en Espagne en 1601, vers l'Infante Dona ANNE, devenue Reine de France, & depuis Gouverneur de Ravenne. Il mourut sans alliance.

XII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, né en 1638, Sénateur en 1693, avoit épousé, en 1674, *Marie-Thérèse Spinola*, fille de *Maximilien Spinola*, Comte de Talarolo, & de LIBIE CENTURION, fille d'ADAM, de la branche des Marquis de *Monasterio*, de laquelle il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et N....., mariée à *Constantin Balbi*, dont elle eut *Jacques*, & *François-Marie Balbi*, marié à N.... *Spinola*, Comtesse de Silvela, & Princesse de Molfeta.

XIII. CHARLES-ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, né en 1677, Sénateur en 1744, & mort en 1756, laissa de *Julie Imperiali* :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et DOMINIQUE, qui est du Petit-Conseil de Gènes.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gènes, & du Grand-Conseil de cette Ville, est veuf de *Placide Pallavicini*, dont on ignore s'il a eu postérité. De cette branche descendent les Ducs de *Bejar*, *Gandia*, *Terranova* & *Auffis*; les Marquis d'*Aytona*, *Ariça*, *Malagon*, *Camarasa* & *Leyva*; les Comtes de *Renofirrostro*, & les Princes de *Catolica* & *Doria*.

CINQUIÈME BRANCHE,
Marquis DE MASSON.

VIII. AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, cinquième fils de LUCIEN, noble Patrice de Gènes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1540, & eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. NICOLAS;
2. Et JULES, qui suit.

IX. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, 1^{er} du nom, noble Patrice de Gènes, vivoit en 1579, & mourut laissant pour enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. CHARLES, qui n'a laissé que des bâtards;
2. JEAN-AUGUSTIN, qui suit;
3. Et NICOLAS.

X. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, 1^{er} du nom, noble Patrice de Gènes, vi-

Fff

voit en 1600, & avoit épousé *Sylvie Spinola*, fille de *Jean-Bernard Spinola*, & de *Marie Gentil*, dont il laissa :

1. JULES, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, mort à Milan, sans alliance en 1649;
3. Et BARBE, mariée, en 1636, à son cousin, CHRISTOPHE CENTURION-ULTRAMARINO, quatrième Marquis de Monasterio.

XI. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, II^e du nom, noble Patrice de Gênes, né en 1624, fut nommé, le 8 Février 1685, Sénateur de cette Ville, où il avoit possédé différentes places de Magistature, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé *Madeleine Spinola*, fille de *Lazare Spinola*, dont il eut :

1. JEAN-AUGUSTIN, qui suit;
2. LAZARE, Sénateur de Gênes en 1707;
3. Et SYLVIE, mariée à *Jean-Jacques Imperiali*, qui fut Duc de Gênes.

XII. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, II^e du nom, noble Patrice de Gênes, fut honoré de divers emplois par cette République, qui avoit en lui la plus grande confiance. En 1702, il fut un des Commissaires nommés pour recevoir PHILIPPE V à son passage à Gênes; & en 1711, nommé Sénateur. Peu après il passa avec une Commission à Milan, où il mourut en 1730. Il avoit hérité de la Terre de Masson, qui avoit appartenu à *Lazare de Grimaldi-Cêba*, & laissa d'*Aurêlie Palabèzini*, fille de *Jean-François Palabèzini* :

1. JULES, qui suit;
2. LAZARE, lequel servit dans différens emplois, & fut nommé Sénateur en 1747;
3. Et FRANÇOIS-MARIE, Chevalier de Malte & Sénateur.

XIII. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, III^e du nom, noble Patrice de Gênes, Marquis de Masson, a continué de servir la République, avec son père, & a été nommé Sénateur en 1742. On ignore s'il a contracté alliance.

Les armes : d'or, à la bande échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, accompagnée en chef d'une rose de gueules, feuillée & boutonée de même, & en pointe de trois fleurs-de-lys d'azur. Cimier : un ours issant d'une couronne ducale, & tenant de ses pattes de devant une rose de gueules.

De cette ancienne & illustre Maison étoient :

1^o JEAN CENTURION-ULTRAMARINO, fils de RAPHAEL, noble Patrice de Gênes, qui fut un des plus valeureux & des plus grands Capi-

taines de son tems. Il vivoit en 1389, & avoit mené le Génois au secours du Roi de France, dans la guerre qu'il avoit contre les Mores de Tunis; fut nommé Amiral d'une armée navale de 40 Galères, avec lesquelles il arriva devant Tunis, se distingua & s'acquit la plus grande estime de la République de Gênes, qui le gratifia, en récompense, d'une pension considérable; & du Roi de France, qui lui permit, en 1397, de porter dans ses armes les *trois fleurs-de-lys*, qui sont au bas de son écu, au lieu de *la rose*, que le Pape BONIFACE VIII lui avoit permis de porter. Il fut enfin Vice-Général du Conseil de la Reine MARGUERITE DE NAPLES, quand le Roi CHARLES III fut en Hongrie, après la mort duquel il fut élu Consul & Protecteur du Roi LADISLAS, son fils; & fut trois fois Général de l'armée de France à Gênes.

2^o PAUL CENTURION, autre fils de RAPHAEL, qui fut un savant dans l'art de la Cosmographie, où il excelloit en 1426, & fit divers ouvrages célèbres. Il fut deux fois Ambassadeur de la République vers le Pape, avec lequel il traita différentes affaires de religion, passa ensuite en Angleterre, où il fut bien reçu du Roi qui lui procura du service; & mourut à Londres.

3^o GUILLAUME CENTURION-ULTRAMARINO, qui vivoit en 1398, dans la plus grande réputation au fait de la guerre.

4^o CATHALINA CENTURION, morte en 1462, laissant postérité de *Thomas Paléologue*, fils de MANUEL PALÉOLOGUE, Empereur de Constantinople, & frère des Empereurs JEAN & CONSTANTIN,

5^o JEAN CENTURION, Ambassadeur en 1413 du Pape JEAN XXIII, qui étoit venu à Lodi avec l'Empereur SIGISMOND.

6^o ELIANO ou ELIE CENTURION, nommé en 1413 l'un des 12 Réformateurs des Coutumes du Pays.

7^o BORBONE CENTURION, nommé en 1447 un des Députés de la République de Gênes.

8^o ALOISIO CENTURION, nommé en 1471 l'un des Ambassadeurs de la République, pour aller complimenter le Pape SIXTE IV sur son exaltation.

9^o ANFRONE CENTURION, qui étoit en 1472 un des anciens Consuls de la République.

10^o GALIOT CENTURION, créé *Duc* en 1468, & depuis Sénateur. Il avoit occupé les principaux emplois de la République.

11° JACQUES CENTURION, nommé en 1499 l'un des 24 Ambassadeurs que la République envoya à Milan, vers LOUIS XI, pour se soumettre & recevoir la confirmation de ses privilèges. Ce fut une des Ambassades la plus solennelle.

12° Et SIMON CENTURION, vivant en 1527, lequel traita la grande union des factieux, qui procura la paix à la République. Il étoit un des plus habiles & des plus grands Patriciens de son tems, & rendit des services importants à cette République, qui le nomma l'un des 12 Réformateurs, & des Prieurs de la liberté, en 1528.

CERDA, famille noble du Portugal, de laquelle est GONÇALE-EMMANUEL-GALVAS DE LA CERDA, Commandeur de St.-Barthélemy de Rabal, dans l'Ordre du Christ, Conseiller au Conseil d'Outre-mer & de Junte, de la Sérénissime Maison de *Bragance*, l'un des membres du Conseil de Sa Majesté Très-Fidèle, & son Envoyé-Extraordinaire en France, &c., appelé le *Commandeur de la Cerda*. Il est né en 1693, a été nommé Commandeur de St.-Barthélemy de Rabal en 1709, Envoyé-Extraordinaire à la Cour de France en Octobre 1749, & a été marié, en 1710, à Dona *Marie-Françoise de Mendose*, morte en 1716, fille d'*Antoine Botado de Macedo & de Mendose*, ancien Colonel au service de Portugal, &c. Il en a eu :

JOSEPH-GALVAS DE LA CERDA, né en 1715, nommé Ministre en France en 1749, & Commandeur de St.-Julien d'Aqualonga en 1750. Voy. Moréri.

* CERESTE, Seigneurie érigée en *Marquifat* par Lettres du mois de Janvier 1674, enregistrées à Aix en faveur d'*HENRI DE BRANCAS DE FORCALQUIER*, fils d'*HONORÉ*, & de *Marie Adhémar-de-Monteil*, sa première femme. Voy. BRANCAS.

CERF (LE), famille de Normandie, originaire de Pont-Audemer, mais établie à Rouen, & issue de

PIERRE LE CERF, Capitaine des côtes sous CHARLES VII, qui, passant par l'Abbaye de Greslain, située à quatre lieues de Pont-Audemer & à une lieue d'Honfleur, Port-de-mer où PIERRE LE CERF exerçoit son emploi, lui donna de son propre mouvement des Lettres de Noblesse, datées de cette Abbaye de 1449. Il est parlé de cette famille dans l'*Hist. de Rouen*,

tom. IV, p. 413, in-fol. Elle a été maintenue dans sa Noblesse le 29 Janvier 1668.

GUILLAUME LE CERF étoit Echevin de Rouen en 1449 & 1479.

JEAN LE CERF, Président au Présidial du Bailliage de Rouen, étoit de la Confrérie des Pénitens le 27 Septembre 1593, & il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Godard de cette Ville.

LAURENT LE CERF de la Vieville fut revêtu en 1671 de la charge de Garde-des-Sceaux du Parlement de Normandie créée en 1499, & épousa *Madeleine Hellouin de Menibus*, fille de *N... de Menibus*, Président en la Cour des Aides de Normandie, & sœur de *N... de Menibus*, Avocat-Général au Parlement de Rouen. Il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut

JEAN-LAURENT LE CERF de la Vieville, distingué par son esprit, qui fut pourvu de la charge de son père en 1696, & publia en 1704 un Livre, intitulé : *Comparaison de la Musique Italienne & de la Musique Francoise*, pour répondre au livre que l'Abbé Ragueuel avoit publié en 1702, où il faisoit le parallèle des Opéra Italiens & François. Cette dispute fut vive, & en 1706 JEAN-LAURENT LE CERF de la Vieville publia deux nouveaux volumes sur cette matière. Il en préparoit même un quatrième lorsqu'il mourut le 10 Novembre 1707, âgé de 33 ans. Ces particularités viennent d'un frère de défunt Dom Philippe, Religieux Bénédictin à l'Abbaye de Fécamp.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

CERF (DU), à Ypres, en Flandre, qui selon l'*Armorial général de France*, reg. I, part. I, porte : *d'or, à une tête de cerf de gueules, écartelé d'argent, à deux fasces de sable.*

* CERISAY, CHRISTOPHE DE CERISAY, Seigneur de Vetty, acheta le 29 Juin 1491 de *François de Colombières* la Baronnie de la *Haye du Puy*, en Basse-Normandie. MARIE DE CERISAY, sa fille, unique héritière, porta cette Baronnie en dot à *Gaston de Brezé*, Vicomte de Fauquernon, Seigneur de Planes & de Montmartin, vivant en 1509. Voy. BREZÉ.

CERIZ. On trouve dans la Généalogie de la Maison du *Châtelet* une JEANNE DE CERIZ,

veuve depuis 1374 de *Simon de Deully*, Chevalier, remariée à *Charles du Châtelet*, Seigneur de Fontenoy que l'on conjecture, par le tems auquel il vivoit, être fils d'*Erard*, mentionné dans un compte de 1385.

Les armes: *d'argent, à trois fusées de sable, mises en fasce.*

‡ CERNAY, en Dormois, dans la Province de Champagne, Diocèse de Reims, ancienne Baronnie, que *Françoise de Neuschâtel*, fille de *Jean de Neuschâtel*, Baron de Cernay, & de *Marie de Blois-Treslon*, & veuve de *Jacques d'Aspremont*, Baron de Saint-Loup, porta en dot, le 17 Juillet 1591, à *Jean le Danois*, Seigneur de Novion, Belgny, Saint-Georges, Roberfat & Raïfmes, Grand-Maréchal & premier Vicomte héréditaire du Pays & Comté de Hainaut, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Sous-Lieutenant au Gouvernement de Rocroy, & Capitaine d'une Compagnie entretenue dans ladite Ville. Voy. DANOIS.

CERVELLE-DU-DESERT, Maison originaire de Bretagne, dont étoit AMBROISE DE LA CERVELLE, Seigneur de la Grande-Barre, du Désert, du Feron, de Lepas, & en partie de Kerreto & de la Lance. Il obtint que la Grande-Barre, Terre & Seigneurie considérable en Basse-Normandie, mouvante du Roi à cause de son Duché d'Alençon, composée de cinq Paroisses avec de grandes mouvances, fût érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1750, tant en considération de ses services, qu'à cause de son ancienne extraction.

Ledites Lettres-Patentes portent, qu'il est issu des anciens Barons de la *Courbonnaye*, connus depuis plus de 500 ans dans les Provinces de Bretagne & de Normandie, en qualité de Seigneurs d'une partie de l'Avranchin. Ils ont tenu rang dans les Armées & à la Cour des Rois. SYLVESTRE DE LA CERVELLE étoit Evêque de Coutances & Grand-Aumônier de France. Ces Seigneurs ont été depuis connus sous le nom de *la Cerveille du Désert* & leurs alliances ont toujours répondu à leur Noblesse.

Les armes: *de sable, à trois losanges d'or en fasce.*

CESAR, Maison illustre de Portugal. Nunes de Leam, Généalogiste Portugais, en commence la Généalogie à JEAN CESAR, qui

vivoit du tems d'ALPHONSE VI, Roi de Castille.

VASCO-FERNANDEZ CÉSAR s'acquit une grande réputation sous les Rois EMMANUEL & JEAN III, & mourut en 1582.

LOUIS CESAR, son fils, fut Provéditeur de l'Arsenal de la Marine de Lisbonne.

PIERRE-CESAR DE MENESES étoit Gouverneur d'Angola, quand les Hollandois prirent la Capitale de ce Royaume en 1643. Il servit avec distinction en Flandre, & le Roi JACQUES IV le fit Conseiller de Guerre. Voy. MORÉRI.

CESARGE. M. l'abbé de *Meffray de Cefarge* a été nommé le 2 Septembre 1769 Maître de l'Oratoire du Roi. Voy. MEFFRAY.

CESARINI, famille noble de Rome, qui a donné plusieurs Cardinaux. JULIEN CESARINI fut élevé à cette dignité en 1426 par MARTIN V, & mourut en Novembre 1444, & ALEXANDRE CESARINI le fut aussi le 1^{er} Juillet 1517. Il mourut le 13 Février 1542. Voy. MORÉRI.

CESNE ou SESNE-DE-MENILLES (LE), en Normandie. La Roque dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 512, 1316, 1869 & 1994, fait mention d'un GUILLAUME LE CESNE, Chapelain & Secrétaire du Roi de France, qui fut main-levé de son temporel du Roi d'Angleterre HENRI V, en 1421; d'un JEAN LE CESNE, qui partagea le 26 Décembre 1373 un héritage venant de Jean de Boifley, avec Roger de Murdrac, Bernard de la Tour, Jean de Fontaines & Jean Tirel; & de LOUISE LE CESNE, femme de *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, Seigneur de Cernières, fils de *Charles le Conte*, & de *Catherine d'Anfreville*. Il en étoit veuf en 1529, & se remaria à *Bonne d'Espinay-Saint-Luc*.

Les armes: *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CESTAYROLS, en Languedoc, Diocèse d'Albi, Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, qui donne entrée aux aïeulles du Diocèse d'Albi. Elle est passée dans la Maison d'*Izarn* par le mariage de *N..... de Clermont-du-Bosc*, Dame de *Cestayrols*, avec *Urbain d'Izarn*, Seigneur de Valladi, qui de cette alliance n'a laissé qu'un fils.

* CEYS ou SCEY, en Franche-Comté. Selon l'Abbé Guillaume, Auteur de *PHiftoire Généalogique des Sires de Salins*, au

Comté de Bourgogne, imprimée à Befançon en 1757, p. 179 & fuiv., cette Maifon eft du nombre de celles dont l'origine fe perd dans les tems les plus reculés. On en trouve des monumens dans le X^e fiècle, les Eglifes & les Monaftères font remplis de Chartes qui contiennent les libéralités qui leur ont été faites par les Seigneurs de ce nom; le trésor de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne en renferme plusieurs, & l'on en conferve encore davantage dans des Archives particulières.

Le rang que la Maifon de *Ceys* ou *Scey* occupe aujourd'hui parmi les plus anciennes du pays, n'égalé pas celui dont elle jouiffoit dans les XII^e, XIII^e & XIV^e fiècles. Elle étoit alors au plus haut degré de fa gloire, alliée aux Maifons de *Montfaucou*, de *Trave*, de *Neufchâtel*, de *Beauffremont*, de *Cufance* & de *Varre*. Elle comptoit parmi fes Vaffaux un grand nombre de Gentilshommes qui combattoient fous fa bannière, & paroiffant avec puiffance à la Cour de ces Princes, elle fembloit en quelque forte participer à leur état.

La trop grande multiplication des branches qu'elle produifit en diminua infenfiblement la fplendeur : Les aînés s'éteignirent, leurs principales Terres furent portées par des héritiers dans des Maifons étrangères; & les branches cadettes, divifant continuellement entre leurs enfans les biens qu'elles avoient eu en partage, ne furent plus que l'ombre de ce qu'elles avoient été. Depuis un fiècle, des circonftances plus favorables les ramènent par degré à leur premier éclat.

Le Château de *Ceys* ou *Scey* en Varais, fitué dans le Bailliage d'Ornans, a donné fon nom à ces Seigneurs, qui avoient leur fépulture dans l'Eglife de Saint-Etienne de Befançon. On y voyoit, avant la deftruftion de cette Cathédrale, les armes anciennes de cette Maifon en plusieurs endroits qui étoient *vairées* : ces armes ont été changées depuis long-tems. Nous donnerons à la fin de cet article celles que cette Maifon portea aujourd'hui.

GERFROY, Archevêque de Befançon, accorda vers 937, à titre de *Précaire*, à ATTELLE, qualifiée *noble Matrone*, la Terre de *Frotey*, fituée dans le Comté des Portifiens, pour en jouir elle & fes deux fils. Elle s'attribua injuftement la propriété de cette Terre, qui n'avoit été cédée que pour un tems limité à

les ancêtres. Les defcendans d'ATTELLE la confervèrent pendant plus d'un fiècle, & les Evêques, qui fuccédèrent à GERFROY, ne les inquiétèrent point dans leur poffeffion, foit qu'ils en euflent ignoré le titre, foit qu'ils euflent été retenus par la crainte; mais HUGUES III, touché de la perte des biens qu'on enlevait continuellement à fon Eglife, répéta ce don momentanément à OTHON DE CEYS, fuccelfeur d'ATTELLE. Ce Seigneur fe rendit aux inflances de HUGUES, & lui remit non-feulement la Terre qu'il lui demandoit, mais encore l'Eglife d'*Eftrelle* & les deux tiers des dîmes du même lieu.

Pétronille, fon époufe, ROBERT & HUBERT DE CEYS, fes fils, confentirent à cette cefion. La Charte en fut faite publiquement le 6 des ides de Septembre, la 3^e année du Pontificat de HUGUES, fous le règne de l'Empereur HENRI III, & fignée de Meynier, Doyen de Saint-Jean, Hugues Joreth, Doyen de Saint-Etienne; Guillaume, Archidiaque de cette Eglife; Guy de Cicon, RAYMOND & PAVEN DE CEYS; Richard & Lambert de Tiffe, frères : les anathèmes les plus terribles furent prononcés contre ceux qui en feroient les infracteurs.

Le tems qui s'eft écoulé depuis ATTELLE jufqu'à OTHON DE CEYS, fon fuccelfeur, a dû comprendre plusieurs générations, puifqu'il renferme environ 150 ans. Vouloir en remplir le vuide, ce feroit fe livrer à des idées au-deffous de la conjecture, & par conféquent fort éloignées de la vérité; on peut préfumer, fans s'en écarter, qu'ATTELLE a été la bifaiëule de

I. PIERRE DE CEYS, 1^{er} du nom, qui eft appelé *Sire du Château de Ceys* dans une Charte de 1090 ou 1092, par laquelle Amédée, Sire de Montfaucou, rend fes fuccelfeurs Vaffaux de l'Archevêque de Befançon, en reconnoiffance de ce que ce Prélat avoit engagé PIERRE DE CEYS à lui rendre la partie du Fief qu'il lui retenoit. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom :

II. OTHON DE CEYS, Sire du Château de Ceys, qui reftitua vers 1092 à HUGUES, III^e du nom, Archevêque de Befançon, la Terre de *Frotey*, que GERFROY avoit laiffée à fa trifaiëule ATTELLE, à titre de *Précaire*. Il eut de *Pétronille* :

1. ROBERT, qui fuit;

2. Et HUBERT, chef de la huitième branche, dont il fera parlé à son rang.

III. ROBERT, SIRE DE CEYS, Chevalier, est nommé dans la restitution faite par son père à l'Archevêque HUGUES III. Il fut témoin l'an 1133 de la donation faite à l'Eglise de Saint-Paul de Befançon par Gaucher, III^e du nom, Sire de Salins, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. PONCE, qui déteñoit l'an 1132, avec ses frères, l'Abbaye de Bregilles à l'Archevêque Anstric. Il ne s'en désista que sous la promesse que ce Prélat lui fit de donner le premier Archidiaconat vacant à ETIENNE DE CEYS, son frère, & une somme de 20 sols à chaque Synode jusqu'au tems qu'il seroit Archidiacre;
2. RAALD, qui suit;
3. WILLAUME, Chanoine de Befançon;
4. Et ETIENNE, aussi Chanoine de Befançon & Archidiacre.

IV. RAALD, I^{er} du nom, SIRE DE CEYS, Chevalier, donna, du tems de Constantin, Abbé de Balerne, aux Religieux qui demeuroient à Migette, le droit qu'il avoit dans un moulin construit sur la rivière de la Loue. Il eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit;
2. RAALD, Chevalier, auteur de la septième branche, rapportée plus loin;
3. Et HUBERT, qui se désista vers 1160 en faveur de l'Abbaye de Lieu-Croissant, de ce qu'on lui disputoit à Senargens. Il fut témoin, du tems de Humbert, Archevêque de Befançon, de la donation faite à ce Monastère par Guillaume de Say, & assista avec PIERRE & RAALD, ses frères, au traité fait entre les Religieux de Billon & Guy de Meilant.

V. PIERRE, II^e du nom, SIRE DE CEYS, Chevalier, fut témoin de la donation du moulin de Souvans faite à l'Eglise de Saint-Etienne de Befançon par Poncette de Trave, veuve de Guillaume, Comte de Bourgogne, & par les Comtes Etienne & Gerard, ses fils; & de celle que WILLAUME DE SCEY fit à l'Abbaye de Lieu-Croissant. Il fonda vers 1134 celle de Billon avec les Seigneurs de Charancey & de Châtillon; affranchit le lieu où ce Monastère fut construit du cens dont il étoit affecté envers lui, & lui donna des droits de pêche dans la rivière de la Loue. Il fut l'Arbitre des différends qui régnoient entre les Religieux de cette Abbaye & Guy de Meilant, au

sujet des prétentions de ce Chevalier sur les lieux de Migette & de Saint-Afne, & de celles qui étoient entre les mêmes Religieux & Hugues de Lay. Il est nommé, avant le Vicomte de Vefoul, les Seigneurs de Joux, d'Etrabonne & de Cicon, dans le don des Terres de *Quingey, Liesle & Lombard*, fait par l'Empereur FRÉDÉRIC à Odon de Champagne l'an 1166. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. OTHON, Chevalier, qui, prêt à succomber sous le poids d'une maladie mortelle, légua à l'Abbaye de Billon le cens annuel de deux bichets de bled dans fes moulins de Cademene, un muid de vin en ses vignes de Vorges, & un fujet avec son *meix* à Rurey. PIERRE DE CEYS approuva cette amône l'an 1192, le lendemain des obsèques de son frère;
3. Et JEAN, Chanoine & Archidiacre de Befançon, qui consentit l'an 1192 au don fait à l'Abbaye de Billon par OTHON, son frère.

VI. PIERRE, III^e du nom, SIRE DE CEYS, donna l'an 1154 à l'Abbaye de Bellevaux ce qu'il avoit à Foucherans. Il étoit à la suite de l'Empereur FRÉDÉRIC l'an 1179, & fut témoin d'un diplôme de ce Prince en faveur des Citoyens de Befançon. Il confirma l'an 1192 l'aumône qu'OTHON DE CEYS, son frère, qui venoit de mourir, avoit faite aux Religieux de Billon, & toutes les libéralités de ses prédécesseurs envers ce Monastère; la Charte en fut scellée du sceau d'OTHON DE CEYS, qui n'avoit pas encore été *brisé*. Il approuva de nouveau l'an 1196 tous les dons de ses ancêtres à cette Eglise, particulièrement ceux de son père, & les augmenta de ce qu'il possédoit à Epeugney. Il avoit épousé, avant 1154, *Bonne de Montfaucon*, fille de *Richard*, Sire de *Montfaucon*, & d'*Agnès*, Comtesse de *Montbéliard*, & eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. RICHARD, tige de la sixième branche, rapportée plus loin;
3. HUBERT, que nous croyons chef de la neuvième branche, qui viendra en son rang;
4. Et OTHON, rappelé dans une Charte de l'Abbaye de Billon de 1253.

VII. PIERRE, IV^e du nom, SIRE DE CEYS & de Montrond, joignit le nom de *Montbéliard* au sien, à cause de l'alliance que son père avoit contractée avec la sœur du Comte de Montbéliard. Il se qualifie *neveu de Richard*, Comte de *Montbéliard*, dans un accord qu'il

fit avec Henri de Saint-Hippolyte, Chanoine de Befançon, au fujet du Val de la Corbère, fitué auprès de Montgefoye, du tems de l'Archevêque Amédée. Etant fur le point de partir pour le voyage d'Outre-mer, il rendit l'an 1239 aux Religieux de Billon deux fujets qu'il leur avoit enlevés au Village de Thurey, qui provenoient de l'aumône de HUMBERT, fon frère. Depuis cette époque, on ne trouve plus rien touchant PIERRE DE CEYS : le malheureux fuccès de la Croifade de laquelle il étoit, fait préfumer qu'il y périt. Il époufa *Clémence de Neufchâtel*, dont vinrent :

1. HENRI, qui fuit ;
2. CÉCILE, mariée à *Henri de Ronchamps*, Chevalier ;
3. Et JOYETTE, mariée à *Marcel de Muler*, Chevalier, dit *le Louverent*, qui approuva l'an 1239 les donations faites à l'Abbaye de Billon, par PIERRE DE CEYS, fon beau-père.

VIII. HENRI, Sire DE CEYS, Damoiseau, fut témoin des libéralités de fon père envers le Monaffère de Billon, le Chapitre de Sainte-Madeleine de Befançon & l'Abbaye de Saint-Paul en 1229, 1230 & 1235. Il fut père de

IX. OTHON DE CEYS, qui eut pour fils, fuivant le Nécrologe de l'Eglife de Saint-Etienne de Befançon :

X. RAALD, II^e du nom, Sire DE CEYS, nommé avec JEAN, fils DE JACQUETTE DE CEYS, dans une vente faite à Laure de Commerc, époufe du Comte Jean, l'an 1263, par Gerard de Neufchâtel, Connétable du Comté de Bourgogne. Il étoit mort en 1300, fuivant une Charte datée de cette année, par laquelle *Jeanne*, Dame de *Fertans*, la veuve, & JEAN DE CEYS, fon fils, furent condamnés à reftituer à l'Abbaye de Billon la fixième partie du patronage des Eglifes de Colans & d'Eternoz, qui avoit été léguée à ce Monaffère par Etienne, Seigneur d'Eternoz, Damoiseau, en 1299. Elle testa l'an 1329 le Lundi d'après la Fête de St. Jean-Baptifte, choifit fa fépulture dans la Chapelle qu'elle avoit fait conftruire en l'Eglife de Fertans, & nomma pour Exécuteurs de fes volontés l'Official de Befançon, Jean de Jaucourt, Abbé de Saint-Seigne, & Alexandre de Nozeroy, Chevalier. Elle fit un codicille le mois fuivant, le Samedi d'avant la Fête de Sainte-Madeleine, par lequel elle ordonna à fon héritier de faire placer une *bannière* aux armes de fon père dans

l'Eglife où il avoit été inhumé, de couvrir d'une tombe le lieu où repofoit le corps de *Richard de Fertans*, fon frère, Religieux de l'Ordre de Saint-François, & de reftituer à Eliette, fille de Richard d'Amancey, les héritages qu'elle lui retenoit. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. RENAUD, qui mourut au mois de Juin, fuivant le Nécrologe de l'Eglife de Saint-Etienne de Befançon, à laquelle il donna le droit qu'il avoit dans le patronage de l'Eglife de Défervillers, & dans les petites dîmes du même lieu ;
3. NICOLETTE, qui testa au mois de Novembre 1335, élut fa fépulture en l'Eglife de Saint-Just-d'Arbois, auprès de fon fecond époux ; inftitua héritier *Guillaume d'Eternoz*, fon fils, & chargea de l'exécution de fes volontés Renaud de Tramelay, Prieur d'Arbois, & THIBAUT DE CEYS, Chevalier, fon neveu. Elle avoit époufé 1^o *N...* Seigneur d'Eternoz ; 2^o *Humbert*, dit *Borrelet*, Ecuyer ; & 3^o *Guillaume*, dit *Moine*, Sire de *Champrougeroux* ;
4. Et JEANNE, mariée à *Simonin de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui affigna les deniers dotaux de fon époufe fur fa Terre de *Vaudrey* au mois de Juillet 1321, fous le fceau de Jean de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & Sire de Rochefort. Elle fut mère d'*Odet*, & de *Marguerite de Vaudrey*, nommées dans le teftament de *Jeanne de Fertans*, leur aïeule, de 1329.

XI. JEAN DE CEYS, Damoiseau, Sire dudit lieu, reftitua l'an 1300, avec *Jeanne*, fa mère, à l'Abbaye de Billon, la fixième partie des patronages des Eglifes de Colans & d'Eternoz : il testa en 1305, choifit fa fépulture dans une Chapelle de l'Eglife de Saint-Etienne de Befançon, fondée par fon père ; donna 100 livres à cette Eglife pour fon anniversaire ; inftitua héritiers fes enfans, léguant fon Château de *Ceys* en précipuit à THIBAUT, fon fils unique ; & pria *Simon de Montbéliard*, Sire de Montrond, & Gerard d'Arguel, fon oncle, d'être les exécuteurs de fes difpofitions. Il augmenta, par fon codicille daté de la même année, les revenus de la Chapelle fondée par fon père. Il eut d'*Agnès de Cufance* :

1. THIBAUT, qui fuit ;
2. 3. & 4. JEANNETTE, CATHERINE & MARGUERITE, rappelées dans le teftament de leur père ;
5. ALIX, Dame de Remiremont, mariée à

Henri de Verchamps, Chevalier, dont elle eut *Jeanne de Verchamps*, mentionnée dans le testament d'*Isabelle*, sa tante, Dame de Lod ;

6. ISABELLE, qui testa en 1358, & fit plusieurs legs, mariée à *Jean de Thoraise*, Sire de Lod ;
7. AGATHE ;
8. Et SIMONETTE, née après la mort de son père, Religieuse au Monastère d'Ornans.

XII. THIBAUT DE CEYS, Chevalier, Sire dudit lieu & de Fertans, assista en 1333 aux reprises de Fief de Perrenat d'Arlay & de Guillemin de Nant, Ecuers, envers Jean de Châlon, Seigneur d'Arlay. Il fut témoin du traité fait à Avignon le 17 Juin 1334 entre *Humbert*, Dauphin Viennois, & Jean, Sire de Faucogney, au sujet du douaire d'ISABELLE DE FRANCE, épouse de ce dernier Seigneur. Il fut Gardien du Comté de Bourgogne pour la Comtesse de Flandre en 1349 & 1351. Il aliéna beaucoup de ses biens, on en ignore le motif, mais cette aliénation fut le principe de la décadence de sa Maison. Ce fut peut-être l'excessive rançon, qu'*Henri de Vienne* exigea de ce Seigneur qu'il avoit fait prisonnier. Il mourut vers 1380, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Etienne de Befançon, où il fonda son anniversaire de 200 florins. Il eut de *Nicole*, dont on ignore le furnom :

1. RADAT OU RAALD, qui fuit ;
2. JEAN, mort avant 1354 sans alliance ;
3. RICHARD, Damoiseau, qui vint vers 1326 au secours de la cité de Befançon, qui avoit guerre contre le Duc de Bourgogne : il mérita, par ses belles actions, d'être admis au nombre de ses Citoyens & mourut sans alliance ;
4. PHILIPPE, auteur de la première branche, rapportée ci-après ;
5. CLÉMENCE, mariée, le 29 Janvier 1343, à *Jacques de Longeville-sur-l'Ognon*, Chevalier, Sire d'Exers ;
6. Et SIMONNE, dont on ignore la destinée.

THIBAUT eut encore

Une fille naturelle, qui fut mariée.

XIII. RADAT OU RAALD DE CEYS, III^e du nom, Damoiseau, épousa *Marguerite d'Azuel*, Dame en partie de Neublans. Ils véécurent peu de tems ensemble, & ne laissèrent que

1. JEANNE, qui fuit ;
2. Et ETIENNETTE, morte jeune.

XIV. JEANNE DE CEYS, Dame dudit lieu & de Neublans en partie, fut promise en mariage par THIBAUT, son aïeul, en 1364, à *Richard de Varre*, fils de *Jean*, Seigneur de Varre, Chevalier, & de *Clémence de Bayon*, Dame de Bourguignon.

PREMIÈRE BRANCHE.

XIII. PHILIPPE DE CEYS, Chevalier, quatrième fils de THIBAUT, Sire de Ceys, hérita du nom de son père & de ses ancêtres, sans hériter de leur fortune, & n'en recueillit que la Terre de Fertans. La Maison de Varre jouissoit d'une partie de l'ancien patrimoine des Seigneurs de Ceys, & les créances de Gérard de Cufance avoient absorbé l'autre partie. Ce Seigneur fut témoin en 1379 de la reprise de Fief de Pierre, Sire de Montmartin, envers Hugues de Châlon, Sire d'Arlay. Il avoit épousé *Alixant de Juley*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit lieu au Duché de Bourgogne, & de *Marguerite de Chailly*, dont :

1. HUGUENIN, qui fuit ;
2. THIBAUT, auteur de la cinquième branche, rapportée plus loin ;
3. & 4. JEAN & PHILIPPE, morts sans alliance.

XIV. HUGUENIN DE CEYS, Damoiseau, Seigneur de Fertans en partie, & de Chantonay, eut avant tous partages l'an 1372 vingt livrées de terre de rente annuelle, que son père avoit acquises au Val de Mièges de Jean de Châlon, Sire de Cuseau, pour 370 petits florins d'or. Jean de Vergy, Maréchal de Bourgogne, lui manda en 1394 de se rendre à Perrigny en état de combattre contre le Seigneur de Beaujeu, qui faisoit des incursions dans le Comté de Bourgogne. Il fut l'un des Gentilshommes qui cautionnèrent l'an 1397 les promesses de mariage de *Louis de Châlon* avec *Jeanne de Montbéliard*. Il fit hommage, en 1406, au Prince d'Orange, à cause de son Château de Montmahon, de sa forte Maison de Fertans & des Fiefs qui en dépendoient ; testa le Mercredi d'avant la Fête de Saint André en 1415 ; choisit sa sépulture en l'Eglise de Fertans auprès de celle de son père ; & partagea ses biens entre ses quatre fils qu'il eut de *Jeanne de Sauvagny*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Etienne Mouchet*, qui font :

1. ETIENNE, qui fuit ;
2. JEAN ;

3. HENRI, rapporté après son frère aîné;
4. PHILIPPE, qui fit une donation entre-vifs de tous ses biens à CHARLES DE CEYS, son cousin, l'an 1426, au cas qu'il mourût sans enfans;
5. Et JEANNE, mariée 1^o à *Hugues*, Seigneur de Belmont, Chevalier; & 2^o à *Thibaut de Maisonvaux*, Ecuyer: elle eut deux filles de son premier mari, & du second un fils & une fille.

XV. ETIENNE DE SCEY (le nom de sa Maison s'écrivait ainsi de son tems), Damoiseau, Seigneur de Chantonay, eut pour parrain Etienne Mouchet, son grand-oncle, qui lui fit un legs par son testament de 1400. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1452, & avoit épousé *Alix de Molans*, veuve de *Jean de Bucey*, Ecuyer, dont il n'eut point d'enfans.

XV. HENRI DE SCEY, Seigneur de Fertans, Grofon, &c., troisième fils de HUGUENIN, & de *Jeanne de Sauvagny*, fit hommage le 4 Octobre 1422, à Louis de Châlon, Prince d'Orange, du Château de Fertans & des Fiefs qui en relevoient. Il testa à Dôle le 9 Décembre 1466, & choisit sa sépulture dans l'Eglise Collégiale de cette Ville. Il avoit épousé, par contrat passé à la Ville d'Arbois le 22 Août 1427, *Cécile de Grofon*, remariée, le 4 Septembre 1466, à *Philippe d'Oiselet*, Ecuyer, Seigneur de Clervans. Elle étoit fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Grofon, & de *Marguerite de Soillet*. HENRI DE SCEY laissa:

1. JACQUES, qui suit;
2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Larray, qui testa à Befançon le 12 Juin 1494, choisit sa sépulture en l'Eglise des Cordeliers de cette Ville, fit des legs à HENRI & JEAN, fils de JACQUES, son frère aîné, qui étoit mort; institua pour son héritier JEAN, son frère, & nomma pour Exécuteur Jacques Jouffroy, Seigneur de Marchaut, son neveu;
3. JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. ETIENNETTE, mariée, le 18 Mars 1442, à *Pierre d'Ornans*, Ecuyer;
5. LOUISE, mariée, le 4 Septembre 1466, à *Guillaume d'Oiselet*, fils de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Clervans;
6. AGNÈS, Religieuse à l'Abbaye de Migette;
7. JEANNE, qui, par son testament, eut sa sépulture dans l'Eglise de Fertans auprès de ses ancêtres;
8. Et HUGUETTE, Religieuse au Monastère des Dames de Battant de Befançon.

Tome IV.

XVI. JACQUES DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Fertans, reprit en Fief l'an 1471 de Charles de Neufchâtel, Archevêque de Befançon, les patronages des Eglises de Fertans, Etennoz & Déservillers; & l'an 1473, de Gérard Lonvy, Seigneur de Givry, ce qu'il tenoit de la mouvance du Château de Montrond. Il testa au Château de Fertans en 1483, & ordonna que son corps fut inhumé dans l'Eglise de ce lieu. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé à la Ville de Gray le 10 Août 1474, *Thibaud de Beaujeu*, fille de *Pierre*, Seigneur de Mont-Saint-Ligier, & de *Jeanne de Montot*, Dame de Mornay. Il n'eut point d'enfans de cette Dame, qui testa le 27 Octobre 1477, & fonda une Chapelle en l'Eglise de Fertans où elle voulut être inhumée; & 2^o le 8 Août 1478, *Jeanne le Fèvre*, veuve de *Huguenin de Pointes*, Ecuyer, & fille de noble homme *Mathieu le Fèvre*, Juge-Régal de la Cité de Befançon, & de *Catherine Louvet*. Il en eut:

1. HENRI, qui suit;
2. Et JEAN, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, Capitaine d'une Compagnie de 200 chevaux pour le service de l'Empereur, par Lettres- Patentes datées à Malines le 26 Février 1516. Il épousa 1^o *Jfabeau d'Achey*, veuve de *Philibert de Chauviere*, Seigneur de Châteavilain & de Colombier, & fille de *Jean d'Achey*, Chevalier, Seigneur de Thoraise, Bailli d'Auxois, & d'*Adrienne de Vaudrey*; & 2^o par contrat du 9 Novembre 1523, *Bonne Vincent*, Dame d'Artau-Fontaine, veuve de *Guillaume de Lambrey*, Ecuyer, & fille de *Jean Vincent*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint pour fille unique:

FRANÇOISE DE SCEY, Dame d'Artau-Fontaine, par la donation qui lui avoit été faite de cette Terre par *Bonne Vincent*, sa belle-mère. Elle épousa *Marc de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Montot & d'Aroz, qu'elle institua son héritier par son testament de 1542.

XVII. HENRI DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Fertans, &c., reprit en Fief l'an 1480, de Jean de Châlon, Prince d'Orange, son Château de Fertans. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1519; testa dans la Ville de Salins le 4 Mars 1544, & choisit sa sépulture dans l'Eglise de Fertans, dans le caveau qu'il avoit fait construire & où il avoit fait déposer

Ggg

les oslemens de tes prédécesseurs. Il avoit épousé 1^o *Catherine de la Palud*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o par contrat passé à Befançon au mois de Mai 1499, *Anne de Petitepierre*, fille de *Pancras*, Ecuyer, Seigneur de Cromari, & d'*Anne de Clervaux*. Il en eut :

1. JEAN, mort jeune & sans alliance;
2. MADELEINE, Dame de Fertans, mariée, au Château de ce nom, le 16 Septembre 1522, à *Etienne de Monrichard*, Ecuyer, Seigneur de Flamerans, fils de *Pierre*, & de *Catherine de Flamerans*;
3. Et CATHERINE, mariée à *Etienne Bouveret*, Ecuyer, Seigneur de Chilly.

SECONDE BRANCHE.

XVI. JEAN DE SCEY, Ecuyer, Seigneur du Larderet, de Chantonay, Grofion, &c., second fils de HENRI, & de *Cécile de Grofion*, épousa, par contrat passé à Befançon le 25 Novembre 1484, *Catherine d'Epenoy*, qui testa à Befançon le 18 Mars 1513, après s'être remariée à *Guillaume d'Evans*, Ecuyer. Elle étoit fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Maillot, & de *Guyette Beurreville*. Elle eut de son premier mari :

1. ETIENNE, qui fuit;
2. JACQUES, mort sans alliance;
3. CLAUDE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
4. Un autre CLAUDE, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, au Prieuré de Vaux-sur-Polligny. Il étoit Religieux au Monastère de Baume en 1522;
5. JEANNE, mariée à *Jean de Champagne*, Ecuyer, Seigneur d'Auxanges;
6. LOUISE, mariée, par contrat du 21 Juillet 1505, à *Guillaume de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Vendres & Mont-Saint-Ligier, elle en étoit veuve en 1522;
7. PERNETTE, mariée à *Anatole de Gevigney*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles;
8. Et PERRONNE, mariée à *Simon d'Aurillot*, Ecuyer, Seigneur d'Aisley en Champagne.

JEAN DE SCEY eut encore un fils naturel nommé

Henri, à qui JEANNE DE SCEY légua 10 livres par son testament de 1510.

XVII. ETIENNE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, &c., fut commis en 1505, avec d'autres Gentilshommes, pour régir les biens qui provenoient de la succession de Thi-

baut de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne. Il fut admis dans la Confrérie de St.-Georges en 1518, & épousa *Bonne Buffot*, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Dôle. Il ne fut pas long-tems sans se repentir de cette alliance. L'inégalité de condition, jointe au caractère intraitable de son épouse, l'engagèrent à quitter sa patrie, & à aller servir en Hongrie avec un Régiment qu'il leva. Sa femme le fit disposer de tous ses biens en sa faveur, avant son départ; mais il ne fut pas plutôt éloigné d'elle, qu'il changea ses dispositions, & institua héritier CLAUDE DE SCEY, son frère, dans un testament qu'il fit dans la Ville de Genève. Sa femme ayant appris cette nouvelle, brûla dans sa colère tous les titres de la Maison de *Ceys*, qui étoient dans les Châteaux de Buthier & de Pin, & dans la Maison de Befançon. ETIENNE mourut en Hongrie, combattant pour le service de son Prince & de la Religion. On conserve dans la Maison de *Ceys* l'étendard du Régiment qu'il avoit levé contre les Turcs. Il est de taffetas blanc & noir, avec une croix de Saint-André, & cette devise en lettres d'or : *Changer ne veux*, ETIENNE DE SCEY.

XVII. CLAUDE DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Maillot, Buthier, Epenoy, &c., troisième fils de JEAN, & de *Catherine d'Epenoy*, combattit en 1519 contre Guillaume de Vergy, Seigneur de Montferrand, au *tournoi* qui se fit au Château de Nozeroy, dont Philibert de Châlon, Prince d'Orange, fut le Chef. Accablé sous le poids des infirmités, & parvenu à une extrême vieillesse, il testa au Château de Buthier le 14 Septembre 1573, & choisit sa sépulture en l'Eglise de Vesigneux, au cas qu'il mourût dans la Terre de Maillot, ou dans l'Eglise de Buthier, s'il décédoit au Château de ce nom. Il épousa 1^o *Anne de Quingey*, veuve de *Claude de Haraucourt*, & fille de *Jean*, Chevalier; 2^o *Marguerite de Chauvirey*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en partie & de *Vaire*; & 3^o *Adrienne d'Andelot*, veuve de *Jean de Séroz*, Baron de Choye. Elle étoit fille de *Simon*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & d'*Henriette de Cornon*. Il eut du premier lit :

1. JEANNE, mariée, en 1540, à *Jacques de Montureux*, Ecuyer, fils de *Guyot*, Chevalier, Seigneur de Méliey.

Du second lit vinrent :

2. CLAUDE, mort jeune;

3. ANATOLE, qui fuit ;
4. ANNE, mariée à *Jacques de Nance*, Ecuyer ;
5. JEANNE, mariée, par traité passé au Château de Maillot le 27 Juillet 1552, à *Jean de Cleron*, Ecuyer, Seigneur du Larderet ;
6. BONNE, mariée 1^o à *Charles Pillot*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, qui testa en 1559 ; & 2^o à *Benigne de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur d'Anjou ;
7. FRANÇOISE, mariée, vers 1564, à *Claude du Vernoy*, dit d'*Epenoy*, Ecuyer ;
8. ISABELLE, Abbesse de Migette.

Et du troisième lit :

9. PIERRE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
10. ANTOINE, tué, le 7 Octobre 1571, à la bataille de Lépante ;
11. Et ANNE, mariée à *Melchior Guierche*, Ecuyer, Seigneur de Chenèvre & d'Andelot.

XVIII. ANATOLE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Grofon, &c., Gouverneur de la Ville de Dôle, transigea en 1576 avec *Adrienne d'Andelot*, sa belle-mère, & PIERRE DE SCEY, son frère, sur plusieurs prétentions réciproques qui furent remises à l'arbitrage de Jean-Baptiste d'Andelot, Chevalier, Bailli de Dôle, & d'Antoine d'Orfans, Seigneur d'Ef-nans. Il épousa *Susanne d'Achey*, remariée, par contrat passé en la Ville d'Arbois, le 9 Février 1591, à *Charles de Poitiers*, Chevalier, Baron & Seigneur de Vadans, la Ferté, Molamboz, &c. Elle étoit fille de *Charles*, Baron de Thoraise, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, Gouverneur de la même Ville, & de *Marguerite Perrenot de Grand-ville*. Elle eut de son premier mari :

1. JÉRÔME, Ecuyer, qui n'eut point d'enfans de *Claudine de Guierche* ;
2. Et ANTOINE-BAPTISTE, qui fuit.

XIX. ANTOINE-BAPTISTE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Grofon, Epenoy, &c., Gouverneur de Dôle, reprit de Fief, l'an 1619, envers Sa Majesté entre les mains de Clériadus de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, la Seigneurie de Maillot & ses dépendances. Il épousa, en 1597, *Charlotte de Poligny* fille de *Gaspard*, Chevalier, Baron de Trave, Seigneur de Châtillon & d'Evans, Gouverneur de Gray, & de *Françoise de Montfort*, dont :

1. FRANÇOISE, mariée à *Charles d'Achey*, Baron de Thoraise, à qui elle porta la Terre de *Maillot* ;

2. LOUISE, mariée à *Pierre de Neufchâtel*, Baron de Gorgier ;
3. & 4. ANNE & JEANNE, Religieuses en l'Abbaye de Neuville ;
5. CHARLOTTE, mariée 1^o au Baron de *Bilan* ; & 2^o à *Marc de Montagu*, Baron de Boutavent ;
6. SUSANNE, Religieuse Carmélite à Dôle ;
7. Et une autre CHARLOTTE, Religieuse à la Visitation de Befançon.

TROISIÈME BRANCHE.

XVIII. PIERRE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, &c., troisième fils de CLAUDE, & d'*Adrienne d'Andelot*, sa troisième femme, eut pour Curateur *Jean-Baptiste d'Andelot*, Seigneur d'Olan. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1594, testa à Befançon le 23 Juillet 1595 ; & mourut en 1597, laissant d'*Anne de Poligny*, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Lifon, & d'*Anne de Montrichard* :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. ANATOLE, Religieux & Célien en l'Abbaye de Saint-Claude ;
4. SUSANNE, morte jeune ;
5. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Beau-repaire* ;
6. CHARLOTTE, Religieuse à l'Abbaye de Migette ;
7. Et une autre ANTOINETTE, Religieuse Annonciade.

XIX. FRANÇOIS DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Buthier, Beaumotte, Emagny, Pin, &c., épousa *Anne de Châtenay*, fille de *Gratian*, Seigneur de Briçon, & de *Charlotte de Senailly*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. ALEXANDRE, Religieux & Chambellan en l'Abbaye de St.-Claude ;
3. ANATOLE, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Roi d'Espagne ;
4. JEAN, rapporté après son aîné ;
5. MADELEINE, mariée à *Louis de Chavirey*, Chevalier, Seigneur de Recologne, Colonel d'un Terce Bourguignon, fils de *Claude-Frédéric*, Echanfon héréditaire de l'Archevêché de Befançon, & d'*Anne de Cointet* ;
6. Et MARGUERITE, morte au berceau.

XX. JEAN-BAPTISTE, Comte de CEYS OU SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, &c., servit utilement le Roi d'Espagne &

l'Archiduc, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Cuirassiers en 1631; accompagna, en 1632, avec sa troupe le Duc d'Orléans qui se retiroit de France pour quelques mécontentemens; acquit l'estime de ce Prince, qui le mit au nombre des Gentilshommes de sa Chambre, fut pourvu en 1642 de l'emploi de Colonel au Régiment d'Aumont par Claude de Bauffremont, Gouverneur au Comté de Bourgogne; se trouva à la bataille de Rocroy en 1643, à celle de Liorens en 1645, & dans l'armée de Catalogne en 1648, où il fut nommé par le Roi Mestre-de-Camp d'un Tercé d'Infanterie Bourguignone; fut fait Gouverneur d'Alguaire la même année; & repassa en 1649 dans le Comté de Bourgogne pour s'opposer aux mouvemens des ennemis qui menaçoient cette Province. Il y termina sa carrière, comblé d'honneur & de gloire.

XX. JEAN DE SCEY, quatrième fils de François, & d'Anne de Châtenay, mérita, par son habileté & son expérience à la guerre, d'être choisi pour commander, en qualité de Lieutenant-Général, la Cavalerie de Bourgogne dans l'armée de Catalogne, par Lettres datées à Sarragosse le 12 Août 1645. Il secourut la même année le Château d'Aager, battit l'ennemi auprès de Frague, lui enleva trois drapeaux, & y fut blessé au bras droit d'un coup de pistolet: il contribua, en 1646, au gain de la bataille de Lérida en forçant les retranchemens des François, qui furent obligés de lever le siège de cette place. Des services si signalés furent récompensés par une pension de 1000 écus que le Roi d'Espagne lui donna en 1647, & par le titre de *Marquis de la Menglane*, en Italie, dont il fut décoré. Il se distingua depuis au secours de Girone, & reçut à cette occasion du Roi d'Espagne une Lettre de remerciemens. Son mariage fut conclu avec la fille du Comte de *Fointes*, dans le Duché de Mantoue, mais il n'eut pas lieu. Il mourut sans alliance, instituant son héritier JEAN-CLAUDE DE SCEY, son cousin.

QUATRIÈME BRANCHE.

XIX. LOUIS DE SCEY, Baron de Chevroz, Seigneur d'Emagny, Epenoy, &c., second fils de PIERRE, & d'Anne de Poligny, testa à Besançon le 23 Juin 1628. Il épousa *Antoinette de Pillot*, fille de Jean, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, & de *Claudine de Vifemal*, & laissa :

1. ANATOLE, Capitaine de Cavalerie, tué à l'attaque du Château d'Arbent;
2. BENIGNE, tué au siège du Château de Ray;
3. JEAN-CLAUDE, qui suit;
4. LOUIS, Capitaine de Cavalerie en Espagne, depuis Mestre-de-Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi, mort sans enfans d'Anne-Éléonore de Thomassin, mariée à Charles-Gabriel, Marquis du Châtelet. Elle étoit fille de Charles, Baron de Montboillon, & de Claudine-Eugénie de Pierrefontaine;
5. CLAUDINE, mariée à Jean-Claude Nardin, Ecuyer, Seigneur de Montarlot;
6. 7. 8. 9. & 10. ETIENNETTE, CLAUDINE, dite la jeune, MARIE, MARGUERITE & CLAUDINE-ETIENNETTE, nommées dans le testament de leur père.

XX. JEAN-CLAUDE, Comte de CEYS ou SCEY, Baron de Chevroz, Seigneur de Larray, &c., succéda dans les Terres de Buthier, Pin & Beaumotte, à JEAN-BAPTISTE & JEAN DE SCEY, ses cousins, morts sans postérité. Il épousa *Albertine de Bliedersjyck*, fille de *Gaspard*, Baron de Monclé, & de *Marguerite de Mantoché*, dont il eut :

1. CLAUDE-LOUIS, qui suit;
2. JEAN-ANTOINE;
3. LOUISE-CAROLINE, mariée à N... de Moréal, Seigneur de Moiffey;
4. Et N.... DE SCEY, Abbessé de Battant.

XXI. CLAUDE-LOUIS, Comte de SCEY, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, Emagny, &c., acheta la Terre de SCEY, qui avoit donné le nom à sa Maison, & laissa de *Marguerite-Charlotte-Nicole de Saint-Mauris-Montbarey* :

1. ALEXANDRE-ALEXANDRE, Mestre-de-Camp du Régiment du Roi, Dragons;
2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de St.-Pierre de Mâcon, & Aumônier du Roi;
3. 4. & 5. DESLE, BENIGNE, Chanoinesse de Château-Châlon; & MARIE-GABRIELLE.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIV. THIBAUT DE CEYS, Demeigneur, Seigneur de Fertans en partie, second fils de PHILIPPE, & d'*Alixant de Juley*, partagea en 1402 avec HUGUENIN, son frère, les Fiefs qui relevoient de la forte Maison de Fertans, & il lui fit hommage en 1408 des biens qui lui étoient échus par ce partage. Il épousa 1^o *Etevenette de Dommartin*, fille de *Hugues*, Chevalier; & 2^o *Huguette*, mentionnée sans autre furnom dans le testament de HUGUENIN

DE CEYS, son beau-frère. Il eut du premier mariage :

XV. RICHARD DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Fertans en partie, qui traita le9 Octobre 1467, au nom de la femme avec Antoine & Odet de Rigney, nés du premier mariage de cette Dame, pour le douaire & les autres prétentions de son épouse sur les biens de ses fils. Il épousa *Jeanne de la Rochelle*, veuve d'*Odet de Rigney*, Ecuyer, & eut :

XVI. JEAN DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, & de Châtillon-sur-Lison, qui testa dans la Ville de Salins le 23 Juin 1498, choïsit sa sépulture en l'Eglise de Fertans, où est celle de ses ancêtres; légua l'usufruit de ses biens à son épouse, & ce qu'il avoit à Pêmes, à *Odet de Rigney*, Ecuyer, son frère utérin; institua son héritier JEAN DE CEYS, son cousin, & le chargea de l'exécution de ses volontés. Il épousa, en 1476, *Claude de Montagu*, Dame de Châtillon-sur-Lison & du Saulcy en Auxois, morte en 1505. Elle testa au Château de Châtillon le 17 Juillet, & céda à JEAN DE CEYS, héritier de son mari, tout ce qui lui étoit dû en la Seigneurie de Fertans; institua pour ses héritiers Pierre de Poligny, Seigneur de Coges, son cousin, Guillaume de Ravenne, Seigneur de Joux en Auxois; & Jeanne de Ravenne, sa sœur. Elle étoit fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Lison & du Saulcy, & de *Marguerite de Joux*.

SIXIÈME BRANCHE.

VII. RICHARD DE CEYS, 1^{er} du nom, Sire de la Baume & de Cey en partie, second fils de PIERRE, III^e du nom, & de *Bonne de Montfaucon*, ajouta, de même que son frère, le nom de *Montbéliard* au sien. Il fut du nombre des Seigneurs à qui l'Empereur HENRI recommanda l'an 1237, les intérêts de l'Eglise de St.-Etienne de Besançon: il déclara en 1241 que ce qu'il avoit à Gonffans relevoit de l'Abbaye de Luxeuil, à l'exception des fiefs que les Gentilshommes, ses vassaux, tenoient de lui en ce lieu. Il eut pour fils unique :

VIII. RICHARD DE CEYS, II^e du nom, dit de *Montbéliard*, Sire de la Baume & de Cey en partie, qui donna l'an 1243, à l'Abbaye de Billon, du consentement de son épouse, & de PIERRE, son fils, ce qu'il percevoit dans les revenus des Eglises de Cleron & Déservillers, consistant en dîmes, & oblations faites pour

les morts. Il étoit mort en 1277, & avoit épousé *Alix*, qui paroît avoir été fille de *Gérard*, I^{er} du nom, Sire de *Durne*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ETIENNE, Damoiseau, qui fit hommage, en 1262, à JEAN, Comte de Bourgogne, de la Maison Forte d'Odon de Fertans. Il fut fait Chevalier peu de tems après 1282, & mourut sans postérité. Sa mort est rapportée au mois d'Octobre dans le Nécrologe de l'Eglise de Besançon ;
3. Et GÉRARD, Ecuyer, qui aliéna au mois de Février 1303, en faveur de MAHAUD, Comtesse de Bourgogne, la moitié indivise du Château & de la Terre de Cey pour 4000 livres & 10 livrées de terre de rente annuelle, que cette Comtesse lui assigna en 1305, sur les salines de Salins.

IX. PIERRE DE CEYS, Chevalier, Sire dudit lieu en partie, & des Châteaux d'Autefeuille & de la Baume, fut témoin des dons faits par son père à l'Abbaye de Billon, en 1243 & 1247. Il ne laissa de *Marguerite* que deux filles :

X. ELVIS & ISABELLE DE CEYS, qui vendirent l'an 1298, à Gauthier de Montfaucon, le Château d'Autefeuille, & celui de la Baume, situé au-dessus du Prieuré de Moutier-Haute-Pierre, avec leurs dépendances, leurs fiefs & arrière-fiefs; & tout ce qu'elles possédoient depuis la Cité de Besançon jusqu'à Pontarlier, & depuis la Ville de *Montbéliard* jusqu'au Bourg de Salins, pour la somme de 1428 livres, se réservant la part qu'elles avoient eue dans la succession d'ETIENNE DE CEYS, & celle qu'elles pourroient encore avoir dans les biens de GÉRARD DE CEYS, leur oncle. *Marguerite*, leur mère, soucrivit à cette aliénation.

SEPTIÈME BRANCHE.

V. RAALD DE CEYS, Chevalier, fils puîné de RAALD I^{er} du nom, donna à l'Abbaye de Lieu-Croissant, ce qu'il avoit à Etrapes & dans la montagne qui portoit ce nom. Il fit un nouveau don à ce Monastère entre les mains d'HUMBERT, Archevêque de Besançon, de ce qu'il possédoit au territoire de Senargens, du consentement de sa femme N.... de *Montbis* & de son fils.

VI. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, qui fit don l'an 1209, au Chapitre de St.-Etienne de Besançon, des dîmes de Fontenelles, Uzelles & Recologne. Il épousa *Gafconette*, dont :

1. HUMBERT, qui suit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, rappelé dans le don

fait par sa mère à l'Eglise de St.-Etienne de Befançon en 1209, qui épousa *Guillemette*, fille de *Richard de Fondremand*, Chevalier, dont il n'eut qu'une fille nommée *ADELINÉ*.

VII. *HUMBERT DE CEYS*, II^e du nom, Chevalier, vivoit en 1230, avec son épouse, suivant un titre de l'Abbaye de Bellevaux. Le Nécrologe de l'Abbaye de St.-Paul de Befançon porte qu'il fut inhumé en cette Eglise, à laquelle il avoit donné un *meix* à Cleron le 4 des Nones de Mai. Il eut d'*Elisabeth de Montmartin*:

VIII. *AIMÉ DE CEYS*, Damoiseau, qui est mentionné avec *HUMBERT*, son père, & *GUILLAUME*, son fils, dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux de 1230. Ses enfans furent :

1. *GUILLAUME*, qui fut;
2. *HENRI*, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de St.-Etienne de Befançon, dans laquelle il fonda une Chapelle en l'honneur de St.-Pierre & de St.-Paul, par son testament de 1284, dont *Henri d'Ufies*, son neveu, Chanoine de Befançon, augmenta les revenus en 1317. Le Nécrologe de l'Abbaye de St.-Paul rapporte la mort de *HENRI DE CEYS* au 3 des Nones de Juin;
3. Et *N...* épouse de *N... d'Ufies*.

IX. *GUILLAUME DE CEYS*, Chevalier, testa l'an 1266, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Etienne de Befançon, à laquelle il donna ce qu'il avoit au village d'*Eprey*, voulant que *PIERRE*, son fils, Chanoine de cette Eglise, en eût la jouissance pendant sa vie. Il nomma pour exécuter ses volontés *Henri d'Ufies*, son neveu, & *PHILIPPE DE CEYS*, son cousin, Chanoines de Befançon. Il institua héritiers les enfans suivans qu'il eut de *Marguerite de Cromary*:

1. *RENAUD*, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de Befançon en 1304, mort en 1306;
2. *PIERRE*, dit *Munnier*, Chanoine de Befançon, Doyen du Chapitre de Calmoûtier, mentionné dans le testament d'*Etienne de Vefoul*, Chanoine de Calmoûtier & de Remiremont, de 1318. Il testa en 1331, voulut être inhumé dans l'Eglise de Calmoûtier, institua héritiers *THOMAS*, son frère, & *PHILIPETTE*, fille de *HENRI DE CEYS*, Damoiseau, aussi son frère; & chargea de l'accomplissement de ses dispositions *GUILLAUME DE CEYS*, Chanoine de Befançon, & *THOMAS DE CEYS*, Curé de Lielle, ses neveux. Son sceau apposé à cet acte représenté, d'un côté, les armes anciennes de la

Maïson de *Ceys*, & de l'autre, une croix ancrée;

3. *HENRI*, qui fut;
4. Et *THOMAS*, qui vendit en 1302, à *HUGUES DE BOURGOGNE*, ce qu'il avoit en la Seigneurie de Sauvagny, pour 150 livres. Il reprit de sief envers *HENRI*, son frère, en 1304, ce qu'il avoit eu en partage dans les Terres de *Maillot* & de *Montigny* près d'*Arbois*, & fut héritier de *PIERRE*, son frère, en 1331.

X. *HENRI DE CEYS*, Damoiseau, Seigneur de Sauvagny en partie, aliéna en 1299 ce qu'il avoit dans cette Terre, en faveur de *HUGUES DE BOURGOGNE*, pour 140 livres. Il reçut l'hommage de *THOMAS DE CEYS*, son frère, en 1304, fonda en 1306 l'anniversaire de *RENAUD*, son frère, dans l'Eglise de Saint-Etienne de Befançon, à laquelle il donna pour cet effet ce qu'il possédoit à Cleron, & mourut avant 1331, laissant de *Marguerite*:

1. *PIERRE*, dont on ignore la postérité;
2. *GUILLAUME*, Chanoine de Befançon;
3. *THOMAS*, Curé de Lielle;
4. Et *PHILIPETTE*.

HUITIÈME BRANCHE.

III. *HUMBERT DE CEYS*, Chevalier, second fils d'*ORTON*, & de *Pétronille*, eut pour enfans :

1. *THORINBERT*, qui fut;
2. & *ROBERT*, qui donna à l'Abbaye de Balerne un terrain, situé auprès de la rivière de la Loue, sur lequel on avoit autrefois construit un moulin, dont on voyoit encore les ruines.

IV. *THORINBERT DE CEYS*, Chevalier, voyant avec peine les Religieux de Balerne élever des bâtimens, & édifier un moulin dans l'emplacement qui leur avoit été cédé par son frère, forma le dessein d'en empêcher la construction ou de la retarder; mais bientôt il fut appaïté par une somme d'argent que les Religieux lui payèrent, & il confirma ce qu'il avoit résolu de disputer, en présence de *Garnier*, Clerc, & de *BERNARD DE CEYS*, & du consentement de *Hugues d'Amancey*, son cousin. Il eut pour fils

V. *PIERRE* & *ETIENNE DE CEYS*, qui approuvèrent les traités faits par leur père. La postérité de *PIERRE* n'est pas connue. Il paroît qu'*ETIENNE* fut la tige de la Maïson de *Fertans*, dont la branche aînée finit au commencement du XIV^e siècle dans la personne de

Jeanne de Fertans, qui porta le Château de ce nom à RAALD DE CEYS, son époux.

NEUVIÈME BRANCHE.

VII. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, vivant vers 1250, & que nous croyons troisième fils de PIERRE III^e du nom, & de *Bonne de Montfaucon*, eut pour fils :

1. PERRIN, qui suit;
2. Et PHILIPPE, qui vendit en 1262 à JEAN, Comte de Bourgogne, pour 40 livres, la part qu'il avoit dans le puits de Montmahou, qui comprenoit la 16^e partie de l'eau falée de cette source.

VIII. PERRIN DE CEYS, Damoiseau, aliéna en 1260 en faveur de JEAN, Comte de Bourgogne, & de la Comtesse LAURE, son épouse, ce qu'il avoit en la Terre de Montmahou pour 80 livres : par le même acte, il fit hommage à ce Comte de ce qu'il avoit à Nam, Eternoz, la Sarrée, Coulans, & de ce que son frère PHILIPPE tenoit de son Fief à Meilant. Il céda en 1263 à la Comtesse LAURE, pour 30 livres, tout le droit qu'il avoit dans le Fief de Montagney qui relevoit de lui, & qu'elle avoit acquis de GÉRARD, Connétable du Comté de Bourgogne : il est nommé, avec Othon de Bannans, Chevalier, dans un titre de 1264. Il eut de *N... de Montmorel* :

1. ETIENNE, dont on ignore la postérité;
2. Et JEAN, qui suit.

IX. JEAN DE CEYS, Chevalier, reprit en Fief en 1268 de LAURE, Comtesse de Bourgogne, un quartier & demi de *muire* qu'il percevoit dans les Salines, réservant le droit des héritiers d'ETIENNE DE CEYS, son frère aîné. Il fit hommage en 1286 à Jean de Châlon, Sire d'Arlay, de ce qu'il possédoit à Déservillers, tant en Terre qu'en Justice, sauf la fidélité qu'il devoit à l'Archevêque de Befançon, & à *Simon de Montbéliard*, Seigneur de Mont-rond. Il eut d'*Yolande* :

1. GERARD, qui suit;
2. GILET, Ecuyer, qui fut Exécuteur du testament d'Isabelle, fille de Jean de Salins, Damoiseau, dit *Rachait*, l'an 1308. Il le fut encore de ceux de Marguerite, femme de Jean de la Chaffagne; de Renaud, dit *Leupard*, Ecuyer, & de Henri de Saint-Quentin, en 1313, 1322 & 1324;
3. JEAN, auteur de la dixième branche, rapportée ci-après;
4. GUY, Damoiseau, qui vivoit encore en 1360, suivant un titre de cette année.

X. GERARD DE CEYS, Chevalier, épousa *Blanche*, fille aînée de *Renaud Frerrier* de Salins, Chevalier, & d'*Alix*, qui l'institua héritière en 1294. Il eut :

XI. JEAN DE CEYS, Ecuyer, appelé fils de GERARD dans un acte de 1332. On ignore sa postérité.

DIXIÈME BRANCHE.

X. JEAN DE CEYS, Chevalier, troisième fils de JEAN, & d'*Yolande*, épousa *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, mentionnée dans le testament d'Etévenin le Ruillard de Salins, de 1339. Il en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. ROBERT, Ecuyer, qui servoit en 1359 sous la bannière de Jean de Vaugrenans, dans l'armée du Duc de Bourgogne;
3. Et BÉATRIX, seconde femme de *Jean de Thoraife*, Damoiseau, qui testa en 1348.

XI. JEAN DE CEYS, II^e du nom, Ecuyer, se reconnut redevable avec *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, sa mère, à Etienne Mercier de Salins, d'une somme de 2656 livres, l'an 1339. Il servoit en 1359 avec ROBERT, son frère, dans la Compagnie du Sire de Vaugrenans, & eut pour enfans :

1. THOMAS, Ecuyer, qui eut de *N... d'Orfans* :

CLAUDE DE CEYS, Chanoine de Saint-Paul de Befançon, lequel eut un legs de dix florins dans le testament de *Catherine d'Orfans*, sa cousine, de 1435, veuve d'*Odat Martel-de-Sancey*, Ecuyer;

2. OTHENIN, qui reprit de Fief l'an 1402 envers Guy Guilloz de Chenecey, Chevalier;
3. Et PIERRE, qui suit.

XII. PIERRE DE CEYS, Ecuyer, est nommé comme fils de JEAN DE CEYS, dans le testament d'HUGUENIN DE CEYS, Seigneur de Fertans, de 1415. Il eut pour fils :

XIII. HENRI DE CEYS, Ecuyer, qui épousa, le 11 Décembre 1455, par traité passé au Château de Cleron, *Catherine de Chaffagne*, fille de *Pierre*, & de *Claudine de Maisières*. De ce mariage naquirent :

HUMBERT, JEANNE, MARGUERITE & LOUISE, qui eurent chacun un legs de 15 sols dans le testament de *Pierre de Chaffagne*, leur oncle, du 19 Mai 1500. On ignore le fort & la postérité de ces enfans.

*Autres Seigneurs de la Maison de
CEYS ou SCEY.*

HUGUES DE CEYS est nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Flavigny par RENAUD, Comte de Bourgogne, datée du 15 des Calendes de Juin 1037.

HENRI DE CEYS est rappelé dans une Charte de l'Eglise de Befançon de 1060.

HUGUES II, Archevêque de Befançon, confirma en 1083 le don de l'Eglise de Saint-Germain de Grosfontaine, fait à Bernard, Abbé de Baume, par HUMBERT DE CEYS, Chanoine de son Eglise, fils de WIDE, du Château DE CEYS.

RAYMOND & PAGAN DE CEYS vivoient quelques années après.

LIEBAUD DE CEYS, Chevalier, fut témoin du don fait à l'Abbaye de Clugny par HUMBERT, III^e du nom, Sire de Salins, vers 1120.

HUMBERT DE CEYS étoit Grand-Archidiacre de Befançon en 1129, & signa une Charte de l'Archevêque Anferic, en faveur des Chanoines de Saint-Etienne de Dijon.

HENRI DE CEYS étoit Chanoine de Befançon en 1132.

ROBERT DE CEYS est mentionné dans un titre de l'Abbaye de Saint-Paul de 1133.

PIERRE, dit MARGOZ DE CEYS, se désista dans le tems de la fondation de l'Abbaye de Billon, des prétentions qu'il avoit contre ce Monastère, du consentement de *Mabile*, épouse de son frère, & de GÉRARD, fils de *Mabile*.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, né de la fille d'*Etienne*, Sire de Trave, fut présent l'an 1152 aux libéralités de *Guy de Trave*, son oncle, envers le Monastère de Bithaine. Il assista en 1169 au don fait à l'Abbaye de Charleu par ETIENNE, Comte de Bourgogne, qui venoit de prendre la Croix ; & fut témoin l'an 1173 de celui qu'il fit à l'Abbaye de Tart, d'un *bouillon de muire* dans les Salines de Lons-le-Saunier, & de ses aumônes, & de celles de la Comtesse JUDITH, envers les Religieux de Clairefontaine.

GUY ou GUILLEN DE CEYS vivoit en 1147, & RENAUD DE CEYS en 1196.

CÉCILE DE CEYS, veuve de *Ponce-Rigaud de Vuillaffans*, donna l'an 1140, à l'Abbaye de Billon, *deux bichets de bled* du consentement de Philippe, Seigneur d'Abbas.

HENRI DE CEYS, dit *Payen*, transigea l'an 1253 avec les Religieux du Monastère de Billon, au sujet d'un cens annuel de *deux bi-*

chets de froment. Il leur en assigna un troisième en 1275 sur son moulin de la Cademene, du consentement de *Vuillemette*, son épouse, d'HUGUES, WIDE, MARGUERITE, PONCETTE & BÉATRIX, ses enfans.

ROBERT DE CEYS, fils de GUILLAUME, surnommé *le Roux*, promit aux mêmes Religieux en 1259 de garantir envers Jacques de Cleron, Chevalier, le don qui leur avoit été fait par son père.

GUYE DE CEYS, fille de ROBERT, donna en 1275 à Humbert, Prieur de Courtefontaine, le droit qu'elle avoit dans les successions de ses père & mère, & dans celle de MOREL DE CEYS, son frère, *Jean*, Comte de Bourgogne, acquit en 1261 de PIERRE, dit BILLART DE CEYS, Chevalier, *deux meix* habités au Village de Levier, pour 20 livres.

JEAN & JACQUES DE CEYS, frères, fils de feu JACQUES DE CEYS, Chevalier, vendirent en 1260 la moitié des dîmes d'Amondans à HENRI DE CEYS, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de Befançon, pour 26 livres.

HUGUES DE CEYS, Chanoine & Sous-Chantre de la même Eglise, est rappelé dans une Charte du Chapitre de Sainte-Madeleine de 1265 : il fut dans la fuite Archidiacre de Salins. Le Nécrologe de l'Eglise de Saint-Etienne de Befançon porte qu'il mourut au mois d'Avril.

GUILLAUME DE CEYS, vivant vers 1245, eut pour fils

GUY DE CEYS, qui donna en 1267 à l'Abbaye de Billon les dîmes de Maisières, en présence d'Hugues, Abbé de Saint-Vincent, & de Jean, Abbé de Saint-Paul.

HENRI DE CEYS étoit Grand-Chantre de l'Eglise de Saint-Etienne en 1269.

Arquens de Salins, veuve de PIERRE, dit QUASSART DE CEYS, Damoiseau, testa en 1275, choisit sa sépulture dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de Befançon, institua héritières MARGUERITE & ISABELLE, ses filles, & nomma pour Exécuteur de ses volontés Philippe de Salins, son frère, Chanoine de Sainte-Madeleine.

THIERRY, SIMON & ETIENNE DE CEYS, Chevaliers, furent excommuniés en 1276, à cause des violences auxquelles ils s'étoient portés envers Eude, Archevêque de Befançon.

GUILLAUME DE CEYS, & *Anne de Joux*, sa femme, firent des dons en 1276 au Chapitre de Saint-Etienne.

MARGUERITE DE CEYS, fille de GUY DE CEYS,

Chevalier, vivoit en 1277 avec *Jean de Cle-ron*, son mari.

Un autre **GUILLAUME DE CEYS**, Chevalier, étoit co-partageant avec Pierre de Lifine en 1277. Il est nommé dans l'acquisition faite l'an 1281 par Jean de Châlon, Sire d'Arlay, des fils de Jean de Vaux, Chevalier : il reçut en Fiefen 1282, de l'Abbé de Saint-Paul, des *meix* & des héritages au Village de Branne; fit hommage en 1287 au Sire d'Arlay de ce qu'il possédoit à Charnoy, & cautionna en 1292 pour 100 marcs d'argent Humbert, Sire de Rougemont, envers Mile, Poincard & Jean de Durne, frères.

PHILIPPE DE CEYS étoit Chanoine & Ecolâtre de l'Eglise de Befançon en 1298. Il apposa son sceau en 1294 au testament de Guy de la Tour, Archidiacre de Befançon & Chanoine de Châlon. Il fut Exécuteur de ceux de Gérard de Pierrefontaine, Prêtre en 1304, & de Guillaume de Laicy, Chanoine de Sainte-Madeleine, en 1305.

JEANNE DE CEYS, épouse d'*Othon*, Sire de *Baufremont*, vendit en 1301, au Comte de Bourgogne, 100 florins de rente sur le communal des salines de Salins, suivant l'inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Dôle.

Le Fief de **PERRETTE DE CEYS** tomba dans le lot de Henri & de Gérard de Montfaucou, frères, dans le partage des Fiefs de la Maison de Montfaucou fait en 1318.

JEAN DE CEYS, Chevalier, fut présent à l'accord fait l'an 1319 entre Hugues de Châlon, Sire d'Arlay, & Pierre de Granfon, Seigneur de Belmont.

Huguette, veuve d'**ETIENNE DE CEYS**, dit *Quatre-Livres*, Damoiseau, fut témoin du testament de Catherine de Montluel, Dame de Cuveau, en 1320.

GUILLAUME DE CEYS, Chanoine de Befançon, fut Exécuteur du testament d'Odon de Belmont, Chanoine de Calmoutier, en 1331, & de celui de Jean de la Baume, Archidiacre de Faverney, en 1349.

On voit dans l'ancien cloître de l'Abbaye de Saint-Paul l'építaphe de **JEAN DE CEYS**, Prieur de Rofey, mort en 1333.

PIERRE DE CEYS étoit Chanoine de Befançon en 1334.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, est nommé dans le testament de Befançon Legerot de Cle-ron, de 1336.

RICHARD DE CEYS, Ecuyer, combattoit en 1358 sous la bannière de Henri de Vienne, Sire de Mirebel.

Philippe de Cornon & Jacques Mouchet, Ecuyers, reprirent en Fief le 27 Juin 1411 du Seigneur d'Arlay, ce qu'ils avoient eu de la succession de feu **JACQUETTE DE CEYS**.

ANNE DE CEYS ou de **SCEY** étoit Religieuse de Migette en 1496; **MARIE** en 1536, & **NICOLE** en 1636.

Les armes : *de sable, au lion d'or, couronné de même, armé & lampassé de gueules, avec neuf croiffettes recroiffettées au pied fiché d'or; timbrées, couronnées d'or, surhaussées d'un lévrier d'argent, & supportées par deux lions d'or.*

CHABANNES. Quatre mémoires imprimés qui ont paru en 1759, sur cette Maison, disent que *Chabannes*, *Chabannois* & *Chabanées* sont le même nom, qu'il n'y a de différence qu'une simple inflexion de voix de plus ou de moins, parce que la prononciation du mot a changé. Ainsi, suivant les anciennes généalogies de la Maison de Chabannes, il faut dire *Chabannes*, *Chabannois* ou *Chabanées*.

Cette Maison ne remonte dans le **P. Anselme**, qu'à **ROBERT DE CHABANNES**; mais d'anciens titres vérifiés par le Généalogiste des Ordres du Roi, en 1761, sont connoître

I. **ESCHIVAT DE CHABANNES**, ou **CHABANÉES**, qui épousa, vers 1170, *Matebrune de Ventadour*. Depuis ce mariage, cette branche de la Maison de *Chabannes* demeura fixée aux environs de Ventadour & de Charlus-le-Pailloux, qui en dépendoit, dans le Bas-Limoufin. Il eut :

II. **EBLES DE CHABANNES**, 1^{er} du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, ancien patrimoine de la famille de Ventadour, qui vivoit vers 1215, comme il est prouvé par une donation qu'il fit alors du consentement de son fils **EBLES DE CHABANNES** (*ejus filio annuente*), dit le Cartulaire de l'Abbaye de Bonaigue, près de Ventadour. Il étoit filleul du Vicomte de Ventadour, nommé *Ebles*.

III. **EBLES**, 2^e du nom, laissa :

IV. **EBLES DE CHABANNES**, 3^e du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, conjointement avec les Seigneurs de Ventadour, qui parut comme témoin aux pactes ou promesses de mariage de Robert VI, Comte d'Auvergne, & de Béatrix de Montgaçon, fille de

François, & d'Ifabeau de Ventadour, qui avoit pour père Ebles, Vicomte de Ventadour, & pour mère, Dauphine de la Tour-d'Auvergne. Cet acte dont il est parlé par Baluze, dans les preuves de son *Histoire d'Auvergne*, pag. 122, est de 1274. EBLES DE CHABANNES, III^e du nom, épousa *N... de Gouzon*, fille du Seigneur de la Roche-Guillebaud, dans la Marche, dont il eut :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. Et EBLES, qui fut père d'un autre EBLES, lequel fit la branche de *Chabannes-la-Forcée*, éteinte avant la fin du XIV^e siècle.

V. ANDRÉ DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux & autres lieux, eut pour enfans :

1. EBLES, qui suit;
2. Et CLAIRE, qui épousa *Bernard de Saint-Martial*, Baron de Rochefort, Seigneur de Saint-Martial & de Châteaupert.

VI. EBLES DE CHABANNES, IV^e du nom, épousa *N... de Lefrange*, en Vivarais, originaire du Limousin, dont vint :

VII. HUGUES DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, qui épousa, au mois d'Août 1352, *Gaillarde de Madic*, fille de *Géraud I^{er}*, Seigneur de Madic. Il eut :

VIII. ROBERT DE CHABANNES, Chevalier, tué à la journée d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il épousa, vers 1390, *Hélis ou Alix de Bort de Pierrefitte*, dont entr'autres enfans :

1. HUGUES, tué, en 1423, à la bataille de Crévant;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et ANTOINE DE CHABANNES, auteur de la branche des Comtes de *Danmartin*, rapportée plus loin.

IX. JACQUES DE CHABANNES, I^{er} du nom, Grand-Maitre de France, connu dans l'Histoire de France par ses exploits contre les Anglois, auquel le Roi CHARLES VII fit don de la Baronnie de *Curton* en Guyenne, dont l'ainé de la Maison de Chabannes porte le nom avec une substitution graduelle & perpétuelle, & concession de nos Rois, mourut le 20 Octobre 1453. Il épousa 1^o *Anne de Launay*; & 2^o par contrat du 4 Octobre 1432, *Anne de Lavieu*, dont il eut :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. Et GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Curton*, rapportée ci-après.

X. GEOFFROY DE CHABANNES, Chevalier, Seigneur de Charlus, &c., Conseiller & Cham-

bellan du Duc de Bourgogne, fut fait Chevalier au siège de Bayonne en 1451, par Gaston, Comte de Foix. Le Duc de Bourbon le nomma Lieutenant-Général de son Gouvernement de Languedoc, & l'établit Capitaine & Gouverneur du Comté & de la Ville de l'Isle-Jourdain, le 22 Juin 1459. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 25 Lanciers, & ensuite Gouverneur du Pont-Saint-Espirit. Il épousa, en 1462, *Charlotte de Prie*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur de Saint-Martin d'Ambert en 1494, Evêque du Puy & Comte de Velay, en 1516, mort en Septembre 1535;
3. Et ANNE, qui épousa, par contrat du 8 Novembre 1481, *Charles de Bourbon*, Prince de *Carency*, Prince du Sang de France.

XI. JACQUES DE CHABANNES, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, si connu dans l'Histoire sous le nom de *Maréchal de Pallisse*, fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, Auvergne, Forez, Beaujolois, Dombes & Lyonnois. Il se rendit recommandable dans toutes les guerres d'Italie de son tems, suivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, en 1495; servit aussi le Roi Louis XII en 1500, au recouvrement du Duché de Milan, & à la prise de plusieurs places dans l'Abruzze & la Pouille; demeura prisonnier du Duc de Terranova à la défense de la Ville de Rouvre, en 1502; combattit en 1503 à la bataille de Cerignoles; se trouva en 1506 à la prise de Bologne, & en 1507 à celle de Gènes, où il fut blessé; & se comporta généreusement à la bataille d'Agnadel, donnée en 1509, & à la prise de Padoue faite par l'Empereur, sur les Vénitiens. Le Roi le fit Capitaine de 500 hommes d'armes & le pourvut de la charge de Grand-Maitre, à la place du feu Seigneur de Chaumont; il lui donna encore le Gouvernement du Duché de Milan, après la célèbre journée de Ravennes, au gain de la bataille de laquelle il contribua beaucoup, & demeura prisonnier à celle des Eperons en 1513, après s'être comporté en grand Capitaine. Il se démit en 1515 de la charge de Grand-Maitre, au lieu de laquelle il fut créé Maréchal de France, continua ses services en Italie, & se trouva à la prise de Villefranche, & à la bataille de Marignan la même année;

fe rendit à Calais en 1521, pour traiter de la paix avec les Députés de l'Empereur, & n'ayant rien conclu, il retourna en Italie; commanda le corps d'armée au combat de la Bicoque, en 1522; passa sur les Frontières d'Espagne, où il secourut Fontarabie; obligea le Connétable de Bourbon de lever le siège qu'il avoit mis devant Marseille, en 1523, & finit glorieusement ses jours à la bataille de Pavie, le 24 Février 1525. C'est ainsi que mourut cet honorable Seigneur, dit Brantôme. Il épousa, 1^o en 1493, *Jeanne de Montberon*; & 2^o par contrat du 20 Février 1513, *Marie de Melun-Epinoy*, morte le 10 Octobre 1553. Elle étoit veuve de *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuse. Du second lit vint:

XII. CHARLES DE CHABANNES, qui fut tué, en 1552, au siège de Metz, sous HENRI II. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 30 Mai 1536, *Anne de Mendoza*, morte en 1541; & 2^o le 17 Septembre 1545, *Catherine de la Rochefoucauld*, morte en 1577, remariée, 1^o en 1559, à *René du Puy du Fou*; & 2^o à *Jacques Rouault*, Seigneur de Landreau. CHARLES eut du premier lit:

ANTOINE DE CHABANNES, mort le dernier de sa branche.

BRANCHE
des Seigneurs DE CURTON.

X. GILBERT DE CHABANNES, Seigneur de Curton, second fils de JACQUES, 1^{er} du nom, & d'*Anne de Lavieu*, sa seconde femme, fut Baron de Rochfort & de Cauffade, Seigneur de Curton, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur & Sénéchal du Limousin. Il avoit été mis dès sa jeunesse auprès du Duc de Normandie, depuis Duc de Guyenne, lequel le fit son Conseiller & Chambellan, Bailli & Capitaine de Gisors en 1465. Ce Duc étant mort, Louis XI lui confirma au mois de Mars 1472 tous les dons qui lui avoient été faits; le fit Gouverneur du Limousin en 1473. Il l'avoit honoré du Collier de l'Ordre de St.-Michel en 1469, & cinq ans après le députa comme son Ambassadeur vers le Duc de Bourgogne, pour signer la trêve qui fut conclue à Bouvines entre le Roi & ce Duc. Ce prince lui engagea la Châtellenie de Mirebel, par Lettres du mois de Juin 1478, où il le qualifie son Cousin, & lui donna deux ans après la juri-

diction de ses Terres de Mirebel & de Beauville. Il avoit eu le Gouvernement de son fils en 1488, & étoit mort en 1493. Il épousa, 1^o le 16 Novembre 1469, *Françoise de la Tour-d'Auvergne*, dont les sœurs sont entrées dans les Maisons de Médicis & de Stuart, famille Royale d'Ecosse; & 2^o par contrat du 30 Août 1484, *Catherine de Bourbon-Vendôme*, Princesse du Sang, dont il n'eut que des filles, qui furent Religieuses: c'est la seconde alliance de la Maison de Chabannes avec celle de France. Il eut de sa première femme:

XI. JEAN DE CHABANNES, Seigneur de Curton, &c., qui épousa, par contrat du 6 Février 1497, *Françoise de Blanchefort*, Dame de Boisлами & de Nozerolles, dont entr'autres enfans:

XII. JOACHIM DE CHABANNES, Sénéchal de Toulouse & de l'Albigeois, Chevalier d'Honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, de laquelle il étoit parent par *Françoise de la Tour-d'Auvergne*, son aïeule. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances & obtint du Roi HENRI II l'érection de la Terre de *Rochefort*, située en Auvergne, en Comté, par Lettres données à Paris au mois d'Octobre 1556, enregistrées au Parlement le 20 Mai 1557, à la Chambre des Comptes le 2 Juin de la même année, & en la Sénéchaussée d'Auvergne le 23 Août suivant. Voici la teneur de ces Lettres: *Ayant vu à l'œil & reconnu par effet les grands, vertueux & recommandables services que notre très-Amé & Féal Cousin, JOACHIM DE CHABANNES, Chevalier de notre Ordre, & d'Honneur de notre très-Chère & Amée Compagne la Reine, Baron de Curton & Rochefort, en Auvergne, créons & érigeons, & élevons par les présentes, en dignités, titres, noms & prééminences de Comté, pour dorénavant audit titre & nom de Comte de Rochefort, en jouir & user pleinement, paisiblement & perpétuellement par ledit Chabannes, ses hoirs, successeurs, & ayans cause, tant mâles que femelles: voulons & nous plaît, que lui & ses successeurs soient tenus, censés, réputés & appelés Comtes dudit Comté de Rochefort, &c.*

JOACHIM DE CHABANNES mourut à Paris au mois d'Août 1559. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 17 janvier 1522, *Perronnelle de Lévis*; 2^o par contrat du 28 Janvier 1526, *Louise de Pompadour*; 3^o par contrat du 31 Décembre

1533, *Claude de la Rochefoucauld*; & 4^o par contrat du 12 Février 1547, *Charlotte de Vienne*, née le 4 Janvier 1513, gouvernante des enfans de France, mariée, 1^o par contrat du 17 Novembre 1526, à *Jacques*, Baron de *Montboissier*. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, morte jeune;
2. CATHERINE, mariée, le 26 Novembre 1540, à *François 1^{er}*, Vicomte d'*Esflaing*;
3. JEAN, tué le 13 Août 1554, à la bataille de Renty. Il avoit épousé, le 5 Décembre 1547, *Françoise de Montboissier-Canillac*, morte le 1^{er} Août 1607, remariée le 1^{er} Juin 1558, à *Philippe de Rochechouart*, Baron de Couches, mort le 8 juin 1587.

Du second lit font issues :

4. ISABELLE, Abbesse du Pont-aux-Dames, en Brie;
5. HÉLÈNE, Abbesse de la Vassin;
6. CATHERINE, mariée, par contrat du 9 Mars 1545, à *François II de Bar*, Seigneur de Baugy.

Il eut du troisième lit :

7. FRANÇOIS, qui fuit;
8. JEANNE, mariée, par contrat du 21 Décembre 1558, à *Jean de Chalus*, Baron d'Orçival;
9. CATHERINE, mariée, par contrat du 28 Décembre 1558, à *Claude*, Baron de *Lef-trange*;
10. Autre MARGUERITE, Abbesse de Bonnefaigne, morte le 8 avril 1605.

Du quatrième lit font nés :

11. Autre FRANÇOIS, auteur de la branche de *Saignes*, rapportée plus loin;
12. GABRIEL, tige de la branche des Comtes de *Pionfat*, qui viendra en son rang;
13. GILBERTE, mariée, le 14 Février 1565, à *Jean de Montboissier*, Marquis de Canillac;
14. Et JEANNE, mariée à *Simon de Loges*, Seigneur de la Boulaye.

XIII. FRANÇOIS DE CHABANNES, premier Marquis de Curton, par Lettres du mois de Décembre 1563, Comte de Rochefort, Vicomte de la Roche-Masselin, Lieutenant-Général pour le Roi en Auvergne, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances & Conseiller d'Etat, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1583. Il soutint le parti du Roi contre la ligue, en Auvergne, avec un zèle admirable, & défit en 1590, à la bataille d'Issoire, le Comte

de Randan, Chef des troupes de la ligue, qui mourut de ses blessures, & après la mort duquel il fut pourvu de la Licutenance-Générale d'Auvergne. Il mourut avant le 18 Décembre 1604. Il épousa, par contrat du 24 Avril 1561, *Renée du Prat*, dont :

1. CHRISTOPHE, Marquis de Curton, qui fut blessé à la bataille d'Issoire, & mourut en 1636. Il épousa, 1^o le 29 Septembre 1591, *Marie de Crussol*; & 2^o par contrat du 18 Août 1617, *Claude Julhien*;
2. HENRI, Vicomte de la Roche-Marchelin, marié, par contrat du 24 Février 1642, à *Renée de Lenoncourt*, en Lorraine, morte sans enfans;
3. JEAN-CHARLES, qui fuit;
4. ANTOINE, Seigneur de Nebouzat, baptisé le 29 Août 1581, mort sans enfans. Il épousa *Marie de Montaignac*, veuve de *Charles de Gain*, Baron de Plaigne;
5. Et GABRIELLE, Abbesse de l'Éclache en 1646.

FRANÇOIS DE CHABANNES eut encore une fille naturelle, nommée

Marguerite, mariée, le 28 Janvier 1588, à *Claude Nouel*, Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine.

XIV. JEAN-CHARLES DE CHABANNES, Marquis de Curton, &c., se trouva au combat d'Issoire en 1590, & eut de *Louise de Margival* :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Angeau, affaîné par le bâtard de CHRISTOPHE DE CHABANNES, Marquis de Curton, son oncle, en Août 1659;
2. CHRISTOPHE, qui fuit;
3. GABRIEL, Seigneur de Chaumont, tué au siège de Bapaume en 1636, sans avoir été marié;
4. ISABELLE, Abbesse de l'Éclache & de la Vassin, morte le 3 Mai 1663;
5. Et MARIE, Religieuse à la Vassin.

XV. CHRISTOPHE DE CHABANNES, Marquis de Curton, épousa, par contrat du 15 Février 1653, *Gabrielle-Françoise de Rivoire*, du Palais, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. GILBERT, Capitaine de Carabiniers, mort sans enfans après 1716;
3. PIERRE, Abbé de Saint-Pierre de Vienne, vivant en 1730;
4. JEAN, dit le *Chevalier de Chabannes*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692. Il fut marié & n'eut point d'enfans;

5. JEAN-MARIE, Ecclésiastique, mort en 1699;
6. FRANÇOISE, Prieure, puis Abbesse de la Vassin, morte le 20 Janvier 1690;
7. ELISABETH, Abbesse de la Vassin, morte le 8 Février 1730;
8. Et ANNE, Religieuse au même Monastère.

XVI. HENRI DE CHABANNES, Marquis de Curton, &c., se signala à la bataille de Senef en 1674, & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris le 16 Mai 1714, & avoit été marié, 1^o par contrat du 16 Août 1680, à *Gabrielle de Montlezun*, fille de *François*, Seigneur de Bemaux, Gouverneur de la Bastille; & 2^o en 1709, à *Catherine-Gaspard de Scorrailles de Rouffine*, morte sans enfans le 21 Janvier 1736, âgée de 48 ans & 6 mois, veuve de *Sébastien de Rosmadec*, Marquis de Molac. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, Marquis de Curton, né en 1683, Aide-de-Camp de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Mestre-de-Camp du Régiment Royal-Cravate, mort à Prague en Bohême, Lieutenant-Général des Armées le 9 Octobre 1742, sans enfans. Il épousa, en 1706, *Marie-Charlotte Gluck*, morte le 15 Janvier 1724, âgée de 48 ans, veuve de *Jacques de Vassan*, Seigneur de la Tournelle;
2. ANTOINE, Marquis de Curton après la mort de son frère, en faveur duquel s'est ouverte la substitution du Marquisat de Curton & du Palais, dans le Forez, ancien Colonel du Régiment de Côtentin, Infanterie, mort le 1^{er} Octobre 1759, âgé de 74 ans. Il épousa *Charlotte-Joséphine-Henriette de Gironde*, morte le 19 Novembre 1756, dont :

MARIE-ANNE-MARGUERITE, mariée, le 18 Mai 1776, à *Louis-Alexandre de Caffanhes de Beaufort*, Comte de Miramont;

3. JEAN, qui suit;
4. FRANÇOISE-GABRIELLE, mariée, le 2 Juillet 1697, à *Jean-Paul de Rochechouart-Barbazan-Astarac*, Marquis de Faudoas;
5. CHARLOTTE, Abbesse de la Vassin;
6. ELISABETH, Prieure de Sainte-Colombe à Vienne;
7. Et FRANÇOISE, Religieuse Bénédictine à Montargis.

XVII. JEAN, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort & de Paulagnac, en Auvergne, a été appelé, après la mort de son frère, le *Marquis de Curton*, & au défaut d'hoirs mâles, à la substitution de Curton & de celle du Palais, dans le Forez, par le Marquis de

Rivoire du Palais, son cousin. Il a épousé, par contrat du 15 Novembre 1731, *Marie-Claire-Elisabeth de Roquefeuil*, fille de *Jean-Gabriel*, Marquis de Roquefeuil, & de *Marie-Anne de Croix*, en Flandre, dont :

1. PIERRE, dit le *Marquis de Chabannes*, né le 14 Septembre 1732, Capitaine de Dragons, tué au combat de Sondershausen, contre les Hessois, le 23 Juillet 1758, sans avoir été marié;
2. CHARLES, qui suit;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE, née en 1735, mariée 1^o à *Jean*, Marquis de *Bochart-Champigny*; & 2^o par contrat signé le 13 Mars 1763, à *Louis-Honoré*, Marquis de *Montillet*, Enseigne de la première Compagnie des Mousquetaires.

XVIII. CHARLES, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort, dont la Terre est titrée en Comté, par Lettres-Patentes du Roi HENRI II, données au mois d'Octobre 1556, rapportées ci-devant, né en Août 1737, Colonel dans les Grenadiers de France, auparavant Garde de la Marine, depuis Enseigne de Vaiffeaux, s'est trouvé au siège du Port-Mahon. Il est devenu le seul mâle de sa branche par la mort de PIERRE son frère, & a épousé, le 20 Février 1759, *Marie-Elisabeth de Talleyrand*, nommée Dame pour accompagner Madame, par brevet du 4 Mars 1759. Elle étoit fille de *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie & Menin de feu Monseigneur le Dauphin, & de *Marie-Elisabeth de Chamillart*, Dame du Palais de la Reine. Ils eurent :

1. JACQUES-CHARLES-GILBERT, né le 3 Août 1760;
2. Et JEAN-FRÉDÉRIC DE CHABANNES, né le 17 Décembre 1762.

BRANCHE des Seigneurs DE SAIGNES.

XIII. FRANÇOIS DE CHABANNES, 1^{er} du nom, fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, sa quatrième femme, nommée, dans les Mémoires de la Reine MARGUERITE, *Madame de Curton*, Gouvernante des Enfans de France, & nommément de cette Reine, fut Comte de Saignes, Seigneur de Boislami, &c., par la donation que lui en fit son père, le 26 Septembre 1554, à condition de porter le nom & les armes de

Blanchefort, avec substitution perpétuelle pour les mâles, d'ainé en aîné. Il est qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & Conseiller d'Etat dans le contrat de son fils aîné, l'an 1602. Il épousa, le 18 Septembre 1570, *Valentine d'Armes*, fille de *François*, & d'*Anne Bernard*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du *Verger*, rapportée ci-après;
3. JOACHIM, tige de la branche des Seigneurs de *Trucy*, qui viendra en son rang;
4. EDMÉ, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin, après 1610;
5. Et GILBERTE, morte le 27 Août 1614, âgée de 19 ans, mariée, par contrat du 12 Mai 1612, à *Claude*, Seigneur de la *Rivière*.

XIV. FRANÇOIS DE CHABANNES, II^e du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Boislami, &c., est qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, dans le contrat de mariage d'ANSELME, son second fils, en 1644. Il épousa, 1^o par contrat du 7 Février 1595, *Serène de Crevant*, & 2^o par contrat du 2 Octobre 1602, *Helene de Dailion-du-Lude*, & laissa du second lit :

1. FRANÇOIS, III^e du nom, marié, 1^o en 1630, à *Anne Dauvet de Rieux*; & 2^o à *Marie de Cluys*, dont :
 JOSEPH, né en 1668, Mouffquetaire, mort en 1688;
 Et MADELEINE, Religieuse à Bleffac.
2. Et ANSELME, qui suit.

BRANCHE

des Seigneurs de NOZEROLLES.

XV. ANSELME DE CHABANNES, Seigneur de Nozerolles, mort au mois d'Août 1683, avoit épousé, par contrat du 7 Février 1644, *Gabrielle de Lefrange*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ANNE-MARIE, Seigneur de Mariol, rapporté après la postérité de son frère;
3. PIERRE, Lieutenant dans le Régiment de Normandie en 1689;
4. Et N..., tous deux morts sans enfans.

XVI. FRANÇOIS DE CHABANNES, IV^e du nom, mort en 1668, épousa *Marguerite de la Marche*, & eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et FRANÇOIS DE CHABANNES-DE-NOZEROLLES.

XVII. PIERRE DE CHABANNES, Seigneur de Nozerolles, a épousé, le 8 Septembre 1717, *Léonarde-Françoise Galland*, Dame de la *Vareine*, dont :

1. SYLVAIN-LÉONARD, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne, Chapitre noble, Aumônier du Roi depuis 1753, & Abbé de la *Creste*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de Langres, dernier rejeton de fa branche;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Septembre 1727, mariée, en Janvier 1748, à N... de la *Marche*, Seigneur de *Puyguilhem*.

BRANCHE

des Seigneurs de MARIOL.

XVI. ANNE-MARIE DE CHABANNES, Seigneur de Mariol, fils puîné d'ANSELME, Seigneur de Nozerolles, & de *Gabrielle de Lefrange*, épousa, par contrat du 16 Février 1681, *Henriette Coeffier*, du même nom & de la même famille du Maréchal d'*Effiat*. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT-HONORÉ, né le 30 Décembre 1682, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en Avril 1700, Capitaine de Dragons en 1705, puis Exempt des Gardes-du-Corps, tué Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, à la bataille de Dettingen sur le Mein le 27 Juin 1743, à la tête des Gardes-du-Corps dont il étoit Lieutenant, sans avoir laissé d'enfans. Il avoit épousé, le 25 Juin 1737, *Angélique-Geneviève Titon de Villegenon*, morte le 8 Décembre 1739, âgée de 23 ans. Elle étoit fille unique de *Louis*, Seigneur de Villegenon, Inspecteur-Général du Magasin Royal des armes, & de *Geneviève le Fèvre d'Eaubonne*;
2. JOSEPH, baptisé le 19 Mars 1690, Enseigne de Vaisseaux du Roi, tué au siège de Douai en 1709;
3. FRANÇOIS, mort quelque tems après son frère, étant Capitaine de Vaisseaux;
4. Et HENRIETTE, née le 18 Novembre 1681, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Pierre Feydeau*, Chevalier de Saint-Louis, dont une fille, mariée, en Bourgogne, au Comte d'*Hugone*.

BRANCHE

des Seigneurs du VERGER.

XIV. JACQUES DE CHABANNES, second fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, épousa, le 13 Août

1610, *Gabrielle de Babute*, dont entr'autres enfans :

XV. FRANÇOIS DE CHABANNES, Seigneur du Verger, qui épousa, le 12 Février 1645, *Antoinette Monnot*, dont :

1. HUBERT, qui suit ;
2. HENRI-GASTON, Chevalier ;
3. RENÉ ;
4. GABRIELLE ;
5. & 6. ANTOINETTE & MARIE, Religieuses (tous sans enfans.)

XVI. HUBERT DE CHABANNES épousa, par contrat du 29 Août 1678, *Marie de Charry*, dont :

1. PAUL, qui suit ;
2. & 3. MARIE & JEANNE, mortes sans alliance.

XVII. PAUL DE CHABANNES, Seigneur du Verger, &c., né le 5 Août 1685, a épousé, le 1^{er} Juillet 1715, *Marie-Madeleine Salonnyer*, fille unique de *Guillaume*, Seigneur de Rozimont, dont :

1. LOUIS-JACQUES, Grand-Vicaire de Nevers, Prieur du Prieuré de Cheimes, Diocèse de Chartres, par nomination du Roi ;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, né le 29 Novembre 1719, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Broglie, aujourd'hui Lameth, Chevalier de Saint-Louis ;
3. LOUIS-ANTOINE, né le 16 Janvier 1721, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, Infanterie ;
4. GUILLAUME-HUBERT, Abbé d'Épiry ;
5. GABRIEL-JACQUES, né le 29 Août 1723, tué sur mer ;
6. CLAUDE-JOACHIM, né le 27 Juillet 1730, Lieutenant en 1758, dans le Régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie ;
7. MARIE-MADELEINE, morte jeune ;
8. Et CHARLOTTE-CESARÉE, née le 25 Octobre 1718, Religieuse au Prieuré de Sainte-Colombe, à Vienne.

BRANCHE
des Seigneurs DE TRUCY.

XIV. JOACHIM DE CHABANNES, troisième fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, Seigneur de Trucy, est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans le contrat de JACQUES DE CHABANNES, son frère, passé le 13 Août 1610. Il épousa, par contrat du 13 Avril 1598, *Gilberte de Bourbon-Buffet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Feuilly, dont :

1. JOACHIM ;
2. FRANÇOIS, marié & père d'un fils ;

3. GABRIEL, marié, en 1632, à *Julienne de Saint-Aubin* ;

4. Un fils ;

5. Et JEANNE, mariée, en 1620, à *Jean de Saconnin*, Baron de Brezoles.

Cette branche est éteinte.

BRANCHE
des Comtes de PIONSAT.

XIII. GABRIEL DE CHABANNES, dernier fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, sa quatrième femme, fut Gentilhomme-Servant du Duc d'Anjou. Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, & premier Echanfon de la Reine, dans le partage qu'il fit le 11 Octobre 1581, de la succession de ses père & mère : il prenoit aussi la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi*. Il eut de *Gabrielle d'Archon* :

XIV. JACQUES DE CHABANNES, Comte de Pionfat, pourvu de la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, le 13 Août 1650, fut tué en 1652 au siège de Montrond, combattant en qualité de Maréchal-de-Camp dans l'armée Royale, contre M. le Prince de Condé. Il épousa, par contrat du 9 Mars 1604, *Charlotte de Chazeron*, Dame de Pionfat, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois & Chevalier des Ordres du Roi, dont entr'autres enfans :

XV. GILBERT DE CHABANNES, 1^{er} du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, sous le Comte de Saint-Geran, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment. Il fut fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 23 Août 1650, Lieutenant-Général du Pays de Bourbonnois, le 17 Août 1652. Il épousa, le 24 Mai 1637, *Marie de Champfeu*, remariée, le 3 Janvier 1655, à *Édouard*, Comte de *Montmorin de Saint-Herem*, d'où font sortis les Seigneurs de *Montmorin de Saint-Herem*. Il en eut :

1. GILBERT, qui suit ;
2. THOMAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Chamiane*, rapportée ci-après ;
3. 4. & 5. GILBERTE, SUSANNE & MARIE, toutes trois Religieuses.

XVI. GILBERT, 2^e du nom, dit le *Marquis de Chabannes*, &c., né le 16 Juillet 1646, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de Navarre en 1669, Lieutenant-Colonel du même Régiment à la bataille d'Hochstett en 1704, Colonel au mois d'Avril 1706, puis Briga-

dier des Armées du Roi, Gouverneur de l'Isle & Citadelle d'Oleron en Janvier 1709. Il fut un des Grands Capitaines de son tems. M. le Duc de Bourgogne l'honora de ses bontés. Il servit plus de 50 ans, & contribua au gain de la bataille de Spierbach, en Octobre 1703, par un mouvement qu'il fit faire à la brigade de Navarre, qu'il commandoit, d'où est venu : à moi Navarre ; ce fut son expression. Il ne se distingua pas moins à la bataille d'Hochstett en 1704, car ne voulant jamais consentir à la capitulation de Belheim, où 26 bataillons & 4 Régimens de Dragons, qu'on avoit laissés dans le Village, furent pris & enveloppés, il fit brûler les drapeaux du Régiment de Navarre, & obtint qu'il fortiroit avec une certaine quantité d'armes & de fusils. Il mourut le 20 Avril 1720. Il épousa, par contrat du 30 Juillet 1681, *Anne-Françoise de Lutzelbourg*, dont :

1. GILBERT-GASPARD, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-ANTOINE, Marquis de la Palisse, né en 1686, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Verdun & du Verdunois, ci-devant Major des Gardes-Françoises, ensuite Lieutenant-Colonel du même Régiment, Commandant pour le Roi en 1745, dans le pays d'Aunis, la Rochelle, Poitou, &c., mourut à Paris le 23 Décembre 1754, sans avoir laissé d'enfans. Il avoit épousé :^o *Marie-Claudine Cahouet de Beauvais*, morte le 29 Septembre 1744, mariée, le 10 Juillet 1714, à *Olivier le Fèvre d'Ormesson*, Seigneur d'Unchair, né le 20 Septembre 1686, mort le 31 Mars 1718. FRANÇOIS-ANTOINE de CHABANNES épousa, 2^e en Novembre 1745, *Marie-Félicité du Pleffis-Châtillon*, héritière de sa Maison par la mort de son frère, remariée, en Février 1760, à *Charles-Armand-Martial*, Comte de *Narbonne-Pelet* ;
3. THOMAS, baptisé le 6 Décembre 1688, Capitaine dans le Régiment de Navarre, puis Mestre-de-Camp à la fuite du même Régiment, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 27 Août 1722, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1735, tué le 7 Juin 1735, d'un coup de pied de cheval en commandant pour le Roi à Kirchheim, au-delà du Rhin, sans avoir été marié ;
4. CHARLES, Comte de Chabannes, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, mort sans alliance au mois de Juil-

- let 1749, à Saint-Mihiel en Lorraine, âgé de 55 ans ;
5. MARGUERITE, Religieuse, morte à la Madeleine de Trefnel, à Paris ;
 6. Et ANNE-JOSÈPHE, née le 16 Octobre 1690, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1699, mariée, en 1707, à *François de la Queuille*, Seigneur de Pramenoux, fils de *Claude de la Queuille*, Vicomte de Châteaugay, dont une fille unique, mariée au Comte de *Langéac*, ci-devant Mestre-de-Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi.

XVII. GILBERT-GASPARD DE CHABANNES, Comte de Pionfat, né le 7 Septembre 1685, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi le 1^{er} Janvier 1703, successivement Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, Colonel du Régiment de la Reine, Dragons, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-Général-des-Logis en Italie, des Armées de France, d'Espagne & de Savoie, combinées dans la guerre de 1734 & 1735, est mort en 1746. Il épousa, en 1708, *Philiberte d'Apchon*, fille de *Claude-Éléonor*, Marquis d'Apchon, premier Baron & Sénéchal d'Auvergne, qui lui a porté en mariage la Baronnie d'Apchon, dont :

1. GILBERT-BLAISE, né le 3 Février 1712, Abbé de Saint-Méen en 1743, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saint-Malo, qu'il remit au Roi. Il fut nommé Abbé de Notre-Dame de Bonport, Ordre de Cîteaux, en 1745, & a été député la même année à l'Assemblée générale du Clergé ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
3. JOSEPH, Prieur de Nantes, Ordre de Saint-Benoît dans le Bugey, où il est mort jeune en 1738.

XVIII. JEAN-BAPTISTE DE CHABANNES, né le 3 Octobre 1714, Comte de Pionfat & de Belabre, Comte d'Apchon, premier Baron d'Auvergne, Marquis de la Palisse par substitution & donation du feu Comte de Chabannes, son oncle, Cornette des Mousquetaires noirs en Mars 1740, Brigadier des Armées le 20 Mars 1747, Enseigne en 1752, Sous-Lieutenant en 1754, & ensuite Maréchal-de-Camp le 1^{er} Mars 1758, s'est trouvé en Italie aux batailles de Parme & de Guastalla ; en Allemagne à celle de Dettingen, en 1743, où il fut blessé d'un coup de fusil à la jambe ; & en Flandre, à celle de Rocoux en 1746. Il sert depuis 30 ans, & a épousé, le 8 Mars 1743, *Marie-Olive Bernard de Coubert*, née le 14 Août 1727.

BRANCHE

des Seigneurs de CHAMIANE.

XVI. THOMAS, dit le Comte de Chabannes, second fils de GILBERT, 1^{er} du nom, Comte de Pionfat, & de Marie de Champfeu, vivoit le 6 Décembre 1688. Il eut d'Anne Boyer :

1. JACQUES-LOUIS, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, depuis Mestre-de-Camp d'Infanterie, Aide-Maréchal-des-Logis de l'Armée du Roi, sous les ordres du Prince de Conti, tué à la bataille de Cony le 5 Septembre 1744. Il étoit Seigneur de Chamiane, & n'a point été marié;
2. JOSEPH-GASPARD, né en 1702, Abbé de Valricher & Evêque d'Agen, après avoir été Agent général du Clergé, mort en 1767;
3. JACQUELINE, Abbesse de Bonlieu en 1729, & depuis de la Beniffons-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lyon, morte;
4. Et GILBERTE, Abbesse de Beaumont, près de Clermont, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Clermont, morte.

BRANCHE

des Comtes de DAMMARTIN.

IX. ANTOINE DE CHABANNES, Comte de Dammartin, Grand-Maitre de France, troisième fils de ROBERT, Seigneur de Charlus, mourut le 25 Décembre 1448. Il avoit époufé, par contrat du 8 Septembre 1439, Marguerite de Nanteuil, dont :

JEAN DE CHABANNES, qui époufa 1^o Marguerite de Calabre ; & 2^o Susanne de Bourbon, remariée à Charles, Seigneur de Boulainvilliers, & de Beaumont-sur-Oise. Du premier lit vint :

1. ANNE, née en 1485, morte après 1527, qui époufa, en 1496, Jacques de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing.

Du second lit font nés :

2. ANTOINETTE, morte en 1527, qui époufa René d'Anjou, Seigneur de Mézières;
3. Et AVOIE DE CHABANNES, mariée, 1^o en 1504, à Edmond de Prie, Baron de Bufançais ; 2^o à Jacques de la Trémoille, Chevalier, Seigneur de Mauléon ; & 3^o à Jacques de Briçay, Chevalier, Seigneur de Ville-gongis.

Ces trois filles ont porté dans les Maisons où elles font entrées les grands Fiefs de cette branche, comme le Comté de Dammartin, & nommément la Terre de Saint-Fargeau dans la branche de Bourbon-Montpenfier.

La branche aînée des Seigneurs de Curton

Tome IV.

a toujours conservé jusqu'à présent les anciennes Terres patrimoniales, comme Curton, Saint-Angeau, Rochefort, & Madic, en Auvergne.

LES ROIS LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII, FRANÇOIS 1^{er}, HENRI II, CHARLES IX, FRANÇOIS II & HENRI III, ont honoré du titre de *Coufin* les Seigneurs de Chabannes.

Il y a de la Maison de Chabannes des bâtards légitimés, dans le Quercy & l'Auvergne, qui ont fait de fort bonnes alliances & avec des Maisons distinguées, mais qui ne font que des bâtards reconnus.

Voy. sur cette Maison le tom. VII de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, pag. 129 & suiv., & Moréri.

Les armes: de gueules, à un lion d'hermines, armé, lampassé & couronné d'or.

* CHABANOIS, en Angoumois, Diocèse de Limoges, Terre & Seigneurie possédée dans le X^e siècle par AIMARD, dont le fils JOURDAIN, fut à la première Croisade en 1099. N..., fille & héritière de JOURDAIN, époufa Guillaume de Mathas, dont le petit-fils GUILLAUME II, Comte de Chabanois, Seigneur de Confolent, vivoit vers 1200. ECHIVAT, II^e du nom, petit-fils de GUILLAUME II, mourut en 1283.

LAURE, sa sœur & son héritière, époufa 1^o Raymond, Vicomte de Turenne, & 2^o Simon de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, mort en 1316. Jean de Rochechouart, arrière-petit-fils de Simon, eut pour héritière sa sœur Jeanne, qui époufa Miles de Thouars, Seigneur de Pouzauges. Miles II, petit-fils de ce dernier, vivoit en 1419.

Catherine de Thouars, sa sœur, lui succéda, & fut héritière de Chabanois, Confolent, Pouzauges, &c. Elle vivoit en 1460, & époufa JEAN DE VENDÔME, Vidame de Chartres, qui vivoit en 1460, & dont le fils JEAN III étoit qualifié *Prince de Chabanois* en 1481.

FRANÇOIS DE VENDÔME, arrière-petit-fils de JEAN III, mourut sans postérité le 7 Décembre 1562, ayant vendu Chabanois à Joachim de Montesquiou, dit de Montluc, qui mourut en 1567. Blaise de Montluc, Maréchal de France, frère de ce dernier, & son successeur, mourut en Juillet 1573. Adrien de Montluc, son petit-fils, Comte de Carmaing, est qualifié *Prince de Chabanois*, dont les droits lui furent donnés par son aïeul, & mourut le 22 Janvier 1646.

Sa fille *Jeanne* fut son héritière, & elle mourut le 2 Mai 1657, ayant épousé *Charles d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, dont la petite-fille *Angélique d'Escoubleau*, héritière de *Chabanois*, épousa, le 24 mars 1702, *Gilbert Colbert de Saint-Pouange*, qualifié seulement *Marquis de Chabanois*. Voy. COLBERT.

CHABANS, en Périgord. Suivant un Mémoire dressé sur titres, & envoyé par M. le Comte de *Chabans-de-Journard*, demeurant auprès de la Chapelle-Faucher en Périgord, GUILLAUME, quatrième Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, épousa 1^o la fille de *Guillaume*, dit *Longue-Épée*, Duc de Normandie, dont il eut un fils nommé *Guillaume*, qui fut, après lui, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers; & 2^o la fille du Comte de *Toulouse*, dont il eut entr'autres enfans :

HUGUES DE POITIERS, à cause de sa mère, & *Prince de Chabans*, à cause de l'apanage qu'il eut de son père, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, qui vendit la plus grande partie de ses biens. Il épousa, en 1098, la fille du Comte de la *Marche*, dont il eut :

GUILLAUME & LOUIS, qui suivit. Tous deux prirent le nom de l'apanage de leur père, savoir: *Chabans de Chabans*, & gardèrent les armes de leur ancienne Maison, qui sont: *de gueules, entouré de douze besans d'or, au lion d'argent rampant, armé, lampassé & couronné d'or*.

I. LOUIS DE CHABANS, second fils de HUGUES, Seigneur dudit lieu de Chabans, épousa, en 1140, *Erminte*, fille du Comte de *Périgord*, dont :

II. CHARLES DE CHABANS, Seigneur dudit lieu, qui épousa, en 1170, *Agnès de Pon*. Il eut :

III. ÉLIE DE CHABANS, Seigneur dudit lieu, marié, en 1203, à *Charlotte de Gontaut*, fille du Baron de Biron. Il eut :

IV. MATHIEU DE CHABANS, ce qui est prouvé par son testament des Calendes de Janvier 1281, & par un contrat de transaction du 6 des Ides de Juin 1257. Il fut Chambellan du Roi St. Louis, & épousa *Almoïs Folcois*, fille de *Bernard*, Seigneur de Montagnier, dont :

V. ÉLIE DE CHABANS, II^e du nom, qui est prouvé par le testament d'*Almoïs Folcois*, sa mère, veuve de MATHIEU DE CHABANS, daté

des Ides de Mai 1291. Il épousa, en 1288, une *Rochechouart*, dont :

VI. MATHIEU DE CHABANS, II^e du nom, qui épousa, 1^o par contrat du mercredi avant la Saint-Luc 1305, *Peyronne de la Tour-Blanche*; & 2^o le mardi après la fête de la Sainte-Trinité 1322, *Marguerite de la Marche*. Il eut du premier lit :

VII. ADHÉMAR OU AIMAR DE CHABANS, qui épousa, 1^o le mardi après la fête de la Trinité 1322, *Agnès du Luc*; & 2^o *Agnès Vigier de Javerlhac*. Il eut du premier lit :

VIII. ÉLIE DE CHABANS, III^e du nom, qui, étant Grand-Pannetier, épousa, le 3 Décembre 1402, *Anne Vigier*. Il eut :

IX. JEAN DE CHABANS, qui épousa, en secondes noces, le 2 Juin 1439, *Catherine de Loffe*. Ils eurent :

X. ADHÉMAR OU AIMAR DE CHABANS, II^e du nom, qui épousa, le 23 Février 1496, *Almoïze Daitz de Meymi*, dont :

XI. CHARLES DE CHABANS, II^e du nom, né en 1498, marié, le 9 Juin 1516, à *Marguerite de Farges*. De ce mariage naquit :

XII. PIERRE DE CHABANS, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de sa Chambre, qui employa presque tout son bien au service de HENRI III, du tems des guerres civiles, & mourut avant le 29 Décembre 1574. Il épousa, le 16 Juillet 1554, *Louïse Prévost de Sanfac*, & eut :

XIII. ANTOINE DE CHABANS, qui fut aussi premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & eut le Gouvernement du Château & Marquisat de Fronzac, qu'il avoit assiégé & pris pour HENRI IV. Il épousa, le 24 Août 1588, *Philippe de Journard*, dont :

XIV. GASPARD, Marquis de CHABANS, Capitaine de 50 hommes d'armes, sous les ordres de M. de Saint-Preus, son beau-père. Il épousa, le 26 Janvier 1615, *Henriette de Jussac-d'Ambleville*, dont :

XV. ANTOINE, Marquis de CHABANS, né en 1626, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, servant sous les ordres du Duc de Guise, à son expédition de Naples; marié 1^o à *Marguerite Sabari*, Romaine de nation, & 2^o en 1681, à *Susanne de Loffe*, nièce du Maréchal de Noailles. Il eut de ce second mariage :

XVI. ANNET-JULES, Marquis de CHABANS, qui mourut le 24 Décembre 1752. Il épousa, en Mai 1703, *Souveraine de Perry*, de la Maison de *Saint-Auvent*, dont :

1. ISAAC, qui fuit;
2. LÉON-FRANÇOIS, premier Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Poitou;
3. JEAN, Abbé, Comte de Lyon, mort le 16 Octobre 1759;
4. ARMAND, dit le *Chevalier de Chabans*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Parme, le 29 Juin 1734;
5. FRANÇOIS;
6. & 7. Deux filles, Religieuses à l'Abbaye Royale de Ligneuve en Périgord;
8. Et une autre fille, Religieuse au Prieuré Royal de Saint-Pardoux, aussi en Périgord.

XVII. ISAAC, Comte de CHABANS, Seigneur de la Chapelle - Faucher, de Meneples, de Saint-Georges, &c., a épousé, le 15 Juin 1730, *Dorothee de Marfange-de-Vaury*, Dame de Champelière & de Pérignac en Poitou. De ce mariage font nés :

1. JEAN-ALEXANDRE, Marquis de CHABANS, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, marié, le 12 Avril 1765, à *Marie de Loffe*, Dame de la Borie-Fricard, de Chabans, de Bayac, fille de *Jean*, Vicomte de *Loffe*, dont :
MARIE-ANNE;
ET MARIE-ANNE-JULIE;
2. ANNET-JOUMARD DE CHABANS, né le 14 Septembre 1732, Comte de Lyon, & Vicaire-Général de l'Evêché d'Autun;
3. PIERRE DE CHABANS, ancien Lieutenant au Régiment de Poitou, ensuite Page de la Grande-Ecurie du Roi, retenu Ecuyer de ladite Ecurie, mort le 12 Mars 1764;
4. ARMAND, mort le 4 Avril 1779;
5. DOROTHÉE, mariée, par contrat du 19 Février 1757, à *Henri*, Marquis de *la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Douxat & de Chardeuil, dont deux enfans;
6. ET MARIE, née en 1741, Religieuse - Professe au Prieuré Royal de Saint-Pardoux en Périgord.

BRANCHE

des Comtes de RICHEMONT.

PIERRE DE CHABANS épousa, par contrat du 7 Avril 1729, *Françoise de la Garde*, dont :

1. FRANÇOIS, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Périgueux;
2. NICOLAS, qui fuit;
3. MARIE-BLAISE, mariée, par contrat du 26 Février 1748, à *Pierre*, Comte de *la Marthonie*, Seigneur de la Salle, mort sans enfans;
4. MARGUERITE, mariée à *Jean-Baptiste Souc de Plancher*, Seigneur, Baron de Berbigières, Chevalier de Saint-Louis & ancien

Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont. Ils n'ont pas d'enfans;

5. ET RENÉE, morte jeune.

NICOLAS DE CHABANS, Seigneur, Comte de Richemont, de la Chapelle-Montmoreau & de Condat, épousa, 1^o par contrat du 15 Février 1762, *Thérèse-Andrée-Angélique le Berthon*, fille d'*André-François*, premier Président au Parlement de Bordeaux; & 2^o par contrat du 23 Juin 1765, *Elisabeth-Catherine d'Aloigny*, fille de *Thomas*, Marquis d'Aloigny, Seigneur de Villars, la Rolphie & du Puy-Saint-Astier. Il eut du second lit :

1. ANDRÉ-JACQUES-HYACINTHE-FRANÇOIS, né le 31 Mars 1767;
2. ET RENÉ-JEAN-PAUL-ANTOINE, né au mois de Juin 1768.

Les armes : *d'azur, au lion d'or enclos dans une orle de onze besans de même*. Supports : deux lions. Cimier : une couronne de Comte.

CHABENAT, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaison, famille noble dont étoit

ETIENNE DE CHABENAT, Seigneur de Bonneuil-sur-Marne, Vicomte de Savigny, Baron de Nouan, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Introduceur des Ambassadeurs, qui mourut le 24 Avril 1680, laissant de *Madeleine Petit-de-Paffy* :

MICHEL DE CHABENAT, Seigneur de Bonneuil, Introduceur des Ambassadeurs, marié à *Catherine-Charlotte le Febvre-de-la-Malmaison*, dont :

LOUIS-ETIENNE DE CHABENAT, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaison, Conseiller au Parlement depuis le 5 Août 1716, mort à Paris le 6 Décembre 1747, dans la 53^e année de son âge, laissant de *Marie-Madeleine Boucher*, morte le 8 Mars 1742 :

1. ANDRÉ-CHARLES-LOUIS, reçu Conseiller au Parlement le 21 Août 1744, marié, en 1761, à N. . . *Jaffaud*;
2. N. . . DE CHABENAT, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises;
3. ET N. . . DE CHABENAT, qui n'étoit pas encore pourvu en 1747.

Les armes : *d'argent, à trois pensées au naturel, tigées & feuillées de sinople; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or*.

CHABERT. La famille des Seigneurs de Pontauvert, en Normandie, Election de Coutances, du nom de *Chabert*, maintenue dans

fon ancienne Noblesse, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au bâton d'argent passé dans trois couronnes ducales d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois rocs d'échiquier de sable.*

Nous ignorons si les Seigneurs du *Mesnil* qui ont été établis à Hodan en Braye, & si ceux de *Granvillet* établis en Limoulin subsistent. Mais nous trouvons encore dans l'*Histoire hér. de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 248 & 249, deux familles dans la Ville de Toulon du nom de *Chabert* d'ancienne Noblesse, maintenues en conséquence, & qui ont donné nombre d'Officiers distingués dans la Marine; l'une a possédé une partie de la Seigneurie de la Garde. A cette famille appartenoit

N... DE CHABERT, qui laissa :

N... DE CHABERT, qui suit;

Et N.... DE CHABERT, marié à *Charlotte de Pontevès de Giens*, fille de *François*, Seigneur de *Giens*, & de *Catherine d'Andrea*, dont :

N... DE CHABERT, veuve de N... Vicomte de *Berghes*.

N... DE CHABERT eut pour fils :

JOSEPH-FÉLIX DE CHABERT, Sous-Commisnaire de la Marine.

Cette Maison est alliée aux familles de *Thomas-la-Garde*, de *Gaillard* & de *Pontevès-Giens*.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'argent.*

Quant à l'autre famille alliée aux Maisons de *Noble-du-Revest*, de *Cuos-Cogolin* & de *Burgues*, employée dans les catalogues des Gentilshommes du Ban & Arrière-Ban, & dont la qualité de *Chevalier* est reconnue admise par les Cours souveraines dans divers actes, soit d'hommage au Roi ou autres, comme dans la citation que nous en avions faite dans le tome IV, ou premier du Supplément de la première Edition de ce Dictionnaire, nous avions renvoyés les lecteurs à l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, il est indispensable de les avertir qu'outre le peu de connoissance, qu'ils verront par eux-mêmes, que l'auteur de ce Livre avoit de cette famille, puisqu'il avoue qu'il n'en avoit vu aucun titre, il y a fait une erreur que nous avons répétée par rapport aux émaux des armoiries, & que nous devons corriger avec d'autant plus de raison, que notre première citation justifie le fondement de la précaution

que les deux représentans actuels de cette famille prirent dès l'année de la publication du livre. Ils s'adressèrent à l'Assemblée de la Noblesse de Provence, pour lui faire remarquer que le préjudice que pouvoit porter à leur véritable état, dans l'Ordre de la Noblesse, un article aussi brièvement & vaguement conçu, & même avec une faute essentielle dans la gravure des armes, dans un ouvrage qui étant dédié à cette même Assemblée, sembloit emporter son approbation, ne pouvoit être bien suppléé que par une déclaration bien émanée d'elle, portant un témoignage authentique des caractères distinctifs de l'ancienne Noblesse de leur famille.

La déclaration fut en effet expédiée le 22 Août 1768, par Messieurs les Syndics du Corps de la Noblesse, portant, que sur la connoissance certaine qu'ils en avoient sur les titres qui leur avoient été représentés en original, & sur ce qu'ils en avoient vu dans les registres publics, la famille de *Chabert*, établie à Toulon, & dont sont issus les deux Requérans, est noble d'ancienne extraction & lignée de nom & d'armes; & que ses armoiries, ainsi qu'on les voit en divers monumens authentiques, existans dans ladite ville, sont d'argent, à la herse sarrasine de gueules; l'écu timbré d'un casque, tel que le portent les Chevaliers, soutenu par des hommes cuirassés & armés à l'antique, ayant leurs lances ornées de cornettes. Cimier : une main tenant une massue. Devise : POSTES PORTASQUE REFREGIT.

Le représentant de la branche aînée est, comme on le voit dans le Nobiliaire cité, JOSEPH-BERNARD, Marquis de CHABERT, Capitaine de Frégates du Roi, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Brest, de celles de Londres, de Berlin & de Bologne, Chevalier de Saint Louis, Grand-Croix de ceux de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, honoré à la Cour de Naples des grandes entrées de la Chambre.

Le représentant de la branche cadette est ANNIBAL-MICHEL DE CHABERT-DE-BURGUES, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier du même Ordre de Saint-Louis, dont la fille aînée, MARGUERITE-JOSÈPHE DE CHABERT, est actuellement une des Demoiselles que Sa Majesté fait élever à Saint-Cyr.

Il y a de fortes présomptions que toutes

les familles actuelles d'ancienne Noblesse du nom de *Chabert*, quoique établies dans des Provinces éloignées, sont autant de branches de l'ancienne Maison de ce nom connue avec distinction en Dauphiné dans les XIV^e & XV^e siècles.

Quant à la différence de leurs armes, on fait que dans beaucoup de familles il y a autant d'écussions que de branches. Les deux dernières familles que nous venons de citer, en font un exemple d'autant plus frappant, qu'indépendamment de leur résidence dans la même Ville, chacune prouve de son côté son ancienne Noblesse & sa parenté réciproque par plusieurs papiers domestiques, où le degré de leur séparation est seulement incertain, & cependant leurs armes sont tout à la fois différentes de leur tronc & entr'elles.

CHABESTAN, Maison très-ancienne du Dauphiné, qui a donné son nom à une Terre au Diocèse de Gap, érigée ensuite en *Comté*.

GUIGUES CHABESTAN vivoit au XIII^e siècle; & par acte du 4 des Calendes de Décembre 1233, il est qualifié noble *Guigues de Chabestan*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, en latin *Miles*, qualité qui ne se donnoit qu'à la haute Noblesse, & même aux Dauphins, dit Chorier, dans son *Histoire du Dauphiné*, p. 836 & 838.

Par ce même acte, qui est une transaction en latin, sur parchemin, qui existe en entier, malgré sa vétusté, noble GUY ou GUYT de CHABESTAN, *Miles*, & noble JEAN de CHABESTAN, *Miles*, tous deux fils de noble GUIGUES de CHABESTAN, Seigneur dudit lieu (ils sont tous trois ainsi qualifiés), étant en contestation & procès pour un supplément de légitime, transigent; & GUY s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux, à JEAN, son frère, qui se plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lésé par le dernier testament de leur père, les frais dudit procès, & 4000 sols Viennois pour compléter tous les droits de JEAN sur les biens paternels, ce qui fut stipulé & accordé par l'entremise & par le Conseil de noble *Bertrand d'Agoult*, Chevalier (*Miles*), Seigneur de Mifon, leur parent, présent, & de plusieurs autres de même y dénommés; ledit acte passé par *Bertrand Rolandi*, Clerc d'Apres & Notaire public, par autorité Apostolique, Impériale & Delphinale, au Château de *Chabestan*, sous les indications précé-

dentes, c'est-à-dire l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233, & le 4 des Calendes de Décembre, sous le Pontificat de GRÉGOIRE IX, sous l'Empire de FRÉDÉRIC & sous le règne de GUIGUES, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. GUIGUES DE CHABESTAN, ci-dessus mentionné, & vivant au XIII^e siècle, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui suit;
2. Et JEAN, qui a fait la branche de *Chabestan de Montoseur*, dont la postérité a subsisté long-tems avec honneur, & qui est éteinte. Allard en parle dans ses généalogies.

II. GUY DE CHABESTAN eut de *Montorline de Méouillon*, fille de *Hugues* Baron de Méouillon (les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné, voy. Chorier, dans son *Histoire*, pag. 778), FOULQUES, qui suit, comme il conste par un Cadastre de 1225, des Terres de Ribeiret & de Sorbiers, dès-lors & encore à présent dans cette Maison.

III. FOULQUES DE CHABESTAN épousa, en 1260, *Marie de Rivière*, d'une ancienne Maison de Dauphiné (voy. Allard & Chorier), fille de *N.... de Rivière*, Seigneur de Bruis & de Sainte-Marie, par sa femme *N.... d'Alauçon*. Il eut :

IV. CLAUDE DE CHABESTAN, qui épousa, en 1296, *Justine de la Tour*, dont :

V. BERTRAND DE CHABESTAN, 1^{er} du nom, qui épousa, en 1340, *Biette d'Agoult*, fille d'*Amédée*, Seigneur de la Baume-des-Arnauds, & eut :

VI. BERTRAND DE CHABESTAN, II^e du nom, qui épousa *Claudine de Révillasc*, fille de *N.... de Révillasc*, dont ANTOINE qui suit. Les *Révillasc* sont venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils descendent de l'illustre Maison des *Colonne*, Romains. Voy. Allard.

VII. ANTOINE DE CHABESTAN, 1^{er} du nom, marié, en 1385, à *Alix de Montalin*, eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1420, à *François de Bonne*, Seigneur de Lesdiguières, bifaisleul du Connétable. Voy. LESDIGUIÈRES. *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme.

VIII. ANTOINE DE CHABESTAN, II^e du nom, épousa, en 1416, *Jeanne de Castillon*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;

2. GUILLAUMETTE, mariée, en 1454, à *Pierre du Pilhon*;
3. Et une autre fille, mariée à *N.... de Révil-lasc*.

IX. ANTOINE DE CHABESTAN, III^e du nom, époufa, en 1466, *Marguerite du Pilhon*, fille d'*Arnaud (de Apillione)*, disent les actes latins, voy. la Généalogie par Chorier & par Allard), au Diocèse de Die, & d'*Agnès Faure de Boulogne*. De ce mariage vint :

X. CLAUDE DE CHABESTAN, Seigneur du Pilhon, qui époufa, en 1482, *Radegonde de Rivière*, dont :

1. & 2. VINCENT, qui fuit, & HUBERT.

XI. VINCENT DE CHABESTAN, Seigneur du Pilhon, époufa, en 1517, par contrat passé devant *Gabriel Armand*, Notaire de Serres, *Louise d'Alauzon*, fille de *Gerenton d'Alauzon*, & sœur de *Geneviève*, qui fut mariée à *Claude Bérenger*, Seigneur du Pipet, comme il conste par le testament de *Gerenton d'Alauzon*, en faveur de VINCENT DE CHABESTAN, son gendre, en date du 13 Mai 1355, par *Barillon*, Notaire de Saint-André. Il eut :

XII. ANTOINE DE CHABESTAN, IV^e du nom, qui époufa, en 1557, *Jeanne de Bouvard*, fille de *Guillaume*, d'une Maison très-noble venue de Franche-Comté en Dauphiné. Voy. Chorier & Allard. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. SÉBASTIENNE, mariée à *N.... de Beaumont de la Motte-Chalencçon*;
3. Et CLAIRE, mariée à *Christophe Blain-de-Maral*, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON. Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par HENRI II, Roi de France, aux Baillifs de Gap & des Baronnie, de faire payer à *notre cher & féal amé LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON*, Capitaine de 200 hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes, les droits seigneuriaux & services que les Vassaux de Ribeiret ont coutume de lui payer & à ses prédécesseurs, nonobstant qu'il n'apparoiſſe de titres perçus & anéantis par les guerres & autres infortunes. Cet ordre est le septième du règne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à présent au Marquis de Champoléon par sa femme, héritière de la Maison. On y trouve aussi une commission de CHARLES DE LORRAINE, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON, pour lever 100

hommes de pied, & une de Mestre-de-Camp de Cavalerie de HENRI IV, de 1601; une autre en faveur de PIERRE, son fils, du 3 Novembre 1621, pour lever 100 hommes de pied; & une en faveur de FRANÇOIS-IGNACE de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Billy. Il époufa, en 1583, par contrat passé devant le *Baud*, Notaire, *Claudine de Morges*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Lelpine & autres places, d'une branche de la Maison de *Bérenger* (voy. la Généalogie dans Chorier, Allard, les *Tables Généalogiques*, &c.), & de *Claire de Peliffier de Saint-Ferréol*. Il en eut :

1. LOUIS, mort jeune. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied & de 50 hommes d'armes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie;
2. Et PIERRE, qui fuit.

XIV. PIERRE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, Capitaine de 100 hommes, époufa, en 1623, *Leriane de Prifs*, & eut :

1. FRANÇOIS-IGNACE, qui fuit;
 2. ALEXANDRE, qui a fait branche à Carpentras;
 3. N.... Prévôt de l'Eglise de cette Ville;
 4. N.... surnommé le *brave Sorbiers*;
- Et plusieurs filles.

XV. FRANÇOIS-IGNACE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, I^{er} du nom, Seigneur de Ribeiret, de Sorbiers & autres places, époufa 1^o *Marie de Faure-de-Boulogne*, fille de noble *N.... Faure-de-Boulogne*, Seigneur de Saint-Secre, & de *N.... d'Urre*; 2^o *Alexandrine d'Achard de Ferrus*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Ifabeau de Gay*; 3^o une veuve, dont il n'eut point d'enfants; & 4^o *Marie de Blocard-de-Rahégude*. Du premier lit vint :

1. JEAN, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué jeune au siège de Fontarabie, sans alliance.

Du second lit est issu :

2. PIERRE-DOMINIQUE, qui fuit.

Et du quatrième lit naquirent :

3. FRANÇOIS-IGNACE, rapporté après la postérité de son aîné;
4. & 5. Et deux autres garçons, appelés *Chevaliers de Chabestan*, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Montconſeil, & l'autre dans celui de Médoc, tous deux tués dans les dernières guerres sans avoir été mariés.

XVI. PIERRE-DOMINIQUE DE CHABESTAN-

D'ALAUZON, Chef des noms & armes, marié, en 1700, à *Anne de Fournier de Chauvert*, fille de *Lambert*, Capitaine au Régiment de l'Altesse, & de *Françoise Joffrand de Pertuis*. (*Fournier de Chauvert* est une branche de la Maison de ce nom, M. le Marquis d'Aul-tanne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est l'aîné de cette Maison.) De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-IGNACE, Seigneur de Sorbiers & de Montvert;
2. Et AUGUSTIN, Prêtre, Docteur en Théologie & Prévôt de l'Eglise Royale de Guerande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de son frère, qui n'a point laissé d'enfants.

XVI. FRANÇOIS-IGNACE DE CHABESTAN-D'ALAUZON, 11^e du nom, Seigneur de Riberet, a épousé, en 1724, *Marie de Serre de Roche-Colombe*, nièce de *N.... de Serre de Roche-Colombe*, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, dont :

N.... mariée au Marquis de *Champoléon*, Capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi, dont une fille aussi unique.

De la branche cadette de cette Maison, il ne reste que

JOSEPH-FRANÇOIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON, fort âgé en 1765, dont :

Un fils unique, mort sans enfants, marié à *Marie-Jacqueline de Villefranche*, filleule du Chevalier de Saint-George, père du Cardinal d'York, résidant à Rome.

Tous les papiers concernant la Noblesse de *Chabestan* sont au Château de ce nom. Deux cadets de cette Maison se sont signalés au siège de Candie, dit Allard dans sa Généalogie. CÉSAR & JEAN DE CHABESTAN s'y distinguèrent, & parurent être les plus braves, dit Chorier. L'un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut surnommé CHABESTAN-LE-BALAFRÉ. On observe aussi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que LOUIS DE CHABESTAN-D'ALAUZON y a ajouté celle de *Haut & Puissant Seigneur*, ce qui a été suivi par les autres.

Les alliances de la Maison de CHABESTAN sont avec *Méouillon*, fondue dans celle de *Grolée-Viriville*, plusieurs fois avec *Agoult*, *Bonne-Lesdiguères*, *Rivière*, *Morges*, branche de *Bérenger*, *Castillon*, *Révillasc*, *la Tour-du-Pin*, *Gruel*, *Urre*, *du Pihlon*,

Faure, *Boulogne*, *Bouvard*, *Achard de Sainte-Colombe*, &c.

Les armes : *d'azur*, au lion d'or armé & lampassé de gueules, accompagné en chef de six étoiles d'or. Supports : deux griffons.

CHABEU ou CHABEUF, en Bresse, ancienne Maison éteinte, qui a formé quatre branches. La première, celle des Seigneurs de *Saint-Trivier* en Dombes, dont elle prit le nom, & qui s'est éteinte dans une fille mariée aux Seigneurs de *Lugny* & de *Ruffey*. La seconde est celle des Seigneurs de l'*Abbergement* en Bresse. La troisième, celle des Seigneurs de *Chazelles* en Dombes. Et la quatrième, celle des Seigneurs de la *Colonge* & de la *Tour-de-Pronneins*. Voici ce qu'un manuscrit nous apprend de la dernière.

JEAN DE CHABEU, Chevalier, Seigneur de la *Tour-de-Pronneins*, vivoit en 1400. Il épousa *Jeanne de Feillens*, fille & héritière d'*Antoine*, Seigneur de Feillens, & d'*Etiennette de Bletterans*, dont :

1. JEAN, qui fut ;
2. GUILLAUME, Seigneur de la *Tour-de-Pronneins*, auteur de la branche des Seigneurs de la *Colonge*, rapportée ci-après ;
3. CATHERINE, mariée à *Guillaume de Melin*, Seigneur de *Thoiria* ;
4. Et LIONNETTE, Religieuse à Neuville.

JEAN DE CHABEU, 11^e du nom, Seigneur de Feillens, mort en 1466, avoit épousé, au mois de Novembre 1443, *Marguerite de Botheon*, dont :

JEAN DE CHABEU, III^e du nom, Seigneur de Feillens & de *Becerel*, Ecuyer, Pannetier ordinaire de la Duchesse de Savoie en 1494, qui épousa 1^o *Antoinette de Laye*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Meximieux* en Dombes, & de *Marguerite de Chavanne*, sa seconde femme ; & 2^o *Louise de Ferlay*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Verfey*, & fille de *Claude*, Seigneur de *Sathonay*, & de *Louise de Luyrieux*. Du premier lit naquirent :

1. HUMBERT, qui fut ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Becerel*, rapportée ci-après ;
3. ANTOINETTE, Prieure de *Saint-Thomas* en *Forez* ;
4. MARGUERITE, mariée, en 1498, à *Balthasar de Craus*, Seigneur dudit lieu en Savoie ;
5. Et CLAIRE, mariée 1^o à *François*, Seigneur de *Verfey* ; 2^o à *Philibert de Laye*, Sei-

gneur de Treyverney; & 3^o à *Claude de la Tonnière*, Seigneur de Peycien en Bugey.

Il eut du second lit :

6. ANNE, morte sans alliance;
7. Et FRANÇOISE, mariée à *Louis de Pingon*, Seigneur dudit lieu, Ambassadeur pour le Duc de Savoie en Suisse, fils de *Louis*, Conseiller d'Etat du même Duc de Savoie.

HUMBERT DE CHABEU, Seigneur de Feillens & de Verfey, fit le voyage de Jérusalem en 1521, & fut fait Chevalier du Saint-Sépulcre. Il mourut en 1541, & laissa de *Catherine de Monfpey*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beost, & de *Françoise de Boulainvilliers* :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. CLAUDE, Seigneur de Verfey, mort sans alliance;
3. JACQUES, Chevalier de Malte;
4. CLAUDINE, Prieure de Saint-Thomas en Forez;
5. CLAIRE, mariée, en 1557, à PHILIBERT DE CHABEU, Seigneur de la Colonge;
6. & 7. JACQUELINE & FRANÇOISE.

FRANÇOIS DE CHABEU, Seigneur de Feillens, de Verfey & de Saint-Dizier-le-Désert, mourut en 1591. Il épousa, en 1568, *Hélène d'Aguerre*, Dame de Longes, fille de *Guillemont d'Aguerre*, Seigneur de Marquiny-au-Bois, & de *Madeleine de la Fontaine*. Il laissa :

1. ISABEAU, Dame de Feillens, mariée 1^o à *Claude*, Baron de Chandée; & 2^o à *Antoine de Champier*, Seigneur de la Favergne, Bailli de Bugey;
2. Et LUCRÈCE, Dame de Longes, mariée 1^o à *François-Aymé de la Forêt*, Seigneur de Gramont, mort en 1603; & 2^o en 1611, à *Philippe Dinet*, Seigneur de Saint-Romain, frère de *Gaspard*, Evêque de Mâcon.

BRANCHE

des Seigneurs de BECEREL.

JEAN DE CHABEU, Seigneur de Becerel, second fils de JEAN III^o du nom, & d'*Antoinette de Laye*, sa première femme, fit hommage, le 5 Août 1516, de la Seigneurie de Becerel au Roi FRANÇOIS I^{er}, & mourut en 1550. Il épousa, le 22 Janvier 1531, *Françoise de Civria*, remariée à *Jean*, Seigneur du Planet, fille de *Claude*, Seigneur de Civria & de *Jeanne de Beaupont*, & laissa :

1. CLAUDE, qui fut;
 2. 3. & 4. JEANNE, LÉONARDE & EGYPTIENNE.
- CLAUDE DE CHABEU, Seigneur de Becerel,

épousa, 1^o le 5 Septembre 1580, *Louise de la Geliere*, Dame de Cornaton, veuve de *Claude Becerel*, Seigneur de Marlia, & fille de *Claude de la Geliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Jacqueline de Rogemont*; & 2^o *Péroune de Puget*, fille de *Humbert*, Seigneur de Vernay, Capitaine de 50 Lances en Savoie, & de *Lucrèce de Vionnet*. Il eut du premier lit :

1. PHILIBERT, mort sans alliance.

Et du second lit :

2. MARC-ANTOINE, Seigneur de Becerel, mort sans avoir été marié, au siège de Casal, fait par le Marquis de Spinola;
3. PHILIBERTE, mariée à *Claude-Gaspard Bachet*, Seigneur de Mesiria;
4. LOUISE, Supérieure au Couvent des Ursulines de Châtillon-lez-Dombes;
5. & 6. JEANNE & CATHERINE, mortes filles.

BRANCHE

des Seigneurs de LA COLONGE

GUILLAUME DE CHABEU, Seigneur de la Tour-de-Pronneins & de Merages, second fils de JEAN I^{er} du nom, & de *Jeanne de Feillens*, vivoit en 1470. Il épousa *Claudine Maréchal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, &c., & de *Catherine de Corneiffia*, dont :

GEORGES DE CHABEU, Seigneur de la Colonge, de la Tour-de-Pronneins & de Cartelet en Dombes, Lieutenant-Général pour le Roi en Beaujolois & Dombes, sous le Maréchal de Saint-André, qui épousa *Guillemette de Fougères*, Dame de Teyss, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Varey*, dont :

1. PHILIBERT, qui fut;
2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1555;
3. GUILLAUME, mort jeune;
4. ANTOINETTE, mariée à *Jacques de la Fontaine*, Seigneur de la Veyse;
5. Et ELIE, mariée à *Antoine de Louvat*, Seigneur de Champolon.

PHILIBERT DE CHABEU, Seigneur de la Colonge, de Merages & de la Tour-de-Pronneins, épousa, 1^o en 1557, CLAIRE DE CHABEU, sa parente, fille de HUMBERT, & de *Catherine de Monfpey*; & 2^o *Catherine de Saint-Paul*, Dame de Montgaland. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, Seigneur de la Colonge, mort sans avoir été marié;
2. CLAUDINE, mariée 1^o à *Jean*, Seigneur de

la *Mayse* & de la Gardette; & 2^o à *Jean de Luyrieux*, Seigneur de Montnerau.

Du second lit vit :

3. Et FRANÇOISE.

C'est ce que nous favons sur cette ancienne famille éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande de gueules.*

CHABIEL DE MORIÈRE, en Poitou, originaire d'Espagne. RODRIGUE CHABIEL, se trouvant Officier-Commandant dans une place de la domination Espagnole, prise d'affaut par les François, ne fut redevable de la vie qu'à la clémence du Général, qui ne mit d'autre prix à sa conservation, qu'un engagement de passer au service de France. Or il obtint une charge de Commissaire Provincial d'Artillerie, s'y maria; & désirant y faire un établissement solide à ses enfans, il obtint, au mois de Mai 1634, des lettres de naturalité. Il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et HENRI-CHARLES, Prieur de Labourdière.

CHARLES CHABIEL épousa, par contrat du 9 Juillet 1661, *Jeanne Herboreau*. Il est avec son père dans ce contrat de mariage, qualifié de *Messire*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. CLAUDE, rapporté après son aîné;
3. Et ANDRÉ, mentionné après ses deux frères.

JEAN CHABIEL, né le 25 Octobre 1663, prit le parti de la robe, & épousa, le 23 Novembre 1699, *Marguerite Poupeau*, dont :

JEAN-MATHIEU CHABIEL, baptisé en Octobre 1700, Lieutenant dans le Régiment de Mironenil. Il quitta le service à la paix qui suivit la guerre de la succession d'Espagne, & qui occasionna une réforme considérable dans les troupes; ce qui l'obligea à prendre le parti de la robe & d'exercer jusqu'à sa mort, arrivée le 12 Mai 1743, une charge de Procureur du Roi, à Poitiers. Il épousa, en secondes noces, par contrat du 10 Septembre 1731, *Marguerite Charet*, fille de *Marc-Antoine Charet*, Ecuyer, Sieur de la Marfandrie, dont il a eu :

1. HUGUES-LOUIS, Capitaine au Régiment de Lorraine, tué en 1760, à la bataille de Vandavachy, près Pondichéry;
2. Et JEAN-MATHIEU CHABIEL DE MORIÈRE, né posthume le 6 Octobre 1743.

CLAUDE CHABIEL, Seigneur de la Motte-

Bureau, second fils de CHARLES, commença d'abord à servir dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes à Longwy; il y resta l'espace de 3 années, & le 1^{er} Décembre 1691, il obtint une commission de Sous-Lieutenant dans le Régiment de Boufflers, Compagnie de Pimodan; le 21 Mars 1693 il monta à la place de Lieutenant dans le même Régiment; le 22 Janvier 1697, il fut pourvu de celle de Capitaine dans le même Régiment, qui devint Mironenil; réformé à la paix à la suite de son Régiment, & remplacé le 1^{er} Mars 1701 dans le second Bataillon, il passa à l'Aide-Majorité le 16 Octobre 1704; fut blessé en 1691 au siège de Namur, de l'éclat d'une bombe, & s'est trouvé au combat de Steinkerque, au siège d'Ath, à celui de Valence, en Italie, à ceux de Satiare, de Monteflaro & de Barcelone. Le siège de Lérida lui fut fatal par une blessure qu'il y reçut, il servit à la bataille d'Almanza; enfin ses jours échappés à tant de périls furent terminés au siège de Béthune. Il y fut tué le 11 Août 1710, à la tête de la Compagnie des Grenadiers, dont il étoit Capitaine. Il a laissé de *Charlotte Ragonneau* :

MARIE-JEANNE-FRANÇOISE CHABIEL DE MORIÈRE, mariée, le 21 Décembre 1735, à *Aimard-Isidore de Moulins*, Comte de Rochefort. Voy. MOULINS DE ROCHEFORT.

ANDRÉ CHABIEL, troisième fils de Messire CHARLES CHABIEL DE MORIÈRE, né le 3 Octobre 1667, commença à servir en 1691, dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Strasbourg; il en est sorti en 1692 pour remplir la place de Sous-Lieutenant au Régiment de Boufflers; en 1694, il y a obtenu le grade de Lieutenant; en 1701, il a quitté le Régiment de Boufflers, devenu Mironenil, pour former une Compagnie dans celui de Maifontiers, alors nouvellement créé; au mois de Juin 1704, il parvint à la Majorité, & en devint Lieutenant-Colonel au mois d'Octobre 1710; & après avoir été décoré de la Croix de Saint-Louis, il mourut au lieu de Chaux près Bedfort, le 2 Janvier 1733. Il avoit épousé, le 24 Avril 1709, *Jeanne-Marie Noblat*, veuve de Messire François de Beaujeu. Il est qualifié dans son contrat de mariage d'*Illustre André Chabiel de Morière*, & a laissé pour enfans :

1. ALEXANDRE-MELCHIOR, qui suit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS CHABIEL DE MORIÈRE,

Chanoine de la Collégiale de Bedford, en Alface.

ALEXANDRE-MELCHIOR CHABIEL DE MORIÈRE, né à Bedford le 4 Février 1716, Seigneur de Sevigny en Champagne, fut destiné à courir la même carrière que ses ancêtres. Dès l'âge de 13 ans il eut une Lieutenance de Milice au Bataillon de la Haute-Alface; sa commission est du 1^{er} Mai 1729. Le 11 Mai 1734 il entra Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Eng-hien, le 16 Décembre suivant il parvint à la charge de Lieutenant, & le 6 Août 1740 il passa à une Compagnie. Ses services distingués lui firent mériter la Croix de Saint-Louis, & il en fut décoré le 4 Août 1747, après la bataille de Lawfeld. Le 3 Septembre 1759, après la bataille de Minden, il devint Capitaine de Grenadiers, & le 16 Mars 1760 il fut fait Lieutenant-Colonel dans le même Régiment: il s'est trouvé pendant le cours de ces services à sept batailles, où le Régiment d'Eng-hien s'est distingué, à cinq sièges du premier ordre, à deux forcemens de lignes; & enfin il a été d'une quantité de détachemens de guerre où l'on a combattu. La paix lui ayant procuré plus de tranquillité qu'il n'en avoit eu jusqu'alors, il a épousé, par contrat du 18 Mai 1764, *Marie-Florence-Josèphe Fabry*, fille de *François-Joseph Fabry*, Procureur-Général & Domanial de M. le Duc d'Orléans, dont :

Un fils, né en 1766.

Les armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1.*

CHABO DE L'ECHERENNE: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, au chef du second, chargé d'un lion issant de sable.*

CHABOT, ancienne Maison du Poitou, connue depuis

1. GUILLAUME CHABOT, qui vivoit en 1040. Il est nommé avec *Guillaume*, Duc de Guyenne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'acte de fondation de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, faite par *Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou. On croit qu'il eut pour enfans:

1. THIBAUT, qui suit;
2. ITHIER, Evêque de Langres en 1052, mort vers 1073;
3. LEZIN, qui suivoit la Cour du Roi PHILIPPE 1^{er} en 1072;

4. EUDES, nommé dans un titre de l'Abbaye de Vendôme de 1086;

5. PIERRE, nommé dans le même titre, avec *Perrenette*, sa femme, THIBAUT, PIERRE, dit la *Tour*, BAYARD & RAUL CHABOT, ses enfans.

II. THIBAUT CHABOT, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit és-années 1060 & 1100. Il épousa, en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul de Mauléon*, dont il eut:

1. SEBRAN, qui suit;
2. GAUDIN, vivant en 1148;
3. BRIANT, vivant en 1151;
4. Et BELINE, vivante en 1120.

III. SEBRAN CHABOT, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jérusalem, vivoit en 1151, & laissa d'*Agnès*:

1. THIBAUT, qui suit;
2. SEBRAN, élu Evêque de Limoges en 1177, & mort en 1197;
3. & 4. PIERRE & GARNIER;
5. Et ERMELINE, mariée à *Pierre Lunel*, du consentement duquel elle se fit Religieuse à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAUT CHABOT, II^e du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & eut:

1. THIBAUT, qui suit;
2. Et EUSTACHE, Dame de Vouvent, morte en 1229, mariée à *Geoffroy de Lefgnem*.

V. THIBAUT CHABOT, III^e du nom, Sire de Roche-Cervière & de la Grève, fut présent avec plusieurs autres grands Seigneurs au traité de Trêve conclue en 1206, entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & JEAN, Roi d'Angleterre. Il épousa *Marguerite*, Dame de la *Mothe-Achard* & de la Maurière, fille de *Guillaume*, dont il eut:

1. THIBAUT, qui suit;
2. GÉRARD, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Maurière, tige de la branche des Barons de *Retz*, rapportée ci-après;
3. Et SEBRAN, auteur de la branche des Seigneurs de la *Grève*, qui viendra en son rang.

VI. THIBAUT CHABOT, IV^e du nom, Sire de la Roche-Cervière, &c., testa en 1250. Il épousa *Enor de Broffe*, Dame des Esfars, fille de *Bertrand*, III^e du nom, Vicomte de Broffe, dont:

1. SEBRAN, qui suit;
2. & 3. THIBAUT & GÉRARD, vivans en 1303;
4. Et MARGUERITE, mariée, en 1243, à *Guillaume de Beaumont*.

VII. SEBRAN CHABOT, II^e du nom, Seigneur de Roche-Cervière & des Eflars, fut un des principaux Seigneurs du Poitou, qui traitèrent en 1269 avec Alphonse, Comte de Poitiers, du réglemeut du rachat des Fiefs à Merci. Il laissa :

1. N..., Dame de la Roche-Cervière, Terre qu'elle porta dans la Maison de *Ruffec*;
2. Et MAHAUT CHABOT, Dame des Eflars, mariée à *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thers.

BRANCHE
des Barons de RETZ.

VI. GERARD CHABOT, second fils de THIBAUT, III^e du nom, & de *Marguerite*, Dame de la *Mothe-Achard*, eut en partage les Terres de la *Mothe-Achard* & de la *Maurière*. Il étoit mort en 1250, & avoit épousé *Eustache de Retz*, dite *Aliette*, fille & héritière de *Raoul*, Sire de Retz, Machecoul, Ferlerons, Fredelons, &c., dont il eut :

1. GERARD, qui fuit;
2. GEOFFROY, Seigneur de la *Maurière*;
3. Et EUSTACHE, mariée à *Gerard de Machecoul*, Seigneur du *Coûtumier* & de la *Benafte*.

VII. GÉRARD CHABOT, II^e du nom, Baron de Retz, fit le voyage d'Aragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épousé, 1^e avant 1266, *Amicie de Château-Gontier*; & 2^e *Jeanne*, fille de *Maurice*, V^e du nom, Seigneur de *Craon*, & d'*Isabeau de Lezignem-la-Marche*, dont :

1. GERARD, qui fuit;
2. RAOUL, mort en 1329;
3. GUILLAUME, Seigneur de la *Mothe-Achard*, la *Maurière*, &c., qui mourut en Sicile, où il avoit épousé *Guillemette de Preffai*, dont il eut :

SIMON, mort sans postérité.

VIII. GERARD CHABOT, III^e du nom, surnommé *le Benoît*, Baron de Retz, &c., vivoit en 1342, & laissa de *Marie-Clémence de Parthenay*, fille de *Guillaume l'Archevêque*, & de *Jeanne de Monfort*, sa première femme :

1. GERARD, qui fuit;
2. JEANNE, dite *la Folle*, pour s'être mariée sans le consentement de ses parens. Elle mourut vers 1341, & avoit épousé 1^o *Jean*, Seigneur de la *Musse-Ponthus*, à cause de quoi elle fut exécutée en 1333; & 2^o *Foulques de Laval*, Seigneur de *Chaloyau*.

IX. GERARD CHABOT, IV^e du nom, Baron de Retz, la *Mothe-Achard*, &c., mort en 1342, laissa de *Catherine de Laval*, Dame d'Avrillé en Anjou, fille de *Guy*, IX^e du nom, Sire de *Laval* & de *Vitré*, & de *Béatrix de Grave*, un fils unique nommé

X. GERARD CHABOT, V^e du nom, Baron de Retz, Seigneur de la *Mothe-Achard*, &c., qui mourut avant 1362. Il avoit épousé *Philippe Bertrand*, fille aînée de *Robert*, Seigneur de *Briquebec*, Maréchal de France, & de *Marie de Sully*, dont :

1. GERARD, qui fuit;
2. Et JEANNE, Dame de Retz, morte le 16 Janvier 1406, mariée à *François de Chauvigni*, Baron de Retz, à cause d'elle.

XI. GERARD CHABOT, VI^e du nom, Baron de Retz, &c., assista *Charles de Blois* à la bataille d'Aurai en 1364, où il demeura prisonnier, & mourut peu après, sans enfans de *Marguerite*, Comtesse de *Sancerre*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA GRÈVE.

VI. SEBRAN CHABOT, dit *le Prud'homme*, troisième fils de THIBAUT, III^e du nom, & de *Marguerite*, Dame de la *Mothe-Achard*, eut en partage les Terres de la *Grève*, de *Larrière*, des *Granges*, de *Fontenaye*, &c., servit le Roi PHILIPPE le *Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298. Il laissa d'*Ayrois de Châteauumur*, Dame d'Oulmes & de *Chantemesle*, &c. :

1. THIBAUT, qui fuit;
2. GERARD, qui se trouva aux guerres de Flandre en 1363 & 1364;
3. SEBRAN, vivant en 1363;
4. GUILLAUME, Seigneur de *Chantemesle*, *Champigni*, *Sainte-Gemme*, & *Sainte-Radegonde* de *Mureis*. Il fut mandé au mois de Novembre 1318 de se rendre à Paris, pour aller contre les Flamands. Il épousa *Jeanne Pouverelle*, dont il eut :

LOUIS, sur lequel les Terres de *Champigni* & de *Sainte-Gemme* furent vendues en 1350 pour payer les dettes de son père. Il servit en 1352 & 1356;

5. GEHEUDIN, qui obtint rémission en 1391 des violences qu'il avoit commises contre les Seigneurs de la *Grève*, ses cousins. Il fut marié, & eut six fils & trois filles;
6. SEBRAN, compris dans la rémission de son frère, étant tous deux prisonniers à Paris;

7. Et CENOR, mariée à *Ebles de Rochefort*, Seigneur de la Faye.

VII. THIBAUT CHABOT, I^{er} du nom de sa branche, Seigneur de la Grève, du petit Château de Vouvent, de Larrière, de Fontenaye & des Granges, épousa *Jeanne de Saint-Vincent* : elle étoit veuve en 1327. Il en eut :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. & 3. MARGUERITE & JEANNE, mortes sans enfans.

VIII. THIBAUT CHABOT, I^{er} du nom, Seigneur de la Grève, &c., fut pendant 16 ans sous la tutelle de GUILLAUME CHABOT, Seigneur de Chantemesle, son oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre sa veuve & ses enfans au sujet de la reddition de compte de sa tutelle. Il obtint contre eux condamnation, & mourut en 1355, laissant de N... de *Machecoul*, Dame du Coustumier, fille de *Gerard*, Seigneur de la Benasse, &c., & de *Léonarde de Thouars* :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Turmellière* & de *Liré*, finie à

RENÉE CHABOT, qui épousa, le 12 Octobre 1504, *Jean du Bellay*, Seigneur de Pontféron.

IX. THIBAUT CHABOT, III^e du nom, Seigneur de la Grève, &c., reprit en 1377 le procès que son père avoit eu contre les enfans de *Guillaume Chabot*, son grand-oncle, & en obtint la Terre de Chantemesle. Il vivoit en 1385, & avoit épousé, avant 1365, *Amicie de Maure*, fille de *Jean*, IV^e du nom, & d'*Aliette de Rochefort*, Dame de Queilhac, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et MARIE, mariée à *Guy de Beaumont*, Seigneur de Breffière.

X. LOUIS CHABOT, I^{er} du nom, Seigneur de la Grève, Chantemesle, &c., mourut en 1422. Il épousa *Marie de Craon*, Dame de Moncontour, Marnes, Montforeau, Colombières, Jarnac-sur-Charente, Precigny, Verneuil & Ferrières, fille de *Guillaume de Craon*, Vicomte de Châteauudun, & de *Jeanne*, Dame de *Montbaçon*, dont :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. RENAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Jarnac*, rapportée ci-après ;
3. & 4. JEAN & ANNE, morts sans alliance.

XI. THIBAUT CHABOT, IV^e du nom, Sei-

gneur de la Grève, & à cause de sa mère Seigneur de Moncontour, Montforeau, &c., mourut à la journée de Patay, dite *des Harrengs*, contre les Anglois, en 1428. Il avoit épousé, en Juin 1422, *Brumifinde d'Argenton*, fille aînée de *Guillaume d'Argenton*, & de *Jeanne de Naillac*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. CATHERINE, morte en 1466, mariée, en Mars 1445, à *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvilliers, Marigni, Bouville ;
3. Et JEANNE, mariée, en Mars 1445, à *Jean de Chambes*, premier Maître-d'Hôtel du Roi, qui acquit la Terre de Montforeau de son beau-frère.

XII. LOUIS CHABOT, II^e du nom, Seigneur de la Grève, Moncontour, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de son père, & resta sous la garde de sa mère. Il fut à la conquête de Guyenne en 1453. Le Roi Louis XI le reuint son Conseiller & Chambellan, par Lettres du 6 Avril 1464. Il assista trois ans après aux Etats tenus à Tours, commanda le ban & arrière-ban de la Noblesse du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il avoit épousé, le 3 Juin 1444, *Jeanne de Courcillon*, morte le 26 Août 1472, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montleon & de Tillai, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Thomine de l'Epine*. Quelques mémoires lui donnent pour seconde femme *Hefferine Chapperon*, dont il n'eut point d'enfans ; ceux qu'il eut de sa première femme furent :

1. RENÉ, Seigneur de la Grève, mort avant 1469 ;
2. MARIE, nommée au testament de son père ;
3. MADELEINE, mariée, le 4 Janvier 1469, à *Navarrot d'Anglade*, Chevalier, Capitaine de Mauleon, dont elle n'eut point d'enfans : après son décès les grands biens de cette branche entrèrent dans la Maison de *Châtillon*.

BRANCHE

des Seigneurs de JARNAC.

XI. RENAUD CHABOT, Seigneur de Jarnac, &c., second fils de LOUIS CHABOT, I^{er} du nom, Seigneur de la Grève, &c., & de *Marie de Craon*, Dame de Jarnac, &c., eut en partage la Terre de *Jarnac-sur-Charente*, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut vers 1476. Il avoit épousé, 1^o *Françoïse de la Rochefoucauld*, veuve de *Gilles d'Appelvoisin*,

& fille de *Guy*, Seigneur de Barbesieux, & de *Rosine de Montaut*, Dame de Verteuil; & 2^o *Ifabeau de Rochechouart*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur d'Apremont & de Brion, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent :

1. MARGUERITE, qui étoit fous la tutelle de son père en 1440;
2. Et AGNÈS, mariée à *Guy Chenin*, Seigneur de l'Isle-Bapaume.

Du second lit font issus :

3. LOUIS, Seigneur de Jarnac, &c., mort avant 1480 sans laisser d'enfans de *Jeanne de Montberon*;
4. ANTOINE, Chevalier de Rhodes & Grand-Prieur de France, mort le 6 Novembre 1507;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Jarnac après son frère aîné, Abbé de Castres & de Baignes, mort en 1493;
6. JACQUES, qui suit;
7. ROBERT, Seigneur de Clervaux, Baron d'Apremont, marié à *Antoinette d'Illiers*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Chourfes*. Il eut :

1. PAUL CHABOT, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort après 1560 sans enfans. Il avoit épousé, en Octobre 1537, *Jacqueline de Montigni*, fille de *Jacques*, & de *Léonore de Ferrières*;
2. ANNE, mariée à *Jean de la Tour-Landry*, fils de *Hardouin de Maillé*, dit de *la Tour-Landry*, Baron de Châteauroux, &c., & de *Françoise de la Tour*;
3. Et ISABELLE, mariée 1^o à *Charles de Vivonne*, Baron de la Châtaigneraye, fils d'*André*, Seigneur dudit lieu, & de *Louise de Daillon-du-Lude*; & 2^o à *Jacques Turpin*, Seigneur de Crislé;
8. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Reillac*, Vicomte de Merinville & de Brigueil;
9. FRANÇOISE, mariée, en Mai 1456, à *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonzac;
10. JEANNE, mariée, en 1466, à *Pierre de Saint-Julien*, Seigneur de Lasseré;
11. Et PHILIPPE, mariée, en 1469, à *Antoine de Clerembault*, Seigneur de la Pleffe, fils de *Gilles*, & de *Jeanne Sauvage*.

XII. JACQUES CHABOT, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Apremont, &c., Conseiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épousé, le 15 Septembre 1485, *Madeleine de Luxembourg*, veuve de *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyfeuls :

ce mariage n'eut point d'effet, ou elle en fut séparée. Elle étoit fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe de Melun*, Dame de Sottenghen. Il eut :

1. CHARLES, qui suit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Brion, Comtes de Charni & de *Buzançois*, rapportée plus loin;
3. Et CATHERINE, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'*Estiffac*.

XIII. CHARLES CHABOT, Baron de Jarnac, &c., rendit de grands services à FRANÇOIS I^{er}, qui le fit Chevalier de son Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, Capitaine du Château de Ha, & Vice-Amiral de Guyenne en 1544. Il épousa, 1^o en 1506, *Jeanne de Saint-Gelais*, Dame de Saint-Gelais, de Saint-Aulaye & de Monlieu, fille unique de *Jean*, & de *Marguerite de Durfort-Duras*; & 2^o *Madeleine du Puyguyon*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Amenard*. Du premier mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut;
2. Et GUY, qui suit.

Du second lit vinrent :

3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Foi, Guidon de la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances de GUY CHABOT, son frère, mort en 1573, laissant de *Marie Joubert* :

ESTHER CHABOT, Dame d'Antilly, le Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles de Fosseque*, Baron de Surgères;

4. CATHERINE, vivante en 1548;
5. Et JEANNE, mariée à *Pierre Buffière*, Vicomte de Châteauneuf en Périgord.

XIV. GUY CHABOT, 1^{er} du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, Saint-Aulaye, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi de la Rochelle & Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, & Capitaine du Château de Ha, soutint au commencement du règne de HENRI II ce fameux combat en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye. Il y fut vainqueur, & parla si sagement de sa victoire, que le Roi ayant fait monter sur l'échafaud où il étoit, lui dit qu'il avoit combattu en *César*, & parlé en *Cicéron* (Voy.

le détail de ce combat dans les Additions aux *Mémoires de Casfelnaud*, par le Laboureur pag. 600 & suiv.). Il avoit épousé, en 1540, *Louise de Piffelle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilli, & de *Madeleine de Laval*, dont :

1. LÉONOR, qui suit;
2. CHARLES, mort sans postérité;
3. Et JEANNE, mariée, 1^o à *Anne d'Anglure*, Baron de Givri; & 2^o à *Claude de la Châtre*, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France.

XV. LÉONOR CHABOT, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Aulaye, &c., servit le Roi HENRI IV en ses guerres, & mourut en 1605. Il avoit épousé 1^o *Marguerite de Dursfort*, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe Cauchon-Maupas*; & 2^o en Mars 1571, *Marie de Rochechouart*, fille & héritière de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoise de Maricourt*. Du premier lit vinrent :

1. GUY, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Saint-Aulaye, mort sans laisser de postérité de *Charlotte de Clermont*, fille de *Georges*, Marquis de Gallerrande, & de *Marie Clutin*;
3. CHARLES, auteur de la branche de *Saint-Aulaye*, rapportée ci-après;
4. FRANÇOIS, Chevalier;
5. 6. & 7. HÉLÈNE, FRANÇOISE & CATHERINE, Religieuses.

Du second mariage font issues :

8. ELÉONORE, Comtesse de Conac, mariée 1^o à *Louis de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye; & 2^o à *Jacques d'Harcourt*, Marquis de Beuvron;
9. CLAUDE, mariée à *Aloph Rouaut*, Seigneur de Thiembrune & de Serifontaine;
10. Et MARIE, mariée 1^o à *Urbain Gillier*, Seigneur de Puygareau, Baron de Marchande; & 2^o par contrat du 9 Août 1640, à *François de Vernou*, Seigneur de la Rivière-Bonneuil.

XVI. GUY CHABOT, II^o du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c., Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général en Saintonge sous le Prince de Condé, testa en 1640. Il avoit épousé 1^o *Claude Marouette*, Dame de Montagnier; & 2^o *Marie de la Rochefoucauld*, fille d'*Iaac*, Baron de Montendre, & d'*Hélène de Fonsequé*. Du premier lit vint :

1. JACQUES, Seigneur de Monlieu, mort imbécille.

Et du second lit font issus :

2. LOUIS, qui suit;
3. GUY-CHARLES, Doyen de Saintes en 1665;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
5. CLAIRE, Carmélite à Paris;
6. & 7. CHARLOTTE & MARIE, Religieuses à Saintes.

XVII. LOUIS CHABOT, Comte de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c., Maréchal-de-Camp, & Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, eut commision, en Octobre 1651, d'assembler la Noblesse à Cognac, & mourut vers 1666. Il avoit épousé, en 1640, *Catherine de la Roche-Beaucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la Ville d'Angoulême, & de *Jeanne de Galard de Béarn*, dont :

1. GUY-HENRI, qui suit;
2. HENRI, mort jeune;
3. GUY-CHARLES, Doyen de Saintes;
4. JOSEPH-LOUIS-AUGUSTIN, Chevalier de Malte en 1675;
5. HÉLÈNE-FRANÇOISE, mariée à *Charles-François de la Rochefoucauld*, Marquis de Surgères, né en 1663, mort en Décembre 1714;
6. Et JULIE-EUSTACHE, Demoiselle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. GUY-HENRI CHABOT, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c., né le 27 Novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en Janvier 1678, & mourut le 6 Novembre 1690. Il avoit épousé 1^o *Marie-Claire de Créquy*, morte le 29 Mars 1684, âgée de 37 ans, fille unique d'*Adrien*, Seigneur de la Cresfontière, Vicomte de Houles, &c., & de *Jeanne-Lamberte de Lannoy*; & 2^o en Mai 1688 *Charlotte-Armande de Rohan*, morte en 1754, remariée, en 1691, à *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, mort le 17 Août 1705. Elle étoit fille aînée de *Charles*, Duc de Montbazou, & d'*Armande de Schomberg*. Il eut de son premier mariage :

1. LOUIS, Comte de Jarnac, né en Novembre 1675, mort en Mars 1691;
2. Et GILLONE-GABRIELLE.

Du second mariage est venue :

3. HENRIETTE-CHARLOTTE, le P. Anselme dit ANNE-MARIE-LOUISE CHABOT, Comtesse de Jarnac, Marquise de Soubran, Comtesse de Servillac, &c., héritière de sa Maison, née

le 3 Juin 1690 & baptisée à Saint-Pierre de Jarnac le 4, morte le 27 Août 1769, qui épousa, 1^o en Juillet 1709, *Paul-Auguste-Gaston de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, Colonel du Régiment de Béarn, & Brigadier des Armées du Roi, Comte de Jarnac à cause d'elle, mort sans enfans le 19 Décembre 1714; & 2^o le 19 Juin 1715, *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, Chevalier de Léon, son cousin au IV^e degré, devenu Comte de Jarnac par cette alliance, & mort le 20 Novembre 1762.

Cette Dame, n'ayant point d'enfans, a substitué aux Cadets de son nom, & nommément au *Vicomte de Rohan*, neveu de son mari, *Maréchal-des-Camps & Armées du Roi*, frère puîné du Comte de *Rohan-Chabot*, le Comté de *Jarnac*, situé en Angoumois, à condition de porter désormais le nom & les armes seules de *Chabot*. A cet effet elle a obtenu des Lettres-Patentes le 27 Mai 1751, par lesquelles le Roi, en faveur des appelés à cette substitution, dérogea à d'autres Lettres-Patentes du 15 Septembre 1746, par lesquelles la branche cadette de *Chabot* est obligée de joindre aux nom & armes de *Chabot* les nom & armes de *Rohan*. Le *Vicomte de Rohan* en conséquence a pris le nom de *Vicomte de Chabot*; & en cas qu'il n'ait point d'enfans la substitution passera au second fils du Comte de *Chabot*, Lieutenant-Général.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-AULAYE, Ducs de ROHAN, Pairs de France.

XVI. CHARLES CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, troisième fils de LÉONOR, Seigneur de Jarnac, & de *Marguerite de Dürfort*, épousa, en 1613, *Henriette de Lur*, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie-Raguier d'Esfernay*, dont il eut :

1. CHARLES, Seigneur de Saint-Aulaye, tué en Catalogne, au siège de Lérída en 1646;
2. HENRI, qui suit;
3. GUY-ALDONCE, dit le *Chevalier de Chabot*, Maréchal-de-Camp, mort des blessures qu'il reçut au siège de Dunkerque, au mois d'Octobre 1646;
4. JEANNE, morte sans alliance;
5. LYDIE, mariée, en 1634, à *François l'Espinois*, Seigneur de Bellevue;
6. ANNE, dite *Mademoiselle de Chabot*;
7. Et JUDITH, dite MARGUERITE de CHABOT, Religieuse, morte à Farmoutier.

XVII. HENRI CHABOT, Seigneur de Saint-

Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou en 1647, prêta serment de *Duc & Pair* au Parlement le 15 Juillet 1652, mourut le 27 Février 1657, âgé de 39 ans, & fut inhumé dans la Chapelle d'Orléans des Céléstins de Paris, où se voit sa statue & son tombeau. Il avoit épousé, le 6 Juin 1645 (à condition que l'aîné des enfans porteroit le nom & les armes de *Rohan*), *Marguerite*, Duchesse de *Rohan*, Princesse de Léon, Comtesse de Porrhoët, nommée tutrice de ses enfans par Lettres-Patentes données à Paris le 10 Juin 1665, registrées au Parlement le 5 Octobre suivant. Le fils y est nommé *Rohan-Chabot*, & les filles *Chabot-Rohan*. Elle mourut le 9 Avril 1684, âgée de 67 ans. Elle étoit fille & héritière de *Henri*, Duc de *Rohan*, & de *Marguerite de Béthune-Sully*. Ils eurent :

1. N... de ROHAN-CHABOT, dit le *Chevalier de Chabot*, mort jeune le 6 Novembre 1646,
2. LOUIS, qui suit;
3. ANNE CHABOT-ROHAN, Dame de Soubise, morte le 4 Février 1709, âgée de 61 ans, & inhumée d'abord aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, & ensuite transférée aux Religieuses de la Merci le 1^{er} Février 1710. Elle épousa, le 17 Avril 1663, *François de Rohan*, Prince de Soubise;
4. MARGUERITE CHABOT-ROHAN, mariée, en 1662, à *Malo*, Marquis de *Coëtquen*, Gouverneur de Saint-Malo, mort le 24 Avril 1679;
5. PÉLAGIE CHABOT-ROHAN, morte le 18 Août 1698, mariée, le 18 Avril 1668, à *Alexandre-Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoüy, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 16 Avril 1679.

XVIII. LOUIS DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, baptisé au Louvre le 4 Novembre 1652, servit aux sièges & prises de Tournay, de Douai & de Lille en 1667, & en d'autres occasions: il prêta serment de *Duc & Pair* au Parlement le 12 Mai 1689, & mourut la nuit du 17 au 18 Août 1727. Il avoit épousé, à Saint-Cloud, le 28 Juillet 1678, *Marie-Elisabeth du Bec*, morte le 27 Mars 1743, fille unique de *François-René*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aiguës-Mortes, & de *Catherine Nicolai*, dont :

1. LOUIS-BRETAGNE-ALAIN, qui suit;

2. GUY-AUGUSTE, rapporté après la postérité de son frère aîné ;
3. CHARLES-ANNIBAL DE ROHAN-CHABOT, Comte de Jarnac-sur-Charente, né le 14 Janvier 1687, Colonel-Réformé d'Infanterie, qui mourut le 20 Novembre 1762. Il épousa, le 19 Juin 1715, *Anne-Marie-Louise Chabot*, née le 3 Juin 1690, morte le 27 Août 1769, mariée, 1^o en Juillet 1709, à *Paul-Auguste Gaston de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, mort le 19 Décembre 1714. Elle étoit fille de *Guy Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Marie-Claire de Créquy* ;
4. MARIE-MARGUERITE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Rohan*, née le 25 Décembre 1680, morte le 28 Janvier 1706, mariée, par contrat du 12 Mai 1700, à *Louis-Pierre-Engelbert*, Comte de *la Marck* & de *Schleiden*, &c., avoué héréditaire du Marquisat de Franchemont, & Comte du Saint-Empire, Chevalier des Ordres du Roi ;
5. ANNE-HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 18 Janvier 1682, morte à Paris le 12 Mai 1751, sans laisser de postérité, mariée, par contrat du 10 Juin 1710, à *Alphonse-Dominique-François*, Prince de *Berghes*, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Brigadier des Armées du Roi Catholique, & Gouverneur-Commandant de ses Gardes-du-Corps à cheval dans les Pays-Bas, mort à Bruxelles le 4 Avril 1720 ;
6. CHARLOTTE, dite *Mademoiselle de Porrhoët* ;
7. FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 5 Octobre 1685, morte Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons ;
8. JULIE-VICTOIRE, née le 3 Décembre 1688, Religieuse en la même Abbaye, depuis Prieure de Notre-Dame de Liefse, près Paris, Ordre de Saint-Benoît, morte le 10 Octobre 1730 ;
9. CONSTANCE-ÉLÉONORE, née le 14 Février 1691 ;
10. MARIE-ARMANDE, née le 4 Octobre 1692, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de Bon-Secours, Ordre de Saint-Benoît, Faubourg Saint-Antoine, à Paris, morte dans ce Couvent le 29 Janvier 1742 ;
11. ET MARIE-LOUISE, née le 24 Octobre 1697.

XIX. LOUIS-BRETAGNE-ALAIN DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, né le 26 Septembre 1679, fut reçu au Parlement en qualité de *Duc & Pair de France* le 12 Août 1728. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville de Leictoure, vacant par la mort de son beau-père,

arrivée le 6 Mai 1738. Il mourut le 10 Août 1738. Il avoit épousé, par contrat du 29 Mai 1708, *Françoise de Roquelaure*, morte à Toulouse, où elle étoit à la poursuite d'un procès le 5 Mai 1741, âgée de 58 ans, fille aînée de *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Marie-Louise de Laval*. Ils eurent :

1. LOUIS-MARIE-BRETAGNE-DOMINIQUE, qui fut ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, appelé le *Vicomte de Rohan*, que sa mère fit son légataire universel. Il fut fait Maître-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie ci-devant Villars, au mois de Juillet 1735. Dans la même année, il fut Député des Etats de la Province de Bretagne par la Noblesse, pour en présenter les cahiers au Roi : la Comtesse de Jarnac, sa tante, lui a substitué le Comté de Jarnac le 27 Mai 1751, à condition de porter le nom & les armes seules de *Chabot*, & en conséquence le *Vicomte de Rohan* prit le titre de *Vicomte de Chabot*, & mourut le 16 Octobre 1753, à Paris, de la petite-vérole. Il a épousé, le 1^{er} Février 1752, *Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie*, Dame du Marquisat de *Vervins* en Picardie, née le 8 Septembre 1737, remariée, le 21 Avril 1755, à *Marie-François-Henri*, alors Comte, aujourd'hui Duc de *Coigny*, & elle a eu les honneurs de Duchesse à la Cour. Elle est fille & unique héritière de *Jean-Charles de Bonnevie*, Conseiller, Commissaire à la première Chambre des Requêtes du Palais, & de *Marie Moreau* ;
3. LOUIS-AUGUSTE, né le 10 Juin 1722, d'abord tonsuré & Chanoine de Strasbourg. Après la mort du *Vicomte de Chabot*, son frère, il quitta l'état Ecclésiastique, entra dans les Mousquetaires, & prit en même-tems le titre de *Vicomte de Rohan*. Le Roi lui donna, au mois de Juin 1744, le Régiment de Cavalerie ci-devant Lévis-Châteaumorand. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi, pour avoir apporté à Sa Majesté les drapeaux pris à la Bataille de Rocoux le 11 Octobre 1746, & Maréchal-de-Camp le 16 Février 1748 ;
4. LOUISE-ARMANDE-JULIE, née le 30 Mars 1712. Le Maréchal-Duc de Roquelaure, son aïeul maternel, lui a laissé par son testament 100 mille livres en argent une fois payées. Elle épousa, le 4 Février 1739, *Daniel-François de Gelas*, dit le *Comte de Lautrec*, Maréchal de France, mort le 14 Février 1762, sans enfans vivans de son mariage ;

5. MARIE-ARMANDE, née le 4 Août 1713, qui partit avec son mari le 3 Octobre 1739, pour rejoindre à Bayonne la Princesse MARIE-LOUISE DE FRANCE, femme de l'Infant DON PHILIPPE, qui alloit en Espagne, & se rendit en ce Royaume à sa suite. Elle mourut le 26 Mai 1750, à Fernan-Nunès, près Madrid. Elle avoit épousé, le 28 Septembre 1739, *Pierre-Joseph de Los-Rios*, Comte de Fernan-Nunès, Grand d'Espagne & Général des Galères de Sa Majesté Catholique, mort en 1745.

LOUIS-BRETAGNE-ALAIN eut encore

Une fille naturelle, Religieuse à Saint-Mandé, près Paris.

XX. LOUIS-MARIE-BRETAGNE-DOMINIQUE DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan en Bretagne, Prince de Léon, Vicomte de Porrhoët, *Duc du Lude* & de *Roquelaure*, Comte de Porrhoët & d'Astarac en Gascogne, & Marquis de Blain, né le 17 Janvier 1710, a été fait Colonel d'Infanterie de Vermandois le 20 Février 1734, & le 15 Avril 1738 Colonel d'un autre Régiment, le premier des six petits-vieux Corps, ci-devant Richelieu, & Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Février 1743. Il vendit au mois de Janvier 1745 son Régiment avec l'agrément du Roi, & quitta le service. Il épousa, 1^o le 18 Décembre 1735, *Charlotte-Rosalie de Châtillon*, née le 1^{er} Mai 1719, Dame du Palais de Madame la Dauphine au mois de Janvier 1745, morte le 6 Avril 1753. Elle étoit fille unique d'*Alexis-Madeleine-Rosalie*, Comte, puis Duc de Châtillon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général, & de *Charlotte-Vautrude Voisin*; & 2^o le 23 Mai 1758, *Emilie de Crussol*, née le 26 Octobre 1732, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc de Crussol, & d'*Emilie de la Rochefoucauld*. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-BRETAGNE-CHARLES, Prince de Léon, né le 12 Novembre 1747, mort le 27 Avril 1757;
2. Et GABRIELLE-SOPHIE, née le 27 Février 1743, morte le 24 Juillet 1757.

XIX. GUY-AUGUSTE DE ROHAN-CHABOT, second fils de Louis, & de *Marie-Elisabeth du Bec*, né le 18 Août 1683, Seigneur de Kergueunc & autres Terres en Bretagne, dit d'abord le *Chevalier de Rohan*, a pris ensuite le titre de *Comte de Chabot*. Il a été Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant Sainte-Hermine, au mois de Décembre 1702, Brigadier le 29 Janvier 1709, Cheva-

Tome IV.

lier de Saint-Louis & Maréchal-de-Camp le 1^{er} Février 1719, Lieutenant-Général à la promotion du 7 Mars 1734, & mourut le 13 Septembre 1760. Il épousa, 1^o le 7 Février 1729, *Yvonne-Sylvie du Breil-de-Rais*, riche héritière de Bretagne, morte à Paris le 15 Juillet 1740, âgée de 28 ans, fille de *Charles*, Marquis de Rais, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare; & 2^o le 25 Mai 1744, *Marie-Scholastique-Apolline Howard*, sœur du Comte de Stafford, Pair d'Angleterre, née le 20 Février 1721, morte en 1769. Il laissa de son premier mariage :

1. LOUIS-ANTOINE-AUGUSTE, qui suit;
2. LOUIS-ANNE, né le 11 Septembre 1735, mort en 1746;
3. CHARLES - ROSALIE, appelé le *Vicomte de Chabot*, né le 19 Juillet 1740, qui a eu pour parrain le Duc de Mortemart, & pour marraine la Duchesse de Rohan. Il a été Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, & a épousé, le 17 Décembre 1759, *Guyonne-Hyacinte de Pons-Saint-Maurice*, morte en couches de

Adélaïde-Louise-Guyonne, née le 18 Janvier 1761, mariée, le 18 Mai 1778, à *Boniface-Louis-André*, Comte de *Castellane*;

4. Et MARIE - SYLVIE, née le 12 Décembre 1729, mariée, 1^o le 7 Septembre 1749, à *Jean-Baptiste-Louis*, Comte de *Clermont d'Amboise*, Lieutenant-Général, mort le 18 Septembre 1761; & 2^o le 14 Mars 1764, à *Charles-Just*, Prince de *Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps.

XX. LOUIS - ANTOINE-AUGUSTE DE ROHAN-CHABOT, né le 20 Avril 1733, tenu fur les fonts par le Prince de Léon & la Duchesse de Lorges, appelé le *Comte de Chabot*, Maréchal-de-Camp en 1762, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, a épousé, le 12 Avril 1757, *Elisabeth-Louise de la Rochefoucauld*, née le 17 Juin 1740, dont :

1. ALEXANDRE - LOUIS - AUGUSTE, né le 3 Décembre 1761, Comte de Polduc;
2. Et ALEXANDRINE-CHARLOTTE-SOPHIE, née le 4 Octobre 1763.

BRANCHE

des Seigneurs de BRION, Comtes de CHARNY & de BUZANÇOIS.

XIII. PHILIPPE CHABOT, second fils de Jacques, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Madeleine de Luxembourg*, eut en partage

K k k

les Seigneuries de Brion, d'Aspremont, &c., & fut Comte de Charny & de Buzançois. Il s'attacha au Roi FRANÇOIS I^{er} avant qu'il fût monté sur le Trône, & ce Prince qui l'honora de sa bienveillance, le pourvut du Gouvernement du Duché de Valois le 28 Octobre 1524, de la charge d'Amiral le 23 Mars 1525, & du Gouvernement de Bourgogne. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel & de la Jarretière, mourut le 1^{er} Juin 1543, & fut enterré aux Célestins dans la Chapelle d'Orléans, où se voit son effigie en marbre blanc, que le Roi lui fit faire. Voy. son article dans Moréri ou dans le P. Anselme, au Chapitre des *Amiraux de France*. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1526, *Françoise de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau en Bourgogne, remariée à *Jacques de Pérusse*, Seigneur d'Escars. Elle étoit fille aînée & héritière de *Jean*, Seigneur de Givry, & de *Jeanne d'Angoulême*. Les enfans du premier lit furent :

1. LÉONOR, qui fut ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Mirebeau*, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 1^{er} Décembre 1545, à *Charles de la Rochefoucauld*, Baron de Barbezieux, mort le 15 Juin 1583 ;
4. ANTOINETTE, mariée à *Jean d'Aumont*, V^o du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France ;
5. ANNE, qui fut Dame de la Reine MARIE STUART, femme du Roi FRANÇOIS II, en 1559, & de MARGUERITE DE France, fille du Roi HENRI II, en 1562 jusqu'en 1570. Elle épousa, par contrat du 18 Janvier 1559, *Charles de Halwin*, Duc de Halwin, Pair de France ;
6. Et JEANNE, Abbesse du Paraclet, qui se fit de la Religion prétendue Réformée, & garda son Abbaye, où elle mourut, y entretenant toujours le Service Divin fans y assister.

XIV. LÉONOR CHABOT, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, Grand-Ecuyer de France, rendit de grands services au Roi HENRI III, qui le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne : il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi dès le 2 Novembre 1557, & mourut au mois d'Août 1597. Voy. son article au Chapitre des *Grands-Ecuyers de France*, dans le P. Anselme. Il avoit épousé, 1^o le 13 Février 1549, *Claude Gouf-*

fier, fille aînée de *Claude*, Duc de Roannois, & de *Jacqueline de la Trémoille* ; & 2^o *Françoise de Rye*, Dame de Longwy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toison-d'Or, Colonel-Général de la Cavalerie légère de l'Empereur CHARLES V, & d'*Antoinette de Longwy*, Dame de Givry. Du premier lit naquirent :

1. CATHERINE, Comtesse de Buzançois, morte au mois de Juillet 1609, âgée de 48 ans, première femme, le 18 Octobre 1576, de *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes ;
2. CHARLOTTE, morte en 1606, mariée, en 1578, à *Jacques le Veneur*, Comte de Tillières, fils de *Tanneguy*, premier Comte de Tillières, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Pompadour*.

Et du second lit vinrent :

3. MARGUERITE, Comtesse de Charny, morte à Paris le 29 Septembre 1652, âgée de 87 ans, mariée à *Charles de Lorraine*, 1^{er} du nom, Duc d'Elbeuf ;
4. CATHERINE, morte sans postérité en 1588, mariée, en 1584, à *Claude de Vergy*, 1^o du nom, Comte de Champlite, nommé Chevalier de la Toison-d'Or en 1599, fils de *François*, & de *Claudine de Pontallier* ;
5. FRANÇOISE, morte sans enfans en 1602, mariée, le 27 Février 1588, à *Henri Hurault*, Comte de Chivernay ;
6. Et LÉONORE, mariée, en 1598, à *Christophe de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de Varax, Chevalier de la Toison-d'Or & Bailli de Dôle, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Espagne aux Pays-Bas, fils de *Philibert*, & de *Claudine de Tournon*.

LÉONOR CHABOT eut encore d'*Etiennette Tefpard*, pour filles naturelles :

Françoise, mariée à *Jean-Baptiste de Vidal*, Seigneur de Cruffilles en Chabanois ;
Et *Marguerite*.

BRANCHE

des Marquis de MIREBEAU.

XIV. FRANÇOIS CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, second fils de PHILIPPE, Amiral de France, & de *Françoise de Longwy*, épousa 1^o *Françoise*, Dame de *Lugny*, fille héritière de *Jean*, & de *Françoise de Polignac* ; & 2^o le 25 Décembre 1565, *Catherine de Silly*, fille de *Louis*,

Seigneur de la Rocheguyon, & d'Anne de Laval. Du premier lit vint :

1. CATHERINE, Dame de Lugny, morte en 1587, mariée, le 14 Janvier 1579, à Jean de Saulx-Tavannes.

Et du second lit naquirent :

2. JACQUES, qui suit ;
3. HENRI, Seigneur de Fontaine-Françoise, mort sans alliance ;
4. LÉONOR, Seigneur de Brion, mort sans enfans de Diane de Marmier, fille de Clériadus, Baron de Talmey, Menin de l'Infante ISABELLE, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, & de Renée de Pontallier ;
5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
6. CHARLES, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon, mort le 29 janvier 1624 ;
7. Autre CHARLES, Seigneur de Charroux, mort avant son frère aîné, marié à Françoise Bernard-de-Monteffus, fille d'André, Seigneur de Soixans & de la Vezure, & de Catherine Faulquier, dont il eut :

JACQUES CHABOT, Comte de Charny, mort sans enfans en 1644 ;

MARGUERITE-FRANÇOISE, Dame de Charroux, morte en 1654, mariée à Henri, Comte de Bonneval ;

MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Notre-Dame de Soissons ;

Et MARIE-CATHERINE, morte jeune ;

8. Et ANNE, mariée à Henri, Baron de Fours.

XV. JACQUES CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, fut Conseiller du Roi en ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Mestre-de-Camp du Régiment de Champagne, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597. Il mourut d'apoplexie, en Bourgogne, le Vendredi-Saint 29 Mars 1630, & avoit épousé, 1^o en 1574, Anne de Coligny, fille de François, Seigneur d'Andelot, & d'Anne de Salm ; & 2^o en 1622, Antoinette de Lomenie, morte le 4 Juin 1638, sans enfans, fille d'Antoine, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, & d'Anne d'Aubourg. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et CATHERINE, morte le 7 Mars 1662, mariée le 1^o le 25 Juillet 1615, à César-Auguste de Saint-Lary, dit de Bellegarde, Baron de Termes, Grand-Ecuyer de France, & 2^o en 1635, à Claude Vignier, Seigneur de Saint-

Liebaud & de Villemor, Président au Parlement de Metz.

XVI. CHARLES CHABOT, Comte de Charny, &c., mourut au service du Roi en 1621, sans laisser de postérité. Il épousa, en 1620, Charlotte de Castille, fille de Pierre, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & de Charlotte Jannin.

Les armes : d'or, à trois Chabots de gueules, 2 & 1.

Le P. ANSELME, tom. IX de son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, aux additions, pag. 442, donne d'autres branches du nom & des armes de Chabot, qui sont : 1^o celle des Seigneurs de Laleu ; 2^o celle des Seigneurs du Vivier, de la Martinière & d'Aigrefrin ; 3^o celle des Seigneurs de Chazeaux & de la Chapelle ; & 4^o celle des Seigneurs du Chaignau.

De cette dernière branche étoit le Comte de Chabot-la-Serre, Colonel commandant en 1747 le Corps des Volontaires Royaux de 3000 hommes. Il étoit auparavant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, il a été nommé Brigadier des Armées du Roi au mois d'Octobre 1747, & le 8 Novembre suivant le feu Maréchal Duc de Belle-Isle le dépêcha vers le Roi, pour informer Sa Majesté des avantages remportés sur les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie, & sur celles du Roi de Sardaigne, par l'armée combinée de France & d'Espagne.

Ces différentes branches du nom de Chabot portent les mêmes armes que la Maison de Chabot, dont nous venons de donner la généalogie d'après le P. Anselme & Moréri.

Suivant un Mémoire Domestique de la branche des Chabot, Seigneurs du Vivier, qui nous fut envoyé,

MICHEL CHABOT, Seigneur du Vivier, vivoit vers 1440. La maintenance de cette branche par M. Bignon, Intendant d'Amiens, est de 1697. Il eut :

FERRAND CHABOT, qui se maria en 1459.

THOMAS CHABOT, son fils, Seigneur de Belle-Hôtellerie, épousa, par contrat de 1494, Jeanne Avril, dont il eut entr'autres enfans :

MATHURIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui épousa, par contrat de 1550, Anne de Savignac, de laquelle vint entr'autres enfans :

MARIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui épousa, par contrat du 5 Novembre

1583, *Jeanne de Lucienne*, Dame de Boifgirard, fille de *Louis de Lucienne*, Seigneur du Buiffon, & d'*Isabelle de Toreil*. Il eut :

FRANÇOIS CHABOT, 1^{er} du nom, Seigneur de Boifgirard, de Belle-Hôtellerie & des Patis, Gentilhomme ordinaire du Prince de Longueville, qui épousa, par contrat du 25 Mai 1627, *Anne Courlion*, fille de *Jacques*, Ecuier, & de *Catherine Prénel*, dont :

FRANÇOIS CHABOT, 11^e du nom, Seigneur de Boifgirard, de Villers, de la Fontenelle, & de Lignère-la-Carelle, qui servit avec distinction, & fut Gouverneur des Châteaux de Tancerville & de Lucheu. Il épousa, en 1677, *Louise-Angélique le Porquier*, fille de *Nicolas*, Lieutenant - Général au Comté de Chaumont en Vexin, & de *Françoise de Dreux*, dont :

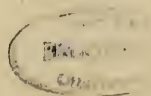
1. FRANÇOIS, Seigneur desdites Terres, qui fut Page de la Grande-Ecurie en 1699, ensuite Lieutenant dans le Régiment de Condé, Cavalerie, où il servit avec distinction, & Chevalier de Saint-Louis, mort fans alliance;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. LOUIS-FRANÇOIS, Major dans le Régiment

de Guyenne, & Chevalier de Saint-Louis; 4. HENRI, aussi Chevalier de Saint-Louis, & mort en 1743 Major dans le même Régiment;

5. JEAN-FRANÇOIS, mort jeune;
6. FRANÇOISE-LOUISE, mariée, en 1702;
7. MARIE-CATHERINE, née en 1679, reçue Chanoinesse de Remiremont vers la fin du dernier siècle, Dame de la Clef-d'Or, & d'Honneur d'une Princesse d'Allemagne, mariée, en 1703, au Seigneur d'*Ornand*;
8. LOUISE-ANGÉLIQUE, née en 1683;
9. MARIE-ANNE, née en 1684;
10. MARIE-MADELEINE, mariée, en 1717, au Seigneur de *Boisdesfre*;
11. Et MARIE-AGNÈS, morte en 1694.

JEAN-BAPTISTE CHABOT succéda à son frère aîné dans les Seigneuries de Lignère-la-Carelle, &c., & épousa, en 1744, *Marie-Anne du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Montimer, & de *Marguerite Gueroult de Boislereau*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, né en 1746;
2. Et MARIE-ANNE, née en 1748.





CS

Document no. 0058724-01-046 RF

Non-

CS 587 . L2 1863mv4

LA CHESNAYE-DESBOIS, F

DICTIONNAIRE DE LA NOB

[Illegible text in a rectangular box]



